Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/histoiredelunive0000vari

G. 262.

G 262/6

HISTOIRE

DE

L'UNIVERSITÉ D'INGOLSTADT

I

CONTRE-RÉFORME RELIGIEUSE
ET RÉFORME LITTÉRAIRE

HISTOIRE
DE
L'UNIVERSITÉ D'INGOLSTADT

DES DUCS, SES PATRONS, ET DE SES JÉSUITES
JUSQU'A LA PAIX DE 1624,
DUE A SES ÉLÈVES,
L'EMPEREUR FERDINAND II ET L'ÉLECTEUR MAXIMILIEN Ier

LES CONGRÉGATIONS PRIMITIVES
ET LES « DIRECTIONS » DU « VÉNÉRABLE » P. REM
PRINCIPAUX FAITS JUSQU'EN 1872

PAR

LE PÈRE CH.-H. VERDIÈRE, S. J.

TOME PREMIER

ALMA COLLEGE
060.93
LIBRARY
V584
Los Gatos, Calif.
BIBLIOTHÈQUE
ADRIEN CARRÈRE
Seminarium VALENSE
BIBLIOTHECA MAJOR

PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
4, RUE CASSETTE ET RUE DE RENNES, 75
1887

Tous droits réservés

BIBLIOTHÈQUE CLAIRE
22, rue des Fleurs
57081

PRÉFACE

I. — OCCASION DU LIVRE. — APERÇU GÉNÉRAL.

En 1877, avait lieu à la Faculté des lettres de Paris la soutenance et la réception d'un docteur, dont la thèse latine renfermait des aveux très favorables à l'ancien enseignement des jésuites, et suscita des observations qui ne l'étaient pas moins.

Le sujet était un « Aperçu sur l'histoire de l'université d'Ingolstadt, durant le premier siècle de sa fondation, de 1472 à 1588 (1) ».

A une époque où l'enseignement catholique, en particulier celui de la Compagnie de Jésus, était attaqué incessamment et partout, sans qu'on entendît souvent une voix s'élever en faveur des jésuites parmi les personnages chargés de veiller aux intérêts de l'instruction publique, il était très opportun de recueillir de si honorables témoignages, rendus à la vérité et à la justice par un candidat au plus haut grade académique, et approuvés au moins en général par la Faculté, qui le recevait, avec cet éloge public d'un examinateur, éloge d'ailleurs mêlé à des critiques étrangères à notre objet :

« La dernière partie constate la supériorité et le succès

1. *Conspectus historiæ Ingolstadiensis Academiæ, durante primo a fundatione sæculo* (1472-1588). *Thesim litterarum Facultati proponebat...* L. de Crozals, *olim Scholæ Normalis alumnus.* Sandoz et Fischbacher, 1877, LXX pages.

des jésuites comme professeurs, comme éducateurs, et rend avec impartialité un témoignage éclatant à la Compagnie. Et c'est une *louange de bon aloi*, la meilleur de toutes, puisqu'elle n'est pas dans les mots, mais dans les choses, et qu'elle procède par des faits établis, avérés, non par des épithètes.... Au fond, cette thèse se recommande par un esprit d'équité envers des adversaires : esprit si rare, qu'on aime à le signaler et à en faire compliment à l'auteur (1) ».

Ajoutons, et ce n'est pas diminuer en ce point le mérite de M. de Crozals, que cet esprit équitable ne venait ni d'un préjugé favorable aux jésuites ou à l'Eglise, ni de la sympathie, loin de là (nous aurons bien à rectifier) ; mais d'un esprit droit et d'un cœur honnête, malgré un défaut concevable de profondeur dans la science religieuse, et peut-être de légères concessions à l'opinion.

Un intérêt d'actualité se joint donc à celui de notre sujet, l'histoire d'une université qui fut catholique romaine entre toutes, un des principaux boulevards de l'ancienne foi contre le protestantisme, et qui offre, surtout dans la période où nous nous bornons, les tableaux dramatiques de cette grande lutte. C'est sous ce rapport que prend une haute importance une école bien modeste, si on la compare, sous le rapport numérique, aux grandes universités. Pour ne mentionner que sa voisine, celle de Vienne, elle reconnut elle-même, une fois ramenée glorieusement à sa ligne orthodoxe, combien l'université d'Ingolstadt lui avait été supérieure jusqu'alors par son union intime et complète avec Rome. Fondée comme une citadelle contre l'hérésie des hussites, la haute école d'Ingolstadt garda de cette ori-

1. Le professeur qui s'exprimait ainsi, a bien voulu nous communiquer ses notes, et nous les avons mises à profit dans quelques brèves citations.

gine un caractère de pure et militante foi. Mais elle doit en particulier ce caractère romain et apostolique à l'orthodoxie même et au zèle qui caractérisent ses ducs, non pas à l'exception d'un seul de ces princes, mais du seul temps de la jeunesse inexpérimentée d'Albert V, qui se montra ensuite, parmi ces illustres Wittelsbach, un des princes les plus dévoués à la religion.

Deux hommes surtout imprimèrent à ce corps académique d'Ingolstadt, à l'époque de Luther, ce mouvement de foi qui se mêlait à l'ardeur des études, et qui, dans les beaux temps de l'école, ne dévia jamais ni ne se ralentit guère : ce furent le plus grand adversaire du novateur, Eckius, qui y enseigna fort longtemps, et le Bienheureux Canisius, qui érigea le collège des jésuites, et que l'on peut aussi presque considérer comme un des premiers fondateurs de la Compagnie de Jésus. Nous trouverons plusieurs de ces premiers Pères, grands hommes et saints religieux, en partie employés à l'œuvre qu'on a pu appeler la *seconde fondation* de l'université d'Ingolstadt. La thèse de M. de Crozals reconnaît que, en dépit de l'opposition souvent renouvelée et parfois redoutable, formée par quelques professeurs séculiers, des sous-maîtres ou précepteurs principalement, contre les nouveaux venus, ceux-ci se concilièrent dès l'abord et ramenèrent plus tard, pour longtemps, les intelligences et les cœurs. Ce fut par une modération et une charité qui, jointes à un prompt succès, leur eurent bientôt attiré la confiance des écoliers et des habitants, comme de la plupart des maîtres et surtout des chefs, mûrement informés par eux-mêmes.

Laissant donc aux *diaria* bien des évènements qui ne paraissent mémorables qu'au jour le jour, bien des noms de maîtres « fort oubliés aujourd'hui et assez dignes de

l'être (1) » ; nous trouverons en particulier dans l'histoire politique et religieuse du temps l'occasion d'agrandir ces horizons, en puisant à de nouvelles sources. Ce ne sera pas sans revenir à ces *Annales de l'université d'Ingolstadt*, complétées par des jésuites, et que M. de Crozals indique avec raison comme offrant un des insignes avantages qui désignaient à son choix la matière de sa thèse.

Mais à ces précieuses *Annales*, que critiquent ou qu'appuient et que développent encore l'*Histoire de l'université* par le docteur Prantl, dont nous reparlerons, et les grandes *Histoires de la Compagnie de Jésus*, nous joindrons les trésors de la correspondance à peu près complète de ses premiers Pères, employés à l'université ou fondateurs du collège, soit entre eux, soit avec les catholiques ducs de Bavière ou d'illustres personnages. Celle de saint Ignace est en particulier remarquable et utile, parmi les lettres de tant de saints et grands religieux, des professeurs Le Jay, Salmeron, Canisius, de Gouda, de généraux et provinciaux tels que Lainez et Hoffée, de cardinaux tels que Hosius, etc., et enfin de grands papes.

Mais ce qui donne la première raison de cet essor nouveau, c'est que le bienheureux fondateur de la Compagnie, avec son génie surnaturellement inspiré, expose d'abord ses idées, à la fois nouvelles et traditionnelles, sur l'éducation, la puissance de l'unité d'instruction, et trace comme l'ébauche du *Ratio studiorum*. Puis il fait entrevoir l'influence qu'exercera la force *collective* d'un *collège*, en premier lieu, sur une si importante université ; secondement, et par cette université même, pour la défense ou le rétablissement de la foi en Bavière et en Allemagne.

1. Expressions du même examinateur de la thèse, qui lui paraissait multiplier ces mentions, bien qu'on ait d'autre part à craindre de trop s'en dégager.

En effet, dès 1551, *dix ans à peine écoulés* depuis l'approbation que sa Compagnie a reçue de Paul III, elle paraissait mériter déjà l'éloge immense, presque excessif, dirions-nous, et presque incroyable, que M. de Crozals fait d'elle à la Sorbonne, ou plutôt consigne et pose en fait à cette date (1) : « Une opinion s'était déjà de jour en jour fortifiée dans tous les esprits, en Allemagne principalement, à savoir que personne, sinon les Pères de la Compagnie, ne pouvait (ajoutons : alors) conserver la foi catholique, ni former la jeunesse ou l'enfance à l'étude des lettres ». Exagération, encore une fois, si l'on prend pour assertion d'une vérité trop absolue une expression, d'ailleurs très fidèle, de l'opinion régnante à cette époque, et que les jésuites s'efforcèrent de justifier, en ce qui regarde l'éducation et l'instruction.

Quant à la première partie, la défense ou la restauration de la foi, l'affirmation de la thèse est aussi, de fait, généralement exacte. La Contre-Réforme catholique qui regagna à l'Église la moitié de l'Allemagne, y compris les États autrichiens, partit de la Bavière surtout et des États des princes du Rhin, en partie bavarois ou soumis à l'influence que donnait à leur maison le rôle des Wittelsbach, les premiers et les plus francs défenseurs de l'Église. Enfin, en Bavière, le grand mouvement provint en bonne partie de l'université d'Ingolstadt ; elle élevait en particulier les rejetons de la branche ducale, les fils de ses ducs, qui la préservèrent d'abord elle-même.

Or cette Contre-Réforme, comme nous le prouverons,

1. *Ea in dies, in omnium animis, apud Germanos præcipue, invaluerat opinio, a nullis, nisi a Societatis Patribus, aut catholicam fidem servari, aut ad litterarum studium juventutem pueritiamve informari posse* (p. 1 de la thèse). En fait (il ne nous appartient pas de dire, en droit), c'était l'opinion dominante, signalée par bien d'autres témoignages contemporains.

sauva, d'abord dans le duché, l'Etat et la société en même temps que la religion. Des ouvrages récents et qui font autorité parmi les protestants mêmes, un entre autres en publication (1), s'accordent à montrer cette relation logique, et en fait presque immédiate, des révolutions religieuses, politiques et sociales d'alors. Une véritable jacquerie était née, dès le principe, du luthéranisme, et non pas, comme on l'a dit, seulement de l'anabaptisme, erreur subversive qui, d'ailleurs, dérivait de cette première hérésie. Le mouvement communiste partit des pays du Rhin et de la Souabe, dernière province où la combattit le chef de la ligue de Souabe, Léonard d'Eck, en même temps le grand patron de notre école et des Jésuites. La révolte des paysans gagna encore les autres alentours de la province bavaroise, le Tyrol, la Carinthie et la Styrie. Ces dernières contrées elles-mêmes furent délivrées du cataclysme social par leurs rapports de familles princières et de politique religieuse, par les liens de parenté et d'intimité des ducs bavarois avec la branche styrienne de Habsbourg, à laquelle appartenait Ferdinand II, enfin par les relations qu'établissait assez généralement entre elles la juridiction métropolitaine de Salzbourg, soumise d'ordinaire alors à l'influence bavaroise, et parfois même exercée par des archevêques élevés à Ingolstadt.

Le point de vue étendu où nous nous plaçons, pour montrer l'influence que la Compagnie de Jésus elle-même exerça par cet intermédiaire des Wittelsbach, et en vertu de son enseignement et de son action, fait comprendre pourquoi nous nous arrêtons à notre limite dans une matière aussi vaste. C'est l'époque de l'éducation des deux princes

1. Janssen, qu'il suffit ici de nommer, du premier au quatrième volume de son *Histoire des Allemands au temps de la Réforme.*

qui firent le plus d'honneur à leurs maîtres, l'électeur Maximilien le Catholique et l'empereur Ferdinand II, qui restaurèrent l'ancienne religion catholique dans une très notable partie de l'Empire et dans tous les États autrichiens. Le temps où ils étudient à Ingolstadt, est celui où professaient des Pères aussi savants que les Gretser, les Grégoire de Valentia et autres.

De ce sommet, il nous est permis de jeter un coup d'œil sur le rôle politico-religieux des deux grands disciples qu'ils ont formés. Cette partie de l'histoire universitaire d'Ingolstadt, envisagée largement, forme donc un tout sous ce rapport. Pendant cette période, la lutte, soutenue avant tout pour la foi et réduite partout à la défensive, parfois à la dernière extrémité, aboutit à la victoire à peu près complète de la Contre-Réforme, dans les nombreuses provinces qui ont gardé depuis leur culte, si glorieusement recouvré. Dans cette restauration, comme dans le renouvellement des études, se réaliseront la grande idée et la magnanime espérance que saint Ignace exprimait au duc Albert V sur les services croissants des siens. Nous nous arrêtons, en effet, en 1624, l'année *normale*, où les *restitutions*, confirmées par traité, devaient rester généralement aux catholiques jusqu'à nos jours ; et peu auparavant, la grande question des études de la même époque, à Ingolstadt, se résout par le règlement définitif de la Faculté des arts et en particulier de la philosophie, entièrement confiées aux jésuites. C'était sauver cette Faculté des lettres, nous espérons le démontrer contre d'étranges, mais actuelles assertions.

Le ressort intérieur de ces deux mouvements progressifs d'éducation et d'apostolat se trouve, pour une bonne part, dans la congrégation de Marie et le *Colloquium* que fonda le « Vénérable Jacques Rem », dans ses *Directions*, pleines de prudence et de force, dans la dévotion enfin

que lui révéla la *Mère trois fois admirable*. La congrégation d'Ingolstadt doit avoir à part ses détails pleins d'intérêt : car son histoire se trouve mêlée à l'histoire primitive de la congrégation *Prima-primaria*, par ses origines reculées et celles de la vie religieuse du P. Rem au premier noviciat de Rome.

Encore une indication nécessaire et brève, pour ne point paraître nous arrêter complaisamment, lorsque, en réalité, nous courons sur les dernières. Nous expliquerons en son lieu pourquoi nous ne touchons, mais avec quelque détail, que les principaux faits de la fin : la suppression de la Compagnie à Ingolstadt, et ce qui s'y rattache immédiatement, comme le système de Weishaupt et son immense influence, les changements scolaires et les translations. Par cette marche, nous aurons largement fait la part des périodes intéressantes et fastiques de l'école, jeté la lumière sur les causes d'un triste mais instructif contraste, et dans ce but même laissé seulement dans l'ombre une longue suite de personnes et de choses *relativement* moins dignes d'attention, malgré l'intérêt qu'y pourra encore rattacher une plume qui aura plus d'avenir.

II. — PRINCIPAUX AUTEURS.

« Il est rare de trouver des annales universitaires éditées avec autant de soin que celles d'Ingolstadt. Le plus souvent les autres consistent, à l'exemple de celles de Wittemberg, qu'a publiées Suevo, en un aride mémorial de noms et de faits. Les *Annales de l'Académie d'Ingolstadt* sont un monument édifié avec ampleur (1) ». M. de

1. Thèse, p. II, et *Annales* qu'elle cite : *Academia Wittebergensis, ab anno fundationis edidit* Suevo, 1655, *Wittebergæ*, in-4°. Selon nous cependant, les *Annales d'Ingolstadt* gardent beaucoup elles-mêmes la forme de nomenclature, qui plaît à l'érudition allemande.

Crozals parle seulement des universités allemandes, et il ne leur compare sans doute pas, pour cette diligence ou cette supériorité d'intérêt, l'*Histoire de l'université de Paris*, par du Boulay, magnifique monument d'histoire, dignement continué par notre très regrettable ami, M. Charles Jourdain et éclairé par son splendide *index* (1). Mais, en bien moindre proportion, les *Annales de l'école bavaroise* sont aussi un édifice, et plusieurs savants ouvriers durent l'élever successivement.

Vers le milieu du seizième siècle, un éminent et très recommandable professeur, Martin Eisengrein, docteur en théologie et pro-chancelier de l'université, eut la pensée de réunir en un corps ses archives, et confiace soin à Valentin Rotmar, professeur ordinaire d'éloquence. Mais ce dernier n'avait pas l'intention de composer une véritable histoire : « J'ai, dit-il, plutôt laissé couler sans ordre mon récit, que je ne l'ai rédigé (2) ». C'était, en effet, plutôt une nomenclature simple et brève des grands personnages qui avaient étudié à Ingolstadt, ou des professeurs qui s'y étaient distingués; liste accompagnée de quelques détails élogieux sur leurs dignités ou leurs mérites (3). Engerd, doyen de la Faculté de théologie, fut chargé, à la mort de Rotmar, en 1581, de mener à terme son œuvre, laissée bien imparfaite (4). Toutefois il ne fit que l'éditer, à la fin de cette année, et il y ajouta un volume séparé,

1. VII[e] volume in-fol. et le VIII[e], *Index chronologicus chartarum*, reprenant depuis la vraie fondation (1200).

2. *Rotmari Præfatio, p. 5 Annalium Medereri.*

3. *Engerdi Epistola dedicatoria*, p. VII.

4. *Errata Rotmardi non pauca*, dit à son tour Mederer (*Præfatio ad novam editionem*). Heuman a donné une liste d'autres discours académiques, qui servirent de documents pour cette histoire, et le discours de réforme écrit par Eisengrein (*Bibliotheca academica*), joints aux *Antiquitates academicæ* de Conring, dans l'édition d'Heumann, 1739, in-4°, Gœttingue, p. 97-98.

qui contient des éloges semblables à ceux qu'avait écrits Rotmar.

Népomucène Mederer fut le véritable continuateur et correcteur de Rotmar, et, à proprement dire, le grand annaliste de l'université, dans l'ouvrage fondamental que nous suivrons en notable partie (1). Il était né à Stockberg, village du Haut-Palatinat, le 2 juin 1734. Il entra au noviciat des jésuites à Landsberg, le 17 septembre 1755, et professa les humanités dans plusieurs collèges, avant d'être chargé à Ingolstadt de l'enseignement historique, qui le prépara à sa grande œuvre (2). Il inséra la plus grande partie des éloges précédents, qu'il supposait utiles à la postérité, en y retranchant des acclamations poétiques, qui n'étaient déjà plus du goût de son temps. Il respecta néanmoins le texte de Rotmar, en distinguant ses propres additions jusqu'en 1579, année où ce premier annaliste s'arrêtait. Lui-même s'arrête en 1772.

C'est cette même année, lors des fêtes du troisième centenaire, qu'il avait été choisi pour son travail par ses collègues, qui en furent aussi les reviseurs par commission : *Patres Academiæ*, comme il les appelle. En effet, quand parut son édition, la Compagnie de Jésus était supprimée depuis neuf ans. De grandes douleurs et des difficultés nouvelles appa-

1. *Annales Ingolstadiensis Academiæ, inchoarunt Valentinus Rotmarus et Joannes Engerdus, emendavit, auxit, continuavit et codicem diplomaticum adjecit Jo. Nepom. Mederer, SSæ Theologiæ doct., serenis. Elect. Palat. Bav. consil. eccles. actual., acad. scient. Monac. socius, nuper in universit. Ingolst. diplom., numismat. et hist. patr. prof. p. o.* (*publicus ordinarius*), (c'est-à-dire, titulaire, en Allemagne), *Ingolstadii,...* 1782. Le précieux recueil de pièces, indiqué, remplit le quatrième volume. Les trois autres vont par *jubilés centenaires :* premier, 1472-1572 ; deuxième, 1572-1672 ; troisième, 1672-1772.

2. Beaucoup d'autres de ses écrits sont mentionnés dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* des PP. de Backer : « C'est notre *garant* en histoire », dit le P. Riesz, savant auteur allemand de la *Vie de Canisius*, parlant du P. Mederer, à propos de son *Histoire des curés de Saint-Maurice.*

raissent déjà dans ces fêtes jubilaires, et elles retardèrent la fin de sa courageuse entreprise, comme nous l'apprend l'auteur. Il put achever cependant, tout en ne puisant qu'à des sources très pures (1).

Le Père Mederer, qui s'abstient de garder son titre de religieux, resta dans sa chaire longtemps après la suppression de son ordre, et ne renonça à son enseignement que devant les difficultés qu'on lui suscita encore. Il mourut en 1808, dans la cure de Saint-Maurice d'Ingolstadt, dépendante de l'université, qui lui avait donné ce bénéfice.

Un cinquième volume, publié de nos jours, compléta à peu près cette histoire pour les vissicitudes et translations récentes, à Landshut et à Munich, de l'université ; changements éloignés du terme où nous nous limitons généralement, au cours de la première moitié du dix-septième siècle (2).

Les circonstances étaient bien changées, lorsque, en vue du quatrième centenaire, quatre ans à peine auparavant, en avril 1868, le sénat académique de Munich chargea le docteur Prantl, professeur de philosophie, de faire une *Histoire de l'université d'Ingolstadt*, qui devait déjà être livrée au public en 1872, pour la solennité jubilaire. L'auteur avoue qu'il n'avait antérieurement aucune connaissance des matériaux abondants qu'il allait trouver pour son édifice (3). Encore se présenta-t-il d'abord des difficultés dans l'état où l'on avait laissé les archives de l'université de Munich. Mais au conservatoire des archives de cette capitale, sous la rubrique de *Ingolstadt*, *Affaires de l'uni-*

1. *Limpidissimis.* M. de Crozals veut dire *: certissimis.*

2. *Annales almæ litterarum Universitatis Ingolstadii olim conditæ, inde autem, primo hujus sæculi initio, Landshutum, postea Monachium translocatæ, post Mederer, continuavit et codicem diplomaticum adjecit Michael Permaneder. Pars V^a, ab anno 1772 ad an. 1826, Monachii*, Weiss, 1850.

3. Préface, p. 1.

versité, il fit la rencontre *surprenante* d'un trésor de documents, renfermés en quatre tomes et vingt-sept fascicules. Les différentes sortes de sources y étaient ordonnées de la manière la plus propre à s'y prêter un mutuel secours. Il n'y avait été fait aucune lacune dans la centralisation de ce dépôt particulier, en ce qui concernait l'ancien temps de l'Académie. Il ne pouvait s'y être glissé que des fautes légères sur des points accessoires, dans le contenu matériel de ces sources. C'est dans la période de Lanshut et de Munich que M. Prantl eut à regretter de la brièveté, un défaut de proportions, et, entre autres omissions, celle de remarques critiques et l'absence de renseignements sur des professeurs de la génération à laquelle il s'adressait, et sur des personnages contemporains à signaler (1).

Nous citons ces derniers renseignements, qui ont trait à des parties plus étrangères à notre sujet, parce qu'ils confirment encore l'éloge que l'historien vient de faire des anciennes sources, dont nous avons déjà vu la pureté et l'authenticité. On voit aussi qu'elles avaient été soigneusement conservées par les anciens annalistes, dont M. Prantl omet de faire ressortir tout d'abord les longs et consciencieux travaux : œuvre fondamentale, dont il ne laisse pas de s'appuyer sans cesse, en y comprenant la suite, due à Permaneder. Il cite seulement ces auteurs dans le détail, donné au fur et à mesure du commun des écrivains par lui consultés. Ajouterons-nous qu'il semble parfois un peu trop déprécier ces *Annales*, qui ont sans doute leurs imperfections, mais sont tant et si justement estimées, surtout pour leur modération ? — tant ces reproches

1. *Geschichte der Ludwig — Maximilians — Universität in Ingolstadt, Landshut, Munchen, zur Festfeier ihrer vierhundertjærigen Bestehens, im Aufrage der akademischen Senates, verfasst von Dr Carl Prantl, o. prof. d. philos., u. Mitgl. d. Acad. de Wissensch., Munchen*, 1872. *Christian Kaiser.* — 2 volumes grand in-8° de 758 et 580 p.

méritent souvent peu l'examen ! La rapidité de son travail l'a empêché aussi de le compléter, sur certaines questions surtout, les questions religieuses, par exemple, qui demandaient plus de comparaisons des diverses autorités ou plus de généralisation. Il ne généralise que dans ses premières pages, très intéressantes pour le mouvement de la Renaissance.

Nous regrettons d'autant plus sincèrement d'avoir à présenter ces observations, que nous n'en avons pas moins à rendre hommage au grand travail que, dans ce court intervalle, lui a demandé cette première *Histoire de l'université*, et à l'étendue de son recueil de pièces, qu'il a dû en partie fondre dans son récit en si peu de temps. Nous en avons aussi assez souvent profité en le citant, d'ordinaire, il est vrai, pour le réfuter, dans notre œuvre de *combat* nécessaire, malgré notre préférence pour l'*exposé*, quand il suffit. Nous avons encore analysé ou traduit plus au long un certain nombre de documents, pris ou revus aux sources qui remplissent le deuxième volume compact de cet ouvrage (1). Mais le but de notre modeste labeur est tout différent du but que poursuit M. Prantl. Plus encore que Mederer, l'historien entre dans mille détails de choses ou de personnes universitaires, qui sont plutôt d'intérêt local ; nous nous sommes au contraire préoccupé de questions d'intérêt général, d'intérêt religieux et politique autant que pédagogique et littéraire, tout en exposant les plus saillants de ces faits scolaires avec plus d'abondance.

Mais nous différons bien plus de sentiment avec M. Prantl sur ce qui se rapporte à notre point principal

1. La transcription de ces pièces est parfois fautive ; mais on ne doit pas non plus trop exiger d'un si long travail de copiste, fort limité par le temps. Avec le IV^e^ et plus considérable des *Annales*, *Codex diplomaticus*, et l'*Appendix diplomatica* de Permaneder, il nous fournit un vaste ensemble des sources de ce côté principal.

même. Le Dr Prantl écrivait d'office pour une solennité qui devait réunir un public en partie protestant, en partie vieux-catholique ou libre penseur. Ce pays, cependant encore très catholique, de Bavière, n'en contrastait pas moins, dans cette réunion, avec l'ancienne Bavière, si jalouse de son orthodoxie et avec son université, autrefois si franchement romaine. Surtout à cette date récente (1872), la question religieuse s'engageait plus vivement que jamais, et l'auteur lui-même paraît partager plus ou moins ces opinions diverses qui convergeaient à un sentiment commun, hostile à l'Église romaine. Il regarde les erreurs de Jean Huss comme « un élargissement et un accroissement de la croyance chrétienne (1), » etc. Louer ainsi Jean Huss, dont les erreurs sapaient les fondements de la société!... Voici au contraire, par exemple, de graves reproches qu'il adresse à l'ancienne université d'Ingolstadt : c'est d'avoir juré la profession de foi imposée par Pie IV, serment que prêtaient les universités vraiment catholiques ; c'est encore d'avoir soutenu la doctrine de l'Immaculée Conception, que s'engageait cependant à défendre un corps enseignant tel que l'École de Paris, université peu à dédaigner pour ses lumières. Mais, avec l'infaillibilité du Pape, c'est le dogme détesté des vieux-catholiques.

On s'explique naturellement par là que l'auteur prenne le parti contraire aux jésuites, quand il était peu généreux de préparer ou d'aggraver leur injuste exil. Ce parti était en même temps celui des adversaires de la réforme que les jésuites introduisaient dans les études. Et pourtant cette réforme fut indispensable et très heureuse, de l'avis des principaux personnages d'alors, devenu depuis généralement le

1. Tome I, p 24. Peut-être est-ce pour avoir refusé l'obéissance à tout magistrat coupable de péché mortel? c'est-à-dire, à l'autorité à cause de la personne. Vit-on jamais principe plus subversif!

jugement de tous ! Enfin, méconnaissant les saints qui introduisirent à Ingolstadt l'enseignement de la Compagnie, il leur attribue une conspiration universelle, dont « les filets sont toujours tendus ». Le P. Hattler, écrivain grave, dont nous allons parler, remarque même que la haine qui anime sans cesse M. Prantl contre les jésuites, va parfois jusqu'à l'empêcher de bien lire les pièces qu'il consulte : aveuglement qui ne lui ôte pas, à notre jugement, le grand mérite de les avoir généralement recueillies et mises en œuvre (1).

Nous aurons donc à exposer l'œuvre de la Compagnie de Jésus, que M. Prantl paraît plutôt encore ignorer profondément que méconnaître, et à consulter avec d'autant plus de soin les correspondances ou les écrits qui nous l'apprennent dans sa réalité et sa grandeur (2). En même temps, aux citations des trois recueils complets de pièces déjà publiées d'après les archives bavaroises, et qui se complètent l'une par l'autre, nous joindrons nos propres recherches, nombre de documents peu connus, rares ou inédits, un travail enfin sur l'histoire primitive de la Congrégation de Marie en général, rattachée aux origines de celle d'Ingolstadt, et nouvellement adjointe à l'histoire de l'université, comme partie intégrante et essentiellement explicative de son influence dans la Contre-Réforme. Nous sommes redevables, à la vérité, de la plupart de ces documents à la très instructive et très intéressante monographie *du « Vénérable » P. Rem et de ses conférences de Marie*, par le R. P. Hattler (3) ; nous sommes heureux de le déclarer

1. Hattler, sources, p. 207.

2. Par exemple, un livre de première importance sur la matière, *Historia provinciæ Soc. Jesu Germaniæ superioris*, du P. Agricola et de ses continuateurs, Augsbourg, 1727, etc., 5 in-fol.

3. *Der Ehrwurdige P. Jacob Rem, Soc. J., und seine Marien Conferenz, nach den Quellen, etc. Regensburg, Manz*, 1881. Nous devons aussi originairement la recherche de cet ouvrage même à une très courte note manuscrite de notre regretté P. Elesban de Guilhermy, sur la haute sagesse des *Directions* du P. Jacques Rem.

PROTESTATION DE L'AUTEUR

Pour se conformer au décret d'Urbain VIII, l'auteur proteste qu'en donnant le nom de saint au vénérable P. Rem ou a quelques autres pieux personnages, et en appréciant leurs œuvres surnaturelles, il ne se propose que de montrer les sentiments que lui ont inspirés leurs vertus ; et qu'il ne prétend en aucune manière prévenir le sentiment de l'Église, pour laquelle il aura toujours, avec la grâce de Dieu, un profond respect, un attachement filial et une entière soumission.

Sous la réserve ci-dessus :

ACTION DE GRACES
ADORATION ET TRÈS SOUMISE DÉDICACE
AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS
QUI DAIGNA
D'APRÈS LE BIENHEUREUX PIERRE CANISIUS
ENVOYER D'ABORD A INGOLSTADT
CE SECOND APOTRE DE L'ALLEMAGNE.
ET
A LA « MÈRE TROIS FOIS ADORABLE »
L'IMMACULÉE VIERGE MARIE
QUI VOULUT ÊTRE HONORÉE
SOUS CETTE INVOCATION
AU *COLLOQUIUM*
DU « VÉNÉRABLE » P. JACQUES REM
HOMMAGE TRÈS HUMBLE, TRÈS PROFOND,
TRÈS FILIAL.

PREMIÈRE PARTIE

AVANT LUTHER. — DEPUIS LES HUSSITES, PRÉCURSEURS DE LA RÉFORME. — BUT APOSTOLIQUE ET ESPRIT DE LA RENAISSANCE DANS LA FONDATION. — BEAUX COMMENCEMENTS.

CHAPITRE PREMIER

Grands humanistes. — Lutte avec la Scolastique. — La fondation de l'université d'Ingolstadt est due à l'esprit de la Renaissance, mais surtout à l'esprit apostolique des papes et des ducs. — Grand mouvement de la Renaissance en Allemagne, en particulier près d'Ingolstadt. — Influence d'Æneas Sylvius (Pie II). — Fondations multipliées des universités. — Mais création de celle d'Ingolstadt, entr'autres, comme rempart de la foi. — Pie II veut résister aux Hussites : c'est déjà la Contre-Réforme. — La prédominance du but apostolique paraît dans sa bulle d'érection à côté de l'enthousiasme littéraire (1458). — Privilèges accordés au duc fondateur, Louis le Riche, pour son Académie, égalée aussitôt à celle de Vienne. — Paul II rend collégiale l'église Sainte-Marie et lui attribue la *Maison des Prébendes*, qui devient le *Vieux collège* (1465). — Le pillage de la France, sous Isabeau de Bavière, augmente ces ressources.

Dans quel esprit, le duc Louis le Riche, de la branche de Landshut et régnant sur une partie de la Bavière (1), fut-il amené à faire la première fondation de l'université d'Ingolstadt, et le pape Pie II à l'ériger canoniquement ? Cette inspiration serait surtout provenue des progrès de l'humanisme en Allemagne, d'après un historien de cette

1. Nous renvoyons aux notes finales la discussion sur le titre de duc de Haute et Basse-Bavière, qu'il portait sans qu'il eût vraiment place parmi les ducs souverains de cette province.

académie, trop porté à exclure les vues apostoliques, qui présidèrent principalement à sa création, dans la pensée du prince, comme dans celle du pontife (1).

Ce n'est pas que le souffle de la Renaissance ne les ait aussi puissamment poussés à cette œuvre : l'Allemagne, dans le cinquième centenaire de l'université d'Heidelberg (1386-1886), qu'elle vient de célébrer, a marqué son enthousiasme pour ce grand courant d'esprit nouveau, qui, depuis lors, régénérait les études classiques, et pour l'action du Saint-Siège, qui le favorisait, en particulier pour l'influence de Pie II, ce pape siennois, qui prit part plus que tout autre au mouvement des écoles germaniques.

Æneas Sylvius Piccolomini, le savant qui devait un jour prendre ce nom de Pie II, était encore secrétaire de l'empereur Frédéric III, qu'il pouvait déjà exciter ses collègues de la chancellerie impériale, notamment le chancelier Gaspard Schlick, son ami, jouissant d'un grand crédit, à favoriser le progrès des humanités, qui se manifestait surtout à Nuremberg, à Vienne, à Prague et à Breslau. En 1459, un an après l'avènement d'Æneas au pontificat, le docte Hinderbach, dans son ambassade à Rome, au nom de l'empereur, remarqua les prompts services rendus par le pape à cette cause. Jérôme d'Eichstædt, évêché dont le diocèse comprenait Ingolstadt, dut louer le pontife des soins qu'il donnait à l'éducation littéraire chez les Allemands. Déjà l'évêque, Jean de Aich, avait été en correspondance avec Æneas pour le progrès de l'humanisme. Le

1. M. Prantl (*initio*), loue Pie IV et blâmerait presque en un pape l'excès de son zèle pour l'étude des auteurs payens, à l'exemple de Voigt, qu'il faut surtout consulter ici, pour ses savantes recherches, malgré sa morgue et des préjugés, il les surmonte d'ailleurs quelquefois. *Enea Silvio Piccolomini und sein Zeitalter*, 1er de ses 3 in-8e, Berlin 1856. Voir notre propre *Essai sur Æneas Sylvius Piccolomini*, 1843, thèse soutenue à la Faculté des lettres de Paris.

secrétaire de Aich au concile de Bâle était Grégoire de Heimbourg qui, élevé au syndicat de Nuremberg et enseignant la rhétorique du barreau, se fit une grande réputation dans les études classiques et eut pour disciple, dans les cours d'humanités et de droit, le jeune Martin Mayr, destiné à remplir un grand rôle au commencement de notre académie.

Mayr, né à Heidelberg, après avoir exercé avec talent les fonctions de chancelier près de l'archevêque de Mayence, devint, en 1459, conseiller jugeur à la cour de Louis le Riche et était déjà conseiller intime, comme on en aura l'indice par les négociations dont il fut chargé près de Pie II, pour l'érection canonique de l'université.

Le concile de Bâle avait partagé les idées réformatrices de ce pape, son ancien secrétaire (1), et il faut observer le mouvement de rénovation se répandant depuis Bâle et Schlestadt et descendant le Rhin jusqu'à Deventer. Sur cette route s'élevait Heidelberg comme un centre auquel se rattache Jean de Dalbert, l'instituteur de la Société savante du Rhin, influente, on le verra, à Ingolstadt (2). En effet la réforme littéraire gagna Ingolstadt par Wurtzbourg, Tubingue, Fribourg, régions plus ou moins voisines, où nous la trouvons en honneur.

Nous espérons ne pas fatiguer nos lecteurs en terminant de montrer ce mouvement d'études par celui de la fondation rapide d'universités, œuvres du moyen âge chrétien et des temps nouveaux, semées pour ainsi dire la plupart sur le même sillon que suivit la réforme classique, comme

1. Voir ces rapports dans la correspondance de Pie II (Œuvres complètes in-fol. Bâle, 1551), sur ce point, principalement sur son patronage littéraire, Voigt, t. II, p. 248, 264 ; *Pius als Mœcen der Humanisten*, t. III, p. 342-49 ; mais particulièrement *Enea als Apostel der Humanismus in Deutschland*, t. II, p. 342-48.

2. Inscrit au catalogue de l'université, dès 1478.

autant de foyers de lumière ; créations qui achèvent d'expliquer, sous un premier rapport, celui de la Renaissance, l'érection du grand phare catholique d'Ingolstadt.

Ce furent les universités de Prague, en 1348, de Vienne en 1365, d'Heidelberg déjà datée de 1386, de Cologne en 1388, d'Erfurth en 1392, de Leipsick en 1409, de Rostock en 1419, de Grieswald en 1456, de Fribourg en 1457, de Bâle en 1460, de Bude (Offen) en 1465.

Pie II érigeait canoniquement cette université de Bâle, une année après celle d'Ingolstadt, — et au moment où celle-ci vit en fait s'ouvrir son école, Trèves acquérait son université en 1472, puis Mayence et Tubingue en 1477. On ne peut mettre régulièrement dans cette série chronologique, l'académie de Wurtzbourg, fondée en 1403, mais qui s'effondra peu à peu, pour ne se relever qu'en 1582 (1).

Ainsi, d'après cette suite rapide de fondations universitaires, qui se propagèrent à l'envi, comme d'après le grand mouvement littéraire qui les inspirait, nul doute qu'il ne faille attribuer en partie l'érection de l'université d'Ingolstadt à la même impulsion. Cependant nous répétons qu'elle fut surtout inspirée par des vue d'apostolat et de défense de la foi contre les précurseurs de la Réforme.

Les conciles de Constance et de Bâle s'étaient plusieurs fois préoccupés, de même que les conseils des Princes, du besoin d'établir des universités nouvelles, pour arrêter les progrès de l'agitation produite en Europe par les hérésies de Wiclef et de Huss. C'est en vertu des recommandations pressantes de ces deux assemblées solennelles que Wratislas, duc de Poméranie, venait de fonder l'université de

1. Prantl, t. Ier, p. 7-10.

Grieswald, en 1456, et Albert VI, archiduc d'Autriche, celle de Fribourg en Brisgau, plus rapprochée de la Bavière, en 1457 (1). Les dates qui se succèdent année par année montrent encore le même motif, en 1459, au VII des ides d'avril, dans la promulgation de la bulle nécessaire pour ériger l'université d'Ingolstadt, *pro universitate erigenda*, comme le porte le titre (2).

Sans doute, c'est sur sa propre demande, adressée en 1458, que Louis le Riche l'obtint, par l'entremise de Martin Mayr, devenu son chancelier. Mais suivant ce qu'on a vu, Pie II, qui l'accorda, ne l'avait pas moins désirée lui-même pour défendre la foi. Autrefois, envoyé en Bohème pour réfuter les chefs hussites, Rochezana et Podiebrad, il avait été témoin oculaire des affreuses ruines qu'ils avaient amassées dans ce pays (3). A tous points de vue, il voulait d'abord repousser et vaincre une hérésie si redoutable. L'histoire de notre école est donc la Contre-Réforme, dès sa première origine, puisqu'elle est dirigée contre les précurseurs de la Réforme.

II

La prédominance de ce but apostolique dans l'acte même d'érection n'empêche pas que celui de la rénovation littéraire se reconnaisse là encore, dans les magnifiques ex-

1. En vain M. Prantl le méconnaît-il, p. 24, note 11, ce principal but ressort dans les notes de Mederer, à la p. XX de prolégomènes de Rotmar, dans la thèse de M. de Crozals, enfin au tome I de Meiners, *Geschichte der Entstehung und Entwickelung, der hohen Schuelen unser Erdtheils*, p. 255. — Gœttingen, 1802.

2. Mederer, t. IV, p. 16. L'original se trouve aux Archives de l'Université.

3. Il en fait un tableau éloquent dans son *Histoire de Bohême*.

pressions de la bulle. Nos écrivains les moins suspects de faveur pour l'Eglise n'ont pas dit à tort que Pie II était « l'homme le plus libéral de son temps » (1), et qu'avec ce héros, qui expira en vue des galères vénitiennes, prêtes à le transporter en Grèce, où il voulait donner à l'indifférence des princes l'exemple de reprendre la Croisade, « l'érudition même s'était assise sur la Chaire de saint Pierre » (2). Dans l'esprit élevé et l'élégant latin de son Acte fondamental pour la haute école d'Ingolstadt, respire l'enthousiasme de la Renaissance comme de la foi (3).

« Entre les autres sortes de félicité que l'homme mortel peut goûter par le don de Dieu, dans cette vie, si rapidement écoulée, il ne convient pas de compter parmi les moindres biens l'avantage d'acquérir par une étude assidue *la perle de la science*, qui ouvre la voie d'une vie bonne et bienheureuse (4), donne une haute supériorité à l'esprit cultivé sur celui qui ne l'est pas et le rend semblable à Dieu. En outre, elle l'introduit à la connaissance claire des secrets du monde, elle vient au secours des ignorants et elle élève les gens de basse condition à une hauteur sublime. C'est pourquoi le Siège apostolique, modérateur prévoyant des choses spirituelles et mêmes temporelles, distributeur circonspect d'honorables libéralités, auxiliaire constant et perpétuel de tout effort recommandable, facilite ainsi aux hommes l'élévation à ce faîte si éminent de la condition humaine, pour qu'ils en reportent avec usure les fruits à d'autres progrès. Car la communication

1. Sismondi. *Républiques italiennes*.
2. Michelet. *Précis d'histoire moderne*, chap. I.
3. *Codex diplomaticus*. Annales, t. IV, p. 16-20.
4. Expressions sublimes et justes, quand la science était subordonnée à la foi.

d'autres biens les diminue ; mais celle dela science la fait d'autant plus croître qu'elle se répand sur plus de disciples. Le Saint-Siège encourage donc et aide chacun, et il a coutume d'accorder avec joie ce qui va à leur utilité et à leur agrément, surtout quand c'est à la requête des princes catholiques ».

Le pape rappelait ensuite la demande du prince et ses motifs élevés, qui sont aussi d'un vif intérêt pour la ville universitaire : « De son côté, notre très cher fils, le seigneur Louis, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, nous a dernièrement présenté une demande, dont il avait longtemps considéré les raisons, dans sa sagesse. C'est que la majesté divine reçoit un digne culte des personnes qui se livrent avec ardeur aux études littéraires. La vérité de la foi orthodoxe en reçoit plus d'éclat (1), les vertus et la morale plus d'honneur, toute la condition humaine plus de prospérité. Il désire donc vivement, pour le bien public, l'établissement d'une Étude générale dans sa ville d'Ingolstadt, du diocèse d'Eichstœdt, lieu fort approprié pour cette création, par une température favorable et l'abondance de toutes les choses nécessaires à la vie, et par la distance qui le sépare de toute autre Étude générale d'environ 150 milles italiques. Il désire que le Saint-Siège organise celle-ci *en toute faculté permise ;* de sorte que la foi s'y dilate, que les simples soient instruits, que le jugement y conserve son équité, la raison sa vigueur, que les esprits y soient éclairés et les intelligences brillantes. Pour nous, considérant avec attention la rare sincérité de foi et de dévouement que le duc a prouvée envers nous et l'Eglise Romaine, nous prenons pour guide le désir fervent d'orner la ville elle-même des présents de la science ; en sorte

1. *Orthodoxæ fidei veritas illustratur.* Cf. infra.

qu'elle produise des hommes remarquables par la maturité du conseil, parés de l'éclat des vertus, érudits dans les diverses branches du savoir, et qu'il jaillisse de là une source qui répande la science et où tous viennent puiser, dans sa plénitude. Nous accueillons donc les supplications du prince, et à la gloire du nom divin, et pour la propagation de la foi (1).

« Nous statuons et ordonnons que, dans la dite cité, il existe une Étude générale, instituée à perpétuité pour l'enseignement de la Théologie, du Droit canon et civil, de la Médecine et des Arts, en toute Faculté permise ; de même, que tous les lecteurs et étudiants y jouissent de tous les privilèges, libertés, exemptions, honneurs et immunités, dont jouissent les maîtres, docteurs, élèves de l'Étude de Vienne, ou qu'ils pourront recevoir à l'avenir ; que ceux qui, dans le progrès du temps, auront mérité le diplôme (2) dans la Faculté où ils auront étudié, puissent obtenir la *licence* d'enseigner et instruire les autres ; et s'ils recherchent les honneurs du Magistère ou du doctorat, que ces insignes puissent leur être conférés par un docteur ou des docteurs, par un maître ou des maîtres de la même Faculté, après la rigueur d'un examen où l'on aura gardé toutes les formes solennelles.

« Quant à ceux qui auront été examinés et approuvés dans la même Étude de la dite ville et qui auront obtenu la licence et l'honneur d'enseigner, dès lors, sans autre examen ou approbation pour leçon ou classe, ils auront pleine et libre faculté de lire ou d'enseigner, tant dans cette ville que dans les autres universités ; nonobstant les statuts, usages et privilèges des Études de Vienne et autres, fus-

1. S. E : avec la mission de répandre la foi, celle de la garder pure et d'en expliquer la doctrine.

2. *Bravium*, prix, brevet.

sent-ils appuyés de leur serment, de la confirmation apostolique ou de toute autre garantie en termes spéciaux et formels, dont on doive tenir compte ».

Dans des faveurs si étendues, distinguons celle de créer des docteurs ou des Maîtres, en quelque sorte de l'Église, pour tout l'univers chrétien.

Mais, avec ce qu'il y avait de commun aux Universités catholiques, Ingolstadt acquérait d'éminents avantages particuliers et prenait des obligations honorables qui caractérisèrent son école.

Pie II n'insiste pas seulement sur le caractère apostolique de l'école nouvelle, fondée *ad propagationem fidei*, elle est de plus attachée par serment au Saint-Siège et à la défense des droits, même de souveraineté ou d'indépendance temporelles. La formule remarquable du serment imposé à tous ses membres, remplit à peu près une page de la bulle, à la fin. Nous y reviendrons dans une question traitée à part.

Remarquons que cette université naît, comme l'antique Minerve, armée par le chef de l'Église de toutes pièces et munie de tous les privilèges présents et futurs de l'université de Vienne (1). Aussi, le Pontife a-t-il pris soin de ménager les autres écoles et les princes les moins éloignés, en observant, parmi les avantages de la situation d'Ingolstadt, que cette ville est distante d'autres universités.

Grands étaient ses privilèges, en effet, si l'on considère que ceux même de notre Université de Paris avaient été fort restreints par Honorius III, successeur de son fonda-

1. *Ordinamus quod in eodem oppido sit Studium generale illudque perpetuis temporibus vigeat, tam in theologia, jure canonico et civili, in medicina, et artibus, quam in qualibet licita facultate, quodque legentes et studentes ibidem omnibus privilegiis quibus magistri doctores et studentes in Studio Viennensis gaudent et gaudere poterunt. Nonobstantibus statutis et consuetudinibus ac privilegiis Viennensis ac aliorum Studiorum*, etc.

teur Innocent III. Il lui avait interdit l'enseignement, au moins ordinaire, du droit civil, même dans les écoles spéciales de son ressort, comme à Orléans, pour ménager l'université de Bologne, originairement papale et plus tard impériale. Rotmar fait ressortir, mais déjà un peu timidement, l'avantage immense qui dérivait primitivement de l'exemption des juridictions temporelles et résultait des immunités de la société spirituelle. Dans cette société, garantie contre les abus de la force du pouvoir temporel, se rangeaient par la seule adoption papale, les écoles de Vienne et d'Ingolstadt. Assurément, s'écrie-t-il, le privilège des deux n'était pas de peu d'importance ; elles avaient une juridiction indépendante, au civil et même au criminel, sans requérir l'ordinaire, auquel appartient d'ailleurs le ressort suprême (1).

Dans l'intervalle entre l'autorisation et l'ouverture de l'université, Paul II accorda, en 1465, une autre bulle pour l'érection d'une église collégiale dans l'église paroissiale de Sainte-Marie, à Ingolstadt. C'était une école provisoire, destinée à remplacer temporairement celle que des guerres cruelles et des calamités empêchaient d'ouvrir (2). Le Pape y érige une *Écolatrie (scolatria)*, et déclare que des docteurs en théologie, en droit canon et civil, seront tenus d'y faire des leçons, à la charge, pour le duc Louis le Riche, de leur conférer des bénéfices. Six maîtres ès-arts seront nommés par le duc chanoines de cette église. Le plan ne paraît pas avoir eu de suite, comme trop restreint; mais la concession subsistait comme élément d'une œuvre plus générale.

1. P. XXI, *prolegom.*

2. Bulle du 12 juin-*Codex*, p. 19-22. Comme pour les autres actes, que ce recueil renferme, l'original resta d'abord aux Archives de l'Université d'Ingolstadt.

IV

Une bulle différente, de la même année, transporte à l'entretien de l'Étude générale décrétée, et du collège que Paul II vient d'instituer, les prébendes fondées depuis longtemps par un plus ancien prince Louis, que le pape désigne sous le titre de duc de Haute et Basse-Bavière. C'est cependant ce Louis *le barbu* que, dans l'ancienne coutume des partages, depuis abolie, nous voyons nommer plus proprement duc d'*Ingolstadt*. Il avait institué en 1449 une prébende ducale, vulgairement appelée *la Maison des Prébendes* (1) pour douze chantres et quinze personnes, prébendées comme misérables ou indigents. Le pape allègue que cette destination à des personnes d'état et d'habit séculier n'a pas été confirmée par l'Eglise, comme l'a considéré aussi Louis le Riche, qui en demande le changement (2). Déjà cependant, un évêque d'Eichstædt avait essayé, en 1454, de suppléer au défaut qu'offrait la pièce, par un acte que sollicitait Henri, prince appelé par lui duc de Haute et Basse-Bavière et qui doit être Henri de Landshut, comme prédécesseur de Louis le Riche (3).

Si nous insistons sur les origines du (vieux collège), nom que prit la Maison des Prébendes, c'est que l'université y fut établie primitivement avec les revenus de cette

1. 6 juillet, p. 23-25.

2. *Des Pfrundhauses*. Cette fondation peu régulière commence *le Codex*, p. 19, et la pièce est rédigée en allemand.

3. Codex, p. 10-15. Voir M. Prantl, t. I, p. 15 et suivantes, comme pour d'autres concessions semblables; *et les p.* 3-7 du t. II, renfermant les pièces et documents sur cette donation, devenue fondamentale, de Louis le Barbu. (*Stiftung betr. der Psaltristen*). Les hautes écoles naissent souvent de ces « fondations pour des chantres. » Par exemple, à Paris, l'Université sort de la maîtrise et s'étend sur le parvis de Notre-Dame.

maison, et elle y resta vingt-quatre ans. Rotmar en vante les salles de leçons et la cour ou grande salle, propre aux solennités universitaires. C'est dans sa description de la nouvelle école (1), dont il se complaît à dépeindre toutes les beautés. Là se faisaient les cours de théologie; à l'étage supérieur professaient les maîtres ès-arts ; les cours des deux droits eurent ensuite des locaux appropriés dans une maison séparée.

Dans le trésor de la nouvelle église, si grande et si belle, de Sainte-Marie, qui devint alors collégiale, puis dépendit de l'université, percevant ses revenus, Rotmar distingue deux statues d'or, enrichies de pierres précieuses, et d'une richesse incomparable; toutes deux propres à être portées dans les cérémonies. Un détail de Mederer, à ce sujet, est d'autant plus curieux pour les histoires de *France* et de Bavière, que les deux nations étaient encore d'ordinaire plus séparées. « Toutes ces merveilles, dit-il, étaient dues à la libéralité de Louis le Barbu, duc de Bavière et comte de Mortain en basse Normandie. Il avait apporté ces trésors de France, pays qu'il avait administré quelque temps, pendant la maladie mentale de Charles VI et d'après les conseils de la Reine Elisabeth (Isabeau), sa propre sœur. Il avait à cette occasion acquis le comté de Mortain en épousant la fille du comte, Catherine, qui lui donna un fils, Louis le Bossu. »

Au moment où notre infortuné pays était mis au pillage par le frère et les oncles d'un roi en démence, il était naturel que les Allemands se fissent leur part, encouragés par leur Reine aussi avide que sensuelle et qui fut si loin d'adopter notre esprit national. Isabeau, qui s'entendait avec le duc d'Orléans, pour leurs communes dilapi-

1. *De situ Academiæ*, t. 1, Prolég. XXI-V.

dations, alla jusqu'à tenter de s'emparer des Enfants de France par l'enlèvement qu'en fit son frère (1) ; et l'opposition du duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, qui déjoua ces complots, contribua à sa popularité, quels que fussent ses propres méfaits. Les déprédations d'Isabeau durèrent jusqu'à ce que le dauphin Charles fit main basse sur ses trésors pour les verser à la caisse du Roi ; mesure qui fut la principale cause de l'exhérédation du fils par son indigne mère, au traité de Troyes, en 1420 (2).

Au moins les richesses si mal acquises en France par le duc bavarois, furent-elles bien employées dans sa fondation, qui devait plus tard contribuer à celle de l'université, et le prince eut double motif d'employer la formule ordinaire de ces donations : « pour le salut de son âme ».

L'université d'Ingolstadt commença ainsi par un collège, tandis que, dans celle qui lui servit de modèle et, comme on le dira, de mère, avec celle de Vienne, dans l'université de Paris, les collèges destinés aussi à de pauvres écoliers ne furent qu'une adjonction aux écoles. C'est que le concours extraordinaire des maîtres et des étudiants, dans ce grand centre littéraire de Paris, suffisait à le constituer. Le faible roi capétien Louis VII n'avait guère eu plus d'influence dans son origine que le roi anglais Henri II, plus puissant que lui en France même, et Philippe-Auguste en fut plutôt le protecteur qu'il ne partagea avec les papes la gloire de l'avoir fondé. Louis le Riche fut, au contraire, le créateur, avec Pie II, de l'université d'Ingolstadt. Les ducs continuèrent d'en être comme les fondateurs

1. Sismondi. *Histoire des Français*, surtout au t. XII, p. 230.

2. Sur ce rôle d'Isabeau, v. le t. Ier de l'*Histoire de Charles VII* par M. G. du Fresne de Beaucourt, qui embrasse cette époque (1403-22) ; particulièrement les indications de p. 7, 8, 64, contre l'exposé trop flatteur et sentimental de Me Vallet de Viriville (*Hist. de Charles* VII, t. I, p. 5) sur la tendresse et les soins de cette mère.

par leurs généreuses donations, qui la firent à peu près tout ce qu'elle fut. Aussi cette Académie se regarda-t-elle comme celle des ducs, à ce point de vue, et nous verrons les conséquences de ce lien réciproque, étroit et particulier, dans les soins administratifs qu'en prirent les ducs, comme des pères, et, d'autre part, dans la dépendance où ils la tinrent à son profit et pour leur excellent but commun. Faits à retenir pour juger tout autrement que M. Prantl l'opposition faite aux ducs par une fraction plus ou moins luthérienne et hostile aux Jésuites. C'est une des questions dominantes dans cette histoire.

CHAPITRE II

L'université ne commence qu'en 1472. — Malgré les termes employés dans les lettres de publication, elle n'est pas formée sur le modèle de l'université de Bologne, mais de Paris, descendant de celle-ci par l'université de Vienne. — Fête et discours d'ouverture. — Pourquoi les lettres de fondation (1472) ne parlent plus du but apostolique ?

Premiers statuts. — Les *quatre Nations*, division sans fondement. — Le chancelier est encore, de droit, l'évêque du diocèse, délégué par le Pape. — Le pro-chancelier a le pouvoir réel. — Autorité croissante du recteur, du conseil.

Situation topographique de la nouvelle université.

I

Pourquoi l'université, canoniquement érigée depuis 1459, ne s'ouvrit-elle qu'en 1472, année où l'on place de fait sa fondation ? Ce fut à cause d'une guerre que se firent dans l'intervalle le duc Louis et le margrave Albert de Brandebourg, ce dernier, soutenu par 32 villes liguées. Les hostilités ne durèrent que jusqu'en 1463 ; mais leurs suites purent retarder l'exécution des projets de Louis. Il avait dû, entr'autres soins, s'assurer de nouveau peut-être, du nombre le plus nécessaire de professeurs. Enfin, le 2 janvier 1472, le duc donna ses lettres de publication pour l'érection de l'Etude générale (1). Elles sont datées de son camp ducal de Landshut et sont adressées à tous les ecclésiastiques et séculiers, prélats, docteurs, licenciés,

1. *Litteræ publicationis de erigendo studio generali* (*Cod. diplomat.*, p. 39-41).

maîtres, bacheliers, étudiants, de quelque rang, dignité ou fonction éminente qu'ils soient honorés.

« Depuis longtemps, dit le prince, nous considérons à l'intime de notre âme que la divine Majesté reçoit un culte plus élevé et des prières plus parfaites par le moyen d'hommes instruits dans les lettres; que la vérité de la foi orthodoxe est répandue par eux avec plus de clarté et de force, grandit avec la pureté des mœurs, veille et subvient aux intérêts des hommes par d'excellents et salutaires effets. C'est pourquoi, afin d'avoir dans notre principauté et domaine des hommes d'une prudence mûre, d'une vertu éprouvée, célèbres et érudits dans les diverses Facultés, nous avons obtenu du souverain Pontife, notre très-saint seigneur Pape, qu'une université et Étude générale soit instituée à jamais dans notre ville d'Ingolstadt, où l'on jouit d'une température excellente et de l'abondance des choses nécessaires à la vie. (Nous avons également obtenu) que les docteurs et maîtres en théologie, en droit pontifical et civil, en médecine, ès-arts et en toute Faculté qu'on érigerait encore (1), et les étudiants jouissent des priviléges et immunités dont jouissaient les docteurs et les écoliers de l'Université d'Athènes et dont jouissent maintenant celles de Bologne et de Vienne ».

Cet acte reproduit d'abord des vues apostoliques que l'on a constatées et il s'appuie évidemment sur la bulle pontificale de fondation, dont il reproduit les motifs et la forme même, comme nous en notons un exemple. Cela n'empêche pas le duc d'ajouter les faveurs qu'il accorde de son côté, de concert avec les magistrats de la ville, pour ce qui les regarde, les emplois, revenus et traitements

1. *In alia quacunque Facultate*. Cf. les termes de Pie II : *in qualibet alia licita Facultate.*

convenables qu'il joindra à ces privilèges, ou, suivant ses expressions, à ces honneurs, et qui furent en effet appliqués peu après selon ses engagements, comme le témoignent les Archives des Annales (1). Le duc promet d'employer tous ses soins à procurer que les élèves reçoivent une bonne instruction et soient traités avec convenance et douceur.

Pourquoi nommer Athènes ? C'était dans le goût de la Renaissance, et déjà Vienne avait cité cette ville avec Rome et Paris, comme modèles de son université. Louis le Riche omettait, au contraire, Paris, pour nommer Vienne, avec la bulle Papale, et il nommait Bologne, que ce dernier acte omettait.

M. Prantl croit que si le duc de Bavière omettait Paris, c'était à cause du mal fondé des prétentions très exagérées de l'école parisienne à des droits et des honneurs qui seraient plutôt revenus à l'université de Bologne, sur le modèle de laquelle aurait été fondée celle de Paris. Cependant l'explication paraîtra elle-même peu favorable à la France. Entre les deux universités française et bavaroise, il est certain qu'il y avait une toute autre ressemblance ; il existait, comme nous l'avons dit et le prouverons dans la suite, un lien de filiation entre l'université de Paris et celle d'Ingolstadt par l'intermédiaire de l'Ecole Viennoise (2). Le duc voulait sans doute seulement déshabituer ses sujets étudiants, de fréquenter Paris, comme on s'exempta d'aller chercher en Italie des promotions, qui s'acquirent à Ingolstadt. Sixte IV, en 1477, mettra sous ce rapport

1. P. 102.

2. Contentons-nous pour l'instant d'indiquer, à l'appui, *le Dictionnaire encyclopédique de la théologie cathol.* Wetser et Welde, trad. Goschler, art. *Université*, par Haussle.

cette université sur le même pied que celle de Bologne et de Salamanque (1).

Les leçons devaient commencer le 3 mars ; mais ce jour même fut encore publiée une invitation à quiconque voudrait en profiter. Le 17 le duc nomma comme vice-recteur le professeur de droit canonique, le docteur Wilhelm Kyrman de Donawerth (Wilhelmus de Werdena), et celui-ci exerça cet emploi provisoire jusqu'au 25 juillet, jour où prit la direction le recteur en titre, Christophe Mendel (2). On peut regarder les cours comme ouverts, du jour où fut nommé le vice-recteur; car 489 étudiants étaient déjà inscrits avant l'élection du recteur, et l'inscription de 794, dans le cours de la première année, montre quelle faveur unanime accueillit cette création, notamment dans la noblesse. On peut juger aussi de ce sentiment commun par la sévérité déployée dans l'expulsion de l'auteur d'un libelle contre le vénéré duc-fondateur (3).

La fête de l'ouverture, ou inauguration solennelle, eut lieu dans le cours de la même année, le 26 juin, et ce dut être un beau jour pour Louis, qui présidait, assisté de son fils Georges, âgé alors de seize ans, plus tard également surnommé le Riche, son héritier. De l'autre côté du souverain siégeait le Chancelier, de droit, de l'Université, l'évêque diocésain d'Eichstædt. Si nous nous en remettons à Mederer, l'assistance aurait aussi compté les évêques de

1. Prantl, c. 3, p. 21, note 2 ; Mederer, *Codex diplomaticus*, p. 113-115, en particulier.

2. Le titre du premier est simplement indiqué dans le livre d'immatriculation, que conservent les Archives. Le second est plus solennellement en lettres majuscules, suivies d'une miniature, qui remplit une page. La Vierge occupe le milieu, portant son enfant ; à droite est à genoux Louis-le-Riche, et à gauche Mendel. Mederer reproduit le dessin, gravé à la première page.

3. V. Prantl., p. 22.

Frissingue, d'Augsbourg et de Ratisbonne, nommés conservateurs des privilèges de l'Université par les papes Paul II et Sixte IV, à qui appartenait le droit d'organisation (1). Mederer cite encore, parmi les hauts personnages présents, Othon et Christophe, ducs de Bavière. Nous n'enregistrerons cependant ces noms que comme apposés à la signature du procès-verbal de la cérémonie, et, avec M. Prantl, nous indiquons comme présents en réalité, le comte palatin, Othon de Neumarck, Jean de Ruberstein, ambassadeur du roi de Hongrie, Mathias Corvin (2), l'évêque d'Augsbourg et beaucoup de prélats, seigneurs, conseillers de princes, docteurs, maîtres, chevaliers et hommes d'armes (3).

Le discours d'usage fut prononcé par le conseiller Martin Mayr (4). Au milieu des lieux communs sur l'avantage des lettres et des sciences, d'exemples multipliés, empruntés à l'antiquité payenne, l'esprit chrétien ne domine pas moins dans cette composition de la Renaissance. L'exorde est suivi de la strophe : *Veni, Creator spiritus, mentes tuorum visita*, et de ces mots : *Fac nobiscum signum in bono et mitte nobis de Sancto tuo*. Pas de recours intermédiaire à Marie, avant l'entrée en matière. Saint-François Xavier aura encore pour usage propre, à cet endroit de ses exhortations, de dire toujours un *Salve, Regina*. Mayr, termine son discours par une forme de prédication, le souhait des eaux vives, promises (au ciel) aux hommes vertueux et doctes, et par ces mots : *Ad laudem Dei. Amen.*

Dans le courant, il emprunte à peu près textuellement

1. Point contesté. Nous y reviendrons.
2. Fondateur lui-même d'université.
3. *Knechte*, lanciers, p. 22.
4. Mederer ne mentionne, ni ne connaît peut-être pas le discours de Mayr ; c'est la deuxième pièce du recueil de Prantl, t. II, p. 7-10.

deux passages à la bulle de Pie II, sur les heureux effets de l'instruction. Le premier assez étendu rappelle « la Perle de la Science ». Il cite également Cicéron, en particulier dans ses Tusculanes et dans le *Pro Archia ;* la première fois pour réclamer des encouragements en faveur des savants : *honor alit artes ; omnes incenduntur ad studia gloria ;* l'autre, pour rappeler à ces savants eux-mêmes la récompense qu'ils trouvent dans leurs propres études, en tout temps, en tout état et en tout lieu (1).

Chose plus à signaler et qui surprendra peut-être dans un discours de fête, vers la fin, il laissa éclater un triste pressentiment sur un avenir prochain, qui ne fut que trop réalisé par Luther.

« Je crains que prochainement il ne vienne des temps plus mauvais, non que les temps soient mauvais d'eux-mêmes, mais parce que les hommes seront pires. C'est ce qu'ont deviné de grands hommes, et le fait se déclare de soi-même par de clairs indices. Il reste donc une seule voie pour arriver à des temps meilleurs et plus heureux, c'est d'améliorer votre âme ; ce que vous ne pouvez sans le secours de la vertu et des lettres » (2).

La conclusion que l'orateur ne tire pas, bien que M. Prantl la lui attribue, mais qu'on en peut déduire, c'est de favoriser la nouvelle université. Elle devait, en effet, plus que toute autre académie d'Allemagne, lutter avec avantage contre la corruption imminente de la foi, des mœurs, et la menace d'effroyables calamités, qui en furent la suite.

1. *Adolescentiam alunt, senectutem oblectant, secundas res ornant, adversis perfugium et solatium præbent, delectant domi, non impediunt foris, nobiscum pernoctant, peregrinantur, rusticantur.*

2. *Virtute seu litteris*, nous aurions préféré *et*, plus dans le sens.

II

Le nouvel historien de l'université nie, surtout en cet endroit, que Louis le Riche ait eu pour but, dans sa création, de combattre les erreurs et les fureurs des partisans de Wiclef et des hérétiques ou des schismatiques de Bohême, erreurs qu'il considère, du reste, comme un élargissement et un accroissement de la croyance chrétienne. A l'accord de Rotmar et de Mederer sur ce but religieux, il oppose le silence que garde à ce sujet le duc dans ses lettres de publication, distinctes de celles de fondation qu'on a vues (1). Elles sont datées de 1472, et coïncidèrent avec la fête du 26 juin ; car elles portent la signature des principaux personnages du pays, présents. Or les annalistes et autres auteurs cités sur les vues apostoliques du prince fondateur, parlent surtout de sa première intention, qui le pressait d'obtenir une bulle d'érection, en 1458 (2), treize ans avant ces dernières lettres. Le changement survenu explique cette différence. On comprend qu'à l'époque où l'ardeur du hussitisme s'était bien refroidie, les rédacteurs de ces lettres se soient, non pas exclusivement, mais plutôt préoccupés de l'intérêt littéraire.

Quelques mots sur les projets ou adoptions de premiers statuts (3) et sur la constitution. La division en *quatre*

1. Tome I, p. 24 de Prantl. Ce silence n'est pas complet. Cf. *Codex diplom.* p. 30-42-58, en allemand, *Litteræ fundationis Academiæ Ingolstadiens.*

2. *Cum dux Ludovicus et reipsa expertus et Basileensi edoctus esset concilio, quanta in tantis hæresum schismatumque renascentium erroribus. tenebris et furoribus, doctorum virorum esset necessitas, ad universalem Ecclesiam animum adjecit.*

3. Mederer expose au long ces statuts, dont nous reprendrons encore en détail, à l'occasion, tel ou tel point (T. IV, p. 58-108). M. Prantl y consacre plus de pages encore (t. II, depuis la p. 10), commençant par un grand travail bibliographique sur les cinq rédactions que l'on trouve proposées pour arriver à celle des lettres de fondation (aux archives du royaume et de l'université).

Nations, un des emprunts faits à l'Université *mère* de Paris (1), à l'exemple de celle de Vienne, ne repose que sur le motif de suivre cette tradition, qu'elle atteste, et ne subsista pas. C'étaient les nations de Bavière, des pays du Rhin, de Franconie et de Saxe.

La première s'étendait surtout aux États de la maison d'Autriche, en Allemagne, Bohême et Hongrie.

La seconde s'étendait à la France et aux États du grand duc de Bourgogne, alors à l'apogée de leur grandeur avant leur dissolution, par suite de la mort de Charles le Téméraire.

Dans la troisième, on faisait entrer l'Angleterre et les États du Nord avec le N.-O. de l'Allemagne.

Dans la quatrième, avec le N-E., la Prusse, des provinces de Pologne et de la Russie naissante (2).

On voit combien était arbitraire et peu pratique, peu viable par conséquent, un partage fait, non par une nécessité que démontrât l'expérience, comme dans l'immense université de Paris, mais par pure tradition et à l'avance. C'était créer des Nations, *a priori*, dans une école où le nombre des maîtres et surtout des élèves inscrits, fut toujours si modeste, quoique le choix de ces derniers, principalement, fut plus distingué et plus important qu'en d'autres académies; dans une université, enfin, qui garda longtemps de son origine, le caractère d'un grand collège, retenu par un lien très étroit sous la tutelle des ducs, d'ailleurs très paternelle. En outre, la dissolution des États allemands et voisins de l'Allemagne contrastait avec la centralisation croissante de la France, qui entretint la prééminence de son université parisienne, malgré la création de

1. Et non pas à celle de Bologne, pour rappeler l'erreur générale de M. Prantl.

2. T. II, p. 13-14.

nombreuses universités, en ce pays ou à l'étranger, et lui permit de conserver ses *Nations*, à part quelques modifications, provenues de la guerre anglaise et du progrès des temps. La réforme allait encore, en Allemagne, bouleverser ce partage, resté déjà plutôt en projet qu'en réalité. Il était évident que les *Nations*, devenues protestantes, seraient trop faiblement représentées à Ingolstadt.

Passons au principal magistrat universitaire. L'évêque diocésain d'Eichstædt, que nous avons qualifié de chancelier, ne l'était pas accidentellement, ni par nomination du Prince ; il l'était de droit, selon l'ancien usage, encore observé, comme évêque du lieu, et par délégation ordinaire du Pape. Ce point important nous paraît dès maintenant devoir se traiter brièvement comme méconnu ici par M. Prantl (1).

Il cite Meiners (2), qui démontrerait sans réplique qu'à Vienne et à Ingolstadt, c'étaient les princes temporels qui nommaient, comme fondateurs, le principal magistrat universitaire. D'accord, s'il s'agissait des prochanceliers, qui s'occupaient plus réellement de l'école, quoiqu'en sous-œuvre. Il apporte aussi l'autorité de Savigny (3) qui prouverait seulement qu'il n'y avait pas besoin de recourir à une restauration de l'ancien droit papal sur les chanceliers universitaires, ce qui est avouer le droit dans le passé. L'opinion de ces deux graves écrivains protestants ne nous paraît pas, d'ailleurs, l'emporter sur l'ensemble des faits, encore conforme à l'ancien droit, malgré les dérogations.

L'auteur semble lui-même admettre l'explication de Phillips qui, sans méconnaître le droit originaire, attribue

1. T. I, p. 26-27. Nous y reviendrons.
2. *Geschichte der hohen-Schuelen*, II, 8, 165.
3. *Gesch. d. R. R. i. Mittelalter*, t. III, p. 417.

alors la prérogative donnée à l'évêque d'Eichtædt au mérite personnel du premier chancelier Guillaume de Reichenau, évêque diocésain de 1464 à 1496. Ce prélat était un homme de grandes vues politiques et d'une prévoyance qui disposait d'avance toute chose ; il avait été chargé de plusieurs missions diplomatiques (1) ; mais, ni cette valeur propre du personnage, ni la demande que fit de lui le duc, pour chancelier, au Pape et à l'empereur, qui l'employait (2), ne suffisent à rendre compte du titre constant de ses successeurs ; et cette constance, qui ne laissait rien au choix du prince, venait bien de ce que les évêques étaient chefs de l'université comme délégués perpétuels du pape.

Ailleurs, ils l'étaient en principe, comme à Paris même, où le délégué de l'évêque, le chancelier de Notre-Dame, occupait la chancellerie universitaire. Rotmar et M. Prantl citent en Allemagne quelques variétés qui laissent également subsister le principe.

Elles s'expliquent par certains relâchements du lien qui unissait ce pays au Saint-Siège. Des États allemands, après avoir suivi le schisme de Bâle ou adhéré à la neutralité, comme Frédéric III, avaient fait la *Pragmatique sanction* de Mayence ; acte auquel ce prince substitua le *Concordat germanique*, à la diète d'Aschaffembourg, en 1448.

La question du chancelier se représentera en face du protestantisme. Bornons-nous à dire ici, avec l'annaliste, que de fait, l'évêque ordinaire n'était plus alors partout chancelier des universités.

Le recteur était élu alors par une des Facultés, chacune à son tour, et nommé pour six mois seulement, tandis que

1. Cf. Rotmar 2-4. 49-50. Il donne l'inscription honorable, gravée sur son tombeau, au chœur de St-Willibald, cathédrale du diocèse.

2. P. 4.

le pro-chancelier était nommé à vie et pouvait être recteur. Cependant, l'installation de Werdena, premier recteur, se fit avec une solennité qu'on ne remarque pas dans celle des premiers pro-chanceliers. D'autre part, une fois élu, il ne pouvait refuser. Werdena, réélu en 1481, est condamné, pour ce refus, à une amende de six florins (1). Dans le choix du recteur, les voix se partageaient-elles? C'était le duc qui décidait (2). Le recteur ne venait donc, d'après ces détails, que le second en titre, mais avec une autorité effective qui ne pouvait que croître à cause de ses emplois multipliés.

Sous son autorité, s'assemblait le grand conseil, sénat ou conseil plénier, composé des docteurs des trois hautes Facultés et des maîtres ès-arts, qui exerçaient, au moins depuis quatre ans, sous inspection, un *magistère*, et professaient depuis deux ans. Le conseil avait, pour plus haute fonction, celle de faire des « statuts et ordonnances », concernant les intérêts de l'université, statuts qui n'étaient définitifs qu'après avoir été confirmés par l'autorité du prince. Cette autorité était, en face de libertés respectées, dominante et vraiment souveraine à l'université d'Ingolstadt; il faudra s'en souvenir pour juger certaines oppositions. Elle allait jusqu'à prendre, en certains cas, l'initiative de ces réglements et les imposer, non sans motifs, il est vrai.

Cependant l'administration de la justice, même criminelle, appartenait d'abord à l'Eglise, dans la personne de l'évêque chancelier, et à l'université, dans celle du recteur, subordonné à l'évêque. Cette immunité, qui surprend les historiens modernes (3), était celle, sans doute, qui

1. P. 22.
2. Le duc Georges, en 1480.
3. Prantl, t. I, p. 30.

réjouissait le plus Rotmar, parmi les autres privilèges qu'entraînait l'érection canonique de l'université. Rangée dans la société spirituelle, l'Ecole échappait au règne de la force brutale et violente, qui dominait encore trop souvent dans la société temporelle, quelque privilégiée que fût la Bavière sous ses bons ducs.

III

Terminons ces préliminaires par quelques mots sur les avantages de la position topographique dont jouissait la ville universitaire. Nous les empruntons en général à nos annalistes, surtout à Rotmar, qui vécut plus au temps qu'embrasse notre exposé (1). Ingolstadt est située dans une grande plaine, que traverse le Danube, suivant ici son cours de l'occident à l'orient. Un air pur s'y répand avec liberté, sans recevoir dans tous ses environs l'infection d'aucun marais. Aussi la peste s'y déclare-t-elle rarement. Des deux côtés du fleuve, mais surtout au-dessus de la ville, s'étendent des bois agréables, fort appropriés aux récréations et aux promenades, et célèbres par leurs chasses. Or ce plaisir était un délassement pour la jeune noblesse studieuse, à la suite de chasseurs tels que le duc Maximilien I[er] et l'empereur Ferdinand II l'étaient dans leur jeunesse. C'est ce qu'on voit dans l'histoire d'Agricola et en particulier dans les mémoires de Bassompierre (2), élève d'Ingolstadt, du temps de ces princes. Le côté du nord est d'un aspect riant par ses prairies et ses jardins; mais les prés incultes du midi se prêtent si bien aux exercices et aux jeux des étudiants qu'on a pu appeler avec raison ce séjour *la demeure des muses*.

1. Prélimin. XXIII.
2. T. I, Collec. Petitot, init.

La ville est décorée d'édifices, quelques-uns somptueux, beaucoup élégants et ornés. Il est rare de trouver, dans une ville de ce rang, des places aussi vastes. Les habitations peuvent recevoir 1500 élèves. Dans la partie inférieure de la ville, la rivière du Schutter entretient des moulins au dedans et en dehors des murs, et après être sortie de la cité, elle mêle ses eaux à celles du Danube, près de la forteresse ducale. De toute part, la vallée où est assise Ingolstadt est entourée d'ouvrages de terre, revêtus de pierres et de briques, pour le soutien de forts canons, et ainsi rendue imprenable (détails sur une époque postérieure). Une multitude de métairies et de bourgs environnants approvisionnent de vivres deux marchés semi-hebdomadaires, on les apporte presque tous les jours. Les vins, devenus chers, coûtaient moins quand le cours du Danube favorisait plus le transport. La viande de bœuf se tirait d'abord de Hongrie, et maintenant, dit Mederer, elle vient du Haut-Palatinat (1). Le Danube et ses affluents voisins fournissent le poisson en suffisance et à prix convenable. Le blé, qu'on se procure facilement, donne un excellent pain.

Enfin des voies publiques sont ouvertes vers la Franconie, la Souabe, le Palatinat, et, par le Danube, vers l'Autriche. Le territoire, limitrophe de celui d'Eischtædt, et peu éloigné de Munich, de Landshut, de Ratisbonne, d'Augsbourg, d'Ulm, en reçoit, avec des marchandises, un supplément de vin. Les annales mentionnent, il est vrai, une plainte satirique de l'humaniste Celtis contre ce climat ingrat, qui ne fournit qu'une bière malsaine et un vin faible (2); mais c'est là une saillie du poète

1. Depuis sa réunion à la Bavière, qui n'aura lieu que sous Maximilien.
2. Ode 20e du deuxième de ses quatre livres, p. 53, et Prantl, p. 19-20.

mécontent, comme on le verra bientôt, et nous pensons comme l'historien, avec Locher, humaniste du même temps, que l'université jouissait de tout bien être, particulièrement pour la boisson (1). En tout cas, il nous faudra chercher plus haut la cause principale de sa grande prospérité, dans son étroite union avec l'Eglise romaine.

1. *Commentaire de saint Fulgence* (Augsb. 1521). Prantl, qui le cite, indique l'histoire topographique de l'Université en 29 tableaux, par le professeur d'Ingolstadt, Schafhœutl.

CHAPITRE III

Jean de Adorf, le premier docteur. — Commencements de toutes les Facultés. — Charles Fromont. — Les deux systèmes des nominaux et des réalistes engendrent les deux voies des *modernes* et des *anciens*. — Leur administration divisée dès le principe. — Privilèges accordés par les ducs et surtout par les papes. — Evêques conservateurs de ces privilèges. — Emprunts aux universités de Paris et de Vienne. — Ce qu'étaient les *Bourses*. — Moins florissantes à Ingolstadt. — Divisées aussi par la même querelle des scolastiques et de la Renaisssance.

I

En raison même du concours des étudiants, le duc fit ses efforts pour remplir le cadre de ses professeurs, parmi lesquels il en trouva de distingués. Nommons au moins quelques-uns de ces premiers maîtres. Le premier professeur de théologie n'est inscrit que cette année même, 1472, et comme extraordinaire. C'était Jean Hofman, évêque d'Hierapolis, suffragant de l'évêque de Ratisbonne et docteur en théologie. Comme l'université ne possédait pas encore de docteur en cette Faculté, le prince retint quelque temps ce personnage, venu seulement pour assister à la solennité d'ouverture, probablement au nom de l'évêque de Ratisbonne. Il fallait au moins recevoir un candidat au doctorat. C'était Jean de Adorf, sur l'Elster, en Saxe, inscrit en 1473. Il était déjà maître ès-arts, bachelier formé, après quatre ans d'exercices, à Leipsick. Appelé en 1472 à la nouvelle université, on l'exempta de quelques formalités préliminaires, pour lui conférer le grade de licencié, le 2 février, jour de la Purification (1473), dans l'église

de Sainte-Marie, où, le 9, il reçut les insignes de docteur. Dans l'intervalle, l'évêque d'Hierapolis, comme doyen, s'était hâté de constituer la Faculté par l'accession de deux autres théologiens docteurs, absolument nécessaire pour examiner avec lui et recevoir le candidat (1). C'étaient Jean Hébrer, appelé de Bamberg, et le P. Praun, prieur des dominicains d'Augsbourg. Ils sont comptés comme professeurs; mais ils ne restèrent pas non plus. Le duc donna un repas magnifique, avec accompagnement de sa musique ducale, pour fêter cette première réception. Le nouveau docteur fut présenté par le prince pour la cure de Sainte-Marie, qui lui fut confirmée par l'évêque d'Eichstædt. Il devint dès lors doyen.

Il fut jusqu'en 1476 seul professeur de théologie, et il commenca l'interpréta'ion de l'Evangile de saint Jean, dès le 22 février 1473, après avoir soutenu la discussion d'usage. Il mourut de la peste et de ses fatigues, en 1505. Il avait été dix fois recteur et avait occupé, trente ans, la première chaire. Ses épitaphes, gravées dans son église et dans sa classe, rappelaient ses mérites, comme pasteur, prédicateur et premier professeur (2). Il n'avait pas fui le fléau qui désolait ses ouailles.

In grege pastor eram, fidei mysteria pandens,
Grex manet, at ductor peste furente cadit.

Avant que commençât à s'organiser tant bien que mal la principale Faculté, le premier pro-chancelier était, suivant la règle, nommé par l'évêque d'Eichstædt, chancelier en titre dès l'an 1472. C'était un français, Charles Fromont, docteur en droit de l'université de Paris, et que le duc avait

1. *Ut supremus doctoris gradus rite ac legitime conferri posset, necessarium omnino fuit duos saltem undeunde advocare....* (Mederer, t. 1, p. 7).

2. Annal., t. 1, p. 68-70.

appelé pour professer dans cette Faculté, avec un traitement annuel de cent florins. Les termes de son engagement, dont l'acte, écrit de sa main, se garde aux archives du royaume, sont surtout curieux. Il reconnaît que le duc l'engage pour deux ans comme professeur de droit canon, tous les jours de leçons, il consacrera à la sienne une heure de l'aprés-midi. Supposé que sa diligence ne réponde pas à l'attente du prince il pourra être congédié (1). C'est un exemple des essais auquels le duc soumit ses nouveaux professeurs, en même temps qu'il leur assignait des émoluments convenables. Mais la satisfaction fut réciproque. Outre l'honneur que l'on fit au professeur français de le nommer pro-chancelier, il remplit ses charges jusqu'à sa mort (1576), comme le rappelait l'épitaphe de sa tombe dans l'église de la sainte Vierge (2).

Zingel, chanoine d'Eichstædt, docteur et professeur distingué de théologie, appelé de Vienne, l'année précédente, lui succéda comme pro-chancelier. « Il avait été appelé, dit Mederer, de l'université de Vienne et engagé par un riche traitement (3).

Dans la faculté de droit étaient choisis, vers le même temps, le premier vice-recteur, qui fut, on l'a vu, le docteur Kyrman, professeur de droit canonique, et le premier recteur, qui fut, comme on l'a dit encore, le docteur Mendel, professeur de droit césarien (ou allemand).

Il serait déjà démontré par ce double choix que, dès l'abord, cette Faculté était bien pourvue de professeurs. Mendel y avait encore deux collègues dans la partie du droit national, et un dernier professeur enseignait le droit romain.

1. Prantl, t. I, p. 34 et note 8.
2. Rotmar, p. 12.
3. *Pingui Stipendio*, p. 78.

La Faculté de médecine se constituait également dès 1472. Le premier médecin du prince (1), Jean Trost Elbogen, médecin du chapitre d'Ausbourg, et Rieder, professeur ordinaire de médecine, tous deux docteurs en cette Faculté et maîtres ès-arts, se réunirent pour élire devant un notaire et des témoins, *honorables* et *discrètes personnes*, leur doyen, qui fut le professeur ordinaire, probablement comme né à Ingolstadt, et par là plus attaché à ses fonctions d'enseignement. En 1479, la Faculté s'attribua la pratique exclusive de la médecine.

La Faculté des arts ou des belles-lettres paraît plus ancienne encore que les autres, d'après Mederer, qui conjecture qu'il y avait à Ingolstadt un collège des arts libéraux, même avant les lettres de publication qui inaugurèrent l'université. Car il y trouve un grand nombre de maîtres ès-arts, réunis avant 1472, et il attribue à cette priorité de la Faculté le droit, qu'elle partageait exclusivement avec le recteur, de faire porter un sceptre devant son doyen (2). Elle fut non seulement organisée dès l'origine, mais assez florissante pour que, dans les seules années 1478-79, l'université ait reçu 74 de ses disciples comme maîtres ès-arts. Pour favoriser en même temps maîtres et étudiants en assurant un traitement pécuniaire à ceux qui enseignaient, on défendit dès l'abord aux maîtres ès-arts de prendre charge de plus d'une dizaine des jeunes disciples sur lesquels ils prélevaient quelques rétributions. On prétendait, par cette mesure, obtenir qu'ils en prissent plus de soin.

1. *Archiater* Prantl, *Init.* : V. aussi Annal., t. I, 19-20.
2. Annal., prolegom. XXXII, et p. 5.

II

Mais cette Faculté, qui comptait naturellement le plus d'élèves, après avoir été formée dans l'unité, fut presque immédiatement divisée, à l'instigation du docteur Martin Maÿr (1). Dès le principe, avait éclaté la grande querelle du temps, entre deux partis gardant les noms qui avaient divisé l'école au moyen-âge, *réalistes* et *nominaux*. Mais elle ne partageait pas seulement le cours de philosophie, compris dans la Faculté des arts : le nom d'*antiqui*, donné aux réalistes et celui de *moderni*, assigné aux nominaux, montraient que, sous d'anciennes dénominations, se révélaient déjà les tendances opposées qui font le point important de notre première période littéraire, celle de la vieille scolastique et des partisans de la Renaissance des lettres et arts antiques. En d'autres termes, les *scolastiques* s'attachaient surtout aux anciennes méthodes, que rien ne remplaçait pour leur sûreté et leur force sur certains points essentiels, l'argumentation par exemple, la tradition de l'Ecole, etc. Au contraire les *Renaissants* ou *humanistes* voulaient une réforme, d'après le retour à l'antiquité, et, prétendaient-ils, aux saints Pères, l'étude des langues et l'érudition. Leur hardiesse allait parfois jusqu'à la témérité, elle prêtait par là à un esprit d'innovation dangereux, et cependant elle fournissait des armes égales contre le péril de cet esprit nouveau, qui commençait à se répandre partout et allait employer ces moyens contre la foi.

Les statuts mêmes de 1472 réglèrent cette division, « afin que la Faculté des arts pût distinguer ceux des siens

1. Prantl. c. 8, p. 53, note 3, d'après un manuscrit de l'université que l'on va citer.

qui appartenaient à l'une ou à l'autre de ces voies », *la via antiqua* et *la via moderna*. Chacune avait donc séparément son doyen, élu par elle, sa matricule, d'où il n'était pas permis de passer à l'autre, et son conseil d'administration, etc. Mais cette division complète, qui avait eu pour but réel d'empêcher des disputes (1), les rendit plus fréquentes ou plus graves, d'après les expressions suivantes : « des abus monstrueux (2) furent suivis de nombreuses altercations ». Les princes et leurs conseillers en furent souvent molestés et les professeurs troublés dans leurs leçons.

Tous ces réglements avaient été faits en 1472 (3). Mederer rapporte aussi, la même année, à l'ensemble des statuts, ceux que les professeurs de médecine firent pour leur Faculté, et qui reçurent l'approbation du prince.

III

Le pouvoir pontifical, primitivement organisateur à peu près unique des universités, et de celle d'Ingolstadt en particulier, va intervenir souvent dans le progrès de cette école,

1. *Cum ex hujusmodi viis inter studentes differentiæ suboriantur*, dit l'auteur anonyme du manuscrit, écrit en 1508.

2. *Facta monstruosa.*

3. Les deux premiers doyens des réalistes et des nominaux, Urbain Kinghaimer et Henri Pfeilschmid, promulguèrent encore cette année quelques décrets, insérés dans les actes de la Faculté des arts.

Mederer ajoute, il est vrai : « Les statuts de la Faculté des arts furent établis pour la première fois, en 1478, comme l'atteste le Code autographe (t. I, p. 5 des Annales). Lui-même cependant, au recueil de pièces qu'il a imprimé (t. IV, p. 52), donne à ces premiers statuts la date de 1472. Mais quelques mots préviennent que cette première édition ne fut pas authentique (ibid., p. 69) : *Hæc sequentia statuta sunt abrogata et in novam formam mutata, ordinatione principum et consensu universitatis, anno Domini* 1498 (Corrigez 1478). Cette 2me édition supprima donc l'autre; Mederer put donner 1478 comme la date de la première *authentique*, dans le corps de ses annales, et dès lors tombe le reproche de contradiction que lui adresse M. Prantl; l'annaliste aurait pu seulement s'expliquer au tome premier.

dès cette époque même. Ce sera surtout par sa protection, à la vérité, et par ses bienfaits. Ce n'est pas que le duc ne reste dans son beau rôle, soit de patron et de bienfaiteur, soit de solliciteur d'autres grâces, d'abord près du Pape Sixte IV, sous le pontificat duquel s'était ouverte l'université d'Ingolstadt; mais celles que répand le pontife sont bien plus étendues. En 1475 et 1477, Louis le Riche règle d'une manière équitable, mais surtout avantageuse aux étudiants, leurs rapports avec les bourgeois pour le prix des logements, des achats des vivres, etc. Un tribunal de quatre arbitres élus, avec un cinquième, nommé par le duc, décidera dans leurs fréquentes contestations. C'était principalement la grande querelle de l'école avec la ville, que soulevaient partout les privilèges des écoliers, mis à titre particulier sous la garde du recteur : il y faudra plus d'une fois revenir.

On était encore au temps où les papes, reconnus généralement comme gardiens et, au besoin, dispensateurs suprêmes des biens ecclésiastiques, usaient généreusement de ces trésors, en faveur des universités, participant aux privilèges de la société spirituelle. Témoin celle de Paris au temps de Charles VII et de Louis XI. A plus forte raison y étaient-ils disposés, à la requête des ducs fondateurs d'une université plus soumise au saint-siège, et eux-mêmes plus étroitement unis à ce pouvoir spirituel. Aussi Louis le Riche avait-il agi, en 1479, par l'entremise d'un de ses conseillers auprès de Sixte IV, pour obtenir des subsides par trois bulles, qui lui furent envoyées en septembre 1477. Mais des demandes directes n'allaient pas au-delà de 200 ducats, comme le duc lui-même l'avait annoncé (1). L'université et le prince pensèrent qu'il y avait bien meilleur

1. Les dispositions de Louis sont rappelées dans la *confirmatio statutorum renovatorum* par Albert IV, en 1522. *V. Codex diplom.*, p. 197 et 199.

parti à tirer de la puissance et de la faveur du pape, en obtenant des privilèges plus avantageux. Le duc commençait à sentir le lourd poids de son entreprise, et il voyait les étudiants aller chercher leurs grades dans d'autres universités ; sans doute parce qu'ils étaient rebutés par le nombre, relativement restreint, de ces grades privilégiés dans les trois hautes Facultés (1). Exceptons celle des arts, plus représentée, où l'on avait reçu, dans la seule année 1473, jusqu'à 78 bacheliers (2). Sixte IV accorda donc, à la prière du prince, par une bulle de juillet 1477, une haute distinction, déjà indiquée à un autre sujet, et qui assimilait les promotions des trois premières Facultés d'Ingolstadt, pour leur valeur, à celles des mêmes Facultés dans les écoles célèbres de Bologne et de Salamanque.

Il y avait déjà dans cette concession autant de profit que d'honneur pour l'université nouvelle. Sixte IV lui accorda de plus grands avantages encore par des privilèges au sujet des bénéfices ecclésiastiques ou des revenus prélevés sur ces bénéfices, privilèges qui donnaient aux membres du corps enseignant la préférence, non seulement sur les droits des particuliers, mais sur ceux des communautés. Le 8 septembre 1477 les universitaires étaient déclarés exempts des obligations imposées par Boniface VIII aux bénéficiers, et cela, dans les termes les plus exprès (3). Les Maîtres et même les étudiants pouvaient, sans résider, percevoir les fruits de leurs bénéfices, à la charge de faire remplir leurs obligations au lieu même par des vicaires qu'ils auraient soin d'entretenir (4) : grand privilège, qu'on a déjà dû signaler.

1. Archives de l'université. — Prantl, t. II, document VIII, p. 71.
2. Mederer, t. I, p. 8.
3. T. IV, p. 113. *Bulla de promovendis in tribus Facultatibus majoribus :* aux Archives de l'Université, comme les pièces suivantes : *Indultum ut cujus professores deobligantur ab oncre residendi*, etc., p. 109 et 113.
4. *Conservatorium papale privilegiorum*, p. 105.

Le pape, qui leur montrait ainsi « sa faveur », la prouva encore en accordant explicitement, sur requête du prince, aux étudiants en théologie et aux prêtres, la permission de suivre à Ingolstadt le Cours du droit romain ; en sorte, disait-il, que l'interdiction que Honorius III avait faite de cet enseignement à l'université de Paris ne l'empêchât pas dans l'université bavaroise (1). C'était à l'égard de l'École parisienne une mesure d'exception déjà observée, que le pontife Honorius avait cru nécessaire pour y maintenir la supériorité des études théologiques, et pour empêcher particulièrement l'enseignement du droit civil d'empiéter sur celui du droit canon, plus utile à la théologie. Par le fait seul que cette réserve n'était pas répétée pour les autres universités, même en France, à Toulouse, par exemple, le droit civil pouvait y être professé, et nous avons vu que toute latitude avait été donnée, dès l'origine, à celle d'Ingolstadt. Cette dernière autorisation était inutile à répéter, surtout quand la permission générale n'excluait formellement que Paris, jusqu'au privilège qu'y obtint Cujas et jusqu'au XVIIe siècle. Les paroles du pape Sixte n'étaient donc qu'une recommandation nouvelle pour les leçons du droit romain à Ingolstadt.

Dans les divers privilèges octroyés avant cet acte, Sixte IV charge les évêques d'Augsbourg et de Frissingue et le prévôt de la cathédrale d'Eichstædt du soin de les garder et faire observer, en se servant du terme de *conservateurs;* et, dans la bulle qui concerne les bénéfices, il leur donne tout pouvoir sans appel, soutenu au besoin de l'excommunication et du recours au bras séculier (2). Rotmar en a conclu, dans ses préliminaires, ainsi que Meiners, dans son *Histoire des hautes Écoles*, que les deux prélats et le prévôt

1. *Bulla pro legibus audiendis a presbyteris*, T. IV, p. 103.
2. P. 115. Avril 1478.

étaient nommés par le pape *Conservateurs des droits et privilèges de l'Université d'Ingolstadt*, tels que les conservateurs apostoliques nommés dans le commencement de l'université de Paris. Mederer paraît partager cette opinion, puisqu'il n'y fait pas de correction ; il emploie aussi dans les titres des actes exprès, destinés à promouvoir l'exécution, les mots consacrés de *conservatorium papale*, qui supposent un conservateur permanent (1). M. Prantl ne veut voir là cependant qu'une mission donnée exclusivement chaque fois pour la circonstance. Il s'appuie sur ce que c'était la coutume des Souverains Pontifes, dans ces sortes d'actes, de ne pas se mettre immédiatement en rapport avec les fidèles, mais de charger chaque fois les évêques diocésains eux-mêmes d'urger l'exécution (2) ; cependant nous ne voyons pas, alors, pourquoi cette mission serait donnée plusieurs fois aux mêmes évêques étrangers avec le même titre, et non à l'évêque diocésain lui-même, comme chancelier. Le renouvellement de cette charge permanente des conservateurs paraît conforme aux traditions apostoliques, que gardaient les ducs, et à la pratique de l'université de Paris. Elle avait aussi ses évêques conservateurs, pris en dehors de l'évêque de Paris, — prélat de qui étaient censés toujours émaner les droits de l'école et de son chancelier.

IV

Une autre institution rappelait, à Ingolstadt, la tradition ancienne de ces grandes universités de Paris et de Vienne, c'était celle des *Bourses*, mot qui avait un sens différent

1. P. 108-25.
2. P. 68-9.

de celui qui est aujourd'hui en usage. Ce n'était pas comme de nos jours, le prix d'entretien payé pour les élèves *boursiers*. C'étaient des établissements publics fondés pour les entretenir en ce qui tient à la vie du corps, les aider, les surveiller et diriger dans leurs études et leur conduite morale ; *pensions* (mot qui se rapprocherait du mot Bourses), fondées ainsi, soit par des bienfaiteurs, soit plus ordinairement par des associations d'étudiants avec des maîtres, également appelés *boursiers*. Ces dernières agrégations étaient volontaires, de part et d'autre, ou de la part des parents, dans leurs conventions faites avec des maîtres au nom de leurs enfants.

L'académie d'Ingolstadt, dit à ce sujet Rotmar (1), « a été formée tout à fait à l'image de celle de Vienne ; elle lui a demandé ses statuts, immunités et privilèges ; en sorte qu'on ne l'appelle par sans raison sa fille, et qu'elle cède le pas à l'université Viennoise. Elle lui a emprunté l'usage des Bourses, qui se pratique jusqu'à ce jour à Vienne et à Fribourg, avec grand fruit et grande commodité pour les *écoliers*. C'est pour ces motifs mêmes qu'elles ont été instituées, afin de procurer une vie à meilleur prix à la jeunesse, de contenir ses écarts sous une discipline, et de ménager son temps, comme ses dépenses. Encore maintenant cette coutume est florissante à Fribourg. Quiconque prétend aux grades de philosophie, doit se mettre dans les Bourses, ou sous la conduite de quelque précepteur. Pour un autre genre de vie, il faut permission du doyen ». L'annaliste observe du reste, au moins pour Ingolstadt, que les jeunes gens préféraient une vie plus libre, une table plus somptueuse.

Les Bourses étaient donc des espèces de pensionnats ou

1. Préliminaire, p. XXXIII-IV.

de collèges, remarque Mederer ; elles avaient leur recteur, que l'on appelait *conventeur*, leur procureur ou économe, etc. Leur régent (*regens*, autre nom de ces recteurs), rendait compte au doyen. Elles avaient aussi leurs statuts, soumis à la direction de la Faculté des arts. Cependant ces réglements étaient divers, ce semble, dans plusieurs de ces Bourses. Car Mederer a imprimé, dans son recueil de pièces, les statuts particuliers de la Bourse du Paon (1), « qui, suivant l'ordre de l'université et de la Faculté, et le juste régime des Bourses, imposé à leur recteur et aux autres, doivent se lire quatre fois l'année ». M. Prantl conjecture avec vraisemblance, que ces règles propres furent empruntées par J. Eckius, au commencement du XVI^e^ siècle, à une Bourse, désignée de même (*Pavonis*) dans l'université de Fribourg. Eckius, qui professa dans cette dernière école avant d'enseigner à Ingolstadt, a écrit un *compendium* de logique pour la Bourse du Paon à Fribourg (2), fait qui montre aussi l'importance que pouvaient prendre ces établissements.

Toutefois ils furent bientôt désertés à Ingolstadt, soit, dit Rotmar, à cause du nombre restreint des étudiants, soit par l'entraînement de cette jeunesse vers la licence, qui donna un assez mauvais renom aux disciples d'Ingolstadt, parmi les étrangers. L'annaliste attribue cet abandon des Bourses, aux désordres causés par la guerre et à la faute des temps, plutôt que des maîtres. Cependant on verra que la Faculté des arts, elle-même dégénérée, finit par en garder la responsabilité principale. Mederer, en admettant la cause de cette décadence des Bourses indiquée par Rotmar, croit cependant devoir rapporter en partie cet abandon à la fondation du collège de Georges,

1. *Statuta bursalia Bursæ Pavonis*, etc. t. IV, p. 95.
2. Prantl, t. II, p. 93-94.

qu'on verra bientôt, et qui, par l'autorité du duc, son fondateur, par l'étendue de ses bâtiments et ses autres avantages, lui « paraît avoir rendu successivement, toutes les Bourses à peu près désertes » (1). Ces expressions sont évidemment exagérées ; car, à la fin du siècle suivant, on trouvera encore une certain nombre de ces pensionnats. Les Bourses nous ramènent à la grande question des deux *voies*, car il y avait Bourses séparées, des *antiqui* et des *moderni*, et les unes comme les autres, pouvaient avoir leurs livres à part, comme leurs maîtres, et, au dehors, leurs examinateurs particuliers.

Il paraît cependant difficile de marquer, dans le choix et l'interprétation de ces livres, des différences bien nettes. Que ce fût plus ou moins, Aristote régnait toujours à peu près seul, avec la scolastique, et sur le sceau spécial de chacune des deux *voies* était également représenté le *philosophe*, « tenant à la main droite les armes de la maison de Bavière et un livre ouvert à la main gauche » (2). Une grande part des études était toujours consacrée à celle de la philosophie : peu de place pour la rhétorique, aucune pour la poétique et pour l'histoire ; même fidélité aux anciennes méthodes qu'à Paris et à Vienne ; identité ou à peu près entre ces trois écoles pour le choix des livres, comme pour les autres réglements, sur le nombre des professeurs, etc. Or, la constance de ces traditions est d'autant plus remarquable, que les statuts Viennois avaient précédé de près d'un siècle ceux d'Ingolstadt (1389), et déjà « l'université des lettres » de Vienne rappelait à son tour « qu'elle était née du débordement (*diluvio*) des eaux fécondes pour la science, répandues par l'*Alma Mater*, l'université de l'étude de Paris ».

1. *Bursas successive omnes videtur quasi exhausisse.*
2. *De arca et qualitate sigilli* (*Cod. diplomatic.*, p. 71).

Un catalogue de livres et des maîtres chargés de les expliquer à Ingolstadt, en 1492, montre que rien n'avait été changé sous ce rapport dans les vingt premières années; et Mederer qui le produit, s'en exprime avec un grand dédain pour la méthode de l'Ecole, et un peu pour le philosophe, tel qu'on l'enseignait exclusivement : « Trente-trois commentateurs, plus obscurs que leur maître, le mettaient en lambeaux » (1).

L'esprit nouveau, dont un défaut était l'inquiétude, ne commence pas moins à souffler la discorde (2), qui alla, dès 1478, jusqu'à un schisme déclaré contre les constitutions primitives. Les maîtres s'enlevaient les élèves de l'une à l'autre *voie*. Le duc intervint paternellement, et, tout en laissant la liberté aux deux systèmes, il défendit à chaque parti de se louer avec exagération et d'attaquer l'autre avec âpreté. Il décréta qu'il y aurait à l'avenir un bureau commun d'examinateurs, éloigné de ces disputes, un seul doyen, un conseil unique d'administration et un seul fonds pécuniaire.

Ce ne pouvait être qu'un replâtrage. Des troubles nouveaux éclatèrent, en 1498 et 1507. Cependant, cette dernière fois, le conseil même de la Faculté des arts se tint à part du dissentiment, sans doute parce que la Renaissance commençait à tenir la cause pour gagnée. La querelle se renferma dans la Faculté de théologie, et plus proprement entre les systèmes philosophiques des réalistes et des nominaux, partis qui, on l'a vu, avaient été le point de départ de ceux des *anciens* et des *modernes*. Le duc Albert IV,

1. *Fere unus fuit Aristoteles, quem tres ac triginta obscuriores magistro suo interpretes frustillatim discerpebant.* — Annal. 1, p. 41. Voir aux notes justificatives, II, ce curieux programme.

2. Annal, t. I, p. 16. — Thèse de M. de Crozals, p. X. Exemple d'un conflit des deux doyens devant le recteur, en 1475 (Archiv. universit., Prantl, t. II, n° 9, p. 72).

successeur de Georges, fut encore obligé d'intervenir, et les réalistes auraient été expulsés, si l'on ne s'était souvenu que « non-seulement ils avaient été en grand nombre admis comme maîtres dans les écoles de l'Eglise, mais qu'ils avaient compté parmi eux des saints » (1). Ces clameurs s'apaisèrent à l'approche des luttes plus sérieuses de la Réforme.

On sait que notre Louis XI, bien moins libéral que l'Eglise, s'impatienta tellement des cris de cette dispute scolastique dans l'université de Paris, vers l'époque ou elle commençait à Ingolstadt, que ce monarque fit enchaîner ensemble les livres des réalistes et des nominaux, pour mettre fin à leur acharnement.

Nous reprendrons bientôt la succession des plus célèbres humanistes, qui restaurèrent à Ingolstadt, l'édifice déjà miné du vieil enseignement. Mais, s'ils contribuèrent ainsi à l'appropriation de cette forteresse du catholicisme aux luttes contre le luthéranisme, les hardiesses, et quelquefois la turbulence de leurs réformes littéraires, préparèrent en partie les bouleversements de la Réforme religieuse, dont le premier orage approchait déjà.

1. *Annales*, t. I, p. 73. — Pièces du t. II, de M. Prantl sur la querelle des deux *voies*, depuis les p. 95 et 145.

CHAPITRE IV

Collège de Georges ou le Nouveau Collège. — Le régent. — Fin de la dynastie et des États séparés. — Souffrances de l'Université. — Elle se relève pour le nombre et la qualité des élèves. — Prorecteurs, etc.

Initiateurs de l'humanisme. — *Celtis*. — Association des humanistes du Rhin et du Danube. — *Locher*. — Ses défauts et ses qualités dans sa querelle avec Zingel et les vieilles méthodes. — Transition à la brillante période des Renaissants.

I

Arrêtons-nous d'abord sur une fondation universitaire considérable et sur des vicissitudes du sort de la dynastie ducale qui influèrent aussi sur les destinées de l'université. Louis le Riche avait voulu ériger le *nouveau Collège;* ce père de l'école d'Ingolstadt qui, parmi ses autres bienfaits, s'était préoccupé de cette insigne création, dès son avènement, en 1450, était mort en 1479, et Rotmar rappelle, d'après l'histoire de Bavière d'Aventin (1), sa libéralité, sa popularité, égales à sa fortune, et le bonheur suprême qu'eut aussi d'ordinaire ce prince, pacifique chez lui, d'apaiser encore, autour de sa province, les troubles et les guerres qui désolaient alors l'Allemagne.

Son successeur, Georges le Riche, n'eut pas le même bonheur, au moins dans la perspective de ses derniers jours. Ce prince, que son père avait associé à son œuvre par l'adhésion qu'y témoignait sa présence à l'ouverture solennelle, en fut cependant d'abord comme un second fondateur par la construction du grand Collège, appelé *Geor-*

1. L. VII, fol. 832. — *Annal.*, t. I, p. 17-19.

gianum, de son nom, ou Collège Nouveau. Cet édifice ne fut pas emprunté à un établissement ecclésiastique, comme le premier collège, mais élevé « sur ses propres fondements ».

Dès avril 1494, Georges avait envoyé des experts pour choisir l'emplacement convenable et faire les achats nécessaires de nombreuses maisons, qui répondaient, en face, aux constructions du *Vieux Collège*, soit pour les détruire et pour n'en utiliser que les matériaux, soit pour les approprier à son but (1).

Que de peine le duc se donna pour conclure ces marchés nécessaires et pour réunir l'argent! C'est ce que l'on voit par des actes gardés aux archives, et qui datent de février jusqu'en septembre de la même année (2). Le 14 décembre, il s'associa les deux comtes palatins, Philippe et Albert, qui signèrent avec lui une pièce fondamentale, où ils exposent en commun leurs motifs élevés : Les lettres et les sciences fortifient la croyance, la vie chrétienne, et éclairent l'intelligence. Ces princes conviaient les pauvres mêmes à profiter de ces grands avantages. Enfin, avec les rentes nécessaires, ils promettaient de larges immunités (3).

L'université prenait part, de son côté, à cette œuvre, nommément la Faculté des arts (4), déjà consultée pour

1. Mederer, p. 44 et 47-8.

2. *Prantl.*, t. I, p. 96-97.

3. Mederer a indiqué ces documents imparfaitement et sans les remarques nécessaires. Cf. le code diplom., p. 128, pour une charte, embrassant les pièces que le docteur Prantl publie d'après les archives universit., t. II, nº 27. Celui-ci indique, en particulier l'écrit adressé aux magistrats d'Ingolstadt. (V. p. 117-31).

4. *Litteræ reversales universitatis super fundationem, collegii a Georgio duce erecti. Cod. diplom., p.* 155. *Syngrapha Facultatis artisticæ*, avril 1495 et 96, p. 155, M. Prantl indique les archives transportées à Munich, pour cette pièce et les suiv. (t. I, p. 98-100).

l'achat d'un local, bien mieux adapté que l'ancien à des leçons. Le duc avait aussi concédé à onze villes de ses états le droit de présenter chacune un sujet, pour les onze pensions qu'il fondait, à ses frais, dans son établissement. Les noms de ces villes qui peuvent aussi servir à la géographie de ses domaines étaient : Landshut, la capitale de cette branche ducale, Ingolstadt, Lauing, Wasserbourg, Burghausen, Scharding, Braunau (*Prunoviense*), Œttingen, Wemding, Kilpolstein, Weissenhorn. On conserve des actes de leur acceptation. Chaque candidat serait entretenu cinq années et devait avoir seize ans, être habile au chant, au moins au chant grégorien. Du reste les cités pouvaient présenter des sujets qui n'y fussent pas nés.

L'élection du régent de ce collège appartenait à la Faculté des arts. Il en devait être membre et bachelier en théologie, prêtre ou engagé à recevoir les ordres dans l'année. Dans ce dernier cas, un vicaire célèbrerait à sa place l'office divin au collège de Georges. Le régent investi par la Faculté aurait sur ses administrés même pouvoir qu'un *conventeur* de Bourse sur les siens. Chaque jour il devait faire sa répétition aux philosophes, l'espace d'une heure. Le conseil de la Faculté avait droit de le déposer, s'il ne remplissait pas bien ses fonctions. Lui-même pouvait les résigner en avertissant la Faculté 14 jours d'avance. Il recevait 40 florins par an de la paroisse.

Chaque collégial ou membre entretenu de ce collège, avait une obligation conforme à l'organisation cléricale dont l'esprit présidait encore à ces fondations : il devait réciter l'office de la Sainte Vierge, même s'il ne le pouvait au chœur, et n'en était dispensé que par une maladie de deux mois. Le régent lui-même y était astreint.

Ce régent relevait du recteur et des quatre doyens de l'université. C'était devant leur réunion qu'il accusait les

délinquants du collège. De concert avec la Faculté des arts, le régent avait le droit de faire plusieurs sortes de statuts concernant les mœurs, sans changer toutefois les primitifs, et le prince se réservait le droit d'annuler ces règles privées.

Le duc donnait pouvoir aux particuliers de fonder des pensions, qui montassent au moins au don de vingt florins par an ; elles donnaient droit à la présentation d'autant de sujets, privilégiés comme les autres, mais obligés aussi à la récitation de l'office (1).

Le nouveau fondateur mourut en 1503 ; égal, d'après Rotmar, à son père par la piété, la prudence, le bel emploi de ses richesses ; ennemi pour lui-même de tout luxe, très attaché à la foi, clément, doux et humain. L'annaliste rapporte ses bienfaits, prodigués à Ingolstadt, où il avait sa résidence ducale (2).

Cette mort fut d'autant plus regrettée qu'elle fut aussi la perte des *États séparés* de la branche des ducs de Landshut. Georges n'avait laissé, avec une fille religieuse, qu'une autre fille, jugée incapable d'hériter, d'après le droit de la dynastie bavaroise, par les partisans du duc principal de Bavière, Albert IV. Vainqueur après une affreuse guerre, ce dernier prince fut obligé de démembrer une partie de ce grand et magnifique domaine, en faveur de ses partisans intéressés. Il en avait cédé d'abord à son compétiteur, le palatin Rupert ou Ruprecht, époux de la princesse, une autre portion, qui forma le duché de Neubourg. Il lui abandonnait encore le Nordgau et Sulzbach (3).

1. Mederer, t. I, p. 47-8, a. 1496. Prantl, t. II, p. 117. Pièce non originale, mais copiée aux archives du *Georgianum*.

2. Mederer. P. 63-4.

3. P. 66-8.

Ce fut la dissolution d'une grande et bienfaisante souveraineté. On verra toutefois que l'université, pour avoir souffert de cette pénible transition, ne perdit pas en définitive au changement de maîtres, dans le conflit des deux branches de cette excellente et très catholique famille des Wittelsbach.

Les épreuves de l'académie n'en furent pas moins cruelles, pendant et immédiatement après la guerre de 1504-5, ou fut dépouillée l'héritière de ses fondateurs, et qui semblait se faire « par des incendies plutôt que par des combats ». L'école d'Ingolstadt resta neutre, attendant la décision de l'empereur Maximilien et des Etats de la province. Elle confia ses archives au chapitre de la cathédrale d'Augsbourg et se gouverna de concert avec les magistrats de sa propre cité. Puis, comme cette magistrature, elle reçut avec honneur le vainqueur, Albert IV. Néanmoins elle vit le docteur en droit Baumgartner, qu'elle avait élu deux fois recteur, en proie à la haine et aux mauvais traitements de Maximilien, pour avoir exercé, d'ailleurs sans reproche, les fonctions de chancelier des *États séparés*, qui défendaient leur indépendance, en particulier contre les prétentions du César allemand. Un seigneur du parti opposé put alors, de son côté, piller et détruire la maison de cette universitaire émérite.

A ces calamités succéda la peste en 1505. Un autre ancien recteur, élu dix fois à cette dignité, trente trois fois doyen de théologie, et curé de l'église collégiale de Sainte-Marie, Jean Permetter, d'Adorf, mourut victime « de son très-grand amour pour son troupeau », tandis que les autres pasteurs d'Ingolstadt abandonnaient leurs paroisses. Le nombre des maîtres et des élèves inscrits fut fort réduit par ces fléaux (1). Cependant Mederer remarque, dès l'an 1506,

1. En 1504, on inscrit 23 seulement de ces élèves principaux.

un plus grand nombre d'inscriptions : retour qui montre que la peste ne sévit pas longtemps (1).

La qualité se joignit à la quantité. Trois archevêques de Salzbourg sortent, vers ce temps, de l'école, entre autres Mathieu Lang qui, après des services diplomatiques, rendus à Jules II et à Maximilien, avait été élevé par le premier à la dignité d'évêque de Gurtz et de cardinal. Puis il représenta Charles-Quint à la diète de Francfort, où son maître fut élu empereur, en 1519 (2). On distingue encore parmi les anciens écoliers Frédéric et Guillaume, son frère, margraves de Brandebourg. Le premier figure en 1505 comme recteur. A ce titre académique il joint ceux de duc de Stettin, de Poméranie, d'Esclavonie et de Cassovie, de burgrave de Nuremberg, prince de Rugen et prévôt de la cathédrale de Wurtzbourg. L'année suivante son frère Guillaume devient à son tour recteur, mais après Ernest, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, qui le fut quelques mois. Encore le margrave s'était-il fait élire d'autorité, pour passer avant un protégé des ducs de Neubourg qui, dans le Palatinat, pouvaient mettre la main sur la plus grande partie des revenus donnés à l'université par ses anciens fondateurs. En 1518, est encore inscrit, comme élève, un prince Georges, landgrave de Leuchtemberg, recteur l'année suivante, et, ainsi que ces autres grands, avec l'assistance d'un de ces pro-recteurs qui remplissaient réellement la charge, lors de ces promotions princières au rectorat.

Cette dignité de recteur rendue annuelle, de 1507 à 1516, par Albert IV, redevint semestrielle à propos du départ fréquent de ces princes recteurs, rappelés par leurs

1. 228, après 138, en 1505. Le progrès ne se maintient pas toujours (V. les catalogues de Mederer depuis la p. 67).

2. V. Rotmar, depuis l'an 1485, p. 27-30. Nous retrouverons Lang dans la guerre des paysans luthériens.

affaires. Aussi ces charges honorifiques, assez embarrassantes, tombèrent-elles peu à peu en désuétude (1).

II

C'est au progrès littéraire qu'il faut attribuer ce nombre et cette distinction des élèves. La liste des *initiateurs de l'humanisme* à Ingolstadt commence par Conrad Meissel, franconien, à qui l'on doit la découverte des fables de Phèdre et de la table de Peutinger, description de l'empire romain au IVe siècle. Il avait pris le nom latin de *Celtis* ou Celtès, peut-être latinisé du mot *Pickel*, pique ou pioche; d'où, burin à gravure sur pierre; sens plus applicable à ses écrits, présumés durables à jamais.

Celtis, né en 1457, paraît sur le rôle des professeurs d'Ingolstadt comme *professeur d'humanité*, en 1492 (2), l'année même où nous avons vu qu'il n'y avait pas eu, d'ailleurs, de changement dans les études depuis 1472. Il s'était formé à l'éloquence et à la poésie en visitant les principales universités d'Italie et d'Allemagne. L'année précédente, il avait reçu le premier en Germanie la couronne de poésie, que l'empereur Frédéric III voulut lui décerner de ses propres mains, à Nuremberg, comme on la donnait à Rome. Poète de profession, il venait donc encore à Ingolstadt comme premier lauréat, ainsi qu'il s'intitulait lui-même dans ses vers :

Primus ego titulum gessi nomenque poetæ
Cæsareis manibus laurea nexa mihi (3).

Cependant, il ne reçut pas d'abord de traitement fixe; car c'était le privilège exclusif des maîtres titulaires incor-

1. Mederer, t. I, 89-96.
2. Rotmar, t. p. 39.
3. Mederer. ibid et p. 44.

porés au collège, *collegiati*. Les autres vivaient au moyen des Bourses et des collectes (1). Mais en 1494, il obtint un traitement public de 81 florins par an, comme inscrit au catalogue des professeurs, et c'est sans doute ce qui l'arrêta à Ingolstadt, après un nouveau voyage à l'université de Pesth. Il n'avait pas d'ailleurs dû perdre à son entrée, à en juger d'après les grosses sommes d'argent qu'il avait su recueillir en d'autres positions, et à considérer la grande vie d'humaniste qu'il menait.

Maître d'éloquence et de poésie, versé dans la connaissance du grec, c'est bien lui qui introduisit les humanités à Ingolstadt et, on a pu le dire jusqu'à un certain point, dans une partie de l'Allemagne. Le docteur Prantl associe, sous ce rapport, son nom à celui de Rudolf Agricola, « l'initiateur » à Heidelberg, comme Celtis le fut au sud de la Germanie (2). Ce dernier a publié sans indication de date ni de lieu (3) un opuscule intitulé : *Panégyrique,* adressé aux ducs de Bavière, bien que ce ne soit que le programme de ses cours. Dans ce panégyrique, il fonde ses plus belles espérances sur les excellents princes de Bavière et sur le « Printemps » de l'école d'Ingolstadt ; mais il invite les Allemands à se convertir aux études plus civilisées et à la philosophie, qu'il recommande, même en dehors de la Faculté des arts, comme nécessaires aux jurisconsultes. Il les excite à cultiver l'éloquence, les sciences de l'histoire, des antiquités, des merveilles de l'univers. Il fait encore vibrer la fibre nationale dans un poème *de Germaniæ situ et moribus*, où il s'inspire d'ailleurs médio-

1. Annales, p. 22, à l'an 1486.

2. Prantl, t. I, p. 91-92.

3. On n'en a mis une que pour la préface, éditée à Vienne en 1513 après sa mort, arrivée en 1508. M. de Crozals met sa mort en 1528, par confusion avec l'année où mourut Locher (Voir Mederer pour les deux dates).

crement du souvenir de Tacite ; et dans le même but, il ne néglige pas un poème chrétien de Hroswita, la religieuse, auteur dramatique du x^e^ siècle (1). La philosophie qu'il exalte est le platonisme de l'ancienne école.

Cet actif initiateur, qui mourut à 49 ans, servit encore sa cause dans l'université, par la création de deux des associations d'humanistes qui se formaient alors en Allemagne, celle du Rhin et celle du Danube ; sociétés séparées presqu'aussitôt et que Mederer n'a pas confondues en une seule, comme l'avance M. de Crozals ; car l'annaliste dit plus loin que Celtis s'était associé, dans celle du *Danube*, Locher, dont nous allons parler. Ajoutons seulement ici que Locher dédia en 1502 une de ses fables, *Le jugement de Pâris*, composée à Ingolstadt, au patron premier ou président de cette dernière association : *Georgio a Sinzenhosen, sodalitatis patrono primario.*

En 1494, Celtis est donc enfin immatriculé parmi les professeurs ordinaires, payés ; jusqu'alors il n'avait été, d'après Mederer, qu'extraordinaire, c'est-à-dire suppléant (2) ou surnuméraire ; car la cause du retard de l'incorporation fut que le nombre des ordinaires était à peu près réglé Malgré cette faveur, Celtis répondit, en 1501, à l'appel de Maximilien, empereur toujours dans la pénurie, mais parce qu'il se ruinait, particulièrement en munificences. Il fut son bibliothécaire, professeur d'éloquence et de poésie à Vienne. Il y institua même, comme une

1. Ces œuvres et d'autres sont énumérées dans une note de Mederer, p. 534. On n'y trouve pas cependant celui de ses livres qui influa le plus sur la Renaissance, *l'Epitome in utramque Ciceronis rhetoricam, cum arte memorativa et modo epistolandi utilissimo ;* abrégé dont l'épitre dédicatoire est adressée d'Ingolstadt, en 1492, à Maximilien, *Rhomanorum regi* (Indication de M. de Crozals, p. xv).

2. En Allemagne, le professeur extraordinaire répond à notre professeur suppléant ou à l'agrégé chargé de cours. Il est opposé au professeur ordinaire ou titulaire, appelé tout à l'heure *collegiatus.*

nouvelle Faculté un *collège* poétique et eut encore le privilège de nommer les lauréats, dont il avait ouvert la liste. Mederer rappelle ici ce qu'on a eu lieu de voir, que Celtis donne pour raison de cet abandon d'Ingolstadt la nature de sa bière et la tristesse de ce séjour, qui nuisait aussi à sa santé par la mélancolie. Il n'y fut pas toutefois inutile à son ancienne école, en couronnant *Locher* comme poète.

Nous devons aussi nous arrêter sur ce professeur, bien qu'il vienne après l'autre pour l'influence, et ne l'ait probablement pas précédé dans l'ordre chronologique. Il est vrai que Locher est porté, dès 1489, sur le rôle de la Faculté des arts. D'après le docteur Prantl (1), c'était comme disciple de Celtis ; mais, dit Mederer, « je ne sais si c'est pour apprendre ou pour enseigner ». Ce qu'on sait, c'est qu'il avait été autrefois, à Fribourg et à Bâle, professeur de poésie et d'éloquence. Dans cette dernière université, il fréquenta Sébastien Brant dont il traduisit *la Barque des Fous* (2). A Ingolstadt, où il revient au départ de Celtis, il est professeur de poésie, en 1498, et nommé le dernier, comme nouveau. Mederer dit néanmoins, dans une note détaillée à cet endroit, que Locher ne succéda à Celtis qu'en 1501. C'était, sans doute, pour la chaire d'éloquence ou de rhétorique. Le surnom de *Philomusus* montre ce qu'on attendait du lauréat.

Le nouvel humaniste d'Ingolstadt y enseigna jusqu'à sa mort en 1523. Il était né à Echingen, en Souabe, l'an 1470 ou 1471. Jeune encore quand il occupa sa chaire, il composa nombre d'ouvrages, où nous distinguons, comme éditées à Ingolstadt, deux espèces de fables, ou pièces dramatiques, outre le *Jugement de Pâris*. La première (3), imitée

1. T. I, p. 121-24.
2. *Narrenschiff*.
3. Que l'on est loin du théâtre des jésuites, pour des élèves !

de Plaute *(de sene amatore, filia corrupta et dotata muliere)*, n'était pas plus propre que la précédente à être représentée ; d'autant moins que Locher et des étudiants nobles se chargeaient de la jouer. Il en fut autrement de la pièce sur les Turcs (1). Avant de la donner à Ingolstadt, le poète en avait fait une à Fribourg, sur le même sujet, dès l'an 1497 ; il la renouvela deux fois et, en 1521, il composait encore, en ce genre, une exhortation héroïque contre ces infidèles.

Ils étaient, en effet, dans cette période, la terreur de la chrétienté. Après le désastre de Nicopoli (1496), auquel Locher fait allusion, ce sont les guerres de Bajazet, qui voulait « faire manger l'avoine à son cheval sur l'autel de saint Pierre », et contre qui le roi Charles VIII prétendit se croiser. Dans ce but, se forment de saintes ligues ; prétextes, il est vrai, trop fréquents de guerres entre princes chrétiens. Puis, en 1512, les sujets belliqueux de Bajazet lui substituent son fils, comme plus guerrier, Sélim, le plus terrible des sultans, qui commence par le faire périr et prépare en Asie, par ses conquêtes, celles de son successeur, Soliman (1520), en Europe et en Afrique. Ces coïncidences avec un sujet de pièce qui, malheureusement n'était pas fictif, sont plus dignes d'attention que la pièce elle-même, très médiocre.

Vers ce même temps Locher annotait Horace et faisait une rhétorique « tirée du trésor de Cicéron et traitée oratoirement » (2). Malgré ce ton d'orateur, sa rhétorique a

1. Le titre est curieux : *Spectaculum more tragico effigiatum, in quo christianissimi reges adversus truculentissimos Turcas concilium ineunt expeditionemque bellicam instituunt. Inibi salubris pro fide mundi exhortatio.* Ce sont de vrais exercices académiques, à la fois littéraires et édifiants.

2. *Compendium rhetorices ex Tulliano thesauro deductum et concionatum.* — Cf. De Crozals XX, Mederer, qui donne la liste de ses œuvres, t. 1 55, et Prantl (p. 19), qui loue sa rhétorique.

paru fort maigre auprès du livre de Celtis sur cette matière. On signalait encore son édition de St-Fulgence, sa traduction du poète gnomique Phocylide, et surtout son « discours sur l'étude des humanités » (1). La querelle des humanistes parut s'apaiser par l'admission des classiques profanes, qu'il obtint. En 1596, *L'ami des Muses* put faire en vainqueur clément un éloge de la théologie, aussi léger au fond que prétentieux dans la forme (2).

Mais ses dissentiments avec les théologiens continuèrent de manifester son caractère impatient et emporté, qui l'avait déjà mis en dispute avec ses collègues de Fribourg et de Bâle. Une amende lui fut infligée pour avoir fait sonner ses leçons avant l'heure, contre l'ordre du conseil et une coutume constante (3). Nature de feu et de vitriol, s'écrie M. Prantl, qui cependant donne aussi des torts aux théologiens, pour avoir défendu leur routine avec amertume. Au moins n'étaient-ils pas les agresseurs.

Locher écrivit même un pamphlet insultant contre Zingel, le pro-chancelier. Pour lancer ce libelle, il s'était retiré à Fribourg en Suisse, où il succéda au savant Zazius, qui passait de l'enseignement des Arts à celui du Droit. Zingel, vieillard vénéré, avait tout au plus excédé dans ses justes craintes sur l'effet de la lecture des poètes payens, parmi une jeunesse dont il était le modérateur, comme représentant de l'évêque chancelier (4). L'université fit au nom de la plupart des professeurs une réponse, qui portait ce titre : « Justification *(expurgatio)* du recteur et du conseil de l'auguste et célèbre gymnase d'Ingolstadt, pour le Sei-

1. *Oratio de studio humanarum disciplinarum.*
2. *Theologiæ emphasis sive dialogus super eminentia quatuor Doctorum Ecclesiæ... cum 600 versibus.*
3. Mederer, 1, 73.
4. Id. p. 54.

gneur Georges Zingel contre l'invective, composée avec feinte, impiété, injustice, sous le voile de l'apologie, par Jacques Locher *Philomusus* ». Ce dernier fit afficher une protestation contre le conseil aux portes du collège.

Voici un spécimen du langage, souvent intraduisible, de Locher sur Zingel, théologien émérite, signalé dès l'origine de la Faculté : *Omnium bipedum nequissimum, rerum publicarum detrimentum, versipellem acheruntieum atque delirum senem, bonorum morum corruptorem, legum prævaricatorem... Ipsum furore vincere Orestem, infamia Herculem... seditione Gracchos, simultatibus Catilinam*, etc.

Dans ce torrent d'injures, nous pourrions dire que « nous en passons beaucoup, et des plus fortes ». Là, cet humaniste mettait au service de sa pédante rage toute son érudition en histoire et en mythologie anciennes. Pour exciter les différentes Facultés contre son adversaire, il ne lui prêtait pas seulement des propos insensés contre saint Thomas et les meilleurs théologiens, mais contre ses confrères, les « poètes pleins de vanité, les philosophes très venimeux, les jurisconsultes, avocats brailleurs (*zabulas*), qui faisaient trafic des lois, les médecins assassins ». Il allait jusqu'à l'accuser d'avoir armé soixante-six meurtriers contre lui (1). On peut croire que, par ce chiffre de soixante-six, il énumérait la majorité du Sénat universitaire, que Zingel lui opposait.

Malgré ces folies furieuses, on voit, avec non moins d'étonnement, que les juristes et les maîtres ès-arts se déclarèrent généralement pour lui ; tandis que les médecins tenaient contre lui avec les théologiens, au sujet de l'*expurgatio*, que le recteur aurait publiée à tort au nom du conseil universitaire, et au sujet de l'abus que le même

1. Prantl, t. I, p. 131-32. Voir de Crozals, p. XIV-XX.

recteur aurait fait du sceau, en signant cet acte. Le professeur de droit, Croaria (1) avait le premier élevé contre l'humaniste une protestation, où il prétendait qu'on en devait appeler au duc. Locher fit une réplique (2) à cette justification du pro-chancelier, dont il se souciait, disait-il, aussi peu « qu'un loup d'une mouche », et il répandit, sous une forme agréable d'enjouement, son humeur satirique contre les théologiens et philosophes scolastiques, dans un poème dont le titre en dit assez : *Comparatio mulæ ad musam*.

Il offensait en même temps Wimpheling, savant et célèbre homme de lettres, et rendait son propre séjour impossible à Fribourg. Mais alors son parti eut assez de crédit à Ingolstadt pour l'y faire rappeler, en mars 1505. Malgré ses irrégularités, ses écrits contre le conseil (1507) et, dix ans après, contre Jean Eckius, il y fut maintenu. Zingel lui-même finit par le laisser tranquille, et après la mort de ce professeur de théologie, on verra Locher envoyé à Tubingue pour lui chercher un successeur. C'est dans cette sorte d'impunité triomphante qu'il continue son enseignement nouveau jusqu'à sa mort (1528).

Nul doute qu'il n'y rachetât ses fautes par d'utiles réformes, malgré les défauts qu'elles offraient encore elles-mêmes. Ainsi il reprochait justement à Zingel les préférences que le pro-chancelier montrait encore pour les poètes espagnols, Prudence et Baptiste de *Mantoue*. Ce dernier, né en effet à Mantoue, était cependant aussi surnommé, à cause de son genre, *Battista Spagnuoli*. C'était un religieux carme, mort en 1514, et de la transition du XVe au XVIe siècle ; ses poésies, abondantes comme celles de cer-

1. V. Mederer, p. 52, 62, 77, 79, 113, sur ce légiste.

2. *In anticategorias rectoris cujusdam et conciliabuli gymnasii Ingolstadiensis responsio compendiosa, cum declaratione Zingelensis factionis.*

tains poètes espagnols, avaient été réunies, l'année précédente, en trois in-folios. Elles excitaient alors un tel engouement que plusieurs ont comparé *le Mantouan* au cygne de Mantoue, Virgile. Ce seul succès expliquerait les cris des novateurs.

Bientôt, malgré ces vifs débats, nous arriverons à l'époque de la « brillante période de l'humanisme à Ingolstadt » (1). A Heidelberg, à Strasbourg, à Vienne s'étaient formés des centres littéraires particuliers (*sodalitates*). Busch répandait son *Vallum humanitatis*, au centre et au nord de l'Allemagne ; Bebel avait pour disciples, à Tubingue, Eckius et Melanchton. Zazius enseignait dans le même esprit à Fribourg, Pollich à Wittenberg... D'autres célébrités, un peu oubliées aussi de notre temps, excepté une, de circonstance, Peutinger, qui professait à Augsbourg (2), exerçaient une influence plus ou moins prochaine à Ingolstadt, comme Adelman à Eischstædt (3) et, à Ratisbonne, Plenningen, ambassadeur du duc Albert à la ligue de Souabe, en 1512.

1. *Humanistischen, glanz-periode Ingolstadts* dans l'histoire de Prantl, t. I, p. 130.

2. Ce savant même dut en bonne partie sa renommée à Celtis, qui trouva la carte célèbre, seulement publiée par Peutinger et appelée de son nom (V. plus haut).

3. Au catalogue des élèves nobles, Adelman ex Adelmanfelder (Annales Ingols. p. 31), se rattache-t-il à son homonyme ?

CHAPITRE V

Malgré le mérite de quelques professeurs, la Faculté de théologie dépérit faute de docteurs, en face des premières apostasies luthériennes. L'Ecole prospère, d'un autre côté, par les réformes d'Albert et surtout de Guillaume IV. — Brillante période des humanistes, leurs auxiliaires. — Agricola (Peurle). — Grand rôle d'Aventin, précepteur des princes, fondateur de la société littéraire d'Ingolstadt. — Novateur religieux, il est protégé, mais probablement préservé par Léonard d'Eck. — Son grand mérite comme historien. — Aide qu'il prête aux réformes de Guillaume IV, lui et ses associés.

Avances extraordinaires faites à Erasme. — Rhegius. — Ses services et ses erreurs. — Reuchlin. — Honneurs rendus à ce grand philologue. — Ses tendances novatrices en religion. — Ses études hébraïques. — Part qu'y prennent Eckius, Appel, etc. — Nécessités à l'approche du luthéranisme. — L'autorité dont usent les ducs est aussi nécessaire. — Conclusion sur la réforme littéraire, accueillie contre la fausse réforme religieuse.

I

Avant de poursuivre sur ces initiateurs de la Renaissance, n'oublions pas des savants moins bruyants que l'humaniste Locher, mais non moins méritants. Le principal, qui fut sa victime, était Zingel, second pro-chancelier, mais qui datait le commencement de sa charge à peu près de la fondation, et ne mourut qu'en 1508. La faculté de théologie marqua combien sa mémoire lui était chère par cette inscription, en lettres peintes dans sa classe «... Il occupa cette chaire pendant environ trente-cinq ans avec une science et un talent rares, qui augmentèrent le nombre de ses élèves, et il géra ses charges et son administration avec une gravité sévère, ne craignant pas de souffrir pour la justice des attaques injurieuses, observateur diligent des leçons

sur Isaïe (1). Il vécut quatre-vingts ans. La Faculté de théologie à son maître très dévoué, qui a bien mérité d'elle ». Mederer ajoute qu'il remplit trente et une fois la charge de doyen et qu'il promut huit docteurs de théologie. « Deux pensions qu'il a fondées, le premier, au collège nouveau (de Georges), nous rendent sa mémoire immortelle ».

Joignons à ce nom de théologien celui d'un savant, du nombre des élèves nobles inscrits en 1487, Augustin Koelner de Neustadt, depuis secrétaire des ducs Albert IV et Guillaume IV. Au témoignage de Gewold, il écrivit une géographie de Bavière (2), et, à celui d'Œsel, il composa les annales de ce pays (3). Mais ce dernier écrivain n'a recueilli que ses « éphémérides de la guerre Palatine Bavaroise », abrégées par Erasme Vendius (4), et il fait l'éloge de l'auteur.

Mais en reprenant l'exposé des progrès de la Renaissance, on verra la décadence de l'ancienne théologie à Ingolstadt et, simultanément, une pire conséquence de l'esprit d'innovation, les premières apostasies luthériennes à l'université.

Cette année, dit Rotmar, de l'an 1508, partit d'Ingolstadt, Jean Pluelmel, maître ès-arts et docteur en théologie; quittant sa chaire de scolastique et la cure de Sainte-Marie, il allait occuper une chaire de prédicateur à Bruxelles. Mederer ajoute : « Ainsi *finit* la Faculté de théologie à l'université, jusqu'à ce que (ce sont les paroles de Pluelmel

1. *Esaiæ diligens observator.* Annal. t. I, p. 77. C'est quelque allusion à son enseignement.— Nous ne citerons dans l'épitaphe de sa tombe, érigée dans l'église des Franciscains, que ces mots : *Egregius vir.*

2. *Designatio Bavariæ geographica.* Mederer, p. 54.

3. *Annales Boiorum*, en allemand, cité, comme le titre suivant par le même.

4. *Ephemerides belli Palatino-Boïci* (Œsel, *scriptores rer. Boicar*, t. II, p. 467 et suivant.) Vendius, le même qui défendra Eckius et les jésuites.

lui-même dans les actes), elle reprenne vie : ce que le Dieu tout puissant veuille lui accorder bientôt ! » On confia donc tout ce qui appartenait à la Faculté de théologie à Maître Jean Pettendorfer, simple bachelier en théologie, qui n'enseigna pas moins cette science et fut admis au conseil universitaire par la volonté du prince (1).

Pour avoir cependant un professeur, on s'adressa à un théologien étranger, Haiswasser, qui posa ses conditions devant le conseil de l'université. On lui ferait un traitement annuel de 200 florins, avec tous les droits payés pour le grade de docteur et les frais de déplacement. Il serait logé enfin dans la demeure du pro-chancelier Zingel, qui venait de mourir. Le conseil fut mécontent de son exigence et en référa toutefois au duc, qui ordonna de le congédier. On s'adressa encore à deux étrangers, prédicateurs, qui refusèrent. Locher alors (humiliation grande pour la scolastique) fut député, comme on l'a vu, à Tubingue pour en amener le professeur cherché, qui resta introuvable. On s'en passa donc jusqu'en 1509, année où Pettenforder paraît comme recteur, quoique toujours simple bachelier, et comme curé de Sainte-Marie. Il fut mis ainsi en demeure, d'aller se faire recevoir au doctorat, à Ferrare.

De retour, il reconstitua la Faculté dont tous les offices étaient restés vacants. Dans ce but, il avait appelé, de l'Etude de Vienne, un provincial des Carmes, également docteur, et il reçut avec lui des bacheliers et des licenciés (2). Il se fit plus tard indignement luthérien (3) et fut imité par son successeur (4), dans sa chaire, sa cure, et ses

1. Annal, 1, 78-79.
2. P. 80-81.
3. Par incontinence et pour mariage.
4. Il avait été honteusement puni pour complicité dans un infâme scandale (Ann. p. 88).

dignités, Huebmaïr. Ce théologien était né à Friedberg, ville bavaroise peu éloignée d'Augsbourg ; bachelier formé à Fribourg, il fut reçu docteur à Ingolstadt quand Eckius y était pro-chancelier et promoteur, en 1512. Il y enseigna trois ans et cinq mois. De là il passa aux soins du ministère dans la cathédrale de Ratisbonne, où il apostasia. Mais dès que son hérésie fut découverte, il fut forcé de quitter Ratisbonne et, tombé dans la secte des anabaptistes, qui paraissait dangereuse aux luthériens comme aux catholiques, après des rétractations et des récidives, il fut enfin mis à mort, puis brûlé à Vienne, en 1528 (1).

II

A part ces faits déplorables et la décadence de la théologie, fleurissaient les études littéraires, et cette prospérité de l'école était due à la protection d'Albert IV le Sage, vainqueur dans la guerre que nous avons rapportée. Ce prince fut aussi, avec le concours des universitaires, l'utile réformateur de son université nouvelle (2), à l'aide des statuts de l'université de Fribourg. Mais ce sont les humanistes qui sollicitèrent et accomplirent pour leur part cette

1. Déjà pris par les Zwingliens à Zug, il avait échappé à ses fers par une palinodie et s'était cru plus libre de prêcher l'anabaptisme chez les Moraves, où Ferdinand Ier le fit prendre. Mederer au sujet de son supplice, renvoie pour des détails plus sûrs que ceux de Rotmar, à une lettre écrite, le lendemain même, par le docteur Jean Fabri, dominicain, au duc Georges de Saxe, sur ses égarements criminels et son repentir définitif (V. P. 97-98. Cf. Prantl, II, 184). Peu avant, Fabri écrivait à Nausea, év. de Vienne: *Qui aliquandiu, ob illas causas* (excitations allant à la guerre sociale que nous verrons) *magis quam hæreticas in carceribus est detentus, jam capitis supplicio pœnas luet* (*Nauseæ epistolar. miscell.*, l. X, cité par Willelm Vogt, dans un livre dont nous reparlerons, *Politique bavaroise dans la guerre des paysans*).

2. P. 73-76. Il commença cette réforme en 1507, surtout dans la discipline. On s'explique qu'il soit le prétendu fondateur, désigné comme tel dans *l'Art de vérifier les dates*.

réforme, et c'est à eux, nous allons le voir de nouveau, que son école dut alors en bonne partie ses brillants progrès.

Déjà, l'an 1505, nous y trouvons un premier professeur d'hébreu ; en 1515, un maître ès-arts, professeur de littérature grecque. Ce dernier, nommé Peurle, étudiant à Ingolstadt en 1506, puis marié et *circulator*, suivant un titre qu'il porte sur un rôle académique, c'est-à-dire voyageur pour les lettres dans le monde entier, enseigna seize ans le grec à Ingolstadt, puis devint en 1531 professeur de médecine (physique, etc.), Faculté où il se fit grande renommée sous le nom latin d'*Agricola*, ou grec d'*Ammonius*. Il vécut jusqu'en 1570, année où Mederer énumère ses nombreux ouvrages, « propres à donner une haute idée de son habileté et de sa doctrine ». Ils consistent pour la plupart en études sur les médecins grecs, qui rangent Agricola parmi les principaux Renaisssants (1).

Mais voici venir un grand écrivain réformateur, Aventin, en attendant Eckius. Jean Turnmaier avait pris son surnom du lieu de sa naissance, en 1476, à Abensberg, *Aventinum*, près de Ratisbonne, sur l'Abens. Il vécut jusqu'en 1534. En 1522, il fut appelé à Munich, pour l'éducation des deux fils du successeur d'Albert, Guillaume IV, les jeunes ducs Louis et Ernest; et c'est pour ces princes qu'il entreprit de composer son histoire de Bavière, devenue livre classique (2). Élève d'Ingolstadt, il avait reçu à Paris le titre de Maître ès-arts, et enseigna, mais non publiquement, à Vienne, puis à Cracovie. En 1507, il avait expliqué à Ingolstadt la rhétorique de Cicéron *ad Herennium* et le songe

1. Prantl, II, 448, sur Peurle, avec Mederer, t. I, depuis la p. 71, surtout 322-24.

2. *Annalium Boiorum, libri VII.*

de Scipion. Il s'était préparé par l'étude de la poésie et de l'éloquence (1) à son œuvre d'historien.

En 1512, il revint à Ingolstadt comme membre d'une commission d'enquête, destinée à concilier les partis des Anciens et des Modernes ; commission où il réunit ses efforts à ceux d'Eckius. Puis, après avoir accompagné en Italie le jeune duc Ernest, il revint avec lui et fut l'objet de son éloge, comme maître de latin, dans le discours que son élève prononça en qualité de nouveau recteur. Il n'enseigna pas longtemps à l'université bavaroise, mais il y rendit un grand service, en instituant une société littéraire dans la ville même. Ce fut en 1516, comme le présume Mederer, d'après le grand nombre d'associés, qu'il trouve cette année à Ingolstadt. Les principaux étaient : le seigneur Léonard d'Eck, patron et président, après le départ du jeune duc pour son évêché de Passau, Aventin, le fondateur, Georges Beham, Urbain Rieger ou Rhegius, Mathias Kretz, le *bohémien* Georges Spies *(Cuspinius* ou *Salicetus)* et Jean Schrœttinger (2). Nous aurons lieu de revoir la plupart de ces personnages, alors célèbres.

Aventin s'était servi de son crédit près de son ancien élève, le duc Ernest de Bavière, pour fonder cette association et aussi la Bourse des Lis, qui fut confiée à Kretz, avec l'autorisation de la Faculté des arts et sous les règles données à ces pensions. La Bourse ne devait pourvoir qu'à l'entretien de deux professeurs, destinés à en aider les élèves ; mais, dans cet établissement privé, se réunissaient nombre de maîtres ès-arts, entrés dans l'association littéraire, et il sortit beaucoup d'ouvrages de cette officine. Mederer cite une lettre d'Aventin, adressée à son ami Cuspinius, pour

1. De la pure latinité, dit mieux le diction. d'Ersch.
2. Annal. t. I, p. 99-101.

faire imprimer « par la Société littéraire d'Ingolstadt » une Vie de Henri IV, septième duc de Bavière (1004 à 1026), qu'il avait lui-même trouvée manuscrite (1).

Sans quitter l'histoire d'Aventin, un mot sur son illustre protecteur, président de cette association et patron de l'université même, le seigneur Léonard d'Eck, dont nous reparlerons plus en détail.

Dès l'an 1489, il était immatriculé comme étudiant dans le catalogue de l'université, qu'il protégea avec un dévouement inaltérable. En 1493, il y était promu comme Maître. Puis il partit pour l'Italie, où il se livra particulièrement à l'étude de la jurisprudence, à Sienne. De retour en Bavière, il y fut précepteur des tout jeunes fils de Guillaume IV, membre de son conseil, et enfin son chancelier d'État, depuis l'an 1519 jusqu'à sa mort, presque simultanée avec celle du prince, en 1550. Cette longue faveur aurait pu être troublée d'abord par l'antipathie de Louis, frère de Guillaume, associé au gouvernement, suivant les vieilles habitudes de famille des Wittelsbach; mais ce dernier prince manquait de décision dans les questions importantes.

Le docteur Prantl attribue à d'Eck des connaissances étendues et une fine habileté ; mais d'autre part une haine particulière contre le protestantisme naissant, qui aurait été aussi vaine que son action fut décisive dans les affaires de l'université ; et il pense que Mederer l'a loué outre mesure. On jugera, d'après les faits, s'il en fut ainsi. Revenons au rôle d'Aventin.

Une fois libre du soin de l'éducation des deux princes, en 1516, il se livra tout entier à l'achèvement de son grand

1. Annal. 99-101.

ouvrage « les Annales des Boiens ou Bavarois ». Aux frais et avec le crédit des ducs, il parcourut toute la Bavière, en fouilla les bibliothèques et les archives, et il recueillait en même temps des matériaux pour ses autres écrits. Il était prêt à faire imprimer ses Annales, quand il mourut en janvier 1534. Après quelques années, le duc Albert confia au professeur d'éloquence Jérôme Ziegler la charge d'en faire imprimer une nouvelle rédaction. Ce dernier y mit beaucoup de diligence, et, en décembre 1554, l'impression était finie chez les frères Weissenhorn. Ziegler déclarait n'en avoir retranché que certaines invectives contre les ecclésiastiques, et des récits fabuleux, qui avaient paru sans intérêt pour l'histoire : en somme, très peu de chose ; et cela d'après le jugement d'érudits, versés particulièrement en ces connaissances historiques (1).

Nous croirions toutefois facilement qu'on expurgea l'ouvrage, à fond, d'erreurs qui pouvaient provenir du goût de l'historien pour les nouveautés religieuses du temps. En effet, d'un côté on le dépeint comme victime du système d'espionnage qui dominait alors, pour transgression du précepte quadragésimal en 1528, et, en cette circonstance, ne sortant même d'un emprisonnement que par l'intervention de Léonard d'Eck ; d'autre part on déclare qu'il s'embarrassait peu de pratiques religieuses, comme pèlerinages, confession auriculaire, indulgences et primauté du pape : abus sur lesquels il s'exprimait avec véhémence (2), souhaitant, disait-il, que les princes de son temps y portas-

1. Préface de la 1re édit., 1553, Ingolstadt. Mederer, p. 151. V. de Crozals, p. XXI.

2. Prantl, t. I, p. 134-35, s'appuie sur la biographie de J. Turnmayer par Wiedemann, p. 19. et d'Aventin par Dittmar, p. 143. — Nous reviendrons, dans une note justificative, sur ces déclamations, qu'aurait combattue sous le nom d'Adlzreiter, Fervaux, le jésuite français, d'après un éditeur d'Aventin, Grundling.

sent la réforme. Quant à lui, il n'aurait cherché que les bénédictions de la science, et n'aurait mis son espérance dans la compression de nul système nouveau. Il nous paraît cependant avoir été du nombre considérable des érudits qui d'abord se laissèrent surprendre un moment plutôt qu'entraîner par la réforme luthérienne dans son début, sans voir encore où elle les mènerait. Nous tirons cette induction de l'invitation qui lui fut adressée, la dernière année de sa vie, par Léonard d'Eck, personnage si zélé pour la foi catholique. Venu à Ingolstadt avec son fils Oswald, le chancelier y appela, comme précepteur de ce jeune homme, Aventin, qui habitait alors dans sa patrie Abensberg, où il était déjà cassé par l'âge et les infirmités. Le savant se mit alors en route, vers Noël 1533, avec sa femme et sa fille ; mais il fut attaqué de la maladie dont il mourut, et il fut enterré dans l'église de Saint-Emmeran, à Ratisbonne. Son épitaphe rappela, avec son zèle pour la recherche des antiquités, ses témérités en fait de religion, dont on lui faisait un mérite, rapprochant sa pénétration en ce qui regardait la religion véritable, de son amour pour tout ce qui était honnête (1).

Ses ouvrages, dont Mederer fait la liste, sont nombreux, et plusieurs considérables. Encore l'annaliste espère-t-il qu'on en retrouvera d'autres, perdus dans la dispersion de ses écrits, qui suivit sa mort. Ils ont surtout pour sujet l'histoire générale, ou des histoires locales et des antiquités de la Bavière. Leibnitz le nomme un des pères de l'histoire de la patrie. Aventin éclaire ses recherches par la géographie, par une archéologie habile et par la mesure de critique que comportait l'époque. Sa grammaire latine

1. *Studiosissimus rerum antiquarum indagator, sagacissimus veræ religionis, omnisque honesti amator* (Grundling, préface).

a supplanté celle d'Alde Manuce (l'Ancien, mort en 1515); il a écrit les rudiments de la musique, ouvrage imprimé à Augsbourg en 1516, et auquel on a joint un poème de L. d'Eck, sous un titre qui marquait leur liaison intime (1).

Aventin avait trouvé une occasion d'introduire ses réformes sous le gouvernement de Guillaume IV, qui continua lui-même celles de son père, mort en 1508, un an seulement après les avoir commencées. Albert le Sage est cependant loué pour ses réformes, qui renfermaient seulement les premiers statuts, et, on se le rappelle, ne portaient guère que sur des points de discipline. Elles ne firent que commencer celles de Guillaume IV sur la matière des études, et elles ne nous sont pas toutes connues (2). Albert avait aussi affranchi d'impôts les habitations des professeurs et fait réduire le prix des vivres par la municipalité; mais Rotmar se plaint que ces immunités, confirmées par Guillaume IV, et ces réductions soient demeurées inutiles (3).

III

Par l'influence d'Aventin et de ses amis, le duc Guillaume avait en 1515 député quatre *Commissaires*, suivant le nombre des Facultés, pour examiner ce qu'il y aurait à y réformer. De là provint cette confirmation des statuts, renouvelés par un décret de Guillaume IV, qui fut porté en 1522, et que nous venons de mentionner. Pour rappeler

1. Leonardus de Eck, I. V. D. *Juris utriusque doctor, illustrissimi utriusq. Bav. ducis, Arionisti (Ernesti) Aulæ præfectus et moderator in Musicam Domini Turinomari Aventini amici, amicissimi.*

2. V. surtout *Confirmatio statutorum renovatorum*, etc. (1522. Annal. t. IV, p. 183, 215).

3. *Immunitas professorum a steuris*, etc. an. 1508, p. 215, Prantl, t. I, p. 124, II, de l'an 1508 à 1523.

un exemple d'abus aussi déjà cité, on n'enseignait alors dans la Faculté de philosophie qu'un mauvais exemplaire d'Aristote, et la logique de Petrus Hispanus. Par l'autorité des réformateurs, l'un d'eux Jean Eck (*le célèbre Eckius*), composa, cette année, sur ces deux auteurs des commentaires, imprimés à Augsbourg, et qui devaient officiellement faire la matière des explications (1). Il y tenait autant que possible un milieu entre la méthode des anciens, qui s'attachait à ces deux auteurs, et celle des modernes, qui voulaient au moins changer l'enseignement du second, en écartant le premier.

L'année suivante, le même duc faisait écrire deux fois à Érasme, pour l'appeler dans son université, par Urbain Rhegius ou Rieger. Ce dernier, humaniste qui enseignait à Ingolstadt depuis 1510, et reçut le laurier de poète en 1518, était l'année suivante, vicaire de l'évêque de Constance, quand il passa au parti de Luther, devint prédicant à Augsbourg et à la diète de 1530. Mais encore instrument d'un duc catholique en 1516, il écrivait au nom de Guillaume IV à Érasme, la grande autorité littéraire de l'époque, pour lui offrir, s'il acceptait d'enseigner à Ingolstadt, des émoluments annuels de 200 écus d'or et les premières prélatures. Rhegius lui rappelait que le duc Ernest (le fils du duc régnant) protégeait en particulier et enrichissait l'université avec une affection paternelle, et voulait y attirer par ses libéralités les savants les plus distingués de l'Allemagne (2). Le prince ne se contenta pas de ces lettres : il dépêcha au roi de l'opinion du temps un envoyé pour le solliciter à faire au moins une visite au collège. On attachait tant de prix au petit nombre de jours

1. Annal., t. I, p. 95 et 99.
2. Mederer, p. 101.

qu'il y passerait, qu'on l'y invitait par de magnifiques présents. Rhegius avait déjà écrit qu'il vînt, « ne serait-ce que pour saluer le prince, qui désirait merveilleusement (*mire*) le voir et l'embrasser » Érasme répondit vers la fin de l'année (vieux style, VI des calendes de mars), s'adressant « à l'évêque Jean » Fabri ou Lefèvre, évêque de Vienne, l'intermédiaire de cette correspondance : il s'excusait de ne pas accepter la première offre, comme attaché au service de l'illustre prince Charles, plus tard Charles-Quint ; et quant à la visite si humblement demandée par le duc, il félicitait le prince de son goût pour les gens de lettres, et souhaitait que tous les princes lui ressemblassent. Une lettre enfin des nones du même mois recommandait de prendre en sa place Henri Glareanus (Lariti, du canton suisse de Glaris), « insigne lauréat impérial, admirablement docte en mathématiques, parfait (*absolutum*) pour la géographie et l'histoire, et très heureusement versé dans les autres sciences » (1). Un savant si recommandé fut-il appelé à Ingolstadt ? Mederer paraît le supposer et croire que Rotmar a omis plusieurs faits qui étaient à la gloire de l'école, absorbé dans le soin qu'il donnait à la biographie du duc Ernest (2), comme le prince quittait l'université cette année, 1517.

En tout cas, à défaut d'Érasme, l'université acquit, en 1519, Capnio, plus connu sous le nom de *Reuchlin*, né dans le Badois, à Plorzeim, près de Carlsruhe. Comment vint-il à l'école d'Ingolstadt, de celle de Tubingue, qu'il avait illustrée plusieurs années durant ? Mederer demeure incertain entre deux opinions : fait prisonnier, suivant les uns dans la guerre de Wurtemberg, il aurait, à cette condi-

1. Cf. la note de Mederer et la lettre *ad Joh. episcop.*, citée par M. de Crozals.

2. T. I, p. 102-4.

tion, recouvré tous ses biens, recevant de plus un traitement annuel de 200 florins (1). D'autres prétendent qu'il vint de lui-même, dégoûté du séjour de Tubingue, pour jouir des faveurs qui l'attendaient dans la ville universitaire des généreux ducs. Il ne reçut pas cependant, outre les dons de Guillaume, les émoluments de l'ordinaire, mais un prix payé par son auditoire pour ses leçons, commencées seulement en mars 1520 (2) : prix élevé : il n'était pas rare qu'il eût jusqu'à 300 auditeurs dans ses leçons quotidiennes au Vieux-Collège. Et cependant, en 1521, lorsqu'il partit d'Ingolstadt, à l'exemple de nombre de professeurs, qui cédaient à la crainte de la peste, il allégua aussi la famine (3) ; plainte indirecte, a-t-il semblé, de la modicité du gain qu'il faisait. Mais il contracta l'année suivante à Tubingue, où il était de retour, un mal plus réel, dont il mourut à 65 ans.

Ce philologue, le plus remarquable du siècle dans les trois langues sacrées, expliquait à Ingolstadt, le matin, la Grammaire du rabbin Moyse Kimki, et le soir, le *Plutus* d'Aristophane. On honora sa science du titre de comte Palatin, et la ligue de Souabe en fit un de ses triumvirs.

Ce n'était pas d'ailleurs pour son esprit de conduite : car ses attaques contre les moines lui attirèrent des récriminations sur son judaïsme, écueil des rapports nécessaires des

1. P. 110.

2. On en a conservé l'annonce imprimée sous ce titre :

PROMISSIO INSTITUENDARUM LINGUARUM INGOLSTADII

Ab illustri Principe Wilelmo, Boiorum duce, etc., præclara hujus Universitatis causa et ejus nomine, Joannes Reuchlin, Phorcensis, legum doctor, in operas duarum linguarum principalium, hebraïcæ atque græcæ quotidianas, ex ærario publico nobili stipiendio conductus, cras, tertio nonas Martias, diatribæ ludum aperiet, hora nonæ, in auditorio collegii Veteris latissimo, an. Christi M. D. XX. On a aussi son discours d'ouverture, prononcé *pour lui.*

3. Ep. à Willibald, du 22 décembre 1521 (Mederer, p. 113).

premiers hébraïsants avec les Juifs. Léon X fit surseoir au jugement. Le chagrin que Reuchlin conçut de cette affaire, contribua à le jeter dans la cabalistique juive et dans les erreurs de Pic de la Mirandole.

En face des premières révoltes de Luther, déjà si terribles, on sentait très-vivement la nécessité d'apprendre l'hébreu pour défendre le texte, qu'on arrivait à reconnaître pour seule autorité chez les réformateurs. Jean Eckius dont nous réservons l'histoire, pour celle de la lutte avec la Réforme, où il s'illustra, demeurait avec Reuchlin, tant que celui-ci resta dans l'université. Dès le départ de son maître, il demanda au conseil de l'école un congé, pour aller étudier à Rome cette langue hébraïque, alors si nécessaire (1).

Dans une lettre écrite en 1538, mais publiée à part après sa mort (Ingolstadt, 1543), Eckius lui-même donne des détails qui peignent ce mouvement d'études : « J'avais étudié les éléments de l'hébreu avec Reusch, le chartreux, qui me confia ensuite à Bochsenstein; puis j'ai suivi avec diligence, à Ingolstadt, les leçons de Reuchlin, qui habita tout le temps de son professorat dans ma maison, et y corrigeait de sa main l'exemplaire imprimé de Kimki. Comme mon séjour à Rome, sous les papes Léon et Adrien, se prolongeait, Hélias vint me trouver. C'était un lévite juif allemand, que mettait au premier rang le cardinal Égidius. Je reçus en effet, avec abondance, de son érudition; j'entendis ensuite à Rome Sanctes Pagnini et Achace. Enfin, pour le chaldéen, j'eus pour maître Munster, celui de tous qui est le plus comparable pour la science à Hélias... »

Un futur auxiliaire d'Eckius dans les combats contre les hérétiques, Nicolas Appel, natif du diocèse même d'Eichstædt, donna le même exemple. Maître ès arts, du nombre

1. Annal ; p. 110-13.

des six *collegiati,* « excellent philosophe et discuteur très subtil », d'après Rotmar, il fut reçu docteur en théologie, et, aux applaudissements de tous, il commença aussitôt à l'enseigner. Il était admis comme troisième professeur dans cette Faculté, qui jusqu'alors n'en avait compté que deux : ses collègues étaient Eckius et le Nurembergeois Marstaller, qui avait étudié les lettres, à Ingolstadt, la théologie à Paris, passé son doctorat à Vienne, et qui fut, en 1543, prochancelier après Eckius (1). Humble savant, Appel, « cet homme si prudent, comprenait... combien la connaissance des langues est nécessaire pour la parfaite science et interprétation des lettres sacrées. Aussi ne rougit-il pas, à un âge avancé et où il lui appartenait plutôt d'enseigner que d'apprendre ce qu'il paraîtrait ignorer, de se faire disciple. Il puisa donc à l'école de Reuchlin la connaissance du grec et de l'hébreu (2) ».

Les paroles de Rotmar, que nous venons de traduire, donnent le mot même de la situation. La théologie et l'humanisme s'unissaient dans l'école catholique pour combattre l'ennemi commun, l'hérésie, celui qu'il fallait bien autrement redouter que des excès de crainte chez les théologiens ou chez leurs rivaux, des licences que réprimerait une foi restée intacte. En même temps que l'ancienne école scolastique prenait plus de largeur, les nouvelles études allaient gagner sur la vanité que nous avons observée, par le sérieux qu'inspire une grande cause, par les solides vertus qu'exigeait un temps déjà trop fécond en apostasies de savants et en défections des faibles, devenant parfois hostiles. Le même Rieger,

1. Il mourut en 1546, victime des maux de la guerre de Smalkade.

2. Annales, t. I, pp. 115-16. Appel est recteur les années suivantes. Des sept sortes de récompenses qu'on lui offrit après dix années d'enseignement, il choisit la moindre, par modestie (Mederer, p. 196).

ou Urbain Rhegius, qui s'était employé à l'appel d'Érasme, et dont, à ce propos, nous annoncions l'apostasie future, quittait Ingolstadt en 1519, et se livrait dès lors avec ardeur à la cause de la Réforme, comme l'attestent nombre de ses écrits (1). L'esprit d'opposition gagnait.

En face de ce péril, on regrette moins la puissance absolue qu'exercèrent quelquefois sur l'université les ducs de Bavière, si attachés à l'Église. On voit un exemple de ces coups d'autorité, cette même année 1518. La Faculté des Arts avait nommé régent du *Nouveau collège* Jean Schrœttinger, sans tenir compte des lettres de Guillaume, qui recommandaient Kretz. On débattit la question, et l'université penchait en faveur de la Faculté des Arts. Des lettres nouvelles du prince défendirent à la Faculté d'empêcher en aucune façon Mathias Kretz d'occuper la régence, sous peine d'exil de la cité et de la province. L'université et la Faculté conclurent « qu'il fallait se tenir en repos sur cette affaire, après qu'elles avaient observé la conduite que leur dictaient leur conscience et leur serment... » A la vérité, le duc avait quelque droit plus particulier sur le collège de Georges, bien que cet établissement fût soumis à la règle universitaire. Schrœttinger n'eut que la bourse des Lis, en remplacement de Kretz ; nous ne le voyons que plus tard lui succéder au collège, encore ne fut-ce pas immédiatement (2).

Au moment où l'université d'Ingolstadt va se trouver en face de Luther, un mot de conclusion sur cette première partie : les ducs, à l'exemple des papes, s'emparent autant qu'ils peuvent du mouvement de la Renais-

1. Mederer, I, 100. Prantl, t. I, p. 136.
2. Mederer, t. I, p. 107.

sance, qui pouvait devenir périlleux dans l'effervescence actuelle des esprits, et d'un danger ils se font un moyen. A la vérité, les armes que leur prêtaient les sciences nouvelles, étaient achetées au prix de l'inquiétude causée par ces esprits remuants, exigeants, quelques uns disposés ou faciles à l'apostasie ; mais les sincères, attachés à leur foi, s'enflammèrent en même temps pour la réforme littéraire et contre la fausse Réforme religieuse.

DEUXIÈME PARTIE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES PROTESTANTS JUSQU'A L'ARRIVÉE DES JÉSUITES. — JEAN ECKIUS PRÉCURSEUR DE LA COMPAGNIE DANS LA DIRECTION DONNÉE A L'ÉCOLE ET A LA DÉFENSE DE LA FOI EN ALLEMAGNE ET EN SUISSE.

CHAPITRE PREMIER

Vraies dispositions de Guillaume IV à l'origine du protestantisme. — Commencements d'Eckius et études peu auparavant. — Premiers écrits. — Qualités remarquables. — Défauts exagérés. — Préliminaires de la grande « dispute » de Leipsick. — Eckius ménagea-t-il assez Luther ? — Le poussa-t-il à de graves écarts ? — Eut-il tort de porter tout d'abord la discussion sur l'autorité du Pape ? — La chrétienté attentive à la lutte qui se prépare à Leipsick.

I

L'auteur protestant des *Hautes Écoles*, Meiners, a remarqué que, dans les universités des pays où régnait la Réforme, les symboles religieux avaient exercé leur influence exclusive sur l'enseignement de la philosophie et de la théologie ; de même que la foi catholique pénétrait de son esprit l'exposition de ces sciences, dans les universités qui relevaient des princes catholiques. De là vint, ajoute-t-il, que les juges d'hérésies et les inquisiteurs de la foi ne furent pas plus rares dans les États réformés que

dans les États catholiques, et la tolérance fut également inconnue dans l'enseignement et dans la presse (1).

Après avoir rappelé ce témoignage, M. Prantl rapporte que dans l'école d'Ingolstadt, beaucoup de partisans de la Réforme furent exposés à ce qu'il appelle la persécution et en devinrent victimes, soit par le zèle de l'université prise en corps, soit par l'empressement qu'y mirent individuellement les professeurs; et parmi ceux qui se mirent ainsi en avant, il nomme, avec J. Eckius, François de Burckard (2), Georges Hauer, Nicolas Appel et Marstaller, c'est-à-dire les plus distingués.

Il montre Guillaume IV, avant tous, opposant les digues de la résistance au torrent de la Réforme, et il attribue les dispositions de ce duc, soit à son penchant pour la scolastique, soit à ses prétentions aux principaux bénéfices ecclésiastiques en faveur des princes de sa maison; soit à la crainte de la *guerre des paysans*, fléau terrible qui, à la suite de la Réforme, s'étendit sur ses États et aux alentours, comme nous le verrons à part; soit enfin à l'influence du voisinage de l'Autriche et à une semblable ambition de la couronne impériale chez les Habsbourg et les Wittelsbach (3) : circonstances qui auraient influé sur sa politique par l'exemple de ses rivaux et l'émulation. Excepté ces derniers motifs, que nous constatons peu dans la conduite des ducs de Bavière à cette époque (4), nous ad-

1. *Hohen Schuelen*, t. I, p. 109.

2. Professeur des deux droits, né à Ingolstadt, où plusieurs Burckard enseignèrent ensuite. Il paraît sur le catalogue en 1497, et reparaît en 1515, 1523. Rotmar se trompe en mettant la date de sa mort en 1535, au lieu de 1539, année où Mederer rapporte qu'il mourut subitement, après avoir fui d'Ingolstadt, désolée par la peste.

3. Prantl, t. I, 141-43.

4. Il y a bien quelque compétition momentanée de Guillaume IV et de Louis, son frère, à la couronne de Bohême (d'après Wilhelm Vogt, *Politique bavaroise*, p. 10), et intervention pacifique du Saint-Siège.

mettons plus ou moins les autres, si l'on ne fait pas abstraction de leurs principales raisons, qui n'en faisaient qu'une, à savoir l'attachement à l'ancienne foi, et la conviction que tous leurs autres intérêts publics et privés en dépendaient.

Un éminent professeur de théologie fut le principal instrument de Guillaume. Le grand rôle de J. Eckius dans l'intérieur de l'université et au dehors commence réellement avec la Réforme. Nous ne craignons pas de lui donner une large place, à l'exemple de ceux qui ont traité de l'histoire d'Ingolstadt, et de nous étendre sur la lutte de Leipsick, une des gloires de l'université bavaroise.

Eckius fut un des premiers et des plus redoutables défenseurs de la foi contre Luther, pour ne pas dire le premier, le plus redoutable, Eckius n'est pas seulement une des gloires catholiques de l'université d'Ingolstadt; mais il a contribué pour sa grande part à la direction décidément catholique et toute romaine qui caractérise cette école et ses membres, au temps où beaucoup de lettrés et de corps savants se laissaient plus ou moins ébranler par le vent impétueux des doctrines nouvelles; et cependant M. de Crozals, l'auteur de la thèse d'où nous tirons de précieux aveux, nous paraît quelquefois prévenu contre le champion de l'orthodoxie, et en faveur de ses adversaires, chefs de sectes qui, en général, semblent à peu d'égards sympathiques. Insistons donc, comme lui-même dit qu'il est à propos de le faire, sur le rôle véritable d'un docteur qui exerça une telle influence.

Ce champion de la foi va entrer en un magnifique champ clos, assisté des vœux de son école, comme suivi des yeux de toutes.

Nous avons remis à ce moment la notice d'Eckius, qu'il nous aidera lui-même, pour une grande part, à

retracer (1). Maïr, Mayr, ou mieux Mayer, ou *Major*, comme il latinise son nom de famille, était né en 1486, à Eck, village de Souabe, situé près du confluent de la rivière Gunz et du Danube ; localité d'où il prit son nom d'érudit. Il raconte comment, arraché dès sa tendre enfance à sa famille, mais par un oncle à qui il devait tout après Dieu, instruit dès lors par ses soins à Rottembourg, où cet oncle était curé, il alla ensuite à Heidelberg étudier les arts libéraux, la philosophie, les humanités ; puis à Tubingue, où il acheva ses études littéraires, en se faisant recevoir maître ès arts (2). Tels furent ses progrès, dit-il lui-même, qu'à l'admiration d'un grand nombre, sans avoir fini le triennat d'habitude, il cueillit ce laurier à quatorze ans et deux mois. Il était, à Tubingue, plus rapproché de son oncle, qui finit cependant par l'abandonner, à la persuasion de ses parents. Sa détresse l'obligeait alors à donner des leçons d'études sacrées. Il apprit ensuite la théologie de saint Thomas à Cologne; mais la peste le chassa à Fribourg, en Brigau. Là, d'un côté il enseignait la philo-

1. Voir spécialement, dans ses écrits, une des principales sources : *Epistola Johan. Eckii theologi de ratione studiorum suorum, scripta an.* 1538, *nunc vero primum edita* 1543. La dernière date était l'année de sa mort. On obtint de son frère la publication de cette lettre, qui intéressait aussi la théologie. Elle n'est pas adressée, comme le dit M. de Crozals, à Maurice évêque d'Eichstædt, mais à Maurice de Hutten, plus tard évêque, alors prévôt de Wurtzbourg. Il complète les détails de son instruction dans sa *Replica*, Ingolstadt, 1543.

2. M. de C. avance à tort qu'il aurait été d'abord à Tubingue, puis à Heidelberg, où il serait devenu maître ès arts. Voir, parmi ses notices biographiques, un livre déjà cité, qui les rappelle, mais est sans comparaison le plus complet Théodore Widemann, *doctor et professor der Theologie in Universitæt Ingolstadts, Einc. Monographie*, in-8°, 1845, *Regensbourg* (Ratisbonne). Heumann recommandait auparavant, comme biographie très abondante du « Goliath d'Ingolstadt », Parnassus Boicus » les chapitres 74, 81, 87, 109, 118, 122 et 131. *Bibliotheca historica academica*, jointe aux *Dissertationes academicæ* de Conring, p. 97. — Nous empruntons à M. Widemann beaucoup d'indications.

sophie avec profit pour lui-même, et de l'autre il continuait des études de théologie et de sciences. Il y passa la licence, et reçut à Ingolstadt un double titre de docteur (1).

C'était, dit-il, par hasard qu'il y était venu; il y soutint une discussion publique toute la journée du 7 septembre 1510, et le lendemain il déclama devant le peuple. Tel fut son succès dans ses deux exercices, que, comme il s'était retiré de la ville sans rien demander, « on aborda avec effort de toutes rames et de toutes voiles le duc Guillaume, pour lui faire donner la chaire de théologie », vacante par la retraite de Zingel. Le duc lui offrit un honorable traitement. Mederer rapporte cette invitation, faite au nom des ducs Guillaume et de ses fils Louis et Ernest, au commencement de septembre; il marque Eckius comme professeur sur le catalogue, dès le 3.

Le théologien ne fit solennellement sa première leçon qu'au 13 novembre, mois où il se rendit de nouveau à Ingolstadt (2). Il y enseigna neuf ans; ce qui ne l'empêcha pas d'aller discuter en 1515, à Bologne et à Vienne, appelé, selon lui, dans cette université, moins par ses membres que par l'empereur Maximilien. A Bologne, écrit l'illustre savant Cochlée, qui l'entendit, « il discuta avec gloire, intrépide et plein d'ardeur » (3). C'était sur la question du prêt à intérêt, qui regardait les deux droits. De sa discus-

1. Il le fut en théologie et en décret. Annal., p. 184, à l'a. 1510. Dans sa lettre, Eckius entre dans un détail fort curieux, et que nous abrégeons, sur les maîtres nombreux et célèbres alors dont il suivit les cours, et sur les ouvrages théologiques que lui-même expliqua.

2. Cf. avec la lettre et les Annales, p. 82, la *Replica J. Eckii adversus scripta secunda Buceri apostatæ super Actis Ratisponæ*, 1543, citée d'après Widemann.

3. *Intrepidus et alacer* (1517).

sion théologique à Vienne, il est resté un bel écrit (1). Dès 1511, il était doyen de théologie à Ingolstadt, et, à la mort de Zingel (1512), il fut pro-chancelier de l'école, et chanoine à la cathédrale d'Eichstædt.

Dans ses studieuses pérégrinations à Heidelberg, Tubingue, Cologne et Fribourg, Eckius avait contracté des liaisons et des amitiés nombreuses avec des savants renommés de l'époque : Bebel, Zazius, Reisch, Wimpfeling, Rhenanus, Sébastien Brant, Kaisersberg. Le docteur Prantl attribue à ces relations la vigueur, l'étendue et l'universalité qu'y puisa son esprit, et qui l'élevèrent au-dessus de la médiocrité ordinaire des gens de lettres, le disposèrent enfin à reconnaître le progrès de l'humanisme, mieux que les théologiens « du commun calibre ». Quand il était venu discuter et avait obtenu la chaire vacante à Ingolstadt, dans l'automne de l'an 1510, ce n'était pas sans l'influence de Peutinger; et avant de quitter Fribourg pour ce nouvel enseignement, déjà son impulsion littéraire et scientifique se faisait sentir, sous différents rapports, de l'une des deux écoles à l'autre. Mais dans plusieurs petits écrits théologiques, qu'il publia la première année de ses leçons à Ingolstadt, on remarquait déjà chez lui un défaut de caractère, la passion de la renommée, qu'il recherchait dans des déclamations de rhétorique. Le lecteur a déjà pu observer sa vanité, commune alors aux érudits, et qui nous paraîtrait presque naïve. Le Dr Prantl appuie également sur deux autres défauts, qui auraient dès sa jeunesse nui à sa gloire : l'ivrognerie : et une conduite alors peu régulière. Mais il est permis de croire que, si M. Prantl trouve trop favorable à Eckius sa biographie récente par Widemann, il cède lui-même un peu au réquisitoire des adversaires du grand théologien. Or on

1. Prantl, t. I, p. 115.

sait si les réformateurs, en particulier, peu scrupuleux dans leurs accusations, étaient en même temps moins portés à ces vices (1)! Mederer n'en a trouvé, contre lui, nulle preuve.

Eckius s'était déjà préparé par un abrégé de logique, écrit à Fribourg, aux beaux commentaires philosophiques qu'il publia de 1516 à 1520, sur Aristote et Petrus Hispanus, et que nous avons déjà simplement indiqués. Ce fut à la suite de la réforme ordonnée par la commission d'enquête de 1515, dans l'enseignement d'Ingolstadt, et que continua principalement Eckius.

Le tableau que fait alors des études le duc Guillaume IV, est une pièce historique pour cette école, relevée par les travaux du théologien (2) et la protection du seigneur Léonard d'Eck. Nous citons d'autant mieux les paroles du prince, que Mederer regrette d'avoir peu d'indications sur cette réforme des études. On les lit dans le privilège d'impression de l'*Elementarius dialectices*, « l'Homme qui en est aux éléments de la dialectique », livre d'Eckius imprimé à Augsbourg, en 1516, pour devenir classique.

« Comme nous n'avons rien plus à cœur que de voir aussi florissante qu'il se peut la république littéraire de notre pays, nous avons confié à Léonard d'Eck de Wolfeck, jurisconsulte et notre conseiller, le soin de raffermir par notre autorité notre gymnase d'Ingolstadt, qui était à peu près tombé par l'incurie de quelques-uns, et de le sauver de sa ruine. C'est par son ordre et par ses prières que Jean Eck a édité quelques éléments... de dialectique (3) ».

1. Tome I, p. 114. Cf. la p. 162, et la note 88 du chap. suivant. M. Prantl cite peu, et seulement dans ses notes, Widemann, dont il ne paraît guère avoir connu les renseignements précieux qu'après avoir fait son propre exposé.

2. Prantl, p. 115, n. 51.

3. *Leonardo de Eck id negotii dedimus ut gymnasium nostrum Angilosta-*

Le nouvel historien de l'université, qui y est professeur de philosophie, fait un très grand cas de cet ouvrage, destiné à devenir la base officielle des explications publiques renouvelées, et il loue, à son point de vue, Eckius d'avoir laissé loin de lui le fanatisme des thomistes, bien qu'il eût suivi à Cologne les leçons d'Arnold de Tongres. Ajoutons d'autre part qu'Eckius trouva ses meilleures armes dans l'ancienne méthode, à laquelle il demeurait attaché bien plus étroitement qu'aux innovations du temps, quelque heureuses qu'elles fussent sous d'autres rapports.

En 1517, il joignit à ses charges le titre de prédicateur à Augsbourg, et on le nomma pro-recteur et recteur. Il tenait donc le premier rang dans l'université quand Luther se révolta, et sa réputation s'étendait, comme on le voit par le prix que mettait Rhegius à envoyer ses dissertations et ses discours à l'évêque de Vienne Jean Lefèvre (1). Eckius entretint toujours lui-même une correspondance très variée avec les hommes de lettres les plus célèbres de son temps en Allemagne. Mais, pour suivre l'ordre chronologique de ses principaux écrits, aux *Commentaires* dont nous venons de dire un mot, et qui portaient

dense, quod pene incuria quorumdam collapsum erat, auctoritate nostra assereret atque ab interitu vindicaret. Hujus jussu et precibus, Joannes Eck elementa quædam dialectices edidit. La distinction des deux noms l'un allemand, l'autre latinisé, d'Eck et d'Eckius est ici très bien marquée (sur le premier, patron de l'université, « dévoué au duc jusqu'à la mort », voir la note de M. Prantl, t. I, p. 143-4).

Deux savants et excellents auteurs, le R. P. Prat, dans la *Vie du P. Lefèvre*, et le R. P. Boero, dans celle de Canisius, ont donné Jean Eckius et le grand seigneur Léonard d'Eck pour deux frères, sur la foi d'autres écrivains, abusés aussi par la ressemblance des noms. Raison de plus pour maintenir la distinction des deux familles. Maïr (Jean Eckius) avait pris son surnom de son lieu de naissance ; *L. d'Eck* était de la famille très noble de ce nom.

1. D'après la lettre déjà citée dans la correspondance d'Érasme. Ann., p. 87, Ep. d'Eckius, *de Ratione studior. suor.*

sur la Logique d'Aristote (1), il joignit alors une explication aussi remarquable sur la *Physique* du philosophe.

« Je dérobai alors un peu de temps pour suivre, à la Chartreuse, les leçons du père Reisch ou Reusch (le même qui lui apprit les éléments de l'hébreu). C'était l'auteur de la *Margarita philosophica*. J'appris de lui les mathématiques et la cosmographie, et bien des secrets de la théologie (2) ». Ce dernier savant, illustre en philosophie, plein de sagacité dans les saintes Écritures, dit Wimpheling, fut appelé instamment par le césar Maximilien, à l'approche de la mort, comme médecin spirituel (3). Le prince l'avait eu longtemps pour conseiller. Longtemps aussi avant sa mort, il le fit venir de très loin, avec le plus ardent désir de le voir. Revenons à Eckius, son disciple.

Dans la liste curieuse des ouvrages qu'interpréta le futur adversaire du protestantisme, remarquons un travail providentiellement préparatoire à cette lutte : « Après deux ans, rapporte-t-il, je donnai de mes leçons un spécimen, sur la matière très élevée de la prédestination. Je l'intitulai *Chrysopassus*, et l'on y peut juger de mes veilles sur les commentaires des sentences théologiques et sur saint Augustin.

« Tandis que je méditais d'expliquer toute la philosophie de (Mercure) Trismégiste, d'Orphée, de Platon, d'Égypte et des Arabes, et toute la théologie de saint

1. Mederer, p. 93-99. Pour l'ensemble de sa correspondance littéraire, v. Wideman, p. 15, Rapports avec Érasme, § 16; avec Ulric Zazius, un de ses professeurs de droit « très célèbre », § 17; avec Ritius (Reisch), « le plus savant des juifs convertis », § 18; avec Urbain Rhegius, § 19; avec Huebmaïr, ce professeur d'Ingolstadt qui *apostasiera*.

2. *De Ratione stud.*

3. *Replica.*

Denys, comprise sous cinq sections (1), voici que de détestables vents, déchaînés de l'Aquilon par Carlstadt et Luther, font effort pour engloutir la barque de Pierre. On escarmoucha quelque temps par de légers écrits. Dans l'intervalle cependant, les difficultés d'une pénible lutte croissaient pour moi avec le nombre de leurs auxiliaires ; en sorte qu'il me fallait en quelque manière combattre contre un cheval de Troie. Pour prouver à tous que je ne cherchais que la vérité et mettre fin aux écrits et aux querelles, j'offris la discussion publique. Luther l'accepta, et m'en fixa le terrain à Leipsick. Depuis il l'a nié mensongèrement devant l'Électeur ; mais j'ai encore son écrit signé (2). Là je discutai avec eux dix-neuf jours, et tout le jugement dut en être réservé à l'université (*alma Mater*) de Paris. Luther et Carlstadt n'en convinrent pas seulement, mais encore ce sont eux qui choisirent ce tribunal entre tous, pour terminer et assoupir cette querelle ». Ils espéraient trop de la grande école, et voulaient pour le moment la flatter.

II

Ne continuons pas d'anticiper ; mais, sur les premiers préludes de la lutte, ce court ensemble est déjà bon à opposer à des insinuations peu favorables de M. de Crozals,

1. Il avait publié des commentaires estimés de la théologie mystique du saint, avec une grande érudition, puisée à la bibliothèque de Cusa (Nicolas, cardinal de). Les livres attribués à Hermès Trismegiste (trois fois grand), ou au dieu Toth d'Egypte, venaient d'être importés de Macédoine à Florence par Léonard de Pistoie, puis traduits en grec par Marsile Ficin.

2. *Contra syngrapham* (le contrat écrit), *quam adhuc habeo* (*de Ratione studior. suor*). Luther avait d'abord écrit, en laissant à Eckius le choix du lieu et du jour. *Placet, Joannes Ecci, Domino Andreæ* (Carlstadt), *id quod pactus sum Augustæ, ut, vel Lipsiæ, vel Erfordii conveniatis, ut fiat finis contentionum et librorum scribendorum.*

appuyées en particulier sur des citations de protestants. Nous reviendrons plus tard sur quelques attaques indirectes de M. Prantl. Ne nous étonnons pas de rencontrer ici cet accord, tant l'histoire est protestantisée ! Le premier de ces auteurs commence par citer des paroles de Luther à la louange d'Eckius, avant leur grave dissentiment : « C'est un homme d'une ingénieuse érudition et d'un grand génie ; un savant déjà célèbre, connu par ses livres ». Eckius, à qui s'adressaient ces avances, était lié avec les deux réformateurs. « Je lui étais uni d'une grande amitié, récemment contractée avec lui », dit toujours Luther, le 24 mars 1518 (1). Carlstadt était dans la familiarité d'Eckius, qui lui écrivait, le 28 mai : « Au vénérable André Carlstadt, son ami particulier, s'il lui permet de le dire, *Tuissimus Eckius* ».

M. de Crozals veut donc rechercher avec diligence les motifs de la rupture du théologien d'Ingolstadt, et il observe, d'après la *Vie de Luther* par Adam Melchior, son partisan, que le docteur catholique attaqua les 95 thèses ou conclusions de celui-ci, en publiant ses *Obélisques* (2) avant que l'affaire eût été évoquée au jugement du pape, et quand Luther demandait pour ses thèses l'approbation de Jérôme Scultett, évêque de Brandebourg, dans le diocèse duquel se trouvait Wittemberg. Il est à peine besoin de le rappeler, Luther, d'après l'ensemble de ses actes, ne soumettait ainsi ses propositions que pour la forme (3). Eckius paraît d'ailleurs n'avoir pas publié ni fait publier lui-même ces *Obélisques*, bien qu'il ait, peu après, affiché 13 thèses contrai-

1. *Ad Joh. Sylvium Egranum.*

2. Même sens que l'obèle (ὀβέλος), signe critique pour marquer les fautes.

3. Cette lettre même a pu être qualifiée de *comédie* (Rohrbacher, XXIII, 53). Il venait d'écrire confidemment à Spalatin qu'il regardait les indulgences comme tromperie, et il déclarait en même temps à Scultett qu'il brûlerait ses thèses sans peine !

res aux erreurs de Caristadt, et auxquelles un pareil nombre d'autres fut opposé par Luther (1). C'était d'autant plus la cause de celui-ci, que Carlstadt était son maître, l'avait reçu docteur.

« S'il faut ajouter foi au témoignage d'Eckius, dit M. de Crozals, il n'aurait écrit qu'à la prière de l'évêque Gabriel d'Eichstædt, et il restait fort éloigné de vouloir rien publier ». L'auteur n'use pas de cette réserve, assez étrange, à l'égard des chefs de secte, dont il emprunte de confiance les dépositions. Il ajoute : « Dans le catalogue des évêques d'Eichstædt, qu'a publié Gretser, à Ingolstadt, en 1517, il n'est fait nulle mention de rapports habituels entre l'évêque Gabriel (1496-1535) et Eckius. On ne peut donc approuver *les dires d'Eckius* ». Était-il besoin d'une liaison intime pour que le prélat fit cette demande, lui chancelier en titre, au pro-chancelier de l'université ; lui, évêque, à l'un de ses chanoines ?

Usant sans doute de diminutifs pour s'excuser, par esprit de conciliation, Eckius déclare que, quant à lui-même, il n'aurait guère tenu compte de ces bagatelles, que les savants ne jugeraient jamais dignes d'examen, et que ce n'était pas sa faute si ses *Obélisques* avaient été publiés, si « une œuvre improvisée sans y observer d'ordre, s'était échappée des mains de l'évêque » (2). M. Prantl paraît croire qu'il en a été ainsi.

Quoi qu'il en soit, Luther n'était pas homme à supporter cette contradiction, et M. de C... ne peut guère prendre

1. Les propositions qu'il devait soutenir contre *Maître Bodenstein Carlstadt, archidiacre et docteur de Wittemberg*, sont datées du 4 janvier 1518, Augsbourg, dans la dédicace qu'il en fait au cardinal coadjuteur de Salzbourg (Lire, 1519; l'année ne commençait qu'à Pâques).

2. M. de Crozals tire encore cette citation de la même lettre, du 28 mai, *ad Carlostatinum (sic)*.

au sérieux sa sensibilité à l'attaque d'un ami et l'intention première qu'il aurait eue de patienter, sans répondre : ses amis l'y avaient forcé. Luther exprime du reste ces sentiments à sa manière, encore relativement modérée : « J'admirais avec quelle folie (*furore*) il rompit une amitié toute récente et très agréable. Je voulus digérer en patience cette masse de pâte (*offam*), digne de Cerbère ». M. de C... note au contraire dans les *Obélisques* d'Eckius des expressions acerbes, rustiques, violentes, comme : « aviné Bohémien (1), hérétique, séditieux », et croit sans doute inutile de rappeler les excès de langage trop usités chez son adversaire. Mais qu'en était-il des injures du docteur orthodoxe ? Luther, à la vérité, accuse Eckius de lui avoir adressé ces injures. Cependant nous avons parcouru la partie du tome Ier des Œuvres du novateur, où il reproduit les *Obélisques*, sans trouver qu'elles y fussent semées à tel point, avec tel excès. Eckius rappelle d'ailleurs que, s'il lui était arrivé d'user quelquefois de semblables armes, c'était en réponse à de vrais outrages (2).

Nous accorderons qu'avant les réformateurs, les théologiens gardaient déjà peu de mesure dans le langage de leurs discussions. Quelle digue respecta depuis le torrent d'invectives de la Réforme ? Les torts d'Eckius paraîtront bien atténués dans une défense indignée, d'ailleurs si légitime, de la foi blasphémée.

M. de C. rapporte lui-même qu'Eckius avait écrit à Carlstadt pour prévenir des contentions ; mais sa lettre arriva après que son adversaire avait déjà fait afficher des conclusions apologétiques en opposition aux siennes le 15 mai et en août. Luther faisait imprimer à Leipsick ses

1. Luther avait d'abord nié sa parenté d'erreurs avec J. Huss, qu'il avoua plus tard hautement.

2. Écrit contre Carlstadt, que nous citons plus loin, 1521.

Astérisques, en réponse aux *Obélisques* (1). La guerre est déclarée.

Les universités d'Ingolstadt et de Wittemberg vont se donner rendez-vous près de celle de Leipsick, pour plaider la cause de l'ancienne foi et celle des novateurs. « Rien de plus célèbre que cette dispute de Leipsick, dit M. de C. Il est à peine croyable qu'Eckius ait espéré retirer son adversaire de ses nouveautés hérétiques (?). Il profitait seulement de l'occasion pour occuper la première place parmi les défenseurs de la papauté, et peut-être ne fut-ce pas gratuitement qu'il embrassa avec tant d'âpreté le parti du pontife romain (2) ».

Nous n'appellerons pas calomnieuses des imputations qui ne le sont pas dans l'intention de l'auteur. Il ne les a reçues qu'avec trop de confiance des protestants (3).

La bataille théologique annoncée à Leipsick nous rappelle, sous quelque rapport, par l'intérêt immense qu'on y prit partout et qui se rattachait en effet à la victoire, cette *bataille des nations* où se décida au même lieu, en 1813, le sort de l'Europe contemporaine. Les nations mal assimilées de l'Allemagne avaient tout d'abord pris part à l'esprit particulier qui animait les universités du Nord contre celles du Midi, dans une querelle en partie politique, destinée à augmenter encore la dualité tudesque et romaine de la nation germanique. Mais il s'agissait ici surtout des intérêts suprêmes de la foi. Aussi les étrangers, pour regarder de plus loin, avec l'université de Paris, par exemple, n'apportaient guère moins d'attention à ce grand spectacle.

1. *Asterici adversus Obeliscos* (Opp., t. I, p. 22, edit. Iena, 1556).

2. Thèse, p. XXX.

3. Une troisième note finale achèvera de rendre raison de la conduite d'Eckius dans cette rupture, et justifiera d'avance son zèle à défendre tout d'abord le St-Siège, déjà attaqué par Luther, malgré ses tergiversations.

L'avenir religieux de la chrétienté put paraître dépendre, jusqu'à un certain point, de l'issue d'une lutte préparée entre les plus célèbres docteurs (1). Les peuples ne s'étaient pas cependant encore faits à entendre mettre en question les vérités de la foi. Aussi éclatera-il un scandale à Leipsick, quand Luther y arrivera triomphalement, en chariot découvert.

1. Elle remplit, avec ses suites, une grande partie du premier volume des Œuvres in-folio de Luther. — Rohrbacher y désigne deux fois (p. 59 et 68), le pro-chancelier de l'université sous le nom du « dominicain Eckius ». Rien n'indique qu'il ait jamais été Frère prêcheur.

CHAPITRE II

La *grande dispute de Leipsick*. — Eckius, « le Goliath d'Ingolstadt ». — Scandale causé par Luther. — Sa défaite après celle de Carlstadt. — Talents d'Eckius en regard des siens. — *Excusatio*. — *De Primatu*, etc.

Impression que fit à Eckius l'indifférence d'une partie de la Cour Romaine. — Sa lettre, publiée par les protestants. — Prouve son zèle.

Part qu'il prend à la rédaction de la bulle de 1520, à sa réception en Allemagne — Obstacles qu'il doit vaincre, à Ingolstadt tout d'abord, mais surtout dans le nord de l'Allemagne et à Vienne. — Grands faits auxquels on cherche d'insuffisantes explications. — La « détermination » de la Sorbonne contre Luther confirme la ligne adoptée à Ingolstadt.

I

En 1519, Luther, le docteur Martin, comme il se nomme dans ses écrits, entrait à Leipsick, accompagné de Carlstadt et de Melanchton. Les habitants lui offrirent le vin de la vieille hospitalité allemande, mais sans pousser plus loin les prévenances. Cependant ils faisaient partout cortège à son rival, revêtu par eux d'un superbe manteau ; et quand Luther fut invité par le recteur lipsien à prêcher, le jour de saint Pierre et de saint Paul, à la chapelle du château, la population accourut avec des cris d'indignation lui en fermer les portes (1). Aussi, plus tard (le 13 octobre), écrivait-il à Spalatin que « les Lipsiens étaient des ânes coiffés de bonnets de docteur ». Il préten-

1. Prêcha-t-il son discours ? En tout cas, il est imprimé au t. Ier de ses Œuvres.

dait aussi que les prêtres de Leipsick avaient émis l'opinion qu'on pouvait le tuer sans péché. Eckius courut un péril plus sérieux, dont le menaçaient les étudiants venus de Wittemberg (1).

Deux cents de ces étudiants wittembergeois, Lang, Égranus, etc., à leur tête, quatre docteurs, trois licenciés, nombre de maîtres, et des hussites, espérant un autre Jean Huss, entouraient à son entrée le char de Luther, devenu triomphal. Eckius se plaint doucement du bruit que faisaient les partisans de Luther. Lui, il est venu seul, confiant en sa cause. D'autre part, toutes les sciences sacrées étaient représentées dans ce sénat de théologiens, de juristes et d'humanistes. Deux cents musiciens ouvrirent la séance Après le chant du *Veni sancte*, Mosellanus, professeur de grec, qui resta attaché à l'Église, fit le discours. L'argumentation dura du 27 juin au 13 juillet, à sept heures, et fut reproduite par actes notariés. Mais les deux partis en rapportèrent les circonstances : nous laissons à juger si ce fut diversement (2).

Luther, dit de Carlstadt, qui avait commencé pendant huit jours à soutenir leur cause commune, avant que lui-même prît la parole, que l'archidiacre remporta complète victoire. D'après l'opinion générale, au contraire, il perdit la tête, et dut céder la place à son élève, plus vigoureux. Dans le récit de celui-ci même, apparaît la défaite de son vieux maître. Disons que Carlstadt s'attira sans cesse les murmures de l'assemblée, qui, par contre, ne donnait pas seulement à Eckius des signes d'approbation, mais trépignait d'admiration et d'enthousiasme, surtout à ses

1. D'après Arnold, historien protestant, cité par Audin, p. 185, éd. 1841.

2. Le récit qu'en écrivit Eckius au P. Hochstraët a paru un modèle de politesse. Pas une marque d'aigreur, loin qu'on y puisse trouver une injure.

citations opportunes et précises, preuves d'une étonnante mémoire. Jours glorieux pour l'ancienne école d'Ingolstadt! Ce qui prouve son succès, c'est que Luther avait vu la nécessité de succéder dans l'arène à Carlstadt. Du reste, l'élève s'adjuge la palme à lui-même dans sa correspondance : il avait su au moins contenir sa violence brutale.

Sans doute, Luther n'avait pas l'étendue ni surtout la solidité de la vaste science, qu'affectent de lui attribuer ceux qui tiennent de plus ou moins près à ses erreurs (1); mais on a pu dire qu'il avait les trésors de son savoir, quel qu'il fût, *sur le bout de sa langue*. Bossuet a fait largement la part de cette éloquence vive et emportée, de cette facilité à traiter les matières philosophiques et religieuses, avec un accent populaire et dans la langue maternelle : « c'est par où il enlevait tout le monde ». Il trouva cependant à qui parler dans le « Goliath d'Ingolstadt », surnom qu'il donna lui-même à Eckius, et auquel nous substituerions volontiers celui d'un de ces Horaces de la Rome chrétienne, dignes, comme les anciens, de porter avec eux les sentiments de la grande armée qu'ils représentaient (2).

Pallavicini a fait un excellent exposé de cette polémique (3). Il nous dépeint, en particulier, l'hérésiarque obligé de rejeter l'autorité des conciles comme celle des papes, mais se retranchant en vain dans l'interprétation des Pères et dans l'Écriture sainte, où son adversaire le poursuivait, en montrant d'ailleurs que ce dernier retranchement était celui de tous les hérétiques. La pure parole de Dieu les débarrasse en

1. Michelet, *Mémoires de Luther*.

2. Tite-Live, l. Ier, ch. XXV. *Magnorum exercituum animos gerentes.*

3. Livre Ier, ch. XV, avant que Luther entrât en lice, et ch. XVI, *Dispute entre Eckius et Luther*. Il croit à tort qu'on aurait ramené ce dernier par la douceur (V. notre 3me note finale).

effet de toute tradition et de toute autorité, sur un texte souvent obscur et difficile par sa profondeur et son antiquité. Eckius était, ajoute Pallavicini (1), merveilleusement formé par la nature pour une lutte de ce genre... Dans sa voix, son geste, tout était âme, tout était nerf,... et il avait cultivé ces dispositions par un exercice assidu. Luther se tordait horriblement sous les blessures que lui faisait Eckius ; et celui-ci, à la face de cette assemblée, ne cessait de le dénoncer comme partisan des hérétiques bohémiens, et comme plongé dans cette fange dont le nom seul était une odeur fétide, qui soulevait le cœur des Allemands. Aussi toutes les fois qu'Eckius lui lançait ce reproche, l'interrompait-il par un démenti, qu'il ne pouvait soutenir. Il ne se contentait pas alors de parler latin ; il reprenait aussi l'usage de l'allemand, pour être mieux entendu de toute l'assistance, ou parce que la colère porte chacun à se servir de la langue de son pays ».

Du reste Eckius excellait lui-même à parler la langue vulgaire, et Luther peint sans doute à sa manière son abondance accablante, quand il écrit qu'Eckius répandait sa bave dans leur langue maternelle (2).

L'historien du Concile de Trente, contraire à ses disputes, excepté en pays catholique et non partagé, comme l'était déjà l'Allemagne, ne marque pas moins de grands résultats obtenus, « Dans la suite l'université de Paris, à laquelle on s'en était principalement remis, condamna Luther, mais en vain : car il ne suffit pas au juge d'avoir la juridiction, s'il ne dispose aussi de la force armée pour l'exécution ». Il nous semble que cette sanction se trouva autant que possible dans l'opinion générale des hommes

1. Ch. XIV.
2. *Vernacule.*

quelque peu éclairés et honnêtes. Quant au second juge, ajoute Pallavicini, l'académie d'Erfurth (1), que Luther avait choisie comme l'université où il avait étudié, « elle ne fit aucun arbitrage ». Ce qui était lui donner tort. « Le duc Georges de Saxe et son université restèrent dans leur antique foi, montrant par le fait que les novateurs échouaient auprès d'eux (2) ». Barnim, duc de Poméranie, chef de la municipalité de Wittemberg, avec le titre honorifique de recteur de son université, avait conduit Luther et Carlstadt à Leipsick et y assistait, sans manifester d'autres sentiments que celui d'honorer ses docteurs. Mais le duc saxon prononça ces paroles significatives sur le point principal : « Que le pape soit ou non de droit divin, il existe, cela suffit (3) ». Ce simple mot représente en effet la prescription catholique.

La fureur des luthériens décelait aussi leur humiliation. M. de Crozals rappelle que Melanchton lui-même écrivit une lettre très blessante à Eckius, qui, dans un écrit portant le titre très modeste d'*Excuse* (4), repoussa ses injures. M. de Crozals veut lui donner, avec Luther, le tort de se les être attirées. Or le *doux* Melanchton avait bien aussi ses préventions, aigres parfois comme celles d'un hérétique. Et pourquoi ne pas citer des paroles importantes et connues du même réformateur, écrivant sous une inspiration plus sincère, pleines d'admiration pour le grand succès qu'avait remporté Eckius à Leipsick ? Même du camp op-

1. Et non d'Erford, suivant la mauvaise traduction de Migne.

2. Ch. XVI, fin. — V. le ch. XVII[e].

3. Fin de la discussion, imprimée à part, 1519, et dans l'édition qui réunit les Œuvres de Luther, éd. d'Iena, t. I.

4. *Excusatio Eckii ad ea quæ falso Philippus Melanchton, grammaticus Wittemburgensis, super theologica disputatione Lipsica adscripsit*, p. 363, *Uter vicerit* (*Defensio Melanchtonis contra Eckium*, p. 365, verso. C'est une réponse à l'Epître de Melanchton, *ad amicum quemdam.*

posé (1), Melanchton le voit triompher par les talents variés de son génie. Pourquoi taire l'incertitude où ce théologien protestant restait au sujet des résultats du colloque de Leipsick (2)? Enfin, si M. de C. mentionne à titre de reproche la vive défense qu'Eckius écrivit en octobre 1519, pour le vénérable et docte Emser, ce dernier avait été indirectement attaqué par Luther, tout d'abord, avant Eckius lui-même (3). Pendant trois mois, d'ailleurs, ne tarit point contre celui-ci la verve la plus grossière du réformateur.

II

Que faisait alors Eckius? Après avoir publié son beau traité *de Primatu Sedis Apostolicæ et Petri*, confirmation de la thèse qu'il avait principalement soutenue à Leipsick, le grand théologien se rendit à Rome, sur l'invitation de Léon X. M. de C... cherche des renseignements sur le rôle qu'il y remplit, dans une lettre dont il reconnaît que les protestants ont été les éditeurs, d'après les notes qui l'accompagnent. Ajoutons qu'on le voit dès le titre même, que nous traduisons : « Lettre de J. Eckius, nonce du siège papistique *malgré lui*, dit-il; épître copiée sur son autographe, qui apprendra jusqu'à quel point est sincère sa lettre écrite de Leipsick à Vittemberg. Là, il prétend que c'est *contre son gré* qu'il a accepté sa légation contre Luther ». Nous ne récusons pas cependant comme infidèlement rapportées ces paroles de l'épître d'Eckius : « Il

1. T. I *Opp. Lutheri*, p. 361-62. *Cæterum apud nos magnæ admirationi plerisque fuit Eckius ob varias ingenii dotes.*

2. *Quorsum inclinarent res mihi sane non est in proclivi judicare. Non pronuntio* uter vicerit (*Defensio Melanchtonis contra Eckium*, p. 365, verso).

3. Écrit séparé, déjà cité contre Carlstadt.

était bon que je vinsse à Rome parce qu'on y connaissait universellement peu les erreurs de Luther (1) ».

Nous allons voir, dans la mention d'autres voyages d'Eckius à Rome, l'impression très vive qu'il ressentit de l'indifférence commune des esprits sur ces grandes luttes, indifférence née en bonne partie de l'ignorance des faits. Cet aveuglement demi-volontaire, causé par la prospérité extérieure de l'État romain et par des abus qui s'étaient glissés avec la routine administrative dans une partie de la cour romaine, n'empêchait pas que l'on ne trouvât, surtout dans les régions éclairées de cette cour, nombre de beaux et même de saints contrastes. William Roskoë, Léopold Ranke, et d'autres protestants, Luther lui-même, le premier, l'ont reconnu (2). Mais, cette réserve faite, il y a du vrai et du faux dans le court tableau que trace le *Précis d'histoire moderne* de Michelet, livre encore entaché de graves erreurs, mais le plus sobre et le moins imparfait de ses ouvrages. Il remonte à l'an 1517, époque où il aurait dû savoir que Léon X venait de terminer le V^e^ concile de Latran, pour la réforme des mœurs cléricales de l'Église, dans son chef et dans ses membres. Il n'y avait encore que de premières mesures prises, mais c'étaient déjà de sûrs gages donnés par la *vraie réforme*.

« Ni l'Europe, ni le pape, ni Luther lui-même ne se doutaient d'un si grand évènement (le commencement de la Réforme). Au milieu de ces soins, Léon X apprit qu'un professeur de la nouvelle université de Wittemberg, nommé

1. Eckius écrit en termes semblables au recteur de l'université de Vienne, le 14 octobre 1520.

2. Contentons-nous de rappeler ce qu'il écrit, notamment dans son *Traité des bonnes œuvres*, cité par Rohrbacher (p. 10-11), sur le bon ordre maintenu par la police, la justice rendue aux particuliers et aux États, la charité pratiquée personnellement envers les pauvres, et surtout envers les malades, par des dames d'un haut rang, qu'elles dissimulent, etc.

Martin Luther, déjà connu pour avoir, l'année précédente, hasardé des opinions hardies en matière de foi (1), venait d'attaquer la vente des indulgences. Léon X, qui conversait lui-même avec Érasme, ne s'alarma pas de ces nouveautés. Il répondit que Luther était un homme de talent, et que toute cette dispute n'était qu'une querelle de moines (2) ».

Quoi qu'il en soit de l'authenticité du mot, l'habile pontife s'était bientôt empressé de prévenir le développement du mal ; et s'il avait paru quelque temps user de lenteur, c'était plutôt par ménagement que par imprévoyance. Depuis, l'éclat de la dispute avait vite achevé de lui ouvrir les yeux. Mais ceux d'une partie de ses employés, et peut-être de ses conseillers, se dessillèrent plus lentement. Aussi reconnaissons-nous la stupéfaction que dut éprouver, à cette vue, le défenseur de la foi à Leipsick, sortant avec son ardeur récente d'une lutte acharnée.

Seulement, le but des éditeurs protestants de sa lettre citée est aussi manifeste : prouver les dénonciations et les excitations qu'on lui prête, d'ailleurs parfois avec raison. Mais qu'en conclure contre lui-même ? Son zèle en était-il moins sincère, quand il leva, pour ainsi dire, le rideau sur l'étendue d'un péril qu'on soupçonnait si peu ? Et lors même que la lumière, que la résolution fussent venues de son initiative, n'en aurait-il pas moins rendu un service d'autant plus éclatant qu'il était plus nécessaire ?

Nous convenons donc aussi facilement qu'Eckius fut appelé au conseil privé du pape, et que ce fut un des

1. Aveu atténué, mais confirmatif des hérésies graves et formelles de Luther dès l'origine, et fait en contradiction avec le passage du réformateur, que cite sans observation le même historien, sur les adversaires de Luther, qui l'auraient éclairé en l'excitant.

2. *Che Fra Martino aveva bellissimo ingegno e che coteste erano invidie fratesche* (*Précis d'hist. mod.*, 5e éd., p. 100-1).

quatre théologiens convoqués à la consulte, chargée d'examiner en quels termes on rédigerait la bulle (1), et qui en discuta cinq heures durant. L'a-t-il rédigée ? Luther affecte de l'appeler la bulle d'Eckius (2). Soit : ce serait une gloire pour le pro-chancelier de l'université d'Ingolstadt. Il est vrai, à la fin, elle rappelle tous les efforts faits pour ramener Luther, le suspend de la prédication, et, s'il ne se soumet dans les soixante jours, condamne ses écrits et leur auteur aux peines ecclésiastiques. Mais cette dernière partie, qui vise la personne, l'arrêt de justice succédant en peu de mots à l'exposé des voies de miséricorde, est le fait du tribunal de l'Église.

La question de savoir si Eckius accepta à contre-cœur la mission de la faire recevoir en Allemagne, n'importe guère non plus à sa réputation, sous le rapport de la délicatesse, à cause de ses relations précédentes avec Luther. C'était un devoir impérieux de religion, qui lui était imposé directement par le pape, en qualité de nonce, de protonotaire apostolique et d'inquisiteur de la foi. Ce fut même une de ses gloires. Nous le verrons, Eckius commença, après une énergique apparition à Ingolstadt, à visiter l'Allemagne, là même où l'on pouvait craindre le plus d'opposition, dans les diocèses de Misnie, de Mersebourg, de Brandebourg. Ce fut avec des alternatives de succès et de résistance ; et si, à Ingolstadt, la bulle devait être « unanimement acceptée sans hésitation (3) », Eckius avait

1. *De scribenda bulla :* il ne s'agissait pas de savoir si on l'écrirait.

2. Il disait avant même de l'avoir lue : « Ce bourreau d'Eckius y a répandu son style et sa bave ». Cette bulle magnifique est partout (en v. la traduct. dans Rohrbacher, p. 19-86. Cf. *Adversus execrabilem Antichristi bullam.* Opp. Luth., II, p. 89).

3. Thèse de M. de Crozals, p. XXXIII. *Aut si quis professorum incertus hæserit, in occulto res latuit.*

eu à vaincre auparavant bien des difficultés, là aussi et en Bavière.

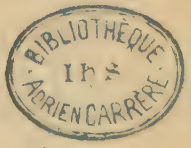

III

M. Prantl s'applique à faire ressortir tous ces obstacles, comme s'ils eussent montré la violence faite aux consciences par Eckius. Si nous remontons, avec les pièces qu'il nous cite, jusqu'à son retour glorieux de Leipsick à Ingolstadt, le conseil universitaire aurait réservé l'acquittement des frais de voyage et la juste rémunération qu'il demandait jusqu'au moment où il revint avec l'approbation retardée de l'université de Paris, prise pour arbitre de sa discussion avec Luther (1). S'il y eut petitesse, fut-ce de sa part?

L'auteur montre ensuite, à Ingolstadt, la multitude des étudiants prêts à brûler en pleine rue les écrits répandus contre Eckius, mais le recteur interdisant cette exécution comme inouïe, et le sénat se bornant à en interdire la vente aux libraires. D'après le sentiment de M. Prantl, toute cette dispute roulait sur une variété d'opinions théologiques, et l'intérêt que le duc prenait à ces questions n'aurait regardé que la science discutée pour elle-même; l'université n'y aurait vu, de son côté, que le zèle du prince pour sa haute école. En preuve du prétendu désintéressement de Guillaume IV dans la question du luthéranisme, M. Prantl rappelle un fait que nous avons signalé sans lui donner cette signification, l'invitation faite à Reuchlin, à la fin de 1519, et son inscription comme professeur, en 1520, nonobstant sa dispute téméraire avec l'université

1. Tome I, p. 145, etc. Ses citations des archives, 26 mai, 26 août, 21 décembre, ont-elles pour but de faire passer Eckius pour homme d'argent? C'était un homme de précaution très permise.

scolastique de Cologne et la part qu'il prit, dit-on, aux *Epistolæ vivorum obscurorum* de l'affreux débauché Ulrich de Hutten, qui, avec l'ordure mêlée à la parole de Dieu, répandaient l'innovation religieuse (1). Mais l'abjuration postérieure de Reuchlin lui-même, fait que nous prenons l'occasion d'ajouter, nous donne lieu d'insister sur un point d'importance capitale. On a déjà vu que beaucoup de ceux qui ménageaient cette nouveauté, comme la plupart même de ceux qui la suivirent d'abord, ne savaient pas qu'elle les aurait menés à l'hérésie. Revenons à la prétendue indifférence du prince. C'était l'époque où François Ier appelait Melanchton à Paris. On n'en conclurait pas cependant avec justesse qu'il fut indifférent. La condescendance de Guillaume, en face de l'agitation, prouve plutôt le péril, un large recours à la réforme la moins crainte.

Cependant, ajoute l'historien lui-même, « quand la cour de Rome se fut laissée entraîner dans une voie de réaction, pleine de difficultés et d'abîmes (2), l'état des choses prit un autre tour, et le gouvernement bavarois s'engagea énergiquement dans un parti. Or celui qui fit prendre cette route à la curie romaine, n'était autre que Jean Eckius. Il avait déjà adopté cette tendance pour s'élever à la renommée, à la fortune ; il ambitionnait l'appui de la plus haute autorité, celle de l'Église, pour s'armer de son certificat contre ses rivaux littéraires et les fouler aux pieds une seconde fois en triomphateur ». Telle serait l'explication de la ligne si fermement suivie dès lors par la Bavière. C'est attribuer grande influence à un seul homme, à Rome et chez les siens, et sur lui à un petit mobile.

A Rome, Eckius n'aurait trouvé nulle intelligence des

1. Reuchlin, trompé, revint à l'Église (Dœllinger, *Réforme*, I, 537).
2. *Folgenschwersten Ueberstuezung.*

aspirations et des tendances des barbares du Nord, et son traité *de Primatu*, « aurait égaré la curie romaine ». La bulle, qui en fut le fruit, aurait eu pour suite immanquable de déchirer l'Église par le schisme, en éloignant la discussion pour procéder par l'anathème. Muni de son titre romain et de la bulle, Eckius se serait montré en Saxe, sec, dur, et même cassant.

Revenant avec la même brusquerie en Bavière, pour y communiquer la bulle au recteur et au sénat de l'université (1), il fit appel à la force de l'autorité apostolique, pour que le recteur réclamât et fît brûler publiquement les écrits luthériens. En cas de refus, on encourait la peine de l'excommunication, de la perte du droit d'enseignement et de promotion aux grades.

La lettre d'Eckius, en latin, qui sert de fondement à ces derniers reproches, est belle, polie, mais pressante. Conservée aux archives de l'université (2), elle nous paraît mériter reproduction.

« Magnifique recteur et clarissimes régents de cette étude..... Je présente à Vos Excellences, par commission de Sa Sainteté et par l'injonction que j'ai reçue d'office, une copie de la bulle imprimée à Rome, munie du sceau, vous priant et requérant, au nom de notre saint Seigneur pape, de convoquer tous les sujets de votre juridiction, pour leur faire connaître le contenu de la bulle et la faire exécuter avec efficacité : afin que personne, par une audace téméraire, n'affirme ou ne défende, dans ses leçons ou discussions, les erreurs condamnées, sous les peines

1. On en garde aux archives un exemplaire imprimé, du 14 juin 1520. Il précède d'un mois la promulgation. Nous conjecturons que c'est l'exemplaire d'Eckius, qui fut d'une promptitude admirable à s'assurer d'abord de la « citadelle de la foi en Allemagne ».

2. Tirée du recueil de M. Prantl, t. II, nº 44.

exprimées dans la bulle, et sous celle d'exclusion du conseil de votre étude... ; afin encore d'extirper radicalement cette hérésie, selon l'ordre du saint Pontife, (Nous vous prions et requérons) de réunir tous les libraires dépendant de vous, et qui auraient des livres de Luther ou des livres défendant ses erreurs, pour qu'ils les apportent tous au recteur ; en outre, d'avertir particulièrement les bénéficiés de veiller, en s'y conformant, à leurs intérêts ; enfin, suivant la teneur de la bulle, de brûler en présence de bon nombre d'écoliers ces écrits, ramassés de toute part. Autrement, si vous étiez trouvés oublieux de votre profession, et négligents à tenir votre promesse, chose qui, nous l'espérons, n'aura pas lieu, dès lors le Souverain Pontife, qui veut entretenir et non diminuer les progrès de votre enseignement, ou le délégué quelconque de Sa Sainteté, vous déclarerait tombés sous les peines exprimées dans la bulle : excommunication, perte du pouvoir de promotion ou de direction de l'étude, etc. Si quelques bonnes personnes veulent réfuter par écrit ces livres, avec le consentement du recteur et de tout le conseil, elles pourraient, ce en quoi nous obligeons votre conscience, garder ces ouvrages pour leur réfutation, à la condition que le livre porterait au commencement et à la fin, de la main d'un notaire juré, que son contenu a été condamné et brûlé. Dans ce soin vous ferez une chose agréable à Dieu, utile à l'Église, nécessaire et honorable pour vous, et salutaire pour tous les fidèles. « Eckius, nonce et ambassadeur *(orator)* apostolique ». Cette vigueur réussit : chose rare, d'être prophète en son pays.

Dans sa tournée en Allemagne, il dut déployer même zèle, même énergie.

Pallavicini, qui voudrait toujours qu'on eût plus ménagé Luther, blâme quelque peu cette mission de commissaire et de nonce apostolique auprès des princes, et particulière-

ment de l'électeur de Saxe, confiée à Eckius : « Je serais porté à croire que la grande part qu'il prit à la condamnation des doctrines luthériennes ne fut pas une des moindres raisons qui firent que Luther reçut ce coup, non comme porté par la hache d'un légitime justicier, mais par l'épée d'un ennemi acharné. Il eût été plus sage de tenir éloigné de toute procédure tendant à la condamnation quiconque s'était mesuré avec lui dans la dispute ». Observation qui s'offrit sans doute à l'esprit du pape et qu'il dut peser : mais Luther était maintenant connu à Rome pour peu convertissable ; il fallait un homme à la hauteur de la lutte. Et que de brebis veulent la paix du chien avec le loup !

Comme autre réponse, que l'on nous permette de faire, sur Eckius, cet emprunt à l'un des historiens de Luther les plus savants (mais quelquefois poète), Audin : « A quel plus habile négociateur le pape aurait-il pu remettre l'exécution de ses ordres? Qui, mieux que ce théologien, connaissait l'état des esprits en Saxe, les ressources du docteur (Martin) et de son parti, les dispositions des princes, des cours, des universités, des prélats, du clergé? Qui alliait à plus de fermeté des formes plus conciliantes » ?

Dans les villes universitaires, où la bulle fut affichée aux portes des églises, les écrits de l'hérésiarque étaient brûlés publiquement. Mais Luther lui-même raconte les résistances et les dangers de cette mission. « Eck a voulu la faire recevoir à Erfurt ; on s'est moqué de lui. De nombreux écoliers l'attendaient : il n'a pas paru ; on a brûlé la bulle, on l'a jetée à l'eau, aux cris de : *Bulla est, in aqua natet* (1). Le libraire a demandé le prix de son impression ; le consulat a feint de ne rien entendre.. Les Coloniens et les Loviniens ont brûlé mes écrits : beau zèle, mais qui n'est

1. Allusion aux bulles de savon. Luther répète ce jeu de mots ; mais ces bulles crèvent sans nager.

pas selon la science. Qu'il est facile de brûler, quand on ne peut répondre! Les clercs étouffent la vérité, le peuple l'embrasse avidement. L'évêque de Misnie a fait un auto-dafé de mes écrits, ainsi que ce petit saint de Mersebourg, cet évêque tout enflé d'orgueil et d'avarice » (6 mars 1520). Et le 24 février précédent, Luther écrivait à ce prélat, « plein de confiance en sa bonté, dont il avait reçu tant de témoignages ». Il ajoutait en mars : « Mais à Leipsick on a lacéré, après l'avoir *(intraduisible)* souillée, la bulle papale; de même à Torgau... (1) ». Ailleurs, on l'avait pendue, etc.

Ainsi l'hérésiarque s'enhardissait à brûler lui-même la bulle aux portes de Wittemberg, dans un vaste bûcher, en présence des écoliers, c'est-à-dire, des maîtres et des étudiants, avec les livres du droit canon, les décretales des Papes, la Somme de saint Thomas; sa fureur n'épargna pas, dans la même condamnation et exécution solennelle, les écrits de ses adversaires, et en particulier d'Eckius, son livre de la Prédestination. On sait que le 11 décembre, montant en chaire, il exprima le regret de ne pouvoir traiter le pape, ou au moins le siège pontifical, comme sa bulle. A ce pontife nouveau, si absolu au nom de la liberté d'examen, on pouvait rétorquer avec bien plus de justice ce qu'il venait d'écrire au sujet de ses livres détruits : « Comme il est plus facile de brûler que de répondre! »

Ce coup d'œil sur les progrès de la résistance à la bulle et de la révolution religieuse en Allemagne va éclairer l'histoire des grandes et promptes précautions prises à Ingolstadt.

1. M. Audin, t. I, p. 231-2; il répond en particulier à Pallavicini, *Hist. du concile de Trente* (le t. Ier, c. xx), trop sévère à l'égard d'Eckius comme on l'a vu ailleurs. Nous empruntons, à Audin, non sans quelque réserve, tous ces courts extraits des lettres écrites, en 1520, par Luther.

IV

Le conseil universitaire, dans la séance du 28 octobre, émit le vœu que, sans délai, la bulle fût publiée par le pro-chancelier dans les deux paroisses qui dépendaient de l'académie. Mais Eckius en pressa encore vivement la publication (1) ; et, dans une assemblée générale, tenue le lendemain, le pro-recteur Georges Hauer prononça une harangue sur le devoir d'obéir au nonce apostolique. Il fit en conséquence promulguer la bulle par un notaire, et, à la missive répétée d'Eckius il ajouta une forte apostille. Incontinent Eckius se chargea de la promulgation dans la paroisse de Saint-Maurice ; Hauer, dans celle de la Sainte-Vierge, qui lui était également confiée.

M. Prantl croit devoir ajouter : « Luther avait répondu en brûlant la bulle, et la curie (l'auteur veut dire la cour de Rome) put voir quels embarras elle s'attirait. C'est ce qu'on sentit et ce que l'on exprima, même parmi les catholiques ». Aux instances d'Eckius, l'évêque de Frissingue, Philippe, répondit que l'affaire demandait un attentif examen, et sur son acte d'aquiescement il mit une annotation significative. « Nous aurions désiré que la chose en question fût plus mûrement traitée ». L'évêque de Passau déclara ne pas connaître de mandat d'amener qui eût été lancé contre Luther. A Ratisbonne, on retarda un peu la publication, qui aurait été faite aussitôt à Eichstædt et à Augsbourg. Le duc, enfin, adressa personnellement à Eckius son désir de voir révoquer la bulle, lequel naturellement n'eut pas de suite. Pourquoi ? si ce n'est de l'avis du prince mieux informé.

1. *Vehementer pro publicatione instante Eckio*, porte la pièce des archives.

L'archevêque de Salzbourg, métropolitain de Bavière, chercha, avec les prélats sus-nommés, si l'on pouvait, sans troubler le public, permettre aux prédicateurs et aux confesseurs de ne pas interdire les écrits de Luther, et les évêques d'Eichstædt et de Passau accédèrent à ce vœu.

Tous ces détails, que l'historien fait ressortir avec soin, marquent les divergences, malentendus, tiraillements, qui précèdent d'ordinaire l'adoption d'une mesure énergique, prise avec un grand ensemble ; mais ils n'empêchent pas l'auteur d'ajouter : « En fait, Eckius triompha, et fit placer à Saint-Maurice un tableau votif, qui rappelait le succès de son entreprise ». Peu importe, en face d'un tel résultat, la satire d'étudiants, peut-être dévoyés par Luther, que décrit M. Prantl sous le titre de *Eccius dedolatus*, ou « ratissé au doloire (1) ». Le décret du conseil universitaire ne servit pas moins de protocole aux actes *contra hœresim lutheranam*, publiés par Hauer, recteur en 1523.

Eckius avait envoyé, le 14 octobre 1520, au recteur de l'université de Vienne, une copie authentique de la bulle, prise à Rome, avec l'injonction que faisait le pape de la publier, de brûler les livres de Luther et de ses adhérents, et l'obligation intimée à tous de la défendre dans les leçons, les disputes ou les écrits. Déjà, dit l'annaliste de l'université viennoise, que consulte ici M. de Crozals (2), le goût des nouveautés religieuses avait atteint les professeurs d'humanités : « La nouvelle doctrine était célébrée par les poètes et tous les hommes de mœurs relâchées (3) ». L'é-

1. On y raille sa cupidité et sa vanité ; nous n'en faisons pas un saint, s'il eut de ces faiblesses, la dernière du moins.

2. P. 33, il cite Mitterforder, *Conspectus historiæ Viennensis universitatis* (Vienne, 1724-25, t. I, p. 102-7).

3. *Nova doctrina, quum a poetis, tum liberioris vitæ omnibus, celebraretur...*

tude de Vienne résista donc « courageusement », suivant la singulière expression de l'auteur français, et les quatre Facultés réunies décrétèrent que « les temps étaient dangereux et que tout y prêtait à la défiance (1). Il fallait remettre l'acceptation et l'exécution des ordres du Saint-Siège jusqu'à ce que, suffisamment et légitimement et avec la légalité convenable, Eckius informât l'université de son mandat et de son autorité apostolique ». Cependant, peu après, la Faculté de théologie se sépara des autres, et députa son doyen avec quelques docteurs à l'évêque de Vienne, pour que six articles, du moins, de la bulle pontificale fussent mis à exécution. Le prélat restant fort embarrassé, l'affaire demeura en suspens.

Le 10 décembre 1520, le recteur écrivit à Charles-Quint, le nouveau César : « Des lettres touchant l'affaire du docteur Martin Luther nous ont été remises par un certain Jean Eckius, théologien, paraît-il. Comme, en Allemagne, le primat archevêque de Mayence, l'évêque de Strasbourg, légat, et les autres archevêques et évêques, les princes et les universités, qui ont déjà reçu la bulle pontificale, n'ont pas brûlé les livres de Luther ; et comme la Faculté de Paris, notre mère, appelée à l'arbitrage sur la discussion de Leipsick, n'a pas jusqu'ici rendu d'arrêt ; comme d'ailleurs Eckius ne semble pas légitimement autorisé à une charge si singulière, l'université a besoin d'un délai pour prendre conseil ».

Les recteurs des écoles catholiques paraissent avoir été quelquefois choisis par l'effet des intrigues de quelques novateurs cachés (2). L'université de Paris n'avait pas encore

1. *Suspicionis plena.*

2. Cf. l'invitation de prêcher faite à Luther, au moment de la fameuse discussion, par le recteur de l'université de Leipsick, école d'abord si bien disposée, et, en 1535, les menées et la fuite du recteur de l'université de Paris elle-même, Nicolas Cop, calviniste caché, etc.

rendu, à la connaissance de Vienne, cette sentence écrasante qui changea l'adulation de Luther à son égard en de si basses injures. On espérait le contraire de cette licence d'esprit et de mœurs, que signalait peu après saint François Xavier dans l'École parisienne. Mais enfin fut promulguée la « détermination de sa Faculté théologique sur la doctrine de Luther, l'an de l'Incarn. du Seign. 1521, au 15e jour d'avril (1) » : acte splendide, que l'on peut dire, avec le Dr Prantl, « rendu en faveur d'Eckius », au point de vue particulier qui regarde l'École d'Ingolstadt. La grande université, « sa mère », s'engageait elle-même à une action énergique par cette sentence. On le voit, immédiatement après, par un décret du parlement « pour l'interdiction stricte d'imprimer tout livre touchant à la foi chrétienne, sans l'autorisation de la Faculté de théologie (2) » ; et bientôt suit la condamnation par cette Faculté des livres de Berquin, de Melanchton, tous deux d'abord en faveur auprès du roi ; une lettre, enfin, de la même Faculté, adressée en 1523, en l'absence du prince, à la reine mère, « pour l'extirpation de la doctrine luthérienne (3) ». Louise de Savoie avait fait demander « par quels procédés la plupart des principaux personnages de l'État, accusés faussement et injurieusement d'en être fauteurs, pourraient faire éclater leur innocence (4). On nous pardonnera cette brève excursion, qui fait comprendre, avec

1. *Index chronologicus chartarum pertinentium ad historiam Universitat. Paris.* In-fol. publié par M. Charles Jourdain, nº MDXCV, p. 327. Il renvoie à du Boulay, t. VI, p. 116; mais surtout à d'Argentré, *de Novis Erroribus*., t. I, p. 365, et t. II, *initio*, à cause de l'insuffisance du premier écrivain, depuis le quinzième siècle. Cf. préface de ce siècle, p. 313-16. C'est en effet dans le deuxième auteur que nous trouvons les pièces.

2. *Decretum Curiæ Parisiensis*, etc., nº MDXCVII.

3. Nos MDCXI, MDCXIV et MDCIV.

4. Ibid., n. 4, tiré de Richer, *Hist. Acad. Paris.*, t. III, p. 311.

les dangers communs des États catholiques, l'opportunité des mesures prises à Ingolstadt. C'est la gloire des Fils aînés de l'Église d'avoir ainsi confirmé l'École allemande, en celle qui tenait alors la ligne la plus catholique. Nous le déclarons sans vouloir, certes, rien ôter à l'honneur de l'École viennoise, quand elle eut une fois repris sa direction, en partie par l'influence des mêmes maîtres qui développèrent le rôle d'Ingolstadt, les jésuites.

Cette situation, universellement critique, suffisait pour faire ressortir l'immense service d'Eckius, d'après le seul récit et malgré quelques expressions de l'auteur que nous venons de consulter sur l'Allemagne, M. de Crozals. Lui-même a déjà fait éclater ce mérite : « A Ingolstadt, où le théologien dominait, il n'y eut pas d'hésitation, ou, s'il y eut incertitude individuelle de quelques professeurs, elle fut réduite à se cacher : par la Faculté de théologie, ajoute le même écrivain, il gouverna toute l'université. Si l'on recherche la raison du dissentiment de cette école et de l'université de Vienne, jusqu'alors en accord mutuel, on l'attribuera en grande partie à son influence ». Concédons qu'il ait causé pour quelque temps ce trouble salutaire, pour affermir leur concorde sur de meilleures bases. — « De fait, continue M. de Crozals, tous ceux qui ont écrit sur l'histoire de la Bavière en conviennent ». Terminons par cet imposant témoignage : « Certes, dit le principal historien de la Bavière, la nation bavaroise doit à Eckius, après Dieu, le commencement de cette constance qu'elle montra à retenir la foi de ses ancêtres (1) » : éloge qui tranche toute la question à sa gloire.

1. Paroles empruntées à Adlzreiter, *Annales Boicæ Gentis*, pars II, p. 236. L'édit. de Francfort-sur-le-Mein, 1710, est ordinairement citée. C'est celle de Leibnitz, sur laquelle reviendra une note justificative au sujet des historiens bavarois.

CHAPITRE III

Marche décidée de l'université contre le luthéranisme depuis 1522. — Épisode de Sechofer et d'Argula. — Part qu'y prend Luther. — Rapport avec son mariage. — Sagesse de l'École dans cette querelle.

La *guerre des paysans*, allumée par les doctrines et les excitations de Luther, explique encore la sévérité de l'université à réprimer les novateurs. — Léonard d'Eck est à la fois le chef de la ligue de Souabe contre l'insurrection communiste et le grand patron de l'école d'Ingolstadt. — Politique qu'il inspire au duc. — Documents tout récemment publiés. — Le soulèvement se rapproche d'Ingolstadt (1525).

I

L'édit de Worms, rendu en mai 1521, fournit le point d'appui que l'on désirait à l'université d'Ingolstadt, pressée maintenant d'agir avec énergie contre l'erreur luthérienne. La peste, il est vrai, dispersa cette année les professeurs, entre autres Eckius, qui alors retourna à Rome, pour rendre compte à Léon X de sa mission. Mais, ce pontife étant mort en décembre, Eckius revint et se retrouva, en février 1522, avec les autres professeurs, revenus aussi après la fin du fléau. Ils poussèrent aussitôt à la mesure d'un premier édit de religion en Bavière. François Burckhard, le savant professeur de droit, et le maître ès arts et canoniste Georges Hauer se joignirent à Eckius pour arrêter une autre contagion; celle de l'hérésie, qui, d'après M. Prantl, aurait atteint déjà la plupart des étudiants. Déterminé par ces maîtres, Léonard d'Eck, le conseiller ducal, parla fortement pour

la publication de cet édit de religion, qui eut lieu le 5 mars 1522 (1).

Le duc ordonnait de ne pas recevoir les doctrines luthériennes, réprouvées par le pape, l'empereur et la diète; de ne pas même discuter sur ce sujet; de s'en tenir à la foi de ses pères et à l'obéissance due à César et au duc. Toute infraction entraînait la peine de prison et le renvoi au tribunal du prince. L'université, appuyant l'édit, délégua des inquisiteurs à l'effet de poursuivre les écrits luthériens dans les librairies ; et en novembre 1522, un décret du conseil universitaire déclara que tout écolier entaché d'hérésie serait cité à la barre du recteur.

Des professeurs, que le docteur Prantl qualifie de fanatiques, et qui étaient liés étroitement avec Eckius, s'employèrent formellement comme membres d'un tribunal d'inquisition dans l'étendue de la juridiction universitaire. Eckius, en 1522, cita devant la cour ducale un gardien des capucins d'Ingolstadt, pour hérésie concernant la cène du soir. En mars 1523, un maître, Jacques Daxer, subit un interrogatoire devant Marstaller et Burckhard, assistés du bourgmestre et d'un secrétaire d'Etat. Emprisonné de par le duc, il fut remis à l'évêque d'Eichstædt, qui lui fit subir une mercuriale (2) et le chassa du diocèse.

Le grand théologien d'Ingolstadt a donc, pour sa bonne part, assuré d'abord à son université l'éclatante pureté de leur foi commune, et il lui a communiqué le zèle pour la défendre. La purification intérieure devait précéder.

Ce n'est pas, ajoute M. de Crozals, qui lui a rendu ce témoignage, que cette louange soit due au seul Eckius. Les ducs bavarois furent très diligents et très attentifs à con-

1. *Leonardus de Eck, pulsus præcipue per dominos Eckium, Fr. Burckhard et G. Hauer*, lit-on aux archives. Prantl, p. 148.

2. Littéralement : la réprimande hebdomadaire.

server ce trésor de la foi dans l'école ; et autour d'eux, plusieurs conseillers, Christophe Schwartzemberg, Léonard d'Eck, Leschius, y mirent une sorte de louable obstination. Aussi L. d'Avila s'éloigne-t-il bien de la vérité dans ces lignes : « Les Bavarois parurent favoriser également catholiques et luthériens (1) ». Adlzreitter soutient, par contre, à l'année 1520, que jamais prédicant du luthéranisme ne put se fixer en Bavière, ni même établir en ce pays d'assemblée secrète. M. de Crozals prétend tenir un milieu entre cette assertion et celle d'Avila. Mais les faits transitoires ou individuels qu'il cite à l'appui de cette opinion intermédiaire, paraîtraient confirmer celle du mieux informé des deux historiens, Adlzreitter.

Mederer est pleinement du même avis. A l'année 1523 de ses Annales, dans les exemples mêmes qu'il paraît fournir à M. de Crozals, il note : « J'y trouve un premier vestige du soin extrême que mit la vigilance de notre université à se garantir des erreurs de Luther (2) ». Jean Peurle ou Agricola avait été élu au gouvernement de la pension ou Bourse (*contubernium*) du Dragon. Avant de l'admettre au serment, on l'obligea à rompre ses rapports avec Ossiander, de Franconie, prédicant luthérien du Norique (3). On eut soin, observe M. Prantl, à propos des *Colloquia* d'Érasme et des Épîtres de saint Paul (d'une édition ou d'une version, sans doute, suspecte), trouvée parmi ses boursiers, d'empêcher que le *virus* luthérien ne se répandît. Il remarque aussi que maître Dietenauer, emprisonné en août pour des leçons sur l'Épître à Tite, ne fut relâché qu'eu égard à

1. *De Bello germanico*, p. 20. Il ne paraît pas bien connaître l'Allemagne, bien qu'il y ait combattu contre les protestants en 1546 et 47.

2. Ses expressions sont aussi fortes que nous les traduisons : *eximiæ illius curæ et vigilantiæ*, etc., p. 118.

3. L'extrême sud de l'Allemagne depuis la Rhétie (pays des Grisons), jusqu'à la Pannonie (Hongrie).

sa simplicité. Il aurait été bon d'expliquer, à ce propos encore, comment la doctrine de l'Apôtre même sur la foi ne pouvait être alors livrée à tous sans interprétation autorisée, quand, d'autre part, Luther rejetait l'Épître « de paille » de saint Jacques sur la *Nécessité des œuvres*. Mais une autre cause d'hérésie bien plus formelle prit aussi des proportions bien plus étendues.

Arsace Sechofer, de Munich, jeune disciple de Melanchton, s'efforçait de répandre ses erreurs dans l'université, où il était depuis un an (1522) maître ès arts et de philosophie. Le recteur Appel et le conseil universitaire le firent mettre en prison (août 1523) (1). Cependant il avait déjà dû promettre par serment à Eckius de ne pas suivre les erreurs du luthéranisme. Douze de ses élèves abjurèrent leurs erreurs, et furent acquittés après un court emprisonnement. Une visite domiciliaire, faite chez lui, avec la participation du docteur Marstaller, amena la découverte de tout un matériel d'hérésie. En conséquence, par décision de la Faculté théologique, il fut cité au tribunal du prince et du chancelier. Aux témoignages à sa charge, furent jointes une lettre d'un ami sur le scandale des indulgences, et deux de lui, datées de Wittemberg. L'une établissait en principe que la foi seule suffit pour la béatitude ; l'autre engageait une polémique contre le libre arbitre, erreur énorme, et, sous tous rapports, funeste, sur laquelle Melanchton lui-même revint plus tard, pour la condamner.

Les luthériens et même les catholiques allemands ont insisté sur l'histoire dramatique et — on le verra — ridiculement romanesque, de Sechofer, qui sans cela nous rappelle, par la jeunesse et la distinction du personnage, l'épisode plus tragique du jeune et savant gentilhomme Louis de

1. Prantl, t. I, p. 149-50.

Berquin. Celle-ci se passait en France vers la même époque, en 1528. Également coupable de propagation secrète mais obstinée de l'hérésie, Berquin ne fut sauvé du bûcher ni par l'amitié de François Ier, qui se montra d'abord secourable, comme le fut un instant le duc Guillaume pour Sechofer, ni par l'apologie persistante d'Érasme (1).

Il y avait à Ingolstadt, dans l'effervescence des deux partis, quelque péril, non ordinairement de mort, à cause de la douceur de l'université pour les siens et de sa miséricordieuse intervention près du juge temporel, mais péril de longue prison pour Sechofer. Aussi trois de ses parents, qui étaient de la bourgeoisie d'Ingolstadt, intercédèrent-ils d'abord près du sénat ou du conseil universitaire. Mais ils éprouvèrent un refus, et ce conseil rendit sa captivité plus étroite, en lui interdisant de communiquer, verbalement ou par écrit, avec personne. Un maître même, ayant dit alors qu'il n'était pas compréhensible que Sechofer, auteur de bons écrits théologiques, eût erré dans ses leçons, fut puni de cette remarque indiscrète.

On résuma en dix-sept articles les erreurs trouvées dans les papiers de Sechofer : les principales roulaient sur la justification par la foi seule, le mariage après divorce, la réprobation du serment prêté pour intérêts temporels et l'abus des passages de l'Apôtre sur *l'esprit* et sur *la lettre*.

On garde encore deux exemplaires en allemand de la condamnation des dix-sept articles par le sénat universitaire entier, nommément par dix principaux professeurs (2). Le

1. *Histoire de l'Église gallicane*, t. XVIII, in-4°, *initio*.

2. Ces pièces et l'Acte annexé de la rétractation solennelle, que l'on va voir, sont indiquées par Lipowski, que nous allons consulter en détail, *Geschichte der Jesuiten in Baiern*, t. I, p. 50 (Munchen, 1816. *Les Jésuites en Bavière* ont deux parties, en 2 vol. in-12), et par M. Prantl, avec les autres documents des archives, t. I, p. 150-53.

duc avait transmis à l'assemblée une requête du père de l'inculpé. Mais elle répondit qu'on ne pouvait élever de doute sur son hérésie déclarée, et que le duc, leur seigneur, se souvînt des anciens privilèges qu'ils avaient de punir avec la sévérité nécessaire. Le prince répliqua que l'université pouvait encore s'arrêter et suspendre sa décision sur des propositions plus déterminées, qui auraient entraîné des peines aussi plus formelles et plus graves. L'université proposa, en conséquence, que Sechofer fît une rétractation, abjurât le luthéranisme, fût chassé de l'université et enfermé dans un cloître jusqu'à ce que le duc lui fît grâce (1).

Le chancelier ducal d'Eck, dans l'écrit où il adhérait à l'arrêt du sénat, déclara qu'il ne serait pas prudent de ne pas tenir compte de l'application du châtiment, acte consommé par le conseil universitaire. En effet, conformément aux statuts, le prévenu devait être livré à l'évêque d'Eichstædt; au lieu de cela le duc pourrait de lui-même décréter la punition. Le couvent d'Etal, près d'Ingolstadt, fut donc assigné pour y détenir le prévenu, et le conseil exigea des trois parents de Sechofer un cautionnement de mille florins, pour l'abjuration qu'il devait faire devant le *plenum*, assemblée générale de l'université. Il se constituerait ensuite prisonnier, et signerait un engagement de regarder comme une grâce le traitement qu'on se bornait à lui faire, et d'y acquiescer.

Un notaire proclama dans le *plenum* les 17 articles, et Sechofer, le Nouveau Testament à la main, fit sa rétractation en gémissant. Le doyen de la Faculté des arts pro-

1. D'après M. de Crozals et d'autres auteurs, on croirait à tort que ce fut sans cette réserve miséricordieuse, dont l'effet était d'ordinaire assuré.

nonça un discours, qui s'adressait particulièrement aux maîtres ès-arts, pour les exhorter à fuir les nouveautés de Luther.

A peu de jours de là, l'université fit de soigneuses recherches dans les librairies et ateliers de relieurs : c'est qu'on avait dénoncé la vente d'ouvrages luthériens, chez Jacob Tocker et Georges Krapff. Le conseil décida qu'ils seraient emprisonnés un jour, et recevraient, avec la défense renouvelée de pareilles infractions une menace d'expulsion du corps universitaire (1). Dans la visite faite chez le relieur Tocker, on signala comme gravement suspects ses deux ouvriers Pirnstiel, de Leipzick, et Laffer, d'Eslingen. On se posa d'abord cette question : Peut-on traiter ces associés comme dépendants de l'Académie ? Sur l'affirmative, on les mit dans la prison, non de la municipalité, mais de l'université. Dans un sévère interrogatoire que leur fit subir Hauer, comparurent plusieurs témoins maîtres et élèves, et l'on découvrit des publications « rudes et méprisantes » au sujet des indulgences, du sacrement de mariage et des saintes reliques.

On sait combien la presse favorisa d'abord la Réforme, qui fut le signal d'une inondation d'écrits. Aussi l'université condamna-t-elle les coupables à faire abjuration, puis à être bannis du côté des quatre forêts, celles de Bohême, de Thuringe, la forêt Noire et celle de Scharnitz (Tyrol) : « application grossière d'un ancien règlement des relieurs », dit le docteur Prantl (2). Lorsque Léonard d'Eck eut approuvé la sentence, et que le duc y eut ajouté un encouragement à montrer dorénavant la même

1. Les relieurs étaient aussi des suppôts de l'université.

2. P. 152-3, et Annales, t. I, p. 127. — Disons : application traditionnelle d'un droit protecteur, qui n'était pas encore si barbare.

énergie, les deux associés durent abjurer devant les portes de la prison, en présence du conseil entier et de nombre d'étudiants. Ensuite, avec un viatique de treize creuzers (7 pour 5 sous), ils furent conduits par huissiers jusqu'à la porte qui donnait sur le Danube. C'était sans doute encore là d'anciens us judiciaires, qu'on affectait de remettre en vigueur ; mais au fond, ces mesures rigoureuses étaient trop justifiées.

II

Dans ce même mois de septembre 1523, où s'opérait cette expulsion, une dame noble, Argula, baronne de Stauf, mariée au baron de Grumbach, qui possédait une seigneurie dans le voisinage d'Ingolstadt, se lança dans l'arène de la polémique luthérienne en faveur de Sechofer. Spalatin l'avait fanatisée à l'aide des écrits de Luther et de Melanchton (1). M. Prantl rapporte, d'après elle, qu'étant encore petite demoiselle de seize ans, elle lut une traduction allemande de la Bible, qui aurait été imprimée en 1482, c'est-à-dire douze à treize ans avant la naissance de Luther (2). Cette assertion ne serait qu'une preuve de plus d'un fait plus général, mis en lumière contre les protestants, à savoir, la vulgarisation des livres saints avant la Réforme, avec les précautions, explications et réserves nécessaires. Quoi qu'il en fût pour la dame, elle entretint un fréquent commerce de lettres avec Luther et chercha à répandre ouvertement l'hérésie à Dietfurt, ville de Bavière, dont son mari était administrateur.

Dans la cause pendante, elle adressa à l'université une

1. Mederer, ad a. 1524, p. 127-28. De Crozals. p. xxxv-vi.
2. Note 46, p. 153-54.

lettre de reproches, où elle se plaignait qu'on eût forcé un « jeune homme de dix-huit ans à rétracter, l'Évangile en main, une doctrine évangélique, et cela par crainte de périr par le feu ». Ce dernier trait, en particulier, était faux, d'après l'auteur cité lui-même. Du reste, dans son exaltation, elle allait jusqu'à défier à l'argumentation en allemand tous les professeurs de l'université.

Cette zélatrice écrivait en même temps au duc, toujours dans la supposition de la menace du feu, pour sauver la vie de Sechofer. Mais elle en prenait occasion de déclamer contre le pape, sectateur du démon ; contre les prêtres et les prélats impudiques, les juristes privés de sentiment, et en faveur du peuple, torturé par une dure oppression (1).

L'université se contenta d'abord de rire du fourré de textes qu'avait amassés cette fureur féminine, soit qu'ils allassent, soit qu'ils ne convinssent pas au sujet, et cette compagnie renvoya la lettre au duc, le priant de réprimer cette haineuse virago (2).

Cependant le conseil n'attendit pas l'arrivée du chancelier ducal, comme l'eût jugé bon l'évêque d'Eichstædt ; et il adressa au prince un jugement définitif, où il déclarait que tôt ou tard il faudrait avertir l'époux d'Argula de la réprimer, et, si l'on n'obtenait cette mesure, le destituer lui-même et le bannir du pays de Dietfurt. Le duc Guillaume écrivit en ce sens à son frère et co-régent Louis. Mais ce dernier prince désira d'abord un traitement plus doux, et s'engagea à persuader le baron de Grumbach, qui, au fond,

1. Rieger ou Rhegius s'est donné la peine de conserver ces deux lettres, citées par Lipowski dans une notice spéciale, *Argula de Grumbach*, notice défectueuse, d'après un juge peu favorable, M. Prantl, notes 46-48. Cf., *les Jésuites en Bavière* t. I, p. 50.

2. *Eam vetulam compescat*, p. 155. Vieille surtout au sens d'importune.

paraît surtout avoir été faible et contrarié par l'humeur ergoteuse et acharnée de sa femme.

En attendant, Argula écrivait aux magistrats d'Ingolstadt, à son cousin Adolphe de Torring, qui la prévenait, disait-elle, avec le courage d'un martyr, auprès de la municipalité de Ratisbonne, de Luther et des princes de Saxe. L'université, au pied du mur, ne prit dès lors aucune mesure pour endiguer ce torrent. Un étudiant de théologie fit mieux : il écrivit un poème satirique, où il attribuait à la direction luthérienne prise par Argula un motif de passion romanesque. A quoi la dame répondit par diverses remarques sur la scolastique, avec une invitation à la dispute. Mais comme la satire de l'écolier la renvoyait à sa quenouille, au tricot du bonnet et au parement du galon, la conclusion de cette affaire se fit d'abord sous son rapport ridicule. On dit que l'université lui envoya une quenouille. Toutefois, quelques années après, Argula fut bannie de Bavière, et son fils Georges, éloigné du service de Guillaume IV, s'établit en Franconie, où on le retrouve marié, en 1554.

Mais il est plus curieux encore de voir les suites de ce démêlé, soit entre les chefs du protestantisme, soit entre eux et l'université d'Ingolstadt. « La noble dame Argula Stauf, écrivait Luther à Spalatin en 1524, soutient ici-bas un grand combat. Elle est pleine de l'esprit, de la parole et de la science du Christ. Elle a envahi de ses écrits l'académie d'Ingolstadt, parce qu'on y a forcé un jeune homme du nom d'Arsace à une honteuse rétractation (1). Son mari, qui est un tyran et qui a maintenant perdu sa charge à cause d'elle, hésite sur ce qu'il doit faire (2). Pour

1. Voir dans l'importante note finale 4e, extraite de Gretser : « Pourquoi Luther a-t-il tellement détesté l'université d'Ingolstadt ? » des détails peu connus sur Argula.

2. Le pauvre Grumbach n'était donc pas le tyran.

elle, au milieu des périls, elle garde une foi forte, mais non sans que son courage s'effraye; elle est l'instrument précieux du Christ. Je te la recommande, afin que le Christ confonde par ce vase infime ceux qui se glorifient dans leur sagesse ».

Les périls ou du moins les embarras, où s'engageait son héroïne, durèrent longtemps : car, le 11 novembre 1528, l'hérésiarque écrivait au même : « Je t'envoie les lettres de ma chère Argula, pour que tu voies ce que cette femme endure de travaux et de souffrances ». N'avait-elle pas des compensations (1)?

Nous consultons un commentaire, la traduction peu suspecte de Michelet. Il comprend sans doute dans cette observation le défi féminin, porté à Ingolstadt : « La traduction de la Bible par Luther donnait à tous envie de disputer. On vit jusqu'à des femmes provoquer les théologiens, déclarer que les docteurs étaient des ignorants. Il y en eut qui allèrent jusqu'à monter en chaire... Luther n'avait-il pas déclaré que, par le baptême, tous devenaient prêtres, évêques, papes » ?

La comédie de cette correspondance du réformateur devait finir, comme Érasme l'a dit des apostasies de tous les chefs de la Réforme, par un mariage, celui, non de l'insensée qui avait déjà son *tyran*, mais de Luther, que la dame y encouragea. La pensée de Sechofer l'avait, au moins, mise en verve.

Elle écrivait en 1524 à Spalatin : « Il était temps que le nouvel Élie écrasât sous ses pieds le serpent monacal, et se mariât ». — « Merci du conseil d'Argula, cher Spalatin, répondait Luther. Mon cœur n'a pas de goût pour le mariage : non que je n'entende la voix impérieuse des sens; mais ce n'est pas le temps, quand la mort me menace ».

1. Michelet, *Mémoires de Luther*, t. II, p. 354, dans une note intitulée *Persécution.*

Il avait déjà enlevé la religieuse qui fut l'objet de sa passion doublement sacrilège ; mais il n'osa braver que l'année suivante le rescrit impérial qu'il rappelait alors, et le proverbe conforme : « Qui prend nonne ou moinillon, mérite la corde ». Il y avait double délit pour chacun, double danger. Eckius a publié le mot dans ses épithalames, à l'occasion des mariages de la Réforme : *Epithalamia festiva in Lutherum et id genus nuptiatorum* (1).

Luther et Rechenhosen, autre réformateur, entreprirent à leur tour la défense des dix-sept articles abjurés par Sechofer. Un autre novateur encore, Ulric Stratus, prétendit les justifier par des passages de la Bible (2). Je ne sais, dit Mederer, si l'on a jamais écrit dans le monde rien d'illibéral au même degré que le pamphlet de Luther contre les très honorables savants qui avaient souscrit à la condamnation de ces erreurs. Le seul titre allemand de Luther dépeint l'œuvre et l'homme : « Contre l'aveugle et furieuse condamnation des dix-sept articles, sortie de la misère honteuse de l'université d'Ingolstadt » (1524). — « Le diable s'est emparé des professeurs (3) », etc.

Pour M. de Crozals, il ne prend sur lui que de blâmer la réponse des théologiens, comme diffuse et fade. Affaire de forme, sur laquelle la partie contraire pouvait se jeter par diversion. « Suivant l'usage, dit Mederer, Marstaller proposa cent conclusions sur la liberté chrétienne, et Appel, soixante-dix (ou 75), sur la foi, l'espérance et la charité ; ajoutons, sur la comparaison des deux Testaments.

1. Au moins lui a-t-on attribué ce recueil (*Mémoires de Luther*, par Michelet, t. II, p. 348-49). Sur toute la question, nous devons indiquer avec Lipowki, *Geschichte der Jesuiten in Baiern*, les ouvrages particuliers auxquels il renvoie sur Argula, première partie, p. 50.

2. *Assertiones articulorum... Arsacii Sechofer contra Ingolstadientes damnatores*, 1524.

3. Prantl, p. 156-7.

Les professeurs, après avoir opposé la vérité aux injures et défié leurs deux insulteurs, Luther et Rechenhosen, ou quiconque, à une discussion publique, faisaient suivre leurs thèses de cette conclusion en langue vulgaire: à savoir que nul d'entre eux n'avait commenté les dix-sept articles (et ainsi donné matière à ces outrages) ; de plus ils n'avaient pas eux-mêmes intimidé Sechofer par la peur du bûcher : calomnie que l'hérésiarque avait répétée.

En définitive, ils avaient pleinement réussi dans la poursuite de leur but, garder la foi, et dans l'emploi de leurs moyens, unir la miséricorde à la justice : c'est M. de Crozals qui porte ce témoignage éclatant sur le résultat de la ligne ferme et modérée, suivie d'un commun accord par le duc et sa haute école.

III

Il était temps d'aviser avec vigueur à réprimer l'erreur, principe du mal dans la pratique. Un immense danger social, né du luthéranisme, excitait leur zèle. Ce qui confirme le rapport de l'histoire du soulèvement des paysans et des mesures de l'université contre le luthéranisme, c'est que Léonard d'Eck, qui fut alors si longtemps le patron très influent de l'École, fut en même temps le chef catholique des nobles qui combattirent en Souabe et en Bavière la Jacquerie luthérienne. M. Wilhelm Vogt vient précisément de publier, en 1883, un livre riche en documents sur le rôle du chancelier ducal et de Guillaume IV, qu'il inspirait, et a pris ce titre significatif : *la Politique bavaroise dans la Guerre des paysans et le Chancelier Léonard Eck, le chef de la Ligue de Souabe* (1).

1. *Die baïerische Politik und der Kanzler Leon. Eck das Haupt der schwabische Bundes Nordlingen, Beck*, in-8° 489 p., préf., XVI. Lettres du 11 février 1525 au 4 juillet 1526, à l'appendice.

Un mot sur cette puissante Ligue de Souabe, le pouvoir public d'abord le plus puissant en Allemagne, organisé sous les derniers empereurs Frédéric III et Maximilien. Elle avait servi de modèle à la constitution des autres contrées en provinces plus compactes, et elle avait contribué à l'établissement des Cercles, qui firent de l'empire une vaste confédération pour assurer la paix et l'exécution des lois. On voit par là le grand rôle réservé à Eck, son chef réel. La politique du chancelier consistait à l'employer en particulier pour la défense des domaines et immunités ecclésiastiques contre les empiètements des nobles et des bourgeois, et aussi contre des résistances à l'autorité, fondées sur des droits parfois très légitimes, mais surexcitées alors par le luthéranisme (1). Avant tout, on soumettrait les campagnes soulevées.

A la vérité, M. Vogt accuse L. d'Eck d'avoir poussé le duc à la guerre qui les réprima, d'avoir manqué de foi aux paysans et usé de cruauté. Il cite un mot du nouvel empereur Charles-Quint, qui aurait comparé ce seigneur à Judas et lui aurait reproché d'avoir autant nui au Saint-Siège que le réformateur de Wittemberg : Eck aurait remué l'Allemagne et le monde pour un intérêt pécuniaire (2). L'empereur, dans cette supposition, serait promptement revenu sur sa confiance en un prince aussi bon, éclairé et modéré que Guillaume, mais qui accordait lui-même à son chancelier tout crédit : car dès l'année de son avènement, en 1520, Charles-Quint mettait le duc au premier rang de ses commissaires près de la Ligue de Souabe, précisément lorsque ce dernier prince s'entendait avec Léonard d'Eck, son ministre, pour modifier la direction de cette ligue,

1. On laissa même le duc faire ses annexions en face du danger (V. Janssen, t. II, c. III).

2. L. III, d'après Kluckhone, art. Eck, dans la *Biographie générale*.

selon ce que demandait l'ordre public, dans des circonstances également changées, et pour gagner à cette confédération les États les plus éloignés de l'Allemagne (1). Mais le César allemand eût-il d'abord prononcé ces paroles, il ne faisait guère autorité en fait de bonne foi : on le voit particulièrement par ses procédés à l'égard de Clément VII, peu d'années après, en 1527. Enfin, nous concevons et partageons l'intérêt de M. Vogt pour ces pauvres villageois, simples et animés de sentiments de fraternité dans leurs réclamations communistes ; mais, en même temps que victimes très à plaindre, ils devenaient des ennemis très à craindre, notamment pour le pays bavarois qui nous occupe, d'après les nouveaux détails de cet historien et ceux d'un annaliste que nous a fait récemment connaître Dœllinger, Kilian Leib (2). Ce sont des lumières nouvelles, on le verra, qui éclairent la ligne suivie par l'université à l'égard des premiers instigateurs ou fauteurs, parfois directs, de cette subversion.

Avant que la révolte éclatât, le chancelier ducal écrivait à Guillaume, le 20 mars 1520, à propos d'un opuscule de Luther sur ce qui bannissait l'idée de la soumission due aux autorités temporelles : « Le docteur Luther a écrit et fait imprimer en allemand un livre qui discute comment les sujets doivent être soumis à l'autorité. Il en prend occasion de gourmander les princes et leurs courtisans sur leurs folies, et s'élève au-dessus des pouvoirs suprêmes (littéralement : de toutes les hauteurs). Il écrit : « Qu'un prince

1. Vogt., p. 49.

2. *Kiliani Leib, prioris Reifordiensis, can. reg. St. Augustini historiarum sui temporis, ab an.* 1524 *usque ad an.* 1548, *Annales.* Nous avons recueilli ces faits, clairsemés dans plusieurs centaines de pages d'histoire générale et d'allusions à l'histoire ancienne, sacrée ou profane. V. Dœllinger, *Bertræge Zur Gesch, Politischen Kirchlichem*, etc. ; 2d des 2 volumes publiés en 1863, dernière partie du vol.

soit pieux, intelligent, c'est une merveille que Dieu seul peut faire (1) ». Il parle des tyrans de Misnie, de Bavière, de la Marche (Brandebourg), et ajoute qu'ils molestent les pauvres, les ruinent avec leurs douanes et leurs impôts : ce qui lui fournit une matière pour soulever les sujets contre leurs princes. Il en est venu à cette pensée finale, de faire une ligue pour combattre toute autorité, toute retenue. C'est pourquoi il faut que les princes le surveillent et qu'on ne prenne pas les mesures à moitié. C'est du moins ce que conseille mon ignorance, à savoir que les princes ne doivent pas faire de merci » (2). Quel jour jeté sur sa prétendue intolérance ! On frémit, à la vérité, de ces préludes d'une nouvelle guerre servile, plus terrible que celle de l'ancienne Rome : car la révolte, enflammée par le fanatisme, avait d'ailleurs des soutiens intéressés dans les autres classes.

Une lettre d'un ancien et illustre maître d'Ingolstadt, du cardinal Matthieu Lang, archevêque de Salzbourg, n'est pas moins pressante (3) sur ce même sujet, du mépris et de l'esprit d'insoumission à l'égard des puissances, répandu par l'hérésie. Le pape Adrien VI lui-même, dont l'avènement avait d'abord arrêté Eckius dans la promulgation de la bulle dirigée contre Luther, Adrien avait suppléé, par l'établissement d'une commission, au défaut des évêques qui ne poursuivraient pas les coupables ; il adressa en particulier à Guillaume, le 1er juin 1523, la bulle qui en appelait aux armes contre les doubles perfides par leur fin et leurs

1. Luther dit ailleurs qu'il « est difficile d'en trouver un qui ne soit pas larron ». Mot vrai, s'il s'entend de ses puissants protecteurs ou partisans. Mais ceux-là, il les absolvait et louait, au moins en public.

2. Vogt renvoie à une autre lettre, de septembre 1522.

3. P. 58, ch. II. Assiégé dans le fort de sa cité, complice, il refusa de la laisser bombarder.

moyens : *ad arma contra perfidos orthodoxæ fidei hostes sumenda*. C'est que les catastrophes se précipitaient.

Aventin décrit l'état des paysans bavarois, plus supportable qu'ailleurs avant la guerre : « Le peuple des campagnes n'ose rien par lui-même ; on ne l'admet à aucun conseil. Il n'est pas cependant mis au rang des serfs. Il doit seulement aux maîtres des terres une partie des revenus et la corvée rurale », qu'il appelle improprement servitude (1). Cependant la sollicitude des ducs, particulièrement depuis Albert IV, n'empêche pas l'effet des excitations de Luther (2). Une lettre du comte de Schwartzemberg, datée du 25 avril 1521, éveille l'attention de Guillaume IV sur le mouvement socialiste, né de Luther. Ce fut une sorte de traînée de poudre. Des meneurs s'étaient rassemblés d'abord au lac de Constance ; la ville de ce nom, avec le Wurtemberg, dirigeait le cercle de Souabe. L'esprit d'insurrection gagna bientôt la Bavière. l'Hégau, le Brisgau, l'Algau, la forêt Noire, étaient envahis; le brigandage régnait dans la forêt de Hart, et les séditions venaient des prêtres luthériens (3). Tandis que le virus se répandait du côté de la métropole d'une partie des diocèses bavarois, de Salzbourg, le prédicant Jean Zegelin fit des réunions à Eichstæd, la ville épiscopale de l'université. L'évêque Gabriel fut averti, et déploya un zèle qui lui valut ce grand éloge de Clément VII : « Vous vous êtes acquis une gloire éclatante par votre lutte contre les impies et hérétiques luthériens, qui s'agitent en tumulte » (4). L'évêque put de son côté rendre grâces à saint Villibald,

1. *Servitutem rusticam.*
2. Vogt, p. 130 et suiv. et non pas seulement de l'anabaptisme, son fils.
3. Leib., p. 462, *Rusticum bellum.*
4. *Gloriam tibi eximiam comparasti adversus impios et hæreticos Lutheranos tumultuantes.* Lettre conservée par le contemporain Kilian, p. 497.

patron de son diocèse, de l'avoir préservé et protégé; le saint sauva en particulier, nous pouvons l'ajouter, Ingolstadt, malgré la force de ses murs. En effet, elle ne parut pas assurée, et c'est à Munich même que Guillaume et Louis, son frère, d'accord dans cette crise, firent transporter tout ce qu'il y avait de précieux dans les églises et chez les ecclésiastiques. L'auteur du temps, à qui nous empruntons ces détails nouveaux, compare à ce sujet « ces princes excellents » à ceux qui dépouillèrent alors le clergé, et parmi eux le margrave (de Brandebourg) Casimir. Ce prince n'avait pas d'abord manqué d'exciter les moines à jeter le froc (1). Mais il finit par être sa propre dupe. Peu après il était perdu dans le cataclysme social (2). Le duc de Bavière s'écriait : « Il ne s'agit pas de foi ni de fidélité, et nous n'avancerons à rien d'efficace ni de sérieux, tant que les rebelles seront en rapport avec ceux de Souabe (3) ».

Les soulèvements s'étendaient dans presque tous les États allemands, depuis les cimes des Alpes, d'où les rebelles espéraient donner la main aux Suisses, en passant par la Bavière, Salzbourg, la Carinthie, la Styrie; d'un autre côté, depuis le Sundgau, par l'Alsace, la Lorraine, Trèves, la vallée du Rhin, la Franconie, la Saxe, la Bohême, jusqu'à Samland, en Prusse. Les paysans ne se ruèrent pas seulement, comme les Hussites, sur les couvents et les cités épiscopales, mais sur les châteaux des nobles et les bourgs. Ils commettaient des excès et des crimes inouïs, qui appelèrent des répressions et des vengeances effroya-

1. W. Vogt, lettre du 25 mai, — V., pour ce qui précède, p. 42-3, 62-71, etc.

2. Pour cet exposé, v. les histoires générales. Cf. Pfister, *Hist. d'Allemagne*, t. VII, etc., et la *Bavaria sancta*, que nous aurons lieu de citer plus tard. Cf. particulièrement Kilian Leib, chapitre des anabaptistes, p. 515, ap. Dœllinger, documents.

3. Wilh. Vogt, ch. VIII, p. 205.

bles. Ce n'est pas Luther qui les eût modérés, bien que, dans son premier désarroi, il leur adressât hypocritement son *Invitation à la paix* et qu'il affectât alors d'exagérer les devoirs de la servitude et les droits de l'absolutisme. Ils n'avaient eux-mêmes ni tête, ni plan commun. Ils ne parurent trouver un point d'appui et un centre d'action qu'à Wurtzbourg. Là ils discutèrent entre eux cette question : « Comment devait être changée la constitution des terres » ? C'était justement à proximité relative des Bavarois.

L'archiduc Ferdinand, frère de Charles-Quint, était entré alors dans la ligue. C'est par ses tribunaux que le théologien d'Ingolstadt, Hubmaïr, anabaptiste, accusé en particulier « d'avoir excité les paysans déjà furieux », fut brûlé, et sa concubine, qui était aussi sa complice, noyée, selon des lois portées alors (1). Ces derniers faits achèvent bien de justifier Eck, aussi bien que les louanges décernées par Clément VII à la ligue de Souabe. Ils montrent aussi que nous n'avons fait qu'une digression apparente à l'histoire de l'université. Tout cet ensemble dépeint au vif la situation, et l'on condamnerait sa conduite à tort, si on l'appréciait à part. Ajoutons que M. Vogt lui-même observe la part de l'humanisme dans ces bouleversements (2); jugement qui fait ressortir plus en général la liaison, peu apparente de prime abord et cependant étroite, qui existait entre les déviations d'études, faites à l'ombre de l'université, et ces grandes commotions populaires (3).

1. Mederer se trompe en disant qu'elle fut brûlée. Du reste, sur ces misérables, les pires des ennemis publics, Fabri écrivait à Nausea à la suite d'une lettre que nous avons citée : *Magnam et potiorem illius farinæ hæreticorum partem compressam, contusam et e medio sublatam iri speraturi sumus.*

2. Ch. III, p. 62.

3. Voir la 3me note finale « Janssen, sur la révolution sociale née du luthéranisme et sur la Bavière ».

CHAPITRE IV

L'université repousse l'invasion de l'hérésie dans la classe ouvrière, chez les imprimeurs, etc. — Tempéraments à ses sévérités. — Que penser de quelques actes de rigueur? — L'école d'Ingolstadt devient « le poste avancé pour la garde de toute la Bavière ».

Les professeurs quittant l'une ou l'autre des deux religions changent réciproquement d'académies. — Défection et retour de celle de Tubingue. — Quelques maîtres célèbres d'alors à Ingolstadt. — Grand rôle de Zwichem. — Viguleius Hund et Wolfgang Hunger. — Vit Amerbach. — Apien (Pierre et Philipe). — Amantius.

I

L'université conjurait donc, avec les périls de la foi, ces calamités temporelles dont nous venons de décrire dans tous les alentours l'approche effrayante pour Ingolstadt. Nous ne pouvons entrer dans tout le détail des mesures prises avec vigilance et des poursuites exercées avec zèle par cette école, ni raconter les efforts incroyables que fit l'hérésie pour s'introduire dans cette cité parmi les écoliers ou les habitants, en particulier parmi les ouvriers boulangers, chapeliers, tisserands, parmi les suppôts mêmes de l'université, dans la librairie, l'imprimerie (1), et pour se répandre par leur entremise. Car cette classe d'hommes semblait offrir plus de facilité à la propagande de la secte, comme généralement en Allemagne, comme en France, où la Réforme commençait en même temps par les tisserands de Meaux, et plus généralement se propageait par les imprimeurs. Nous voyons de nos jours les sociétés

1. Voir surtout Prantl, p. 157-63.

secrètes et révolutionnaires se répandre aussi d'abord dans la classe ouvrière, au moyen des réunions exigées par l'industrie et d'une certaine séparation de la famille : car l'influence de la famille préserverait l'ouvrier d'erreurs dangereuses et d'une fatale enrégimentation.

On peut dire, en abrégé, que les punitions prononcées par l'université restèrent la plupart du temps douces, relativement à la pénalité des tribunaux civils (1) et à la fermentation des idées de l'époque. Ainsi un compagnon boulanger fut dénoncé par Hauer ; mais il parlait ouvertement en faveur du luthéranisme. Le bourgmestre le fait mettre dans la prison de la ville : car l'université, en usant de sa prison propre contre les serviteurs qui dépendaient d'elle, abandonnait les autres au pouvoir civil, qui prévenait ou punissait la faute au point de vue des délits ou du crime politique. Toutefois « la plupart des docteurs théologiens de l'université interrogèrent et avertirent paternellement cet ouvrier dans sa prison, et l'instruisirent de la vraie foi chrétienne (2) ». Il est très probable que les adoucissements de la charité, ordinaires dans l'intervention de l'Église et de l'École, partie de la société spirituelle, accompagnèrent la patience qu'exigeaient ces soins ; ce qui n'empêche pas que les juges civils n'exilassent plus tard le même dévoyé, sans doute pour avoir donné lieu à de nouvelles inquiétudes ou à des reproches plus graves.

M. Prantl rapporte qu'un ouvrier chapelier aurait été décapité au même temps à Munich pour hérésie luthérienne, et aurait été redevable, en son malheur, aux

1. Je trouve quelque part, dans Agricola, que sept femmes furent vers ce temps, pendues ensemble pour empoisonnement.

2. Archives universitaires, citées par Prantl : *A plerisque nostræ Universitatis doctoribus theologis paterne in carceribus admonitus ac vera fide christiana instructus.*

bons avis que lui avait donnés François Burckhard, à Ingolstadt. L'auteur y met sans doute de l'ironie : car il accuse plus loin le même professeur d'avoir dénoncé, après entretien amical, l'hérésie obstinée d'un nommé Ticktel, avec qui il avait voyagé. Léonard d'Eck aurait requis contre le coupable des peines afflictives d'alors, comme le pilori ; mais le duc se serait borné à la prison. Pour le détail, on est et on va être autorisé à se défier du narrateur ; et quant aux faits mêmes, il ne faut pas les considérer pris, pour ainsi dire, à l'emporte-pièce, mais dans leur milieu, dépeint avec l'effroi, l'irritation causée par les révoltes.

L'historien présente surtout sous un jour défavorable le zèle d'Eckius. Cette sollicitude fut-elle excessive en 1527, dans les interrogatoires qu'il fit subir, assisté par Antoine Praun, membre de la Faculté des arts, à Léonard Kæser, curé administrateur à Weitzenkirchen (1) ? Cet hérétique avait été déjà puni de la prison ; puis il s'était retiré à Wittemberg : choix d'un des principaux centres du luthéranisme, qui fait croire à une récidive. Il serait revenu à Passau « pour voir son père mourant ». Il y fut emprisonné par ordre de l'évêque. L'interrogatoire, selon le même récit, se fit deux fois dans la prison, mais une fois en public, sur la place du marché, en juin ; et le seize août, sans doute après l'intervalle nécessaire pour donner place au jugement séculier, Kæser fut brûlé à Scharding, ville de Bavière. Voilà le récit.

M. Prantl suit en cette affaire une « Histoire de la vie et de la mort du saint curé, etc. », imprimée à Wittemberg (2), et « un *récit enflammé* de Luther (3) ». Il est per-

1. Ou Weisskirchen.

2. 1524, 4°.

3. « Sainte Histoire de Léonard Kæser, brûlé pour la cause de l'Évangile en Bavière », Wittemberg, 1528, in-4°.

mis de croire que l'accusation d'avoir répandu des erreurs hérétiques, déjà criminelles au point de vue de la loi civile d'alors, s'aggravait ici d'autres charges, comme dans la plupart des poursuites alors dirigées contre les prédicants. Assurément c'est un acte louable de rechercher les circonstances atténuantes, dans le procès de Kæser, si l'on ne se propose qu'une réhabilitation. Mais l'historien que nous consultons, indique assez sa tendance par la réflexion qui termine l'exposé des premières mesures de l'université contre un mal si menaçant : « C'est ainsi qu'elle se mettait en guerre, au moins dans la personne de quelques-uns de ses membres, surtout d'Eckius, en faveur du parti papal, et qu'elle se préparait à contribuer plus tard aux dogmes de l'Immaculée Conception et de l'infaillibilité du pape (1) ». La conclusion de M. de Crozals sur les mêmes faits est bien différente : « *De jour en jour on eut plus rarement à user de sévérité*, par le soin que mit le duc à sauvegarder contre l'invasion des sectes l'université, devenue une citadelle de la foi catholique. *Elle acquit en peu de temps la réputation de la foi la plus intègre* dans l'Allemagne entière, et fut comme le *poste avancé* pour la garde de toute la Bavière ».

En 1529, le duc Guillaume chassa de ce pays plusieurs prêtres qui s'étaient servis pour leurs sermons, de livres publiés par les novateurs en langue vulgaire. « Ils en donnaient cependant pour excuse, dit Eckius, la pénurie de livres écrits en allemand. Aussi le duc me chargea-t-il, dans sa sollicitude, de traduire des sermons en notre langue. J'obéis avec empressement, et je publiai des déclamations populaires sur le temps et sur les saints (2) ». C'était rendre service au public, et en même temps ôter aux luthériens l'arme de la vulgarisation, dont ils se servaient.

1. Les griefs populaires dans un auditoire vieux-catholique.
2. Lettre *de Ratione studiorum suorum*, éd. 1543, vers la fin.

II

Ingolstadt garde donc, en Allemagne, la tête des écoles catholiques. Dès lors on remarque dans les universités allemandes un double mouvement en sens inverse. D'un côté, les professeurs restés catholiques dans les universités qui apostasiaient, se réfugiaient dans les écoles demeurées fidèles, notamment dans celle d'Ingolstadt ; de l'autre, ceux qui s'étaient compromis dans cette dernière école, la quittaient pour d'autres. Ainsi Lennius, qui avait vivement attaqué, à Wittemberg, Luther lui-même et ses sectateurs, émigra à Ingolstadt. Rotmar lui donne, avec l'éloge de ses talents littéraires, le nom glorieux de « Marteau de Luther(1) », assez conforme à celui que portera plus universellement le P. Canisius.

Au contraire, Léonard Fuchsius (2) avait pris part au mouvement luthérien d'Anspach, avant de le propager à Ingolstadt. Là, il s'était rejeté en vain sur les additions des imprimeurs faites à ses écrits au sujet de ses attaques contre les jeûnes. Il avait dû quitter depuis trois ans sa chaire de médecine pour aller dans le Brandebourg, pays ravagé par l'hérésie, comme premier médecin de l'Électeur. Étant revenu, en 1533, à la prière de Léonard d'Eck, qui l'avait protégé dans sa prévention précédente, il dut encore se retirer à Tubingue quand il se vit reconnaître comme fauteur secret du luthéranisme (3).

1. *Poeta tersissimus, græce et latine doctor et acerrimus Lutheromastik*, an. 1534, p. 150-51.

2. Fuchsel, Feuschslein dans divers catalogues.

3. Cf. Prantl, p. 162-63 et 197-98, et note 223. L'auteur prétend qu'il fut persécuté par les fanatiques catholiques Ses études nouvelles en médecine furent continuées par Agricola.

Là, dit Mederer, il fut chargé d'une chaire de médecine ; distinction qui n'honorait pas le catholicisme de cette dernière université. « Il professa, les trente-trois dernières années de sa vie, avec une suprême gloire, et il se fût immortalisé dans son pays même, la Bavière, s'il n'avait abandonné la religion catholique, au-dessus de laquelle les Bavarois ne mettent rien qui leur soit plus vénérable et plus sacré (1) ». Dœllinger raconte l'introduction du protestantisme dans l'université de Tubingue et l'expulsion des professeurs catholiques ; ce qui n'empêcha pas cependant leurs successeurs de montrer de l'éloignement pour la Réforme, comme plusieurs maîtres d'autres écoles plus protestantisées (2).

On s'explique dès lors comment des membres illustres de l'université de Tubingue émigrèrent à Ingolstadt par attachement à la foi catholique. Philippe Imser, natif de Strasbourg, vint prendre à Ingolstadt le bonnet de docteur, avec l'espoir d'être admis dans la Faculté de médecine (1545). Trompé dans cette attente, il se retira dans la ville catholique de Weil. Le professeur d'hébreu à Tubingue, Jacques Huelin, savant orientaliste, obtint la chaire d'hébreu à Ingolstadt en 1538. Ce religieux prémontré n'avait pas hésité d'abord à sacrifier sa position. Quand l'*Intérim* permit aux professeurs de Tubingue d'aller à la messe, toute la Faculté de droit, entre autres le célèbre Jean Sichard, s'empressa d'y revenir, avec le professeur de médecine et le converti Gaubiz, lui-même, ancien commensal de Luther. On vit alors combien peu avaient apostasié au fond ; surtout combien l'avaient fait, abusés d'abord sur les tendances de la Réforme.

1. *Annal.*, t. I. p. 125-131, 135-150.
2. *La Réforme*, t. I, p. 581-87.

Passons à d'autres maîtres célèbres d'Ingolstadt. Au premier rang brillait Viglius Zwichem, que les jurisconsultes de cette même école tenaient pour leur principale gloire. Il refusa en 1540, « par attachement à la foi catholique (1) », l'invitation du Margrave de Brandebourg, Joachim, qui lui offrait une haute dignité, s'il venait enseigner les deux droits à Francfort-sur-l'Oder. On sait cependant que plusieurs princes de cette maison de Brandebourg restèrent fermes catholiques (2), loin d'imiter Albert, grand maître de l'ordre Teutonique. Ce Hohenzollern avait dès 1525 rompu ses vœux et renié sa foi, en vue de s'emparer de la Prusse, convertie ou conquise par ses chevaliers.

Zwichem, d'une famille noble de la Frise, avait d'abord professé le droit à Dôle ; puis, après s'être fait recevoir docteur pour l'enseignement des deux droits à Valence, en Dauphiné, il s'était lié, à l'aide de recommandations d'Érasme, avec le célèbre jurisconsulte Alciat, et l'avait remplacé deux ans dans sa chaire de Bourges. Puis il avait visité les célèbres universités allemandes de Fribourg, de Bâle et de Tubingue. Il s'était mis ensuite à l'école de Curtius et lui avait également succédé, mais définitivement et avec le titre, dans l'université de Padoue (1532). Tout étranger et tout jeune qu'il était, son enseignement y avait excité l'admiration des Italiens (3). Il était enfin juge ecclésiastique suprême à Spire et assesseur de la Chambre impériale, quand le duc Guillaume l'attira par des offres splendides, et le fit solliciter par de grands personnages à venir professer des deux droits à Ingolstadt. Malgré les instances contraires de ses amis, il s'y décida, surtout parce que cette université était un centre de foi catholique

1. *Amore catholicæ fidei*, p. 180 des *Annales*.
2. On en a vu un à Ingolstadt.
3. *Stuporem*.

(1537). A la vérité, il y recevait un traitement de 300 florins, « le plus fort, dit-il dans ses lettres, qui eût encore été payé à un Allemand, dans quelque université germanique que ce fût ». Le duc y ajoutait un honoraire, avec le titre de conseiller. « Il s'y joindra encore, écrivait Wiglius, quelque partie des émoluments communs des professeurs. D'autre part, le séjour est peu favorable aux consultations et à la plaidoirie (1) ».

Ces détails aident à bien apprécier le refus que Zwichem fit en 1540 au margrave Joachim, et en 1541 à Charles-Quint lui-même, qui le pressait d'aller à Ratisbonne remplir la charge de vice-chancelier. Il était trop attaché à la profession de toute sa vie, mais aussi déjà au séjour d'Ingolstadt où il l'exerçait, bien qu'il eût donné pour motif son insuffisante connaissance de l'allemand, nécessaire à ce haut emploi.

Ses raisons véritables ne résistèrent pas cependant à d'autres offres, d'ailleurs magnifiques, de la reine Marie, gouvernante des Pays-Bas. C'est qu'il était Belge, comme on appelait alors les habitants de toutes les Flandres, et que tout le pays était encore éminemment catholique. Il dut cependant user de secret et d'industrie, pour voir d'abord de plus près les conditions du changement proposé. A la fin de ses leçons du carême de 1542, il partit pour achat de livres au marché de Francfort, d'où il gagna Bruxelles. Là sa souveraine lui offrit une charge de conseiller en quelque tribunal que ce fût : place fort ambitionnée

1. Mederer a consulté les mémoires qu'il avait laissés sur sa vie et plusieurs volumes de ses lettres, gardées en Belgique. Il entre aussi dans le détail de ses savants ouvrages de droit et de son autobiographie. Molanus, dans son *Histoire de Liège*, t. II, p. 643, ne s'étend pas autant, il s'en faut, sur un illustre concitoyen, qui fonda dans cette ville un collège pour les Frisiens et les Gantois (Édition de Ram.).

Aussi son père et les siens fixèrent-ils ses hésitations. Mais combien s'empressa-t-il, dans ses lettres, de remercier ses hauts bienfaiteurs bavarois, de calmer leurs regrets et ceux de ses collègues, en suppliant qu'on acceptât ses excuses, appuyées d'autres lettres de la Reine !

Il se maria, et devint président du conseil privé, garde des sceaux, chancelier du fils de Charles-Quint, depuis Philippe II, et président du conseil d'État. Devenu veuf alors, il entra dans les ordres, fut ordonné prêtre par le cardinal Granvelle, élu abbé de Saint-Bavon, honoré de la mitre, puis du titre, relevé à cette époque, de protonotaire apostolique, qui lui fut transmis par saint Charles Borromée. Il fonda, pour Gand et la Frise, celui des collèges de Louvain qui a pris son nom. Mais au milieu de ces distinctions et de ces charges, toujours il regretta le séjour d'Ingolstadt, et il déclara ouvertement qu'il « n'y avait pas en Allemagne d'université qu'on pût préférer à celle-là (1) ». Il appela aussi, comme assesseurs à la Chambre, deux anciens membres de cette université, qu'il avait commencé à y connaître et apprécier, Viguleius Hund, et Wolfgang Hunger.

III

Nous reviendrons sur le premier et le plus remarquable des deux savants dont nous venons d'associer les noms, Viguleius Hund, encore une des conquêtes de la munificence des ducs bavarois. L'autre, Wolfgang Hunger, père du célèbre Albert Hunger, est inscrit comme nouveau professeur des deux droits en 1540, puis, en 1541, recteur, jurisconsulte et professeur *ordinaire* de droit civil (*legalium*

1. Lettre à Sébastien Truchsess, 1543. — Ibid.

institutionum). Il eut pour élève le jeune héritier de Guillaume, le duc Albert, jusqu'en 1544, année où ce prince quitta l'école, et il resta professeur d'Udalrich, prince de Magdebourg (*Megalopolis*). En 1548, il devient, à la demande de Charles Quint, conseiller à la cour suprême et au tribunal de la Chambre après sa réforme, enfin chancelier de Henri, comte palatin, duc de Bavière, et de Léon Leschius, évêque de Frissingue (1).

Une visite glorieuse pour Ingolstadt, à l'époque où nous restons encore, fut celle du fameux savant catholique Cochlée. Il avait tenu tête à Luther aux assemblées de Worms (1521), de Ratisbonne (1526), d'Augsbourg (1530), et, paraissant de nouveau à Ratisbonne en 1546, il avait combattu Bucer. Il devait visiter Ingolstadt. Aussi, l'année suivante, il y créa un docteur (2), vers le temps où y paraissent les premiers jésuites.

Mais, dans la transition, se distinguèrent encore des maîtres séculiers dont il importe de signaler d'abord le principal, dans sa vie instructive, *Vit Amerpach* ou Amerbach, selon la prononciation du Nord ou du Midi Né à Wemding (Bavière), professeur de philosophie à Wittemberg, il s'y maria, et donna quelque temps dans les erreurs luthériennes. Il entretint des relations avec les principaux savants d'alors, protestants ou catholiques. Il se trouva, dit Dœllinger, dans la métropole du luthéranisme, au sein de l'université de Wittemberg, un homme qui, malgré son intimité

1. Wolfgang Hunger mourut en 1555. V. Annal., p. 139, 168, 173 et suiv., 191, 208 et suiv. Parmi ses œuvres, on distingue ses *Notes* sur *les Césars* de Cuspinien, son *Apologie de l'empereur Louis IV*, que Finauer a insérée, encore manuscrite, dans sa *Biblioth. de Bavière*, etc. V. p. 211. Ce dernier savant a encore recueilli, dans la cathédrale de Frissingue, l'épitaphe que fit faire à Zwichem son épouse. L'inscription nous apprend que ce dernier décéda dans une légation à Augsbourg, que lui avait confiée l'empereur Ferdinand Ier.

2. *Annales*, p. 203-4. Voir sixième note finale.

avec Luther, Melanchton et autres chefs de la Réforme, finit par se convaincre que leur doctrine était foncièrement fausse et mensongère. C'était un professeur de philosophie, l'un des meilleurs humanistes de son temps, penseur profond, fort dialecticien. Il était du petit nombre des savants qui s'occupaient alors sérieusement d'études philosophiques et anthropologiques. Ses traités de l'âme et de la philosophie naturelle montrent qu'il s'était familiarisé avec les écrits des philosophes grecs, particulièrement d'Aristote, sans négliger ceux des Pères de l'Église et des théologiens modernes.

Il avait été chercher aussi loin, dit-il, jusqu'à Vittemberg, la liberté de professer ouvertement ses nouvelles doctrines (1). Mais il nous dépeint une classe de théologues qui n'ont de chrétien que le nom, « pleins d'orgueil, de présomption, de mépris pour les autres, d'envie, de dissimulation, d'avarice et d'hypocrisie, pour ne rien dire de plus (2) ». Melanchton croit que ce portrait s'applique aux professeurs de Wittemberg. Ce ne furent, du reste, ajoute Dœllinger, ni l'expérience ni ses impressions purement personnelles, qui déterminèrent le revirement d'Amerpach dans ses croyances : ce furent ses études sur les saints Pères et sur la doctrine nouvelle de la justification. Le caractère corrupteur de cette nouveauté se dévoila bientôt à tous ceux dont la nature et la science étaient plus profondément religieuses. Un autre protestant disait : « Il commence à combattre nos principes, et s'occupe fort de la lecture des anciens Pères. Il donne au théologien Eckius

1. Dédicace de son *Encomium Patriæ Religionis : Amor et hujus urbis celebritas et admiratio me in hanc terram pertraxerunt, nihil minus cogitantem quam in ea manerem, sed potius abhorrentem oculis et animo tam remoto a patria.*

2. Préface de ses *Antiparadoxa.*

la préférence sur les nôtres, et il l'élève jusqu'aux nues (1) ».

Il eut avec Melanchton et Luther lui-même des conférences qui ne le satisfirent pas. A Ingolstadt, il abjura avec sa femme. « Vous savez qu'il nous a quittés, écrivait Luther, celui qui n'était pas des nôtres, et qu'il est allé se réunir à Eckius à Ingolstadt, afin sans doute d'y calomnier notre doctrine, plus encore que ne l'a fait ce dernier (2) ».

Luther exprimait cette crainte injurieuse d'après ses sentiments, bien moins délicats que ceux d'Amerbach, qui s'abstint, au contraire, dès lors, de dire mot de ses anciens collègues, sinon peut-être dans sa dédicace des Capitulaires de Charlemagne et de Lothaire, adressée d'Ingolstadt à Charles-Quint en 1545.

Il y souhaite que l'empereur ramène l'Allemagne déchirée à l'unité ancienne. « La foule, dit-il, reviendra facilement à la suite des magistrats, malgré sa fière jactance (3) et son goût pour la licence et la nouveauté ». Lorsque l'unité sera refaite, Amerbach conseille de comprimer aussitôt cette rage de médisance et de calomnie inouïe, et qui ne fut jamais si effrénée. Elle est due à la cupidité des imprimeurs et à la lâche connivence des magistrats inférieurs en tous lieux. Les hommes lui apparaissent comme des êtres remplis de fiel, de venin, possédés du démon. Conséquence nécessaire, selon lui, quand on voit dans l'Église le peuple

1. *Miratur Eckium theologum præ nostris in cœlum evehens* (Lettre de Cruciger à Dietrich, autre novateur, citée par Dœllinger, que nous avons surtout consulté ici, — dans *la Réforme*, p. 151-56, avec la lettre indiquée dans la note qui va suivre).

2. De Lauterbach, citée par Dœllinger.

3. Ou sa sauvage indépendance : *Quamvis nunc ferociat* (*Præcipuæ Constitutiones Caroli Magni*, etc. *Præfatio dedic.*, *Ingolst.* — *La Réforme*, t. I, p. 155.

se diviser en partis hostiles. « Et plût à Dieu que ce fût le seul vulgaire qui s'entre-déchirât ainsi en paroles amères, avec transport dans les injures, avec tant de démence et de fureur » ! Ces cris de douleur de l'humaniste d'Ingolstadt, en nous dépeignant l'Allemagne et les écoles des deux camps créées par la Réforme, contribuent à nous expliquer à l'avance comment, trois ans après, un prince, plus tard très digne des catholiques, le duc Albert V, adhérera d'abord à l'*Intérim*. Mais l'union ne pouvait se refaire qu'avec une soumission franche à l'Église.

Le gymnase d'Eichstædt, où vint enseigner Amerbach, lui fraya la voie à l'université d'Ingolstadt, où on le trouve inscrit en 1542, et où il ne mourut qu'en 1577, entouré de ses enfants (1).

A côté de ce grand humaniste, il faut mettre le mathématicien non moins célèbre, Pierre Apien, ou de son nom de famille Bienewitz, né à Leisnich en Misnie, l'an 1495. Dès l'an 1523, il avait adressé de Ratisbonne, au conseil de l'université bavaroise, le désir d'émigrer à Ingolstadt, pour y vaquer à l'impression de ses ouvrages. Il y demandait l'immunité d'impôts dont jouissaient les professeurs et le secours d'un prêt de 200 florins, nécessaire en particulier pour les gravures de ses publications. Il dut renouveler sa demande en 1524; mais l'université parvint peu à peu à lui acquitter bien plus que la somme demandée, à la requête de Léonard d'Eck et par l'entremise d'un mathématicien d'Ingolstadt, Weltmiller, qui devint professeur de médecine en 1533. En 1527, Apien lui-même devint professeur, avec traitement de 100 florins. Deux ans après, pour aider encore ses nombreuses publications, il deman-

1. V. dans les *Annal.*, t. I, p. 183 et p. 250, l'énumération de ses nombreux ouvrages sur la philosophie antique, etc.

dait un prêt de 300 florins ; le sénat s'excusait sur sa pénurie ; mais la munificence du duc y pourvut, et en ajouta cinquante, en 1533.

Nouvelle grosse dépense, cette même année, mais acquittée par le célèbre banquier Raymond Fugger. Apien s'associait le professeur Barthélemy Amantius, pour un grand voyage scientifique, dont le fruit serait un recueil d'inscriptions chrétiennes, que le premier voulait joindre en preuve à ses travaux de philosophie et d'antiquités (1). Ses nombreux écrits tendaient généralement à éclaircir un point de vue qui appartenait exclusivement à son temps, sur le système du monde de Ptolémée ; mais ils rendirent le plus grand service de vulgariser la science des lois mathématiques, dans diverses applications pratiques et fécondes. Son *Astronomicum Cæsareum* lui valut de Charles-Quint trois cents pièces d'or. Dans la dédicace du livre à ce prince, il développait le plan de l'ensemble des merveilles célestes (2). Au moyen d'un puissant appareil, il établissait le fondement sûr d'un méridien à Ingolstadt ; il expliquait la provenance solaire de la queue lumineuse des comètes. Un autre livre, sa *Cosmographie*, eut dix éditions et fut traduite en français, en espagnol, en italien et en hollandais (3). Cet ouvrage occupe en effet une place distinguée dans la géographie mathématique, pour le calcul des degrés de longitude et de latitude. Apien reconnut, par l'honneur qui revenait de ces travaux à l'université, les avances généreuses qu'elle lui avait faites, et plus encore par le refus qu'il fit des propositions de Leipsick, Tubingue, Vienne,

1. Avec ce titre curieux : *Inscriptiones sacrosanctæ vetustatis totius orbis*.

2. C'est de cette description que partit Keppler pour en faire une plus parfaite, sur des calculs et des appareils plus avancés.

3. Ajoutez un *Quadrans universalis* et d'autres opuscules astronomiques et géographiques.

Padoue et Ferrare, pour demeurer fidèle à Ingolstadt jusqu'à sa mort, arrivée en 1552 (1).

Il n'en fut pas de même d'Amantius, qui l'avait aidé dans sa publication archéologique ; et cependant on l'avait préféré à un concurrent, qui l'avait précédé comme successeur de Locher à la chaire de rhétorique, et à qui on ne laissa que l'explication préliminaire sur Virgile, en 1531. — Après son voyage de 1533, il s'éleva contre Amantius des soupçons qui amenèrent sa retraite à Tubingue. C'est ce que nous dit vaguement M. Prantl, qui induit de là, avec trop d'empressement peut-être, le passage d'Amantius au luthéranisme. D'après ces derniers détails, on conçoit la raison du peu d'insistance de Mederer sur ce savant, plus ou moins dévoyé.

A Pierre Apien succéda Philippe, son fils, qui, malgré sa faible santé et le soin qu'il devait donner à l'étude de la médecine, égala au moins, selon l'annaliste, la science de son père en mathématiques (2). Mais n'anticipons pas davantage sur la période suivante.

Dans celle-ci s'était tranchée et à peu près déjà achevée la séparation des universités allemandes en catholiques et en protestantes. Elle a soulevé une curieuse question, qui ne restait pas théorique pour Ingolstadt, au temps où des maîtres se partageaient entre elles. Aussi la question est-elle traitée dans nos *Annales,* dans la thèse de M. de Crozals, etc., parce qu'elle éclaire le droit du temps : les universités devenues hérétiques restaient-elles de vraies universités?

Nous en renvoyons l'examen aux notes finales (3). Le caractère tout romain de l'université d'Ingolstadt y apparaît encore.

1. Prantl, t, I, p. 210-12. Mederer, t, I, p. 132 et 230.

2. Le nom grécisé d'Apien ne prend pourtant nulle part deux *p*, comme celui de l'auteur grec.

3. N. 8.

CHAPITRE V

Formule du serment prescrit par Pie II à l'université d'Ingolstadt. — Attachement au Pape et à l'Église. — Bienfaits des papes en retour, et ceux des ducs. — La Pédagogie. — Instruction élémentaire et préparatoire. — Règlement étendu à la Faculté des arts. — Mérite de ses premiers maîtres. — Travaux de Laurent Hocwarth, imposé comme premier professeur de la Pédagogie. — Autorité salutaire de Léonard d'Eck. — Viguleius Hund, autre conseiller ducal, — Grand chancelier, — historien. — Courte bibliographie.

I

Ni le Pape, ni son représentant ordinaire, l'évêque diocésain, chancelier, n'étaient plus tenus en général pour les chefs de l'enseignement, même dans les écoles catholiques d'Allemagne. Ce contraste va faire ressortir l'esprit tout romain d'Ingolstadt (1) : « Chose remarquable », selon les expressions de M. de Crozals, « tandis que les autres universités relâchaient le lien qui les rattachait au Saint Siège, c'est que la nécessité, pour tous ceux qui gardaient l'ancienne foi, de resserrer ce lien », se soit fait surtout sentir à Ingolstadt (2). « Le chancelier, dans les universités, représentait le Pape, et comme cette charge de chancelier était confiée d'habitude, par le pape lui-même, à un haut personnage, c'était l'évêque d'Eichstædt qui la rem-

1. Voir la note 8, finale, indiquée à la fin du chapitre précédent. Nous pourrions dire : « l'esprit *incomparablement* romain des Bavarois ».

2. Cf. thèse, p. XXXIX, et *Annal. Codex diplom.* », t. IV, p. 18.

plissait à Ingolstadt ». Les *Annales* se taisent sur l'autorité du chancelier ; mais notre auteur recourt au P. Gretser (1), qui s'appuie lui-même sur une autorité plus ancienne à Ingolstadt. En 1528, la Faculté de droit tint conseil sur les hautes attributions et la prééminence que l'on devait reconnaître au chancelier. Jean Eckius y assista, souscrivit, et fit une courte, mais docte et élégante dissertation (*de Cancellariatu academico*). L'article second surtout y a de l'intérêt : « Comme il importe à l'Église de Dieu d'établir des écoles (*gymnasia*) publiques et des études privilégiées, c'est à bon droit que le Souverain Pontife y prépose ses chanceliers, pour y exercer en son nom une intendance sur les promotions, de peur que partout des indignes et des infidèles n'obtiennent l'autorité et le magistère pour enseigner, et que l'on ne jette sur les brebis du Seigneur, au lieu de pasteurs et de guides, des loups dévorants ».

On constitua donc, d'après le principe rappelé par Gretser, le chancelier comme légat du Pape, « de peur que des indignes ou des incapbles (*inepti*) ne fussent élevés aux honneurs et aux grades de l'université ». Le chancelier ou le vice-chancelier intervient donc dans les examens ; et sur son empêchement, on confie « à la foi et au jugement des professeurs », comme par délégation, cette sacro-sainte charge du chancelier. C'est par sa seule autorité qu' « existe le magistère de philosophie, les doctorats de théologie, de droit et de médecine ».

Autre fait bien plus saillant encore : peu de temps auparavant, les professeurs de l'université viennoise avaient voulu faire des collations de grades, en partie à l'insu, en partie contre le gré et même malgré la résistance du chancelier. Ceux d'Ingolstadt tinrent conseil, et prononcèrent

1. *Observationes*, p. 251-2.

que ces promotions étaient illicites et devaient être tenues comme nulles. Cette école aimait à se dire fille de l'université de Vienne ; mais dans sa foi elle se sentait mieux inspirée, et il paraît incontestable que l'influence d'Eckius fut pour beaucoup dans cette décision hardie : car il assistait à ce conseil, tenu en 1528.

Gretser, qui fournit ces précieux renseignements, s'est trompé sur la formule du serment des membres de l'université d'Ingolstadt, qui put être modifié alors dans quelques termes, et qu'un pamphlet de Luther rapporte ainsi : « Moi, écolier (1) d'Ingolstadt, je serai d'ores en avant (2) fidèle et obéissant au bienheureux Pierre, à la sainte Église romaine, et à notre seigneur le pape Paul III ; je lui viendrai en aide pour défendre et garder le pontificat romain et les *droits royaux* de saint Pierre *contre tout homme* ». D'après ces dernières expressions, le docte Père croit que Luther a inventé cette formule. C'est bien à tort : on va retrouver les mêmes termes dans la bulle constitutive de Pie II (3).

« Moi, écolier (*scolaris,* maître ou élève) de l'étude d'Ingolstadt, au diocèse d'Eichstædt, d'ores en avant je serai fidèle au bienheureux Pierre, à la sainte Église romaine et à mon seigneur, le seigneur pape Pie II, ainsi qu'à ses successeurs canoniquement élus (ou installés, *intrantibus*) (4). Je n'entrerai en aucun conseil, consentement ou fait, pour leur faire perdre la vie ou les membres, ou en quelque conspi-

1. *Scolaris*, membre de l'école : sous ce nom l'on comprenait aussi les maîtres.

2. *Ab hac hora in antea.*

3. *Annal.*, t. IV, p. 18. Nous nous réservons de mentionner ce remarquable serment au moment où les nécessités présentes le remirent sans doute en usage, modifié, comme le demandait sans doute encore l'époque, depuis longtemps.

4. Opposé à *intrus.*

ration ou machination contre leur personne, autorité, honneur, privilèges, ou contre les statuts apostoliques; et si je viens à en savoir, je les empêcherai de tout mon possible, je les révélerai autant qu'il me sera commode (1) à notre même seigneur ou à tel autre qui pourrait lui en faire parvenir la connaissance. Quant aux desseins qu'ils me communiqueront par eux-mêmes, par leurs envoyés ou lettres, je ne les découvrirai à personne pour leur dommage. Je leur viendrai en aide pour défendre le pontificat romain et les *droits royaux* de saint Pierre *contre tout homme*. J'aurai soin d'augmenter plutôt et de promouvoir leur autorité, privilèges, droits, et d'observer leurs statuts. J'aiderai les légats apostoliques de manière à les honorer et dans leurs nécessités. Je poursuivrai et je combattrai, selon mes forces, hérétiques, schismatiques et rebelles envers tout successeur de mon seigneur Pape. *Sic me Deus adjuvet et hæc sancta Dei Evangelia* ».

Il s'agit notamment, on vient de le voir, du dévouement au *Pape Roi*, à sa souveraineté, même temporelle, gage de son indépendance.

Les pontifes romains savaient par une douloureuse expérience, dix fois séculaire, que ces détails de précautions rappelés n'étaient pas oiseux, comme on l'a dit, bien que souvent ils restassent inutiles, devant les violences du moyen âge, renouvelées contre Clément VII alors même. Ces expressions justifieraient encore, s'il était nécessaire, les efforts d'Eckius pour maintenir ces liens d'obéissance à l'Église par un absolu attachement au chef. C'est aussi la gloire de son université d'y être demeurée fidèle. Témoin l'un de ses professeurs les plus savants et lettrés d'alors, Georges Hauer, docteur en droit canon, six fois recteur,

1. D'après le sens latin; « autant qu'il n'y aura pas d'inconvénient grave ».

plusieurs fois pro-recteur, curé et insigne bienfaiteur de la paroisse Saint-Maurice, mort en 1536. « Un zèle très acharné contre Luther » n'était pas le moindre des titres nombreux qui furent gravés sur sa tombe (1).

La rare fidélité de l'école d'Ingolstadt brillera par mille exemples semblables, et exigera d'elle des sacrifices, qui furent, il est vrai, largement aidés par le Saint-Siège. Les émoluments des professeurs s'accrurent naturellement, à une époque où les universités des deux religions se faisaient moins de scrupule que jamais de s'enlever les meilleurs maîtres (2). Les papes, dispensateurs des biens ecclésiastiques, s'étaient toujours montrés généreux pour l'enseignement; et, dès 1477, on a vu Sixte IV accorder aux professeurs le droit de percevoir les revenus de leurs bénéfices en leur absence, pourvu qu'ils se constituassent des vicaires (3). Le nombre de ces concessions augmenta avec les progrès du luthéranisme, dont les brigandages, exercés surtout contre les domaines et biens ecclésiastiques, tendaient cependant à tarir la source de ces largesses. L'Église ne devait-elle pas encore se saigner ? Ce ne fut pas cependant parfois sans de vives réclamations locales.

En 1523, on trouve une incorporation à l'université, de quatre pensions prises sur les revenus des quatre paroisses d'Ingolstadt. C'était une concession d'Adrien VI. La même

1. *Is in suos pauperes erat pius,*
in extruendis illius
parochiæ ædificiis largissimus,
hostis Lutheri acerrimus,
in tam profanis quam sacris rebus vigil
rectorque prudentissimus.
(*Annal.*, p. 156-7).

2. C'est une observation de Meiners, *Hohen Schuelen*, t. I, p. 198.

3. Non dans la bulle de 1477, comme l'avance M. de C., mais dans un indult de cette même année, p. 109-111, *Annal*, t. IV.

année, Clément VII, son successeur, accorde aux ducs de Bavière la faculté de présenter des docteurs de théologie, *actuellement professeurs,* aux canonicats des églises cathédrales de Salzbourg, d'Augsbourg, de Frissingue, de Ratisbonne et de Passau, pour recevoir les fruits desdites prébendes, « tant qu'ils resteront actuellement lecteurs dans l'étude d'Ingolstadt (1) ». Puis paraît une bulle pontificale pour l'incorporation des décimes levés sur la paroisse Saint-Blaise, en Zuchering, diocèse d'Augsbourg (2). Même année encore, droit lucratif de patronage, accordé au collège de Georges, sur la paroisse de Sainte-Marie-en-Parre (diocèse d'Augsbourg). Ces bienfaits étaient des récompenses de la *ferveur admirable* de l'université à défendre la foi de ses pères, décernées surtout à la requête du prince, qui de son côté se montrait généreux.

Les professeurs ordinaires, qui recevaient un traitement fixe, devinrent peu à peu plus nombreux. En 1526, le duc Guillaume écrivit au recteur et au conseil de l'université, pour réclamer en faveur des maîtres ès arts le payement fait de la même manière que pour les autres professeurs, par la chambre de l'université : il s'agissait d'émoluments annuels, qui leur permissent d'enseigner gratuitement et sans aucune collecte levée parmi les auditeurs. Le sénat universitaire assemblé convint de leur payer soixante-quinze florins : mesure qui obtint l'approbation du prince. Leur principal but était d'encourager les maîtres aussi bien que les élèves, exemptés de rétributions particulières (3). Mais il

1. T. IV, p. 234. « Il est étonnant », dit Mederer, « combien les chapitres de ces églises s'opposèrent à la mise à exécution d'un privilège universitaire onéreux pour elles. Ils offraient plutôt une somme pour l'entretien du professeur de théologie. Si je ne me trompe, les ducs cessèrent d'urger ». T. I, p. 118.

2. T. IV, p. 220-24-28.

3. Mederer, p. 130.

semble que ce bienfait diminua plutôt qu'il n'excita la diligence des premiers (1). Meiners rappelle une amende prononcée en 1522 : « Pour chaque leçon négligée, de cent florins, on défalquera un demi. Pour les théologiens ce sera le double, parce qu'ils alternent leur jour de leçon ». L'autorité prétendait donc, mais sans succès marqué, accroître ses justes exigences, en même temps que ses concessions.

II

Elle avait particulièrement en vue de donner l'impulsion à une institution nouvelle, le *Pædagogium* ou la Pédagogie, littéralement « instruction des enfants », en réalité, plutôt préparation littéraire aux études plus hautes qui faisaient l'objet ordinaire des leçons de l'université. Il n'était pas exceptionnel cependant de voir des enfants arriver dans cette université, comme dans quelques-unes des écoles voisines d'Ingolstadt, à Augsbourg, etc., arriver dès l'âge de 12 à 14 ans et retourner chez eux à 15 ou 16 ans avec le grade de bachelier ou de maître. On voulait d'autres sanctions du travail et du progrès, qui fussent plus sérieuses : pour les plus jeunes, on fortifiait les études élémentaires ; on cherchait, de plus, des moyens d'exciter et d'aider les élèves retardataires, s'ils se disposaient à des cours plus élevés.

Jean Eckius, pendant son séjour à Rome, avait été chargé, par le duc, du soin des dispositions à prendre. La Faculté des arts, d'un côté, et, de l'autre, les deux collégiatures de professeurs soldés auparavant, devaient con-

1. Meiners, *Hohen Schuelen*, p. 205. *Annal. de l'université d'Ingolstadt*, p. 194, t. IV.

tribuer à l'enseignement de la Pédagogie, et c'est à cette occasion qu'on avait fondé la paye fixée de soixante-quinze florins, sur la rente canoniale de Frissingue.

Par suite parut une *ordination*, règlement plus général, de la Faculté des arts. Elle étendait la mission des *surintendants*, charge instituée d'abord pour veiller à ce que l'instruction fût gratuite; mais l'inspection s'étendit naturellement au soin d'attirer à la Pédagogie les élèves de tout professeur universitaire qui seraient en cas d'en profiter.

Il y aurait gratuité pour la préparation au baccalauréat et au magistère. Les professeurs collégiaux du vieux collège formeraient, avec cinq maîtres de la Faculté et un lecteur de la Pédagogie, un conseil de la Faculté. Les décrets proviendraient de cette Faculté des arts, subordonnée cependant au sénat ou conseil universitaire. Trois au moins des cinq professeurs demeureraient au nouveau collège avec le recteur de la Pédagogie, tandis que les élèves et les bacheliers resteraient au nouveau collège. Les surintendants veilleraient à la fois sur les maîtres et les étudiants. Les professeurs seraient punis pour une négligence qui dépasserait trois heures de leçon dans un semestre. Les élèves subiraient une amende pour chaque heure de leçon négligée. Chacun d'eux ou des bacheliers auraient, tout ce temps d'études durant, un professeur qui logerait avec ces jeunes écoliers (1). Trois semestres entiers seraient de nécessité pour avoir suivi les cours au complet, et être admis à l'examen de bacheliers et de maîtres. On ne pouvait obtenir de passer à d'autres universités dans l'intervalle, sans payer une amende. Enfin, le cours préparatoire de Pédagogie devait durer deux ans.

1. *Zœglinge*. Nous abrégeons ces détails minutieux, techniques, mais précieux comme garanties.

On peut voir dans les *Annales* et l'*Histoire* plus récente *de l'université*, de plus longs détails sur l'organisation de l'enseignement en philosophie, en rhétorique et dans les humanités : règles de l'*ordination*, qui furent encore renouvelées en 1535 et 1539 (1). Mais, malgré ces précautions, malgré l'emploi des *Nomophylaces*, gardiens des lois, et des *Éphores;* malgré la nomination du recteur, d'un professeur de théologie et de quatre doyens comme *visiteurs*, on verra ce que la Faculté et la Pédagogie laissaient à désirer lorsque les jésuites furent chargés de renouveler cet enseignement élémentaire.

Zacharias Pierer avait été nommé par la Faculté des arts comme lecteur dans la Pédagogie. Léonard d'Eck, que l'on a déjà vu intervenir dans une circonstance pareille, pria d'abord la Faculté de nommer, en la place de Pierer, Laurent Hocwart; puis il déclara que le duc n'en voulait pas d'autre que lui; et, comme la Faculté demandait du temps jusqu'à ce que Eck, le patron de l'université, fût mieux informé, de nouvelles lettres la pressèrent de se soumettre, sous peine de se voir retirer les récentes concessions pécuniaires du prince.

Hocwart professa donc les éléments du latin et du grec en 1527. C'est probablement parce qu'il quitta en décembre 1527, que le célèbre Peürle ou Agricola fut chargé de l'enseignement du grec. On voit qu'à l'origine on faisait les choix les plus distingués pour ces vrais fondements des études, pour la Pédagogie.

Abstraction faite de son aptitude à l'emploi, Hocwart était personnellement fort digne, par son admirable érudition, d'une préférence aussi marquée. Œsel a inséré dans son

1. Prantl, t. I, p. 203-4. Voir les pages 201-206, qu'il consacre à la Faculté des arts et à la Pédagogie.

recueil, *Rerum Boïcarum scriptores*, « un monument illustre de cette science », comme Mederer appelle son *Catalogue des évêques de Ratisbonne* (1) et, « deux lettres de lui, très beau récit de toute sa vie ». Maître ès arts à Leipsick, il avait enseigné plus de trois ans à l'école cathédrale de Frissingue, et refusé un titre de suffragant pour venir à Ingolstadt enseigner les bonnes lettres. Il est vrai qu'il visait à y suivre des études plus hautes, et qu'il y fréquentait, pour en prendre une première connaissance et comme en promenade, les cours des théologiens et des jurisconsultes (2). Il est inscrit au catalogue en novembre 1526. Mais il ne resta, comme on l'a vu, que jusqu'à la fin de 1527, bien que, le premier, il ait reçu trente-quatre florins d'or pour son court enseignement pédagogique. L'abbé de Walstadt l'appelait à une cure dans son pays originaire, et l'évêque de Ratisbonne, dont il était né diocésain, l'employa ensuite pour prêcher. Il le fit avec un grand concours d'auditeurs, et, à la persuasion de Cochlée, il se rendit à Dresde pour y être le prédicateur de Georges, duc de Saxe. Puis il le fut à la cathédrale d'Eichstædt, et, en 1533, il revint à Ingolstadt, se faire recevoir docteur en droit canon, grade qui permit de l'élever à un canonicat du diocèse de Passau. En 1551, il resta cinq mois au concile de Trente. Il revint à Ratisbonne pour y terminer sa studieuse et longue vie en 1569-70 (3).

Si donc Guillaume IV imposait à l'université des maîtres

1. Son seul ouvrage imprimé avant notre siècle.

2. *Lectoria... obambulans*, suivant son expression. *Annal.*, p. 132-34.

3. Œsel mentionne comme inédits ses autres ouvrages, dont Mederer reproduit la liste dans le même ordre : *Sermones et Vita*, au commencement de ce recueil ; une concordance, *Monotessaron in quatuor Evangelia. De Episcopatibus quibusdam collectanea. — Chronicon ingens mundi. — Bellum sociale Smalkaldicum. — Historia Turcarum ad a. DCCC. Ratisponensium episcopor. catalogus libris*, III, titre de l'ouvrage publié.

de son choix, comme ce professeur d'élite, c'était par extraordinaire et dans l'intérêt littéraire, mais surtout religieux de l'école. Dès son avènement, en 1508, il avait déclaré que « la foi catholique lui était plus chère que la vie, et qu'aucun danger, fût-ce un péril de mort, ne l'arracherait à cette ancre de salut ». Telles étaient aussi les dispositions de L. Eck, son ministre, investi de toute sa confiance, et dont on disait : « Tout ce qu'on fait sans Eck est non avenu ». Ce riche Mécène, comme le représente Aventin, brillait lui-même parmi ceux qu'il encourageait, par sa science dans le droit et son éloquence. Il ne devait laisser ses vastes domaines à son fils Oswald qu'à la condition de garder et de défendre, comme lui, la foi de leurs pères (1).

A côté de Léonard d'Eck avait été appelé au conseil du prince un autre haut directeur de l'école, que nous plaçons ici à ce titre, Viguleius Hund, l'historien, bien plus jeune ; car il était né en 1514 et avait été inscrit au nombre des élèves en 1530. Sept ans après, il occupait la chaire de droit. En 1540, il laissa la dignité de recteur à Wiglius Zwichem, pour se rendre à Munich, où il fut membre du conseil ducal aulique, puis du conseil intime, et enfin grand chancelier. Rotmar exalte l'activité, l'habileté, et surtout l'érudition de Hund, qui de son temps prolongeait sa verte vieillesse. Il n'en put décrire la fin. Mederer seul complète la notice de ses travaux, terminés avec sa vie en 1588 (2).

A l'âge de vingt-cinq ans on pouvait déjà, selon l'auteur, le comparer aux plus grands jurisconsultes. Zwichem, son collègue, écrivait alors à Léonard d'Eck ses succès auprès de ses auditeurs, et il désirait, comme par prévision des

1. Voir *Annal.*, t. I, p. 36-42, 100, 126, 216.
2. P. 168-70.

honneurs qui l'attendaient, qu'on l'attachât à l'enseignement par de grands avantages. Au moins, la politique ne l'empêcha-t-elle pas d'user de tous les instants qui lui restaient pour ses grands travaux.

C'était d'abord un ouvrage dont Rotmar ne put qu'annoncer la publication prochaine, sur les évêchés et monastères bavarois. Il fut donné en 1582, dit Mederer, par les presses d'Ingolstadt au monde littéraire, sous le titre de *Métropole de Salzbourg*, vraie histoire diplomatique de la Bavière sacrée. Telle fut l'estime de tous les peuples pour ce livre très savant, qu'à peine un an ou deux écoulés, il n'en restait plus un seul exemplaire, jusqu'à ce que Christophe Gewold en donnât une édition nouvelle, augmentée de trois volumes, en 1620 (1).

Hund écrivit en outre sa *Stemmatologia Boïca*, livre généalogique des nobles familles bavaroises, que Mederer appelle un ouvrage d'immense labeur, « très utile » à ces familles. La première et la deuxième partie furent imprimées par Sartorius, d'Ingolstadt, en 1585. Elles le furent de nouveau à Munich, en 1598. La troisième partie n'avait pas encore vu le jour avant l'époque de Mederer. Mais Finauer, écrivain tout à fait dévoué à l'histoire bavaroise, marquait dans sa *Bibliothèque* qu'il publierait ces *reliquiæ* de Hund ; et, au moment où écrivait Mederer, les feuilles (*pagellæ*) de Munich annonçaient qu'on les mettait sous presse (2).

Mais reprenons, pour le finir, l'ensemble des travaux et combats de Jean Eckius, personnage qui eut alors une influence plus utile que toute autre sur l'université et par elle.

1. Nous ajoutons quelques mots dans la note finale sur les historiens de Bavière.

2. Mederer mentionne le tombeau qu'il s'était fait construire, avec l'épitaphe qu'il s'était composée.

Ce sera principalement à l'aide de la monographie allemande, que nous avons déjà consultée jusqu'à sa nonciature en Allemagne (1). Il nous faut à présent remonter quelques années en arrière, et la fin de son rôle, reliant plus que ce chapitre, que nous terminons, l'histoire de l'école à l'intérêt de l'histoire générale, nous amènera à l'arrivée des jésuites.

1. Widemann, *Doctor Joh. Ech.*, § 9. — 2e et 3e voyage à Rome.

CHAPITRE VI

Ensemble des derniers travaux et fin du grand rôle d'Eckius, dont l'université reste en général le centre. — Son influence à Rome. — Il diminue d'un côté les charges des églises allemandes, et intervient, de l'autre, entre le duc et les évêques bavarois, pour les concessions de bénéfices, etc., nécessaires à l'entretien de l'école. — L'organisation des administrations modernes augmentait déjà les besoins du fisc ; et en Allemagne particulièrement, les princes catholiques, défenseurs des biens d'église, que les autres usurpaient, avaient droit à une sorte de compensation sur les revenus du clergé. — Eckius se lie avec les Fugger, princes de la banque, dont les enfants fréquentent alors les cours d'Ingolstadt.

Il combat les iconoclastes. — Préserve la Suisse catholique, etc., au congrès de Bade. — Autres victoires sur Zwingle, etc. — L'université est avec son pro-chancelier. — Envoie Schrœttinger l'assister à Augsbourg contre la *Confession* de ce nom (1530). — Lutte à Worms. — Calomnie de Melanchton, dont la *Grammaire* est proscrite à Ingolstadt. — Colloque de Ratisbonne. — Derniers écrits et mort glorieuse d'Eckius, encore calomniée (1543). — Coïncide avec l'arrivée des premiers jésuites, auxquels il a frayé la voie.

I

Dans son second voyage à Rome, Eckius avait obtenu l'allègement des charges qui pesaient sur les Églises d'Allemagne, et qui donnèrent lieu à la réclamation, fort exagérée, des *cent griefs* (1). C'était ôter un de ses prétextes à la prétendue Réforme, qui porta en réalité, non sur les abus, mais sur le dogme irréformable.

En même temps le docteur d'Ingolstadt traitait, comme intermédiaire, des différends élevés entre l'épiscopat de Bavière, qu'il venait d'obliger en particulier, et les ducs.

1. Les *Centum Gravamina*.

Ces princes obtenaient de Rome ou s'attribuaient des droits onéreux sur les collations de bénéfices, d'abbayes, etc., dans les embarras croissants que leur causaient des dépenses écrasantes pour la modicité de leurs ressources. L'augmentation de ces charges ne provenait pas seulement du zèle de ces princes pour les intérêts de l'Église et de leur université, mais d'une difficulté commune à la complication des administrations modernes, dans leurs commencements.

Les difficultés financières de l'époque expliquent même partout, plus ou moins, les progrès du protestantisme, si l'on joint à ces embarras l'influence ordinaire de la convoitise et de l'envie. Les princes, les nobles, les municipalités même, penchaient naturellement à embrasser les doctrines nouvelles, mal définies dans les premiers temps, mais qui mettaient à la disposition des puissances temporelles les biens du clergé. Or ces biens étaient immenses, en Allemagne surtout : le zèle de la foi, de la charité, de la civilisation, y avait richement fondé les évêchés et les abbayes. Une si belle proie expliquerait déjà en partie le grand succès de la Réforme auprès de quiconque était puissant et armé, dans tous les pays allemands ou ceux de leur dépendance, conquis et attachés de même à la foi chrétienne par ces fondations vraiment princières.

D'autre part, la proportion était rompue entre les besoins et les ressources des souverains grands et petits, par la formation d'un pouvoir central en chaque pays. « Les « princes du nord de l'Allemagne », observe Michelet, « « menacés dans leur indépendance par les maîtres du « Mexique et du Pérou, trouvaient leurs Indes dans la sé- « cularisation des biens ecclésiastiques (1) ».

1. *Précis d'histoire moderne*, ch. VII, p. 103, 5e éd.

Si les princes catholiques, particulièrement les ducs de Bavière, ne cédaient pas aux mêmes tendances, ils étaient soumis aux mêmes nécessités, et ils avaient de plus à lutter contre la cupidité de riches déprédateurs, excités par le succès. Aussi les chefs de l'Église avaient-ils concédé de droit aux souverains catholiques, nommément aux Bavarois, une bonne partie des revenus ecclésiastiques. Mais on comprend la résistance des prélats, des communautés, qui payaient le déficit ; et toute cette situation compliquée explique combien était laborieuse et délicate la tâche qu'entreprit Eckius.

Revenu à Rome en 1523, il y habita chez les Fugger, très noble famille d'Augsbourg et banquiers de Munich, dont Zwichem avait amené les enfants, avec d'autres élèves, nés de parents distingués, quand il vint lui-même d'Augsbourg résider à Ingolstadt. L'université y compta jusqu'à quatre-vingts membres de cette famille. Ranke a montré les services qu'ils rendirent aux papes et à l'Église militante ou dépouillée (1). Mederer emprunte, sur ce sujet, des détails particuliers aux écrits de Zwichem, restés en sa possession (2). Rotmar put connaître les fils du premier Fugger qui ait confié ses enfants à l'université, Antoine, premier magistrat d'Augsbourg, marié à la fille d'un des Islung, d'Augsbourg, gouverneur de Souabe. C'étaient Jacques Fugger, inscrit en 1550, recteur honorifique de l'école en 1553 ; Marc, depuis préfet à Augsbourg, et Jean (3). Au catalogue de 1552, paraît un Fugger (Charles), seigneur de Kirgberg et de Viana. « Héros d'une haute stature », dit

1. *Histoire de la Papauté au XVIe et au XVIIe siècle.*

2. T. I, p. 172.

3. Est-ce le Fugger inscrit en 1541 ? Du reste, le catalogue est fautif sur les premiers inscrits de cette maison : Wolfgang Fucker (*sic*), 1536. Le nom de Jérôme Fugger, autre fils du seigneur Antoine, est bien écrit, p. 168.

Rotmar, il commande les troupes à la solde du roi d'Espagne dans les provinces belges en 1571 ; il est fait prisonnier par l'armée des États en 1579, mais délivré par une singulière faveur du Ciel ». Ces princes de la banque payaient donc aussi de leur personne dans le camp des catholiques. On comprend le séjour d'Eckius chez eux, au temps où commencent leurs relations avec l'université de la Bavière et dans les préoccupations financières que nous signalions.

Le théologien représentait bien l'esprit catholique de son école en publiant alors, à Rome, son traité contre les sectateurs de Carlstadt, devenus briseurs d'images avec Œcolampade (1). Dans ce fanatisme violent où s'emporta la Réforme, pouvait entrer pour quelque élément l'aversion naturelle des populations germaniques et septentrionales pour la magnificence qu'ajoute au culte catholique le goût des arts ; goût qui leur paraît porté, au contraire, chez les nations méridionales, à une sorte d'excès ou de profusion. Nous ne supposons pas cependant, avec l'auteur des *Mémoires de Luther*, Michelet, que les Allemands, conduits alors en Italie, quand ensuite ils repassaient les Alpes, « remplissaient d'horreur leurs barbares concitoyens en leur décrivant les fêtes idolâtriques de la nouvelle Babylone » : expressions exagérées, qui ne conviennent qu'aux déclamations de Luther. Cette profonde antipathie des hommes du Nord pour ceux du Midi ne poussait pas à ces violences d'iconoclastes une école du sud de l'Allemagne, et sa foi lui en inspirait l'horreur.

Le retour définitif d'Eckius en Allemagne ne lui ménageait pas de loisirs, mais multipliait ses luttes avec les épreuves de l'Église. Il ne se borna pas à combattre, de

1. *De non tollendis Christi et sanctorum imaginibus, contra hæresim Felicianam, sub Carolo magno damnatam et jam sub Carolo quinto renascentem, Decisio*, 1523.

concert avec l'université, les novateurs qui continuaient de s'introduire dans le clergé de Bavière (1) ; suivi des vœux de l'école, il alla lutter à Bade et en Suisse contre les hérésies qui y pullulaient, se prêtant un appui mutuel contre l'ancienne foi, quitte à se déchirer ensuite entre elles (2). Lui-même a dépeint la bataille perpétuelle qu'il avait à soutenir de près ou de loin contre ces furieux, en rapprochant la longue et terrible dispute de Bade et celle de Leipsick. C'est dans l'épître dédicatoire de son *Manuel des lieux communs :* « Et moi, le moindre de tous, j'ai dû combattre de près et de loin avec ces bêtes féroces aux dents menaçantes (3), d'abord à Leipsick : avec la tête même du dragon, Luther ou Carlstadt, mêlée que regardait parfois le duc Georges de Saxe ; puis à Bade, avec le Capharnaïte Œcolampade et ses sectateurs, en présence des ambassadeurs des douze cantons suisses et de quatre évêques (4). Là j'ai été aux prises avec eux pendant une suite de jours ».

Les cantons restés catholiques doivent un tel bienfait, après Dieu, en bonne partie au théologien d'Ingolstadt. Canisius y continuera son rôle, comme en Allemagne. La « citadelle de la foi », l'université des ducs et de la Bavière prenait d'ordinaire plus ou moins de part, après avoir tenu la défensive, aux sorties victorieuses de ces docteurs apôtres, poussées quelquefois jusqu'à des conquêtes lointaines, durables ou définitives. — Ainsi en fut-il dans les longues années où Eckius enseigna, dirigea ou garda de loin une

1. Voir Widemann, p. 10, sur les novateurs parmi le clergé bavarois.

2. § 11. Dispute à Bade. Chapitre développé comme ces interminables débats.

3. *Enchyridium locorum communium. — Cum his bestiis dentatis.*

4. Non devant les orateurs de *deux* cantons, suivant une leçon fautive. — Cf. l'édition de 1529, plusieurs fois revue, et celle de 1571. Eckius répétera lui-même ailleurs le nombre *douze*.

haute influence dans cette école. Nous marquerons à l'occasion quelque chose de cette entente; mais ils étaient toujours vraisemblablement solidaires.

Sur le maintien d'une partie de la Suisse dans l'unité religieuse et nationale ou sur son retour, sur ce fait si important et si glorieux pour l'université dont Eckius était le professeur et le missionnaire principal, nous trouvons dans ses différents écrits d'assez curieux détails (1). « Zwingle renouvelait l'hérésie des Capharnaïtes et de Bérenger contre l'Eucharistie ». Il tranchait avec les indécisions de Luther, et préparait en Suisse le triomphe de Calvin. « Je craignais », ajoute Eckius, « que les belliqueux Helvétiens ne se laissassent séduire par la parole écumante et enflée de Zwingle : car, toutes les fois que je le rencontrais en public, j'avais compris qu'il se moquait des doctes eux-mêmes, et qu'il les raillait avec l'arrogance que lui inspiraient ses connaissances quelconques du grec et de l'hébreu, et qu'il palliait ses hérésies par de fausses expositions du texte.

« A cette époque, je revenais d'Angleterre... » Il y était venu en 1526, expressément pour voir Thomas Morus et Fischer, évêque de Rochester, les deux victimes futures du schisme anglican, les premières de cette illustre légion de martyrs anglais dont on annonce la prochaine glorification sur les autels. Ce dernier prélat reçut de lui son savant ouvrage contre Luther au sujet de la prophétie d'Aggée (2). Mais Eckius agissait alors avec l'approbation de Henri VIII; et le monarque théologien qui méritait, vers

1. Lettre *pro ratione studiorum suor.* (dans la Monographie de Widemann).

2. Imprimé en 1538.— *Textum habens hebræum, græcum et latinum Commentarius ex ecclesiasticis Patribus, ex Judæorum rabbinis, ex novatoribus quibusdam decerptus.*

ce temps, le titre de *défenseur de la foi,* ne pouvait faire que l'accueil le plus favorable au champion de la même cause. Celui-ci parle sans doute du roi anglais en continuant sur le colloque de Bade. L'autre prince qu'il mentionne, n'est-il pas François Ier, revenu à une politique plus ferme contre les protestants, et dont les députés assisteront aux discussions ?

« Par le conseil de *deux princes*, j'énumérai aux Suisses les phalanges d'erreurs de Zwingle. Cet hérétique refusa longtemps la discussion. Enfin l'on disputa à Bade, en présence des orateurs (ambassadeurs) du roi de France et de douze cantons. Œcolampade et Zwingle s'y succédaient alternativement, avec une troupe d'apostats. La lutte se prolongea vingt jours, mais avec plus d'ardeur et de continuité qu'à Leipsick, le double du nombre d'heures qu'on y avait consacré chaque jour. Les *anciens cantons, avec Fribourg, édifiés par cette discussion, ne cédèrent jamais à ceux de Berne et de Zurich,* et ils furent assez fortifiés pour que, plus tard, peu de Machabées aient dissipé de grandes années de schismatiques (1). »

« Ces chefs du schisme voulurent compenser auprès du peuple ignorant la défaite qu'ils avaient subie à Bade : avec le secours des novateurs de Berne, de Zug et de Bâle, ils soutinrent une discussion qu'ils remplirent de perfidies. A la sollicitation des catholiques, je les réfutai ; et depuis lors jusqu'à ce jour ces vantards n'ont répondu mot ».

1. On sait que Zwingle fut tué, en 1531, dans la déroute de Cappel, à la deuxième guerre de ce nom, et que, par la paix imposée à *la religion de Zurich*, l'ancienne, vraie et indubitable foi chrétienne (termes du traité) fut rétablie dans la plupart des bailliages, après une nouvelle défaite de 20,000 réformés par moitié moins de catholiques, à Zuggerberg. Zug, Uri, Schwitz, Unterwalden, Lucerne, Soleure, Fribourg, le Valais, une partie de Glaris et d'Appenzel formèrent une ligue catholique, bien plus nombreuse, mais plus pauvre que la ligue protestante. Celle-ci, moins belliqueuse, mais ayant plus de ressources, finit par l'emporter.

Leurs divisions achevèrent l'effet, au moins temporaire, de cette immense victoire.

A Constance, à Ulm, à Memmingen, que d'adversaires trouva encore le docteur d'Ingolstadt (1) !

On le voit sur un plus grand théâtre encore, à Augsbourg, dans la fameuse diète de 1530. Il y avait pour frères d'armes Cochlée, Jean Lefèvre et Schrœttinger, professeur que l'un des docteurs présents qualifie, avec Eckius, d'*illustres envoyés de l'université d'Ingolstadt*, dans la mission officielle que nous révèlent des documents nouveaux (2). L'admiration y arrachait des aveux à ses adversaires, les chefs de la Réforme allemande, qui le distinguaient des autres défenseurs de l'Église (3). D'autres fois cependant, Melanchton laissait percer son dépit au sujet du triomphe qu'Eckius remporta, auprès de Charles-Quint lui-même, sur la *confession* nouvelle, qui fit donner aux luthériens le nom de *protestants* (4). Par sa manipulation (lisez diplomatie), il fut député par César et par les ordres de l'empire, comme le rappelle *sa lettre sur ces études :* « Et ce que j'y accomplis de travaux par la plume et par l'action, Sa Majesté impériale et royale, le légat apostolique (Campegge) et les princes de l'empire ne l'ignorent pas ». Melanchton le représente ensuite au colloque de Worms, comme le coryphée de la partie adverse (5). Mais les chefs ou les fau-

1. § 12 de Widemann, Combat avec les réformateurs à Constance, etc.

2. Kilian Leib, chroniqueur contemporain, que nous avons déjà fait connaître. *Histoire de son temps*, 1524-48, publiée par Dœllinger, *documents*, etc., t. II, fin. Sur la diète d'Augsbourg, § 13 : *Omnia scripta erant Cochlaïce, Fabriliter, Eccianice* (lettre citée de Brenz à Issenman. — Sur Schrœttinger). V. encore *Annal.*, p. 157.

3. *Illorum antesignanus Eckius, bonus ille vir, sed aliorum 23 diceres sophistarum Iliada esse* (*Ép. citée à Myconius*).

4. *Eckius, cum sua manipulatione, exhibuit nostræ confessionis confutationem imperatori* (A Luther, 14 jul.).

5. Colloque à Worms et à Ratisbonne : *Præcipuus* et χορυφαιος.

teurs de l'hérésie le taxaient d'une insigne impudence. Toutefois, dans la discussion, recueillie mot à mot par des notaires des deux partis, ils doivent reconnaître qu'il ne cherchait que le triomphe de la vérité et de la charité (1). Kilian Leib, un des docteurs présents, dans son *Histoire* récemment publiée, raconte en traits parfois naïfs le zèle ardent d'Eckius, qu'il seconda. Comme le plus exercé, Eckius fut chargé de résumer en vingt-cinq articles la réfutation de la confession d'Augsbourg, réfutation que pressait Charles-Quint. Dans le feu qu'il mettait à lutter, Eckius s'approcha du lit de Campegge malade, de manière à l'effrayer : « N'approchez pas! « s'écria le légat, mes pieds sont là (2) ».

Les fureurs des protestants à Worms nous ramènent à des imputations précédentes, qui atteignaient l'université d'Ingolstadt avec son représentant.

Déjà le *doux* Melanchton avait lancé contre Eckius une autre calomnie, qui demande un examen à part. C'était quand son adversaire avait défendu à la diète d'Augsbourg, en 1530, les propositions où les théologiens d'Ingolstadt résumaient, pour les condamner, toutes les erreurs de Luther, depuis les douze années de sa révolte. Eckius, en même temps, combattait la confession d'Augsbourg, que

1. Burckard à Pontanus : *Omnia verba quæ proferuntur diligentissime scribuntur. Eckius est insigniter impudens...* Cf. Widemann, § 14.

2. Un détail plus terrible que nous recueillons dans cette même chronique, peu explorée, c'est qu'en 1530, Charles-Quint fait décapiter un Michel Strauss, d'Ingolstadt, matelot coupable d'insulte envers un prêtre qui portait le saint Sacrement. En général, ces exécutions se font en Autriche. Leib, qui nous rapporte ces faits nouveaux, ajoute sur son propre rôle : « Ils voulurent que j'assistasse ». Un assistant exprima un doute sur les deux espèces : « Et moi », lui dis-je, « je doute de votre droit d'assister ici ». J'étais du nombre de ceux qui écrivaient contre Luther, particulièrement contre le mariage des clercs. A côté d'Eckius, je lui suggérais les textes » (Documents de Dollinger, t. III, p. 544-45).

Melanchton lui même opposait à ces thèses. L'empereur, en récompense de ce zèle, donna cent florins d'or à Eckius, d'après le docteur protestant. Mais celui-ci aurait été, d'autre part, mécontent du légat Campegge, qui lui aurait promis un riche bénéfice et n'en disposa pas en sa faveur. Le docteur d'Ingolstadt, encore à Augsbourg, aurait même confié à Melanchton qu'*il était prêt à passer du côté de la Réforme*, si on ne le pourvoyait de quelque équivalent. M. Prantl a rapporté dans son texte ce témoignage, qui se réfute cependant de soi par toute la vie d'Eckius; mais il le traite de purement calomnieux, dans une note où il annonce la biographie d'Eckius par Widemann, ici notre principale autorité, comme un ouvrage très consciencieux : « En général », dit-il cependant, « le biographe choisit les renseignements favorables à Eckius ; mais il a pu dire, dans l'appréciation de ce document, que c'était là un propos jeté sur le papier sans réflexion (1) ». C'est avouer de mauvaise grâce qu'il avait été trop porté lui-même à l'accueillir bien facilement.

Melanchton avait une autre espèce de motifs d'être mal disposé pour ceux qui dirigeaient l'école d'Ingolstadt. Évidemment, la ligne qu'ils avaient adoptée n'admettrait pas ses livres. En effet, on y prohiba, en 1531, aux étudiants jusqu'à sa *Grammaire*, que désiraient avoir quelques élèves étrangers. L'interdiction de la vente fut renouvelée en 1548 pour la plupart de ses écrits et de ceux d'Agrippa (Corneille), professeur, différent de l'autre Agrippa, trop célèbre médecin de ce nom, qui promena, surtout en France, sa vie agitée et ses dangereuses erreurs. On comprenait alors que, dans l'enseignement littéraire, nulle sorte de livres, ni le moindre passage, ne devaient être auto-

1. 88 du ch. XIII.

risés de prime abord comme indifférents. La vigilance s'exerçait aussi à Ingolstadt, jusque sur les grammairiens, par exemple, sur Salicet, coupable d'avoir, dans un épithalame, attaqué le célibat que recommande l'Église, et qui fit trois jours de prison (1). Revenons à notre théologien et au couronnement de ses luttes.

Un autre éminent service rendu par Eckius fut de combattre un ouvrage qui devait plus tard servir de base à Charles-Quint pour imposer son dangereux *interim* aux deux religions. Gropper, archidiacre de Cologne, qui avait bien mérité de l'Église, mais un de ces catholiques de transaction qui favorisaient par ce système les progrès du protestantisme, avait composé en Flandre le livre anonyme dont il s'agit, destiné à rapprocher les deux partis, au gré de la politique impériale. Il avait été adjoint à Eckius par l'empereur, parmi les députés des deux religions dont le choix avait été remis à ce prince, pour conférer ensemble, en 1540, à Ratisbonne. Le légat et le cardinal Granvelle n'avaient pas vu le danger de l'écrit. Toutefois ils voulaient le soumettre aux théologiens de la conférence. Pallavicini prétend qu'Eckius crut d'abord le livre de la composition d'un théologien, Vicelius, qui lui était fort odieux : il l'aurait critiqué, mais ensuite il se serait rendu au sentiment favorable de ses collègues, cédant à leur autorité, non à sa conviction.

L'historien, qu'on a vu peu disposé en faveur d'Eckius, paraît avoir été mal renseigné. Une lettre d'Eckius, adressée à l'évêque de Vienne, Frédéric Nausea, montre que le théologien d'Ingolstadt savait que Gropper en était l'auteur, et son commentaire apologétique prouve qu'il l'a

1. Sans doute *Salicetus*, *alias* Wideman, recteur en 1541. On lui substitua Eckius.

constamment désapprouvé. D'après Pallavicini, le livre ne contenant nulle erreur, de l'avis des théologiens, l'empereur le proposa de bon accord avec eux à la conférence. La version du *Commentaire apologétique* est encore contraire à la sienne : « Le livre déplaisait à tous les docteurs catholiques (1) ». Eckius défendit un meilleur projet de réforme, proposé par le légat Contarini (2). Pallavicini rapporte lui-même qu'Eckius, absent aux dernières conférences par motif de maladie (et sur sa fin), réfuta vivement le livre en question, qu'il avait, disait-il, toujours blâmé. Sur les prétendues variations antérieures d'Eckius, Pallavicini aura été trompé par des calomnies dirigées contre Contarini, qui avaient pour auteurs Bucer et peut-être Melanchton.

Il fallait donc à notre champion de la foi soutenir encore un nouveau et dernier choc à la diète de Ratisbonne, en 1541. Il y avait prononcé le jeudi saint un discours solennel sur la sainte Eucharistie (3). La fièvre le saisit dans ces luttes. Ce fut l'occasion pour ses impitoyables calomniateurs de le railler sur son intempérance : reproche auquel donnait de l'apparence son embonpoint, augmenté par l'âge ; et l'on attribuait à l'ivrognerie sa voix

1. Cf. *Histoire du concile de Trente*, liv. IV^e^, ch. XIV, avec les savantes notes empruntées au cardinal Querini et qui précèdent les lettres du cardinal Polus. Eckius atteste qu'étant malade, il apprit *amicorum et virorum fide dignorum, omnibus catholicis doctoribus displicuisse hunc librum*, et il dresse de ces docteurs un long catalogue.

2. Pallavicini et ses commentateurs se servent aussi des lettres de Contarini ; ils renvoient, pour toutes ces lettres, pour le livre de Gropper et les écrits des protestants, dirigés contre Contarini, au recueil des lois impériales, du protestant Goldast, *Acta conventus Ratisbonensis*. Sur la question difficile de Gropper, v. aux notes finales, sixième et onzième, des lettres d'Eckius et des lettres de Canisius, très jeune et porté à juger favorablement en Gropper un protecteur, d'ailleurs alors mieux inspiré.

3. Imprimé à Ingolstadt, même année. — *Oratio J. Eckii theologi habita Ratisbonæ in comitiis imperialibus, episcopis, oratoribus, et prælatis præsentibus.*

forte, qui dominait les clameurs. Ils cherchèrent aussi à le fourvoyer, en offrant à sa discussion un écrit frauduleux.

Enfin, en 1543, se termine avec sa vie son *itinéraire*, suivant le titre donné au dernier chapitre de sa récente biographie (1). C'est une table chronologique de ses travaux de toute sorte, souvent rattachés à la liste de ses nombreux voyages : car de ce précurseur des plus anciens jésuites on peut dire aussi qu' « il était de sa vocation de parcourir différents pays, allant où l'appelait la plus grande gloire de Dieu », sur toutes les brèches du temple partout assailli. C'est ce qu'il fait constamment, les trente-deux années environ de son enseignement théologique à Ingolstadt (2), ou de ses excursions dans l'intervalle.

Les protestants essayèrent de calomnier la mort comme la vie de celui qui les avait tant de fois vaincus, mieux que par les armes, disait-on, à savoir, par sa puissante dialectique et une vaste science, que sa mémoire lui rendait toujours présente. Une lettre d'Érasme Wolf à Vitus Théodoric (3) réfute un réformé, qui n'avait pas craint d'avancer très ouvertement que le théologien catholique était mort « comme une bête brute, en punition de sa doctrine impie, qui avait séduit les chrétiens ». — « Personne », répond Wolf, « n'attribuera cette mort bestiale à un homme que la maladie saisit dans une application continuelle à ses études sacrées, et qui, dans le cours de sa maladie, achevait un opuscule (4), adressé à un prince sur une très importante affaire, dictait des lettres, supportait avec une extrême patience les incommodités de la maladie, et y ajoutait, dans

1. *Itinerarium*, § 25.

2. Engerd, continuateur de Rotmar, p. 185. 31 ans, d'après son inscription, gravée dans la classe de théologie (p. 186).

3. Publiée à part en 1543, à Ingolstadt, avec la lettre *de Ratione studiorum suorum*.

4. Ou peut-être une pétition, *libellum*.

l'intervalle de ses souffrances, la récitation des heures canoniales; à un homme qui, dans ses deux derniers jours, ne se conduisit pas d'une manière moins remarquable, en demandant et recevant l'absolution de ses péchés, puis, avec révérence, le corps du Seigneur, les mains composées dans l'attitude d'un suppliant, les yeux levés au ciel ; à un homme enfin qui promettait à ses amis de garder jusqu'au bout à Jésus-Christ la foi première qu'il lui avait engagée, et le promettait immédiatement avant le râle de la mort. Ces détails et plusieurs autres, on pourra les apprendre de témoins qui l'ont assisté jusqu'à son dernier soupir ». Mederer, en effet, de son côté. sans savoir l'accusation, ni fournir, par contre, des renseignements, nomme comme présents le curé de Sainte-Marie d'Ingolstadt et quelques religieux franciscains, qui ne pouvaient honorer de leur assistance qu'une mort toute chrétienne (1).

« Après tant de pérégrinations et de travaux », dit Engerd, « il reposa pieusement en Jésus-Christ, le 4 des ides de février, et fut enseveli dans cette église de la Sainte-Vierge, devant l'autel du Très-Saint-Sacrement », lui qui avait, en particulier, publié deux ouvrages sur le saint sacrifice de la messe (2).

Dans son épitaphe, nous lisons un titre qui le rapproche glorieusement du bienheureux Canisius, son saint continuateur : « Marteau des hérétiques (3) ». « Outre les admirables ouvrages qu'il publia en philosophie,... ce fut un si grand champion de la foi de nos pères, qu'il attesta, soit dans les comices de l'Empire, soit dans les académies,

1. P. 187.

2. La deuxième édition, en trois livres, 1526, est dédiée à Sigismond, roi de Pologne. Ils sont principalement dirigés contre Luther, comme un autre ouvrage considérable, *de Pœnitentia et Confessione secreta, contra Lutherum, libri duo*, 1526, et enfin un livre sur le purgatoire.

3. *Malleus hœreticorum.*

soit dans les colloques, à quel point il était le marteau des hérétiques ».

Une coïncidence très remarquable, en rapport avec cette similitude de surnom, c'est que, l'année même de la mort d'Eckius, 1543, arrivait à Ingolstadt Claude Le Jay, le premier des Pères jésuites qui devaient avec Canisius continuer l'œuvre du pro-chancelier, dans l'université et dans une grande partie de la haute Allemagne, maintenue ou rattachée à la foi (1).

1. V. note finale 11, la lutte de Sartorius et d'Eckius, par le moyen de l'imprimerie; sur Eckius et ses lettres, récemment publiées, la correspondance (rare) de Nausea et le récent recueil de Dœllinger.

TROISIÈME PARTIE

PREMIER ENSEIGNEMENT, ENCORE INDIVIDUEL, DES JÉSUITES. — UNITÉ DANS LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE. — APOSTOLAT. — ADMIRABLES CHANGEMENTS OBTENUS PAR LES PP. LE JAY, CANISIUS, SALMERON, DE GOUDA, ETC. — CORRESPONDANCE DE SAINT IGNACE. — SES EFFORTS POUR LA FONDATION D'UN COLLÈGE QUI AGISSE *collectivement*.

CHAPITRE PREMIER

Le P. Le Jay à Ingolstadt en 1543. — Il professe, en 1544-45, dans la chaire d'Eckius. — L'Archevêque d'Armagh, Wauchope, le docteur aveugle, est son introducteur. — Leur mission se rattache à celle du P. Lefèvre, etc. — La vie apostolique de Wauchope, unie à celle des premiers Pères jusqu'à sa mort. — La sainteté apparaît dans l'enseignement et y joint l'apostolat de la charité. — Grands succès de Le Jay, comme professeur et apôtre. — Il est réclamé par le cardinal d'Augsbourg. — Danger de la foi là et en Allemagne, mais surtout en Bavière. — Lutte de Guillaume IV et de L. d'Eck. — En 1549, ils redemandent trois Pères pour la théologie. — Saint Ignace demande, dès le principe, la fondation d'un premier collège en Allemagne pour une action *collective*. — Promet le P. Le Jay (comme prêté provisoirement) et les PP. Salmeron et Canisius.

I

En 1543, était de passage à Ingolstadt celui qui devait être le premier professeur jésuite à l'université, le P. Claude Le Jay, Allobroge, c'est-à-dire Savoisien, que Mederer appelle un des dix (*decemvirum*) de la Compagnie nouvellement instituée par saint Ignace C'est un de ces dix premiers compagnons du saint, que saint François de Sales

considère comme des géants (1). Il accompagnait l'Écossais Robert Wauchope (en allemand Waukop), appelé en Allemagne, archevêque ou administrateur de l'archevêché d'Armagh, et internonce apostolique auprès des princes allemands. Le prélat revenait de la diète de Ratisbonne, comme le conjecture avec justesse l'annaliste. « Circonstance fort singulière », ajoute-t-il, Wauchope, docteur en théologie, avait été invité à présider à l'examen de deux doctorats par le professeur de cette faculté, Marstaller, qui, s'y trouvant seul docteur, ne suffisait pas pour en recevoir d'autres. Le P. Le Jay, bien qu'il ne portât pas encore ce titre, fut invité à expliquer les saintes Écritures et commença l'année suivante, 1544, à l'approche de l'été. Cette mention succincte veut des explications et des détails.

Rader, dans une notice sur le Père, que nous extrayons à part (2), nous apprend que Le Jay avait été appelé à Ingolstadt par le duc lui-même, en vue de préserver l'université de l'hérésie. Le plus récent et le principal historien du P. Le Jay, le P. Prat (3), confirme le fait de l'appel adressé par le prince. Il en ajoute l'occasion : Guillaume venait de perdre, le 29 février 1543, Jean Eckius, que nous pouvons appeler son bras droit contre le luthéranisme et particulièrement dans la direction de l'université. L'auteur enfin nous fait connaître, avec quelques antécédents du Père, le vénérable prélat, son introducteur, dont toute la vie d'ailleurs paraît mêlée à l'histoire des origines de la Compagnie de Jésus (4).

1. Croyons-nous, sans préciser. — *Annal.*, p. 188, 1543.

2. Notes et pièces justificatives, 9e.

3. *Le P. Claude Le Jay, l'un des premiers compagnons de saint Ignace*, par le P. Prat, S. J., Lyon, 1874, in-8°, p. 135, 141 et 452. On se souviendra de l'appel devant la calomnie d'intrusion.

4. Note 9, à la fin, tirée aussi du P. Rader, *Bavaria Pia*. Wauchope est encore appelé Venantius : on garde à Rome plusieurs de ses lettres.

Nous y rattacherons des documents écossais et irlandais, assez rares, sur ce patriarche du premier enseignement des jésuites à Ingolstadt (1). C'est à sa prière que saint Ignace, dès 1541, avait été mandé par Paul III pour associer deux des siens à une expédition apostolique, très périlleuse, dans l'Irlande, alors persécutée par Henri VIII. Alphonse Salmeron et Pascase Broët avaient dignement répondu à cet appel. Maintenant allait exercer son zèle en Bavière l'apôtre que Rader met, au sens large, parmi les bienheureux de ce pays (2), ce *Docteur aveugle,* comme on l'appelait encore dans l'université de Paris.

Ce qui rend cette intervention providentielle plus émouvante encore, c'est la cécité du vénérable professeur et de l'infatigable apôtre, bien que nous penchions à croire qu'il n'a pas été aveugle de naissance, et même qu'il ne l'a pas été tout à fait, au moins d'abord, comme se plaisent à le rapporter les historiens (3). C'est assez que, à peu près comme cet ancien aveugle grec si savant, Didyme, l'archevêque ou administrateur d'Armagh eût acquis et gardé, dans une sorte de cécité prolongée jusqu'au dernier sommeil, tous les trésors de la science sacrée, « par une incroyable pénétration d'esprit et une prodigieuse ténacité de mémoire ». C'était pour les prodiguer avec un égal héroïsme, également admirable.

1. Entre autres : *Historia ecclesiastica gentis Scotorum, sive de scriptoribus scotis*, par Dempster, nº 1198, p. 169, édit. 1627, Bologne, et (pour le IIe volume) 1629, Édimbourg, 2 in-4º, Réserve N de la Biblioth. nationale. Pour l'apostolat d'Irlande, nous avons consulté encore la *Notice sur le P. Pascase Broët, de la Compagnie de Jésus, l'un des dix premiers compagnons de saint Ignace*, par le P. Antoine Bonucci, *ej. d. Soc.*, brochure de 56 p., Metz, 1868. Cette entreprise fut plus dangereuse que fructueuse (p. 14-21).

2. Rader, *Bavaria pia et Tertium Viridarium* (*Cæci sancti*).

3. Nous le prouvons aux notes justificatives. Voir, pour ce titre d'archevêque, une autre *Histoire de l'Église d'Irlande*, in-fol. que nous y citons.

Il semble en particulier que rien ne devait manquer au caractère surnaturel de l'inauguration du nouvel enseignement dans une première université allemande, quand « ce saint aveugle venait, dit Rader, éclairer l'école catholique » avec ses nouveaux apôtres théologiens; quand, « privé de la lumière physique, il se faisait la lumière des âmes », avec ceux qu'il eut pour amis jusqu'à la mort. Les premiers jésuites recevaient encore « les prémices de l'Esprit-Saint ». Peu après cette mission en Irlande, qui avait suivi presque immédiatement l'approbation de la Compagnie (1540), Paul III avait adjoint Wauchope et le P. Le Jay, avec les pères Bobadilla et Lefèvre, à la célèbre mission de Morone, évêque de Modène et nonce apostolique en Allemagne, entreprise l'an 1542, dans le but principal de la réforme ecclésiastique : « Afin que vous puissiez mieux réussir dans votre sainte entreprise, écrivait le Saint-Père dans son instruction à l'évêque, nous envoyons avec vous le *Docteur écossais*, et, sur votre demande, quelques autres personnages habiles et très pieux, qui dépendront de vous, et dont le concours pourra efficacement seconder vos efforts ». Ainsi parlait-il des premiers membres de la Compagnie qu'il venait d'approuver depuis deux ans.

Morone, appelé peu après au Concile de Trente, laissa le P. Le Jay au service de l'évêque de Ratisbonne, le P. Lefèvre à l'archevêque de Mayence et le P. Bobadilla au roi des Romains. Mais tous trois demeuraient soumis à la juridiction du nonce de Vienne. C'est donc sur l'ordre de celui-ci, Varallo, évêque de Caserte, que Le Jay se rendit à Ingolstadt.

Ce qui porta le duc à le demander au nonce de Vienne, c'est, outre l'éloge qu'avait fait de lui Morone (1), sa

1. Il écrivait, en mai 1542, au cardinal Contarini, qui devrait présider le concile : *Ho ordinato Tresti nel tratto del Danubio, e spero che sara*

lutte héroïque pour la défense de la foi à Ratisbonne, dont le voisinage intéressait déjà vivement le prince.

Une relation contemporaine et manuscrite, dont nous possédons l'extrait (1), et qui fut écrite par un des premiers confrères de Le Jay, rapporte aussi « l'immense faveur dont le Père jouissait en Allemagne ».

Le docteur écossais qui l'amena, était resté avec lui à Ratisbonne, chargé en particulier du soin d'une communauté d'Écossais, dit Rader, ou, comme l'explique davantage Morone, du soin à prendre de ses nombreux compatriotes catholiques dispersés (2). Ils l'étaient sans doute par la persécution, soit puritaine contre les catholiques d'Écosse, soit anglicane contre l'Irlande : car Wauchope paraît s'être occupé des deux nations de même race. Cependant Morone lui recommandait de le faire avec réserve, comme étranger au pays.

Quant à l'action de Le Jay à Ingolstadt, coïncidant à peu près avec l'action primitive de la Compagnie en Allemagne, il est intéressant de la voir constatée par un document très ancien : c'est une lettre du vénérable Gérard d'Hambrant (nom du lieu de sa naissance, son vrai nom était Kalchbrenner), prieur des chartreux de Cologne. Il écrivait au prieur de la chartreuse de Trèves, le dernier jour de mai 1543 :

« Le premier d'entre eux (les jésuites) s'appelle Ignace et demeure à Rome. D'autres sont en Espagne, en Portu-

utile, parendo mi verus Israelita in quo dolus non est. Extrait d'une lettre empruntée par le P. Prat à la collection des lettres du cardinal Polus, par le cardinal Querini.

1. Pièces justificatives, 8e, à la fin.

2. *Ho scritto al doctor Scoto resti a Ratisbona al suo monastero, e habbi cura della nation sua, assai dispersa par la Germania, fuggendo il nome di riformatore e di nuntio apostolico, cercando con humiltà e prudenza a lavorare in vinea Domini.*

gal, en France. Un d'eux, docteur en théologie, se trouve à Ingolstadt. Un autre, homme d'une grande sainteté, se nomme Maître P. Lefèvre, théologien de la Faculté de Paris (1) ». Inutile d'ajouter le nom de Le Jay.

Un nouvel élément de succès se manifesta alors à l'école, où il existait sans doute, mais moins frappant : la sainteté apparaît déjà avec ce premier Père, joignant à l'apostolat de la science celui de la charité.

Le Jésuite exerça d'abord à Ingolstadt les fonctions du ministère : il fit de fréquentes instructions au peuple, le catéchisme aux enfants ; et les nombreuses confessions qu'il entendait ne l'empêchaient pas d'aller porter dans les hôpitaux les consolations, avec les secours de la foi. Il avait soin aussi, suivant la coutume des premiers membres de sa Compagnie, de se mettre en rapport avec les citoyens influents. Quelques-uns étaient des luthériens cachés ; d'autres se laissaient ébranler ou surprendre, comme tant de personnes à cette époque, par les assauts ou les ruses de l'hérésie, qui se dissimulait encore. Le Père les éclairait et les fortifiait par des discussions amicales, et avec des arguments clairs, bien enchaînés et décisifs. Il obtint ainsi la conversion de tous, et même des réparations éclatantes. Quant aux émissaires de l'erreur, il sut s'entendre avec l'autorité civile pour éloigner ces loups du bercail ; et « c'est charité, dit saint François de Sales, que de crier au loup ».

Mais des témoignages venaient de haut l'autoriser et le signaler pour d'autres œuvres importantes. Wauchope,

1. *Acta Sanctorum, in vita S. Ignatii*, p. 74 et suiv. — Le P. Prat cite ce passage dans la *Vie abrégée du B. P. Le Fèvre*, in-12, p. 217. Vers le même temps, ce dernier s'accordait avec la Faculté théologique de Cologne, pour lui laisser le jeune Canisius, bien qu'elle l'eût demandé à Bobadilla dans des vues humaines.

dans l'intervalle de sa nonciature, était allé, ajoute le P. Prat, verser la douleur que lui causait l'état de l'Allemagne dans le cœur de Paul III ; mais il s'était répandu en même temps, sur l'éloge de Guillaume IV, de ses frères Louis, duc de Basse-Bavière, et Ernest, archevêque de Salzbourg, et en même temps sur la louange des PP. Lefèvre et Bobadilla, surtout du P. Le Jay, qu'il avait de plus près suivi des yeux en Bavière.

L'internonce y revint après deux mois d'absence, à la fin d'avril 1543, porteur de deux brefs : l'un, adressé aux ducs Guillaume et Louis, leur annonçait le but du renvoi en Allemagne de notre docteur écossais, « le très saint, très savant et admirable aveugle ». Aidé par le P. Le Jay et d'autres auxiliaires, il devait conserver en Allemagne le règne de la foi dans sa pureté, secondé encore dans cette tâche par le métropolitain de Salzbourg (1). L'autre bref, adressé à ce dernier prince, mérite d'être cité en détail : « Considérant que la moisson est abondante et qu'il y a peu d'ouvriers, nous renvoyons à vos frères et à vous le Docteur écossais, administrateur de l'Église d'Armagh, avec des pouvoirs à employer gratuitement pour le service de Dieu, afin qu'avec votre aide et faveur, uni à notre cher fils Claude Le Jay, qu'il a laissé dans ce pays, et à d'autres auxiliaires, il travaille de toutes ses forces et industries (2) dans tous les domaines des trois princes et les autres contrées voisines et au delà, partout où il le jugera nécessaire et sûr, par les œuvres, la parole et l'exemple, au salut des âmes, à la correction des mœurs, à la conservation des peuples dans la foi, à la conver-

1. Ce passage est seulement analysé par Rinaldi (1543, IX). *Addit mitti eumdem Doctorem scotum, vitæ puritate et doctrina præstantem, cæcitate ipsa admirabilem, una cum Claudio Jaio et sociis*, etc.

2. *Quantum poterit,... satagat, laboret et intendat.* Rinaldi, XX.

sion des dissidents, après en avoir communiqué d'abord avec vous (le métropolitain) et les autres ordinaires ».

Mais reprenons au moment où, revenant à Ingolstadt, Wauchope avait décidé le P. Le Jay à accepter le lourd honneur de succéder à la chaire d'Eckius, en joignant ses instances anx sollicitations depuis longtemps multipliées par les ducs de Bavière et les professeurs d'Ingolstadt. C'était comme le poste avancé d'Israël pour la défense de la foi et son rétablissement dans l'école même et dans tout le pays. Aussi l'archevêque internonce n'avait-il pas fait difficulté pour redevenir, en 1543, le simple docteur écossais, dans une des chaires de théologie d'Ingolstadt, où ce saint aveugle avait donné quelques leçons (1). Il n'est pas sûr néanmoins qu'il en ait donné de nouvelles au temps où nous sommes arrivé ; et Gretser, dont tel auteur s'appuie pour l'avancer, ne l'ajoute pas.

Nous rapportons à part comment le grand prélat d'Armagh daignait appeler les jésuites ses frères et ses amis. Il montrait aussi l'esprit de saint Ignace dans leurs missions communes, et surtout quand il expira chez eux, dans leur maison de Paris. Comme ce dernier saint, qui aurait renoncé au ciel pour sauver une âme, et d'abord comme saint Martin, il s'écriait sur son lit de mort, songeant à son peuple persécuté et envahi par l'erreur croissante des Anglais : « Seigneur, si je lui suis encore utile, je ne refuse ni travaux ni périls (2) ».

II

On comprend que le souvenir d'un tel exemple ait contribué à vaincre l'humilité de Le Jay. Le premier historien

1. Gretser, *Opp* t. XVII, part. II, p. 160.
2. Orlandini, part. I, l. III, nº 58-61. — Rader, *Bavaria pia*, p. 118, etc.

bavarois, Adlzreiter, marque avec quel mérite il tint la place d'Eckius. « La mort de ce grand docteur aurait porté le plus grave préjudice à la religion du peuple bavarois, s'il ne s'était trouvé personne pour le remplacer dans ses fonctions. Mais il eut pour successeur Claude Le Jay, qui soutint la majesté de la chaire d'Eckius avec toute la fermeté qu'il avait opposée récemment dans Ratisbonne, non seulement à la haine des hérétiques, dont il combattait les erreurs, mais aussi au ressentiment de certains catholiques et ecclésiastiques, qu'il voulait ramener à la pureté de leur foi et à la sainteté de leur état (1) ».

Le Jay dut en effet, l'été suivant, la deuxième année de son séjour à Ingolstadt, qu'il n'acheva point (2), déployer la même force de caractère et d'éloquence, la même science qu'Eckius, comme controversiste, contre l'hérésie, et, comme professeur, pour instruire et fortifier ses élèves : car la lutte était dans toute sa vivacité ; et, s'il poursuivait l'hérésie jusque dans les moindres recoins de la ville, les échos divers de l'Allemagne divisée semblaient, d'autre part, venir se répercuter autour de cette chaire vraiment maîtresse.

Mais ces succès mêmes rendaient Ingolstadt un lieu d'envie pour les catholiques de tant d'autres cités, menacées ou envahies par l'erreur, près de la Bavière même. Augsbourg, par exemple, avait forcé de transférer son siège à Dillingue Othon Truchsess, prélat si digne de son influence près du Saint-Siège. Le nonce Verallo, qui avait juridiction sur le P. Le Jay, l'accorda à cet évêque exilé de son nouveau diocèse. En vain l'université adressa-t-elle une lettre collective à Paul III, en vain offrit-elle tout honneur et tout avantage à Le Jay, « pour le retenir, après avoir une fois goûté de son enseignement » : le Père

1. Part. I, l. X, n° 50.
2. Cf. Agricola, t. I, Ire décade, an. 1544.

ne sut qu'obéir (1). Du service de l'évêque d'Augsbourg, il passa à celui de l'archevêque de Salzbourg, puis du roi des Romains. Après avoir assisté au concile provincial de Salzbourg, à la diète de Worms, aux premières séances du concile de Trente, il ne devait revenir à l'université qu'en 1549. Il avait toutefois, dans son premier et court enseignement, déjoué avec grand succès les machinations des novateurs à Ingolstadt, prévenu bien des chutes et relevé nombre de défaillants (2).

Mais il se devait d'abord à l'Allemagne en général, et en particulier au pays du Danube. La Germanie et les Pays-Bas, dit Rader, dans sa *Vie de Pierre Canisius*, avaient reçu une profonde blessure dans leur foi. L'hérésie régnait surtout dans une grande partie des villes libres. L'Autriche était travaillée de ce fléau. Cependant la Bavière était chancelante et incertaine entre les deux partis (3). M. de Crozals, qui rapporte aussi ces dernières paroles, les croit, avec quelque raison, exagérées : l'hagiographe tend parfois, en effet, à grandir son héros avec ses difficultés. Il y avait seulement danger, accordons-le, d'en venir à ce bord glissant du précipice. Sans admettre non plus avec l'écrivain français, un peu en contradiction avec lui-même, que déjà l'université bavaroise fût tombée en soupçon d'hérésie, nous dirons, comme cet auteur, avec le principal historien de la Bavière, que l'erreur s'était glissée dans cette citadelle même de la foi (4). Le vice-chancelier de

1. Orlandini., t. IV, n. 110. — Le Jay refusa même une conduite solennelle ; il partit à pied.

2. P. Boero, S. J., *Vita del B. Petro Canisio*, in-8°, Rome, 1864, l. II, ch. II, p. 64. Livre composé en partie sur pièces.

3 *Boïca nutabat et jam anceps hærebat ad quam partem se inclinaret* (*De Vita Petri Canisii libri tres*, l. I, ch. IX. Antuerpiæ, 1615, p. 84-86).

4. *Gliscente paulatim errore in ipsam fidei defendendæ arcem, Ingolstadiensium academiam.* Adlzreiter, *Annal. Boicæ gentis*, pars II, p. 259. Cf. Agricola, loco cit., n. 144.

l'université, Balthasar Fannemann, dominicain et professeur de théologie, venait d'ajouter à la perte qu'Ingolstadt avait faite d'Eckius, en quittant l'école pour monter sur un siège épiscopal, comme suffragant de Mayence. C'était le seul professeur de théologie d'Ingolstadt. Même vide dans la plus importante Faculté qu'avant Eckius. Dans un pays voisin, le Bas-Palatinat, le duc de Neubourg venait d'apostasier, lui, le représentant de l'ancienne ligue bavaroise des Louis le Riche et des Georges !

Mais Guillaume IV de Bavière le *Constant* persévéra, pendant un règne de 41 ans, dans sa fermeté croissante contre les attaques de l'erreur, dans son zèle vigilant à défendre la foi, à relever la discipline, à réprimer rigoureusement les novateurs. Luther écrivait, dès 1524, à Gotescalc Krusius : « En Bavière règne la croix et la persécution de la parole, même semée secrètement. Ces porcs de Bavarois sévissent ; mais le sang les suffoquera (1). » Guillaume refusa constamment de souscrire l'intérim de Charles-Quint (1548) : il savait quel préjudice causerait à son université, d'abord, une excessive liberté d'opinion et de langage. Sur cette brèche toujours attaquée et déjà réouverte, se porta en particulier le grand secours que le duc chercha dans la Compagnie de Jésus. Il semble que, dans quelque appréhension de ces auxiliaires, Luther avait eu une raison de plus de tant redouter jusqu'à sa mort (1546) l'école catholique d'Ingolstadt, terreur dont nous donnons des preuves d'après Gretser (2).

A la prière instante de Léonard d'Eck, le prince envoya à Rome ce chancelier de son conseil lui-même, en 1549, avec des lettres pour le pape Paul III, le cardinal Alexan-

1. Lipowski, *Geschichte der Jesuiten in Baïern*, t. I, p. 50-52.
2. Sur la haine que Luther avait contre l'université d'Ingolstadt entre toutes, voir la dissertation spéciale de Gretser, 3e de nos notes justificatives.

dre Farnèse son neveu, et saint Ignace de Loyola. Il demandait pour l'enseignement de la théologie deux ou trois sujets, dont l'un fût le P. Le Jay (1). Il urgea même avec instance (*vehementer*), dit notre relation manuscrite. Pour le P. Le Jay en particulier, Guillaume écrivait : « Il a professé avec la plus grande gloire et un non moindre fruit, à la satisfaction de tous ». Le pape recommanda l'affaire et renvoya le choix à saint Ignace, qui désigna Pierre Canisius, Alphonse Salmeron avec Claude Le Jay. Ce dernier Père se trouvait alors à la cour du duc Hercule de Ferrare, dont il était le confesseur : Ignace devait obtenir très difficilement, par l'intercession du cardinal Farnèse, que le prince cédât ce religieux, et encore pour un temps.

III

Le saint fondateur de la Compagnie devait se réjouir, sans doute, de cette première demande, faite en Allemagne, de trois des siens pour occuper chacun, à Ingolstadt, une chaire à demeure, après que le P. Le Jay y avait déjà enseigné transitoirement avec tant de succès. Avant cette heureuse année 1549, il ne s'était agi encore de la fondation d'aucun collège en ce pays. Mais saint Ignace avait fait cette déclaration aux cardinaux de Sainte-Croix et Maffei, que Paul III avait chargé de lui communiquer le désir de Guillaume. Il ne croyait devoir y répondre qu'autant que le duc, à l'exemple du roi de Portugal, consen-

1. Agricola cite cette mention expresse et honorable, qui sera niée par ignorance. — V. *Historia provinciæ Societatis Jesu Germaniæ superioris, Augustiæ Vindelicorum*, 1767, t. Ier, nº 144-47. Nous avons désormais à consulter cet ouvrage, concurremment avec les *Annales* de Mederer, le premier in-folio surtout, qui va jusqu'en 1588.

tirait à la fondation d'un collège. Cette condition avait été approuvée par le pape et les cardinaux, et acceptée par le duc (1). Le saint écrivit en conséquence à ce prince, par l'intermédiaire des Pères qu'il envoyait (2) :

« Les deux théologiens que je vous ai promis (3), sont maintenant avec cette lettre auprès de Votre Excellence, selon les ordres du souverain pontife : l'un est Alphonse Salmeron, Espagnol; l'autre, Pierre Canisius, de la Gueldre. Je les ai fait venir tous les deux de Sicile » (corriger, comme nous le montrerons : « J'ai fait revenir « le dernier de Sicile ») (4). Ces religieux excellent par l'intégrité de leur vie, par leur science dans les lettres sacrées, par toute l'érudition qui peut orner l'esprit d'un chrétien. Ils sont tous les deux prêtres de la Compagnie de Jésus. Notre Saint-Père ne doute pas le moins du monde qu'ils ne répondent pleinement aux grandes vues de Votre Excellence, et que, dans ce vaste pays, ils n'enseignent avec succès, autant par leur vie que par leurs discours. J'envoie avec eux le docteur (5) Claude Le Jay, théologien des plus distingués, que Votre Excellence a demandé nommément. Quoiqu'il ne puisse rester long-

1. D'après ces hautes approbations, on ne s'étonnera pas, comme le fait plus loin M. de C., que les Pères aient plus tard insisté sur cette fondation, si avantageuse d'ailleurs, et si nécessaire à leur genre de vie et d'action.

2. *Venerunt cum hac epistola mea.*

3. Le Jay n'a jamais dû être que prêté, et, on va le voir, très provisoirement.

4. *Alter est A. Salmeron... alter P. Canisius, e Sicilia vocati.* Lire « vocatus ». Nous aurons lieu de revenir sur cette faute de copiste. V. aussi notes justific., IIe.

5. Comme nos historiens le font recevoir docteur en théologie avec les deux autres, il est probable qu'il s'agit du doctorat en droit canon, cette lettre ne donnant pas le même titre à ceux-ci, parce qu'elle fut écrite à leur départ et qu'ils ne se firent recevoir qu'en route docteurs en théologie.

temps à Ingolstadt, il pourra néanmoins y travailler d'une manière fort utile pendant quelques jours ou quelques mois, et contribuer à fonder cette œuvre si belle et si salutaire. Car ce collège de religieux de la Compagnie (1) rapporte à une seule fin toutes ses études, tous ses soins et toutes ses veilles : c'est de corriger les mœurs dépravées de ce temps, de convertir les cœurs par l'exemple, par la sanctification des âmes, par une science et une érudition fondées sur la pure et véritable foi et sur les saints préceptes de Jésus-Christ; de ramener les hommes des pernicieuses séductions des plaisirs à une vie chrétienne et bienheureuse, de la chair à l'esprit, du monde à Dieu. Quel autre enseignement pourrait mieux répondre que celui-là aux besoins de l'époque, en Allemagne surtout, où le sanglier de la forêt cherche à déraciner, où une bête furieuse s'efforce de ravager la vigne que la main du Seigneur a plantée? Quel exemple est plus propre à fortifier dans la rectitude de leurs sentiments les âmes des bons, et à ramener à la bergerie de Jésus-Christ les brebis errantes...? (2) ».

Assurément ces pensées, répondant aux faits déjà vus, révélaient une innovation vraiment inouïe, une inspiration toute providentielle dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse pour la régénération des peuples. Nous nous sommes efforcé de montrer l'œuvre admirable d'Eckius

1. *Hoc quidem collegium Fratrum* ne désigne que la Compagnie, d'après l'ensemble. Mais l'expression est remarquable, au moment où le saint insiste sur l'action principale de la Compagnie par les collèges, ou, pour mieux dire, sur l'action surtout collective des détachements de ce corps, si fortement constitué.

2. Nous empruntons cette importante lettre à Genelli (Inspruck, 1848, *Las Leben des heiligen. Ignatius von Loyola*, p. 403-4, avec un abondant appendice de 60 lettres); et nous nous servons assez généralement de l'exacte et élégante traduction du P. Bouix (Lettres de S. Ignace, *Lecoffre*, 1870, p. 294-97.

dans la défense de la foi, les bonnes études et la discipline des mœurs. Mais elle était souvent individuelle, et laissait si peu de traditions, qu'elle était à peu près mise en oubli, quand, par une providence singulière, le P. Le Jay était venu immédiatement la recueillir. Mais c'était encore en passant; elle était de plus limitée, et s'en tenait particulièrement à la défensive. On sent, au contraire, quelle force collective, particulièrement morale et toute surnaturelle, va se porter en avant, avec les collèges, pour reconquérir en partie ce que la foi a perdu en Allemagne et lui conquérir au loin des compensations immenses.

Saint Ignace recommandait ensuite au duc, en longs détails paternels, ce futur collège dévoué, qui ne devait vivre que de dons volontaires, la pépinière d'une vigne qui s'étendrait de tous côtés. Il ajoutait en effet : « Il y a tout lieu d'espérer aussi qu'il se rencontrera des âmes qui, attirées par l'admiration de leur vie et par la sainteté des règles, s'abandonneront à la direction de ces Pères ». Il s'agit des âmes d'élite et des vocations. Il faisait enfin intervenir le premier père d'une famille encore resserrée par son petit nombre. « Notre Très Saint Père prie instamment Votre Excellence d'apporter en ceci un soin particulier, et il lui sera très agréable d'apprendre que ces trois frères en Jésus-Christ, hommes très doctes et très vertueux, sont traités par Votre Excellence avec autant d'affection et de bonté qu'il est possible ».

La Compagnie naissante, et qui recevait, en 1649, encore si peu après son approbation, répétons-le, les prémices du Saint-Esprit, avait dès lors conçu l'idée de cette action par les *collèges*, et non par de simples résidences, fondations en dehors des maisons professes, qui n'ont été faites qu'en notre siècle, depuis le rétablissement de la Compagnie, et d'après ce qu'a paru exiger le profond changement

des circonstances. Saint Ignace n'agissait que par les collèges, à part sa maison professe. Là étaient ses apôtres en même temps que ses professeurs, et ses séminaires d'apôtres à tous degrés. Dans la fondation présente, c'était en Allemagne, Ingolstadt, qui allait être proposée pour recevoir le premier collège des jésuites. On voit quelle importance, quelle gloire semblait réservée à l'université.

Rapprochement admirable ! à la diète de Worms, tenue l'année même (1544-45) où cessait le premier enseignement de Le Jay à Ingolstadt, ce Père avait fait à l'assemblée une proposition très utile et opportune, que lui avait suggérée saint Ignace à son départ de Rome : c'était la fondation de séminaires partout où, en face des progrès et de l'audace des novateurs, la théologie et le sacerdoce même étaient en décadence, pour former des docteurs, des curés et des prédicateurs avec une jeunesse d'élite, et garder en général les enfants des catholiques de ces nouveautés. Il est encore remarquable que ce furent les évêques de la province d'Ingolstadt qui accueillirent ce projet avec le plus vif empressement, ceux de Salzbourg et d'Eichstædt, avec l'évêque d'Augsbourg, que Le Jay avait accompagné. L'évêque d'Eichstædt voulait, dans ce dessein, remmener le Père dans son diocèse ; mais l'évêque d'Augsbourg le retint : il ne continua pas moins ses prédications en Bavière, et propagea l'idée de la création des séminaires au concile de Trente. On suit ainsi, comme par anneaux, jusqu'en 1549, l'enchaînement ordinaire des actes de saint Ignace, qui chargea en particulier le P. Le Jay, auprès de Guillaume IV, de l'affaire du collège (1). On voit encore une première origine de l'œuvre des séminaires à Ingolstadt.

1. Orlandin, l. V, n. 31 et suiv., an. 1545. — P. Riesz, *Vie de Canisius* (allemand), p. 82-4.

Par anticipation et pour une vue d'ensemble, nous ne ferons encore qu'indiquer deux fondations capitales : l'année suivante, se fit celle du (1) Collège romain ; bientôt après, en faveur de l'Allemagne, se fera par Canisius celle du Collège germanique à Rome (2). Ce sont des modèles et des points de départ, proposés presque au même temps et par les soins des mêmes hommes, qui s'employaient à fonder un premier collège allemand à Ingolstadt.

1. Orlandini, l. XI, n. 4, etc. an. 1550-51. L'acte d'érection, la bulle de Jules III insiste sur les collèges qui commençaient.

2. L. XIII, VIII et suiv. — an. 1552. Il faut joindre à Canisius, etc., Othon Truchsess, *singularis illius collegii patronus*. On verra qu'il méritait quelque chose du même éloge pour Ingolstadt.

CHAPITRE II

Action des jésuites par l'unité de l'enseignement. — Elle s'exerce déjà à Ingolstadt par l'unité de la faculté de théologie, qui domine sur les autres études. — Départ des trois premiers Pères. — Salmeron d'après Morone. — Canisius. — La science s'unit de plus en plus avec la sainteté dans l'enseignement. — Profession du Père. — Manifestations divines, notamment du Sacré-Cœur, en vue de sa mission en Allemagne. — Les Pères reçus docteurs par Catharin. — Accueil cordial à Ingolstadt et premiers succès. — État misérable de l'université et du peuple, pour la foi, etc. — Mauvais esprit des sous-maîtres. — Mais pas d'opposition grave contre les Pères. — Le Jay insiste pour obtenir un collège.

I

On a vu avec quel respect sincère et quel tact plein d'adresse saint Ignace cherchait à compléter la demi-mesure adoptée par le duc de Bavière, en face des imminents dangers que son université et ses États couraient de perdre leur foi et leur espèce de mission en Allemagne.

L'auteur de ces constitutions dont Richelieu disait plus tard qu'avec l'esprit de règles aussi sages il aurait, lui, gouverné l'Europe, saint Ignace apportait le même génie dans les œuvres, élargissait et enracinait les œuvres qu'il contribuait à organiser. S'il ne les créait pas seul, il les enracinait plus profondément et les développait plus largement.

Il avait donc suggéré à Guillaume des moyens plus proportionnés à la grandeur du but de ce prince. Son université était déjà le rempart sans cesse étendu de l'an-

cienne religion contre les progrès des Hussites et les premiers assauts des chefs de la Réforme; Guillaume voulait en faire une place d'armes générale, un arsenal commun pour la cause des catholiques, en même temps qu'une école vraiment universelle pour l'élite de leur jeunesse, en face de périls croissants pour l'Église, les gouvernements et la société. Petite école, mais grande de foi, de charité.

Or qu'était-ce que deux religieux et un troisième prêté momentanément, quelle que fût leur valeur individuelle ? qu'était-ce parmi des professeurs d'une autre nation et déjà différant d'esprit entre eux ? qu'était-ce pour faire prévaloir parmi eux, avec la pureté de la doctrine et des sentiments catholiques, l'unité de procédés et la concorde indispensables pour un enseignement parfait et en outre alors de toute nécessité militant, en vue de la défense des âmes et de l'apostolat ? Le fondateur de la Compagnie sentait la force incalculable de l'entente et de l'union complète des siens pour l'action apostolique, et d'abord pour l'éducation. Rien de plus fâcheux que les dissidences quelque peu graves des maîtres sur l'esprit comme pour les progrès des jeunes disciples. Il fallait que les chaires fussent occupées par des professeurs animés d'un même esprit, imbus des mêmes principes, soumis à une même direction, liés par les mêmes obligations ; que de leurs leçons ressortît un enseignement, *non pas uniforme, mais un* dans sa variété, qui cependant enveloppât sans nulle sérieuse contradiction le cœur et l'intelligence des élèves, et leur donnât avec suavité une formation d'autant plus ferme, qu'elle ne serait pas distraite par de notables divergences d'opinions (1). Enfin, d'ordinaire, pas d'institution enseignante qui dure, se conserve et se développe,

1. Cf. P. Prat, *Vie du P. Le Fèvre*, un des maîtres de Canisius, p. 206. V. la neuvième de nos notes finales.

sans la tradition d'une corporation vraiment une et sûrement fondée. Qu'était-ce donc quand tout était ébranlé ?

Cette forte unité de direction ne détruisait pas d'ailleurs, loin de là ! l'individualité, la personnalité propre, ni dans le jésuite ni dans ses élèves, pas même la bonne et utile originalité parfois remarquée en ces savants de l'Institut nouveau : il respectait et cultivait avec soin la diversité des esprits, les caractères particuliers et les dons personnels, d'abord dans ses religieux. Il agissait ainsi à la fois par l'ensemble du corps et par l'initiative des membres.

Saint Ignace paraît, du reste, n'avoir fait que prévenir les projets ultérieurs de Guillaume IV. Si ce prince n'avait demandé que deux théologiens, c'est qu'il n'était pas en mesure de faire davantage. Aussi Léonard d'Eck eut-il ordre d'assurer le saint que son maître n'entrait pas seulement dans son dessein, mais le partageait, et qu'en attendant l'exécution, les trois professeurs qu'il avait obtenus, occupant les chaires principales, exerceraient déjà une influence prépondérante dans l'université. La théologie, en effet, n'était pas seulement alors au faîte de l'enseignement pour le couronner, mais pour lui donner sa forme. C'est le caractère des anciennes académies catholiques : nous l'avons montré surabondamment ailleurs, dans l'analyse de l'important ouvrage d'Antoine Loisel sur l'université de Paris, mère de celles de Vienne et d'Ingolstadt ; l'ascendant réel des maîtres de théologie y égalait l'autorité du recteur (1), et leur doyen marchait de pair avec lui dans les cérémonies.

1. *De l'Université, et qu'elle est plus ecclésiastique que séculière* (1587 et 1603), à la fin de l'extrait qu'en offre le premier appendice de notre opuscule : *les Anciennes Universités* (Paris, Lecoffre, 1879).

II

Pour compléter même le petit nombre de théologiens envoyés, il fallut attendre. Les instances nécessaires pour arracher le P. Le Jay au duc de Ferrare, Hercule d'Est, se prolongèrent. La correspondance manuscrite des ducs de Bavière avec le cardinal Farnèse nous marque une autre cause de retard (1). Guillaume lui avait écrit, le 27 mars 1549. Farnèse, dans sa réponse en avril, promet déjà les deux théologiens demandés, sans qu'il soit question du P. Le Jay. Le 24 juillet, il annonce pour le courant de l'année (qui finissait à Pâques 1550) le voyage de la mission. Ce qui le retarde, c'est la nécessité d'attendre le retour des *Pères de Sicile*.

Farnèse ne dit pas, contre ce que nous avons prouvé, que plus d'un Père ait été envoyé de Sicile à Ingolstadt (2). On vient de voir que Le Jay était mandé de Ferrare. On ne peut admettre non plus que Salmeron revînt de Sicile. Il enseignait l'Ecriture sainte à Vérone, quand il fut rappelé pour faire partie des théologiens d'Ingolstadt. Canisius fut donc seul rappelé alors de Sicile. Tout importe dans de si mémorables origines.

1. *Actes des jésuites*, aux archives du royaume de Bavière. Extraits par le P. Florian Riesz, S. J. *Der selige Petrus Canisius*, d'après les sources, l. II, c. I, p. 77 et suiv. Fribourg-en-Brisgau, 1865.

2. Qu'on se rappelle la faute typographique signalée dans cette phrase de la lettre de saint Ignace à Guillaume IV. La voici au long: *Alter est Alphonsus Salmeron, Hispanus ; alter Petrus Canisius Gueldrensis, e Sicilia vocati* (il faut *vocatus*, avons-nous dit). Le R. P. Prat traduit aussi au singulier, p. 313-14, tout en citant par fidélité le latin au pluriel, comme nous. Pièces justif., XXX, d'après Genelli, p. 364.

III

L'Espagnol Salmeron, né à Tolède en 1515, et âgé de dix-neuf ans lorsqu'il fut associé, à Montmartre, aux premiers vœux des fondateurs de la Compagnie, le 15 août 1534, était par conséquent dans sa trente-quatrième année en 1549, à la date de sa nouvelle mission. Il était de quinze ans plus jeune que le Savoisien Le Jay ; et peu importait que celui-ci n'eût fait ses premiers vœux qu'à la seconde Assomption, où les premiers jésuites renouvelèrent les leurs en 1535 : on l'a justement compté dans leur décemvirat, et c'était l'*ancien*, le guide de la nouvelle expédition apostolique. Canisius, au contraire, n'avait que vingt-huit ans ; mais déjà il avait une grande renommée, et, bien qu'il le cédât peu pour l'âge à Salmeron, qui lui survécut, dans leurs longues et radieuses carrières (1578-81), il allait briller d'un bien plus grand éclat à l'université, dont il fut comme le nouveau fondateur. Nous devons donc insister à part sur son rôle, dès ses précédents ; et, pour ne pas nous arrêter au long sur les antécédents de Salmeron, qui donnent lieu d'éclaircir la doctrine de ce dernier père, bornons-nous à un curieux témoignage de Morone, devenu cardinal, et que nous avons déjà consulté sur Le Jay.

Évêque de Modène, il avait pu considérer Salmeron sur le dernier théâtre de ses grandes œuvres. Lorsque ce prince de l'Église rendit compte de lui, il était forcé de défendre la pureté de sa propre foi, en ce temps de faciles soupçons, auxquels il avait pour sa part pu donner quelque lieu, par une simple imprudence, et dont il triompha. On verra dans cette attestation, en même temps que sa sincérité,

son amour pour la Compagnie de Jésus naissante, qui en était un nouveau gage (1) :

« Etant à Trente, j'ai envoyé le jésuite Salmeron prêcher à Modène : car j'ai toujours aimé la Compagnie de Jésus. En Allemagne, j'eus pour confesseur, tant qu'il vécut, le P. Pierre Lefèvre, jésuite, excellent religieux. Après sa mort, quand cela m'a été possible, j'avais recouru à Claude Le Jay, de la même Compagnie.

« Salmeron me paraissait bien instruit et bien armé contre les luthériens : je pensai qu'il conviendrait à Modène. Il y alla, et commença à remplir son office. Les académiciens (2), qui, à son endroit, étaient suspects, élevèrent des rumeurs, et le gouverneur de Modène reprocha au prédicateur d'user d'injures, parce que Salmeron appelait ces gens par le nom qu'ils méritaient.

« Le concile ayant interrompu ses sessions, je retournai à Modène : j'assistai au sermon de Salmeron, et je l'entendis exalter tellement le mérite des œuvres, qu'il me sembla donner par là aux hommes l'occasion d'être plus arrogants et plus superbes envers Dieu (3). Je l'appelai en particulier ; nous commençâmes une conférence à nous deux, et nous en vînmes au point en question. Lui, jeune, hardi, savant, me parlait vivement, et, je le crois maintenant, avec un zèle pieux. J'eus peu de patience : moins poli

1. César Cantù, *les Hérétiques d'Italie*. Nous empruntons la traduction de MM. Digard et Martin, t. II, p. 520-22. Le P. Prat en donne un extrait, pièces justificatives, VIII... Morone, emprisonné sous le rigide Paul IV, refusa de lui un acquittement par miséricorde. Il fut absous par Pie IV, qui lui donna la présidence du concile de Trente.

2. Les professeurs de l'université.

3. Les *Exercices spirituels*, dont l'esprit de Salmeron était pénétré, recommandent de tenir un milieu entre la louange de la grâce et celle du libre arbitre, de manière à ne prêter d'aucun côté au scandale des faibles ou des pharisiens. Salmeron peut avoir pesé du côté de la liberté morale, parce que les luthériens inclinaient à l'opposé, comme fit parfois saint Augustin, selon les extrêmes qu'il combattait.

que mon interlocuteur et irrité de ses discours, je me levai le premier et lui dis, je pense, mainte sottise. Je me rappelle celle-ci seulement, que je ne reconnaissais pas tous ces mérites; que, même en disant la messe, la plus sainte œuvre que l'homme puisse accomplir, je faisais un péché. Salmeron me répliqua que c'était là une opinion mauvaise. Elle l'est en effet, si l'on entend que dire la messe est un péché; mais ma pensée était que, encore qu'aucune action ne soit plus agréable à Dieu que la célébration du sacrifice, il m'arrivait souvent, à cause de mon peu de dévotion et de respect, et des distractions de mon esprit, d'être forcé de me repentir des manquements commis dans un si grand mystère. Toutefois, je sais que j'ai mal agi dans cette rencontre, et plus tard j'ai réparé mes torts envers Salmeron, non seulement par des paroles, mais par des actes »...

Ce témoignage, signé du cardinal le 18 juin 1557, au château Saint-Ange, où il était alors retenu (1), en même temps qu'il fait l'éloge de sa candeur et même de sa vraie piété, dans un aveu sur un fait privé et secret, nous paraît propre à faire bien connaître aussi l'inflexible fermeté et la franchise zélée du nouveau professeur d'Ingolstadt, et à suppléer, par une preuve assez récente, au déficit de documents détaillés, où nous laisserait sur son enseignement, si goûté, la sécheresse de nos *Annales* et la réserve de l'ancien jésuite Mederer.

IV

Avec Canisius se révèle tout entier un élément déjà vu dans le P. Le Jay, mais croissant, de comparaison entre

1. Moi, Jean, card. Morone, j'ai souscrit de ma propre main.

l'enseignement de la Compagnie et celui qui avait précédé à Ingolstadt : c'est l'influence de la sainteté, unie à un immense savoir et une égale habileté, influence qu'on a déjà entrevue dans le plan de saint Ignace et la formation de ses disciples. Maintenant c'est un autre saint qui est appelé en première ligne, dans les vues de la Providence, sinon dans la pensée d'Ignace, à exécuter ce plan. Ce n'est pas seulement un autre homme de génie, qui va devenir l'instrument du grand génie qui l'inspirait, dans la personne de son bienheureux Père. Les moyens seront d'abord surnaturels ; puis, sur ce fondement, il emploiera des moyens naturels nouveaux, pédagogiques, etc., admirables, mais encore secondaires.

De nos jours mêmes, où trop de savants rationalistes et plutôt encore matérialistes bannissent de la science le fait et jusqu'à la possibilité du surnaturel, ces insensés n'en sont pas moins obligés d'admettre la force incomparable que donnait à ces saints la foi et ce double abîme d'humilité et de confiance que Canisius vient nous faire sonder. De tels hommes, profondément défiants d'eux-mêmes, mais d'une aussi absolue confiance en Dieu, se vidaient en quelque sorte du sable de la fragilité humaine, sur lequel ils auraient bâti leur édifice d'enseignement, d'éducation, d'apostolat ; et, ne se reposant que sur la pierre, sur Dieu et Jésus, leur divin Chef, ils devaient trouver là le courage le plus généreux, la fermeté la plus constante ; incapables de se laisser ébranler non seulement par les menaces ou les difficultés extérieures, mais par leurs propres faiblesses et leurs misères.

Quant à tout vrai catholique, il verra là une intervention toute céleste et même « un changement de force avec Dieu (1) ». Nous ne signalons qu'un point éclatant dans

1. *Mutabunt fortitudinem.* Is., XL, 31

tout cet horizon lumineux qui s'ouvre au regard de la foi : la conversation de Canisius était au ciel. Cette conversation avec les anges, qui semblait particulière au P. Lefèvre (1), un autre Bienheureux, Canisius, son principal disciple et sa première conquête, par sa propre vocation, paraît l'avoir héritée de lui. Canisius allait à son exemple se mettre en relation étroite avec l'ange de chaque maître et de chaque élève, avec l'archange de chaque grande fondation dans la ville universitaire, avec ceux du prince de la province entière et de la nation dont ils faisaient partie (2). Laissons le lecteur chrétien appliquer cette vue toute surnaturelle, d'abord à l'école d'Ingolstadt, puis l'étendre à toute l'Allemagne, et concevoir combien elle devait intéresser d'une part l'homme de Dieu, et de l'autre tout le ciel, à l'ensemble et au moindre détail d'une œuvre devenue divine.

Saint Ignace le comprenait ainsi : c'est pourquoi il fit faire à Canisius profession solennelle avant qu'il partît de Rome, en se dirigeant vers Ingolstadt, au milieu de septembre 1549. C'était le 7, veille de la Nativité de la sainte Vierge, dans la chapelle et devant la Madone *della Strada*, pour laquelle le saint fondateur avait une si vive dévotion. Qu'on se figure, sans que nous ayons besoin d'insister, les sentiments qui émurent aussi Salmeron, le collègue de Canisius, et surtout leur Bienheureux Père, célébrant et recevant ces vœux. Nul doute que le saint

1. Voir particulièrement le *Memoriale Petri Fabri*, publié par le Révérend P. Bouix, d'après le manuscrit, in-8° et in-12, Paris, 1873.

2. Voir dans le livre du père Antoine Le Gaudier sur les Perfections de la vie spirituelle, et dans l'abrégé du P. Petitdidier sur les *Exercices*, la considération sur les rapports que les maîtres des collèges de la Compagnie doivent avoir avec les anges de leurs élèves, et sur l'exemple à prendre de ces esprits célestes pour l'éducation. Quelles divines et humaines ressources dans ce seul trésor !

fondateur n'ait prié avec la plus grande ferveur pour cette œuvre d'Ingolstadt, dont il consacrait les prémices, et qu'uni intimement avec ses premiers ouvriers, il n'ait attiré toutes les bénédictions célestes sur une moisson dont le champ devait indéfiniment s'accroître. Il dut aussi recevoir alors des inspirations, en vue particulièrement de sa mission, et quelques révélations sur les moyens, sur la fin et les résultats de l'entreprise, lui si souvent éclairé d'en haut dans la célébration des saints mystères. Combien plus cette fois, où un autre saint recevait de lui la communion comme sceau des grandes résolutions qui le renouvelaient en esprit, et s'abstenait du saint sacrifice, suivant l'usage du jour de ces grands vœux, parce qu'il offrait ce parfait holocauste en union avec le Sauveur, son divin chef, et avec le saint représentant de Jésus-Christ et de son vicaire, avec le Général, son second chef visible dans la Compagnie, et un avec le pape, son premier chef visible !

Quelques jours auparavant, Canisius se formait déjà, dit le P. Riesz, l'idéal de son apostolat en Allemagne. Dans ses espèces de commentaires spirituels, il dit, à la date du 2 septembre : « Avec le frère Turen, que je reçus comme compagnon de voyage en Allemagne, dix autres jésuites envoyés à Palerme, et au nom des deux Pères absents désignés pour l'Allemagne, je fus, avant l'allocution du pape, admis au baisement des pieds et à recevoir une bénédiction commune. Tandis que mes frères dans la Compagnie s'éloignaient pour la visite des cardinaux, il plut à votre suprême bonté, ô saint Père et souverain Pontife éternel, de confirmer la bénédiction apostolique que je reçus à la basilique Vaticane, par la bénédiction invisible de vos glorieux Apôtres, et de lui communiquer la vertu divine. Ils confirmèrent ma mission en Allemagne, et, *comme à un nouvel apôtre de ce pays*, ils me promirent un secours tout-puis-

sant (1). Vous savez, ô Seigneur, avec quelle force et quelle fréquence, ce jour-là précisément, vous m'avez recommandé l'apostolat des Allemands : de continuer d'y consacrer tous les soins que j'avais commencé à y vouer, de concert avec le P. Lefèvre, quand nous désirions travailler ensemble, à la vie et à la mort, pour le salut spirituel de la nation allemande. Dérobant à ma vue quelques instants l'abîme sans fond de mon indignité, vous me montriez comment, en vous et par vous, s'opèrent ces prodiges de la grâce, que nul homme n'osera jamais révéler, s'il ne veut s'exposer au reproche de présomption. Et qui voudrait avouer, en eût-il la conscience, que *vous l'avez choisi*, comme un vase d'élection, pour porter votre nom devant les princes, les nations et les tribus? Souvent vous m'avez promis et fait entrevoir des merveilles; mais de telles faveurs permettent des interprétations diverses, et il ne faut pas y chercher son repos ». Quatre jours après, il revient encore sur cette bénédiction si spéciale des saints Apôtres, reçue au Vatican. Nous le laissons parler, d'après l'extrait de ses commentaires. C'est avant l'acte solennel du religieux, la profession en vue de son quatrième vœu, celui des missions, appliqué d'abord à Ingolstadt. « J'étais à la veille de prononcer mes derniers vœux. Votre grâce, Seigneur, m'avait conduit à la basilique Vaticane. Là, prosterné au pied de l'autel des saints Apôtres Pierre et Paul, dans la poussière, je recommandai cet acte solennel aux bienheureux Apôtres, et je sentis... qu'ils ratifiaient de leur sanction suprême les serments dont je leur offrais les prémices (2) ».

1. *Der selige P. Canisius*, p. 77-79. Voir la suite plus complète dans les citations du P. Riesz, ou dans les commentaires mêmes du saint, cités par le P. Python, auteur dont nous parlons plus loin.

2. Il n'est pas nécessaire de faire ressortir au long le rapport de cette révélation avec le rôle du nouveau saint Boniface. La scène n'était guère moins grandiose que celle de la mission papale donnée au premier.

Voici le jour des vœux arrivé : « Vous m'avez envoyé un ange pour m'instruire et m'aider dans la vie plus parfaite du religieux profès (1). Accompagné de cet esprit bienheureux, je m'avançai vers l'autel. Je tombai à genoux, et je connus quelle était la mission de cet autre ange gardien. Mon âme, difforme, impure et faible, souillée par les passions, était gisante à terre. L'ange, tourné vers le trône de la divine majesté, dévoilait l'étendue de mes misères et la multitude de mes fautes, pour me faire sentir toute mon indignité. Il semblait dire : « Voyez comme il sera « difficile de le conduire dans une voie si haute » ! Mais alors, ô mon divin Rédempteur, vous m'avez entr'ouvert *votre Cœur adorable*, et vous m'avez permis d'y plonger mon regard; vous m'avez invité à puiser en vous les eaux du salut, ordonné de boire à vos fontaines sacrées (2). Comme je désirais avec ardeur être inondé des flots d'amour, d'espérance et de foi, que j'en voyais jaillir ! Quelle soif de pauvreté, de chasteté, d'obéissance ! Je vous suppliais de me purifier, de me revêtir d'innocence, comme au baptême. Enfin, approchant mes *lèvres brûlantes de votre Cœur très doux*, j'osai me désaltérer à cette source divine ; et vous me promettiez, Seigneur, pour couvrir la nudité de mon âme, un vêtement céleste, composé de trois étoffes, les vœux adaptés à la profession, et encore la paix, la charité, la constance. Orné de ce vêtement de salut, j'avais pleine

1. M. de Crozals fait plusieurs erreurs au sujet de ces vœux. Canisius aurait fait ses vœux simples (*minora*) en 1553, etc.

2. Cette intervention du Sacré-Cœur, en ce moment solennel de la vie du bienheureux et de sa mission à l'université d'Ingolstadt et dans toute l'Allemagne, est fort remarquable. — Cf. la représentation du même Cœur divin au frontispice de la première édition (1610) des controverses d'un autre saint et savant docteur, Bellarmin : — témoignages d'un culte ancien dans la Compagnie, intime et profond, si l'heure n'était pas encore venue pour elle de le rendre populaire et splendide.

confiance que rien ne me manquerait plus et que tout me réussirait pour votre gloire.

« La messe des vœux fut célébrée en présence de tous mes frères par le premier Général de notre Compagnie, votre fidèle serviteur Ignace ; et au commencement vous m'aviez réuni devant les yeux ma honte et ma misère, dont le tableau était bien fait pour m'inspirer du dégoût et me jeter dans le désespoir. Mais, à l'élévation de l'hostie, ô Père des miséricordes, vous avez consolé mon cœur, relevé mes espérances et augmenté mon courage ; vous m'avez promis de grandes choses, pardonné tous mes péchés, et doucement invité à être un homme nouveau, comme si de ce jour datait ma conversion. Votre glorieuse Mère aussi me protégeait, à l'entrée de ma carrière, par l'entremise de l'ange... Au moment de ma profession, votre bonté, Seigneur, raviva ma foi et ma confiance. Ainsi disparut la crainte de la mission que j'avais acceptée en votre nom *pour l'Allemagne*. Je voyais qu'un don particulier de l'Esprit-Saint est communiqué aux profès, comme aux Apôtres le jour de la Pentecôte ; et plus d'une fois j'entendis une voix intérieure qui me disait : « Voici que je « vous envoie comme une brebis au milieu des loups. « Allez, annoncez l'Évangile à toute créature »... A partir de ce jour, je me sentis des forces extraordinaires, une confiance plus ferme, une paix plus profonde, une plus grande circonspection, et, dans mes rapports avec le prochain, plus de liberté et des formes plus avenantes... Renouvelez en moi l'esprit de justice, accordez-moi l'esprit de magnanimité ; que ma joie soit de vivre méprisé pour vous et de mourir pour votre nom ».

Mais si saint Ignace, en ordonnant et présidant ces vœux, posait d'abord le fondement spirituel avant d'employer les moyens humains, comme il le recommande en toute

œuvre apostolique, ce grand homme était loin de négliger les moyens naturels. Sa Compagnie en tant que représentée par ses profès, est un ordre savant : elle s'était composée d'abord de docteurs ou de maîtres ès arts de l'université de Paris. Le fondateur ne voulut pas qu'elle fît son entrée dans la première université qu'elle abordait en Allemagne, sans que les trois Pères désignés eussent pris, en dehors de la Compagnie, le titre de docteur. C'était une grande recommandation près des Allemands, qui avaient une haute estime de ces grades, à cette époque surtout, où la gloire de l'érudition les préoccupait plus que celle des armes et des conquêtes. C'était en outre soustraire ses religieux aux railleries des luthériens, qui avaient fait tant de bruit de leurs titres universitaires, à commencer par celui de leur docteur *Martin,* comme Luther affectait de se nommer. Or on voit dans les commentaires de Canisius quelle idée sa foi se faisait de ces docteurs de l'Église, quels combats intérieurs la pensée de cette distinction fit éprouver à son humilité, qui cherchait au moins à se consoler par l'espoir d'un échec (1). Mais cette vertu céda à l'obéissance et à son zèle ainsi provoqué et dirigé. Salmeron et Le Jay, qui les rejoignit, firent sans doute taire de semblables scrupules par les mêmes motifs. Ils se présentèrent tous trois au cardinal del Monte, depuis Jules III, alors légat au concile de Trente, lequel confia la présidence de l'examen à Ambroise Catharin, profond théologien et canoniste, de l'ordre des frères prêcheurs et archevêque de Conza. Les trois Pères obtinrent le laurier du doctorat le 4 octobre. Mais ce ne

1. *Commentarii*, recueillis par le P. Pierre Python 5.7. *Vita R. P. Petri Canisii, S. J., gallico idiomate scripta a R.P. Jo. Dorigny, S. J., nunc latinitate donata et multarum rerum accessione aucta. Monachii,* 1710. Lib. II, p. 63-6.

fut pas sans mérite. On sait que Catharin (Catarini ou Lancelotto Politi), dit Ambroise, qui avait pris son autre surnom par dévotion à sainte Catherine de Sienne, s'il se rendit célèbre par sa science au concile de Trente, y avait mêlé de l'originalité dans ses opinions particulières. Il eut l'idée de passer au crible les connaissances théologiques de nos trois candidats. Ce n'était pas que ceux-ci pussent être pris au dépourvu, avec les profondes études que leur demandait l'esprit de la Compagnie naissante, et les discussions continuelles où les jetaient leur propre zèle et l'animosité de leurs adversaires, soit dans le concile, où on les employa et consulta, soit dans les luttes avec l'hérésie, aux diètes, dans les colloques et dans les rencontres particulières. Mais ils ne pouvaient demander du temps pour une préparation immédiate, en s'arrêtant à Bologne, dans la vive attente où l'on était de les voir arriver à Ingolstadt. Ils se soumirent donc avec une humble confiance à toutes les conditions et chances de l'examen. L'épreuve fut approfondie avec la dernière rigueur.

Agricola rapporte que Catharin mit en œuvre tout ce qu'il connaissait de plus embrouillé, de plus compliqué dans les questions subtiles ; et le lecteur devine de quelles subtilités était capable la scolastique d'alors, un peu dégénérée à ce point de vue. Aussi l'historien de la province de Germanie supérieure insiste-t-il sur ce qu'avaient d'ardu, d'obscur, les objections et les chicanes. Nos candidats toutefois parurent s'en être tirés avec une aisance parfaite et une lucidité qui leur fit le plus grand honneur (1). C'était d'ailleurs une sorte de palestre que leur avait ménagée la Providence, avant de les produire vis-à-vis de l'érudition profonde, mais parfois un peu nébuleuse,

1. Décade I, n. 156 et suivants.

des docteurs allemands, et des arguties, des subterfuges du protestantisme. C'était le baptême du premier feu, prélude d'un plus terrible et incessant.

V

Sur leur passage, les trois Pères firent une légère excursion pour visiter à Dillingue le cardinal Othon Truchsess, qui désira retenir Canisius, surtout pour la fondation d'un collège, tel que celui-ci venait d'en fonder un à Messine. Mais, pour l'instant, le jésuite lui montra l'ordre d'Ignace regardant Ingolstadt, et il partit avec de nouvelles et vives recommandations de ce prince de l'Église.

Le duc les attendait, en effet, impatiemment à Munich, et leur fit un accueil plein de bienveillance et d'estime. Il ne pouvait penser sans pleurer aux progrès de l'hérésie dans plusieurs cités et places de Bavière, jusque dans l'université d'Ingolstadt, « qui était la pupille de ses yeux ». Il avait en ces Pères tout espoir, disait-il, pour relever dans son ancienne splendeur le culte tombé au préjudice de la foi, et dans leur pureté les mœurs corrompues. Son autorité ne manquerait pas, d'autre part, du soin de soutenir leurs efforts (1). Il conféra avec eux sur les points que touchait la lettre d'Ignace, avant tout sur les moyens de donner à leur enseignement la plus grande efficacité, en attendant qu'il fût développé dans toute l'étendue que proposait leur T. R. Père. Il conversa enfin sur les réformes à introduire, dès l'heure même, dans la doctrine et dans la conduite des professeurs. Après l'entretien, il les fit accompagner par son chancelier Léonard d'Eck, revenu de Ro-

1. P. Boero, l. II, p. 67, et, pour tout ce qui précède, Orlandini, t. IX, p. 271-72.

me et chargé par lui de discuter avec eux les mêmes points, et par son secrétaire intime, Schweicher. Ses lettres recommandaient en même temps aux chefs de l'université de les recevoir avec de grands honneurs.

Les Pères entrèrent à Ingolstadt le 13 novembre, et prirent un domicile particulier (1). Mais, à cette nouvelle, l'évêque d'Eichstædt, Maurice de Hutten, à la tête du corps des professeurs, comme chancelier, et le recteur Zoanetti, de Bologne, vinrent les saluer (2). Un professeur de philosophie, élevé plus tard aux charges de recteur et de prochancelier, nommé en allemand Gothmann, et qui avait pris le nom de Théander, traduction du sien, leur fit en latin une belle harangue. Canisius répondit par une autre, élégante dans la forme, humble au fond et fort admirée, où il se faisait connaître avec ses compagnons et le but de leur venue. Le lendemain, en grande cérémonie, on les conduisit dans l'Ancien Collège, logement qui leur était assigné, d'après les ordres du prince. Rappelons-le, il y avait deux collèges : le Nouveau, fondé par Georges le Riche, et l'Ancien, construit primitivement, non par son père, comme l'avance Agricola, mais, comme on l'a vu, par un autre Louis, de ses prédécesseurs. Dans ce dernier édifice (le Vieux Collège), qui contenait les écoles publiques, habitaient les Pères, qui recevaient leur entretien du Nouveau. « Ils étaient exposés à des dérangements par ce voisinage des écoliers; mais ils avaient par là des occasions fréquentes de montrer leur patience et leur vertu », dit un manuscrit, consulté par le P. Riesz, chez un particulier (3).

1. Chez un seigneur du nom de Schober.

2. Voir, à la note finale 8me, sur le repas fraternel que leur donnèrent leurs nouveaux confrères allemands, notre manuscrit.

3. *Summarium de rebus Collegii Ingolstadiensis, Antiquitates societatis.* Cependant notre propre manuscrit d'un contemporain montre l'influence

Dès le 26, Salmeron et Canisius, après la solennelle harangue latine d'usage, commençaient à expliquer en chaire, l'un l'Épître aux Romains, l'autre le *Livre des sentences* de Pierre Lombard. Peu après, le P. Le Jay, qui n'avait pas besoin, comme ancien professeur d'Ingolstadt, de discours d'ouverture, abordait les psaumes de David. L'université était dans l'enchantement. Salmeron égalait Canisius par son éloquence, dans leurs préludes. La doctrine sûre et profonde, la sainteté des nouveaux venus frappèrent tout d'abord le corps universitaire, qui en laissa un illustre témoignage dans une pièce imprimée à la grande porte : « Quelle joie nous avons éprouvée tous de l'arrivée des trois théologiens... c'est ce qu'on ne peut exprimer. Leur présence n'a pas diminué, mais accroît leur renommée. Leur science singulière dans les études sacro-saintes, leur culture dans les autres ; enfin, la sainteté de leur vie n'égalent pas seulement la très haute attente de tous, mais la surpassent (1) ».

Il importe de donnner le latin de l'inscription, imprimée en grosses lettres de style lapidaire, où tous les mots sont séparés par des points (2).

funeste de ce voisinage corrompu sur la perte de plusieurs vocations à la Compagnie (part. III), et d'autres inconvénients de cette installation provisoire, pour la vie du corps comme pour celle de l'esprit et de l'âme : en sorte que ni les angoisses ni les chagrins ne leur manquèrent pour cimenter la fondation de leurs larmes.

1. Agricola, p. 20. — Mederer, p. 208-214. Sur la description de ces collèges, *Annal.*, p. XXVI, préliminaires, et 47. M. de C... remarque que les *Annales* parlent peu des Pères à leur arrivée. De la part du P. Mederer, c'est réserve — Rotmar est peu et assez mal renseigné : il donne pour premier compagnon à Canisius le P. Gaudanus, qui vint plus tard. Le F. J.-B. Brancacius, qui était frère coadjuteur, resta peu à Ingolstadt. V. le manuscrit du contemporain, part. III.

2. *Nuper quantam lætitiam cæperimus omnes ex adventu trium theologorum Claudii Jaii, Alphonsi Salmeronis et Petri Canisii, vix dici potest : quorum præsentia non solum famam de ipsis excitatam non minuit, sed etiam auget ; quorum, cum singularis in sanctis studiis scientia, tum in omnibus disciplinis exercitatio, postremo sanctimonia vitæ expectationem omnium, eamque maximam, non solum æquat, verum etiam superat.*

« Tel fut, dit Rader, le très noble jugement porté sur les Pères à leur arrivée ». Et, comme pour justifier une telle attente, il ajoute : « De ce point de départ commencèrent à s'élever successivement en Allemagne les collèges d'Ingolstadt, de Munich, de Landsberg, de Ratisbonne, en Bavière ; de Dillingue et d'Augsbourg, en Souabe ; ceux d'Inspruck et de Hala, en Tyrol (1) ; ceux de Vienne, en Autriche ; de Prague, en Bohême ; de Lucerne, de Fribourg et de Brunstutt (2), en Helvétie et en d'autres contrées ».

Le duc apprit avec une vive allégresse les débuts remarquables des trois Pères : aussi leur envoya-t-il, avec de pleins pouvoirs, Léonard d'Eck, en qui il mettait toute sa confiance pour l'œuvre qu'ils poursuivaient ensemble. Le pro-chancelier devait d'autant mieux seconder, de son côté, de tels auxiliaires, que les évêques des environs partageaient les espérances du prince et rendaient déjà grâces à Dieu, dans la rareté des prêtres et des clercs qui leur faisaient défaut, de les avoir pourvus de trois hommes éminents, qui formeraient leurs jeunes gens dans les sciences théologiques.

VI

Peu auparavant, en 1540, Jean Fabri avait averti la future diète de Worms de cette grande misère, de ce grand besoin de prêtres instruits et zélés, l'année même où Paul III instituait la Compagnie de Jésus, suscitée de Dieu pour en fournir (3). « Le luthéranisme s'est accru, disait Fabri, et

1. Hala, à un mille d'Inspruck, en est une dépendance.
2. Nom allemand de Porentruy.
3. Widemann, *Réforme*, etc. l. I, p. 85. — Le Plat, *Monumenta concilii Trid.*, t. II, p. 676. *Fabri monita super futuro conventu Wormatiensi.*

a tant prévalu, parce qu'on n'a tenu aucun compte ou trop peu de compte des hommes doctes, forts et constants, qui existaient il y a quelque temps et qui sont la plupart décédés. A peine les survivants ont-ils du pain, moins encore de quoi payer leurs imprimeurs. C'est pourquoi les églises tombent l'une après l'autre, les prélats sont exilés, etc. Mais tout cela n'est rien ou peu de chose, comparé à la nécessité de la réforme des mœurs et des abus ».

Les évêques manquaient donc de sujets capables, ajoutaient-ils eux-mêmes, de se mesurer avec les luthériens. « Les principaux jésuites, dit M. de Crozals, répondaient *avec finesse*, mais non sans raison, qu'on s'efforcerait en vain de restaurer à fond l'enseignement théologique, si l'on ne s'attachait d'abord à relever avec soin les études de philosophie ; et il cite à l'appui Adlzreiter : « A peine dans « l'université posait-on ces fondements philosophiques, parce « qu'on manquait d'habiles professeurs de cette science : « aussi la théologie était-elle privée d'un grand secours (1) ». Les Pères demandaient le rétablissement de la philosophie d'Aristote, un bon cours d'argumentation scolastique, cette arme que l'hérésie avait fait prendre à presque tous en haine et en risée, parce qu'elle arrêtait dans son progrès et pourfendait l'erreur.

Faut-il donc être surpris, comme le marquent les expressions de M. de Crozals dans sa thèse, si, auprès de L. Eck, se multipliaient les démarches du P. Le Jay, allant de l'un à l'autre avec empressement et contention (*plurima concursatio et contentio*) pour la fondation d'un collège ? Le Jay répétait publiquement *(jactitabat)* que c'était dans cet espoir et ce dessein, avec cette mission du pape et d'Ignace,

1. *Annales Boïcæ gentis*, pars 2a, p. 265. — Thèse, p. XLVII. La finesse, dans la pensée de l'auteur, consistait à se ménager la direction de la philosophie. Légitime et louable finesse !

qu'il était venu, et que dans un collège se formeraient très bien leurs disciples, pour prêter une aide puissante à l'université. Au reste, nous retrouvons dans notre manuscrit d'un contemporain cette remarquable insistance sur la promesse et la convention formelle de ce collège, et sur les causes urgentes de son établissement (1).

S'il était nécessaire de montrer que les Pères s'élevaient ici au-dessus d'un intérêt de corps, bien permis d'ailleurs, une lettre écrite alors par Canisius au P. Polanque, secrétaire du P. général, fait assez voir quelle misère intellectuelle et morale surexcitait leur zèle, et quelle opposition, enfin, en réduisait fort les fruits dès les premiers mois (2).

Les professeurs catholiques, de saine et profonde doctrine, disait-il, étaient en petit nombre. Encore ceux-ci se contentaient-ils d'une froide leçon, uniquement pour acquitter la dette de leur office, sans prendre aucun souci d'améliorer l'intelligence ou le cœur de leurs élèves. Le plus grand nombre des opposants étaient de petits docteurs (*doctorelli*), jouissant de peu d'estime et menant une vie scandaleuse, intrus dans l'université et usurpant le droit d'enseigner, qui dogmatisaient à leur caprice, plus suivant leurs passions que d'après la règle de l'Évangile (3). Parmi eux ne manquaient pas les hérétiques, soit cachés, soit manifestes ; ils répandaient plus ou moins ouvertement leurs

1. Voir partie II. Voir aussi une lettre du P. Le Jay, indiquée par M. Prantl, dans les *Jesuitica*, fascicul. 78, n° 1374. Elle est datée du 10 juin 1550, montre la nécessité d'un collège, et donne des renseignements pour l'établir.

2. P. Boero, extrait d'un autographe du 24 mars 1550. *Vie du P. Canisius*, p. 69-71.

3. C'étaient surtout, d'après les *Annales* et Agricola, des *hypodidascali*, sous-maîtres, répétiteurs ou précepteurs, jeunes gens qui se faisaient une position et se ménageaient un avenir par la protection future de leurs plus illustres élèves et l'aide présente des familles nobles de ces jeunes gens.

erreurs dans cette jeunesse, qui se livrait à eux sans précaution. Dans les mains de chacun couraient les livres et les écrits des hérétiques. Le texte même des auteurs catholiques, et jusqu'à celui des divines Écritures, étaient corrompus en plusieurs passages, rendus par ces maîtres inférieurs dans un sens pernicieux. Les théologiens scolastiques qui avaient défendu et prouvé les vérités de la foi par l'habileté de leurs arguments, ne se pouvaient même nommer. Telle était l'abomination en laquelle les avaient mis les déclamations des novateurs. La jeunesse, abandonnée à elle-même, rompant tout frein de discipline et se roulant éperdûment dans la volupté, n'avait pas l'amour de l'étude, et ne prenait nullement cure d'avancer dans les sciences. « De tous ceux qui fréquentaient l'école de théologie, affirmait Canisius, il n'en est pas un que l'on ne puisse, sans lui faire injure, renvoyer à la grammaire ou à la dialectique. Ces éléments faisaient défaut ». Que de réformes étaient donc pressantes, et d'abord au moral !

Mais l'apostolat populaire n'exigeait pas moins d'efforts que l'éducation de l'école. De l'université s'était répandue dans le peuple la peste de la mauvaise doctrine et de l'altération des mœurs. Il n'avait de catholique que le nom, et vivait du reste sans penser aux choses de l'âme et de la vie future. Il n'usait ni de l'église ni des sacrements. Pas de prières, pas de messes, ni de pratique religieuse; oubli des jeûnes du carême, inobservance des fêtes, dépréciation de l'autorité des pasteurs et de l'Église. « Il suffit de dire, ajoutait-il, que, malgré tout le bruit que nous faisons avec nos cloches pour convoquer les fidèles, c'est à peine si un ou deux viennent le dimanche à notre chapelle, pour entendre la sainte Messe ».

Le P. Le Jay porte le même témoignage sur l'indifférence en fait d'études religieuses, dans une lettre adressée

au conseiller Stockhamer, dont le P. Riesz rapporte ce passage : « Quand nous commençâmes nos leçons à Ingolstadt, nous pûmes constater que nos efforts auraient peu ou n'auraient point de résultats : les auditeurs manquaient ».

La Faculté de théologie, représentée par les PP. Le Jay, Salmeron et Canisius sentit donc qu'avant toutes choses il leur incombait de diriger leurs leçons contre l'hérésie et son esprit, auquel ils substitueraient le vrai sens de l'Église (1) ; d'éclairer les professeurs d'abord, de dissiper les nuages, de bannir les hésitations, de combattre ce goût de la nouveauté qui déjà, dans l'antiquité, avait perdu la liberté grecque, mais qui maintenant compromettait des biens infiniment plus précieux. A la justesse et à l'élévation des idées, les trois docteurs joignaient une diction élégante, une érudition variée, des richesses littéraires (2). Canisius devenait déjà comme une espèce de bibliothèque vivante. Leur auditoire était intéressé, charmé, et l'on sentait en même temps qu'on était vraiment instruit à leur école, et qu'on n'y prenait pas moins de solidité dans les convictions, de fermeté dans le caractère et d'esprit de sacrifice dans la charité. Car ces trois théologiens étaient avant tout des saints et des apôtres, inspirés par leur devise (*ad majorem Dei gloriam*) et par la vue continuelle de leur divin chef à leur tête, de Celui qui les avait pris pour compagnons, afin de s'en faire d'autres par eux. C'était, si nous pouvons le dire, saint Paul qui reparaissait dans un nouveau paganisme, qui prêchait dans les synagogues ou sur les places publiques ; débiteur envers les fidèles et les

1. Suivant les *regulæ ad sentiendum cum Ecclesia et hierarchica romana;* règles si bien posées par l'auteur des *Exercices spirituels*, à la fin de son livre, quoique en dehors des *Exercices*. Leurs recommandations sont contraires aux négligences dédaigneuses, signalées plus haut : louer les prières prolongées, en usage dans l'Église, *prolixas preces*, etc.

2. Voir Sacchini, *Vie du P. Canisius*, l. I, p. 56, etc.

infidèles, et en situation de leur dire à tous : Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ ». Quelle différence déjà entre l'influence même d'un Eckius, l'individualité la plus remarquable à proposer comme terme de comparaison, et l'action combinée de cette simple trinité d'hommes qui ne faisaient qu'un, sur le modèle de la très sainte Trinité, suivant le vœu de Jésus-Christ, par une même concorde, un même zèle et un même dévouement !

Le tableau déplorable des mœurs et même de la foi que Canisius et Le Jay viennent de tracer, n'est pas en contradiction avec ce que nous soutenons ailleurs, à savoir que ni la Bavière ni l'université n'hésitaient entre la foi ancienne et la Réforme. Sans doute, l'hérésie battait sans cesse la foi en brèche, et pratiquait souvent des trouées qu'il fallait réparer ; mais au fond, le pays, et surtout le gouvernement du prince et la direction universitaire restèrent inébranlables, et, à l'aide du renfort que Dieu leur envoya, ils ramenèrent jusqu'à des dissidents de la dernière classe des maîtres et de leurs élèves. — Le témoignage des mêmes Pères, si grave, et d'autant plus sûr qu'il était confidentiel, prouve aussi déjà qu'il n'y eut d'abord d'opposition grave contre leurs réformes et leur apostolat que dans ces rangs infimes et plus ou moins pervertis. C'est là le fond de résistance sur lequel s'appuieront plus tard des dissidences individuelles ou partielles, qui ne pouvaient manquer d'éclater, même dans les autres classes. La thèse de M. de C. marque généralement, après l'accueil cordial et sans réserve fait aux nouveaux venus, l'accord assez longtemps maintenu d'ordinaire entre ces derniers et ceux qui comptaient véritablement comme membres de l'université.

CHAPITRE III

Éloge de Guillaume IV et de Léonard d'Eck, dont la mort simultanée arrête l'établissement du collège.— L'idée en est d'abord abandonnée par Albert V.— Canisius fait, en attendant, tout le bien qu'il peut.— Prédication au peuple.— Premiers germes des congrégations en Allemagne.— Lettre de saint Ignace sur les succès obtenus en ce pays.— Départ de Le Jay et de Salmeron.— Réclamations, regrets, louanges.— Raisons d'intérêt général jointes, pour ces départs, à celle des retards de la fondation du collège.— Lettres de saint Ignace à Salmeron, au duc.— Rectorat accepté par Canisius contre son gré.— Peines de cette charge et de son apostolat.— Résultats heureux.— Du pro-cancellariat, il n'accepte qu'une suppléance de trois mois, sans honneurs ni émoluments.

I

D'après le triste tableau tracé par Canisius, on conçoit que Léonard d'Eck eût déjà compris toute la nécessité d'un collège de la Compagnie, sans qu'il soit besoin d'attribuer cette persuasion à l'influence facile de Le Jay sur l'imbécillité prétendue de sa vieillesse (1).

Le très prudent vieillard, dit bien mieux Agricola, comprit la justice comme la suprême utilité de la demande, pour la Bavière et pour l'Eglise. Guillaume surtout commença à se concerter avec lui. Par une heureuse coïncidence, le prince avait peu auparavant obtenu du souverain Pontife une levée de décimes sur les églises de Bavière, pour relever son université. Le chancelier de l'univer-

1. *Eckio jam ætate provecto, facile rem Jaius persuasit* (Thèse de M. de C., p. XLVII).

sité (1) avait levé lui-même, tant dans son diocèse, qu'il parcourut, que dans les autres, une somme « excédant, dès la première année, vingt mille florins ». Cette levée, sans avoir été accordée particulièrement en vue d'entretenir le collège des jésuites (2), pouvait être en partie appliquée à cet usage.

Ainsi, remarque sur ce projet l'historien de la Compagnie, le premier de ces collèges qu'on *entreprit* de fonder en Allemagne, est celui d'Ingolstadt, quoique, pendant les retards apportés à l'exécution, les Pères en aient établi d'autres en Autriche et en Bohême. La principale cause des délais fut que presque en même temps moururent Guillaume et L. d'Eck, son conseiller intime, son chancelier tout-puissant (3).

Le duc, dans les 39 années de son gouvernement « avait, dit Agricola, non seulement conservé la Bavière en paix parmi tant de guerres qui désolaient les autres pays, mais encore il l'avait gardée dans l'orthodoxie au milieu de tant d'hérésies qui frémissaient tout autour d'elle. Notre minime Compagnie lui doit, en particulier, donner le nom de *Constant,* que lui attribua le monde catholique. Il voulut qu'après sa mort elle jouît encore de son affection, et il recommanda à son fils et successeur, Albert, l'établissement de ce collège. Peu de jours après mourut son grand minis-

1. L'évêque d'Eichstædt, Maurice de Hutten.

2. Au sujet de cette concession, M. de Crozals fait deux erreurs : 1° il croit qu'il s'agit du collège que demandaient les jésuites. *Jam acerrime de re actum erat Duci Pontifex maximus decimam partem redituum ad Ecclesiam pertinentium concesserat, ut restitutam in melius Academiam, adjunctumque Academiæ collegium sustinerent.* Évidemment, dans l'auteur que M. de C. consulte, il s'agit du plus nouveau des deux anciens collèges. 2° Il ajoute : *Anno* 1549, 20.000 *florenor. ab Eckio, pro decima illa parte, fuerant collecta.* Eckius était mort en 1843.

3. 6 et 17 mars de l'année jubilaire 1549 (nouveau style, en 1550). Agricola, n° 174.

tre. Celui-ci lui était si cher, si familier, que, de son aveu, « sans lui, la vie lui aurait été amère ». Il semble que, de son côté, ce ministre n'ait pas pu survivre au prince qu'il n'appelait que *son bon maître*, et qui mourait à 51 ans, encore prématurément pour son peuple, après un long règne, généralement regretté.

« Eck aima très tendrement notre Compagnie. Dans une lettre, qui fut presque sa dernière, il pria l'évêque de l'avoir toujours pour recommandée, et il nous légua sa bibliothèque considérable, principalement en livres sacrés (1). C'était en vue du collège qui allait s'établir ». Ils reconnaissaient, le duc et lui, ajoute le Père Prat, que « c'était l'unique ou le plus sûr moyen d'établir dans cette université des cours d'études complets, par lesquels les élèves, toujours dirigés dans l'esprit de l'Église, monteraient graduellement aux facultés supérieures, et que, d'une formation si méthodique, si suivie, si savante et si vertueuse, sortiraient de dignes ministres des autels, selon les vues de saint Ignace et selon les vœux les plus ardents des évêques ». Eck recommanda instamment à l'évêque d'Eichstædt cette affaire du collège.

Mederer, de son côté, devait faire un digne éloge de ce vrai patron et curateur de l'université pendant trente ans. Il rappelle que L. Eck jouissait près des princes allemands d'une telle autorité, que Charles-Quint recourut à ses services dans la guerre de Smalkalde. Nous l'avons vu chef de la noblesse dans la guerre des paysans, qui précéda; et le fait cité ici prouve encore que l'empereur l'y avait approuvé, loin de médire atrocement de lui. Grâce à ce ministre, l'école d'Ingolstadt ne le cédait à nulle autre en Allemagne. On doit déjà l'accorder à l'annaliste en ce qui

1. Agricola, décade I, an. 1550.

regarde la foi. Mais le témoignage de l'illustre Flamand, Viglius Zwichem, qu'il invoque, est aussi d'un grand poids. Un dernier mot sur L. d'Eck. On vantait en particulier chez lui cette justice « inflexible qui ne prêtait ni à la faveur ni à l'aversion (1) ». Mais c'est précisément cette rigidité que lui reprochent les novateurs.

II

Le nouveau duc Albert V n'avait que vingt-deux ans. Bien qu'il fût homme à ne pas abandonner l'œuvre de son père, « il s'occupa de choses plus pressées », au sentiment de M. de Crozals. Mais le P. Riesz dit, comme les anciens auteurs et d'après ses recherches nouvelles, que le changement de dispositions venait du docteur Stockhamer, qui succéda au patronage exercé par L. d'Eck. Il n'avait ni son esprit ni l'autorité nécessaire pour continuer ses entreprises (2). Notre relation manuscrite ajoute à ce renseignement son peu de bienveillance pour les jésuites. Canisius fit, en attendant, le plus de bien qui fut en son pouvoir (3).

Aux leçons publiques et ordinaires de théologie scolastique, qu'il réduisit à meilleure forme, il joignit d'autres leçons particulières, où il réunissait bon nombre de jeunes

1. *Annal.*, p. 217. Sur le beau rôle d'Eck et la vénération que lui portaient nos premiers Pères, voir la relation manuscrite contemporaine, à la fin, part. I, notamment sur la difficulté que créa le legs de la bibliothèque. M. Prantl, qui est contraire au chancelier Eck, lui reconnaît (p. 143, n. 4) de riches connaissances et une habileté féconde en ressources. D'après le même, le duc Louis, frère de Guillaume, sans se prononcer contre lui, dans les grandes questions, l'aurait eu personnnellement en aversion.

2. *Der selige P. Canisius*, p. 87.

3. Sur ses premiers travaux et sur ses industries, nous suivons principalement le P. Riesz et le P. Boëro, en consultant comme eux *Sacchini*, p. 52-96, et le P. Dorigny, surtout dans la traduction du P. Python, enrichie de pièces.

gens arriérés dans leurs études. En même temps qu'il les aidait, il leur donnait une direction morale. A certaines fêtes, il les assemblait dans la chapelle de Sainte-Catherine, située à la porte des classes, et là, par de ferventes exhortations, il les portait à fréquenter les sacrements (1). Mais, comme son auditoire croissant rendait l'enceinte insuffisante, le recteur Érasme Vendius mit à sa disposition la chapelle plus ample du collège de Georges, ou Nouveau Collège. Ce n'étaient pas seulement les écoliers qui accouraient, c'étaient encore beaucoup de professeurs, très avides de l'entendre.

Ce furent là comme les germes des congrégations de Marie, instituées depuis avec un tel profit pour la jeunesse et commencées vers ce temps même, comme nous le verrons, « pour la protection de tant de jeunes vertus depuis trois siècles et dans tout l'univers (2) ». Un des historiens nouveaux de Canisius, le P. Victor Alet, à qui nous empruntons en partie ces renseignements, va même bien plus loin : il prétend que le Bienheureux est l'organisateur des premières congrégations de la sainte Vierge, entre autres de celle d'Ingolstadt, qui aurait été sa *troisième*, selon lui. Celle de Rome ne vint qu'après, bien qu'elle ait obtenu, la première, de Grégoire XIII, une érection canonique qui servit de modèle pour toutes les autres. Et encore celle-ci

1. M. de Crozals pense que Rotmar et Mederer ont passé à dessein sous silence cette occupation de la chapelle Sainte-Catherine, qui appartenait à la Faculté des arts, la plus considérée de toutes, et que les jésuites entraient ainsi en lutte avec cette grave autorité. La jalousie put y trouver un prétexte ; mais, s'il y avait envahissement, c'était de la part des auditeurs, et d'abord, dit aussi notre relation, pour satisfaire le public. Les choses se passaient de bon accord, au moins avec les premiers chefs, à qui revenaient le soin de ces dispositions.

2. Père Victor Alet, *Vie du Bienheureux Canisius*, première partie, *Réforme de l'éducation publique*; p. 19. On verra seulement que le P. Léon ne fut pas le premier auteur de la *primaria*, dans ses origines.

serait-elle due, comme toutes les premières, à l'inspiration féconde de Canisius (1).

Canisius introduisit pareillement une coutume qu'il avait mise en usage à Cologne : elle consistait à porter les jeunes gens, tantôt l'un, tantôt l'autre, à faire eux-mêmes des déclamations publiques, inspirant la haine d'un vice, ou recommandant quelque vertu. Puis, comme directeur, il y joignait de très utiles recommandations, dans l'éloge ou le commentaire qu'il faisait de leurs essais. Ces industries lui conciliaient l'affection de ces jeunes gens, à ce point que beaucoup se livrèrent à sa direction spirituelle. Aussi, plusieurs fois l'année, de nombreuses communions se faisaient-elles dans l'église publique ; ce qui, à cette époque de relâchement universel, parut tenir du prodige.

Ensuite, songeant au défaut de bons curés, dont souffraient les intérêts spirituels des brebis gisant sans pasteurs, Canisius recueillit, des aumônes que lui firent les fidèles, une grosse somme, qu'il destina à l'entretien de jeunes gens pauvres, mais doués de l'esprit nécessaire, pour les former à ce ministère difficile et laborieux. Lui-même les instruisait des devoirs de leur état, des rites et des cérémonies. Comme les hérétiques avaient entaché jusqu'aux livres élémentaires des écoles, le saint homme ne dédaigna pas de traduire en allemand la *Grammaire* du P. Annibal Codrett, en y joignant un *Petit Catéchisme*, afin que ces enfants apprissent, avec les éléments de la langue latine, les premiers mystères de la foi. Il était bien éloigné, on le voit, du faux principe qui, séparant l'ensei-

1. Note communiquée par le P. Heifer au même P. Alet, *Appendice*, nº 2. Nous reviendrons à la fin sur cette question, dans un travail nouveau sur ces congrégations de Rome et de Bavière.

gnement religieux de l'éducation, va jusqu'à biffer le saint nom de Dieu des chefs-d'œuvre littéraires.

C'était le commencement de son fameux *Catéchisme* (1), et c'est bien à Ingolstadt qu'il en a aussi publié l'ébauche (2), opposant en particulier à Luther la même arme dont il a tant abusé. M. de Crozals, qui rapporte une partie de ces efforts si heureux, ajoute : « Ainsi, omettant la règle de la coutume, on tentait d'aller au but par une voie nouvelle, et, de jour en jour, Canisius prenait plus d'influence (3) » !

Il n'en avait pas moins près du peuple, par la force et la grâce merveilleuse de ses prédications. Là, plus d'enthousiasme encore : la foule, qui se pressait dès les premières fois pour l'entendre, obligea, comme on en a vu un exemple, l'apôtre de chercher pour son auditoire les églises les plus vastes. Aussi introduisit-il la coutume qu'il avait vue pratiquer à Rome, de prêcher sur les places publiques. Et un homme de cette autorité, rassemblant autour de lui une multitude de petites gens et de mendiants, monté sur le premier banc venu, accommodait à leurs besoins la divine parole. C'en fut assez cependant pour émouvoir tellement la jalousie d'un autre prédicateur, que, du haut de la chaire même, celui-ci invectiva amèrement contre Canisius (4). L'évêque chancelier se préparait à faire prononcer par son tribunal ecclésiastique un châtiment exemplaire contre l'impudent, et le peuple, plus expéditif, allait démolir sa maison, quand Canisius accourut

1. Lipowski, p. 55, note. — Dès 1564, paraît sa *Summa doctrinæ christianæ*.

2. Voir la notice historique placée en tête de l'édition classique. Paris, 1864, Adrien Leclère, édit. en grec, en latin et en français.

3. P. XLVIII.

4. P. Python, livre II, p. 68.

à temps pour calmer d'une part l'impétuosité de la justice populaire, plaider de l'autre avec succès la cause de ce rival, et amasser ainsi sur sa tête ces charbons ardents qui changèrent ce violent dépit en vive affection (1).

Aussi le Père put-il profiter de la bonne impression qu'en reçut le public pour faire cesser deux abus criants : le premier était une tenue irrespectueuse à l'église et l'habitude de quitter la messe quand à peine on venait d'élever le calice ; l'autre était plus en général, un grand mépris du culte divin et des prières vocales. Canisius les remit en honneur, surtout au moyen d'une congrégation d'enfants qu'il menait dans les églises, chantant avec eux les litanies et les autres prières d'usage : simples mais puissants moyens qu'employait aux Indes, précisément alors, le confrère de Canisius, le grand Xavier. Jugeons de l'action que, grâce à de tels apôtres, la Compagnie devait, dix ans après son approbation, exercer dans la haute Allemagne, par l'extrait d'une lettre d'Ignace, écrite alors (10 juin 1550) à Jean Polleto, inquisiteur en Allemagne, en réponse à ses félicitations à ce sujet (2).

« Le témoignage d'un homme aussi grave, sur la fidélité et le fruit avec lesquels nos frères exercent le ministère en Allemagne, a été, comme de juste, d'un grand poids auprès de nous... Pour ce qui est de diriger vers vos contrées de nouveaux religieux, qui s'emploient à soutenir la religion catholique en haute et basse Germanie, nous serons fidèles, soyez-en bien convaincu, à faire tout le possible : car Dieu a imprimé profondément en nos âmes le désir de venir au secours de l'Église de Jésus-Christ, si attaquée et si ébranlée en Allemagne, et d'offrir, pour sa dé-

1. *Commentaires de Sacchini*, cités par le P. Python, p. 306.

2. La lettre, inédite avant le P. Bouix, se gardait au noviciat de Tronchiennes ; elle répond à une missive de février.

fense, nos travaux, notre zèle, et, s'il le faut, nos vies. C'est en vertu de ce désir que déjà, ce printemps même, nous avons fait partir trois colonies des nôtres pour Cologne, Prague et Ingolstadt. Et à l'avenir, dès que la divine Bonté aura ouvert la voie (car en ce moment elle semble assez fermée dans la Germanie Inférieure), nous nous proposons d'envoyer d'autres colonies pour les nouveaux collèges qui seront fondés ; et ainsi *ce ne sera plus en passant et pour un temps très limité que les nôtres agiront sur les esprits :* car, étant établis à demeure fixe, ils pourront conserver et féconder de jour en jour le fruit provenant de la parole divine et des sacrements ».

Avec l'idée constante d'Ignace sur la nécessité des collèges, ces dernières lignes indiquent les difficultés à la suite desquelles le départ de ses compagnons laissa Canisius seul et chargé de tout le poids des affaires concernant la religion et les études. Il se multiplia pour répondre aux doutes qu'on lui présentait, donner des conseils, des encouragements, arranger les différends, visiter les malades dans les hôpitaux ou dans les maisons particulières, enseigner aux enfants la doctrine chrétienne, et donner aux ecclésiastiques les Exercices spirituels (1).

III

Revenons à ses confrères. L'évêque de Vérone, Lipomani, avant d'être transféré au siège de Brescia, avait obtenu de Paul III, dont il était le secrétaire, que le P. Le Jay lui serait concédé pour travailler dans son diocèse ; et saint Ignace, par reconnaissance pour la famille des Lipo-

1. La première édit. du livre des *Exercices* avait été imprimée à Rome, bien récemment, en 1548.

mani, dont un membre fonda ses deux premiers collèges italiens, ne s'y était pas refusé. Mais Othon, cardinal d'Augsbourg, exposa à la cour de Rome qu'on allait tenir à Augsbourg une diète, où la présence de Le Jay et de Canisius serait plus nécessaire que partout ailleurs (1).

Pour faire voir l'importance de ses motifs et expliquer l'initiative de la décision du pape en sa faveur, contre l'intérêt particulier de la Bavière, quel qu'il fût. nous devons d'abord rappeler que Jules III, qui venait de succéder à Paul III, le 8 février 1550, était ce cardinal del Monte qui n'avait pas craint d'irriter le parti impérial par la translation à Bologne du Concile de Trente, dont il était le président. Maintenant le pape nouveau rétablissait le concile à Trente, malgré les répugnances du roi Henri II, de France, pour la désignation de cette ville, trop dépendante de l'empereur; et c'était cependant ce dernier prince qui, loin de se contenter d'une telle concession, convoquait à Augsbourg une diète solennelle, pour y régler à sa guise et en vrai pape les affaires de religion! Quel danger! Le cardinal Truchsess avait, comme évêque de cette ville, une place aux séances, et il était fort décidé à repousser la condescendance de Charles-Quint pour les exigences de l'hérésie. Mais le cardinal savait de quel secours lui avait déjà été Le Jay. Jules III, enfin, aimait autant qu'il estimait ce prince de l'Église. Il était donc porté à le satisfaire.

De nouveaux documents nous révèlent d'autre part que, quand le P. Le Jay vit que l'affaire du collège d'Ingolstadt était retardée, il résolut de se retirer à Augsbourg, mais non sans avoir agi à la cour d'Albert, verbalement et par écrit, pour avancer une entreprise si importante, en par-

1. Agricola, décade I, depuis le nº 175.

ticulier pour l'éducation. Il rappelait comment le duc Guillaume, peu avant sa mort, avait envoyé un ambassadeur à Jules III pour lui marquer le besoin de cet établissement ; comment L. d'Eck avait trouvé les mêmes sentiments dans Albert V ; comment un secrétaire intime de ce prince avait fait, peu après, des promesses et des conventions avec le général de la Compagnie. Il allait jusqu'à lui faire envisager une brillante perspective pour son université. Une fois la jeunesse améliorée, par là, pour les mœurs comme pour les études, de Cologne, de Louvain, de Paris, qui ne possédaient pas de ces collèges, viendraient des élèves, dans le désir de partager ces avantages (1).

Albert envoya alors au pape des prières instantes pour obtenir le maintien des trois jésuites à Ingolstadt, avec de nouvelles mais insuffisantes promesses pour le collège (2). Comme le duc insistait surtout pour garder Canisius, saint Ignace envoya Le Jay à Augsbourg, et, ainsi que le rappelle notre manuscrit contemporain, l'évêque Lipomani, après une légation près de l'empereur, emmena, en revenant, le P. Salmeron à Vérone.

Le second annaliste de l'université d'Ingolstadt (3), Engerd, fait un bel éloge des partants : « Le Jay était de mœurs très paisibles. Il n'excellait pas seulement dans la science, mais dans la piété ; et s'il est quelqu'un qui ait acquis dans notre école un renom de sainteté, c'est bien lui, auprès des esprits les plus élevés et les plus prudents, comme auprès des plus ordinaires et du peuple ».

Quant au Père Salmeron, Engerd ajoute : « Quelle fut

1. D'après une lettre autographe de Canisius, du 10 juin 1550, conservée dans les Actes du Collège des Jésuites à Ingolstadt, déposée aux Archives du royaume à Munich, et citée p. 88 du P. Riesz.

2. En juin et juillet. — Actes et lettres du 9 juillet, *ibid.*

3. Il complète ici Rotmar.

l'érudition de cet excellent homme et le fleuve de son éloquence, c'est ce qui apparut à Venise et à Trente ». Là, il le compare à son collègue Lainez, qui avait cependant l'avantage de se mettre mieux à la portée du peuple. De son côté, Mederer dit de Salmeron : « Il acquit la plus grande gloire dans son séjour chez nous, soit dans ses leçons, soit dans la discussion, bien qu'il n'ait discuté qu'une fois ». Agricola en détaille la circonstance.

Pierre de Biner, chapelain de l'empereur, bachelier en théologie, doyen et prieur dans le royaume de Grenade, partit d'Espagne dans le but de se faire recevoir docteur à Ingolstadt. Salmeron, alors doyen en théologie, discuta la thèse en cette qualité, et en vue de son départ. L'historien de cette province ajoute avec un peu d'emphase, sans doute, mais beaucoup de vérité : « Tellement, en si peu de temps (1), la théologie d'Ingolstadt avait émergé, des ténèbres où elle était ensevelie jusqu'au fond, à la lumière et dans l'éclat d'une renommée répandue partout au loin ». Il demande ensuite permission, comme nous le faisons nous-même, de citer au long une lettre de saint Ignace pour appeler Salmeron d'Ingolstadt à Vérone. C'est, dit-il, pour faire ressortir dans quel esprit le saint écrivait aux siens, et prenait d'habitude les intérêts de la Bavière, (2).

« Que la grâce et la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ vivent toujours et que son amour croisse en nos cœurs.

« Cher frère, il y a presque deux ans, vous expliquiez à Vérone la sainte Écriture, lorsque vous avez été rappelé, sur l'ordre de notre Très Saint Père en Jésus-Christ et seigneur

1. Pas une année. — Agricola, p. 23. Cf. *Annal.* I, 218.

2. Aux calendes d'août 1550. Cf. l'édition de Menchaca (Bologne, 1804), suivie par le P. Bouix, p. 318-20. *Epistolæ sancti Ignatii Loyolæ, S. J. fundatoris*, p. 418.

Paul III, d'heureuse mémoire, pour aller, sur la demande de l'illustrissime duc de Bavière Guillaume, de mémoire glorieuse, enseigner avec le docteur P. Canisius, les lettres sacrées à Ingolstadt. Vous savez que le révérendissime évêque de Vérone éprouva un très vif déplaisir de votre départ, comme il s'en est expliqué ouvertement à moi par lettres. Aussi n'a-t-il cessé jusqu'à ce moment de faire instance auprès du Très Saint-Père en Jésus-Christ et seigneur Jules III. Enfin il a obtenu que vous reviendriez au poste d'où l'on vous avait appelé.

« En droit, nous ne pouvons pas et ne devons pas résister à la volonté ou aux ordres du Saint-Père ; et bien que, quant à notre avis, nous eussions préféré vous laisser à Ingolstadt, nous vous faisons connaître par les présentes la volonté de Sa Sainteté et la nôtre, et vous enjoignons, en vertu de la sainte obéissance, qu'il vous plaise de vous transporter en Italie au plus tôt et avant l'hiver, qui menace, sans aucun délai, ni aucune hésitation (1). Nous souhaitons vivement que le très illustre prince Albert ne soit pas le moins du monde offensé de votre rappel: car il n'est rien que nous ne soyons prêt à faire pour mériter ses bonnes grâces et sa bienveillance.

« Nous souhaitons aussi que la très célèbre université d'Ingolstadt ne souffre pas de préjudice dans ses études théologiques, et notre désir le plus ardent est de bien mériter d'elle.

« Dans ces deux intentions, nous destinons pour vous remplacer Nicolas Gaudanus (de Gouda), Allemand (2),

1. La lettre devait évidemment passer sous les yeux du duc, et tout y était pesé pour le ménager et cependant ne pas lui laisser la tentation d'une résistance. Elle était envoyée le même jour qu'une lettre adressée au prince, et peut-être par son intermédiaire.

2. *Germanum*, du cercle flamand. Gouda, ville forte de Hollande, près de la Haye.

homme éminent par sa piété et sa science singulière en théologie, dont peuvent se promettre beaucoup ceux qui étudient les sciences sacrées. Nous pensons qu'il va arriver ou ne tardera pas en voyage; en sorte qu'il sera rendu à Ingolstadt avant fin de septembre. Ainsi, vous connaissez la volonté du souverain Pontife sur votre retour en Italie; et d'un autre côté, en vue des intérêts de la magnifique université d'Ingolstadt, nul ne pourra avec raison blâmer votre changement; mais tout cœur prudent et sincère estimera juste et utile cet ordre du pontife suprême. Je vous salue en Notre-Seigneur et me recommande instamment à vos prières, ainsi qu'à celles de vos frères. Que son immense et souveraine bonté daigne vous communiquer sa grâce avec affluence, pour connaître en toutes choses sa très sainte volonté et l'accomplir parfaitement! A vous dans le Seigneur ».

IV

On voit ici toute la sincérité de l'intérêt que saint Ignace portait à la Bavière, province si méritante : il l'exprimait dans la lettre précédente, indirectement à l'adresse du prince, et dans celle-ci, qu'il lui adressait en même temps, le 1er août 1550 (1) :

« Très illustre et très excellent prince, que la grâce et la paix véritable, qui est en Jésus-Christ, croissent de jour en jour en nos cœurs. Lorsque le duc Guillaume, votre père, d'heureuse mémoire, animé de la piété qui convenait à un prince très chrétien, zèlé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, eut demandé deux théologiens de notre Compagnie au Souverain Pontife Paul III, d'heureux souvenir,

1. Agricola ne l'a pas connue. C'est une des soixante nouvelles qu'a publiées Genelli, dans l'appendice, p. 495. Le P. Bouix, p. 315, en a donné la traduction.

j'ai exécuté de grand cœur les injonctions du Vicaire de Jésus-Christ. Je destinai maître Alphonse Salmeron et maître Pierre Canisius à l'université d'Ingolstadt et je leur adjoignis, pour quelques jours ou quelques mois seulement, à cause du long séjour qu'il y avait fait, maître Claude Le Jay. Dans la suite, le Saint-Père Jules III jugea à propos de l'accorder pour quelque temps au cardinal d'Augsbourg. Ces jours derniers, il m'a fait connaître sa volonté, d'envoyer maître A. Salmeron en Italie, me laissant le soin de lui donner un remplaçant à Ingolstadt. Sachant que cette disposition plaisait grandement à Sa Sainteté et ne pouvant m'éloigner de ses ordres et de ceux du Saint-Siège, ce qui m'appartenait, c'était de remplacer Salmeron par un sujet non moins capable. Je l'ai fait d'autant plus volontiers, que Dieu, auteur de tout bien, a mis dans mon cœur de plus profonds sentiments d'affection et d'estime pour l'illustrissime duc votre père (1), et pour Votre Excellence, en qui nous verrons, j'en suis persuadé,... l'héritier de sa piété, de sa religion et de toutes ses vertus.

« J'envoie donc à Votre Excellence maître Nicolas de Gouda, de la doctrine et de la vie duquel j'aime mieux que vous soyez instruit par l'expérience que par mon témoignage. Je me contenterai de dire qu'il a profondément et longtemps étudié la théologie, et que non seulement, avec la grâce de Dieu, il pourra enseigner avec succès parmi les savants, mais qu'il pourra encore exercer avec fruit la prédication parmi le peuple. Né en Flandre, et voisin de la langue allemande (2), en peu de temps, je l'espère, il sera capable de parler, confesser et prêcher en allemand.

1. La reconnaissance était une vertu caractéristique du saint, qui l'inculqua à sa Compagnie.

2. Le saint fait ressortir sa nationalité, alors allemande, sous le rapport politique.

« Dès que Votre Excellence, avec le secours de Dieu et celui du Saint-Siège, que vous trouverez très disposé à vous seconder, aura érigé ce collège, qui devait s'élever par les soins de votre père, d'heureuse mémoire, mon dessein est d'envoyer des professeurs des autres Facultés, afin qu'autant qu'il dépend d'elle, cette petite Compagnie, par ses services et son ministère, s'associe à ce qu'entreprend Votre Excellence pour le bien de ses États et l'utilité commune de l'Allemagne. C'est du plus grand cœur qu'en mon nom et en celui de mes frères, je fais cette offre à Votre Excellence, laquelle Dieu très bon et très grand *(Opt. Max.)* daigne garder et enrichir, de jour en jour, des plus précieux dons de sa grâce ! »

V

Le Père de Gouda remplaçait dignement Salmeron ; il avait été le digne associé de Lainez à Venise, puis sur le plus grand théâtre du Concile de Trente. A Ingolstadt, il poursuivit l'explication de l'Épître aux Romains, commencée par son prédécesseur. Maître Pierre Schorich, Père de la Compagnie, venait en même temps, ainsi que l'indique le catalogue (1), enseigner avec grande distinction la philosophie et la langue grecque. Mais Gouda, docteur de Bologne, ancien recteur du collège de Venise, était, comme l'indique Engerd, un homme si éminent, que l'empereur Ferdinand Ier voulut l'employer et devait l'enlever, en 1552, à Ingolstadt; ce qui n'empêcha pas l'université bavaroise d'afficher dans sa classe ce témoignage éclatant: « Nicolas de Gouda, docteur, théologien de la vénéra-

1. *Annal.*, p. 215, an. 1560, et page 219.

ble Compagnie de Jésus ; homme d'une suprême modération, et qui brilla comme une très droite règle de vie aux yeux des autres. Consultant l'intérêt de la jeunesse, il joignit l'enseignement de l'éthique (théologie morale) à celui de la théologie, et prit dans les saintes Écritures les sources de la morale et de la politique. Dans toutes ces sciences, il a produit en son auditoire des fruits trois fois excellents. Appelé à Vienne par l'obéissance, il se rendit de là, comme envoyé impérial, à la diète de Worms. De cette mission, à la prière des théologiens de Louvain et avec le consentement des supérieurs, il se rendit dans cette ville, y défendit quelques années la religion de ses pères, et mourut en paix, muni des sacrements de l'Église, l'an 1560 (1)».

C'étaient donc deux nouveaux Pères qui étaient venus rétablir une première communauté dissoute; ils étaient accompagnés momentanément d'un frère qui les servait. Dans son isolement en face d'une telle tâche, Canisius fut sans doute soulagé sous tous rapports par leur arrivée. Mais une surcharge s'y joignit, désagréable au saint religieux, par l'honneur qu'elle lui conférait avec le fardeau. Le 18 octobre (2), il fut nommé recteur magnifique, par l'entremise du prince Albert et de l'évêque d'Eichstædt. C'était contraire, non aux règles de la Compagnie, mais aux usages qu'elle devait observer ordinairement, dans la suite, à l'égard des établissements qui n'étaient pas à elle. En général, d'après son esprit, les universités ne devaient

1. An. 1552, p. 219. C'est sans doute à l'ignorance où Rotmar resta des origines de la Compagnie, qu'il faut attribuer ce qui suit : *Primus inter eos fuisse perhibetur qui Societatem Jesu, recens institutam, fuerunt ingressi.* L'annaliste ne sympathise pas moins avec elle, et nous préférons, comme gage de son témoignage impartial, qu'il lui fût aussi étranger.

2. Mederer, p. 219. Sur le catalogue, p. 214, il succède à cet Érasme Wolf qui écrivit sur la mort d'Eckius. — *Rector* CXLVIII (corrigeant une faute), *Doctor theologus, professor, Societatis Jesu collega.*

pas lui être soumises, sinon celles qu'elle fondait et composait entièrement avec les siens (1). Malgré des refus persistants, Canisius fut obligé d'accepter, par le commandement exprès de saint Ignace, comme l'exprime sa lettre à son saint Père (2).

« Le Révérend Père Maître Nicolas de Gouda, dans sa dernière à Votre Révérence, exprimait comment j'avais été, bien que fort indigne, nommé recteur de cette université, dont je vous dirai un mot en passant. Il s'y fait peu de fruit, et son gouvernement n'est pas peu onéreux à qui l'exerce.

« Les principales affaires du recteur sont d'inscrire les nouveaux écoliers, de forcer les débiteurs à payer leurs créanciers, de connaître les plaintes et les accusations des habitants (3), d'arrêter et de réprimander les hommes ivres (sujets de l'école) et ceux qui courent les rues la nuit, de les incarcérer, etc. Voyant donc ce qui est à corriger dans cette académie, qui a bien besoin d'une réforme, et non d'une réforme de peu d'importance, j'avais une vive répugnance à prendre un tel fardeau. Mais, depuis la lettre de Votre Révérence, le Père Claude m'a écrit expressément d'Augsbourg que je ne devais pas m'y refuser (4) ».

L'humilité de Canisius l'empêchait de voir encore les

1. M. Huber, avec sa science ou son impartialité ordinaire, dit d'autre part : Canisius fut élu recteur contrairement aux statuts de l'université. *Der Jesuiten Orden*, ch. VII, p. 389. Nous reviendrons sur cette erreur et sur l'écrivain.

2. Du 2 novembre. — P. Boero, p. 74-75, d'après un autographe en italien.

3. Elles avaient lieu, répétons-le, en bien des villes universitaires, contre des étudiants à la fois privilégiés et turbulents.

4. A plusieurs marques, Le Jay ne nous a pas seulement paru l'ancien, mais le supérieur, ici supérieur régional.

fruits de son rectorat, qui ne dura qu'un semestre. L'université prit une tout autre face dans ce court intervalle. Le soin principal du recteur fut de la purifier des erreurs dans la foi. Il avertit les professeurs de se garder d'enseigner ou de soutenir aucun sentiment qui s'écartât tant soit peu de la doctrine romaine. Il enleva des mains des jeunes gens une grande multitude de livres hérétiques, et il obtint du prince qu'aucun libraire ne pût en garder, bien loin de pouvoir en vendre ou les propager, comme on l'avait fait, au plus bas prix.

Il excita le zèle de personnes considérées, qui allaient dans les maisons particulières, changer ces écrits pestilentiels contre des livres de doctrine et de morale saines. De longs différends s'étaient élevés entre professeurs et étudiants, et il paraissait difficile de les arranger; Canisius concilia les partis à la satisfaction de chacun. Il remit en vigueur l'ancienne discipline relâchée, et défendit, entre autres abus, le port d'armes d'aucune sorte.

Il ranima aussi l'ardeur de la jeunesse pour l'étude, en introduisant parmi elle des luttes d'argumentation au moyen de la méthode syllogistique, qu'il avait rétablie. D'après Orlandin (1), il était nécessaire d'exciter ainsi l'appétit de la théologie scolastique, dans le dégoût profond qu'elle inspirait.

Ce n'est pas à dire qu'il trouvât de grands obstacles à ces réformes, bien qu'il joignît l'appui des bons aux industries de sa prudence, de sa patience et de sa charité. De ses exhortations publiques et privées, il dut passer à des moyens plus énergiques, tels que la prison, le bannissement de l'école et même de la cité. Mais peu de ces exemples furent nécessaires, et cette sévérité s'adoucissait devant

1. L. X, p. 327.

le repentir et l'amendement, toutefois à de fermes conditions (1). Ces sanctions appuyaient alors l'autorité universitaire. Cependant, au rapport d'Orlandin, Canisius avait soin de rejeter sur l'autorité principale et locale de l'évêque chancelier ce que ces mesures eussent offert de trop rigoureux pour sa mission apostolique et persuasive. Lui-même exprime dans ses *Commentaires* « combien l'exercice modéré de la justice était devenu difficile par la corruption des *esprits et des mœurs* ». Il plaisante ailleurs sur le rôle qui lui est imposé de gronder ceux qui subissaient ainsi la prison, tandis que ses confrères ont la mission bien plus agréable de les consoler, de les soulager et de les délivrer.

Ce rôle lui coûtait. De là, ses plaintes, exprimées en particulier, et dont le P. Riesz retrouve la communication secrète (2). L'historien remarque au reste que la décadence était bien plus déplorable dans les universités protestantes, au témoignage même de Melanchton (3). Le Père Le Jay avait dit : « A notre arrivée, à l'ouverture de nos leçons nous prévîmes que tous nos efforts auraient peu ou n'auraient point de fruit. Les auditeurs d'abord manquaient (4) ». Mais le ton de Canisius est devenu plus expressif : ce sont des soupirs répétés dans les renseignements précieux des *Confessions* ou des *Commentaires :* « Les mœurs et les esprits sont si gâtés ! (5) ».

Il aurait dû trouver, ce semble, un encouragement dans le succès de ses prédications en langue vulgaire. Il en donnait l'exemple pour le peuple (car à l'université on ne prê-

1. P. Boero, p. 77-79. Orlandin, l. X, n° 98.

2. *Der Selige P. Canisius*, p. 88, 90, notes, p. 94, et *Commentaires* du Bh. ou plutôt *Confessions*, *Bekentnisse*, citées *ibid.*

3. *Reformantrage* ou défense de la Réforme, à la diète de 1541. Voir Dœllinger, *la Réforme*, t. I, *Universités*.

4. P. Claudius à Stockhamer.

5. *Cum tanta sit morum et animorum corruptio.*

chait qu'en latin). Il y a un motif de reparler ici, sous un nouveau rapport, de ses prédications populaires, au milieu de ses nouvelles charges. Là encore, les difficultés exerçaient son humble confiance. Il faut se rappeler qu'il était Hollandais comme son confrère, lancé aussi dans la prédication allemande : « Quand j'ai commencé, dit-il, à prêcher pour apprendre à le faire en allemand et à fructifier dans cette vigne d'Ingolstadt, il a paru bon à votre immense grâce, ô mon Dieu, que mes efforts fussent accueillis par la faveur commune et la louange des hommes. Que l'un ou l'autre ait paru déclamer à l'encontre (*obstrepere*), cette opposition m'a procuré un succès de meilleur aloi auprès des gens sérieux *(meliorem et commendabiliorem)* : en sorte que, même si j'avais voulu, je n'aurais pu surseoir à mes prédications. Ainsi je me confirmai plus d'abord par une contradiction individuelle (1), qui souleva d'indignation le conseil universitaire et me le rendit bien plus favorable, puisqu'un grand nombre de ses membres me pria de ne pas abandonner mon entreprise, et que j'eus beau changer d'enceintes (2), mon auditoire ne diminua pas. La rigueur des premiers froids et l'heure incommode ne nuisirent pas au nombre des auditeurs ».

Il en fut de même pour le succès de ce rectorat qu'il avait redouté, et qui laissa l'université dans un enthousiasme dont Rotmar est l'interprète (3) : « De ce magnifique seigneur recteur je ne sais qu'écrire : car, si je n'en consigne que le nom, je paraîtrai faire injure aux vertus de cet homme, d'une si haute distinction et qui a si bien

1. Nous l'avons rapportée aux débuts du Père. On voit que ce n'était qu'un fait isolé, et que ses heureuses suites furent aussi durables.

2. Notre manuscrit contemporain indique en détail les églises où il prêcha. Le P. Riesz ne s'en éloigne pas en consultant les archives de Saint-Maurice d'Ingolstadt, etc.

3. *Annales*, 1550, p. 219. — Agricola, p. 21.

mérité de l'Église ; si j'en entreprends le panégyrique, ce sera mettre des ténèbres dans la lumière. Que faire donc en un sujet où ni moi ni le plus disert nous ne saurions assez louer? Je renvoie le lecteur à ses œuvres publiées jusqu'à ce jour, si éloquentes, érudites et orthodoxes. Si quelqu'un croit en particulier faire un éloge meilleur, plus élevé que je ne le puis, qu'il considère comment il pourra bien parler d'un tel héros, d'un homme si pieux, d'un si fort athlète de l'Église catholique. Je ne dirai qu'une chose : c'est la lumière de notre temps parmi les docteurs de l'Église. Qu'il vive pour son bonheur ! qu'il vive pour l'Église catholique les années d'un Nestor! »

Agricola, qui reproduit cette louange naïve, mais d'autant plus expressive et irrécusable, marque combien elle était indépendante de la part de l'annaliste, à l'époque où celui qui en était l'objet s'était retiré à Fribourg en Suisse.

VI

L'éloge, en fait, de ce rectorat fut que tous demandèrent Canisius pour pro-chancelier, quand cette dignité vint à vaquer par la retraite de Fannemann, seulement sixième pro-chancelier, car on l'était à vie. Fannemann Balthasar était évêque de Mysie et suffragant de l'archevêque de Cologne à Hildesheim depuis 1540. Il était passé dans l'archevêché de Mayence vers 1548 avec la même dignité de suffragant, et ne mourut qu'en 1561 (1).

1. Mederer établit ce fait, p, 219 et suivantes, malgré le silence du catalogue des suffragants de Mayence sur le nom de Fannemann. La vacance qui y est indiquée depuis 1548 jusqu'en 1560, laisse cet intervalle libre pour y suppléer son omission. Le suffragant est, en 1560, Étienne Weber, qui a succédé aussi à son titre d'évêque de Mysie, confirmation du fait présumé.

Mederer corrige comme faute la désignation, dans les *Annales*, d'Érasme Wolf comme son successeur au procancellariat, et indique les actes de la Faculté de théologie et des collèges de la Compagnie, qui marquent pour la fin de 1551 Pierre Canisius (1). L'erreur va s'expliquer, ou plutôt l'omission faite par l'ancien annaliste universitaire, Rotmar. Canisius tout d'abord refusa cet honneur et les grands avantages qui s'y rattachaient, au nom de l'humilité religieuse et de l'esprit de pauvreté absolue que lui commandait sa vocation. Comme il ne se rendait pas aux prières et aux raisons du prince lui-même, Albert, dans son ardent désir, écrivit à saint Ignace (2), le 8 août 1551 :

« Révérend Père, ami dans le Christ, qui nous êtes sincèrement cher, la vice-chancellerie de notre Étude universelle d'Ingolstadt est venue à vaquer, avec un canonicat et une prébende dans l'église d'Eischstædt; dignité et bénéfices qui appartiennent seulement aux docteurs de théologie par institution primitive, comme l'établissent les confirmations du Siège apostolique depuis Paul II. Nous les avons fait offrir à notre cher Maître de votre ordre, Pierre Canisius, qui enseigne les saintes lettres avec la plus grande gloire et un non moindre fruit. Plusieurs théologiens d'un très grand renom, qui ont rempli cette charge, ont aussi joui des revenus y annexés. Nous n'avons pas pensé que ledit Pierre ne pût accepter un office qui n'est qu'un titre de dignité, n'impose pas charge de travail, et ne donne pas droit à des émoluments particuliers ; mais il s'est excusé sur des raisons prises de l'obéissance et de la pauvreté, qui le lient par vœu à vous et à votre ordre.

1. Cf. *Annal.*, p. 220-21.
2. Tirée des Bollandistes, t. VII Julii, p. 501.

L'acceptation, déclarait-il, ne lui était pas permise sans autorisation de vous, son supérieur.

« Il faut que Votre Dilection sache, si, comme je le crois, vous ne le savez déjà que le R. P. en Jésus-Christ, notre ami, l'honorable évêque d'Eichstædt, est le chancelier véritable de notre université. Quand, à cause d'autres graves affaires, il n'y peut être présent, il a pour suppléant le vice-chancelier, qui n'a d'autre soin que la collation des grades, le pouvoir des promotions à l'égard des candidats, et une exhortation adaptée aux écoliers sur les études et la décence des mœurs. Cette charge est tout à fait exempte des affaires profanes, qui incombent dans l'université à l'administration temporelle. Au reste, comme il est convenable, on rend à qui en est investi les mêmes honneurs qu'au chancelier, qu'il représente.

« Personne ne remplace mieux un évêque que celui qui est dans le même état de vie, vie de perfection, où doit être l'évêque et où le religieux doit tendre par la religion, la science, la prudence : enfin, c'est un état de vie où ils sont on ne peut plus semblables. Comme cet office a jusqu'ici toujours été confié à des théologiens, nous nous persuadons facilement que Votre Dilection, comme supérieur et préposé (à tous), investie de tout droit d'accorder, donnera son consentement et assentiment à nos vues ... En quoi vous satisferez à un grave intérêt pour nous et à un très vif désir de toute notre Étude d'Ingolstadt.

« De notre part, eu égard à cette dignité, nous ferons en sorte que Canisius et son collègue soient traités, en tout ce qu'il leur faut, avec plus d'honneur et d'éclat (1) ».

Interrompons cette remarquable lettre, si bienveillante et si digne, au point où elle passe à l'affaire du collège et

1. D'apres le P. Pini, la lettre est originale, comme le prouve le sceau ducal ; mais elle n'est pas de l'écriture du prince, toute différente.

où nous la reprendrons. Elle était datée du 8 août 1551. Saint Ignace n'accorda qu'une suppléance jusqu'à la prochaine élection du pro-chancelier. Canisius remplit ainsi ces fonctions durant environ trois mois, sans nul honneur ni profit (1). Voilà pourquoi il ne figurait pas au catalogue de Rotmar.

M. de Crozals émet ici plusieurs assertions qui surprendraient de prime abord, si elles ne reposaient sur des erreurs dont il n'est pas tout à fait responsable. « De peur, dit-il, que la charge de recteur, quoique éminente, n'occupât trop la pensée de quelque membre d'élite dans la Compagnie, il fut réglé par les Pères pour l'avenir « qu'ils abdi- « queraient les charges » (qui les occupaient d'affaires étrangères à leur but, veut sans doute dire l'auteur, M. de Crozals) ; et depuis, aucun jésuite ne fut proclamé recteur. Mais le même motif n'existait point pour le cancellariat ; et comme le chancelier était une sorte de légat perpétuel du pape (2), les jésuites n'auraient pas gardé la ligne de leur dessein (3) s'ils s'étaient éloignés de cette dignité, à la faveur de laquelle ils pouvaient observer leur méthode d'enseignement et ne se conformer qu'à leur seul arbitre. Canisius fut donc constitué *deux fois* pro-chancelier ». Ce que l'auteur dit du rectorat est juste, et le fait est vrai ; mais, d'après ce qu'on a vu, il se trompe *deux fois* pour le pro-cancellariat : Canisius n'exerça qu'en passant, en suppléance et non en titre, cette charge, qui était à vie pour le titulaire. Quant à la raison donnée, de s'attribuer une

1. P. Riesz p. 93.

2. Gretser, *Sur les chanceliers*, l. c., p. 251-2.

3. *Formam jesuitarum propositi excedebat.*

4. L'erreur des deux pro-cancellariats peut provenir d'une double élection de Canisius, que mentionnent les *Annales*, p. 219 et 228.

A l'occasion de la suite des pro-chanceliers, un mot du docteur Wolf, qui reçoit un éloge dans les *Annales* pour sa science, la candeur de son

espèce de légation perpétuelle sur l'enseignement, ce n'était pas l'esprit ni la vocation des jésuites, et ils auraient éveillé par là bien des défiances et des jalousies. Le motif véritable de fuir les deux hautes charges consistait dans l'esprit du vœu prononcé particulièrement par les profès, de renoncer aux dignités, même ecclésiastiques. Canisius n'en avait été revêtu que dans les limites de l'obéissance, indifférent, comme la statue que saint Ignace prend pour objet de comparaison, à être vêtu ou dépouillé, et, de lui-même, préférant un simple manteau de laine à un manteau d'or, froid et embarrassant.

âme, et aussi pour la fondation d'une pension d'un revenu de 25 florins au collège de Georges, dont il avait été régent (*Annal.*, p. 235, à l'année de sa mort, 1553). Il eut pour successeur comme pro-chancelier Georges Theander, qui n'était cependant ni docteur ni professeur de théologie, suivant la règle; comme Michel Wagner, son concurrent, qui fut recteur en 1554. Déficits à noter, on va le voir.

CHAPITRE IV

Erreurs de M. Prantl, en particulier sur les commencements des jésuites à Ingolstadt. — Est-il vrai que les statuts de l'université leur en eussent interdit l'entrée? — Principes de détachement complet que saint Ignace oppose au duc sur l'offre du pro-cancellariat. — Fragments rares dans ses correspondances. — Albert V demande le maintien et l'accroissement de la mission, mais sans le collège. — Vaste plan d'Ignace en opposition. — Sa réponse, précédée de celle du P. Polanque, à l'évêque d'Eichstædt. — Le duc mérite d'ailleurs l'encouragement de Jules III.

I

La première opposition, tout individuelle, que rencontra Canisius pendant son rectorat, nous ramène à examiner, sans plus de retard et dans leur ensemble, les reproches que M. Prantl adresse à la Compagnie de Jésus, dès sa première apparition à Ingolstadt. Il est bon de reproduire en abrégé ses préliminaires, qui ouvrent la seconde période de son histoire (1) : non qu'ils aient besoin d'une longue réfutation, mais parce que le simple exposé des opinions de l'auteur met déjà en garde contre l'exposition plus détaillée où il entrera ensuite. Son livre, composé pour le dernier centenaire, est naturellement un éloge de l'université, éloge mérité d'ailleurs en général, et que nous justifierons ou élèverons bien plus haut à d'autres points de vue. Mais à son tableau brillant il fallait, dirons-nous, un repoussoir

1. P. 219-348. L'écrivain commence en effet ici la deuxième partie de son histoire, partie qui va jusqu'à l'abolition de la Compagnie.

pour en faire ressortir l'effet de lumière ; et, auprès de son public, favorable aux vieux catholiques, en 1872, l'auteur ne pouvait mieux choisir ce contraste que dans « l'empiètement des jésuites au milieu splendide de ce seizième siècle, dont la floraison allait s'épanouir ».

Il observe d'ailleurs avec justesse que ce ne fut pas là, en un sens complet, une université de jésuites, comme à Inspruck, à Grætz, à Dillingue. « Seulement, d'une part, il ne faut pas perdre de vue qu'à Ingolstadt les Pères occupèrent seulement une partie de la Faculté de théologie, et, après un long combat, la Faculté de philosophie. De là ils arrivèrent à la chaire de droit canon. De même, conformément à leurs statuts, un jésuite ne pouvait devenir recteur. Aussi la charte de fondation, qui excluait les ordres religieux du rectorat, ne fut enfreinte qu'une fois, à la première entrée des jésuites en 1550. De l'autre côté, l'histoire démontrera que l'ensemble de la corporation universitaire, et en particulier la Faculté de droit, opposèrent une résistance énergique, et souvent couronnée de succès, aux sinuosités de serpent que réitérèrent les Pères, pour restaurer l'académie, en vue d'y faire une puissante université de jésuites ».

C'est, avons-nous dit, une coutume de la Compagnie d'éviter en général les charges qui sont accompagnées d'honneurs, comme le rectorat, hors de ses propres universités.

Canisius, forcé de l'accepter, ne cessa d'en gémir, et l'on peut dire que cette exception unique et si temporaire ne fit que confirmer la règle, en tant qu'elle existait pour la Société : car il n'y avait là qu'une coutume ordinaire, et, plutôt encore, qu'un esprit. Quant à l'infraction des statuts académiques, que rappelle aussi l'auteur, qui auraient même été fondamentaux, et qui auraient plus générale-

ment exclu les religieux du droit commun, c'était d'abord à tous leschefs de l'université de juger s'il en était ainsi. Or ils s'accordèrent généralement à obliger le Père d'accepter, à commencer par le duc et ses conseillers, loués d'ordinaire pour leur sagesse. L'auteur lui-même est loin d'indiquer suffisamment ces statuts (1). Autrefois, supposons-le, d'après lui, l'université aurait pu prendre des mesures contre la rivalité des anciens ordres, cependant juste et bienfaisante : par exemple, contre celle des frères prêcheurs et des mineurs dans l'enseignement public. Elle l'aurait fait à l'exemple de l'université de Paris, qui fut elle-même obligée, en fait, de les admettre par l'autorité du pape et des princes, à l'avantage et à la très grande gloire de cette École même et des peuples. Mais les décrets de l'université d'Ingolstadt contre ces moines étaient-ils tombés en désuétude? ou encore étaient-ils applicables aux clercs réguliers de la Compagnie ? Ce n'était pas à ceux-ci de le plaider contre eux-mêmes, d'autant moins que l'Église, mère de l'école, les approuvait, d'une manière universelle et expresse, pour l'éducation, et les envoyait pour enseigner non seulement la théologie, mais tout objet d'études classiques.

Ainsi nous paraît pouvoir se résoudre une difficulté grave en apparence, mais faible en réalité, dont on élude la défense, sans prouver le fait, ni le droit de l'exclusion des jésuites. La suite de cette première objection va se réfuter de soi, et découvrir l'adversaire en révélant le fond de son erreur.

1. Point d'importance à établir de fait, d'après lui-même. De la p. 222, il renvoie à la note « V. *infra* la remarque 61 ». Cette remarque renvoie à une autre, qui n'existe pas, au tome II, pièce 62, étrangère au sujet. Il fallait sans doute lire t. I, remarque 60, laquelle ne donne que cette indication vague: « Il serait très superflu de voir dans les statuts originaires l'interdiction faite à tous les ordres religieux d'occuper le rectorat ». Puis des renvois successifs nous ramènent au point de départ, p. 222, et à la note 61. Est-ce un jeu?

Il déplore « le malheur incalculable de l'empiètement des Pères », malheur accru encore par la nouveauté des temps où l'on entrait, et où l'on ne devait plus donner un « enseignement confessionnel, mais général ».

Il eût été inouï, alors, le devoir de laisser l'éducation *confessionnelle*, selon l'expression de nos libres penseurs actuels. Il eût été aussi impossible qu'incompris, même auprès de toute secte protestante, cet abandon du *confessionnalisme*. On a vu que les universités des deux religions ne se prêtaient pas à ce système de neutralité, trop moderne, et ce que celle d'Ingolstadt avait gagné à s'attacher à ce qu'on appelle maintenant un parti, c'est-à-dire, à celui du seul vrai et par conséquent du seul bien.

Pour cette conspiration de l'ordre, qui dirige ses membres, conscients ou inconscients, vers un but de scélératesse (1), l'invention est bien surannée, et elle serait en particulier confondue ici, s'il en était besoin, par cette préférence générale et singulièrement caractéristique de tous les ducs de Bavière pour les jésuites, que l'écrivain rappelle. A part quelques hésitations momentanées, l'ensemble de leurs jugements, reconnus droits et éclairés, soutenus par l'opinion de leurs conseillers réputés les meilleurs, prouvera, comme l'ensemble même des faits, que le rôle des jésuites à l'université fut loin d'ôter son prix à ce très noble bijou de la contrée (2). Nous devons citer plus au long. Il ne s'agit donc plus seulement du partage de droits qu'aurait dû faire la foi catholique, l'ancienne, la presque unanime confession, avec les confessions nouvelles, encore exceptionnelles et qu'on a vues à l'œuvre : il y avait une secte à éliminer, celle des jésuites.

1. V. presque toute la page 220.
2. *Das edelste Kleinod des Lande.*

« Maintenant, continue M. Prantl, il s'agit de l'action d'un institut universellement dangereux, qui inocule un élément de mal à chacun de ses membres, conscient ou inconscient, dans les plus hauts ou les moindres grades. Certainement, chaque jésuite pouvait en général mener une conduite régulière et pure, s'exercer des mois et des années dans le domaine de la science, etc. ; mais sitôt qu'il agissait comme membre de son ordre, il devait, en vertu de l'obéissance, devenir un instrument immoral pour un but condamnable. Dans un combat plein de cœur contre les tendances oppressives des jésuites, l'université prodiguera une quantité de forces qu'elle aurait bien mieux employée autrement. Et cette prédilection pour la Compagnie des jésuites qui caractérise les ducs de Bavière, et que personne ne peut justifier au point de vue d'une sage politique, elle aurait pu se dépenser au large dans la fondation de différents collèges de jésuites en d'autres lieux, et laisser l'université — ce noble joyau du pays — exempte d'une pareille intoxication. »

Loin d'empoisonner les esprits et les cœurs, on a vu, que dès leurs commencements les jésuites avaient eu à en guérir la double *corruption, si profonde ;* et l'on sait que de telles résurrections tiennent quelque peu du prodige de la première résurrection du monde païen au christianisme, le plus grand des miracles, selon saint Augustin. Ce sont cependant ces nouveaux apôtres qu'on vilipende à ce point.

De telles paroles étaient, sans doute, propres à persuader beaucoup d'esprits flottants dans la solennité d'un centenaire qui réunissait nombre d'opinions plus ou moins opposées à l'ancienne foi romaine. Mais, à part même les droits de la vérité absolue, n'appartenait-il pas à la légitime histoire de se mettre dans les idées des temps qu'on rappe-

lait, pour bien juger, et de considérer à ce point de vue « le joyau » des ducs de Bavière, tel que l'appréciaient la foi de ces princes, leur prudence, ajoutons le seul bon sens politique ? Du reste, l'auteur nous prévient qu'il n'insistera pas sur l'étude du rôle des jésuites, même par rapport à la Bavière, mais seulement dans leur action locale sur l'université; or nous ne croyons pas qu'il puisse restreindre ainsi son sujet, sans s'exposer à le comprendre d'une manière moins large et moins profonde. En dehors de ce point de vue, de la défense et de la propagation de la foi et des efforts d'études, même profanes, qu'elles suscitèrent, la petite université des ducs n'eût jamais été qu'une sorte de collège, très distingué sans doute, mais non « la grande université d'Ingolstadt », comme l'appelle un historien protestant (1).

Un dernier mot. L'université de Paris n'a pas perdu, certes, à ouvrir un peu forcément ses portes à un saint Thomas et à un saint Bonaventure. Croit-on que celle d'Ingolstadt ait moins gagné, proportion gardée, à l'accession d'un Canisius, pour le nommer seul, à une époque où, d'ailleurs, l'érudition de la Renaissance devenait aussi nécessaire que la scolastique et devait s'aider d'un saint apostolat ?

L'auteur que nous finissons de réfuter, consacre ensuite un résumé aux commencements des jésuites à Ingolstadt. S'il nous reporte un peu en arrière, il nous donnera une curieuse idée de sa manière d'exposer ces origines (2).

« Déjà, dit-il, le duc Guillaume IV, dans son désir de relever le clergé de sa profonde dégradation et de sa négligence à l'égard de la science et des mœurs convenables à son état, ne trouvant en réalité aucune aide dans les

1. Pfister, tome VII.
2. P. 221-223.

évêques, avait saisi l'occasion de connaître Pierre Lefèvre, personnellement ami de Loyola, et s'était formé, suivant les sentiments de cette époque, une idée favorable des nouveaux religieux. En fait, les jésuites avaient la main heureuse en se livrant à l'étude de la scolastique, et, par leur conduite extérieurement honorable, comparée à l'horrible barbarie (1) du clergé, ils avaient fait au public une favorable impression. Il aurait fallu une profonde sagacité pour voir, dès les principes de l'ordre, ses dangereuses suites. C'est pourquoi le duc et les membres de son conseil, le comte Schwartzemberg, le chancelier d'Eck, Augustin Lœsch (Leschius) et Wiguleius Hund, qui commencèrent par se laisser aller à l'enthousiasme, en vinrent à des conséquences de cet état d'esprit où ils n'étaient plus responsables, au point de vue de la sagesse des hommes d'État ».

Il n'est pas besoin de relever la partialité et l'inconsistance de cet exposé, même dans l'exagération tout hostile de la décadence du clergé, qui expliquerait seule comment se glissèrent des jésuites à Ingolstadt. La confiance même des évêques voisins, quelques-uns de haute distinction, comme l'évêque d'Augsbourg, en ces religieux ; cette confiance qui les portait à de grands sacrifices pour les employer, ne pouvait-elle éclairer l'écrivain, qui la considère comme effet de la vogue ? la confiance aussi des quatre conseillers du prince, dont il fait des têtes affolées, au point d'en perdre toute responsabilité ? Est-ce se tirer d'embarras, à ce sujet, que de dire encore : Leur principe et leur but détestable ne s'étaient pas encore dévoilés ? Ils avaient cependant bien vite reconnu, malgré ses vraies sinuosités, qui firent illusion, même à des savants, le lu-

1. Ou discipline sauvage : *Entsetzlich verwildeten.*

théranisme comme l'ennemi redoutable dans son principe, son but, ses conséquences de toutes sortes. Et c'est la tendance opposée, sur tous ces points, à celle de Luther, qui conciliait au contraire tout d'abord leur faveur entière aux jésuites.

Le rôle de Le Jay, que l'historien dit simplement amené de Rome par Marstaller, n'est pas présenté avec moins d'inexactitude. Il aurait paru en passant, selon l'auteur, dans un rôle d'acteur étranger (1) qui n'aurait eu nulle importance. Au contraire, il est sûr que tous mirent le plus haut prix à l'obtenir, lui personnellement, de nouveau et à demeure. Il y a aussi peu de justice à reprocher aux premiers jésuites leur origine étrangère, non sans se tromper parfois sur leurs pays originaires (2). On a vu quel soin prenait saint Ignace de diminuer ce défaut, d'abord inévitable, tant que la Compagnie ne s'était pas recrutée au lieu de sa nouvelle action. Il le compensait généreusement, d'ailleurs, par la règle d'apprendre la langue difficile du pays, loi si bien observée par les prédications des siens en langue vulgaire à Ingolstadt.

En général, M. Prantl est très peu ou mal renseigné sur de tels commencements et de si grands hommes, à part un coup d'œil jeté sur les *Annales* de Mederer et d'Agricola. A peine une ligne sur tel des nouveaux venus, un Salmeron, par exemple ! quelques mots sur la prééminence de Canisius, mais comme perdus dans des retours répétés sur l'effet trompeur de la surprise dans l'entraînement universel ! Ce

1. *Gastroll.*

2. Un auteur hostile dont il s'appuie, Zierngiebl, commence par une erreur semblable sur Le Jay, Espagnol (?) Et c'est une des autorités du parti ! Il nous occupera par ses « considérations particulières sur l'enseignement pédagogique des jésuites en Allemagne » Leipzig, 1870, in-8°. (*Studien uber das Institut der Gesellschaft Jesu, mit besonderer Berucksichtigung zur pædagogischen Wirksamkeit diesen Ordens in Deutschland*, p. 264).

qui reviendrait continuellement à dire, avec la prédominance du jugement privé, qui, depuis Luther, gagne même chez des catholiques : « Nous seuls nous voyons juste, et nous savons les circonstances » ; ou bien à cette autre idée de notre siècle, exprimée par l'auteur : « Si les princes n'y voyaient rien, c'est qu'ils n'étaient pas avertis ». Telle est l'histoire révolutionnée.

II

Revenons, et le contraste est grand, aux raisons dont saint Ignace appuyait le refus du pro-cancellariat, offert par Albert V pour Canisius. Ses principes sur la perfection du détachement sont révélés dans un fragment qui ne figure pas dans ses lettres, reproduites par nous au plus grand complet, en ce qui touche l'université (1). Voici ce fragment, aussi court que précieux : « Appuyé sur ces motifs, le roi des Romains (2), après avoir offert à quelques-uns des nôtres l'évêché de Trieste, s'est désisté de ses instances. De même le duc de Ferrare, qui avait besoin d'obtenir pour confesseur un Père de la Compagnie, et le duc de Gandie, qui avait manifesté un semblable désir. Et ces princes sont restés, malgré ces obstacles, affectionnés à la Compagnie ». Il était facile au prince de tirer la conclusion de ces exemples; d'autant plus que le saint joignait ces ména-

1. Genelli, dans son riche appendice de soixante lettres ajoutées au recueil que l'on connaissait, ne comprend pas ces lignes, qu'il s'est contenté d'insérer dans une note, tandis qu'il fait entrer dans son histoire le résumé de lettre qui suit. On trouve ce dernier résumé dans le recueil des *Cartas* ou lettres de saint Ignace que vient de publier, il y a quelques années, un Père jésuite d'Espagne (t. II, p, 282). Il est traduit en espagnol; mais le latin s'en trouve à l'appendice, au numéro L, comme dans Genelli.

2. Ferdinand Ier.

gements à une déclaration de principes sur le vœu de pauvreté tel qu'on l'entend dans ses constitutions, et qui, outre son caractère décisif, était propre à faire impression sur le cœur généreux du prince. Ce résumé de lettre est de même resté presque aussi en dehors des correspondances publiées (1).

Le saint démontre dans sa lettre l'incompatibilité des charges offertes à Canisius (2) avec son institut ; il le fait en ce peu de mots : « Le premier motif est que la dignité et l'honneur vont avec cet office, et que nous jugeons devoir, pour notre part, nous abstenir de ces honneurs.

« Le second est que, dans les ministères spirituels que nous prenons pour le profit du prochain, nous ne recevons pas de rentes ou d'émoluments temporels, afin que, nous éloignant de toute apparence d'avarice, nous travaillions avec un zèle plus pur à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

« Le troisième est qu'un tel office, de soi stable et perpétuel, lierait d'une certaine manière le docteur Canisius à rester en cette université ; ce qui ne s'accorde pas avec la profession qu'il a faite, avec le vœu solennel de rester toujours disposé et prêt à partir au premier signal de la volonté du Souverain Pontife, pour les affaires de la foi et de la religion chrétienne ».

L'allusion qu'exprime ensuite saint Ignace au refus que fit Le Jay, en particulier, de l'évêché de Trieste, après la mort de Frédéric Nausea, arrivée en 1550, nous porte à mettre ce fragment, qui n'est pas daté, et la note résumée qui l'accompagne, un peu plus tard, en 1551.

Le but de cette déclaration n'était pas seulement de jus-

1. Dans Genelli, ce dernier fragment précède l'autre, mais sans indication chronologique qui justifie cet ordre.

2. La vice-chancellerie et le canonicat qu'y voulait unir le duc.

tifier un refus. Cet acte de désintéressement du jésuite et du général rendaient bien plus libre et bien plus édifiante leur action apostolique, comme le marquait saint Ignace et comme l'indiquent en général les constitutions (1). Dès le commencement de 1551, en effet, avant l'offre qu'il faisait pour Canisius, le duc paraissant renoncer à la fondation du collège, saint Ignace se voyait forcé de rappeler d'Ingolstadt les sujets éminents qu'il avait accordés à l'université, sous cette condition expresse et souvent rappelée. L'évêque d'Eichstædt avait même écrit à saint Ignace pour conjurer ce danger, et le saint lui avait répondu, le 23 février, avec les égards dus à ce prélat.

« Les lettres de Votre Seigneurie Révérendissime témoignent au plus haut degré votre bonté et votre bienveillance chrétienne envers notre petite Compagnie. Si déjà nous ne vous étions dévoués, et si vous n'aviez déjà de grands titres à notre amour et à nos services, ces lettres suffiraient pour rendre très étroits ces liens de charité et de vénération. Quant à ce que Votre Seigneurie Révérendissime écrit, qu'il faut avoir soin que ceux des nôtres qui sont à Ingolstadt ne soient pas transférés ailleurs, dès le commencement de notre Compagnie nous avons remis, et cela par vœu, entre les mains du Souverain Pontife, comme Vicaire de Jésus-Christ sur terre, le soin de diriger nos missions. Toutefois, je puis vous l'assurer, je ne désire rien de plus, à quelque occasion que ce soit, que de faire ce qui agréera à Votre Seigneurie Révérendissime, et du meilleur cœur je m'offre à elle, pour tout ce qui s'accommodera avec la sécurité de ma conscience et le bien le plus universel dans le

1. *Nec admittendo stipendium vel elemosynas ullas, quibus missæ, etc., vel quodvis aliud officium compensari videatur, ut sic majori cum libertate possit, et proximorum ædificatione, in divino servitio procedere* (Règle 8me du sommaire).

service de Dieu. Dans la lettre que j'écris plus au long au maître Cl. Le Jay, Votre Seigneurie Révérendissime verra ce que je pense à ce sujet en Notre-Seigneur Jésus-Christ (1) ».

Le Père Polanque écrivait en effet, par les ordres d'Ignace, une lettre au P. Le Jay, qui se trouvait alors à Augsbourg, avec l'évêque d'Eichstædt. Nous la traduisons de l'italien. Elle est envoyée à la même date, et, comme on va le voir, sous la même enveloppe (2).

« Révérend et cher Père en Jésus-Christ, je vous écris par mission de notre Père, Me Ignace, pour vous déclarer plus en détail certaines choses sur lesquelles il s'en remet à Votre Révérence, et ma lettre est incluse dans celle qu'il adresse au Rdme évêque d'Eichstædt, prélat à qui notre Père porte un particulier respect et amour en Jésus-Christ Notre-Seigneur. Il tient à cœur de lui complaire, de le servir, autant que le permet la paix de sa conscience, sans préjudicier au plus grand service de Dieu et au bien plus universel des âmes. Pour comprendre la suite de cette lettre, Votre Révérence doit se rappeler que le duc Guillaume, de bonne mémoire, a fait plusieurs fois des instances pour obtenir du Siège apostolique deux lecteurs (3). Quand il en fut parlé à notre Père par le Rdme cardinal de Sainte-Croix, entre autres, de la part de Sa Sainteté, Me Ignace exposa qu'il ne lui paraissait pas être du service de Dieu que des personnes, pouvant être utiles à beaucoup d'âmes et de peuples par la prédication et les autres moyens d'exercer la charité, en usage dans la Compagnie, fussent attachées à un seul lieu. Mais, si l'illustris-

1. Genelli, 49me, p. 406. Le P. Bouix, qui traduit cette missive, ne donne pas la lettre à laquelle Ignace renvoie. Ecrite par le secrétaire du saint, elle rend cependant bien sa pensée, comme les autres lettres du même P. Polanque, que le P. Bouix reproduit.

2. Voir le texte latin à l'appendice, nº 4 de Genelli.

3. Professeurs de cours publics.

sime duc avait le désir de soutenir la doctrine catholique et la religion dans tout son État et dans toute l'Allemagne, il devrait fonder pour notre Compagnie un collège, qui serait un séminaire d'ouvriers catholiques et savants pour prêcher et enseigner la parole de Dieu à différents peuples ».

Suivait un magnifique tableau du bien immense qu'avaient fait deux Pères seulement, demandés par le roi de Portugal, pour son royaume et pour les Indes; qu'ils avaient fait avec le collège (de Coïmbre), fondé par le monarque pour les scolastiques de la Compagnie.

« Dans ce collège se sont formés tant d'ouvriers, qu'il en a pourvu les Indes en différentes contrées, celles de Goa et de Malaga, et celle qui s'étend aux Molluques, celles d'Ormuz (1) et de Magnicongo (2) en Éthiopie, celle du Brésil et encore de l'Afrique sur divers points (3). Et dans l'État propre du roi, en Portugal, se répandent en divers lieux beaucoup de prédicateurs et de confesseurs, sortant du collège, tantôt par troupes de dix, tantôt de quinze, d'un seul trait; et avec 250 membres de la Compagnie dans ses domaines, on ne peut lui en tirer un seul des mains : il les veut garder pour ses sujets, voyant se produire par eux un fruit si notable que, telle année, se sont convertis par leurs soins plus de 80,000 infidèles. Cet établissement lui a formé ainsi divers autres collèges, lui a donné une grande autorité par son influence religieuse, et créé un empire, soit complet, soit mixte, dans les Indes (4) : en sorte

1. La colonie du golfe Persique se reliait par l'Arabie à l'Éthiopie, considérée comme prolongation des pays de race asiatique par les géographes anciens.

2. Ce nom désignait, outre le Congo proprement dit, de nombreux et riches États qui en dépendaient alors : ainsi la Guinée méridionale.

3. Le Brésil se reliait au contraire à l'Afrique, dans les démarcations faites entre les colonies espagnoles et portugaises.

4. Dans les pays soumis et les tributaires.

que chacun se trouve au mieux de l'existence d'un collège, qui a été et continue d'être si fécond en de tels fruits ».

Ce tableau, qui pourrait sembler idéal, répondait à la réalité présente, puisqu'on était seulement en février 1551 et que Xavier n'achevait qu'en 1552 cette course prodigieuse de ses conquêtes, où « la charité alla plus loin que l'orgueil (1) » d'un Alexandre, et qui affermit, qui étendit si loin l'empire chrétien des Portugais. Quelle perspective indirectement offerte à un petit souverain d'Allemagne, chargé, lui aussi, de soutenir, pour sa grande part, la lutte contre un paganisme nouveau !

On avait déjà dit, ajoutait le P. Polanque : « Que ne pourrait de même faire le duc Guillaume, cherchant dans son propre État des ouvriers qui s'élèveraient dans son collège ? Cette pensée fut fort approuvée du pape et des cardinaux, avec qui se traitait cette affaire, et elle fut écrite au duc, qui en marqua grande satisfaction, et traitait déjà d'annexions de monastères et de bénéfices pour cette œuvre... Après la mort du père, à qui Dieu donna la gloire, son fils, l'illustre duc Albert, écrivit à Notre Saint-Père le Pape Jules III qu'il voulait mettre à exécution cette volonté... Mais notre Père, traitant de l'affaire avec personnes informées, apprit que son intention n'était pas celle de son père quant à ce collège. Son dessein n'était pas, disaient-elles, de l'établir pour des scolastiques de notre Compagnie, qui auraient ensuite à porter des fruits dans son duché ; mais pour d'autres élèves, qui pourraient avoir des bénéfices et charge d'âmes, et seraient sous le gouvernement de la Compagnie. Cependant, pour dire à Votre Révérence le sentiment de notre Père, il n'est pas convenable que la Compagnie ait cette conduite

1. Expressions de Fénelon, *Sermon sur l'Épiphanie.*

d'étudiants pris en dehors d'elle. Notre Père déclare donc que, malgré son désir de rendre tout service au Révérendissime évêque d'Eichstædt et à l'illustrissime duc, il ne pourrait permettre de retenir les deux professeurs à Ingolstadt, ni de s'efforcer d'en arriver là près du Souverain Pontife. Notre Père ne pourrait ainsi empêcher d'autres œuvres du plus grand service de Dieu, surtout quand les nôtres sont demandés dans divers pays, où l'on veut fonder des collèges, et quand nous nous trouvons en grand défaut de sujets à envoyer ».

Ignace, par son mandataire, terminait en priant Le Jay d'expliquer au vénérable et dévoué prélat (1) comment Sa Seigneurie même, cherchant la plus grande gloire de Dieu, ne pouvait éprouver de déplaisir à ce qu'on agît d'après le même sentiment. Le saint écrivait ainsi, non seulement au bon évêque, mais au jeune duc, par une voie indirecte, qui lui permettait d'exprimer plus librement ses grands motifs, d'ailleurs incontestables. Le prince montra bien qu'il ne les comprenait pas encore dans leur largeur, à la fin de sa lettre du 8 août, adressée à saint Ignace, écrit dont nous avons donné la partie relative à la pro-chancellerie.

« Comme nous délibérons encore sur les moyens d'établir un collège de votre ordre, ainsi que vous l'avez su quelquefois par nos lettres et par nos envoyés, et comme nous désirons achever au plus tôt l'œuvre entreprise, il est tout à fait nécessaire qu'outre les deux Maîtres à nous envoyés, Pierre (Canisius) et Nicolas (de Gouda), nous pre-

1. A ces titres, Maurice de Hutten joignit la science et une éloquence « dont abusèrent quelques-uns », dit Rotmar, qui fait son éloge à sa mort, arrivée en décembre de l'année suivante (1552) (*Annal.*, p. 251, et éloges à part). L'ancien annaliste l'oppose à son parent, comme lui Franconien, *Ostro-Francus*, *Walrichus Huttenus*, Ulric, le chevalier humaniste luthérien, qui calomniait peu auparavant la sainte Église.

nions aussi à notre service deux ou trois savants, tels qu'en possède par excellence votre ordre. Il est en effet certain que, par l'accroissement du nombre de leurs disciples, les professeurs présents ne suffiraient pas seuls, le moins du monde, à leurs travaux immenses et continuels : ils succomberaient à la fatigue. Aussi demandons-nous de nouveau à Votre Dilection de nous faire savoir au plus tôt combien de sujets, et de quelle qualité elle peut avant tout envoyer à notre université. Le sachant, nous pourvoirons aux besoins de leur voyage, en sorte qu'ils n'éprouvent aucune incommodité, mais qu'ils soient traités avec l'honneur qu'ils méritent. Nous ne doutons pas que vous n'accordiez aisément notre demande, eu égard à votre zèle pour la République chrétienne, affligée, dont l'utilité nous meut à la faire, à notre dévouement tout particulier et à notre grande affection envers votre ordre. Nous vous offrons et promettons, de notre côté, toute notre aide et bienveillance aux intérêts de Votre Dilection et de votre ordre ».

III

A ces idées, propres moins au prince qu'à son conseil, composé de membres hésitants (1), Ignace, l'homme aux idées mûries et arrêtées, vraiment prêt, lui, à promouvoir l'exécution en grand des résolutions déjà prises et confirmées, répond en exposant tout son plan d'études et de préparation. Sa lettre, du 22 septembre, est aussi datée, pour la première fois dans cette correspondance, *de la maison professe de la Compagnie de Jésus* (2). On sent que

1. P. Riesz, *der Selige P. C.*, ibid.

2. Les autres fois, il datait simplement de Rome. Genelli, ép. LII*, p. 500-502, et P. Bouix, p. 367-371.

tout y est organisé pour l'action proposée, le temps une fois venu. Après avoir rappelé encore que Guillaume avait obtenu deux théologiens pour jeter les fondements d'un collège, le saint ajoute :

« Notre sentiment était alors, comme aujourd'hui, que si le collège était érigé, il fallait, pour y entretenir un nombre considérable de scolastiques, qu'on y établit des professeurs en vue de l'utilité commune, non seulement pour l'enseignement de la théologie, mais encore pour celui de toutes les connaissances inférieures qui y préparent (*subserviunt*) (1), la logique, les sciences physiques, les belles-lettres, et les langues latine, grecque, hébraïque ; et que ces professeurs ne se contentassent pas de leurs leçons publiques, mais qu'ils eussent un soin particulier des progrès de leurs élèves dans la doctrine et les mœurs chrétiennes, s'appliquant à faire d'eux, non seulement des hommes instruits, mais pieux et gens de bien. En effet, quoique, dans les études, la théologie soit notre but, nous croyons que, pour la rétablir en Allemagne, d'où elle est presque bannie, il est inutile de préparer les maîtres, si on ne prépare en même temps les élèves, si l'on ne s'applique à ormer des jeunes gens dont la volonté soit disposée à étudier avec avidité et dévouement cette science sacrée, et dont l'esprit, déjà cultivé par les études inférieures, soit par là capable de profiter.

« Mais combien trouvera-t-on, parmi les étudiants en théologie d'Ingolstadt, d'élèves ainsi disposés? On m'apprend, ce que je n'écris pas sans douleur, qu'ils sont très rares, les sujets à qui ne manquent l'un de ces points ou les deux. Ou ils n'aiment pas la théologie, ou ils n'ont

1. « Elles sont servantes », selon l'enseignement de l'Église et du moyen âge.

pas reçu, dans les sciences inférieures, une base solide de progrès en celle-là. Voici donc, pour la restauration des études théologiques, notre plan, que j'ai eu également soin de communiquer au sérénissime roi des Romains.

« On doit choisir d'abord, selon l'usage de nos autres collèges, des professeurs capables d'instruire la jeunesse dans les belles-lettres, les langues latine, grecque et hébraïque, par des leçons et des exercices, et de la former à la piété et aux bonnes mœurs par la prédication, l'usage des sacrements et par le bon exemple de leur vie.

« Lorsque ces jeunes gens auront fait assez de progrès dans les humanités, et qu'ils seront assez nombreux pour commencer le cours de philosophie, nous leur donnerons un maître de dialectique et, l'année suivante, un de philosophie : en sorte que, tous les ans, il y en ait quelques-uns qui puissent passer des belles-lettres à la logique et de celle-ci aux parties les plus élevées de la philosophie. Un des premiers soins de tous ces maîtres sera d'allumer insensiblement dans les cœurs de ces jeunes gens comme des étincelles, afin qu'ils soient de plus en plus échauffés et enflammés d'amour pour la théologie, et qu'ils aspirent avec un grand désir à cette fin des autres études, avant d'y arriver.

« Ce n'est qu'après avoir achevé le cours de philosophie et cultivé leur esprit par les sciences inférieures, qu'ils entreront en grand nombre, s'il se peut, et avec plaisir en théologie. Nous aurons soin de leur procurer des docteurs, sous lesquels ils puissent l'étudier sérieusement, s'y exercer et ne pas faire de médiocres progrès.

« Par ce moyen, Ill. prince, nous pourrons avoir en peu d'années des théologiens nombreux, bien exercés dans cette Faculté, comme dans les inférieures, capables de résister aux novateurs, de fortifier les catholiques, de prêcher avec

fruit, et de prendre soin des âmes dans toute la Bavière. A Ingolstadt, il y aura comme une pépinière inépuisable d'hommes savants et pieux, et cette université fleurira par la science et par la beauté des vertus : car dans nos collèges nous ne prenons pas moins de soin à former le cœur qu'à instruire l'esprit (1).

« Je reviens à la lettre où Votre Excellence me demande si je pourrais lui envoyer des docteurs. Certainement au printemps prochain, je pourrai lui envoyer douze scolastiques, qui seront comme les fondements du collège. Parmi eux, il y en aura qui enseigneront les belles-lettres. Dès qu'ils auront formé un certain nombre d'élèves capables de commencer le cours de philosophie, nous aurons soin de vous envoyer d'autres maîtres pour l'enseigner. Enfin, le collège une fois érigé, nous aurons, j'en suis certain, abondance de docteurs pour instruire gratuitement la jeunesse par un motif de charité. Mais pour l'instant, avec le meilleur désir de vous envoyer des docteurs, nous ne le pourrions : vu la grandeur de la moisson, nous avons bien peu d'ouvriers ; tellement que, devant envoyer dans l'espace d'un mois douze scolastiques à Pise et autant à Naples, nous avons pu à grand'peine trouver quatre prêtres, pour en envoyer deux, avec les scolastiques, dans chacune de ces cités. Partie par les missions des Souverains Pontifes, partie par les collèges récemment fondés, et qui dans ces deux dernières années ne sont pas en petit nombre, notre Compagnie se trouve bien épuisée. Cependant, lorsqu'il sera nécessaire, nous ne manquerons pas de faire ce qui est dans la petite mesure de nos forces pour vous envoyer de nouveaux docteurs; et c'est de tout notre cœur, T. Ill.

1. On voit déjà percer les idées principales du *Ratio studiorum*, rédigé plus tard, en 1593. Cf. la lettre du P. Polanque.

prince, que nous nous dépenserons à votre service pour la gloire de Dieu ».

Impossible, ce semble, de mieux présenter les motifs les plus forts pour la ligne avantageuse et indispensable que gardait Ignace. En face de ce document, M. de C. ne saurait plus s'étonner de la fermeté qu'il joignait, dans le fond, aux formes les plus conciliantes (1). Remarquons, en particulier l'idée de faire monter les élèves de classe en classe avec les mêmes maîtres, qui ne suivent pas seulement ainsi leur progrès et le développement simultané de leur éducation, mais achèvent de se former eux-mêmes pour les études comme pour le caractère, et deviennent ainsi des jésuites complets, en particulier par l'union des lettres à la théologie, qu'elles préparent, pour eux d'abord, plus largement. L'unité morale et intellectuelle d'un collège, à la fois enseignant et apostolique, et séminaire d'apôtres, était nécessaire à l'œuvre, telle qu'il l'avait conçue et que l'exigeait en réalité la restauration des études et de la foi. Mais le conseil d'Albert parut conserver aussi sa ligne parallèle, qui ne pouvait se confondre avec celle d'Ignace. Il fallait, à la vérité, un peu de la confiance du saint, pour comprendre cette très heureuse audace qui, dans ces efforts héroïques, comptait en quelque sorte sur la guerre pour nourrir la guerre et multiplier ses champions.

A Rome même, on ne s'était pas encore mis au courant de ces vastes et magnifiques projets, ou l'on n'y était pas pleinement entré. D'ailleurs, les vues du prince bavarois, considérées en elles-mêmes et non relativement à celles du saint, étaient excellentes à encourager. Déjà, au

1. Au reste, cette habileté même offusque le regard des adversaires de la Compagnie, qui a son idéal personnifié en saint Ignace ; ils ne veulent pas comprendre ce qui doit constituer le jésuite : l'union de la plus grande pureté de vue avec la plus grande habileté dans les moyens, également irréprochables.

moment où l'évêque chancelier de l'université la recommandait avec instance à saint Ignace, le duc paraît l'avoir fait auprès du pape, et lui avoir marqué la résolution d'employer les jésuites à la restauration de l'enseignement, non sans y ajouter le dessein ou quelque promesse d'un collège, dirigé par des maîtres d'élite. *Le refus que fit au jeune duc le clergé de plusieurs diocèses voisins, de payer les décimes* accordés par le pape Paul III en faveur de l'université, *expliquait d'ailleurs les hésitations d'Albert*, d'après notre manuscrit contemporain. Aussi, dès le 15 février 1551, Jules III applaudissait-il à ses vues dans un bref dont Rinaldi donne l'extrait (1).

« Votre Altesse (2) ne peut rien faire de plus propre à procurer la gloire de Dieu, de plus avantageux pour le public, de plus honorable pour elle-même, que d'établir dans ses États un collège de savants docteurs, d'hommes vraiment catholiques, où la religion puisse réparer ses forces affaiblies et où puissent se former un grand nombre de prêtres, pour remplir les immenses vides faits en Allemagne dans les rangs du clergé ». Ce langage du Père commun explique les ménagements d'Ignace pour le pieux et zélé duc, mais aussi sa confiance à lui parler franchement. En réalité le prince ne voulait prendre qu'un demi-moyen. Or, dit un des récents biographes de saint Ignace, « dans ces temps de troubles, où le goût des fortes études avait disparu de presque toute l'Allemagne, où le caprice et l'arbitraire dominaient à la fois dans la religion et dans la science, où il ne restait presque plus aucun corps enseignant pour former un clergé instruit et fidèle, il était inutile de chercher à relever les études théolo-

1. 1551, LXXVI, *Contin. Annal. Eccl.*
2. *Tuæ Nobilitatis.* Terme propre du Pape écrivant aux ducs.

giques en se contentant de nommer des professeurs habiles, si ces derniers n'avaient qu'un très petit nombre d'auditeurs, sans préparation et sans études préliminaires (1) » : dernières conditions qui ne s'obtiendraient que par le collège demandé.

1. Genelli, *Vie de saint Ignace*. Nous empruntons, avec le P. Prat, la traduction de M. Ch. Sainte-Foi, t. II, p. 240.

CHAPITRE V

Œuvres des P. Canisius, de Gouda et Schorich. — Leur départ pour le collège de Vienne est obtenu de Jules III par Ferdinand Ier. — Lettres de saint Ignace au roi et au duc. — Ses ménagements pour la bonne volonté d'Albert V, malgré les dernières fluctuations du prince. — Les Pères ne sont que prêtés, en attendant le collège. — Adieux touchants de tous. — Novices qu'ils emmènent. — — L'annaliste Engerd sur leur enseignement. — Mort du P. Le Jay. — Ses épitaphes par Nieremberg, par les théologiens d'Ingolstadt, etc.

I

Revenons au principal apôtre de l'Allemagne, à Canisius, pro-chancelier provisoire. Son humble défiance de lui-même contraste, dans ses *Confessions* (1), avec de prodigieux succès. « J'ai loué beaucoup d'élèves quand je les nommais licenciés pendant mon pro-cancellariat. Plût à Dieu que non seulement j'eusse loué tous ceux qui le méritaient, d'abord par leur vertu, mais encore que j'eusse cherché votre gloire, mon Dieu, plus que la mienne ou celle des autres !... Je fus loué fréquemment alors, beaucoup le savent, tandis que je m'efforçais de répondre aux devoirs de ma charge. Mais à eux de voir comment, avec leurs éloges, ils m'ont justement rendu méprisable ».

Le saint religieux ne parle pas des docteurs qu'il avait aussi reçu pouvoir de faire. Nous apprenons, par notre manuscrit contemporain, qu'il conféra cet honneur, dans le cours de son rectorat, à Jean Fabri, frère prêcheur,

1. Ap. P. Riesz, *der Selige P. C.*, p. 96-97.

prédicateur ordinaire de la cathédrale d'Augsbourg, auquel il devait lui-même succéder. Mederer fait aussi mention, à l'année 1551, du nouveau docteur, d'une érudition rare, qui lutta courageusement contre les hérétiques, de vive voix et par écrit. « Plaise encore au Seigneur, ajoute Canisius en conférant les titres de licence, que le monde me répugne, avec ses attraits et ses illusions ! J'aurais dû m'armer, pour les combattre, de la sainte pauvreté et de l'exemple des martyrs et de tous nos Pères en cette Compagnie. Ils sont exercés, eux, en tout genre de travaux et de tribulations, et ils ne pensent et ne disent rien que de bas d'eux-mêmes ». Quel éloge des siens !

Cependant les plus douces compensations à ces honneurs ne lui venaient pas seulement du côté de son âme (1), mais des grandes œuvres qui s'offraient et prospéraient de plus en plus dans les mains de ses compagnons et les siennes.

« Que le Seigneur éternel soit remercié, écrivait-il à saint Ignace, pour me donner un auditoire si bienveillant, si assidu, si diligent, malgré l'imperfection de mon langage. Je crois que nul prêtre en ce pays n'a plus de monde à la messe. Et cet auditoire est si dévot, que, contre tout usage, quand je prêche, il reste jusqu'à la fin. Le Seigneur m'ouvre diverses voies pour converser avec ce peuple : les malades, les méchants, les gens en querelle ; et je ne crois pas que, jusqu'à ce jour, on ait recueilli un tel fruit parmi les habitants » (2).

Il renouvelle, à son insu, pour sa mission et celle de ses confrères, la marque que le Messie donnait lui-même de sa mission divine : *Pauperes evangelizantur*. Et cela, malgré l'absorption des hautes chaires !

1. Voir d'autres de ses notes, P. Riesz, p. 97-8.
2. Lettre du 20 juillet, en italien. P. Boero, p. 78.

« Outre les leçons de théologie, où l'on se porte avec le plus grand concours, depuis surtout que j'ai commencé à expliquer l'Évangile de saint Jean, voilà quatre mois que je prêche en allemand. La prononciation en est très difficile pour moi. Je n'en suis pas moins entendu de tous, et le peuple accourt avec empressement *(in calca)*. Les magistrats mêmes et les nobles aiment à s'y rendre. Le peuple s'en réjouit beaucoup, le curé encore plus. Mais j'aimerais bien mieux voir que les consciences ignorantes et misérables en profitent » (1).

Il préférait encore parler à son saint Père des succès communs de ses frères : « Le R. P. Nicolas de Gouda, au temps où tous les autres professeurs cessent leurs leçons, n'a jamais interrompu les siennes, pas même dans la canicule. Son auditoire s'est doublé. Tous l'ont en très haute estime et l'entendent avec fruit. Il interprète selon sa coutume l'Éthique d'Aristote, *comme s'il expliquait un livre sacré*. Dans ses conversations particulières, il fait beaucoup de bien aux jeunes Allemands, et nombre d'entre eux se confessent et communient, ce qui ne s'est pas vu par le passé. Nous avons introduit l'usage de divers genres d'homélies, où s'exercent les élèves les plus en rapport avec nous : c'est un moyen de les former plus efficacement à la piété. Nous y avons joint des leçons privées, qui captivent leur bienveillance et nous permettent d'asseoir le bien commencé. Par la faveur divine, la moisson croît chaque jour entre nos mains : grand confort pour nous, merveille aux yeux des autres. Il est sans exemple ici qu'une telle multitude participe aux divins mystères et réclame notre secours » (2).

Le problème du mélange d'une éducation toute chré-

1. Lettre du 31 août, en latin, au même saint.

2. Même lettre. P. Boero, p. 79. Sur les précédents de Gouda comme conseiller de Marie Stuart, V. la note finale XIII.

tienne et de l'usage des auteurs païens est ici déjà pratiquement abordé suivant l'esprit de saint Thomas; le Philosophe est expliqué par le P. de Gouda avec les sentiments chrétiens que l'on mettait à interpréter les saints livres. Ce détail fait comprendre en partie ce qu'on a dit, sans doute avec exagération, sur l'espèce de canonisation d'Aristote au moyen âge. Il répond aussi aux déclamations de l'auteur honorable et pieux du *Ver rongeur*, que c'est le maître qui fait en quelque sorte le livre, déjà expurgé d'ailleurs, s'il en est besoin.

Enfin nous emprunterons à Orlandin (1) un grand éloge du P. Pierre Schorich, bien qu'il ait quitté le premier Ingolstadt, pour rejoindre Le Jay, et qu'il paraisse même n'avoir rempli qu'un rôle temporaire dans la Compagnie (2). « Il enseignait aux applaudissements de l'université, et on lui offrit la charge et les honneurs de régent (recteur) dans le plus grand collège. Mais le P. Schorich n'accepta pas cette dignité, parce qu'elle était plutôt due aux vétérans du professorat, et parce qu'elle était étrangère à la profession religieuse. Quoi qu'il en soit de sa disparition postérieure en date, le Père aurait toujours très bien mérité à Ingolstadt, comme plus tard à Augsbourg, d'où il fut demandé à Vienne.

Revenons aux succès des deux autres jésuites à Ingolstadt, et à leur départ de l'université. Par suite même de ces succès, les princes et les évêques allemands demandaient ces Pères de toute part. L'évêque d'Eichstædt et celui de Frissingue les réclamaient pour procureurs au concile de Trente; le chapitre de Strasbourg, rétabli dans la cathédrale, d'où l'avaient

1. L. X, n. 101.

2. D'après des détails obscurs ou voilés, à voir dans le manuscrit contemporain, mais auxquels nous ne nous arrêtons pas. Rien dans les *Annales*, p. 215-19, ni dans Agricola, décade II, n. 4; ni dans Prantl. 222-23, Nous serions heureux de nous tromper. Dans le Ménologe, on trouve à Vienne un P. *Georges* Schorich, différent.

chassé les luthériens, demandait leur secours. Canisius, qui prévoyait son changement, tout en se réjouissant de ces demandes, les renvoyait à son supérieur. Il exposa au saint le déplorable état de l'Église en Saxe, qu'un vénérable évêque, disait-il (1), « m'a présenté plusieurs fois, dans ses lettres, demandant notre aide pour relever ses ruines. La Saxe est la source et la tête de l'hérésie : ce sera ouvrir la porte à la Compagnie, pour faire régner le nom de Jésus là où le démon a établi son règne ».

Les évêques se retournèrent vers saint Ignace, et le cardinal Maffei, protecteur de l'Allemagne, recourut à Jules III. A ces efforts, le duc Albert opposa les siens, et obtint d'abord de retenir les Pères. Mais, peu après, son beau-père, le roi des Romains, se les fit attribuer.

Pour dépeindre les calamités, surtout spirituelles, de l'Autriche, citons seulement ici ce que Canisius écrivait à l'un des conseillers bavarois, Wiguleus Hund, « qu'il ne croyait pas sûr, pour qui voulait se maintenir bon catholique, de faire long séjour à Vienne ».

Ferdinand avait déjà arraché à l'évêque d'Augsbourg le P. Le Jay et Pierre Schorich. Il écrivit à saint Ignace en décembre 1551 : « Le docteur Claude et son collègue ne suffisent pas à porter les grandes fatigues qu'ils trouvent (2). Nous désirerions encore dans le collège, nouvellement établi, de la Compagnie de Jésus, d'autres théologiens de votre Compagnie également pieux et savants.

« Nous avons appris qu'il y a dans l'université d'Ingolstadt deux théologiens tels, insignes, et que vous aviez la pensée de les transférer ailleurs. Nous n'entendons pas, sans doute, porter préjudice à l'illustrissime prince Albert,

1. Georges Flugius. Lettre autographe, P. Boero, ibid.

2. Le Jay surtout, qui termina sa longue vie en août 1552, et dont Canisius, en particulier, a fait l'éloge. Nous y reviendrons.

notre parent chéri. Toutefois, si vous avez l'intention de les rappeler, nous vous prions instamment de vouloir bien les concéder à nous » (1).

Saint Ignace répondit au roi qu'il voulût bien lui-même obtenir cette concession de son gendre, le duc Albert. Ferdinand prit la voie la plus sûre en s'adressant directement à Jules III, qui, frappé du tableau des misères et des besoins immenses de l'Autriche, ordonna expressément l'envoi des deux Pères. Ignace écrivit à Canisius, fixant le départ à quatorze jours (2). En même temps, il s'excusait auprès du prince bavarois, par ces motifs pressants et d'une manière très affectueuse, de n'avoir pu désobéir à un ordre ausssi formel.

Le 12 janvier 1552, saint Ignace écrivait deux lettres : l'une, plus courte, au roi des Romains; l'autre, plus développée, comme il convenait, au duc de Bavière.

« J'ai reçu, disait-il au monarque, la lettre par laquelle Votre Majesté me demandait de lui envoyer à Vienne deux théologiens de notre petite Compagnie, qui est toute à vous (*deditissimæ*). Je souhaitais ardemment de vous obéir, comme c'était mon devoir; mais j'ignorais absolument comment le faire, dans les conjonctures. Le Souverain Pontife ne voyait pas d'abord le moyen de répondre aux désirs de Votre Majesté; mais, pensant ensuite à nos deux théologiens, envoyés à Ingolstadt pour l'établissement d'un collège, il a décidé que, cette fondation étant ajournée, ils se rendraient à Vienne. Dès que l'ordre me fut annoncé, je leur ai incontinent écrit d'obéir à la mission du Souverain Pontife, et j'espère que bientôt le Dr P. Canisius et le Dr N. de Gouda

1. P. Boero, autographe, p. 86-87. Ferdinand pouvait paraître d'autant plus sincère, qu'auparavant il s'était plaint à sa nièce, femme d'Albert, de ne pas voir ce prince accepter la fondation de ce collège. M. Prantl dit même, bien à tort, que par cette ingérence il imposait les jésuites au duc.

2. LIIIe, dans Genelli, p. 502-3. Cf. P. Bouix, p. 375-76.

seront près de Votre Majesté à Vienne. S'il est en leur pouvoir, et j'en dis autant de nous tous, de faire quelque chose qui vous soit agréable, Votre Majesté. verra que nous sommes toujours prêts à la servir, et que nous gardons le souvenir reconnaissant de ses grands bienfaits et de sa royale bienveillance ».

Le duc Albert recevait en même temps l'autre lettre, digne d'une entière citation.

« Très illustre prince et seigneur, que la souveraine grâce et l'amour de Notre-Seigneur daignent sans cesse enrichir Votre Excellence de leurs dons spirituels.

« Ayant reçu, ces jours derniers, une lettre du sérénissime roi des Romains, par laquelle il me demande de lui envoyer deux théologiens de notre Compagnie pour un but très important de bien général (1), malgré tout ce que je dois à sa bienveillance et à ses bienfaits envers notre Compagnie, j'ai répondu que je n'avais aucun théologien que je pusse lui envoyer, ainsi que j'avais répondu à Votre Excellence quelques mois auparavant, à cause de la pénurie où nous sommes de ces savants. Le Souverain Pontife ne voyant pas d'autre moyen de satisfaire à la volonté du roi, il lui vint en pensée que les deux théologiens de notre Compagnie qui sont à Ingolstadt, pourraient se rendre auprès du roi, beau-père de Votre Excellence. Cette pensée ayant extrêmement souri au Saint Père, il me fit déclarer sa volonté par un des cardinaux. Bien que le vœu de notre profession ne nous permette pas la moindre excuse pour une mission du Souverain Pontife, vicaire de Jésus-Christ, en lui représentant que nos théologiens avaient été envoyés à Ingolstadt pour jeter les fondements d'un collège qui devait y être érigé (2), j'ai obtenu qu'ils seraient seulement prêtés

1. *Non exigui momenti ad commune bonum.*

2. Saint Ignace, on le voit, rappelait tout, n'abandonnait rien de l'entreprise ; mais il va maintenir tous ses engagements.

pour un temps par Votre Excellence à votre beau-père, et qu'ils reviendraient à Ingolstadt dès qu'on devrait commencer le collège.

« Il sera donc de votre bienveillance, Très Illustre prince, d'agréer que ces religieux obéisssent au Saint-Siège, et de les regarder comme vôtres partout où ils seront; ce que je dis également de nous tous. Dès que Votre Excellence sera prête à jeter les fondements du collège, j'aurai soin qu'ils reviennent à Ingolstadt avec des scolastiques, et vous nous trouverez, en tout, entièrement dévoués, pour l'honneur et la gloire de Dieu, à Votre Excellence. Daigne la sagesse éternelle nous donner à tous une parfaite connaissance de sa divine volonté et une grâce abondante pour l'accomplir en perfection » (1)!

Au reste, ce premier établissement avait été matériellement défectueux, au point de vue de la vie religieuse. Les épreuves de l'installation provisoire des Pères, que nous avons décrites dès le commencement, d'après notre manuscrit contemporain, semblent avoir duré jusqu'à la fin (2) et avoir même exercé une influence funeste sur l'esprit religieux de quelques sujets de la Compagnie.

Au sujet de ce départ, M. de Crozals dit : « On ne conçoit pas facilement comment, après une entreprise si heureuse, les Pères sortirent comme tout à coup d'Ingolstadt ». Il ne le comprend point, pour n'avoir pas su tout l'ensemble des faits que nous avons présenté, et qui, certes, ne laisse pas croire que cette détermination, pour avoir été prompte, fut inattendue. Le duc cependant, comme l'observe le P. Riesz (3), commençait à s'émanciper des fluctuations de ses conseillers. Mais ils lui avaient fait perdre

1. Genelli, l. I, IX, p 503-4. Bouix, 377-79.
2. Voir partie III.
3. *Der Selige P. C.*, p. 95.

l'occasion de fonder, avec les avantages attachés à cette priorité, le premier collège de la Compagnie en Allemagne, comme son père avait eu l'honneur d'en former, avec saint Ignace, le premier dessein. Albert, sensible à un tel coup, fut sur le point d'arrêter les deux Pères par une douce violence. Il céda enfin aux prières d'Ignace et à l'autorité du Pape, mais sous la condition que Canisius reviendrait fonder le collège.

Lorsque le saint professeur surprit par ses adieux, faits en chaire, son auditoire nombreux et distingué, on y répondit par des gémissements. Depuis lors une foule de personnes qui le considéraient comme leur père, pour avoir été en quelque sorte régenérées par ses efforts, se succédèrent dans ses bras. Toute l'université, le vieil évêque chancelier, cet ami qui ne devait guère survivre, leur marquèrent de vifs regrets (1). M. de Crozals constate ce deuil universel : « Ils ne prirent pas le chemin de Vienne sans être accompagnés des larmes des professeurs et des gens du peuple. (2) » Pour s'arracher à ces affections, les Pères quittèrent secrètement Ingolstadt, en mars 1552. Ils emmenaient avec eux, comme admis dans leur Compagnie, Josse (Jodocus) Castmer, intime ami de Rotmar, poète et littérateur. Après avoir fait l'éducation de plusieurs princes, Castner avait dit adieu aux cours et au monde, et, rapporte l'annaliste, il avait dû passer une année dans la vie privée (c'est-à-dire, au noviciat), à Ingolstadt; il allait faire partie du collège de Vienne (3).

Le manuscrit contemporain nomme d'autres novices qui suivaient les Pères, Charles Grim et Lambert Aulbert. Un

1. Sacchini, p. 62-63.

2. C'est une citation de Mederer, p. 229, qu'il confirme.

3. Rotmar, 229-30. Nous ajoutons les suivants, comme prémices d'Ingolstadt.

troisième fut inscrit, comme eux, au catalogue du nouveau collège de Vienne, sous le nom de *Joannes Dirsius Cistellensis*. « Mais l'évêque d'Eichstædt supporta avec peine le départ secret de ce dernier sujet, préféré parmi ses élèves et élevé au rang de ses chanoines. Il en eut quelque irritation contre Canisius. Cependant, sur une lettre de celui-ci, qui lui expliquait toute l'affaire, il lui répondit avec sa vive affection ». Quant aux deux premiers, le manuscrit rapporte sans réserve que le P. Le Jay les reçut avec joie dans son nouveau collège, et par conséquent il n'y avait pas eu de difficultés à ce sujet. C'est encore dire que le départ s'effectuait de bon accord avec Albert, qui leur donna un généreux viatique, tandis qu'un gentilhomme de Ferdinand venait les accompagner personnellement.

Engerd donne un témoignage authentique sur la fin de ce premier enseignement des jésuites : « A l'arrivée des Pères Canisius et de Gouda, dit-il, les deux autres docteurs en théologie, dom Wagner et dom Theander (1), joignirent leurs efforts aux leurs, et je ne puis dire jusqu'à quelle hauteur la sainte théologie éleva la tête. Je ne le veux pas non plus : ce serait les comparer aux maîtres des temps précédents, qui ne s'endormirent pas.

« J'affirmerai seulement un point sans difficulté, sans faire injure aux anciens docteurs et même à dom Eckius, ce très savant théologien, qui se montra un très vaillant et heureux Hector, dans la discussion et dans la défense de la foi : — c'est que l'on transmet et enseigne maintenant les bonnes lettres d'une manière bien plus élégante et bien plus précise qu'on ne le faisait d'habitude sous nos prédécesseurs. Je dirai même sans jactance que notre école ne le cède à nulle autre de l'Allemagne pour l'enseignement de

1. Ce dernier, comme on l'a dit, recteur en 1554, devint doyen de théologie. Il est loué dans les *Annales*, p. 219, 234-36.

la théologie (1), tant pour ceux qui ont enseigné autrefois que pour ceux qui enseignent encore. » Après cet éloge du premier professorat, encore individuel, des jésuites, Engerd ajoute : « Quant à cet homme incomparable (Pierre Canisius), c'est un génie presque divin, et sa science n'a point d'égale; c'est un philosophe éminent, ce qui lui est commun presque avec tous les Pères de la Compagnie, un théologien profond et d'une lecture infinie. Ce qui lui est moins propre, sans cesser d'être rare, il est orateur fort éloquent et interprète de l'Écriture à la fois grave et agréable ».

L'annaliste énumère ensuite ses autres gloires, moins particulières au rôle que le Bienheureux remplissait à Ingolstadt, et il termine par des vœux pour que Dieu donne longue vie à ce champion de l'Église, « qui est l'immense et très éclatante lumière des docteurs (2) ». Puisse un si beau et impartial témoignage contribuer à le faire proclamer docteur de l'Église!

Mais ce vrai fondateur futur du collège d'Ingolstadt a fait lui-même à Vienne l'éloge du premier fondateur de l'enseignement des jésuites dans l'université de Bavière, le P. Le Jay, après sa mort si regrettée, qui survint alors.

Dans la longue inscription sépulcrale de Le Jay, faite par Nieremberg et que cite le P. Prat, comme la précédente, Ingolstadt rendait son tribut d'hommages avec l'emphase de l'époque, qui n'excluait pas la sincérité du sentiment.

« Les universités d'Ingolstadt et de Vienne témoignèrent par la manifestation de leur douleur qu'elles perdaient

1. M. de C. admet cette supériorité, p. XLIX, et cite en bonne partie ce qui précède. Cf. *Annales*, p. 227-29. Alliance des lettres profanes et sacrées doublement heureuse devant l'hérésie.

2. Le P. Boero reproduit cette dernière partie d'après le procès apostolique, où elle fut alléguée. Voir l'in-folio du procès.

avec lui un oracle, un modèle de sagesse et de vertu. La Religion pleura un infatigable défenseur, et l'Allemagne fut moins sensible aux maux sous le poids desquels elle gémissait alors, qu'à la perte de celui qui les lui adoucissait (1) ». Nieremberg a donné lui-même ce nom d'éloge sépulcral au résumé, en forme d'inscription, d'une notice très substantielle sur le P. Le Jay : *Sensit Viennensis et Ingolstadiensis Academia subductum sibi sapientiæ et virtutis exemplum*, etc.

Elle appartient aussi à l'histoire de l'université bavaroise, cette autre insigne louange que donne au même Père l'historien de la Compagnie de Jésus dans la province d'Autriche :

« Si le P. Lefèvre a signalé le nom de la Compagnie en Allemagne, le P. Le Jay a tellement augmenté sa gloire par ses travaux apostoliques, l'excellence de sa doctrine, la sainteté éclatante de sa vie, qu'il fait remonter jusqu'à lui la première impulsion qui amena dans les divers États germaniques l'érection de tant de collèges et la création de tant d'œuvres, si utiles à la gloire de Dieu et au salut des âmes. C'est à sa prudence, à ses exemples, à une certaine grâce, provenue de son initiative (2), qu'il faut d'abord les rapporter ».

Un tel éloge n'est pas isolé. Ribadeneira dit, à propos de son zèle à la diète d'Augsbourg : « Il a rendu le plus rare service (3) à la foi catholique et à la Compagnie, avec une telle approbation des hommes qu'il paraissait (en cette réunion) avoir recueilli les fruits de tant de travaux et de peines supportées pour l'Allemagne et alors dignement rémunérées ».

1. P. 433-34, et pièces justificatives, XXVIII, comme les indications suivantes.

2. *Cuidam quasi felicitati auspiciorum imputanda* (Solcher, l. I, n. 74).

3. *Peregregiam operam.*

Canisius, dans le panégyrique qu'il fit de Le Jay à Vienne, l'appelle « ange de Dieu, père et patron des catholiques, apôtre de l'Allemagne »; dernier titre qui semble lui avoir été réservé à lui-même. Voici enfin l'épigraphe de la grande classe d'Ingolstadt, accompagnée d'une peinture du nom de Jésus pour insigne :

« Claude Le Jay, docteur en théologie et professeur de la Société, homme de mœurs très paisibles, et qui joignit toujours la science avec la piété. Si jamais, dans cette école, maître acquit un renom de sainteté auprès de ses supérieurs, de ses confrères et de ses égaux, ce fut bien lui. A tous également cher et d'un salutaire secours, il est de la première décade de ceux qui furent les auteurs et les fondateurs de la sainte Société de Jésus. Appelé d'ici à Vienne, en Autriche, il y passa aux éternelles joies, dont il avait toujours gardé l'espoir dans le cœur et la vue sous les yeux, l'an 1552 (1). »

Outre l'intérêt historique de ces inscriptions et l'espoir qui s'y rattache de voir ce digne compagnon de Canisius élevé comme lui sur les autels, il y a une grande nécessité particulière de les reproduire. Le dernier historien de l'université les omet, dans la promptitude qu'il a dû mettre, en vue de le finir pour le dernier centenaire, à un travail considérable, bien que facilité par des archives toutes disposées. Il n'a pu prendre le temps nécessaire d'étudier la participation des premiers Jésuites à l'enseignement dans

1. *Claudius Iaïus, Sabaudus, theologus doctor et professor Societatis, vir placidissimorum morum et qui doctrinam cum pietate perpetuo conjunxit. Hic, si quispiam alius, in hac sch la, sanctitatis opinionem apud summos medios, infimos, sibi comparavit : cunctis æque carus et salutaris, qui etiam ex prima decade fuit eorum qui sanctæ Societatis Jesu authores et fundatores, extiterunt. Hinc evocatus Viennam Austriæ, ad ea quæ semper in pectore tenuit et ob oculos habuit, æterna migravit gaudia, an* 1552. — Cf. Rader, pour le panégyrique et l'inscription.

l'accord des grandes histoires qui s'en occupent; et en présence d'un public très peu porté en faveur de ces religieux, il va surtout rechercher les oppositions qu'ils éprouvèrent de la part des intéressés, entre autres de ces précepteurs dont nous allons encore dire un mot. Mais ces louanges publiques et ces inscriptions qu'on n'avait plus sous les yeux, ni à Landshut, ni à Munich, où l'université fut transférée, ont été près de trois siècles d'un grand poids pour appuyer le consentement des historiens qui avaient rendu justice à la Compagnie de Jésus.

Le rapport de ces écrivains supposait l'existence de ces dépositions, gravées parfois en grosses lettres et sur la pierre dure, et qui, loin de démentir leurs éloges, les dépassaient encore.

Remettons à la fin une note sur ceux des écrits de Le Jay qui se rapportent le plus au rôle qu'il remplit à Ingolstadt (1).

1. V. n. IX ; n. X, sur les *Privat-docenten*, etc., XI et XII, sur Canisius avant et peu après son enseignement à Ingolstadt. — Ses lettres d'alors.

QUATRIÈME PARTIE

ACTION COLLECTIVE DE LA COMPAGNIE, EN BAVIÈRE, PAR LA FONDATION DU COLLÈGE D'INGOLSTADT. — CORRESPONDANCE D'ALBERT AVEC SAINT IGNACE, LAINEZ, SAINT FRANÇOIS DE BORGIA, CANISIUS.

CHAPITRE PREMIER

Le regret du départ des Pères augmente. — Pourquoi Albert tarde-t-il à demander le collège (de 1552 à 1554) ? — Description de l'invasion de l'électeur Maurice de Saxe en Bavière, et du sort d'Ingolstadt et de son école. — Lettre d'Albert à saint Ignace. — Il semble que les Pères seuls puissent relever l'enseignement et repousser l'hérésie. — Vienne et Prague cèdent à peine temporairement Canisius. — Conventions entre le duc et la Compagnie. — Tableau que fait Albert de l'Allemagne. — Progrès du protestantisme depuis la paix d'Augsbourg (1555-1559). — Abus de l'université. — Premiers avis de Canisius pour établir la *surintendance;* sa partie du *Promemoria*, en regard de celle du docteur Leicht pour la réforme des abus.

I

Les grands projets des Pères, par rapport à l'éducation cléricale et laïque, nous ramènent à leur idée mère, celle d'agir collectivement par le collège ; idée dont le rejet, au moins suspensif, était au fond la cause de l'éloignement du petit nombre de théologiens dont ils pouvaient encore disposer, dans la quantité et l'importance des demandes faites ailleurs.

L'absence des Pères, dit notre relation contemporaine, « augmenta le regret qu'ils avaient laissé, surtout dans la difficulté où l'on se trouva de remplacer ces théologiens ». Faute de docteurs qui fussent prêtres, on se vit obligé, de 1551 à 1554, par une exception inouïe, de confier la direction du collège de Georges à un laïque, nommé aussi recteur de l'université (1). Ces mesures étaient contraires à la constitution originaire des universités ecclésiastiques, comme nous l'avons montré, et à l'esprit qu'on en avait au moins gardé, dans l'usage de ne confier les principales directions qu'à des clercs (2). Ajoutez à cette indigence, déjà fréquente, d'hommes capables pour ces dignités, à ce motif de regretter les professeurs jésuites, le désir de voir s'accomplir à Ingolstadt les grandes œuvres des Pères envoyés à Vienne, en particulier celles qu'on rapportait de Canisius : la réforme des abus de l'université, des mœurs corrompues et des croyances altérées ou languissantes de la capitale autrichienne; enfin, l'état florissant d'un collège de la Compagnie, le premier en Allemagne, puisque Ingolstadt avait manqué l'occasion d'obtenir cet avantage, que lui avaient préparé Guillaume IV et saint Ignace.

On redisait donc en Bavière l'offre persistante que le roi des Romains avait faite à Canisius, de l'évêché si important de Vienne, à la mort de son dernier prélat, Frédéric Nausea (3), et le refus aussi persévérant qu'en avait

1. Agricola, décade II, nº 16. — *Annales*, t. I, p. 225-26-37-39, sur le même laïque, Spreter.

2. Il sera bon de se rappeler cette indigence et cette dérogation, quand M. Prantl parlera de la superfluité et de l'illégalité de l'admission des jésuites.

3. Ce savant évêque avait été en grand rapport avec les premiers Pères et ceux d'Ingolstadt. Il y a deux lettres de Canisius conservées dans son *Epistolarum miscellanearum ad Fred. Nauseam Biancicampianum, Episcopum Viennensem, singularium personarum, libri decem.* Basileæ, 1560, in-fol., p. 373 et 400. La première est du 17 mai 1545; la deuxième, du 30

fait le Bienheureux, imitant le Père Le Jay, et, comme lui, secondé par son saint Père Ignace. Canisius aussi l'avait emporté, mais à la condition d'accepter pour une année seulement l'*administration* de l'évêché. Il n'y avait trouvé d'autre avantage, disait-on, que le succès de son dévouement dans cette charge, et dans d'autres travaux aussi utiles (1).

La Bavière, et maintenant son duc en particulier, désiraient ardemment le rappel des Pères *prêtés* et l'établissement d'un collège, qui en était la condition. Albert V n'aurait certainement pas laissé s'écouler l'intervalle du commencement de 1552 à la moitié de 1554, sans aboutir à ce but, si l'Allemagne, et notamment sa province, n'eussent été alors ébranlées par des révolutions, qui éclatèrent coup sur coup. « Peut-être, dit notre manuscrit, le duc aurait-il plus tôt rappelé les Pères, si l'électeur Maurice de Saxe et Albert, margrave de Brandebourg, n'eussent alors troublé toute l'Allemagne. Des troupes remplirent Ingolstadt, et l'on se préoccupa tellement de la guerre, que les muses ne pouvaient fleurir, ni les arts se cultiver en Bavière (2). Remontons rapidement à l'origine et à la suite de ces mouvements, qui intéresseront notre sujet.

Charles-Quint avait écrasé le parti protestant dans sa grande victoire de Muhlberg, le 14 avril 1547 ; mais, loin d'en profiter avec autant de modération que de vigueur, en faisant restituer à l'Église ce qu'il pourrait de ses biens et de ses droits, et en respectant d'un autre côté les

juin 1546. On y apprend plusieurs circonstances de la vie de Canisius (V. notre note finale douzième et les PP. de Backer, p. 1053, 3^e colon.).

1. Voir note finale sur ses catéchismes, sur son concours à la fondation du collège Germanique, etc., en tant que ces œuvres regardaient l'École d'Ingolstadt.

2. Confirmé par les *Annales*, p. 232-33, et Agricola, an. 1552 et suiv.

libertés germaniques, dont les protestants avaient pris la défense pour prétexte de leurs usurpations, loin de là, il avait prétendu traiter l'Allemagne avec la même autorité absolue que ses États propres, et exercer en même temps une sorte d'autorité religieuse sur les catholiques comme sur les protestants, en leur imposant son *Interim* ou *inhalt*, en 1548. C'était une formule de foi impériale, qui concilierait les deux religions, un nouvel *Henoticon*, ainsi qu'on appelait à Byzance ces sortes d'unions.

Mais il fut trahi par le jeune duc Maurice de Saxe, protestant, dont une première trahison envers sa propre famille et ses coreligionnaires avait servi puissamment l'Empereur lui-même. Maurice avait envahi les États de l'électeur de Saxe, son parent, dans la guerre précédente, au moment où Charles-Quint avait paru sur le point de succomber, retranché sous le canon d'Ingolstadt, place forte que le duc de Bavière venait de fortifier pour le soutien de la cause catholique. Sauvé par cette diversion de Maurice, puis vainqueur, le César lui avait donné l'électorat de Saxe. Mais il lui enjoignait déjà de soumettre Magdebourg à sa formule de foi. Le jeune ambitieux préféra devenir chef des protestants, titre auparavant attaché à son nouvel électorat, et qu'il reconquérait par ce revirement.

Tout d'un coup Maurice se retourna contre l'Empereur devenu despote et pontife, avec un certain assentiment des réformés, l'alliance du margrave Albert de Brandebourg, et l'aide de la diversion du roi de France Henri II, qui prit alors les trois évêchés, Metz, Toul et Verdun. L'électeur marche à grandes journées jusqu'à Inspruck. Charles-Quint, âgé, malade et sans soldats, ne s'échappe qu'à la faveur de la nuit, en se faisant porter en litière dans les

montagnes de la Carinthie, et en répétant que « la fortune n'aime pas les vieillards ».

C'est dans cette fuite précipitée et la dispersion complète des impériaux qu'*Ingolstadt et son université catholique* se virent d'autant plus exposées à l'invasion des *hordes barbares et protestantes* du Nord, dans toute la haute Allemagne, que le duc avait rendu place de guerre importante sa ville universitaire et y avait prêté un refuge à Charles-Quint avant sa victoire. Aussi les Annales de l'université, comme celles de la Compagnie, sont-elles pleines du tableau « horrible de ces *torrents de bandes armées inondant* la Germanie (1) », et de ces incendies qui s'allumaient partout à l'entour de ce centre d'études, autrefois si pacifique (2). Un professeur de la faculté de médecine dut payer une rançon de trois cents florins, « aidé sans doute, dit l'annaliste, par le duc », dont nous aimons à retrouver, dans ces troubles, la providence paternelle sur son Étude générale.

A l'approche du flot immense des hérétiques ravageurs, le concile de Trente, réuni pour la seconde fois, s'était dispersé. Tous ces maux de l'Église avaient affligé et abrégé les jours du P. Le Jay (3).

La trève de Passau, en 1552, ne mit pas fin aux brigandages de l'invasion protestante ; et bien qu'Agricola décrive avec une joie sombre la division intestine des deux chefs luthériens, et leurs deux armées s'exterminant l'une l'autre en 1553, les dévastations ne s'arrêtèrent pas avant la paix d'Augsbourg, en 1555.

1. *Horrificus armorum torrens Germaniam incendarat.*
2. *Historia S. I. Germaniæ superioris*, décade II, *hoc anno.*
3. R. P. Prat, avant-dernier chapitre.

II

On voit, par les détails où nous avons dû entrer, que le duc de Bavière saisit le premier moment, non de calme, mais d'espoir, et de commencement d'une pacification, lorsqu'il écrivit à saint Ignace, le 20 mars 1554, du collège à fonder dans son université. C'était d'ailleurs avec un désir d'autant plus expressif, qu'il l'avait plus longtemps contenu :

« Révérend Père, qui nous êtes sincèrement cher (1). « C'est avec un profond regret que nous avons vu retirer de notre université d'Ingolstadt tous les théologiens de la Compagnie de Jésus. Par la pureté (*sinceritate*) de leur doctrine et de leur vie, ils s'étaient acquittés avec fruit, non seulement de leur emploi de professeurs parmi les étudiants, mais de celui qu'ils remplissaient encore, de prédicateurs parmi le peuple. Aussi les avions-nous entourés de notre bienveillance et de nos faveurs, et nous ne pensons pas qu'on puisse avec justice se plaindre en rien de nous. Pour l'interruption qu'a soufferte le soin d'élever le collège convenu (2), ce n'est pas à nous qu'il faut l'imputer, disposé, comme nous l'avons toujours été, à faire ce qui peut servir la cause de la foi, de l'Église orthodoxe et de Jésus-Christ très bon et très grand. On doit attribuer ce retard à l'état présent de l'Allemagne, où tout est en proie à la perturbation, à l'affliction la plus profonde. Nous ne doutons pas que vous n'en soyez informé, et que vous n'ayez regretté avec nous l'immensité de ces misères et de ces ca-

1. Mots répétés sur l'adresse. La signature est suivie de ceux-ci : *per manum propriam.*

2. *Illius collegii.*

lamités. Cependant, pour que le malheur des temps ne suspende pas davantage l'affaire du collège théologique (1), nous avons ordonné que, près de notre dite École, on acquît un fonds de terre, et l'on construisît un collège, qui sera doté par nous de revenus annuels, comme vous en écrira maître P. Canisius.

« Nous vous demandons en conséquence, et nous écrivons à Sa Sainteté notre seigneur le Pape, de nous envoyer, avec ledit Canisius, deux théologiens et des professeurs d'autres Facultés, qui remplissent les fonctions de lecteurs et de prédicateurs. Ce qui sera nécessaire pour cette œuvre, ou pour ce que vous pourrez me demander ultérieurement, vous en traiterez avec notre secrétaire Henri Schweicker, que nous avons délégué à Rome pour cet objet. Il vous exposera plus en détail notre pensée. Il ne nous reste qu'à vous offrir de très grand cœur tout ce qui peut contribuer à faire porter les fruits les plus abondants à votre Compagnie, et à rétablir en Allemagne la religion orthodoxe et la liberté ecclésiastique, qui en sont presque entièrement bannies (2) ».

Dans une situation si critique, ce n'est pas à nous de dire quelle confiance entière et unique on avait très généralement, après l'Église de Dieu, dans la Compagnie naissante. M. de Crozals l'a écrit et soutenu. C'est après avoir montré la nécessité de recourir en 1551 au recteur laïque dont on a parlé, Jean Spreter : « En outre, *de jour en jour se fortifiait dans tous les esprits, particulièrement en Allemagne, cette opinion que personne, en dehors des Pères de la*

1. Il l'appelle ainsi parce que, dans le plan que lui a exposé saint Ignace, tout doit s'y rapporter et se subordonner à la théologie.

2. *Acta Sanctor.*, t. VIII *Juli*, p. 501-502. Cf. pour quelques différences avec la traduction du P. Bouix, faite d'ailleurs sur l'édit. de Bologne, — p. 527-29.

Compagnie, ne pouvait sauver la foi catholique ou former, soit la jeunesse, soit l'enfance, à l'étude des lettres. Entre la Bavière et l'Autriche, il y avait émulation à qui se donnerait plus pleinement aux Jésuites (1) ». Assurément les Pères n'auraient pas admis une confiance aussi exagérée, et s'en seraient humiliés. Mais quel témoignage sur l'opinion qui la motivait!

Avec ses lettres réitérées au roi des Romains, à l'effet de recouvrer, au moins pour peu de temps, les Pères prêtés, Albert envoya d'abord le personnage le plus agréable aux deux cours, le premier grand historien de la Bavière, Wiguleus Hund, qui nous est déjà connu. A la noblesse il joignait, comme par un héritage littéraire de ses ancêtres, le titre de docteur, et avait enseigné le droit à Ingolstadt. D'assesseur au conseil privé de Guillaume, il était déjà devenu son chancelier, et déjà il s'était fait un grand nom par ses ouvrages savants. Il avait succédé, comme patron de l'université, à Stockhamer, mais avec plus de bienveillance pour les Pères, plus d'intelligence et plus d'énergie. Il devait exprimer à ceux-ci combien on les désirait. Ferdinand résista aux sollicitations de ces missives. Canisius, avec qui Hund s'était plus utilement mis en rapport, fondait un nouveau collège à Prague, dans les États héréditaires du roi des Romains, fort attaqués aussi par l'hérésie.

Enfin Albert, ayant eu occasion de voir son beau-père à la diète d'Augsbourg, emporta de vive voix la concession momentanée que ses lettres n'avaient pu obtenir. Mais, quand

1. *Imo, ea in dies in omnium animis, apud Germanos præcipue, invaluerat opinio, a nullis, nisi a Societatis Patribus, aut catholicam fidem servari, aut ad litterarum studium juventutem pueritiamve informari posse. Inter Bavariam Austriamque contentio erat utra plenius se Jesuitis dederet.* Page L. A peine une décade écoulée depuis l'approbation de la Compagnie, 1540!

à Prague se divulgua la nouvelle du départ de Canisius, les principaux seigneurs, très fiers et indépendants, voulurent le retenir par force. Le serviteur de Dieu leur montra l'ordre du roi ; mais il fallut, de plus, qu'il leur promît de revenir au plus tôt, et ils en écrivirent au prince bavarois (1).

Arrivé à Munich, au milieu d'octobre 1555, le duc ordonna à Hund de se trouver à Ingolstadt avec Canisius, et il envoya avec lui de ses conseillers, entre autres, le fils de Léonard, Simon d'Eck, et Henri Schweicker, revenu de Rome. C'était son secrétaire intime, un homme très religieux et très affectionné à la Compagnie, que Guillaume IV avait envoyé à saint Ignace, en même temps qu'il s'adressait à Vienne. Ils conférèrent beaucoup et longtemps. Voici leurs principales conclusions.

III

Les Pères habiteraient la même partie des bâtiments de l'université qu'ils avaient occupée. Ils y demeureraient quatre ans ; long terme, car le manuscrit contemporain nous a dévoilé les graves inconvénients de cette première installation ; mais intervalle obligé pour la construction d'un local mieux approprié (2). Le duc veillerait avec sollicitude à ce que cette construction fût tout à fait adaptée. On leur y fournirait les livres et objets nécessaires.

Chaque année l'on payerait une pension de 800 florins

1. Agricola, p. 29-30, *Annal.*, an 1555, p. 243. P. Boero, p. 131, etc.

2. Ample, avec jardin. Un architecte de renom (les PP. l'appellent Stella, Lipowski donne son nom allemand. Joh Steiner) avait présenté le plan, *Annal.* t. I et t. IV, p. 282-5 : *Capitulationis copia de erigendo collegio theologico in usum Societatis Jesu.* La pièce est aussi reproduite par Lipowski, t. 1, p. 69-74, d'après les archives royales, part. I, f. 43, etc.

pour les frais du collège, où deux théologiens seraient entretenus, pour faire des cours publics à l'université. On conserverait une partie de la somme à un autre établissement en faveur de quinze pauvres enfants, tant d'Ingolstadt que d'ailleurs, qui seraient formés par les Pères à la piété et instruits dans les lettres latines, comme appelés au ministère pastoral (1). Les docteurs et autres professeurs de la Compagnie devaient avoir le plus grand soin, la plus vive sollicitude pour l'éducation morale et religieuse (2), n'épargner nul travail, épuiser leurs forces pour former leurs élèves à la vie sainte et bienheureuse du vrai chrétien, promouvoir avec diligence leurs progrès vers la perfection, et réaliser eux-mêmes avec conscience et piété l'idéal du professeur et du bon pasteur ». On reconnaît ici la touche du saint négociateur. Outre les maîtres, la Compagnie pourrait entretenir au collège autant de disciples et autres sujets de l'ordre, que la pension permettait d'en nourrir et que les Pères jugeraient à propos; pourvu que les étudiants en théologie, élevés aux frais du prince, n'entrassent pas dans la Société à son insu ou sans son consentement exprès.

Tous les sujets du collège seraient au service du duc, toutes les fois qu'ils seraient requis, pour la défense de la foi.

1. Avec toutes les additions, M. Prantl porte la rente entière à 1500 florins; il indique aux archives, section *Jesuitica*, ce qu'a édité Mederer.

2. L'article 6 mérite d'être cité textuellement pour la beauté de la prescription, ajoutez, pour la fidélité de l'exécution. *Adhibeant eam curam et sollicitudinem ipsi doctores et præceptores Societatis Jesu, ut in iis, quæ ad vitæ sanctimoniam, morum integritatem et imprimis verbi Dei prædicationem, nec non bene beateque vivendum, pertinent et spectant, nullis parcant laboribus, quantum in eis fuerit, ædificare, et divina præcepta scholarium animis infigere, eorumque profectus promovere. Tales igitur erga auditores, discipulosque et pueros se exhibeant, quales fideles et pios præceptores decet, boni que pastoris est officium.*

Ils resteraient d'ailleurs soumis à leurs supérieurs et à leurs règles, et ils devaient jouir de tous les avantages de droit commun dans l'université.

Les Pères devaient être rendus à Ingolstadt aux premiers jours du printemps de l'année qui a fait commencer, et ouvrit aussitôt leurs cours.

D'autres articles (1) accordaient les frais de voyage, et tendaient surtout à accélérer l'exécution, « pour des raisons connues au docteur Canisius ». Le 7 décembre, les conseillers lui remirent entre les mains, comme il fit entre les leurs, une copie signée de la convention.

Le duc, la confirmant à l'avance, commençait ainsi : « L'illustre prince Albert, duc des deux Bavières, considérant combien grande est, dans ces régions, l'indigence de docteurs de la théologie sacrée et d'ouvriers fidèles et orthodoxes, qui par une doctrine saine et orthodoxe, puissent conserver notre sainte religion et relever toutes ses ruines, a décidé, avec l'assistance entière de la grâce et pour la durée des temps (2) », etc. Ces paroles expriment d'une manière touchante la douleur du jeune prince, déjà éprouvé, surtout dans sa foi.

La biographie du bienheureux rapporte que, dans cet acte, un des premiers de cette nature, les conseillers avaient proposé certaines conditions qui ne cadraient pas avec la forme de l'institut des jésuites. Canisius, après avoir essayé en vain de les leur faire abandonner, en écrivit à saint Ignace. Celui-ci se garda de heurter de front le duc, si bienveillant, et avec habileté il lui envoya la partie des *Constitutions* qui regardait la fondation des collèges, tout en pro-

1. Il y en avait 15. — Cet acte est précédé d'un autre, p. 270-82, pour la concession à l'université de trois décimes sur le clergé bavarois.

2. Cette constatation officielle d'indigence de maîtres et d'apôtres protesterait encore, si les preuves ne surabondaient, contre les accusations d'intrusion, d'enlacement, qu'on a vues.

testant qu'il s'en remettait au jugement et au cœur de ce prince. Il n'en fallut pas davantage pour qu'Albert concédât plus que le saint n'eût osé désirer. Canisius profita du retard de trois mois apporté à son départ pour Vienne, par l'attente des réponses de Rome aux lettres qu'on devait écrire, d'après la teneur de l'acte. Il prêcha deux fois le jour à Ingolstadt, prépara quelques jeunes gens au sacerdoce, et surtout il combattit l'influence d'une bible d'Érasme, corrompue en plusieurs passages. Dans ce but il fit une nouvelle édition des Épîtres et Évangiles de l'année, avec notes explicatives et oraisons portant à la piété (1).

Le duc avait écrit à saint Ignace, le 12 décembre 1555 (2):

« Révérend Père et très cher ami, Pour ce que nous avons traité, ces jours-ci, par nos conseillers, avec le vénérable Canisius, notre cher maître, théologien de votre Société, sur le collège qu'on doit élever et commencer en notre cité d'Ingolstadt, Canisius lui-même vous en fera part très au long, en tous points, vous déclarant toute notre volonté. Vous serez plus amplement renseigné par ce qu'il vous transmettra en même temps sur quelques articles convenus et signés entre nosdits conseillers et lui. — Comme cette œuvre regarde non seulement les intérêts de Notre-Seigneur, mais ceux de l'Allemagne, nous ne doutons pas que vous ne nous rendiez du plus grand cœur, en cette nécessité, tout le service dévoué que vous nous avez tant de fois offert au nom de vos frères et au vôtre, afin que cette entreprise aboutisse aussi bien qu'elle commence. Du

1. Voir note finale 12e. On sait que saint Ignace avait interdit la lecture de certains traités d'Érasme, qui, par l'attrait de la forme latine, pouvaient faire passer sur un fond capable d'affaiblir la foi.

2. P. Boero, p. 131-2. Pour les correspondances et pourparlers de Canisius, commencés depuis longtemps avec les conseillers, voir le P. Riesz, p. 186 et suivantes.

reste, le Souverain Pontife, notre seigneur très clément, approuvera, nous l'espérons, ce que nous avons établi; et Votre Paternité, avec l'affection charitable et déférente qu'elle nous porte, référera l'affaire et la recommandera très humblement de notre part à Sa Sainteté. Nous désirons donc que Votre Paternité nous informe au plus tôt de l'approbation et confirmation desdits articles : car, pour ce qui nous regarde, nous les avons en tout pour agréables et ratifiés ; nous sommes prêt à remplir toutes nos promesses à l'égard des présents Pères de la Compagnie, et de cœur et sans délai.

« Nous demandons aussi qu'on nous envoie des théologiens, autant que possible à l'époque prescrite dans lesdits articles, non seulement pour s'acquitter des fonctions de professeurs près des étudiants instruits, mais, au moins un d'entre eux, pour remplir la mission de prédicateur auprès du peuple, et pour l'évangéliser fructueusement avec la grâce de Dieu. Ainsi l'exigent et le réclament l'état déplorable où est réduite notre sacro-sainte religion et l'affaire du salut des peuples, plongés, hélas ! dans de si misérables erreurs. Hâtez-vous donc, selon votre devoir et votre vœu, de chercher ces brebis errantes, de former de bons pasteurs, qui se trouvent dans notre siècle en si petit nombre, et de les envoyer à une moisson si abondante. Pour une œuvre si agréable au Seigneur, nous vous prêterons de toutes nos forces l'aide la plus bienveillante, et nous espérons que votre collège, si on l'établit sur de solides fondements, croîtra immensément et recevra encore, de nombreux gens de bien, des dotations splendides. » (1)

Le tableau navrant que le duc vient de faire de l'Alle-

1. *Per manum propriam* — *Acta SS. Julii*, p. 502, nº 488-489. La lettre a été peu reproduite.

magne et les instructions plus secrètes de Canisius, auxquelles il renvoie, répondent à une appréhension générale des victoires prochaines de la Réforme, que nous décrira Léopold Ranke (1). N'en citons ici que ces mots : « Si, des hauteurs du Vatican, dit-il en résumé, nous jetons un regard sur le monde », lors du pontificat de Paul IV, 1555-59, « combien elles sont immenses les pertes faites par la foi catholique ! La Scandinavie et la Grande-Bretagne ont abandonné le catholicisme ; l'Allemagne est presque entièrement protestante ; la Pologne et la Hongrie sont dans une grande fermentation. Genève est devenue, pour l'Occident et les peuples latins, un centre de propagation protestante, aussi important que l'est Wittemberg pour l'Orient et pour les peuples germaniques. Déjà un parti s'est levé en France, comme dans les Pays-Bas, sous le drapeau de la Réforme ». Ce tableau n'est nullement étranger, par sa généralité, à l'influence universelle de réaction que devaient avoir les collèges de la Compagnie, d'après le même protestant, et particulièrement en Allemagne le collège d'Ingolstadt, dans une académie qu'il ne craindra pas de comparer à celles de Genève et de Wittemberg, sous le rapport de l'influence religieuse dans l'un ou l'autre camp. De là croissaient les hautes pensées et le zèle d'Albert pour le collège.

Dans les conférences qui eurent lieu, du 27 novembre au 31 décembre 1555, pendant la prise de possession de Canisius, entre le conseil ducal, l'université et la municipalité, pour la fondation du collège des jésuites, il s'agit aussitôt de la réforme des statuts généraux et d'abus particuliers. La commission nommée à ce sujet eut pour in-

1. *Histoire de la Papauté pendant le XVe et le XVIIe siècle*, traduite par Halber, t. II, p. 102-103. Recourir à l'allemand, t. I, p. 313.

terprète le docteur Jérôme Leicht, médecin, probablement au service du prince (1), et Canisius. Ils laissèrent un instructif mémoire à consulter (*Promemoria*), où chacun a écrit une partie distincte. Celle de Leicht s'étend plus au long, mais plutôt théorique qu'elle n'est pratique, par l'aveu simple qu'il fait des défauts de l'éducation et du besoin de restaurer particulièrement l'état des Bourses ou pensionnats, bien qu'on eût déjà porté au mal quelque remède efficace. C'est déjà cependant un témoignage précieux de ce qu'eurent à corriger les jésuites, et M. Prantl reconnaît que Leicht est ici d'accord avec Rotmar et Mederer (2).

Quant à Canisius, il va droit au but, indiquant de nouveaux remèdes à des plaies que son collègue regarde comme invétérées et presque incurables. Il prend pour modèle l'université de Vienne, dans de fréquents emprunts aux règlements que la Compagnie, et lui-même en particulier, ont établis dans l'école autrichienne. Il y a donné principalement l'idée de la surintendance ou d'une surveillance étroite, que nous verrons jouer un grand rôle à Ingolstadt. Il insiste aussi sur les moyens de préserver la foi, qu'omet son collègue et que d'autres blâmaient (3). Mais c'est ce qui les recommande encore. Aussi, après ces quelques mots d'analyse du *Promemoria*, renvoyons-nous aux notes finales la traduction du rapport de Leicht et le précieux texte latin des avis du Père (4), que nous traduisons ici même.

1. Il avait professé à la Faculté de médecine, de 1525 à 1531. V. Prantl, Ire partie, ch. XIII, remarq. 221.

2. Cf. p. 280 et remarque 491 du même chapitre, p. 347; enfin, les *Annales*, t. I, p. XXXIV.

3. Comme M. Prantl blâme encore ces moyens et cette inspection, nécessaires au retour et au maintien de la discipline.

4. Voir dix-septième et dix-huitième pièces justificatives, et l'acte entier dans Prantl, nº 70.

Avis formulés par Canisius pour la bonne constitution et le progrès de l'école.

1. « Ajouter au recteur et au conseil un surintendant, à l'exemple et suivant la pratique de l'université de Vienne, et cela pour les plus graves motifs.

2. « Pour la visite de l'école et de chaque Faculté, établir quatre époques, à savoir, aux termes de chaque réquisition de transports, où s'assemblent le recteur, le surintendant, les quatre doyens. Qu'ils s'informent, dans un ordre et un mode fixe, de l'état présent de l'université entière; qu'ils examinent les études et les leçons qui se font en chaque Faculté, combien de fois les professeurs ont interrompu leurs cours, jusqu'où ils l'ont poursuivi; et que le tout soit écrit dans l'assemblée commune de tous, avec un double, toujours envoyé au prince et au patron.

3. « Ramener à l'école la dialectique d'Aristote (1), tant d'années honteusement laissée de côté, et compléter les leçons nécessaires pour l'enseignement des maîtres.

4. « Fixer au complet les limites des vacances (2), à peu près à l'exemple de l'école de Vienne : car c'est mal veiller aux intérêts des deux partis, et des professeurs et des auditeurs, que de cesser les études si longtemps et si fréquemment.

5. « Que personne ne remplisse publiquement l'office de déclamation, sans avoir fait approuver son discours par le doyen de théologie.

6. « Que les livres nouveaux, surtout en matière sacrée,

1. La Compagnie tenait beaucoup à ce point.

2. Nous traduisons ainsi *Compleantur vacationes*, d'après le sens général.

ne se vendent ni ne s'impriment à Ingolstadt, sans l'approbation du même doyen.

7. « Retrancher les somptuosités immodérées et inutiles qui se font aux promotions. La réforme de Vienne offre là-dessus un modèle excellent.

8. « Ne pas recevoir de professeurs publics qui n'appartiennent à l'ancienne foi, comme il se fait à Vienne avec protestation solennelle.

9. « Prohiber le libertinage et la licence de porter les armes et l'habit militaire.

10. « Au collège Ducal, qu'il se fasse de fréquentes et soigneuses visites, commandées à certaines personnes, surtout aux théologiens, afin que tout se passe correctement en ce qui concerne le recteur et les professeurs *collegiati*, et n'admettre à ce rang nul sujet suspect au regard de la foi ».

CHAPITRE II

Suite du premier établissement d'un collège. — Lettre d'Albert V. — Réserves de saint Ignace en faveur du vœu de pauvreté. — Il se hâte d'envoyer les Pères du collège, après l'adhésion d'Albert, pour réhabiliter à cette occasion ce prince auprès de Paul IV. — Correspondance d'Ignace : 1° avec le duc. — Catalogue du collège annoncé. — 2° Service important exposé à Schweicker. — Voyage des dix-huit. — Mort de saint Ignace. — Bon accueil fait aux Pères. — Leurs commencements. — Objection sur leurs diverses nationalités. — Erreurs de Theiner sur cette fondation.

I

Dans ces négociations pour l'établissement du collège, saint Ignace insista pour n'accepter sa dotation avec aucun pacte, aucune obligation. Le duc acquiesça par une lettre du 11 mai 1556, dont voici le principal (1) :

« Révérend Père, aussi aimé de nous que vénéré. — Nous avons reçu la lettre de Votre Révérende Paternité, où vous répondez à nos demandes sur le collège qui doit être fondé pour votre vénérable Compagnie. Elle nous a fort agréé, et nous y aurions répondu plus tôt par l'expression de ces sentiments et de nos intentions à votre égard, si de très graves occupations ne nous en avaient empêchés.

« Nous ne changeons rien à ce que nous nous étions proposé, pour préparer dans notre État un séminaire de bons et fidèles ministres de la religion catholique. C'est

1. En fragments dans les Bollandistes, numéro 490, elle est insérée en entier au quatrième tome des *Annales*, p. 286-87, sans doute parce qu'elle conclut. Le P. Bouix ne l'insère pas, comme il fait pour d'autres d'Albert V.

pourquoi, puisqu'il plaît à Votre Paternité et puisque votre coutume et vos constitutions demandent que vous ne receviez la dotation d'aucun collège avec pacte et obligation, mais que vous tâchiez de donner gratuitement, comme vous aurez reçu un don gratuit, nous sommes de cet avis : sans nul pacte ni obligation, de l'une ni de l'autre part, les articles convenus seront observés à l'instar de conditions obligatoires (1). Ainsi nous serons toujours prêts à accorder ce que nous avions assigné de revenus annuels à votre vénérable Société, à protéger les vôtres et à les combler de nos faveurs, tant qu'ils pourront être utiles à la chose publique ; s'ils cessent de l'être, ils ne voudront pas même de revenus, mais ces biens, comme Votre Révérende Paternité l'écrit avec sagesse et piété, seront employés à des œuvres pies plus avantageuses ».

Le duc demande ensuite l'envoi des sujets promis, et annonce qu'il a ordonné de leur payer à Rome trois cents couronnes d'or pour leurs frais de voyage. Il leur laisse le choix du temps de partir avant les chaleurs de l'été, ou immédiatement après, en évitant l'approche de l'hiver. C'est de cœur enfin, qu'il aime cette Compagnie, qu'il la vénère et qu'il embrasse son chef (2).

M. de Crozals ne nous paraît pas saisir précisément le mobile de saint Ignace, dans la délicatesse qu'il avait montrée. Selon l'auteur, « comme les jésuites étaient déjà astreints aux obligations propres de leur règle, ils voulaient garder au dehors toute liberté et indépendance d'engagement (3) ». Cette liberté apostolique était bien une heureuse conséquence du principe des constitutions ; principe qui venait avant tout d'un esprit absolu de pauvreté par-

1. Par conscience, du côté des Pères ; reconnaissance et charité, de la part du prince.

2. Suit : *Per manum propriam.*

3. *Omnia libera, integram fidem.*

faite, employant les moyens pécuniaire pour la fin actuelle, mais, autant que possible, « usant des choses du monde comme n'en usant pas ».

Le saint, malgré les difficultés qui l'empêchèrent de prévenir le fort de l'été pour l'envoi des siens, prévint cette première époque, laissée à sa disposition par la sollicitude du prince; et ce fut encore par une attention délicate qu'il le fit, et qu'il en appela à la générosité de ses frères. En voici la cause importante. On a pu concevoir quelle fut la douleur et le scandale des catholiques à la nouvelle de la prétendue paix d'Augsbourg et des premiers effets de l'encouragement que donnaient ses équivoques, ses contradictions et ses concessions à la Réforme, essentiellement envahissante. Le cardinal Othon d'Augsbourg, l'un des arbitres choisis pour la paix, prince dont on a dit le zèle pour la foi et la constante affection pour la Compagnie, avait fait précéder sa signature d'une réserve, lue publiquement à la diète qu'on tenait en cette ville. Il protestait contre l'abandon, fait aux princes protestants, d'une partie des biens et des personnes de l'Église. Il résultait en particulier du contraste de cette fermeté épiscopale avec la faiblesse des princes catholiques, une forte prévention contre le duc Albert, qui, en signant ce traité, avait cédé à l'influence de son beau-père Ferdinand, et dont la jeunesse et la première administration n'avaient pas semblé correspondre à l'ardeur et à la constance de son propre père, pour ce qui touchait à la cause de la religion et particulièrement de l'éducation. Il devait cependant se montrer un des princes les plus zélés de la maison très catholique de Wittelsbach, et il nous a déjà paru commencer à devenir tel dans ses relations avec les jésuites, au sujet de l'école d'Ingolstadt (1).

1. Pour juger ce prince avec la largeur de l'indulgence ou plutôt de l'espérance de saint Ignace, il faut se faire une idée des difficultés inouïes de

Cependant les apparences et même certains écarts de sa conduite publique, dans les plus importantes affaires de l'Église et de l'Empire, n'avaient pas prévenu en sa faveur.

Or, précisément dans ces conjonctures, fut élu Paul IV, Caraffa, autrefois avec saint Gaétan, le pieux fondateur des théatins, qui contribuèrent à la réforme des abus introduits dans l'Église, mais aussi connu pour un prélat d'humeur très sévère. Ce vieillard octogénaire, d'une prudence consommée par une longue expérience, s'était laissé aller, par l'effet de l'âge, à un caractère quelquefois soupçonneux et tenace dans ses impressions (1). Il fut aussi trompé à certains égards par d'indignes neveux, qu'il exila et qui furent punis de mort sous son successeur (2). Bref, son aversion pour la maison d'Autriche, sentiment qui l'entraîna plus tard à la malheureuse guerre de Naples, lui donnait encore des dispositions défavorables au duc Albert, gendre et ami de Ferdinand.

L'historien de la Compagnie dans la Germanie supérieure rappelle le jugement de l'historien du concile de Trente, Pallavicini, sur cette vieille antipathie du pontife contre les deux princes autrichiens, Charles V et Ferdinand, dès longtemps froids défenseurs de l'Église. « Ces foyers d'incendie, ajoute-t-il, allumèrent en lui une grande flamme de colère, qui enveloppa ceux que Paul savait de leur parti ou soupçonnait seulement d'en être. Albert surtout était décrié à la cour de Rome : *Vapulabat* ».

Saint Ignace connaissait cependant par les Pères occupés

la situation. Voir notre note finale quinzième sur la question religieuse et politique en Allemagne, lors de la prétendue paix perpétuelle en 1555.

1. Nous suivons en général Agricola, p. 22. Voir aussi le P. Riesz, p. 50 et suivantes.

2. Ranke a cependant peint ce pontife sous un jour trop sombre et avec des couleurs exagérées. *Hist. de la Papauté*, I, 59-94.

en Allemagne, et en particulier par Canisius (1), toutes les bonnes intentions de l'Autriche et de la Bavière, malgré les sacrifices que semblaient leur imposer la puissance et l'audace croissantes des protestants, appuyés d'un côté par la politique de la France, de l'autre par les invasions des Turcs. Les Romains en jugeaient, dit Agricola, comme des gens qui, de loin, croient qu'il faudrait éviter ce que, plus rapprochés des obstacles, ils seraient les premiers à faire. Charles et Ferdinand venaient d'ailleurs d'achever la conclusion de la paix d'Augsbourg, à la nouvelle de l'élection de Paul IV, et l'incertitude de son appui les avait précisément déterminés.

Le large esprit de saint Ignace les jugeait donc avec plus de justice, dans son indulgence pour leur situation très difficile, et en s'élevant au-dessus des malentendus, et de la défiance des partis. Il fut, dit l'historien, au comble de la joie des demandes d'Albert : *postulatis summe exhilaratus*. Ce fut surtout pour relever le prince bavarois dans l'esprit du nouveau pape, que le saint saisit l'occasion de la mission considérable demandée par le duc, et qu'il en accéléra l'envoi. C'est ce qu'expliquent deux lettres de saint Ignace, d'autant plus à remarquer que ce furent très probablement les dernières qu'il ait écrites : l'une, adressée au secrétaire du prince, Schweicker, est du 8 juin 1556 ; l'autre, du 9, l'est au duc lui-même. Il convient de commencer par celle-ci (2).

1. P. Riesz, p. 157-60.

2. Elle suit dans les *Annales*, t. IV, et dans Agricola ; le Père Bouix, suivant l'ordre des dates, met celle-ci auparavant, p. 622-24.

II

« Très illustre Prince et seigneur, digne de tout mon respect en Jésus-Christ, que la grâce et l'éternel amour de Notre-Seigneur enrichissent Votre Clémence de ses dons spirituels les plus abondants.

« Dès que j'ai reçu les lettres où, avec sa bonté, Votre Clémence laissait à notre décision de faire partir le personnel promis pour le collège d'Ingolstadt avant les grandes chaleurs ou après la canicule, j'en ai sur le champ délibéré avec mes frères, et je me suis déterminé pour le départ immédiat. Plusieurs motifs nous ayant fait juger que ce parti serait le plus agréable à Votre Clémence et serait pour la plus grande gloire de Dieu, nous avons pensé qu'il ne fallait pas tenir compte des chaleurs, bien qu'elles fussent déjà assez incommodes. J'ai eu soin que nos missionnaires se préparassent sans retard à partir, qu'ils reçussent la bénédiction du Pape après le baisement des pieds, et se missent en route.

« Ce départ a répandu une bonne odeur d'édification dans la ville sainte (*Alma*), ainsi que vous le rapportera le docteur Henri Schweicker, secrétaire de Votre Clémence, auquel j'écris de cette affaire un peu plus au long. Ce qui est plus important, le nouveau collège, j'en ai l'espérance, comme une riche pépinière, produira les plus grands fruits pour la gloire de Dieu, et prépare à Votre Clémence une couronne éternelle. Bien que ces ministres de Dieu soient faibles et leurs forces petites, néanmoins, de même que la puissance et la vertu divines, d'où vient notre force suffisante, toute minime qu'elle soit, a mis en eux le désir de consacrer leur industrie, leur travail, leur vie même, à sa gloire et au

salut des âmes, de même ce Dieu saura par sa grâce fortifier leur faiblesse et suppléer à ce qui leur fait défaut.

« Outre le recteur, maître Thomas, qui est docteur en théologie, il y a parmi eux deux docteurs en cette Faculté, qui professeront; des maîtres ès arts gradués, qui ont commencé leurs études théologiques; des professeurs d'humanités, qui enseigneront le grec et au besoin l'hébreu, enfin, des scolastiques, qui, ayant déjà fait de grands progrès dans les lettres, se rendront utiles au bien commun. La plupart sont de la Haute ou Basse Allemagne; mais tous ont été éprouvés par nous dans leur zèle pour la foi et dans les vertus religieuses. Je les offre donc au service de Votre Clémence avec les mêmes sentiments que je m'offrirais moi-même, si ma santé et les besoins de ma charge et ses occupations me le permettaient (1). Je leur ai recommandé d'avoir soin d'accomplir virilement (2) tout ce qui est contenu dans les articles, et bien au delà de ces obligations (3). Je suis convaincu que Votre Clémence et ses successeurs protégeront et favoriseront, comme vous l'écrivez, votre collège, tant que ses membres se montreront utiles au bien public (4). Et j'espère que non seulement ils ne cesseront de l'être, mais qu'ils le seront de jour en jour davantage, à la manière de la Compagnie (5). Il nous a été fort agréable d'apprendre que le Père Canisius reviendrait assister à l'ouverture du collège, avec la gracieuse permission du roi des Romains. J'ai écrit au Père de se rendre à Ingolstadt au plus tôt; et, pour qu'il s'intéresse avec plus de sollicitude encore au succès du nouveau

1. *Eo animo quo meipsum offerrem.* Et il allait mourir, épuisé !
2. *Pro virili parte.* .
3. *Multo plura.*
4. Exclusion d'un contrat.
5. *More Societatis.* Quelle confiance héroïque en son esprit de progrès continuel !

collège, je le constitue Préposé provincial dans la haute Allemagne, la Bohême et l'Autriche. Je n'ajoute plus que ce mot : je m'offre à Votre Clémence en Jésus-Christ avec cette Compagnie tout entière, qui vous est profondément dévouée. Je prie la suprême Bonté qu'elle daigne accorder à tous sa grâce abondante pour connaître et accomplir sa très sainte volonté ».

On verra dans la lettre suivante, moins réservée, et dans notre note finale sur les confidences au P. Gonzalez de Camara, le motif de l'empressement d'Ignace à envoyer les Pères promis.

La lettre qu'on vient de lire, est suivie, dans l'*Histoire* d'Agricola, de la liste des sujets envoyés, avec l'indication sincère et modeste de leur aptitude et de leur acquis. Les *Annales* en donnent une copie assez conforme, quoique un peu moins correcte, qui accompagne probablement une communication d'Albert, conservée à l'université (1) : dix-huit jésuites et deux ou trois frères coadjuteurs temporels y figurent. Saint Ignace n'avait d'abord proposé que dix Pères, d'après notre manuscrit contemporain : Albert en voulut généreusement une vingtaine.

Nous croyons que ce catalogue vaut la peine d'une transcription, d'après l'autographe même de Rome (2); nous y joindrons quelques brèves explications.

1. « Maître Thomas Lentulus, de Nimègue en Gueldre, théologien, recteur du collège.

2. « Le docteur Jean Cuvillon (3), Flamand, versé de-

1. P. IV, p. 91.

2. Suivi, 23-24, *Histoire de la province S. J. de Haute Allemagne.*

3. Ailleurs Covillon, plus ordinairement. La prononciation *cou* de la syllabe *cov* explique la variante. Né à Lille, en 1520, admis dans la Compagnie en 1544, il avait professé la philosophie à Coïmbre, la théologie à Rome et à Lyon.

puis longtemps dans la langue latine et grecque, dans la philosophie et la théologie, professeur public des saintes lettres dans le collège de la Compagnie (1) et ailleurs.

3. « Le docteur Hermann Tyræus, de Neuss (sur le Rhin, *Novesiensis*), érudit en grec et en hébreu et en toute partie de la philosophie et de la théologie. Il pourra surtout faire des leçons, et prêcher en latin et en allemand, quand il se sera perfectionné dans l'usage de cette dernière langue.

4. « Hurtado Perez, Espagnol, versé dans les langues grecque et latine, fort savant en logique, en philosophie naturelle et morale et en métaphysique, comme aussi dans les mathématiques : il pourra faire quelque chose en théologie.

5. « Maître Gérard, de Verden en basse Allemagne (Hanovre), instruit en grec, en latin, et dans les sciences philosophiques, sans ignorer la théologie. Dans la prédication en latin et surtout en allemand, langue qu'il possède mieux, il sera assez abondant et véhément (*facundus*). Il a enseigné dans nos collèges les lettres latines et grecques, et la rhétorique.

6. « Maître Théodore Peltan de Leyde, bien docte dans les lettres latines, grecques et hébraïques. Il les a enseignées publiquement, avec la rhétorique, à notre collège de Naples. Il n'ignore pas la logique, ni la physique, ni la théologie. Il pourra faire des leçons, prêcher en latin et en allemand, lorsqu'il se sera familiarisé avec l'idiome de la haute Allemagne.

« Tous les précédents, excepté Gérard, sont prêtres et aptes à l'administration des sacrements.

7. « Georges, Allemand de Meissenhein (Hesse) (2),

1. Romain.

2. *Meissingencnsis*. Le saint trouvait plus d'Allemands dans les nouvelles recrues.

versé dans les lettres latines et grecques, dans la rhétorique et la dialectique, et propre à l'enseignement des humanités.

8. « Josse (Jodocus) Carcereus, de Spire, est très exercé dans les humanités et pourra les enseigner. Il aura de l'éloquence et de la véhémence dans la prédication en allemand, selon le rapport de ceux qui savent cette langue.

9. « Denys Feyrabend, Allemand d'Autriche, versé dans les humanités, sera capable pour cet enseignement.

10. « Jean Zimer, de Spire, étudie ces mêmes humanités, et pourra les enseigner aux enfants.

11. « Etienne Libère, Allemand de Styrie, est aussi exercé dans les humanités et pourra les apprendre aux enfants.

12. « Paul, Allemand de Landshut, — *item*.

13. « Pierre Knotten, de Clèves (*Clivensis*), est semblablement versé dans les lettres latines.

14. « Jean Rosan, Français, est exercé dans les humanités.

15. « Blaise de Gubbio, Italien, étudie le latin.

16. « François de Salamata, aussi Italien, étudie pareillement.

17. « Marsile d'Ulloa, né à Rome, d'un père espagnol, — de même.

18. « Jacques de Thiel (*Tilia*), en Gueldre, est versé dans les lettres latines.

« On cherchera, en outre, à Ingolstadt deux ou trois coadjuteurs, pour servir dans les emplois domestiques, de peur que quelques-uns des étudiants ne soient forcément retenus plus qu'il ne faudrait dans des fonctions de ce genre ».

Humble excuse de l'exemption d'humbles emplois, sacrifiés à la grande vue des études. La Compagnie, au mi-

lieu de ses œuvres, s'était saignée en quelque sorte pour fournir cet ensemble de sujets, qui suffisait amplement pour commencer. Le catalogue présente l'image d'un collège à peu près organisé : des professeurs formés pour les principaux cours, et qui avaient toujours à entretenir et à développer leur science ; d'autres qui formaient et élevaient leurs facultés, tout en enseignant, de purs étudiants, enfin, ou scolastiques, qui se préparaient et qu'on employait déjà, au besoin ; quelques frères coadjuteurs, que saint Ignace avait l'attention de recruter, s'il se pouvait, dans la localité ; parmi les maîtres, des prédicateurs et des confesseurs formés ou en formation, selon les aptitudes.

En effet, rappelons-le, dans le plan primitif d'Ignace, pas d'autre résidence que le collège, d'où devaient sortir des apôtres instruits autant que zèlés.

III

M. Prantl, dans son abrégé très sommaire sur ces origines, se contente de dire vaguement : « Les jésuites firent croire au duc (et sans doute aussi à son conseil) que, par leur appel, le prince détruirait la mauvaise renommée que lui avait faite sa douce modération dans les affaires d'Allemagne (1) ». La pièce suivante rétablira, comme nous l'avons annoncé, la vérité des faits déjà exposés.

Voici cette lettre du saint à Schweicker (ou Schweikard, dans l'édition de Bologne) :

« Magnifique seigneur, qui avez toute ma considération (2) en Jésus-Christ, que la souveraine grâce et l'éternel amour de Jésus-Christ nous soit en aide et protection ! Amen.

1. T. I, p. 223.
2. *Observantissime*, comme en tête de la précédente.

« Je n'ai pu répondre à la lettre que Votre Seigneurie m'a adressée le 10 mars (1), tant à cause de ma santé que parce que c'était une réponse à la mienne. J'ai toutefois fait remettre au Pape, par un de nos Pères, qu'il reçoit volontiers, la lettre du prince. Mais, comme le Pontife ne l'a pas lue en sa présence, nous n'avions rien à vous écrire à ce sujet : quoique nous n'ayons pas manqué d'exprimer en temps et lieu, comme nous le devions, notre sentiment sur ce prince, si religieux et qui prend avec tant de vigueur la défense de la religion catholique. Ce qui nous a déterminé à nous hâter d'envoyer le personnel du collège avant les chaleurs de l'été, c'était, entre autres raisons, le désir de dissiper un bruit sinistre, qui avait commencé à se répandre à Rome après la diète d'Augsbourg, et les soupçons de certains personnages importants (2) : car, en apprenant que l'Illustrissime duc de Bavière appelle des religieux de notre Compagnie et fonde un collège, ces personnes y verront facilement jusqu'à quel point elles s'étaient trompées dans leurs soupçons et leurs dires.

« J'ai donc obtenu que les religieux destinés à composer le collège fussent admis auprès du Pape ; et, tandis qu'ils baisaient les pieds de Sa Sainteté et recevaient la bénédiction apostolique, deux des nôtres qui les accompagnaient, Jacques Lainez et Jean Polanco, ont parlé beaucoup à Sa Béatitude des saints désirs de l'Illustrissime duc de Ba-

1, V. le P. Riesz, qui en fait mention.

2. Agricola, p. 34-35. P. Bouix, p. 619. Il faut entendre le mot *in Urbe* de Rome, et non pas d'Augsbourg, comme le savant traducteur, dans ce passage, qu'il importe d'ailleurs de reproduire en latin et dans sa forme : *sinister quidam rumor, qui post Augustalem diætam in Urbe cœpit increbrescere.* Les antécédents et les détails de la lettre le démontrent. A la vérité, *Urbe* est écrit sans grand *U.* dans Agricola ; mais il l'a dans la lettre que produisent les *Annales* t. IV, p. 289, etc. M. de C. l'entend de Rome, comme Adlzreiter, part. III, p. 226 : *Alberti famam, quam Augustana comitia nonnihil Romæ obscurarant.*

vière, de défendre la religion catholique, et de la résolution qu'il a prise de fonder à Ingolstadt un perpétuel séminaire d'ecclésiastiques fidèles au Saint-Siège. Le Pape a paru écouter toutes leurs paroles avec le plus vif plaisir, et, après avoir demandé de grands détails sur ceux qui étaient envoyés à Ingolstadt, et leur avoir fait beaucoup de recommandations, il les a congédiés en ordonnant de leur donner l'argent nécessaire pour leur voyage. Mais les nôtres ont répondu qu'il n'avaient besoin d'autre viatique que de la bénédiction de Sa Sainteté, parce que l'Illustrissime duc avait pourvu très libéralement à leur voyage. Le Souverain Pontife a paru fort content et édifié, ainsi que son entourage.

« De là, on les a conduits saluer les principaux cardinaux; en sorte que le bruit du départ des futurs membres du collège d'Ingolstadt s'est suffisamment répandu pour la gloire de Dieu et a porté une douce édification dans les cœurs... »

Orlandin et Agricola se sont complu à décrire le voyage de cette magnifique mission, partant à pied, avec le vêtement long et noir de la Compagnie, celui des prêtres du temps. On se figure les sentiments d'admiration et de sympathie dont elle fut alors l'objet. Ils s'embarquèrent seulement de Lorette à Padoue, et traversèrent Trente et le Tyrol. En ces temps troublés, ils n'eurent d'autres accidents que les incommodités provenant de leur nombre dans les hôtelleries, mais compensées par l'entrain fraternel de leur nombreuse société même. Ils entrèrent dans le diocèse d'Eichstædt le jour de saint Willibald (7 juillet), le saint apôtre et protecteur local, qu'ils gardèrent comme patron du collège; et, comme sous sa spéciale protection, ils furent reçus avec bienveillance par le prélat Éverard Hyrnheim, successeur de Maurice depuis quatre ans sur le

siège épiscopal. Il resta aussi en proverbe que le collège était comme le Benjamin de saint Ignace, le dernier auquel il eût donné naissance, après avoir été le premier dont il eût conçu l'idée pour l'Allemagne.

Le patriarche, en effet, venait de rendre son âme à Dieu, le 31 juillet, six semaines seulement après avoir promis, pour Ingolstadt, que les siens en vrais jésuites, seraient d'autres lui-même, et rendraient de plus en plus service à la cause de Dieu et des âmes (1).

IV

Arrivant fatiguée à Ingolstadt, la troupe apostolique, qui rappelle un peu celle des premiers missionnaires de saint Grégoire, des cinquante apôtres qui se rendirent en corps dans la Grande-Bretagne, éprouva les effets d'une hospitalité depuis longtemps renommée. Le recteur de l'université, Jean Weber, depuis chancelier de l'empereur Maximilien II, vint avec les principaux dignitaires de l'école, Zoanetti, Everhard, appelé du nom de la Frise, sa patrie, Frisius, et le camérier ou questeur Peürle, à qui l'on a vu donner le nom d'Agricola, pour les féliciter et leur marquer la joie commune. Même démarche, avec le discours d'usage, quand, trois jours après, les Pères vinrent reprendre, au Vieux Collège, leur ancienne demeure (2).

Les lits et la vaisselle d'étain furent tirés d'un monastère de bénédictins abandonné, à quatre lieues d'Ingolstadt; la nourriture apportée d'abord du Collège Nouveau,

1. *Quam utilitatem non solum non cessaturam esse, sed pro more nostræ Societatis, in dies magis magisque augendam spero* (Lettre du 9 juin).
2. Agricola, p. 37. — *Annales*, I, p. 24.

encore à distance. On leur assigna pour chapelle celle de Sainte-Catherine, que le lecteur connaît déjà : ce n'était plus objet de contestation pour la Faculté des arts. Les libéralités du prince suppléèrent au manque de livres. Du reste, les élèves affluaient (1).

La joie des anciens professeurs était sincère : le souvenir des pères Le Jay, Salmeron, de Gouda, Canisius donnait une grande considération aux nouveaux venus. Parmi eux on distinguait, comme l'avait annoncé leur saint Père Ignace, avec le recteur Thomas (Lentulus), les deux docteurs Jean Covillon et Hermann Tyræus, qui commencèrent aussitôt à expliquer, l'un les Psaumes, l'autre le quatrième livre des Sentences ; et ils continuèrent, par ordre du prince, même pendant les vacances des vendanges. Ils obtinrent de grands résultats par l'étendue et l'élévation de leur science, et en excitant, comme leurs prédécesseurs, par une méthode de vive discussion, les esprits languissants de la jeunesse. Parmi les maîtres ès arts, on distinguait, avec Hurtado, Gerhard et surtout Théodore Peltan, qui avait enseigné les trois langues sacrées, latine, grecque et hébraïque, comme l'écrivait Ignace. On le désigne seul comme enseignant dès lors le grec et la rhétorique en particulier.

Un critique de l'enseignement des jésuites en Allemagne, qu'on a pu déjà apprécier, observe avec malice (2) que, pour une œuvre de fondation nationale, la Compagnie avait trouvé un Espagnol, un Français, quatre Italiens, deux Autrichiens, deux Rhénans et sept Néerlandais, ou, comme on les appelait, Allemands du Nord. Ce

1. Orlandin, l. XVI, nº 23. Le nombre (y compris les enfants) de 700 élèves, qu'il indique, nous paraît remarquable. On allait s'occuper davantage de la première jeunesse.

2. Zierngiebl, *Studie*, IV, p. 267. C'est sa thèse; on l'a déjà vue.

prétexte d'objection n'était, on l'a dit, que temporaire. Il tenait à des circonstances de première installation, que saint Ignace ou son successeur ne pouvait corriger qu'à mesure qu'il formerait des sujets du pays. N'omettons pas que l'auteur ne tient point compte de l'extension du nom générique d'Allemand, que cependant ses compatriotes ont tant à cœur. D'ailleurs, les universités même étaient, comme celle de Paris, plus ou moins cosmopolites au moyen âge, et n'étaient pas pour cela moins nationales que de nos jours. C'était une des merveilles de la chrétienté, famille de peuples, encore subsistante, du moyen âge. Le collège des jésuites sera éminemment bavarois, dès qu'ils auront eu le temps de trouver dans la province des sujets de cette nation. Enfin, si cette composition des sujets ne devint pas exclusivement locale, ce ne fut pas sans avantages pour les disciples. Descartes, que nous verrons transitoirement au service de Maximilien, s'en félicitait au collège de la Flèche, où il fut lui-même élève des jésuites. La réunion variée des maîtres et des élèves de toute province, etc., y formait une sorte de très utile et agréable cosmopolitisme.

Loin donc de s'arrêter à cette difficulté temporaire des nationalités diverses, le duc Albert V ordonna que les nouveaux professeurs seraient reçus membres de l'université, en prêtant le serment solennel, et que « deux Pères, sans enseigner eux-mêmes la philosophie, seraient admis au rang des professeurs de cette Faculté, ou, comme on disait, des philosophes et assisteraient comme tels aux consultes et aux examens des candidats aux grades (1) ». M. de Cro-

1. Nous empruntons à dessein, pour les opposer à l'insinuation suivante, les paroles d'Orlandin : *Singulos socios in membra Academiæ cooptari voluit et duos, quamvis philosophiam ipsi non docerent, tamen in philosophorum ordinem assumi, qui consultationibus interessent et promovendorum ad solemnes gradus experimentis.*

zals semble présenter ces privilèges comme arrachés bientôt après par l'intrigue (1). C'est à tort : ils furent concédés immédiatement après, comme de droit commun, et l'on se rappela les stipulations d'Ignace.

Nous trouvons seulement plus tard, à la date du 20 août, sous forme d'exhortation à ses bien-aimés Pères, une recommandation d'Albert, encourageante pour eux. Un rescrit du prince leur fait connaître qu'il a enjoint au recteur de l'université, au questeur et à tout le conseil académique, de les prendre sous leur garde et protection. Il ajoute : « En outre, nous vous écrivons plusieurs points propres à promouvoir le développement du collège de votre Compagnie institué par nous. Vous le saurez par les copies de lettres ci-jointes. Nous ne doutons nullement que vous ne deviez satisfaire avec diligence à votre vocation et à votre devoir, ainsi qu'à la grande espérance que nous avons conçue de vous, et que vous ne vous efforciez, tant par la parole que par l'exemple, de restaurer notre sainte Religion, si tombée et si blessée dans la plupart de nos pays; enfin que, de votre école, on m'envoie bientôt plusieurs dignes ouvriers dans cette mission très abondante. A cette cause, nous vous promettons toutes nos faveurs et nous ne manquerons en rien au soin de vos intérêts (2) ».

Le collège était fondé, et il était, sous tous rapports, apostolique.

On a peine à croire que Theiner attribue cette fondation à un prince ecclésiastique, étranger à la dynastie bavaroise, à Othon Truchsess, qui, sans doute, a bien mérité, comme on l'a vu, des premiers Pères professant individuellement à Ingolstadt, mais qui enfin n'est pour

1. *Haud morati sunt quin*, « *jussu serenissimi principis* », *in consilium academicum admitterentur*.

2. *Annales*, t. IV, p. 190-191.

rien dans la fondation définitive (1). Le célèbre oratorien laisse reproduire plus tard la même erreur par son traducteur français, qu'il autorise cependant à corriger d'autres fautes (2). Autre erreur moins concevable encore : le texte et la traduction s'appuient également à tort sur une longue citation de Laderchi, et laissent supposer par des points que ce dernier parle d'Ingolstadt dans les lignes omises, où il ne s'agit toujours que de l'université de Dillingue (3). Mais ce qui passe toute invraisemblance, c'est que l'auteur allemand ajoute : « que Othon a érigé le collège des jésuites, à Ingolstadt, en académie ! » Ignore-t-il l'autonomie et la préexistence de l'université ?

1. *Geschichte des geistlichen Bildungshalten* (*Mainz*, 1835, *Wien*), p. 140-42, et la note.

2. *Histoire des institutions ecclésiastiques*, par Augustin Theiner, — traduit par Jean Cohen. Paris, 1841, 273-76, et la note.

3. *Annales ecclésiastiques*, *ad an.* 1566, n° 59, Rome, 1748. Nous nous renseignerons cependant, avec réserve, du livre de Theiner, pour l'œuvre des séminaires à Ingolstadt. L'histoire ne néglige rien, selon la règle plus générale : *Omnia autem probate : quod bonum est, tenete* (I Thess., x, 21).

CHAPITRE III

I. Les jésuites commencent à enseigner l'enfance. — Ranke sur leurs grands succès. — L'opposition des sous-maîtres gagne les maîtres ès arts et la ville. — Défenseurs de la Compagnie. — Canisius pacificateur. — Ouverture solennelle du collège. — Ingolstadt devient le refuge des catholiques pour l'éducation. — Professeurs célèbres par leur science, leur vertu, leur apostolat. — La Faculté des arts dégénérée, s'oppose à l'enseignement public des jésuites en philosophie — II. Œuvres multipliées des jésuites. — Albert en exprime son admiration à Canisius. — Il marque le contraste des Indes converties avec la perversion de l'Allemagne. — Canisius écrit d'Ingolstadt pour la fondation des collèges du Nord, des Anglais, etc.

I

Les jésuites remplirent toute l'attente d'Albert. D'après Ranke, parlant de la Contre-Réforme allemande, dont Ingolstadt était un des centres, « on crut pouvoir comparer leurs professeurs aux restaurateurs des études littéraires » en Occident. Pour la théologie, l'auteur protestant loue leurs exercices et des soutenances de thèses, « sans lesquels, comme ils disaient, tout enseignement était mort. Les exercices, qu'ils rendaient publics, étaient pleins de convenance, de politesse, d'instruction, et les plus brillants que l'on eût jamais vus ».

A l'université, on avait déjà senti l'importance des jeux littéraires qu'ils donnaient à côté des luttes scolastiques. Lipowski cite en effet un curieux souvenir de Jérôme Ziegler, dans le prologue de sa tragédie, *Abel Justus* (Ingolstadt, 1559) : « Quand je vins ici pour la première

fois, afin d'étudier, c'était la coutume de jouer publiquement des comédies, et il n'y avait personne qui ne fît de ces sortes de drames *(actiones)*. Ce genre d'exercices, qui faisait honneur aux maîtres, était fort utile à la jeunesse, dont il développait la mémoire. L'enfant inhabile et timide prenait de l'assurance », etc. (1). Or Ziegler, déjà professeur d'éloquence en 1534, achevait les *Annales de Bavière*, d'Aventin, mort cette année. Il ne mourut lui-même qu'en 1562, et put comparer les progrès de l'académie.

Reprenons le témoignage de Ranke, bien plus général et très glorieux : « On ne tarda pas à se persuader qu'à Ingolstadt, l'université catholique était parvenue, du moins en théologie, au point de pouvoir se mesurer avec toute université de l'Allemagne. Ingolstadt obtint, dans un sens opposé, *une influence semblable à celle qu'avaient eue, pour la Réforme, Wittemberg et Genève* ». Cette influence dans un sens opposé était la contre-réforme catholique, qui devait triompher dans une grande partie de l'Allemagne, en particulier par les efforts de la Compagnie dans les écoles, d'après le même historien (2).

Il ajoute que les jésuites ne se dévouaient pas avec moins d'ardeur à la direction des écoles de latinité élémentaire. Selon lui, une des idées fixes de Lainez, leur nouveau général, c'était qu'il fallait porter continuellement son attention sur les classes inférieures de grammaire, « la première impression que reçoit l'homme, étant celle qui importe le plus pour la vie ». Doué d'une intelligence droite, Lainez chercha des hommes qui, voués à cette partie de l'enseignement, songeassent à lui consacrer toute leur vie : car c'est le temps seul qui initie à toutes les diffi-

1. *Geschichte der Jesuiten in Baiern*, part. I, p. 107.

2. *Histoire de la Papauté pendant le XVI^e et le XVII^e siècle*, tome II, § 3, particulièrement p. 40.

cultés de ces fonctions. Les succès des jésuites, sous ce rapport, furent prodigieux. On observa que la jeunesse apprenait chez eux beaucoup plus, en six mois, que chez les autres en deux ans. Des protestants mêmes rappelèrent leurs enfants de gymnases éloignés, pour les confier aux jésuites (1) ». Mais, en ce qui tenait aux pays protestants, l'école d'Ingolstadt préféra d'ordinaire se priver de cet avantage, dans l'intérêt plus élevé de sauvegarder la foi des siens menacée. Quant au soin principal des classes élémentaires, l'idée de Lainez était un héritage du saint fondateur.

Orlandin dit en effet : « Les classes de latinité, que désirait avant tout saint Ignace, ne furent pas ouvertes avant la fin d'octobre. Le duc ne confiait aux Pères qu'insensiblement de nouvelles occupations, à mesure qu'il les éprouvait dans les premières ».

Nous pensons que ce n'était pas faute d'une confiance encore assez étendue en eux ; mais il prévoyait des difficultés sur ce point, du côté de l'université. Il lui donnait toute garantie et prévenait tout prétexte. Canisius avait déjà prévenu aussi ses confrères, soit par lettres, soit de vive voix, « qu'ils ne respireraient point partout ou longtemps que des zéphyrs (2) ». L'humble soin du premier âge déchaîna la tempête. Saint Ignace n'avait pas moins de zèle pour l'éducation de l'enfance que pour celle de la jeunesse, et c'est dans ce but qu'il avait destiné plusieurs maîtres de la mission à enseigner les éléments de la langue latine aux enfants, qu'ils formeraient en même temps aux vertus. On peut même convenir avec M. de Cro-

1. Léopold Ranke, *ibid.*, 41. Tout à l'opposé de nos francs-maçons, qui proscrivent sous prétexte de neutralité.

2. Cf. Agricola, IIe décade, nº 37.

zals (1) que, dans le *collège théologique*, il voyait, en particulier, le moyen d'atteindre cette fin : car, s'il fallait renouveler les générations par l'éducation publique, il fallait prendre l'œuvre par la base. Or, « s'était déjà fortifiée en Allemagne », on l'a vu, « l'opinion générale que les Pères étaient des maîtres supérieurs de l'enfance ».

Mais à peine parla-t-on d'ouvrir les classes inférieures, que les maîtres ès arts de l'université, qui avaient récemment paru ralliés aux arrivants, et que ceux-ci s'étaient efforcés de se concilier, devinrent des adversaires déclarés. Ils avaient en bonne partie été ainsi changés en d'autres hommes, par les sous-maîtres ou précepteurs et répétiteurs des enfants de famille. Ces *hypodidascali* avaient déjà combattu Canisius, à cause du zèle gratuit des premiers jésuites d'Ingolstadt, se prodiguant dès lors en dehors des classes, dans le genre de répétitions, de leçons surérogatoires, qu'ils donnaient sans rétribution, et qui menaçaient ces mêmes sous-maîtres, croyaient ceux-ci, dans leur leçons particulières payées. Il n'a jamais été défendu de chercher à mieux faire, et surtout de rendre un service capital dans l'éducation. Mais un intérêt étroitement entendu leur faisait sans doute craindre, bien à tort, de rester sans emploi et sans compensation. Nous omettons les abus qui redoutaient la lumière.

Plus menacés encore, suivant leur opinion, par des nouveaux maîtres d'enseignement primaire, qui ne s'occupaient plus seulement de théologie et de la jeunesse la plus avancée, ils firent partager leurs inquiétudes à la plupart des professeurs de lettres. Ceux-ci furent faciles à tenter de jalousie contre des collègues nouveaux venus, étrangers en partie, et qu'on leur présentait comme d'actifs con-

1. P. LII-LIII.

currents, qui l'emporteraient et par le dévouement et par la condition de gratuité. Les meneurs excitèrent jusqu'à la masse du peuple, à la suite d'une partie du clergé paroissial, en accusant encore les nouveaux maîtres, dispensés du chœur par les nécessités de leur vocation, d'éloigner aussi leurs élèves de la psalmodie, et de les retenir à l'étude pendant des offices solennels. « Excès dangereux, disaient-ils, par l'exemple donné au peuple, en ce temps où, d'un côté, les luthériens combattaient nos cérémonies, et, de l'autre, ces hérétiques avaient mis en vogue la psalmodie en langue vulgaire. *Les vêpres* étaient déjà abandonnées en particulier, et il était à craindre que, des églises désertes, on ne courût aux réunions protestantes ». Exagérations, sans doute, hypocrites et mêlées de pures calomnies : car les Pères ne laissèrent pas seulement toute liberté aux jours de fête, mais portaient les élèves et les familles au culte extérieur et solennel, plus nécessaire encore dans les circonstances à la gloire de Dieu et au bien des âmes (1).

Un luthérien caché, Pantaléon Hadler, qui présidait à la classe de grammaire (*Archigrammaticus*), était précisément le fauteur principal de l'opposition. Dans le sentiment de M. de Crozals, il n'y aurait pas eu besoin de recourir à cette influence individuelle pour expliquer ces mouvements. En tout cas, elle s'exerça avec trop d'efficacité (2).

Une assez grande partie des magistrats semble être entrée dans cette sorte de conjuration. Mais la partie saine et

1. M. de Crozals regarde la dernière accusation des opposants comme *insolentissima*, si la première lui paraît avoir quelque fondement dans des intérêts particuliers, peut-être trop peu ménagés en vue de l'intérêt général. Il reproduit mal le nom du luthérien qui va paraître et qu'il appelle Hunder.

2. Cf. Rotmar, malgré sa réserve prudente, part. II, p. 40-41, et l'*Historia prov. Germ. superioris*, p. 38, etc.

principale de l'université leur résista, en particulier, Zoannetti, Agricola, Everhard Frisius, le professeur de médecine Veltmiller, le même qui avait été rançonné par les protestants du Nord, et que loue Rotmar (1). Ils soutinrent fermement les Pères, avec Hund, le patron de l'université, et surtout avec le duc, instruit par le roi Ferdinand du bien immense déjà fait par les jésuites des collèges de Vienne et de Prague.

On ne parle pas du rôle de Jean Weber dans ce dissentiment. Favorable à la Compagnie, il était considéré lui-même ; mais nous trouvons qu'il n'avait été alors que recteur d'été (*rector æstivus*) (2), et qu'il avait commencé ailleurs par la chancellerie du gouvernement ducal de Landshut sa fortune politique, qui se continua à la cour de Ferdinand et de Maximilien II.

Sous le nouveau recteur Theander, les classes inférieures des jésuites s'ouvrirent au milieu de l'automne, et il resta permis de fréquenter les anciennes, défectueuses, on le verra. Quant aux nouvelles, elles durent enseigner la grammaire et la rhétorique à la bibliothèque de l'Académie, laissant aux autres leur ancien local, qui avait donné occasion à leurs vaines craintes. Le matin et le soir, les enfants des nouvelles classes, qui avaient la coutume ou l'aptitude de chanter aux offices, eurent un temps libre pour fréquenter les églises de la Sainte-Vierge ou de Saint-Maurice. Enfin, un décret du prince annonça en termes exprès qu'il n'établissait pas encore à perpétuité les jésuites, mais tentait une expérience. Ainsi ménagea-t-il les intérêts légitimes, les susceptibilités et les imaginations (3). Ainsi

1. *Etiam nunc apud nostrates notissimus. Annal.* an. 1552.
2. Mederer, p. 255.
3. Cf. Agricola, p. 39, et la thèse : *Ut tamen in minimis satisfieret refragantibus*, etc. (P. LIII). Actes, t. IV des *Annal.*, p. 292-94.

prouvait-il en même temps, contre les adversaires futurs de la Compagnie, dont on a déjà dit la tactique, qu'il *voyait* et qu'il *voulait* par lui-même ses services.

II

L'arrivée du nouveau provincial Canisius avait achevé la pacification et la concorde par la grande autorité dont il jouissait auprès de l'université et du peuple. Il fit taire les malveillants devant le concert des bien intentionnés, et assista à l'ouverture solennelle du collège complet. Mederer n'a pas manqué de donner à cette occasion les nombreuses obligations spirituelles que prenait la reconnaissance de la Compagnie à l'égard des fondateurs et des bienfaiteurs, bien que sans aucun pacte : *etiam absque ullo pacto et obligatione* (1). La Compagnie ne s'engageait que vis-à-vis d'elle-même à la grande reconnaissance dont saint Ignace lui a fait une loi. La paix se joignit aux avantages de l'accroissement du personnel, renouvelé (2). Au bout d'un mois, l'apôtre de l'Allemagne pouvait reprendre ses courses, fécondes en conversions et en créations charitables.

Toutefois Rotmar dit, à la fin de 1557 : « Le sérénissime duc sut que la religion était profondément troublée. Il adressa à la Faculté de théologie (3) des lettres gracieuses, par lesquelles il ordonne aux professeurs théologiens de faire des exhortations à leurs auditeurs, et promet toute sa protection à tous les élèves qui feront des progrès dans les sciences et dans les vertus propres à honorer

1. *Ex.* II[a] *parte constitutionum*, c. II.
2. P. Boero, p. 145, etc.
3. C'est-à-dire, aux jésuites théologiens qui la composaient.

la vie. Il enjoint en même temps de recevoir avec bénignité et de traiter généreusement les ecclésiastiques qui, chassés d'ailleurs, arriveraient à Ingolstadt ». Voici la belle conclusion de ces lettres, écrites après la diète de Ratisbonne, où l'on déplora les ravages de l'hérésie (1) : « Il devait recommander la Bavière comme l'asile de la vertu exilée et la patrie de la vraie religion ». C'est à peu près le mot de notre roi Louis VII, accueillant saint Thomas de Cantorbéry : « Le plus beau fleuron de la couronne de France, c'est la protection des exilés souffrant pour la justice ».

La foi était donc en péril hors de la Bavière. Dans ce duché, tout réussissait : des élèves de grande famille affluaient à son école. L'an 1558, Rotmar énumère avec une certaine complaisance les six comtes, onze barons, deux seigneurs illustres, qui figuraient parmi les élèves, sous le seul rectorat de Zoannetti ; il nomme à la vérité, parmi les barons les plus illustres, Guebhard Truchsess de Waldburg, ajoutant qu'il était devenu depuis archevêque électeur de Cologne ; mais la mort l'empêcha d'ajouter *apostat*, ce que fait Mederer (2). Nous retrouverons cette vipère, nourrie au sein de l'Église catholique.

Pour l'heure présente, le contentement que le prince éprouvait des travaux du collège dans l'université et de ses succès dans la ville d'Ingolstadt, fut ce qui le détermina à la fondation d'un nouveau collège dans sa capitale, Munich, en 1555. Bien que cette ville fût destinée à recueillir, dans notre siècle, la succession de l'université d'Ingolstadt, nous ne traiterons qu'indirectement de cet autre collège, dont les succès éclatants furent révélés au bien-

1. Adlsreiter, part. II, p. 168.
2. *Annales*, t. I, p. 249-253.

heureux Canisius et continuèrent l'œuvre de la Compagnie. Qu'il suffise de dire : ses douze premiers fondateurs méritèrent d'être inscrits en bloc dans les ménologes de la société, comme aussi éminents par leur sainteté que par leurs travaux.

A Ingolstadt, on était accouru de toutes parts et des pays les plus lointains, pour suivre les cours, encore a peine ouverts, des théologiens Jean Covillon, Hermann Tyræus, et du P. Théodore Peltan. Ce dernier Père, dans l'humble métier de cordonnier, qu'il exerçait avant sa vocation et qu'il continua dans la Compagnie, comme Frère coadjuteur, se révéla professeur de haute Faculté. Il avait cependant choisi cet humble degré de Frère servant ; et, malgré la règle de sainteté héroïque qui lui défendait de s'élever par lui-même à un degré supérieur, il lui fut dit : *Sutor, ultra crepidam !* C'est que, dans son atelier si humble de cordonnier, il s'était montré, au coup d'œil intuitif d'Ignace, capable d'être élevé à une chaire de théologie. Mais il avait commencé dans celle de grec, vacante depuis 1557 par la mort du savant Vit Amerbach. Le cardinal Othon d'Augsbourg vint assister à un premier combat théologique soutenu par Guillaume Limbourg, de la Compagnie. Ensuite ce fut Peltan qui, s'improvisant dans de semblables luttes, conquit le titre de bachelier dans les écritures, puis dans les sentences, et enfin de licencié dans la théologie universelle. Le doyen Michel Wagner disait déjà de lui : « Il s'est montré si excellemment, que tous l'ont jugé digne d'un titre bien plus haut que celui de licencié ».

Parmi quatre autres jésuites faits bacheliers, cette année (1558-1559), on distingua Pierre Sylvius (Dubois), Flamand de Hauten, près de Gand, pour l'éminence de ses vertus comme de ses talents. Agricola joint, sous ces deux rapports, à son souvenir celui du P. tyrolien Lambert Ave-

rus, depuis recteur à Mayence, mais reçu dans la Compagnie à Ingolstadt. On peut lire dans cet historien les triomphes d'Averus sur les protestants, surtout lorsqu'il accompagna le légat Commendon dans le Brandebourg, et qu'à la sollicitation de l'électeur, les ministres de la Réforme se ruèrent à l'improviste contre lui. Il les repoussa avec tant de perte, que ce prince avoua au légat qu'il lui avait fait au cœur une profonde blessure. « Que ne fut-elle salutaire pour l'électeur et ses héritiers en Prusse » ! s'écrie l'historien.

A Hermann Tyræus, Père aussi d'une haute vertu, appelé à un grand apostolat et à devenir premier Provincial d'une nouvelle province, celle du Rhin, détachée plus tard de la Haute-Allemagne, succéda en 1558, le P. espagnol Alphonse Pisanus, docteur que nomment avec honneur Canisius et Eisengrein (1). On excusera cette revue un peu rapide de ces principaux professeurs.

M. Prantl, fort bref sur la mission des jésuites précédents, n'ajoute que ce jugement peu fondé sur les premières difficultés de la Compagnie avec la Faculté des arts : « Les membres de cette Faculté n'étaient pas en réalité hors de leur droit lorsque, de la première intrusion des jésuites, qu'on n'avait pas appelés, ils augurèrent un plus fâcheux avenir ». Sur ce mot : « qu'on n'avait pas

1. Le premier, pour sa science, au t. VI de ses *Ann. ecclés.*, l'autre, pour sa sainteté, dans ses *Témoins de la vérité*. Ces noms, relevés par Agricola, p. 55-6, sont aussi mentionnés par le P. Boero. — On verra de nouveaux noms qui se trouvent dans la liste des vingt jésuites, renouvelée en partie en 1558 (*Annal.*, IV, 326. V. aussi *Lipowski, Geschichte der Jesuiten in Baiern*, p. 78). Engerd, p. 258-59, fait un grand éloge de l'enseignement, de l'apostolat et du gouvernement d'Hermann Tyræus. Voir encore un très bel éloge de Peltan, d'après le ménologe autographié, que nous avons aussi dû consulter sur les douze de Munich (nos notes justificatives de la fin) ; — quelques renseignements aussi sur le P. Covillon. Nous retrouverons plusieurs autres de ces savants maîtres (*ibid.*, 20e note).

appelés », souvenons-nous de toutes les preuves données du contraire et les appels pressants adressés aux Pères, même à partir de Le Jay, objet d'une première inexactitude de l'auteur. C'est la sagesse ou l'indépendance des ducs qu'il va maintenant continuer de nier contre l'évidence. Selon lui, la correspondance d'Albert V avec saint Ignace, que l'on vient de citer, ferait voir que le duc était enlacé de toute part. Il ne lui était plus resté qu'un appui, Simon-Thaddée Eckius, seigneur chancelier d'État, qui devint en 1558 chef de son gouvernement (1), et fut en effet d'abord hésitant et trompé au sujet de la Compagnie.

C'était le frère, bien plus jeune, mais frère seulement de père, du théologien Jean Eckius. Né en 1514, il couronnait ses premières études en 1530, par le titre de maître ès arts, et, deux ans après, il était reçu docteur en droit. D'abord official dans la justice de l'évêque de Passau, il devint assesseur au tribunal métropolitain de Salzbourg. Quand le duc lui eut confié la direction suprême des affaires, il y employa toute son énergie, en particulier dans la réforme du clergé et dans l'éloignement de tout ce qui pouvait inquiéter l'orthodoxie. Ses adversaires, d'après M. Prantl, le comparaient à l'instrument de labourage qui éloigne tout objet nuisible du sillon. Mais c'était la parole de Dieu qu'il écartait ainsi, d'après les ennemis de la foi.

Il mourut en 1574, avec le titre de conseiller honoraire, et plusieurs dignitaires de l'université célébrèrent son éloge funèbre (2).

1. Tome I, p. 226-27.

2. Wolfgang Zettel, un adversaire des jésuites à la Faculté des arts, publia *Luctus Academiæ Ingolstadiensis in obitum Simonis Thaddæi Eckii* Ingolstadt, 1574. Cet opuscule contient, sur Simon Eckius, une oraison funèbre latine, du professeur de droit Ossianeus, et un éloge composé par Zettel, enfin de petits poèmes de Rotmar et d'Engerd. — Prantl, note 26 — V. *Annales*, t. I, p. 126; t. II, 15, an. 1574 principalement, sur cet universitaire,

III

Après avoir anticipé par cette courte notice, reprenons en 1558 l'histoire de l'enseignement des jésuites, où il interviendra plus tard, un moment, disions-nous, moins favorable, mais pour le redevenir bien davantage, en pleine connaissance de cause.

Les jésuites s'étaient abstenus d'abord d'enseigner publiquement la philosophie. Mais aux discussions privées de philosophie, comme à celles de théologie, qui se faisaient dans l'intérieur du collège, daignait assister le duc ; et l'on n'y admit pas seulement les élèves entretenus à sa charge, qu'il y envoyait, mais encore des auditeurs gratuits. Ce fut à la faveur des lettres du prince que nous avons citées, et qui recommandaient de recevoir libéralement les clercs bannis d'ailleurs par l'hérésie, ou qui promettaient les grâces du prince à ceux qui feraient des progrès dans la science et dans la vertu.

Mais la Faculté des arts était bien tombée, et, dans la langueur dont souffrait l'enseignement public, les exercices privés des jésuites ne suffisaient pas à la relever. Elle refusa d'autre part de recevoir dans son sein, en 1558, le P. Pierre Sylvius comme membre de ses conseils et commissions, d'après les stipulations, etc. Il se représenta en vain l'année suivante : la Faculté maintint ce qu'elle prétendait être sa coutume, à savoir que, si un sujet n'était pas resté à demeure dans son sein, mais était étranger, il devait, outre la production de ses pièces de naissance, sou-

que le souvenir de son frère n'effaça point.— Il semble, d'après M. Prantl, que l'opposition eût été tout d'abord plus générale, et c'est pourquoi nous avons pu paraître entrer dans un détail parfois élogieux, sur les Pères.

tenir une discussion publique. Le Père insista avec force, s'appuyant sur le privilège que les siens avaient reçu du Saint-Père, d'être admis sur-le-champ aux conditions ordinaires; mais ce fut inutilement (1). Rigueur que démentaient des précédents, et qui obligea un Père licencié en règle *(rude donatus)* (2) à subir pour juge une partie hostile, d'ailleurs dégénérée. Les *Annales de l'université* et l'historien de la Compagnie lui donnent une gloire plus solide que ses titres, celle d'avoir « passé toute sa vie dans les misères de la pédagogie », en refusant tout emploi honorifique, et d'avoir eu, en récompense de cette humilité et d'une obéissance parfaite, révélation expresse de sa dernière heure.

En fait, le duc arracha les Pères à leur réserve excessive et à la crainte exagérée d'offenser les maîtres ès arts. Il voyait, en face de cette décadence, tout ce qu'avaient fait les nouveaux professeurs et leurs seuls maîtres publics de théologie, dans le court espace de deux ans. Il voulut que l'un d'entre ceux-ci, au moins, expliquât, pour l'enseignement philosophique préparatoire, Aristote dans les cours de l'université même. Ce fut Hermès Halbpaour, encore nommé Vinggheim, Père natif de Carinthie, jeune, mais très savant, que l'on fit venir de Rome.

Mais, comme la science devait se rapporter à la piété, les Pères se chargèrent d'un surcroît de travaux : on continua la série des sermons qu'Hermann Thyræus avait commencés, en allemand, dans l'église de Saint-Sébastien, et en latin, dans celle de Saint-Georges ; on introduisit la cou-

1. Cf. *Annal.*, p. 253 et 258, et M. de Crozals, qui paraît voir là un commencement de domination : *Apparuit quo studio jesuitæ potiri Academiis exoptarent.* Le vrai droit commun, accordé à des religieux, parut, comme parfois à Paris, un empiètement.

2. Qui a reçu le coup de baguette du licenciement, ou congé pour enseigner.

tume de fréquentes lectures pieuses; on fit des catéchismes dans les campagnes, on excita écoliers et habitants à la fréquentation des divins offices, on parvint enfin à rétablir universellement une pratique sincère et solide. Les exemples du nouveau recteur des jésuites, Nicolas Lannoy, qui avait succédé à Thomas Lentulus, malade, y contribuaient, comme ses exhortations. Ce saint homme déploya le même zèle qu'il avait montré comme recteur du collège de Vienne. Là, il avait de plus accueilli de nombreux blessés de la guerre malheureuse de Hongrie; puis il s'était prodigué au milieu des pestiférés, qu'il guérissait souvent par la seule imposition de ses mains (1).

Abstraction faite des prodiges divins, il se faisait à Vienne des merveilles. Aussi avec quelles instances le duc appelait-il maintenant Canisius le plus grand, l'inspirateur de ses frères, qui lui étaient confiés ! Le Père se multipliait déjà en Allemagne, pour combattre l'influence pernicieuse de l'hérésie. Mais il agissait particulièrement en Bavière, à Straubing, une des quatre cités ducales, sur la rive droite du Danube, à dix-huit lieues nord-ouest de Passau. Là, de février à la mi-avril 1555, l'apôtre eut surtout à combattre les pasteurs et les prédicateurs pervertis (2). Et jusqu'à quel point le prince ne prenait-il pas à cœur, de son côté, les succès inouïs des Pères, jusque dans les deux Indes, comparés aux maux immenses de l'Allemagne ! C'est ce que montre sa lettre écrite à Canisius, de retour à Rome, le 12 juillet 1558, et qu'ont insérée les *Annales de l'université*, comme un de ses titres et un signe éclatant des dis-

1. Agricola, p. 55-56. Ces faits surnaturels sont à mentionner, ne serait-ce que pour donner une idée de leur influence et l'expliquer.

2. P. Boero, p. 181-84. Lettre autographe de Canisius en italien, du 23 avril. — Python, p. 149.

positions de son duc (1). Elle part du fond d'un cœur plein de gratitude et de foi. Elle prodigue les expressions de son dévouement et de sa vénération pour les Pères et pour le Bienheureux, au cœur duquel il semble confier et remettre ses peines et ses alarmes.

« De votre lettre du 28 mai, nous avons appris la réussite de vos affaires, la pacification de l'Italie ; mais il nous a été surtout très agréable et précieux de savoir la conversion de tant d'infidèles à notre religion chrétienne, catholique et orthodoxe, dans ces îles ignorées et inconnues, si distantes de notre hémisphère (2). Conquêtes pour la gloire du Dieu tout-puissant, par la propagation de l'Église parmi tant de peuples et l'accession d'un nouveau monde sous ses lois. Et ce n'est pas sans une bien grande douleur et le tourment de notre âme, que nous voyons l'assoupissement de notre Allemagne, en ce qui concerne les choses divines, rapproché de cette vigilance (de vos missionnaires), de cette assiduité, de cet ardent amour divin des nations récemment converties. Nous sommes partagé entre l'admiration et l'horreur.

« Nous ne savons quel mauvais présage répond en nous à ce que vous augurez au *post-scriptum*. Le royaume de Dieu nous serait ôté, si nous ne faisions tous pénitence, si nous ne reprenions le sentier de nos pères, et si ne retournaient à l'obéissance et à l'unité ceux qui, partant de l'Aquilon, viennent de bouleverser tout... Il vous appartient, ainsi qu'à vos confrères, de conjurer le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'éloigner de l'empire un si grand malheur.

« Vous nous avez donné le goût de lire le reste de *l'his-*

1. Partie IV, p. 294-95. Cette belle épître a échappé à la plupart des biographes du Bienheureux.

2. *A nostro orbe.*

toire que vous nous promettez. Revenez bientôt, pour achever l'affaire de l'érection de l'école d'Augsbourg (1), ville où tout va de mal en pis. Votre présence à Rome ne contribuera pas peu à en obtenir l'autorisation de Sa Sainteté ».

Canisius revint en effet sauver, sur les bords de l'abîme, cette grande cité, voisine de la Bavière, en même temps qu'évangéliser ce dernier pays, en 1562 et 1564, époque où il reparut à Ingolstadt.

C'est déjà d'Ingolstadt que Canisius avait écrit, le 4 mars 1559 (1558, suivant le vieux style), au Père général une lettre remarquable sur la réforme catholique de l'Allemagne et des pays de l'Est et du Nord, la Pologne, la Bohême, où il venait de remplir d'importantes missions du Saint-Siège. Il s'était recueilli dans son collège, et il nous révèle ses pensées. Demandons, comme lui, permission de les communiquer en peu de mots (2) : car ce fut dans cette université bavaroise qu'il eut ou approfondit l'idée des préservatifs et des remèdes les plus efficaces pour le mal qui envahissait tant de contrées, l'idée du collège fondé à Rome par Grégoire XIII, le collège anglais, et d'autres qui étendraient l'œuvre du collège germanique.

« Ma première réflexion, c'est que les nôtres ont grand besoin d'esprit intérieur dans ces contrées, pour compatir et s'accommoder à l'état des populations, déjà séduites par l'hérésie ou sur le point de l'être. Avec les princes que nous avons, il ne faut plus compter sur le bras séculier, auquel on recourait jusqu'ici pour la protection de la vé-

1. Il s'agissait d'élever un collège de la Compagnie, projet qu'avait formé Othon Truchsess, presque dès les commencements des jésuites, mais qui était très combattu par les luthériens, déclarés ou cachés (Agricola, décade II, n° 104 ; III, n° 220).

2. Lettre publiée par le Père Alet, p. 190-91.

rité. Les ecclésiastiques, abandonnés à eux-mêmes, ne peuvent plus maintenir le culte divin, et, de découragement, ils oublient leurs devoirs. Vivant au milieu des hérétiques, ils en prennent les mœurs.

« Aussi nos Pères ont beaucoup à faire. On voit les fondements mêmes de la religion universellement ébranlés, surtout en ce qui concerne l'obéissance au Saint-Siège, aux saints Pères et aux conciles. Il paraîtrait fort convenable que, par les soins du Saint-Siège et du Sacré Collège, il s'ouvrît à Rome un collège destiné à recevoir des jeunes gens étrangers, Bohêmes, Polonais, Danois, Anglais et autres. On les formerait à la piété, on les initierait à tous les secrets de la saine et belle littérature. Puis ils retourneraient dans leur pays, où, sans prédication, par le seul exemple de leur vie et de leur profession publique de la vraie foi, ils rendraient service à la cause de Dieu ».

CHAPITRE IV

Pie IV aide Albert V dans l'œuvre de la Contre-Réforme par des concessions de subsides, etc., qui l'affranchissent de l'opposition, en partie protestante, des états de la province. — Ces états se désistent à la diète d'Ingolstadt. — Leurs motifs. — Pas de pure contrainte. — Lutte de l'université envahie par l'hérésie, qui menace l'état social.

Action du collège des Pères dans le concile. — Grand éloge d'Albert à Trente. — Ses orateurs, cependant, et ceux de l'université y demandent le mariage des prêtres et la concession du calice. — Il suit jusqu'à un certain point la ligne téméraire de l'empereur Ferdinand, — rejetée par Canisius. — Le duc renonce aux demandes, même obtenues; — est chargé par le Pape d'une surveillance sur les affaires ecclésiastiques, même dans l'ouest de l'Allemagne. — Le rôle de son académie croît avec le sien.

I

Cette action des Pères par le collège, que Canisius voulait étendre au loin, on va la voir s'exercer d'Ingolstadt jusqu'à Trente. Mais dépeignons d'abord les luttes qui précédèrent.

La Contre-Réforme allait bientôt se propager en Allemagne, et avait commencé dans la Bavière. Mais pour cette œuvre, le duc, pressé du besoin d'argent, s'était vu dans la nécessité de recourir souvent à l'assistance des états ou diètes. Celles-ci, agitées alors par le souffle d'une révolution religieuse et politique à la fois, demandaient, en retour, des concessions, surtout à l'hérésie ; et le mouvement en ce sens, qui désola si longtemps les pays autri-

chiens, réagissait en Bavière. Pie IV fit comprendre au duc que chaque concession faite aux protestants diminuerait l'obéissance de ses sujets, et, en lui accordant une décime sur les revenus ecclésiastiques, il le rendit plus indépendant des exigences de ses états. Selon Ranke, dont nous recueillons ici les importants aveux, le prince mit la main à l'œuvre en 1563, dans une diète tenue à Ingolstadt (1).

Voici un aveu remarquable, entre autres, de cet historien, sur les suites de la paix d'Augsbourg, qui faisait dépendre de chaque prince puissant la religion du pays (2). « Cette situation, qui paraissait avoir été imaginée à l'avantage du protestantisme, finit par tourner tout à l'avantage du catholicisme. C'est d'abord en Bavière que ce résultat s'est manifesté, et il vaut réellement la peine d'examiner comment, à cause de l'immensité des conséquences ». Les moyens employés, bien que parfois coercitifs ou même coactifs, se légitimaient donc par cette considération du droit public né de la Réforme, et qui donnait aux princes un pouvoir personnel et despotique sur les consciences. C'est en particulier dans la ville universitaire des ducs bavarois, que l'emploi relativement très modéré d'un tel droit commence à réussir, comme on en va voir un exemple à la diète provinciale d'Ingolstadt.

Les prélats, malgré la dîme qui leur était imposée, étaient pour les ducs, ainsi que les députés des villes, contrairement à ce qui se passait en général dans les autres cités allemandes, souvent portées d'abord en faveur de la Réforme. C'était, croyons-nous, un effet du gouver-

1. *Histoire de la Papauté au* XVI^e^ *et au* XVII^e^ *siècle*, t. II, p. 46-50.

2. Suivant l'axiome déjà cité, alors généralisé : *Cujus-regio, ejus religio.*

nement paternel de ces princes. Écoutons Ranke : « Soit que les doctrines du catholicisme restauré et l'activité des jésuites, qui pénétraient partout, eussent acquis de l'influence sur les cités, et particulièrement sur les membres dirigeants de leurs assemblées, soit pour d'autres considérations, les villes se désistèrent de leurs réclamations au sujet de concessions sur la foi, dont jusqu'à ce moment elles avaient poursuivi avec ardeur la réalisation». Les seigneurs, irrités et découragés, quittèrent la diète d'Ingolstadt. Le plus considérable d'entre eux, le comte d'Ortembourg, qui réclamait pour son fief, non pas « l'indépendance de l'Empire (1) », mais l'immédiateté (2) vis-à-vis du prince bavarois, « se décida à introduire, sans plus de façon, la confession évangélique dans ses domaines ».

Le duc parvint à saisir une correspondance établie entre eux, que, d'après l'auteur protestant « on crut pouvoir interpréter comme preuve d'une conjuration ». Malgré d'autres expressions aussi ménagées, il doit ajouter : « On ne peut pas qualifier de sévère la peine qu'il décréta contre eux ; mais elle le conduisit à son but. Il exclut des diètes de Bavière tous ceux qui s'étaient compromis, par là il devint complétement maître des États où, depuis cette époque, il ne s'est plus agi de religion ».

On brûla par monceaux les livres prohibés ; au contraire, la production et la lecture des livres catholiques furent favorisées, tout cela particulièrement par le moyen de l'université.

A en croire le docteur Prantl, il semble que l'université n'aurait pas dû lutter, non plus que le duc, contre le « mouvement d'*épuration* des croyances catholiques ». Il mentionne deux maîtres, d'ailleurs assez obscurs, qui furent

1. Comme dit la traduction (p. 49).
2. Qui ne relevait que de l'empereur, et à peu près nominalement.

écartés alors de leurs chaires pour hétérodoxie : c'était d'abord le médecin et professeur public Jean Vischer, Bavarois de Wemding, qui n'avait pas étudié sans danger à Wittemberg, et qui, renvoyé d'Ingolstadt, finit par accompagner Léonard Fuchs, dont on a parlé, à l'université de Tubingue, école protestantisée, où il mourut en 1587 (1); puis ce fut le Misnien Martin Hofmann, congédié aussitôt après son admission, *ob horendum apostasiæ crimen* (2).

N'était-ce qu'un léger motif pour l'auteur, qui cite ces termes à dessein ?... Pas plus que n'étaient sans gravité les « Réponses écrites de Philippe Melanchton aux articles impies de l'inquisition bavaroise (3) ». Ces trente et un articles, employés par Simon Eckius dans la visite du clergé, avaient été appuyés, en 1558, par le recteur Theander, membre de la même commission d'enquête. En 1561, l'université réprime des hérétiques dont les prédications égaraient les paysans, non sans péril social, fût-il alors plus éloigné. Et il n'y a pas jusqu'à la prolongation des leçons qu'il ne dut interdire, en 1566, pendant les matinées des fêtes, où l'on priait pour préserver l'Empire de l'invasion des Turcs. Y avait-il donc longtemps que Luther en appelait à la fatalité, pour n'opposer aucune résistance à ces irruptions ? On verra bientôt les hérétiques renouveler cette erreur dans des pays voisins, pour empêcher, avec l'union contre les Turcs, une pacification intérieure qu'ils redoutaient.

1. T. I, p. 268-69, et p. 319, note 347.

2. *Annal. d'Ingolstadt*, t. I, p. 240. *Extemplo eam provinciam relinquere coactus*, d'après l'album de la Faculté de médecine.

3. Wittemberg, 1558. — Prantl, note 132. — Mederer, p. 225.

II

Renvoyons au supplément un tableau des dangers de la foi, qui explique encore la direction rigide et vigoureuse donnée à l'université. Nous y joignons une lettre d'Albert V, qui, en 1560, recourt au Père général Lainez pour conjurer la crise, et, à cet effet, obtenir en particulier un plus grand nombre de ses professeurs apôtres (1).

Que ce prince était changé ! Lui qui tenait tant autrefois à restreindre le nombre des Pères qu'on lui enverrait, quelle ardente affection il a pour eux ! quelle confiance il a en eux et dans leur multiplication, après des sujets de si vive crainte pour la conservation de la foi ! Et cependant on va voir combien il partageait, alors même, l'égarement de l'empereur Ferdinand dans sa politique religieuse, où il employa l'aide de l'université.

Sur ces erreurs, et sur l'état déplorable de la religion en Allemagne, qui poussait les deux princes catholiques à des témérités, rien de plus significatif que le langage de Baumgartner, orateur d'Albert au concile de Trente. Ce professeur de droit canon à l'université d'Ingolstadt avait été associé préalablement, par l'influence du prince, à un savant jésuite, le Père Covillon, professeur de théologie, comme député à l'assemblée œcuménique. L'académie les avait élus à la requête du pape Pie IV (décembre 1560), renouvelée par son nonce, Zacharias Delphini (11 juin 1561) (2). Ces détails donnent à leur rôle un intérêt encore plus piquant.

1. C'est, à la vérité, pour le collège naissant de Munich. Il ne mentionne qu'indirectement Ingolstadt (Voir notre note 19me).

2. Date corrigée d'une autre moins exacte de Mederer, par le docteur Prantl.

La mission délicate du P. Covillon, dont les conjonctures indiquent l'importance, signalait cette véritable gloire de Lille. Il devait mourir à Rome vingt ans plus tard (le 15 août 1581), et il y avait publié, dès 1553, un savant ouvrage. Il en avait composé à Ingolstadt un premier, resté manuscrit (1). Sa doctrine était donc appuyée sur de longues études. Quant à Baumgartner, il parlait ainsi, le 27 juin 1562, de la réforme des mœurs du clergé à entreprendre d'urgence.

« La plupart de ceux qui connaissent à fond l'état des choses, pensent qu'il y a, dans les mœurs actuelles de la Germanie, comme un entraînement de la nature, qui pousse les hommes non seulement vicieux, mais modérés, à préférer un chaste mariage à un célibat souillé (2) ». Quel langage découragé! Et c'est à ces paroles mêmes que le concile répondait par un très mérité et insigne éloge d'Albert V: héritier de la foi et de la constance de ses ancêtres, disait-on, il devait être regardé, en ces temps misérables, comme le plus ferme rempart de la foi catholique en Allemagne (3). Il fallait que les esprits fussent bien malades, même parmi les autres princes catholiques!

1. 1° *Theologicæ Conclusiones deductæ ex priori Epistola divi Pauli ad Corinthios. Romæ.* 2° *Quæstiones in Psalmos.* Ingolst. Résumé, sans doute, de ses leçons approfondies.

2. *Augustini Baumgartner, juris utriusque doctoris, Oratio.— Monumentorum ad historiam Concilii Tridentini amplissima Collectio, studio Judoci* Le Plat, t. V, p. 335, in-4°.

3. *Ibid.*, dans la même congrégation générale. — Nous reviendrons en détail sur une telle louange. On peut opposer ce témoignage, mérité au fond, à un prétendu changement essentiel dans les convictions d'Albert, dont Zierngiebl accuse les jésuites (*Studien uber des Institut der Gesellschaft Jesu, studie IV*).

III

C'est que les difficultés qui provenaient de la ligne même suivie par Ferdinand Ier et jusqu'à un certain point par le duc, son gendre, pour remédier au mal, étaient immenses. D'effroyables calamités furent d'abord conjurées en grande partie par le principal prédécesseur de Covillon à Ingolstadt, Canisius, envoyé précisément, de son côté, par l'empereur, en 1563, avec plusieurs autres théologiens, à Inspruck, en face du concile de Trente, pour discuter le mémoire des réclamations impériales. Les ministres, qui l'avaient rédigé, exigeaient d'abord un concile national; expédient souvent bien nuisible. Lainez lui-même en avait eu tout récemment un exemple, à Poissy, en 1562, et la sainte hardiesse de Canisius nous en montrera elle-même tous les autres dangers.

Il fit d'abord une énergique réfutation de l'écrit officiel dans un contre-mémoire, mis sous les yeux de ses collègues, qui partageaient la plupart des vues de l'empereur, pour le faire lire ensuite à ce prince. Puis il pensa qu'un entretien de vive voix aurait plus de force, et, dans sa demande d'audience à Ferdinand, après avoir protesté de son dévouement au prince, il ajoutait (1) ces vigoureuses paroles, où, comme la crise le voulait, il rompt avec tout ménagement humain.

« Majesté, le mémoire envoyé à Trente est une insulte faite au Saint-Siège et à l'Église universelle, un scandale pour les fidèles, un excellent prétexte fourni aux héréti-

1. Pour cet extrait, nous empruntons, en général, la traduction du R. P. Alet. De même, nous consultons son exposé aussi fidèle des circonstances, ch. VI de la VIe partie.

ques pour élever encore leurs prétentions. Les princes ne devraient jamais toucher aux affaires qui sont du ressort ecclésiastique ; et il est bien étrange qu'on se préoccupe à ce point de guérir le mal d'autrui, quand on s'inquiète très peu des maux bien autrement graves qui, depuis tant d'années, désolent l'Allemagne entière.

« Combien les sectaires vont triompher en voyant leurs mauvais desseins, admis peut-être et imprudemment secondés par des princes catholiques, qui devaient les combattre ! Or, vouloir dicter la loi à Rome, imposer des réformes au Pape et aux cardinaux, demander des conférences particulières et des assemblées nationales pour discuter des questions théologiques, qu'est-ce autre chose que de conspirer avec les ennemis de la foi, que de chercher, par les mêmes moyens qu'ils ont coutume de réclamer, le même but que poursuit leur infatigable obstination ? Voilà où tend l'écrit inspiré par des conseillers malavisés, composé par des hommes sans expérience, par des flatteurs qui ne songent qu'à faire leur cour; qui n'ont peut-être ni une foi solide ni une doctrine saine ; qui, sous de beaux semblants de zèle, n'aspirent qu'à avilir l'autorité apostolique, qu'à restreindre la puissance, la juridiction du Pontife romain, à semer la division entre les divers degrés de la sainte hiérarchie, et qui, pour comble, infligent le plus sanglant outrage à l'Église universelle, représentée en concile par l'élite des Pères et assistée de l'infaillible lumière de l'Esprit divin.

« Votre Majesté n'a peut-être qu'une bien petite part à cette affaire; mais, comme tout se fait en son nom, c'est sur elle qu'en retomberait toute la honte. Que diront nos contemporains, que dira la postérité d'une telle proposition, venant à l'improviste, d'un prince si pieux, si dévoué ? Que si rien autre que le sincère amour du bien ne vous porte

à demander impérieusement la réforme de l'Église dans ses premiers pasteurs, il n'y a qu'à s'expliquer là-dessus avec le cardinal Morone, qui vient d'arriver à Inspruck, pour retourner bientôt à Trente (1). On s'entendra bien mieux de vive voix. Prince, ouvrez-lui votre âme, révélez-lui le fond de votre pensée ; et, sans aller plus loin, convenez avec lui qu'on acceptera religieusement la décision des légats et des pères du concile ».

Il y a des moments où, comme on l'a dit, « la témérité c'est prudence », et où, suivant l'Écriture, il faut faire « tinter les oreilles » des princes. Ferdinand diminua ses exigences, réduites à peu de chefs, qu'il soumit aux mêmes théologiens ; mais Canisius resta inflexible aux instances de ceux-ci et de quelques docteurs français, que la politique de Médicis associait à celle du conseil impérial.

Pie IV reconnut un tel service : il fit venir le Père Lainez, et, après l'avoir embrassé avec effusion, il le chargea de complimenter Canisius. Saint Charles Boromée marqua directement par lettre à ce dernier toute son admiration et son amitié si précieuse. Il faut reconnaître que l'humble bienheureux avait tenu un bien haut et ferme langage, ou plutôt que par lui avait parlé l'esprit des anciens prophètes, promis aux apôtres devant les puissances.

De graves difficultés demeuraient cependant, principalement la communion sous les deux espèces, dont bien des catholiques réclamaient la concession, faite autrefois et renouvelée aux hussites. En vain un discours du P. Lainez, au concile, entraîna-t-il l'adoption du décret contraire : l'empereur Ferdinand et le duc de Bavière insistaient. Le 9 février 1564, Albert écrivit à Pie IV une lettre dont le

1. On a vu qu'il devait y présider : esprit large, bien qu'attaché à la tradition ; âme exercée par l'épreuve.

titre seul parle assez haut : *Pro concessione calicis et conjugio sacerdotum* (1).

Bientôt l'empereur Maximilien II (1564) et l'archiduc Charles de Styrie, gendre d'Albert V et lié avec ce prince, firent les mêmes réclamations téméraires (2).

Contre les vues du vieil empereur Ferdinand, Canisius rappela éloquemment les désastres, et en particulier les profanations provenues de la concession temporaire du calice. Sa lettre au cardinal Hosius est tout un traité sur la question. Pie IV n'en céda pas moins pour les États autrichiens, et Ferdinand marqua la joie qui éclata à Vienne à cette nouvelle, sans doute sous l'influence cachée de l'hérésie. Mais deux ans après, les déplorables suites de cette condescendance obligeaient saint Pie V à la rétracter. En 1566, Canisius avait pourtant mandé d'Inspruck à Lainez : « Je suis toujours dans les affaires les plus épineuses, seul contre tant d'adversaires. L'Empereur veut transférer ces conférences à Vienne. Que Votre Paternité daigne voir si elle ne pourrait tirer de là son pauvre serviteur ». L'Empereur, avait-il écrit de Ferdinand, ne lui témoignait plus sa tendre affection. Mais l'inflexibilité du serviteur de Dieu lui avait au moins donné près du César gain de cause pour ce qui le concernait lui-même : Ferdinand lui confia, peu après, la surveillance sur l'éducation de ses cinq filles (3).

Suivre Canisius, ce n'était pas, sans doute, s'éloigner de son collège d'Ingolstadt. N'y avait-il pas cependant divergence entre sa ligne de conduite et celle que tinrent au concile les deux représentants du duc et de l'université de Bavière? On connaît peu le rôle que remplit, en ces circonstan-

1. Mêmes monuments de Le Plat, t. VI, p. 312.

2. *Ibid.*, p, 333 et 335.

3. Voir, avec les lettres ici extraites, Pallavicini et les mémoires de Le Plat, cités, et le P. Dorigny ; Sacchini enfin, dont s'appuie ce dernier historien, l. VII, 42.

ces épineuses le Père Covillon lui-même, le premier député de l'école, le seul jésuite de Bavière cependant sur qui les Lillois, ses concitoyens, aient recueilli d'importants détails (1). Mais le canoniste d'Ingolstadt, Baumgartner, comme conseiller et député d'Albert, avait déjà, on l'a vu, porté la parole contre la loi du célibat, plutôt que le théologien jésuite, représentant de l'université. Il avait mis le concile dans l'embarras. Déjà auparavant il avait fait valoir toutes les ressources de son éloquence auprès du Pape Pie IV, pour lui arracher la concession de la communion sous les deux espèces dans les États d'Albert V. Le peuple, disait-il, en avait un tel désir, qu'il l'arracherait de gré ou de force. Or il n'en était pas ainsi : le mal provenait de meneurs, qui, aux Pâques dernières, avaient persuadé à cette population, un moment échauffée, de demander cet article adopté par la confession d'Augsbourg, en attendant qu'ils provoquassent la réclamation des autres. Et le duc, croyant à tort apaiser ainsi les esprits, avait promis d'obtenir légitimement le privilège, pour la fête solennelle de la Saint-Jean-Baptiste, ou de pourvoir autrement au libre exercice de la religion sur ce point.

Dans la crainte de ces scandaleuses innovations, le Pape avait envoyé Ormanetti, de Vérone, membre de la Société littéraire, ou plutôt associé au mouvement plus orthodoxe et zélé qui se ralliait comme cette réunion, au cardinal Navagero, légat à Trente et chargé d'autres importantes missions. Ormanetti devait s'entendre, en passant à Inspruck, avec le nonce Delphini, avec Frédéric Staphyle, professeur éminent de théologie à Ingolstadt, où nous le reverrons; enfin avec Canisius. Il assurerait ensuite Albert V que le

1. Ils nous font un peu défaut. Avec les *Annales* d'Agricola, voir à la fin, la note vingtième sur ce premier des professeurs du collège des Pères, renseignements flamands, etc.

concile et le Pape traiteraient avec la plus grande diligence cette affaire, où l'on ménageait d'autant plus le duc que ce prince agissait de concert avec l'Empereur et surtout avec le roi de France (1) : car l'Espagne, seule des grandes puissances catholiques, luttait alors contre ces transactions compromettantes.

Mais, ajouterait Ormanetti, le concile avait tellement improuvé des innovations semblables, que le duc de Bavière ne devait pas s'étonner de la prudente lenteur du Saint-Siège. L'Empereur Ferdinand avait donné un bel exemple à ce prince, quand, malgré les mêmes difficultés, les mêmes retards, il avait réprimé les mêmes fauteurs de ces discordes. Céder, n'était-ce pas amener des exigences plus dangereuses (2) ?

M. Prantl, au sujet de la députation dont les deux professeurs d'Ingolstadt s'étaient acquittés à Trente, se contente de renvoyer à Sarpi, historien plein de fiel et protestant caché, dont Pallavicini signale ici même les mensonges. L'auteur vénitien représente Albert réclamant, jusqu'à la fin de l'année 1564, le mariage des prêtres, afin de soutenir lui-même cette thèse. Les deux princes y avaient renoncé. Le pieux et zélé prince Albert demanda, à la vérité, d'abord en compagnie des princes autrichiens, si faibles ou jusqu'à un certain point fourvoyés, le célibat des prêtres et la concession du calice aux simples fidèles. Mais le pape Pie IV, en lui envoyant la députation dont on a parlé, lui avait écrit lui-même, en 1563, que des concessions semblables, faites sans l'autorité du Siège apostolique, iraient fort contre la sienne (3). Et il paraît l'avoir tout à fait persuadé

1. Charles IX, ou plutôt avec sa mère. Pallavicini, l. XXI, c. II, nº 9-10.

2. V. l. XXIV. c. VIII. Prantl, p. 270.

3. *Legationes Paparum ad duces Bavariæ*. Manuscrit de la biblioth. de Munich, cité par Ranke, *Histoire de la Papauté*, l. V, § IV, t. III, p. 47 ;

d'y renoncer, après la lettre encore bien fâcheuse de ce prince, datée du 9 février 1564, et que nous avons indiquée : car, lorsqu'en avril de la même année, Rome poussa la condescendance jusqu'à l'autoriser à faire jouir les fidèles de la permission du calice, peut-être avec l'insinuation secrète de ne pas accorder, s'il se pouvait, une pareille licence, ce fut Albert lui-même qui refusa de publier cette autorisation. Bien plus, il réprima la persistance de celles des communes bavaroises qui réclamaient encore ce privilège (1).

IV

Et c'est à l'époque où Albert restait encore dans les aberrations d'esprit qu'il venait seulement de reconnaître, c'est alors que son grand cœur rivalisait déjà de zèle pour l'Église avec la Compagnie de Jésus. Aussi Ranke nous représente-t-il : les jésuites appelés à Vienne en 1551, s'établissant bientôt après à Cologne (2) et à Ingolstadt. « *En s'appuyant sur ces trois villes*, comme sur autant de forteresses, ils rayonnèrent de tous côtés et se répandirent partout. C'était comme une nouvelle invasion de la Germanie. Ils avaient à leur tête Canisius, qui fut leur provincial dans la Haute-Allemagne pendant plus de quarante ans, et reçut le surnom de second Boniface ». Beau témoignage protestant sur ce second apôtre de l'Allemagne ! On est heureux aussi de voir déjà signaler le rôle du collège des

1. *Legatio : Quod si Sua Celsitudo, absque Sedis apostolicæ auctoritate, calicis usum concedat, ipsi etiam principi plurimum decederet de ejus erga subditos auctoritate.*

1. *Ibid.*, d'après Adlzreite, II, XI : *Eam indulgentiam juris publici in Boïca esse noluit.*

2. Plus solidement ensuite, à l'aide de ducs-évêques bavarois, élèves d'Ingolstadt.

Pères à Vienne, qui échange ses maîtres avec celui d'Ingolstadt, et recevra le secours de ses élèves et le salut de Ferdinand II.

Cependant, éloignons d'abord de ce tableau, fantaisiste en ce point, l'idée d'une invasion romaine et d'un esprit étranger au génie germanique (1) importé par les papes. La Compagnie ne cherchait que le salut des âmes, mais avec un extrême respect des nationalités, à l'exemple de l'Église elle-même : car cette reine, comme l'appelle le Psalmiste, unit l'ornement de la variété à l'unité toute spirituelle de foi et de charité, à l'or qui fait le fond de sa parure (2). Et il est bon de le répéter contre le protestantisme allemand. Luther, en effet, a puissamment exploité cette défiance et cette répugnance des peuples du Nord, particulièrement en Allemagne, contre les importations les meilleures du Midi : antipathie que nous fera observer à part Pie II, dans le rejet de la Renaissance italienne par les théologiens allemands.

Ajoutons une autre réserve sur le remarquable passage de Ranke. Canisius ne fut pas, pour la Bavière, et ne put être provincial quarante ans : c'eût été contre la règle du changement triennal de ses supérieurs majeurs, tout au plus continués une fois par extraordinaire ou dans des temps exceptionnels. La vérité est qu'il resta à peu près ce temps, par ses emplois ou son autorité personnelle, ordinairement à la tête des Pères, pour fonder réellement, fortifier ou accroître l'enseignement des jésuites, en particulier dans le centre catholique d'Ingolstadt, et inspirer en général cette admirable Contre-Réforme qui va reprendre au protestantisme une bonne partie de ses conquêtes. C'est ce vrai cen-

1. T. III, p. 44-50.

2. *Astitit regina a dextris tuis, in vestitu deaurato, circumdata varietate* (Ps. 44).

tre qui, par les écoles de Cologne et de Vienne affermie, va agir au sud et à l'ouest de l'Allemagne, et de là, plus au nord et à l'orient. Nous avons encore ici l'honorable et précieuse attestation de l'historien protestant : *L'université d'Ingolstadt devint le centre le plus actif et le plus puissant des jésuites*, dit Ranke. Nous oserions à peine dire de nous-même ce que peut une institution matériellement minime, quand elle est franchement orthodoxe, toute dévouée et aux mains de Dieu. La grandeur des faits va encore justifier cette haute et encourageante pensée.

Ne soyons pas étonnés, après ce tableau du professeur de Berlin, que Grégoire XIII ait été jusqu'à donner au duc, en 1573, une sorte de *surveillance sur les affaires ecclésiastiques* en Bavière, pour qu'il y fût libre dans son action intérieure et extérieure. C'était entièrement réaliser dans une province l'épiscopat du dehors. « Le désir le plus ardent de Sa Sainteté, disait son nonce, est de relever la discipline ecclésiastique presque tombée ; ... mais il comprend qu'il faut s'allier aux princes pour exécuter une œuvre si grande et si importante : la religion a été conservée par la piété des princes ». D'après le droit nouveau de la paix d'Augsbourg, le Pape voit que « c'est uniquement avec leur secours qu'il peut rétablir la discipline de l'Église et les mœurs », à l'époque actuelle (1). L'ambassadeur bavarois répond que Sa Sainteté peut s'adresser au duc de Bavière et à ses fils en tout ce qui dépend d'eux (2).

Cette surveillance d'Albert sur les affaires ecclésiastiques *devait s'entendre même hors de son duché*. « Le Pape confiait au duc le droit de stimuler les évêques négligents, de faire exécuter les décrets d'un synode tenu à Strasbourg, d'en-

1. *Legatio* ou instruction donnée au nonce. *Histoire de la Papauté au XVI^e et au XVII^e siècle*, p. 53.

2. Réponse de Bartolomès, comte de Porcia.

courager l'évêque de Ratisbonne et son chapitre à ériger un séminaire ». En un mot, il lui donne *une sorte de surveillance suprême, au moins dans l'Allemagne du Rhin et de l'ouest*.

Nous ne verrions cependant là qu'une mission de persuasion, s'il ne fallait, par exemple, excepter Strasbourg, s'il ne s'agissait d'imposer ces décrets diocésains à cette ville libre, quoiqu'elle fût dominée alors par la faction protestante. Ce n'était pas là se borner à faire profiter des réglements du concile de Trente les seuls États soumis à la puissance directe d'Albert, ou, comme ceux du Rhin, acceptant l'influence bavaroise, surtout par l'intermédiaire des princes-évêques bavarois, sortis de l'université.

Grégoire XIII « examine avec le duc s'il ne conviendrait pas de fonder des séminaires de moines, semblables aux séminaires de prêtres séculiers. Le duc y consent très volontiers (1) ». Nous verrons en particulier, à la fin de la période que nous embrassons, l'œuvre prééminente d'un séminaire général fondé à Ingolstadt pour les anciens ordres religieux, d'un autre pour les clercs, afin de leur rendre leur sainteté et leur science primitive ; et les jésuites du collège seront jugés dignes d'une si noble tâche.

Albert « demande seulement que les évêques n'empiètent pas sur ses droits de prince, et que le clergé soit maintenu dans la discipline par ses supérieurs. Il existe des édits par lesquels le prince considère les couvents comme domaniaux et les soumet à l'administration temporelle (pour le temporel) ». Ces dernières paroles, bien générales, demanderaient aussi bien des distinctions. Ne s'agit-il pas de monastères fondés sur ses domaines, et à l'égard

1. *Histoire de la Papauté*, t. III, p. 53-54.

desquels il exerçait un certain droit de patronage? ou, s'il les assimilait par annexion à ses domaines, n'étaient-ce point d'anciennes maisons religieuses restées sans personnel ni usage? Avec ces réserves, nous verrons sans étonnement les ducs appliquer des revenus ou des édifices considérables aux nouvelles fondations, jugées nécessaires et urgentes : faits qui se reproduiront fréquemment dans l'histoire d'Ingolstadt.

L'Église ne pouvait, du reste, mieux placer l'aide et l'encouragement de ses propres ressources et de sa confiance presque illimitée.

A défaut de l'Autriche, de ses jésuites, encore dans les entraves, c'est Albert qui maintient ou rétablit la foi dans les principautés ecclésiastiques de l'ouest et du sud-ouest de l'Allemagne. Son université participe nécessairement à un si grand rôle.

CINQUIÈME PARTIE

DÉCADENCE ET RÉFORME DE LA FACULTÉ DES ARTS. — OPPOSITION VIOLENTE FAITE AUX PÈRES. — DÉVELOPPEMENT DE LA PÉDAGOGIE. — EXPURGATION DES AUTEURS PAÏENS.

CHAPITRE PREMIER

L'avantage que les Pères trouvent dans l'action collective du collège, les aide particulièrement contre l'opposition de la Faculté des arts,— de Zettel, etc., — quand il faut entreprendre une grande réforme des études et surtout des mœurs. — Albert V loue les Pères, blâme au contraire la Faculté, « pour s'être assuré des choses à fond et par lui-même ». — Les Pères continuent d'en forcer l'entrée légitimement. — Compte qu'ils tiennent de la foi pour les grades et fonctions. — Le conseiller ducal Vendius rejette les réclamations de leurs adversaires. — Elles recommencent à l'occasion d'un intérêt mesquin. — Amertume inusitée contre le duc et injures contre les Pères, dans l'instruction confiée à Everhard (Frisius). — Bonnes paroles d'apaisement, mais pas de concession grave au détriment de la Compagnie.

I

Nous avons dû anticiper de douze à quinze ans sur l'histoire intérieure de l'université des jésuites d'Ingolstadt. De la part qu'ils prenaient, au dehors, à la réaction contre la Réforme, revenons à l'éducation donnée au dedans, à Ingolstadt. Là, dans de silencieuses études et des travaux modestes, pour l'évangélisation des peuples, se préparaient d'importants résultats, par d'humbles mais courageux et constants efforts.

L'action collective des jésuites par le collège complet, tels qu'ils la comprenaient, quand ils étaient libres, comme en Bavière, de l'exercer dans tout son développement, va se manifester dans la force que lui donnait, surtout son unité : unité pédagogique et apostolique, parce que la prédication sortait du collège ; unité universelle entre leurs différents collèges, par l'effet du lien de charité et d'obéissance qui reliait entre eux ces établissements, et par leur commun concours au soutien de la cause religieuse et sociale du catholicisme. Les obstacles mêmes qu'ils recommencèrent à éprouver depuis 1561, à Ingolstadt, prouvèrent cette force, en aboutissant à une plus parfaite union avec l'université. Remontons à l'origine de cette nouvelle épreuve, que nous indiquions plus haut.

Les précepteurs particuliers attachés aux étudiants et les maîtres ès arts, que les premiers avaient déjà soulevés contre les professeurs nouveau venus, s'entendirent pour prendre comme organe de l'opposition commune Wolfgang Zettel, ancien professeur de philosophie. Il avait, comme eux, un motif d'intérêt pécuniaire à soulever cette querelle. Dix années auparavant, sans avoir encore trouvé sur son chemin un collège de jésuites, il s'était plaint, avec un professeur de grammaire, d'être trop peu rétribué, et la Faculté des arts avait eu égard à leurs services réels par une augmentation de traitement (1). Mais en 1561, le même professeur se fit l'interprète de la Faculté même, à Munich, auprès des patrons de l'université.

Il accusait les jésuites d'attirer les élèves à leurs classes, au grave détriment des maîtres, privés par eux de leur pain et des moyens de poursuivre leurs études. Malgré la diligence que mit Zettel à plaider sa cause, il la perdit, d'après M. de Crozals, qui paraît cependant y chercher

1. Mederer, t. I, p. 224, an 1551.

quelque fondement légitime (1). Bien plus, selon Mederer, ce fut l'occasion du décret qui permit aux jésuites d'envoyer leurs élèves aux leçons publiques, droit qu'ils n'avaient pas encore obtenu (2). En outre, dès 1560, Albert et sa famille augmentèrent les revenus annuels qu'ils faisaient à leur collège. Le duc, enfin, les mit en possession du nouveau local qui leur était assigné. Il était très évident, dit Agricola (3), par l'expérience déjà faite, que la Compagnie avait une grande aptitude à former l'esprit et les mœurs de la jeunesse. Il n'y avait plus personne qui n'en voulût ou pût douter; et Albert, qui en était depuis longtemps convaincu, se réjouissait de voir cette vérité se manifester à tous. Aussi, tout en laissant leurs fonctions aux anciens maîtres de latin, il promulgua un décret où, après avoir déclaré aux parents qu'il serait heureux de les voir envoyer leurs enfants aux écoles, pour y puiser la science et la vertu, il annonça qu'il venait de fonder deux classes, l'une à Munich, l'autre à Ingolstadt, présidées par des maîtres de la Compagnie, qu'il avait éprouvés jusqu'ici et pouvait recommander comme devant être très utiles à tous.

Il n'en était pas ainsi au jugement intéressé des maîtres ès arts. Tout irait bien, sans ce secours inopportun, s'écriaient-ils. Au contraire, M. de Crozals avoue que, si « les jésuites s'étaient concilié universellement la considération et la faveur par leur nouvelle méthode d'études, la plupart des statuts de la Faculté des arts *dut être sévèrement réformée,* en 1562, *par leur ministère* ». Et l'amendement ne regardait pas tant les études que les mœurs. Ce n'était pas sans raison qu'on reprochait à l'université la légèreté de sa surveillance à cet égard. Dès le principe, on

1. Thèse, p. LIV.
2. *Annales*, p. 267.
3. Décade III, n. 19-20.

s'était gardé contre cette corruption par la création d'espèces de pensionnats, appelés Bourses, et que nous avons décrits. Mais bien que, par des statuts nouveaux, on eût encore réglé la discipline de ces établissements et les devoirs de leurs régents, tout s'y passait derechef et depuis longtemps dans le désordre. Les régents, intéressés à compter le plus d'élèves possible dans leurs Bourses, ne mettaient nul frein à la licence par des renvois nécessaires, et ne songeaient chacun qu'à s'attirer des disciples par toute sorte d'industries (1).

Ces vicieuses habitudes avaient pris beaucoup de force et d'accroissement. Autrefois Ulrich de Hutten les avait très âprement reprises, mais en travaillant avec la licence de sa verve à la fausse réforme, qui les augmentait. Elles s'étaient fortifiées encore dans le cours du seizième siècle, par une immense perturbation des choses et des esprits. Et ce n'étaient pas vices propres à l'université d'Ingolstadt : celle de Vienne (2) et d'autres en étaient travaillées bien plus profondément encore.

Les préliminaires pour la réforme des statuts de la Faculté des arts sont une déclaration du prince, datée du 15 février 1562 (3). Ces statuts tiennent plus de quarante grandes pages dans le Code diplomatique des *Annales* (4), étendue conforme à leur importance. Les reproches d'Albert ne se bornent pas non plus à la Faculté des arts :

« Souvent on a porté à notre connaissance des abus graves, qui ont fait irruption dans notre université d'Ingolstadt. Les professeurs se sont relâchés de leur dili-

1. *Omnibus artibus.*

2. M. de C cite à ce sujet R. Kink, *Geschichte der Kaiserlichen Universitæt Zu Vien*, 1854.

3. Vieux style. On distingue, au contraire, l'acte par la date de 1563.

4. T. IV, p. 295-317, *Præliminaria pro reformandis statutis. De Universitate in genere*, etc.

gence habituelle; quelques-uns font schisme par des conventions, des rivalités, des machinations, qu'ils pratiquent les uns contre les autres. Les maîtres et les précepteurs s'endorment sur le soin de la formation littéraire des jeunes gens qui leur est confiée. Ils n'élèvent cette jeunesse ni dans la piété, ni dans les bonnes mœurs, ni dans ces habitudes saines qu'exige la foi. Nous savons *à fond, et pour nous en être assurés,* que tels de ces maîtres passent les jours et les nuits dans les festins, et se livrent aux parties de plaisir bien plus qu'à l'étude et au soin de ce qui intéresse leurs élèves, abandonnés à eux-mêmes, les rênes lâchées. De plus, nous savons par expérience que les autres jeunes gens, qui vivent ici sans précepteurs, principalement des chanoines et des bénéficiers, soutenus par des aumônes, mènent une vie légère, dissolue, coupable, dissipent tout leur argent, perdent leur temps sans fruit, en imposent frauduleusement à leurs parents, à leurs curateurs, à leurs amis, et enfin séduisent de la manière la plus honteuse un très grand nombre d'adolescents innocents, qui, au premier pas de leurs études et de leur éducation, languissent et succombent (au vice).

«... Nous avons donc délégué nos conseillers principaux pour explorer tous ces défauts, s'entendre avec le recteur, le conseil universitaire et les autres professeurs de toutes les Facultés, afin de délibérer sérieusement et à loisir, et de réviser les anciens statuts (1) ».

La réforme regardait toutes les Facultés, mais s'étendait surtout à celle des arts (2), qui paraissait d'ailleurs aux Pères, sous ce rapport, la plus importante, comme

1. P. 296. L'acte est indiqué plus loin, aux Archives de l'université, par M. Prantl, qui ne dit rien sur les abus de la Faculté des arts. Ces abus expliquent cependant l'emploi des Pères avec une préférence qu'il blâme.

2. P. 304-17.

embrassant la première formation de l'esprit et des mœurs. On recommandait aussi de « ne pas accabler la jeunesse de dépenses et de frais d'enseignement ».

Enfin les régents des Bourses et les précepteurs durent surveiller de près leurs élèves, ne pas se charger de plus d'une dizaine, comme il avait été ordonné dès l'origine, les mener eux-mêmes aux exercices publics, et y ajouter, à l'intérieur des Bourses, des leçons privées.

Le lecteur aura remarqué ces termes : *Nous savons à fond, et pour nous en être assurés :* expressions qui ne laissent pas supposer, comme l'avance le docteur Prantl, que le duc se fût laissé aller à l'aveugle et envelopper par les fils qu'auraient tendus les nouveaux professeurs. Ne les soumettait-il pas eux-mêmes à son universel et minutieux examen, à l'épreuve que nous avons vue accompagnée de longue suspension ?

Comme sanction générale, le duc choisirait un surintendant pour s'appliquer, en son nom, à tout faire exécuter, à conserver l'ordre établi et la tranquillité de la paix. L'esprit de saint Ignace, que l'on reconnaît dans ces dispositions, se montre en particulier dans celle-ci. *Promouvoir l'exécution*, mots qu'il répétait, était plus nécessaire encore que de décréter des réformes.

Aussi les jésuites forcèrent-ils en quelque sorte, pour toute la suite, l'entrée de la Faculté des arts, où, contre le droit commun, on leur refusait l'enseignement. Henri Arborée y professa le grec, et Henri Pineda (1) la philosophie ; tous deux étaient agrégés à la Faculté. Ce dernier fut remplacé, pour cause de maladie, par un autre Père, Jean Marquez (1562), Espagnol comme lui.

A la même date, Peltan, reçu licencié, puis docteur à

1. Non Spineda, comme écrit M. Prantl, p. 228. Cf. 238: La table en fait deux personnes.

Ingolstadt, succédait dans la chaire de théologie à Covillon. Celui-ci avait été plusieurs fois doyen. Engerd vante son enseignement et sa discussion infatigable. En cette même année 1562, le P. Covillon était appelé, comme on l'a vu, au concile de Trente, puis à travailler en divers pays et à braver de nombreux périls en Portugal (1).

La même année encore, mourait maître Ziegler, qui, outre la suite des *Annales* d'Aventin et la tragédie sur Abel, que nous avons mentionnées, fit une *Histoire des hommes illustres d'Allemagne*, des poèmes dramatiques et autres. Il avait professé la philosophie et la poésie avec distinction.

II

Revenons aux résultats des réformes dans les arts.

Sans convenir, avec M. de Crozals, de la quasi-propriété que la Compagnie aurait dès lors acquise de la Faculté des arts (2), il faut reconnaître qu'ils commencèrent à y exercer une influence aussi nécessaire que légitime. Il s'agissait, avant tout, de s'assurer des principes sincères d'orthodoxie dans les candidats aux examens ; et, si on le fit « de plus en plus (3) », c'est qu'il y avait urgence pour une mesure qui n'était du reste qu'un retour aux usages passés et à l'esprit d'une université catholique, instituée contre l'hérésie. Aussi M. de Crozals semble-t-il peu fondé à approuver les quelques professeurs qui, en 1564, envoyèrent cette plainte au conseiller Érasme Vendius, alors à Munich. « Les seigneurs (*domini*) de la

1. *Annales*, t. I, p. 272-74 et 298.
2. *Fit quasi Societatis Jesu propria.*
3. Thèse, p. LVI.

Compagnie de Jésus n'admettent personne aux honneurs (1) et grades de l'école, s'il n'a abjuré toute opinion fausse de la piété (2). Cette rigueur et cette âpreté à l'égard des esprits doux, modestes et traitables de nos jeunes gens, les rend plus obstinés qu'elle ne les apaise, et surtout diminue fortement le nombre des candidats ».

Le docteur Prantl insiste sur cette désertion temporaire, que l'on verra très heureusement compensée. Il cite un pamphlet anonyme où un professeur en donnait pour cause générale la présence des jésuites (*Promemoria*, 1563) ; bien plus, il cite les plaintes d'Albert V sur la désertion de l'école des enfants, en 1562 : comme si le duc ne devait pas précisément employer les Pères en place de ceux qui l'avaient causée jusqu'alors (3) !

La Faculté écarta, pour le même motif de rigidité intolérante, Albert Wimpfinensis (de Wimpfen), que les jésuites voulaient *introduire* dans l'autre chaire de philosophie, vacante par la retraite du savant docteur Reisacher. Il était bon professeur de rhétorique, mais, disait-elle dans la même plainte, trop rigide patron des mêmes principes. M. de Crozals ajoute que Mederer, écrivain favorable aux jésuites, ne disant pas qu'il y ait eu opposition dans la Faculté à cette réclamation, elle devait être regardée comme unanime. Conclusion hasardée et déjà contestable quand les plus remuants se produisent seuls. D'ailleurs, le vote était-il juste ? On vient de voir et l'on verra avec de plus en plus d'évidence ce qu'étaient la Faculté et ses doux élèves.

1. *Honores*, et non *honorem*.

2. *Religionem intelligunt*, « par piété, ils entendent la foi », dit Mederer sur cette expression, qui prête à double sens (t. I, p. 292). Il ne s'agissait pas de dévotion, mais d'orthodoxie.

3. P. 228-29.

Il en infère de plus qu'on ne s'inquiétait nullement auparavant de la religion des examinés ; ce qui ne paraît pas exact, ne serait-ce que d'après le serment imposé dès le principe, et renouvelé au temps de Luther. Au contraire, continue M. de C..., « les jésuites s'enquéraient avant tout de la foi ». Ce n'était pas à tort, certes. « On voit déjà clairement par quelles industries (1) l'université d'Ingolstadt devint ensuite insigne par la note d'une foi très pure ». Elle l'avait été et l'était encore restée par comparaison en ce temps de défaillance ; mais le grand mal qu'elle le devînt absolument !

Aussi, ajoute Mederer, « une seule lettre de Vendius dissipa toute la tempête ». C'est, dit assez faiblement M. de Crozals, que « les Pères se servaient très volontiers du prince (2) ». Il faudrait, ce semble, dire que c'était le duc qui se prêtait alors de grand cœur à leur trop juste désir, s'il ne le prévenait par son initiative. Cependant on ne voit pas qu'avec sa maturité d'examen il y ait toujours sitôt adhéré.

D'ailleurs Vendius, qui répondit, était honoré dans l'école, y avait même inspiré une confiance excessive, et il la connaissait. Mais il va encore rencontrer deux autres partisans de ces réformes, qui jouissaient d'une considération bien plus haute et d'une autorité bien plus grave encore. Ces grands universitaires, dont les vues s'accordaient pleinement avec celles des jésuites, étaient Frédéric Staphyle et Martin Eisengrein, qui méritent de commencer un chapitre à part. Renvoyons au suivant leur grand rôle ; peu connus de nos jours hors de l'Allemagne, ils le furent justement alors.

M. de Crozals les mentionnait après avoir remarqué que

1. *Ob quas artes* (P. LVII).
2. *Libentissime enim Duce Patres utebantur.*

le duc confia de nouveau à un jésuite une chaire de philosophie déjà disputée à l'un de ses confrères. En effet, le Père Jean Dominique succéda plus facilement que Wimpfen à Reisacher, maître ès arts et docteur dans les deux droits, qui mérite aussi d'être distingué. Il avait, par son enseignement habile en philosophie, été jugé digne de s'élever aux charges de la cour.

Ce progrès de l'enseignement des jésuites dans la Faculté de philosophie va se justifier. Pour réfuter plus en général leurs adversaires, complétons les attaques dirigées contre la Compagnie, à la fin (9 décembre) de la même année 1564. Le docteur Prantl s'étend (1) sur ces plaintes, bien que le sujet ou le point de départ en fût assez mesquin ; nous ne négligerons point, pour notre part, d'en montrer l'esprit. C'est aussi l'occasion de voir ce que les mécontents pouvaient opposer au tableau fidèle et authentique que nous avons reproduit de la décadence profonde où étaient tombés *les Arts,* quand les jésuites entrèrent au sein de la Faculté (2).

Voici un premier grief. Les Pères avaient remplacé par des chambres d'infirmerie la prison de l'université, située dans le Vieux Collège, qui leur avait été assignée pour habitation et pour lieu d'enseignement à l'intérieur. Mais ils faisaient construire une autre prison pour remplacer la première, en un lieu différent du même collège. Rien ne les en empêchait, à ne considérer que les conditions écrites de leur établissement, par là même que rien n'était spécifié à cet égard. Nous pouvons ajouter que la Compagnie

1. T. I, p. 229-31.

2. Voir au tome II, p. 251-54, ces plaintes publiées ou analysées : *Instructio Doctori Nicolao Frisio* (Everhard d'Amsterdam, professeur de droit) *in aulam tradita, contra dominos de Societate* (*Archiv. universit.*, 16 décembre). La requête s'adresse au Conseil du prince.

n'use pas de l'incarcération à l'égard de ses propres sujets délinquants, pour qui le renvoi est la seule prison à craindre, et qu'elle en use peu, par le même esprit, à l'égard de ses élèves : on comprend qu'ils aient rejeté de leur intérieur une pareille servitude.

L'université s'opposa à cette construction et au changement de local. Aussitôt, le 8 décembre, un ordre sévère et *fulminant* du prince lui commanda de cesser de s'y opposer et de retirer incontinent son arrêté. Mais, dès le lendemain, l'université « prit occasion, dit M. Prantl, de sa justification pour manifester au duc ses sentiments sur les jésuites ». Or, à cette époque, où ne manquait pas sans doute le sentiment d'une vraie liberté, mais où se conservait encore l'habitude d'une respectueuse obéissance, une telle démarche peut déjà paraître bien précipitée, avant de la considérer en elle-même et dans ses motifs, dans le ton enfin de l'écrit que dictaient les meneurs.

On ne savait pas, disaient les réclamants, que le duc fût porté à condescendre de cette sorte aux convenances des jésuites. Mais, ajoutaient-ils, ils avaient eux-mêmes retenu le souvenir de cette concession du prince, qu'il n'y aurait pas déplacement de la prison. Son fâcheux mécontentement avait pour cause les calomnies des jésuites, enflammés de convoitise. Ce désir de tout occuper (1) les portait à ne laisser aucun de leurs élèves suivre les cours publics de théologie ou des arts, et à les éloigner des offices divins de l'université. Aussi puisse-t-on, s'écriaient les plaignants, n'être pas fondé à craindre qu'ils ne mènent bientôt cette école à sa ruine !

1. *Cupido occupandi omnia :* trois grands mots que fait ressortir M. Prantl dans son texte, en lettres italiques.

III

D'après M. Prantl, l'instruction confiée à Everhard ou Frisius, qu'ils députèrent à la cour de Munich, aurait été encore plus forte. Reproduisons donc, suivant le texte, mais en substance, cette diatribe, développée au long, sous forme d'une défense forcée.

« 16 décembre 1564. — *Principaux points de l'exposé* que le clarissime seigneur Nicolas Frisius fera, au nom du sénat universitaire, aux seigneurs patrons de l'Académie. Il marquera d'abord la vive douleur avec laquelle nous avons appris l'indignation de l'illustre prince, que nous avons encourue par la délation des jésuites, sans avoir rien commis contre sa volonté. Nous envoyons donc le seigneur Dr Nicolas pour plaider plus complètement notre cause, afin d'en finir, par une sentence définitive, avec les disputes qui pourraient encore s'élever. Les patrons, dans les injonctions nombreuses qu'ils nous ont adressées, n'ont fait mention aucune de céder la prison (1). Le régent du Nouveau Collège nous a constamment affirmé, pour avoir entendu la réponse du seigneur chancelier à la requête suppliante des jésuites, qu' « on leur avait beau-« coup concédé, mais qu'on avait refusé la prison ». L'emplacement, enfin, de la nouvelle était incommode (2).

« Nous n'en avons interdit la construction qu'en attendant de connaître plus clairement la volonté du prince, sur laquelle nous n'avions rien de constant (3). Les jésuites nous font injure en nous supposant capables d'opposition à

1. Il ne semble pas qu'il en fût besoin.
2. Près de décombres, ajoute M. Prantl.
3. C'était peu vraisemblable.

la volonté du S^me duc. Nous prions Vos Magnificences de déposer leurs préventions sur nous à ce sujet et de l'effacer de l'esprit du prince (1). Et comme les jésuites ne céderont pas, étant hommes à toujours porter leur nid en avant, nous vous prions très humblement d'obtenir de l'Illustre duc, sur les points suivants, une décision claire et définitive, qui coupe court à de nouveaux différends, et à laquelle nous nous empresserons d'obéir avec l'humilité convenable :

1. « Comme ils ne songent nuit et jour qu'à étendre leur domicile dans le Nouveau Collège, le recteur et le sénat seront-ils tenus de leur obéir aussitôt, sans avoir reçu nul ordre du prince?

2. « Les archives et le trésor de l'université renferment nos anciennes lettres et nos titres gardés par des portes de fer, et nous ne saurions les transporter convenablement ailleurs. Devons-nous les leur céder ?

3. « Comme ils sont tous occupés de se soumettre la Faculté des arts, sans admettre d'autres que les leurs au conseil de l'université, le duc ordonnera-t-il qu'ils retiennent à tout jamais les chaires qu'ils occupent; en sorte qu'aux vacances par décès, ce soit un des leurs qui succède, sans que Jacobée (2), plus jeune que les professeurs jésuites, ou nul autre séculier actuellement jeune, garde l'espoir d'avancement pour l'avenir, parvînt-il à l'âge de Nestor ?

4. « Le prince veut-il que les jésuites acquièrent au sénat universitaire la pluralité ou au moins l'égalité du nom-

1. Le copiste a écrit : *Hanc falso de nobis conceptam existimationem deponant, et, si fortasse illustri animo insederint, eadem eximant.* Nous croyons qu'il faut ici des corrections, entre autres celle de : *Domini Illustrissimi animo hæc insederint*, etc. La copie, si vite exécutée, est assez fautive.

2. Il est curieux d'observer que la pièce est signée de ce Vit Jacobée, secrétaire de l'Académie, plaidant ainsi *pro domo sua.*

bre des voix, qui engendrera, si nous ne nous trompons absolument, de perpétuelles difficultés ?

5. « Le soin du collège et de tout ce qui appartient à l'université ne regarde-t-il en rien le recteur et le conseil ? et ne devrons-nous pas y porter notre sollicitude sur les emplois que les jésuites occupent ou sur ceux qu'ils ne remplissent point ; en sorte que rien ne s'y perde pour les professeurs salariés (1) ?

6. « Ne veillerait-on pas mieux au repos de l'école en accordant aux jésuites, hommes livrés aux contemplations divines et qui ne s'impliquent pas volontiers dans les choses du siècle, d'après le précepte de saint Paul, ce privilège de n'être pas importunés par des séances au sénat, sinon quand on y traiterait des affaires religieuses ; cas où devraient être convoqués les théologiens et professeurs des arts ? »

Suivent des répétitions de plaintes déjà formulées dans la demande d'obliger les jésuites aux fonctions paroissiales ou de leur interdire de faire une troisième paroisse.

10. « Faut-il tolérer cette hérésie dont les jésuites ont infecté plusieurs femmelettes superstitieuses, qu'il était mieux de se confesser à eux et d'entendre leurs messes ?

13. « Ne serait-il pas bon de les avertir d'office que l'on commence à se plaindre qu'ils négligent la jeunesse ?

14. « Les autres professeurs envoient leurs élèves à leurs leçons : les jésuites ne doivent-ils pas réciprocité ?

15. « Sont-ils si exempts, dans ce qu'ils possèdent de l'université, que la magistrature académique n'y ait plus aucune juridiction ?

1. Il y a ici de l'obscurité sur le collège, etc., dont les plaignants prétendent au fond seuls s'occuper. Il ne s'agit sans doute pas du Vieux Collège, assigné aux jésuites, mais du Collège Nouveau, affecté aux cours publics. Reste à savoir, cependant, « tout ce qui appartenait à l'université », qui s'ingérera jusque dans le collège et la congrégation des Pères.

17 (et dernier). « Ont-ils droit à la grande entrée du collège, ancienne et célèbre dans le monde entier ? »

Suivait un *Appendice des omissions dans ces articles écrits à la hâte* (1).

1. « Tous sont tenus à remplir les derniers ordres des seigneurs patrons, et s'y sont disposés avec empressement. Les jésuites seuls laissent vaquer une chaire de physique *primaria*, pour l'inauguration des leçons qu'on devait faire ensemble, à Noël, et ils viennent de déclarer, en conseil du 10 décembre, qu'ils n'y mettraient personne (2).

« S'il constait qu'un membre de leur Société fût d'une naissance illégitime, les lois de l'université, qui l'excluraient en ce cas des honneurs et conseils, lois qui sont en vigueur contre tous autres, quels qu'ils soient ou puissent être, seraient-elles vaines à l'égard des jésuites ? » Supposition qu'il n'est pas nécessaire de prouver gratuite, et qui ne marquait qu'orgueil méprisant.

« De même, pour ceux de leur Compagnie qui, sans être docteurs ou maîtres promus légitimement, se donneraient pour tels et en rempliraient l'emploi, faut-il les tenir et employer comme tels » ?

Sans parler du dernier article, aussi gratuitement injurieux, on démêle assez facilement dans les autres l'œuvre de la jalousie et d'une vraie délation, et des calomnies portant, non sur les actes, comme l'accusation dont ils se plaignaient, mais sur les intentions et les tendances. Le docteur Prantl, qui a évité dans son texte les détails compromettants pour les auteurs de cette plainte, produit au contraire les quelques *satisfactions* qu'Everhard rapporta, le 22 décembre, de la part du conseil d'État, et que ses lecteurs s'explique-

1. Aveu d'une précipitation qui ne permit pas de recopier.

2. En le supposant fondé, ce grief en eût contredit d'autres sur l'envahissement de ces chaires.

raient surtout comme de bonnes paroles d'apaisement, s'ils avaient en même temps lu les injustes plaintes qu'elles cherchaient à calmer.

C'est principalement en ce sens que semblent avoir été faites les réponses officielles suivantes : les jésuites ne s'étendront pas hors de l'ancien collège ; on ne les croira pas sans ordre écrit du prince ; ils ne s'approprieront pas les Facultés de théologie et de philosophie. Les choix ne se feront que d'après l'âge pour l'admission au sénat (haut conseil). Les conseillers jésuites ne feront pas partie des chambres d'affaires civiles ou criminelles (ce qu'ils ne demandaient et ne voulaient certes pas). Les Pères produiront des actes de naissance et des grades légitimes ; l'emplacement de la prison et des archives sera déterminé, en sorte de ne pas mécontenter l'université.

L'historien allemand est porté à voir là le commencement du triomphe que les adversaires des jésuites obtiendront momentanément ou bien plus tard, quand se préparereront les catastrophes finales. Il nous paraît au contraire que le duc se taisait sur les principaux motifs de leurs déclarations, à savoir : la nécessité, pour la Compagnie, de certains déplacements, surtout la liberté de leur enseignement et leurs progrès dans la Faculté des arts ; progrès qui continuèrent pour sa restauration nécessaire, et qui devaient, malgré de vives résistances, aboutir à une réforme de criants abus, complète et ménagée par leurs soins assidus, leur constance invincible (1).

1. Sur un livre de Vendius (Érasme), le conseiller ducal qui contribua à leur donner gain de cause, nous recueillons en passant ce détail bibliographique récent, du quarantième catalogue de Rosenthal : *Illustria Ecclesiæ catholicæ tropæa, ex recentibus Anglicoram martyrum Scoticæ proditionis, Gallicorumque furorum rebus gestis, ab obitu regis (Francisci II), 1559, ad Caroli IX victoriam de suis rebellis*, 1560. Monachii, 1563. La préface est adressée au duc Ernest, évêque administrateur de Frissingue, Ni Rotmar ni Mederer ne parlent de ce livre dans son éloge ou dans la liste de ses écrits, t. I, p. 313-14.

CHAPITRE II

Frédéric Staphyle, théologien laïque, et Martin Eisengrein, converti du Nord, comme lui, président à la réforme de l'université et du pays (1560-64-78). — Fermeté d'Albert V contre l'opposition. — Les dissidents ont le choix entre l'abjuration et l'exil. — C'est le droit commun chez les protestants. — Pères et universitaires célèbres. — Jérôme Torrès, etc.

Deux illustres personnages parurent alors dans l'université, et y aidèrent puissamment le gouvernement ducal et la Compagnie de Jésus dans l'exécution d'une réforme trop souvent décrétée sans être jamais accomplie. Ce furent les docteurs Frédéric Staphyle et Martin Eisengrein, tous deux convertis et venus du fond de pays éloignés, soumis aux erreurs protestantes. Ils occupent une large et glorieuse place dans les *Annales académiques* et dans l'*Histoire* d'Agricola (1) ; et, par contre, ils ont été l'objet de nombreuses critiques (2). Aussi avons-nous promis de leur faire une place à part ; ce qui nous force à rétrograder pour le premier.

I

Staphyle était né en 1512, à Osnabruck, d'un père appelé en vieux saxon *Ludecken Stapellage*, Louis Staphyle, suivant la forme latine. En 1524, il fait le voyage de Dantzick, alors considéré comme lointain. C'était le pays de

1. Rotmar, Engerd et Mederer, t. I, p. 282-290. V. aussi 260. *Hist. prov. soc. Jesu Germ. super.*, t. I, p. 65 et suiv.
2. Prantl, t. I, p. 284-87.

sa mère. Aussi s'attache-t-il au service d'Albert, duc de Prusse. Il est professeur à Kœnigsberg, mais peu de temps : car il se convertit à la foi catholique en 1550, et, par suite, il émigre en Silésie en 1551, et à Vienne en 1554 (1).

Staphyle s'était appliqué aux leçons des plus anciens et des plus renommés docteurs de la Réforme : il vit combien ils se divisaient entre eux sur le sens de l'Écriture, dont ils faisaient cependant leur règle de foi. combien aussi ils s'éloignaient des saints Pères. C'est ce qui lui inspira la résolution d'abjurer. Il ne s'en cacha point, et dut s'éloigner dès lors. L'Empereur Ferdinand l'accueillit avec autant de faveur que ses anciens amis le poursuivaient avec fureur, et il l'envoya conférer avec les protestants, au collège de Worms, en 1557. Les déchirements de la Réforme, dont les chefs, entre autres le *doux* Melanchton, ne s'accordaient que pour se ruer sur lui à tour de rôle, confirmèrent à ses yeux le tableau qu'il en avait peint dans sa *Theologia trimembris* (2). En 1559, appelé encore à la diète d'Augsbourg par l'Empereur, comme celui de ses conseillers qu'il consultait surtout dans les affaires difficiles de religion, il défendit ce livre avec grand succès. Plus tard, le célèbre cardinal Stanislas Hosius le comparait à Eckius lui-même, et, en un point, il lui donnait la préférence : plus instruit des hérésies, par expérience personnelle, Staphyle en aurait mieux fait ressortir la contradiction entre elles.

C'est donc avec justice que le pape Pie IV et le duc de Bavière firent le plus grand cas d'un tel auxiliaire. Ils tirèrent le plus grand parti de ce que sa science avait d'univer-

1. Les mêmes. Prantl, partie biographique, t. II, p. 490, nº 48, cite sa biographie par Finauer, *Hist. litt. Magazin*, *f*, *Pfalz Baiern*, p. 228, et Theod. Strobel, *Miscellanen*, t. I, p. 1-67, 221, et t. II, p. 225.

2. V. la liste de ses ouvrages, mise à la fin de l'article qui lui est consacré par Mederer, 282-90 et 262.

sel. Le Souverain Pontife, sachant que non pas seulement l'université d'Ingolstadt, comme le dit M. de Crozals, mais toutes les universités, d'après leur constitution, leur esprit surtout, encore clérical, refuseraient d'admettre aux honneurs du doctorat dans les sciences sacrées un homme marié, lui envoya en termes très laudatifs les diplômes des deux doctorats de théologie et de droit canon, avec ordre à l'archevêque de Salzbourg, assisté d'autres dignitaires ecclésiastiques, de le recevoir solennellement, en lui conférant tous les privilèges y annexés, celui de recevoir lui-même les docteurs, etc.

En 1560, le duc l'appela en Bavière pour purifier ce pays de l'erreur et de ses conséquences ou de ses causes morales, pour défendre et propager la foi, la vertu, la piété. L'un de ses trois fils fut reçu docteur, et devint plus tard official d'Eichstædt. Le père fut reçu professeur pour enseigner « soit l'histoire, soit les bonnes lettres, soit la théologie ». Il fut nommé conseiller ducal, enfin, comme les inspecteurs généraux de notre université actuelle, chargé de la surintendance, nouvellement instituée, ou surveillance sur l'école, principalement au point de vue de la foi.

Or, que l'on se rappelle l'opposition rencontrée par Canisius, non dans la création, mais dans le rétablissement de cette charge, du temps des réformes d'Eckius.

On comprend les jalousies locales, jointes à l'humiliation et à la crainte d'une inspection, chez les ordinaires qui ne se sentaient pas en règle; mais nous concevons moins que M. de Crozals pense, comme le doyen de théologie Zettel, un des opposants, qu'il était contraire aux privilèges de l'université qu'un homme marié y enseignât la théologie, et que l'école en souffrirait dans sa réputation. C'était d'abord, dans l'abstention et l'exclusion des Pères, un recours obligé au personnage capable de relever de son mauvais

état cette principale Faculté (1), alors dénuée de professeurs prêtres séculiers ; puis ce n'était pas la première fois qu'on eût ainsi pourvu à l'indigence des maîtres, même des supérieurs. On avait vu deux régents laïques du Nouveau collège *Georgianum*, avant 1551 ; et, depuis cette année, jusqu'en 1554, l'un d'eux présidait naguère aux quatre Facultés, comme recteur, sans être même docteur ni professeur de théologie, mais seulement dans les deux droits. On avait cru alors que l'exception confirmait la règle. Le rectorat exigeait cependant, par des motifs particuliers, un clerc : c'est un point que nous démontrons ailleurs.

Maintenant la nécessité d'y déroger était au moins la même, et la mesure extraordinaire se justifiait par une réunion de titres *omni exceptione majores* chez le nouveau professeur ; non seulement par le mérite éminent du théologien, mais par la double autorisation du Pape et du prince, les deux chefs de l'école, juges suprêmes de ses besoins et la double source de tous ses droits. Aussi Mederer dit-il des opposants : « Mais, après mûre délibération, ils résolurent d'acquiescer *à la volonté du prince, vu surtout que le Pape avait accordé ce diplôme splendide.* »

M. Prantl ne tient nul compte de ces deux autorités ; ce qui ne lui permet pas de présenter les faits sous leur vrai jour, malgré le soin qu'il prend et de compléter les pièces imprimées de Mederer et de reproduire les origi-

1. Notons principalement, à cette occasion, la persistance des abus invétérés dans l'école. Après la *Nouvelle Rédaction des statuts généraux*, qui suivit les décisions de Leicht et de Canisius (même année 1555 ; Prantl, t. II, n° 71), ce sont d'autres *statuts généraux*, détaillés, en 1556 (n° 72), vu l'inutilité de toute la réforme précédente : *Quæ tamen hactenus ob varias superincidentes deliberationes et impedimenta quam plurima,... sopita et sepulta jacuit, nec executioni fuit data* (Mederer, *Cod. diplomat.*, an. 1562, p. 296. — Prantl, t. I^er^, p. 283).

nales. Rien, d'ailleurs, dans les différences, qui puisse apporter un changement important aux conclusions du fidèle annaliste. Aussi n'avons-nous guère qu'à résumer le récit de M. Prantl, d'ailleurs instructif, pour que ses erreurs se réfutent d'elles-mêmes.

Il nous représente ce *marié converti, père de cinq enfants*, appelé à Ingolstadt par l'inspiration de Canisius. Or ce n'était pas une si mauvaise recommandation que cette marque de confiance. Joignons-y une correspondance fréquente et intime avec le bienheureux, que l'auteur pourrait au moins considérer comme un savant et un grand homme. Staphyle s'honore lui-même en l'appelant son ami, son soutien encourageant, *fautorem*.

Mais, dit M. Prantl, ne pouvait-on trouver dans l'école même, quelque désespérée que fût sa décadence, un autre surintendant capable, Nicolas Everhard, par exemple ? Deux réponses s'offrent d'elles-mêmes pour la réfutation de l'objection et de l'exemple proposé. On a pu dire, sous certains rapports, que les corps enseignants se réforment rarement eux-mêmes ; et, dans l'espèce, l'université d'Ingolstadt l'avait abondamment fait voir. De plus, Everhard avait déjà prouvé, en s'opposant à l'œuvre nécessaire des jésuites, que, pour une question de personnes, il serait encore prêt à compromettre une réforme urgente, comme il s'y appliqua en effet de nouveau.

Staphyle, ajoute l'historien, homme fin et fécond en ressources, était un instrument aux mains des jésuites pour leur système de mensonge, servant d'autant mieux leur but qu'il n'appartenait pas à leur Compagnie. Nous ne nions pas leur liaison étroite dans une œuvre commune et très glorieuse, formée entre Staphyle et les Pères : union attestée par Agricola (1). Il faut cependant juger cette

1. *Societati nostræ intime addicti.*

œuvre en elle-même et par ses fruits. Et, sur ces résultats, ce n'est pas assez de renvoyer à un anonyme (1), pour dire absolument que cette réforme fut cause de la désertion certaine des élèves, sans ajouter que d'autres les remplacèrent avantageusement, et surtout que la foi pure de l'école, et par là le caractère propre qui la recommandait pour l'éducation, furent sauvegardés.

M. Prantl critique une instruction du prince, adressée à Staphyle dès le 20 janvier 1561 (2), et qui avait été cependant l'ébauche de ces vastes *préliminaires aux statuts de la réformation* dont on a déjà parlé. L'auteur insiste sur la dénonciation que le surintendant devait faire du recteur même, et du conseil académique, en cas de *faute dangereuse*, et sur l'emploi de deux étudiants assermentés pour contrôler chaque jour les négligences des professeurs, qui pourraient amener la réduction de leurs émoluments ; non toutefois que le témoignage des deux assermentés ne dût être vérifié par la *conviction que se ferait personnellement* le surintendant. Ces moyens étaient sans doute extraordinaires, comme cette époque de crise, et surtout pénible à un gouvernement paternel. Mais n'étaient-ils pas indispensables, comme la fin elle-même ? On conçoit cependant les vives remontrances de l'université (3) contre cette autorité du surintendant, exceptionnelle à plusieurs égards. Quel recteur s'y soumettrait ? Le sénat dépendrait-il du bon plaisir ? Le doyen et la Faculté de théologie n'en rappelèrent pas moins les pleins pouvoirs que le Pape, de son côté, avait donnés à Staphyle. Peürle (Agricola) et Zettel n'empêchèrent pas d'abord les conseillers ducaux,

1. Cf. remarq. 191 et 302, etc.

2. T. II, p. 232-34, nº 74, tiré des *Archives universitaires*.

3. *Archiv. univers.*, nº 75, commencement de février 1562 (vieux style, 1563).

Simon Eckius et Vigulæus Hund, de mettre en pleine lumière la négligence des professeurs, la paresse des écoliers, et la cupidité des bourgeois, aussi nuisible à l'école ; abus qui avaient motivé la publication des préliminaires. On y avait loué Staphyle en appuyant son autorité, et l'on rendit la répression des abus plus sévère et plus praticable (1).

Peu avant la mort de cet éminent réformateur, le 9 mars 1564, le duc lui adressa, le 10 janvier, un long écrit, où il se plaignait que les surveillants (2) n'eussent pas encore rempli leur commission ; il en pressait très vivement l'exécution, ainsi que la réforme de la nonchalance et du luxe des professeurs. Il demandait qu'on appliquât de jeunes théologiens à la recherche des erreurs contre la foi. Ceux-ci devaient avoir l'œil sur les prédicateurs aussi bien que sur les maîtres. M. Prantl reconnaît, du reste, qu'après la mort de Staphyle et indépendamment de la surintendance, le gouvernement bavarois continua d'user d'une inquisition formelle en ce qui tenait à l'éducation et à la foi (3). N'étaient-ce point là des intérêts qu'on devait sauver à tout prix ?

Épuisé par ces travaux, la fatigue des voyages et de ses écrits (4), Staphyle venait d'être appelé par le concile de

1. Voir t. I, p. 286.

2. *Coryci :* mot que la littérature de la Renaissance avait emprunté au nom grec qui désignait les éclaireurs dans les montagnes des brigands d'Isaurie. L'opposition en fit le synonyme d'un terme injurieux, *espion*, N° 80, t. II, p. 245-48.

3. N° 82, en latin. On y voit quelques détails des abus et des dangers, avec celui des remèdes en projet.

4. V. Mederer, t. I, p. 290. Outre sa *Theologia trimembris*, 1557, avec la *Défense*, 1559 ; une *Histoire de la vie et de la mort de Charles-Quint*, 1559, on y distingue des écrits contre les hérétiques, qui commencent à la diète d'Augsbourg : une *Oratio ad concilium de bonis litteris*, 1530, et plusieurs travaux sur le concile de Trente, en particulier sur l'ambassade pour l'obtention du calice, point délicat qui nous a occupé ; *Oratio de actis oratoris*

Trente, alors proche de son importante clôture, en 1563 ; mais il était encore retenu par le duc, quand il succomba. Il devait avoir pour successeur l'autre réformateur célèbre que nous annoncions, Martin Eisengrein, qui remplit le même rôle jusqu'à sa mort prématurée, en 1578, à l'âge de quarante-deux ans. Leurs antécédents n'offrent guère moins d'analogie que leur rôle, providentiellement préparé.

II

Eisengrein était né à Stuttgard, en 1536, au sein de l'hérésie, qui désolait le Wurtemberg ; il avait étudié à Tubingue, à Ingolstadt et à Vienne. Accueilli en cette dernière cité avec la faveur qu'y trouvait un savant converti, il devint en 1555 professeur de droit et d'éloquence, et se tourna aussi vers les études théologiques. Il fut ordonné prêtre, et se fit recevoir licencié à Ingolstadt, où l'université l'élut pour recteur en 1562. Il fut nommé, à Vienne, prédicateur en titre de la cathédrale Saint-Étienne, où il s'acquit une grande réputation. Cependant le duc de Bavière l'arracha définitivement à l'empereur, par le pouvoir que ce prince avait jusqu'à un certain point sur le cœur de son beau-père. Il fit alors imprimer ses controverses sur la foi et d'autres livres sur différents sujets. « Ses adversai-

Bavari in caussa calicis eucharistici, Romam missi ; 3 l. *de Republica christiana*, qu'il ne put finir ; des livres d'éducation, etc. Recueillons au passage un renseignement récent sur une édition des *Opera theologica* de ce conseiller impérial, dans le 40e catalogue de Ludvigh Rosenthal (Munich, Antiquariat, Hildegards strasse), *Bibliotheca Carthusiana : Libri in causa religionis sparsim editi, in unum digesti, curante Friderici* (*Staphyli*) *filio*, Ingolstadt, 1615. Très beau portrait. 12 ff. et 1507 col. Cet ouvrage, très intéressant et rare, contient en particulier *de Exequiis Caroli V*, *Oratio funebris de defuncta Maria reg. Ung. ; de Maria reg. Angliæ*. Plusieurs traités sont traduits de l'allemand par Laurent Surius le Chartreux.

res le craignaient fort, dit Agricola, et il ne leur laissait pas de repos ». Aussi devint-il conseiller d'Etat, pro-chancelier, préposé à la fondation ducale d'Œttingen, etc.

C'est le 20 octobre 1570 seulement qu'il fut nommé surintendant (1). Le décret qui lui conférait sa mission, excusait d'abord auprès du conseil académique les conseillers du prince, chargés du soin de l'école, d'avoir différé cette inspection si nécessaire, distraits qu'ils avaient été par d'autres préoccupations (2) : « car, dans notre zèle extrême pour la branche de notre administration qui vous concerne, nous avons toujours jugé indispensable d'avoir un homme remarquable par son autorité, à qui confier sérieusement les intérêts universitaires... Il se présentait dans la personne de Martin Eisengrein, notre très docte et très cher conseiller, etc..., qui a consenti à prendre la charge de l'inspection. Nous vous ordonnons donc de *lui obéir comme à nous-même, parce qu'il remplit notre place.* S'il s'offre quelque point qui exige délibération au conseil, vous devrez d'abord le lui déférer ; en sorte que tout s'arrange pour qu'il pourvoie par sa prudence au gouvernement de notre académie ».

On comprend qu'avec de si pleins pouvoirs, Eisengrein lui-même, comme le croit M. Prantl (3), ait tenu aux restrictions suivantes : « S'il est besoin, nous nommons de nouveau, pour prendre part à son administration, vous trois,

1. Sur les précédents, il y a divergence entre les indications des auteurs anciens et celle de M. Prantl, qui, dans son art. biog. (t. II, p. 49), le fait *haut prédicateur* de Vienne, seulement en 1568. Le duc n'eut pas dès lors obtenu définitivement Eisengrein de Ferdinand I^er, mort en 1564. Les *Annales* s'étendent sur Eisengrein, t. I, p. 271-73, etc., et t. II, p. 236 et 345.

2. L'acte que nous citons, à la date du 20 octobre 1570, est reproduit dans deux autres du prince, en allemand, à la fin du n° 98 du t. II de M. Prantl, et en latin, au commencement du n° 99.

3. T. I, p. 1289.

le docteur Peltan (S.), le docteur Nicolas (Everhard) et maître Zettel, camérier, ses compagnons et coadjuteurs. A son instance, vous vous emploierez en tout, par votre conseil, comme vous le savez si bien faire, à l'honneur et au profit de l'école. Si Eisengrein est obligé de s'absenter pour nos affaires ou pour les siennes, il se substituera quelqu'un ou plusieurs d'entre vous comme ses vicaires; vous vous conformerez très fidèlement à cette constitution, comme si nous l'avions faite nous-même, et vous entendrez en tout la parole des vicaires d'Eisengrein comme la sienne ».

C'était montrer autant de condescendance que de fermeté... Mais ces ménagements devinrent la source de grandes difficultés, à mesure que le surintendant sembla déployer sa puissance et son zèle. Il avait constaté le peu de résultats acquis, à la suite d'une première enquête, qui ne portait, dit Agricola, que sur les mœurs et sur la foi du clergé (1). (On doit comprendre d'abord l'université dans cette dénomination : *cleri*). Il se fit donc autoriser par le prince, en 1571, à une visite étendue à tous les habitants, et qui devait se faire à peu près en même temps qu'une autre réforme très épineuse.

C'était celle du cours de pédagogie et des cours de philosophie. Nous aborderons plus tard cette dernière entreprise, dont le projet précéda la réforme universitaire qu'on vient d'exposer, mais uniquement par une annonce, publiée dès le commencement de 1571. Indiquons seulement ici les prétextes que ce projet fournissait dès lors à l'esprit d'opposition (2). Déjà il avait pu se troubler de la

1. V. III[e] décade, n° 24-33, sur Staphyle et Eisengrein.

2. On y voit cependant largeur et indulgence (N. 88, Prantl, t. II, p. 265-67, parag. 3 et suiv.). C'est une ébauche inédite du décret de réforme, proposée en conseil, sans doute par Eisengrein, et imprimée.

grande part faite aux jésuites dans ces cours préparatoires; il put s'inquiéter encore d'une division nouvelle de l'université en cinq collèges, sur le modèle de celle de Vienne, sa mère : le théologique, le juridique, le médical, le philosophique et le poétique ; le poétique, c'est-à-dire, la pédagogie ou le séminaire (école préparatoire aux quatre hautes Facultés). La direction de ce dernier *collège*, disait-on, avait tourné au détriment des élèves, qui le quittaient déjà. On recommandait de ne point passer au collège de droit avant d'avoir suivi le cours de logique, ni à celui de théologie ou de médecine avant d'avoir étudié, outre la logique, la philosophie naturelle, ni enfin à la philosophie sans avoir l'âge suffisant ou les connaissances élémentaires du cours pédagogique. Mais, à l'exception peut-être de ce seul dernier cours, on ne devait classer personne de force.

Quelque raison qui justifiât ce changement, à tel instant critique, tout ce qui blesse la routine, serait-ce une simple question de mots, devient chose grave. Mais de plus le nom *mercenarii conducti*, employé pour les professeurs des trois plus hautes Facultés, qui ne s'étaient pas formalisés du *stipendium*, antique privilège des ordinaires, *collegiati*, pouvait sembler injurieux, joint aux réductions de traitement qui menaçaient la négligence des professeurs, ou les pressaient de traiter les matières de leur cours. Au contraire, quels éloges prodigués aux jésuites (1) dans différents actes, y excitaient l'envie !

La visite de la province se fit ensuite dans tous les rangs, toutes les conditions, toutes les localités, pour obliger quiconque refuserait de professer la foi catholique à

1. Surtout dans la lettre ducale (n° 98), du 20 novembre 1576, déjà citée tout à l'heure pour une partie appartenant à l'an 1571.

vendre ses possessions et à quitter la Bavière : loi rigoureuse, mais qui paraissait alors indispensable à tout point de vue, et dont les dissidents ne pouvaient se plaindre, puisque eux-mêmes la faisaient aux autres là où ils prévalaient. On commença par l'université, d'où furent chassés trois professeurs; et nulle part on n'eut égard à aucune considération extérieure, ni à la noblesse, ni aux richesses, ni aux protections. « Ainsi toute la Bavière fut-elle purifiée et gardée à l'ancien culte de Dieu, à l'autorité de ses princes ». De là, ajoute l'historien Agricola, une grande estime, et l'affection des bons pour Eisengrein ; d'autant plus enthousiastes, qu'il joignait des avantages remarquables, même dans son extérieur, des manières aimables et franches, un langage doux et persuasif, à un zèle si actif et si ferme (1).

Il fut envoyé à Rome pour obtenir au fils d'Albert, le duc Ernest, l'évêché de Frissingue, d'où ce prince devait être élevé plus tard à l'archevêché de Cologne, extension de l'influence bavaroise nécessaire au maintien ou au rétablissement de la foi. Eisengrein ravit par son éloquence le Pape et les cardinaux, et eut plein succès.

Lié d'amitié et en correspondance avec Canisius, il aimait très tendrement la Compagnie, qu'il eut surtout pour auxiliaire dans l'accomplissement de ses utiles et vastes projets. En retour, il était comme son patron, et il la recommandait partout. Il concourut avec elle à relever les études et les mœurs dans l'université. Quand le P. général Lainez, revenant par l'Allemagne du colloque de Poissy (1561), avait voulu jouir du spectacle qu'offrait la prospérité des écoles d'Ingolstadt, de Munich et de Vienne, il

1. Avec l'historien de la Compagnie, les différents annalistes ne tarissent pas d'éloges sur lui.

avait approuvé la réforme de la première, et recommandé encore d'éloigner quiconque des professeurs sèmerait secrètement des germes d'hérésie.

Mais, si nous nous reportons quelques années en arrière de la réforme d'Eisengrein, déjà que d'orages, de colères, amoncelés par des mesures quelquefois radicales !

Ajoutez les effets croissants de la jalousie excitée par les succès de la Compagnie à l'université. Parmi ses théologiens, à Ingolstadt, brillait le P. Jérôme Torres (*Torrensis*), qui, depuis ses commencements signalés, s'était acquis la renommée d'une science très solide, surtout par le livre savant où il comparait la doctrine de saint Augustin avec celle de la confession d'Augsbourg (1). L'université offrait, de son côté, dans l'enseignement du droit, avec les Everhard (2) et au-dessus d'eux, Raphaël Ninguarda, venu aussi de loin, de la Valteline, et qui introduisit dans cette science la méthode de discussion dont usaient les jésuites en philosophie et en théologie (3).

En philosophie commençait à s'illustrer encore, du côté de l'université, Albert Hunger, fils de Wolfgang, étudiant à Ingolstadt et à Rome, puis professeur de philosophie à

1. Professeur de 1567 à 75, mort à Munich, en 1611. Voir, dans la notice des Pères de Backer, la citation de ses écrits, provenus des bibliothèques de l'État et de l'université ; de plus, onze furent trouvés ailleurs. V. notre note finale sur ce savant Père.

2. Les Everhard, d'une famille originaire d'Amsterdam, étaient tous professeurs des deux droits. 1° Celui que nous avons vu d'abord le plus en scène, Nicolas Everhard le Frison (*Frisius*), était étudiant en Italie, professeur, depuis 1519. Mort en 1570, il eut d'abord pour successeur son fils le plus jeune, Georges, élève avant que d'être professeur à Ingolstadt ; puis, en 1571, un autre fils du même nom que lui, Nicolas *Junior*, mort cependant un an avant son frère (1585-86). Tous trois ont laissé des écrits, thèses et discussions. C'est le second Nicolas (*Junior*) qui paraît le plus après son père. Cf. Mederer, p. 299, 302-19-23, et Prantl, qui note ses erreurs, t. I, p. 313 ; II, Biogr., nos 27, 65, 69.

3. Professeur de 1565 à 69. Kobolt mentionne de lui quelques écrits (Prantl, Bibliog., n° 67. Cf. Mederer, t. I, p. 347).

Ingolstadt; et, du côté de la Compagnie, Charles Orsini, d'une famille princière de Rome, qui a donné plusieurs papes, etc. Mais la mort devait ravir trop tôt ce dernier à l'enseignement. « La seule qualité de membre de l'école d'Ingolstadt entraînait tout d'abord l'idée d'une science supérieure (1) ».

Mais d'autre part, en 1567, des maîtres ès arts, comme Vit Jacobée et Landavus (Adam Landau ou Landaff, né à Eisleben, la ville natale de Luther), tous deux professeurs de lettres, commencèrent la lutte contre les Pères Arborée et Orsini, professeurs de logique et de physique, au sujet du partage des emplois et honneurs attachés au professorat, et surtout des droits d'examen, assez lucratifs pour supposer que ces Pères en étaient jaloux de leur côté. M. Prantl interprète aussi en ce sens et sérieusement un mot attribué au prince : « Il n'aurait pas cru que les jésuites se jetassent ainsi dans le soin des choses temporelles (2) ». Mais l'ensemble prouve que ce n'était nullement la pensée ni le souci des Pères. Zettel reprit en vain parti contre eux avec turbulence (3). Déjà le duc avait référé l'affaire à l'arbitrage de leur ami Eisengrein et de Canisius.

1. *Ingolstadæ fuisse academicum eximiæ esset scientiæ præjudicium.* Agricola. (V. t. I, p. 108-10); Rotmar, an. 1568.

2. T. I, p. 231-32. Ouï-dire anecdotique : on verra, en fait, d'insignes exemples de leur aversion pour ces affaires temporelles.

3. D'après Adlzreiter, p. 275-77.

CHAPITRE III

L'académie, pressée par saint Pie V, prête, avec la ville, le serment de foi prescrit par Pie IV. — Les élèves luthériens, assez nombreux, quittent l'école ; mais les catholiques y affluent de loin, d'autant plus que les princes autrichiens (Maximilien II, etc.) faiblissent devant les progrès des protestants. — Albert V participe aux conversions, pousse à la fondation des collèges de la Compagnie. — Sa lettre pleine de confiance et d'affection à saint François de Borgia, sur l'influence que les Pères doivent avoir à l'université.

I

De l'arbitrage d'Eisengrein et de Canisius, les deux nouveaux professeurs jésuites, Arborée et Orsini, ne pouvaient attendre qu'un juste arrêt en faveur de leur droit évident. Toutefois, ne fût-ce qu'en vue de la paix, ils s'empressèrent de déclarer, en leur nom et au nom de leurs successeurs, qu'ils renonceraient volontiers à tous les honneurs et à toutes les charges de la Faculté philosophique, et qu'ils ne s'obligeaient de leur côté qu'à l'office de professeurs et de lecteurs. On célébra dans un festin commun une cordiale réconciliation. M. de Crozals reconnaît, de la part des Pères, du désintéressement (1).

Pourquoi revenir ensuite à l'esprit de domination, à propos d'un décret que rendit le duc, « pour que l'on réservât aux jésuites dans les solennités et aux sermons la place qui leur était due, selon leur dignité » ? Au moins M. de Crozals relève-t-il les efforts de plus en plus énergi-

1. P. LVIII.

ques d'Albert V dans la cause de la religion, et cite-t-il cet éloge du saint cardinal Hosius, assez remarquable, malgré la forme que lui donne le goût du temps : « La cour de Votre Altesse est comme une école de piété. De là, comme du cheval de Troie, sortent de très courageux guerriers, qui, par la parole et l'action, s'efforcent de ramener les peuples errants à la foi du Christ (1) ». Le duc ne dédaignait pas de convertir lui-même alors des luthériens comme Ligfals, un de ses principaux nobles.

Mais il faut faire ressortir un point d'importance plus générale. D'après une bulle de Pie IV, adressée aux princes et aux peuples, et promulguée en 1564, la célèbre formule du serment de foi du concile de Trente était imposée à tous les membres de toutes les universités, pour exiger d'eux la pureté de la foi en toute science et doctrine, et pour préserver la jeunesse du naufrage de l'hérésie (2). La bulle énumérait soigneusement toutes les classes de personnes comprises dans cette obligation, avant d'être promues à leur degré, chaire ou dignité universitaire. S'ils étaient déjà en place, ils étaient obligés au serment dans les trois mois en Italie, et dans les six mois pour les autres pays. La menace d'interdit ou d'excommunication n'exceptait ni cardinaux, ni ducs, ni rois, ni empereurs, astreints à n'admettre qui que ce fût, sans cette condition, aux emplois se rapportant à l'enseignement.

La formule elle-même, après le *Credo*, contient le résumé des principaux articles du concile de Trente contre les erreurs d'alors, et ajoute : « Je reçois et professe tous les autres points, transmis par les saints canons, les conci-

1. Voir plus complètement cette belle épître dans la note finale sur Gaspard Franck, dont l'éloge par Hosius fut pour le grand cardinal l'occasion de l'écrire.

2. Dans les différents bullaires, comme le serment même, que rapporte Prantl, t. II, nº 81, p. 245.

les œcuméniques, et principalement par le sacro-saint concile de Trente. Et pareillement je condamne, rejette et anathématise, d'accord avec l'Église, toutes les erreurs contraires. Cette foi catholique, hors de laquelle personne ne peut être sauvé et que présentement je professe avec spontanéité,... je promets de la conserver et professer constamment, entière et sans tache, jusqu'au dernier soupir, avec l'aide de Dieu, et de prendre soin que les sujets confiés à mes soins, dans mon emploi, la tiennent et l'enseignent, autant qu'il dépendra de moi ».

Depuis la publication de la bulle, le duc redoubla de vigilance, et l'université en fit l'application aussitôt à maître Artopée, appelé de Neubourg, et à maître André Fruchsel, d'Ingolstadt, en informant à leur sujet. Nous avons eu lieu de parler du second; le premier, ayant mis le pied sur le domaine de la juridiction d'Ingolstadt, fut détenu, et dès lors nul étranger n'enseigna sans une enquête sur sa foi (1). Pour les grades, d'après instruction verbale du conseil d'État, il ne devait se faire nulle enquête; mais, si quelque candidat avait fréquemment donné des scandales en fait de religion, il devait être exclu. L'année suivante, 1565, un décret sévère du prince défendit aux libraires d'Ingolstadt de rien imprimer, sans la censure du recteur ou du doyen compétent sur le genre de l'ouvrage. En 1565 encore, on recommandait à l'université, au président des États et aux magistrats, d'exercer une extrême surveillance contre l'appel de prédicateurs hérétiques pour la confession, la communion et la préparation à la mort (2).

Mais les promotions aux grades étaient le principal objet des discussions et des mesures. En 1567, l'évêque d'Eichs-

1. Prantl, t. I, p. 270, d'après les *Archives univers.*, sept. 1564.
2. *Ibid.*, d'après les *Archives*, t. I, p. 270-73.

tædt porta plainte au recteur sur les nombreuses promotions de candidats suspects d'hérésie ; tandis que le vice-chancelier Hunger s'inquiétait, lui, au contraire, du petit nombre des présentations.

D'après M. Prantl, le vigilant Everhard, nommé recteur en 1566 (1), se déclara avec force à ce sujet. C'était, disait-il, le résultat d'exclusions peu généreuses. Un candidat de Nuremberg, qui avait étudié en France et en Italie, et qui se présentait aux examens à Ingolstadt, pour entrer comme médecin au service de l'évêque de Wurtzbourg, fut exempté du serment, avec cette déclaration qu'on ne pouvait l'exiger que des membres futurs de l'université. Sur quoi le conseil ducal, quelque peu travaillé par l'opinion des opposants, sollicita cette décision définitive, que la Faculté de médecine avait préparée : qu'on n'innovât rien au sujet du serment ; qu'on s'en tînt pour le mieux à la manière de procéder que le conseil ducal autorisait en 1564 : c'est-à-dire ni serment, ni enquête.

Alors, ajoute M. Prantl, ou la bulle n'était pas encore envoyée, et vraisemblablement on n'exigeait pas un serment plus nuisible qu'utile à l'université, qui avait si souvent mérité de la foi ; ou bien on jugeait l'ancien serment suffisant, sans le nouveau, que beaucoup de catholiques fidèles ne voulaient pas prêter, par crainte du parjure ; ou enfin l'on pensait qu'il serait pour les esprits flottants ou hésitants le motif d'une apostasie formelle. Bien des gens, en effet, après l'obligation, quittèrent Ingolstadt, s'il y eut d'autre part encore quelques conversions. En tout cas, l'obligation du serment diminua les candidatures aux grades, surtout dans la Faculté des droits. Les étrangers se tinrent de plus en plus à l'écart. Enfin, d'après M. Prantl, il y eut là plus de désavantage que de profit.

1. Mederer, Catalogue de l'année.

Ces émigrations sont au moins exagérées; et d'ailleurs, il ne fallait considérer uniquement ni un présent fort agité, que compenserait un plus régulier avenir, ni surtout un avantage quelconque comme supérieur à la préservation de la foi, alors évidemment menacée. Ce qui n'empêche pas d'admettre que l'autorité la plus tutélaire ait été d'abord ébranlée elle-même, dans l'incertitude de ces temps d'orage.

Le duc lui-même ordonna de surseoir à la prestation forcée du nouveau serment, et de lui adresser la copie des deux. L'université ajouta à la traduction des remarques qui exprimaient son *horreur* de la formule nouvelle et la vive crainte des ruines qu'elle pourrait causer.

II

Cependant le saint pape Pie V, informé, le 28 janvier 1568, par l'intermédiaire du nonce Florebello Lavellin, envoya un bref à l'évêque d'Eichstædt, qui écrivit, dès le 10 mars, au duc pour faire cesser les oppositions et faire publier la bulle (1). Ce qui fait voir la promptitude de l'obéissance du prélat, c'est que la lettre pontificale avait été écrite de Rome depuis ce court intervalle. Ce n'était pas une simple lettre de Lavellin, comme le ferait croire une note de M. Pranlt, et cette épître du saint pape doit être rapportée dans l'histoire de l'université. Au reste, elle n'est pas précisément flatteuse pour l'école, dans le cas présent, qui était *exceptionnel :* nous le déclarons avec empressement.

1. Mederer, *Code diplomatique*, p. 322 et 321. L'ordre de ces lettres est interverti, parce que l'évêque transmet au duc la lettre du pape; et la réponse d'Albert précède (p. 320), parce qu'il communiqua les deux à l'université (p 319).

« A Notre vénérable Frère, l'Evêque d'Eichstædt, le pape Pie V.

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

« Entre autres décrets utiles que le pape Pie IV, d'heureuse mémoire, a rendus avec prévoyance, il a ordonné, en vue de défendre la religion catholique, que, dans les universités et les études générales, ceux qui allaient recevoir les insignes du magistère et du doctorat, et ceux qui allaient professer publiquement les mêmes arts et facultés, et les recteurs de ces études eux-mêmes, devaient faire profession de foi, suivant une formule déterminée. Sur ces décrets, il a publié des lettres dont Nous vous faisons envoyer ci-joint avec les nôtres un exemplaire authentique. Nous l'avons mandé ainsi, parce que, si, dans beaucoup d'autres universités catholiques, ces lettres ont été, à Notre connaissance, mises en pratique, dans l'université qui est de votre diocèse et qui est restée catholique, et qui a produit beaucoup d'excellents défenseurs de la foi, Nous pensons qu'il est peu expédient de les avoir gardées par devers soi (1). C'est pourquoi Nous exhortons Votre Fraternité et lui mandons même d'agir assez soigneusement, avec le recteur et les autres à qui il appartient, pour que, par vos instances, l'université commence à observer, elle aussi, le devoir sur la profession de foi. — Daté de Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 28 janvier 1568, de Notre Pontificat le 3me ». L'acte est *soussigné* Antoine Florebello Lavellini.

La lettre était pressante ; elle rappelle la fermeté qui caractérisait le saint pape. Le duc Albert ne manqua pas de se conformer aussitôt à cet ordre, bien que Pie V le lui adressât indirectement. Certains auteurs ont cependant

1. Sans les publier ni exécuter.

cru remarquer dans la lettre qu'il répondit à l'évêque et qu'il communiqua par une autre à l'université, pour obéir immédiatement, quelques paroles où il semblait reconnaître que celle-ci n'avait pas agi sans fondement : pour la fréquentation de l'école, l'obtention des grades, la composition du conseil des juristes, il exige la soumission à l'Eglise en suivant une pratique conforme au serment primitif. Quoi qu'il en soit, le nouveau n'aurait poussé hors de l'Église que des gens déjà portés vers l'hérésie.

L'évêque Martin écrivit, de son côté, au recteur une lettre séparée (1), et une autre, qui devait lui être commune avec le camérier et le conseil (2). Elles sont datées du 20 mars. Il annonce au recteur qu'il envoie à Ingolstadt ses propres conseillers spirituels, par suite des ordres qui leur ont été communiqués, et le prie de convoquer le conseil plénier. Il invite le recteur à s'y réunir avec les conseillers spirituels du prélat-chancelier, pour entendre leur communication. « C'est pourquoi nous vous demandons, avec toute bienveillance et zèle, que vous ayez en eux, même confiance qu'en nous, dans toutes les affaires qu'ils vous communiqueront en notre nom. De plus, dans l'affaire qu'il s'agit de mener à fin et d'aider, montrez-vous tel qu'il convient et que le réclament sa gravité et sa nécessité ». Il avait affaire, dans cette assemblée générale, à une partie jeune et remuante. Il urge des égards et des témoignages de bienveillance.

Le 25 janvier (3), dit Engerd. Gaspard Franck, ancien prédicant, luthérien au Comté d'Hang, converti à la foi,

1. Mederer, IV, 322 : *Spectabili et doctissimo, nobis sincere dilecto et fideli, Frederico Landavo, Artium ac philosophiæ magistro, Academiæ Ingols. Rectori.*

2. P 323, *Venerandis, spectabilibus et doctissimis, nobis sincerei dilecti est fidelibus. Rectori, camerario et senator Acad. Ing.*

3. Vieux style, 1568.

fit, avant de devenir docteur et professeur de théologie à Ingolstadt, la profession de foi dans l'église de Sainte-Marie, en présence du suffrageant de l'évêque d'Eichstædt et des députés de ce dernier prélat, de ceux du prince et d'une nombreuse assemblée, après avoir déclaré qu'il était converti de l'hérésie. Il reçut ensuite le sacrement de confirmation; et à l'instant même, la tête découverte et entourée d'une bandelette, il monta en chaire et expliqua plus au long les causes de son retour à la foi.

En même temps, ajoute l'annalsite, émirent la profession de foi des personnages du premier rang, les seigneurs Lauter, prédicateur et député du prince, Jean Egulfe de Knoringen et Jean Gressenie, dominicain, comme le premier prédicateur et député d'Albert, Martin Eisengrein, Rodolphe Klenck, Théodore Peltan, Jérôme Tovrès, beaucoup d'autres, ou prêtres ou religieux de divers ordres. Le conseil municipal assistait simplement, mais avait fait profession depuis deux jours (1).

Que s'était-il donc passé, après tant de délais, pour qu'on s'empressât avec cette spontanéité de remplir une formalité qui avait excité tant de résistance ? Les Pères Peltan et Tovrès trouvèrent moyen d'introduire l'usage du serment de foi, Agricola rapporte avec quelle heureuse industrie, pour atteindre ce but, ils donnèrent cette solennité extraordinaire à l'abjuration du savant luthérien de Misnie, Gaspard Franck, et à cette occasion, ils prononcèrent publiquement le serment prescrit, dans le but particulier de détruire une erreur devenue populaire, à savoir que ce serment ne regardait que les convertis de l'hérésie; Albert s'en réjouit fort et ordonna la publication et l'exécution de la bulle. Son décret qu'indique M. Prantl,

1. *Annales*, t. I, p. 312-13.

défendait toute résistance sous peine de perte d'emploi. Le conseil sénatorial de la ville se réunit avec le conseil de tous les professeurs. Klenk, docteur distingué de l'université (1), promulgua la bulle au nom du prince et de l'évêque chancelier, et tout le corps enseignant fit cette profession dans l'Eglise de la sainte Vierge, avec les conseillers de l'université, excepté deux ; et avec grand nombre de prêtres et de moines, c'était le 23 mars (2). Les archives nous apprennent qu'un des deux récalcitrants fut banni ensuite comme sectaire opiniâtre. Le serment n'était donc pas un *critère* ou moyen de discernement inutile; mais entre autres avantages, c'était un acte de foi publique en un temps qui n'admettait pas d'équivoque. Aussi « l'université d'Ingolstadt fut-elle, à perpétuité, consacrée à la foi catholique », dit M. de Crozals.

Les étudiants luthériens, qui suivaient encore en nombre les cours de l'université, se retirèrent. Mais, comme l'observe Agricola, ce ne fut pas une vraie perte que cette

1. Voir son éloge. t. II, p. 178, dans les *Annales* à la suite de celui d'Eisengrein. Sur ce savant, né à Bresme, d'une famille saxonne, vers 1528, appelé plus fréquemment Clenk ou Khlenk, voir t. I. p. 275-78, 317-19 et surtout t. II, p. 45 et suiv. C'est à l'université de Cracovie qu'il apprit quelque chose de la foi, et se convertit, en 1550; entretenu aux frais d'Albert V et déjà licencié en droit à Louvain, il y fit ses études de théologie et en reçut tous les grades à Ingolstadt, de 1562 à 63. On remarquait en lui l'acquis d'une lecture presque infinie et de nombreux voyages dans toutes les contrées connues de l'Europe, même dans la Moscovie encore barbare. Aussi lui avait-on confié des éducations brillantes, comme celle de Gebbhard Truchsess, qui du reste aboutit si malheureusement. Il professa enfin à Ingolstadt depuis 1570. M. Prantl indique (t. II, p. 492), quelques renseignements sur lui et ses écrits, dirigés surtout contre la Réforme, *de Merero bonorum operum* Ingolst. 1573, *de Cœlebata*, *de Justificatione* 1573, *de absolutione de Matrimonio* 1575, toujours à Ingolstadt. Cette note, déjà longue, nous force de renvoyer à celles de la fin, une courte notice sur Franck.

2. V. Annal, t. IV, p. 319-23, les lettres écrites au sujet de la bulle, 1° par le duc à l'université et à l'évêque (en allemand) — et 2° par l'évêque aux princes, etc.

séparation entre la zizanie et le bon grain. Les parents catholiques y envoyèrent leurs enfants des pays les plus éloignés, même de la Prusse, en d'autant plus grand nombre, qu'ils étaient plus sûrs de les voir prémunir contre l'erreur.

M. Prantl remarque la joie qu'éprouve Mederer en racontant le succès de la mesure du serment. Pour lui, son sentiment est bien opposé. Aussi ajoute-t-il : « Le pire des coups portés à l'université, celui qui fait l'impression la plus désagréable est la chute de Philippe Apien, qui se soumit avec une répugnance intérieure, et sacrifia sa conscience à la conservation de son emploi. Il se fortifia dans le fanatisme par affaiblissement de tête ou par légèreté, — or, cet Apien était, au jugement de Rotmar, digne de Pierre Apien, son père, mathématicien et chercheur érudit, qu'on a vu chéri de l'empereur Charles-Quint ; et d'après Mederer, on nous permet de le rappeler, il le surpassait peut-être dans les mathématiques, bien qu'entravé dans ses progrès en cette étude par l'étude de la médecine qu'il devait poursuivre et par sa faiblesse de santé (1).

Il fut imité par Vit Jacobée, né à Vuttemberg, le même qui, dans sa jeunesse avait fait opposition aux premiers jésuites. Ce professeur lauréat de poésie avait fait un poème satyrique contre les Luthériens, pour la défense de l'université et à l'appui des efforts de Staphyle et d'Eisengrein. La *Hyœna Lutherana*, que le docteur Prantl dit pleine de venin (2), n'a pas été volée ni perdue, comme le pensaient des annalistes de l'université, mais elle se retrouve en deux rédactions. Jacobée mourut cette année 1568. Il se serait alors déclaré le disciple de Luther, à en croire Menzel (3) ;

1. *Annales*, t. I, p. 179 et 230. V. Prantl, t. II, biographe, n° 81.

2. Rotmar n'est pas ici corrigé par Mederer, t. I, p. 310. Cf. Prantl, p. 392, remarque 406.

3. Cité par Prantl, p. 273, au 30 mai 568. V. Biogr., t. II, n° 85 ; pour ses autres poèmes.

mais on sait avec quelle facilité le protestantisme compte ces adhésions.

L'emprisonnement d'un libraire hérétique et le bannissement de plusieurs écoliers, en 1569, précédèrent la visite générale d'enquête dans le pays. A cette dernière occasion l'on défendit la fréquentation de toute école étrangère, hors les institutions de plein exercice des jésuites à Mayence, Cologne, Dillingue, Fribourg, Vienne, Inspruck, Paris, Lyon, Venise, Florence et Rome (1).

III

La Bavière devait d'autant plus se garantir qu'elle était plus voisine de l'Autriche et de la Bohème; pays que la faiblesse des successeurs de Ferdinand I^er^ livrait aux troubles religieux jusqu'à la guerre de trente ans. Saint Stanislas Kotska qui expirait à Rome, cette année 1568, avait pu apprendre à Canisius, l'année précédente, lors de son passage par Dillingue, quel désordre régnait déjà à Vienne, sous ce rapport, on lui confirma ces tristes nouvelles. Mais ce trouble fit d'immenses progrès quand Maximilien II crut devoir accorder à la noblesse autrichienne la liberté de religion. Le duc Albert employa en vain, avertissements, exhortations, prières instantes, pour le dissuader de ce système politique (2). Les nobles autrichiens publièrent en 1571, sous le titre barbare d'Agenda ou d'*Amussis règle exacte de la vérité*, un livre qui ouvrait la voie au protestantisme. Albert qui craignait que l'empereur ne se laissât aller à l'approuver, le soumit à la censure de l'École d'Ingolstadt, qui le condamna, le P. Torrès en fit ré-

1. P. 274, d'après *Sugenheim, Baïern Kirchen* (Giessen, 1847) c. 15.
2. C'est ce qu'attestaient ses lettres à Pie V.

futation, montrant combien cette *règle* si droite était tortueuse. Proscrit par décret en Bavière, le livre ne put être approuvé en Autriche.

Comme l'incendie commençait à gagner ses frontières, le duc y envoya le comte de Schwarzemberg, précédé de deux jésuites qui employèrent des moyens très différents de ceux du comte. Cet officier procéda par des ordonnances très sévères et même par des mesures rigoureuses, les deux Pères agirent d'abord et en multipliant leurs courses et leurs labeurs apostoliques; et par leur parole, par l'exemple de leur sainte vie, ils obtinrent du très grand nombre, le serment de rester dans le sein de l'Église et sous l'autorité du prince. Quant à ceux qui s'y refusaient, contraints d'émigrer par le comte, ils se refugièrent à Ratisbonne ou dans le Palatinat transdanubien ; contrée où la lumière de la foi revint plus tard les éclairer par la persuasion, qui avait été aussi plus efficace dans leur pays que la rigueur.

Il importe de se faire une idée de l'empereur Maximilien II qui, dans la première partie de son règne, donna autant d'inquiétude au duc Albert qu'à Grégoire XIII. Ce sera encore expliquer comment l'Autriche cède alors le grand rôle de la défense des intérêts catholiques à la Bavière. On ne peut pas dire qu'il en ait déjà été ainsi sous Ferdinand Ier, prince dont nous avons signalé quelques défaillances. Agricola fait à l'année de sa mort, 1564, l'éloge du grand zèle de cet empereur pour la foi, et pour la Compagnie qui lui devait trois collèges (1), et qu'il recommandait en mourant à son successeur. Le cardinal Commendon disait même au Concile de Trente, après ses conférences avec cet empereur, que si l'on eût partagé

1. A Vienne, Prague et Inspruck. Décade III, n° 122-128. Il les considérait comme ses meilleurs remparts.

ce zèle entre les princes catholiques d'Allemagne, ils auraient extirpé l'ivraie de la maison du Seigneur. C'était un peu trop s'avancer sur la constance de ce zèle. Bornons-nous donc à dire que, s'il céda en quelque sorte au torrent qui envahissait l'Empire, il protégea mieux ses États héréditaires. Les choses allèrent bien autrement sous Maximilien II.

Après avoir montré sa puissance de séduction (1), qui ne pouvait que rendre plus dangereuse sa politique si elle déviait, M. Charvériat ajoute : « A ne considérer dans les premières années de son règne que certaines paroles de Maximilien contre le pape et le Concile de Trente, le soin qu'il apporta à se procurer les livres de Luther et de Melanchton, l'affectation avec laquelle il appelait les protestants ses amis et les papistes ses ennemis, enfin la crainte qu'il exprimait que ces derniers n'égarassent le jeune roi de France, Charles IX, on aurait pu croire qu'il allait embrasser la confession d'Augsbourg... En 1568, il autorisa les ordres de la noblesse, les seigneurs et les chevaliers à pratiquer cette confession, dans les Eglises dont ils avaient le patronage, à la condition qu'ils ne souffriraient l'introduction d'aucune autre doctrine.

« Mais le spectacle des divisions des protestants et l'influence du cardinal Hosius l'empêchèrent de *changer de religion*. Il ne cessa toutefois, de montrer une grande tolérance... Il revint tout à fait au catholicisme, lorsque la mort de l'infant Dom Carlos, fils de Philippe II, lui donna quelque espérance d'arriver au trône d'Espagne (2).

Ce n'étaient pas de tels princes qui pouvaient sauver les restes d'Israël et rassembler ces brebis errantes. Ce rôle

1. P. 18-19.

2. P. 20-21, surtout d'après Ranke *Zur deutchen Gerchichte*, 40, 65 et suiv.

était donc dévolu aux ducs bavarois, dont l'université fut en bonne partie l'instrument.

Albert persuadait en même temps de suivre sa ligne politique à l'archiduc Charles, frère de Maximilien, parfois porté à imiter cet empereur, comme on l'a déjà vu. Ce prince avait pour partage la Styrie, la Carinthie, et la Carniole, provinces assez voisines du S. E. de la Bavière. Mais on verra aussi les liens qui unissaient Charles aux Wettelsbach et à leur académie. Il résolut, sous l'influence de son beau-père, Albert V, d'y fonder le plus de collèges de la Compagnie qu'il pourrait, outre celui de Gratz, qu'il entreprenait déjà d'établir. Le prince bavarois lui-même, par les conseils des Pères Jérôme, Natal et Paul Hoffée, demandait d'en fonder un à Landshut, spécialement à l'usage des Pères écrivains pour la défense de la foi. Voici à ce sujet, sur son désir extrême de multiplier les collèges et de donner toute influence aux Pères, dans son université d'Ingolstadt, sa lettre au troisième général de la Compagnie, saint François de Borgia. Elle regarde aussi une institution importante, faite à Ingolstadt, en 1526, la Pédagogie, dont elle nous amènera à parler de nouveau (1).

Au bien réverend Père en Jésus-Christ, François de Borgia, général de la Compagnie de Jésus à Rome, notre très cher ami :

« Salut et zèle d'une sincère bienveillance. La dévouée Compagnie du Sauveur Jésus mérite de plus en plus, par de nouveaux services et des preuves croissantes de vertus, notre protection et faveur. Nous croyons donc très juste de contribuer avec d'autant plus d'empressement à ses

1. *Ad modum Reverenda in* X-*Patri*, etc. Annal., t. IV, p. 324-25. A. 1571. C'est la formule qui est demeurée.

avantages, à son honneur, à sa tranquillité, que nous reconnaissons tout cet Institut pour plus utile et plus nécessaire à l'Eglise catholique. Et certes, la Bavière doit à la Compagnie, pour une grande part, le *rétablissement de la piété de nos ancêtres*, que la maladie de l'époque présente assez affaiblie. Nous chérissons votre Compagnie sincèrement, à ce point que nous ne désirons rien plus que de voir augmenter le nombre de ses collèges et l'autorité, la dignité de ceux qui sont déjà établis. Nous avons pensé qu'en ce temps, il fallait travailler à ce double but, et dans notre université catholique d'Ingolstadt, nous désirons très vivement que *les Facultés de philosophie, de théologie et des Arts dépendent du sage conseil des Pères.* Nous estimons que c'est fort bien veiller aux intérêts de l'Ecole que de donner à la jeunesse, pour maîtres des mœurs et de la piété, ceux qui l'ont si bien dirigée par la science et la doctrine. On a donc agi en notre nom auprès des Pères afin qu'ils se chargent du soin et de la sollicitude du cours de Pédagogie académique (1) et de celui de philosophie; et cela pour une année d'essai, ou au moins jusqu'à la saint Luc (2) afin de constituer dès lors d'une manière plus ferme et plus sûre tout ce que nous méditons pour l'intérêt et le repos de la Compagnie. Car ce collège devra être établi avec plus d'ampleur et de ressources pour ces nouvelles charges d'études philosophiques et littéraires; tant pour avoir le personnel capable de les supporter que pour y faire jouir les Pères de plus de repos et de bien-être. Il est juste qu'ils reçoivent quelque fruit de tant de travaux, pour se refaire. En cela, ils éprouveront notre

1. Ou de belles lettres à commencer aux éléments.

2. Epoque de la rentrée scolaire. Le duc, malgré une conviction déjà formée sur la Compagnie, procédait, au moins vis-à-vis du public, par des épreuves graduées.

bonté, notre amour. Ainsi, nous ne leur laisserons rien à désirer pour la réunion d'un plus grand nombre des leurs, pour la commodité des logements ; rien qui ne dépasse leur attente. Mais cette affaire sera expliquée à votre Paternité par le docteur Paul Hoffée, Provincial : homme qui depuis bien des années nous est fort agréable par sa vertu et sa piété singulière ».

Le duc demandait ensuite, dans l'intervalle de dix-huit mois à deux ans, la fondation, à Landshut, d'un collège qui serait érigé et doté comme celui de Munich. « Ce qui nous pousse à cette fondation, c'est l'espoir certain que la Compagnie n'y produira pas moins de fruits qu'en cette dernière ville et en tous lieux, comme elle est partout très observante de son office et de sa piété.

« Nous prions donc avec une grande affection votre Révérende Paternité d'accorder et d'encourager avec bienveillance et empressement les interprètes de notre zèle pour l'utilité et la dignité de l'Eglise et d'augmenter ainsi les efforts de la Compagnie, si heureux pour notre Bavière : cette œuvre sera salutaire à toute la République chrétienne, répondra par dessus tout au vœu de la Compagnie... et, si on peut l'ajouter, au nôtre, pour cet institut très pieux d'hommes excellents (1) ».

On ne pouvait montrer plus de confiance, de gratitude et d'affection.

1. M. Prantl se contente d'indiquer la lettre de remercîment du saint, d'après les archives du roy., 7 avril 1751. — Cf. Sacchini, 2e vol. de l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*, à la même année.

CHAPITRE IV SUPPLÉMENTAIRE

Nécessité, au XVIe siècle, et service immense de l'expurgation des classiques payens. — Occasion d'une récapitulation sous ce rapport. — Excellents conseils du pape fondateur, Pie II. — Opposition des théologiens scolastiques, mais surtout du *germanisme*, à la Renaissance italienne. — Luther cherche dans cette répugnance nationale un moyen de popularité. De là une longue décadence des écoles luthériennes. — Témoignages d'Érasme, de Schœll. — Il est tout à fait faux que la Réforme ait favorisé la Renaissance — Supériorité des écoles catholiques, particulièrement de celle d'Ingolstadt. — Elle est due, en ce qui tient à l'emploi des classiques, au Ve Concile de Latran, à Eckius, aux constitutions d'Ignace et aux premiers jésuites d'Ingolstadt, au Concile de Trente et à ces Pères, qui furent ses instruments choisis. — Explications sur ce travail d'expurgation (Martial, etc.).

I

Le développement de la pédagogie rendait plus nécessaire encore la solution entière d'un problème que nous avons vu poser dès l'origine de l'université, celui de la réconciliation des principes de foi et de vertu chrétienne avec des lettres antiques, payennes, il est vrai dans leur mythologie et leur morale, mais modèles d'une perfection achevée pour la forme, qui influe tant sur le fond et sur le progrès de toute science. Les *initiateurs* de l'humanisme avaient d'abord pris peu de souci de cette union, ou même s'en étaient bien éloignés, parfois en ce qui regardait la morale, trop souvent en ce qui tenait au respect, à l'obéissance dues à l'Eglise et, par suite, aux matières mêmes de foi. Quel péril ! et n'omettons par cependant de rappeler, que ces derniers égarements étaient la plupart du temps la

conséquence de leurs démêlés avec la scolastique, le clergé, et le succès seulement temporaire d'une séduction hérétique qui cachait ses erreurs et sa rébellion, son but final d'apostasie général et formel ; enfin n'oublions pas que beaucoup de ces humanistes, les plus compromis. revenaient ensuite à l'ancienne religion. Mais que d'âmes perdues par leur exemple n'imitaient pas ce retour tardif, lorsque tant d'intérêts et de passions favorisaient ou imposaient l'hérésie ! Et d'abord quelle fièvre mortelle des esprits à une époque où des découvertes, comme celle des deux Indes, ou des inventions comme celle de l'imprimerie, changeant la face du monde, surexcitaient l'orgueil, la curiosité et joignaient des tentations nouvelles à celle de la cupidité et des sens. Immense était alors, dans les universités surtout, le danger de la lecture des auteurs payens, profanes, impurs, sceptiques ou encore idolâtres de leurs propres vices déifiés. Si elle augmentait l'effervescence de la jeunesse, qu'elle ternissait vite la candeur de l'enfance ! Or, dès l'origine du collège de Pères, on compta à l'académie 700 de ces enfants d'élite des principales familles catholiques d'Allemagne.

Aussi allons-nous résumer les efforts de ceux que l'on peut appeler les plus éminents fondateurs de l'enseignement à Ingolstadt, pour former le goût, le langage et, par ce moyen, la pensée des élèves, sans nuire à leur foi, à leur vertu chrétienne, bien au contraire en les *élevant*, selon toute la beauté de ce terme, sous les rapports les plus importants de l'éducation. Ce point de vue donnera lieu à une certaine récapitulation, dans un moment d'arrêt, et à une comparaison instructive avec les tendances littéraires du protestantisme. La contre-réforme religieuse nous apparaît, au moins alors, sous un nouveau jour, comme *la vraie réforme* des études, la réforme *non seulement litteraire*, ainsi qu'on l'a vu d'abord, *mais encore classique*.

Et d'abord se présente le fondateur canonique de l'université, Pie II, cette vraie expression du génie inspiré de la papauté, joint au génie de la Renaissance, en ce qu'il avait de bon. Ce progrès de l'humanité venait en partie des chefs-d'œuvre de la Grèce antique, importés en Italie lors de la conquête ottomane; mais, sans exagérer l'influence de ce dernier fléau, la Renaissance était principalement transmise à l'Europe par le Pontificat romain, qui dans une transition d'ailleurs dangereuse, avait la tête de ce mouvement civilisateur, après avoir déjà gardé, dans les cataclysmes du moyen-âge, l'arche précieuse des traditions classiques. La source du bienfait en porte plus haut encore l'appréciation.

Æneas Sylvius, cet esprit charmant, si cultivé, et ce grand cœur, que n'absorbaient pas ses immenses travaux pour les intérêts de l'Eglise de l'Europe, de l'Orient, s'inclinait volontiers vers la première enfance. Il venait d'être élevé au siège épiscopal de Trieste par Nicolas, V, cet autre grand pape de la Renaissance, quand il rédigea en 1450, un *traité sur l'éducation des enfants*, adressé à Ladislas V, roi de Hongrie et de Bohème, alors âgé de onze ans (1). Nous nous servons volontiers de l'édition de Bâle, 1571; car nous nous imaginons facilement que, si l'une des universités allemandes qu'il fonda, s'empressait de publier ses œuvres, l'autre, celle d'Ingolstadt, dut s'en nourrir et s'en inspirer. On a dit que les éditeurs protestants l'avaient altérée, et nous n'en disconviendrions pas pour certaines licences, principalement littéraires, de la jeunesse du pape; car il se trouva égaré dans le schisme et n'arriva que tard à une complète conversion, au ministère et aux premiers honneurs ecclésiastiques. Mais,

1. *Tractatus de liberorum educatione editus, ad Ladislaum, Ungariæ et Bohemiæ regem*, p. 965-992, in fol.

d'autre part, les réformés qui éditèrent ses œuvres paraissent en avoir respecté l'authenticité : car il dit leurs vérités, non pas tant aux Allemands, qu'à l'avance, aux protestants sur leurs premières tendances, qui les exposaient à la réforme schismatique, dès le temps des hussites, etqui les éloignaient de la réforme littéraire. Mais, avant d'aborder ces tendances, marquées plutôt dans le Nord-Est et qui importent à notre histoire universitaire, revenons bien en abrégé aux enfants dont s'occupe Æneas, et plus en général à ses belles théories classiques.

Elles tranchent nettement la question de la part à faire à l'antiquité et au christianisme dans les livres de classe. L'illustre humaniste a commencé par montrer le parti que l'on peut tirer des auteurs anciens, même pour la santé des enfants, la tempérance, la modestie, etc. Puis, après de vrais préceptes de grammaire, vient ce titre (1) : « Que personne n'acquiert l'habileté de langage sans avoir lu attentivement les poètes, les historiens et les orateurs ». L'auteur s'appuie d'exemples d'auteurs anciens qu'ont mis à profit les saints Pères. Mais il fait avec eux une excellente distinction : « Il ne faut pas s'appliquer sans discrétion à l'étude de tous les poètes (2) », dont il s'occupe surtout dans l'antiquité ; « et il ne faut pas y plonger tout entiers les esprits des enfants ». Sur ces règles, il emploie l'heureuse comparaison de saint Basile sur les abeilles : les fleurs ne servent aux autres qu'à contenter l'odorat et la vue ; les abeilles savent de plus en tirer le miel. Ainsi ceux qui ne cherchent que le charme (même du style) (3), ne retirent aucun profit de cette lecture ; mais ceux qui lisent avec attention

1. P. 981. Il n'y a pas de chapitres proprement dits.

2. *Quia non omnibus poeticis dictis adhibenda est mens.* C'est le sens, d'après la suite.

3. *Festivitatem sequuntur.*

trouvent dans les poètes, non seulement du plaisir, mais encore du fruit (1). De plus, les abeilles ne s'attachent pas à toutes les fleurs, et quand elles se reposent sur quelqu'une, elles ne l'épuisent pas tout entière; mais, après y avoir pris ce qui est nécessaire à leur œuvre, elles abandonnent le reste. Nous aussi, sobres et sages comme elles, prenons dans les poètes tout ce qui est de notre domaine, tout ce qui appartient à la vérité, et laissons le reste ».

L'évêque se demande ensuite quels poètes peuvent être mis entre les mains des enfants, ou quelles parties de leurs poèmes. Malgré l'attrait de la mélancolie d'Ovide et sa douceur, il n'en permet que les *Métamorphoses*, seules exemptes de son libertinage. De Juvénal ou d'Horace, il se contente de passer plusieurs vers. Mais il proscrit Martial comme pernicieux, parce qu'on ne peut cueillir ses fleurs sans se blesser aux épines (2). On venait de traduire Tibulle, Properce, Catulle, Sapho : poètes trop énervants, s'écrie l'humaniste, aussi éminemment chrétien; qu'on les bannisse, ou du moins qu'on les réserve à un âge plus affermi. C'est aussi avec précaution qu'on expliquera Plaute et Térence. On le voit, si Æneas n'en est pas encore venu à des éditions expurgées, il n'en est peut-être que plus sévère. Il n'oublie pas, enfin, de mentionner dès

1. Nous empruntons cette fin de phrase omise par Æneas, mais complémentaire pour le sens, au regretté P. Cahour (*des Études classiques et des Études professionnelles*, p. 163), avec quelques courts passages de son élégante traduction ; emprunt d'autant plus autorisé que l'auteur a bien voulu nous citer, il y a longtemps, p. 165, dans son édition, de 1852, que nous consultons. Il rappelle, d'après notre thèse, soutenue dix années encore auparavant, qu'Æneas « connaissait bien l'Allemagne, où il passa plusieurs années. Nicolas V l'avait nommé nonce apostolique en Autriche, en Bohême, en Moravie et en Silésie ». Point à indiquer pour ce que nous ajouterons bientôt.

2. P. 984. Un jésuite tentera cependant d'en dégager ces fleurs : on va voir son livre.

l'abord et en détail l'enseignement de la doctrine chrétienne (1).

Et cependant, à peine est-il entré en matière, qu'il voit en quelque sorte se dresser l'Allemagne, à l'extérieur austère, devant l'Italie, dont il personnifie la propagande classique, pour lui reprocher à lui-même, qui répand ces grâces, ces dons littéraires, d'amener avec empressement de ce pays des poètes corrupteurs, qui énerveront par leur licence *les saintes mœurs de la Germanie* (2). Mais c'était, dit-il, l'insulte d'une foule de docteurs, qui n'avaient de théologiens que l'apparence; et le prélat italien de leur répondre : « Vous rejetez l'étude de la poésie à cause de ses dangers ? Que ne rejetez-vous aussi l'étude de la théologie ? Quelle est l'erreur, en matière de foi, qui ne soit venue des théologiens ? Qui a séparé les Grecs de l'Église ? qui a séduit la Bohême, sinon les théologiens » ? Il parlait pertinemment de ces hussites, précurseurs et aïeux de la Réforme ; et, un demi-siècle après, il aurait pu compléter sa réfutation par l'exemple de la Réforme elle-même, dont les docteurs affectèrent aussi de repousser la littérature antique.

Ce n'était pas par le seul effet de cette routine scolastique, que nous avons signalée à Ingolstadt, et qui alors, de l'autre côté du Rhin, entrait pour une part, avec la jalousie, dans la rivalité de la vieille Sorbonne avec le collège Royal (de France) ou collège des trois langues, latine, grecque, hébraïque ; répulsion pour la Renaissance, qui devait encore être plus forte dans les contrées moins civilisées de l'Allemagne du Nord et de l'Est. Non, ce n'était

1. P. 971.

2. *Quid tu nobis ex Italia poetas adducis, sanctosque Germaniæ mores enervata poetarum lascivia corrumpere properas* (p. 981)? Souvenir peut-être du tableau idéal de Tacite : on sait si les mœurs des étudiants étaient irréprochables.

rien encore que la question des *Anciens* et des *Modernes;* il régnait en outre, et principalement dans ces derniers pays, plus exclusivement allemands que la Haute-Allemagne même, réputée romaine par comparaison, un germanisme opposé et hostile à ces importations littéraires d'au delà des Monts ; et le siennois Æneas, rapproché encore de la papauté, comme promu à l'évêché de sa ville natale, doit revenir en détail sur toutes les objections des Allemands, dans une lettre à l'évêque de Cracovie, autre traité de trente pages in-folio (1).

II

Mais laissons Pie II, à qui nous avons fait une place peut-être trop large, en sa qualité de fondateur, non seulement de l'école, mais de la tradition classique d'Ingolstadt ; et, avant de voir comment cette tradition a été suivie et développée, signalons des conséquences très remarquable de l'antipathie qu'elle a d'abord rencontrée dans les écoles protestantes d'Allemagne. Elles confirmeront singulièrement le jugement que nous avons porté, en mainte occasion, dans la comparaison des universités catholiques et protestantes, et la supériorité que nous avons attribuée à la direction toute romaine de celle d'Ingolstadt.

Il est tout à fait contraire à la vérité de répéter que Luther se soit appuyé sur la Renaissance, et que, de son côté, il l'ait encouragée. « La preuve en est », dit excellemment le R. P. Charles Daniel, « qu'il renouvela tout d'abord les

1. De la p. 954 à 984. Encore abrégé, dit-il : « J'ai souvent écrit, souvent disputé sur cette matière. Je vais récapituler brièvement l'attaque et la défense ». C'est par une faute typographique que l'édition de Bâle met la lettre en 1463, l'année de la mort de Pie II : elle est datée de 1453, peu de mois après la prise de Constantinople, qui achevait, par ses doctes réfugiés, de verser ses trésors antiques sur l'Occident.

sauvages déclamations de Wiclef contre les sciences et les arts, qu'il appelait des pièges du démon, et contre les universités où on les enseignait. A sa voix, celle de Vittemberg vit s'enfuir ses écoliers ; pendant quelque temps elle fut déserte. Mais, si Luther ne comptait pas sur la Renaissance, il comptait sur une nationalité jalouse de l'Italie, sur ce vieux levain de rancune laissé au cœur des populations d'outre-Rhin par les rivalités séculaires des papes et des empereurs; sur ce germanisme, enfin, ces instincts peu sympathiques à la race latine, qu'il était si facile de tourner contre Rome. L'évènement prouva qu'il ne s'était pas trompé. Autour de lui il entendit retentir les anathèmes qu'il avait lancés le premier contre le *paganisme* des papes; étrange équivoque, plus étrange encore dans la bouche des catholiques qui le répètent de nos jours (1) ».

Érasme signale les effets, désastreux pour les études, de la direction imprimée par Luther : « Partout, dit-il, où règne le luthéranisme, c'est la mort des lettres. — Ces évangéliques, je les hais pour bien des motifs, mais nommément pour celui-ci : à savoir que, par eux, languissent, se refroidissent, gisent à terre et meurent les bonnes lettres. — Est-ce que Luther n'a pas appelé diabolique toute la philosophie d'Aristote ? Le même n'a-t-il pas écrit que tout enseignement, tant pratique que spéculatif, était damné, que toutes les sciences spéculatives étaient erreurs et péchés ? Et Melanchton n'a-t-il pas damné quelquefois les écoles publiques (2) » ? Le Hollandais de Rotterdam a

1. *Des Études classiques dans la société chrétienne.* Paris, Douniol, 1853. L'auteur renvoie aux renseignements curieux de Gretser, t. XII, particulièrement dans la dissertation intitulée *Lutherus academicus*, que nous en avons nous-même extraite. Nous profiterons encore de quelques-unes de ses remarques et de ses citations, p. 203 et suivantes.

2. *Ubicumque regnat lutheranismus, ibi litterarum est interitus* (l. XIX ep. L). *Evangelicos istos, cum aliis multis, tum illo nomine præcipue odi,*

lui-même de ces retours *instinctifs* à l'esprit de l'Allemagne du Nord, à laquelle on le rattachait politiquement; il remplit son *Ciceronianus* de déclamations contre la cour romaine, bien plus modérées, il est vrai, que celles de Luther. Mais ce reste de germanisme est loin d'infirmer la vérité des reproches qu'il adresse aux écoles luthériennes.

Nous en trouvons aussi une pleine confirmation chez un historien allemand moderne, protestant, mais aussi impartial que le lui permettent ses préjugés : « La Renaissance des lettres en Italie, dit Schœll, commençait à exercer une heureuse influence sur la littérature allemande, lorsque la Réforme religieuse vint en arrêter le progrès. La religion catholique était favorable à toute culture intellectuelle, à tout progrès dans les sciences ». Après une restriction sur les entraves qu'y mettait une intolérance, commune du reste aux deux partis, l'auteur ajoute : « La Réforme ne favorisait que l'étude des sciences qui étaient en rapports immédiats avec celle des textes originaux de la Bible. Ses adhérents s'appliquaient à la littérature ancienne, mais uniquement parce qu'elle pouvait servir à l'exégèse sacrée ; sous tout autre rapport, elle leur était indifférente. Le seizième siècle, pendant lequel les littératures des peuples méridionaux de l'Europe a pris un élan si remarquable, a été pour la littérature allemande un siècle de fer. L'Allemagne avait des savants; mais ces savants méprisaient les belles-lettres (1) ».

Et c'est malgré de tels témoignages que, dans les cente-

quod per eos ubique languent, jacent, frigent, intereunt bonæ litteræ (Ep. L. V. I. XXXI, ép. LIX).

1. *Cours d'histoire des États européens, depuis le renversement de l'Empire romain d'Occident jusqu'en* 1789. — Paris, 1831, t. XV, l. VI, § 18, *de la Littérature allemande au seizième siècle*, au préambule, p. 267-68. Il est à noter que l'auteur est versé dans les littératures grecque et romaine, dont il a écrit l'histoire à part, et qu'il a ici toute compétence.

naires du chef de la Réforme, on appelle le *théandre*, l'homme-Dieu, Luther, divin restaurateur des lettres en particulier. Voilà bien encore de ces centenaires plus ou moins dominés par l'esprit de révolution, où de grande masses d'hommes, quelques-uns savants, loin de multiplier les lumières mises en faisceau, accumulent les nuages des erreurs et des préventions (1) !

Nul doute que depuis le seizième siècle, le génie du peuple allemand, qui le porte à de larges et profondes investigations, ne lui ait aussi inspiré une espèce de culte pour les lettres et les arts de l'antiquité classique. Mais en réalité Luther a été en contradiction avec la saine et noble partie des tendances de son pays; il y a posé pour son siècle une digue fatale à cet universel courant de civilisation qui s'était aussi ouvert, nous l'avons vu en commençant, dans les universités encore catholiques de l'Allemagne.

Voyons, au contraire, rapidement, dans celles qui ont gardé leur foi, en particulier à Ingolstadt, la très heureuse influence classique du cinquième concile de Latran, d'Eckius et d'autres guides primitifs, du concile de Trente et des jésuites.

III

La bulle de Léon X, *Apostolici regiminis*, fut reçue au concile œcuménique de Latran. Pour bien comprendre son décret sur les études (2), il faut se rappeler qu'elle

1. Voir les articles de Mgr Freppel, sur *le Centenaire de Luther*, écrits à l'avance sur le réformateur en général, avec l'éloquence de l'éminent évêque, son érudition, sa connaissance particulière de l'Allemagne (*Univers*, 2 et 3 novembre 1883).

2. Labbe, *Conciles*, t. XIX de l'édition vénitienne, p. 842-43, session VIII[e].

condamnait deux erreurs fondamentales : l'une, soutenant le panthéisme : il n'y a qu'une seule intelligence dans l'univers ; l'autre, à peu près matérialiste, affirmant que l'âme n'est pas immortelle. Pomponat, qui avait emprunté la dernière, non à la Renaissance, comme on l'a prétendu, mais bien aux témérités de la fin du moyen âge, prétendait s'en justifier en disant que du principe de métaphysique on pouvait en appeler à la révélation.

Le concile avait donc à garantir les fidèles par une solide théologie et une préparation philosophique, qui enseignerait que la vérité ne peut être contraire à elle-même, ni en conséquence la foi à la raison, et qui réfuterait les objections contre la pluralité et l'immortalité des âmes. De là son décret, qui est loin de diminuer les études classiques, comme on l'a avancé, en supposant qu'il avait pour but d'ôter à Pomponat l'arme de la Renaissance (1). L'assemblée faisait au contraire une large part à ces études, en les subordonnant à la théologie, suivant l'École :

« Il ne suffit pas de couper à plusieurs reprises et au pied ces chardons (2) ; il faut les extirper et empêcher leurs germes de pulluler encore. La philosophie humaine peut errer, si l'étude s'en prolonge sans recourir à celle de la révélation. C'est pourquoi nous défendons à tout ecclésiastique promu aux ordres sacrés, ses cours de grammaire et de dialectique une fois achevés, de passer plus de cinq ans dans les études générales ou autres écoles publiques, pour s'y appliquer entièrement (3) à la philosophie et à la poésie, sans étude de la théologie ou du droit pontifical (canonique). Après les cinq années, il leur sera libre de continuer ces études (de poésie ou de philosophie), à la

1. Il tenait à l'avance de la barbarie de Luther à cet égard.
2. *Aliquando tribulorum radices præscindere.*
3. *Incumbat.*

condition de consacrer aussi leur temps à la théologie ou aux saints canons, et d'émonder, de corriger ainsi les racines infectées de la philosophie et de la poésie ».

Malgré la sévérité des termes, qui mettaient en garde contre l'alliage païen de l'or classique, Érasme s'appuya de ces décrets contre l'opposition des jalousies scolastiques et nationales : « Ceux qui méprisent les lettres, dit-il, sont en désaccord avec le dernier concile de Latran, qui permet de consacrer à ces études cinq années entières, et même après ce temps ne les interdit pas, pourvu qu'on y joigne de plus sérieuses études (1) ».

Quelle n'était pas d'ailleurs l'impulsion donnée aux études littéraires par Léon X, et la belle latinité de ses secrétaires (2)! Eckius fut de cette élite, au moins dans la rédaction de la splendide bulle contre Luther, qui la lui attribuait même exclusivement. Comme anneau principal de la chaîne de tradition classique entre Æneas et Eckius à Ingolstadt, nous retrouvons Jean Dalbert, le premier des élèves nobles en 1478, mort évêque de Worms en 1503, le riche Mécène des Renaissants ; ou plutôt signalons son maître et ami, Rudolphe Agricola, qui, dit Érasme, « nous apporta le premier d'Italie quelque sentiment de bon goût littéraire (3) ».

1. L. XII, ép. XVIII.

2. On sait d'ailleurs, pour rappeler ce seul préjugé vulgaire, que Bembo n'employa jamais dans la rédaction des bulles, ou actes publics, les formes païennes de « Dieux immortels! » etc , expressions qu'il ne se permettait que dans des écrits familiers, par une sorte d'agrément, goûté alors. Qu'il y ait eu d'abord une sorte d'énivrement de l'antiquité, nous en convenons. Mais Fénelon, pour l'avoir partagé au dix-septième siècle, en fut-il moins chrétien?

3. Cité par Tiraboschi, *Histoire de la littérature italienne*. Mederer (t. I, p. 13-15), nous représente le savant et généreux évêque, chassé de sa cité par la population, qui se ruait déjà sur le clergé et sur les églises. Il se retira à Ladenburg (près de Heidelberg), qui resta la résidence des évêques de Worms. L'annaliste prend au sens large ces expressions de Rot-

On voit par là comment Eckius employa, le premier peut-être à Ingolstadt, des auteurs expurgés, avant l'arrivée du premier des Sartorius, imprimeurs de l'université. Gretser, il est vrai, comprend dans la liste de ces premières publications, si précieuses, celles qu'éditèrent les jésuites peu après leur établissement. Le lecteur nous permettra de rappeler ici quelques services rendus par les nouveaux initiateurs à cette double cause de l'enseignement le plus classique, uni au plus chrétien. C'est un Canisius qui, à l'exemple d'Eckius, éloigne jusqu'aux grammaires où se glissait le virus luthérien, mais qui, de plus, attache à la grammaire du P. Annibal Codrett (1) l'ébauche de son premier catéchisme. Il semble que le P. de Gouda fit mieux encore, mais au rapport de Canisius, puisqu'il « enseignait, dit ce dernier Père, Aristote comme un livre sacré. » Et les belles-lettres ne perdaient rien à cette alliance. Qu'on se rappelle ces paroles de l'annaliste Engerd : « Sans faire injure à Eckius, on les enseignait alors avec bien plus d'élégance et de précision (2) ».

Remontons à la source. Saint Ignace a consacré la quatrième partie de ses constitutions à cet important sujet de l'étude, de l'enseignement, et il met au préambule ces paroles significatives à l'adresse de ses propres sujets, qui

mar : Jean de Dalburg, comme il l'appelle, « eut pour précepteur et plus grand ami Rudolphe Agricola, le restaurateur des langues latine et grecque dans toute l'Allemagne (*per Germaniam*), et Reuchlin, qui enseigna le premier (au moins en maître supérieur) la langue hébraïque ». Ce furent moins des maîtres, dit Mederer, que des amis en rapport, en correspondance et en entretiens fréquents avec lui.

1. Médecin savoisien, entré dans la Compagnie à Padoue dès 1546, professeur de grammaire et d'humanités en Sicile, recteur de plusieurs collèges en France. « Il fut, dit Alegambe, admirable par sa culture littéraire en latin, en grec et en hébreu », etc. Il a écrit : *Grammaticas Institutiones seu brevia quædam grammaticæ rudimenta*. Ces maîtres élémentaires de l'enfance savaient tout !

2. Vers 1552. P. 273.

auront déjà posé, au noviciat, le premier fondement de leur vocation dans les vertus solides du religieux: « Il leur faudra s'occuper alors de l'*édifice* de l'instruction littéraire (1) et de la manière d'en profiter pour aider le prochain à mieux connaître et mieux servir Dieu ». Car c'est là le fruit de leur science, et saint Ignace ne connaît guère la culture de l'art pour l'art. Il signale d'abord l'édifice des études ; car on a vu à Ingolstadt comment il subordonnait à la théologie leur couronnement, qui en redevient la base, en un sens, pour un enseignement guidé et inspiré par la foi.

Il recommande toutefois les études littéraires, comme substructions ou soubassements (2) : ce sont les expressions dont se sert le P. Riesz, biographe de Canisius, en parlant de son héros et d'abord du P. Le Jay, qui l'avait précédé. Le Jay avait été le confident des pensées de saint Ignace sur l'éducation chrétienne et classique, qui unirait le système du moyen âge à celui de l'humanisme : éducation dont le saint faisait lui-même l'épreuve dans les collèges Romain et Germanique (3).

Dans ses Constitutions, le saint fondateur s'occupait surtout, avec un ensemble merveilleux d'industries, de la formation des siens, de leur préparation dans toutes les branches de l'enseignement, de manière à les mettre à la hauteur de toute mission, de toute situation, prêts à combattre tout ennemi, dans toute sorte d'occasion et avec toutes les armes légitimes. Mais tels maîtres, tels élèves; et ceux-ci devaient recevoir, proportion gardée, un plus large développement relatif dans les sciences humaines, à commencer par les éléments. Ignace n'omettait pas les petits moyens

1. *De litterarum ædificio*, proprement « de l'édifice des lettres ».
2. *Unterbau*. V. not., p. 258 et suivantes.
3. P. Riesz, p. 83-84.

pour atteindre sa grande fin, qui les ennoblissait; et ses premiers professeurs d'Ingolstadt avaient, pour ainsi dire, sous les yeux l'exemple qu'il avait donné à l'âge d'homme, de commencer ses propres études par « dévorer les épines de la grammaire », au milieu d'élèves d'un âge léger, qu'il supportait de bon cœur. Aussi s'attacha-t-il à l'éducation de la jeunesse depuis l'enfance, et communiqua-t-il cet esprit aux siens, dévouement qui a déjà excité contre eux des persécutions. De là ses précautions pleines de sollicitude pour le choix ou l'expurgation des auteurs : « Qu'on s'abstienne, dans les classes d'humanités, d'expliquer à la jeunesse aucun livre grec ou latin renfermant des passages qui puissent porter atteinte aux bonnes mœurs, à moins de l'avoir auparavant expurgé de toute pensée, de toute parole déshonnêtes. — Si un auteur, Térence, par exemple, n'est pas susceptible d'expurgation, qu'on renonce plutôt à le lire, de peur que le sujet même ne blesse la pureté des âmes (1) ».

Les premiers maîtres d'Ingolstadt étaient donc préparés à exécuter, sur ce point important de l'éducation, les décrets du Concile de Trente, qu'ils suggérèrent probablement, ou appuyèrent pour leur part. Or, ce fut dans cette sainte assemblée que *se commença surtout la vraie réforme classique, de même que la vraie réforme religieuse.*

La septième règle de son index portait : « Les livres qui traitent *ex professo* de sujets lascifs ou obscènes et qui pourraient altérer la pureté, non-seulement de la foi, mais des mœurs, doivent être tout à fait prohibés et ceux qui les gardent, punis sévèrement par les évêques. Quant aux ouvrages de l'antiquité payenne, on les permet pour l'élégance du style et la propriété des expressions; mais il ne faut, pour aucun motif, les expliquer aux enfants ».

1. Partie IV, ch. XIV, nº 2, et *Déclaration* 2.

Bien que la règle ne fût pas encore explicite, il est évident, que l'intention du concile n'était point de bannir des classes les écrits payens qui n'auraient ou ne conservaient aucun des vices signalés dans la phrase précédente : obscénité, surtout *ex professo*, impiété, etc. On ne les permettait pas aux hommes faits pour les interdire absolument aux jeunes étudiants, qui se formaient plus particulièrement par le commerce de ces modèles littéraires. Ainsi le comprirent les interprètes autorisés du Concile général; nombre de conciles tels que ceux de Milan, des saints tels que Charles Borromée, qui mettait Horace corrigé aux mains des élèves de ses séminaires mêmes. Ainsi, enfin fut expliquée la pensée des Pères de Trente, par la sacrée congrégation érigée pour l'interprétation du Concile, et par les Papes, que Ranke a pu appeler en général papes de la Réforme.

« Avant tout », disent les « illustres cardinaux de la S. C., « il faut établir dans les séminaires, un maître de grammaire et de chant pour l'instruction des enfants ; et si l'on peut trouver des jésuites, on doit les préférer aux autres (1). » Or, nous venons de voir la direction des jésuites.

Voici d'autres encouragements donnés plus haut à leurs méthodes. Pie IV, en exécution de ce décret qu'il promulgua lui-même, les chargea de diriger son séminaire Romain, d'après les mêmes principes qu'ils suivaient depuis dix ans au collège Germanique, érigé en 1552. Grégoire XIII, enfin, leur accorda la permission d'expurger à l'usage des classes les livres « dus à des auteurs payens, mais bons d'ailleurs (2) ». Aussi Gretser, que nous ver-

1. *Grammaticus aut musicus qui pueros instruant, et si reperiantur jesuitæ cæteris anteponendi sunt* (Commentaire de la session XXIII, ch. XVIII, n° 33). On a vu l'importance du chantre dans les écoles cléricales, même dans les universités.

2. *Quorum auctores ethnici, quamvis alioqui boni essent.*

rons passer sa vie sur les bancs et dans les chaires d'Ingolstadt, nous représente-t-il dans cette école la pratique de tous ces enseignements sacrés sur l'expurgation des auteurs (1). Nous n'avons plus qu'à l'exposer en détail, à mesure que nous avancerons.

L'historien des jésuites, en Bavière (2), nous montre que les Pères y faisaient l'usage des auteurs classiques le plus large pour l'esprit et le plus délicat pour la conscience de leurs élèves, même pour ceux d'un âge déjà plus ferme, ou pour les hommes mûrs, avec un patient et religieux labeur. Mais ce service, loin d'être loué hautement par les prétendus apôtres de la liberté, leur a été injurieusement reproché par un pédantisme impie (3). Joachim Berger, dans une dissertation ou diatribe sur les livres rares (4), nous offre un exemple singulier et suffisant de chefs-d'œuvre pédagogiques, à la fois hardis et scrupuleux. Il raconte avoir trouvé dans la bibliothèque du sérénissime duc de Bavière une édition de Martial « publiée à Rome, en 1558, dans la Maison de la Compagnie de Jésus : exemplaire plus rare que les autres et préférable à tous, car dans ces épigrammes on rejette ou l'on change très peu de mots (5); la latinité n'y fait aucune perte. Ces

1. *De jure et more prohibendi libros malos*, t. XIII de ses œuvres complètes, l. I, ch. 27, p. 89.

2. Lipowski, t. I, p. 85-87 et notes.

3. Ainsi un Michelet et consorts leur reprochait-il de ne pas respecter les auteurs expurgés et de ne former que des demi-hommes ! Quels hommes ils formaient, on le verra au volume suivant ; mais ce reproche était un moyen sûr de popularité devant de jeunes étudiants ou d'étroits formalistes !

4. Cité ibid., 2e édit., augmentée, Berlin, 1729 : *Diatribe de libris rationibus horum que diagnosticis.*

5. *Paucis admodum.* De même, en Bavière, de nombreux auteurs payens sont mentionnés par Hutter, tels même que Catulle (*Die Grundung des Gymnas. zu Munchen*, p. 9. — V. Zierngiebl, *Studie IV*, appendice, note 4, p. 323.

poésies sont purifiées de toute obscénité et de toute honteuse expression ; il n'y a parole mise pour une autre qui ne soit empruntée à Martial ou aux meilleurs poètes et que dignité et la beauté honnête ne recommandent ».

Mais l'élève, dit-on, connaîtra plus tard le Martial payen. Ne sera-t-il point tenté alors par là même de lire le véritable ? Non ; un cœur préservé quand il prêtait plus à ces impressions, un cœur gardé et chrétien laissera ce genre de livres aux bibliophiles, obligés en conscience de ne les livrer que quand ils auront subi cette charitable et chaste transformation. C'est dans la bibliothèque des ducs qu'avait été trouvé l'auteur en question. Les poètes étaient confiés avec plus de réserve à celles des classes, et, suivant une autre recommandation de Pie II, les catalogues classiques nous y montreront plutôt des historiens et des orateurs.

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

A. — *Quel duc de Bavière fonda l'université* (p. 1)?

Une question assez curieuse se présente dès l'abord : quel est ce duc de Bavière qui a fondé l'université? M. de Crozals nomme bien comme son fondateur Louis le Riche, qui était entré en possession d'Ingolstadt à la mort du duc Henri de Landshut ; mais où ces princes figurent-ils dans la liste des ducs de Bavière, que nous reproduisons en note (1), dans une période qui encadre largement l'époque des commencements de l'Académie d'Ingolstadt jusqu'à la fin de notre étude?

Parmi ces princes, Albert IV est déjà un protecteur signalé de cette école ; mais son long règne commence seulement sept ans après la bulle de fondation sollicitée par Louis le Riche (1458-1465).

Ce n'étaient là des difficultés que pour le lecteur français, et l'une des autorités à laquelle il devait recourir en premier lieu, ce semble, *l'Art de vérifier les dates* fait ici une erreur : ses tables ne rappellent pas le nom de Louis le Riche, celui précisément que nous cherchons; et, pour se tirer d'embarras, ses doctes auteurs font du duc Albert, en 1472, lors de l'établissement définitif de l'université, le fondateur (2) même. Or Louis le Riche paraîtra ici encore comme tel ; et nous ne trouvons nulle part, dans les pièces de l'érection, le nom d'Albert : il est constant qu'il n'y prit aucune part.

1. Ernest et Guillaume III 1397-1438
   Albert III 1438-1405
   Albert IV 1465-1508
   Guillaume IV et Louis* 1508-1550
   Albert V. 1550-1579
   Guillaume V. 1579-1596
   Maximilien Ier le Catholique. 1596-1652

2. Voir l'édition des Bénédictins, soit in-fol., soit in 8°, cette dernière, t. XVI, p. 133-34.— Kluckhone a publié *Ludwig der Reich*, in-12, en 1865.

* Ce prince, qui ne règne qu'en second, n'est pas Louis le Riche.

Ces difficultés s'expliquent par les partages faits antérieurement, dans la Haute et dans la Basse-Bavière, entre princes de la famille des premiers souverains, qui étaient censés cependant *réunir toute la province*, suivant leurs titres. Un duc antérieur à ceux dont nous avons donné la liste, Étienne II, laissa à sa mort (1375) sa succession à l'aîné de ses fils, qui précède aussi les princes de notre liste ; mais il nomma expressément ses autres fils *ducs de Bavière :* ils gouvernèrent en effet le duché indivis jusqu'en 1392. Mais alors, tandis que Jean régnait à Munich, un autre Étienne régna à Ingolstadt, avant Louis le Barbu (prince dont nous aurons à parler dans les origines de l'université) ; enfin Frédéric, frère de Jean et d'Étienne, régna à Landshut (1), et Louis le Riche, on l'a vu, hérita de cette portion de la Bavière. Cette vieille coutume germanique des partages n'empêchait pas une certaine unité, et tous étaient chefs en titre, à peu près comme les fils de notre Clovis étaient tous rois de France, Thierry à Metz, Clotaire à Soissons, etc., quoique Thierry paraisse avoir été le chef principal d'un empire indivis.

A la branche de Landshut appartint donc Louis le Riche, Déjà elle s'était accrue d'Ingolstadt ; il fut assez puissant pour prendre le premier le titre de duc de Haute et Basse-Bavière, bien qu'il n'eût d'États bavarois que dans la Basse, et abstraction faite des anciens chefs de la famille. Il dut aussi à l'avarice du duc Henri, son prédécesseur, les richesses qui lui valurent son surnom, ainsi qu'à Georges le Riche, son fils, et qui les aidèrent tous les deux dans leurs fondations universitaires.

Le duc, qui représentait la ligne directe à l'époque où ces princes fondèrent l'université, et qui en devint plus tard le bienfaiteur, était Albert IV ou le Sage (1465 à 1508). Il n'avait lui-même réuni ce qui lui restait de la Bavière (la Haute) que par cession de son frère Sigismond. Mais c'est le prince qui commença le recouvrement de l'unité, en établissant pour sa dynastie le droit d'aînesse. Il laissait cependant aux cadets un apanage considérable. Encore son fils aîné Guillaume IV (qui

1. Nous empruntons ces derniers noms à M. Pranlt, part. I, ch. II. Mais il y a des incertitudes à ce sujet. Il donne d'ailleurs des renseignements qui manquaient à Mederer.

sera un des grands protecteurs de l'université) eut-il besoin, en 1508, de s'arranger avec un de ses frères, pour garder le gouvernement de tous ses États. Louis, ce dernier prince, mourut bien plus tard, en 1545, sans postérité, heureusement pour l'ordre politique nouveau.

Terminons ces renseignements par une autre anticipation sur des évènements dynastiques qui allaient donner bientôt après sa fondation, l'université bavaroise au duc Albert IV, de la branche principale. Les princes de la ligne de Landshut portaient aussi bien que ces ducs principaux le titre de comtes palatins, que nous verrons mentionner dans les premiers actes relatifs à l'école nouvelle. Mais les uns et les autres étaient distincts des possesseurs réels des deux anciens comtés du Haut et du Bas-Palatinat, réunis avec le titre d'électeur sous l'autorité de ces derniers princes (1). Or l'électeur palatin du temps où fut fondée l'université d'Ingolstadt fut précisément le prince qui donna occasion (contre son dessein), à la réunion de la partie des domaines bavarois, appartenant à Georges le Riche, avec le reste du duché, en voulant acquérir cette partie pour lui-même. Il maria un de ses fils à l'unique héritière de ce duc Georges de Bavière-Landshut, qui lui fit donation de tous ses biens. Mais Albert IV, duc principal de Bavière, rappela des arrangements de famille jurés auparavant par Georges; et, vainqueur avec le secours de l'empereur Maximilien et des princes de l'Empire, en 1505, il réunit à la Haute-Bavière la Basse, bien diminuée par les démembrements qu'en fit le traité. C'est ainsi et alors seulement qu'il devint le patron de l'université, restée neutre dans ces guerres, dont elle souffrit beaucoup (2).

B. — *Rapprochement entre l'érection canonique de l'université d'Ingolstadt et de l'université nantaise par Pie II* (p. 5).

Au sujet du prince qui eut la gloire de fonder l'université, quelques mots de retour sur le Pape non moins glorieux, cer-

1. Chronologie des comtes palatins. *Art de vérifier les dates*, t. XV, p. 336 et 356. Ces derniers princes étaient eux-mêmes les héritiers des *nonces impériaux, puis palatins*, des souverains de la race carlovingienne.
2. Mederer, t. I, p. 67-68, etc.

tes, qui l'érigea canoniquement, comme l'année suivante l'académie de Bâle. Parmi plusieurs services qu'il rendit à la France (1), il faut aussi compter l'érection de l'université d'une de ses grandes provinces, de la Bretagne, l'université de Nantes, la même année précisément qu'avait lieu celle d'Ingolstadt. C'était au moment plein d'intérêt où la nationalité bretonne luttait encore pour ne pas perdre un reste d'indépendance et la conservation de ses coutumes, dans une réunion plus complète à la couronne de France, qu'elle finit d'ailleurs par embrasser avec un plus général patriotisme. Ce souvenir vient, du reste, de nous être rappelé avec une actualité dramatique.

Un ministre de l'instruction publique, qui s'est fait un nom dans la science comme chimiste, mais qui abordait seulement la carrière politique, avait parlé avec dédain de l'ignorance des Bretons, dans un discours adressé au sénat, et qui parut, même en ce temps d'anticléricalisme, empreint d'une hostilité encore inouïe contre l'Eglise. C'était expliquer cette attaque contre une population fidèle et vaillante, d'abord dans sa foi religieuse. M. le marquis de l'Angle-Beaumanoir défendit les Bretons, et se contenta de citer un document unique mais décisif, qui nous ramène au pontife créateur de grands centres d'instruction pour la Bretagne, comme pour l'Allemagne et la Suisse. Un de ses collègues venait de lui remettre un livre, connu de plusieurs et qui contenait le renseignement en question.

« L'ouvrage que j'ai sous les yeux, dit l'orateur, est intitulé « *l'Instruction publique dans les villes et les campagnes du comté nantais avant 1789.* » Il a pour auteur M. Léon Maître, ancien élève de l'École des chartes (2). J'y relève le passage suivant :

« Enfin, sous le duc François II, l'érection de l'université fut encore mise en délibération, et il fut arrêté au conseil du-

1. Mission pacifique dans la guerre des Anglais ; un des premiers et plus beaux éloge de Jeanne d'Arc, victime de leur ressentiment ; efforts couronnés temporairement de succès pour ramener la France à l'unité romaine, dont elle s'éloignait par la pragmatique sanction, etc.

2. Archiviste de la Loire-Inférieure, déjà connu par d'autres savants ouvrages.

« cal, dans la séance du 13 avril 1459, qu'elle serait établie à « Nantes.

« Le pape Pie II, gagné d'avance par la haute utilité du « projet, décréta que la Bretagne aurait une université. Plus « large que ses prédécesseurs, il voulut qu'elle eût autant de « Facultés que celles de Bologne, de Sienne, d'Avignon, de « Paris et d'Angers, sans en excepter celle de théologie (1). La « bulle par laquelle ce grand pape notifie ses volontés à la Bre- « tagne, contient des considérations qui méritent d'être citées :

« Parmi les biens qu'il est donné à l'homme d'obtenir du « ciel dans le cours de sa vie mortelle, il y en a un qui mérite « au plus haut degré notre estime : c'est le bonheur de pouvoir « s'enrichir des trésors de la science, car la science nous aide à « passer des jours heureux et à pratiquer le bien. Son prix est « tel, qu'elle élève le savant bien au-dessus de l'ignorant. Elle « nous fait pénétrer les secrets cachés du monde : elle s'impose « même aux moins lettrés, et porte les hommes de la plus hum- « ble origine aux sommets les plus élevés de la considération « humaine ».

« Voilà, Messieurs, dans quel magnifique langage le Souve- rain Pontife approuvait l'œuvre du duc de Bretagne ».

Cette citation fit une impression heureuse, notamment l'éloge de la science, que l'on peut rapprocher de celui que renferme la bulle érigeant l'école d'Ingolstadt. On ferait encore avec fruit un autre rapprochement des expressions de M. Maître sur Pie II, comme vrai fondateur, avec François II, de l'uni- versité nantaise par l'institution canonique. Il la *donne* propre- ment à la Bretagne, en vertu du droit primordial qui apparte- nait encore à l'Église, de concert avec le prince, surtout dans la Bretagne, qui ne partageait pas les errements de la France, tendant à une sorte de schisme, et qui protesta jusqu'à la fin avec Anne de Bretagne contre la ligne dangereuse de Louis XII. Ce point importe à la constitution primitivement et encore cléricale des universités, sur laquelle nous revenons plusieurs fois en nous bornant à l'Allemagne, et il confirme nos conclu- sions (2).

1. On a remarqué la même largeur à l'égard d'Ingolstadt.

2. Notons à ce propos la différence du compte rendu analytique avec l'*in extenso* du journal officiel (mardi 8 mars) que nous avons reproduit

Note II (p. 34)

État des cours et des classes de la Faculté des arts en 1492.

« Pour bien comprendre l'état de la Faculté des arts », dit Mederer à cette date, « il est utile de rapporter ce que je trouve noté dans ses Actes, au 1er septembre ».

C'est un curieux document, de dix années seulement après la fondation (1).

« Les maîtres suivants ont obtenu par élection de faire les quatre leçons principales ordinaires ; pour les autres, elles ont été obtenues par le sort, suivant la coutume et les décrets du collège des Artistes » (ou maîtres ès-arts). Omettons les noms des professeurs peu connus et qui n'importent pas à notre but, à l'exception d'un seul, que nous avons mentionné, et d'un autre qualifié de secrétaire (de la Faculté).

Parva logicalia	2 Maîtres.
Vetus Ars.	2 M.
Physicorum	2 M.
Ethicorum.	1 licencié, Jean Pluelm.
L. Elencorum (*ch.*). . . .	1 M.
Maj. vol. Prisciani. . . .	2 M.
Min. vol. Prisciani. . .	1 M.
L. priorum.	1 M.
Obligatoria.	1 M.
Algarismus.	1 M.
Primus Euclidis.	1 M.
Sphæra armillaris.	1 M.
Libellus rhetorical.	1 M.
Exercitium priorum. . . .	2 M.
Exercitium elencorum (*ch.*)	1 licencié et 1 M.
Lectio posteriorum.	1 M.
Topicorum	1 M.
Meteororum.	1 M.

sur cet important épisode : M. Maître, d'après le compte-rendu, « rappelle la fondation d'une université à Nantes par le conseil ducal (sous François II, en date du 15 avril 1459); il cite le bref d'approbation et d'encouragement du pape Pie II, publié à cette occasion ». C'est bien trop peu dire.

1. *Annal.*, t. I, p. 40-41. Se rapporte à notre p. 34, note 2 (Nos corrections sont entre parenthèse).

De genera. (*generatione*) *et corrup.* (*corruptione*)	1 M.	
De cœlo et mundo.....	1 M.	Jean Hueber, *secretar.*
De anima.....	1 M.	
Exercitium posteriorum .	1 M.	
Exercitium de anima....	1 M.	
Parva naturalia.....	1 M.	
Musica Miris.....	1 M.	
Theorice planetarum....	1 M.	
II, III, IV et V^{tus} *Euclidis*	1 M.	

Nous nous croyons autorisé à ne pas expliquer cette nomenclature barbare, selon l'exemple de l'annaliste, qui ne le tente pas, et ses paroles : « D'après ce catalogue, ajoute Mederer, on voit clairement quel était le nombre des maîtres et l'état de l'enseignement philosophique (1). Une seule autorité, Aristote, que trente-trois interprètes, plus obscurs que leur maître, déchiraient par lambeaux.

« A cette pièce se rapporte une autre feuille, du même temps, qui décrit l'ordre et le temps assigné aux livres qu'on doit lire (ou expliquer) au collège des Artistes, lors du changement d'été, avec l'indication du prix des mêmes (explications ou leçons) (2).

« Par exemple, à huit heures, le matin, les *Parva logicalia* (éléments de la logique) se continuent dans toute la station nouvelle (*per integram mutationem*). L'émolument (*Pastus, id est, pretium*) 1 flor., etc. A onze heures, et, les jours où l'on reprend le jeûne, à trois heures, le grand volume de Priscien, du commencement de la mutation jusqu'à la fête de saint Sixte, ou six août, émolument, etc. A une heure, les *Priora*, du commencement de la mutation jusqu'à la fête de saint Pierre et de saint Paul, émol. etc. *Obligatoria*, depuis la fête de saint Pierre etc., jusqu'à celle de sainte Marguerite, etc., etc. ».

Nous avons traduit « prix des leçons ». On pourrait entendre, plus littéralement peut-être, prix des livres, dont l'école aurait offert la fourniture. Mais le mot *pastus*, que Mederer explique par *pretium*, semble comfirmer l'interprétation de traitement. Nous ne prétendons pas expliquer, répétons-le, un catalogue barbare pour la forme comme pour le fond, bien que, par

1. *Conditio philosophiæ.*
2. *Tempus librorum legendorum,... cum eorumdem pretii designatione.*

cette raison même, nous dussions le citer. Il prend plus d'intérêt encore par la comparaison du progrès qui suivit, surtout quand les Pères dirigèrent la Faculté et fondèrent la Pédagogie. Les réformes d'Albert IV, de Guillaume IV et de leurs conseils universitaires conservaient cependant encore quelque chose de cette forme barbare, qui prêta à la raillerie de Luther, dans ses *Dialogues* comiques. Il y produit ainsi Eckius : « Vous me ruez contre Luther, parce que vous savez bien que je suis ferré dans les *parvis logicalibus*, etc. » (*Concilium theologistarum adversus Germaniæ et bonorum litterarum studiosos, Coloniæ celebratum* (1).

Note III (p. 90)

Eckius eut-il tort de rompre avec Luther et de défendre d'abord l'autorité papale ?

I

Cette question, d'une haute importance doctrinale vis-à-vis des protestants, veut être traitée à fond. Laissons d'abord M. de Crozals charger encore Eckius, d'après le récit de son adversaire ou des partisans de celui-ci (2). Luther aurait promis au duc Georges de Saxe, président naturel de leur solennelle discussion, de n'y pas prendre part et de n'y assister que comme simple spectateur. Ce serait Eckius qui, après avoir disputé huit jours avec Carlstadt sur le libre arbitre, serait venu trouver Luther, pour lui déclarer qu'il n'était venu que pour le combattre lui-même ; et il se serait engagé à obtenir, comme il fit, que le duc n'y mît pas d'opposition. Alors, laissant de côté les questions auparavant traitées (3), Eckius mit tous ses

1. Cité par Audin, II, 389.

2. Il cite Melchior Adam, *Vie de Luther*.

3. M. de Crozals indique « le libre arbitre, les Indulgences ». La querelle était finie sur ce dernier point très particulier, et la question portée bien plus haut. Cf. l'édition de la dispute publiée à Leipsick et qui va être citée, 1519. A cette exposition Luther oppose sa version avec ses explications, ajoutées après coup, depuis la page 238 : *Articuli hæretici Joh. Eccii*. L'acte de la dispute, notarié par les soins de Luther, est précédé de sa protestation contre la thèse non nécessaire de la primatie, « que Eckius aurait dû avec respect éviter de discuter ». Il est suivi des *Resolutiones emendatæ*, de Luther, particulièrement sur l'autorité du pape, dont il avait cependant fait lui-même le sujet de sa thèse 13e, pour l'infirmer (P. 311-337).

soins à concentrer la controverse sur ce point, dont il avait fait une de ses thèses : « Le Pape est de droit divin le chef de l'Église » ; tactique que lui ont reprochée, dit M. de Crozals, les fauteurs de Luther, comme acte d'adulation envers le Souverain Pontife et moyen d'exciter la haine contre son adversaire. A ce reproche notre auteur moderne ne trouve rien à répondre, comme si Eckius n'avait pas parfaitement vu, dans cette règle de foi, le point capital du débat et le moyen, comme Luther en avait lui-même exprimé le désir, « d'en finir avec tant d'arguties », ou plutôt de scandales pleins de dangers.

Voyons, en effet, les motifs sérieux qu'avait le défenseur de l'ancienne foi pour déclarer une guerre franche mais acharnée, après des ménagements de charité et de politesse envers des amitiés purement littéraires. Il y avait bien ici lieu de dire : *Amicus Plato, magis amica veritas.* Eckius s'explique d'abord sur la rupture de leur liaison précédente (1) : « Luther me reproche d'avoir usé de feinte dans mon amitié pour lui. J'avoue que je l'avais contractée dans l'intérêt des lettres et de l'étude, sans l'avoir encore vu, et sur la recommandation du jurisconsulte Schewerlin, très docte et très intègre. Mais croit-il que je puisse rester l'ami d'un homme qui se met hors de l'unité de l'Église, quand saint Jérôme affirme qu'il cherche de toutes ses forces à rendre les ariens, ennemis de l'Église, ses propres ennemis » ? Or, comme Arius, Luther cherchait dès lors à déchirer la tunique sans couture de l'Église.

Il est prouvé depuis longtemps que Luther n'alla pas, de la question des Indulgences, et d'abord de la vente, qui occasionnait des abus, à des erreurs croissantes (2), par le seul effet de l'entraînement du conflit théologique ; mais que, dès le commencement, ses erreurs sapaient la base même de l'édifice chrétien. D'abord, dans la règle de foi, il attaquait l'autorité de l'Eglise, reposant, selon le mot presque prophétique d'un païen, sur la pierre fondamentale de la vraie ville éternelle, *Capitoli immobile saxum*. C'est ce qu'avoue d'ailleurs l'hérétique lui-même, et à l'endroit précisément où il essaye de mettre ses premières variations sur le compte de ses ennemis, et *en particulier d'Eckius*, qui l'aurait en même temps trop poussé et amené sur son

1. Dans son *Excusatio*.
2. *Captivité de Babylone*, préface.

vrai terrain : « Que je le veuille ou non, je suis forcé de devenir plus savant de jour en jour, lorsque des maîtres si renommés m'attaquent, tantôt ensemble, tantôt séparément. J'ai écrit, il y a deux ans, sur les Indulgences ; mais je me repens fort aujourd'hui d'avoir publié ce petit livre. J'étais encore irrésolu, par un respect superstitieux pour la tyrannie de Rome : je croyais que les Indulgences ne devaient pas être condamnées (1) ; mais depuis, grâce à Sylvestre (2) et aux autres défenseurs des Induglences, j'ai compris que ce n'était qu'une invention banale pour faire perdre la foi en Dieu et l'argent aux hommes. — *Ensuite sont venus Eckius et Emser, avec leur bande*, pour m'enseigner la suprématie et la toute-puissance du pape. Je dois reconnaître, pour ne pas me montrer ingrat envers de si savants hommes, que j'ai beaucoup profité de leurs écrits. *Je niais que la papauté fût de droit divin ; mais j'accordais encore qu'elle était de droit humain.* Après avoir entendu et lu les subtilités par lesquelles les pauvres gens voulaient élever leur idole, je me suis convaincu que la papauté est le royaume de Babylone et la puissance de Nemrod le fort chasseur ».

Malgré cette éloquence habile et hypocrite, *l'iniquité ne se ment pas moins à elle-même*. Il est sûr que ce respect, encore gardé pour le Saint Siège, était tout politique, reposait sur des considérations d'intérêt, plutôt même que sur des restes de convictions humaines, et que si Luther, dupe de ses propres sophismes, se faisait encore quelque illusion, Eckius avait dû le démasquer à ses propres yeux, comme à ceux des autres.

La connaissance de cette duplicité du novateur, sans diminuer la force de l'argument du livre *des Variations* contre celles de son hérésie, est une nouvelle preuve à sa honte et à la louange de l'adversaire qui porta la dispute au point décisif. Mais de plus, dès le principe, en même temps que ses innovations

1. Il s'agissait bien de respecter cette croyance en particulier, quand les premières thèses du jeune moine orgueilleux et corrompu niaient déjà les dogmes fondamentaux, avec la justification par les œuvres unies à la foi ! Rohrbacher, dans une excellente partie de son *Histoire de l'Église* sur ces commencements théologiques de la Réforme, en a donné des preuves nouvelles et surabondantes. Nous y ferons de courts emprunts.

2. Le dominicain Sylvestre Pierias, un des premiers au feu de la discussion.

attaquaient le fondement de l'Eglise, elles détruisaient, suivant le vœu de son cœur, la liberté morale aussi bien que l'autorité, et elles renversaient toute morale, toute religion, même naturelle ; comme toute raison, toute société, si lui-même et ses sectateurs n'eussent été d'ordinaire d'une heureuse inconséquence. A la vérité, s'ils étaient inconséquents, c'était pour ménager les premiers intérêts des princes qui se servaient d'eux et leur propre crédit, pour assurer enfin par ces ménagements, dans le présent, le succès de leurs principes subversifs pour l'avenir. M. de Crozals, en particulier, vient de rappeler leur erreur primitive et commune, la négation du libre arbitre, qui renverserait tout ordre possible, si on la prenait d'ordinaire au sérieux.

Mais à ce scepticisme Luther joignait la conservation d'anciens dogmes qui, de vérités terribles pour le méchant, devenaient des menaces aussi atroces qu'absurdes, même pour qui agissait de son mieux ; puisqu'il enseignait que l'homme péche nécessairement et mortellement en toute action. Néanmoins, aussi dissimulé qu'emporté, palliant à propos des erreurs fondamentales, il paraissait à bien des gens s'en tenir aux opinions laissées libres ; de même il reprenait vis-à-vis du Pape le ton de la vénération et de l'obéissance : variations qui expliquent comment Eckius lui-même montrait tour à tour de la fermeté ou quelque condescendance.

II

Nous pouvons maintenant réviser ce qu'a de sévère pour la ligne suivie par Eckius le jugement même d'un auteur très recommandable, d'un cardinal, du jésuite Pallavicini, de l'historien du *Concile de Trente* (1). Tout en rendant justice aux droites intentions et au rare mérite d'Eckius, Pallavicini croit à tort, mais en hésitant, qu'on pouvait gagner Luther par la douceur : « Homme aussi distingué par sa doctrine que par son éloquence, Eckius publia aussitôt après que Luther se fut déclaré quelques notes très concises. Luther, pour affaiblir

1. Edit. Migne, tome I, p. 569.

la puissance de ses attaques, feignit en public du mépris pour lui. Peut-être Eckius aurait-il pu mettre moins d'aigreur dans le débat, et se servir moins d'une épée pour percer son ennemi, que d'un flambeau pour montrer la route à ce malheureux qui s'égarait (?) Peut-être ses adversaires, en le déclarant hérétique, l'amenèrent-ils à le devenir (?) Mais peut-être aussi, pour prémunir les simples contre ce poison caché, reconnut-on la nécessité de le mettre tout d'abord à découvert. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces notes d'Eckius aigrirent Luther au dernier point, et qu'il y répondit sur le ton le plus injurieux. Mais, dans une de ses lettres, qui n'était pas destinée à la publicité, il montre la haute idée qu'il avait du mérite d'Eckius et sa douleur d'avoir eu pour adversaire un si grand homme, avec lequel il avait été lié d'amitié. Et *c'est là* ce qui donne plus d'autorité aux attaques d'Eckius, puisqu'il avait été forcé, pour obéir à sa conscience, de faire taire ses affections ». L'auteur répond lui-même à ses doutes. Qu'on juge, par ce qui va suivre, s'il y avait lieu de douter.

Nous en étions restés aux treize propositions opposées d'Eckius et de Luther. Ce dernier soutint en particulier, à propos de la seconde, que toute œuvre est péché, et qu'il n'y en a pas de véniel ; sur la septième, qu'Eckius était tombé en ces trois erreurs : 1° que le libre arbitre est maître de ses actes; 2° que la foi ne justifie pas sans les œuvres; 3° que la foi ne se perd pas à chaque péché. Enfin, touchant la treizième, Luther avançait que l'autorité des papes ne repose que sur des décrets fabriqués depuis quatre cents ans.

Il allait déjà jusqu'à nier toute l'autorité de la Tradition.

Aussi Eckius avait-il appliqué à la soutenir sa science des Pères et sa forme cicéronienne (1). Il se plaint, lui, au contraire, des injures par lesquelles Carlstadt a répondu à la modestie d'une réclamation privée (2). Quant à Luther, qui déjà

1. Outre les *Obélisques*, voir, deux opuscules imprimés en 1521 (et non 1519, date de M. de C.) *Contra Martini Ludder obtusum propugnatorem Andream Rodolphi Bodenstein Carlstadium*, 26 p., petit in-fol., très fin, et la *Disputatio D. Joh. Eccii et D. Martini Luther, in Studio Lipsiensi*, 91 p., précédée des thèses de chacun, dédiées, les premières au cardinal de Salzb., les secondes à Carlstadt.

2. Dédicace.

n'avait pas épargné Eckius dans ses lettres, il se montre tel qu'il est dès l'adresse solennelle de ses thèses à l'archidiacre de Wittemberg, Carlstadt, après avoir accusé son adversaire de le livrer aux adulateurs du pape et des tyrans qui romanisent. « Ceins donc ton glaive, lui dit-il, non pas que je veuille vaincre, mais afin qu'après les victoires dont tu te flattes, pannoniques, longobardiques et bajoariques, tu aies aussi l'occasion d'un triomphe saxonique et misnique; bien que je préfère te voir vomir en public les matières nauséabondes dont ton estomac menace de déborder, et que tu en finisses avec tes menaces de basilic enflé de vaine gloire (1)». Ces grossières bouffonneries faisaient fortune auprès de la jeunesse corrompue et tapageuse de Wittemberg; et rien d'étonnant que cette université augustinienne ait partagé les graves erreurs et les révoltes du moine augustin, à la suite de ses propres querelles avec les dominicains chargés de la distribution des Indulgences. Elle l'appuya puissamment à Leipsick : ce qui relevait encore la position prise par son adversaire.

III

Les Expectants contraires à Eckius. — Exemple de Zaze.

Au contraire, les esprits qui oscillaient entre l'ancienne religion et Luther, ne pouvaient souffrir le zèle d'un catholique aussi décidé. On en voit un exemple dans cet Ulrich Zasius (Zaze) de Fribourg, avec qui nous le trouvons en correspondance. D'après Dœllinger, c'est un des pères de la jurisprudence de l'Allemagne, et il y a rétabli le premier l'étude du droit romain. Il était Érasmien, ajoute-t-il, comme la plupart des savants de son temps, et à un fort haut degré (2). Le goût qu'il eut pour Luther, comme beaucoup d'humanistes, l'ap-

1. L'impartialité de Mederer, t. I, p. 188, reconnaît dans son grand et intrépide dialecticien quelques faiblesses vénielles et des négligences de style. Quant au plaisir qu'il aurait pris aux petits présents et aux repas, « il n'en a pu trouver trace ».

2. *La Réforme, ses développements intérieurs et les résultats qu'elle a produits*, par L. Dœllinger, traduit par Perrot. Paris, 3 in-8°, 1848. T. I, p. 168.

pelant « le phénix des théologiens », avant de juger son œuvre *détestable*, fut augmenté d'abord par la haine commune qu'ils avaient contre Eckius. Celui-ci, dont la ligne droite, le franc langage, blessait leur ondoyant pédantisme, se laissait d'ailleurs quelquefois entraîner par l'ardeur de la polémique. N'avait-il pas osé s'en prendre à Zasius, sur le terrain même du droit, où ce docteur régnait en maître? Aussi avec quelle passion Peutinger, un autre de ces Expectants dans la querelle religieuse, lesquels d'ordinaire revinrent à l'Église (1), épouse-t-il la cause du jurisconsulte contre l'intrus en son domaine (2)! A plus forte raison Zasius perdait-il, vis-à-vis d'Eckius, le sens qu'il montrait alors plus droit contre Luther.

L'éloignement qu'il éprouvait pour la personne d'Eckius, dit Dœllinger, le portait à lui attribuer tous les écarts de Luther lui-même. « On ne peut nier, dit-il, que Luther n'ait enseigné beaucoup d'excellentes choses, tant qu'il respecta les décisions de l'Église ; que ce ne soit la maladroite intervention d'Eckius qui fut cause que Luther mit d'abord tant d'opiniâtreté à soutenir ses thèses absurdes, finit par déprécier l'Église, et par exalter au contraire les doctrines hérétiques de Wiclef, de Huss et de plusieurs autres ». Il n'avait pas fini par là, peut répondre la science actuelle.

Les défauts plus ou moins exagérés d'Echius contribuaient sans doute à lui attirer plusieurs de ces ennemis et de ces reproches ; mais la rectitude de sa conduite et de son enseignement, et les services qu'il rendait, ont eu, dans ces dispositions, si hostiles à son égard, une part dont il faut lui tenir compte à son honneur.

1. Sur les dispositions de ces savants, d'abord favorables à la Réforme, dont ils ne comprenaient pas la tendance ; sur les *Expectants* et leur attachement à l'ancienne Église, voir p. 535-42. Cochlée est lui-même un remarquable exemple d'un moment au moins de surprise, lui, cette gloire catholique !

2. P. 172, d'après le Recueil des lettres de Zasius par Rieger, Ulm, 1774, p. 490 à 519-20. Plusieurs ouvrages de Zasius sont à l'index.

Note IV (p. 121)

Appendice à l'histoire de l'université d'Ingolstadt au temps de Luther. — Pourquoi l'a-t-il tant détestée? Détails peu connus sur l'*épisode de Sechofer et d'Argula* (extrait de Gretser).

Ce supplément curieux se trouve au commencement du XIV^me^ volume des œuvres de Gretser, dans un ouvrage intitulé en abrégé *Lutherus academicus*, et dans le grand titre, *Orationes et Quæstiones*. Ce sont des thèses détaillées de théologie, avec leur discussion, soutenue en 1614, à Ingolstadt, par trois licenciés, candidats au doctorat. Gretser présidait comme doyen à l'examen solennel, et il dut prendre une part principale à l'attaque des propositions : il en publia le compte rendu, qui ne contient pas moins de 212 pages in-folio (1).

La seconde des quatre thèses proposées, qui nous occupe seule, porte ce titre significatif pour notre sujet : « *Pourquoi Luther a tellement détesté l'université d'Ingolstadt* (2)?

Elle est courte relativement aux autres, puisqu'elle n'embrasse que onze pages in-folio (32-43); mais elle ne se répand pas moins en longueurs, dans une déclamation du goût de l'école du temps. Extrayons-en avec brièveté ce qui regarde des faits la plupart déjà produits, particulièrement dans l'épisode d'Argula, pétulante personne hérétique, qui fut l'occasion des fureurs de Luther contre les professeurs d'Ingolstadt. Avec la réfutation de l'hérésiarque, et secondairement avec celle d'Arsace, de Munich, qui avait donné lieu le premier à cette querelle, cet épisode fait en partie le fond de ces *discours du promoteur sur la haine de Luther contre l'université d'Ingolstadt*, souvent mêlés d'injures, en réponse au docteur Martin, passé maître lui-même en fait de termes injurieux. Eckius n'a plus à ménager un hérésiarque déclaré et blasphémateur.

« Il importe de savoir avec quelle constance les professeurs de cette Académie, nos ancêtres, se sont opposés au cinquième

1. Sans compter un supplément de 23 pages, réplique à la réponse du luthérien Forster, qui se développe ensuite au long.

2. *Cur Lutherus Ingolstadiensem academiam adeo oderit* ?

Évangile, avec quelle sollicitude et vigilance les illustres ducs de Bavière Guillaume et Louis (1) ont repoussé loin de leurs États l'invasion de l'hérésie. C'est là qu'on voit de plus près la vraie source de l'emportement sans bornes de Luther contre notre université et toute la province ».

L'auteur rappelle avec quelle ardeur Arsace avait répandu le luthéranisme, l'extrait que l'on fit de son enseignement en dix-sept articles, la rétractation qu'il en fit, et sa punition adoucie par la clémence des deux ducs. Il nomme ses juges, « excellents dans la science et dans la religion », qui composaient, 1° la *Faculté de théologie* : Nicolas Appel, alors recteur, et Léonard Marstaller ; la *Faculté de droit* : François Burchard des Burchards et Georges Hauer ; 3° la *Faculté de médecine* (sciences) : Wolfgang Beisser, Pierre Burchard et Pantaléon Brunner ; 4° la *Faculté de philosophie* (2) : Antoine Brunus et Jean Scrœttinger.

A cette nouvelle, Luther saisit la plume. On peut consulter dans ses *Œuvres* mêmes (3) le livre plein de violence et de malédictions qu'il lança contre l'académie et les académiciens d'Ingolstadt. Gretser cite ses principaux griefs, ou plutôt ses outrages, écrits en allemand, langue qu'il prenait, comme on l'a vu, pour exprimer plus librement sa colère, et où ses mordants sarcasmes étaient plus envenimés. Nous ne suivrons pas nous-même le savant jésuite dans une guerre d'écrits où un religieux ne craignait pas alors de se compromettre, et où les assistants et lecteurs ne trouvaient pas de répugnance ni de grande lassitude. Observons seulement que Gretser, voyant autant d'éloges véritables pour les défenseurs de la foi, dans tous ces reproches adressés à un ennemi capital de l'Église, en fait autant de preuves en faveur de la fidélité gardée par l'École d'Ingolstadt à son esprit originaire. D'après les termes éloquents de la bulle d'institution, publiée par Pie II, et que nous avons citée et commentée, il fait voir en détail que le duc Louis le Riche, premier fondateur de l'université, avait eu en vue l'intérêt de la foi, de la morale des âmes chrétiennes, et

1. Le frère de Guillaume IV.

2. Nous traduisons ainsi le même mot *collegium*, employé pour cette partie de la Faculté des arts, comme pour les autres Facultés.

3. Édit. d'Iéna, t. VII, *loco citato*.

par conséquent, que cette école a reçu dès cette circonstance un certificat très satisfaisant de son dévouement et de son succès à remplir tout son mandat. C'est un des premiers points de notre thèse propre.

Arsace, continue Gretser, avait mérité le sort du prêtre apostat luthérien Léonard Keiser, brûlé pour ses crimes en 1527, à Scherding, en Basse-Bavière ; et parce que le premier a été simplement enfermé dans un couvent, voici que l'hérésiarque appelle la haine et le pillage contre les monastères de la province !

Il y a cependant quelque vérité historique à retenir d'un tableau de ce pays, exagéré en vue de la calomnie par Luther. « Plus de la moitié de la Bavière est possédée par les ecclésiastiques, les moines, les religieuses ; ajoutez-y nos maîtres d'Ingolstadt. Tous consument la nourriture des pauvres, des veuves, des pupilles ». Ce n'était pas assurément l'intérêt des pauvres qui poussait l'agitateur à ces excitations. Au contraire, par ces institutions, les œuvres pies et charitables de toute sorte couvraient le pays. Nous en montrerons les bienfaits (1) ; et le premier, constaté déjà, était le grand et constant secours donné par là à la conservation et à l'accroissement de la foi du pays.

Pour la ridicule attaque d'Argula contre les professeurs, donnons le titre, la date et quelque spécimen de son libelle : car, honorée par les docteurs de la Réforme, sa mémoire a été transcrite dans le martyrologe d'Eisleben, comme aussi dans celui de Ratisbonne, fait par un prédicant de Strasbourg, et enfin dans celui d'Ulm, avec le même titre de confesseur : *Articles que maître Arsace s'est laissé persuadé de rétracter par l'école d'Ingolstadt*, à la Nativité de la Bienheureuse Vierge (2), l'an du salut 1523. Ces articles sont suivis de la palinodie d'Arsace et de deux petites préfaces anonymes, qui vantent Argula comme une Judith et une Esther. Vient enfin la lettre de l'héroïne, qui ne craint l'aspect d'aucun de ces docteurs, prête à descendre au plus tôt dans l'arène, pour défendre le Verbe ou la parole même de Dieu. Si elle succombe, cent autres

1. Voir la préface de *la Bavaria sancta*.
2. La veille, suivant d'autres. Voir les lettres de Luther à Spalatin, p. 235-245.

femmes de Bavière, retenues maintenant par la crainte, se lèveront sans que la persécution les arrête ». Menaces comiques, qui révèlent déjà les tendances anabaptistes, excitées sous quelques rapports par Luther, dans le rôle que sa flatterie prêtait aux femmes. Ces mêmes ducs de Bavière qu'Argula blâme ici de s'opposer au Verbe de Dieu, elle les pousse dans ses lettres au pillage des couvents. Adam de Thoring, son parent, gouverneur de Neubourg, ayant blâmé la témérité de son défi à l'Académie, elle lui expose très verbeusement la charge qui incombe aux femmes, et le prêche, comme dans d'autres lettres, elle prêche plusieurs princes. Histoire, du reste, commune des prétentions surexcitées chez les femmes par les hérésies. C'est sans doute à l'occasion de cette querelle qu'en 1524 la Faculté de droit fit faire un tableau, dont Gretser vante la rare beauté, et qui représente des femmes lisant la Bible et disputant avec des hommes. La Faculté y était mue par l'*indignité de la chose*, comme le marque l'inscription : *Indignitate rei motum collegium.*

N'insistons pas sur la doctrine des dix-sept articles d'Arsace, qui attaquait des lois existantes et nécessaires, déclarant, par exemple, illicite le serment pour des intérêts temporels. Gretser nous apprend que cet hérétique, délivré plus tard, « revint à son vomissement » en Prusse et à Wittemberg, où il fit métier de prédicant.

L'auteur rappelle à ce sujet les efforts de l'Inquisition établie par Albert, en 1558, pour extirper l'hérésie de ses États, et les calomnies dont elle fut l'objet ; la sédition excitée en 1564 par l'intendant d'Eckelhein, en Basse-Bavière, et son supplice, qui en fit un martyr de la secte ; enfin, à la date de 1569, l'hérésie de Smidelinus, défaite par le Grégoire de Valentia. Il rappelle encore, de préférence à ces aberrations, les victoires que remportèrent d'abord sur son hérésie deux Bavarois, le prédicateur franciscain Jean Naso, et le docteur Lauter, curé à Munich (1).

1. Smideln leur répond par un livre dont Gresser donne ici l'intitulé : *Palinodia adversus Laulerum et Nasum, quod monachi et sacerdotes ducatus Bavariæ contra testimonium conscientiæ papatum retinerent.*

Note V (p. 125 et 130)

Janssen sur la révolution sociale du luthéranisme et sur la Bavière.

Nous sommes heureux de trouver une ample confirmation de cette influence immédiate du luthéranisme et de l'abus de la Renaissance sur la révolution sociale qui menaçait alors l'Allemagne, dans un ouvrage en voie de publication à nombre considérable d'exemplaires et avec un succès mérité. C'est l'*Histoire du peuple allemand depuis la sortie du moyen âge*, par Mgr Jean Janssen (1). Le second volume, publié en 1879, regarde en particulier l'époque que nous venons de voir, et son intitulé est déjà significatif : « *Rapport de la révolution* ecclésiastique et politique, jusqu'à l'issue de la révolution sociale de 1525 ». Voici encore quelques indications significatives, en se bornant à peu près à suivre les indications de quelques livres et certains chapitres du même tome : « Ier livre. *Parti de la Révolution jusqu'à la diète de Worms en 1521* ».

Chapitre Ier, *le Nouvel Humanisme allemand.* — Érasme en est le guide et le type. Il unit la science et la prudence à une théologie pleine d'indications fécondes, il allie la vérité chrétienne à la forme philosophique du paganisme ; et l'auteur juge qu'il rend la foi plus acceptable, à cette époque d'effervescence et de crise. Sans en disconvenir, nous n'en trouvons pas moins Mgr Janssen bien favorable à cet initiateur dangereux, dans sa réserve de forme, comme dans sa témérité au fond. C'est un parfait révolutionnaire opportuniste. L'historien est d'ailleurs d'une foi et d'un zèle catholique admirables.

Chapitre II, « *Lutte de Reuchlin contre les scolastiques. Force qu'en tire Hutten* » ; Hutten, qui unit le banditisme de la plume, avec le brigandage de l'épée. Janssen s'étend (2) sur les *Epistolæ obscurorum virorum*, de Reuchlin, dirigées contre les *bar-*

1. *Geschichte der Deutschen Volkes, seit dem Ausgang des Mittelalters* (Fribourg en Brisgau, Herder). Le quatrième volume, dernier paru, parle des premiers et grands jésuites d'Allemagne et d'Ingolstadt (1555-1580).

2. P. 57-59.

bares; mais aussi contre l'Église : sujet que nous touchons à propos de l'enseignement de Reuchlin à Ingolstadt.

Le chapitre suivant montre l'alliance plus franche de Hutten, son associé, avec le désordre nouveau : « *Luther et Hutten.* » Le premier se déclare hussite, indépendant de l'Église, et rompt de bonne heure avec elle et avec l'ancienne société, si on lit entre ces lignes : « Je crois simplement, écrit-il à Trusvetter, le 5 mai 1518, qu'il est impossible de réformer l'Église, si l'on ne déracine jusqu'au fond les canons, les décrétales, la théologie scolastique, la philosophie, la logique, telles qu'on enseigne maintenant ces sciences, et si l'on ne renouvelle ces études. » Et, trois jours après, il écrit à Spalatin : « J'ai un excellent espoir : comme le Christ a émigré vers les gentils, après avoir rejeté les Juifs, de même la nouvelle théologie, que rejettent des vieillards obstinés dans leurs opinions (*opiniosi*), se transférera à la jeunesse (1). » Après des déclarations déjà si radicales, on lit avec moins de surprise la traduction de ces doctrines dans les faits : « Livre III. *Révolution sociale* », que l'auteur reprend avec raison à partir du hussitisme subversif, et, dans le chapitre IV, qui regarde plus la Bavière, ces paroles un peu absolues; « Libre cours laissé aux annexions du duc de Bavière, en face de ces révolutions (2). » S'il y a excès dans la réaction, au préjudice d'anciennes libertés, c'est encore un résultat regrettable des bouleversements nés directement de l'hérésie nouvelle.

Note VI

Luttes d'Eckius, particulièrement au moyen de l'imprimerie. — Premiers classiques payens. — Sartorius.

La Bavière ne s'est pas seulement préservée de l'erreur; elle a rendu à d'autres provinces le bienfait de la foi, qu'elle gardait en héritage. Cette fidélité, reporte Gretser, dans les dissertations mentionnées plus haut, à la glorieuse mémoire du grand théologien qui, le premier, s'opposa comme un mur, *pour la*

1. Ap. De Wette, I. 108-112.
2. Vers la fin, p. 552-58.

maison de Dieu, au détracteur des Indulgences (1) : Eckius ne cessa depuis, jusqu'au dernier soupir, de combattre virilement contre ce monstre de la Réforme. Que de travaux ne l'ont pas épuisé, dans les diètes de l'Empire, dans les colloques et disputes publiques ! que de chemins n'a-t-il pas parcourus pour opposer un obstacle à cette peste, qui serpentait chaque jour plus au large ! Combien n'a-t-il pas agi auprès des pontifes, des empereurs, des rois, des républiques, pour qu'ils conjurassent une secte si fatale ! Que de peines enfin, et que de veilles dans ses élucubrations, à cette fin ! »

Un autre éloge, par lequel termine le promoteur, a l'intérêt d'un sujet moins connu, et permet à l'orateur de sortir du temps de Luther, pour énumérer, à propos de l'imprimerie académique *Sartoriana*, les noms des principaux auteurs dont les livres se sont succédé dans l'imprimerie de l'université, jusqu'à cette séance, et des ouvrages de l'antiquité qui y ont revu le jour.

Après avoir mentionné les déclamations odieuses de l'hérésiarque contre les académies orthodoxes, dont la sentence avait frustré son espoir et ses avances d'éloges outrés, il ajoute que, dans le cours des temps, l'université d'Ingolstadt a trouvé, e le aussi, le moyen de déjouer ses machinations frauduleuses dans les officines typographiques.

« Que n'a pas fait Eckius pour ajouter cet ornement à notre Académie ! Cet homme si exercé dans la guerre contre l'hérésie remarquait l'urgente nécessité de ces arsenaux et fabriques d'armuriers. Il voyait qu'en vain les docteurs se consumaient dans leurs veilles, s'il n'y avait personne pour divulguer partout leurs écrits. Ç'avait été là un grand embarras pour les catholiques, tandis que les sectaires trouvaient dans cette industrie une grande facilité. Combien de fois Cochlée, cet invincible athlète, s'était-il plaint de l'absence d'imprimeurs catholiques ! Quand, au contraire, notre Académie jouit d'une gloire d'ailleurs si indispensable, combien y gagna la religion ! Combien de travaux de ces Eckius, Cochlée et autres, furent mis alors

1. Il fait abstraction d'un moindre lutteur, Tetzel, qui a précédé Eckius sur cette arène, et qui n'était pourtant pas à dédaigner. De cette forme oratoire, dans le goût du temps, nous dégagerons bien des renseignements utiles.

au jour, confirmèrent les orthodoxes dans leur foi et les éloignèrent des nouveautés hérétiques !

« A une époque postérieure s'y joignit la typographie de Sartorius. Je ne donne ici rien à l'amitié qui m'a uni autrefois avec le père, et qui aujourd'hui me lie avec son fils (1) ; je le dis avec indépendance de mon affection : cette officine a procuré un si glorieux renom à notre Académie, et tant d'avantages à la religion !

« Depuis ces trente dernières années, que de monuments sont sortis de cette imprimerie, pour se répandre dans tout le monde chrétien, et y faire l'admiration comme le profit des nations étrangères ! monuments, disons-nous, des Eisengrein, des Peltan ; des deux Canisius, Pierre et Henri, celui-ci jurisconsulte, celui-là théologien ; des Frucht, Bellarmin, Grégoire de Valentia, Jean Medina, Pereira, Palleotti ; de Nicéphore, traduit en allemand ; de Baronius, également traduit ; de Coster, de Stewart, Sigonius Muret, Bencius, Perpinien, Turner, Fachini (André), de Saint-Basile, traduit en allemand ; Pontanus, Rader, Martin del Rio, André de Portugal, Platus, Rossignol, Georges Eder, Campian, Duræus, Scherrer, Félicien, Ninian, Wintzet, Fonseca, Cyprien ; et, pour ne pas omettre les Grecs (anciens), Homère, Aristote, Euripide, Théognis, Lucien, Démosthènes, Isocrate, Xénophon, Hérodien, Plutarque ; et, parmi les auteurs chrétiens, Grégoire de Nysse, Grégoire de Nazianze, l'empereur Léon, Théophylacte Simocata, Anastase le Sinaïte, Théodore Absuna, Philippe le Solitaire, Pierre de Sicile, Nicolas Cabasila, Siméon le Jeune, théologien, Cyrille d'Alexandrie et Jean Carpathius ; parmi les latins non chrétiens, Cicéron, Virgile, Ovide, Tite-Live, Martial, Stace, Émile Probus, Caïus (Julius) César, etc.

1. Adam Sartorius, élève, était le premier des quatre jeunes pages qui félicitèrent trois nouveaux docteurs d'alors, quand, après leur profession de foi catholique et autres serments universitaires, ils reçurent leur titre. Les deux premiers portaient des flambeaux, le troisième un livre, le dernier la branche de laurier, tous insignes du grade suprême. — Les Sartorius étaient d'origine saxonne, du cercle de Voigtland. — Mederer (II, 3) dit du premier Sartorius, connu comme imprimeur d'Ingolstadt : *David Schneider, ex curia Variscorum, seu ut in matricula notatur, Vom Hof ex Voitlandia, vir in re typographica in primis diligens et excellens.* Il vint en 1572. Les imprimeurs précédents étaient Alexandre Weissenhorn, venu en 1536, père de Samuel et Alex. Junior, mort en 1570. T. I, p. 160, 314, leur éloge.

« Tels sont les présents des Muses, sortis de cet Hélicon, beaucoup d'entre eux, non pas une fois, mais souvent... » Reprenons, en finissant, une notice de deux savants, nommés dans la dissertation, et qui remplirent un rôle ou parurent dans l'université.

C. — *Fachini* (*André*).

Quelque notion, d'après Mederer (11-149, 170), sur cet écrivain et professeur d'Ingolstadt, qui avait échappé à nos recherches dans les recueils bibliographiques. André Fachini de Forli quitta en 1597 la chaire de droit, « qu'il avait honorée dix ans de sa science et de ses écrits », pour retourner dans sa patrie. Le grand-duc de Toscane l'appelait à l'université de Pise. Mederer n'explique ce départ que par la nostalgie. Jamais la munificence bavaroise n'avait donné un traitement plus fort que le sien (mille florins, *grandem pro tempore summam*). Les actes de la congrégation (*sodalitas*) ou confrérie académique montrent du reste sa rare piété. Simon Viricus Pistoris lui reproche son peu de fidélité dans ses extraits d'auteurs et ses citations. D'autres l'en défendent et lui donnent de grands éloges. On peut voir (p. 149-50) la liste de ses œuvres, *Controversiæ juris illustratæ*, 3 volumes, etc.

D. — *Jean Cochlée* (*Dobeneck*). V. p. 140.

Né à Nuremberg, en 1479, mort à Breslau, 1559, avait été reçu maître à Cologne, puis docteur en théologie à Ferrare ; il fut nommé chanoine à la cathédrale de cette même ville, Breslau ou *Vratislawia* (suivant son nom latinisé), et du chœur de Saint-Willibald à Eichstædt (1).

Ce fut, dès l'origine du schisme de Luther, son adversaire constant, et, disent les catholiques, fougueux, mais en réalité aussi zélé que savant. Il avait combattu le novateur aux diètes

1. Rotmar, *Annales*, t. 1, p. 202, précisant et complétant ces premières indications.

de Worms, en 1521 ; de Ratisbonne, en 1526 ; d'Augsbourg, en 1530, et de nouveau à celle de Ratisbonne, en 1546, où il eut pour antagoniste, non plus Luther, alors mourant, mais Bucer. C'est de là, selon la conjecture de Mederer (1), qu'il se rendit à l'école très célèbre d'Ingolstadt, et l'honora par son séjour. Peut-être y avait-il été invité pour recevoir, en compagnie d'Oswald Fischer, à la date du 7 août 1547, un nouveau docteur, Valentin Fabre, professeur ordinaire à Fribourg. Nous avons rapporté cette réception.

Cochlée combattit d'ordinaire d'accord avec Eckius. Il avait eu cependant, en 1515, un grave différend, au sujet de l'usure (prêt à intérêt), avec le professeur d'Ingolstadt, qui en avait soutenu la licéité. C'était sans doute dans des bornes assez admissibles alors : car le rigide Cochlée, après avoir appelé « sordide » la thèse qu'Eckius vint soutenir contre lui, à Bologne, écrit ailleurs que son adversaire « a discuté d'une manière excellente, louable, avec intrépidité et entrain » ; peut-être n'était-ce que pour la manière (2). Ce qui ferait croire qu'il revint sur son premier jugement, c'est qu'Eckius nia devant les docteurs de Bologne qu'aucun l'eût désapprouvé, contrairement à ce qu'on avançait sur Cochlée.

Le passage de cet homme célèbre, vers le temps de l'arrivée des jésuites, nous demandait cette courte notice, et veut aussi l'indication de ses principaux ouvrages :

Vita Theodorici regis Ostrogothorum, éditée à Ingolstadt même, en 1543, et, 1699, à Stockolm ; *Historia Hussitarum libri* XII, en 1544 ; histoire remplie de curieux détails. On renommait encore ses *Commentaria de actis et scriptis Lutheri* (3).

1. P. 203.

2. Entre autres notices, voir une thèse récente : *de Joannis Cochlæi vita et scriptis*, par Urbain de Weldige Cremer, prêtre de Munster, 1865. Munster, p. 9 et note 17.

3. La thèse précédente consacre sa seconde partie à une longue énumération de ses nombreux ouvrages, sans prétendre les citer tous. La première partie se termine par un jugement emprunté à Dupin, et dont nous ne citerons que le passage qui le compare à Eckius ou prêterait à la comparaison : Cochlée « était rigide défenseur de la doctrine et des usages de l'Église, ennemi des accommodements dans lesquels on voulait se relâcher sur quelques-uns de ces points... Il n'a été ni tant estimé qu'Eckius, ni tant craint des hérétiques » (*Nouv. Bibl. eccl.*, t. XIV, p. 194).

E. — *Deux lettres de J. Eckius, récemment publiées par Dœllinger* (1).

Elles peuvent jeter quelque nouveau jour sur le rôle du théologien d'Ingolstadt.

La première, adressée au duc Guillaume IV, est datée de Rome, le 1er mars 1523. Eckius rapporte que le pape Adrien VI accordait à l'archiduc d'Autriche Ferdinand, pour former une sainte ligue contre les Turcs, l'autorisation de lever « un impôt sur les prêtres »; non pas seulement dans ses Etats héréditaires et dans les domaines ecclésiastiques de Salzbourg, principauté archiépiscopale soumise à l'influence des Witlelsbach, mais encore dans leur duché même. Contre cette dernière détermination, Eckius remue toutes ses machines (2). De ce pontife Adrien d'Utrecht, créé par son élève, Charles V, le docteur disait : « Ce pape est tout à fait sévère. Il rend volontiers justice, mais il se fait en même temps beaucoup d'ennemis ».

La deuxième lettre est datée du 17 décembre 1540, et raconte les préludes du colloque de religion à Worms. Les débats n'avaient pas encore commencé entre catholiques et protestants. Mais les représentants des princes catholiques s'étaient consultés sur la formule de concorde qu'ils devaient proposer aux protestants. Ils ne voulaient se laisser imposer nulle union, tant que trois États, qui s'étaient séparés de la moitié du colloque formée par les autres Etats catholiques, s'en tiendraient à part. Sur ces rapports et sur les agitations qui précédèrent la tentative d'unification proposée, Eckius fait une relation à son maître. Il avait lui-même proposé une formule d'unité, dont Melanchton disait ironiquement à Luther : « Eckius en est venu à cette proposition. L'on ne pourrait apporter de l'Inde formule plus propre à rétablir la concorde ». En réalité, Eckius luttait avec toute son industrie et tous ses efforts contre d'immenses difficultés.

1. *Beitræge zur politischen, kirchlichen und kultur-geschichte der sex letzten Jarhunderte, Vien*, 1883, *III Band*, p. 144-47 et 148-51.
2. *Setzte alle Hebel in Bewegung* (Dœllinger, p. XVII).

F. — (Rapporter à la p. 125 et suiv.)

Correspondance de Frédéric Nausea (rare). Encore deux lettres d'Eckius qui en sont tirées. Comparaison avec un mémoire de Nausea, publié par Dœllinger.

Nous parlons souvent de Nausea, docte évêque de Vienne, qui nous fournit de précieux documents sur l'époque de Luther, la guerre des paysans, etc. Sa correspondance, dont nous reparlerons pour deux lettres de Canisius, nous renseigne aussi sur Eckius et les premiers jésuites d'Ingolstadt. La Bibliothèque nationale en conserve, à la Réserve, un exemplaire de 1543 (Marbourg, Hesse électorale), joint, dans un petit infolio, aux *Epistolæ Eobani Hessæ, poetæ, et amicorum ipsius libri XII.*

Les lettres de l'évêque de Vienne montrent les belles relations de ce savant, avant même qu'il fût promu à l'épiscopat, avec plusieurs personnages, entre autres, qui remplissent alors un rôle dans notre histoire. Par exemple, Jean Fabri, « docteur royal, savant sous tous rapports », lui écrit dès avant 1526, et, dans le recueil de ses lettres, il s'adresse au célèbre Cochlée, que nous voyons comme Fabri à l'université bavaroise (1). Nous détacherons aussi, plus tard, de cette correspondance, des lettres de la jeunesse de Canisius, que le bienheureux écrivait à Nausea, en 1545 et 1546, plusieurs années avant de paraître à Ingolstadt, mais qui touchent déjà à des points de notre sujet.

Nous trouvons principalement dans ce volume d'intéressantes lettres d'Eckius. En 1528, il écrit « au très savant seigneur Fréderic Nausea, docteur en théologie, prédicateur et conseiller de Sa Majesté royale (2). » C'est là qu'il s'écrie : « J'aime mieux voir l'empereur combattre nos Turcs, les luthériens : car, uni avec ceux-ci ramenés à l'ordre, il ferait ensuite une longue guerre aux mahométans ».

1. P. 155.
2. P. 320.

Dans une autre lettre, de 1540, le même docteur théologien nous donne des travaux de Gropper une idée moins favorable que celle du jeune Canisius : il écrit que Granvelle et un seigneur lui ont fait connaître que « Gropper écrivait un livre de concorde ; Gropper, homme exercé dans ces matières théologiques, vous le pensez. Ce misérable ouvrage, plein d'ignorance, a été perfidement introduit entre les mains de César, et je combats ce livre comme privé de doctrine. Aussi ai-je perdu tout crédit auprès de Granvelle ; et pour tous les travaux que j'ai faits à Worms, tant de promesses que j'ai reçues, il m'a à peine rendu un mot agréable ». Et Eckius, sans expérience des sinuosités de la cour, n'a compris qu'ensuite la politique ambitieuse de l'Empereur (1).

En effet, le professeur d'Ingolstadt combattit au colloque de Ratisbonne, en 1541, Gropper et Pflug, évêque de Naumbourg, qui cédait à la même complaisance. Le trop fameux formulaire qu'elle préparait, et que Charles-Quint ne put imposer qu'en 1548, après le triomphe de ses armes, ne reçut même alors que le nom d'*interim*, c'est-à-dire, état provisoire, jusqu'à convocation du concile. Mais on a vu que cet acte de théologie impériale et de transaction entre la vérité et l'erreur, fait indépendamment du Pape, concédant le mariage des prêtres, la communion sous les deux espèces, etc., n'avait pas plus réussi que ceux de ce genre et n'avait pas plus contenté protestants que catholiques. Aussi Eckius prévoyait-il des calamités, quand il écrivait encore : « Je pense que vous avez appris le *farrago* que Bucer a fait des Actes de Ratisbonne... Aussitôt après la promulgation de son livre, j'y ai fait une réponse, et elle paraîtra cette semaine. Vous y serez mis au courant de tout. Les affaires vont mal, ce point excepté, qu'il nous est arrivé des lettres plus favorables, qui nous laissent entrevoir que tout n'est pas perdu pour l'Empereur du côté des barbares, et que toute la Hongrie penche vers le parti de notre clément roi Ferdinand ».

Le même, enfin, mandait en 1542 : « Les luthériens font tant de progrès dans la foi, qu'ils ne croient presque plus à rien. Ils menaçaient de faire je ne sais quelle réponse à mon apologie,

1. P. 320.

et j'ai appris que quelques-uns se sont trouvés avec Gropper dans un fort situé au milieu des bois. Mais rien n'en est sorti. Bucer traduit en latin les Actes de Ratisbonne, et y mêle, au triple, beaucoup de ce qu'il avait fait en latin. Mais, quant à ce qu'il écrit de ma mort, je le nie avec force, moi vivant. »

Rien ne sortait donc de ces concessions mutuelles. Tel protestant s'était bien rapproché de Gropper ; mais d'autres approuvaient au contraire l'opposition tranchée d'Eckius.

Quant à Nausea, il se prononçait aussi hardiment qu'autrefois Eckius contre les abus de la *Curia Romana*. Les dernières recherches de Dœllinger nous l'apprennent pour le premier, comme elles l'ont fait voir pour le second de ces théologiens. L'historien publie un mémoire de Nausea assez étendu (1). Le prélat y attribue les dangers de l'Église d'abord à la dégénération du clergé, mais en particulier aux *courtisans* employés, à Rome, dans les fonctions curiales qui concernent l'Église d'Allemagne ; gens de cour, qui, après leur retour en ce pays, y mènent une vie relâchée. Aux yeux de ces gens-là mêmes, cependant, la vie des chanoines est répréhensible. Les évêques permettent que ces abus leur profitent. Il ne se fait plus d'ailleurs de prédications propres à maintenir une foi vive dans le pays. L'évêque Nausea blâme avec une liberté courageuse les fautes et les omissions au sujet des dissidences religieuses. Il condamne l'absence de convocation d'un concile, « la négligence du Souverain Pontife et l'incurie de l'Empereur (2) ». Dans ces plaintes, on peut voir l'état déplorable des choses, mais aussi le malaise qu'inspiraient les embarras du présent et les craintes de l'avenir.

1 *Denkschrift des Bischofs Nausea Von Vien (Beitrage zur Politischem, Kirchlichen, etc. Band III*, p. 153-66. *Ad Rsmum Patrem, clarissimum principem, Marcellum Cervinum,.. Sanctæ Crucis Cardinalem,.. in conclusionem et repetitionem præmonitorium pro religione conservanda.*

2. Cf. Dœllinger, XVII-XVIII.

Note VII (V. p. 145-46)

Les universités passées au parti de Luther avaient-elles droit de porter le nom d'université et de jouir des privilèges attachés à ces établissements? Origine et constitution ecclésiastique de ces écoles. Esprit tout romain de celle d'Ingolstadt. Serment prêté aux papes-rois, d'après Luther. C'était vraiment la formule de Pie II.

Telle est la question qui surgit naturellement quand le schisme religieux divisa les écoles aussi bien que les peuples. On y verra encore ressortir l'esprit particulièrement romain d'Ingolstadt. Mederer s'excuse de conserver cette dissertation de Rotmar, mort au XVI^e^ siècle. « Inutile aujourd'hui, ajoute-t-il, elle est mal sonnante depuis le traité de Wesphalie (1) ». M. de Crozals n'est pas de cette opinion : cette dissertation importe en effet de notre temps, où de plus en plus on veut considérer les universités comme institutions exclusivement de l'État, où surtout on voit telle assemblée politique en venir, dans une ignorance augmentée par l'aveuglement de la passion, jusqu'à s'égayer des droits que le Pape s'attribue sur ses propres créations universitaires (2).

Le premier annaliste d'Ingolstadt prétend donc que ces corps ne tirent pas la vertu de leurs privilèges des immunités ou des actions civiles, mais des promotions et des collations de grades, qui dérivent, d'après lui, de deux sources, l'autorité du Pape et celle de l'Empereur, et ne proviennent nullement du pouvoir des magistrats de villes ou des princes. De plus, ces privilèges engagent réciproquement à obéir aux deux mêmes autorités, et à défendre la foi. Enfin, le droit de dispensation légitime des promotions, etc., réside, au nom de ces deux souverains, en un haut personnage investi de cette autorité, le chancelier, ou bien, sur délégation, dans le vice-

1. T. I, p. XV-XVII. Discussion à part dans les *Prolegomena*. Il donne du reste le secret de cette récusation : *Impune eam pertractare materiam poterat Rotmarus*.

2. Séance fameuse par le discours de Gambetta au sujet de l'érection canonique d'une université libre, à Lille.

chancelier. De là, Rotmar conclut à la nullité des droits mêmes autrefois obtenus par les universités qui ont secoué depuis le joug pontifical et impérial.

M. de Crozals n'a pas manqué ici de retenir ce qu'il y avait de fondé et d'élaguer au contraire ce qui ne pouvait subsister, dans la théorie des catholiques et des impérialistes de l'Allemagne. Ce n'a pas été seulement, selon lui, celle du temps de la rupture luthérienne. Au XVII^e^ siècle encore, le Père Gretser refusa de reconnaître pour légitime l'université de Wittemberg, passée au luthéranisme, et appela son jubilé de 1602 un *pseudo-jubilé* (1).

Mais il est d'un assez grand intérêt de voir que le docteur reçu, non sans éloge de sa thèse, à la Faculté des lettres de Paris, en 1877, est bien plus partisan du droit absolu des papes sur les anciennes universités que le premier annaliste de l'université d'Ingolstadt lui-même. Et celui-ci est plus avancé cependant que Mederer dans cette opinion déclarée ! M. de Crozals aborde, à la vérité, avec prudence « la question difficile de savoir laquelle des deux autorités l'emportait alors » ; et il rappelle la prépondérance que tendit à se donner l'empereur Maximilien I^er^. A la diète de Worms, en 1493, il avait été réglé que chaque électeur établirait une université dans le pays qui lui obéissait. Lorsqu'en conséquence fut fondée l'université de Wittemberg, en 1502, le même César accorda au corps des professeurs l'autorité de faire des promotions, et aux docteurs promus le droit d'enseigner « dans tous les lieux et terres de l'Empire romain et en tous lieux du monde ».

Observons que c'était le premier des empereurs qui n'allèrent plus désormais se faire sacrer à Rome (2), comme son père Frédéric III l'avait encore fait en 1453, et que par conséquent sa dignité impériale, comme le droit qu'il s'attribuait à ce titre, pouvait être contestée, même en Allemagne, où le pauvre Empereur voyagea en effet sans cesse pour se faire obéir. Tout au plus avait-il, au temporel, un droit de sanction, qui ne ressort pas à Ingolstadt.

1. *Observationum libri in Commentarium Philippi Episcopi Eistettensis.* Ingolstadt, 1617, p. 256. Cités dans la thèse.

2. Voyage qui offrait des difficultés de plus en plus insurmontables.

Aussi à cette prétention d'être le premier éducateur du genre humain, comme avait été considéré au moyen âge le chef de l'Église, M. de Crozals oppose-t-il un fait tout contraire : « Néanmoins, dit-il, à cette époque où le parti luthérien s'insurgeait contre la domination du Pape, on regardait le droit de promotion comme dérivé de la prérogative pontificale. Car, lorsque le margrave Albrecht (de Brandebourg) accorda, en 1544, à l'université de Kœnigsberg des lettres de fondation, le recteur eut pour premier soin d'écrire ou d'envoyer copie (1) au cardinal Bembo, à l'effet d'obtenir par ses prières une bulle papale qui attribuât l'autorité des promotions à la nouvelle université ». Le Pape promit d'envoyer la bulle, si l'Empereur confirmait la fondation. Le César refusa, et la bulle ne fut pas envoyée. Que le Pontife ait cherché ou non à éviter d'accorder un précédent en faveur du luthéranisme, même quand l'hérésie affectait de constater sa prérogative, l'important ici est qu'il tenait autant de compte du droit, plutôt secondaire, de l'Empereur, que ce prince négligeait le droit primordial du Pape : dernier droit reconnu même de leurs adversaires communs. C'est ce contraste qui va faire ressortir, dans la suite du récit, l'esprit éminemment romain de notre école et de son duc.

Note VIII (V. p. 277)

Extrait inédit du Manuscrit d'un Père contemporain de la fondation du collège des jésuites.

Il y a une dizaine d'années au moins, peu de temps avant que nous missions la main à ce long travail, un de nos confrères, publiciste connu et auteur qu'il nous appartient moins qu'à tout autre de louer, le R. P. Charles Clair, avait trouvé chez le libraire-antiquaire Rosenthal, à Munich, un récit contemporain de cette fondation d'Ingolstadt ; extrait authentique d'un manuscrit livré, lui disait-on, à un Père (Pelchomel ?) jésuite ou dominicain, et peut-être allemand. Depuis ces indications vagues, nos recherches nous ont

1. *Litteras mitteret.* Les deux faits en opposition sont empruntés à Raumer, *Geschichte der Pædagogik*, t. IV. p. 12 et suivantes.

fait connaître de nom le R. P. Pelkhoven, S. J., à qui rend hommage le R. P. Riesz, de la même Compagnie, dans sa monographie du *Bh. Canisius*, pour l'important service qu'il lui a rendu dans la recherche et la collation de ses sources ; mais nous ne savons ni où il réside depuis la dispersion des siens ni quel usage il a fait de ce manuscrit original.

Nous reproduisons donc ici, et nous avons commenté ces quelques pages, copiées ou extraites, qui ne laissent pas d'être précieuses pour confirmer notre récit, avec quelques détails nouveaux, qui demanderont toujours, sans doute, un dernier contrôle éventuel, par comparaison avec le manuscrit primitif. C'est au moins un document intéressant et un écrit digne de la piété des premiers fondateurs de l'enseignement des jésuites à Ingolstadt, en Allemagne ; bien que l'auteur de cette relation, parfois un peu imparfaite, ne nous paraisse par avoir été l'un des principaux de ces premiers Pères si célèbres. Il était convenable d'offrir, dans son texte latin et dans son ensemble, un exposé auquel nous avons renvoyé plusieurs fois. On y remarquera, en particulier, l'intention primordiale d'*agir par un collège*, qui portait saint Ignace au *prêt* de quelques-uns des siens.

TEXTE DE LA RELATION MANUSCRITE CONTEMPORAINE

Summarium de rebus collegii Ingolstadiensis, dedicati Societati nominis Jesu D. Nostri (1).

De origine hujus instituti collegii (2).

In nomine ter sacrosancto Jesu X[i] Dei et D. nostri, qui fons et auctor est bonorum omnium, in sæcula benedictus.

1. Titre général du manuscrit.

2. Objet particulier de l'extrait du commencement. Nous distinguons nous-même des parties, pour faciliter nos renvois.

I

Anno post natum in terris eumdem Jesum Dnum M. MDXLVIII (1), scripsit ad S. D. N. Paulum III, Pont. max. Illustrissimus et vere catholicus Bavariæ princeps Guillelmus Dni. Alberti, *hodie superstitis*, pater, urgens vehementer ut in scholam suam Ingolstadianam, quam instauratam et optimis professoribus egregie instructam cupiebat, ex Italia mitterentur eximii probatique theologi. Jacebat enim theologiæ Facultas post mortem clarissimi doct. Eckii, orbata omnibus theologiæ professoribus, qui post *Interimianum* (2) illud dogma Augustæ paulo ante publicatum, in hoc gymnasio maxime desiderabantur. Negotium autem hoc principio Romæ datum est Rsmo Cardli, Pontificis nepoti, Alexandro Farnesio; et cum Rdo Præposito Societatis Jesu primo, illo Ignatio, sic egit, ut promissi fuerint ac missi etiam in Bavariam ejusdem Societatis theologi duo, P. Alphonsus Salmeron, Hispanus, et P. Petrus Canisius, Belga, doctores; quibus adjungebatur P. Claudius Jaius, Sabaudus, ex primis illis Patribus unus, et apud Germanos diu ante cum ingenti gratia versatus, sed qui ad tempus Ingolstadii cæteris duobus, ut initia recte constituerentur, est adhibitus; et post paucos menses, ut jam Psalterium profiteri cœpisset, Rsmo Cardli Augustano restitutus fuit, inde porro missus Viennam.

Ex Bolonia vero prædicti theologi et doctores tres iter Augustam (agressi), inde Monachium et Ingolstadium ingressi sunt, octavo die octobris an. Dni MCXLIX. Salutatis porro, Dillingæ, Cardli Augustano, et Monachiæ, principe Guillelmo, Ingolstadium pervenerunt XIII novembris, comitante Duo Swichero, ducali secretario. Eodem die in hospitio Schoberi cœnarunt cum illis totius Academiæ professoribus (3); rectore tunc D.D. Francisco Zoannetto, oratore autem parocho et theologiæ baccalaureo Georgio Theandro, qui gymnasii nomine orationem

1. La copie marque 1518 par un *lapsus* évident.

2. Mot mal écrit dans le manuscrit, créé, mais qui désigne assurément l'*Intérim*, formule de foi arbitraire, imposée par Charles-Quint.

3. Ce détail intime se retrouve dans les *Annales*.

ad illos gratuloriam habuit. Cui mox Canisius, aliis præsentibus, pro se suisque collegis duobus respondit, gratias agens pro hac amica gratulatione et tractatione.

Jamque idem P. Canisius et deinde P. Alphonsus, post orationes sive præfationes suas (1), magna cum laude recitatas, inchoarant lectiones suas, ille *Magistri Sententiarum* quartam partem tractans, hic *Paulum ad Romanos* explicans, cum Ingolstadium accessit vir nobilis et in republica maxime versatus, Leonardus ab Eck, patronus idem gymnasii hujus a principe constitutus, summæ apud omnes auctoritatis, præsertim autem apud ducem Guillelmum. Cum hoc ipso tres dicti collegæ atque omnes theologi egimus (2), sicut et postea cum ejus successore, Doctore Stockhamero, sed qui minus et auctoritate et erga nos benevolentia valebat : *egimus*, inquam, *de collegio Societatis hic erigendo ; quod nisi constitueretur, fraudari pia expectatione eos qui nos Romæ misissent* (3), nec valde utilem esse posse nostrum adventum gymnasio et Bavariæ, præsertim in hac theologiæ infrequentia negligentiaque ; et longe rectius collocari operas posse nostras, tum ad plures in X° juvendos, tum ad hoc nostrum institutum in Ecclesiæ utilitatem propagandum. Igitur animadvertit vir senex et sapiens quod tum peteremus cum ingenti Bavariæ et scholæ hujus utilitate conjunctum esse, multisque modis nostros de Bavaris bene mereri posse, collegio theologorum, qui hujus (4) nominis essent de Societate, semel constituto. Quamobrem annuit statim et promisit se cum principe quod postulassemus transacturum esse.

Nec dubium quod promissis respondisset, nisi paulo post ejusdem principis Guillelmi et sua quoque mors admodum subita intercessisset. Scripsit autem ante mortem ad Em. Mauritium Eistettensem, qui summa semper benevolentia primos e nostris complexus atque prosecutus est : unde D. (doctorem) Canisium *diu* (5) pro-cancellarium in hoc gymnasio suum habuit ; — scripsit, inquam, de hoc instituto, et adjunxit se testamento

1. Leçon solennelle d'ouverture.
2. L'auteur semble se mettre dans le nombre.
3. *Miserant.* Et il y a un mot passé*: dicentes* (?)
4. Suppl. *Jesu.* Peut-être *hujus* dit plus haut, a-t-il été répété par une des inadvertances du copiste, que nous corrigeons.
5. Erreur, si l'adverbe n'était vague.

cauturum esse ut nostri librorum hæredes fierent, quos in sacris ille plurimos coemerat. Auditum est postea testamentum hoc diserte conscriptum extare, sed forte non satis authenticum, si Oswaldus, ejus filius, summo contra nos jure vellet contendere.

Debemus autem plurimum sane his tribus quos diximus, Guillelmo duci, Mauritio episcopo et Leonardo Eckio patrono primo, sapientissimis profecto viris in Germania, qui omnes in illis primordiis hanc Jesu Societatem amplecti, nostrisque non parum favere voluerunt. Fruantur in X° luce sempiterna, qui nos (1) pro ministris Ecclesiæ (et) operariis habuerunt et exceperunt !

II

Actum est deinde, cum Albertus (Guillelmi) filius imperare cœpisset Bavariæ, de decimis iterum clero extorquendis, sicut Pontifex Paulus III in scholæ hujus commodum colligi concesserat ; sed hic repugnaverunt vicinorum episcopatuum homines ecclesiastici. Interea sub patrono illo altero, Eckii Leonardi successore, quem diximus Stokhamerum fuisse, urgebamus quidem collegii institutum et egregia spe lætabamur subinde ; sed serio nihil effectum est. Abiit Doctor Alph. Salmeron cum episcopo Veronensi, dum is, legatione apud Cæsarem functus, ex Salisburgo rediret in Italiam ; jamque primo abierat Doctor Claudius ad Card^lem Augustanum, et uterque intra primum annum abiit. Solus restitit Canisius ; sed ei, pro D^re Alph°, collega fuit adjunctus Doctor Nicolaus Gaudanus, paulo ante rector collegii Veneti. Is *Paulum ad Romanos* prosecutus est, ut compleret lectionem decedentis P. Alphonsi, qui certe a doctis, etiam Joanni Eckio, non solum collatus, sed antepositus fuit, ita ut summam, tum in legendo, tum in disputando, laudem obtineret. Quamquam semel disputavit duntaxat, cum Hispanus quidam, e sacellis Cæsareis, doctoralem lauream est consecutus, promotore simul et procancel-

1. Nous supprimons *haudquaquam*, contraire au sens.

lario Petro Balthasare (1), suffraganeo primo Hildesimensi, Mogontino, sed tunc parocho B^æ Virginis (2).

Cum jam Romæ cerneretur, de fundando collegio, Principis et Bavarorum animos nihil constituere, sed potius verba dare videri, expectata est occasio duos theologos, Canisium et Gaudanum vel revocandi, vel alio amandandi. Interea isti, non solum docendo multorum animos, in schola sibi conciliarunt, sed etiam studiosorum ad pietatis profectum quæsierunt. D^or Canisius in declamando latine sese exercere cœpit, diebus festis, cui M^er Erasmus (3), novum posuit in Novo suo collegio suggestum.

Deinde ad germanicas conciones, quæ plus utilitatis apud populum polliceri videbantur, convertit animum. Initium fuit in sacello leprosorum, progressus in agro dominico, ubi peregrinorum sepultura est, nonnunquam sed rarius in æde Sancti Mauritii. Confluxit ad eum populus (ita), ut alii quidam concionatores quererentur jam pauciores ad ipsos audiendos venire. Cum Ingolstadii concionem hanc D^ris Canisii, etsi inusitatam antea, studiose commendarunt, pii omnes studium (ejus) defenderunt. Accessit officium procancellarii, quod episcopus Eistettensis (ut antea meminimus) illi concredidit, post Doctorem Balthasarum.

In hoc munere omnes habuit (apud se) frequenter et professores et studiosos Academiæ, præsertim cum decerneretur ab eo munus conferendi vel suscipiendi doctoratum. Deinde (4) rectorem egit Academiæ ad unum dimidium; ut fit, ubi de communibus et privatis causis, quæ ad gymnasii illius administrationem spectant, edixit atque procuravit. Hac ratione, tum studiosis, tum civibus magis magisque (cœpit) gratificari (ita), ut honos ei et auctoritas accederet.

Creavit in rectoratu Doctorem P. Joannem Fabrum, Augustanum catholicorum ecclesiasten, habita simul tum disputa-

1. Fanneman.
2. A Ingolstadt.
3. Eras. Vendius. V. *Annal.*, I, 213-14, sur quelques œuvres de ce maître ès arts distingué, conseiller intime d'Albert et vice-chancelier d'État.
4. Anachronisme : le rectorat a précédé.

tione cui præsidebat, de utriusque speciei communione (1). D. Gaudanus privatim adolescentes et theologiæ studiosos instituebat et in disputando etiam exercebat; quosdam etiam ad pietatem propius adducebat.

Ex his duo illi Romam fuerant missi, Carolus Grim et Lambertus Aulber, ambo nati in Tyrolensi comitatu. Quos lætus accepit Viennæ P. Claudius, in novo suo collegio. Tertius Johannes Dyrsius Eistettensis fuit : alumnus ille primus episcopi atque canonicus, sed qui utrumque doctorem Viennam usque est comitatus et collegio simul cum ipsis adscriptus ; etsi episcopus ægre ferret clancularium velut abitum alumni, eoque succenserit nonnihil D^ri^ Canisio. Sed acceptis ab eodem litteris de tota causa, rescripsit amanter.....

III

Hic gratis animis agnoscant Fratres et posteri omnes, in hoc collegio, haud sine laboribus et tentationibus et molestiis factum esse ut primi illi Patres, tot annis, ad jacienda sui collegii fundamenta suas curas operasque conferrent. Ex Novo collegio cibum accipiebant, qualem dabant œconomi, et hinc sæpe alios fovebant, licet frugalis victus esset.

Soli duo manebant, post abitum D^rum^ Claudii et Alphonsi. Ministrabat ad tempus S. Baptistæ (2) quidam Neapolitanus, qui cum primis Patribus ex Urbe missus fuerat et remissus abiit, non ob ullas virtutes, nunc ex hac Societate rejectus. M^er^ Petrus Schorichius, qui cum Doctore Gaudano accesserat, sustentatus et ille fuit ad tempus, quoadusque cum D^ore^ Claudio Viennam descenderet. Sed uterque parum attulit consolationis Patribus; et graviores etiam tentationes, propter quas gemendum semper fuit et nihil non formidandum Satanas admiscebat. Erant in vicinis cubiculis studiosi, sed procul a spiritu Societatis illi. Breviter nec locus, nec socii, nec victus, nec studia voluptates, sed angores et mœrores suggerebant.

1. Le dominicain Jean Fabri eut pour successeur Canisius lui-même à Augsbourg (Mederer, t. I, p. 223). Il était d'Heilbronn (*Hailprunnensis*).
2. C'est le F. Brancacci, deux fois nommé dans les *Annales*.

Nec spes interim de collegio effulgebat. Quid multa ? Veniunt ex Urbe litteræ ut principem admoneamus Viennam nobis discedendum esse, cum Rex Romanorum a Pontifice, qui tunc Julius erat tertius, hoc impetraverit. Missus est cum litteris Nuntius regius, qui doctores Canisium et Gaudanum in Austriam deduceret. Cum princeps Albertus ægre consensisset, professores autem et plebeii etiam lacrymis ostenderent hunc discessum ex animo sibi displicere, venerunt illi tandem navigio Viennam in Martio. Annus is erat MDLII, cum in Tridentino Concilio, paulo ante mortuus esset Fredericus Nausea, episcopus Viennensis.

IV

Erat autem in romanis ad ducem litteris additum Patrem Ignatium tunc nostros non gravatim redditurum esse Ingolstadio (1), cum decem alii ad collegium constituendum simul accersiti adesse possent. Ea conditione motus Princeps, de revocandis nostris postea cogitavit, et auxit nostri desiderium absentia, præsertim cum theologos, qui substituerentur, non facile reperirentur. Et maturius forte revocassent, nisi bellum, quod Mauritius Elector Saxo et Albertus Brandeburgensis Marchio Cæsari moverant, totam Germaniam perturbasset (2). Itaque militares copiæ Ingolstadium impleverunt, et omnia Martis studiis sic immutata sunt, ut in Bavaria musæ florere et artes tractari non posse viderentur. Sic dilatum est hoc de collegio studium Principis qui, misso interim legato Viennam Doctore Viguleo Hundio, renovavit amanter Collegii fundandi memoriam et ostendit nunc plurimum nostros Ingolstadii desiderari : se curaturum Romæ ut, ad exemplum Viennensis collegii, sequeretur Ingolstadiense. Res potissimum per duos menses transacta est... Sed priusquam nostri accerserentur, scripsit ad Regem princeps Albertus : sineret D^nem^ Canisium, qui tunc Pragensis collegii principia constituebat, ad se venire statim, ob causam Ingolsta-

1. Le Saint parlait avec moins de réserve.
2. En 1551-52.

diensis collegii semel absolvendam. Rex annuit... Venit Canisius (1).

FINIS.

Note IX (V. depuis la p. 176)

A. — *Le docteur écossais Robert Wauchope et les premiers Jésuites d'Ingolstadt.*

Wauchope est appelé encore communément Waukop, ou d'autres noms plus ou moins altérés ; mais, de préférence, nous suivons l'indication d'un savant Père écossais. Son nom académique, aussi connu, est Venantius.

L'historien de *la Bavière sainte et pieuse*, Rader, s'est plu à retracer plusieurs fois (2) l'histoire de ce docteur *aveugle* qui éclaira l'Ecole catholique d'Ingolstadt : « Après avoir voulu reporter dans le Nord le flambeau de la foi, il fut lui-même privé de la lumière physique, lui qui avait été celle des âmes ». Cette belle pensée semble rappeler un fait en contradiction avec ce que l'auteur prétend, avec l'emphase qu'on remarque un peu dans son éloge, à savoir que cette cécité aurait été de naissance : « Les Grecs, dit-il, n'ont plus à se féliciter de leur Didyme, savant peu loué et même blâmé des Latins (3). La majesté romaine compte aussi en vain des prodiges parmi ses aveugles : car Wauchope n'a jamais, dans toute sa vie, vu la lumière du soleil ».

Ce docteur, d'après l'opinion du Père écossais que nous avons cité, aurait été plutôt *presque aveugle*. Il est au moins permis de croire qu'il ne fut pas aveugle-né ; que seulement

1. Dans l'original du manuscrit, l'exposé, si brusquement interrompu, était suivi seulement de pièces que nous trouverons ailleurs :

1. Acte de fondation du duc Albert, déc. 1555.
2. Lettre du duc à saint Ignace, mai 1556.
3. Autre de saint Ignace au duc... juin.
4. Plusieurs copies de lettres — de Polanco, du B. Canisius, etc...

2. *Descripsimus hunc olim in tertio Viridario et inter cæcos tantos refulsimus.* Cf. t. II, p. 119-20 de la Bavaria, IV^e part.

3. D'après des éclaircissements donnés plus loin, on voit qu'il y a ici une légère confusion entre les deux grands érudits de ce nom, l'un païen, l'autre docteur et martyr. C'est à l'aveugle, loué de tous, que l'on comparait l'introducteur de Le Jay à Ingolstadt.

il usa de bonne heure sa vue par les lectures où il la concentrait, en se privant déjà d'autres plaisirs des yeux : autrement, l'étudiant écossais n'aurait pas d'abord fait de si grands progrès dans les lettres à l'université de Paris, où il était parvenu au grade suprême de « docteur de la loi divine (1). » En 1539 avait commencé son intrépide apostolat, qui exclurait aussi la supposition de cécité, bien qu'il y ait eu des prédicateurs aveugles, le P. Lejeune, etc. Il avait reçu à Rome les ordres sacrés, pour aller de là, comme un autre saint Patrice, administrer le plus grand diocèse de l'Irlande, et remplir avec les plus larges pouvoirs les légations du Souverain Pontife.

Le P. Rader n'ajoute pas, dans son abrégé, l'épreuve qui attendait dans cette île le nouvel administrateur d'Armagh. Il allait remplacer l'apostat Georges Doudall, excommunié. Mais les agents de Henri VIII et les partisans de son schisme, embrassé par l'ancien primat, empêchèrent Wauchope de prendre possession (2). Le prélat nouveau appela alors en Irlande deux des premiers Pères de la Compagnie de Jésus, qui venait d'être approuvée : car il paraît avoir connu les jésuites à Rome, au temps même de leur approbation, qui précéda son départ. C'étaient les Pères Alphonse Salmeron et Pascase Broët. Il n'avait pas compté en vain sur ces deux nouveaux apôtres, qui bravèrent avec lui le péril (3). Notre garant en histoire, dit le P. Riesz (4), ne dit pas s'il vint à Ingolstadt, appelé par Marstaller, ou par hasard. C'est sans doute d'Ingolstadt que, tout aveugle qu'il était entièrement ou à peu près devenu, il alla, selon l'image prolongée de Rader, « apporter une brillante lumière au concile de Trente ». Il regagnait l'Irlande, lorsque, dans son passage à Paris, « il mourut très saintement, comme entre les bras de la Compagnie de Jésus, du 11 au 13 novembre 1551. La petite communauté de jésuites, qui existait dès

1. Proprement, de théologie.

2. D'après des documents du pays, que nous indiquerons plus loin, l'archevêque de Henri VIII serait devenu confesseur de la foi, pour son opposition au primat hérétique, nommé par Édouard VI. Serait-ce pour cette raison qu'on laissa douteux le titre de Wauchope ?

3. P. Prat, p. 105, et la notice sur le P. Broët, dont nous nous sommes servi.

4. Il veut parler de Meder, dans son histoire de manuscrite des curés de Saint-Maurice.

lors à Paris, ne put que consoler sa patience et sa foi héroïques ». Les Français peuvent ajouter au récit allemand que, formé à Paris, comme les premiers jésuites et Le Jay lui-même, ce fut comme le vénérable patriarche de leur premier enseignement français à Ingolstadt.

Le Docteur écossais d'après ses compatriotes.

Nous avons dû parcourir tout un ouvrage rare (à la réserve N de la Bibliothèque nationale) pour trouver cette notice, mal indiquée dans la table et assez défectueuse dans sa brièveté, sur un docteur aussi célèbre, mais aussi peu connu dans son pays même, que Wauchope.

Robertus Venantius, etc., n° 1198 (1). C'est sans doute du martyr saint Venant de Camerino qu'on emprunta la latinisation de son nom. *Archiepiscopus Armachanensis, in Hibernia, a nativitate cæcus, incredibili ingenii acumine et tenaci supra fidem memoria; interfuit concilio Tridentino, ut narrat* Jean Sleidan, *lib.* XVII *Histor.*, CCXCIX. *Hunc Vaucob vocat Surius*, commentar. p. DLXXXV, *et Parisiis lauream sanctæ theologiæ consecutum vult, et a Julio Tertio legatum a latere creatum. Didymo Alexandrino, cujus meminit D. Hieronymus, comparat* (2). *Scripsit :*

De legitimo Concilii Tridentini consessu, l. I.
Ejusdem Concilii Acta, l. I.
De Auctoritate Papæ, l. I.
Collecta canonum, l. I.

1. *Historia ecclesiastica gentis Scotorum, lib. XIX, qua viri sanctitate, litteris, dignitatibusque toto orbe illustres et familiæ scoticæ in varias urbes transmissæ et præcipue Placentiam, recensentur*, 2 in-4°, *auctore Thoma Dempstero, Scoto, barone de Muresch, eq. aur., Bonon. professore eminente et in Academia Noctis-Evantio. Bononiæ, typis N. Thebaldini*, 1627. — Belle réédition, en réalité de 200 ans plus récente, mais dont on n'a l'indication de date qu'au t. II : *Ed. altera, Edimburgi*, Balfair, 1829. 2e titre : *sive de scriptoribus scotis*. L'article cité est p. 669.

2. Docteur de l'Église d'Alexandrie, martyr en 395. Didyme, qu'il faut distinguer du célèbre érudit du temps d'Auguste, était aveugle dès l'enfance (a peu près, à moins d'un miracle), et devint lui-même fort instruit en écoutant ses maîtres. Saint Jérôme fut son auditeur.

Claruit anno MDLI. *Ferrariæ, ut puto, obiit, incertum peste an morbo naturali; imo (an) Parisiis excessit.* Jean Leslie, l. X, p. DXIV. Die XIII novembris. Inter Beatos collocat Matthæus Raderus (in) *Viridario sanctorum, de cæcis sanctis*, cap. III.

A ces renseignements ajoutons-en d'autres, qui ne sont guère moins rares, tirés de l'*Hibernia sacra, sive series chronologica Hiberniæ præsulum... usque ad annum 1685 et ultra,... exacte recensente Jacobo Waræo, equite aureo. Dublinii, typogr. regiis, et Lugduni Batavorum*, 1717. Dans la liste des archevêques d'Armagh, l'auteur, arrivé à l'épiscopat de Georges Doudall (1), rapporte que « ce prélat, grave, instruit, zélé prédicateur, avait succédé au précédent, défunt, par ordre de Henri VIII, au commencement de décembre 1543. Sous Édouard VI, il fut exilé temporairement sur le continent, et remplacé par un intrus. Mais la reine Marie le rappela vers la fin de 1553, et il reçut le titre de primat de toute l'Irlande, rendu à son Eglise, après en avoir été séparé par Édouard VI. C'était l'époque où l'on éloignait les évêques mariés du nouveau régime, pour remettre les prélats légitimes sur leurs propres sièges. Le 15 août 1558, Doudall mourut à Londres, où il s'était rendu pour les affaires de l'Église.

« Il ne faut pas omettre ici, continue l'historien, que, du vivant de ce possesseur de l'Église d'Armagh, à qui Henri VIII avait conféré cet évêché, le pape Paul III avait pourvu à l'archevêché d'Armagh, désignant à ce siège Robert Waukop, nommé par d'autres *Venantius l'Ecossais* (2). Ce prélat, bien qu'aveugle dès l'enfance, s'était livré si assidûment à l'étude, qu'il parvint, à Paris, au grade de docteur dans la théologie sacrée. Il assista au concile de Trente, depuis la première session, en 1545, jusqu'à la onzième, en 1547. On dit que le Pontife l'envoya en Allemagne en qualité de légat *a latere;* d'où vint ce proverbe parmi les Allemands : « Légat aveugle aux « Allemands doués de bonne vue (3) ». C'est par son entremise que les jésuites entrèrent pour la première fois en (Haute) Allemagne. Il mourut à Paris, dans leur maison, le 10 novembre 1551 ».

1. P. 25-26, in-folio.
2. *A Paulo III provisum archiepiscopum.*
3. *Legatus cæcus ad oculatos Germanos.*

D'après cet exact exposé, on voit que cet administrateur, pourvu extraordinairement, put être appelé *archevêque exerçant les fonctions de primat.* Hugo Godacœus, nommé après Doudall, avait déjà été l'intrus dont il s'agit, par nomination d'Édouard VI, et consacré le 2 février 1553 (1552, style anglican). Il mourut dès le 1er du mois de mai, et c'est à peine s'il goûta de l'archiépiscopat, selon l'expression de l'auteur (1).

B. — *Le Père Claude Le Jay peu avant son appel à Ingolstadt* (V. p. 185. — Documents bavarois, etc.)

Nous donnons à part quelques recherches sur lui et Canisius, trop connus en général pour comprendre leur notice abrégée dans le cours de notre exposé. Ces renseignements sur le P. Le Jay précèdent l'époque de son arrivée à l'université bavaroise, et touchent déjà indirectement à notre sujet. Depuis son entrée à Ingolstadt, les principaux faits de sa vie, terminée bientôt après son départ pour Vienne, ont été mentionnés comme inséparables de notre histoire.

Sur les antécédents de ce premier professeur jésuite d'Ingolstadt, nous profitons d'une monographie que Rader, un des historiens de la Bavière, a faite à part, d'après ce qu'il avait écrit lui-même sur Canisius, et d'après la grande *Vie de saint Ignace* par Ribadeneira et d'autres histoires, mais surtout d'après celle d'Orlandin, l'auteur, dit-il, qui a le plus trouvé de documents dans les archives du Gesù de Rome. L'historien de la *Bavaria sancta* (2) place le P. Le Jay et les deux Pères Canisius dans une élite de très pieux personnages, jointe à la liste des saints de la Bavière, dont il donne la vie abrégée. A la notice sur Le Jay, qu'il étend davantage (3), il met pour titre : *Claude Le Jay, un des premiers Pères de la Compagnie de Jésus, professeur de théologie à Ingolstadt ;* au préam-

1. *Cum archiepiscopatum vix degustasset.*

2. *Bavaria sancta, Maximiliani serenissimi... auspiciis cœpta, à Matthæo Radero, S. J.*, 1661, *Monaci*, in-fol.

3. P. 116-131 du 4e vol., *Bavaria pia*, publié en 1628 par Rader, et dans une deuxième édit., en 1704, avec les anciennes gravures de Sadeler.

bule : « Savoisien et le théologien de Genève (1), » comme l'appelle déjà Orlandin.

Le Jay s'était adjoint comme compagnon à saint Ignace, en 1533 ou 34. « C'était un homme d'une piété, d'une doctrine, d'une vertu admirables. Il vient à bon droit au catalogue de *la Bavière pieuse*, puisqu'il fit partie plusieurs fois de la très céleste et très noble université d'Ingolstadt, qui était comme la citadelle de la Bavière, et qu'il y professa les lettres sacrées et la théologie, aux grands éloges des membres de cette académie ». Le P. Frédéric Reiffenberg, historien de la Compagnie de Jésus dans le Bas-Rhin (2), après un tableau rapide des maux répandus par la Réforme en Allemagne, principalement avant le secours apporté par les jésuites, ajoute : « Ignace appela d'abord Lefèvre du duché de Parme ; et bientôt, l'année suivante, Bobadilla de la Calabre et Le Jay du Mans, comme autant de triumvirs pour remettre sur ses bases la République chrétienne ; tous trois pleins d'ardeur et d'une patience exercée au travail (3) ».

Peu avant que Le Jay vînt à Ingolstadt, la ville libre de Ratisbonne lui en donna l'occasion : c'était la première mission qu'il eût reçue, avec Bobadilla, du Souverain Pontife. Il y prêta un secours puissant à la cause de la foi ; il assura et remit en progrès les destinées catholiques de cette ville importante, compromises par les plus violentes attaques. *Si quelque partie de la cité peut se glorifier d'être restée intacte dans la contagion luthérienne, elle le doit*, ajoute Rader, *aux veilles et aux travaux continuels de Le Jay*. C'est lui qui, par ses leçons publiques, où il était admirable aux yeux de ses ennemis mêmes, et par les très salutaires fonctions de son ministère, contint dans le devoir tous les catholiques chancelants, les religieux comme les séculiers. Les novateurs n'osèrent cependant porter

1. *Theologus Gebennensis.* On ne sait pas au juste, au milieu d'affirmations différentes, dans quel endroit de la Savoie il naquit (V. P. Prat, p. 3).

2. Liv. Ier. ch. I, p. 3. Le saint fondateur, qu'on sait avoir été si économe, pour ainsi dire, de son personnel primitif, donnait à l'Allemagne trois de ses premiers compagnons, *ex novella sua atque admodum recens conscripta militia* (Reiffenberg).

3. Orlandin, L. II, ch. X, et L. III.

les mains sur cet homme pauvre et sans armes ; ils allèrent bien aussi loin qu'ils purent pour abattre ce cœur très doux : mais sa charité singulière vainquit leur haine ; sa mansuétude, leur insolence. Qualités apostoliques qui n'ôtaient rien à sa fermeté. Deux exemples terribles de la colère céleste n'empêchèrent pas que la ville ne s'étonnât de se trouver luthérienne. C'est le gémissement qu'en poussa Le Jay, à l'exemple de celui que saint Jérôme exhalait sur le fameux concile de Rimini, lequel, par les artifices de la secte, « s'étonna de se trouver arien ».

Dans cette crise religieuse, nous est révélée une intervention de Guillaume IV de Bavière, qui n'est pas mentionnée ailleurs, et qui aboutira à la *demande du Jésuite pour son université*. « Ici, continue Rader, je ne saurais combler d'assez dignes louanges la constance (1) de Guillaume dans la défense de la foi. Sitôt qu'il sut la défection de Ratisbonne, il défendit sous peine de mort qu'aucun de ses sujets ne mît le pied dans cette ville, jusqu'à ce qu'elle en fût venue de tout cœur à résipiscence : remède de salut à la fois pour les siens et pour les étrangers : pour les siens, car il empêchait que nul *miasme ne transpirât* de ce voisinage ; pour les étrangers, parce qu'il privait de tout commerce une cité placée au centre de la Bavière, et la forcerait par là de renoncer à son apostasie. Aux craintes qu'on lui exprimait que son édit produisît comme une moisson de guerre, le duc, d'une âme aussi grande que sa piété, répondait : « Je me laisserais plutôt arracher mon domaine entier et la vie, que de livrer mon peuple à l'impie Luther ». Rader observe la récompense même temporelle de cette politique : « Nous voyons avec joie jusqu'à ce jour (1628) la Bavière soustraite aux tumultes des impies qui excitent la guerre ; bien plus, par la vertu du prince, vertu jusqu'alors unique et devenue héréditaire, ce pays reste le rempart de la foi ».

Il faut toutefois partager le mérite de cette politique, à la fois héroïque et vraiment sage, entre le pieux prince et quatre grands personnages, ses conseillers, que le Bienheureux Canisius appelait plus tard les quatre conducteurs du char de la

1. Allusion à son surnom : le Constant.

Bavière, comme Élisée avait appelé Élie le conducteur du char d'Israël. Répétons leur nom à leur gloire : c'étaient Léonard d'Eck, le comte Christophe de Schwartzenberg, Augustin Leschius et François Burchard, tous d'une capacité égale à leur haute vertu (1).

Mais revenons à Le Jay, qui déplorait alors les misérables ruines de Ratisbonne. Il n'épargna aucun effort, brava les menaces de tout supplice, et répondit par exemple à celle de le jeter dans le Danube, qu'« il irait au ciel aussi bien par eau que par terre ». Il abordait alors l'interprétation de l'Épître aux Galates, dans une réunion très nombreuse de tout ordre de citoyens, où assistaient les luthériens eux-mêmes. L'évêque de Caserte, nonce apostolique, qui revenait de Nuremberg, fut averti de ses excessives fatigues. Cependant il *l'envoya à Ingolstadt, sur la demande du duc de Bavière* (2). C'est que l'excellent prince, «veillant à chaque entrée que pouvait trouver l'erreur, comme pour lui fermer les moindres fentes, ne pouvait cependant empêcher qu'une peste si pernicieuse ne soufflât en secret sur l'université, avec la facilité que le mal trouve à se répandre ».

On a vu ce que fit depuis Le Jay pour conjurer le fléau.

Le Père d'Oultreman rapporte et apprécie, avec le charme de son vieux langage, un peu négligé cependant, les deux séjours de Le Jay à Ingolstadt et les circonstances qui l'en arrachèrent deux fois : évènements qui furent tous glorieux pour l'humble Père. Rappelons-les par simple résumé (3).

« Il se retira de là (de Ratisbonne) à Ingolstadt, où il succéda à Jean Eckius en la chaire de théologie. D'où il fut tiré par le Pape, qui en voulut favoriser l'évêque d'Augsbourg. Otto Truchsess l'impétra, nonobstant toutes les oppositions de ceux d'Ingolstadt, et, peu après, le mena quant et soy au concile de Trente. Il fut admiré et redouté des hérétiques aux assemblées tenues à Augsbourg, Ratisbonne et Worms, où l'Empereur et le roi des Romains l'ouïrent plusieurs fois prêcher avec très grands fruits et applaudissements.

1. P. Prat, 139.

2. Rader : *Petente Boiorum principe* (*Jaius*) *mittitur Ingolstadium*. Ce fait, échappé à Rotmar et à Agricola, répond déjà aux reproches qu'on a vus sur l'intrusion des jésuites.

3. *Tableaux des personnages*, etc., édit. de 1623, Douai, p. 65-66.

« Le duc de Ferrare, Hercule, en jouit aussi quelque temps, au grand bien de son âme ; mais il en fut bientôt privé. Aussi ne l'avait-il obtenu que par emprunt : car le duc de Bavière, qui avait piéça gousté la prudence et la doctrine de cet homme, présenta requête au Pape afin qu'il lui plût fournir son académie d'Ingolstade, qu'il venait de dresser, de quelques Pères de la Compagnie (1), et nommément il suppliait d'avoir le P. Claude. Ceci lui fut accordé, et les Pères Salmeron et Canis lui furent adjoincts comme compagnons et collègues; mais voire l'évêque et cardinal ne trouva pas de bonne sorte que l'académie d'Ingolstade eût le bonheur de jouir de ce grand et industrieux ouvrier. C'est pourquoi il importuna Sa Sainteté par de si fréquentes et efficaces requêtes, qu'Elle le tira chez soi et l'employa à réformer son évesché, jaçait que peu auparavant l'évesque d'Aste (Eichstædt) ait dépêché lettres expresses au Pape, afin qu'il lui plût empêcher qu'on ne lui enlevât ce trésor ». Sur quoi l'auteur se demande s'il y avait rien de plus honorable pour Le Jay, que de voir les plus zélés princes presque s'entre-battre pour le retenir (2).

C. — *Écrits du P. Le Jay, qui se rapportent au rôle qu'il remplit en Bavière.* — Le Miroir de l'évêque *et l'université.* — *Projets d'établissement des séminaires* (V. depuis la page 185).

A l'histoire de l'université se rattache en particulier le souvenir d'un opuscule de Le Jay, dédié au cardinal d'Augsbourg, *le Miroir du prélat*, édité plus tard à Ingolstadt par un autre célèbre professeur, Gretser; et préparé dans la même école pendant les deux années du premier enseignement de Le Jay, 1543-44, puisqu'il était fini avant cette dernière année (3). La grande

1. Erreurs : ce n'était pas une académie si récente, ni de la Compagnie.

2. Sur cette lutte d'Albert V avec le cardinal pour garder Le Jay, et avec le roi des Romains pour garder Canisius, v. Lipowski, *Geschichte der jesuiten in Schwaben*, p. 35 et suiv.

3. *Speculum præsulis ex verbis sacræ Scripturæ, canonum et doctorum, jam olim à R. P. Claudio Jaio, uno ex decem primis S. J. Patribus, sacræ theologiæ in Academia Ingolstadiensi professore conscriptum et R^mo D^no Olhoni S. R. E. cardinali oblatum*, 1545. Ce titre remplit en grosses lettres la p. 141 du tome XVII^a des Œuvres de Gretser, dont l'écrit occupe 13 p. in-folio à 2 colonnes. Une épître dédicatoire de ce dernier précédait déjà la première éd. in-4°. Cf. P. Prat, p. 165-67, et p. justificative XI.

œuvre de la *réforme des évêques* s'ajoutait donc à celle des Pères de Bavière, et *le Miroir de l'évêque*, fait et plus tard imprimé à l'université d'Ingolstadt, est un nouveau titre à sa gloire, qui veut ici quelques détails. On verra que l'ami de Le Jay à Ingolstadt, le Dr de Paris Vauchope, y avait pris part ou intérêt, et que l'idée pouvait ainsi émaner de la source même de l'enseignement des Pères à l'université de Bavière.

L'un des exemplaires qu'en fit tirer le cardinal d'Augsbourg, et qu'il distribua à plusieurs évêques, portait en effet une date qui confirme la composition du livre à Ingolstadt, dans le *biennium* du premier enseignement de Le Jay. C'est celui qu'Othon Truchsess envoya à l'évêque chancelier de l'université bavaroise peu après la mort de Le Jay : « *Le Miroir d'un évêque*, colligé par le Révérend et saint Père Le Jay, de la Compagnie de Jésus, qui me le donna pour étrenne, le premier jour de l'an (1) 1545 ». Charmant et mémorable souvenir !

C'était bien un cadeau à communiquer à l'illustre protecteur des premiers Pères d'Ingolstadt et au pieux prélat : tout un traité des devoirs de l'évêque, d'autant meilleur et plus autorisé, que le Père l'avait recueilli dans les sources les plus sacrées et les plus pures, dans l'Écriture sainte, les saints Pères et les saints canons des conciles. Trop humble pour donner lui-même des conseils à un prince de l'Église, tel surtout qu'Othon Truchsess, il ne faisait parler que l'Esprit-Saint inspirant les Livres sacrés, ou assistant la sainte Eglise dans ses assemblées et dans ses grands docteurs ; et c'est précisément pour s'effacer ainsi, qu'il mérite les plus beaux éloges. Le pro-chancelier de l'université, Pierre Stewart, alors recteur et doyen de théologie, digne et savant personnage que nous ferons connaître dans la suite, rendit l'opinion commune de l'école d'Ingolstadt dans l'approbation suivante (2). On y sent cet amour par-

1. *Speculum præsulis collectum à R. et sancto viro Claudio, e Societate Jesu, et mihi donatum pro xenio, prima Januarii anni* 1545. Extrait d'une lettre d'Othon par Gretser.

2. *Speculum hoc præsulis variis nominibus dignum est ut in lucem veniat : quia prodiit ab auctore magno, admodum Rdo Claudio Jaio, uno ex decem primis Patribus qui Societatis Jesu fundamenta feliciter jecerunt ; deinde quia præsuli magno Othoni cardinali, illustrissimo et celeberrimo principi, dicatum et oblatum est : denique quia præsulis officium ex alienis quidem, sed tamen sacris monimentis et sententiis, legentium oculis dilucide subjicit. Nec huic*

fait avec lequel Le Jay y avait été accueilli avec ses compagnons, et comme embrassé (1).

« Ce *Miroir d'un évêque* mérite à plusieurs titres d'être mis au jour : d'abord, il a pour auteur un grand homme, le bien Révérend P. Le Jay, un des dix premiers qui jetèrent avec succès les fondements de la Compagnie de Jésus ; ensuite, il fut offert et dédié au grand évêque Othon, cardinal très illustre et prince aussi très célèbre ; enfin, il expose clairement aux yeux des lecteurs l'office d'un évêque, d'après des citations et des pensées, empruntées, il est vrai, mais toutes sacrées. La fabrication de ce Miroir ne pouvait être le travail d'un maître plus compétent ; puisque, jugé très digne des hautes fonctions épiscopales, il ne put jamais se résigner à charger ses épaules d'un si lourd fardeau ».

Les derniers mots étaient une allusion délicate au refus de l'évêché de Trieste. Ce refus coûta tant de luttes à ce saint religieux et à son soutien, saint Ignace, qu'à la nouvelle du désistement de Ferdinand I^er^, qui avait persisté à offrir cette importante Église, le fondateur de la Compagnie y fit partout chanter le *Te Deum*. Quant à Le Jay, « il revint de son deuil prolongé à son ancienne joie », dit Ribadeneira (2).

Dans l'approbation donnée à son livre, l'université, par son interprète, ne louait pas moins le grand homme que son œuvre. Mais le cardinal, qu'elle exaltait aussi à cette occasion, et qui avait tant mérité de l'université et de la Compagnie, donnait à ce premier professeur jésuite une louange plus précieuse encore à recueillir, non seulement pour la mémoire des hommes, mais peut-être pour le culte de l'Église, en appelant Le Jay un saint religieux.

Le Jay ne s'occupait pas seulement des chefs de la hiérarchie ecclésiastique (3) ; le P. Riesz, dans sa récente *Vie de Cani-*

speculo fabrefaciendo aptior magister obtendere potuisset qui, cum præsulatu dignissimus esset, humeros tamen tanto oneri ut supponeret, adduci non potuit (P. 158).

1. Ribadeneira dit des trois Pères que reçut Guillaume IV : *Hos Patres Guillelmus dux peramanter complexus est* (c. XIX).

2. L. III, c. XV, et L. IV.

3. Gretser a fait suivre *le Miroir d'un prélat* d'un *Commentariolus de officio Episcopi, qualis esse debeat, jam olim scriptus ad R^smum^ Ep. Othonem*, p. 159-178. Ainsi ce n'est pas un commentaire de Gretser lui

sius, attribue déjà au P. Le Jay l'idée de lutter contre « le courant qui entraînait alors les Allemands loin du centre de l'Église », par des établissements d'éducation, créés surtout pour les clercs. L'historien fait même remonter cette pensée au saint fondateur, à son regard profond, jeté dès l'origine sur le grand besoin de ce pays, celui d'instruire et de relever moralement une grande partie de son clergé. Le Père Claude, ajoute-t-il, était venu à Ingolstadt avec le projet de répondre aux espérances que les évêques avaient déjà fondées sur lui (à Trente) pour la création des séminaires ; et cette pensée était entrée au premier rang dans celle du collège théologique qu'il méditait d'établir. Il en avait traité avec l'évêque voisin d'Augsbourg, et les prélats métropolitains et diocésains de Salzbourg et d'Eichstædt.

Il fallait même, pour tous, mais avant tout pour les clercs, refaire, en partant de ses bases, l'édifice général de l'instruction, en réconciliant et unissant, pour tout ce qu'ils avaient de bon, les anciens partis des classiques de l'antiquité et des grands docteurs du moyen âge. C'est l'idée qu'on avait peut-être déjà appliquée, dans la pratique, à l'université (1), mais que nous verrons développée théoriquement et pratiquement par Canisius et ses confrères (2).

Pour l'éducation cléricale en particulier, Le Jay fut longtemps, à Ingolstadt et dans ces provinces, le premier agent et confident des projets de saint Ignace, qui avait touché ce point des classiques, comme on le verra dans ses Constitutions, et dans l'établissement des séminaires en général, qui rendait ce

même, comme on pourrait le présumer d'après l'insertion de l'écrit dans ses Œuvres : c'est, comme le dit Gretser, un développement du premier opuscule, concis et composé de paroles citées ; et, ajoute l'éditeur jésuite d'Ingolstadt, il aura été annexé vraisemblablement par le P. Le Jay, à la requête d'Othon, « jaloux d'avoir un modèle plus expliqué et de le mieux reproduire ». Gretser le conclut encore d'une conversation de Le Jay avec Lipomani, évêque de Vérone, qu'il a lue manuscrite, p. 160, et enfin d'un autre entretien entre l'archevêque Wauchope, l'ancien collègue de Le Jay à Ingolstadt, et l'évêque Othon, qui l'interrogeait avec sollicitude sur le même sujet : *de munere præsulis*. Othon lui-même en a rédigé une table de chapitres, que Gretser publie, p. 178. Signalons ces points à la Bibl.

1. Au milieu des querelles entre les *Anciens* et les *Modernes* et dans les luttes d'Eckius par l'imprimerie.

2. *Der selige Petrus Canisius*, p. 83-84.

point encore plus nécessaire. La même idée du saint fondateur ne tarda pas à se réaliser en deçà des Alpes par la création des séminaires ou collèges Romain et Germanique, le premier servant aussi de modèle aux collèges que l'on commençait à créer, le second regardant l'Allemagne (1). Le saint fondateur voulait même, surtout dans cette vue, que l'on prît quelques universités. Il ne craignait pas non plus qu'on y enseignât, outre le grec et l'hébreu, l'arme des protestants, dont les siens se servirent avec supériorité, les langues orientales. On pourrait même, sans doute, y élever des chaires de droit civil et de médecine. Seulement, les jésuites ne les occupèrent point, pas plus qu'ils ne le firent dans les autres universités dont ils faisaient simplement partie. C'eût été sortir de leurs études propres et convenables à leur vocation. Aussi ce fut déjà leur règle à Ingolstadt, dans la première université allemande où ils étaient entrés.

D. — *Le bienheureux Pierre Lefèvre, maître de Canisius, à la source primitive de l'enseignement d'Ingolstadt. — Son simple ménologe autographié.*

Le plus ancien et l'un des plus chers compagnons de saint Ignace, ce grand et saint jésuite Lefèvre est placé comme à la plus haute source du premier enseignement de la Compagnie à Ingolstadt : c'est ce que nous avons pris soin de constater ; il est d'ailleurs le maître de Canisius, le fondateur du collège des Pères. L'histoire de l'université bavaroise doit donc en glorifier cette école, et doit, à tout le moins ici, à ce saint Père lui-même, une mention pieuse, tirée d'abord de son ménologe autographié. Elle suffirait pour donner une idée de la haute sainteté et de la soif d'apostolat du précurseur de l'entrée des jésuites à l'université en Bavière : abord qui fait le premier objet des incriminations dirigées contre eux.

1. Pour les projets d'éducation cléricale à Ingolstadt, datant de ces origines, voir au t. II notre note finale au sujet de notre exposé sur les séminaires. Le R. P. V. Alet insiste en général sur ce point dans son abrégé intéressant et nouveau, intitulé : *Le Bienheureux Canisius, ou l'Apôtre de l'Allemagne au* XVI^e *siècle. Tableau de sa vie publique et de sa vie intime, tracé principalement d'après ses lettres et ses mémoires inédits* (Douniol, 1869).

« Le premier jour d'août, mourut à Rome le Père Pierre Lefèvre, premier compagnon de saint Ignace, dont le berceau, placé par la Providence dans les montagnes de la Savoie, appartint dès l'origine de la Compagnie et appartient encore à la province de Lyon. Nous ne croyons pas que nos annales offrent à notre imitation un plus beau modèle des vertus que le saint fondateur de la Compagnie s'efforce d'inculquer à tous ses enfants. Le grand apôtre des Indes n'hésitait pas à mettre son nom dans les litanies des saints, et l'invoquait, dans les plus extrêmes périls, avec une confiance qui ne fut jamais trompée. Saint François de Sales recommandait la lecture de sa vie aux âmes qui aspiraient à la plus haute perfection. Le vénérable saint André d'Oviedo, avant son départ pour l'Éthiopie, envoyait tous les ans à saint Ignace un cierge, qu'il le priait de faire brûler au tombeau du P. Lefèvre, afin d'obtenir par l'intercession d'un si saint homme quelque part de ses lumières et de son amour pour Dieu. Enfin le bienheureux P. Lefèvre lui-même, dans ses communications intimes avec le P. Lainez, fidèle compagnon de ses travaux, ne savait comment lui exprimer les faveurs admirables dont Dieu récompensait sa fidélité à la grâce (1).

« Plût à Dieu, mon cher Père, lui écrivait-il, que je pusse « vous faire entendre les grands biens que j'ai reçus de la bonté « divine depuis que je vous ai quitté ! ce qu'il m'a été donné de « comprendre et de goûter de Dieu, de Notre-Seigneur et de sa « très sainte Mère, des esprits célestes et des bienheureux qui « jouissent de la vue de Dieu, et des âmes saintes du Purgatoire! « Que vous dirais-je de mon âme et de ses anéantissements? com- « ment Notre-Seigneur me fait rentrer en moi, et sortir de moi « pour sa gloire? Que serait-ce encore, si je pouvais ajouter les « lumières que Notre-Seigneur me donne pour connaître les « âmes et leurs voies, me réjouir de leurs biens et m'affliger de « leurs maux, remerciant Dieu pour elles, le priant et lui de-

1. Son disciple Canisius en tirera parti pour l'éducation. Sur cette éminente sainteté de Lefèvre et les remèdes nouveaux que la Compagnie apportait, par son entremise, à la décadence de l'ancienne religion en Allemagne, voir en particulier Reiffenberg, *Hist. S. J. ad Rhenum Inferiorem*, init., et *Mantissa*, et le P. Riesz, ch. II, outre le P. Prat et les autres historiens du bienheureux.

« mandant pardon, m'entretenant d'elles et pour elles avec « Notre-Seigneur et les saints? »

Nous remarquons, au sujet du P. Canisius, les avantages surnaturels et humains, même scolaires, qu'il lui avait appris à procurer à leurs disciples par ces communications célestes.

« Le recueil des lumières et des grâces que le bienheureux serviteur de Dieu avait reçues, est plein de semblables aveux et des plus belles maximes de la vie intérieure, qu'il avait apprises à l'école de saint Ignace. Et cette vertu de Dieu semble donner à ses travaux apostoliques en Europe une puissance qui n'a de comparable que l'apostolat même de saint François Xavier (1).

« L'Allemagne n'eut pas de plus puissant défenseur contre l'hérésie. Une grande partie de l'Italie, la Belgique et les provinces rhénanes, les cours de l'Espagne et du Portugal furent comme renouvelées par les exercices spirituels, qu'il donnait avec un si rare talent, que son saint père ne croyait pouvoir lui comparer aucun de ses enfants, dans ce grand art de convertir et de sanctifier les âmes....

« Le grand homme, rappelé à Rome par saint Ignace, partit de l'Espagne sur-le-champ, malgré le mauvais état de sa santé ; et, comme on lui représentait qu'il y allait de sa vie : « Il im- « porte peu de vivre, répondit-il ; mais il importe d'obéir ». En effet, arrivé près de son bienheureux père, il succomba à la violence de la maladie, qui l'emporta en peu de jours. Il était à peine âgé de 40 ans ».

A ce ménologe, qui, après la béatification de Lefèvre, garde un grand intérêt rétrospectif, ajoutons que l'historien de notre province de Germanie supérieure le place avec raison en tête de son récit, soit quand il est envoyé par le Saint-Siège le premier des jésuites en Allemagne (2), soit quand il en reçoit dans la Compagnie le futur apôtre, Canisius, « à une lumière plus claire que le soleil », qui le lui désigne comme disciple choisi pour cette mission (3). A lui donc remonte, par une sorte de succession, l'enseignement des premiers jésuites d'Ingolstadt.

1. Sans préjudice de la gloire du second saint Boniface, Canisius.
2. Décade 1, nº 8, tome I, p. 2.
3. Nº 53.

Note X (V. depuis la p. 185).

I

Le Bienheureux Père Pierre Canisius avant et après son enseignement à Ingolstadt.

Pierre Canisius, dit l'auteur de la *Bavaria sancta* (1), « ne vient pas à un seul titre dans le catalogue des saints concitoyens des Bavarois (2) : car il a expliqué à Ingolstadt le docteur des lettres célestes Pierre Lombard, rempli la charge de recteur de l'université, prêché au peuple la pratique de la vie chrétienne, fondé les colonies de la Compagnie à Ingolstadt et à Munich, exercé deux ans à Landshut l'emploi de prédicateur du prince Guillaume, fils du duc Albert, et gouverné vingt ans les jésuites répandus dans la province. La sainteté de sa vie, les œuvres admirables qu'il y a continuellement accomplies, et encore opérées après sa mort, lui assignent à juste titre une place dans la liste des personnages incomparablement les plus pieux du pays. Après avoir, le premier, exposé ses actes en trois livres il y a peu d'années, j'en reprends le sommaire pour ce qui regarde surtout sa vie sainte, et je vais ajouter ce qui a pu m'échapper, d'après ce que nos Pères François Sacchini (3) et Jacques Keller (4) ont rapporté de lui après moi. »

Rader décrit ensuite son origine et celle de sa très pieuse et très honorable famille, noble, malgré le sens vulgaire, ce semblerait, du mot *Canis*, qui devient un présage de ses aboie-

1. *Bavaria pia*, t. IV, p. 142-47.
2. *Venit in censum popularium Boïcæ sanctorum.*
3. *Vie et Commentaires* (V. la note finale de notre t. II sur Sacchini).
4. C'est le P. Cellarius, S. J., qui vécut de 1568 à 1631. Il était de Seckingen grand duché de Bade, près de Fribourg en Brisgau). Il serait de Lucerne, d'après les *Annales*. Il fut professeur de physique et de casuistique à Ingolstadt, recteur des collèges de Munich dix années de suite, et ses trois dernières, de Ratisbonne enfin, dans deux années d'intervalle. Le catalogue de l'université fait mention de lui en 1600-1601, années où nous le retrouverons. V. Sottvell.

ments incessants contre l'erreur (1) ; il dit de son pays originaire : « Belge de race, Sicambre ou Gueldrien de nation », il naquit près de Nimègue (2).

Remarquons avec les légendes du Bréviaire romain une double coïncidence, dont l'une était déjà observée dans l'office de saint Ignace. Canisius naquit en 1521, l'année où se convertit ce dernier saint, celle aussi où Luther entrait en pleine révolte : synchronisme déjà providentiel pour le fondateur de la Compagnie destinée tout spécialement à combattre la révolution religieuse, principe de la *Révolution ;* mais synchronisme qui semble aussi particulièrement ordonné de la Providence, pour le *Marteau des hérétiques et l'Apôtre de la Germanie* après saint Boniface, dont il refit l'œuvre en partie détruite, en partie très menacée par le protestantisme.

Le Ciel semble de même présider à la formation de ce saint. Si nous ne pouvons en redire le merveilleux détail, choisissons-en les principaux dans l'auteur bavarois.

Dès sa plus tendre enfance, il entoure son corps si délicat d'une cuirasse de pénitence. C'est déjà un apôtre, et il reste, ce qui se confond avec ce nom, un ange de pureté céleste, comme de piété presque innée. A quinze ans, il s'arrache aux embrassements des siens, mais pour trouver à Cologne, parmi ses dignes maîtres, celui que Rader ne craint pas d'appeler « le modèle unique de tous les précepteurs (3) », le prêtre Nicolas Esch, « chez qui il commence un *noviciat de sainteté.* Surpassant tous ses condisciples dans ses premières études, il fait celles de droit civil à Cologne et de droit canon à Louvain. « Il avait résisté aux voix des sirènes qui l'appelaient aux écueils du monde ; et, conduit en haute mer, il tournait sa

1. Le nom de *Canis* nous paraît lui-même avoir été latinisé. Le P. Riesz pense qu'il venait d'une terre, située près de Doornik, non loin de Nimègue, et nommée dans la langue du pays *Hond*, au même sens qu'a le mot allemand *Hund.*

2. *Sicamber genere, seu Gelder.* Reiffenberg confirme l'observation sur son pays natal : *Neomagi, veteri Sicambrorum oppido.* Nimègue est en effet sur le Wahal, dans la Sicambrie propre, comprise entre cette rivière, le Rhin et le Weser, au sud de la Lippe ; et nous constatons avec soin que le bienheureux était originaire du lieu même d'origine des Sicambres de Clovis.

3. *Omnium præceptorum unicum exemplum.*

nacelle vers un port de religion, sans savoir auquel aborder », quand il rencontra à Mayence le P. Lefèvre.

Sa lettre, écrite de Mayence à Cologne, est glorieuse pour ces deux pères de l'enseignement des Jésuites en Allemagne : « Je trouvai, à mon profit, l'homme que je cherchais, si c'était bien un homme, et non pas plutôt un ange de Dieu. Je n'ai vu ni entendu de théologien plus savant (c'est un Canisius qui parle, et Lefèvre mourut si jeune !), ni de personnage d'une vertu aussi illustre et aussi rare... Il a une telle autorité, que beaucoup de religieux, d'évêques, de docteurs, se sont livrés à lui pour leur formation (spirituelle). Parmi eux, Cochlée lui-même, dit qu'il ne pourra jamais assez lui rendre grâces pour l'instruction qu'il a reçue de lui. Beaucoup de prêtres et d'ecclésiastiques de tout ordre ont, à sa voix, rejeté leurs concubines ou renoncé au siècle même. Quant à moi, je puis à peine exprimer combien je me suis senti changé par les exercices spirituels, dans l'âme et dans les sens : je sentais mon intelligence s'éclairer des rayons de la grâce céleste et s'animer d'une nouvelle vigueur ; en sorte que mon corps et tout mon être s'en fortifiait, par une redondance copieuse de ces bienfaits divins, et que je paraissais absolument transformé en un autre homme ».

Le bienheureux Lefèvre, ajoute Rader, ne lui parut pas un homme, mais un habitant du ciel. Telle était sa vertu et son innocence, jointes à une céleste doctrine. Il se promit dès lors de ne plus le quitter, et ne songea plus qu'à se vouer à Dieu dans la Compagnie. Il y entra en abandonnant tous ses biens aux pauvres ; il avait déjà fait vœu de chasteté, sous l'obéissance du bienheureux Lefèvre ; il poursuivit à Cologne des études approfondies, et d'abord celle de la plus haute sainteté. L'université de cette ville catholique écrivit aux supérieurs, pour qu'ils n'enlevassent pas à leur école un membre nécessaire. Ceux-ci n'employèrent pas moins un sujet aussi prudent que saint aux plus grandes affaires dans diverses missions.

Il fut député à l'évêque de Leyde et à Charles-Quint, pour prévenir les effets de l'apostasie d'Hermann, archevêque de Cologne. Le cardinal d'Augsbourg avait commencé par se jeter aux pieds du jeune jésuite, et il avait voulu les laver (1). Ce

1. C'est le P. d'Oultreman qui donne ce détail, *Tableaux des personnes signalées de la Compagnie de Jésus*, p. 45.

grand prélat, Othon Truchsess, l'adjoignit au P. Le Jay, pour se faire représenter au concile de Trente et à Bologne. La Sicile demandait des Pères : l'homme du Nord s'offrit pour cette île, la plus méridionale de l'Europe, comme il s'offrait pour les Indes.

Nous empruntons ces mots à une plus grande histoire du Bienheureux, par Rader, distincte de sa notice par le même. Une autre expression curieuse d'Orlandin s'applique à Canisius. L'historien rapporte (l. V, n° 33) que saint Ignace avait dressé une espèce d'ordre de la journée pour Lainez et Salmeron pendant le rôle qu'ils remplirent au concile de Trente. Le saint fondateur, d'après l'historien, craignait l'effet d'un si brillant théâtre sur la jeunesse de ses compagnons, âgés, l'un de 34, l'autre de 31 ans. Il les trouvait encore verts, *virides*. Que pouvait-il donc penser de Canisius, qui, cette année-là 1546, avait 26 ans ? Il était, il est vrai, au second rang, regardait les deux Pères comme ses supérieurs, et leur prêtait le secours de sa belle écriture. Il n'était pas d'abord *dux verbi*, comme Lainez, par exemple, à qui l'on accordait trois heures de parole, tandis qu'on n'en laissait qu'une aux autres orateurs. Gracieux tableau d'intérieur religieux que celui de la sollicitude du bienheureux fondateur, de l'obéissance des fils, et de la première vie en communauté !

En Sicile, Canisius fut professeur de rhétorique et prédicateur théologal (*ecclesiastes*) avec une immense réputation. C'est de là qu'il fut appelé à Rome pour ses vœux solennels, prélude au nouvel et grand apostolat qui va commencer par Ingolstadt.

II

Le Bienheureux Père Pierre Canisius peu après son enseignement à Ingolstadt.

Insistons encore rapidement sur des détails relatifs à cet illustre fondateur du collège et restaurateur de l'Académie, qui ont été omis dans notre texte, bien que plusieurs se rapportent à notre histoire.

Canisius, dit Rader, fit à Vienne les mêmes œuvres, et de

plus grandes encore qu'à Ingolstadt (1). Pour ne parler ici que de ses ouvrages les plus répandus dans les écoles et les plus populaires, il publia en 1554 sa *Summa doctrinæ christianæ*, premier ouvrage de la Compagnie après les *Exercices spirituels* du fondateur, puis l'abrégé ou *epitome* de la doctrine chrétienne, *Institutiones christianæ pietatis*. Ce sont les deux ouvrages qui furent connus plus tard sous le nom de *Grand* et *Petit Catéchisme des catholiques*, qu'il écrivit par ordre du roi des Romains, et qui, « aujourd'hui, dit l'auteur en 1628, sont traduits à peu près en toutes les langues, appris de toute enfance et de toute jeunesse » (2), le petit surtout.

Le même historien donne le résumé des bienfaits de Canisius et de ses mérites innombrables, peu différents d'ailleurs de ceux qu'on a vus en Bavière et complétant ainsi leur histoire.

Il faisait ses leçons à l'université, ses prédications au peuple et ses visites aux prisons (3), entendait les confessions, soulageait les affligés, chassait les démons du corps des possédés, multipliés depuis Luther, calmait les désespoirs au moyen de la médecine des âmes (le même sacrement de pénitence), rappelait les communautés de vierges consacrées à une discipline tombée en désuétude, parcourait les faubourgs des villes, enseignait aux paysans les éléments de la doctrine évangélique, instruisait la plus rude enfance sur les premières pratiques de la vie chrétienne, et d'abord sur la connaissance de Dieu. C'était

1. *Bavaria pia*, p. 156. Nous ajoutons quelques faits, sur les maux de ces Églises et sur le nouveau secours apporté par les P. Bobadilla, Le Jay, Canisius. V. Riesz, p. 107-8, etc.

2. La meilleure édition du grand est celle des Plantins d'Anvers (1574), déjà indiqués pour le *Petit Catéchisme*. Pour la France, rappelons qu'en 1686, lorsque le même Catéchisme fut publié à Paris par les soins de Mgr de Harlay, le nombre des éditions précédentes atteignait au moins 400, d'après la préface. Ferdinand Ier avait pris l'initiative de cette entreprise près de Le Jay, arrêté par la mort, puis près de Canisius (V. Riesz, p. 110-112 et notes). Ce dernier désigna en vain d'autres Pères, qu'il croyait plus capables que lui. V. dans la *Mantissa* du Reiffemberg, les recommandations de ce *Catéchisme* par l'empereur Ferdinand Ier et le roi Philippe II, et la lettre dédicatoire de Canisius, adressée de Cologne au sénat et au peuple de cette ville, en 1566 (p. 17, 18 et 28-30). C'est le premier en date des catéchismes (1554. Le concile ne décréta le sien qu'en 63). Ed. d'Ingolst., traduite en grec par l'auteur, pour en apprendre les éléments, et approuvée à ce titre par le *Ratio studiorum*.

3. Ou aux garnisons : *custodias publicas*, postes militaires..

imiter le grand Apôtre, « tout à tous », à commencer par les synagogues.

Même abnégation encore qu'à Ingolstadt. De la succession à la dignité épiscopale de Vienne, qu'il refusa trois fois, on a vu qu'il ne prit, et pour une année seulement, que la charge, sans le titre et les honneurs. Il ne voulait pas abandonner cette population, et il prêchait deux fois les jours de fête, d'abord au roi, ou à la cour, puis au peuple.

Appelé à Prague en 1555, il y jeta les bases d'un nouvel établissement de jésuites, le collège, y déjoua les fréquentes embûches des impies, et s'épuisa à l'accomplissement des plus pénibles travaux. Après être retourné commencer le collège d'Ingolstadt, il revint à Vienne, puis dans la capitale de la Bohême. C'est alors qu'il fut provincial des membres de la Compagnie, déjà répandus partout en Allemagne : car ce n'est que plus tard que sa province fut restreinte à la Germanie supérieure ; et, à la mort de saint Ignace, il dut aller à Rome, concourir au choix du second général.

Son poste, qu'il reprit, était en Allemagne. A la diète de Ratisbonne, il prêcha devant Ferdinand et les princes, à la cathédrale, et se lia plus étroitement avec le cardinal qui était alors comme l'*âme de la Contre-Réforme*, Othon d'Augsbourg. Au colloque de Worms les hérétiques s'étaient retrouvés en face de Canisius : selon leur habitude, ils se dérobèrent brusquement à la lutte.

Le saint religieux acheva alors ses fondations, après celle du collège d'Ingolstadt, déjà en activité. Le Bréviaire romain, qui mentionne en particulier ses exhortations et ses combats dans les deux assemblées précédentes, met comme au nombre de ses fondations celle du collège Germanique, qu'il contribua tant à promouvoir et à augmenter, et qui fournissait en particulier des maîtres à la Bavière. La légende rappelle de même l'état misérable des études dans les nombreuses universités qu'il releva de leurs ruines.

Les autres colonies de jésuites établies par Canisius, et qui ne resteront pas étrangères à l'école d'Ingolstadt, furent, en 1559, celles d'Augsbourg et de Munich ; ensuite, celles d'Inspruck, de Dillingue, de Fribourg. Par ses soins, la Compa-

gnie eut nombre de collèges en Autriche, en Tyrol, en Bohême, en Bavière, en Souabe, en Suisse. De sorte que, d'après plusieurs écrivains, il passait vulgairement pour le fondateur de la Compagnie entière (1). Les monuments publics de son génie, la puissance de ses prédications, l'administration d'une grande province, les plus éclatants prodiges, célébraient partout son nom. Il est certain, ajoute Rader, que ce fut par les saints ouvrages de Canisius que le bienheureux Louis de Gonzague fit de merveilleux progrès dans la sainteté ; il est certain que le prince de Neubourg Wolfgang-Guillaume revint à l'Église romaine grâce surtout à son entremise : conversion importante en particulier pour le maintien du catholicisme dans la Bavière, dont Neubourg faisait géographiquement partie, dans le cercle du Danube supérieur ; conversion utile pour l'influence des ducs bavarois, notamment dans la succession de Juliers, qui intéressa vivement plus tard la cause de la religion en Allemagne.

Nous le reverrons à Ingolstadt. Quelques mots seulement sur les dernières années de sa vie, où l'apôtre se fixa à Fribourg. Des prophéties et des miracles, qui précédèrent ou suivirent son décès, le glorifièrent avec éclat. Après avoir toute sa vie évangélisé, écrit, discuté, agi, il réserva les dernières années de sa vie à la prière et à l'achèvement de ses livres.

« J'oserais affirmer, dit Rader, l'historien qui s'est le premier tant occupé de lui, que de 1543 à 1597 (2), en cinquante-quatre ans, il a recueilli autant de fruits de ses travaux qu'un seul homme peut en espérer des siens. Tant a de valeur dans l'Église un membre d'un esprit si cultivé, d'un cœur si orné de vertus, plein de Dieu enfin ! Ainsi les premiers Apôtres, en petit nombre, ont-ils attaqué et vaincu le monde entier, abîmé dans tous les vices. Cette vertu de Canisius qui a remué ainsi toutes les âmes, c'était à la fois son mépris de toutes choses créées, son extrême modestie jointe à un génie supérieur, son érudition unie à l'éloquence, son culte très pur de la Divinité,

1. Tout ce bel éloge devait, dans l'idée de Rader, se rattacher principalement à la *pieuse Bavière*, dont l'université, prééminente dans la plupart de ces contrées, eut le bienheureux comme pour second fondateur. Il serait long de citer ses fondations en d'autres pays, en Pologne, etc.

2. Année où il mourut, le 12 janvier, à 77 ans.

son zèle à aider l'Église en souffrance, son labeur inépuisable, ses prières assidues, sa tempérance dans toute sa manière de vivre. Admirable aux yeux des hommes, il a été formidable aux monstres de l'enfer, qui cédaient la place partout où il mettait le pied, comme à Augsbourg et à Œttingen (1). Les anges, enfin, n'abandonnèrent jamais sa conduite, comme il parut quand l'un d'eux l'arracha à des chutes d'eau sur la Lauter (2), à Augsbourg et à Inspruck (3).

Mederer rapporte sur ce *Restaurateur de la religion catholique, homme très saint*, ces expressions mêmes du Dr Stewart, un des principaux professeurs de l'université bavaroise, dans les Actes du doyenné de la Faculté théologique; puis cet éloge, décrété par les théologiens d'Ingolstadt, sous la présidence du même doyen Stewart, le 20 juin 1597 : « Docteur de la sainte théologie, le premier religieux *allemand* (on a expliqué ce mot, alors compréhensif) de la Compagnie de Jésus. Pour la manière insigne dont il gouvernait son âme (4), sa constance et sa prudence, il fut souvent employé aux plus grandes missions, par les plus hauts personnages ». Après avoir rappelé celles que lui confièrent Guillaume IV, le cardinal Othon, Charles-Quint, Ferdinand Ier, les Actes ajoutent : « Envoyé par le pape Pie IV en Allemagne et en Pologne pour y défendre la foi, il avança cette cause sacrée par de continuelles prédications et des ouvrages variés sur la religion et la piété catholiques. Enfin, il acquit un véritable renom de sainteté avant de rendre son âme à Dieu dans sa soixante-dix-septième année ».

L'annaliste renvoie à l'an 1729 des détails sur les instances de l'université pour que ce vénérable, qui leur avait autrefois appartenu, fût « inscrit au nombre des bienheureux ». Mais nous ne le trouvons ni dans les *Annales*, ni dans les pièces du quatrième volume. L'éloge précédent a été produit dans les Actes de béatification (5), tiré de l'inscription gravée sur le mur de

1. Du ressort de l'université.
2. Rivière limitrophe du cercle de Bavière.
3. Nous insisterions peu et rarement sur des faits surnaturels, qui se rapporteraient moins à notre sujet, s'il n'était nécessaire de les mentionner, pour rendre compte d'une influence aussi prodigieuse.
4. *Oh insignem animi moderationem.* T. II, p. 130-31.
5. Actes de la sacrée Congrégation, d'après l'enquête de Lausanne, 2 in-folio, imprimés à Rome en 1833, t. I, p. 72-73.

la salle de théologie d'Ingolstadt. — Les *Annales* donnent ensuite la liste des écrits de ce savant. On peut la rapprocher du catalogue des PP. de Backer. Mederer termine par l'indication de plusieurs recueils, déjà imprimés, de ses lettres. Ajoutons-y en particulier celles que le P. Boëro n'a pas insérées dans sa biographie qu'il donne du bienheureux, se proposant de les publier à part, comme intéressant à un haut degré l'histoire de l'Église et des lettres, particulièrement en Allemagne (1) ; il en aurait, dit une autre notice, recueilli 400 (2).

Note XI (p. 179 et suiv.).

A. *Extrait de deux lettres peu connues de Canisius, qui précèdent son arrivée à Ingolstadt et ont rapport à notre sujet.*

Nous les empruntons à une édition très ancienne de la correspondance de Frédéric Nausea, évêque de Vienne, jointe à celle d'Eoban Hessus (Hélias ?), poète latin qui vécut dans la Hesse, de 1486 à 1540 (3). Elles sont ainsi adressées : « Canisius de Nimègue au R. P. et seigneur Frédéric Nausea ». La première est datée de Cologne, le 18 mai 1545, trois ans avant l'*interim* (4), et elle donne précisément des détails favorables sur Gropper, célèbre controversiste catholique, qui habitait cette ville, près de laquelle il était né. On a vu que ce dernier docteur était accusé d'avoir pris la principale part à la préparation de cet acte arbitraire de conciliation, entre catholiques et protestants, que l'Empereur prétendit ensuite imposer. Canisius

1. *Vita del B. Pietro Canisio*, préface. En fait d'autres publications récentes de ses écrits, nous connaissons seulement ses exhortations domestiques, publiées par le R. P. G. Schlosser, et qui ne concernent pas l'histoire d'Ingolstadt. « J'ai parcouru les manuscrits du bienheureux P. Canisius, nous a écrit d'Angers ce savant religieux, à qui nous nous étions adressé : 59 volumes ou cahiers ; mais ces manuscrits ne contiennent que des sermons, des méditations et des instructions, en un mot, des sujets de piété. J'en ai transcrit au moins 2000 pages, et j'en ai publié un petit extrait, pour l'édification des nôtres ».

2. P. Alet, *Vie de Canisius*, préface.

3. *Epistolas Eobani Hessi poetæ et amicorum ipsius epistolarum familiarium libri XII*, 1543. *Marpurgi Hessorum*. — *Epistolar. Miscellanear. ad Fred. Nauseam, libri X. Basileæ*, 1550. Réserve de la Biblioth. nationale, petit in-folio.

4. Folio 373-75.

paraît, pour les précédents de Gropper, relever sa réputation de ce que lui donna d'équivoque le rôle qu'on lui imputait. Il parle de lui en termes d'estime, il se félicite de la familiarité amicale du savant théologien avec lui, et loue ses combats contre Bucer. Il ne se serait ni exprimé ainsi ni tu sur le reste, en cas même de doutes.

Dans la deuxième lettre, du 20 juin 1546, plus rapprochée de l'abus qu'allait faire Charles-Quint de la même tentative conciliatrice, Canisius insiste singulièrement sur deux points, qui vont à la justification et à la louange de son protecteur : « Dom Gropper soutient presque seul sur ses épaules le fardeau de la défense de la religion; il me met familièrement dans la confidence de ses conseils : en sorte que je dois le chérir comme un père, le révérer comme mon maître, et lui marquer ma gratitude comme à un patron (1) ». Il est vrai que Canisius, âgé alors de vingt-cinq ans, pouvait s'abuser encore par l'effet de sa propre candeur. Gropper venait, d'ailleurs, d'assister de ses salutaires conseils l'archevêque de Cologne, Hermann de Wied, qu'il retenait encore dans le sein de l'église. Mais ce prélat ignorant et perverti était plus enclin à suivre les conseils de Melanchton et de Bucer. Il avait même appelé ce dernier (2).

Quelques détails personnels du bienheureux sur lui-même n'ont pas moins d'intérêt. Dans la lettre citée, de 1545, datée de Cologne, il explique, dit-il, l'Évangile de saint Matthieu. « Je suis diacre, tel quel. Je remplis perpétuellement l'office de prédicateur. Aussi puis-je à peine allonger cette épître, si je n'ai déjà passé les bornes ». Dans celle de 1546, il écrit « au vénérable évêque de Vienne » : « Si le P. Bobadilla, qui sera perpétuellement l'objet de ma vénération, le permet, et si le préposé à la Compagnie, le seigneur Ignace, qui réside à Rome, prend soin de me tirer d'ici, et me destine à joindre Votre Grandeur (*Celsitudo*), je me lève aussitôt pour me rendre auprès de vous ». Curieux rapport avec celui à qui il devait succéder

1. Folio 460-62. *Unus pene Gropperus causam religionis suis ipse humeris sustentat, meque ipsum suorum consiliorum testem familiariter adhibet, ut patrem eum diligere, Dnum revereri et patrono gratificari debeam.*

2. Voir le P. Riesz, p. 8, sur ces faits honorables à la mémoire de Gropper, alors écolâtre (*domscholaster*) à Saint-Géréon ou *apud Aureos martyres*, à Cologne, et « associé pour le bien avec des hommes savants et pieux », suivant les *Confessions* de Canisius.

un an, en qualité d'administrateur! Bobadilla paraît être ici son supérieur local (1).

B. *Épîtres et Évangiles recueillis et commentés ou prêchés, à Ingolstadt par Canisius.*

Dans la liste détaillée des ouvrages de Canisius, que donnent les PP. de Backer (2), les imprimés les plus anciens qui répondent à ce titre, sont :

1° *Epistolæ et Evangelia quæ per totum annum, secundum Missale Romanum, in Ecclesia leguntur ; locis Bibliorum ad marginem adjectis et quarumdam vocum interpretatione. Præfixa sunt summaria seu argumenta per Petrum Canisium confecta. Ad finem adduntur vitæ sanctorum, ex Breviario Romano. Duaci et Parisiis, Michael Sonnius*, 1578-80. 2° Même titre à peu près pour une édition d'Anvers, 1586, in-12. 3° *Epistolæ et Evangelia dominicis festisque diebus in Ecclesia legi solita, argumentis Petri Canisii... illustrata, ad nuperam Missalis Romani editionem, auctoritate Roberti Miræi recens edita. Antuerpiæ*, 1606, in-12.

Évidemment, cette dernière édition n'est plus tout à fait l'ouvrage tel qu'il fut édité une première fois à Ingolstadt, ou retouché par Canisius, mort en 1597.

Nous n'en retrouvons pas non plus un titre complètement conforme aux indications de nos annalistes dans les éditions allemandes de Cologne, 1574; Mayence, 1578; nouvelle de Cologne, 1600.

1. Il y a plusieurs lettres de Bobadilla dans cette correspondance de Nausea.

2. Ils indiquent des labeurs du jeune Père, propres à donner une idée de la science qu'il apportait déjà à Ingolstadt : ses additions aux œuvres connues de saint Cyrille d'Alexandrie, et une édition de saint Léon, publiées peu après son entrée dans la Compagnie, à Cologne, 1545-46 et 47, peut-être, mais avant avril, où l'on trouve l'auteur en Italie. Cf. le catalogue d'Alegambe. Contentons-nous d'indiquer encore, sur ces premiers travaux de Canisius, les pages 25 et 26 de Reiffenberg, *Hist. S. J. ad Rhenum inferior.*, l. I, ch. VIII, curieuses pour la bibliographie et pour la polémique d'alors.

Quant aux oraisons indiquées, elles ont sans doute été insérées dans le *Manuale catholicorum in usum pie precandi, collectum a R. P. Petro Canisio, S. J., doctore theologo, Ingolstadii.* David Sartorius, 1587, in-16. Les PP. de Backer font passer auparavant une semblable édition, faite à Fribourg, la même année, mais marquée : *nunc primum edita*, avec dédicace, datée aussi de Fribourg, 1587. On se disputait l'impression de cet écrit, très répandu (p. 1063, colon. 2). Les Plantins en multiplient les éditions, Anvers, 1588-89-95-99, etc.

Dans le catalogue, dressé en 1865, des manuscrits de Canisius qui se conservent aux archives de la province d'Allemagne, on trouve (p. 1948, colon. 2) : *Notæ in Evangelicas lectiones, quas dominicis et aliis diebus festis proponit Ecclesia, recognitæ et jam in tres tomos digestæ.* C'est une deuxième édition, fort augmentée, d'un travail déjà publié une fois en totalité, et plusieurs fois partiellement. Mais elle ne parut point.

C. *Lettre de Canisius, écrite d'Ingolstadt, en 1550, dès le principe de son premier enseignement à l'université, aux Pères de Cologne, sur l'obéissance. Nouvelles du collège promis.*

Cette épître de Canisius est adressée au P. Léonard Kessel, son successeur à Cologne, préposé aux pères qui continuaient en particulier d'y lutter contre l'hérésie et à des frères novices ou étudiants. Elle roule en particulier sur une vertu préférée de saint Ignace. C'est à peu près au temps où le saint fondateur écrivait sa lettre magistrale sur l'obéissance. On pourra comparer l'esprit que Canisius faisait sans doute, pour sa part, dominer à Ingolstadt, avant de le renouveler par écrit à Cologne (1), en particulier parmi les scolastiques. Il y donne aussi quelques nouvelles regardant le collège d'Ingolstadt.

« Lettre du V. Père Pierre Canisius à Léonard Kessel et à ses frères en Jésus-Christ, sur l'obéissance.

« Chers Frères dans le Seigneur Jésus-Christ! La grâce de

1. Nous l'empruntons à Reiffenberg, (Tome 1). *Mantissa*, p. 14. Il l'extrait lui-même *ex tabellario domestico, ex volum. Epist. ad L. Kessel*, p. 6.

l'Esprit-Saint, la paix qui déborde tout sentiment (1) et le fruit d'une obéissance perpétuelle (soient) avec vous.

« On m'a apporté, ce soir même, les lettres que vous avez écrites, qui sont des témoins de votre diligence, de votre progrès dans les lettres, et qui ne sont pas moins des preuves de votre charité et de vos égards envers votre Frère. Qu'y a-t-il ici pour vous et pour moi de plus agréable à entendre ou de plus digne d'occuper notre pensée, que votre enseignement donné à découvert, le grand mépris que vous faites paraître dans le dédain du monde, votre ardente adhésion au joug de Jésus-Christ, votre ferme propos de remplir les offices de l'obéissance; vos efforts singuliers enfin, employés, soit à poursuivre vos études, soit à augmenter les désirs de zèle ou de perfection que Jésus-Christ inspire aux siens. C'est pourquoi, bien que vous n'ayez pas besoin de mon exhortation, autant que je le conçois, je vous prie cependant et je vous conjure tous, par Notre-Seigneur Jésus, de garder l'obéissance comme votre don le plus beau, le plus saint, et d'y rapporter entièrement tous les intérêts que vous consultez dans vos études ou dans vos affections. La science, les parents, les sermons, les prières, les occupations sacrées, trouvent là leur place, et vos sentiments sur ces points devront toute leur vigueur à leur conformité avec l'obéissance. Assurément, tout ce qui nous éloigne ouvertement de cette vertu ou nous y soustrait en secret, profane le temple de Dieu, contriste l'Esprit-Saint, le force à fuir de l'âme, et arrête le progrès de toute piété.

« Établissez donc ce principe, que je voudrais vous voir prendre pour fondement, fixez chaque jour vos regards sur votre vocation divine, afin de savoir ce que vous avez fait et ce que vous devez ajouter pour être vraiment compagnons de Jésus et passer à juste titre pour tels. Plus vous vous y appliquerez avec diligence, plus vous comprendrez la sublimité de ce que requiert l'obéissance et plus vous vous mépriserez vous-mêmes, parce que vous n'avez pas mis de côté tous les mouvements de votre volonté, ni toutes les appréhensions de votre esprit propre, afin d'en être dépouillés et de briller tant au regard de

1. *Omnem sensum exuberans* (au lieu d'*exuperans*, Philip., IV, 17, *quæ exuperat*, etc.). Faute de copiste, d'après prononciation douteuse.

Dieu qu'en présence de vos supérieurs, où vous paraîtrez tous semblables. Vous déclarerez par là même qu'il ne demeure en vous rien qui soit vôtre ou propre à vous, et vous ne le promettrez pas seulement en paroles ou en démonstrations. C'est à ce but que vous êtes appelés, que vous êtes destinés, mes frères.

« C'est la simple règle de l'obéissance que de se donner et de se résigner en tout entre les mains d'un autre, pour l'amour de Jésus-Christ. Tant que vous agissez ainsi (or vous devez le faire, suivant le droit divin et humain), estimez que vous appartenez à la Compagnie de Jésus comme novices, soldats, frères, disciples, et présumez que tout vous réussira, quel que soit le petit nombre qui approuve votre institut, quand même tous vous négligeraient, haïraient (1), mépriseraient, exécreraient au suprême degré. Par là, en effet, l'adversité rend vos âmes plus fermes, les injures reçues accélèrent le progrès de tous, les répulsions les émeuvent jusqu'à l'intime.

« Mais l'ordre de la charité m'a fait procéder jusqu'à ce point, de m'instruire moi-même en avertissant les autres, et de tendre conjointement avec vous à ce fruit commun de l'obéissance, cherché par nous. Le Christ nous y appelle, les promesses nous y excitent, et la conscience l'exige. Je vous envoie, comme il me semble, les plus beaux fruits de l'obéissance, qu'a recueillis parmi les siens, en ce peu de mois, le Chef de notre milice, le Seigneur Jésus ; en sorte que se vérifie tout à fait cette parole : « Le bras du Seigneur ne s'est pas encore raccourci (2) ». Vous verrez là les combats très courageux des nôtres, leur esprit ardent, les travaux qui les trouvent infatigables (3), leur foi apostolique, leur charité presque incroyable pour le prochain.

« Mais toutes ces vertus ont pour base l'obéissance. Je m'étonnerais, certes, si vous lisiez sans fruit des exemples si admirables, si saints. Je me suis senti fort ému à cette lecture et entièrement changé ; surtout lorsqu'à tant d'exemples,

1. Le latin porte *videant*, probablement pour *invideant*.

2. *Ecce non est abbreviata manus D^ni*. Is., LIX, 1. On voit ici que dans la Compagnie on se communiquait déjà les bons exemples reçus, pour l'édification mutuelle.

3. *Labores indefatigabiles*.

tous remarquables, de mes frères, j'ajoutais la comparaison de mes indignités (1).

« Nous devons prier le Père très clément, qu'il veuille bien nous accorder, ainsi qu'à cette Compagnie, une grâce qui a réussi très heureusement aux nôtres dès leurs commencements : celle d'être la bonne odeur de Jésus-Christ en tous lieux, non seulement en Italie, mais dans les Espagnes, en Portugal, en Arabie (2), dans l'Inde, et dans d'autres pays, où le saint nom de Dieu était ignoré jusqu'à présent.

« Ce n'est pas le moment de vous parler de l'Allemagne. Elle a reçu quelque semence des nôtres et en recevra de plus en plus ; nous l'espérons d'après les promesses qui nous sont faites en ce lieu même, malgré la mort de Guillaume : car on a désigné aux nôtres un collège qui, dès sa construction, sera aussi attribué à votre service. Mais aidez de vos prières nos travaux, qui, bien que peu importants pour notre cause sacrée, ne peuvent cependant rester inutiles, si le Christ, notre espoir, favorise l'entreprise commencée. Portez-vous bien, frères très chéris, et priez pour nous, ainsi que vous le faites, avec diligence, comme nous voyons qu'il en est très grand besoin.

D'Ingolstadt, 19 mars 1550.

« Pierre Canisius,

« Votre serviteur en Jésus-Christ ».

Les pays que le bienheureux vient de recommander, étaient ceux où la Compagnie travaillait déjà. La lettre, écrite dix années seulement après l'approbation de la Société, marque aussi quelles étaient les espérances du Père pour Ingolstadt, aux premiers temps du gouvernement d'Albert V, et quels étaient ses desseins. Il faut se rappeler que c'était le premier collège allemand, qui devait aussitôt servir en même temps aux novices de Cologne de premier scolasticat, la guerre nourrissant aussi la guerre dans cet ordre spirituel.

1. *Sordes.*

2. En Éthiopie plutôt, pays où s'employait le P. Oviedo. Ce nom s'étendait à une partie de l'Arabie.

D.

Nous recueillons dans la même collection de pièces une lettre de Pierre Fahe, pasteur (1) de l'église de Boppart, près de Coblentz, écrite à Canisius en 1559 (2). Il le remercie de l'avoir appelé précédemment à Ingolstadt, et de l'avoir exhorté fréquemment depuis à l'étude de la piété et de la vertu.

Il regrette de n'avoir pas répondu d'abord à sa vocation, et demande son admission dans la Compagnie. C'est au moment où les Pères sont obligés de sortir d'Ingolstadt, que ses désirs se sont renouvelés. Il a pris part à la fondation du collège de Trèves, parmi tant d'autres qui s'élèvent en même temps; mais l'électorat est désolé par l'erreur luthérienne, pour ne point ajouter les ravages que les loups hérétiques font dans le Palatinat et sur les bords de la Moselle. Les vocations qui se multiplient, d'autre part, l'ont excité à ses supplications. Il attend comme indifférent (non à la réponse affirmative ou négative, mais au rang qu'on lui donnera dans la Compagnie, serait-ce comme coadjuteur temporel) : acte de résignation alors fréquent.

Note XII (se rapporte à la page 277.)

Les Privat docenten.

Au sujet des sous-maîtres ou précepteurs, nos renseignements ne seraient pas complets, surtout pour nos lecteurs de France, si nous ne donnions quelques détails sur les *Privat docenten*, qui sont à l'état d'institution dans les universités allemandes. Cependant il y a, entre ces derniers et les anciens *hypodidascali* d'Ingolstadt, de notables différences, sans parler des abus qui régnaient chez les précepteurs ou maîtres inférieurs de l'ancienne école bavaroise. Cette distinction ressortira assez

1. Curé. On n'était pas encore forcé de distinguer. Nous écrivons son nom comme il signe. Dans l'en-tête, le nom a cette orthographe : *Phaë.* Ces titres, ajoutés par l'éditeur, sont moins sûrs.

2. P. 19-20. *Die Sancti Petri in vincula*, 1er août.

par l'exemple que nous empruntons à l'université de Bonn, d'après un ouvrage récent (1).

L'auteur commence l'étude du personnel enseignant par les *Privat docenten*, qui en sont comme la pépinière : différence essentielle avec les sous-maîtres d'Ingolstadt, qui ne sortaient pas ainsi de leur rang et n'étaient guère que répétiteurs dans des leçons particulières.

« Pour être *Privat docenten*, c'est-à-dire, pour avoir droit de professer, dit M. Dreyfus, il faut en quelque sorte être adopté, *habilité* par la Faculté où l'on veut faire des cours. Les conditions préalables requises pour l'habilitation sont : le diplôme de docteur, une autorisation du curateur, le dépôt d'une dissertation sur une des branches de la science à l'enseignement de laquelle se destine le candidat. Tout écrit déjà publié, sauf la thèse de promotion, peut en tenir lieu...

« Lorsque ce travail a été reconnu suffisant, le candidat doit faire devant la Faculté réunie une ou plusieurs leçons d'essai. »

Il subit ensuite devant le professeur de sa spécialité un examen familier ou entretien (*colloquium*). On peut même l'en exempter. Selon qu'il le subit ou non, il paye en tout 50 ou seulement 25 thalers de droit d'examen.

Il semble que, pour garder cet examen dans sa régularité, on le tarife avec cette exigence d'exactitude matérielle.

Une fois admis, le *Privat docent* fait en allemand une leçon d'ouverture, à laquelle sont invités tous les maîtres.

Cette habilitation ne pouvait avoir lieu que deux ans après un *triennium* ou *quadriennium* de cours suivis par le candidat.

De même, d'après les anciennes règles, dans les deux semestres qui suivaient, et même plus longtemps, si la Faculté prolongeait ce stage, il ne pouvait faire de cours, mais donnait seulement des répétitions. D'autre part, elle abrégeait le stage, si le *Privat docent* paraissait capable ou s'il fallait recruter du personnel enseignant.

1. *L'Université de Bonn et l'Enseignement supérieur en Allemagne*, par Edmond Dreyfus-Brisac. Hachette, 1879. Nous ne ferons guère qu'analyser le chapitre V : *du Personnel enseignant et des Traitements*, § 1, p. 42-53.

Tout ce temps, on inspecte le cours, on surveille les mœurs du stagiaire, qui peut recevoir une mercuriale du doyen, même devant la Faculté réunie, ou, si le cas est plus grave, voir son cours suspendu un semestre, ou même encourir l'exclusion.

Après trois ans, la Faculté peut l'admettre au rang de professeur extraordinaire, si elle en a besoin et lui en reconnaît l'aptitude ; il n'y peut prétendre de droit formel. Le cours du *Privat docent* roule sur des matières accessoires, que ne traitent pas les professeurs ordinaires, et dont tous les principes ne sont pas encore fixés par la science ni consacrés par les programmes. C'est même un des avantages de l'institution : les professeurs ordinaires n'auraient pas le temps pour traiter ces sujets, et y seraient d'ailleurs peu portés.

Les nombreux partisans que cette institution a comptés en France, ne se sont pas parfaitement rendu compte de ses causes propres à l'Allemagne, ni de ses fonctions dans l'organisme universitaire, ni enfin de son avenir incertain. Dans l'enseignement français, depuis la révolution, le concours domine dans l'ascension de la hiérarchie des professeurs et s'allie au principe actuel de l'égalité, garanti par l'action centralisatrice de l'État. L'Allemagne conserve encore beaucoup du vieux système, qui consultait le mérite, mais, pour ainsi dire, à la bonne et avec les inconvénients de cette facilité, qui ont trop duré : ainsi la prodigalité des titres de docteur, même comme source de revenus pour les Facultés, qui en faisaient objet de vente. « Pour éviter l'encombrement des Facultés par une foule de médiocrités doctorales, vaniteuses et remuantes (1), on exigea, outre le doctorat, l' « habilitation », et les Facultés recrutèrent leurs professeurs parmi les *Privat docenten* habilités (2) : car elles se pourvoyaient elles-mêmes dans l'ancien système, qui se passait de concours et de l'action du gouvernement.

Les choses ont changé à mesure que l'Etat est plus intervenu, surtout dans la composition du corps enseignant de philoso-

1. Un peu comme les *doctorelli* dont parle Canisius.

2. M. Prantl ne commence à parler, d'après Permaneder, de *Privat docenten*, dans son université transformée, qu'en 1791. P. 646, 702, 704.

phie. Mais de là, un autre inconvénient : l'État recommande ou fait ses choix parmi les maîtres de l'enseignement secondaire, dont la plupart ont dû perdre jusqu'à un certain point le goût des recherches scientifiques. Les méthodes du gymnase ne sont pas celles qu'on doit employer à l'université. Ici l'étudiant doit penser par lui-même, et ne jure pas comme l'écolier sur la parole du maître.

Les *Privat docenten* restent préférés par les Facultés, mais suivent une carrière pauvre vis-à-vis de celle du commerce, ou de l'armée depuis les dernières victoires. On les admet donc plus facilement à l'*habilitation*, puis au professorat. D'autre part, l'État leur donne de plus fortes rétributions ; mais par là il en fait de plus en plus des fonctionnaires, et leur vocation proprement enseignante paraîtra souffrir de cette transformation, si l'on considère en particulier le génie allemand.

Note XIII (p. 228-266).

Nicolas de Gouda, conseiller de Marie Stuart (Documents écossais).

L'introduction d'un livre plein d'intérêt, sur le martyre du P. Jean Ogilvie (1), rappelle que saint Pie V envoya le P. de Gouda comme nonce, en 1661, à Marie Stuart, reine encore très jeune et inexpérimentée, qu'entouraient des ennemis acharnés et perfides de sa foi et de son trône. Ce Père, non moins habile et dévoué que savant, devait la conseiller et relever son courage. « Le rapport très remarquable et très intéressant, ajoute l'auteur, qu'il adressa, à son retour, au général de la Compagnie de Jésus, a été dernièrement retrouvé et publié par une revue allemande (2) ».

Empruntons d'abord, avec l'auteur, à la même revue quelques lignes glorieuses pour les plus anciens Pères de la Compa-

1. *L'Église catholique en Écosse à la fin du* XVI^e^ *siècle. Martyre de Jean Ogilvie, de la Compagnie de Jésus, et mis à mort pour la foi à Glascow, le* 10 *mars* 1615, par le R. P. James Forbes, d'après les documents contemporains, presque tous peu connus ou inédits. Paris, Ernest Leroux et Palmé. P. XII-134.

2. *Die Stimmen aus Maria Laach*, 1878. Ce rapport est tiré des archives de la Compagnie de Jésus.

gnie de Jésus, et en particulier pour deux futurs professeurs d'Ingolstadt : car l'université bavaroise devait participer à l'honneur de ces prémices, comme déjà dans la sainte expédition de son Docteur Écossais en Irlande.

« Nombre de ces premiers jésuites s'élancèrent sur le champ de bataille de l'Écosse. Ils rebâtissaient d'une main l'édifice renversé de l'Église, tandis que de l'autre ils écartaient ses ennemis (1). En 1542, c'étaient les PP. Salmeron et Broët ; vingt ans après, N. de Gouda (2) ».

La mission du P. de Gouda fait connaître sous un nouvel aspect l'un des premiers et célèbres professeurs d'Ingolstadt.

Il n'entre pas dans notre sujet de relater en détail ni son rapport ni les grandes difficultés que le religieux eut à vaincre, au péril de sa vie, pour s'aboucher avec la reine. Il nous suffit de rappeler que la jeune reine, dans une lettre au Pape, où elle se montre prête à mourir pour sa foi, avertit à l'avance le nonce d'être prudent et qu'elle ne pourrait déjà rien pour le protéger. Le Père avait bravé une horrible tempête pour aborder en Écosse. Tantôt caché, tantôt déguisé, il n'est accueilli que timidement, et par le seul évêque de Dunkeld, parmi les autres prélats : « Presque tous les évêques, dit-il, sont dans de bonnes dispositions, mais n'osent rien en face de la tyrannie des hérétiques. Le jeune coadjuteur de l'évêque de Dumblane, William Chisholm, lutte encore avec courage. Le tableau que fait le nonce de l'état de la religion, est navrant, malgré l'attachement d'une bonne partie de la nation à l'ancienne foi. Les excellents moyens qu'il suggère, ne sont pas mis à profit par la reine, trop hésitante, quand elle n'est pas trompée. Il n'obtient que la nomination de deux ecclésiastiques pieux et savants, John Sinclair et John Lesley, aux évêchés de Brechin et de Ross. Le dernier sera bientôt le plus ferme défenseur de l'infortunée princesse.

1. *Un Épisode de l'histoire de l'Église écossaise, par le P. J. Spillmann, S. J.*, premier article, t. XV^e^, p. 16. La haine même que leur portaient les membres les plus fougueux des synodes puritains, montrait que « ces jésuites colporteurs » n'avaient pas travaillé en vain.

2. Par conséquent ce ne fut pas, comme on l'a dit par inadvertance, un précédent de sa mission à Ingolstadt (Cf. p. 264).

Sur le P. de Gouda lui-même, le P. Spillmann ajoute : « Dans ces difficiles conjonctures, il était parvenu à réunir autour de lui une troupe de nobles jeunes gens, peu nombreux, il est vrai, mais d'élite par les sentiments élevés qui les animaient: Guillaume Erigton (*Eriltonius*), Robert Abiscombre, Edmond et Jean Hay. Ils le suivirent sur le continent, entrèrent dans la Compagie de Jésus, et plus tard, zélés missionnaires, ils revinrent dans leur patrie (1) ». La vocation du célèbre P. Gordon et du P. Ogilvie fut la suite de ces conquêtes spirituelles du Père qui avait illustré l'enseignement théologique d'Ingolstadt.

Note XIV (page 299).

Vrai motif de l'empressement d'Ignace à envoyer les dix-huit premiers Pères du collège, rapproché d'un témoignage manuscrit sur Paul IV (Témoignages portugais, imprimés et inédits).

Saint Ignace, on l'a vu, avait devancé pour cet envoi l'époque fixée par le duc Albert, faisant savoir au prince, par son secrétaire Schweicker, qu'il hâtait cette fondation, qui contribuerait à lui rendre, par le grand mérite de cette œuvre, la confiance de Paul IV, ébranlée depuis la participation de ce prince à la paix d'Augsbourg. M. Prantl prétend au contraire que c'était une machination concertée à Rome pour surprendre l'assentiment d'Albert. Duperies toujours gratuitement supposées et réfutées par le seul ensemble des faits. Il est cependant utile de montrer, comme exemple, combien peu saint Ignace se serait entendu à cet effet avec Paul IV, de le prouver par les véritables sentiments du saint et sa position vis-à-vis de ce nouveau pontife. Or voici ce que nous apprend le *diarium* des conversations de saint Ignace, manuscrit petit in-folio (2). L'auteur, *Luiz Gonzalez da Camara*, nous apprend

1. Ces derniers détails ne sont, du reste, qu'un extrait abrégé de Sacchini, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, IIe partie.

2. Nous devons en partie les indications suivantes au regretté P. Élesbân de Guilhermy, n'osant guère nous aventurer dans la traduction du portugais ; langue facile, dit M. Ferdinand Denys, mais où l'on fait facilement des contre-sens.

qu'à la nouvelle de l'élection de Paul IV, Ignace, qui se commandait avec tant de force, n'avait laissé rien paraître de sa profonde émotion, ni laissé échapper un mot, mais qu'il l'avoua dans l'intimité à ce confident, par ces paroles du Psalmiste : *Conturbata sunt ossa mea* (VI, 3 ; ou XXX, 11 : *ossa mea conturbata sunt*). On sait d'ailleurs que le saint fondateur s'inquiétait du désir, d'abord assez absolu, qu'avait Paul IV, l'ancien théatin Caraffa, fondateur de cet ordre avec saint Gaëtan, d'y faire rentrer la Compagnie naissante, portée aussi à l'œuvre des séminaires. C'est même à propos de ces appréhensions que saint Ignace, cherchant ce qui pourrait lui donner quelque trouble de mélancolie, s'écria que « la suppression de la Compagnie le pourrait seule pendant un quart d'heure ».

Quelle grande autorité maintenant avait ce Père Louis Gonzalve de Camara ? Le savant recueil de Barbosa (1) nous l'apprend. Le jeune Portugais revenait de l'université de Paris, après de brillants succès dans les langues, la philosophie et la théologie, au moment où la Compagnie naissante jetait les fondements de sa mission à Coïmbre ; et c'est à la persuasion du P. Lefèvre qu'il en embrassa l'institut, en 1545. Après ses trois premières années de religion, passées à Valence, il fut appelé par le recteur du collège de Coïmbre, où il déploya l'énergie de sa jeunesse, unie avec une maturité précoce. Il préféra quitter ce rôle brillant et passer à Ceuta, pour aller consoler les chrétiens de Tétouan. Il venait enfin d'être rappelé d'Afrique, et demandé par Jean III, comme confesseur du prince Jean, quand il fut appelé à Rome par saint Ignace. Pendant le long séjour qu'il y fit comme procureur de la province de Portugal, maître de la théologie mystique, et enfin, comme supérieur de la maison professe (après le général, premier supérieur), ou comme ministre, il eut avec saint Ignace ses conversations intimes. Il les rédigea par ordre de Jean III sous ce titre : *Diario des accoens de santo Ignazio de Loyola*. La préface en a été imprimée (2) dans l'*Imagem da virtude do novicio de Coïmbre*, t. I, ch. LX, §§ 10 et suivants. Barbosa nous apprend

1. *Biblioteca Lusitana, historica, critica et cronologica por Diego Barbosa Machado, Lisboa*, 1752, art. Luis G. da C., t. III, in-folio.

2. Non pas au chapitre VII, où nous renvoie une faute typographique du dictionnaire de Barbosa, mais au ch. IX.

que, dès leur séjour commun à l'université de Paris, ce brillant et saint disciple vivait dans la familiarité de saint Ignace et du bienheureux Père Lefèvre. Mais la préface indiquée revient, dans plusieurs circonstances de sa vie, sur ces épanchements du saint fondateur avec un jésuite dont il avait éprouvé le mérite et la capacité.

On peut juger par ces confidences qu'il était à la fois bien informé et digne de créance. Ignace donc savait et sentait par sa propre expérience combien les impressions du Pape étaient vives et profondes, et quelles avaient dû être celles qu'il avait reçues de la participation d'Albert V à un traité vain et dangereux, comme l'établira la note suivante.

On nous permettra, sur ce P. L. G. da Camara, de derniers détails qui, en montrant la valeur de l'homme, achèveront de confirmer son témoignage, de détruire ce qui pourrait l'infirmer, et de réfuter en même temps, à son propos, une calomnie plus générale d'Étienne Pasquier contre la Compagnie. C'est au sujet du jeune et infortuné successeur de Jean III, Sébastien, dont l'éducation avait été confiée à Gonzalez, par une concession arrachée à Lainez (1), alors général : « Ce roi, jésuite en son âme, ne s'était voulu marier. Or, pour se rendre auprès de lui plus nécessaires, les jésuites lui conseillèrent de s'acheminer vers la conquête du royaume de Fez, où il fut tué en bataille rangée... ».

Le P. Gonzalès, alors assistant de Lainez pour le Portugal, avait lui-même fait auparavant les plus grandes difficultés à une telle mission, toujours délicate, mais ici par-dessus tout, vu le naturel impétueux du roi mineur et son ardeur pour de belliqueuses aventures, qui amèneraient la perte de son royaume et d'une dynastie dont il restait l'unique représentant (2); et il fallut une consultation générale des Provinciaux pour passer par-dessus ces protestations, au nom de ce que la Compagnie devait aux rois ses prédécesseurs et ne pouvait refuser à ses instances ou à ses volontés.

1. Une copie de sa lettre à la grand'mère du roi, Catherine d'Autriche, a été confiée à Crétineau-Joly, dont on peut consulter, d'après ces communications, l'*Histoire de la Compagnie*, t. Ier (in 12, 1859), p. 307, etc., et t. II, p. 57 et suivantes.

2. Les lettres du Père se gardaient aux archives du Gesù, et sont en lieu de sûreté.

Tous ces documents garantissent encore l'autorité de notre témoin.

Note XV (p. 280 et 320).

La Question religieuse et politique en 1555. — Elle explique les relations d'Albert V et de saint Ignace, en vue du collège.

Comment le protestantisme avait-il continué ses envahissements en Haute-Allemagne, à l'aide des troubles ? N'avons-nous pas laissé ce pays sous la garantie de la *paix d'Augsbourg*, que l'on connaît encore, comme alors on la proclama, sous le nom de *perpétuelle?* Nom menteur et doublement.

Les deux partis l'avaient recherchée par lassitude et épuisement, par l'immense besoin, enfin, de l'unité du corps germanique, qu'avait rompue la Réforme ; besoin que le parti des envahisseurs manifestait déjà, comme le parti catholique, à une autre fameuse diète d'Augsbourg, en 1530. Ils avaient bien conclu, dans celle de 1555, après trois ans écoulés depuis la trêve de Passau, à une complète pacification ; et, de part et d'autre, on aurait voulu la rendre durable, sans des ferments de discorde que laissaient subsister les passions : en sorte que cette prétendue paix définitive renfermait encore la guerre.

Résumons ces difficultés, en consultant avec quelques réserves de pur détail, l'exposé d'un bon ouvrage récent, la première histoire véritable qui, profitant d'ailleurs d'autres travaux sérieux, ait embrassé l'ensemble de la guerre de Trente ans avec ses premiers germes, datant de 1555 ; la première dont l'esprit et la science laissent en général très peu à désirer (1).

Les concessions faites aux luthériens n'étaient que provisoires, « jusqu'à ce retour à l'unité de la foi, qu'on avait si longtemps et si vainement cherché », faute de revenir à l'ancien et vrai fondement. On crut rendre la paix perpétuelle en décidant qu'elle ne serait en rien modifiée par les décisions du concile, de nouveau convoqué à Trente, quelles qu'elles pussent être. Et nous devons dire que Charles-Quint *n'avait pas voulu avoir à céder lui-même sur ce point et sur les autres*,

1. *Histoire de la guerre de Trente ans*, par E. Charvériat, t. Ier, p. 9 et suiv. — Deux in-8°. — Plon, 1878.

mais avait donné de pleins pouvoirs à son frère Ferdinand, avec la présidence de la diète. La responsabilité en reste donc au roi des Romains, le protecteur des premiers collèges des jésuites, qui eut même l'assentiment du duc Albert ; source de difficultés, on le voit, pour le zèle à la fois si attentif et si conciliant de saint Ignace, dans les rapports commencés en vue du futur collège.

Etaient exclus de la paix les calvinistes zwingliens et autres sectaires étrangers au luthéranisme. Mais les luthériens obtenaient possession légale de tous les domaines et biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés avant la trêve de Passau (1552). Les évêques catholiques perdaient toute juridiction sur ces territoires.

La liberté de conscience, dont on a parlé à ce sujet, était seulement accordée aux princes et aux villes impériales, ou à leurs municipalités ; *c'est-à-dire, toujours aux États quasi souverains. Il n'était pas question des sujets :* chaque souverain continuait à pouvoir imposer la religion qui lui plaisait, en vertu du principe *cujus regio, ejus religio* (1) ; et les sujets qui ne voulaient pas s'y soumettre, obtenaient seulement la faculté de vendre leur bien et d'émigrer, après avoir payé la taxe de sortie, d'usage en pareil cas. — Principe nouveau du droit public, tout à fait à *retenir, pour apprécier ce que feront les ducs de Bavière*, objets en particulier des incriminations de la Réforme.

A un tel arrangement, il y avait une difficulté principale : c'était le cas où un souverain ecclésiastique embrasserait la confession d'Augsbourg. Les luthériens demandaient qu'on ne le pût attaquer, lui non plus, à cause de cette confession. Les catholiques s'y opposaient naturellement ; d'autant plus que la transformation des domaines ecclésiastiques, attachés à des dignités électives, en États protestants héréditaires, outre l'injustice particulière de cette sécularisation, aurait donné la majo-

1. « On doit suivre la religion de son souverain ». Les ministres protestants, n'ayant pas recueilli les biens de l'Église catholique, dépendaient entièrement des souverains. Il en résultait que c'étaient des souverains laïques qui décidaient de la doctrine ». Note de l'auteur français cité, p. 10. C'était une des causes principales de la pire des servitudes, que subit et embrassa le prétendu libre examen.

rité aux protestants dans le collège des électeurs et dans celui des princes, et, par la conséquence nécessaire de cette prépondérance, changé entièrement la religion, comme la constitution de tout l'Empire.

Après des discussions prolongées, le roi des Romains put décider que tout bénéficier ecclésiastique qui abandonnerait sa religion, perdrait par là même ses domaines, qui feraient retour aux collateurs. Cette *réserve ecclésiastique*, comme on l'appela, fut acceptée *pour la forme* par les luthériens, qui en même temps la rejetaient de fait, et obtinrent de Ferdinand acte de leur réserve réelle.

Ce prince usa d'une autre condescendance très fâcheuse, que paraît apprécier fort justement M. E. Charvériat. « La réserve ecclésiastique, dit-il, était très désavantageuse aux grandes familles protestantes : car elle les empêchait de pouvoir obtenir dorénavant, par l'élection, des États auxquels elles avaient pu prétendre jusqu'alors. Ces biens ecclésiastiques, jadis le patrimoine de tous les Allemands, étaient *maintenant* réservés aux seuls catholiques ». A qui la faute, en effet, de cette exclusion des protestants, sinon aux destructeurs de l'ordre ancien, où la foi et la loi s'unissaient indissolublement ?

Par une sorte de compensation, Ferdinand, qui avait imposé la réserve ecclésiastique aux protestants, imposa aux souverains ecclésiastiques catholiques « que les villes (1) et les nobles relevant d'eux pourraient garder la confession d'Augsbourg, sans être forcés d'émigrer » : c'est-à-dire qu'ils enlè eraient par là même aux évêchés ou abbayes leurs vassaux immédiats et leurs sujets, et leurs domaines médiats, qui relevaient directement de ces vassaux, déjà à peu près et bientôt entièrement émancipés par cette liberté religieuse, dans l'organisation d'alors.

De plus, « tous les souverains laïques gardaient le droit d'imposer leur religion à tous leurs sujets, et les souverains ecclésiastiques le gardaient seulement à l'égard de leurs sujets qui n'étaient ni nobles ni bourgeois ». Condition inégale et inique ! Les domaines de l'Église, qu'on dépouillait, étaient

1. Non les villes immédiates ou libres.

les plus précieux pour les catholiques, et les prélats étaient désarmés vis-à-vis de ceux d'entre leurs sujets qui avaient le droit ordinaire de porter les armes. Seulement et à peu près de nom, ils régneraient sur les *manants* des villes et sur les paysans, fort dominés les uns et les autres par les classes supérieures. A l'intérieur, ils ne pouvaient défendre les anciennes fondations pieuses et charitables ; au dehors, ils ne pouvaient soutenir de leur puissance temporelle la cause de la foi. On comprend que Ferdinand n'ait pas fait enregistrer sa déclaration sur cet article, et que les princes ecclésiastiques se soient, de leur côté, prévalu de ce défaut de légalité pour soutenir la justice réelle de leur réclamation.

Selon Agricola (1), « Ferdinand n'avait signé la paix que les larmes aux yeux, et Charles-Quint avait refusé de la souscrire». Albert lui-même n'ignorait pas combien de différends pourraient naître de cette paix si douteuse de Passau, appelée encore ainsi parce qu'elle y avait été préparée. Aussi à peine sut-il que les conditions convenues entre Hund et Canisius pour le collège avaient été acceptées d'Ignace, qu'il écrivit au long des lettres pleines de prévenance et de libéralité, pour le commencer dans l'année. Cette hâte d'appeler un ordre militant ne se conciliait pas avec la capitulation définitive. Il voulait donc moins profiter de la paix que se préparer à une lutte imminente (2).

Au reste, M. Charvériat réfute L. Ranke, au sujet de la réserve ecclésiastique : « Ranke croit que les protestants, en combattant la réserve, ne se proposaient pas de transformer les États ecclésiastiques d'électifs en héréditaires, et qu'ils voulaient seulement y arriver par l'élection, comme les catholiques (3). Mais, en fait, leur but était toujours d'arriver par la sécularisation à l'hérédité ». Donc, ajouterons-nous, cette querelle n'avait pas seulement pour l'Église l'immense intérêt de la grande querelle des investitures : empêcher la matérialisation féodale des dignités ecclésiastiques ; mais encore l'intérêt non

1. Décade II, n° 32.

2. Nouvelle réfutation des hypothèses hostiles du Dr Prantl sur les intrigues qui auraient changé ses dispositions tolérantes.

3. *Zur Deutschem Geschichte, vom Religions-frieden, bis zum dreissijæhrigen Krïeeg*, 8, cité par l'auteur.

moindre de garder les États ecclésiastiques contre l'hérésie, et de les employer à la cause de la foi.

Voilà comment la paix était, dès le principe, fort compromise de part et d'autre, et comment les luthériens avaient double prétexte d'envahissements nouveaux, sans parler des sectes qui n'avaient nul engagement. Aussi saint Ignace se prêta-t-il de grand cœur aux instances d'Albert pour obtenir un collège destiné à soutenir la lutte, et fut-il encore éloigné, à ce point de vue, d'avoir besoin de l'y amener par des intrigues.

Note XVI (p. 293).

Memorabilia du docteur Jérôme Leicht et du docteur Canisius (1), *pour la réforme à faire.*

A. — Partie de Leicht.

« Respectables seigneurs (2), quels projets vous présenterais-je pour la réforme du gymnase (collège), sinon ceux qui sont venus plusieurs fois en consulte, confiés, soit à des lettres, soit à des mémoires, depuis plusieurs années qu'on roule ce rocher (de Sisyphe) ? Je m'y réfère, pour ne pas paraître tirer avis de mon cerveau (3), afin que Vos Seigneuries examinent elles-mêmes ces projets, et qu'elles y choisissent et adaptent ce qui leur paraîtra avantageux au but et aux moyens d'action.

« J'ajouterai ce point : il me semble que cette corruption de la discipline et des mœurs vient d'une seule source, la négligence et l'indulgence excessive des supérieurs. Car, si les intéressés avaient bien observé ce qu'avaient établi leurs prédécesseurs, notre université n'aurait point partout un mauvais renom auprès de la plupart.

« La jeunesse était obligée de demeurer dans des habitations communes, sous la surveillance des précepteurs (4). Il n'était permis qu'aux élèves nobles des plus hautes Facultés et à ceux qui occupaient un certain rang, une dignité, ou qui avaient un

1. Arch., t. III, fol. 97. — Prantl, II, nº 70, p. 195-98, an. 1555.
2. Sans doute les patrons universitaires, eux d'abord, du moins.
3. *Ne Minervam doceam.*
4. Ou sous-maîtres, *hypodidascali*, comme on les appelle ailleurs.

gouverneur particulier (1), d'habiter hors des logements communs. Encore plusieurs y restaient-ils volontairement et soumis aux précepteurs, parce qu'ils ne trouvaient nulle part ailleurs moins de bruit et de dépenses.

« Quant à ceux qui vivaient à leur gré, dispersés dans la ville, et dont on surveillait moins les études et les mœurs, ils étaient obligés d'apporter un témoignage (*lectionum*) d'assiduité aux cours au nouveau recteur, à chaque mutation ; et si quelqu'un d'entre eux avait troublé la paix commune, après admonition, il était emprisonné, mais relâché peu après. S'ils étaient revêtus de quelques dignités, ou chanoines, on écrivait aux parents, ou au chapitre, ou aux supérieurs. De plus, les chanoines demandaient, chaque année, au seigneur recteur un témoignage de leur conduite et de leurs études, pour l'envoyer à leurs chapitres.

« Ainsi les adolescents vivaient en pension sous des précepteurs ; et ceux-ci, en cas de négligence, étaient admonestés par les doyens de la Faculté des arts. Les doyens des autres Facultés censuraient de même les leurs, avant de rapporter au recteur tous les détails. Tout se faisait par l'entremise des deux bidelles, à qui tous étaient connus comme gens de la maison.

« Ces jeunes élèves avaient donc moins d'occasions pour le vice. Leur argent était déposé chez les précepteurs, comme leurs armes (2). Ils sortaient rarement, et se rendaient à l'église, pour les sermons, sous la conduite des précepteurs.

« Quand ceux que regardait surtout le soin de l'école dévièrent de ce règlement, les élèves abandonnèrent la fréquentation des églises, comme celle des pensionnats mêmes, que laissèrent aussi leurs régents, ne gardant plus l'espoir d'un avenir meilleur. Intervint l'odieux procès avec le grénetier ou frumentaire : ce fut un affreux fléau pour l'université. Les hommes doctes et prudents, qui en avaient très bien mérité, laissèrent une école où bien des choses leur déplaisaient. Qu'on ne dise pas : Nouveau temps, nouvelles mœurs. J'avoue

1. *Pædagogum.*

2. On se rappelle que les tout jeunes nobles avaient le privilège de porter l'épée.

qu'il faut accorder beaucoup à son temps; qu'on avoue aussi que la porte est tout ouverte à bien des vices, et qu'un excès continuel d'indulgence corrompt de plus en plus les jeunes gens. Ils vivent en divers coins de la ville, sans maîtres, et chez des marchands de vins et des hôteliers. L'un séduit l'autre, et en sécurité, sans que personne y regarde ; ils tombent dans des habitudes ou des égarements détestables, sans parler des pertes de temps et d'argent dissipé ».

Memorabilia.

De ce même ton honnête, paternel et inspirant le respect, le docteur Leicht propose des remèdes un peu usés la plupart: nommer de bons supérieurs, qui rétablissent les coutumes de l'ancienne école, gardées dans les autres universités ; pour la religion, en revenir aux pratiques négligées, jeûnes (1), etc. ; entreprendre une réforme qui ne prête pas de nouveau à rire comme impraticable ; et, pour plus de sûreté, s'en rapporter à la volonté de l'Empereur et du prince (2) ; éviter de se railler de nos usages et de défendre obstinément les siens, surtout à l'église et à table.

Pour la réforme des études, que les professeurs suivent des ouvrages plus accommodés à leur auditoire ; qu'ils les corrigent dans la Faculté des arts, surtout dans la pédagogie, et qu'ils retranchent les inutilités dans une traduction claire d'Aristote, comme texte de leçons. Sévérité dans les promotions aux grades.

Suppression des abus signalés dans la première partie ; mais par degrés, pour en assurer le succès : par exemple, imposer de reprendre la robe longue, d'abord aux chanoines et à ceux qui ont reçu les ordres sacrés ; puis aux stipendiés, si on le juge bon, et, si l'on réussit, à tous.

(*Signé*) : Leicht.

Voici le texte original des réformes proposées, en ces lignes plus courtes, mais plus pratiques, par Canisius ; nous en avons inséré la traduction dans le cours de notre histoire. Il est im-

1. Reprendre d'anciens jeûnes, chose difficile, surtout alors.
2. Trait caractéristique, opposé au système de M. Prantl, qui ne tient compte que de la prétendue indépendance universitaire.

portant, à cause de l'homme et à cause des éléments nouveaux de réforme qu'apportait la Compagnie. L'esprit qu'on y remarque, est surtout de *promouvoir l'exécution*, comme l'avait répété saint Ignace. Tout fragment restitué à la mémoire du bienheureux et du grand Canisius, est une précieuse relique ; et nous pensons que celui-ci n'a guère été publié avant ou après les pièces justificatives de M. Prantl (1).

Ad gymnasium rite constituendum promovendumque. (Avis formulés par Canisius) (2).

1. Addatur rectori et concilio superintendens, more et exemplo gymnasii Viennensis, idque propter gravissimas causas.

2. Ad visitandum gymnasium et singulas ejus Facultates, quatuor constituuntur tempora, singulis scilicet angariis, ut cum rectore et superintendente conveniant quatuor decani, certoque ordine ac modo inquirant de præsenti statu totius gymnasii, examinent studia et prælectiones, quæ fiunt in singulis Facultatibus, quoties professores cessaverint, quousque pervenerint ; conscribatur in communi cœtu omnium, eademque semper ad principem et patronum mittantur.

3. Redeat in scholam dialectica Aristotelis, tot annis turpiter intermissa, et lectiones magistrandis necessariæ compleantur.

4. Vacationes compleantur fere ad exemplum gymnasii Viennensis, cum utrinque perperam consulatur, et professoribus et auditoribus, tam longa et frequenti cessatione.

5. Declamandi munere nullus publice fungatur, nisi orationem suam theologiæ decano comprobavit.

6. Libri novi, præsertim in sacris, neque vendantur, neque imprimantur Ingolstadii, nisi primum consensus accesserit ejusdem decani.

7. Immodici et inutiles quidam sumptus circa promovendos sustollantur ; exemplum egregium præbet reformatio Viennensis.

1. En 1872.
2. *Des Canisius forschlage.*

8. Non recipiatur professor publicus, nisi sit antiquæ religionis, sicut fit Viennæ, cum solemni protestatione.

9. Turpitudo et licentia gestandi arma militaresque togas prohibeatur.

10. In ducali collegio sit frequens et sedula visitatio, quæ certis personis et præsertim theologis injungatur, ut circa regentem et collegiatos recte gerantur omnia, nullusque illic permittatur qui sit suspectus in religione.

(Note XVII, page 337).

A. *Retour des États de la Bavière à la foi. — Justification d'Albert V. — Vrai rôle des Pères.*

Malgré sa sincérité, Ranke a le tort d'accuser sans réserve et de rigueur et d'absolutisme la conduite d'Albert à l'égard des États de sa province, et de blâmer, par une conséquence aussi peu juste, l'influence des jésuites, qui auraient été ses conseillers. En réalité, ils restèrent toujours en dehors de sa politique; et d'ailleurs, Ranke justifie de fait le duc, si nous examinons de près sa théorie sur la grande querelle engagée par la Contre-Réforme, pour ne se terminer qu'au traité de Westphalie.

« On n'était pas parvenu, dit-il, à prendre de mesure destinée à mettre la constitution de l'Empire, essentiellement hiérarchique, en harmonie avec les nouvelles relations religieuses »; — comme on prétendit faire en 1648, mais non sans sacrifier la foi et la conscience et toute sorte de justice à ce qu'on croyait la raison politique.

« La paix de religion (1555), telle qu'on l'entendit dès le commencement et qu'elle fut expliquée plus tard, était une nouvelle extension de la puissance temporelle »; — ajoutez: du despotisme, surtout aux dépens de la liberté des âmes, des intérêts, des droits qui s'y rattachaient.

« Depuis cette époque, la position religieuse qui devait être prise dans un pays, *dépendait uniquement de la conviction du prince* et de la bonne intelligence qui régnait entre lui et ses

États. Depuis longtemps il existait des différends entre les princes et les États, aux diètes de Bavière ». — Dissidence qui s'étendait à la foi et au mouvement général excité par des meneurs révolutionnaires, mais réellement resté à la surface (1), comme on a déjà pu s'en convaincre par la facilité de la soumission au moins temporaire des États bavarois.

« Opposition légale (?) des États, fondée à la fois sur la religion et les privilèges, et dirigée contre le souverain, quand celui-ci ne passait pas à la fin lui-même au protestantisme. Ce furent sans doute les craintes inspirées par cette situation qui décidèrent l'appel des jésuites » (2), en particulier par le duc Albert, et d'abord à Ingolstadt.

Erreurs accumulées à côté de quelques importants témoignages. D'abord ce souverain, selon un mot célèbre de nos jours, n'aurait eu qu'à *se soumettre* au protestantisme, devant son opposition, ou à *se démettre* au profit des États, s'il n'avait restreint leurs libertés factieuses. Mais, de plus, cette opposition était maintenant le contraire de la vraie légalité, imposée par la paix d'Augsbourg, qui subordonnait absolument aux princes leur noblesse et leurs villes, pour la religion en particulier. Il n'y avait pas de doute sur cet absolutisme, sur l'arbitraire du prince, qui, changeant de religion, imposait à ses sujets le même changement. Il n'y avait d'exception, mais d'exception fort contestée, que pour les souverains ecclésiastiques. En ce qui regardait les princes laïques, cette légalité n'était pas même contestée dans le droit public inauguré en 1555.

Cette solution évidente domine toute la question *générale ;* et, avec sa tendance à une certaine impartialité, il est étonnant que Ranke n'ait que faiblement reconnu les droits de la noblesse demeurée catholique dans les États protestants, ou même dans les principautés ecclésiastiques sécularisées. Cependant M. Charvériat, par des emprunts à cet historien lui-même, nous aide à restituer plus complètement la vérité historique : il nous montre en premier lieu combien d'autres

1. Expression que M. Charvériat (*Histoire de la guerre de Trente ans*) appliquera même à toute la partie de l'Allemagne qui revint au catholicisme ; mais applicable, si jamais, à la Bavière (t. I, p. 28).

2. *Histoire de la Papauté*, t. III, p. 42-47.

nobles, d'abord complices de ces princes, furent leurrés par eux dans cette révolution ; il rend ensuite compte par là des intelligences puissantes que la Contre-Réforme trouve dans ces États usurpés sous prétexte de sécularisation.

« Le mouvement général de retour à la foi catholique ne tarda pas à se manifester. Il commença au sein de la petite noblesse ou de la *chevalerie*, et l'intérêt n'y était pas étranger. Composée de tous les nobles qui ne possédaient pas les droits de souveraineté et relevaient des princes, elle avait embrassé avec ardeur le protestantisme, dans l'espérance de s'enrichir des dépouilles du clergé (1). Mais ces biens d'Église étaient tombés entre les mains des princes ; la chevalerie n'en avait rien eu, et il était même arrivé que les souverains, non contents de garder pour eux seuls les biens d'Église, avaient porté encore atteinte aux privilèges de la noblesse, et accru leur autorité à ses dépens. Déçus dans leurs espérances et atteints dans leurs droits, les chevaliers revinrent au catholicisme (2). » L'auteur français continue, toujours d'après Ranke, dont il élucide et dont nous mettons à profit l'exposé.

A plus forte raison, les princes séculiers et réformés, seuls souverains dans leurs propres domaines, abusèrent-ils du droit nouveau et de la force contre la noblesse restée catholique, les villes et surtout les campagnes, qui ne voulaient que garder la foi. Ne nous étonnons donc pas si, d'autre part, *les villes de Bavière durent abandonner leurs prétentions à l'indépendance*. Et il ne s'agit pas ici des villes libres ou impériales, mais de celles qui relevaient des ducs bavarois. Pourquoi donc Albert n'aurait-il pas usé, pour la foi, de la souveraineté légale, que d'autres princes employaient avec excès pour leurs opinions ou leur cupidité, mais que l'on reconnaissait, tout en blâmant l'abus? Il est facile, d'ailleurs, de prouver que, si Albert V avait suivi un dessein politique et social autant que religieux, dans l'appel des jésuites, cette vue était encore rendue légitime et nécessaire par la même révolution.

1. Qu'on se rappelle, par exemple, le brigandage de la noblesse rhénane, excitée par le chevalier Ulric de Hutten, qui avait rendu populaire la curée des biens d'Eglise.

2. Charvériat, p. 17. — Ranke, qu'il cite pour ses recherches *Zur deutschen Geschichte*, p. 65-91.

B. *Nouveaux dangers* (1560-70). — *Difficulté particulière sur le célibat des prêtres.*

Le succès de la Contre-Réforme commencée en Bavière, en partant de son université, et avec l'aide des Pères, fut d'autant plus remarquable, que les progrès des protestants dans le reste de l'Allemagne, depuis la paix d'Augsbourg, étaient effrayants. En voici le tableau avec quelque réserve, surtout pour la Bavière :

« Dominant déjà dans la Haute et Basse-Saxe, la Franconie et la Souabe, dit M. Charvériat, le protestantisme se répandit, surtout de 1560 à 1570, en Westphalie, en Bavière et en Autriche. Sur cent prêtres, à peine s'en trouvait-il un seul qui ne fût pas marié (1). Le sacerdoce catholique se recrutait difficilement. Plus de moines dans les cloîtres, plus de pèlerinages, plus de respect pour la Papauté. Vers 1557, un ambassadeur vénitien écrivait qu'en Allemagne, sur dix habitants, sept étaient protestants (2), deux appartenaient à diverses sectes, un seul était demeuré catholique. Parmi les familles princières, trois seulement restaient fidèles à l'ancienne religion : celles d'Autriche, de Bavière et de Juliers. »

Encore firent-elles des concessions (3) à leurs sujets protestants. « Les empereurs Ferdinand I[er] et Maximilien II, l'archiduc Charles de Styrie (le duc de Bavière Albert V) (4) et le duc de Juliers les toléraient à peu près dans leurs États. Les princes ecclésiastiques eux-mêmes laissaient d'ordinaire à leurs sujets

1. T. I, p. 13 et suiv. La responsabilité d'une telle assertion reste à Ranke, que cite l'auteur sur ces faits, surtout d'après son *Histoire d'Allemagne* (§ V. p. 204. et VIII, 962), avec les recherches *zur Deutsche Geschichte;* 7-107 ; mais les demandes téméraires d'un empereur catholique, qui vont être adressées à ce sujet au Saint-Siège, montrent que l'abus était au moins très commun. Pour la Bavière, il faut dire que le protestantisme refoulé menaçait de profiter d'un tel relâchement des mœurs cléricales.

2. Luthériens de la confession d'Augsbourg, d'après la suite L. III § V de Ranke sur la Papauté, et traduct., (t. III depuis 104).

3. Au moins temporairement, en ce qui regarde plusieurs de ces princes, notamment Albert V, sur les deux points, non essentiels, mais dangereux, et qu'on a vus encore douteux.

4. Exceptons formellement ce duc dans ce tableau assombri par l'historien.

pleine liberté d'embrasser le protestantisme. A la demande de l'empereur Ferdinand Ier, le pape Pie IV, dans l'espoir de prévenir les apostasies par des concessions, accorda en 1564 l'usage de la coupe et de la communion sous les deux espèces aux sujets laïques de l'archiduché d'Autriche. Ces concessions en firent réclamer d'autres. Maximilien demanda le mariage des prêtres ; mais Pie V, successeur de Pie IV, refusa énergiquement d'y consentir (1564). »

Qu'on nous pardonne d'insister ainsi : ces difficultés grandiront le rôle d'Albert V, celui de la petite école d'Ingolstadt et des jésuites de Bavière.

L'initiative de la Contre-Réforme et le grand rôle allait généralement appartenir aux Wittelsbach, pendant les fréquentes défaillances des Habsbourg jusqu'à Ferdinand Ier, et après la disparition des ducs de Juliers, au commencement du dix-septième siècle.

Quant aux princes ecclésiastiques, la défection des plus puissants, dans les électorats mêmes, nous explique, en ce moment critique, l'inaction de beaucoup d'autres au milieu des progrès de l'erreur. Dans cette déplorable crise, il faut se souvenir qu'il n'y avait pas à regretter des *abus de l'Église*, restée toujours sans tache, *mais des abus dans l'Église*, introduits par les princes temporels, qui en occupaient trop souvent les dignités, sans vocation. Dès lors c'étaient des abus introduits dans son sein, mais malgré son esprit, qui devait finir par les extirper, en réagissant, comme elle l'avait fait de siècle en siècle, surtout à l'aide d'autres ordres religieux. Pour atteindre le même but, « la vie s'était encore retirée au cœur (1) » dans la fondation des nouveaux. L'extension de l'influence des Wittelsbach, promus à ces dignités ecclésiastiques princières dans les provinces rhénanes, et tous anciens élèves d'Ingolstadt, contribuera encore bientôt largement à ce dernier résultat.

Cependant les deux auteurs cités sur l'Allemagne du seizième siècle nous montrent comment les divisions qui éclatèrent au sein du protestantisme, commencèrent aussi bientôt à compromettre ses succès. Tous les colloques qu'ils tinrent pour faire cesser ces divisions funestes au parti, ne firent que les accroî-

1. Expressions de Michelet sur les réformes du moyen âge.

tre. Impossible qu'il en fût autrement : le principe de la libre interprétation de l'Écriture, en supprimant toute autorité dogmatique, devait empêcher toute unité religieuse.

Autre point qui ne leur fut pas moins fatal. Plusieurs princes, avons-nous dit, étaient maîtres absolus de la doctrine même, et Ranke nous en rappelle le motif : « Le clergé protestant n'aurait pu se maintenir sans les princes » (1). Or voici l'une des conséquences de leurs petites papautés. Leurs maîtres changèrent de religion à chaque règne, où à peu près, dans plusieurs pays, et ils changèrent par conséquent la religion de leurs sujets, persécutant celle qu'on venait de leur faire prendre, s'ils voulaient s'y tenir. L'œuvre unifiante de la foi en Bavière gagnait à de telles dissensions chez les protestants du voisinage ou à des contrastes si frappants (2).

Tandis que ces variations et ces divisions, d'ailleurs déplorables, affaiblissaient un parti d'abord si menaçant, les catholiques, au contraire, se préparaient à reprendre l'offensive et le terrain perdu, par l'union dans la doctrine romaine, et la concentration de leurs efforts. A cette réaction, et à son succès non moins général, l'historien allemand assigne deux principales causes : 1° *l'intervention du Concile de Trente*, qui, secondé par une série de saints papes, réforma les mœurs et la discipline, et le défaut d'instruction dans le clergé ; 2° *le concours de la Compagnie de Jésus*, qui, parmi de nombreux instituts nouveaux, se voua principalement à cette œuvre de réformation véritable, d'unification et de recouvrement.

Or, les jésuites ne trouvèrent nulle part plus de soutiens que chez les ducs bavarois, et en général dans leur université.

C. *Belle lettre d'Albert V au P. Lainez sur les collèges.*

Dans cette lutte immense que le duc de Bavière commençait, l'historien marque la prédilection de ce prince pour la Compa-

1. *Zur Deutsche Geschichte*, § V, p. 338-45, indiqué *ibid.*

2. Dans l'Électorat palatin, peu éloigné de la Bavière, le calvinisme, embrassé par Frédéric III, fut proscrit par son fils Louis, et rétabli par son petit-fils Frédéric IV, etc. (Voir M. Charvériat, p. 15). De cette instabilité intolérante, contre laquelle réclamait, non la servilité de leur troupeau, désaffectionné cependant, mais l'intolérance aussi absolue de quelques princes leurs voisins, on peut présumer quel fut l'accroissement des divisions.

gnie « qui élevait les générations naissantes dans toute la pureté de la foi catholique ». Elle assurait ainsi, en effet, l'avenir durable d'un tel succès sur le magnanime espoir que le duc mettait, pour sa part, dans ses auxiliaires dévoués, spécialement dans leur mission éducatrice.

Nous sommes heureux, à ce sujet, de trouver une très remarquable lettre d'Albert à Lainez, successeur de saint Ignace; lettre qui, avec celle qu'il adressa à saint François de Borgia, successeur de Lainez, complète la correspondance de ce prince avec les généraux de la Compagnie et avec ses premiers saints. Échappée à plusieurs recueils, elle est empruntée par Lipowski à Adlzreiter (1); et, dans les grandes questions d'alors, elle ne laisse pas de s'occuper du collège d'Ingolstadt, bien que celui de Munich menace de le surpasser : effet des prémices de l'Esprit-Saint dans cette fondation plus nouvelle, et aussi apostolique, d'éducation chrétienne et d'évangélisation. Nous avons en effet signalé la sainteté de ses douze fondateurs. Le collège commençait librement, et ne se reliait pas à l'université.

Le duc écrit à Lainez :

« Par les lettres que nous vous avons adressées pour obtenir l'envoi d'hommes éprouvés de votre Compagnie, vous pouvez assez constater l'opinion que nous nous sommes faite avec conviction sur l'esprit qui règne universellement dans l'institut (2), et combien nous nous en promettons d'avantages pour la république chrétienne *sur le penchant de sa ruine*. Les membres mêmes de votre Société qui nous ont été envoyés dernièrement, ont tenu de prime abord une telle attitude (3), que, par la sainteté de leur vie, l'entrain de leur enseignement (4), ils paraissaient vaincre leurs autres confrères d'Ingolstadt : effet d'une louable émulation, très utile à l'Église catholique. Mais maintenant qu'ils ont jeté sous d'heureux auspices les bases de leur entreprise, ils la tentent avec plus d'efforts, par des sermons publics et des exhortations particulières ; ils refont sans relâche les murs ébranlés de la vigne du Seigneur,

1. *Geschichte der jesuiten in Baïern, theil* I, p. 114-115. Adlzreiter, p. II.
2. Ou : sur la raison d'être de l'institut tout entier, *de universa instituti ratione.*
3. *Ita se primo statim aditu composuerunt.*
4. *In docendo alacritate.*

en sorte d'éloigner avec grand succès le sanglier furieux des brebis. Bien plus, ils font espérer qu'ils arracheront les ronces et la zizanie, les jetteront par-dessus les murs (1), et que l'on gardera facilement cette vigne dans sa pureté. Nous nous réjouissons incroyablement de voir déjà par ces collèges (*seminaria*) se renouveler la face de la primitive Église. Qui, en effet, s'il n'est infecté de la maladie grave du monde chrétien, ne se réjouirait de cœur à voir la folle obstination des hérétiques brisée enfin par la plus grande érudition, unie chez les vôtres à la pureté de la vie? C'est donc avec vérité et justice que nous félicitons le père de tels fils, en lesquels repose notre *unique et ferme espoir* de faire revivre la religion et d'extirper l'hérésie.

« Cependant il est un point qui, dans notre joie, ne laisse pas de nous affecter vivement. L'accroissement du nombre des orthodoxes *(credentium)* (2) fait que les Pères, outre les travaux quotidiens de l'enseignement dans l'école, ont à répandre bien des sueurs dans les églises, où ils prêchent, célèbrent l'office, entendent une infinité de confessions d'âmes pieuses, instruisent avec fidélité ceux qui ne sont pas encore confirmés dans la foi. Nous craignons fort que ce petit nombre d'ouvriers ne puisse supporter longtemps le faix. En conséquence, nous prions votre zèle clément (comme nous nous sommes efforcés de l'obtenir dans les lettres précédentes à votre adresse) d'avoir pitié de sujets fort occupés et tombant sous le fardeau, et d'envoyer à la première occasion, quelle qu'elle soit, de nombreux ouvriers à cette moisson très abondante, pour former, avec les Pères déjà proches de nous, un collège complet. Nous les pourvoirons assez de tout le nécessaire pour attester de nouveau pleinement notre amour envers la Compagnie et pour que la sacro-sainte religion catholique demeure parmi nous. Quant au viatique de ceux qui viendront de votre résidence, nous suivrons avec générosité les avis du docteur Canisius. — De Munich, 5 juillet 1560 ».

Ribadeneira rapporte cette mémorable épître en espagnol. Nous en trouvons une traduction dans un vieux français, que

1. Annonce des mesures énergiques auxquelles prit part l'université.
2. Ou des catholiques de foi

nous aimons à reproduire. Citons d'abord les premières lignes jusqu'au passage qui se rapporte plus directement à Ingolstadt, et que nous avons utilisé (1).

« Par les lettres que, l'année passée, nous avons écrites à Votre Paternité, vous priant que vous nous envoyassiez aucuns graves et doctes Pères de la Compagnie, vous aurez peu entendre la bonne opinion que nous avons de l'institut et manière de vivre d'icelle, et du grand profit qu'en recevra toute la république chrétienne. Et certainement nous ne sommes pas mécomtés: car les Pères de la Compagnie que Votre Paternité puis naguère nous a envoyés, ont fait à leur entrée (à Munich) un si bon et si heureux commencement, qu'ils ont voulu devancer et surmonter par leur sainte vie et doctrine, et par la diligente et admirable allégresse qu'ils ont à enseigner, les autres, leurs frères et compagnons qui sont au collège d'Ingolstadt, avec une envie et émulation fort louable et fort utile pour la sainte Église catholique ».

L'auteur fait précéder sa citation d'un court tableau des grandes œuvres que firent les jésuites des deux collèges, de concert avec les ducs de Bavière. Il ne déplaira pas au lecteur d'en voir ce résumé par un contemporain :

« Le collège de Munich fut aussi fondé, ce même an (2), 1559, par le duc Albert, lequel, comme il en eut fondé un autre en son université d'Ingolstadt, voyant le grand fruit qui s'en espandoit dans tout son État (qui est environné de toute part d'hérétiques), il voulut aussi que, en la ville de Munich (là où résident les ducs de Bavière), il y eut des Pères de la Compagnie pour servir de consolation et soulas à ses sujets catholiques, et de bride et de confusion aux hérétiques qui les harassoient. Et a plu à Notre-Seigneur que, par le moyen de la piété, zèle et vigilance de ce bon prince et du duc Guillaume, son fils et héritier de sa vertu, non moins que de sa grandeur (lesquels se sont servis des travaux et ministères des Pères de

1. *La Vie du P. M. Jacques Laynez, lequel a été un des premiers compagnons du P. Maistre Ignace de Loyola, etc., écrite en espagnol par le P. Pierre de Ribadeneira, et tournée en notre langue vulgaire par Michel d'Esne, seigneur de Bethencourt.* Douai, 1597, p. 95-96.

2. La même année où le collège de la Compagnie à Ausgbourg avait été fondé par le cardinal Othon Truchsess.

la Compagnie qui résident en ces deux collèges de Munich et d'Ingolstadt), notre sainte et catholique religion s'est remarquablement augmentée, et que les hérésies n'ont pu prendre racine dans toute la Bavière. Et ainsi le duc écrivit une lettre au Père M. Lainez, s'éjouissant avec lui du fruit que ses enfants faisoient en Allemagne, lui déclarant l'espoir qu'il avoit que, par leur moyen, toute cette très ample province se réduiroit, et y fleuriroit notre très sainte religion, et lui demandant plus grand nombre d'ouvriers et Pères de la Compagnie... » (1).

Note XVIII (p. 336).

Le P. Covillon, le premier des théologiens du collège des Pères d'Ingolstadt qui ait professé à l'université. — Son inscription dans la grande salle de théologie, etc. (Documents de Flandre).

Cette biographie intéressante pour Ingolstadt a été écrite anciennement, en grande partie d'après Sotvell, par le P. Pierre d'Oultreman (2), reproduit de nos jours par M. l'abbé Destombes (3). Elle se rattache aux origines de la Compagnie.

Nous la complèterons par quelques documents épars. C'est aussi une gloire des jésuites français, de la Flandre française.

Le P. Jean Covillon ou Cuvillon, comme on l'appelait autrefois dans la Compagnie, par le changement d'une lettre, qui n'a plus de motif, était de Lille et d'une famille honorable. Vers 1549, selon Sotvell, il fut fort ébranlé par les prédications de Strada et les conversations de Lefèvre. Suivant lui ou Alegambe, il était déjà très érudit et habile traducteur du grec. Il était, d'après d'Oultreman, « fort avancé en théologie, et avait réputation d'être homme fort savant, lorsqu'il fut gagné

1. P. 93-94.

2. Au moins pour quelques détails et l'inscription d'Ingolstadt. D'Oultreman, de Valenciennes, appartenait aux mêmes provinces belges. *Tableau des personnages signalés de la Compagnie de Jésus, exposé en la solennité de la canonisation des SS. PP. Ignace et François Xavier*, par un P. de la même Compagnie. Lyon, 1627, p. 180-85.

3. *Les Vies des saints et des personnes d'une éminente piété des diocèses de Cambrai et d'Arras* (Cambrai, 1852, 4 in-12, t. III, p. 282-83).

par le P. Lefèvre à l'état religieux et apostolique. Ce fut l'an 1544, à Louvain, où il était professeur de la langue grecque. Il entra en la Compagnie avec le P. Maximilien de la Chapelle, du même lieu, et personnage fort qualifié ».

Un récent historien du bienheureux P. Lefèvre, le P. Prat, a quelques mots sur cette entrée, qui, en ces beaux commencements de la Compagnie, se faisait quelquefois par troupes (1). Dix-neuf étudiants à l'université de Louvain demandèrent à la fois au P. Lefèvre la grâce d'être compris comme novices dans l'envoi de ses confrères, qui se préparait pour Coïmbre. Ce départ rappelle celui de saint Bernard et de ses trente jeunes compagnons. Dans des temps plus difficiles, le P. Lefèvre n'en prit que neuf, soit qu'il ne reconnût évidemment qu'en eux la vocation, soit plutôt qu'il voulût ménager l'école dont cette nombreuse élite était l'espérance. Les reproches dont fut accablé, dans l'université et dans la ville, le vertueux P. Corneille Weshaven, qu'il leur donna pour chef, montrent qu'il y avait eu lieu, d'unir cette réserve de prudence à l'empressement du zèle.

C'étaient, en effet, tous des sujets brillants dans leurs études. Cinq étaient maîtres ès arts, les autres bacheliers en théologie ou étudiants en droit (2). Lefèvre, partant lui-même pour Cologne, n'eut pas le temps de soumettre aux saints exercices leur première probation ; mais leur compte de conscience suffit à son discernement des esprits, pour juger de leur disposition; et, pour sceller leurs résolutions premières, il leur donna la sainte communion.

Selon d'Oultreman, Covillon enseigna la théologie à Rome, à Coïmbre et à Ingolstadt, « les trois *principales* universités d'Italie, de Portugal et d'Allemagne ». Peut-être faut-il intervertir l'ordre des deux premières. C'est le collège Romain que saint Ignace désigne sans doute, quand il signale le Père au duc comme ayant enseigné dans « le collège de la Compagnie ». Alegambe mentionne ensuite, et avant son enseignement à

1. *Le Bienheureux P. Lefèvre, premier compagnon de saint Ignace, précis historique*, 1874, in-12, ch. VI, surtout p. 144-45. Il ne cite en cet endroit, pour autorité, que le P. d'Oultreman (*sic*) : *les Hommes illustres de la Compagnie de Jésus*, p. 175

2. Orlandin, *Historia S. J.*, part. I, l. IV, n. 82.

Ingolstadt, ses leçons au collège de Lyon ; à Ingolstadt particulièrement, il rappelle les services que Covillon rendit à l'université par l'abondance et l'excellence de sa doctrine et par la coutume des discussions pressantes *(acriter disputandi)*, qu'il introduisit. Le traducteur français de Sotvell, que nous reprenons, l'ancien auteur d'Oultreman, après avoir remarqué qu'Albert ne trouva pas de théologien plus capable pour le représenter à Trente, ajoute : « Mais ce qui fait plus à sa louange, c'est qu'il se fit admirer sur ce grand théâtre, et partout ailleurs, pour sa rare modestie, innocence, obéissance et austérité de vie. L'académie d'Ingolstadt a bien daigné protester à la postérité l'état qu'elle faisait de sa vertu et de sa doctrine par cet éloge, que je traduis de mot à mot :

« Jean Covillon (1), de la Compagnie de Jésus, docteur en la ainte théologie, natif de Lille, qui est une noble ville de France et mère de très grands esprits. Il fut un des premiers Pères de la Compagnie qui rendit service à Jésus-Christ dans l'université d'Ingolstadt. Il acquit grande louange par sa diligence, doctrine et candeur, tant en œuvres qu'en paroles ; mais plus grande en ce que, jaçoit qu'il fust le premier et le plus grand, si s'estimoit-il le moindre et le dernier de tous. Personne d'une rare prudence, accompagnée d'une très grande simplicité, il ne cherchoit rien plus en sa vie que le repos de la solitude et la paix, éloignée du tracas du monde. Il fut toutefois envoyé par les siens, ou plutôt par la main de Dieu, en diverses missions de France, Italie, Portugal et Flandre, non sans un grand profit de plusieurs. Il assista avec non moindre dignité et louange au concile de Trente, de la part du sérénissime duc de Bavière. Enfin il est mort en 1581, tout chargé d'ans, à Rome, où il étoit pénitencier du Pape en l'église de Saint-Pierre. Il étoit si *duict* (habile, docte ?) à manier les consciences des hommes, qu'un grand pécheur a dit : qu'il aimoit mieux être *pinceté* et *tenaillé* par Covillon que guéri (2) par un autre. »

Voici le texte latin de l'inscription composée à sa louange par cette université, et que nous trouvons seulement dans Sotvell.

1. Cf. Orlandin, *Historia S. J.*, part. I, l. IV. n. 82.

2. Il semblerait qu'il eût dû y avoir dans le latin *curatus*, « soigné plus doucement » ; mais il y a *sanatus*.

Il honore assez Lille et la France pour le reproduire : *Joannes Covillonius, Societ. J., sacræ theologiæ doctor, natus Insulis, nobili Flandriæ civitate et maximorum ingeniorum matre, unus ex primis Societ. Patribus fuit, qui X^o Ingolstadii servierunt. Multa illi laus ex diligentia, ex doctrina, ex candore dicti et facti. Major quod qui aliis suis maximus fuit et primus, ultimus sibi semper videbatur et minimus. Vir in summa simplicitate summe prudens, nihil in vita magis quærebat quam quietis solitudinem et pacem a turbis mundi. Emissus tamen e suis et quasi Dei manu in diversas messes Galliæ, Italiæ, Lusitaniæ, Flandriæ, cum fructu magno multorum. Nec minore cum dignitate ac laude in Tridentino concilio fuit, serenissimi ducis Bavariæ legatus. Tandem senex moritur Romæ, cum e Pœnitentiariis, qui ad Divi Petri obeunt summi Pont. vicariam operam, unus censeretur. Tam scite conscientias hominum tractare noverat, ut maximus peccator dixerit malle se lancinari a Covillonio quam sanari ab alio* (1).

Agricola comble une lacune laissée ici, avant sa fin. Le duc s'était hâté de le rappeler du concile avec son collègue d'Ingolstadt, pour éviter les embarras d'une question de préséance, que la Suisse y avait élevée vis-à-vis des princes bavarois. A son retour de Trente, le Père Covillon devint pro-recteur de l'université de Dillingue, en attendant le retour du cardinal d'Augsbourg, que le recteur était allé rejoindre à Rome en 1564. Il fut aussi le premier recteur du collège d'Augsbourg, qu'on fondait alors. Il y resta peu ; mais la charité le retint plus facilement en Tyrol, par le désir d'y porter secours aux habitants, malades de la peste. Un si grand homme s'y dépensant avec tant de peine, ce fut un spectacle qui lui gagna tous les cœurs des Tyroliens, dont on se défiait jusqu'alors, peut-être sans assez de raison. Au moins leur affection devint-elle de plus en plus vive (2). Au rapport de Rotmar, à l'université d'Ingolstadt, il avait été plusieurs fois doyen, mais non rec-

1. Donnons une fois tout le titre omis de notre auteur si consulté : *Bibliotheca scriptorum S. J., opus inchoatum a R. P. Petri Ribadeneira, a* 1602, *continuatum a R. P. Philippo Alegambe usque ad an.* 1642, *recognitum et productum ad a.* 1675 *a Nathan. Sotvello, ejd. Soc. presb.* Romæ, 1676.

2. Décade III^me, n° 98, 105-6.

teur; dignité que refusaient d'ordinaire les jésuites (ailleurs que dans leurs propres universités). Il fut infatigable, tant à enseigner qu'à discuter (1). Les *Annales* ne le suivent pas jusqu'à sa mort. C'est pourquoi elles ne rapportent point son épitaphe.

Covillon a prédit le jour de sa mort à plusieurs, dit d'Oultreman, « avant que jamais il fût malade ». L'abbé Destombes n'a peut-être pas rendu la précision des témoignages et la force de ce *jamais*, dans son article, qui n'est qu'une traduction un peu abrégée et affaiblie : « *On rapporte* que ce vénérable religieux avait prédit sa mort pour le moment où elle arriva, à une époque où il était encore en très bonne santé ». Or cette mort fut prompte, bien que douloureuse.

Le vieil auteur jésuite fait suivre cette petite biographie, comme celle de ses autres héros, de quelques vers, moins bons que curieux. Ils plaisent aussi par cette simplicité que les Flamands aimaient à louer dans la science, comme les Allemands.

Ce beau lys fut nourry en parterre de l'Isle
Et éclos aux rayons de Faber à Louvain,
Découvrit la candeur de ses mœurs au concile
Et l'odeur de sa vie au collège Romain.

Mais une autre édition plus ancienne, que nous consultons pour quelques divergences, rapporte ceux-ci (2) :

Ce beau lys fut éclos dans le Lillois parterre,
Et aux rayons d'Ignace il s'est épanoui.
Il a par son odeur chassé mainte vipère,
Et a par sa blancheur tout le monde esjouy.

Le Père de Backer, au mot *Rome*, parle d'une de ses thèses : *Theologicæ conclusiones deductæ ex priore Ep. D. Pauli ad Corinthios, quam interpretatus est hoc anno, Romæ. P. J. Covillon, professor theologiæ S. J. in collegio ejusd. Societatis. Romæ, apud Antonium Bladum, MDLIII.*

1. *Annales*, I, 245, 66-73.

2. Assez faibles encore, mais à recueillir pour une si précieuse monographie. Cette variante dans l'édition de Douai, 1624, in 12, p. 275, explique qu'il s'agit des hérésies.

Ne revenons pas sur ses autres travaux faits ou achevés à Rome. Il a laissé aussi, dit Sotvell, des *Questions sur les Psaumes*, qu'il a expliqués à Ingolstadt.

Quelques Maîtres du même temps.

Nous reviendrons en quelques mots sur *Herman Tyræus*, un des compagnons les plus distingués de Covillon, quand nous reprendrons la ligne des prédécesseurs de Grégoire de Valentia dans la même chaire. N'insistons pas non plus ici sur quelques autres Pères professeurs, cependant assez célèbres, d'Ingolstadt, comme *Pierre Silvius*, qui professa en beaucoup d'autres endroits, ou qui, d'après l'éloge de Sotvell (1), sembla se multiplier pour prêter le secours de sa science aux écoles de nombreuses nations. Partout, en effet, ses travaux égalèrent ses talents. Entré dans la Compagnie en 1551, il mourut à Mayence en 1571.

Lambert Aver, né à Rottenbourg, d'après Sacchini, ou à Papenberg, suivant une autre opinion, aussi rapportée par Sotvell, entra la même année 1551 dans la Compagnie de Jésus, un des premiers de son pays allemand. Ses vertus et son zèle à combattre les hérétiques firent que le légat Commendon se l'adjoignit pour parcourir le nord de l'Allemagne. Il mourut en 1573, à la congrégation générale de Rome, âgé seulement de quarante ans.

Encore quelques mots sur un Père que nous avons vu monter du plus modeste atelier à la plus haute chaire de théologie, forçant en quelque sorte sa destinée, s'il ne l'avait fuie.

Mérites et plus en général vertus du P. Peltan (d'après son ménologe autographié).

Le 2 mai 1584, mourut au collège d'Augsbourg le P. Théodore Peltan. L'université d'Ingolstadt fit graver, dans la grande salle de théologie, un magnifique éloge de ce savant,

1. *Unus multiplex multis gentibus auxilium ministravit.*

qui se terminait par ces paroles de saint Ambroise : *Vixit Ecclesiæ, mortuus est Christo.* « Il n'a vécu que pour la sainte Eglise, et il est mort le cœur plein de Jésus-Christ ». Dans sa jeunesse, il s'était offert en personne au bienheureux fondateur de la Compagnie, en qualité de frère coadjuteur, et pour remplir l'humble métier de cordonnier (1). Mais saint Ignace, ayant reconnu en lui des talents auxquels il était bien loin de s'attendre, lui ordonna de s'appliquer à l'étude des belles-lettres, et le P. Lainez, à peine élu général, l'envoyait professer à Ingolstadt le grec, le latin, l'hébreu, la théologie. L'inscription consacrée à sa louange assure que « si jamais homme a su toutes choses, c'est bien le P. Peltan », et elle lui assigne une place d'honneur parmi ses glorieux frères, qui, les premiers, révélèrent à l'Allemagne étonnée toutes les richesses de leur science et de leur vertu.

Pendant les dix dernières années de sa vie, tourmenté continuellement par d'excessives douleurs de la goutte et de la pierre, qui le réduisaient parfois à l'agonie, il acheva de dépenser ses forces au service de la foi, en publiant plusieurs traités sur les dogmes et sur les bonnes œuvres catholiques, et en traduisant du grec en latin les ouvrages d'un grand nombre de saints Pères, témoins et défenseurs de la vraie foi. — A ses derniers moments, comme son supérieur le pressait d'adresser encore à ses frères quelques paroles d'édification : « Je le ferai par obéissance », répondit-il ; et il ajouta : « Mes frères, obéissez toujours et en tout. Le seul reproche que je craigne de la bouche de Notre-Seigneur, c'est de n'avoir pas toujours obéi assez pleinement moi-même ». Et cependant, au témoignage du P. Sacchini, « on l'avait vu constamment prêt à recevoir les fonctions les plus humbles, et à faire dans nos collèges la dernière classe de grammaire aux petits enfants, aussi bien qu'à enseigner les sciences les plus relevées ».

Note XIX (p. 385)

Gaspard Franck. — Lettre d'Hosius à Albert V.

Nous réservons à part une courte notice à cet universitaire,

1. Il l'avait exercé dans le siècle, nous l'avons indiqué.

non seulement à cause de son mérite, mais parce que son abjuration solennelle donna lieu à la prestation du serment ordonné par Pie IV, et que le sien en devint l'occasion très importante. Aussi nous fournit-il en particulier, sur cette scène, des détails intéressants. On y verra encore le duc comme le Mécène des savants catholiques, même éloignés. Nous extrayons principalement l'éloge de Franck, par Engerd (1).

Ce maître célèbre était né en 1543, à Ortrandt, cité de Misnie, et y avait « sucé l'hérésie avec le lait ». Comme le grand Apôtre, il avait d'abord persécuté l'Église de Dieu ; mais c'était par la même ignorance. Il était déjà maître de philosophie, quand il vint à Ingolstadt, habiter quelque temps chez Eisengrein. Là, il fut frappé de la sainteté des mystères de la foi catholique ; la lecture assidue des saints Pères et des entretiens fréquents avec les théologiens le portèrent non seulement à l'abjuration, mais à l'apostolat contre les erreurs qu'il avait soutenues ; et cela malgré les menaces de son père, maître d'école dans sa ville natale, et les dangers plus réels qu'il courait de la part des hérétiques irrités. Il publia les motifs très concluants de son retour à la foi.

Vint le jour de la solennité, dans l'église de la Sainte-Vierge, la fête de la Conversion de saint Paul. Après un discours d'Eisengrein, son père spirituel, comme l'ayant engendré à Jésus-Christ, il prêta le serment aux genoux du suffragant, qui représentait l'évêque d'Eichstædt, et en présence des ambassadeurs du prince et de l'évêque chancelier, du vicaire général, enfin, qui parla aussi. Franck, à son tour, expliqua de nouveau en chaire sa conversion. Après le serment des autres personnages que nous avons nommés ailleurs, il reçut la communion. Enfin, Albert V donna un grand banquet au couvent des franciscains.

Franck, ordonné prêtre peu après, dit sa première messe en présence d'Albert V, de ses fils, les ducs Guillaume, Ferdinand, Ernest ; de Philibert, margrave de Bade, et d'autres grands personnages. Puis il acheva ses prédications commencées, surtout dans le comté de Haag, où il ramena une mul-

1. *Annal.*, t. I, p. 304-12; t. II, 3, 36, 51, 67, surtout p. 84-93. — Prantl et ses renvois, surtout p. 492, nº 51.

titude d'âmes qu'il avait égarées, avec d'autres qu'il affermit ou convertit : parmi ces derniers, ses deux frères, qui devinrent, l'un prédicateur, l'autre avocat, celui-ci, après avoir conquis, avec Engerd, le laurier de philosophie.

Plusieurs fois recteur, Franck succéda à la chaire de théologie d'Eisengrein, à la mort de ce docteur, et fut doyen la même année 1578, et en 1581. Enfin, en 1575, il vint à Rome, au jubilé, et le Pape l'éleva, *motu proprio*, aux dignités de protonotaire apostolique et de comte à la cour de Latran. Le célèbre Hosius ne l'honora pas moins dans une élégante lettre, écrite au duc Albert.

« Il m'était agréable de contempler cette rose, éclose parmi de piquantes épines, et qui rendait une odeur suave dans l'Église du Christ, celui qui avait quitté ses parents et s'était exposé à tous les coups du sort. Dès qu'il se nomma, je ne pus le recevoir que comme un très intime ami et l'entourer de toutes mes prévenances, surtout quand il me présenta les lettres par lesquelles me le recommandait Votre Altesse. A ce titre, je le félicite d'être de la race de ces hommes que vous entourez de votre faveur et de vos libéralités, et qui se consument de soins et de soucis pour aider par leurs études le triomphe de la religion. La plus grande part de ces mérites vous reviendra, non seulement pour le succès de vos desseins dans cette vie mortelle, mais pour les récompenses de l'immortelle... Plût à Dieu que les autres princes, non seulement séculiers, mais ecclésiastiques, fussent enflammés par l'exemple de Votre Altesse à favoriser et entretenir des hommes de cette espèce ! Leur administration serait moins troublée, et leurs sujets auraient des modèles à imiter. Maintenant, Votre Altesse me paraît *seule à rassembler autour d'Elle* de tels hommes, avec un zèle aussi grand : en sorte que votre cour me paraît être une école de piété, d'où sortent, comme du cheval de Troie, de très courageux champions du Christ, qui s'efforcent de rappeler, par la parole et les œuvres, les peuples errants à la foi du Christ...

« Daté de Rome, le 16 avril 1575.

« De votre Excell. le tout dévoué — STANISLAS, cardinal de Warmie (1). »

1. Ou Ermeland, nom donné à l'Europe orientale.

Nous omettons la longue liste des écrits très nombreux de Franck contre les protestants, qui attestent ce zèle (1), et ses éloges prononcés ou gravés dans les églises de Saint-Maurice et de la Vierge, et dans la grande salle de théologie. A Saint-Maurice, dont il avait été curé, on lisait d'abord sur sa tombe, en grosses lettres, ces mots, qui sont son histoire et celle de ses œuvres, et qui sont à méditer par les persécuteurs et les victimes de toute cause religieuse :

VERITAS VINCIT

1. Dans l'éloge écrit par Engerd, p. 90-94. — Ce sont des traités de polémique.

TABLE ANALYTIQUE.

CORRESPONDANT A LA SUITE DES SOMMAIRES

PRÉFACE

Occasion du livre. — Aperçu général. — Principaux auteurs.

PREMIÈRE PARTIE

Avant Luther. — Depuis les hussites, ses précurseurs. — But apostolique et esprit de la Renaissance dans la fondation. — Beaux commencements.

CHAPITRE PREMIER. — La fondation de l'université d'Ingolstadt est due à l'esprit de la Renaissance, mais surtout à l'esprit apostolique des papes et des ducs. — Grand mouvement de la Renaissance en Allemagne, en particulier près d'Ingolstadt. — Influence d'Æneas Sylvius (Pie II), etc. — Fondations multipliées des universités. — Mais création de celle d'Ingolstadt, entre autres, comme rempart de la foi. — Pie II veut résister aux hussites : c'est déjà la Contre-Réforme. — La prédominance du but apostolique paraît dans sa bulle d'érection, à côté de l'enthousiasme littéraire (1458). — Privilèges accordés au duc fondateur, Louis le Riche, pour son académie, égalée aussitôt à celle de Vienne. — Paul II rend collégiale l'église Sainte-Marie et lui attribue la *maison des Prébendes*, qui devient le *Vieux Collège* (1465). — Le pillage de la France, sous Isabeau de Bavière, augmente ces ressources 1

CHAPITRE II. — L'université ne commence qu'en 1472. — Malgré les termes employés dans les lettres de publication, elle n'est pas formée sur le modèle de l'université de Bologne, mais de Paris, descendant de celle-ci par l'université de Vienne. — Fête et discours d'ouverture. — Pourquoi les lettres de fondation (1472) ne parlent pas du but apostolique.

Premiers statuts. — Les *Quatre-Nations*, division sans fondement. — Le chancelier est encore de droit l'évêque du diocèse, délégué par le Pape. — Le pro-chancelier a le pouvoir réel. — Autorité croissante du recteur, — du conseil. — Situation topographique de la nouvelle université 15

CHAPITRE III. — Commencements de toutes les Facultés. — Jean de Adorf, le premier docteur. — Charles Fromont, etc. — Les deux

systèmes des *nominaux* et des *réalistes* engendrent les deux voies des *modernes* et des *anciens*. — Leur administration divisée dès le principe. — Privilèges accordés par les ducs et surtout par les papes. — Évêques conservateurs de ces privilèges. — Emprunts aux universités de Paris et de Vienne. — Ce qu'étaient les *Bourses ;* — moins florissantes à Ingolstadt ; — divisées aussi par la même querelle des scolastiques et de la Renaissance. 29

CHAPITRE IV. — Collège de Georges, ou le Nouveau Collège. — Le régent. — Fin de la dynastie et des Etats séparés. — Souffrance de l'université. — Elle se relève par le nombre et la qualité des élèves. — Pro-recteurs, etc.

Initiateurs de l'humanisme. — *Celtis*. — Association des humanistes du Rhin et du Danube. — *Locher*. — Ses défauts et ses qualités dans sa querelle avec *Zengel* et les vieilles méthodes. — Transition à la brillante période des *Renaissants*. 44

CHAPITRE V. — Malgré le mérite de quelques professeurs, la Faculté de théologie dépérit, faute de docteurs en face des premières apostasies luthériennes. — L'école prospère, d'un autre côté, par les réformes d'Albert et surtout de Guillaume IV. — Brillante période de ses auxiliaires humanistes. — *Agricola* (Peurle). — Grand rôle d'*Aventin*, précepteur des princes, — fondateur de la Société littéraire d'Ingolstadt. — Novateur religieux, il est protégé, mais probablement préservé par Léonard d'Eck. — Son grand mérite comme historien. — Aide qu'il prête aux réformes de Guillaume IV, lui et ses associés.

Avances extraordinaires faites à *Érasme*. — *Rhegius*, ses services et ses erreurs. — *Reuchlin*. — Honneurs rendus à ce grand philologue. — Ses tendances novatrices en religion. — Ses études hébraïques. — Part qu'y prennent *Eckius*, *Appel*, etc. — Nécessités à l'approche du luthéranisme. — L'autorité dont usent les ducs est aussi nécessaire. — Conclusions sur la réforme littéraire accueillie contre la fausse réforme religieuse 59

DEUXIÈME PARTIE

Depuis le commencement de la lutte contre les protestants jusqu'à l'arrivée des jésuites. — Jean Eckius, précurseur de la Compagnie dans la direction donnée à l'école et à la défense de la foi en Allemagne et en Suisse.

CHAPITRE Ier. — Vraies dispositions de Guillaume IV à l'origine du protestantisme. — Commencements d'Eckius et ses études peu auparavant. — Premiers écrits. — Qualités remarquables. — Défauts exagérés. — Préliminaires de la grande « dispute » de Leipsick. — Eckius ménagea-t-il assez Luther ? — Le poussa-t-il à de plus graves écarts ? — Eut-il tort de porter tout d'abord la discussion sur l'autorité du Pape ? — La chrétienté attentive à la lutte qui se prépare. 77

Chapitre II. — La *grande dispute de Leipsick*. — Eckius, « le Goliath d'Ingolstadt » — Scandale causé par Luther. — Sa défaite après celle de Carlstadt — Talents d'Eckius en regard des siens. — *Excusatio*. — *De Primatu*, etc.

Impression que fit à Eckius l'indifférence d'une partie de la cour romaine. — Sa lettre publiée par les protestants, — prouve son zèle. — Part qu'il prend à la rédaction de la bulle de 1520 ; — à sa réception en Allemagne. — Obstacles qu'il doit vaincre, à Ingolstadt tout d'abord, mais surtout dans le nord de l'Allemagne et à Vienne. — Grands faits, dont on donne d'insuffisantes explications. — La « Détermination » de la Sorbonne contre Luther confirme la ligne adoptée à Ingolstadt 92

Chapitre III. — Marche décidée de l'université contre le luthéranisme depuis 1522. — Épisode de *Sechofer* et d'*Argula*. — Part qu'y prend Luther. — Rapport avec son mariage. — Sagesse de l'école dans cette querelle.

La guerre des paysans, allumée par les doctrines et les excitations de Luther, explique encore la sévérité de l'université à réprimer les novateurs. — Léonard d'Eck est à la fois le chef de la ligue de Souabe contre l'insurrection communiste et le grand patron de l'école d'Ingolstadt. — Politique qu'il inspire au duc. — Documents tout récemment publiés. — Le soulèvement se rapproche d'Ingolstadt (1525). 112

Chapitre IV. — L'université repousse l'invasion de l'hérésie dans la classe ouvrière, chez les imprimeurs, etc. — Tempéraments à ses sévérités. — Que penser de quelques actes de rigueur ? — L'école d'Ingolstadt devient « le poste avancé pour la garde de toute la Bavière ».

Les professeurs, quittant l'une ou l'autre des deux religions, changent réciproquement d'académies. — Défection et retour de celle de Tubingue. — Quelques maîtres célèbres d'alors à Ingolstadt. — Grand rôle de *Viguleus* (1) *Swichem*, *Hund* et *Wolfgang Hunger*, *Vit Amerbach*, *Apien* (*Pierre et Philippe*), *Amantius*. 131

Chapitre V. — Formule du serment prescrit par Pie II à l'université d'Ingolstadt. — Attachement au Pape et à l'Église. — Bienfaits des papes en retour, et ceux des ducs.

La pédagogie. — Instruction élémentaire et préparatoire. — Règlement étendu à la Faculté des arts. — Mérite de ses premiers maîtres. — Travaux de *Laurent Hocwarth*, imposé comme premier professeur de la pédagogie. — Autorité salutaire de Léonard d'Eck. — Viguleus Hund, autre conseiller ducal, grand chancelier, historien. — Courte bibliographie. 146

Chapitre VI. — Ensemble des derniers travaux et fin du grand rôle d'Eckius, dont l'université reste en général le centre. — Son influence à Rome. — Il tâche, d'un côté, de diminuer (2) les charges des églises

1. Non *Wiguleius*, comme au sommaire.
2. Mieux que « il diminue » (*Ibid.*).

allemandes, et intervient, de l'autre, entre le duc et les évêques bavarois, pour les concessions de bénéfices, etc., nécessaires à l'entretien de l'école. — L'organisation des administrations modernes augmentait déjà les besoins du fisc, et, en Allemagne particulièrement, les princes catholiques, défenseurs des biens d'Eglise, que les autres usurpaient, avaient droit à une sorte de compensation sur les revenus du clergé. — Eckius se lie avec les Fugger, princes de la banque, dont les enfants fréquentent alors les cours d'Ingolstadt.

Il combat les iconoclastes. — Préserve la Suisse catholique, etc., au congrès de Bade. — Autres victoires sur Zwingle, etc. — L'université est avec son pro-chancelier, et envoie Schrœttinger l'assister à Augsbourg contre la *Confession* de ce nom (1530). — Lutte à Worms. — Calomnie de Melanchton, dont la *Grammaire* est proscrite à Ingolstadt. — Colloque de Ratisbonne. — Derniers écrits et mort glorieuse d'Eckius, encore calomnié (1543). — Elle coïncide avec l'arrivée des premiers jésuites, auxquels il a frayé la voie. 159

TROISIÈME PARTIE

Premier enseignement, encore individuel, des jésuites. — Unité dans la Faculté de théologie. — Apostolat. — Admirables changements obtenus par les PP. Le Jay, Canisius, Salmeron, de Gouda, etc. — Correspondance de saint Ignace; — ses efforts pour la fondation d'un collège qui agisse *collectivement*.

Chapitre Ier. — Le P. *Le Jay* à Ingolstadt, en 1543; — professe en 1544-45 dans la chaire d'Eckius. — L'administrateur d'Armagh, *Wauchope*, ou le docteur aveugle, est son introducteur. — Leur mission se rattache à celle du P. *Lefèvre*, etc. — La vie apostolique de Wauchope unie à celle des premiers Pères jusqu'à sa mort. — La sainteté apparaît dans l'enseignement et y joint l'apostolat de la charité. — Grands succès de Le Jay, comme professeur et apôtre. — Il est réclamé par le cardinal d'Augsbourg. — Dangers de la foi, là et en Allemagne, mais aussi en Bavière. — Lutte de Guillaume IV et de Léonard d'Eck. — En 1549, ils redemandent trois Pères pour la théologie. — Saint Ignace demande, dès le principe, la fondation d'un premier collège en Allemagne pour une action *collective;* — promet le P. Le Jay, comme prêté provisoirement, et les PP. *Salmeron* et *Canisius*. 175

Chapitre II. — Action des jésuites par l'unité de l'enseignement. — Déjà elle s'exerce à Ingolstadt par l'unité de la Faculté de théologie, qui dominait sur les autres études. — Départ des trois premiers Pères. — Salmeron d'après Morone. — Canisius : élément nouveau qu'apporte la sainteté dans l'enseignement. — La profession du Père, accompagnée des manifestations du Sacré-Cœur de Jésus en vue de sa mission en Allemagne. — Les Pères reçus docteurs par Catharin. —

Accueil cordial à Ingolstadt et premier succès. — État misérable de l'université et du peuple pour la foi, etc. — Mauvais esprit des sous-maîtres, mais pas d'opposition grave contre les Pères. — Le Jay insiste pour obtenir un collège 192

Chapitre III. — Éloge de Guillaume IV et de Léonard d'Eck, dont la mort simultanée arrête l'établissement du collège. — L'idée en est d'abord abandonnée par Albert V. — Canisius fait, en attendant, tout le bien qu'il peut. — Prédication au peuple. — Premiers germes des congrégations en Allemagne. — Lettres de saint Ignace sur les succès obtenus en ce pays. — Départ de Le Jay et de Salmeron. — Réclamations, regrets, louanges. — Raisons d'intérêt général, jointes, pour déterminer ces départs, à celle des retards de la fondation du collège. — Lettres de saint Ignace à Salmeron, au duc. — Rectorat accepté par Canisius contre son gré. — Peines de cette charge et de son apostolat. — Résultats heureux. — Du pro-cancellariat il n'accepte qu'une suppléance de trois mois, sans honneurs ni émoluments 216

Chapitre IV. — Erreurs de M. Prantl, en particulier sur les commencements des jésuites à Ingolstadt. — Est-il vrai que les statuts de l'université leur en aient interdit l'entrée (1) ? — Principes de détachement complet que saint Ignace oppose au duc sur l'offre du pro-cancellariat. — Fragments rares dans ses correspondances. — Albert V demande le maintien et l'accroissement de la mission, mais sans le collège. — Vaste plan d'Ignace en opposition, — Sa réponse, précédée de celle du Père Polanque à l'évêque d'Eischtædt. — Le duc mérite d'ailleurs l'encouragement de Jules III 242

Chapitre V. — Œuvres des PP. Canisius, *de Gouda* et *Schorich*. — Leur départ pour le collège de Vienne est obtenu de Jules III par Ferdinand Ier. — Lettres de saint Ignace au roi et au duc. — Ses ménagements pour la bonne volonté d'Albert V, malgré les dernières fluctuations du prince. — Les Pères ne sont que prêtés, en attendant le collège. — Adieux touchants de tous. — Novices qu'ils emmènent. — L'annaliste Engerd sur leur enseignement. — Mort du P. Le Jay. — Ses épitaphes par Nieremberg, par les théologiens d'Ingolstadt, etc. 264

QUATRIÈME PARTIE

Action collective de la Compagnie en Bavière par la fondation du collège d'Ingolstadt. — Correspondance d'Albert avec saint Ignace, Lainez, saint François de Borgia, Canisius.

Chapitre Ier. — Le regret du départ des Pères augmente. — Pourquoi Albert tarde-t-il à demander le collège, de 1552 à 1554 ? — Description de l'invasion de l'électeur Maurice de Saxe en Bavière, et

1. Aux conditions de droit commun, etc.

du sort d'Ingolstadt et de son école. — Lettre d'Albert à saint Ignace. — Il semble que les Pères seuls puissent relever l'enseignement et repousser l'hérésie. — Vienne et Prague cèdent à peine temporairement Canisius. — Convention entre le duc et la Compagnie. — Tableau que fait Albert de l'Allemagne. — Progrès du protestantisme depuis la paix d'Augsbourg (1555-59). — Abus de l'université. — Premiers avis de Canisius pour établir la *surintendance*. — Son *Pro-memoria* en regard de celui du docteur Leicht pour la réforme des abus 279

Chapitre II. — Suite du premier établissement d'un collège. — Lettre d'Albert V. — Réserve de saint Ignace en faveur du vœu de pauvreté. — Il se hâte d'envoyer les Pères du collège après l'adhésion d'Albert, pour réhabiliter à cette occasion ce prince auprès de Paul IV. — Dernière correspondance d'Ignace : 1° avec le duc. — Catalogue du collège annoncé. — 2° Service important exposé à Schweicker. — Voyage des Dix-Huit. — Mort de saint Ignace. — Bon accueil fait aux Pères. — Leurs commencements. — Objection sur leurs diverses nationalités. — Erreurs de Theiner sur cette fondation . . . 296

Chapitre III. — I. Les jésuites commencent à enseigner l'enfance. — Ranke sur leurs grands succès. — L'opposition des sous-maîtres gagne les maîtres ès arts et la ville. — Défenseurs de la Compagnie. — Canisius pacificateur. — Ouverture solennelle du collège. — Ingolstadt devient le refuge des catholiques pour l'éducation. — Professeurs célèbres par leur science, vertu, apostolat. — La Faculté des arts dégénérée, — s'oppose à l'enseignement public des jésuites en philosophie.

II. — Œuvres multipliées des jésuites. — Albert en exprime son admiration à Canisius. — Il marque le contraste des Indes converties avec la perversion de l'Allemagne. — Canisius écrit d'Ingolstadt pour la fondation des collèges du Nord, des Anglais, etc. 314

Chapitre IV. — Pie IV aide Albert V dans l'œuvre de la Contre-Réforme par des concessions de subsides, qui l'affranchissent de l'opposition, en partie protestante, des États de la province. — Ces États se désistent à la diète d'Ingolstadt. — Leurs motifs. — Pas de pure contrainte. — Lutte de l'université, envahie par l'hérésie, qui menace l'état social.

Action du collège des Pères dans le concile. — Grand éloge d'Albert à Trente. — Ses orateurs cependant et ceux de l'université y demandent le mariage des prêtres et la concession du calice. — Il suit jusqu'à un certain point la ligne téméraire de l'empereur Ferdinand, — rejetée par Canisius. — Le duc renonce aux demandes même obtenues. — Est chargé par le Pape d'une surveillance sur les affaires ecclésiastiques, même dans l'ouest de l'Allemagne. — Le rôle de son académie croît avec le sien 331

CINQUIÈME PARTIE

CHAPITRE 1er. — L'avantage que les Pères trouvent dans l'action collective du collège, les aide particulièrement contre l'opposition de la Faculté des arts, — de *Zettel*, etc., — quand il faut entreprendre une grande réforme des études et surtout des mœurs. — Albert V loue les Pères, blâme au contraire la Faculté, « pour s'en être assuré à fond et par lui-même ». — Les Pères continuent d'en forcer l'entrée légitimement. — Compte qu'ils tiennent de la foi pour les grades et fonctions. — Le conseiller ducal Vendius rejette les réclamations de leurs adversaires. — Elles recommencent à l'occasion d'un intérêt mesquin. — Amertume inusitée contre le duc, et injures contre les Pères, dans l'instruction confiée à *Everhard* (*Frisius*). — Bonnes paroles d'apaisement; mais pas de concession grave au détriment de la Compagnie 349

CHAPITRE II. — *Frédéric Staphyle*, théologien laïque, et *Martin Eisengrein*, converti, du Nord, comme lui, concourent à la réforme de l'université et du pays (1560-64-78) — Fermeté d'Albert contre l'opposition. — Les dissidents ont le choix entre l'abjuration et l'exil — Pères et universitaires célèbres. — *Jérôme Torrès*, etc. 365

CHAPITRE III. — L'académie, pressée par Pie V, prête, avec la ville, le serment de foi prescrit par Pie IV. — Les élèves luthériens, assez nombreux, quittent l'école ; mais les catholiques y affluent de loin ; — d'autant plus que les princes autrichiens (Maximilien II, etc.) faiblissent devant les progrès des protestants. — Albert V participe aux conversions, pousse à la fondation des collèges de la Compagnie. — Sa lettre, pleine de confiance et d'affection, à saint François de Borgia, sur l'influence que les Pères doivent avoir à l'université . . . 379

CHAPITRE IV SUPPLÉMENTAIRE. — Nécessité au seizième siècle et service immense de l'expurgation des classiques païens. — Occasion d'une récapitulation sous ce rapport. — Excellents conseils du Pape fondateur Pie II. — Opposition des théologiens scolastiques, mais surtout du *germanisme*, à la Renaissance italienne. — Luther cherche dans cette répugnance nationale un moyen de popularité. — De là une longue décadence dans les écoles luthériennes. — Témoignages d'Érasme, de Schœll. — Il est tout à fait faux que la Réforme ait favorisé la Renaissance. — Supériorité des écoles catholiques, particulièrement de celle d'Ingolstadt. — Elle est due, en ce qui tient à l'emploi des classiques, au Ve concile de Latran, à Eckius, aux constitutions d'Ignace et aux premiers jésuites d'Ingolstadt, au concile de Trente et à ces Pères, qui furent ses instruments choisis. — Explication sur ce travail d'expurgation (Martial), etc. 395

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

I (A). — Quel duc de Bavière fonda l'université? (P. 1).

(B). — Rapprochement entre l'érection canonique de cette école et de l'université nantaise par Pie II (P. 5).

II. — Cours de la Faculté des arts en 1492 (P. 42).

III (A). — Eckius eut-il tort de rompre avec Luther, et de défendre d'abord l'autorité papale? (P. 90).

(B). — Les *Expectants* contre Eckius. — Exemple de Zaze (P. 96).

IV. — Pourquoi Luther a-t-il tellement détesté l'université d'Ingolstadt? (Traduit de Gretser, ou extrait de sa dissertation). Détails peu connus sur l'épisode d'Argula (P. 121).

V. — Mgr Janssen sur la révolution sociale, née du luthéranisme, et sur la Bavière (p. 125, 130).

VI (A). — Lutte d'Eckius au moyen de l'imprimerie. — Premiers classiques païens. — Sartorius (P. 173).

(B). — André Fachini. — Notice sur Cochlée, particulièrement à Ingolstadt (P. 140, etc.).

(C). — Deux lettres d'Eckius, récemment publiées par Dœllinger.

(D). — Deux autres, avec un mémoire de Nausea. — Correspondance de ce dernier (rare). (P. 173 et suiv.).

VII. — Les universités passées à l'hérésie avaient-elles droit au titre et aux privilèges d'université? Origine et constitution ecclésiastique de ces écoles. — Esprit tout romain de celle d'Ingolstadt. — Serment prêté aux papes d'après Luther. — C'était vraiment la formule de Pie II (P. 145).

VIII. — Extrait d'un manuscrit d'un Père contemporain de la fondation du collège des jésuites (Depuis la p. 179).

IX (A). — Notes sur le docteur Écossais Robert Wauchope et les premiers jésuites d'Ingolstadt. — Wauchope d'après les documents bavarois et irlandais (Depuis la p. 176).

(B). — Le Père Le Jay peu avant son appel à Ingolstadt. — Documents du P. Rader et du P. d'Oultreman.

(C). — Écrits de Le Jay se rapportant au rôle qu'il remplit en Bavière. — Le *Miroir des évêques* et l'université. — Projets d'établissement des séminaires et de réforme. — Le bienheureux P. Pierre Lefèvre, maître de Canisius, à la source primitive de l'enseignement des jésuites en Allemagne, et presque immédiatement à Ingolstadt. — Son simple ménologe autographié.

X. — Le bienheureux P. Pierre Canisius avant et peu après son enseignement à Ingolstadt (Rader, Mederer, documents particuliers) (P. 179).

XI. — Extraits de deux lettres de Canisius, peu connues, qui précèdent son arrivée à Ingolstadt, mais ont rapport à notre sujet. — Recueil d'épîtres et d'évangiles, fait par le P. Canisius à Ingolstadt. — Lettre écrite peu après son arrivée, sur l'obéissance. — Lettre de Fahe (P. 179, etc.).

XII. — Les *Privat-Docenten* (P. 177).

XIII. — Le P. Nicolas de Gouda devient conseiller de Marie Stuart (Documents écossais) (P. 228-266).

XIV. — Vrai motif de l'empressement de saint Ignace, rapproché d'un renseignement confidentiel sur les dispositions de Paul IV. — Témoignages portugais, imprimés et manuscrits, sur l'auteur de ce document secret, Louis Gonzalez de Camara (P. 299).

XV. — Éclaircissement nécessaire sur la question religieuse et politique en Allemagne, lors de la prétendue paix perpétuelle, en 1555 (Même p. et 320, etc.).

XVI. — *Memorabilia* de Canisius. — *Pro-memoria* des docteurs Jérôme Leicht et Pierre Canisius, pour la réforme et constitution nouvelle du gymnase d'Ingolstadt (P. 293).

XVII (A). — Retour des États de la Bavière à la foi. — Justification d'Albert V. — Vrai rôle des Pères (P. 337). 497

(B). — Nouveaux dangers (1560-70). — Difficulté particulière sur le célibat des prêtres. 500

(C). — Belle lettre d'Albert V au Père Lainez, au sujet des collèges (P. 337) 503

XVIII. — Le Père Covillon, Lillois; le premier des professeurs du collège des Pères. — Renseignements flamands — Inscription, etc. — D'autres maîtres (P. 336).

XIX. — Gaspard Franck. — Lettre d'Hosius à Albert V (P. 385). 513

BIBLIOTHÈQUE
Ihs
ADRIEN CARRÉRE

Imprimerie de l'Ouest, A. NÉZAN, Mayenne.

ME RELIGIEUSE
LITTÉRAIRE

STOIRE

DE

L'UNIVERSITÉ D'INGOLSTADT

CS, SES PATRONS, ET DE SES JÉSUITES
DES DU JUSQU'A LA PAIX DE 1624
DUE A SES ÉLÈVES,
RDINAND II ET L'ÉLECTEUR MAXIMILIEN Ier
L'EMPEREUR LES CONGRÉGATIONS PRIMITIVES
DIRECTIONS » DU « VÉNÉRABLE » P. REM
ET LES RINCIPAUX FAITS JUSQU'EN 1872
P.

PAR

LE PÈRE H.-H. VERDIÈRE, S. J.

TOME SECOND

PARIS
UX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
SSETTE, ET RUE DE RENNES, 75
4, RUE

HISTOIRE

DE

L'UNIVERSITÉ D'INGOLSTADT

II

CONTRE-RÉFORME RELIGIEUSE

ET RÉFORME LITTÉRAIRE

HISTOIRE

DE

L'UNIVERSITÉ D'INGOLSTADT

DES DUCS SES PATRONS, ET DE SES JÉSUITES

JUSQU'A LA PAIX DE 1624

DUE A SES ÉLÈVES

L'EMPEREUR FERDINAND II ET L'ÉLECTEUR MAXIMILIEN Ier

LES CONGRÉGATIONS PRIMITIVES

ET LES « DIRECTIONS » DU « VÉNÉRABLE » P. REM

PRINCIPAUX FAITS JUSQU'EN 1872

PAR

LE P. CH.-H. VERDIÈRE, S. J.

TOME II

PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

4, RUE CASSETTE, ET RUE DE RENNES, 75

1887

Tous droits réservés

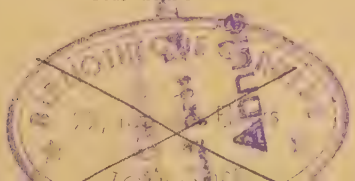

SIXIÈME PARTIE

RÉFORMES ET RÉACTION. — ŒUVRE DES SÉMINAIRES RÉGULIERS ET SÉCULIERS. — NOUVELLE LUTTE DES JÉSUITES, SURTOUT AVEC LA FACULTÉ DES ARTS. — SUIT UNE TRÊVE ASSEZ LONGUE, QUI PRÉPARE LA « BRILLANTE PÉRIODE » DE L'ÉDUCATION DES PRINCES, MAXIMILIEN, ETC. — CONTINUATION DE LA CONTRE-RÉFORME. — PÉDAGOGIE. — SÉMINAIRE DES ANCIENS ORDRES.

CHAPITRE PREMIER

L'intérêt de l'âme des enfants, point décisif en faveur de leurs vrais amis, dans le procès perpétuellement intenté aux Pères. — Le premier volume s'est plus directement occupé des maîtres ou des étudiants avancés ; celui-ci traitera plutôt des enfants, et développera les fruits de leur éducation et conjointement les derniers fruits de la Contre-Réforme.

L'université prend part à la conversion du comté de Haag et du margraviat de Bade. — Jalousies contre les succès des Pères et leurs progrès dans les cours de philosophie et de pédagogie. — Exagération des griefs. — Le *recesz* du 30 janvier 1571 paraît cependant y donner une satisfaction assez large. — Plaintes plus amères. — Pour les arrêter, le P. Paul Hoffée propose au conseil ducal ses conditions pour l'avenir.

I

Maxima debetur puero reverentia. Voilà un cri de vérité morale arraché à Juvénal, un de ces poètes classiques païens sur lesquels nous terminons le volume précédent, un mot gravé en traits impérissables : « On doit le plus grand respect — à l'enfant ? » Non, à son âme, déjà sacrée, comme neuve, pour l'antiquité idolâtre elle-même, mais

divinement consacrée pour nous, comme purifiée par le sang d'un Dieu et enrichie des dons de son Esprit-Saint. L'intérêt de cette âme, voilà un de ces points décisifs, quand on se bornerait à cette seule considération, dans le procès perpétuel intenté aux vrais amis de l'enfance par leurs adversaires passés ou présents d'Ingolstadt, avec un acharnement qui va croître à peu près jusqu'au terme où nous nous arrêtons.

Qui a pris en main cette sainte cause de l'enfance ? Nous venons de le rappeler : les papes, les conciles, les vrais réformateurs de l'éducation à Ingolstadt, les jésuites enfin, particulièrement sur ce point capital, l'expurgation des classiques païens ; les jésuites, ceux-là précisément qui restent en butte à tant de contradictions ! Et quels sont ceux qui, au contraire, les prennent pour cible à tous leurs traits ? Ceux-là qui négligent ou méprisent ce soin de préparer les auteurs, si important pour la formation dans les belles-lettres, en même temps que dans la vie morale et chrétienne ; ces maîtres, qui laissent corrompre l'adolescence, nous l'avons vu plusieurs fois, ou qui font trop abstraction de ces abus révoltants, soit alors, soit encore aujourd'hui.

Tel est, disions-nous, le critère suffisant ou l'un des grands et simples moyens de juger la cause et d'en finir avec ces chicanes, que nous verrons se multiplier, et dont nous prions le lecteur de supporter comme nous le détail, pour n'avoir plus à s'occuper de bien d'autres querelles, qui reprendront avec les sectes jansénistes et avant lesquelles nous nous arrêterons. Un beau et expéditif moyen de trancher la question, ce sera aussi de voir, à côté de ces misères, dans le volume qui s'ouvre, les immenses résultats, même sociaux, de l'enseignement des Pères et de la plus grande partie des professeurs, de la saine partie, qui

leur demeure associée en esprit et de cœur, comme dans l'extérieur de la collaboration.

Le premier volume s'est plus directement occupé des maîtres, des *initiateurs*, et des étudiants les plus avancés ; celui-ci arrive naturellement à traiter plutôt des enfants. Il devra par là même développer bien davantage les fruits de l'éducation dans ces âmes gardées pures, rendues graduellement saintes et même héroïques. L'abondance des matériaux, qui manquaient auparavant, expliquera aussi une apparente disproportion. On verra d'ailleurs, conjointement et comme par conséquence, les derniers fruits de la Contre-Réforme, ses grands résultats, atteints par des élèves d'Ingolstadt, en 1624, dans ce qu'ils eurent de durable. Étude qui méritera aussi plus de détail : car, du côté humain, l'on y reconnaîtra les heureux effets de la conviction profonde d'un principe qui ne transige pas avec la Révolution (1), et, du côté divin, ceux d'une guerre faite saintement par les dignes enfants d'une école chrétienne et apostolique, appelant sur leurs armes d'étonnantes bénédictions du ciel.

II

Avant d'arriver bientôt à ce sublime spectacle, un coup d'œil sur l'état religieux et politique de la Bavière expliquera l'énergie que le duc Albert mit à réformer l'université, son rempart et son arsenal dans sa grande et heureuse lutte, et à y confier en particulier la direction des études de l'enfance à la Compagnie pour assurer l'avenir.

« La Bavière, dit Ranke, obtint une importance politique considérable par la position qu'elle prit. Elle défendait un grand principe, qui venait d'acquérir une nou-

1. En fait de principes, l'école venait de combattre, au premier rang, le Machiavélisme. — V. note finale XX.

velle puissance : les [petits] princes allemands catholiques regardèrent quelque temps le duc de Bavière comme leur chef (1) » ; commencement d'une hégémonie catholique, indépendante de la politique impériale. Le duc s'efforçait dès lors, sans réserve, de rétablir la foi, aussi bien que son autorité, dont elle était la garantie. Le comté de Haag, à peu près immédiat et enclavé dans la Bavière, avait été, selon la tendance de ces sortes d'États, qui prenaient d'ordinaire alors tout moyen de *s'immédiatiser*, d'abord *protestantisé* par son seigneur. Le comte mourut, et le fief fut dévolu au duc. Gaspard Franck, comme prédicant, avait autrefois servi d'instrument au comte (2). Mais, comme on l'a vu, il avait été converti par Eisengrein, et il professait la théologie à Ingolstadt, où il publia plusieurs ouvrages savants de polémique. Il ramena par ses prédications ceux qu'il avait égarés, et l'hérésie ne fut plus tolérée dans l'ancienne enclave. Franck était le principal de ces très vaillants guerriers qu'Hosius nous disait « sortis de la cour d'Albert, comme du cheval de Troie, pour ramener les peuples errants par la parole et par les œuvres (3) ».

Mais le duc était leur digne chef. Le margrave Philibert de Baden-Baden avait épousé sa sœur. C'était un de ces princes allemands qu'attiraient en France la solde de nos calvinistes et le butin ; il avait été tué à Moncontour. Philippe, son fils, âgé de dix ans, fut élevé à l'université d'Ingolstadt, dans la religion catholique, sous la tutelle d'Albert. Confié à la direction d'Eiseingrein, il grandit dans toutes

1. *Histoire de la Papauté au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle*, III, 55.

2. *Annales d'Ingolstadt*, t. I, 312; II, 2 Son éloge, 84-95. Il fut plusieurs fois recteur de l'université, on l'a vu en détail.

3. Lettre rapportée, II, p. 89-90 ; notre dernière note du t. I, d'après tous ces passages.

les vertus, et particulièrement en zèle pour les intérêts de la foi. De même pour le margraviat, le duc, dit assez naïvement Ranke, qui connaît cependant l'époque, « ne se donna pas la peine d'attendre ce qu'il conviendrait au jeune margrave de faire quand il gouvernerait. » Albert, d'après la coutume ou l'opinion d'alors, profitait de son droit intérimaire. Il envoya le comte de Schwarzenberg et le P. Georges Schorich, qui avaient déjà ramené la Basse-Bavière (1), l'un par l'autorité, l'autre par la persuasion, et qui employèrent dans le margraviat les mêmes moyens avec non moins de succès.

Malgré le regret qui s'attache de nos jours à l'emploi de la coaction, l'on ne peut blâmer, dit l'auteur protestant, le comte d'avoir « éloigné les prédicants, forcé les moines qui n'étaient pas restés entièrement orthodoxes à l'abjuration, exilé enfin les laïques qui refusaient d'obéir (2) ». Dans cette crise religieuse et politique de l'Allemagne, Grégoire XIII fut, d'après Ranke, « comblé d'une joie merveilleuse », en apprenant, avec la conversion du comté de Haag, celle du margraviat, dans les deux années 1570-71. Les jésuites et l'université avaient surtout aidé à faire occuper les écoles supérieures et inférieures de Bade par des instituteurs catholiques.

Revenons aux changements intérieurs de l'université, qui préparaient ou empêchaient ces résultats et autres au dehors. Le cours pédagogique qui se faisait à Ingolstadt, deux heures par jour, comme on l'a dit, remontait aux éléments du grec et du latin, et il servait, tout en s'adres-

1. Nous avons distingué ce Père de Pierre Schorich, mentionné parmi les premiers jésuites d'Ingolstadt. Son éminente vertu est louée au ménologe déjà cité.

2. Agricola, part. I, déc. IV, n^os 17-20, et Ranke, p. 56. Le premier rapporte que le jeune margrave mourut prématurément. Mais ses successeurs et ses sujets restèrent catholiques.

sant aux commençants, à former indirectement des maîtres ès arts. Les Pères n'y obtinrent des droits parmi les autres maîtres qu'en proportion de leur part au travail qui contribuait au succès général ; ils étaient moins privilégiés dans le conseil directif que le duc ne l'aurait voulu, d'après ses expressions un peu absolues, dans la lettre intime qu'on a citée. Mais les jalousies devinrent plus vives par la circonstance qui acheva de déterminer le prince à leur confier la même autorité dans l'enseignement philosophique que dans celui des humanités. Ce fut une brillante épreuve publique, soutenue en 1572, dans leurs thèses de philosophie, par deux élèves des Pères, les jeunes comtes de Montfort, issus d'une illustre famille de Souabe, et qui arrivèrent plus tard à de hautes dignités (1).

M. Prantl rapporte aussi à l'an 1572, en y prenant trop de part, un autre prétendu grief contre les Pères : ils ne donnaient pas le titre de docteur aux maîtres qui avaient passé l'examen de philosophie, titre qu'on avait pris l'habitude de leur donner à Ingolstadt, et qu'on avait employé même dans un décret du conseil universitaire ; mais les jésuites agissaient ainsi par fidélité à une règle universelle, et nullement par mépris (2).

Déjà, en 1568, pour emprunter l'image d'Agricola, bien des yeux avaient été offusqués par l'envie. Cette passion s'accrut au mariage de Guillaume, jeune héritier d'Albert, avec Renée de Lorraine. L'enthousiasme de la population pour cette alliance catholique et pour cette union de deux saints époux, avait redoublé ses applaudissements à une tragédie, donnée par les élèves d'un autre collège de la Compagnie en Bavière, à Munich (3). C'était, observe Agricola,

1. *Annal.*, t. II, p. 4.

2. P. 321-22.

3. M. de Crozals la mentionne avec raison comme regardant l'histoire d'Ingolstadt, p. LXI. Cf. Agricola, p. 109.

une pièce absolument chrétienne : *Samson*, avec des scènes d'intermèdes touchant l'amour de Jésus-Christ pour les hommes et la victoire qu'il remporta, en mourant, sur la mort. En général, on substitua dans ces fêtes princières, dont la description remplit un volume, des exercices solennels de religion aux réjouissances profanes des cours. Mais la part qu'y prenaient les disciples des Pères, comme leurs luttes scolaires en public, choquaient les esprits jaloux ; de même que l'inégalité entre les élèves des Pères et les autres étudiants, pour leurs grands progrès et leurs petites dépenses de rétribution : comparaison faite par les habitants d'Ingolstadt avec amertume.

Autre grief plus amer des professeurs opposants :

La réunion depuis longtemps préparée, du cours de philosophie à celui de pédagogie, déjà confié aux jésuites, allait être effectuée par un décret ducal du 30 janvier 1571. C'était encore à titre d'essai qu'Albert V le remettait aux mains de la Compagnie, après s'être entendu avec le P. provincial Hoffée, sur la réforme qui devait accompagner un changement définitif et se porter sur les deux cours, en se conformant au *Ratio studiorum* des Pères, encore à l'essai. Annoncée, comme on l'a vu, dans la lettre à saint François de Borgia, la mesure n'avait encore paru qu'ébauchée, dans un acte dont on n'a pas le texte et que produit M. Prantl, avec le commentaire du professeur de droit Nicolas Everhard, déjà signalé par son opposition (1). On voit qu'il faut admettre avec réserve ses observations dans l'analyse qu'en fait l'historien :

« Avant tout, on s'y plaint de l'interdiction faite par les jésuites à leurs élèves, de fréquenter les leçons des autres :

1. *Observanda de reformatione cursus philosophici et pædagogici*, d'après les *Archiv. universit.*, I, p. 233. Un autre acte, concernant une réforme plus générale, porte le titre de *Reformatio jesuitica*.

on y demande que l'examen d'admission de leurs nouveaux élèves ne soit pas confiée aux seuls jésuites ; que le recteur de leur collège communique la liste de ses notifications à celui de l'université ; que la juridiction de ce dernier dignitaire soit maintenue debout, en un temps où quatre jésuites (deux pour chaque cours) devaient siéger au conseil et où ils se préparaient à dominer sur l'université. C'est dans ce but que des sanctions sévères obligeaient à suivre les cours d'éthique, de mathématiques, de poésie et de grec, pour obtenir le grade de maître. Aux jésuites seraient abandonnés les revenus de ces promotions, seules ressources des professeurs séculiers, privés de leurs profits, etc. ».

Il est aisé de reconnaître l'exagération de ces griefs et les tracasseries préparées aux jésuites, sous prétexte de prévenir leurs empiètements. Mais l'esprit de corps subit bien des entraînements, et le 17 janvier, l'université envoya au conseil ducal de Munich une députation, composée d'Albert Hunger, de Gaspard Lagus (1), du juriste Ossaneus (2) et du médecin Landavus (3). Leur mission, dit M. Prantl, ne serait pas restée sans résultat, d'après le décret même du 30 janvier, que nous avons déjà cité à un autre sujet, et où le prince, dit assez gratuitement l'auteur, s'excuse d'avoir favorisé les desseins des jésuites, dans la sincérité de sa confiance en eux.

III

Cependant ce *recesz* leur est très favorable : réfuta-

1. (Haas), le second de ce nom et prénom, dont il est parlé, t. II, p. 83 et 187, des *Annal.* — Elles donnent son éloge académique.

2. Ou Richard Ossanæus, recteur en 1569, *doct. utriusq. juris*, etc.

3. Le docteur Adam Landau, dont les *Annales* vantent les qualités aimables, à l'année de sa mort, 1573. Nous avons déjà vu l'opposition du premier, Hunger, et surtout de ce dernier des députés.

tion suffisante de l'exposé. — En voici le contenu. Et d'abord on appelle *recesz*, d'après le docteur Prantl, un décret du souverain de la contrée rendu après un examen et une délibération prolongés (1). Les jésuites n'eurent pas à se plaindre d'un tel soin, ni de cette double épreuve.

« La pédagogie et le cours de philosophie sont confiés aux jésuites, pour que les jeunes élèves qui n'ont aucun précepteur particulier, ne vivent plus à leur fantaisie, au risque de se perdre. Il faut atteindre ce but, sans être exposé aux querelles ou aux railleries. Les Pères auront donc là une direction complète; mais d'autres leçons publiques de philosophie n'en seront pas empêchées, et on les recommande au contraire. Plusieurs branches de connaissances qu'on disait mises de côté, nommément l'éthique, les mathématiques, la poésie et le grec ne seront pas exclues, et les jésuites donneront en particulier leurs soins à la rhétorique, qui a fleuri jusqu'ici avec renommée dans l'université.

« D'après l'examen d'admission, sera déterminé pour l'année le cours où entreront les élèves. A cet effet, le vice-chancelier Eisengrein s'adjoindra aux quatre doyens, pour obtenir du recteur de l'université l'assujettissement des nouveaux arrivés aux résultats de ces examens. Ceux qui ne prétendront pas aux promotions ou qui voudront sur le champ passer à des Facultés supérieures, ne seront pas astreints à suivre le cours de philosophie; mais ils n'useront d'aucune raillerie ou vexation à l'égard des disciples des Pères. Les précepteurs des élèves ne seront pas soumis à la direction du cours. Les parents et tuteurs garderont aussi leur liberté dans la conduite des études de leurs fils ou pupilles. Par suite, on n'aura plus lieu de craindre que la haine s'élève contre la haute direction que vou-

1. Remarque 50, p. 434. Le mot vient, nous paraît-il, de *recessus*.

draient s'attribuer les jésuites. Le recteur et le conseil universitaire auront juridiction sur les écoles du cours et de la pédagogie. Les docteurs des hautes Facultés ainsi que les maîtres ès-arts resteront absolument dans le même état, et l'université restera bien maîtresse de sévir, si tout ne va pas droit dans les deux cours. Les jésuites seront chargés du profit moral d'un enseignement fort et d'empêcher *une nouvelle décadence*. Ils tâcheront de vivre d'accord avec les autres professeurs, en sorte de s'entr'aider dans la même voie. Ils ne s'opposeront pas à ce que leurs auditeurs passent dans les hautes Facultés, même sans avoir achevé le cours. Quant aux sujets entretenus ou aux jeunes élèves, ils seront soumis communément à suivre les deux cours. De cette façon, toute inimitié ou discorde disparaîtra avec la discrétion qu'y mettront les jésuites. Ils enverront deux de leurs confrères au conseil de la Faculté philosophique. Ils ne réclameront nul droit aux revenus des promotions; en sorte que de l'accroissement du nombre des professeurs il ne proviendra aucune aggravation de taxe pour les candidats, aucune diminution de profit pour les professeurs séculiers (1) ».

Ce résumé du décret, qui ne s'éloigne pas sensiblement de l'analyse du docteur Prantl, réfute seul plusieurs de ses griefs allégués plus haut, et montre les ménagements que gardait le duc à l'égard des maîtres séculiers. Bornons-nous à combattre encore une nouvelle erreur de l'historien, au sujet de l'espérance que le prince fondait sur les jésuites pour l'institution nouvelle. Les supérieurs de la Compagnie n'y auraient répondu que par un scandale, changeant chaque sujet pour l'envoyer ailleurs, et jouer en quelque sorte

1. *Furstlicher Recesz des cursum philosophicum und das Pædagogium betreffend*, 30 janvier 1571. (*Annales*, t. IV, p. 326-33). Cf Prantl, t. I, p. 234-36, avec ce texte.

le rôle à effet d'un acteur nouveau (1), en sorte qu'ils ne restaient à Ingolstadt en moyenne, que deux ou trois ans. — Il suffit de répondre d'abord que la Compagnie n'engageait pas sur ce point la liberté de son gouvernement, qui tient à son essence tout apostolique, et lui permet d'envoyer, autant que possible, les siens là où les appelle la plus grande gloire de Dieu. Les princes le savaient; mais c'était le secours de la Compagnie qu'ils demandaient, plutôt que celui de tel sujet en particulier. De plus, on leur accordait quelquefois celui-ci pour toute une longue carrière de vie ou d'enseignement, malgré les éminentes qualités qui le faisaient rechercher partout; pourvu qu'un intérêt bien plus grand ou plus pressant de la gloire divine ne parût le demander absolument ailleurs. Grégoire de Valentia, Gretser et d'autres en sont d'éclatants exemples.

« Autant de lignes comptait l'édit, autant il en naquit de difficultés », dit M. Prantl, qui attribue ces embarras au défaut de réciprocité sincère de la part des jésuites à la trop confiante bienveillance du prince. Remettons-nous encore ici à l'exposé de l'auteur, pour juger si le mal ne provenait pas plutôt de l'esprit nouveau et mauvais que manifestèrent de plus en plus leurs envieux, mais qui, hâtons-nous de l'ajouter, ne prévalut qu'un temps relativement court dans l'école, avant la préparation des catastrophes de la fin du dix-huitième siècle.

Le 9 février 1571, l'université écrivit au chancelier ducal, Simon Eck (2), au sujet d'une nomination à la chaire vacante de poésie, le priant de prévenir l'envahissement des jésuites, qui voulaient posséder toute la Faculté des arts. Le nouvel arrangement, favorisé par Eisengrein et qu'on voulait rendre définitif, ajoutait-on, perpétuerait

1. *Gastrollen*. V. remarque 51 ; expression aimée de l'auteur.
2. Inscrit dès 1525, mort en 1574, pour le rappeler.

aussi les dissentiments avec les jésuites, qui domineraient le conseil universitaire par quatre de leurs membres représentant les deux cours, par leurs dénonciations, etc... C'était, de la part des Pères, aller contre la première intention du prince, de ne leur donner que deux voix au conseil... Le duc se hâta de calmer ces inquiétudes : dès le 17, il déclara que deux Pères seulement assisteraient aux séances, tantôt les représentants du cours supérieur, tantôt ceux de la pédagogie (1).

Mais, lors de la publication de cet arrêté au conseil, où n'assistaient pas les jésuites, on s'y plaignit de leurs cabales et d'outrages insupportables que l'on avait à souffrir de leur jactance. Le 28 février, parvint au sénat un écrit de leur Provincial, le P. Hoffée, sur le serment des professeurs, écrit formulé, prétendait-on, après consultation permanente avec Eisengrein. Alors l'université adressa au duc une lettre « très franche (2) », où, après lui avoir rendu grâce, pour la décision du 17, elle lui déclarait vouloir vraiment la paix, au prix du sacrifice de quelques intérêts particuliers. Mais, comme on l'avait toujours dit, les jésuites cherchaient à étendre leurs juridictions sur toute l'académie, et se vantaient déjà d'une manière intolérable de l'emporter sur les défenseurs de l'éthique, des mathématiques, de la poésie et du grec (déclamation refutée par les réserves faites sur ces études dans l'édit du 30 janvier). Le duc pouvait renvoyer tous les non-jésuites ; mais on se permettait de rappeler le danger pressant créé par le dessein que formaient les Pères de pousser leur pointe à Ingolstadt comme à Dillingue. Au loin la haine ! et qu'on ne cherche pas occa-

1. *Befehl an die Universitæt Ingolst.* Munchen, 1371. Mederer, *Code diplom.*, 334. Prantl indique cet acte et les suivants, d'après les *Archives*.

2. *Unumwundenes Schreiben*, expression de M. Prantl, que nous analysons.

sion de querelle; mais que l'on redoute une « nouveauté usurpée ». On serait chassé par les jésuites, ou l'on deviendait leur esclave; et l'université tomberait en ruine. On réclamait particulièrement pour un séculier la chaire de rhétorique.

Le lecteur n'aura pas reconnu là, sans doute, un ton de *franchise*, mais presque de *bravade* au moins en certains traits. La passion qui les explique, ressort par les réclamations du Provincial, le célèbre P. Hoffée, adressées au conseil ducal et formulées en vingt points, vers la fin de 1571. M. Prantl les annonce ainsi : « Les jésuites approchaient sans cesse du but poursuivi. » Nous avons donc une raison de plus pour traduire entièrement, malgré son étendue, cette belle pièce, que ne rapportent ni Mederer ni Agricola (1). Un de nos motifs particuliers est de l'opposer à l'analyse qu'en fait M. Prantl, dans le corps de son ouvrage, comme exemple de sa forte prévention.

Hoffée l'adresse « aux magnifiques et clarissimes personnages et Seigneurs Simon Eck, Chancelier et autres Conseillers auliques, maîtres et patrons fort nécessaires et honorables », etc. Elle demande un chapitre séparé, pour être mise en regard de la réponse reproduite également *in extenso*, pour son intérêt et son vrai sens, méconnu.

1. N. 89 du t. II de M. Prantl, p. 267-70, tiré des documents de la Biblioth. d'État, code Bavarois, 2205.

CHAPITRE II

Les vingt points du Provincial Paul Hoffée proposent et motivent ses conditions. — Décisions conciliantes d'Albert et de son conseil dans une réponse également en vingt points. — Une humble et charitable lettre d'Hoffée l'a préparée, et concède même une partie du serment universitaire, qui faisait difficulté pour les jésuites (1572). — Vaines accusations de leurs adversaires d'alors et d'aujourd'hui.

I

« Il est bien constant pour les magnifiques Seigneurs et Patrons que, sur la demande bienveillante de l'Illustrissime prince, notre Société a entrepris le cours de philosophie et la pédagogie à Ingolstadt, comme essai tenté pour un an, et à la condition que, si la charge devenait assez difficile ou onéreuse pour être intolérable au Prince ou à la Compagnie, on remettrait au temps opportun l'entreprise en délibération, pour s'assurer s'il fallait ou dissoudre la convention ou la perpétuer. Comme donc, toutes choses diligemment considérées de notre part, je dois envoyer à Rome en son temps, par ordre de mon supérieur, une pleine information de toute l'affaire, je ne puis le faire dans les règles qu'après avoir proposé plusieurs points, auxquels Vos Seigneuries auraient l'obligeance de répondre, au nom du prince Illustrissime. C'est pourquoi je propose, sous forme de questions, ce qui me paraît assez important pour empêcher que ni l'Illustrissime prince ni notre Société, ne souffrent quelque préjudice ; et je prie Vos Seigneuries de daigner mettre en marge de chaque question une réponse

claire et authentique, que je puisse soumettre à Rome pour sûre information.

Premièrement, qu'adviendra-t-il si notre Compagnie, pour des causes graves, a de la répulsion pour les serments universitaires et se refuse à les prêter, surtout après en avoir été exemptée par la bienveillance du prince Illustrissime, et quand il convient qu'on ne souffre pas que des grâces une fois accordées soient rendues vaines ? D'ailleurs, en place de ce serment, la Compagnie veut arriver au même effet par des moyens qui conviennent mieux à des religieux : à savoir, les nôtres reconnaîtront et professeront constamment que la magistrature académique est la tête de toute l'université, même en ce qui tient au cours de philosophie et à la pédagogie ; et ils lui rendront honneur et obéissance en toutes choses licites, en sorte de ne donner lieu à nulle plainte fondée. Du reste, si la vertu du vœu d'obéissance n'y suffit, alors, en définitive, on pourra songer à prêter serment ».

Omettant toutes les raisons précédentes, M. Prantl se borne à cette analyse : indépendamment d'autres motifs fondés, d'après eux, les jésuites doivent rester exempts, parce qu'ils l'étaient auparavant. Or, pas d'autorisation légale auparavant, dit-il (1) ; et il renvoie à l'avance aux banales calomnies sur les restrictions mentales (2). Certes, ce n'est pas Hoffée qui en use dans ses scrupules sur le serment, si facile avec ces réserves !

On va le voir encore.

2. « Sera-t-il approuvé que, pour les études, la Compagnie gouverne en tous points le cours et la pédagogie, suivant ses règles scolaires et son usage habituel, et que,

1. P. 237 du t. I, et note 59.
2. Renvoi à la note 92, p. 250.

selon la même coutume, toutefois avec l'intervention du magistrat académique, elle introduise peu à peu la discipline morale et les pratiques pieuses de la religion catholique? Elle fera en sorte que ce pouvoir de gouverner ne lui paraisse pas propre, mais délégué par la magistrature universitaire. D'autre part, ce pouvoir sera confirmé par l'Illustrissime prince, et tel, qu'exercé légitimement par la Compagnie, il ne puisse éprouver d'obstacle ni de trouble. Et, *pour lever toute ambiguité* sur ce que la Société entend par son règlement scolaire et sa manière d'instruire et de diriger la jeunesse, je suis prêt à produire les constitutions de nos écoles, et à les présenter aux réflexions des magnifiques seigneurs (1).

3. « L'Illustrissime prince et les universitaires seront-ils contents, si la Compagnie, dans la direction du cours et de la pédagogie, surtout dans le placement des professeurs, fait ce qu'elle peut, sans exiger qu'elle dépasse ses forces? et devrions-nous craindre que les professeurs séculiers ne fussent substitués à tous les nôtres ou à quelques-uns, exclus malgré elle? car, si la Compagnie prend une fois cette charge, il ne faut pas se défier de sa bonne volonté à garder et à promouvoir de toutes ses forces l'honneur du Prince et de l'Université, autant que le sien, comme elle fait dans toute autre université (où elle s'emploie).

4. « Est-ce l'intention de son Illustrissime prince, que, comme la Compagnie entreprend de nombreux et de grands travaux à l'université d'Ingolstadt, elle doive, par suite, faire la perte ou souffrir des dommages de sa liberté religieuse, de la discipline propre à l'Institut et de ses privilèges; bien au-dessus desquels elle n'a, dans le monde entier, rien de plus cher ni de plus précieux? Cette inten-

1. *Considerandas*. Il évite le mot *examen*.

tion n'est-elle pas plutôt d'assurer à la Compagnie tous ces biens très intacts et à perpétuité, afin qu'elle entreprenne et supporte plus allègrement et avec plus de cœur les travaux du cours et de la pédagogie ?

5. « L'Illustrissime Prince n'approuvera-t-il pas que la Compagnie, sans avoir à craindre l'indignation de personne, jouisse de la même liberté académique que les autres professeurs séculiers : à savoir que, pour des causes bonnes et nécessaires, elle puisse changer de temps à autre quelqu'un de ses professeurs ; vu surtout que la Société est toujours en sollicitude de substituer d'autres sujets (1) ; tandis que les autres professeurs ne rachètent pas cette liberté d'émigrer, dont ils usent, par une sollicitude ou un soin semblables ?

6. « Si quelque membre de la Compagnie commettait dans l'université une négligence, une erreur, ou (à Dieu ne plaise !) un crime énorme, la Magistrature académique se contenterait-elle, sans exercer aucune juridiction sur le délinquant (supposé même qu'il ait fait au magnifique Recteur les serments accoutumés), de confier toute l'affaire à nos supérieurs, afin qu'ils châtient l'errant (2) selon ses démérites, ou l'expulsent de la Société, invoquant au besoin le bras et le secours de l'université ? auquel cas le magistrat académique serait tenu de le prêter à la Compagnie.

7. « De même, si nous ne pouvons contenir la jeunesse dans le devoir, le magistrat universitaire, requis, voudra-t-il et devra-t-il nous prêter la main, comme à de fidèles confrères et coopérateurs, pour réduire au devoir les insolents et les négligents ?

1. Dignes et capables, cela s'entend de soi. Réponse aux mutations perpétuelles.

2. *Errantem :* car la supposition d'un forfait est en quelque sorte faite par impossible.

8. « Quelle juridiction coercitive le Prince et la Magistrature académique veulent-ils nous déléguer ou confirmer sur nos élèves? car, bien que nous ne touchions nullement aux justices civiles ou criminelles, comme nous ne le pouvons, il ne paraît pourtant pas expédient de molester le magnifique Recteur, pour l'ensemble ou le détail des fautes de nos élèves, qui seraient légères et non criminelles; mais souvent il paraît utile de guérir les délinquants par nos corrections. Quelquefois même, pour terrifier les autres, il sera bon d'exclure des cours quelqu'un des principaux. Si nous le faisons, ne conviendrait-il pas que l'exclu soit forcé de quitter la ville, ou du moins n'obtienne point place parmi les élèves des Facultés, mais soit obligé de revenir à sa classe par l'autorité du magnifique Recteur, après avoir fourni caution suffisante de son futur amendement?

9. « La Magistrature académique prendra-t-elle le patronage et la défense des nôtres, comme de ses ouvriers? et voudra-t-elle défendre partout leur opinion et leur autorité honorable (1), comme les nôtres leur prêteront réciproquement une aide fidèle, pour maintenir et promouvoir auprès de tous l'obéissance qui lui est due?

10. « Si le Général approuve que les nôtres prennent place au conseil, ne convient-il pas que deux théologiens et deux maîtres ès arts des nôtres y siègent et donnent leurs suffrages, comme les autres membres, et que les nôtres soient plus nombreux que les séculiers au conseil des Arts, comme supportant en plus grand nombre les charges et travaux, et devant dès lors l'emporter par celui des voix?

11. « N'obtiendrons-nous point, d'autre part, que les nôtres ne soient pas forcés d'assister au Sénat ou à d'autres Conseils, si ce n'est quand ils le pourront commodé-

1. *Honestam*, question délicate, capitale, déjà soulevée avec tant d'autres.

ment ; et ceux-là seuls que le supérieur de notre collège jugera à propos d'envoyer, en réservant à ce Père le droit de retirer et de remplacer par des sujets capables ceux qui se comporteraient sans convenance au sénat, ou s'y rendraient auteurs de disputes ou de dissensions ?

12. « Si notre Compagnie ne veut pas laisser nommer les nôtres recteurs (1), vice-recteurs, vice-chanceliers, députés, commissaires, etc., ni qu'ils s'occupent d'emplois et autres négoces de finances, ni qu'on leur impose aucune charge extraordinaire à l'insu ou contre le gré du supérieur, aucune amende ou contribution pécuniaire, le Prince et l'Académie donneront-ils leur approbation ?

13. « Et si notre Compagnie, dans la prévision de vexations ou de difficultés, désirait se choisir quelque homme bon pour protecteur, qui servît au besoin d'intermédiaire entre la Société et l'Illustrissime Prince ou le Magistrat académique ?... car les jours sont mauvais, et jamais il ne manquera de gens qui veuillent ou puissent même nous nuire.

14. « N'est-il pas expédient et à établir que le magnifique Recteur, quand il examine ou inscrit les nouveaux élèves, ait deux assistants, l'un de la part du Prince, et l'autre de la part de la Société, pour que ceux qu'on jugera admissibles au cours ou à la pédagogie soient destinés, d'après notre jugement, à l'une ou à l'autre classe ; en sorte de ne la pouvoir quitter avant le temps, et d'être tenus à ses réglements et à l'assistance aux leçons, sans que les autres professeurs puissent les recevoir dans leur classe contre le gré et à l'insu des nôtres ?

1. Observation superflue, dit M. Prantl, d'après l'interdiction prononcée contre les religieux. Nous avons déjà répondu qu'il n'y avait pas d'exclusion, à l'occasion de l'obligation faite à Canisius, par l'autorité compétente, d'accepter le rectorat, sans autres difficultés que celles du saint jésuite et la répugnance ordinaire de la Compagnie.

15. « Le Révérendissime Évêque d'Eichstædt a-t-il sur l'université quelque juridiction, de laquelle le Prince Illustrissime, quoique fondateur, ne puisse en droit prévenir l'effet, et qui laisse aucune crainte probable d'engendrer quelque difficulté dans le progrès des temps (1) ?

16. « Ne faut-il pas faire passer en pratique perpétuelle ce décret très saint de la Faculté des arts sur les professeurs privés, fait en ces termes, l'an 1539 : « que les précep-« teurs particuliers envoient leurs élèves aux cours pu-« blics » ? — car nous ne pensons pas qu'ils aient d'autres motifs de leur mission — « et qu'ils ne troublent pas l'or-« dre des heures de leçons ordinaires par leurs leçons pri-« vées ; mais qu'ils aient soin de répéter à la maison « et d'expliquer à leurs disciples la leçon précédente ; que « les visiteurs fassent sur ce point une vigilante enquête ; « que les négligents soient punis, une première fois, d'une « amende d'un florin ; une deuxième, de deux ; une troi-« sième, par l'exclusion des privilèges et pensionnats (2) « de l'université ». Sages dispositions....

17. « Si l'on ne prend de plus grandes précautions que jusqu'à ce jour, ces étudiants en droit (3), scandaleux et dissolus, introduiront une grande dépravation de mœurs dans les Facultés de théologie et des arts ; et, comme il en fut auparavant, de même, de nos jours et à l'avenir, l'université passera chez les gens de cœur et de sens *pour infâme et pour la mère de toute corruption*, plutôt qu'appliquée et attachée à une noble discipline.... Aussi, pour ne pas perdre notre temps et nos peines auprès d'une jeunesse

1. *Cui jure præjudicare non possit.* L'évêque avait, paraît-il, de 1560 à 1563, montré quelque répugnance à envoyer la jeunesse de son diocèse aux jésuites d'Ingolstadt, et le duc avait surmonté cette disposition (Prantl, t. I, p. 222, note 44).

2. *Contuberniis.* Sur le règlement rappelé, cf. Prantl. t. II, nº 62, §. *De publico oratoriæ professore.*

3. *Illi studiosi juris.*

qui serait confiée à notre foi, et livrée cependant à des juristes corrupteurs presque incurables ; et, de peur que notre Compagnie ne soit enveloppée dans ce renom détestable et dans cette infamie, nous désirons savoir au juste si l'on avisera au remède d'un si grand mal, et par quel moyen plus sérieux, par quelle industrie plus efficace (que dans le passé) ; si, une fois des règles légitimement faites sur ce point, on reprochera encore à la Compagnie de tenir pour sa part à leur observation, d'en urger et d'en procurer l'exécution auprès de qui de droit : car il ne convient pas à notre Société de négliger le fruit principal qu'elle doit avoir en vue et chercher avec sollicitude, d'après l'esprit de son institut, qui consiste à faire régner la piété chrétienne dans les mœurs, dans le culte et dans l'honneur rendu à Dieu ; il ne sied pas à la Compagnie de se contenter d'une fonction d'enseignement à la manière des païens et des mercenaires (1).

18. « Ne paraît-il pas utile et même nécessaire qu'à l'occasion du nouvel établissement, on change et l'on corrige plusieurs points dans les constitutions et serments académiques ? Outre qu'il y en a beaucoup de tout à fait surannés dans la Faculté des arts, plus encore ont besoin d'une réforme ; et il serait possible d'introduire, à cette occasion, la constitution nouvelle des Arts, d'une manière plus suave, et qui prêtât moins à la haine, sous le prétexte et le titre de réformation.

19. « Si l'entreprise doit se développer, il faudra songer sérieusement à former de bonnes classes, avec trois chaires de philosophie et cinq d'humanités, qui aient chacune leur foyer, avec une provision de bois suffisant.

1. Peinture et protestation énergiques, qui rendent raison de l'opposition d'une Faculté, dont n'étaient pourtant pas chargés les Pères, sinon pour la garde de leur bercail.

autrement tout exercice resterait froid. Toutes ces dépenses se réduiront à peu (1).

20. « Du reste, j'espère que les Seigneurs patrons songeront paternellement et avec sollicitude au collège (2) de la Compagnie, à son entretien et à son bâtiment. Je pourrai donner quelque information à ce sujet, en leur présence ou par écrit.

« De Vos Seigneuries
l'humble serviteur,
« Paul Hoffée ».

II

Renvoyons aux pièces justificatives l'indication ou l'analyse de quelques-uns des écrits auxquels la réclamation du P. Hoffée donna naissance : véritables pamphlets, injurieux à la Compagnie, composés par plusieurs maîtres, entre autres par Nicolas Éverhard, leur adversaire déjà déclaré (3). Ce sont encore, ou plutôt ce seraient, en admettant leur authenticité, des documents parfois bien défectueux, des témoignages de préjugés défavorables à la cause des Pères, répandus jusque dans le conseil des princes, ou des preuves plus ou moins établies de concessions excessives faites à leurs ennemis par les conseillers ducaux, leurs protecteurs jusqu'à ce jour et depuis, et même par Eisengrein, pourtant leur constant et intime ami, qui suivait en général la même ligne, et qui y revint sur les questions d'application ou de personnes, s'il s'en éloigna un instant.

Il serait difficile, en effet, de démêler ce qu'il y a de

1. On voit ici la largeur et la simplicité charitable avec lesquelles Hoffée entendait l'étude des bonnes lettres.
2. *Seminario.*
3. V. Note finale XXI.

conforme à la vérité ou d'authentique dans toutes ces pièces. Nous y choisissons à part l'extrait d'une lettre d'Hoffée, adressée de Munich, le 16 février 1572, au conseil universitaire, et où il cherchait à regagner les esprits parmi les anciens collègues des Pères, qui les avaient fort peu ménagés, mais qui étaient destinés à collaborer avec eux à la grande œuvre de l'éducation. Cette réponse pleine de charité et d'humilité tient compte des concessions qu'on est prêt à faire, et n'insiste plus que sur la demande d'exemption du serment, contraire à l'institut des jésuites; et encore restreint-elle cette réserve.

« Aux Révérends nobles, au Magnifique seigneur Recteur et au Sénat, mes Seigneurs et honorables amis.

« Il nous a été montré un sommaire de votre écrit sur la décision des Seigneurs patrons, au sujet du cours et de la pédagogie (1). Comme je le lisais jusqu'au bout avec avidité, et que je pesais avec soin en moi-même votre intention et votre avis, je me suis réjoui de cœur, voyant que nous ne différions pas autant qu'on l'avait peut-être pensé jusqu'à ce jour... Vu donc que, pour tous les autres articles, nous nous accorderons sans difficulté, je sollicite de vous ce seul point avec soumission et de grandes prières, que, par faveur pour la Compagnie entière et pour l'entretien plus grand de la charité mutuelle, vous nous remettiez les serments. Le Provincial fera certainement en sorte, par lui-même ou par ses administrés ou les recteurs, que toujours, en place du serment, nos professeurs témoignent au magnifique Recteur et au Sénat non moins de déférence, de fidélité, de diligence et de soumission que s'ils avaient mille fois juré, et avec un esprit assez prompt et respectueux pour que Vos Seigneuries ne puis-

1. Non encore officielle, car cette dernière lettre la prévint de deux jours, et peut-être la préparait-elle.

sent se plaindre avec raison. Ensuite nous ne refuserons pas que ceux de la Compagnie qui seront sénateurs, jurent qu'ils garderont saintement le silence ou le secret du conseil. Que Vos Magnificences daignent explorer quelque temps cette fidélité de notre part ; et si elles nous trouvaient, sans le serment, plus relâchés que les autres, alors, qu'elles nous avertissent de prêter le serment...

« Déjà, suivant la convenance, si j'ai offensé imprudemment, par ma faute, quelqu'un des vôtres ou même tous, je les prie d'en accepter le désaveu : pardonnez-moi d'une manière amicale et fraternelle, ainsi qu'à mes frères ici présents, et espérez de nous une paix et une charité véritables.

« De Munich, 16 février 1572. — Tout à votre disposition (1).

« Paul Hoffée ».

Il est donc certain que, après une lutte assez longue soutenue par les Pères, beaucoup de leurs rivaux et de leurs amis, momentanément ébranlés eux-mêmes, revinrent à la paix et à la concorde avec eux, en leur cédant sur la réforme et sur la direction dont il s'agissait surtout.

En preuve et à d'autres fins, nous reproduisons aussi intégralement la réponse que le Conseil ducal fit, le 18 février 1572, aux vingt points d'Hoffée. On en verra mieux ainsi la correspondance, article par article (2).

III

« Aux points proposés par le R. P. Provincial, les conseillers de l'illustrissime Prince à Munich ont essayé de

1. *Paratus ad obsequia.*

2. N° 92. — T. II, p. 276-80 de M. Prantl tiré du même recueil, bibliothèque d'Etat, code bavarois, 2205-*a*.

faire quelque réponse, cherchant le moyen de satisfaire la Compagnie, sans diminuer la célébrité de l'école.

« Au premier article. Son Altesse illustrissime ne voit pas de motif qui fasse un devoir à la Compagnie d'abandonner le cours, et elle désire plutôt le succès prospère de l'entreprise, pour la consolation de toute la province et de l'Église catholique. Sur l'obligation des serments, il paraît s'élever une difficulté : les universitaires pensent qu'il importe au bien de la paix de garder l'égalité entre tous les professeurs, qu'ils soient ou non de la Compagnie. Les serments prêtés, tant par ceux qui professent que par ceux qui doivent faire partie de la Faculté des arts et du conseil académique, avaient été remis (aux jésuites) l'an passé, par Son Altesse illustrissime ; Elle en désirait cependant la prestation, pour unir plus fermement les esprits par ce moyen, dans l'intérêt commun de l'école. Si le R. P. Général ne se montre pas trop difficile sur ce point, il fera plaisir à Son Altesse illustrissime. Il n'y a d'ailleurs rien qui répugne à la correction de la teneur des serments, en s'y conformant à l'usage des temps, et en sorte de ménager les privilèges et les droits de la Compagnie ; bien que les universitaires désirent que cette modification des serments ne laisse pas les Pères de la Société libres de répandre au dehors ce qu'ils auront entendu traiter au sénat académique.

« Au deuxième. — Pour que la Compagnie gouverne à sa manière le cours et la Pédagogie, en ce qui tient à la méthode des études, et pour qu'elle attire habilement et amène peu à peu les élèves à la discipline morale et à l'observation des pratiques pieuses de la religion catholique, qu'elle s'en acquitte de façon à paraître agir, non par sa propre autorité, comme le craignaient les universitaires, mais par l'autorité seule du Sénat académique et sous son inspec-

tion ; Son Altesse illustrissime l'approuvera, et la chose ne trouvera pas de difficultés auprès des membres de l'Académie, qui seront prêts à promouvoir l'œuvre par leurs conseils et leur aide, quand il paraîtra nécessaire. S'il y a quelque résolution plus grave à prendre, l'illustrissime Prince ne doute pas que la Compagnie, comme les autres professeurs, ne fasse transactions, arrangements et actions, dans un accord spontané avec le Sénat académique et selon la loyale coutume de cette université, propre à éviter toute offense. Les Pères useront ici de modération à l'égard des élèves affluant des pays hérétiques, ou peu empressés pour la pratique de la religion ; de manière à ne pas les traiter trop durement, d'après certaines constitutions trop sévères, et à rendre cette école plus formidable aux hérétiques et aux catholiques froids, que ne le sont les écoles *même pontificales ou catholiques*, en Italie, France, Belgique, etc.

« Au troisième. — L'Illustrissime Prince sera facilement satisfait de voir que la Compagnie fasse son possible dans le gouvernement du cours et de la Pédagogie et dans le placement des professeurs ; personne ne doute que la Compagnie, de son côté, ne fasse, autant qu'il sera commode, ce qui convient à son honneur et à l'intérêt public. Aussi Son illustrissime Altesse ne souffrira nul procédé qui touche à sa dignité, et ne lui imposera ni laissera imposer aucune charge de celle qu'Elle récuse. Son Altesse ne suppose point même d'éventualité assez grave pour nécessiter l'éloignement de plus ou moins de professeurs de la Société. Si cependant le cas se présentait, on prendrait conseil des temps sur ce qui serait expédient à l'Université ou à la Compagnie.

« Au quatrième. — L'Illustrissime Prince reconnaît avec bienveillance les utiles et pieux travaux de la Compagnie ; mais qu'elle les entreprenne au préjudice de son institut

et de sa liberté religieuse, c'est ce qui n'est pas et ne sera jamais. Il sait en effet qu'aucune congrégation religieuse ne peut subsister, si l'on abolit son pieux institut ou ses privilèges.

Au cinquième. — On approuve que la Compagnie, sans crainte de l'indignation de personne, jouisse de la même liberté académique que tous les professeurs séculiers ; à savoir qu'elle puisse, pour de bonnes et nécessaires raisons, changer de lieu des professeurs ; vu surtout qu'on espère lui voir faire tous les efforts possibles pour remplacer ces maîtres par d'autres, idoines, et ne pas faire de mutations en temps inopportun.

« Au sixième. — Si quelque membre de la Compagnie tombait dans une négligence, une erreur, ou (le Ciel l'en préserve !) un crime énorme au sein de l'Université, les universitaires n'exerceraient alors nulle juridiction sur ces enfants (1) de la Compagnie ; mais toute l'affaire ressortirait des supérieurs religieux, qui châtieraient l'errant selon sa faute, ou le chasseraient même de leur Société, ou qui, du moins, useraient de leur for religieux, invoquant encore au besoin le bras et le secours universitaires.

« Au septième. — De même encore, si les Pères ne pouvaient contenir la jeunesse dans le devoir, le magistrat académique, requis, devrait leur tendre la main, comme à des membres d'un même corps et à des coopérateurs fidèles, pour contenir dans le devoir les insolents et les négligents, en vue de l'accroissement de la dignité universitaire et du progrès moral et littéraire de la jeunesse.

« Au huitième. — Il paraît conforme à la raison et il est approuvé par l'Académie que, par l'autorité du Recteur de l'Université, les Pères fassent usage des réprimand-

1. *Alumnos*. Suit encore la garantie du for extérieur de la societé spirituelle, l'immunité de l'Académie.

des (1) et des fouets. pour exécuter dans la Pédagogie une correction convenable et modérée des moindres fautes, et non des criminelles, à la manière dont en usent les pédagogues envers leurs élèves particuliers. Les universitaires pensent que les étudiants du cours philosophique ne supporteraient pas facilement les fouets et les coups. C'est pourquoi, si quelqu'un de ces derniers se négligeait dans ses études ou se comportait mal ailleurs, les professeurs se contenteraient de l'exclure du grade auquel il aspire ; et si, dans l'entre-temps, tel de ces élèves remplissait son office avec moins de diligence, son professeur pourrait et devrait lui adresser des admonestations, des réprimandes et des reproches. Si enfin il s'en trouvait d'une pétulance trop grande pour être réprimée par les Pères, au moyen de paroles dans le cours, ou de coups dans la pédagogie, les académiciens désirent qu'en ce temps et lieu (2) les Pères ne craignent pas de molester (en les consultant) le Recteur ou le Conseil, s'ils appliquent une peine plus grave aux délinquants ; et ils veulent qu'on ait en eux cette confiance. Amis du droit et de la justice, après avoir pris connaissance de la cause, ils feront toujours ce que dicte l'esprit des lois et ce que demande la dignité de l'Académie, qu'il faille sévir par l'amende ou la peine de la prison, ou par l'exclusion même. Tous ces points sont approuvés de l'Illustrissime Prince. Dans sa bienveillance, il prendra des mesures aussi bien que le Sénat universitaire, pour que les Pères de la Compagnie, assez chargés déjà par les travaux de l'enseignement, ne soient plus molestés par les impudents et les insolents, et que leurs auditeurs ne soient plus inquiétés ni corrompus par les méchants.

« Au neuvième. — Pour nourrir une mutuelle charité

1. *Verbis*, va du simple au plus vif reproche.
2. *Hic, tunc.*

et bienveillance, il sera surtout expédient que le Magistrat académique prenne le patronage et la défense de la Compagnie, comme de ses ouvriers, et protège leur réputation, leur honorable autorité. De son côté, la Compagnie lui prêtera aide fidèle, en sorte d'accroître et de promouvoir l'honneur et l'obéissance qu'on lui doit.

« Au dixième. — Il paraît juste que la Société use de son droit, à savoir : plusieurs de ses membres supportent beaucoup de travaux dans la Faculté des arts ; que plusieurs d'entre eux, comme d'entre les universitaires, soient pris pour le conseil, et cette distinction leur conciliera une autorité utile parmi leurs auditeurs. On ne dépassera pas cependant le nombre de ceux qui sont déjà admis au Sénat académique avec votes et suffrages. Si toutefois cette mesure paraissait aller au préjudice des professeurs de la Faculté des arts ou d'autres, l'Illustrissime Prince penserait à y remédier dans la paix, et d'une façon propre et convenable à l'honneur de cette école.

« Au onzième. — Qu'il soit aussi libre aux membres de la Compagnie d'assister au Sénat et aux conseils académiques, quand ils le pourront commodément, et d'y envoyer ceux que le Recteur du collège jugera à propos, pourvu qu'ils soient jurés de l'Académie, comme on en a prévenu dès l'abord. Cependant les académiciens demandent ici qu'il soit permis au Recteur de l'Université de convoquer, pour une raison (1), certains membres de la Compagnie, — conseillers jurés. Toutefois, si un sujet appelé ainsi ne paraissait pas à son supérieur devoir être envoyé, pour de justes motifs, le Recteur de l'Académie y acquiescera aisément, et ne s'en montrera pas fâché contre votre Ordre.

1. Sérieuse, sans doute.

« Au douzième. — On ne soupçonne pas qu'il se trouve dans la Compagnie des sujets capables de mériter une amende. Mais, si le cas se présentait, on a dit plus haut ce qu'on devrait statuer à leur égard. Pour les amendes pécuniaires et autres dépens, sans doute ils ne doivent pas les craindre ; de même que d'être occupés aux affaires du négoce, des séculiers, ou à des charges semblables.

« Au treizième. — Si la Société jugeait utile, dans l'éventualité d'embarras et de difficultés à venir, de se choisir pour protecteur quelque homme de bien, qui, au besoin et à l'arrivée de jours mauvais, s'interposât comme médiateur, il ne paraîtrait pas imprudent qu'elle mît cette confiance en tous ceux qui sont d'ailleurs les patrons de l'école. Il n'y a pas d'incertitude sur leurs dispositions excellentes et amicales à l'égard de la Compagnie.

« Au quatorzième. — Il est du plus haut intérêt pour tous d'indiquer dès l'abord aux nouveaux élèves leur destination (à telle classe) ; et, d'autre part, les Recteurs universitaires ne peuvent pas toujours, ou ne veulent pas toujours, vaquer à ce soin dans leurs autres occupations. Voici donc l'ordre à garder pour l'avenir :

« Aussitôt après avoir inscrit les nouveaux étudiants de philosophie et de théologie, le Recteur les enverra au Vice-chancelier de l'Académie, qui s'assistera du Doyen de la Faculté et d'un des professeurs de la Compagnie. Ils traiteront avec ces nouveaux élèves comme il a été statué l'an passé, et ils les enverront, munis d'un témoignage écrit, soit à la Pédagogie, soit aux cours. Dès lors ces élèves, du jugement des Pères, seront destinés aux classes qui leur conviennent, et ils ne pourront les déserter avant terme ; mais ils seront obligés d'en suivre les règles et les leçons. Les autres précepteurs (1) ne pourront les rece-

1. *Præceptores :* c'étaient les professeurs de cours privés. Le titre de sous-précepteur était employé pour les répétiteurs.

voir dans leurs classes sans le consentement des Pères, de peur de troubler cours et études.

« Mais, si le Recteur préfère se réserver ce jugement préalable (1), il s'assistera, avec le Vice-chancelier, de ces deux autres membres de la Faculté ; et si, à chaque admission, il n'a pas sous la main ces deux assistants, qu'il fixe un jour particulier. Qu'on prenne garde aussi de ne pas assigner indistinctement à tout nouveau sujet le cours entier à suivre : car quelques-uns n'ont pas l'intention de se présenter pour le cours entier de philosophie, ni celle de paraître avoir besoin de tant d'années d'études préparatoires.

« Au quinzième. — Les droits de l'Évêque d'Eichstædt, comme Chancelier de l'Université (2), sont plutôt honorifiques vis-à-vis de l'école, qu'ils ne lui confèrent un grand pouvoir de rien disposer, de rien ordonner. La Compagnie n'a donc rien à redouter. Les princes de Bavière ont été jusqu'ici les seuls qui aient jamais eu le droit de faire des inspections et des réformes nécessaires.

« Au seizième. — Tous les précepteurs régleront désormais leurs leçons en sorte que les élèves ne négligent pas les leçons publiques qu'ils sont tenus d'entendre, selon le décret de l'année 1539 ; décret fort applicable, à moins que la volonté des parents ou supérieurs de ces élèves ne soit suffisamment attestée, pour ne pas laisser lieu à la fraude.

« Au dix-septième. — Qu'on prenne plus de précau-

1. *Hujus censuram judicii.*

2. Le chancelier ne pouvait devenir le chef d'un corps indépendant, comme on l'en flattait peut-être. Il n'avait en effet qu'une primauté à peu près honorifique, sinon comme mandataire de l'Église, originairement, et du prince : deux pouvoirs favorables au dévouement des Pères. Comme fondateur, le duc restait toujours législateur, en Bavière surtout. L'influence de la Réforme, qui portait l'ancien principat chrétien au césarisme, était loin d'avoir diminué ses droits ; seulement, elle fomentait en même temps l'esprit révolutionnaire.

tion pour empêcher les étudiants en droit, scandaleux ou dissolus, d'introduire une très honteuse dépravation de mœurs. C'est le désir de l'Illustrissime Prince, autant qu'un intérêt principal de dignité pour l'école. Les Pères penseront donc au soin et à l'industrie qu'ils pourront employer pour remédier à un si grand mal, et on ne leur fera pas de reproche d'urger et de procurer pour leur part l'observation des règles anciennes et saintes, et de celles qu'on établira à l'avenir. Qu'ils agissent par de bons et honnêtes moyens auprès de qui il conviendra (1).

« Au dix-huitième. — Dans la Faculté des arts, il y a des points tombés en désuétude ou qui veulent une réforme : on pourra y changer et amender les serments, comme il a été dit plus haut, et l'Illustrissime Prince entendra volontiers l'expression de la pensée des Pères à ce sujet.

« Au dix-neuvième. — On s'appliquera, au temps le plus prochain, à établir de bonnes et commodes classes pour les trois enseignements philosophiques et les cinq d'humanités, et pour qu'elles aient les foyers et le bois suffisant, de peur du refroidissement des exercices. L'Académie désirerait que vos professeurs instituassent dans leurs classes des répétitions plus fréquentes de leçons, et surtout dans les classes de Pédagogie : en cela vous feriez une œuvre agréable à l'Illustrissime Prince (2).

« Au vingtième. — Pour l'établissement du collège (*seminarium*) de la Compagnie, pour que l'habitation soit commode et pour son entretien, on fera tout, en sorte que les Pères s'accordent à penser combien la Bavière catholique reconnaît leurs mérites et leurs vertus ».

1. Confirmation du grief des Pères, à se rappeler, lorsque la prétendue histoire paraîtra approuver les juristes joignant à ces abus une scandaleuse opposition à ces religieux.

2. C'était encourager leur zèle contre la jalousie ou de vaines craintes des intéressés.

« Telle est la réponse qu'ont cru devoir faire les Seigneurs patrons de l'école, interprètes de la pensée et de la volonté de l'Illustrissime Prince, aux questions du Révérend P. Provincial. En foi de quoi, y est apposé le sceau de Son Altesse Illustrissime. A Munich, 18 février 1572 ».

IV

Cette réponse très adroite ménageait l'animosité des adversaires de la Compagnie, sans rejeter en somme les justes demandes du P. Hoffée. On pouvait même y distinguer, sous un ton général de réserve, des égards et une bienveillance pour les jésuites, qui suffisent pour que M. Prantl en relève aigrement les quelques refus, et, à son sens, les excessives concessions. Le conseil, ou, selon l'historien, « le duc les prie de consulter souvent (d'importuner) le recteur de l'académie dans les affaires de juridiction ; d'autre part, il les invite à une plus grande application, et, en outre, il leur refuse la création d'un ministère de médiateur particulier. Mais la même humble soumission avec laquelle il a imploré la faveur du Général de l'Ordre pour le serment universitaire, il la garde, avec un ton d'enthousiasme et d'abandon amical, dans sa lettre adressée au Général des jésuites (?), Jérôme Natal (1), le 21 février ».

« Très heureux sont les efforts du P. Provincial Hoffée, dit le duc. Il a obtenu que la Pédagogie et le cours restent aux mains de la Compagnie ; et, par les fruits évidemment très bons qu'ils en tireront, cette disposition se maintiendra à l'avenir. Par l'œuvre de conciliation d'Hoffée, au sujet du serment, la bienveillance mutuelle remplacera la

1. Erreur déjà signalée sur ce Père, délégué seulement du P. Général. Nous empruntons cependant à M. Prantl l'analyse de la lettre, qui se retrouve toujours au même recueil de la Biblioth. d'Etat, Code Bav., 2205, a.

haine. Pour conserver la prospérité et le repos de l'université, le Général pourra prêter son assistance. Déjà l'on doit se féliciter du concours des bien-aimés Pères; très prochainement la preuve de cette reconnaissance sera donnée de fait. Dans l'intervalle de quatre années sera terminé, espère-t-on, le nouveau collège, fondé pour cinquante membres. Le Père Général peut déjà réserver des sujets capables pour cette destination ».

Telle était la confiance du prince. Cependant, dit M. Prantl, l'université croyait devoir dévoiler au conseil ducal une nouvelle entreprise des jésuites, le 21 février même. Ils n'ambitionnaient rien moins que la direction et l'administration du collège universitaire de Georges. Dans ce but, ils s'efforçaient d'accaparer les enfants nobles de la Pédagogie, malgré la mauvaise nourriture qu'ils leur donnaient, et qui engendrait parmi eux des maladies et des souffrances; malgré une instruction aussi mauvaise, qui obligeait l'école à la réparer par l'emploi de professeurs étrangers, pour mettre ces élèves en état de monter aux classes suivantes. L'accusation, rapportée gravement par M. Prantl contre les Pères, paraîtra assez invraisemblable, sans y ajouter des déclamations sur la scolastique de ces rivaux, sur leur ambition sans bornes, dont l'effet était déjà d'éloigner, de décourager les fondations à faire en faveur du *Georgianum*. Les leçons du cours seraient de plus en plus infructueuses. Les professeurs, changés à vue d'œil, se bornaient à dicter sans cesse ce qu'ils avaient eux-mêmes écrit à la dictée, n'importe où. Pas un mot sur le texte d'Aristote. Il faudrait donc leur opposer quelque concurrence, et instituer des leçons préliminaires de dialectique pour les étudiants en droit et en médecine, qui ne songeaient pas à suivre le cours. Dans les classes mêmes des jésuites, beaucoup refusaient de suivre la logique,

parce que l'on ne consacrait à cette science que deux mois, à cause du développement excessif donné à une ontologie scolastique.

L'historien analyse ensuite une correspondance privée entre Eisengrein et Simon Eckius (1), où le vice-chancelier universitaire aurait confirmé au chancelier ducal la réalité des projets de domination des Pères sur tout l'enseignement théologique et sur la juridiction de l'Académie. Eck lui rappelait de son côté quelles espérances l'université avait mises en lui pour la soutenir, et combien elles avaient été déçues par la protection qu'il accordait aux jésuites. Dès lors on avait oublié les services qu'il avait rendus aux professeurs, en particulier, par une augmentation de traitement. Eisengrein convenait qu'il avait été trompé, qu'il s'était trop engagé avec les Pères. Ils en avaient profité pour travailler à la ruine des professeurs et du chancelier lui-même. La Compagnie, comme un enchanteur, fascinait tout à la cour.

Si tel était le langage du doux et bienveillant vice-chancelier, conclut l'historien, que devons-nous en inférer? — Mais, répondrons-nous, l'ensemble des faits ne fait-il pas ressortir l'invraisemblance de ces prétendues confidences, qui, de plus, ne peuvent avoir la valeur de témoignages publics? Enfin, y aurait-il eu, par impossible, un moment de défaillance dans *une amitié qui serait redevenue constante, ne faut-il* pas juger, en histoire, *ex communiter contingentibus ?*

1. D'après le nº 3018, f. 25, du Codex Bavar., à la Biblioth. d'État.

CHAPITRE III

La *sentence* (fin de 1572) qui confie aux Pères la Pédagogie et le cours philosophique avec serment à part, soulève une nouvelle tempête. — Les patrons de l'université se déclarent contre eux, mais reviennent. — Les jésuites ne s'en retirent pas moins à Munich, par suite de nouvelles exclusions de leur place au conseil, et ne laissent que peu de temps deux théologiens. — Regrets. — Autres regrets causés par des troubles, la désertion. — Éloges des PP. Peltan et Priscinien. — L'école redemande les Pères. — Le duc tarde à les accorder, pour rendre leur rappel durable. — Nouveau personnel. — Grégoire de Valentia. — Luc Pinelli. — Pacte du retour. — Les Pères occupent le local agrandi du convict d'Albert. — Commencement de la Congrégation. — Canisius assiste en 1577 comme à une nouvelle fondation de ce collège, mis sous l'invocation de saint Ignace, martyr.

I

La *sentence* ou le décret d'Albert, rendu à la fin de 1572, et dont l'exposé précédent a montré les graves et urgentes raisons, fut comme le premier coup de trompette de la guerre imminente (1).

Il déclarait d'abord l'essai, tenté depuis un an, du cours pédagogique et philosophique assez heureux pour que la direction de ce double cours fût désormais confiée aux Pères, comme membres et partie de l'université. Cette direction, disait-il, conforme à celle que ces religieux exercent dans leur collège, au grand avantage des études, n'empêcherait pas les leçons avantageuses et nécessaires de philosophie, qui se font dans l'université en dehors de ce cours.

1. Agricola, p 135-36. *Illustrissimi Principis Sententia de negotio Pædagogii cursusque philosophici et aliis quibusdam ad PP. Societatis spectantibus.* P. 335-39 *Annalium codicis.*

Il importe, de plus, au progrès des études que les élèves ne soient pas envoyés dans des classes supérieures à leurs forces, et ainsi exposés à des pertes de temps et d'argent. Le recteur de l'université, ou, à son défaut, le doyen de la Faculté des arts, aura à s'adjoindre un des Pères, pour examiner ensemble avec bienveillance à quelle classe il conviendra de mettre l'élève présenté.

Les élèves admis au cours pédagogique ou philosophique ne pourront abandonner à leur gré la classe qui leur aura été destinée, s'exempter des règlements, aller capricieusement à d'autres leçons sans licence des Pères; et ceux-là devront suivre le cours de philosophie entier, qui doivent ensuite prendre leurs degrés de philosophie, se donner à l'étude de la théologie ou de la médecine (des sciences).

Qui se montrera insolent ou incorrigible, sera envoyé au jugement du recteur ou du doyen, pour être chassé ou puni de graves peines, suivant les statuts de l'université et par ses autorités, qu'on doit maintenir entières. Mais si l'étudiant ou le maître en faute est de la Compagnie ou à sa charge, c'est au recteur de la Compagnie qu'on en référera. Cependant, en cas grave, où l'autorité universitaire ne croirait pas avoir obtenu justice, elle en appellera, selon l'usage, aux princes ou aux seigneurs patrons. Retenons ce point, plus tard oublié, de la juridiction des Pères.

D'autres dispositions n'étaient guère que le développement des précédentes. Notons seulement la défense de s'exempter, par argent, des discussions ou déclamations publiques, mais surtout le long article sur l'exemption que les Pères demandaient du serment d'usage dans l'université. Les maîtres juraient de faire tous leurs efforts pour procurer en toute occasion les intérêts de l'univer-

sité (1). Les Pères déclaraient que leur vœu et la charité même leur ordonnaient de prendre en main tous ses intérêts *légitimes ;* mais que la liberté exigée par leur vocation les empêchait de se surcharger de serments, qui leur seraient occasion à eux-mêmes d'entrer dans des scrupules. Ils craignaient en particulier, d'après Agricola, d'être, à ce sujet, gênés dans la répression de la licence, sous prétexte que recourir aux renvois nécessaires, ce serait diminuer le nombre des élèves. On ne leur demandera donc, disait le duc, que ce serment, à eux particulier : « Moi, N., je promets et jure de délibérer fidèlement sur toute proposition faite au sénat en conseil ; d'y répondre selon la mesure de mon jugement, sans avoir égard à aucun amour ni aucune haine, à l'intérêt ou à l'affection privée, ne consultant que la justice ; de ne divulguer nul secret de l'université ni du conseil, rien notamment de ce qu'il me sera enjoint de cacher, de ce qui pourrait porter préjudice au corps ou aux membres de l'université ».

La sentence se terminait par l'engagement pris, pour la Compagnie, de ne pas être à charge au sénat par le nombre de ses propres membres qui y auraient voix. Dans la Faculté des arts en particulier, elle n'enverrait que deux des siens.

II

Malgré ce que la forme unissait de conciliation à ce que le fond de l'acte avait d'utile et de nécessaire, l'académie protesta contre tous les articles, excepté celui du serment, et envoya quatre de ses membres à Munich pour s'y opposer de toutes leurs forces. Ces députés obtinrent du prince

1. *De hujus bono et emolumento, quantum et ubicumque possint, promovendo.* Agricola, p. 136.

qu'on ferait une enquête, et ils prévinrent à tel point les commissaires, qu'on se prépara à porter une décision dans leur sens. Pour se rendre compte des vacillations du conseil ducal et peut-être d'Albert lui-même, jusqu'à un certain point, on peut les rapprocher de celles qu'ils avaient laissé voir la plupart, aussi bons catholiques qu'ils l'étaient, sur le mariage des prêtres et sur la concession du *calice*. Les meilleurs esprits cédaient quelquefois alors, un instant au moins, aux difficultés exceptionnelles de ces temps troublés.

Le Provincial Hoffée ne pouvait accepter une situation si contraire à l'esprit de l'Institut. Aussi, avant que les arbitres quittassent Ingolstadt, il vola à Munich représenter humblement au duc qu'on avait agi durement avec la Compagnie à Ingolstadt, qu'elle ne pouvait consentir à la décision projetée dans son entourage même, sans porter atteinte à ses lois, comme aux intérêts de l'université.

Albert s'indigna qu'on eût procédé ainsi et déjà même mis son nom à des arrêtés qu'on ne tarda pas à prendre, et auxquels il n'avait jamais pensé. Il fit supprimer ces dispositions. Cet ordre, d'autre part, émut en sens contraire et au plus haut point le vénérable Simon Eckius, son chancelier.

Il avait été jusque-là le plus ordinairement favorable à la Compagnie; mais, dit Agricola, on ne sait sous quelle influence il avait porté cette décision, d'accord avec trois autres conseillers de la cour, qui n'avaient pas de parti pris contre les jésuites, mais partageaient son malentendu: Hund, Perbinger et Vendius (1). A la visite même que lui fit Hoffée, Eckius déclara qu'il quitterait plutôt son

1. P. 149-46. Mederer, an. 1573, t. II, p. 10. — Perbinger n'est pas le même que Onuphre Berbinger, déjà mentionné au catalogue des *Annales*, t. I, p. 156, comme professeur, docteur dans les deux droits, en 1536.

emploi et la cour, que de rétracter ce qui avait été établi en plein sénat de l'académie à Ingolstadt, et déjà publié.

Le jésuite savait que le chancelier n'était pas homme à négliger d'accomplir ce qu'il disait, ou à l'avancer sans y avoir pensé mûrement. Il répondit sur-le-champ, mais avec prudence, que les Pères s'en iraient, plutôt que de laisser le chancelier priver la Bavière de ses services et eux-mêmes de ses bienfaits. Il proposa de transporter à Munich les cours de philosophie et de pédagogie, dont les Pères continueraient de se charger, avec les trois mille florins que le prince destinait à l'entretien du collège d'Ingolstadt. Eckius goûta et fit goûter ce projet au duc, surtout parce qu'on ne cessait de chercher de nouvelles disputes à ces religieux, au parti desquels il revint lui-même pleinement dès lors (1). C'est donc pour le bien de la paix que les jésuites furent sacrifiés et se sacrifièrent eux-mêmes, sans avoir commencé ces *disputes* par contention, plus qu'ils n'y avaient donné lieu par ambition.... Histoire de leurs douleurs en tant de pays et à tant d'époques !... Et à Ingolstadt même, on l'a vu, ce n'étaient pas *initia dolorum ! Qui interficit vos, arbitretur obsequium*... (Joan. XVI, 2).

Le nouveau recteur du collège des Pères, Jean Rabeinstein, avait encore excité la jalousie des curés d'Ingolstadt en prêchant dans l'église de l'université, église petite pourtant et qui avait été assignée aux ministères des jésuites. L'officialité d'Eichstædt ne répondit pas à ces plaintes, celle de Munich approuva le jésuite. Cependant Hoffée, allant à Rome pour l'élection du successeur de saint Fran-

1. Rotmar, professeur de poésie en 1571, se serait trouvé naturellement du parti opposé aux Pères ; mais il ne cessa jamais de leur être favorable. Son silence, comme la réserve de Mederer, qui étonne M. de Crozals, pourrait instruire ce dernier auteur.

çois de Borgia, mort en 1572, obtint du nouveau Général, Évérard Mercurien, le départ des Pères, que conseillait encore une nouvelle difficulté, suscitée pour une bagatelle de pure forme.

Le Père Renier Fabrice, professeur de rhétorique (1), puis doyen, passa, en lisant un acte public, deux noms de maîtres, qui ne devaient pas être nommés, d'après une règle et l'avis exprès du chancelier. C'en fut assez cependant, pour que la majorité du conseil des Arts retirât à Renier sa charge de doyen et exclût aussi de son sein le P. Paul Vizzani, son collègue, distingué comme lui dans l'enseignement public de la philosophie. Hoffée, de retour, régla sur-le-champ avec le duc et son conseil la translation du double cours à Munich. Le P. Vizzani devait achever, seulement à l'intérieur du collège, le cours commencé cette année, 1573, pour les derniers venus en philosophie. Les autres Pères partirent à la Saint-Michel, évitant surtout d'augmenter l'émotion, non seulement du peuple et de leurs amis dans l'université, mais même du parti contraire, qui généralement ne s'attendait pas à ce que la chose allât si loin. Les scolastiques de théologie furent dirigés sur Halle, noviciat près de Grætz, ou en Italie, et les deux Pères professeurs de théologie restèrent, comme avant la fondation du collège (2).

II

L'université sentit le besoin d'appeler des professeurs distingués en place des partants, dit M. de Crozals, dont

1. M. de Crozals croirait volontiers, ch. LIV, que Rotmar et Mederer s'entendaient pour ne point parler de ce Fabrice, lors de son inscription au rôle des professeurs en 1570. — Et tous deux en parlent, p. 319, 326!

2. M. de Crozals dit a tort : *Ut ab initio constitutum fuerat, perstitere.* Ils n'avaient pas pris d'engagement à cet égard, et l'on a vu que ce ne fut jamais le système des Pères. Agricola, p. 147-48.

nous consultons ici plus particulièrement l'exposé. Il est frappant, en effet, sur le résultat de cette dernière épreuve, à l'honneur de l'instruction et de l'éducation données par les jésuites On écrivit donc à Jean Lyresius, maître autrefois à Ingolstadt, et alors à Louvain, pour demander deux professeurs, l'un de rhétorique, l'autre de philosophie, et tous deux excellents (1).

Mais quand il s'agit du prix qu'ils exigeaient, l'affaire ne s'arrangea pas. « Ces paroles principalement, dit M. de Crozals, « et tous deux excellents » *(sed et illis excellentibus)*, sont la marque de la *grande estime qu'on faisait de la méthode d'études des Pères, et de la grande idée que tous avaient du lourd fardeau de leur succession* (2) ». Ces religieux, ajoute-t-il, avaient montré dans ces mesures nécessaires une insigne prudence. Il n'y avait pas de doute que, dans peu, tous les regretteraient. Après leur départ, les maîtres ès arts prirent possession de la pédagogie ; et, bien que les annalistes aient gardé le silence sur tout l'intervalle, il est constant que, peu après, les habitants d'Ingolstadt se répandirent en plaintes.

Ce regret de l'absence des Pères venait de très différents motifs. Si l'on consultait l'utilité d'une bonne direction religieuse, ce n'étaient pas des professeurs séculiers, parfois laïques, qui pourraient remplacer la Compagnie, formée pour la défense des intérêts de la religion. « Les Pères l'emportaient aussi sur les maîtres de l'université, et *excellaient par leur habileté dans l'enseignement et dans l'art pédagogique* (3) ».

1. Mederer, t. II, p. 10-11. Lyresius avait quitté la chaire de physique, en 1571, pour élever les jeunes Comtes de Monfort, t. I, p. 329.

2. *Hæc potissimum verba indicio sunt quanti Studiorum ratio a Patribus habita æstimarctur, et quam grave haberetur ab omnibus in eorum loco succedere.* — Témoignage porté à la Sorbonne.

3. *Insigni in docendo prudentia et in arte pædagogica Academicis Patres præstabant* (P. LXIV).

Les bourgeois souffraient impatiemment la charge croissante des dépenses qui les accablait, pour l'éducation des enfants; ils cherchaient des écoles gratuites. Le nombre des élèves étrangers décroissait peu à peu; et la partie des habitants qui leur louait des logements, ou qui gagnait sa vie par le commerce qu'entretenait leur séjour, faisait de mauvaises affaires.

Canisius avait fondé en 1563 le collège de Dillingue dans le voisinage. Là, on n'avait suscité nul embarras aux jésuites; le concours de la jeunesse était tel, qu'on dut ajouter aux bâtiments. M. de Crozals montre le contraire à Ingolstadt, tant que les jésuites en restèrent absents, par les catalogues des élèves inscrits. Si après 1568, année où il y en avait 224, dès les premières difficultés, on voit la diminution aller, en 1571-72, à 95-155; en 1573-74-75, durant l'exil des Pères, le nombre ne se maintient qu'à 164-161-127. Après leur retour, en 1576-77-78, le chiffre des étudiants remonte à 225-255-202; et, jusqu'à la fin du seizième siècle, il descend rarement au-dessous de 200; il reprend au contraire plus d'une fois au-dessus de 300. Ces chiffres confirment avec précision les paroles d'Adlzreiter: « L'absence des jésuites fit dans l'école d'Ingolstadt une telle solitude, que c'étaient les auditeurs qui manquaient aux maîtres, plutôt que les maîtres aux auditeurs (1) ».

Ces renseignements réfutent l'exposé d'ailleurs incomplet, mais surtout partial, que M. Prantl donne des résultats de tout ce différend. D'un ton plutôt d'avocat de la partie adverse que d'historien, il en attribue les effets fâcheux sur les études aux *détestables méthodes des* jésuites, à leur déplorable dialectique, au *Ratio studiorum*, à la servilité de la philosophie vis-à-vis de la théologie, etc (2). Nous lui

1. P. 200, cité par M. de C. Il s'agit de principaux élèves, non d'enfants.
2. P. 323-26, avec les renvois. Le dernier grief, appartenant à la libre pensée, serait au moins en avance de plusieurs siècles.

accorderons volontiers, ce qu'on verra bientôt, qu'il y avait dissimulé sous ces difficultés et dominant la question, un intérêt capital de foi, celui du serment au Saint-Siège, le roc immobile dans la tempête.

Les programmes d'études que l'auteur fournit en détail n'ont pas d'importance pour comparer le mérite des deux partis. Un argument plus spécieux est la comparaison des grades conférés dans la Faculté des arts, lorsque les jésuites commencèrent, pour la première année, 1572, le cours pédagogique de philosophie, et les années suivantes. En 1572, on passa 29 examens de bacheliers et 30 de maîtres ès-arts. — En 1583, quand les Pères ont déjà pleinement repris leur enseignement après leur exil, on ne trouve que 18 examens de baccalauréat et 8 de maîtrise, et les revenus provenant de ces promotions ont décru en proportion, etc. (1). Sans poursuivre ces parallèles, il y aurait toujours à répondre que l'absence des jésuites avait été longtemps après leur retour même, pour une partie notable dans ce déchet, difficile à apprécier dans ses causes et racheté d'ailleurs par les chiffres plus avantageux que nous avons cités pour le nombre des élèves, enfin par les témoignages imposants et très significatifs, rapportés plus haut, sur le résultat général du départ et du retour des Pères; résultat tout à fait en faveur de ces derniers. La suite de notre récit confirmera ces preuves.

III

Qu'allait surtout devenir la théologie, après le départ des deux professeurs laissés provisoirement ?

1. P. 326.

Peu avant les autres Pères, était parti le P Théodore Peltan (novembre 1572). Il avait professé douze ans la théologie, et, on l'a vu auparavant, les langues et la philosophie à Ingolstadt. C'est là qu'il s'était formé dans un âge déjà mûr, et qu'il avait conquis les plus hauts degrés pour un enseignement supérieur. Engerd, dans l'éloge qu'il lui consacre (1), vante la perfection de son esprit, sa pénétration, sa subtilité et sa promptitude dans les discussions; sa connaissance des langues, aussi exacte qu'élégante; une érudition admirable, obtenue par d'innombrables lectures en tout genre de science. Son travail acharné dut prendre sur toutes ses nuits, comme sur toutes ses récréations; et même le repos qu'on l'envoya prendre à Augsbourg, n'empêcha pas qu'il continuât d'être très utile à l'Église. A sa mort, 1574, l'université mit cette inscription dans la classe de théologie :

« Ce fut un des premiers de ces Pères qui se sont illustrés dans la vertu et la science. Dans cette Académie, il a brillé par les ornements de l'esprit en tout genre d'études. Après beaucoup de travaux accomplis pour la cause de l'université et de la religion, après l'enseignement public du grec, de l'hébreu, etc..., il alla s'occuper à Augsbourg du salut des âmes, en se livrant avec succès et fruit à la composition de ses ouvrages. Aussi a-t-on pu dire de lui ce mot de saint Ambroise : « Il a vécus pour l'Église et est « mort pour Dieu » (2).

Il eut pour successeur le P. Jules Priscinien, de Flo-

1. *Annales*, t. II, p. 6-7. Nous avons rapporté d'autres glorieux témoignages.

2 La liste de ses importants écrits suit son éloge, entre autres, la réunion des monuments grecs du concile d'Éphèse, qui n'étaient conservés auparavant qu'en lambeaux épars Voir l'éloge de sa vie et une longue notice bibliographique dans Sotvell et de Backer; pour les honneurs publics qu'Augsbourg rendit à sa dépouille mortelle, Agricola, p. 270-277.

rence, professeur digne, d'après Rotmar, de toute espèce d'éloges, et, ajoute le bon annaliste, avec le *germanisme* d'une nature allemande, particulièrement antipathique à l'Italie : « On admirait en Priscinien, parmi ses nombreuses vertus, une candeur dont on pourrait dire :

Germanam versans italo sub pectore mentem (1).

Laissé peu de temps à l'académie, qui l'avait auparavant rejeté de la Faculté de philosophie, le Père Priscinien fut depuis recteur du collège de Dillingue. Il rendit, d'après Sotvell, beaucoup de monastères de Souabe et d'Helvétie à leur ancienne discipline. Aussi mérita-t-il cet éloge du moine Martin Merz, cité par le même auteur : « Illustre bienfaiteur des religieux et zélateur pour le progrès des monastères, il était, plus que tout autre, pieux, docte, d'une vie intègre, d'une doctrine remarquable, d'une conversation sainte ; il fut longtemps l'ornement de l'Académie de Dillingue, son prince, son coryphée et le père de tous les religieux ».

Bien qu'il soit mort à Dillingue, en 1607, c'est une des gloires d'Ingolstadt ; il dut y contribuer à l'œuvre des séminaires religieux, que nous exposerons bientôt.

Comment donc remplacer ces savants et saints maîtres? Mais des désordres, qui tournèrent l'une contre l'autre l'université et la ville, les réunirent dans la détermination de redemander le collège des jésuites. Des rixes déplorables, même sanglantes, s'engagèrent entre les étudiants, surtout ceux de philosophie, aussi indisciplinés que relâchés dans le travail, et les habitants, indignés de leurs excès. Les premiers, d'ordinaire agresseurs, y obtenaient aussi un triste avantage : c'est que les autres, plus honnêtes, plus

1. V. p. 27, 33, 37, du t. II de Mederer.

tranquilles, prenaient moins leurs mesures à l'avance et osaient moins contre des adversaires très privilégiés. Aussi leurs gardes nocturnes, bien que plus nombreux et mieux armés, eurent un homme tué, tout en blessant plusieurs des insolents et audacieux écoliers. Préfets, magistrats, toute la ville se souleva contre l'école, et en revint à regretter plus vivement les Pères. Le conseil académique avait, de son côté, déjà demandé l'année précédente, 1575, le retour des jésuites (1).

Albert, alors à la chasse aux environs d'Ingolstadt, reçut la pétition, mais ne donna pas suite immédiate, sans doute par politique, à une demande improvisée, quoiqu'il l'attendît et la désirât ardemment (2). Il remit cette affaire délicate, qu'il voulait régler d'une manière durable, après la diète de Ratisbonne. Dans cette assemblée, où le fils de Maximilien, Rodolphe II, fut élu roi des Romains, le Provincial Hoffée fut justement le prédicateur des premiers princes de l'Allemagne et d'une très nombreuse noblesse.

En même temps, les PP. Torrès et Priscinien, qui laissaient déjà de grands souvenirs dans l'enseignement théologique d'Ingolstadt, y étaient remplacés par des maîtres fameux, non pas Allemands, à la vérité: Grégoire de Valentia était Espagnol, de Medina del Campo, comme auparavant Torrès était Catalan ; et Luc Pinelli était Italien, comme ce Priscinien, « *digne d'être allemand* ».

On rapportait du P. de Valentia, comme à peu près on l'a dit de saint Dominique, son compatriote, que sa mère, le portant dans son sein, avait vu, sous la forme d'un chien aboyant, celui qu'elle allait mettre au monde, destiné à poursuivre sans cesse de ses aboiements les loups acharnés alors contre le bercail de l'Église. En effet, à Ingolstadt seulement,

1. Mederer, t. II, p. 29-30.
2. Agricola, t. I, p. 158.

dans seize années d'enseignement public et huit autres de leçons faites dans l'intérieur du collège, il combattait continuellement l'hérésie, comme dans ses nombreux ouvrages, composés surtout contre elle. Le P. Pinelli ne resta que deux ans ; mais il acquit un grand renom de science dans deux discussions publiques, qui furent imprimées. Ce furent les deux premiers Pères qui, dès leur arrivée, commencèrent à enseigner la théologie selon la méthode de la Somme du Docteur angélique ; usage qui fut gardé depuis par la Compagnie, dans toutes les universités où elle enseigna.

Cet ensemble explique jusqu'à quel point *mûrirent*, comme dit Agricola, les projets de rappel et de retour. Le conseil de Munich alla jusqu'à menacer Hoffée, s'il ne se hâtait. Le Provincial répondit qu'il fallait prévenir par un pacte le renouvellement du passé : dès le mois de janvier 1576, étaient désignés deux conseillers du prince, Érasme Vendius et Georges Lauther, prêtre et docteur en droit, pour conclure avec Hoffée.

On stipula que, pour ramener l'ancienne vigueur des règles, la Compagnie aurait, avec les professeurs externes de philosophie, égal droit de suffrages au conseil, dans les examens et la collation des grades, et qu'on rétablirait ses professeurs dans les chaires de philosophie et de pédagogie ; cela sans prêter serment. Qui voudrait obtenir le degré de maître, devrait faire trois ans de philosophie (clause que la Compagnie avait à cœur). On ne passerait pas du cours universitaire à celui des Pères, ni réciproquement, à l'insu ou sans l'avis de son professeur (1). Les

1. Point que n'expriment pas nettement Mederer (t. II, p. 30) ni la thèse qui le copie (p. 66) : *Liberum sit studiosis a lectionibus Patrum ad illas sæcularium transire, et vicissim; dum fiat conscio professore a quo recedunt.* Agricola l'explique (p. 166) au sens de l'entente avec l'ancien maître. Il est

jésuites seraient libres de tout soin du temporel pour le collège (universitaire) de Georges et des questions pécuniaires (de l'école) : désintéressement qui leur laissait leur liberté apostolique. Enfin, la formule du serment de foi prescrite à Trente « ne serait pas abolie, comme un lourd fardeau, selon la plainte de quelques professeurs; mais au contraire observée comme un remède salutaire, pour garder l'université pure à perpétuité de l'hérésie ». Cet article, omis par les *Annales* et que rapporte Agricola, avait l'importance que lui donne M. de Crozals, mais non pas en ce mauvais sens, qui semblerait le venger de ses nobles aveux : « Les maîtres de l'université ne firent plus rien pour se soustraire à l'empire de la cour romaine; et ainsi, pour la méthode des études, comme pour la garde de l'intégrité de la foi, se confirmait la domination de la Compagnie de Jésus ».

IV

Tous les directeurs et les Pères de l'université adhérèrent à ces conventions, ainsi que le Père Général des jésuites, Éverard Mercurien. Mais Lauther et Vendius, les conseillers chargés de la promulgation, étaient requis ailleurs, l'empressement des universitaires fit qu'ils demandèrent à Hoffée la reprise des leçons de la Compagnie avant l'été, par l'entremise d'Eisengrein, leur vice-chancelier, *qui ne désirait rien plus vivement*. La demande de rétablissement fut faite par le recteur de l'université, par un des principaux professeurs temporairement opposant, Hunger, et deux autres. Arrivèrent enfin à Munich, en temps voulu, les PP. Baudouin et Mayrhofer, professeurs de phi-

évident qu'on ne voulait pas favoriser, mais au contraire restreindre l'instabilité.

losophie, avec seize scolastiques de la Compagnie, suivant ce cours ou celui de théologie, enfin les PP. Leyner, Pierre de Louvain, Frédéric de Gouda et Jean Holonius, professeurs de pédagogie (1).

Ils trouvèrent une nouvelle habitation préparée, celle même que le duc avait fait bâtir pour les élèves qu'il entretenait. Le prince l'agrandit, l'adapta à l'usage des religieux et la céda à la Compagnie, avec une chapelle de construction récente, attenante au collège, et qui fut consacrée à saint Jérôme. Les Pères prirent leur nouveau logement le 20 janvier 1577. Les commissaires Lauther et Vendius, libres enfin de se rendre à Ingolstadt, s'occupèrent des élèves du prince, pour lesquels fut achetée une maison au delà de la rivière du Schutter, affluent du Danube, qui s'y jette en deçà des remparts. C'était en attendant une demeure plus commode. On leur donna pour régent le P. Luc Pinelli, en lui adjoignant le P. Ferdinand Alberus, qui était destiné aussi à une grande célébrité. Il lui succéda peu à près, et fut lui-même bientôt remplacé par le P. Eisenreich. Sous ce dernier Père, commença à devenir florissant le collège ou *convict* Albertin, qu'on appela préférablement dans la suite du nom de Saint-Ignace-Martyr. Un grand moyen de succès moral et intellectuel fut le commencement d'une association en l'honneur de Marie, due au Père Eisenreich, et qui devint depuis la très florissante congrégation académique, comme on l'appelait. Nous traiterons à part, et avec sources nouvelles, un si intéressant sujet (2).

Enfin, Canisius, le premier fondateur du collège, vint assister cette année à la solennité de la nouvelle fondation

1. V. Agricola pour quelques autres noms et détails, p. 167.

2. *Annal.*, fin de 1577. — Engerd fait l'éloge de la science et de la vertu d'Eisenreich, à l'an 1582.

du collège, comme il avait présidé à la première, bien mal partagée, on l'a vu, pour le local. En même temps il termina, en cinq mois de séjour à Ingolstadt, son grand ouvrage sur la sainte Vierge (1). Les Pères avaient « semé dans les larmes ; ils moissonnèrent », toujours, il est vrai, « dans de nombreux travaux », mais quelque temps « dans le tressaillement de la joie » apostolique.

1. Il regarde notre histoire. Nous le rattacherons aux derniers écrits du bienheureux.

CHAPITRE IV

Nécessité et succès d'une nouvelle réforme religieuse et scolaire dans l'université et la province (1578). — Mort d'Albert (1579). — Éloges universels. — Parti que les Pères en tirent pour le progrès de la piété et des études. — Éducation de princes polonais, etc. — Piété du nouveau duc Guillaume V. — Fondation à perpétuité pour 78 jésuites. — Le gymnase Wilhelmin et le nouveau *Pædagogium*. — Fêtes à cette occasion. — Réforme complète de la Faculté des arts. — La direction en est confiée aux jésuites dès 1582. — Dédicace et heureux commencements du nouveau collège (1584-85). — En même temps la Faculté des arts mérite la perte de son sceau, de sa caisse. — L'éloignement des Pères pour l'administration temporelle éclate dans leur lettre de janvier 1587, sur le collège de Georges. — Décret définitif sur la Faculté des arts, transférée aux Pères (janv. 1588). — Éclat de l'enseignement. Les réformes au *Georgianum* (nov. 1586), etc., en sont la condition.

I

Le collège de la Compagnie était définitivement établi à Ingolstadt. C'était désormais à peu près pour le temps même qu'y subsisterait l'université, avec l'entente et la concorde assez générales entre les deux corps, à peu d'exceptions près pour les personnes ou pour de néfastes jours. Si les Pères ne l'obtinrent pas avec tous les membres de l'école au temps où nous en sommes, M. de Crozals fait observer que, du moins après cette réconciliation, tout ce qu'il y avait de plus distingué (1) parmi les professeurs de l'école était favorable aux jésuites. La défense de la foi menacée voulait en particulier cette union ; elle était aussi nécessaire à l'académie pour se reposer au besoin sur de

1. P. LVI-VII.

perpétuels et dévoués auxiliaires. Par exemple, Jean Prunner, professeur d'hébreu, pasteur calviniste converti, quitta Ingolstadt, on ne sait pourquoi, avec sa très nombreuse famille. Dans l'impuissance de lui trouver un successeur, l'université s'adressa à Hoffée, qui fit venir dans ce but le P. Balthasar Hugel.

Faut-il, avec M. de Crozals, attribuer aux jésuites l'énergie déployée en 1578 pour l'extermination (éloignement) de l'hérésie ? Nous n'y ferions pas d'objection absolue ; mais d'autres prirent en réalité l'initiative, et les catholiques étaient unanimes sur la nécessité d'agir avec vigueur. Engerd nous rappelle les progrès précédents de l'erreur, qui ne s'était pas seulement insinuée de nouveau, mais s'était encore imposée en Bavière ; à tel point que des grands avaient osé demander au duc actuel, dans les premiers temps, des concessions au sens luthérien, et qu'une partie du clergé scandalisait le peuple (1). Nous avons vu, il est vrai, à côté de ces désordres, les luttes et les premières victoires de la foi. Cependant « l'hydre de l'hérésie aux têtes renaissantes », selon le langage d'alors, restait encore très puissante, et surtout active et audacieuse.

Un dominicain, ajoute l'annaliste, l'ecclésiaste ou prédicateur principal Gressenius, qui s'opposait « comme de toute la force de ses muscles (2) » au luthéranisme *pullulant et presque établi*, faïsait retentir les oreilles du prince de sages avis et de leçons catholiques, de peur que le char du gouvernement ne cédât à la violence du courant opposé. Le prince avait senti le besoin d'affirmer sa foi et d'ôter à l'héresie tout espoir : d'où la visite de 1578 qu'avait présidée le professeur Theander, pro-chancelier ;

1. *Annales*, t. II, p. 39, an. 1578.

2. *Omnibus viribus nervisque.* Les autres expressions, que nous citons à dessein, peuvent être exagérées, mais dénotent toujours un mal profond

mais elle n'eut que peu ou point d'effet, d'après Engerd, universitaire comme lui.

Il n'est pas cependant nécessaire de faire souvenir qu'à côté des exemples de la profondeur du mal, nous en avons donné d'autres des grands succès obtenus en particulier par la Compagnie. Ranke, à la vérité, dit, vers cette date de l'an 1578, où nous arrivons (1) : « Le duc Albert n'opéra pas partout en Bavière la restauration catholique avec le même succès. Il se plaignit au Pape de ce que la noblesse aimait mieux renoncer tout à fait au sacrement de l'Eucharistie que de le recevoir sous une seule espèce ». On comprend surtout, parmi ces beaux scrupules, qu'elle ne renonçait pas à s'emparer d'autres biens, à étendre, après les avoir recouvrés, ses privilèges compromis. Le protestantisme s'était en même temps constitué légalement en Haute et Basse-Autriche, dans les autres États allemands, slavons et hongrois des Habsbourg ; enfin en Carinthie et en Styrie, malgré l'archiduc Charles, que dominaient les États de ces provinces aux diètes. On pouvait considérer, en 1578, le protestantisme comme prépondérant dans toutes les provinces autrichiennes, le Tyrol excepté. » D'après l'annaliste de l'université, contemporain, le mal aurait cru jusqu'alors de jour en jour, la Bavière en aurait subi l'effet ; et, dans une partie de l'éloge d'Eissengrein, qu'il fait en cet endroit, il lui attribue l'initiative d'une visite nouvelle, qui dut égaler à l'extrémité du mal la force de remèdes extrêmes, sans excepter l'école (2).

1. P. 95-98 du t. III.

2. Nous trouvons, au sujet de la réforme universitaire, une indication précieuse dans la *Bibliothèque historique, académique*, que Christophe Heumann a jointe aux dissertations académiques de Conring, Gœttingue, 1739, p. 97 : « Discours de Martin Eisengrein, où est proposée au nom d'Albert, duc de Bavière, la restauration du cours de philosophie et de pédagogie à l'université d'Ingolstadt, avec les raisons et causes de cette réforme ». (Ingolts., 1571). L'éditeur renvoie en même temps à la vie d'Eisengrein, expo

Il fit donc instance auprès du prince pour que la visite, commençant par le clergé, fût générale et efficace, par tous les efforts de la persuasion ou par l'émigration forcée. Mais les biens devaient être respectés, pour ôter tout prétexte d'accusation de tyrannie (1). C'était en réalité, dit l'annaliste, prévenir les intrigues, les séditions et les forfaits d'hérétiques, qui alors osaient tout. Il ajoute que de courageux nobles appuyèrent ces conseils et promirent leur aide. M. de Crozals présente les Fugger, seigneurs très puissants par leurs richesses et la considération dont ils jouissaient, comme rendus alors, par l'habileté de Canisius, des *fauteurs* très ardents des jésuites dans cette entreprise. Rappelons simplement, au sujet de leurs pères, disciples du P. Le Jay, que ces grands et riches banquiers d'Augsbourg étaient voués à la cause de la Papauté, envoyaient, de tradition, leurs enfants à l'école d'Ingolstadt, et ne pouvaient par conséquent être indifférents aux œuvres de la Compagnie (2). Le chancelier ducal lui-même, Simon Eckius, eut une part principale à la résolution de la visite.

Elle avait eu lieu d'abord dans l'université, d'où furent expulsés, en 1578, trois professeurs, et parmi eux, comme nous l'avons indiqué, Philippe Apien, professeur de mathématiques et auteur d'un ouvrage estimé, la *Mappa geographica Bavariæ*. Il alla enseigner à Tubingue avec un grand renom. Grand sacrifice, aujourd'hui encore reproché au duc. La Bavière cependant faisait preuve d'un

sée depuis peu en grands détails dans le *Parnassus Boïcus*, aux chapitres 136, 145, 151.

1. *Ne tyrannis instituta viderelur*. Ces expressions, citées par M. de Crozals, ne sont pas, comme il le dit, de Rotmar, mais, ainsi que le récit qu'il lui attribue, d'Engerd. Cf. thèse LXVII, note 2-3.

2. Cette année même, trois enfants de cette famille sont nommés avec grand honneur au catalogue, t. II, p. 35. — Agricola parle aussi de leur zèle et de leurs libéralités immenses, de leur estime et affection extraordinaires pour Canisius. P. 69-71, etc.

renoncement héroïque dans le retranchement, à tout prix, de membres gangrenés au spirituel, qui eussent communiqué la mort à la foi de tous ; mais elle avait retrouvé assez de force pour défendre, ranimer et répandre la vie de son école. La mesure, dit Engerd, s'étendit des villes principales, aux places fortifiées, aux bourgs, aux bourgades, presque à tout recoin de la Bavière. Il y eut des conversions simulées, mais d'autres très sincères, persévérantes et dévouées. Quant à la part de la Compagnie dans le retour universel de la Bavière à l'unité et à la paix, nous la retrouvons seulement dans son apostolat, soit à l'université, soit parmi les populations.

II

Avant tout, ils ne manquaient aucune occasion de sanctifier les élèves et même les maîtres. Ainsi, dans le regret universel qu'excita un grand malheur, la mort d'Albert V, le collège des Pères, qu'il avait fondé, ne marqua pas seulement ses regrets par ses prières extraordinaires et ses panégyriques, dont un fut prononcé par Grégoire de Valentia (1) ; il mit à profit, ainsi que l'université, pour l'instruction de tous, cette grande douleur, qui lui était particulière, mais qui était aussi le deuil de l'Église elle-même.

On sait qu'Albert devait cette gloire de la terre et du ciel, avec la ligne qu'il avait trouvée et suivie si fermement, à Pierre Canisius et à Paul Hoffée, suivant son mot répété et célèbre, puisé à source sacrée (2) : « Pierre et Paul sont ceux qui nous ont appris votre loi, Seigneur ».

1. Les *Annales d'Ingolstadt* et l'*Histoire* d'Agricola sont pleines d'éloges pour un tel prince, à l'an 1579.

2. *Petrus et Paulus ipsi nos docuerunt legem tuam, Domine* (Off. des Apôtres).

Nous devons interrompre un instant notre exposé, en face d'une mémoire qui excitait de tels regrets. Le concile de Trente avait déjà fait entendre, sur Albert V, le jugement de l'autorité la plus haute que connût alors la chrétienté. La sainte assemblée disait: « La religion vraie et catholique, que ce prince avait reçue de ses très nobles et illustres ancêtres, il l'a conservée avec tant de foi et de constance, qu'il passerait à bon droit, dans ces temps misérables de la république chrétienne, affligée par les erreurs d'un dogmatisme nouveau, pour avoir été *le rempart le plus ferme* de l'Église apostolique ».

Adlzreiter, à la suite de ses paroles, qu'il cite (1), rappelle que, « quand la tempête soulevée par la ligue de Smalkalde menaçait la catholicité de maux extrêmes, c'est le duc qui avait porté à Charles-Quint un secours décisif. C'est lui encore qui avait persuadé au concile de Trente de corriger les mœurs du clergé, alors assez peu sévères (2). C'est lui qui, avec une grande gloire et une renommée particulière de prudence, avait présidé la diète de l'empire, en 1566, pour Ferdinand I^er, et celle de l'année suivante pour Maximilien II, et avait obtenu des subsides en argent et en armement contre le Turc envahisseur. C'est lui, enfin, qui avait toujours veillé à la paix publique, s'était toujours dévoué tant qu'il vécut, et de sa personne et de son argent, au salut de l'antique foi et de la Germanie, et montrait au même temps la plus haute es-

1. *Annales Boïcægentis*, partie III, *init.* Donnons le texte de cet éloge d'Albert, qui nous paraît aussi celui des Wittelsbach et de leur université: *Quippe qui veram et catholicam religionem, a clarissimis et nobilissimis majoribus traditam, tanta fide et constantia conservavit, ut, miseris reipublicæ per novissimorum dogmatum errores afflictæ temporibas, in tota Germania firmissimum Apostolicæ Ecclesiæ propugnaculum jure optimo esse habendus.* On a vu, en son lieu, un mot de ces grands éloges du concile.

2. *Minus castigatos.*

time pour les sciences divines et humaines, pour les gens de lettres, pour l'étude des antiquités ».

Ces derniers éloges nous ramènent à ceux que multiplièrent alors les professeurs et leurs élèves (1). La piété y gagna autant que l'étude.

Comme toutes les chaires retentissaient de la sainte préparation du prince défunt à la mort, prévoyance couronnée par le décès le plus digne d'envie, l'occasion la plus favorable s'offrit de mettre en usage, tant en public qu'en particulier, une pratique qui, d'Ingolstadt, se répandit en divers lieux. Tous les jeudis, on honorait la mémoire de l'agonie du Christ, pour obtenir, à la mort, des grâces conformes aux siennes. Une dame donna trois cents florins, dont le revenu devait payer la sonnerie qui convoquerait le peuple à cet exercice hebdomadaire. On a vu les grands effets de ces simples moyens.

La congrégation de Marie cultivait aussi avec soin *son jardin:* comparaison prise d'un vieux livre d'une vaste érudition, qui comparait à un jardin cette association féconde en fleurs et en fruits de piété et de vertus (2). L'illustre P. Antoine Possevin, passant alors par Ingolstadt, donna à cette congrégation, comme aux autres de la province, le décret du pape Grégoire XIII qui approuvait ces réunions, et les enrichissait de grâces spirituelles (3). C'est aussi parmi les associés d'Ingolstadt que commença la coutume de tirer au sort le saint du mois qu'on y honorait spéciale-

1. L'université d'Ingolstadt conservait un grand nombre de ces pièces oratoires, littéraires et même dramatiques. Beaucoup de celles des jésuites sont énumérées dans la dernière édition des PP. de Backer et Sommervogel, à l'article *Ingolstadt*, vifs souvenirs du regret et de l'admiration qui éclatèrent à la mort du grand et excellent duc.

2. *Poma nova et vetera* en était le titre : allusion aux bienfaits passés, présents et réitérés du prince, notamment pour le collège. Une autre dame donnait alors un jardin, qui manquait au collège nouveau.

3. Nous y reviendrons à part dans l'histoire de la congrégation.

ment. L'abrégé latin-allemand de la vie de chaque saint, par le P. Brunner, et l'image de chacun, gravée en tête de sa feuille, aidaient et utilisaient encore cette dévotion. Un docteur en médecine et quelques associés établissaient en même temps le chant quotidien du *Salve*, de l'Assomption à la fin d'août (1).

Dans l'étude des lettres, d'un côté, l'ardeur ne perdait rien ; de l'autre, l'innocence était préservée des atteintes de la corruption des auteurs païens, sans rien abandonner de leur belle latinité. La foi même se parait des dépouilles de l'infidélité. Lipowski cite *le poème triomphal dédié au Christ, Dieu et homme, le vainqueur le plus invincible*, par Georges de Brientz (?) (Brigantinus), ville située près du lac de Constance.

Le poème chrétien était édité chez Sartorius, l'imprimeur de l'université, en 1584 (2). Dans l'épitre dédicatoire, adressée au prévot du chapitre de Constance, l'auteur dit : « Depuis la première formation de mes ongles, comme on dit (*a teneris unguiculis*), je n'étais pas seulement porté par ma nature à cultiver les arts libéraux, surtout la poésie, *mais j'y étais sans cesse excité par mes très doctes maîtres de la Compagnie de Jésus*, et je voulais toujours donner quelque temps à la poésie sacrée (3). De même, encore maintenant, si je puis dérober quelque partie d'une petite heure aux graves études de la philosophie... »

Tandis que les jésuites rendaient aux études et à l'éducation des services inappréciables, les Pères professeurs Priscinien et Antoine Baudouin parcouraient au long et au large les anciens couvents, et les religieux s'y réformaient, prin-

1. Agricola, p. 196-200

2. In-4°, *Geschichte der jesuiten in Baïern*, t. I, p. 85.

3. Si les auteurs suivis étaient païens, les sujets de composition étaient d'ordinaire sacrés. C'est une des solutions du problème de l'éducation chrétienne, unie à l'instruction classique.

cipalement par des retraites, que les Pères venaient leur donner ou que leurs prieurs venaient faire individuellement au collège. Or on sait si ces réformes sont difficiles ou si elles ne tiennent pas parfois du miracle.

D'autre part, Grégoire de Valentia recevait à Ingolstadt l'abjuration du fils d'un Jagellon, duc *en* Lithuanie. Outre les nobles de la cour de ce prince, sont nommés avec lui, au catalogue, nombre de jeunes seigneurs polonais. N'ayant pas les mêmes facilités dans leur pays, ils commencèrent à fréquenter cette école catholique.

Le nouveau duc de Bavière, Guillaume V, avait précédé ce jeune prince en tête de la liste des élèves, et les Pères avaient sans doute contribué à sa formation, sans se charger, d'après leurs habitudes, de l'éducation particulière des futurs souverains. On ne craignait pas de dire que ce jeune prince, qui avait voulu faire partie de la congrégation à Munich, surpassait encore son père en piété (1). Il faut cependant ajouter que sa nature contemplative convenait moins que celle de son père à un prince souverain. Mais cette piété édifiait son bon peuple, et, selon l'Apôtre, elle ne laissait pas d'être utile, à bien des points de vue élevés. Il n'est pas jusqu'à ces pèlerinages en particulier, qu'il multipliait, que Ranke ne signale généralement comme le grand moyen employé par les jésuites pour réveiller la foi catholique en Allemagne. En même temps que Guillaume en donnait l'exemple aux populations, il invitait ses nobles à le suivre dans ses pèlerinages plus éloignés, comme à Lorette.

Il ne fut pas moins généreux qu'Albert pour les auxi-

1. Agricola, p. 230-31, 245. *Annal.* II, p. 56-68. Rotmar cesse de les rédiger cette année, 1579, et meurt en 1581. Engerd, son successeur, publie son volume à la fin de 1581 ; mais, par malheur, il ne donne pas à la postérité un autre tome, qui comprenait l'histoire des Facultés de droit, de médecine et de philosophie.

liaires religieux de son école. Dès l'an 1576, avaient été publiées par le dernier duc les *lettres de la fondation du collège*, renouvelées. Il rappelait qu'à cet établissement, comme à celui de Munich, il avait assigné déjà un revenu de 1500 florins. A ces libéralités, disait-il, avaient répondu partout des services de la Compagnie, méritant par là de plus grands bienfaits encore. L'université d'Ingolstadt, par leur laborieux concours, était comme un roc immobile dans la tempête des erreurs du temps, et elle grandissait en autorité par la réunion de maîtres très savants et très éprouvés. La Compagnie avait exercé, bien au delà de ses limites, son influence sur l'instruction et sur la réforme des mœurs et de la piété : « En sorte que notre université catholique, ajoutait le prince, peut être appelée un séminaire d'excellentes études et de fervente piété, d'où se répandent, dans les différentes conditions de l'État, des hommes qui y sont préparés, cultivent la vigne du Seigneur avec sincérité et avec fruit, et remplissent honorablement les emplois publics ».

Le duc rappelait ensuite les œuvres de charité des jésuites : prédications, consolation des malades et des affligés, administration des sacrements, fondations de prières perpétuelles. Il déclarait en conséquence fonder à perpétuité ce collège, avec la plénitude de ses droits, pour entretenir *soixante-dix-huit* membres de la Compagnie, plus ou moins; de manière à ce qu'ils pussent vivre en paix et commodément selon leur institut, vaquer à leurs travaux et perpétuer leur nombre d'ouvriers. Il portait donc le revenu assigné, de 1.500 à 4.000 florins du Rhin, en monnaie impériale et bavaroise (1).

1. M. de Crozals indique, sans nul considérant, cette somme, que l'on pourrait croire plus considérable pour chacun. Partagée entre soixante-dix-

Le duc cédait ensuite, comme déjà l'avait fait provisoirement son père, pour bâtiment du collège, le séminaire de ses élèves, auquel s'ajouteraient les autres constructions nécessaires ; et il finissait l'acte par exclure les apostats qui pourraient sortir de la Compagnie, de toute localité où elle aurait des collèges et des missions (1).

III

En 1582, ce décret était en pleine voie d'exécution, pour étendre ainsi le collège de Saint-Ignace-Martyr. Près de ce collège, s'élevaient un nouveau gymnase littéraire et le convict Albertin, confié à la direction des Pères. Le duc n'avait pas acheté moins de cinq maisons, à grands frais, pour préparer le terrain. Il ne manquait pas de gens pour le dissuader d'entreprendre l'édifice, ou pour lui conseiller de le faire sur de moindres proportions et dépenses ; mais il envisageait avec sa magnificence l'avenir de la jeunesse bavaroise. Aussi, lorsque l'archiduc Mathias, frère et plus tard second successeur de Maximilien, revint de la diète d'Augsbourg à Vienne, par le Danube, qui traverse Ingolstadt, il y descendit pour contempler avec admiration l'ampleur du monument (2).

En 1584, le gymnase Wilhelmin et le *Pædagoginm* nouveau étaient achevés : ils contenaient six amples et élégantes salles de cours (*auditoria*), puis une double salle plus spa-

huit pour un seul établissement, c'était soixante florins par religieux, en défalquant de cette proportion les frais des œuvres, l'entretien de la chapelle, de la bibliothèque, etc.

1. *Litteræ fundationis collegii Patrum S.-J.* – *Annal.*, IV, 346-54 Elles sont précédées d'autres lettres de fondation pour la bibliothèque de l'*université* (p. 339-46), et suivies d'autres épîtres adressées aux magistrats pour l'alimentation du collège des Pères et du séminaire Albertin, etc.

2. *Annales*, II, p. 78-79. – Agricola, 250-51.

cieuse, pour les solennités et représentations scéniques. L'inscription qui, dès 1582, fut gravée sur la pierre, à l'entrée du collège, est rapportée par les différents historiens (1).

« A Dieu très grand et très bon.

« Guillaume V, fils d'Albert V, petit-fils de Guillaume IV, héritier de leur piété et de toutes leurs vertus héroïques, comte Palatin du Rhin et duc des deux Bavières, imitateur de ses ancêtres, prince digne d'une éternelle mémoire, pour le plus grand avantage de la Province, par zèle pour l'accroissement de la religion catholique, a pris soin de faire bâtir ce gymnase et collège à la Compagnie de Jésus, pour former et diriger la jeunesse dans l'étude des bonnes lettres, et il a élevé cet édifice, avec une rare libéralité, des fondements au faîte.

« L'an de Jésus-Christ 1582, de Grégoire XIII le X^me ; de Rodolphe II, empereur romain, le VII^me (2). »

D.O.M.

Guilhelm. V, Albert. V F., Guilh. IV N.

Pietatis omniumque heroïcarum virtutum hæres, Palatinus Rheni comes, utr. Bavariæ dux, Majorum suorum sempiternæ memoriæ Principum imitator, maximo Provinciæ commodo, catholicæ religionis amplificandæ studio, gymnasium hoc atque collegium Societati Jesu ad juventutem bonarum artium disciplinis instituendam ac regendam, eximia liberalitate a fundamentis exædificandum curavit, anno Christi MDLXXXII (1582), Gregorii XIII Pontificis XI, Rudolphi II Rom. Imp. VII.

A l'occasion de l'ouverture, Guillaume vint assister avec son épouse Renée de Lorraine, son frère Ferdinand, sa sœur Anne de Juliers, l'aîné de ses fils Maximilien, le duc (désormais catholique) et la duchesse de Neubourg, enfin, l'évêque d'Eichstædt, Martin Schomberg, qui sanctifiait la fête, à la tragédie d'*Absalon*, qui suivit un repas

1. *Annal.* II, 95-96.
2. Dans Lipowski, p. 216, Agricola, p. 279.

donné chez les Pères (1). Grégoire de Valentia publia en même temps, comme à une autre occasion solennelle, un de ses ouvrages contre les erreurs d'alors (2).

L'auteur publia le dernier ouvrage indiqué à la solennité qui eut lieu en automne 1585, quand s'ouvrit le collège des élèves du prince et quand y commença l'innovation de cours publics : car on permettait à des externes de les fréquenter avec les élèves entretenus par le duc. Ce collège de Saint-Ignace-Martyr, ou, pour sa partie principale, ce convict, grande pension, portait encore le nom de Saint-Jérôme, plus particulier cependant à la chapelle. La même année, le duc, avec l'autorisation de l'évêque d'Eichstædt, écrite en détail, avait confié aux Pères, la prédication ordinaire dans l'église de Saint-Maurice. Le premier qui occupa cette chaire fut le P. Antoine Guisan, qui avait prêché à Munich, avec une grande éloquence, à la cour du prince. Il eut pour successeur le P. Jean de Bréda, homme spirituel et puissant par la parole. A ce haut emploi se joignit un catéchèse à l'église de la Sainte-Vierge appelée *Trans Schutter* (3), ou au delà de l'affluent de ce nom, qui partage Ingolstadt.

1. Agricola, p. 283.

2. Ainsi furent donnés successivement plusieurs de ses ouvrages principaux, que nous reproduisons dans le même ordre chronologique, d'après Mederer, quoique nous trouvions à l'article *Valentia*, nom de famille du Père, un catalogue plus satisfaisant des œuvres de cet éminent théologien, dans la *Bibliothèque S. J.* des PP. de Backer, qui complètent encore cette liste d'édition en édition. Nous le faisons comme pour mémoire du tribut qu'y apportent alors nos *Annales*. 1° En 1584, quatre livres contre Jacques Smidelinus, qui venait de souder, dit Agricola, aux erreurs de Luther une nouvelle hérésie sur l'ubiquité du Christ, en ce qui regarde non seulement sa divinité et son âme, mais aussi son corps : c'était la secte des ubiquistes ou ubiquitaires ; on sait que Luther était tombé dans cette grossière absurdité. 2° En 1585, un livre dirigé contre l'erreur qu'il désigne sous le nom d'Analyse de la foi. La lecture de cet ouvrage fit de nombreuses conversions, et l'on en compta nommément 50.

3. Agricola, p. 288 89.

Dans la nouvelle Pédagogie, les jésuites mirent cinq maîtres de lettres, laïques et mariés, leur adjoignant autant de Pères, au seul titre d'essai ; mais l'épreuve réussit tellement au gymnase, que la Pédagogie ancienne, celle de l'université, devint une solitude. « Quoiqu'on laissât les parents libres d'envoyer leurs enfants à celle des deux écoles qu'ils voudraient, dit M. de Crozals, l'empressement de tous les dirigeaient ouvertement du côté des jésuites. Les maîtres de l'ancienne école demandaient eux-mêmes de réunir les deux en une seule » (1).

Les professeurs universitaires ambitionnèrent aussi d'être associés au gymnase, comme ceux de leurs anciens collègues qui l'étaient déjà. Aussi fut-il facile au prince de prendre des mesures auxquelles le portaient encore ces succès. Le gymnase fit partie de l'université et put jouir de ses privilèges. Dans l'université même, les Pères furent seuls chargés des mathématiques et de la dialectique. « Seuls enfin il prirent l'administration de la Faculté des arts ou de philosophie, sans engagements onéreux ni obligations ». Ces paroles d'Agricola (2), un peu abrégées sur un changement si important, sont expliquées par Mederer, à l'an 1585, où il s'effectua.

Il est d'autant plus nécessaire de le citer, que M. de Crozals, contre son intention sans doute, dénature son texte, comme l'esprit de cette mesure : « Après l'avoir longtemps préparée dans leurs pensées secrètes, dit-il, les Pères l'exécutèrent tout à coup, consultant l'heureuse fortune de la Compagnie ». Et il cite à l'appui ces prétendues paroles de l'annaliste : « Il s'est commis une grave faute dans notre

1. Cf. avec les assertions du docteur Prantl, t, I p. 263 et suiv. Nous en discuterons bientôt l'ensemble.

2. P. 288-89.

« niversité, ou plutôt dans la Faculté de philosophie (1) ». Mais le texte porte : « Il s'est décidé une cause importante ou un procès grave (2) ». Le voici, d'après les *Annales :*

En septembre 1585, on commença à refaire à nouveau toute la Faculté des arts, dont on a vu la décadence déplorable sous tous rapports. Deux hauts personnages, Adam Wetter et Diechtenauer, vinrent avec Miller, licencié, et un secrétaire, comme délégués du prince à Ingolstadt. Tous les professeurs furent convoqués près d'eux avec un notaire (3). Puis les commissaires se firent rendre des comptes par Edmond Hollyng, doyen ; Jean Engerd et Wolfgang Scherel, professeurs de la Faculté des arts. Ils se firent ensuite remettre tout ce qui appartenait à la même Faculté, sceaux et diplômes, privèrent de toute autorité ces trois maîtres et leur enlevèrent toute fonction académique.

Le même jour, fut assemblé le conseil général dans la grande salle de l'université. Là, par ordre du sérénissime prince, le recteur magnifique et tous les autres professeurs « remirent la Faculté entière de philosophie, c'est-à-dire, ses sceaux, ses statuts et son coffre (4), à Georges Pheder et à Jean Perius professeurs de mathématiques et de physique. Ceux-ci admirent à la Faculté des arts, le 17 octobre, les Pères Renier Fabrice, professeur d'éloquence et de dialectique, et Balthasar Hugel, professeur de philosophie et de langue sacrée, maîtres qui furent, dans l'après dîner, reçus au conseil de l'université. A la Faculté des arts, ainsi reconstituée, Robert Turner, régent du collège universitaire de Georges, rendit compte de son administration en présence du recteur, de deux doyens et de deux autres personnes.

1. *Gravis sane* CULPA *in universitate nostra acta est.* (Thèse, p. LVIII-IX).
2. *Gravis sane* CAUSSA, etc. (*Annal.*, t. II, p. 101),
3. M. de C. ajoute : *Facta concione :* harangue dont nous ne trouvons pas trace.
4. *Capsam*, la caisse d'argent.

M. Prantl présente ces dernières mesures avec d'autres détails, qui les justifieraient amplement, et sous un jour évidemment trop défavorable aux Pères et au duc, pour faire illusion. « Les jésuites, selon lui, saisirent avec joie l'occasion qui s'offrait à souhait pour souffler habilement le feu de la discorde. Trois professeurs de philosophie, sans tenir compte de la majorité formée par les Pères, avaient promu comme maître un professeur d'Eichstædt, Jean Born, et lui avaient envoyé un certificat (scellé) (1) de la Faculté. Sur une dénonciation à ce sujet, le duc écrivit, d'un côté, à l'évêque d'Eichstædt, de tirer d'une telle infraction une punition sévère, et de prescrire en outre à ce maître de satisfaire en tout, avant d'être approuvé, aux conditions qu'exigeaient encore les statuts ; d'autre part, il faisait part de cette dérogation aux statuts à son conseil, dont les opinions jésuitiques étaient arrêtées ». L'auteur, quelles que soient ses appréciations, nous revèle « une faute grave » (2) que n'explique pas la discrétion de Mederer envers l'école.

Nous pensons que, si le duc s'était adressé d'abord à l'évêque, c'est qu'avec la primauté honorifique de l'université, le prélat avait le haut domaine sur la garde du sceau, qu'on avait violée pour sceller un faux certificat : délit qui aggravait encore l'injustice et la violation des autres formes consacrées. Mais n'y avait-il pas lieu de sévir et d'aviser comme on le fit ? le duc et son conseil avaient-ils besoin d'y être poussés ? quelle preuve, seulement vraisemblable, que les Pères aient attisé la discorde ? n'ont-ils pas montré ailleurs un esprit modéré et pacifique ? et leur œuvre ne gagnait-elle pas, en effet, à faire plutôt des concessions, en vue de l'entente et de la concorde ?

1. Mot de nous, mais nécessairement sous entendu.

2. Nous reprenons à dessein la variante fautive de M. de Crozals, lapsus pour la lettre, mais qui marquait son impression.

Si nous insistons sur l'exemple, c'est pour ne pas revevenir, dans toute la suite, en détail sur des accusations gratuites et des injures absolument imméritées, que ne justifie pas l'exposé même de l'auteur. Il prétend cependant s'appuyer ici, comme en général, sur une revision des pièces (1) ; mais son aveugle parti pris plaide toujours le faux même à l'aide du vrai, même quand il produit tous les matériaux valables, au lieu de la masse des négligeables ou des douteux pour le sens, la portée, la vraisemblance.

IV

M. Prantl ajoute : « Ce que les jésuites avaient *entrepris*, pour le moment, d'une telle manière (2), fut expliqué, sans qu'il s'écoulât un long intervalle de temps dans l'adhésion détaillée que le Général de l'Ordre donna à leurs actes. Il se déclara lui-même contre l'attribution entière du soin de la caisse de la Faculté au pouvoir discrétionnaire des jésuites (3) », achevée en juin 1587.

Citons une belle réponse adressée au duc, dans l'intervalle, par les Pères de la Faculté des arts, et qui contraste avec l'exposé de l'historien (4). Elle fait allusion à deux lettres précédentes du prince, qui marquent sa spontanéité et ses instances auprès d'eux. Il est à remarquer que les Pères s'y expliquent dans le même sens que le Père Général sur leur aversion pour l'administration temporelle du collège universitaire de Georges, que le duc tenait à leur confier.

Ils font en même temps un tableau encore si détaillé de

1. *Staats Bibliothek*, citée p. 267, et *Archiv. univ.*, 23 septembre 1585. Cf. Mederer, t. II, p. 102.

2. Il faut prouver au moins qu'ils y avaient pris quelque initiative.

3. Il suppose gratuitement et contre toute vraisemblance que les jésuites auraient demandé ou même agréé cette administration financière, remise à d'autres universitaires.

4. Archives du Roy. *Jesuitica*, fascicul. LXXIII, ap. Prantl, *Hist.*, I p. 335-37.

ce que laissaient à désirer le collège universitaire ou grand pensionnat de Georges, qu'on nous excusera d'en renvoyer au supplément la reproduction, un peu longue, mais partielle encore et mêlée d'analyse. Nous n'en donnons ici que les premières lignes, strictement suffisantes.

« Sérénissime prince, la paix de Jésus-Christ.

« Nous avons reçu de Votre Sérénité des lettres datées du 20 octobre et du 24 décembre de l'année dernière, lesquelles concernaient surtout la réforme du collège de Georges. Si nous avons répondu tardivement aux premières, nous demandons à Votre Clémence de nous le pardonner. L'unique et principale cause de ce délai a été que les Pères... avaient toujours été affranchis de l'administration temporelle du collège de Georges (1). »

Ainsi les jésuites récusent de grand cœur la charge de l'administration temporelle d'un collège qui n'est pas le leur ; — et en même temps ils donnent, pour l'améliorer, des conseils qui prouvent avec quelle fidélité, nous ajouterons même, malgré leur humble recusation, avec quelle capacité, ils y avaient donné provisoirement leur soin, ou l'avaient surveillée. Effet de leur dévouement aux ordres du prince, avant qu'ils en eussent obtenu la révocation : car il en coûtait assurément à leur esprit dégagé de ces préoccupations d'intérêt par leur vocation et par leurs règles (2). L'amour du lucre éclate, au contraire, dans les abus qu'ils signalent dans l'administration universitaire, que M. Prantl affecte de préférer à leur intervention.

L'affaire de la Faculté des arts fut enfin réglée formellement par un dispositif ducal du 27 janvier 1588. Voici comme le présente M. Prantl :

1. Voir au Supplément (note XXVI) la suite de la lettre.

2. *Sæcularia vero negotia, ut quæ sunt a nostro Instituto aliena, et vehementer a spiritualibus evocant, multo magis aversari convenit* (41^e des *Règles communes*, et *alibi sæpius*).

« Avant tout, l'ordonnance présentait un long verbiage sur l'influence, seule sanctifiante, de la religion, et sur la loi de la nécessité, que devait accepter la Faculté des arts pour fondement de toute réforme salutaire. — « Comme « toutes les autres Facultés, disait plus proprement le duc, « tirent d'elle leur principe, il est nécessaire que celle-ci « surtout soit bien composée ». — Puis le prince établissait le point capital et décisif de son décret : « à savoir que les jésuites seuls pouvaient accomplir la réforme désirée, en se chargeant dès lors à perpétuité » de toute la Faculté des arts, y compris les humanités et la rhétorique inclusivement. Les lettres, tant grecques que latines, le cours de philosophie, l'éthique, les mathématiques, le tout était confié aux Pères, « pour que l'étude en fût dirigée « suivant la sagesse et la force de leur institut ». La chambre de l'université serait affranchie des rétributions payées aux professeurs laïques de la Faculté des arts. Le sceau, le sceptre, les certificats et et actes seraient livrés aux jésuites ; mais *non les revenus ni les rentes de la Faculté, parce que les jésuites n'y élevaient aucune prétention.* Cet argent serait déposé dans la caisse générale de l'université, pour être employé aux réparations de bâtiments, services domestiques, nettoyages, etc. » (1). — Désintéressement complet du gain, et par là, indépendance apostolique des Pères, laissés tout à leur œuvre intellectuelle et spirituelle.

Revenons à l'automne de 1585, époque où était achevé et organisé le collège nouveau (2). Le P. Mathias

1. Mederer avait déjà imprimé dans son *Code diplomatique*, p. 360, cette pièce, dont l'original reste aux archives de l'université d'Ingolstadt, 2me fasciculc, en allemand, avec ce titre significatif : « Privilège ou décret, adressé à l'université, en vertu duquel les Pères de Jésus doivent diriger la Faculté des arts et y enseigner, *sans aucun profit ni engagement*, mais à la charge par l'université de l'entretien des bâtiments ».

2. *Annal.*, II, 102.

Mayerhoffer en fut constitué régent, après avoir laissé sa chaire de théologie au P. Vizzani. Celui-ci avait été fêté par les élèves de Munich, pour le triennat de philosophie qu'il y avait professé pendant l'exil des Pères d'Ingolstadt (1). Heureux augure ! Ce fut une gloire nouvelle que l'éducation des trois fils de Guillaume dans l'université, avec trois jeunes marquis de Bade, en 1586. Au collège de Saint-Ignace affluaient encore, cette année, à peu près trois cents jeunes religieux de différents monastères bavarois (2). Œuvre de grande portée et spéciale, qui veut une étude séparée.

Mais, la même année 1586, continuaient les réformes énergiques qui donnent le secret de cette prospérité (3). Le 10 mars, des commissaires de Munich demandèrent de nouveaux comptes à l'université, en particulier à la nouvelle Faculté des arts et au collège académique de Georges. Ils s'assurèrent des abus qui persistaient encore, du mauvais état des choses précédent, et prononcèrent un arrêt de *percussion* (4), comme on disait, contre le D^r Lag, questeur de l'université, M^e Scherel, questeur de la Faculté des arts, et Robert Turner, régent du collège de Georges.

Dans ce collège de Georges fut convoquée, le 7 novembre, la Faculté de philosophie, et, après avoir entendu les plaintes du régent et des élèves, elle fit les statuts suivants : 1^e Le collège serait fermé au crépuscule de la nuit, et ne serait pas ouvert avant le commencement du jour. 2° Tou-

1. Agricola, p. 166, année 1576.

2. Voir notre note finale XXVII, sur l'œuvre des séminaires.

3. P. 278 et suivantes, M. Prantl s'étend lui-même, par une exception qu'on aime à signaler, sur la grande part de l'enseignement des jésuites dans ces progrès de l'école, particulièrement dans l'éducation de ces nombreux enfants de familles souveraines, depuis cette époque surtout. Nous décrirons à part ce temps de l'apogée des établissements scolaires d'Ingolstadt et de l'action catholique de la Bavière au dehors.

4. *Arrestum ut Icti appellant.* Mederer, II, 104-5.

tes les armes seraient livrées au régent. On cesserait les jeux de hasard, les réunions intempestives, pour boire en famille (1), etc. On a vu que ces réformes étaient généralement désirées, et conformes à celles qu'avait commencées Canisius.

1. *Compotationes.*

CHAPITRE V

(1587) Séminaire des ordres religieux. — 300 moines, etc. — Qualités qu'exigeait cette direction. — Guillaume V écrit à Sixte-Quint pour ouvrir le rectorat aux laïques. — Cette proposition utile paraît rejetée avec perte, pour le maintien de traditions restées encore en vigueur. — Elle l'emportera plus tard. — Prospérité et union générale dans l'université. — Commencements de Gretser. — Autres maîtres distingués — parmi les Anglais exilés. — La bibliothèque de Knoringen cédée à l'université. — Sur son ancien emplacement s'élève pour les Pères la belle église de Sainte-Croix. — Autres grands dons. — Leurs travaux y correspondent. — Bibourg et sa dotation. — L'université participe à ces libéralités, etc. (1593 et an. suiv.).

I

L'affluence des étudiants religieux était encore due à d'autres mesures que celles qu'on vient de voir. La première, qui les précéda de peu, consista dans les *constitutions sur le séminaire et sur les congrégations religieuses existant en Bavière*, promulguées le 24 mai 1583 (1). Au nom du pape Grégoire XIII, le cardinal della Scala, nonce en Allemagne, avec les pouvoirs de légat *a latere*, déclarait que c'était le moyen de « relever la discipline là où elle était tombée, et la science sacrée ou même profane, en

1. *Constituta circa seminarium et congregationes religiosorum*, etc. *Annal.*, IV, 356-8. Cet acte très important comble une lacune de l'histoire des œuvres que firent les pères dans l'université. L'analyse de son contenu manque à l'exposé de Mederer, même à celui d'Agricola, plus détaillé cependant sur ces institutions. Voir encore quelques mots sur les séminaires des religieux et des clercs ap. Prantl, t. I, p. 252-3, et notes 8 et 10. Il indique une pièce postérieure, mais originale, se rattachant à la fondation du dernier. *Reichs Archiv.*, *Ingolst. Jesuiten*, fascic. II, 1600, et une autre sur les statuts disciplinaires, fascic. VII, 1609.

décadence particulièrement dans les couvents des anciens ordres : ceux de Saint-Benoît, des chanoines réguliers de Saint-Augustin, de Cîteaux et des Prémontrés, établis en Bavière. Le duc s'était entendu avec les supérieurs de ces monastères et les prélats de la province, dans un conseil tenu il y avait deux ans. On avait décrété de construire, à Ingolstadt, un séminaire où serait formée à la piété et aux bonnes lettres une jeunesse destinée à être l'ornement des congrégations mentionnées et l'utile auxiliaire de la foi catholique.

Le pieux désir du prince et du métropolitain, l'archevêque de Salzbourg, était de voir ces ordres remis dans leur état d'autrefois. On leur préparerait des visiteurs présidents ou vicaires, « dont ils nous ont, disait le cardinal, déféré pour la première fois la nomination et l'élection », se réservant de faire eux-mêmes ensuite l'élection en chapitre, désormais triennal. Ces présidents et visiteurs feraient tous les ans la visite des couvents qui leur seraient confiés et les réformes (utiles) au spirituel et au temporel, soit par eux-mêmes, soit, en cas d'empêchement légitime, par des personnes de leur ordre, qui y seraient propres. Ils s'arrangeraient cependant en sorte de tout visiter en personne dans l'espace de trois années ».

« Comme il est arrivé, par diverses difficultés survenues, que certaines des mesures antérieures sont restées sans exécution, pour éviter le retard ou l'inexécution de celles-ci, nous avons convoqué hier les supérieurs les plus proches, le temps ne le permettant pas pour les plus éloignés, et pourvu à cet accomplissement, en présence des docteurs en théologie Georges Lauther et Sébastien Frantz, l'un prévôt, l'autre doyen de l'église collégiale de Sainte-Marie, et Érasme Vendius, tous conseillers ducaux.

« Le séminaire des religieux sera établi au collège de

Georges, séparément et avec une mense particulière. Le préfet des mœurs et des études sera frère Augustin, docteur en théologie, conventuel de l'Altaïcha (*Altachæ* seu *Altaïchæ*) inférieure, canton proche d'Ingolstadt ; l'inspecteur sera le révérend et cher en Jésus-Christ Albert Hunger, docteur en théologie et vice-chancelier de l'université. Une fois ou deux tous les mois, ils examineront les progrès des élèves dans la vertu et dans les lettres, et leur office durera à la volonté des congrégations et des visiteurs. Pour le plus grand succès de l'œuvre, le duc garantit un don annuel de mille florins ; et pour son heureux commencement, tous les prélats y contribueront de la moitié des deniers consacrés auparavant à l'usage des chantres ».

Ces détails montrent le caractère vraiment libéral et prudent de ces mesures, où l'on avait tant à ménager les *congrégations* mêmes qu'on obligeait, et dont il fallait cependant *promouvoir l'exécution*. Aussi en a-t-on vu la remarquable et prompte réussite. Si l'on y reconnaît l'influence des jésuites, il faut aussi remarquer comme ils s'y effaçaient (1).

L'occasion se présentera de revenir sur cette œuvre des séminaires religieux.

II

On retrouve la même inspiration dans une démarche faite en vue d'un haut intérêt de l'université. Il s'agit d'une « lettre du duc Guillaume V au souverain pontife Sixte-Quint », écrite le 10 avril 1586 (2), « dans la cause

1. Pour ne pas trop interrompre la marche générale, remettons surtout à la note XXVII, indiquée, une étude spéciale à ce sujet.

2. *Litteræ ducis Wilhelmi V, ad S. P. Sixtum V, in causa rectoratus Acad.*, p. 359-60 du Code diplom.

du rectorat académique ». C'était une demande nécessaire ou très utile, bien qu'elle ait été alors et pour longtemps repoussée avec perte.

« Il avait été réglé autrefois, par la volonté des souverains Pontifes et des Empereurs, écrivait le prince, que dans l'université d'Ingolstadt, fondée par mes ancêtres, personne ne pouvait être recteur sans être clerc, parce que d'habitude il s'y trouvait des étudiants ecclésiastiques, avec d'autres qui ne portaient nul caractère clérical, et ne devaient obéissance qu'à leurs précepteurs et à leurs évêques. C'est ce qui s'est observé jusqu'ici (1). Mais cette fonction rectorale se renouvelle tous les six mois ; et, vu l'importance de la charge, la coutume et plusieurs autres causes, on ne peut l'imposer très souvent à un même sujet.

« D'autre part, on n'en trouve pas toujours, parmi les clercs, qui aient le jugement, la doctrine, la pratique universitaire, et remplissent les autres conditions nécessaires pour diriger la jeunesse et une école. Je désirerais donc qu'on pût élire au rectorat des sujets mariés et qui ne fussent pas clercs. Je demande en conséquence humblement le consentement de Votre Sainteté, pour que, sans déroger à d'excellentes constitutions, par son oracle de vive voix et des lettres pontificales, on puisse choisir des hommes mariés, et n'ayant reçu aucun ordre, qui aient juridiction sur les clercs, soumis d'habitude à celle du recteur, et sur les autres étudiants. J'ai traité de l'affaire avec l'ordinaire du lieu, chancelier de l'université, l'évêque d'Eichstædt, et il y donne son plein consentement, sans craindre qu'on n'ôte rien à sa personne ou juridiction.

« Ce n'est pas chose nouvelle : car, je crois, par la permission du Saint-Siège, on a commencé les années der-

1. Malgré l'exception de 1551-54, en faveur d'un laïque ; mais cette exception confirmait la règle que nous avons constatée.

nières à en agir ainsi souvent (*factitari*) à l'université de Vienne, dont mon école d'Ingolstadt est la fille, pour presque tous ses statuts, ses coutumes, ses droits de fondation enfin, acquis d'après l'exemple de Vienne. J'espère que Votre Sainteté ne me refusera pas cette grâce importante, dans le déficit de clercs qui conviennent, comme il peut arriver, quoique rarement. Si ce motif cesse d'exister, on ne s'éloignera pas, pour cette innovation, du droit ancien, longtemps maintenu comme juste, bien que les temps aient changé. Je crois avoir apporté une raison suffisante dans l'importance de cette mesure pour l'université : car Votre Sainteté n'ignore pas assurément que, dans le très petit nombre des universités catholiques d'Allemagne, cette académie est presque la principale, et produit d'ordinaire des sujets éminents dans presque toutes les Facultés ».

Cette supplique habile auprès d'un pape aussi absolu que Sixte-Quint, si vif, au moins dans sa première impression, répondait pour le fond au sentiment de Canisius, dans ses lettres citées, où il se plaignait de la multiplicité des soins, matériels même, des recteurs d'université. La Compagnie n'en prenait point l'embarras; mais elle craignait d'en trouver aussi dans le choix trop restreint des sujets propres à cette charge, maintenant qu'elle exerçait une direction générale dans une partie des Facultés. Elle s'intéressait donc sans doute au succès de la demande (1).

La lettre rapportée nous a mis tout d'abord au courant de la question. Dans une explication qui en complète assez bien l'état, M. Prantl donne d'abord une autre raison de cette demande faite au pape : c'est que « le rectorat (disons plutôt l'honneur du rectorat) avait été déféré avec une fréquence

1. On se rappelle comment elle avait concouru avec le Saint-Siège même à obtenir que les plus hauts emplois fussent confiés au laïque Staphyle.

frappante » à des étudiants nobles ou princes, assistés de pro-recteurs (1), en sorte qu'il était devenu, même quand le titre se joignait à la charge, un fardeau pour le petit nombre de professeurs, auxquels il revenait, d'après la lettre stricte des anciens statuts. Il n'y avait donc pas lieu de s'étonner si à Ingolstadt, et dans les autres universités où l'on avait éprouvé un semblable besoin, la même question s'était posée partout, à savoir s'il ne conviendrait pas d'admettre les gens mariés à la dignité de recteur. Il faut entrer dans quelques détails avant de produire la reponse du Pape.

Les universités tendaient à cette sécularisation à mesure que l'on s'éloignait du moyen âge, mais non sans une opposition encore très forte. A une consultation officielle, adressée par l'Académie bavaroise à d'autres universités, plusieurs avaient répondu, en 1569, qu'Ingolstadt ne pouvait avoir de recteur marié. Dans l'information plus détaillée de l'université d'Inspruck, on déclarait que les anciens statuts étaient encore en vigueur, et l'on rappelait qu'un non clérical devait opter, supposé qu'il ne voulût pas s'engager à prendre la « première tonsure ». Et encore fallait-il opter validement. Or un « bigame » (2) (ou veuf remarié) ne pouvait en aucune manière s'engager dans les ordres. Enfin, le recteur devait être nécessairement clerc pour avoir juridiction sur le moindre clerc.

Le duc de Bavière prit l'affaire en main, et il eut égard à l'exemple des universités de Vienne et de Fribourg : à Fribourg, en 1512, une décision du sénat avait prononcé une fois l'éligibilité des gens mariés, et en 1571, d'après un bref du Pape, on avait élu recteur des gens qui avaient été

1. P. 277-79, il en cite 14 exemples, de 1558 à 1581 ; et 14 non professeurs nommés recteurs, sur 78 rectorats semestriels.

2. Il s'agit d'un homme marié pour la deuxième fois. La bigamie simultanée, comme on l'entend aujourd'hui, était punie avec la dernière rigueur.

mariés deux fois; enfin, à Vienne, la condition du célibat avait été écartée par un décret du Souverain Pontife, en 1534 (1).

Le prince bavarois obtint, en conséquence, une consultation des Facultés de théologie et de droit sur le point déjà rappelé : si, à défaut de sujets aptes au rectorat, on ne pouvait recourir aux gens mariés? de plus si, pour l'innovation, il ne fallait pas solliciter l'assentiment du Pape?

La réponse fut rendue sur un ton très réservé. Il serait possible de laisser au recteur sortant de charge l'emploi pour le semestre suivant. En cas de nécessité extrême, on pourrait chercher un sujet marié; mais, en considérant la juridiction que le recteur exerçait sur les clercs, au grand avantage de ceux-ci, il fallait recourir à une délégation de l'évêque, juge spirituel; et il était absolument nécessaire d'avoir l'assentiment du Pape, même si l'évêque consentait auparavant à cette importante dérogation. On avait à craindre, observait-on encore dans la sentence, soit de maintenir un abus étrangement criant, soit de se mettre dans une situation suspecte, par l'alternative de laisser les choses en leur ancien état, ou de recourir, par une très grande contrainte de la nécessité, à une requête au for du Pape et de l'évêque (2). Une décision ducale ordonna d'abord (le 22 décembre) de prendre un expédient conforme à l'avis du conseil universitaire (3); mais bientôt après, de l'avis de son propre conseil, le duc écrivit au Pape la lettre que nous avons reproduite.

Les archives royales de la ville d'Ingolstadt nous ont conservé la réponse, ou prétendue réponse, de Sixte-Quint, que ne donnent ni Mederer ni Agricola (4).

1. *Histoires de ces universités*, par Schreiber, t. II, p. 41, et Kink, t. I, p. 111, ap. Prantl.
2. Pièces rapportées aux numéros 108 et 109 du t. II de Prantl.
3. *Archives universitaires*, à cette date.
4. Prantl, t. I, n^e 111.

« A notre cher fils le noble homme (ou seigneur, *nobili viro*) (1), Guillaume, duc de Bavière, le Pape Sixte Quint.

« Cher fils, noble homme, salut et bénédiction apostolique.

« Nous avons reçu vos lettres, datées du 10 avril dernier, par lesquelles vous nous signifiez désirer vivement que l'on déroge aux statuts et aux privilèges de l'université d'Ingolstadt : en sorte que désormais on puisse élire et nommer pour recteurs de cette université des hommes mariés et qui ne soient pas clercs. Nous aurions satisfait volontiers à votre désir, mû par nos intentions paternelles envers vous et ladite université, si nous n'avions pensé que cette concession serait non seulement d'un mauvais exemple, mais encore mal séante (*alienam ab*) à la dignité ecclésiastique, surtout dans ces temps : à savoir que des laïques et des gens mariés régissent des clercs, et que des clercs leur soient soumis. Comme donc cette concession ne peut se faire sans blesser notre conscience et peut-être scandaliser les gens de bien, nous exhortons votre noblesse, avec notre bénignité et paternité, d'agréer avec égalité d'âme que nous refusions, sur ce point, de faire connaître combien votre recommandation a de poids auprès de nous. Nous pourrons exaucer vos prières en tout autre ordre de choses, et nous sommes et serons prêt à le faire, autant que sera sauf notre office. Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 14 mai 1586, de notre pontificat le second. *Tho. Thom. Gualterutius* ».

C'est tout au plus un extrait inexact ou incomplet de la réponse (2). Cependant admettons tel quel cet acte, dont

1. La forme de l'adresse était strictement observée dans ce détail, quoique peu honorable dans l'ensemble.

2. La lettre sur laquelle M. Prantl n'émet pas de doute, n'est pas signée du Pape, qui est censé l'écrire directement ; et celui qui la signe, comme en hésitant, n'exprime ni son mandat ni sa dignité. Faudrait-il croire qu'en ces temps de litige entre ordres religieux, ce fut l'écrit de

la forme même contraste certainement avec la correspondance, d'ordinaire si intime, si pleine d'égards, des papes avec les ducs bavarois, qui leur paraissaient si méritants et leur étaient si chers. Il y a eu, en tout cas, refus, puisque les choses sont restées en l'état. Laissons M. Prantl dire que le prince avait bien mérité cette réponse en consultant. Dans l'esprit d'obéissance hiérarchique, on dut croire à la cour de Bavière que le changement légal n'était pas mûr. Il se fit de soi, en 1642, sous Maximilien le Catholique. Alors ce fut l'œuvre non seulement d'un décret délibéré (*recess*) du prince, mais aussi d'un article des statuts de l'Académie, renouvelés à cette époque (1). Au chapitre de l'élection du recteur, on dit indistinctement : *soit clerc, soit marié.*

III

Malgré cet échec, le collège des jésuites était dans toute sa fleur, même au milieu de la prospérité de leurs autres grandes fondations scolaires. Parmi elles, citons pour n'y plus revenir, cette université de Vienne, dont Guillaume V vient d'invoquer l'exemple. M. Huber lui-même, écrivain systématiquement hostile aux jésuites (2), dit qu'en 1593 leur collège y comptait plus de mille élèves, tandis que le reste de l'université se réduisait à deux cents. Ce fut elle qui s'adressa alors à l'archiduc Mathias, qui s'emparait au même temps du gouvernement, d'accord avec les luthériens. Elle obtint l'incorporation des jésuites, qui faisaient à part leurs leçons. Ils furent char-

quelque secrétaire de la Curie romaine, ou, à Ingolstadt, le jeu d'un écolier, maître ou élève (*Scolaris*) ?

1. M. Prantl, t. II, n° 135; *Archives conserv.*, fascic. III, — et t. I, p. 381, et remarque 84.

2. *Des Jesuiten Orden*, p. 390.

gés de cinq chaires de philosophie et de théologie, avec défense d'enseigner à l'intérieur de leur collège, prohibition levée deux ans après. « L'université de Vienne, par suite des troubles religieux, fut presque dispersée et ruinée (1) ». Le collège des Pères, au contraire, garda relativement quelque prospérité.

Tout réussissait bien plus aux Pères d'Ingolstadt dans leurs efforts, au sein de l'université et d'un pays maintenant presque pacifié. Dès 1585, rappelons-le, la Faculté des arts leur avait été confiée de fait; mais, dit Mederer, ils n'avaient pas encore pris possession de ses chaires, à perpétuité, par un décret du prince Il paraît que les trois ans d'intervalle qui s'écoulèrent jusqu'en 1588, leur furent concédés pour donner un spécimen et faire l'expérience de leur enseignement. Cette dernière année, enfin, dès le 27 janvier, avaient été signées de la main de Guillaume V ses lettres publiques, qui transféraient cette Faculté aux professeurs de la Compagnie (2). M. de Crozals remarque avec Agricola que « ce bienfait accordé à la Compagnie *ne fut en rien désagréable aux Pères de l'Académie* », comme on désignait aussi les maîtres de l'université. C'est que, « *entre eux et les jésuites, régnait dès lors une grande conformité de goûts et de sentiments et une grande amitié* ». C'était le plus beau triomphe remporté sur l'esprit de corps, sur les cœurs surtout de ceux que l'inté-

1. Hurter, dans son *Hist. de Ferd. II*, t. II, p. 244-46, le dit en s'appuyant du texte de Mitterforder : *Universitas Viennensis, ob religionis disturbia, prope dissipata, in eas calamitates dilapsa erat, ut parum abesset quin corrueret.*

2. *Annal.*, t. II, p. 112, et t. IV p. 360. Le titre de l'acte que nous avons traduit plus haut, est ausssi curieux dans l'original allemand, tout mêlé de latin. *Privilegium, oder Befehl an die Universitat Ingolstadt. Dass die Patres S. J. daselbst Artisticam Facultatem, ohne einige Eingezung, umsonst lesen und vermalten sollen*, etc. V. encore Agricola, p. 314-15, et la thèse, p. LXIX.

rêt et l'amour-propre pouvaient personnellement pousser en sens contraire. Que ces derniers, comme le pense M. de Crozals, aient fait d'abord de nécessité vertu, devant l'impossibilité de la résistance, c'était trop naturel. Mais il convient qu'ils s'étaient sincèrement ralliés au nouvel ordre de choses. Il s'élèvera encore bientôt de sombres nuages, que tâcheront encore de grossir des historiens de nos jours ; mais l'horizon de l'avenir était généralement pur et plein de promesses. Aux délicats procédés dont purent user, aux compensations que purent solliciter les Pères pour leurs rivaux, se joignaient d'ailleurs des motifs capables d'agir sur des esprits élevés, à la vue des étonnants progrès de la science chrétienne, dans la splendide période qui va s'ouvrir.

C'était l'intérêt général, celui de l'université, des études, de la foi, de la morale et de la discipline : on l'a vu par la longue décadence précédente, qui aurait paru irrémédiable sans l'intervention des nouveaux auxiliaires, mais dont le récent souvenir ressortait encore par le contraste du prompt et plein succès de cette alliance.

On avait, ces deux années mêmes (1587-88), tellement constaté chez les élèves les progrès de la philosophie aristotélicienne, suivie par les Pères, que Guillaume donna pour auditeur aux leçons publiques d'éthique, faites avec le cours de grec par le P. Christophe Marianus, son fils aîné, le prince qui fut plus tard Maximilien le Grand ou le Catholique. — Daniel Madtsperger, nommé dans la Compagnie Christophe Marianus, avait succédé au P. Rhétius, le premier de la Compagnie qui eût occupé cette chaire importante de morale.

En même temps, un savant qui devait illustrer en tout genre de science l'université et la Compagnie, Jacques Gretser, venait de passer, en 1587, son examen *de universa*

Theologia, sous la présidence du P. Grégoire de Valentia et en présence du jeune Maximilien, qui ne manqua pas d'assister désormais à ces grands Actes. Gretser commença le cours de philosophie, où il remplaçait un Père bavarois comme lui, Balthasar Hugel (1), 1588, en même temps que le P. Marianus inaugurait ses leçons. Un troisième professeur distingué de philosophie, le P. Georges Schrœtel, de Donawerth, ouvrit, simultanément avec ses deux collègues ses cours de dialectique et d'hébreu. Entré à dix-huit ans dans la Compagnie, il vécut au-delà de quatre-vingts ans ; il fut recteur des collèges de Ratisbonne, d'Augsbourg, et, plusieurs années, confesseur de l'archevêque de Cologne Ferdinand de Bavière.

Sous ces maîtres, aussi dévoués qu'habiles, les études de philosophie devaient être florissantes.

La Faculté de théologie, recevant cette année un licencié, Metschembach, décrétait qu'il y aurait désormais, pour ce grade, deux examens: l'un, secret, décisif et poussé à la rigueur; l'autre, public et plus doux, approbatif et honorifique. Une innovation de fait et plus importante encore fut que ce licencié n'avait reçu aucun ordre ecclésiastique, mais «promettait par stipulation de la main »(2) de les recevoir à la première occasion. N'était-ce point par l'initiative des Pères, qui laissaient d'ordinaire aux leurs plus de temps pour la préparation aux premiers grades, en reculant les obligations de bréviaire, etc.?

1. Voir l'article de Sotvell sur les réformes que le P. Hugel obtint dans le clergé et sur ses vertus. Voir aussi les *Annales*, p. 33, an 1577, où il entre dans l'enseignement ; p. 194, à l'an 1606, année où il en sort pour cause de santé ; p. 216, et à l'année 1616, où il meurt. Il professa le grec, l'hébreu, la philosophie, la théologie, et il excellait dans la casuistique. Il a écrit, sous le nom de Daniel Paradin, *Medicamen spirituale contra hæresis venenum*. Nous allons indiquer d'autres de ses écrits dans un ensemble d'activité générale.

2. *Stipulata manu*, *Annal.* pars II, p. 113

En 1587, les *Annales* mentionnent plusieurs très savants écrits théologiques des Pères (1). Pour ne plus parler que des discussions philosophiques et théologiques, qu'ils publièrent en 1588, ce furent les traités *de la Satisfaction*, par Grégoire de Valentia; *du Domaine des biens*, par le P. Mayerhofer; *des Faits météréologiques* et un autre, *des Métaux et des Pierres* par Hugel; *des Premiers Principes des choses*, par Eiselen (2). *Fervebat opus*. Collège, école, sont à maturité.

Des Anglais chassés de leur pays par la persécution venaient, la même année, enseigner avec éclat à Ingolstadt, comme Edmond Hollyng professeur de philosophie et d'éloquence. Il était recommandé et entretenu par le cardinal d'Angleterre, Allen, fondateur de la fameuse école apostolique de Douai, qui ne cessait de lancer des martyrs contre les hérésies d'Angleterre. Hollyng avait soutenu à Padoue sa thèse de médecine (ou physique) *de la Chaleur naturelle* (3). En 1588, il commença son cours de médecine, qui devait durer vingt-quatre ans et attirer des Italiens, des Français, des Écossais, des Polonais; étrangers parmi lesquels il reçut beaucoup de docteurs. Robert Turner avait quitté l'université en 1587, mais non par disgrâce du prince, comme l'ont avancé des auteurs étrangers au pays. Mederer montre le contraire, d'après les documents d'Ingolstadt. Il retourna recteur au collège de saint Willibald d'Eichstædt, qui avait été incorporé à l'université (4). Parmi ses écrits il laissa la *Vie d'Edmond Campian*, dont il avait été le disciple; *la Vie et le Martyre de Marie Stuart, reine d'Écosse*; des commentaires

1. P. 109.

2. Ce Père est nommé comme professeur de logique au catalogue de 1586, p 104, — avec les autres auteurs, p. 113.

3. La liste de ses ouvrages se suit, année par année, de 1588 (sa thèse) jusqu'à 1611. V. *Annal*, . p. 82 et 211.

4. T. II des *Annales*, p. 77.

sur quelques points de l'Écriture ; des discours et lettres. Il légua sa riche bibliothèque aux jésuites (1).

Les ressources prennent alors un développement proportionné au succès.

Un vaste emplacement fut dégagé à grand prix par le duc, et l'université consentit à en changer la destination, grâce aux excellentes relations que la Compagnie avait nouées avec elle. Les Pères purent y professer sur le terrain de la bibliothèque Knoringen (2). Là encore, s'éleva l'Église de Sainte-Croix, destinée au collège des Pères. La chapelle de Saint-Jérôme suffisait à peine auparavant à recevoir une faible partie de la multitude qui se pressait au dehors.

L'évêque d'Eichstædt, Martin Schomberg, fournit, de ses bois, la charpente ; et, beaucoup d'ecclésiastiques joignant leurs largesses à celles du prince, on ne versa pas moins de huit mille florins d'or pour hâter ce magnifique travail : unanimité qui contrastait avec l'opposition que le collège de Munich éprouvait alors pour des agrandissements nécessaires.

Sainte-Croix fut dédiée, en 1589, avec une solennité extraordinaire, que relevait la présence des fils de Guillaume. Le futur archevêque, électeur de Cologne, Ferdinand, coadjuteur avec droit de succession d'Ernest, son oncle, évêque d'Hildesheim, de Munster, de Paderborn et de

1. T. II, p. 108 et 171, an 1602. N'est-ce pas dans cette bibliothèque que se trouvait la célèbre édition de Martial, adaptée aux classes, dont nous avons parlé, et qui était appelée, croyons-nous, le Martial de Turner ?

2 Les Pères reçurent l'emplacement occupé par la bibliothèque *Knoringana* généreusement léguée à l'université, en 1575, par le seigneur de Knoringen, évêque d'Augsbourg, un de ses élèves, et qui fut transportée dans d'autres bâtiments. V. Agricola, décade V, p. 312, et *Annales*, II, p. 108, un éloge étendu de Rotmar au sujet de cette généreuse donation.

Liège (*Eburonum*) (1), était le plus jeune de ces princes. Ferdinand, âgé de douze ans à peine, prêcha en latin dans la chaire de l'église récemment consacrée : trait de mœurs du temps, avec ce cumul d'évêchés, qui empêchait les princes protestants de les séculariser. Notons de plus que Guillaume V établit vers ce temps un collège de la Compagnie, important et nécessaire contre le progrès de l'hérésie, à Ratisbonne, évêché de son deuxième fils, le duc Philippe (2).

IV

Un coup d'œil, à propos des princes-évêques mentionnés, sur ce nouvel horizon de gloire et d'épreuve pour la Bavière, ces pays du Rhin, où commençait à régner l'influence bavaroise avec les princes de l'Église sortis d'Ingolstadt. On sait que les princes protestants établissaient leurs plus jeunes fils en particulier dans les évêchés sécularisés, comme ils disaient, ou usurpés sur l'Église. Les fils des princes catholiques semblaient donc autorisés à se faire élire aux évêchés demeurés dans la foi, pour les y maintenir par la puissance de leurs familles; et les papes les intéressaient à cette cause, en tolérant un cumul qui eût été irrégulier à une autre époque. Saint Pie V lui-même adoucit la sévérité de ses principes à l'égard du duc de Bavière (3), et Grégoire XIII favorisa deux des fils d'Albert dans l'acquisition des plus hautes prélatures et des plus importants bénéfices, qu'on leur a vu conférer. Quoi d'étonnant? Pas de prince plus sûr et plus méritant

1. Nous lisons de Leyde, dans Mederer, t. II, p. 89, etc.
2. Adlzreiter, partie II, p. 314 et les précédentes.
3. Relations vénitiennes de Tiepolo avec Pie V, citées par Ranke, III, 55.

que leur père. Ce fut d'abord pour arracher l'électorat de Cologne à l'hérétique Gebhard Truchsess, et élever à son siège archiépiscopal « un prince de la seule maison qui fût restée parfaitement catholique » (1). Celui des deux jeunes fils d'Albert V qui fut désigné, et qui vécut assez pour exercer ses hautes fonctions, le duc Ernest de Bavière était déjà évêque de Frissingue dès l'âge de douze ans. Une armée levée par le duc de Bavière en sa faveur, avec les subsides du Pape, occupa l'archevêché de Cologne en 1583. Gebhard, calviniste, fut abandonné des luthériens.

Combien l'apostasie de ce Gebhard, aussi ancien élève d'Ingolstadt, avait été honteuse ! Ranke prétend que ce prélat, issu d'une des plus grandes familles catholiques, n'avait pas besoin, comme on l'a dit, de se lier avec Agnès de Mansfeld, qui appartenait à une puissante maison de protestants, pour prendre une direction anticatholique. M. Charvériat dit le contraire, fondé sur de graves autorités : « L'archevêque, ayant distingué dans une procession la belle comtesse, la conduisit dans son château de Poppelsdorf. Les frères de la comtesse » vinrent venger ou exploiter leur honneur et « lui laissèrent le choix entre le mariage ou la mort ». Le double lâche choisit le mariage. L'Église ne pouvait souffrir un tel désordre. Mais il s'agissait en outre, comme on l'a vu, de la perte d'un électorat, qui leur eût été enlevé, avec la seule voix de majorité qui restât aux catholiques dans le collège électoral. Quel intérêt ! *La constitution de l'empire aurait été renversée au profit de la Réforme*, qui triomphait dès lors, comme en Angleterre, par le déshonneur d'une femme.

Ernest, devenu ensuite évêque de Liège, fut encore pos-

1. Au moins dans la ligne d'une politique également catholique. *Histoire de la Papauté*, du même, t. III, p. 141.

tulé pour Munster par le parti catholique Là, l'enseignement et la prédication des jésuites, leur collège surtout, qui, à la troisième année, contenait mille étudiants, soutinrent ce zèle. Le prince bavarois s'affermit de même dans l'évêché d'Hildesheim (1), comme principal défenseur de la foi dans les pays rhénans. L'auteur protestant en conclut : « Nous voyons de quelle importance le catholicisme de la maison de Bavière était pour la Basse-Allemagne », comme pour la Haute. « Un prince bavarois apparaît dans tout un diocèse comme un véritable protecteur » (1583-89). Mais quelle école avait élevé ces princes, contribué, pour sa grande part, à garder la foi de leur peuple ? L'université ducale.

La fondation du collège des Pères à Ratisbonne, grande œuvre qui nous avait amené à cette excursion nécessaire vers le Rhin, était donc comme une sorte de tribut généreux attaché à l'extension extraordinaire de l'influence bavaroise. Les Pères eurent bientôt une nouvelle part à cette munificence de Guillaume V.

L'antique monastère de Bibourg, à trois milles d'Ingolstadt, était un de ceux que les papes Pie IV et Sixte-Quint avaient cédés aux ducs de Bavière Albert et Guillaume, comme ce dernier prince le rappelle, pour les aider dans leurs embarras de finances. Il servit, pour une première moitié, à la donation d'un capital de 4000 florins, faite, au nom des États de la province (2). Le duc promettait de fournir le reste dans peu ; et en effet, malgré les difficultés, une série d'actes rapprochés montrent qu'il

1. Voir au *Supplément* les pièces sur les deux candidats à l'électorat, qui intéressaient aussi, chacun personnellement, l'université (Note XXIX^me).

2. V. t. IV des *Annales*, p. 364-65. *Ex litteris fundationis collegii S. J. Ingolstad.* (1590).

tint parole (1). Bibourg offrait aussi une maison de campagne pour leur collège. A ces magnificences vraiment princières, ajoutons l'attribution irrévocable, faite en 1589, à la Compagnie, de ce collège ou convict de Saint-Ignace-Martyr, exempte de toute charge, etc., « en récompense des services rendus à Ingolstadt et à toute la Bavière ». L'abbé du très célèbre monastère de bénédictins nommé plus haut, Altaïcha, avait abandonné au duc des décimes, dont ce couvent avait reçu le droit dans le territoire d'Ingolstadt, depuis sept siècles, mais dont la perception était maintenant sujette à bien des difficultés et des fraudes. Le duc en concéda une partie au collège, comme portion de la fondation perpétuelle (2).

La Compagnie répondait de plus en plus à ces généreux sacrifices et aux grandes espérances qui les inspirait, par ses travaux dans l'université, la ville et les alentours. Les Pères écrivains déjà nommés prolongeaient et étendaient le fruit de leurs leçons : Grégoire de Valentia, entre autres, qui publiait, cette année 1589, l'*Examen du mystère calviniste* ; les PP. Georges Éverhard et Gretser éditaient aussi d'autres ouvrages : tous livres résultant de discussions soutenues avec honneur (3).

1. *Copia transportati super XX millia florenorum collegio S. J. Ingolst. a Statibus provinciæ traditorum;* en allemand, p. 365 (1592), et actes suivants, la pièce *Syngrapha*, etc., du *Code diplomatique* (an. 1597, etc.).

2. Cf. Agricola, fin du t. Ier, aux mêmes années jusqu'en 1588.

3. V. *Annal.*, t. II, p. 117. — Par exemple, Gretser avait publié les thèses qu'il avait soutenues, en 1587, devant Maximilien (V. Lipowski, t. I, p. 217-18). Il faut distinguer le P. Georges Éverhard du professeur de même nom et prénom, dont nous avons parlé, et qui est mentionné par Mederer (t. II, p. 146), quand il laisse sa chaire de cas de conscience, pour s'attacher, comme confesseur et théologien, au duc Philippe partant pour son évêché de Ratisbonne, en 1576. Le jésuite paraît comme docteur et professeur de théologie, en 1589 (p. 114), et professeur de cas de conscience, en 1595 (p. 140).

En même temps, Guillaume appelait à Ingolstadt les PP. Charles Peutingen et Simon Graulocus, qui avaient achevé à Ratisbonne l'affaire de la fondation de son collège ; et pendant le Carême, les prédications de l'un, le catéchisme de l'autre, notamment à Straubing, convertirent grand nombre d'âmes. Puis, d'Ingolstadt, ils parcoururent les monastères, tantôt de la Haute et tantôt de la Basse-Bavière, y donnant les exercices avec grand fruit et vive consolation des religieux. Une certaine opposition, éprouvée d'abord aux environs de Bibourg, où le collège trouvait son entretien, ne fut peut-être pas étrangère à la peine que se donnèrent les deux Pères pour évangéliser ce pays. Le Père Gaspar Stauder, conquête spirituelle de Canisius, contribua lui-même à gagner les âmes, en particulier celles de toute une famille d'hérétiques, en 1590.

En nous arrêtant à cette année, ne notons plus qu'un brillant gage d'avenir pour l'université, l'entrée au gymnase des Pères, d'un prince encore enfant de douze ans, destiné à devenir, sur le trône impérial, le soutien et une des gloires de la foi catholique et de la puissance autrichienne : c'était Ferdinand, fils aîné de l'archiduc Charles de Styrie.

Afin de ne pas interrompre l'exposé précédent, nous avons remis à la fin de ce chapitre la petite discussion suivante, qui a son intérêt à part.

Au sujet des munificences de Guillaume, qui excitaient ainsi l'émulation des Pères, M. Prantl observe qu'à la mort de Philippe Menzel, le duc transmit en propre aux Pères la maison occupée auparavant par Eisengrein, d'où le regard plongeait chez eux par un voisinage gênant de fenêtres. Il indique l'acte de concession, dont l'introduction sur les mérites des jésuites, dit-il, est pleine d'une rhétorique bour-

soufflée (1). Il fait à Mederer un reproche en apparence plus grave, celui de n'avoir imprimé que les deux pièces les plus importantes des donations du prince (2). Etait-ce pour dissimuler les autres, quand les actes manuscrits restaient fidèlement conservés et collationnés, en sorte qu'il était toujours facile de les consulter? les autres importantes concessions ne sont-elles pas indiquées ordinairement dans le corps des *Annales*, et dans l'*Histoire* d'Agricola? et, dans le texte même, est-il nécessaire de remplir son ouvrage de menus détails, comme le fait, par exemple, M. Prantl, d'un compte fastidieux des florins que recevait chaque professeur?

Pour en venir au fond réel de la question, ce serait l'*excès* de ces dons que M. Prantl affecterait de faire ressortir, après avoir ouvert sa période de 1588 à 1651 par les phrases obligées sur les fils enchevêtrés des intrigues de la Compagnie, et sans presque jamais parler de leurs travaux, de leurs épreuves et de leurs services; bien plus, en les lui reprochant comme empiètements et importations étrangères. Mais, dans les énumérations mêmes de l'auteur, si minutieuses, et faites d'un ton qui semble une charge d'accusation continuelle, il y a un point où il reste très incomplet et peu sincère: c'est d'omettre de tenir compte du

1. P. 349 et note 1. Cf. Mederer, IV, p. 364, et *Archiv. conservat.*, fasc XX, 29 septembre 1590.

2. Prantl cite lui-même ensuite un acte de donation rapporté (1592) par Mederer, *Code diplom.*, p. 366, mais, dit-il, sans une restriction faite plus tard (1599) par Maximilien en faveur de l'université et sur sa réclamation. Les jésuites devaient payer une rente à l'école sur un capital de 20,000 florins pris en partie au *Munch monaster*, ancien couvent de religieux. (Arch.. Univers., acte du 26 avril 1599). L'annaliste aurait usé d'une réserve calculée, et non pas fait une simple omission. Nous rapportons ces reproches tels quels. Mais pourquoi exiger que tous les documents soient imprimés, quand ils restent consignés et quand les faits sont généralement mentionnés, dans le texte des *Annales* ou dans l'histoire de la province? L'auteur n'interprète-t-il pas d'ailleurs en mal bien des actes louables ou indifférents?

nombre des Pères employés, montant alors à près de 78 pour un seul établissement ; et sans parler des jésuites qui étudiaient et se tenaient prêts aux suppléances, c'est de taire les nécessités spéciales de leurs œuvres. Telle demeure, tel revenu moins considérables, assignés à un professeur particulier, l'étaient bien davantage, à les comparer aux besoins, et, si l'on veut, aux mérites d'une grande communauté. Mais surtout, des frais immenses de représentation n'étaient-ils pas imposés aux Pères, malgré la simplicité de leur propre entretien ? Leurs relations avec les hautes classes, les fils de grandes familles, qu'ils attiraient à l'université, les parents eux-mêmes, leur ont toujours imposé de grandes dépenses, et étaient surtout fort onéreuses alors, comme on va le voir dans la réception qu'exigeait le train archiducal du jeune Ferdinand. Enfin, M. Prantl avoue lui-même que les ducs augmentaient leurs largesses à proportion pour les universitaires, afin sans doute de ne leur laisser rien à regretter ni à craindre. L'université perdait-elle donc à son magnifique développement, que l'auteur va reconnaître à côté de celui du collège des Pères, quand même il ne voudrait pas attribuer à ceux-ci le mérite principal ?

SEPTIÈME PARTIE

IDÉE GÉNÉRALE. — LA « BRILLANTE PÉRIODE » DE L'ÉCOLE. — ÉDUCATION ET INSTRUCTION DE L'ÉLECTEUR MAXIMILIEN Ier ET DE L'EMPEREUR FERDINAND II. — RÉSULTATS DANS LA GRANDEUR ET LA SAINTETÉ DE LEUR VIE ET DE LEUR RÔLE ET DANS LES CONQUÊTES DURABLES DE LA CONTRE-RÉFORME. — ÉCLAT ET INFLUENCE DE L'ENSEIGNENENT DES PÈRES ET DE L'UNIVERSITÉ.

CHAPITRE PREMIER

Transition à cette apogée de la foi, des vertus et des bonnes lettres. — Le premier usage du *Ratio studiorum* rattaché au passage du P. Antoine Possevin (1579-93). — Renommée des études d'Ingolstadt et de ses savants professeurs, Gretser, etc. — Formation dernière et brillantes études de Maximilien (1587-91). — Contraste de l'Académie avec les écoles protestantes d'alors, dépouillées et dégénérées — explique l'influence de la Bavière dans les États de Styrie, avec les relations des deux familles catholiques régnantes. — État déplorable de ces derniers pays. — Guillaume V amène l'archiduc Charles, père de Ferdinand, à fonder des collèges et à vaincre l'opposition des États provinciaux. — Grégoire XIII l'y aide. — Première éducation de Ferdinand par l'archiduchesse Marie, sœur de Guillaume. — Comment il ne fit pas ses hautes études dans les collèges des États autrichiens. — Escorte, accueil et heureux commencements à Ingolstadt (1590). — Lettres à la mort de son père.

I

Nous avons assisté, si l'on nous permet cette image, à l'aurore qui annonce et prépare le grand jour de la

« brillante période » d'Ingolstadt (1). Cette transition, déjà glorieuse, est expliquée par le premier emploi du *Ratio studiorum*, la règle de l'éducation donnée par les jésuites. Le *Ratio*, dont nous n'avons pas à faire l'étude générale, se rattache naturellement, dans notre histoire, au passage du P. Antoine Possevin à Ingolstadt, en février 1579. Nous n'avons fait que mentionner, au sujet de la congrégation, cette station trop courte, qui dura cependant quelques jours. Or, dans ce peu de temps même, ne pouvait rester oisif ce grand homme, à la fois mêlé aux plus graves affaires de la politique religieuse et si ardent pour l'enseignement, comme pour l'étude de sa science universelle, de sa belle littérature. Assurément, si nous nous sommes arrêté à l'Académie avec Cochlée ou d'autres illustres passants, nous devons quelques mots de notice à Possevin, qui dut y laisser une trace plus profonde encore.

Né à Mantoue, en 1534, il avait dès le premier âge une telle soif de savoir, que pour sacrifier, la nuit, le seul temps du premier repos, il s'attachait une jambe à une colonnette; en sorte que son premier mouvement pour se délivrer d'une contrainte si incommode, l'éveillât pour l'étude (2). Il garda l'habitude de prendre ainsi du temps sur ses heures de nuit après son entrée dans la Compagnie, en 1559, et à peu près jusqu'à sa mort, arrivée en 1611, dans sa 78e année. Empruntons, avec le R. P. Daniel, au savant abbé Cavedoni un bref et bel éloge qui ne vienne pas des siens : « ..... Il joignit à un esprit vaste, pénétrant, heureusement doué, l'activité entrepre-

1. *Glanz-Période*, comme l'appelle aussi M. Prantl.

2. Sotvell. Nous ne pouvons rapporter mieux qu'ici l'épigraphe de sa *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie*, épigraphe applicable aussi aux méritants professeurs d'Ingolstadt : *Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti, et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates* (Dan., XII, 3).

nante de l'homme d'État, l'érudition de l'homme de lettres, la profondeur du théologien, la vertu et la piété d'un maître de la vie spirituelle. Ses légations, en France, en Savoie, en Suisse, en Allemagne, en Transylvanie, en Moscovie, rendirent son nom européen. Sans compter ses oraisons funèbres, sa *Bibliothèque* et sa *Poétique* montrent l'étendue de ses connaissances littéraires. Son *Apparatus sacer* et ses nombreux écrits de controverse révèlent un maître et un docteur consommé dans les sciences sacrées. Sa résolution de revêtir l'habit de la Compagnie de Jésus (1), son zèle et son amour pour ce saint institut, le grand nombre d'âmes qu'il a dirigées, le zèle et le bonheur avec lequel il forma, à Padoue, le jeune comte de Sales (2), auquel, parfaitement éclairé sur cette âme toute céleste, il fit connaître à l'avance et sa vocation et son apostolat, et jusqu'au siège où il devait s'asseoir en qualité de pasteur, répandent sur sa glorieuse vie un éclat immortel (3) ». Pie V a donné à ce grand religieux une louange encore plus précieuse (4) en l'appelant : *hominem pium, nec minus sanctitate quam doctrina præstantem.*

Possevin venait d'être cinq ans secrétaire du P. Général Éverard Mercurien, quand il fut envoyé par le pape Grégoire XIII à ses missions pénibles, délicates, parfois si fécondes, de l'Orient et du Nord, et s'arrêta à Ingolstadt. Il ne pouvait avoir vainement habité près de ce collège Romain où deux cents religieux et deux mille élèves mettaient en pratique, pour l'étude et la piété, le *Ratio studio-*

1. Objet d'une lutte longue et difficile, en particulier contre les grands qui tenaient trop à l'utilité et à l'agrément de leurs relations avec lui.

2. Saint François de Sales .. N'aurait-il formé que cet élève!...

3. *Memorie di religione, di morale e di litteratura*, revue dirigée par l'auteur, à l'année 1829. — V. le R. P. Daniel, *des Études classiques dans la société chrétienne*, appendice, p. 408, et chap. VIII, p. 259, pour les deux indications suivantes.

4. D'après Dorigny, au liv. II de sa *Vie*.

rum, avant même qu'il ne fût achevé, promulgué en 1593 : car c'était l'esprit de la Compagnie de pratiquer ses méthodes avant d'en faire des règles, à l'exemple de son divin chef qui « agit, puis enseigna ». Sans nul doute, il les vit aussi jusqu'à un certain point en action à Ingolstadt, avant de contribuer peut-être à leur édition définitive : c'est pourquoi nous en rattachons la mention à son passage par cette école, quatorze années auparavant (1579-93), pour y expliquer la transition à la « brillante période », qui eut lieu dans le même intervalle. En tout cas, l'application de ce code d'éducation littéraire et chrétienne coïncida avec cette apogée de la foi, des vertus et des bonnes lettres à l'université.

A la vérité, un fanatisme opposé à celui des ennemis de la religion, mais également contraire à l'esprit de la Compagnie, dans une croisade contre l'usage des classiques païens, a prétendu opposer à l'éducation des jésuites et au *Ratio* Possevin lui-même. Mais, si cette querelle du *Ver rongeur* n'était au moins assoupie, il suffirait de rappeler que le jésuite voulut être le propagateur de la méthode scolaire du collège Romain. Or, dit avec son autorité littéraire le Père, que nous venons de citer, « le collège Romain, qu'est-ce autre chose que le *Ratio studiorum* mis en pratique? » Et il rappelle que Possevin se proposa, dans sa *Bibliothèque*, de se faire à toute occasion l'interprète de ce même *Ratio* (1). Il n'y a donc nul doute que ce dernier maître et que ce livre n'aient exercé, l'un transitoirement, l'autre à demeure, une très heureuse influence sur les plus beaux temps de l'Académie bavaroise.

1. *Bibliotheca selecta*, ch. XXXIX et XL. *Hæc igitur ad Dei gloriam, in Societate nostra, Ratio studiorum unita est, de qua postea, quæ quidem a nostro instituto* (de notre sujet) *non abhorrent, quantum sat erit suis locis, erunt attingenda.*

II

Le plus jeune et le principal des deux élèves qui en feront surtout l'éclat, Ferdinand de Styrie, suivit son cousin dans son entrée à l'université d'Ingolstadt, à la distance de quatre ans.

Sur l'état de l'université au temps où Maximilien le Catholique en reçut les leçons, nous trouvons un tableau récemment tracé par le savant historien de ce prince. Il est à comparer aux documents déjà principalement fournis par l'historien de Ferdinand II, qu'il consulte (1).

« D'excellents desseins et une ardeur infatigable pour apprendre commandèrent à Maximilien d'étudier à cette haute école depuis le commencement de sa seizième année (1587). Le duc Albert avait choisi l'université bavaroise pour l'éducation de ce prince, comme tutrice de tout savoir et parfaite institution de la foi chrétienne ». A l'époque où s'y rendit Maximilien, elle était comme en sa plus belle floraison. Des Allemands, des Espagnols et des Néerlandais (Provinces-Unies), y enseignaient dans toutes parties de la science, et c'étaient des professeurs propres à exercer de l'influence à la fois par leur érudition et la force de leur conviction catholique. Les auditoires se composaient d'élèves de tout rang, depuis les fils de princes jusqu'aux écoliers pauvres. De tous les pays accouraient les étudiants (2) : Polonais de la plus haute noblesse, Italiens, Espagnols, Français et Belges, même Anglais et Da-

1. *Maximilian I der Katholische, Kurfurst von Bayern und der dreiszijarige Krieg... von Dr. Fr. Ant. Wilhelm Schreiber.* — Munchen, 1868, p. 67. Hurter, *Geschichte der Kaiser Ferdinand und seiner Eltern*, t. II, ch. XVIII, p. 237-43.

2. Les enfants des Muses, *Musensohne.*

nois. La jeunesse distinguée des pays protestants, Brandebourg, Poméranie, Hesse, Saxe, obéissait aussi à cette attraction (1). D'autre part, pour faire honneur à cette noble réunion et relever encore la haute école, tel fils de prince ou tel comte de l'Empire prenait le titre de recteur; un pro-recteur avait la haute direction des affaires du rectorat. Au temps des études de Maximilien, son oncle Philippe, cardinal-évêque de Ratisbonne, avait revêtu cette première dignité (2).

La Faculté de théologie n'était occupée que par les jésuites. Le docteur Albert Hunger (3), un de leurs élèves, formé au collège Romain, réunissait à de nombreuses connaissances une habile dialectique dans l'enseignement de la philosophie. Nommé souvent à la direction de l'université, il en fut vingt-quatre ans le pro-chancelier. Au temps de Hunger, enseignait le droit romain Henri Canisius, qui n'était pas non plus jésuite, mais c'était le neveu du saint et célèbre Pierre. Il s'y fit une réputation très durable par une science précieuse des antiquités chrétiennes et par la composition de plusieurs importants mémoires (*Chroniken*) (4). Grégoire de Valentia jouissait chaque jour d'une plus grande renommée. Le pape Clément VIII l'appela à Rome, le 14 février 1598, pour soutenir la doctrine des jésuites sur la grâce contre celle des dominicains. Le théologien de Medina-Celi y lutta en particulier contre Lemos, et, dit

1. Malgré les causes contraires de diminution, remarquées à l'honneur et même à l'avantage de l'école.

2. Ce prince enfant est appelé recteur sur le catalogue de 1589 ; mais on lui donne le titre de cardinal par anticipation : il ne porta pas ce titre avant l'époque voisine de sa mort. *Annal.*, II, 1589.

3. N'appartenait pas à la Compagnie; il était d'une famille de savants et de professeurs estimés d'Ingolstadt. *Ann.*, p. 209-302 du t. I, etc. On le connaît déjà lui-même.

4. On cite en particulier ses six volumes *Antiquarum Lectionum*, commentés par le protestant Basnage, qui en faisait le plus grand cas. Les écrits de ce saint et savant homme sont énumérés dans les *Annales*, II, 199.

M. Schreiber, que nous continuons à consulter, il l'emporta de beaucoup par la supériorité de son esprit. Avec lui et avant tous, brillait Jacques Gretser, homme de la science la plus étendue, chercheur sans relâche, et solide colonne pour les fondements de la dogmatique. Il a déposé les trésors de sa science dans les dix-sept volumes in-folio qu'embrassent ses écrits. « Gretser, vaillant défenseur de la foi, ajoute à cet éloge Hurter, était familiarisé avec tous les secrets des sciences humaines : Wolf lui-même, si peu disposé à exalter les jésuites, ne peut lui refuser ce témoignage dans son *Histoire de Maximilien I^er* (1) ».

Parmi les juristes, se faisait un nom Hubert Giphanius, de la Gueldre, qui se distinguait aussi comme philologue (2). Dans la Faculté des arts, l'Anglais Edmond Hollyng et Philippe Menzel se signalèrent dans les hautes classes de la société par leurs poésies et leurs leçons (3). A une spécialité glorieuse parvint le mathématicien et astronome Christophe Scheiner, qui découvrit les taches du soleil et perfectionna plusieurs instruments astronomiques; il entra en une controverse moins heureuse avec Galilée sur l'immobilité du soleil; il écrivit *pro stabilitate terræ et motu solis*, 1595, et soutint ce système jusqu'à sa mort, 1650 (4). Parmi les professeurs éminents de l'époque, M. Schreiber, compte un bienfaiteur des Pères à sa mort : Robert Turner, venu du Devonshire, dit-il, en rappelant son livre : *Vita et Martyrium. Mariæ Stuartiæ, Reginæ Scotiæ.*

1. T. I, p. 482.

2. Giphanius, protestant converti, a tenu plus tard une conduite équivoque. V. *Annal.* II, 119-20 et 160-62, avec la liste de ses savants ouvrages.

3. Menzel était grand médecin. V. *Annal.* depuis le t. I, 260-66, jusqu'au t. II, p. 207. Il n'était pas Anglais, comme semble l'indiquer, pour les deux, M. Schreiber, que nous continuons de suivre.

4. M. Schreiber écrit fautivement Schreiner. Il n'est pas mentionné ainsi par Mederer ni par Hurter.

BIBLIOTHÈQUE ADRIEN CAKKIFF

Nous aimons nous-même à répéter ce titre de martyre, à une époque où l'Église glorifie la sainteté des martyrs de la Grande Bretagne. Certes, elle souffrit et périt pour la foi. Ses ennemis protestants n'auraient pu lui enlever ni la vie ni son second et son troisième trône, si elle eût apostasié (1).

Revenons à Ingolstadt. L'historien de Ferdinand rappelle, de son côté, les soins que l'on donnait à la régularité de l'enseignement, et qui contrastaient avec la négligence d'autres établissements d'éducation. En effet, on mentionne dans ceux-ci des plaintes fréquentes sur les professeurs mal payés, et, par réciprocité, abrégeant de moitié le temps de leurs leçons (2). Hurter met en regard de ces abus la rigueur disciplinaire dont donnèrent un exemple tous les professeurs d'Ingolstadt, rassemblés le 2 septembre 1593 : entre autres mesures, tous les doyens des quatre Facultés devaient se réunir chaque mois, pour avertir une première fois les professeurs négligents ; les incarcérer, la seconde, et les expulser, la troisième.

L'université bavaroise payait assez largement ses professeurs pour exiger d'eux plus que les universités protestantes. Aussi se rend-on compte, en particulier dans l'histoire de cette école, d'un glorieux contraste, remarqué par le nouvel historien de la guerre de Trente ans (3), qui s'appuie lui-même des observations de Dœllinger :

« Ce fut surtout par l'éducation de la jeunesse que les jésuites ramenèrent au catholicisme une grande partie de l'Empire. *Beaucoup d'écoles prospères étaient tombées en décadence par le protestantisme. Chose singulière : l'étude de la Bi-*

1. L'historien de Maximilien tire une partie de ce tableau d'un autre de ses livres : *Geschichte der Bayerischen Herzogs Wilhelm V.*

2. *La Réforme, son développement intérieur et les résultats qu'elle a produits dans le sein de la société luthérienne*, par J. Dœllinger, traduction Perrot, Gaume, 1848-49. t. I, p. 495.

3. Ch. Charvériat, p. 16.

ble fut négligée (1). *La rapacité des princes enlevait aux établissements d'instruction les biens qui leur avaient été attribués*, et le principe fondamental de la Réforme, le dogme de la justification par la foi, était d'ailleurs une cause d'ignorance. A quoi bon en effet étudier, si Dieu remplace l'homme en faisant tout pour lui, si chaque homme reçoit son instruction de Dieu lui-même » (2) ? Le savant Allemand montre au long combien les étudiants en prenaient avec joie leur parti. D'ailleurs, Luther n'avait-il pas déclamé contre la fourberie des académiciens, égale à celle du prêtre (3) ?

Quelle source de réflexions pour le lecteur ! Les esprits avaient été privés de l'instruction, aussi bien que les âmes de la foi et les corps de la nourriture. Les princes réformés et réformateurs s'étaient emparés des biens des écoles, donnés surtout par le clergé, au nom des catholiques, comme de la dotation des œuvres pies et charitables. C'est la nature elle-même des Allemands, avides de savoir, qui devait compenser plus tard ces pertes des bienfaits de l'Église dans les universités protestantes. A plus forte raison le sens intime de la liberté humaine devait-il peu à peu reprendre le dessus sur le lâche fatalisme de ces premiers protestants, dont Voltaire aurait à la vérité pu dire, aussi bien que des Turcs fatalistes : « Il agit en homme libre et parle comme esclave. » Il n'en est pas moins vrai qu'en face des exigences de l'étude ils appuyaient leur inertie, comme devant l'invasion turque, des erreurs du serf arbitre et de la prédestination.

1. *La Réforme*, T. I, p. 461.

2. P 441-47-78 — V. surtout les notes : On détourne de l'étude des Pères, hommes inférieurs au docteur Martin ; on ne cite plus que Luther au lieu de l'Écriture.

3. V. toute la première partie du t. XIV de Gretser, que nous extrayons, brièvement aux notes finales, note IV du t. I.

On vient de voir que, dans les études, l'erreur fataliste, bien plus dogmatique alors que de nos jours chez les réformés, servait leur paresse et leurs passions. Cet état respectif des écoles catholiques et protestantes va contribuer à nous expliquer le progrès de la Contre-Réforme et l'influence que prend la Bavière, surtout par l'enseignement, dans l'archiduché de Styrie, pendant l'enfance de Maximilien et de Ferdinand. L'intérêt de l'éducation des deux princes et les preuves nouvelles que leur histoire fournit à notre thèse, nous autorisent à nous étendre sur ces points. Quelles étaient d'abord les dispositions et la situation des parents de l'archiduc, que nous avons simplement indiquées en général?

II

Une lettre du père de Ferdinand, l'archiduc Charles, montre à la fois combien l'hérésie menaçait de tout envahir dans ses États et quel recours il avait à la Compagnie de Jésus, avant de lui confier en bonne partie son héritier futur. La foi des parents est une première préparation des prodiges d'héroïsme et de succès que dut opérer cet élève de seize ans, à la descente même des bancs de l'université.

Cette lettre était adressée vingt ans auparavant, le 27 janvier 1570, au P. Emmeric Dorster, recteur de l'Académie de Vienne (1), à l'effet de lui demander un prédicateur que l'on ne pouvait absolument trouver en ces tristes circonstances (2), en sorte que la parole de Dieu allait manquer à Grætz pendant le carême.

1. Pour qui l'on verra l'affection du jeune prince.
2. *Cum, hoc tempore, nullum plane concionatorem habeamus.*

« Nécessité d'autant plus sentie, écrivait l'archiduc, qu'un très grand nombre de gens conspirent à peu près au même but, celui d'achever de séduire le reste du peuple qui demeure encore dans notre religion catholique, et de répandre, de faire pénétrer tellement leur virus en tous lieux, qu'il ne reste plus trace de notre sacro-sainte religion. Comme nous avons une très violente horreur d'une telle calamité, et comme nous nous appliquons de toutes nos forces à une seule pensée, celle d'empêcher l'erreur de s'enraciner, nous mettons en Notre Seigneur cette confiance, que votre secours et vos ressources ne nous manqueront pas en ce point.

« Nous avons écrit en détail au conseiller de Sa Majesté Césarienne, le docteur Georges Eder, ce que nous désirions de vous, et il nous sera très agréable que vous ajoutiez foi à ses paroles dans les sujets qu'il traitera en notre nom. De notre côté, en toute occasion, nous ferons preuve de notre reconnaissance envers vous et votre Compagnie vénérée (*almam*). De notre cité de Laybach (1) ».

Cet état ne s'améliorait pas, neuf ans après, pour la situation du clergé et pour son action, d'après ce qu'on lit dans un rapport (2) « sur l'état des choses ecclésiastiques en Styrie, Carinthie, Carniole et comté de Goritz », daté de 1579 : « Ces provinces eurent pour métropolitains ordinaires, d'un côté, le patriarche d'Aquilée; de l'autre, l'archevêque de Salzbourg. Mais aucun ordinaire, de mémoire d'homme, n'a fait de visite en personne, et jamais de visite universelle par délégués, des visites partielles seulement, et dans de rares circonstances. Devant des hérésies qui s'avancent et troublent tout, insuffisance de prêtres », etc., etc. Cet état de

1. *Labacensi. Geschichte der Kaiser Ferdinand II, durch Friedrich* Hurter, t. I^er, appendice, XXI^e, n. p. 600.
2. *Discursus.* ibid., XXXVII^e, n. p. 636-38.

choses nous fait déjà entrevoir la solution de la question suivante :

Comment un archiduc d'Autriche va-t-il être élevé à Ingolstadt, plutôt que dans les universités de sa famille, ou dans les collèges de la Compagnie qu'elle possédait ? A la suite des difficultés immenses où la politique précédente des Habsbourg les avait partout jetés, la religion avait donné leur prééminence à la Bavière, et l'université de cette province, après y avoir contribué, en reflétait l'éclat. Cette différence s'explique encore par les relations très étroites et très dignes d'intérêt des deux familles catholiques régnantes en Bavière et dans l'apanage de Styrie.

C'était Albert V qui avait fortement rattaché son gendre l'archiduc de Styrie Charles à la défense de la foi, et l'avait fait recourir à l'aide que lui prêtaient les jésuites par leurs collèges. Pour le soustraire à la domination des états de ses provinces, dissidents en fait de foi et rebelles à son autorité, Grégoire XIII avait accordé à ce dernier prince de forts subsides, dès l'an 1580 (1), année où Charles prit une tout autre position. Nous reviendrons brièvement, ailleurs, sur sa lutte très énergique et persévérante jusqu'en 1590. C'est l'année de sa mort et celle où son fils enfant venait d'entrer au collège des Pères à Ingolstadt. Voyons d'abord comment Ferdinand fut préparé dès le premier âge à cette direction extraordinaire.

1. M. Charvériat, t. I, p. 76, d'après Onno Klopp, *Tilly*, t. I, p. 6. — Le même, p. 145-46-0. Grégoire XIII favorisait les princes catholiques contre l'opposition des diètes, comme contre les protestants du dehors. Il écrivait en 1575 au nonce en Bavière : *Adjungendos sibi ad tale tantum que opus* (relever la discipline ecclésiastique, détruite en Allemagne) *catholicos principes*. Et l'ambassadeur promettait, au nom du Pape, tout bon service possible au duc et à ses fils (*Legatio*, citée par Ranke, t. III, p. 53).

III

La correspondance de l'archiduchesse, mère de Ferdinand, la Bavaroise Marie, avec le nouveau duc Guillaume V, son frère et avec sa famille, montre le prix qu'elle attachait à voir son fils commencer ses classes supérieures à Ingolstadt et pendant que Maximilien y ferait encore les siennes (1).

Guillaume V y serait pour son fils, écrivait-elle, un second père, et elle déclarait abdiquer ses droits entre ses mains. Le duc entrait dans ces sentiments ; il le traiterait en fils, et il prolongerait à son intention dans l'université le temps d'études de son propre héritier Maximilien. La princesse n'espérait que du ciel la digne récompense de son frère, Sentiments d'une famille unie dans la foi, qui préparaient de bien grands résultats pour l'Église et pour l'Empire ! La famille chrétienne en est si féconde !

Cependant Guillaume rappelait à sa sœur que, pour la réussite de leur projet, elle devait avoir l'assentiment de l'Empereur, prince que contrarierait peut-être le choix fait d'Ingolstadt, en laissant de côté sa double université d'Autriche et de Bohême. Il lui demanderait peut-être d'ailleurs pourquoi ne pas s'en tenir au collège autrichien d'Inspruck. L'empereur Ferdinand I^er avait, en effet, déjà trouvé établi, avait approuvé et marqué en allemand, parmi ses dernières volontés, que l'on ne prendrait aucune disposition semblable dans les diverses branches de Habsbourg, même en

1. Lettre à son frère, du 10 août 1589, en dialecte bavarois populaire. Cette correspondance, rapportée par Hurter, à l'appendice du t. II, est extraite des notes du livre XVIII^e, p. 231 et suiv. *Geschichte der Kaiser Ferdinand II.*

cas pressant, avant d'avoir obtenu le consentement du chef, ou de l'avoir du moins averti de ce dessein. On eut un exemple de cette obligation, dans une des années d'études que Ferdinand fit à Ingolstadt. La même archiduchesse, lors d'une irruption imminente des Turcs, demanda à son beau-frère, l'archiduc Ferdinand de Tyrol, un asile dans ses États, en cas de nécessité pour elle et ses enfants L'archiduc lui répondit qu' « elle devait avant tout demander l'approbation de l'Empereur, comme supérieur de la maison et protecteur de ses enfants ». Aussi, à peine l'archiduc Charles eut-il formé son projet d'envoyer son fils à Ingolstadt, qu'il le communiqua, de son côté, à son beau-frère (1) ; et il est vraisemblable que, dès qu'il se fut assuré de l'accueil du duc de Bavière, il fit part de son dessein à l'empereur Rodolphe II.

Ce prince, qui régnait depuis la mort de son frère Maximilien II, en 1576, était, malgré d'étranges défauts d'esprit, encore si attaché à l'Église dans sa politique (2), qu'il fut plus tard détrôné, en 1611, par son frère Mathias, fauteur de l'hérésie par ambition. Rodolphe fut donc sans doute disposé à consentir, par le progrès alarmant du protestantisme dans ses États et dans ceux des archiducs. Les auteurs protestants méconnaissent ou ignorent ces circonstances. L'*Encyclopédie générale des sciences*, par Ersch et Gruber, se contente de dire, sur ce choix si motivé d'Ingolstadt et sur toute l'éducation du prince : « Son père

1. Il remercie aussi affectueusement Guillaume de cette sorte d'adoption. C'était avant de tomber dans la maladie qui l'enlevait l'année suivante, et qui laissait dès lors à sa très digne et très capable épouse la charge du gouvernement avec celle du jeune prince.

2. Bien qu'il ait cru d'abord devoir continuer et accroître les excessives concessions de son père, sans diminuer les revendications ni les menaces des protestants.

Charles et sa mère, rigide catholique, confièrent le soin de l'élever à leur frère, également bigot (1) ».

Le jeune Ferdinand, qui avait onze ans (né en 1578), marqua une joie extraordinaire de cette résolution, dont il reçut alors connaissance. Avant son départ de Grætz, où il avait appris les éléments, le recteur Paul Neukirch l'inscrivit solennellement sur le catalogue de « la jeunesse nourrie par les Muses (2) ». L'enfant prononça parmi ses condisciples un petit discours de départ, et donna au collège une médaille d'or avec cette inscription : LEGITIME CERTANTIBUS, qui « exprimait déjà parfaitement, dit son historien, le but qu'il visa et les moyens qu'il employa toute sa vie. Ce fut dorénavant sa devise ; dès lors et tout le temps de son règne il en garda par devers lui l'empreinte (3) ».

Depuis cette entrée significative dans sa voie, sa mère s'attacha à le seconder par ses exhortations à un fidèle emploi du temps et à l'obéissance envers son oncle ; elle y joignait des instances sévères. Tous deux semblaient écouter les mêmes promesses, qui se faisaient entendre au cœur pur et droit de l'enfant (4). Marie nous semble avoir été, pour l'Allemagne, la Blanche de Castille d'un autre nouveau saint Louis, du monarque chrétien au dix-septième siècle, du roi modèle, au moins en général. Le jeune archiduc partit donc, pour cette Bavière qui avait déjà formé saint Henri.

C'était alors la coutume de donner aux premiers des princes de l'Empire, même à cet âge et en pareille occasion,

1. *Bigotten*, t. XLIII, p. 3.

2. *Alumnæ Musarum Juventutis.*

3. Cette habitude de prendre ainsi de ces belles devises (Hurter, II, 246), beaucoup de princes de cette maison l'avaient contractée. Celle-ci, bien digne de lui, résumait élégamment l'enseignement de l'Apôtre (II Tim., II, 5) : *Qui certat in agone, non coronatur, nisi legitime certaverit.*

4. Les paroles de Marie, que l'on conserve, sont religieuses et d'une singulière énergie

une nombreuse escorte de personnages, revêtus de hautes charges à leur service, et jouissant quelquefois par eux-mêmes d'une haute considération. L'historien de Ferdinand décrit la compagnie qu'on lui donna, et dont l'entretien coûtait la somme, alors considérable, de 18,000 écus par année. Cette suite était propre à faire ressortir son illustre rang. Nommons-y seulement son gouverneur et son précepteur jusqu'à ce jour. Le premier, le baron de Schrattenbach, était aussi désigné explicitement comme *Hausmeister*, le maître de sa maison (1). C'était un homme très considéré des parents de son élève, « esprit très délié, très diligent et appliqué (2)». Le second Jean, Vagering, archidiacre de Niedersteyermarck (3), avait été élevé au collège Germanique, précédent qui suffit à caractériser la direction donnée à l'éducation première du prince. Le précepteur avait d'ailleurs passé pour très capable, au collège qui l'avait formé lui-même.

L'ambassadeur impérial à la cour de Philippe II, Jean Freiher de Keherwiller, personnage en très haute estime à Madrid pendant sa mission de vingt-quatre ans, avait déjà fait remarquer à l'archiduchesse, en 1587, quatre ans avant le départ de Ferdinand pour Ingolstadt, que « le sort éternel et temporel des enfants dépendait de leur éducation ; elle pouvait les rendre profondément catholiques, à l'intime comme au dehors » ; et Hurter ajoute (4) : « Les parents du jeune prince eurent à cœur ce principe avant tout autre », dans sa direction.

On lira avec plaisir comme l'expression des sentiments

1. Titre revenant à celui de *Hofmeister*, maître de la cour, identique avec le titre de gouverneur.

2. Lettre de Marie à son frère, 5 février 1590. V. Hurter; t. II, p. 248-52.

3. Ou pays de la Basse-Marche de Styrie.

4. A la lettre, dont il cite un passage, p. 249.

ardents de foi et de zèle du jeune prince, la lettre qu'il écrivit au recteur de l'université de Grætz, Emmeric Forster, sur le trépas de l'archiduc son père, qu'il apprit peu après son arrivée en Bavière. Nous la traduisons du latin de l'enfant, qu'a conservé Hurter (1), dans une vaste correspondance, presque toute traduite en allemand, quand elle n'est pas écrite en cette langue.

« Au bien Révérend P. Emmeric, son très cher Père en Jésus-Christ.

« Révérend seigneur, très aimant Père Emmeric, j'ai reçu votre lettre, et j'ai compris par son contenu le décès du seigneur mon père bien-aimé. Quoique ce malheur nous soit arrivé prématurément, à mes frères, à mes sœurs et à moi, comme le Dieu très bon et très grand a jugé qu'il en devait être ainsi, il est nécessaire de nous conformer à sa disposition. Quant à la recommandation, que me fait Votre Révérence, d'elle-même et de ses confrères, il n'en était pas besoin. Je vous ai eu et je vous aurai toujours pour recommandés. J'apprendrai volontiers et avec plaisir comment les choses se passent à Grætz avec les luthériens; s'ils sont encore si méchants et si pervers. S'ils s'étaient un peu améliorés, je serais content de l'apprendre. Je recommande à Sa Révérence et aux seigneurs ses frères (2) le très cher seigneur mon père défunt, ma très douce mère et moi, et toute ma famille ensemble. Daté d'Ingolstadt, le 28 août de l'an 1590. « De Votre Révérence l'élève bienveillant (*favens*), FERDINAND ».

L'enfant paraîtrait peut-être peu insister sur son vif regret du décès de son père. Outre que la nouvelle

1. Appendice, pièce LXXX, p. 556, tirée de l'*Histoire de la province d'Autriche de Solcher*, Vienne, 1740, in-fol., d[re] page.

2. *Dominibus fratribus*. Ce barbarisme, fait par inattention (car la lettre est en bon latin), montre qu'elle n'a pas été corrigée par ses maîtres.

n'était pas tout à fait récente, il avait marqué toute sa première douleur, en même temps que sa tendresse pour sa mère, dans une plus longue lettre que celle-ci (1). Nous ne la citons pas de préférence, quoiqu'elle soit touchante par l'expression d'un cœur filial, qui perce à travers les formes de la vénération et de la résignation, de la piété la plus profonde. Elle commence ainsi :

« Sérénisisme dame, ma mère très gracieuse et cordialement chérie, j'ai entendu pour la première fois de mon gouverneur et de mon précepteur comment le Dieu tout-puissant avait appelé le bien chéri de mon cœur, le seigneur mon père », etc.

On s'imagine, d'après ces faits, avec quelle sympathie fut reçu à Ingolstadt le jeune fils de l'archiduc Charles de Styrie, mourant et bien digne d'exciter ces sentiments. Le prince enfant se soumit à l'épreuve établie par les jésuites pour leurs élèves, avant leur désignation pour la classe qu'ils pourraient suivre avec fruit; et il entra dans celle de poésie et d'histoire, qu'achevaient de suivre ses cousins germains, les ducs Ferdinand de Bavière et Philippe (ce dernier, évêque nommé de Ratisbonne), avant d'aller faire un séjour canonique à Cologne, comme élus chanoines de leur oncle, l'archevêque-électeur Ernest. C'était, en effet, l'époque de la grande influence bavaroise dans la Contre-Réforme en ces pays.

Cette année 1590, particulièrement glorieuse pour Ingolstadt, était celle où le P. Gretser présidait une discussion soutenue par trois élèves du séminaire religieux, appartenant à trois principaux couvents de la Bavière. Des Franciscains de cette précieuse pépinière, qui, l'année précédente, s'étaient retirés pour suivre des leçons privées,

1. LXXXVIII. Dans leur allemand. Encore datée de Munich, 22 juillet 1590, avant son entrée à l'université.

revinrent aux leçons publiques des Pères en philosophie et en théologie. Les jésuites faisaient aussi, à Ingolstadt, parmi quatre recrues, celle de Wolfgang Schœnsleder, « grande gloire de la littérature latine et grecque, dit Mederer, comme l'attestent les livres qu'il a publiés (1) ». Au départ du P. Richard Muller, recteur du collège, pour la Congrégation générale tenue à Rome, le Père professeur de théologie, Maïrhoffer, fut apte à remplir temporairement ses fonctions (2). Henri Canisius, digne neveu de Pierre et docteur dans les deux droits, qu'on a vu chargé d'enseigner le droit canonique, devenait recteur de l'université en 1591.

1. II, p. 123.
2. Agricola, p. 344-45.

CHAPITRE II

1590-91. — Temps où les deux princes font leurs études ensemble, l'un les finissant, l'autre les commençant. — Qualités qu'annonce Maximilien. — Grande et sainte intimité entre eux, malgré un léger et rapide nuage, incident qui caractérise aussi leurs saints parents. — Un mot de la Congrégation. — Retour et bienfaits de l'électeur à l'université. — Meurt à Ingolstadt. — Ses entrailles à l'église Sainte-Marie. — Erreur sur la défiance qu'on lui prête à l'égard des Pères dans sa politique. — Sublimité de ses vertus, talents et œuvres. — Prospérité chrétienne de la Bavière, au milieu des troubles sacrilèges, des guerres et calamités de l'Allemagne. — Gloire à laquelle s'associe l'école. — Œuvre des clercs. — Unité de foi.

Le jeune duc Maximilien, dans les quatre ans qu'il passa à Ingolstadt, avait fait en particulier ses études de droit sous le docteur Fickler, questeur ducal de Munich et préteur (maire) de cette ville, suivant le langage académique d'alors ; mais ce prince avait suivi les cours publics d'éthique et de mathématiques professés par les Pères. Dès 1589, il avait soutenu pour le droit deux discussions solennelles à l'université (1). En 1591, son père le rappela à Munich pour lui faire faire le voyage d'Italie, qu'entreprenaient habituellement les jeunes princes, et pour l'initier aux affaires. Nul ne fut plus sensible à ce départ que l'archiduc Ferdinand, d'après Mederer. La ressemblance de

1. *Annales*, II, 115, 121-23. Elles y mentionnent vers ce temps jusqu'à soixante-dix comtes parmi les élèves ; et ils n'étaient pas revêtus de simples titres, mais c'étaient souvent des seigneurs territoriaux, qui joignaient une quasi-souveraineté à la propriété. Quel dépôt précieux, honorable, confié à l'école et aux Pères !

caractère (en attendant la différence des vues, ajouterons-nous), et un égal zèle pour avancer dans la vertu avaient établi entre ces deux princes une amitié intime, et ils durent s'arracher l'un à l'autre.

Membres de la Congrégation de Marie (1), tous deux devaient être ensemble les sincères champions de la foi en Allemagne. A la vérité, Maximilien, le chef de la ligue catholique, devait faire quelque temps cause à part, comme cette ligue elle-même, jusqu'à incliner un moment du côté de la France. C'était de crainte que, sinon Ferdinand II, au moins tel de ses successeurs, n'abusât de ses immenses triomphes pour achever de fonder cette omnipotence hispano-autrichienne qui avait déjà menacé et pouvait dans la suite opprimer un jour la liberté de l'Allemagne, de l'Europe, et par conséquent de l'Église. Mais, comme l'ange de Perse et l'ange de Judée, un moment en débat, ces deux saints héros furent généralement très unis des liens les plus intimes, soit au collège, soit sur le théâtre du monde

Leurs deux historiens principaux vont encore donner sur cette confraternité, leurs caractères et leurs études, leurs manières même, de curieux détails.

L'adolescent qui devait être le grand Maximilien, digne rejeton par son héroïque piété de deux illustres races chrétiennes, par ses pieux parents, Guillaume V et Renée de Lorraine, avait le front haut, et un extérieur déjà très imposant. Le jeune prince s'appliqua avec un insatiable désir à l'étude des sciences, dit M Schreiber, particulièrement à celle de la jurisprudence, des littératures française, italienne, espagnole, et aux compositions d'imagination.

1. Cf. Agricola (continué), t. II, p. 17-18, et Mederer. Maximilien revenait, en 1595, faire acte d'un de ces congréganistes *colentium magnam Dominam* (Agricola, p. 105).

Ses précepteurs étaient, avec le savant Fickler, Léoncelli (1) et Detti, laïques (2).

Le duc Guillaume demanda à son gouverneur (3), nouvellement nommé, le baron de Laudenberg, une étroite surveillance sur le prince, en vue de le former pour une époque de difficultés et d'amertumes, et de lui donner les habitudes d'un grand cœur. Le caractère particulier de Maximilien avait déjà hâté ces progrès dans une jeunesse précoce. Il était d'un esprit réfléchi, parlait rarement et peu, mais avec prudence et précision. Ses lettres à ses parents étaient courtes, mais écrites avec soin. Là, pas un mot de superflu; au contraire, sa piété était partout communicative et fervente. Il commençait le jour et le terminait dans de pieux exercices. La chasse lui fournissait son unique divertissement, quand il y était invité par le comte palatin de Neubourg, l'évêque d'Eichstædt, ou par les jésuites dans la campagne de leur collège, à Bibourg. La force de son intelligence brillait dans les discussions. Il y prenait un vif intérêt, dans les examens pour les grades en droit. Tous admiraient la clarté et la promptitude avec lesquelles il discutait en latin sur des matières de droit difficiles. Tellement que, dans les cours d'Europe, il se faisait déjà le renom d'un jeune prince illustre (4).

1. Ce nom italien paraîtrait traduit du nom de Quirinus Leoninus, né en Gueldre, et qui fut précepteur des jeunes princes de Bavière, avant d'accepter des dignités ecclésiastiques à Ratisbonne.

2. De ce dernier, que nous prenons occasion de nommer, les *Annales d'Ingols adt* disent (II, 116, à l'an 1589) : *Alibi Burcodurensis Belga scribitur.* Reçu docteur dans notre école, il entra dans la Compagnie de Jésus à l'âge de 62 ans.

3. *Hofmeister*; littéralement, maître de la cour. On a vu que ce titre était inséparable de l'autre.

4. M. Schreiber emprunte en partie ces détails aux rapports des légations d'ambassade des années 1591-92, consultés aux Archives royales de Bavière (*Affaires des princes*, f. XXXIII).

« Maximilien, ajoute son biographe, arrivait au terme de sa vie universitaire, quand son jeune cousin, l'archiduc Ferdinand de Styrie, vint faire ses hautes classes à Ingolstadt. Bien qu'éloignés de leurs parents durant cinq années, les deux princes se rapprochèrent bientôt. Les mêmes principes, un égal attachement à la foi catholique, la tendresse mutuelle de leur proche parenté, les attiraient l'un vers l'autre. Maximilien était à la vérité plus âgé que son jeune condisciple ; mais, malgré l'éminence de talent qui les distinguait tous deux, il lui cédait la préséance, comme à un parent étranger et à un archiduc. Cependant les tendances un peu hautaines de ses pensées ne le disposaient pas à le faire toujours. Ce trait de caractère lui resta exactement jusque dans la maturité de l'âge, et perça partout dans sa politique (1) ».

L'historien de Ferdinand, M. Hurter (2), et, d'après lui, M. Schreiber, racontent une anecdote de collège qui dépeint cette petite faiblesse, à côté des grandes qualités, non seulement chez l'un des deux, mais chez les deux princes et jusque dans leurs très pieuses familles, si unies. C'était, selon le premier écrivain, deux mois seulement après cette prompte formation de leur intimité, gardée jusque-là sans nuage. Un dimanche, Maximilien prit dans l'église de l'école la première place au banc le plus avancé, s'attendant à ce que son cousin ne le refoulerait pas en arrière et lui laisserait cette fois la préséance ; mais Ferdinand, tout humble qu'il était comme chrétien, pensa qu'il ne devait pas se soumettre à une telle obligation, contraire aux idées et aux usages du temps, et il alla,

1. P. 8. L'auteur que nous suivons est plus sévère, sur ce point, pour son héros, que Hurter, qui tient plus compte de ses raisons, déjà indiquées.

2. *Geschichte des Kaiser Ferdinand II*, t. II, p. 253-54.

selon sa coutume, près de la première place ; puis il attendit aussi longtemps que Maximilien tarda à céder. Ce dernier prince, blessé profondément, se retira, et, après la fin de l'office, il porta la chose à la connaissance de son père. Les parents n'avaient songé, ni d'une part ni de l'autre, à prévenir entre leurs enfants ces ennuyeuses difficultés, qui créaient souvent alors, entre les cours, des embarras nuisibles aux affaires sérieuses. De crainte que la scène ne se renouvelât, et que le gouverneur de Ferdinand, le baron de Shattembach, n'en référât à la cour de Styrie, le duc Guillaume prit l'avance pour la défense de son fils, et il en écrivit à Marie, sa chère sœur, la mère de Ferdinand. « Il souhaitait, disait-il, que les deux enfants pussent vivre comme frères. Deux fils de princes, si jeunes, ne devraient pas tenir compte de la préséance. L'âge seul devait décider avec une politesse réciproque ». La prudente archiduchesse accéda à l'avis de son frère, et répondit que son fils, encore enfant, n'avait *ni à soutenir ni à céder de droit.* Mais le beau-frère de la princesse, l'archiduc Ferdinand de Tyrol, ayant eu avis de l'incident, le prit sur un ton plus haut, et il écrivit à sa belle-sœur que l'honneur des Habsbourg pourrait en souffrir diminution, et qu'il fallait retirer l'enfant d'Ingolstadt. Marie répondit que, pour un si léger motif, elle ne pouvait ni rompre avec son frère, ni retirer son fils de cette université (1). Ses vues étaient plus hautes, ou plutôt inspirées par la Providence.

Ce fut, jusqu'à d'autres temps éloignés, la seule épreuve de l'amitié des deux princes et des deux familles. Comme par compensation, cette liaison en devint bien plus forte. Maximilien, depuis lors, évita tout ce qui pouvait lui aliéner son jeune cousin, et il fut fidèle à lui rendre de bons offi-

1. Voir au long dans Hurter, p. 255-59 et appendice, la correspondance, abrégée par M. Schreiber.

ces. Ferdinand tomba malade l'année suivante ; il répugnait à prendre certains remèdes prescrits : son condisciple l'encouragea, le soigna avec tant de zèle, de diligence, qu'il accéléra sa guérison (1). Réciproquement, l'archiduc apprécia, imita les grandes qualités de son parent, et ces deux âmes élevées n'en firent qu'une. Hurter insiste sur cette union, pour les suites qu'elle eut dans la guerre de Trente ans, malgré ce que la politique jeta de divisions, comme nécessaires, par les différents points de vue de leur situation respective, entre deux héros catholiques qui, à Ingolstadt, n'avaient été émules qu'en vertus et en amitié. Ferdinand appelait le duc Guillaume « seigneur père et oncle », et Maximilien « son seigneur frère ». Trois ans après son départ d'Ingolstadt, il lui envoya en don une belle paire de chevaux, « par l'ordre très gracieux de sa mère ». Maximilien lui fit des cadeaux de son côté, et lui donnait le même nom fraternel, et à Marie celui de « bien-aimée Dame, ma mère ». De même, les trois jeunes frères de Maximilien, confiés une seconde fois à l'université, après un séjour d'une année à Rome, se trouvaient fréquemment avec lui ; et les deux premiers, de retour auprès de leur mère, pouvaient lui dire : « C'est dans le temps passé à Ingolstadt que Ferdinand est devenu notre ami particulier (2) ». Un si important résultat était dû en partie au soin que la Compagnie de Jésus mettait là et partout à entretenir l'esprit de famille, loin de l'affaiblir, comme on a osé l'avancer.

Maximilien revint plusieurs fois à Ingolstadt, à l'université, au collège des Pères et à la Congrégation, seul ou avec sa famille. En 1595, on l'y complimenta en hébreu,

1. Docteur Schreiber, p. 9, d'après une lettre à Guillaume, citée par Hurter.

2. *Geschichte der Kaiser Ferdinand II*, t. II, p. 259 et appendice.

en grec et en latin, et il revêtit de leurs insignes, en un seul jour, sept docteurs de la Faculté de théologie, déjà célèbres. Entre autres bienfaits, il augmenta alors les émoluments de la plupart des professeurs de droit : souvenir de ses études de prédilection. Déjà depuis un an, son père avait abdiqué le gouvernement entre ses mains, pour se donner tout au service de Dieu. Maximilien avait d'abord reçu de la ville le serment de fidélité. On l'y voit encore en 1623. Ferdinand II venait de le créer électeur-archiéchanson, en lui transférant la dignité du Palatin, vaincu ; succès et révolution d'une importance immense pour la cause de la foi, et sur lesquels nous reviendrons. Il y eut grande fête à l'université à cette occasion, fête mêlée cependant des privations qu'avait causées la guerre, par la famine et les mutations de monnaie.

Enfin, en 1651, l'électeur montra une affabilité particulière dans sa dernière visite, le 17 septembre. Le 20, par un temps pluvieux et froid, il n'en fit pas moins un pieux pèlerinage à Bettbrunn, *au Grand Sauveur*, comme on disait à Ingolstadt. Le lendemain, fête de saint Matthieu, il voulut encore assister, dans l'église de Sainte-Croix, à tout l'office solennel. Mais le 22, il ne put, comme il l'avait résolu, faire ses dévotions à Saint-Maurice. Tandis que les Bavarois récitaient des prières instantes pour lui dans toutes les églises, muni de tous les sacrements, il fit une sainte mort, le 27 septembre.

Le P. Mederer, dans la grande discrétion qui suit la suppression de la Compagnie, n'observe pas que ce fut le jour de sa fondation qu'expirait l'un des deux élèves par excellence, le fils de ses bienfaiteurs, son insigne bienfaiteur lui-même, enfin proprement *le Grand, le Catholique*.

Nous le retrouverons ailleurs, congréganiste zélé de la sainte Vierge, qu'il avait pieusement honorée pendant ses

études. Aussi, à sa mort, porta-t-on solennellement ses entrailles dans l'église de la bienheureuse Marie d'Ingolstadt. Elles y reposèrent dans un monument de marbre, portant une inscription où on lisait cette allusion touchante, qui précédait une pensée politique (1) :

« Ici sont abritées les entrailles du prince, mort très pieusement. Il convenait qu'elles fussent ensevelies dans l'église de la Mère de Dieu, par laquelle nous vinrent les entrailles de miséricorde. Ce prince a reporté l'électorat dans sa maison par droit de ses pères, par ses mérites et l'ordre juste des évènements (2) ».

Il est moins nécessaire, après cette vue d'ensemble sur les constantes relations de l'électeur nouveau avec l'université, et particulièrement avec les Pères, d'insister longtemps sur la prétendue opposition que M. Prantl met entre la conduite de Guillaume V, prince « tout abandonné à l'influence des jésuites », et son successeur Maximilien, dans le long cours de son gouvernement... « Un grand danger avait menacé les méthodes de l'université pendant les dernières années du père ; le fils, au contraire, quoique élève des jésuites (3), ne livra pas à la Compagnie tout pouvoir immédiat dans l'école : c'est-à-dire que, partout, au commencement de son règne, son conseil intervint pour appuyer les réclamations élevées dans l'université contre les progrès de l'exécution du plan » que l'auteur continue de leur prêter. Il en donne un exemple dans de premières difficultés, qui remonteraient à l'an 1593. Alors, en effet, s'employèrent en faveur de l'université des con-

1. *Annales*, II, 143, 160, 236, 325-26. Cf. Schreiber, p. 360-61.

2. Nous reviendrons sur cette union « du fond des entrailles » (*sviscerata*, comme on dit en italien), entre le serviteur de Marie et cette « Mère trois fois admirable », en exposant à part l'influence du *Colloquium Mariæ*, exercée dans le collège des Pères et dans l'université.

3. P. 353. Il renvoie à la note 72.

seillers que nous avons déjà vus, d'ordinaire, prêts d'abord à prendre en main sa cause ; mais ils revinrent, comme on l'a vu aussi les autres fois, à des sentiments plus justes pour la Compagnie, *quand ils furent mieux informés*. C'est ce que dit Mederer, à qui renvoie cependant l'historien (1). Les visites, que ce dernier raconte ensuite en détail, comme ayant contrôlé l'enseignement ou les prétentions des Pères, et dont nous ferons l'histoire à part, montrent seulement que Maximilien voulut se rendre compte, comme d'autres ducs favorables aux jésuites, quand ce n'eût été que pour mieux fermer la bouche aux accusations exagérées et pour ménager ceux des professeurs qui tenaient dans le moment pour leurs adversaires.

Une remarque tranche légitimement la question : c'est que Maximilien resta en somme le protecteur, l'ami déclaré de ses anciens maîtres, plus éclairé seulement et plus autorisé, dans cette faveur ordinaire, par ces précautions mêmes, dont les jésuites devaient se féliciter.

Un dernier éloge, plus général, de leur illustre disciple. L'historien de la Bavière, Adlzreiter, intitule ainsi sa troisième partie, consacrée au plus grand des ducs bavarois : *Idéal d'un bon gouvernement, d'après la vie, les grandes actions et les vertus de Maximilien* (2). Un lecteur, et, par conséquent, d'abord un historien, doivent toujours se mettre en garde vis-à-vis du panégyrique ; et cependant Aldzreiter, après avoir annoncé dans son titre un éloge pour histoire, se le propose encore hautement dans son exorde. C'est que le panégyrique s'impose en quelque sorte dans l'histoire de ce prince, comme par exemple

1. *Annales*, t. II, p. 158. — Cf. Reisch. Archiv., *Jesuitica*, fascic. 73. — *Visitatio*. Voir an. 1598, etc., apud Pranl.

2. *Idea boni principatus, ex vita, rebus gestis et virtutibus Maximiliani.*

dans celle d'un saint Louis, d'une Jeanne d'Arc (1) et d'autres : modèles accomplis par l'œuvre de la Providence, malgré la faiblesse humaine, qui ne paraît même que pour rendre plus aimable l'action divine et l'humble chrétien exalté par elle. C'est ainsi que, suivant la belle expression de saint Ambroise, au sujet d'Abraham, citée par Aldzreiter, ces héros ont fait réellement ce que la philosophie humaine, dans ses plus hautes et ses plus vaines idées, n'a pu même imaginer : *Minus est quod illa finxit quam quod iste gessit* (2).

Un tel prince, d'ailleurs, était comme la fleur d'une tige de grands et saints ancêtres, comme Louis IX, que nous citions tout à l'heure, était le digne fruit de la race vraiment prédestinée des premiers Capétiens (3), et en dernier lieu de la sainte union d'un roi martyr, Louis VIII, avec une Blanche de Castille. Aussi Adlzreiter rappelle-t-il les mérites uniques des Wittelsbach, mais tout particulièrement d'Albert V, et d'abord l'éloge de ce digne père de notre héros, fait par le Concile de Trente : car de légers nuages, tenant à des malentendus, n'empêchèrent pas ce large jugement sur une si splendide gloire.

La vie privée et même la vie publique de Maximilien devaient en bonne partie leurs vertus à l'université d'Ingolstadt; elles furent le fruit glorieux de l'éducation qu'il y reçut : c'est donc le moins que d'en dire ici quelques mots; c'est un complément nécessaire à l'histoire de cette école, catholique avant tout, et apostolique comme lui.

Maximilien le Grand, qui resta toujours le chef des ca-

1. Voir les deux beaux ouvrages de M. Wallon, en particulier la préface de son *Saint Louis*, le roi chrétien dans sa politique.

2. Nous empruntons la traduction qu'en fait Bourdaloue, au sujet de saint François Xavier.

3. Voir comme Michelet lui-même fait ressortir leur *honnêteté* et ses succès, par le contraste des rois normands d'Angleterre (*Hist. de Fr.*, t. II).

tholiques dans la guerre de Trente ans, y conserva les qualités qu'avaient cultivées, et les habitudes qu'avaient formées en lui ses maîtres et ses Pères, à Ingolstadt et à Munich.

Il ne se laissait pas dominer par son entourage; et cependant il savait, dit M. Charvériat, « écouter les avis et souffrir la contradiction. Habile diplomate, il put rivaliser avec Richelieu et Mazarin (1). Il parlait et écrivait le latin, le français, l'italien, l'espagnol ; son style était simple; il évitait d'employer les mots italiens à la mode, et exigeait que ses ministres fissent de même.

« Travailleur infatigable, Maximilien étudiait toutes les affaires et voulait les connaître à fond. Il parcourait constamment ses États, afin de ne rien ignorer, s'entourait d'hommes instruits, soit bavarois, soit étrangers, surveillait avec soin tous les fonctionnaires, les voulait peu nombreux, et les payait bien. Il avait fait vœu de gouverner ses sujets avec justice et de travailler au bonheur de son pays ; il songeait sans cesse au compte qu'il aurait à rendre à Dieu. Le peu de temps que lui laissaient les affaires, il l'employait à l'étude des sciences, des beaux-arts et de l'histoire, surtout de celle de la Bavière. Maximilien aimait la simplicité : ses appartements étaient petits, sans ornements. Il ne déployait un certain faste que lorsqu'il s'agissait de représenter dignement la Bavière ».

On peut comparer à cet éloge celui d'Adlzreiter, achevant un premier et long chapitre, consacré à ces grandes qualités de labeur persévérant, de charité pour son peuple, de zèle surtout pour l'observance et l'amélioration des

1. P. 30-32. L'auteur en peut juger : car l'étude de cette diplomatie fait un des principaux mérites de son œuvre historique sur la guerre de Trente ans.

lois, dont le duc avait fait dès le commencement sa principale étude (1).

L'intempérance, et particulièrement l'ivrognerie, rabaissaient alors beaucoup de princes allemands. La diète récente de Francfort avait interdit, en 1577, aux électeurs et aux princes, tant ecclésiastiques que séculiers, de s'enivrer et d'enivrer les autres. Il y avait bien lieu ! Christian II, électeur de Saxe, remerciant l'empereur Rodolphe II de l'hospitalité qu'il venait de recevoir à Prague, lui disait « qu'il l'avait bien traité, que *pas un moment* il n'était resté *hors d'ivresse* (2). Christian d'Anhalt, un des adversaires de Maximilien dans la *période palatine* de la guerre, « était d'une grossière crapule » ; et l'électeur palatin lui-même, Frédéric V, pendant la bataille de la *Montagne Blanche*, où Maximilien le battit, dînait à son aise tandis que les siens mouraient pour lui.

Le prince bavarois, au contraire, fut toujours sobre et même mortifié. « *Il portait un cilice* sous ses habits, entendait la messe tous les jours, et accordait un asile à tout catholique banni à cause de sa foi. Il imposa à sa cour des mœurs sévères. L'*influence des jésuites y était considérable :* ils avaient été chargés, entre autres choses, de la censure des livres ; chaque membre de la famille ducale avait un jésuite pour confesseur ».

L'historien de la guerre de Trente ans dit à la vérité que *la plupart* de ces jésuites étaient *étrangers*. Certainement, l'intention de la Compagnie était, autant que possible, de sauver et de relever la religion catholique en Allemagne

1. I^er chapitre de sa III^e partie.

2. D'après Pfeffel, *Droit public*, t. II, p. 212, et Pfister, *Histoire d'Allemagne*, t. VIII, p. 121. M. Charvériat leur emprunte ces traits caractéristiques.

par des Allemands. Mais l'état même où étaient tombées les affaires de la religion dans ce pays, exigeait qu'on prît dans d'autres, dont la foi s'était mieux conservée, et particulièrement au centre de l'Église, les leviers et les points d'appui pour une révolution aussi difficile qu'importante.

« Maximilien trouva la Bavière endettée par les prodigalités de son père (1); il restaura les finances par des augmentations d'impôts, qui le rendirent peu populaire, et surtout par l'économie et une gestion mieux entendue. Grâce à lui, *son duché devint le pays le plus prospère de l'Allemagne :* en sorte qu'à la fin de la guerre de Trente ans, et après les dépenses énormes que cette guerre lui avait imposées, son trésor contenait un excédent d'un million et demi de florins ».

Dès le commencement de son administration, « il prévit que les discussions politiques et religieuses aboutiraient à une longue et terrible guerre : il s'y prépara de bonne heure, en organisant, avec l'aide de Tilly, une armée permanente, et en réunissant des vivres et des munitions (2) ». Il fut le seul prince allemand qui put entretenir une armée permanente, parce que seul il avait de bonnes finances. Ses 1,700,000 sujets lui fournissaient 45,000 soldats : rare avantage alors. Dans cette institution, déjà bien nécessaire à l'Allemagne, pillée par des ramassis de brigands, « il se proposait un double but : maintenir la religion catholique, et rendre à la Bavière l'importance qu'elle avait eue jadis ».

Oui, il parvint même, sous ces derniers rapports, à faire

1. Nous dirions *munificence*, car il n'y a pas de dissipation dans la poursuite d'un bon et grand but : distinction qui laisse subsister la nécessité et le mérite des économies de son successeur, dans une situation bien plus critique.

2. V. ch. VIII, *les Armées allemandes*, p. 202-239.

revivre les temps où les ducs bavarois donnaient à l'Empire un saint Henri, et luttaient à la tête des Guelfes contre le despotisme de quelques puissants princes, excommuniés, des maisons impériales de Franconie et de Souabe.

Sans nous étendre davantage sur les mérites administratifs de Maximilien, il nous est permis de montrer la splendeur catholique de la Bavière, au commencement du règne de l'ancien élève d'Ingolstadt ; résultat principal de l'enseignement et de l'apostolat qui avaient fait, dès les origines de sa foi, la *sainte Bavière*, et la continuèrent par les soins de son université et de la Compagnie. Dans ce but, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le tableau magnifique qu'esquisse en peu de mots le P. Rader, dans la dédicace qu'il fait à ce grand et pieux prince, de la *Bavaria sancta* (1).

On verra bientôt que, tout autour de cette oasis, l'Allemagne commençait à être en proie à tous les bouleversements, à toutes les horreurs de la guerre la plus sacrilège, à un impitoyable brigandage. Si de Maistre a justifié en grande partie l'institution plus royale qu'ecclésiastique de l'Inquisition en Espagne, par la paix dont elle fit jouir, au coin de l'Europe en feu, ce pays qui contenait tant de germes de discordes et de dissolution, que dirons-nous de la politique catholique des Wittelsbach, et de la direction imprimée avant tout à leur université ? ligne de conduite qui maintenait en paix, à l'intérieur, et dans une prospérité relative, cette Bavière où nous avons vu aussi tant d'éléments de troubles. Et ce pays occupait pourtant le milieu de l'Europe, et une position assez centrale en Allemagne, parmi tant de contrées alors brûlantes ou fumantes, selon l'expression du même écrivain. Un si frappant contraste

1. *Epistola ad serenissimun principem Maximilianum*, 1611.

va faire ressortir la description de Rader, ainsi encadrée. C'est d'abord, sans doute, suivant les titres dont il use, la *pieuse*, la *sainte* Bavière qu'il dépeint; mais, à l'arrière-plan du tableau, c'est nécessairement l'heureuse, la consolée au moins en toute épreuve, la glorieuse Bavière.

« Ce titre *Bavaria sancta*, que vous voyez décorer le frontispice de ce livre, votre sagesse le reconnaîtra facilement comme une appellation naturelle. Regardez toutes les parties de la terre bavaroise, vous n'y trouverez nul endroit qui n'offre des traces illustres de sainteté et de religion. Les villes et les places fortifiées, les marchés *(fora)*, les bourgs, les villages, les champs, les forêts, les montagnes, les vallées, tout lieu y respire et montre la religion catholique et ancienne. Tout y est plein d'édifices sacrés, d'amples monastères, de nouveaux collèges, de très augustes églises, de chapelles partout innombrables, de très religieux sanctuaires, de cippes (ou colonnes funéraires) qui ornent les faubourgs (1), d'hospices pour recueillir les étrangers, d'hôpitaux pour le soin des malades, d'abris fraternels enfin pour toute espèce de misère, pour les vieillards ou les orphelins (2). Tant de riches évêchés, tant de sièges pontificaux amplement pourvus, tant de chapitres canoniaux et de cathédrales, tant de nobles paroisses en toute contrée, tant d'ordres d'hommes consacrés à Dieu et de maisons religieuses où l'on cherche la perfection, tant de lieux de retraite pour les vierges sacrées, d'ossuaires bénis, de cimetières publics attenant aux villes, de caveaux pieux, de cryptes saintes ! Enfin, les œuvres pies occupent une grande partie du sol de la Bavière; ce serait un travail d'énumérer celles de chaque sorte : car

1. *Suburbanis cippis.*
2. *Adelpho-Geronto-Orphanotrophüs.*

toute la région n'est que religion (1), et ne semble qu'un temple commun ».

Sans parler de nos sécularisateurs, francs-maçons, etc., les utilitaires et les partisans exclusifs du morcellement de la propriété n'approuveront sans doute pas les sentiments de l'auteur du tableau. Mais il s'agit de savoir si l'on s'en trouverait mieux, alors même qu'ils triompheraient, pour le bien-être commun; tandis que, pour la sainte Bavière, l'expérience a été faite.

« Que dirons-nous de ces très religieux monuments de pèlerinages, célèbres par d'insignes miracles, répondant aux vœux et aux anathèmes (de l'Église) ? Gravissons le mont Andex, qui a reçu son nom de la sainteté même (2), et qui est comme un mausolée commun de nos défunts, un ensemble de bienheureux lieux sacrés, très fréquentés par les étrangers, comme par les habitants de la Bavière, qui se félicitent tous les jours des grâces qu'ils y obtiennent. Descendons à ces nombreux et très pieux sanctuaires de notre Sauveur, où son très sacré sang et son très sacré corps se conservent et manifestent extraordinairement par des miracles leur présence continuelle, adorée en quatre ou cinq églises. Venons à la Grande Mère de Dieu (3)..., qui est honorée en tant de lieux saints, et prête tous les jours aux infortunes humaines des secours surnaturels ».

Suit l'énumération des saints lieux où elle est le plus honorée, de ceux où pareillement les saints prodiguent les guérisons par milliers. De ce premier bien des peuples, la foi, en naissaient d'autres de tout genre. Luther avait

1. *Cum tota regio nil nisi religio videatur.* Belle louange à rapprocher de la triste maxime que faisaient prévaloir les protestants : *Cujus regio, ejus religio.*

2. *Andacht*, dévotion. L'auteur revient plus loin sur cet asile commun des affligés et des infirmes et sur cette sorte de maison publique de santé.

3. La *Magna Domina* de Maximilien.

déjà montré la religion maîtresse de ce pays, mais pour en faire un sujet de reproches injurieux.

La Bavière, selon lui, aurait été victime de l'unité de la foi, gardée à tout prix. Et que fit-il, par le schisme, des autres États germaniques ? Déjà grondait l'orage qui amena la guerre de Trente ans et apporta tant de calamités à l'Église et à l'Allemagne ; malheurs auxquels participèrent, mais par exception, les populations bonnes et heureuses de la province bavaroise. Encore ces épreuves renfermaient-elles pour leur patriotisme des compensations d'un ordre plus élevé. Anticipons par un exemple regardant la ville universitaire, d'où lui provenaient une bonne partie de ces bienfaits.

L'année même où Ferdinand repassa victorieux par Ingolstadt, dans l'été de 1634, l'annaliste de l'université rapporte qu'au fléau intérieur de la peste venait de se joindre celui de deux invasions, l'une de l'armée de Weimar, l'autre des bandes de Horn, généraux étrangers et protestants : « Ils avaient ravagé nos champs, coupé l'espérance prochaine de nos moissons, et encore, ce que l'ennemi n'avait pu détruire, la pétulance de nos soldats, qui les poursuivaient, ou leur nécessité nous l'arracha... Nous avons eu du moins, pour hôte obligé à Ingolstadt, celui dont nous avions à craindre l'hostilité ; nous l'avons contemplé à l'intérieur de nos murs, ce Gustave Horn, Suédois, si exercé à la guerre, captif de notre électeur sérénissime, victorieux à Nordlingue » (1). Cri de gloire et de soulagement de l'école souffrante. C'est qu'avec l'Empereur, le digne fils des Wittelsbach, sorti de leur école, leur donnait ainsi plus que la gloire : il défendait leur foi, celle des peuples et d'une grande partie de l'Allemagne,

1. T. II, p. 270-71. Voir à la fin les écrits de l'école à sa louange, note XXXIII, 33.

tout en défendant leurs autres intérêts, et d'abord leur indépendance.

Un dernier et grand bienfait : dès son avènement, Maximilien suivit la politique de ses pères à l'intérieur, dans la réforme *catholique* des abus demeurés encore dans l'Église, ou dans la Contre-Réforme, par l'exclusion du protestantisme, à peu près déjà banni de ses États. Le clergé bavarois laissait encore bien à désirer : ainsi, à côté de prêtres fort recommandables, d'autres tenaient hôtellerie, faisaient le commerce ; Maximilien les fit rentrer dans la règle. Les jésuites multiplièrent leurs établissements d'instruction, d'où, suivant l'expression de M. Charvériat, « une nouvelle *génération ecclésiastique* devait sortir ». C'était la réforme des clercs, à distinguer de celle des moines.

« Le duc, ajoute-t-il, prit aussi contre les protestants des mesures sévères : des commissions furent chargées d'aller de châteaux en châteaux, pour surveiller les nobles soupçonnés de tendances hérétiques et leur imposer l'observation de leurs devoirs religieux... Les protestants ne purent plus acheter de biens en Bavière, et un Bavarois qui épousait une protestante, perdait ceux qu'il y possédait. Les orphelins étaient confiés à des familles qui les élevaient dans le catholicisme » (1). En dépit de ces mesures, que l'on peut critiquer à un point de vue absolu, mais qui n'étaient contraires ni au droit ni aux mœurs de cette époque, les protestants ne cessaient pas leur propagande sur les frontières de la Bavière. Il en résulta plusieurs fois des difficultés entre Maximilien et ses deux voisins et parents, le comte palatin Philippe-Louis de Neubourg et l'électeur palatin Frédéric IV (2). Raison de plus pour prendre des

1. L'auteur emprunte ces faits au docteur Schreiber, p. 3, 22, 47-51, 94-164.

2. P. 33-34. Maximilien voulut convertir le palatin de Neubourg, que

mesures qu'on ne pouvait taxer de rigueur. Il est juste, on ne saurait trop le répéter, d'apprécier ici la conduite de Maximilien d'après les idées du temps, et non d'après celles du nôtre, que nous ne nous chargeons pas d'ailleurs de défendre indistinctement. On vient de voir en outre un nouvel exemple des inconvénients qu'auraient eus alors la tolérance civile, pratiquée par les seuls catholiques.

Nous aurons encore lieu de dire un mot sur la politique religieuse de Maximilien au dehors, en exposant celle de son émule, dans leurs succès définitifs contre la Réforme. Il nous faut d'abord remonter aux premières hautes études de ce dernier prince.

nous avons vu assister aux fêtes d'Ingolstadt; et le pro-chancelier de l'académie d'Ingolstadt vint, par ses ordres, représenter les catholiques contre le *surintendant*, sorte d'évêque protestant de Neubourg, au colloque de Ratisbonne, qui n'aboutit, comme assez ordinairement ces assemblées, à aucun résultat (Schreiber, p. 100). Nous avions supposé le palatin plus avancé.

CHAPITRE III

Éducation de Ferdinand, continuée après la fin des études de Maximilien (1590-94). — Témoignages de Bassompierre sur leur vie de collège. — Observations scientifiques de l'archiduc. — Leur succès auprès de l'empereur Rodolphe II. — Lettres des Pères sur ses progrès. — Son départ, pressé par son état de santé et les difficultés qu'éprouve sa mère.— Fête des regrets. — Présages. — Ses propres souvenirs. — Traits de perfection. — Splendeur de l'université et du collège des Pères. — Témoignage de l'évêque Stobée.

I

Reprenons depuis le 9 mars 1590, jour où Ferdinand commença ses trois premières années d'études, un peu abrégées, au *Pædagogium*, pour les humanités, et au cours de philosophie. Il fut si appliqué, dans la classe de poésie, où où il entra d'abord, qu'il épargnait même sur le temps nécessaire donné au repos, et son dévoué gouverneur en marquait sa joie et ses prévisions heureuses au duc, son oncle, dès le 12 du même mois (1). Dès le 6 février il était inscrit au catalogue des membres de l'université, avec la solennité usitée en pareille réception, devant les principaux professeurs, convoqués par le savant théologien Stewart de Luttich, recteur cette année après Hunger, et ce n'est qu'ensuite qu'il avait passé l'examen préliminaire dont on a parlé (2).

1. V. la lettre de Strattenbach au duc Guillaume, dans Arétin, p. 48. Karl Maria, vicomte d'Arétin, fils de l'homme d'État de ce nom, n'a guère fait qu'une compilation sous le titre d'*Histoire de Maximilien Ier, électeur de Bavière, Geschichte des Churfursten M. I.*, Passau, 1842. Sa lettre est citée par Hurter, t. II, p. 253, n. 68.

2. V. le catalogue des *Annales*, II, 118.

Le 10 mars, il s'asseyait sur les mêmes bancs que les deux plus jeunes de ses cousins, ducs de Bavière. Il n'y eut pas de temps perdu. En 1591, il passait de *poésie* en *rhétorique*, classe où il fit trois fois l'exercice dit de *déclamation*, devant l'université entière, avec une rare distinction : car il joignait une merveilleuse facilité à son acharnement au travail. Comme il avait suivi en même temps le cours de dialectique, il attaqua avec une très remarquable argumentation des thèses qui furent proposées sur les *manières de disserter*. Ne nous étonnons donc pas si, en 1592, ses condisciples, enthousiasmés de son talent, comme de ses qualités généreuses, le couronnèrent de fleurs. naïf et spontané témoignage de sympathie, qui contraste avec la majesté des couronnes qu'il devait porter avec tant d'éclat.

Alors étudiaient à Ingolstadt, et peut-être participèrent à cette fête fraternelle, de jeunes seigneurs lorrains, parmi lesquels il en est un qui a laissé une mémoire célèbre, à la cour de Louis XIII, par ses hauts faits et beaux écrits.

Nous trouvons aux catalogues de 1595 et de 1601 leurs noms, naturellement estropiés d'abord : *Franciscus, Joannes et Africanus Passempierre (alias, Belstein) Barones in Harmel et Hermouille, Lotharingi, cum præfecto aulæ præceptore et quatuor famulis*. De ces Bassompierre, l'aîné de Jean et d'Africain devint le célèbre maréchal François de Bassompierre. Il témoigne de l'amitié cordiale que Ferdinand montrait à ses condisciples et se conciliait en retour, et du profond souvenir qu'il en laissa dans tous les cœurs.

« L'empereur Ferdinand II mourut aussi, ce même mois (février 1637), le 15 ; lequel était un très bon prince, que j'avais connu à Ingolstadt, alors qu'il y étudiait et moi aussi. Il me faisait l'honneur de me vouloir du bien, et à ma considération, il en a fait à mon neveu de Bassompierre, qu'il avait honoré de la charge de sergent de bataille de ses

armées, et ensuite, de sergent de maréchal de camp, qui est une grande charge en Allemagne (1) ».

Bassompierre nous a laissé, sur la vie des jeunes seigneurs à Ingolstadt et sur celle de la famille ducale, en particulier sur leurs études, des détails assez curieux pour ses compatriotes, à son point de vue français. Il s'agissait pour lui d'achever ses études propres, commencées à Pont-à-Mousson, à Fribourg, etc. Après l'instruction littéraire, restait une sorte de teinture scientifique à prendre rapidement en toute Faculté.

« Nous passâmes (à Landshut) la semaine sainte (2), où il y eut force pénitents. Puis, après Pâques, ayant pris congé dudit duc Guillaume V et de la duchesse, nous revinmes faire notre stage de chanoines (3) à Ingolstadt, où nous trouvâmes les trois ducs, frères du duc Maximilien, qui étaient aux études : qui étaient le duc Philippe, évêque de Ratisbonne, qui fut depuis évêque de Passau et cardinal ; le duc Ferdinand, coadjuteur de Cologne, qui depuis en a été électeur, et le duc Albert, le plus jeune des enfants du duc Guillaume. Nous y continuâmes peu de temps la *rhétorique*, puis allâmes à la *logique*, que nous fîmes compendieuse, et trois mois de là, passâmes à la *physique*, quant et quant à la *sphère*.

« Nous allâmes, au mois d'août, à Munich, le duc nous ayant prié de venir passer la cervaison (temps de chasser le cerf), qu'ils nomment le *Hirschfeist*, avec lui. Nous vîmes le duc Guillaume et la duchesse Madelaine (Renée),

1. *Mémoires*, collection Petitot, III, 345.

2. Les *Mémoires* de Petitot, t. I[er], marquent 1595. Dans le vieux style, c'était encore 1594. Comme il connut Ferdinand dans ses études, ce dut être en l'année scolaire 1593-94.

3. Africain seul, cependant, « était destiné pour être d'Église » (p. 249). Ils se faisaient sans doute quelque obligation, en qualité de commendataires.

sa femme, et ses deux filles, la princesse Marianne, depuis mariée à l'archiduc Ferdinand, et la princesse Madelaine, qui fut depuis mariée au duc de Neubourg et de Juliers..

« ...Au bout d'un mois qu'elle (la chasse) fut finie, nous vînmes continuer nos études jusques en octobre, que nous quittâmes la *physique,* lorsque nous fûmes parvenus au livre *de Anima ;* et, parce que nous avions encore sept mois de stage à faire, je me mis à étudier au même temps aux *Institutes de droit*, où j'employai une heure de classe, une autre heure aux *Cas de conscience,* une heure aux *Aphorismes* d'Hippocrate, et une heure aux *Éthique* et *Politique* d'Aristote : auxquelles études je m'appliquai de telle sorte, que mon gouverneur fut contraint de m'en retirer pour me divertir (1). Je continuai, le reste de cette année là, mes études, et le commencement de celle de 1596. Mon stage finit à Pâques,... et, le lundi de Pâques, nous nous embarquâmes sur le Danube (2) ».

Nous allons voir à l'université d'autres jeunes seigneurs français, de noms connus parmi nous, sans parler de l'illustre élève des Pères, Descartes, qui connaîtra encore les jeunes Ferdinand et Maximilien, dans la campagne de Bohême, où il servit sous le drapeau bavarois.

Revenons à l'archiduc. Il subit dans cet intervalle de 1592 à 1593, dans les mêmes Facultés qu'on a vues, un examen public d'une heure, assez satisfaisant pour passer à la Saint-Luc (18 octobre), aux études que l'on appelait *politiques*, mais qui rentraient dans la philosophie professée d'après Aristote, et que comprit dans son enseignement d'éthique le P. Renier Fabrice. Ce dernier était cet habile maître que la Faculté des arts avait d'abord mal accueilli. Son élève Ferdinand apprenait simultanément avec grand

1. Distraire à d'autres pensées.
2. P. 256-57.

ardeur, l'année 1592 et la suivante, les mathématiques; toutefois c'était à l'intérieur du collège Willhelmin ou collège des jésuites, fondé à nouveau par Guillaume. Cette science lui était enseignée par le régent lui-même, le P. Christophe Silberhorn. Tant d'occupations n'empêchaient pas le prince de soutenir en même temps des discussions publiques avec les meilleurs élèves du collège, surtout avec Adam Tanner. Ce jeune homme, plein de talent, entra ensuite dans la Compagnie de Jésus, et illustra l'enseignement de l'université (1).

Ce Père fut désigné en place de Gretser malade, pour discuter à Ratisbonne avec les luthériens, et ses observations sur eux sont restées célèbres (2).

Grégoire XIII, mort en 1585, avait laissé son nom à la célèbre réforme du calendrier. On n'a peut-être pas assez remarqué la coïncidence des travaux qu'inspirait cette réforme récente, avec les efforts particuliers que dirigea de ce côté le jeune prince mathématicien Ferdinand. Hurter a du moins cité une lettre de son gouverneur à l'archiduchesse, missive qui nous montre la pensée gracieuse de faire plaisir à une mère, préoccupation mêlée aux arides recherches scientifiques de son fils. « Son seigneur, écrivait-il, était bien sérieusement occupé, et employait toutes ses forces à mettre au net un tableau de calendrier, pour venir à bout de le lui envoyer prochainement (3) ».

1. *Annales*, II; 129. Il est inscrit comme professeur d'hébreu, et S. J., p. 145, an. 1596.

2. *Geschichte des Kaiser Ferdinand II*, t. III, ch. XIX, p. 202, et *Annales*, II, 166. Voir, avec la liste de ses écrits, complétée par les PP. de Backer, II, 620, son éloge très remarquable, *Annales*, p. 262-63, l'année de sa mort, 1632. On verra son ménologe, etc., dans un tableau complémentaire. Il fut, d'après Prantl (*Bibliogr.*, n° 98), professeur d'abord à Ingolstadt, 1618, puis à Vienne, 1619, et revint à Ingolstadt. Aussitôt après, il partit pour être chancelier à l'université de Prague. Sa santé l'en ramena en 1620, à Ingolstadt.

3. Lettre du 15 janvier 1594.

Plus tard, nous dit l'historien de Ferdinand, il parut s'adonner à de semblables travaux avec tant d'efforts, dans la variété des combinaisons dont ils demandent la recherche, qu'il y prit un goût particulier. Ainsi envoya-t-il redemander à Ingolstadt des instruments élaborés avec un art délicat pour servir à de telles études. On a conservé une coupe travaillée avec une ingénieuse élégance, qui peut servir également d'horloge à eau ou de cadran solaire. La tradition qui l'attribue à l'archiduc, a trouvé quelque confirmation dans le lieu de fabrication et la date de l'inscription qui y sont gravés (1).

« Qui pourrait le nier? ajoute Hurter. Ce fut au moyen de semblables connaissances qu'il gagna l'affection de l'empereur Rodolphe, dans la visite qu'il lui fit à Ratisbonne », et que Schœll, dans son *Cours d'histoire des États européens*, apppelle « une ambassade », pour l'éclat qu'elle a jeté, pensons-nous, et l'importance qu'elle a obtenue. Le premier de ces historiens reprend : « C'est une chose connue de tous que les entretiens des deux princes sur des sujets de sciences mathématiques le firent aimer de Rodolphe II, qui les cultivait de son côté avec une vive ardeur; et nous apprenons de Strattenbach que l'Empereur vantait publiquement le goût de son jeune cousin pour les sciences et son aimable compagnie (2) ». La Providence se servait ainsi des fortes études du prince à In-

1. T. II, p. 203. *Mareus Purman Monachii factitabat. Elevatio poli* 48 *grad.. anno* 1594. Sur les lignes de l'intérieur de la coupe on lit : *Horarium sine aqua. — Horarium in perspectiva radiorum aquæ. Scala altitudinis* 10° 66.

2. *Eine lustige ;* familièrement : « un joyeux compère ». On sait que l'opposition protestante a exploité le goût trop vif de l'Empereur catholique pour les sciences, l'astronomie surtout, le représentant comme perdu dans les astres, etc. Nous ne nions pas d'ailleurs que son administration ne laissât bien à désirer un regard un peu moins attentif aux merveilles du ciel, et plus au triste état de ses provinces.

golstadt, pour commencer à lui frayer les voies vers une grandeur qui, en somme, fut humainement le salut de l'Église en Allemagne.

Ses progrès en science et en vertu nous sont, en effet, attestés dans cette correspondance d'ami à ami avec les siens, qu'a recueillie Hurter; et l'auteur nous y signale une lettre écrite, le 25 janvier 1594, par le Père recteur du collège des jésuites à Ingolstadt au Père recteur de leur collège à Munich. La lettre, rédigée en latin et que l'auteur publie aussi traduite en allemand, nous renseigne d'autant plus exactement, qu'elle est entre confrères occupés du même but particulier, et qu'elle n'a rien à ménager en ce qui tient à la parenté ou à la grandeur (1).

« Le sérénissime Ferdinand termine ici sa quatrième année d'études avec un fruit qui ne nous laisse pas regretter nos efforts, au regard, soit de la piété, soit des lettres. Il achève ses humanités, la dialectique, la physique en abrégé et un certain cours de mathématiques. Il lit, entend et retient beaucoup d'histoires (de peuples). C'est un Père qui lui enseigne les *Politiques*, en l'absence de l'évêque de Trieste (2), et c'est un jurisconsulte qui l'instruit dans le droit sur les matières plutôt pratiques. *Rien ne se*

1. T. III, appendice XXIII, p. 531-32.

2. Jean Bocherin, nouveau précepteur de Ferdinand et théologien, qui fut sacré pour cet évêché important à Ingolstadt même, et qui y conféra à son tour les ordres mineurs à un élève noble, dont le nom intéresse les jésuites français de nos jours. Jean Pourcelet, de Lorraine, fils d'un gouverneur de Toul; très probablement de la même famille noble, originaire de Provence, qu'un jésuite bien connu dans ce siècle, en France, le P. Pourcelet, dont l'ancêtre fut seul épargné aux Vêpres siciliennes. De Jean : *Nobili ac generoso adolescenti J. Pourcelleto ou Pourdeleto. Annal.* an. 1593. Mederer écrit déjà ce nom avec *ou*, comme on le *prononçait* en Provence, tout en l'écrivant par un simple *o*. En 1595, nous trouvons, parmi les opposants à une thèse de l'archiduc, *Pitus*, Anglais (Pitt?), nouveau docteur, précepteur du jeune de Maillane, parent des Porcelets ou Pourcelets, croyons-nous, d'après un titre gardé encore récemment dans cette famille.

perd de la graine, quelle qu'elle soit, que l'on sème sur un champ si fertile (1). Il vient donc à l'esprit de beaucoup de gens un désir de le voir parcourir enfin les pays étrangers, surtout l'Italie, soit pour fortifier son corps, soit pour acquérir l'usage et l'expérience. Il est à craindre que, vaquant si longtemps à l'étude sédentaire des lettres, son esprit et son corps n'en contractent une profonde langueur. Que V. R., je vous en prie, réfléchisse à cette mesure avec Madame sa mère, et décide avec elle ce que vous jugerez bon dans le Seigneur. Certes, l'intelligence de cet excellent prince, si quelque virilité d'un tempérament robuste s'y joint, est si distinguée, qu'*on peut à peine rien souhaiter de mieux*, et souvent j'admire, en me repliant sur moi-même, une piété si mûre en une complexion encore si jeune. Que Dieu confirme ce qu'il a opéré pour le bien de la patrie » !

La lettre du recteur était vraiment inspirée par la foi, le patriotisme et une tendresse maternelle, et elle était bien dans l'esprit de la Compagnie. Les Pères d'Ingolstadt, que représentait dignement ici leur recteur, mettaient bien après l'intérêt de la santé du jeune prince le précieux avantage de le garder plus longtemps.

II

Les appréhensions du Père recteur sur la santé de Ferdinand étaient fondées. Peu avant son heureux voyage à Ratisbonne, qui eut lieu vers juillet 1594, « il fut attaqué violemment par une fièvre très grave et assez dangereuse, que suivit à son déclin la variole, maladie ennemie des

1. *Nil perit quidquid in hoc tam fertili agro seras.*

jeunes gens (1) ». Le projet que sa mère formait déjà de le rappeler, ne fut pas abandonné à la guérison de l'élève, qui lui permettait de partir, le 5 septembre, pour rendre ses devoirs à l'empereur (2). L'archiduchesse Marie était elle-même tombée malade, au milieu des immenses embarras de sa régence (3). Le retour du prince fut décidé pour la fin de l'année 1594, après environ cinq ans d'études. Quel secours apporterait donc un adolescent arraché à une éducation si fructueuse? sa présence empêcherait-elle de le dépouiller en tout ou en partie? ou le livrerait-elle en proie aux factions? Aux regrets amers se mêlaient d'aussi vives alarmes.

Mederer rapporte avec une complaisance visible les adieux solennels que lui firent, à la Saint-Thomas, veille de son départ, ses condisciples, pleins de sympathie pour cet « aimable camarade ». Ils employèrent l'entremise de jeunes élèves choisis et de la plus haute noblesse (4). Agricola insiste surtout sur les *quinquennales*, écrits qui faisaient allusion au temps que l'archiduc avait passé à l'université, et que fut chargé de composer le P. Gretser (5). Dans les inscriptions et emblèmes qui les remplissent, selon le goût du temps, on est vivement frappé de l'affirmation donnée aux pronostics sur la future grandeur du prince : car, malgré la bonne volonté que l'on met dans ces conjectures, en pareille occasion, qui pouvait croire humainement à un tel avenir? que l'ambitieux archiduc Mathias, poussé alors

1. Nous conservons les termes d'une lettre du précepteur de Maximilien, empruntée par Hurter à Arétin, t. III, p. 240-41.

2. Ne reproduisons pas les longs détails de cet heureux voyage, déjà indiqué, et où il n'était pas non plus indifférent, pour l'avenir, de se montrer avec quelque avantage à ces fiers barons de Bohême et d'Autriche (p. 214).

3. P. 225.

4. *Annales*, II, 137.

5. T. II, p. 104, — et Hurter, p. 236-37.

par les protestants à usurper le pouvoir sur son frère Rodolphe, puis revenant à une politique conservatrice de ses intérêts et des intérêts de sa maison, quand une fois il fut empereur, passerait plus tard (1617-18) sur les droits de deux autres archiducs ses frères, privés de postérité, pour adopter, sur leur demande et malgré sa propre répugnance personnelle, son cousin germain, le jeune archiduc, fruit chétif d'une branche pauvre relativement et comme longtemps secouée, celle de Styrie; un Ferdinand dont on a vu la frêle constitution, mais qui, alors, aurait seul des fils, et resterait tout l'espoir de la principale branche allemande? Le roi d'Espagne Philippe III, petit-fils de l'empereur Maximilien II par sa mère, devait lui-même vendre chèrement à Ferdinand l'abandon nécessaire de ses prétentions. C'est la réunion de tous ces obstacles à l'avènement futur de l'élève d'Ingolstadt, qui pique singulièrement l'attention dans ce distique de Gretser, plein d'une ingénieuse recherche, louée alors, mais presque intraduisible dans le rapport des termes rapprochés : « Un César, ton aïeul, te donne son nom adore la Providence : tu possèdes déjà le nom d'un empereur; tu peux en avoir l'augure ».

Dat tibi Cæsar avus nomen; tu Numen adora :
Ut jam nomen habes, omen habere potes.

Les grandes qualités, l'éminence du talent, mais surtout la fermeté indomptable de la foi, et l'ardeur du zèle de Ferdinand, expliquent, avec l'extrême gravité de la crise protestante prolongée, cet espoir presque certain. C'est ce que fait ressortir l'inscription même des quinquennales faite par le même Père et imprimée en grandes majuscules dans l'histoire de la province de Germanie supérieure « Au sérénissime prince... (1) qui, pendant cinq ans,

1. *Serenissimo principi ac domino Dno Ferdinando Caroli F....., arch*

montré une piété bien digne de mémoire, une facilité incomparable dans son génie, toutes les qualités dignes d'une âme bien née et d'un esprit précoce, bien au delà des forces ordinaires de son âge. A son départ de l'université, où il a été instruit, elle lui consacre et lui dédie tous ses souhaits les plus amples et les plus heureux ».

On comprend que ce fut par reconnaissance d'abord, mais non sans autre motif, que le jeune disciple voulut emporter nombre d'exemplaires de ces témoignages solennels, qui furent dès lors réunis et imprimés (1). C'était néanmoins dans toute la sincérité de son cœur qu'il promettait de les garder « sous ses yeux, pour renouveler sans cesse la chère mémoire d'Ingolstadt ».

Il tint parole : le temps, les préoccupations immenses de la politique et de la guerre, les vicissitudes inouïes, enfin, de son isolement. puis de sa grandeur, n'affaiblirent pas son souvenir de gratitude filiale, et, si l'on nous permet le mot, de camaraderie fraternelle; sans parler de ses libéralités aussi délicates que généreuses. En 1623, déjà empereur, il envoyait à la Faculté de droit les privilèges des comtes palatins (*Comitivæ Palatii*), et il s'exprimait ainsi, dans son diplôme sur l'université : « Nous y avons passé notre jeunesse, et nous en gardons la mémoire dans l'affectueux attachement de notre cœur (2) ».

duci Austriæ, duci Burgundiæ, Styriæ, Carinthiæ, Carnoliæ, comiti Goritiæ, etc... Agricola, p. 104 du t. II.

1. Hurter en a cependant cherché en vain dans les bibliothèques de Vienne, de Grætz, etc. Gretser lui-même en a dérobé la trace, absente dans la vaste collection de ses écrits. Le recueil dont les PP. de Backer donnent l'indication précise, est intitulé : *Quinquennalia serenissimo Ferdinando, archiduci Austriæ, Ingolstadio, confectis quinquennio studiis, abeunti allata, anno 1594. Ingolstadii, typis Wolfgangi Edui*, par le P. Gretser, n° 144. Bibl. PP. S. J. Voir art. *Ingolstadt*, deuxième alinéa.

2. *Annales*, partie IV, p. 384, où l'acte est rapporté, et partie II, p. 128-29, 136-38. Agricola, t. II, p. 67-68.

Jusqu'à sa mort, dit Hurter, il en donna des signes éclatants, mérités d'ailleurs, selon l'historien, qui cite un témoignage exprimé dans le goût du temps : c'est une lettre écrite de l'université, en 1636, au comte Frantz-Christophe Kehenwiller, historien contemporain de l'Empereur.

« Ferdinand est venu à Ingolstadt instruit comme un grammairien, et est revenu à Grætz orateur éloquent, mathématicien formé, philosophe, politique éminent et disciple habile de Justinien (1) ». Par la place du mot *politique*, on voit qu'il est pris au sens philosophique aristotélicien. Les premiers mots y rendent un juste hommage à l'université de Grætz, fondée par son père. Mais les différents titres de cette dernière école à son affection ne l'empêchèrent pas d'entretenir, à celle d'Ingolstadt, plusieurs de ses jeunes sujets, destinés à faire de hautes études, et qu'il encourageait par de généreux secours à aspirer aux plus hauts grades (2).

III

Les Pères, de leur côté, gardaient un souvenir non moins vif et profond d'un prince, dont la régularité, presque religieuse, cessait tout à coup sa conversation ou ses chants,

1. *Archidux Ingolstadium venit grammaticus, Grætium rediit orator eloquens, mathematicus accuratus, philosophus, politicus præclarus, Justinianæus peritus.* T. III, 228.

2. En 1611, il envoie ainsi à ses frais quatre écoliers ; autant une autre année. Il fait la dépense d'une promotion au doctorat. Ferdinand ne put cependant revenir, comme Maximilien, au lieu regretté de son enfance. Il ne fait que traverser Ingolstadt en 1634 (*Annales*, 270-71), avec l'appareil de la guerre ; il y est harangué, et entend, avec sa cour, la messe et le sermon. On a vu, à cette occasion, l'enthousiasme de l'école pour ses victoires, communes à tous.

lorsque sonnait la fin de la récréation des Pères, qu'il aimait à venir partager. Il se conformait ainsi à la promptitude de leur obéissance au signal, et, suivant une pensée profonde, il apprenait à commander en s'exerçant à obéir avec cette perfection. Ses maîtres conservaient aussi de lui des devoirs littéraires, qui marquaient une extrême diligence, en même temps que l'esprit le plus distingué. Mais ce qui ne restait pas moins gravé dans leur mémoire, c'était son avidité continuelle d'apprendre toute science, qui transformait sa salle à manger même en salle de conférences académiques. Il y invitait ou il admettait à sa table, dit son historien, les professeurs les plus renommés, les sujets les plus éprouvés de la Compagnie de Jésus, et des théologiens choisis dans l'université, le pro-chancelier Pierre Stevart; le jésuite Richard Haller, plus tard confesseur de la reine d'Espagne, sœur du prince; les PP. Grégoire de Valentia et Gretser. L'entretien et les questions se portaient sur tout ordre de matières, même sur la musique (1). Robert Turner était son secrétaire général, et ses lettres familières, en particulier, sont restées des modèles (2). N'y a-t-il pas ici, un rapprochement à faire avec notre saint Louis, qui aimait, lui aussi, à réunir à sa table des docteurs et de saints religieux, aussi bien que des chevaliers et des bourgeois, et se récréait aux *quod libet* de la scolastique ?

Cependant la vertu prédominante de l'archiduc, sa foi, laissa, non seulement dans le collège et dans l'Académie, mais aussi dans la ville et le pays entier, un souvenir plus

1. *Geschichte des Kaiser Ferdinand II*, t. III, p. 238-39. Cf. les *Annales d'Ingolstadt*, qu'il consulte, et Agricola, l. c.

2. Au volume précédent, II, p. 242, Hurter cite, à ce sujet, le recueil épistolaire de Georges Stobée, évêque de Gurtz, en Carinthie : *Lavantinus, vel potius Gurcensis.* Nous en profitons ailleurs.

durable encore des exemples frappants qu'il y donna partout. Parmi ceux que Hurter tire des lettres des jeunes cousins de Ferdinand à leur mère Renée de Lorraine, et principalement de l'*Information,* imprimée dans le recueil d'Arétin (1), nous ne citerons qu'un trait, qui le rapproche de Rodolphe de Habsbourg, et nous en ajouterons un autre, rapporté plus au long par Agricola, parce qu'il excita singulièrement l'admiration du peuple. Ferdinand fit monter, lui aussi, sur son cheval un prêtre qui portait le saint Sacrement à un malade, *et de plus,* il le suivit par les mauvais chemins où il l'avait rencontré, jusqu'au but lointain de sa route. Là, il joignit à la réfection divine, que le prêtre apportait, une abondante aumône. On sait que le fondateur de sa maison impériale avait pareillement cédé son cheval à un prêtre qui portait la sainte Eucharistie, et ainsi mérité lui-même un empire où, comme il l'annonça, le crucifix devait lui tenir lieu de sceptre (2). Ce fut vraiment celui que voulut aussi porter dès lors son digne descendant, car Ferdinand s'écriait, comme l'écrivait sa mère à son oncle : « Je me laisserais dépouiller de mes États et *mettre à nu*, plutôt que de faire la moindre concession nuisible à l'Église (3) ». Ce n'était pas un vain engagement, dans la crise permanente de l'époque.

La congrégation de la sainte Vierge instituée à Ingolstadt (4) fournit à l'historien de la Germanie supérieure

1. T. III, p. 239-42.

2. Lors de son élection, qui fut disputée, des opposants avaient, paraît-il, caché son sceptre par un expédient ou l'effet d'un dépit puéril : « Voilà mon sceptre » ! dit-il en prenant le crucifix de l'autel.

3. *Ferdinandi virtutes*, l. c. Ce mot n'est pas révélé à Hurter par la correspondance de Ferdinand, mais par le témoignage du P. Lamormain, confesseur du prince.

4. Nous y retrouverons à part les deux princes, colonnes du fameux *colloquium*, dirigé par le P. Jacques Rem.

l'autre exemple, où Ferdinand paraît déjà s'exercer à pratiquer ce dépouillement, conforme à celui du Crucifié. Avec les deux fils du duc Guillaume, revenus à l'université, et leur plus jeune frère Albert, qui commençait à en suivre les cours, on vit un jeudi saint l'archiduc, considéré comme leur chef plus encore par la vertu que par le rang, prendre le rôle de victime publique, comme l'avait fait avec grande édification quelques années auparavant saint Charles Borromée, lors de la peste qui désola Milan.

Le fléau n'était ni moindre ni moins menaçant. L'Allemagne était partout en proie aux discordes religieuses, préludes d'une affreuse et longue guerre civile et étrangère, et d'autres calamités, comme une invasion des Turcs, imminente en Hongrie. Les trois pieux et innocents princes, s'offrant en hostie d'expiation, portèrent tour à tour un grand crucifix; ils étaient revêtus d'un cilice, et restèrent longtemps à nus genoux sur la pierre. « La ville entière en était dans l'admiration », dit l'*Information* citée. Le *Sodalis Parthenius*, ou « le Congréganiste de la Vierge », livre imprimé vingt-un ans après, fournit surtout ces détails, et l'auteur, dans son enthousiasme, prédisait à Ferdinand qu'*il vaincrait par ce signe* et par de tels moyens : « Que ce soit désormais pour vous l'augure le plus favorable ! On peut vous adresser cette acclamation : « Vous vaincrez par ce signe, avec Jésus-Christ pour chef et le Bavarois pour compagnon (1) ». Ferdinand avait reçu des Pères une grande ardeur pour ces processions, celle du Saint-Sacrement surtout, et pour les pèlerinages, qui, disait-il, « réveillaient, fortifiaient, développaient la foi » ; celui particulièrement qu'on entreprenait aux reliques de sainte Ursule,

1. *Jam tunc, omine auspicatissimo, tibi acclamari potest : In hoc signo vinces, Christo duce, Bavaro socio.*

envoyées de Cologne par l'électeur, frère de Guillaume, ou celui qui se faisait à la Vierge d'Abensberg (1).

A ces détails, si touchants et si pieux, sur l'éducation morale donnée à ces princes, en particulier par la Compagnie, joignons un affectueux souvenir de l'évêque Stobée, son savant précepteur nommé plus haut, et élève de choix du P. Bellarmin. Ce souvenir regarde Ingolstadt, parce qu'il l'exprimait à son neveu, Étienne de Palmaburgo, disciple des Pères du collège dans cette ville. Il lui conseille de choisir pour société intime un élève de cette très pieuse communauté, toutes les fois qu'il voudra se reposer de l'étude de l'École de droit.

« Vous demandez où trouver ce confident : c'est chercher des eaux dans les eaux. Ingolstadt nourrit assez de ces hommes; le collège en entretient assez de pareils dans ces pensionnaires parmi lesquels vous vivez, et qui ont au milieu d'eux comme modérateurs les Pères très religieux de la Compagnie de Jésus. Choisissez un d'entre eux et usez de lui familièrement, chaque fois que vous prendrez vacances de vos études (2) ».

Étienne devint plus tard chancelier de Ferdinand, et nul doute que le souvenir de ces doux rapports n'ait influé sur leurs relations entre eux, comme avec les Pères. L'évêque Stobée parlait toujours de ceux-ci dans des termes d'une

1. Montagne voisine d'Ingolstadt, au couchant, visitée principalement à l'Annonciation.

2. Nous empruntons ce passage, avec les détails ci-joints de son ép. 116me, à Theiner (*Histoire des institutions d'éducation*, p. 159, allemand ; I, 297, français). Auteur et traducteur nous paraissent rendre mal l'idée du prélat par ces mots : « choisir pour société intime un Père », au lieu d'un de leurs élèves. Voici le texte : *Sat multos alit Ingolstadium hujusce modi viros, alit et collegium, in quo degis, convictorum, ad quorum moderamina sedent viri S. J. religiosissimi. Ex his unum tibi delige.*, etc. Grammaticalement, le pronom *his* désignerait un choix parmi les Pères, ainsi que le mot *viros;* mais l'ensemble exprime l'autre sens.

semblable affection. Il plaçait de préférence sous leur direction les séminaires, institution dont il s'occupa principalement. Aussi une partie du clergé, avec une certaine pointe de jalousie, appelait les jésuites les Pères de Stobée (1).

1. Tiré aussi par le même de sa correspondance, du 10 mars 1590 au 20 février 1595, éd. de Venise, 1749.

Un des principaux documents qu'ait conservé les archives de l'université sur l'éducation de Ferdinand à Ingolstadt, est une relation historique, intitulée : *Historia Ferdinandi archiducis per tempus quo hic in studiis versatus est.* Elle a été composée par le P. Coscanus, vers la fin de 1635, à la requête du sénat universitaire, auquel s'était adressé, on l'a vu, Kehenwiller, quand il avait entrepris la biographie de Ferdinand. Le manuscrit lui fut envoyé le 21 janvier 1636 (Mederer, à la date de 1636, et Prantl, t I, p. 379 et note 74).

CHAPITRE IV

Retour sur quelques points à part. — I. Lettre de Guillaume V à Sixte-Quint, pour prévenir une atteinte à l'Intégrité de l'Institut des jésuites et glorifier leurs services, à propos de projets attribués, probablement à tort, au grand pape franciscain (1589). — Témoignage de réciprocité qui regarde particulièrement les Pères d'Ingolstadt. — Intérêt des circonstances. — II. *Mariale* de Canisius, composé à Ingolstadt. — Projets qu'il y forme pour un dernier et vaste travail d'apologétique collective, et qui sont arrêtés. — Sa mort, vingt ans après (1577-97). — III. Succession célèbre à la même chaire de théologie : Hermann Thyræus, Alphonse Pisa, Jérôme Torrès, Grégoire de Valentia.

I

Reprenons quelques points, assez intéressants pour être traités à part, et dont il fallait d'ailleurs dégager l'exposé précédent.

Lettre de Guillaume V de Bavière à Sixte-Quint, pour défendre l'Institut des jésuites.

Outre l'intérêt général de cette belle épître, elle est un insigne témoignage des sentiments réciproques du prince pour des religieux dévoués à son service, surtout à Ingolstadt, le principal centre de leurs travaux.

Sacchini rapporte en détail les intrigues qui, en 1589, entouraient Sixte-Quint pour l'amener à frapper la Compagnie d'un coup fatal, en portant atteinte à une partie de ses constitutions (1). Les adversaires des jésuites laissaient

1. *Hist. S. J.*, tome V, livre IX, du commencement jusqu'au nº 16.

déjà éclater la joie de leur victoire. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner jusqu'à quel point le pape franciscain céda dans la suite, comme docteur privé, à ses opinions particulières ou à ses habitudes d'esprit monastique, combien même, en ce moment, il causa d'inquiétudes et de peines, accompagnées d'obéissance héroïque, au Général Aquaviva (1). Mais alors, en face des réclamations très graves qui s'élevaient de toutes parts, Sixte-Quint s'étonna qu'on lui prêtât de semblables desseins. Il n'avait eu en vue que des fautes prêtées avec plus ou moins d'apparence à quelques particuliers et condamnées d'abord par les *Monita generalia* de la Compagnie. Nous voulons parler surtout de l'abus qui pouvait se glisser dans la direction spirituelle des princes, pour exercer auprès d'eux une influence politique : accusation qui tomba également alors, devant le souvenir des missions à la cour des princes, relatives aux besoins de la foi, que le pontife lui-même avait confiées aux Pères. Mais le danger qu'on avait craint un moment, avait inspiré à plusieurs souverains l'idée d'écrire à Sixte-Quint des lettres, qui furent, en même temps qu'une puissante apologie, un témoignage suprême et éclatant de leur estime et de leur affection pour l'Institut et pour ses membres (2). L'histoire générale de la Compagnie ne cite cependant que la lettre, assez étendue, de Guillaume V, dont les éloges regardent naturellement les jésuites de Bavière et en particulier ceux de sa haute école. C'est en même temps la pieuse expression des sentiments d'une âme éclairée par la prière. Nous en ferons donc la traduction textuelle et intégrale.

1. Cf. les renseignements confiés a M. Crétineau-Joly, t. II, p. 269 et suiv.

2. Sacchini, n. 17-21.

« Bienheureux Père,

« Les éclatants services que la Vénérable Compagnie de Jésus a rendus à la foi catholique, ses travaux pour la rétablir et la conserver dans ces parties de l'Allemagne, et son zèle à profiter chaque jour de nouvelles occasions, sont tellement bénis de Dieu par d'heureux succès, qu'il ne m'arrive pas rarement d'admirer en eux l'œuvre de la divine Providence et de proclamer comment, envoyés de Dieu dans ces temps calamiteux de l'Église, ils se sont montrés dans son sein des ouvriers intrépides et souverainement nécessaires. Pour moi, pour mes domaines et mes peuples, qui avons eu l'avantage de jouir de la présence et des travaux de ces Pères, nous nous en félicitons vivement, ne désirant rien plus que de voir leur salutaire Institut retenir constamment sa forme, qui n'a pas peu contribué à restaurer l'Église, épouse de Jésus-Christ, et à multiplier ses membres par une nouvelle fécondité. Cet avantage, leur Institut le doit à la force du Siège apostolique, qui a confirmé cette Société et religion. Je me suis toujours persuadé fermement qu'il en avait été ainsi pour l'heureuse carrière que l'Institut a déjà parcourue, et j'ai confiance que la divine Bonté ne permettra pas qu'il en aille autrement aujourd'hui.

« Quant aux Pères qui travaillent dans nos pays au service du christianisme, ils ont une certaine crainte du contraire; et je ne l'ai pas appris d'eux-mêmes, ces derniers jours, sans en ressentir une peine dans l'âme, quand ils m'ont donné à entendre, dans leur affliction, que je ne sais quelle innovation devait se faire dans leur Institut, et que Votre Sainteté était fort excitée par plusieurs à introduire cette nouveauté. Mais, comme par l'autorité et la protection du Siège apostolique, leur Compagnie est à peu près le seul

ordre qui soit resté dans son intégrité et sa pureté primitives, et qui se soit défendu contre ceux qui le combattaient ou voulaient mettre en doute son existence, quels seraient les sentiments des jésuites et que pourraient-ils se promettre, s'ils apprenaient que Votre Sainteté attaque leur Institut et veut y faire un changement ?

« Pour moi, Bienheureux Père, je n'interviens pas tant au nom de ces Pères, auxquels je dois une aide fidèle à ma cause et à celle des peuples mes sujets, que dans l'intérêt de la religion catholique elle-même, qui s'appuie sur eux dans nos contrées ; et, dans la mesure de mon dévouement à l'égard du Siège apostolique, de mon zèle et de mes désirs pour la tranquillité et stabilité de l'Église, je ne puis m'empêcher de faire cette ouverture à Votre Sainteté, avec tout le respect et toute la soumission d'esprit qui lui sont dus, à savoir qu'une perturbation quelconque de l'ordre de la Compagnie ne pourrait arriver de ce temps, sans un détriment évident de la foi catholique dans ces mêmes régions. Comme cette perturbation serait très grave, *non pas tant d'après l'affirmation des mêmes Pères que d'après mon avis personnel*, je prie encore et encore avec soumission Votre Sainteté de vouloir bien la prévenir, en raison de son zèle et de son amour pour Jésus-Christ. Je la prie aussi de considérer attentivement qu'une innovation ou mutation, faite de nos jours par le Siège apostolique dans l'Institut de la Compagnie, ne confirmerait pas peu les catholiques froids de notre Allemagne, aussi bien que les hérétiques obstinés, dans l'opinion qu'ils ont conçue contre la constitution de la Compagnie.

« Les catholiques et surtout les ecclésiastiques relâchés ne peuvent supporter l'éclat de vertus et l'exemple de vie qu'offrent les Pères ; et, comme ils ne peuvent rien critiquer ou reprendre dans leur conduite ou dans leurs mœurs, c'est

sur l'Institut même et sur sa manière de procéder qu'ils ont coutume d'émettre leurs doutes, et c'est par ce motif qu'ils s'efforcent d'empêcher la dilatation de l'ordre et d'en éloigner d'eux les membres.

« Leur conduite, cependant, a été facilement réprimée jusqu'ici par l'autorité du Siège apostolique, qui a approuvé cette religion des clercs de la Compagnie de Jésus, suivant toute leur propre manière d'être et leur institution primitive (et par l'autorité du saint concile de Trente). Parmi les hérétiques, il y en a qui les appellent les défenseurs et ministres très fidèles et jurés du Pape, et qui pour cette raison en ont plus horreur que du serpent ou du chien (enragé). Quelques autres hérétiques diffèrent d'eux, et, parmi les calomnies qu'ils répandent contre l'ordre, ils déclarent que les jésuites ne sont pas même des catholiques, mais une secte nouvelle parmi les leurs. Combien les uns et les autres, Bienheureux Père, seront-ils confirmés dans leur opinion fausse et pernicieuse, bien que par des raisons différentes, s'ils apprennent que leur Institut est mis en question par Votre Sainteté, et qu'on y doit changer ou innover certains points ! combien se réjouiront dans leur cœur ces adversaires de la foi catholique et de la Compagnie, au deuil de cet ordre et au détriment de l'Église, pour laquelle travaillent fidèlement ces Pères, jusqu'à exposer leur vie et braver l'effusion de leur sang !

« Mais, que Votre Sainteté m'en croie, de nos jours, on ne peut rien imaginer de plus dangereux pour l'Église, dans notre pays, que cette mesure : soit que les Pères se démettent des fonctions qu'ils remplissent, selon leur Institut, pour le bien de l'Église; soit que, par l'effet de la mutation introduite dans leur Institut, ils ne remplissent plus ces charges avec l'esprit et la ferveur ancienne de leur Société.

« Comme la Compagnie a très fidèlement accompli à l'é-

gard de l'autorité du Siège apostolique cette mission essentielle de son Institut, de la défendre et de la faire agréer auprès de tous ; comme elle a amené les royaumes et les peuples à l'obéissance et à la soumission envers elle ; comme elle a excité les princes catholiques, en particulier, à la déférence et à la dévotion dues au Saint-Siège, et qu'elle est disposée à ne pas se désister de cette manière d'agir, à penser qu'elle ne pourra croître elle-même que par cette autorité du Siège apostolique, augmentée de plus en plus par ses efforts, elle paraît mériter en retour toute protection de la part du même Siège, de manière à éprouver de la part de Votre Sainteté, non seulement toute faveur et bénignité apostolique, mais à voir Votre Sainteté fermer la bouche à ses adversaires et repousser tout attentat contraire à un ordre confirmé par tant de souverains Pontifes.

« C'est pourquoi, Bienheureux Père, je prie Votre Sainteté de nouveau et humblement de nous garder ce rempart presque unique de la religion dans nos provinces : en sorte de vouloir qu'on ne trouble en aucune façon un Institut si profitable à toute l'Église, une Société digne de louange, et de ne pas même permettre de la contrister ; bien plus, à l'exemple de ses prédécesseurs, de la conserver et défendre dans son intégrité, et de déclarer que vous vous réjouissez grandement du fruit et de l'accroissement de la religion catholique procurés par leur ministère. Car il n'échappera point à Votre Sainteté que quelques hommes, conduits par un zèle peu plausible, ont fait certaines tentatives semblables contre la Compagnie auprès d'autres souverains Pontifes, et ont instamment sollicité des changements ou des nouveautés dans l'Institut de la Société. Ces Pontifes très saints, pesant leurs raisons avec une intelligence plus haute, ont compris qu'elles étaient peu fa-

vorables aux intérêts de l'Église, et, au lieu de faire l'innovation proposée, ils ont confirmé de nouveau l'Institut, toute sa forme, sans y faire aucune mutation, et l'ont à cette occasion enrichi de plusieurs privilèges. C'est la même conduite que je me promets de Votre Sainteté, à raison de son zèle brûlant pour le bien commun, et j'attendrai d'Elle avec humilité la consolation commune, tant de cet ordre religieux que des princes catholiques qui gouvernent nos pays ; me recommandant à Votre Sainteté en toute humilité, moi et tous les miens. — Daté de Munich, le 29 mars 1589 (1) ».

Impossible au duc de faire un plus bel éloge des jésuites, en particulier des siens, et de les défendre avec plus de force, de gravité, d'instances. Mais, malgré les précautions oratoires, Guillaume V portait nécessairement des coups de plus en plus vigoureux à la fâcheuse inspiration que le Pape semblait avoir d'abord subie ; et à tout lecteur qui connaît le caractère de Sixte-Quint, il paraîtra que sa première impression dut être très violente. En vain le Pontife reçut-il des mains de Minatius la lettre olographe du prince, il frémit, la disant composée par les jésuites et même supposée; jusque-là que le chargé d'affaires eut à multiplier de généreux efforts pour l'en dissuader, produisant les autres lettres de Guillaume, où l'on reconnaissait et sa main et son style. Sixte-Quint fit donc au duc, et aux autres princes qui s'étaient entremis, une réponse conçue à peu près en ce sens : qu'il ne lui était venu à l'esprit nulle idée de changement relatif à l'Institut, qu'il confessait louable et tout à fait utile à la sainte Église et voulait entièrement conserver ; mais il avait eu seulement du déplaisir des défauts de quelques jésuites, surtout de ceux qui s'ingéraient dans

1. N. 22.

les cours et les affaires publiques. Dires qui s'appuyaient plutôt, ajoute Sacchini, sur des préjugés d'années passées et sur une vulgaire cantilène, que sur des faits présents, où il eût été difficile de préciser en quoi l'on avait commis des fautes de ce genre. N'insistons ni sur les preuves que l'historien donne à l'encontre, ni sur le détail de l'apaisement qui eut lieu, au moins pour un temps de ce pontificat (1).

Huit ans après cette intervention de Guillaume V, en 1597, les Pères d'Ingolstadt apprenaient la fin de la longue carrière de leur bienheureux patriarche Canisius. Renvoyons à une note finale ce qu'il nous en reste à dire (2), et n'insistons ici que sur son dernier grand ouvrage, qui se rapporte plus encore à notre sujet.

II

MARIALE *de Canisius composé à Ingolstadt. Projets et fin du Bienheureux.*

Canisius finit, en cinq mois de séjour à Ingolstadt, son grand ouvrage sur la sainte Vierge, dont le célèbre cardinal de Warmie, Hosius, lui écrivait : « Je ne vois pas ce qu'on pourrait ajouter à ce livre, composé avec tant de soin ; ni que jamais personne ait procuré à la Vierge autant de gloire que vous. Je suis certain, cher Père, que l'auteur d'un tel ouvrage ne sera jamais oublié de la Reine du Ciel (3) ».

A ce point d'arrêt, que nous offre le repos temporaire des discussions de l'université, le lecteur nous permettra d'insister sur l'intérêt général de cette belle œuvre, rattachée aux origines de la congrégation bavaroise. Cet ouvrage

1. 23-28.
2. V. note XXI^me.
3. Python, *Vita Petri Canisii*, l. V, p. 290.

appartient aussi particulièrement à l'histoire du collège d'Ingolstadt, parce que Canisius put, là seulement, en rédiger l'ensemble et y mettre la dernière main.

On s'étonnera, dit le P. Boero, qu'un homme si continuellement distrait par ses prédications à la cour, par les affaires d'un ordre très élevé qu'il avait à traiter, par les consultations que lui demandaient à toute heure d'illustres personnages, forcé enfin de faire des voyages longs et fréquents, ait pu composer en si peu de temps un volume qui, par sa densité compacte, l'excellence des arguments, l'abondance des matières, la multitude des adversaires qu'il doit combattre à chaque pas et convaincre d'ignorance ou de fausseté, demanderait nombre d'années d'études et les fatigues de beaucoup d'écrivains. Il est divisé en cinq livres : le premier roule sur le nom, la généalogie, les parents, la conception, la naissance, l'éducation et les vertus de la Mère de Dieu ; le deuxième prouve et défend sa virginité sans tache ; le troisième commente la salutation angélique, et en prend occasion de réfuter beaucoup d'erreurs; dans le quatrième sont discutés les textes dont les hérétiques ont abusé pour rabaisser la dignité ou les qualités de la sainte Vierge ; le dernier livre traite de sa glorieuse assomption et de la propagation de son culte dans toute l'Église dès les premiers siècles. A ces différents titres, l'auteur rassemblait tout ce que contiennent à sa louange l'Écriture et les œuvres des Pères. L'humble Canisius écrivait cependant au Père Général Everard Mercurien :

« A l'égard de mon ouvrage déjà imprimé, si Votre Paternité croit que je puisse l'offrir au souverain Pontife, aux cardinaux Morone et Hosius, mes patrons dévoués, j'en enverrai quelques exemplaires; mais j'attendrai d'abord la censure de nos Pères, pour savoir si l'ouvrage est digne de lecture. Je les prie de me donner avis librement, et de

corriger sans autre difficulté tout ce qui ne leur plaira point. Je ne doute pas qu'ils n'y trouvent lieu à bien des corrections, la hauteur du sujet dépassant de trop mes forces (1) ». Ce qui étonne encore, c'est l'extrême simplicité du plan de son encyclopédie d'apologétique. Il part d'une sorte de méditation pieuse sur les saints qui ont été comme les fondements de la vraie foi. Ce livre forme la seconde partie de son ouvrage sur l'Écriture et l'histoire sacrée ou ecclésiastique, dernière science dont il est le père au seizième siècle. La première partie roulait tout entière sur saint Jean-Baptiste, et remplissait un volume in-folio, imprimé par les soins des Pères voisins, de Dillingue; son deuxième volume in-folio, consacré à la sainte Vierge, la seconde partie, est son célèbre *Mariale*, qu'il dédia au duc Albert V et qui fut aussi imprimé à Ingolstadt (2), comme l'édition postérieure de l'œuvre entière, deux in-folio, réunis en un seul et revus avec soin, dans la magnifique édition de 1583, sortie des presses du libraire de l'université. Elle a pour titre général : *des Altérations de la parole de Dieu* (3).

On pourrait, de prime abord, s'étonner de voir qu'il se

1. P. Boero, *Vita del B. P. Canisio*, l. V, c. XX, p. 360-61.

2. Mederer, 11-30.

3. Empruntons au long article des PP. de Backer les titres de cet ouvrage qui regardent ce point de notre sujet spécial. P. 1048, col. 2 : I. *Commentariorum de Verbi Dei corruptelis, liber primus, in quo de sanctissimi Præcursoris Joan. Bæ historia evangelica, contra novos ecclesiasticæ historiæ consarcinatores, pertractatur, authore P. Canisio, S. J. theologo, nunc primum editus; Dillingæ excudebat Schaldus Mayer*, 1571, in-4°, p. 304, sans les titres et la table. II. *De Maria Virgine incomparabili et Dei Genitrice sacrosancta libri quinque. Atque hic secundus liber est commentarior.* etc. *Cum Pontificis Maximi et Cæsar. Majest. gratia et privilegio*, 1577; *Ingolstadii excudebat David Sartorius*, p. 780, s. la t... Ces deux volumes ensemble, rares et augmentés par l'auteur, parurent sous ce titre : *Commentariorum*, etc. *adversus novos*, etc., *sive centuriatores Magdeburgenses*, etc.; *Ingolstadii*, etc. 1583, in-fol., p. 215 et 847. Dès l'année suivante, il en paraît deux autres éditions, l'une à Paris et l'autre à Lyon, in-fol.

soit concentré principalement sur le saint Précurseur et la très sainte Mère de Jésus-Christ, dans un ouvrage que le saint pape Pie V l'avait chargé d'opposer aux centuries de Magdebourg ou d'Illyricus (1). En voici l'explication :

Cette dernière compilation était une espèce d'encyclopédie protestante, destinée à saper l'édifice de l'Église dans ses motifs de crédibilité, au regard de la science. De là cet amas de mensonges, principalement historiques, qui ont commencé la conspiration de la prétendue histoire, poursuivie pendant trois siècles contre la vérité, comme disait de Maistre il y a plus de quatre-vingts ans et avant un nouveau siècle de ce « vaste mensonge (2) ». En attendant que Baronius opposât aux centuries ses *Annales*, que Canisius préparait puissamment pour sa part, celui-ci, prenant une voie simplifiée, quoique profonde, résolut de réduire à quelques chefs la réfutation du système immense de calomnies que renferment ces énormes pamplets. Il choisit les trois illustres saints par lesquels commencent aussi les centuries, saint Jean Baptiste, la très sainte Vierge et l'apôtre saint Pierre. De nombreuses questions capitales se rattachent, en effet, à ces trois saints noms D'autres de ses recherches accrurent le trésor où puisa Baronius. Les fondements théologiques et historiques étaient posés pour l'œuvre du *Père des Annales de l'Église*, soutien de ses traditions, historien des plus graves, de qui l'on ne peut exiger d'ailleurs ni une critique qui n'était pas de son temps, ni la science elle-même, qui est fille du temps. Revenons à Canisius.

Dans la partie de la publication qui appartient double-

1. *Centuries*, parce que chacune embrasse un siècle jusqu'à 1300. Le principal auteur ou centuriateur, qu'indique le titre *Illyricus*, était un théologien protestant, Mathias Flach. Francowitz, né en Illyrie. Les trois premières parurent en 1559 ; la treizième et dernière, en 1574. Canisius avait commencé en 1567 son œuvre, poussée avec vigueur.

2. Mot d'un autre homme éminent, Lacordaire.

ment à Ingolstadt, est réuni tout ce que l'on avait jamais dit de plus beau sur Marie, dont la grandeur était un des centres de la polémique. Enfin, c'est aussi à Ingolstadt que s'engagea surtout, non sans difficulté, et se termina une discussion longtemps peu remarquée et qui regardait le reste de la carrière littéraire du saint jésuite.

Il se proposait, dans la troisième partie de ce grand ouvrage, consacré à saint Pierre, de réfuter tous les chefs d'hérésie, anciens et modernes, qui s'étaient attaqués à l'autorité ou à la primatie du siège romain. La forêt de preuves qu'avait rassemblées Canisius, portait sur ce point, et le pieux docteur aurait eu grande consolation à la disposer et à l'ordonner, d'après le service immense que commençaient à rendre ses deux premiers volumes : car, depuis cette publication, les adversaires de la foi « n'osaient souffler ». L'auteur proposait même aux supérieurs de rassembler, en un lieu opportun de la Germanie, les meilleures plumes de cette province et d'autres de la Compagnie, et les théologiens les plus versés dans les controverses avec le protestantisme, pour publier des réfutations de ses erreurs, qui envahissaient le pays sous différentes formes, au grand détriment des âmes.

Saint François de Borgia, puis Mercurien, Possevin, et, plus que tous, Jérôme Natal, s'étaient déjà préparés à l'exécution du projet. Mais le P. Hoffée, qui avait succédé à Canisius, en 1569, dans la charge de Provincial, s'y opposa de toute sa force, préférant encore (1) l'action de Canisius à ses écrits ; et ce bon religieux céda à son autorité immédiate, bien que l'ordre à lui intimé par saint Pie V de combattre les centuriateurs lui eût été renouvelé par Grégoire XIII, successeur de ce pape. Canisius remit toute l'affaire

1. Peut-être les restes d'une vie usée, une santé affaiblie, dont il ne parlait pas.

à la décision du P. général Mercurien, qui confirma celle d'Hoffée, considérant aussi le danger que couraient la santé et les forces de Canisius, dans son excessive application à l'étude. Le P. Mercurien n'eut qu'à exposer au Pape les lamentations des Pères à Ingolstadt comme dans toute l'Allemagne, pour le ramener au même avis (1).

Canisius, le saint fondateur du collège, le restaurateur de l'université, n'y reparut plus que par lettres (2) depuis cette année 1577, bien qu'il ait vécu encore vingt ans, au profit surtout de l'académie fribourgeoise et de la Suisse, redevable autant que l'Allemagne au second saint Boniface.

Le collège des Pères à Ingolstadt était un centre d'écrivains en même temps que de professeurs et de missionnaires. C'est ce que nous verrons surtout parmi les derniers maîtres de l'école dont nous allons parler. Commençons par quelques théologiens laissés en arrière, pour les réunir ici, dans la succession d'un illustre enseignement.

III

En tête se placent naturellement les trois prédécesseurs de Grégoire de Valentia dans la même chaire principale de théologie : Thyræus, Pisa et Torrès. C'est pourquoi nous avons tardé jusqu'ici à compléter ce qui regarde le premier, l'un des principaux parmi les Pères du collège qui fondèrent l'enseignement de la Compagnie.

Hermann Thyræus, né en 1532, avait eu l'avantage d'être formé parmi les premiers élèves du collège Romain, puis

1. P. Boero, p. 362-63.

2. V. note finale XXII, et, sur son Ménologe, la bulle de sa béatification, en ce qui regarde Ingolstadt, note XXIII.

reçu dans la Compagnie par saint Ignace en 1561. Deux ans après, il partait pour Ingolstadt, où il commença le nouvel enseignement théologique, pendant plusieurs années (1).

Mais, ses talents administratifs le désignant aussi pour gouverner, il fut nommé recteur aux collèges des jésuites à Trèves et à Mayence, où il fut employé aux plus grandes affaires par les archevêques électeurs de ces deux cités. Il avait déjà enseigné et prêché dans la première.

Il fut nommé, enfin, Provincial du Rhin, et mourut à Mayence en 1591, avant l'âge de soixante ans. Il avait cependant obtenu, avant sa fin, quelque temps de repos et le bonheur d'obéir à ceux dont il avait été supérieur : car à ses qualités d'esprit et au grand mérite de ses travaux il joignait une égale simplicité. Aussi Mayence tout entière marqua-t-elle un grand deuil de sa perte, et lui célébra-t-on dans cette ville les funérailles les plus honorables.

Il écrivit en allemand et en latin. Deux des trois ouvrages que mentionne Sotvell furent imprimés : un livre sur *la Liberté de la religion* et un autre sur *la Confession d'Augsbourg* (1567, Dillingue), in 4° et in-folio. Les « *six mille doutes* qu'il recueillit de la Confession d'Augsbourg, et les *deux mille irrégularités* qu'il nota et où restaient impliqués les prédicants luthériens », ne furent pas imprimés, à cause de sa mort.

Alphonse Pisa (*Pisanus*) était né à Tolède. Il entra dans la Compagnie en 1552, à l'âge de vingt-quatre ans, et il était déjà docteur en théologie, après l'avoir enseignée au collège Romain, quand il fut envoyé à l'université de Bavière, en 1559. Il s'y fit recevoir licencié en médecine. Ses leçons de théologie, à Ingolstadt, au moins huit années du-

1. *Theologiam posuit*, dit Sotvell. V. *Annal.*, t. I, p. 245, 258.

rant, et à Dillingue, étaient si savantes, qu'elles ravissaient d'admiration Il mourut en Pologne (1607), après y avoir combattu l'hérésie près de trente ans.

Baronius l'appelle « homme très docte (1) ». Parmi les autres écrivains qui ont fait son éloge, citons ceux qui appartiennent à Ingolstadt. « Il était, dit Engerd, d'une petite stature, mais d'un très grand et très noble esprit. Sa voix était faible mais douce, et se faisait bien entendre. Combien il fut profond comme philosophe, subtil comme théologien, c'est ce qu'attestait la stupeur de son auditoire. Et cependant, parmi ses autres vertus, excellait son mépris du monde ».

Guillaume Eisengrein, dans son *Catalogue des témoins* (2), l'appelle « homme remarquable par ses vertus et sa doctrine, très distingué en toute espèce de littérature, philosophe et orateur célèbre ». Deux de ses écrits appartenant à la polémique parurent en Pologne. Citons, parmi les trois autres, le *Nicænum Concilium primum generale*, en quatre livres; commentaires enrichis de quatre-vingts canons arabes, d'autres grecs, et de témoignages des Pères (Dillingue, 1572; Cologne, édition augmentée, 1581, in-8°).

Jérôme Torrès (*Torrensis*), successeur de Pisa, était né en Catalogne. Entré fort jeune dans la Compagnie, vers 1553, il fut envoyé de Gandie à Rome, pour y achever le cours des Arts, comme on appelait alors les études classiques, et y expliquer Aristote. C'est de là qu'il vint à Ingolstadt et y enseigna la théologie, après le P. de Pisa. Il y lutta avec grand zèle, avec prudence et science, contre les partisans de la Con-

1. Dans l'appendice de son VIe volume, cité, comme la plupart de ces témoignages, par Alegambe-Sotvell. Voir aussi quelques notes d'Engerd et de Mederer, t. I, p. 256 et suiv., et surtout p. 304.

2. C. 15,65. Est-ce celui qui figure parmi les élèves nobles d'Ingolstadt, au catalogue de l'an 1562, avec Jacques Eisengrein, tous deux de Spire, sous le rectorat de Martin Eisengrein?

fession d'Augsbourg. « C'était faire œuvre de courage, dit Alegambe, que de s'opposer comme un mur à l'offensive furieuse qu'ils prenaient alors partout (1). » Ceux-ci avaient toujours saint Augustin à la bouche dans leurs colloques et leçons : il rétablit le sens de ce docteur, souvent détourné, et publia la *Confession Augustinienne*, en quatre livres, résumé de tous ses écrits, en 1568, et, avec corrections, en 1569 (2). Il y réfute toutes les erreurs des hérétiques, dont il convertit un grand nombre. Torrès, dans la *Confession Augustinienne*, comprit sous certains chefs des lieux théologiques qui sont aujourd'hui, dit Alegambe, très dignes d'être appris, et ont été recueillis avec de grandes recherches dans tous les ouvrages du saint docteur. Il se propose deux points dans cet excellent ouvrage : dans l'un, il prouve et confirme les dogmes catholiques d'une manière merveilleuse, et il réfute les erreurs opposées, d'après saint Augustin; dans l'autre, il rappelle à leur sens exact et à leur sincère explication les passages du saint qui ont été mal compris, détournés malicieusement de leur signification, ou enfin altérés dans le texte.

Il donna l'exemple à d'autres docteurs catholiques d'entreprendre de semblables travaux sur saint Ambroise, saint Jérôme, saint Cyprien, etc.

Citons encore un commentaire de l'*Épître à Timothée* et la réfutation d'un *Agenda ecclésiastique*, morceaux cousus ensemble par les luthériens, 1571. C'est Albert V lui-même qui, instruit sur le danger de laisser introduire cette rapsodie dans quelques diocèses, dont, à pareille époque, elle pouvait causer la perte, l'avait adressée à la Faculté de théologie, pour la réfuter au plus tôt. Cette discussion

1. *Pro virili passim grassantium se furori objiceret.*
2. A Dillingue, chez Sébalde Meyer.

improvisée, confiée à Torrès, est courte, mais très belle et très utile (1).

La science de Torrès le signalait moins encore que l'intégrité de sa vie, sa piété, son humilité : vertus qui brillèrent encore plus en lui dans ses dernières années. Il les passa à Munich, tout plongé dans les méditations célestes et le perfectionnement de ses vertus distinctives : abstraction de tout l'extérieur, choses et personnes ; à l'égard de ces dernières, modestie extrême, qui ne nuisait en rien à une juste liberté d'action; complète observance des règles. Avec un caractère très vif, il n'était à charge à personne et ne se plaignait de rien. Sans perdre jamais un moment, il se mettait toujours, comme inoccupé, à la disposition des supérieurs. Il mourut très saintement, en 1611.

Grégoire de Valentia, appelé ainsi de Valentia, ville principale de la province de ce nom en Espagne, était proprement de Medina del Campo, près de Valladolid (Léon). Né en 1551, entré dans la Compagnie en 1565, il fit son noviciat sous le célèbre Balthasar Alvarez, et fut appelé à Rome, en 1571, par saint François de Borgia. Avant d'être ordonné prêtre, il y enseigna deux ans la philosophie. Quand la congrégation générale se réunit pour l'élection d'Everard Mercurien, les Provinciaux de France et de Germanie se le disputèrent : il fut adjugé au dernier. Pendant trois ans, à Dillingue, puis surtout pendant vingt-quatre ans, à Ingolstadt, il comprima l'impétuosité furieuse des hérétiques, et prit avec grand succès l'offensive par ses leçons, ses controverses, ses disputes solennelles et ses écrits. Il s'appliqua jusque dans son style à rendre facile et agréable la profonde doctrine de saint Thomas, à en écarter ce que la forme scolastique y laissait encore de subtilités épineuses,

1. V. *Annal.*, t. I, p. 302 et suiv., 330, et surtout t. II, p. 26-27.

afin de gagner par l'attrait de cette lecture jusqu'aux hérétiques, alors si ardents (1).

Maximilien avait quitté le collège d'Ingolstadt en 1593, quand il voulut avoir pour compagnon son ancien professeur dans le voyage qu'il fit en plusieurs contrées étrangères, notamment à Prague, en Lorraine et à Rome. Cependant, dit Engerd, ce vétéran de théologie nous revint au bout de quatre mois.

En 1598, Grégoire partit définitivement pour Rome. Le général de la Compagnie désirait qu'il y exposât lui-même son sentiment dans les graves discussions *de auxiliis gratiæ*. Le duc Maximilien voulut qu'il passât par Munich, où il lui préparait un honorable accueil, et il le fournit pour le voyage de chevaux et d'un domestique avec le viatique : il avait si bien mérité vingt-quatre ans de l'université, de la Bavière et de la religion ! En effet, Engerd, après avoir fait l'éloge de son enseignement théologique, ajoute : « Dans la pieuse chapelle de Saint-Jérôme, il prêchait quelquefois des sermons latins très doctes. Il mettait aussi de l'ardeur, de la subtilité, de la profondeur dans ses disputes avec les hérétiques, particulièrement contre Herbrand, *confessionniste* de Tubingue (2). »

Il avait évangélisé, enfin, par de très recommandables écrits, dont Mederer donne une liste en deux pages. celui-ci renvoie au Catalogue de Sotvell, estimant qu'il serait trop long de les rapporter. Et encore Engerd, dont l'annaliste emprunte le Catalogue, disait-il, en le terminant, qu'on lui signalait au moment même une discussion très érudite de Grégoire, soutenue à Dillingue, avant qu'il vînt à Ingols-

1. Outre ce que nous avons dit, d'après les *Annales d'Ingolstadt*, sur ce professeur, qui appartient particulièrement à l'université, voir les pages 154 et suivantes du tome II sur son éloge et son inscription, que Sotvell emprunte à Engerd. Nous remettons l'inscription à une note finale.

2. Prédicant de la Confession d'Augsbourg, pensons-nous.

tadt. Mais presque tous sont imprimés, comme ils ont été composés, en cette dernière ville. A plus forte raison renvoyons-nous au Catalogue du P. de Backer, très étendu (1). Remarquons seulement, parmi ses indications, celle d'un manuscrit de Gretser : *de Vita et rebus gestis R. P. Gregorii de Valentia*. Le P. Hetzer en avait l'autographe. Parti d'Ingolstadt, Valentia enseigna au collège Romain, présida aux études et discuta souvent en présence de Clément VIII, des cardinaux et des plus grands personnages. Le Pape l'appela le docteur des docteurs (2).

Autour d'un autre grand nom, celui de Gretser, nous grouperons quelques autres notices abrégées des Pères qui se distinguèrent plus tard à Ingolstadt par leur science et par leurs vertus, vers notre limite de 1624 environ. Il est doublement utile, on va le voir, d'exposer ces souvenirs glorieux aux justes appréciateurs de l'enseignement des Pères, et de les opposer à ses adversaires de parti pris.

1. Art. *Grégoire*, comme dans Sotvell, tandis que Mederer indique tout à l'article *Valentia*, t. III.

2. Au rapport d'Adam Contzen, l. V, *Polit.*, ch. I, cité par Sotvell. Ni le Pape, sans doute, ni ces auteurs n'ont entendu à la lettre cette expression d'une admiration très vive (V. celle de Clément XIV à la note finale).

HUITIÈME PARTIE

Idée générale : — NÉCESSITÉ DE CONTINUER L'HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ JUSQUE VERS 1613, ÉPOQUE OU L'ON PRÉTEND VOIR LA RUINE DE LA FACULTÉ DES ARTS, CONFIÉE AUX JÉSUITES ET REVENDIQUÉE PAR UN PARTI UNIVERSITAIRE : SUJET DE CALOMNIES POUR LA CONJURATION DE NOS JOURS CONTRE L'ENSEIGNEMENT DE LA COMPAGNIE (M. Huber, M. Spuller, etc.). TABLEAU DE L'ENSEIGNEMENT DES PÈRES VERS 1624.

CHAPITRE PREMIER

L'université réclame le partage de l'enseignement à la Faculté des arts, qui périt, dit-elle, aux mains de la Compagnie. — L'exemple du célèbre universitaire Quirinus Leoninus proteste en faveur des jésuites. — Fondation d'un séminaire de clercs, qu'il confie aux Pères, et sa vocation à leur Compagnie. — Une commission, nommée par Maximilien, se montre défavorable aux jésuites. — Intervention de Guillaume V. — Les Pères, de leur côté, réclament le droit d'exclure les mauvais élèves. — Réponse pleine d'animosité de l'université, qui ne les laisse pas enseigner librement. — Maximilien convoque une députation des deux partis.

I

Comme contraste au tableau de l'état florissant des études à Ingolstadt, au temps où l'éducation de Maximilien et de Ferdinand préparaient la victoire de la Contre-Réforme, nous sommes réduits à rapporter les derniers troubles intérieurs de l'université et le parti qu'en a tiré la conjuration de nos jours contre l'enseignement de la Com-

pagnie, en 1875. Qu'on nous permette de tirer un intérêt d'actualité de ces attaques récentes, avant de rentrer dans un exposé détaillé mais décisif des derniers combats des jésuites d'Ingolstadt.

Les adversaires de la Compagnie ne recouraient pas encore en 1875, comme en 1879, à la proscription pour supprimer une concurrence que, par là, ils avouèrent bien forte ; ils affectaient, au contraire, d'affirmer avec mépris l'impuissance de leurs écoles, et d'en annoncer avec fracas la prétendue histoire dans un pamphlet allemand de M. Huber, tissu de calomnies et d'ignorance (1). C'est là pourtant, en particulier, que M. Spuller et consorts cherchèrent d'abord des armes pour une campagne couronnée de succès par la violence (2). Ils prirent pour un de leurs principaux exemples l'école d'Ingolstadt vers les années 1610-1613, où ils prétendirent montrer la ruine de la Faculté des arts, notamment de la philosophie, au moment où la direction en fut de nouveau et définitivement assurée aux jésuites. Voici ce qu'en disait une des revues universitaires répandues alors, à propos des nouvelles universités catholiques :

« L'enseignement supérieur des jésuites eût-il été plus fécond que leur enseignement secondaire ? Est-il à craindre qu'ils n'attirent à leurs chaires, si la loi leur en accorde, les étudiants de nos Facultés ? A Ingolstadt, dès que les jésuites pénètrent dans la Faculté des lettres, elle incline à une décadence rapide ».

L'article nomme d'abord l'université de Bavière, comme

1. *Der Jesuiten Orden, nach seiner Verfassung und doctrin, Virksamkeit und Geschichte Karakterisirt* (Berlin, 1573). La traduction, intitulée *les Jésuites*, par M. Alfred Marchand, surpasse encore l'original en erreurs, etc.

2. M. Spuller a réuni des articles de *la République française* en un très mince et très vide premier volume sur saint Ignace, qui n'a pas eu de suite, sinon son rapport sur l'article 7, puisé à de semblables sources.

étant le *Landshut* ou chef-lieu littéraire aussi bien que théologique de l'Allemagne romaine (1). Et certes les jésuites lui avaient préparé cette réputation. De son côté, M. Huber, malgré des erreurs grossières, est forcé de relever le mérite des Pères d'Ingolstadt à l'époque qui nous occupe; malheureusement, il ne sait pas toujours choisir ses exemples: « On y trouvait quelques-uns des Pères les plus célèbres de l'ordre, Gretser, Kircher, Scheiner (2), etc. ».

Mais ces éloges ne l'empêchent pas d'ajouter :

« Dès que les jésuites ont pénétré dans la Faculté de philosophie, elle incline vers une décadence de plus en plus marquée (3). En 1611, les conseillers ducaux furent députés à examiner les griefs soulevés par les professeurs et les jésuites les uns contre les autres, et ils déclarèrent que l'université était fondée à se plaindre de ce que les cours de philosophie étaient purement dirigés vers l'étude de la théologie, et de ce que la rhétorique, la poésie, l'histoire et les mathématiques n'étaient pas du tout enseignées, ou l'étaient par des jeunes gens qui n'en savaient pas plus long que les élèves (4) » etc.

On le verra, c'étaient là des plaintes excitées par des meneurs, et non pas l'œuvre des conseillers ducaux, qui

1. *Revue politique et littéraire*, II^e série, t. VII, p. 612, article signé A. D.

2. Chap. VII, p. 389. Kircher n'a pas professé à Ingolstadt. — Scheiner, non pas Schreiner, comme écrit le traducteur.

3. On reconnaît la phrase copiée en 1874. Les deux volumes de M. Huber avaient paru en 1872-73.

4. M. Huber semble reproduire de son côté, mais inexactement, des imputations que l'on retrouvera appuyées dans le livre de M. Prantl, qui venait de paraître en 1872. Il ajoute : « Parmi le grand nombre des professeurs jésuites, peu d'écrivains qui aient eu une valeur scientifique. Ils ne furent pourtant pas sans prendre part à la renaissance de l'esprit scientifique au dix-huitième siècle » ; réserve que ne conserve pas son traducteur, il s'en faut : ce dernier dit ensuite de sa propre invention : « En revanche », ils firent prendre aux professeurs l'engagement d'enseigner l'Immaculée-Conception.

faiblirent seulement pour un temps : car l'année même, 1611, par un « arrêt délibéré », Maximilien sauvait les principaux droits contestés des jésuites.

Cet examen préalable suffit pour faire voir par quel moyen a réussi la conjuration de ces dernières années, dans ce qu'on appelait la science, avant d'en venir au crochet, et rendra plus intéressants les derniers débats sur la Faculté des arts, qui ont, en partie, donné sujet à ces nouvelles attaques d'une ignorante déloyauté.

II

Le Dr Prantl présente les princes bavarois et leurs conseillers comme dupes perpétuelles ou à peu près des jésuites. Il prétendait cependant honorer ses ducs et les Bavarois. Guillaume V, dont il raille la pieuse retraite après sa démission, aurait été surtout, parmi ces princes, celui qui livrait perpétuellement « à ses biens-aimés jésuites » argent et honneurs. Nous avons déjà répondu à ces reproches, jusqu'à une ordonnance du 2 juin 1597, que l'auteur rappelle comme une nouvelle concession faite en réponse à un projet de Richard Haller, recteur du collège des jésuites (1). Il lui faut cependant reconnaître que le décret, qui visait une réforme utile, n'eut pas de suite. Ce fut probablement pour le bien de la paix.

En tout cas, le professeur Giphanius, dont nous avons parlé, fit une requête en sens contraire, pour la réforme de deux prétendus abus généraux, qui au fond seraient revenus à peu près à un seul : c'était sur l'égalité à conserver entre les membres enseignants de l'université et la nécessité d'un partage tout à fait égal de la Faculté des arts entre

1. Tome I, p. 349-52. Cf. les deux pièces rapportées par l'auteur au t. II, nos 119 et 131.

les jésuites et les séculiers. En voici la dernière partie, qui va plus droit au but et renferme déjà les points principaux du débat de cette période (1) :

« 1° On pourrait n'employer qu'un même professeur pour la médecine et pour la philosophie ou l'*organum*, un aussi pour l'*organum* et la langue grecque, un à la fois pour les méthodes (*institutiones*) et la langue latine, ou la rhétorique et l'éthique : par là on diminuerait les dépenses. 2° On subviendrait ainsi aux dépenses des jeunes gens et des hommes doctes, et l'on accroîtrait le nombre de ces savants studieux. 3° On ne changerait pas si souvent les professeurs (2), et ce serait le moyen d'obtenir que maîtres et auditeurs fussent plus savants et plus exercés. 4° L'éloquence et les langues, une partie de la philosophie, les *politiques*, les histoires et les mathématiques, sciences bien nécessaires, sont négligées. *Elles ne paraissent pas en effet convenir à des religieux.* Aussi ne rencontrerez-vous pas de jésuite qui soit mathématicien, ou poète, ou orateur, ou historien, à moins d'avoir été formé avant son entrée dans l'ordre. 5° Beaucoup d'étudiants en droit et presque tous les luthériens abhorrent ces Pères et les leçons des religieux, ou fréquentent peu ces leçons, parce qu'ils ne peuvent pas tous les jours et aussi librement se promener avec eux, les voir dans leur chambre, cohabiter et converser avec eux (3). 6° On trouve dans toute la Bavière beaucoup de jeunes gens versés dans l'étude des langues, beaucoup d'orateurs, de mathématiciens, de poètes, d'histo-

1. Tome II, n° 120. M. Prantl cite les Archives de l'université, volume I, f. 98 : *Copia conceptus Dris Giphanii a Dno Doctore Hunger propria manu descripti.* Ce ne serait donc pas la simple copie de Hunger, s'il ne fallait lire *descripta* dans ces transcriptions, parfois fautives.

2. Vieux reproche, que nous avons discuté, et qui s'aggravait par la fixité souvent forcée des professeurs de la localité.

3. Voir les plaintes des sous-maîtres au n° 119.

riens (Et point dans la Compagnie ? — Pour qui ces adversaires comptent-ils, à ne nommer que lui, un savant aussi universel que Gretser, formé dans la Compagnie de Jésus, *là et alors ?*) — Dans d'autres célèbres académies catholiques, comme dans celle-ci, auparavant, la Faculté des arts appartenait aux séculiers, et non aux religieux (1). 8° Dans le conseil académique, un seul Ordre a autant ou quelquefois plus de voix que tous les autres maîtres. 9° On défère continuellement, tour à tour, à deux ou trois personnes à peine l'office de recteurs ». C'était à cause du petit nombre des clercs séculiers qui en réunissaient les conditions.

Il est à peine besoin de commenter un acte qui ferait peu d'honneur à Hunger, si, en le copiant de sa propre main, il y avait marqué son entière approbation, plutôt que montré sa complaisance pour des confrères exigeants et susceptibles, en particulier dans certains reproches, évidemment par trop excessifs. Encore deux courtes observations : la requête tend à économiser sur les dépenses des cours par la réunion de plusieurs élèves, qui seraient confiés au même maître, à son profit et à celui de l'école, tandis que les Pères, que l'on accuse de négligence pour tel enseignement, la philosophie, par exemple, tendaient à multiplier les cours annuels, et, par compensation, demandaient aux maîtres de chaque cours des leçons particulières, sans frais et sans limite de temps ni d'efforts ; en second lieu, l'horreur commune attribuée aux étudiants en droit et aux luthériens pour les maîtres de la Compagnie nous indique combien l'on travaillait l'opinion des premiers, et quelles épreuves en résultaient pour les Pères, qui n'avaient pas d'ailleurs sur eux une action suivie, ne pre-

1. A qui la faute, si on avait dû la leur retirer ? On ne l'a vu que trop souvent, sans parler des grandes et nombreuses améliorations dues aux Pères, en sus des réformes indispensables.

nant aucune part à l'enseignement du droit civil. Nous en verrons les effets jusqu'à la fin.

Tout, sans doute, n'allait pas selon les vœux de ces Pères. Nous admettons encore que la moitié des évêques ne se soit pas empressée d'envoyer des sujets au *séminaire des religieux*, ouvert en 1585, ou ne les y aient pas maintenus (1). Mais la preuve que la responsabilité de ce déficit n'incombait pas aux jésuites, c'est une fondation faite par un personnage très recommandable, et suivie du don de lui-même. M. Prantl doit avouer qu'en ces difficultés les amis des Pères ne leur manquèrent pas, et en rappeler un grand exemple dans la personne de Quirinus Leoninus, à qui nous avons vu confier l'éducation de Maximilien et de ses frères. Mederer entre dans de plus grands détails sur cet illustre Flamand. Déjà maître ès arts et honoré de tous les grades de théologie, il se faisait alors inscrire au catalogue de l'université, en 1589 ; il devenait doyen du chapitre de Ratisbonne, prévôt de la cathédrale, protonotaire apostolique, comte palatin et conseiller ducal. En vertu d'un décret du concile de Trente, on devait fonder un séminaire de clercs dans chaque diocèse : il fonda en 1600, à ses propres frais, pour douze clercs, le *Seminarium clericorum sancti Hieronymi* (2), à Ingolstadt. Charge fut donnée aux jésuites de l'inspecter et de le diriger. Il était destiné aux jeunes clercs pauvres de la « Germanie supérieure » (nom de la province des jésuites), pour l'étude de la philosophie et de la théologie(3). Une inscription fut gravée sur une table de marbre, en monument perpétuel de la fondation. Nous

1. Prantl. p. 352-52, note VIII et CXV du chapitre précédent, appuyée sur l'autorité de Sugenhein ; autorité qui nous a paru faible en parcourant ce dernier ouvrage, déjà cité.

2. *Annales*, t. II, an. 1589, p 116-17.

3. Ces détails sont autant de réfutations, provenant d'une très grave autorité, et opposées aux critiques de l'enseignement des Pères.

traduisons, autant que possible, suivant l'ordre et le mot à mot, à cause de quelques abréviations : « Ce séminaire des clercs, mis sous l'invocation de saint Jérôme, l'a établi, fondé, doté, de son vivant, Quirinus Leoninus, Belge, docteur en théologie, protonotaire du Siège apostolique, prévôt archidiacre de la cathédrale, vicaire général dans le diocèse de Ratisbonne et conseiller du duc sérénissime de Bavière, l'an du jubilé 1600 (1) ».

Cette inscription se conservait encore à l'époque de Mederer au séminaire de Saint-François-Xavier, construit en partie avec les débris du séminaire de Saint-Jérôme. L'acte de fondation portait l'obligation de recevoir en ce dernier établissement les clercs de Quirinus, s'ils ne pouvaient subsister au convict de Saint-Ignace ou au collège Wilhelmin, lieu où ils avaient été établis d'abord. En cas d'un autre emploi de l'argent, les associés (2) devaient rembourser; et, si les jésuites venaient à quitter Ingolstadt, l'évêque de Ratisbonne administrerait la maison, avec le gouvernement de Bavière (3). Le même Leoninus, ajoute Mederer, se fit recevoir docteur parmi nous en 1595, et, l'an 1616, il entra, âgé de soixante-huit ans révolus, dans la Compagnie, où il mourut en 1623.

III

C'est aussi vainement que l'on fait ressortir, contre les jésuites, une prétendue marque de défiance qu'aurait donnée

1. SEMINARIVM. CLERICORVM. S. H. O. VIVVS. INSTITVIT. FVND. DO. QVIRINVS LEONINVS. BELGA. T. D. (THEOLOGIÆ DOCTOR). PROTONOTAR. SEDIS. APOSTOL. EPISCOPATVS. RATISBON. PRÆPOSIT ARCHID. VICARIVS GENERAL. ET SER. BAVARIÆ. DVC. A. CONSIL. — AN JVBILÆI. M. D. C.

2. *Genossene.* — *Reischs Archiv.* — *Jesuitica.* Ingolstadt, fascic. 2. Pièce originale de la fondation, citée par M. Prantl, *ibid.*

3. *Mit den Regenten Bayerns.*

à l'égard de ses anciens maîtres le jeune Maximilien, pendant la dernière année du pouvoir de son père, qui l'y avait déjà associé. Nous en avons déjà dit un mot. Supposé que ce fût un défaut momentané d'expérience, et non un ménagement transitoire pour inaugurer son administration, il ne se serait pas immédiatement confié aux jésuites sans enquête positive sur leur plan, suivant les expressions de M. Prantl; et voici quelles occasions lui en auraient données, dès 1593, leurs « taquineries (1) ». Ils auraient défendu à leurs disciples de suivre des cours publics de l'université; ils se seraient réservé la censure de tout écrit académique de circonstance, et ils n'auraient considéré que comme répétitions privées les leçons d'un certain docteur Treytwein, « sur la dialectique, science qui leur était odieuse ». Nous croyons devoir descendre à ce détail de griefs, difficiles à discuter ou qui paraissent de prime abord douteux, comme le dernier, vu le penchant des jésuites pour la bonne méthode de dialectique (2). De tels motifs auraient pourtant porté Maximilien à « signaler son entrée aux affaires par un coup d'autorité (3) ».

En effet, en novembre 1598, le jeune duc nomma une commission de professeurs, dont quelques-uns étaient alors peu favorables aux jésuites: le théologien Albert Hunger, le juriste Lagus, un de ceux qui avaient perdu la direction de la Faculté philosophique, et le médecin Philippe Menzel, avec des suppléants éventuels, Stevart et Dennich. Ils avaient la charge d'inspecter la Faculté philosophique et le Georgianum; ils devaient, en outre, faire une leçon quotidienne sur la rhétorique, etc. Mais, par une influence con-

1. *Neckereien.*

2. Le renvoi de M. Prantl à la note 94 du ch. précédent n'éclaircit pas ce point.

3. *Anlauf.* Attaque, charge.

traire, « entièrement » imputable au père du jeune duc, au bout de quelques semaines, leur inspection dut se borner au collège de Georges. Or, pour la direction, cet établissement avait été séparé, depuis 1593, de la Faculté philosophique, que dirigeaient les Pères. La Compagnie n'y gardait plus qu'une part aux consultes et à certains avantages (1).

Par contre, reprend-on, les jésuites durent, en 1599, rendre moins fréquents et moins rapides leurs changements de professeurs. — D'accord : ils purent ménager temporairement les réclamations locales appuyées par le prince, quand elles pouvaient absolument se concilier avec les nécessités de leurs divers collèges : car il fallait bien aussi tenir compte de ces intérêts supérieurs d'une Compagnie cosmopolite et dirigée vers la plus grande gloire de Dieu, le plus général et plus grand bien à faire ; il le fallait, quand même ce n'eût été qu'en retour des services rendus ou attendus de son dévouement. On l'employait telle qu'elle était, et l'on s'était demandé sans doute si l'avantage l'emportait sur l'inconvénient, si diminué par la reconnaissance, mais si exagéré par l'envie. Réponse renouvelée sous une autre forme, mais en face des mêmes attaques, réitérées.

Le conseil ducal émit aussi de nouveau, en 1602, le vœu de voir rétablir dans la Faculté des arts le cours de dialectique, supprimé en 1600 par les jésuites, et que nous avons vu tout à l'heure redemandé. Au moins devaient-ils admettre quelques professeurs séculiers pour la rhétorique, la logique, l'éthique, puisque les élèves de ces cours « avaient horreur des maîtres jésuites » !

1. M. Prantl renvoie à la note 353 du ch. précédent. Cf. Mederer, t. II, p. 133-34 et 158. Il rapporte que le décret fut révoqué, à la requête de la Faculté des arts elle-même, parce qu'il eût gêné, dans cette inspection, l'autorité du régent du collège de Georges.

Alors, dit M. Prantl, parut la souplesse dont le duc était déjà prêt à user. Au moins céda-t-il à son père, le vieux Guillaume, qui se laissait prévenir en tout par les jésuites, et qui sortit de ses pieux loisirs pour adresser à son fils son *Promemoria*, acte déjà mentionné incidemment et sur lequel on doit encore revenir. Il observait l'inutilité de ces professeurs laïques qu'on voulait introduire dans la Faculté de philosophie : « Ils n'auraient d'autres auditeurs que leur domestique et leur chien, admis dans leur chaire ». Le règlement des leçons données par les jésuites en serait troublé. Il ne fallait pas s'attendre à voir les laïques s'occuper des discussions ni des déclamations. On ne devait pas enfin omettre que les leçons des Pères étaient gratuites (1).

Un troisième effort fut tenté pour donner aux séculiers les susdites chaires, et en particulier celle de l'histoire enseignée aux juristes. Une commission finit, en 1607, par renvoyer la question au duc. Cependant, conclut M. Prantl, on ne put prendre aucune résolution claire, d'un profit positif, contre les jésuites (2) ». On verra si cet enterrement provisoire de la question ne tenait qu'au joug d'un vieillard imposé à un jeune homme. — Reprenons l'histoire d'autres querelles simultanées, d'après l'analyse de l'historien, rapprochée des pièces, que nous citons aussi la plupart d'après cet adversaire.

Les jésuites ne se contentaient pas de renouveler, en 1605, l'interdiction faite à leurs disciples de suivre les autres cours ; le recteur de leur collège, le P. Antoine Welzer, présenta une requête pour obtenir que le nombre des membres de la Compagnie, admis au conseil universitaire fût augmenté de huit, suivant une représentation d'ailleurs proportionnée, lorsque, après le rejet d'une pétition,

1. Prantl, n° 123 des pièces du tome II. *Archives Conserv.*, t. IV, f. 139. Cf. Mederer, p. 161.

2. Tome I, p. 353.

il faudrait passer à un second examen. Les débats sur ce point avaient pour occasion particulière la reprise d'un sujet délicat de discussion, qui avait déjà produit grande émotion dans la période précédente. Les jésuites réclamèrent, en 1608, le droit d'exclure un écolier qui leur paraissait incapable et gênant (1). Le sénat académique leur déniait et ce droit et toute juridiction semblable. D'après Mederer, voici l'occasion de cette querelle, qui n'eut d'autres fruits que le trouble et le scandale, et fut apaisée plutôt qu'éteinte après quatre malheureuses années. On s'était vu obligé d'en venir à une mesure d'expulsion contre un élève de la classe de logique, qui eut recours au recteur de l'académie. Celui-ci se crut lésé dans sa juridiction, et le renvoya en classe, où l'on ne voulut ni ne pouvait le recevoir. De là, une guerre commencée par un échange de lettres (2). L'année suivante, au 2 avril, la Faculté des arts, composée des Pères, adressa à ce sujet au conseil universitaire une requête en forme, appuyée sur les précédents :

« Au bien Révérend et magnifique Seigneur recteur et autres Seigneurs respectables...

« Notre Révérend Père Visiteur, ayant appris qu'il s'était élevé, depuis quelques mois, une controverse sur le droit qu'a exercée jusqu'ici notre Faculté, a voulu que nous ne revendiquions rien qui ne nous ait été concédé, mais que nous usions des concessions faites. C'est pourquoi nous vous demandons qu'il nous soit permis d'administrer notre Faculté suivant notre Institut, non seulement pour ce qui regarde les études littéraires, mais pour la discipline et pour les mœurs, comme nous l'a très bénignement con-

1. *Untauglich*, non-valeur, nature inerte, si l'on veut. On verra qu'il s'agissait de sujets bien plus gênants encore et responsables de leur conduite.

2. *Annales*, tome II, p. 195, à l'année 1609.

cédé le Sérénissime prince Guillaume, le 27 janvier 1588;... et que nous puissions exclure de nos classes les élèves de notre Faculté *indociles* ou *indignes*, ou les réprimer par d'autres peines accoutumées, plus légères que l'exclusion, comme nous l'a permis par une grâce très clémente le Sérénissime prince Albert, en date du 10 février 1573 et du 26 novembre 1576... Nous ne désirons point, par notre pouvoir à cet égard, déroger en rien à la juridiction du Révérend et magnifique seigneur Recteur ni du très ample Sénat académique ; mais nous reconnaissons que nos élèves qui étudient tant au gymnase qu'en philosophie, lui sont aussi soumis (au recteur académique), et qu'il peut les contenir par des peines, ainsi qu'il jugera bon, selon leurs démérites, comme les étudiants des autres Facultés. Car nous ne cherchons pas à procurer de la liberté aux élèves; mais notre désir est de garder la nôtre, à savoir que nos actes envers nos disciples ou pour la discipline soient valables, et que nous n'ayons pas à en rendre compte à d'autres qu'à nos supérieurs.

« Daté du collège de la Compagnie... Le doyen et les professeurs de la Faculté des arts (1) ».

Suit un *post-scriptum* tiré « des lettres des commissaires du Sérénissime duc Albert, 10 février » 1573 :

« Ce que contient l'écrit de Landshut, pour la correction des élèves *trop insolents* du cours, doit s'entendre en ce sens : Si quelque peine plus grave doit leur être infligée, la décision en appartiendra au tribunal académique. Dès que la Compagnie aura usé de son pouvoir d'exclusion, il ne sera pas nécessaire de mettre en question cette mesure ; mais le magistrat de l'école l'aura pour ratifiée, et il réprimera, de son autorité ordinaire, les désobéissants et ceux

1. Tome II, n. 127. *Reichs Archiv. Jesuitica*, Ingolst., fascicule 73, an. 1573.

qui tenteraient, contre la volonté des Pères, de rentrer dans un cours, après en avoir été expulsés par leurs démérites (1) ».

Cette restriction sage et juste était en même temps suffisante. Tout en prévenant des immixtions inopportunes et peut-être jalouses, qui pouvaient devenir, si elles n'étaient déjà devenues, d'autant plus à charge qu'elles seraient décisives, la précaution prise tenait au courant le supérieur universitaire ; et si, à peu près par impossible, il y avait dans la Compagnie abus réel, surtout grave et fréquent, du droit d'expulsion, le recteur paraissait dès lors autorisé à en référer au conseil supérieur du prince, qui comptait dans son sein d'anciens maîtres ou élèves de l'université, encore plus portés par là à réparer l'injustice ou l'erreur supposée. D'autre part, d'après leur lettre, la réclamation des Pères était appuyée par les édits et par une pratique constante autant que nécessaire.

IV

Voici cependant la réponse :

« Le Recteur camérier et les autres professeurs de l'Académie aux Révérends... professeurs de la Faculté philosophique :

« D'après de très graves et très justes raisons, de même que nous nous sommes toujours refusés auparavant, ainsi aujourd'hui nous ne pouvons consentir, en sûreté de conscience, à ce que les professeurs de la Faculté des arts exercent sur les étudiants, soit du gymnase, soit de la philosophie (comme ils l'ont fait l'an passé), une pré-

1. L'addition jointe à la pièce, *loco cit.*, est, avec le même document, aux archives du Conservatoire et à celles de l'Université. Prantl, II, 362.

tendue juridiction, qu'ils n'ont jamais possédée et beaucoup moins exercée. Les Pères de la Compagnie ne l'ont jamais acquise ; l'intention des Sérénissimes n'a jamais été qu'ils la possèdent, et beaucoup moins qu'ils l'exercent (sinon après en avoir demandé secrètement et d'abord la licence). Le Recteur et le Sénat académique l'ont permise ; mais ils ont toujours fait en sorte que l'empire et pouvoir restent intacts au magnifique Recteur et au Sénat universitaire.

« Or cette puissance et juridiction seraient par trop affaiblies, si les professeurs de philosophie avaient tant de droits sur leurs auditeurs, qu'ils puissent à leur fantaisie les éloigner des leçons, pour ne pas dire leur refuser la défense, et transporter une juridiction propre de la magistrature académique à celle du Recteur (du collège d'Ingolstadt), suivant la coutume de l'Académie et de la Compagnie à Dillingue (1). Ce Recteur n'a cependant nul droit sur les universitaires, si l'on tient compte, soit des statuts, soit des privilèges de l'Académie ; nul droit tel, qu'une résolution prise par le Recteur de votre Compagnie, sur la délation d'un professeur quelconque de philosophie, contre un élève négligent ou pétulant, doive être tenue pour ratifiée et agréable par le Recteur et le Sénat académiques, avec interdiction de tout appel à leur jugement.

« C'est pourquoi nous l'espérons, Vos Révérences, après avoir bien pesé toute l'affaire, se désisteront volontiers et d'elles-mêmes d'une proposition qui convient peu à l'honorée Compagnie de Jésus ; et, de même que nous n'élevons aucune discussion au sujet de leurs leçons, disputes scolaires, déclamations, promotions et autres exercices, de

1. L'université de Dillingue était à peu près confiée à la Compagnie, selon la pensée de sa fondation.

même elles ne causeront aucun trouble à la magistrature académique, mais demeureront toujours en paix et repos, comme la Compagnie l'a promis, il y a deux ans, aux très amples et très magnifiques Seigneurs commissaires du Sérénisme prince et très clément Seigneur Maximilien, quand ils traitaient, ici même, à Ingolstadt, des causes académiques.

« Ingolstadt, 8 avril 1609 (1) ».

Cette pièce, comme la précédente, est un extrait, et cette dernière est reproduite avec des fautes d'impression. Néanmoins, sans parler ni du fond ni du ton, il est visible que l'adresse n'y est pas régulière : elle ne nomme pas le conseil, et affecte de ne pas répondre à la Faculté, reconnue comme telle ; enfin, la signature n'est pas reproduite. L'a-t-on, contre l'habitude, supprimée ? écrivait-on au nom du Sénat universitaire, sans qu'il y eût accord ? ou craignait-on, malgré des respects aussi affectés, d'encourir la vindicte du jeune duc, puisque au fond on ne tenait nul compte de l'autorité souveraine et particulièrement protectrice de ses prédécesseurs ?

M. Prantl continue de présenter les faits comme à la charge des seuls jésuites : en même temps le sénat envoyait au chancelier ducal Donnersberg une plainte sur les prétentions démesurées des Pères, et recevait, par le courrier, la réponse : que les privilèges de l'université devaient être sauvegardés (2) ; ce que ne contestait point la partie adverse. La réplique des jésuites insista sur leur propre compétence dans l'exercice de leur droit d'exclusion, et sur la nécessité de le maintenir entier contre les influen-

1. Tome II, n° 128, tiré des *Reichs Archiv. Conserv.* et *Arch. Univ.*, vol. II, f. 17.

2. *Archiv. Univ.*, 15 avril 1609; citées par M. Prantl.

ces d'amis ou d'ennemis (1). C'était s'exprimer avec réserve sur les embarras qu'avaient dû leur causer les interventions, parfois appuyées d'une autorité alors rivale, et favorisées par une tendance générale, chez les maîtres séculiers, à garder le plus grand nombre possible d'élèves. Le recteur de l'université riposta, dit l'auteur, d'un ton « tranchant, propre à pénétrer (2) ». Citons le morceau qu'on pouvait plutôt qualifier de violent et d'injurieux (3).

« Le Recteur Camérier et autres Sénateurs séculiers aux Révérends Pères de la Compagnie de Jésus, les Seigneurs Doyen et autres professeurs de philosophie.

« Nous avons appris, non sans étonnement, d'après votre seconde lettre, que Vos Révérences étaient encore dans une opinion assez vaine pour penser que vous aviez quelque juridiction compétente sur les élèves de philosophie, des arts et des humanités, et que vous dédaigniez et méprisiez les raisons très graves et très justes que nous avions renfermées dans notre dernière réponse à Vos mêmes Révérences sur cette juridiction. Elles s'imaginent témérairement ce qui n'est pas dans la nature des choses; elles veulent combattre avec nous à guerre ouverte et voiles déployées, quand elles écrivent expressément, entre autres choses, que, d'après leur espoir, nous supporterons avec égalité d'âme leur manière d'agir, si parfois elle ressemble à celle dont elles ont usé jusqu'ici.

« Cette expression de vos sentiments nous ravit en une admiration d'autant plus vive, et nous émeut d'autant plus, qu'elle répugne tout à fait aux statuts fondamentaux de

1. *Ibid*, 30 mai, et *Reichs Archiv.*, *jesuitica*, fascic. 78, avec le *Promemoria* d'un jésuite.

2. *In Schnender Scharfe.* Prantl, 353-57.

3. N. 129 du tome II. — *Reischs Archiv.*, f. 39.— *Archiv. Conserv.*, fasc. 11, 12 juin 1609, et *Archiv. universitaires*, f. 31.

cette université, à ses privilèges, aux rescrits enfin et aux lettres des Sérénissimes, sur lesquels se fondent ces droits, si on les considère du regard de l'équité, et si on les cite au complet avec fidélité. Votre prétention ne renferme pas moins qu'un dessein délibéré de renverser cette célèbre étude générale, de plonger dans une éternelle infamie ses professeurs séculiers, et que la passion, le désir effréné de commander. Et ce dessein provient de telles personnes, qu'un attentat semblable ne peut s'entreprendre sans scandale, non seulement pour nous, mais pour tous ceux aux oreilles de qui le portera la renommée.

« Nous espérons donc que Vos Révérences changeront de sentiment et se montreront en tout de manière à nous laisser, à nous et à tous, une claire persuasion, fondée sur des preuves certaines, que la Faculté des arts, et, par elle, la Compagnie de Jésus, ne veulent pas être la tête, mais un membre de l'Université; non pas dominer ni exceller, au détriment et au déshonneur tant des particuliers que du corps de l'Académie; mais qu'elles considèrent que maintenant elles naviguent avec sécurité dans le port, et qu'elles désirent garder à la magistrature académique son autorité, et entretenir la paix et la concorde. — Ingolstadt, 12 juin 1609 (1).

Le port dont il s'agit, était bien troublé, pour rendre ces invitations engageantes ou mêmes rassurantes. L'université écrivait dans le même sens au chancelier ducal que la Faculté ne pouvait être « un corps séparé, mais un membre », et « elle faisait ressortir, ajoute M. Prantl, la sophistique » avec laquelle les jésuites interprétaient la déclaration ducale du 10 février 1573, que nous citions tout à l'heure, et qui, d'après le sénat, « ne signifiait absolument

1. Prantl, t. II, nº 129. Aux trois archives. — Fasc. 11 de celles du Conserv.

rien (1) ». Malgré ces expressions, nous doutons que les jésuites aient été forcés par ces belles raisons, comme le prétend l'historien, à faire provisoirement *un pas en arrière*, en déclarant qu'ils ne réclamaient nulle juridiction, mais seulement un pouvoir de discipline autorisé (2). Jamais, en effet, ils n'avaient eu d'autre prétention. En tout cas, le duc, « craignant que de ces dissidences il ne s'élevât des troubles dans l'université », invita les partis à la paix, et, pour en établir les garanties, il demanda qu'on lui envoyât une députation avec un rapport détaillé (3).

1. *Archives de l'Univ.*, vol. II, f. 17, 4 juin.
2. F. 38, *Ibid.*, et *Archiv. Conserv.*, fascic. 11, 27 octobre.
3. *Archiv. Conserv.*, 30 novembre, ap. Prantl.

CHAPITRE II

Requête de la prétendue « jeunesse studieuse ». — Griefs de l'université même.— Gerick, appuyé par Stevart, ôte aux Pères le droit d'expulser les mauvais élèves. — Exemple suivi. — La modération des PP. Busée et Keller n'amène qu'une trêve. — Ingérence dans la congrégation de Marie. — Le recteur Henri Canisius réprime l'agression. — Accroissements de l'œuvre des jésuites. — Griefs nouveaux ou répétés de leurs adversaires. — Plaidoiries contradictoires à Munich. — 12 points de Gretser. — 32 de l'autre parti, et réponses en résumé. — La déclaration du conseil ducal paraît donner tort aux jésuites. — Mais l' « arrêt délibéré de Maximilien », tout en exigeant d'eux des concessions de détail, sauve leurs droits nécessaires

I

Ces ménagements du prince ne réussirent qu'à enflammer les esprits, si excités. Déjà, au commencement de mars 1610, l'université avait reçu une plainte d'un certain nombre d'étudiants en droit, par l'intermédiaire des professeurs Laroque et Stuber, sur la conduite « pleinement hostile (1) » des jésuites : on interdisait aux élèves de suivre les leçons sur les Institutes ou autres, même pendant les récréations, tant qu'ils étudiaient la philosophie ou la théologie ; on les empêchait d'aller en compagnie avec les étudiants en droit et en médecine.

Les mauvaises dispositions des premiers auraient expliqué même ce qu'il pouvait y avoir d'excessif dans la défense de suivre les leçons de droit, etc. Le 28 mars, fut adressé à l'académie un ensemble de griefs contre les Pères dans un *factum* tellement exagéré, qu'il se détruit de

1. Expressions reproduites sans réserve par M. Prantl, p. 357, d'après les *Archives Univ.*, vol. III, f. 9-16, 6 mars.

lui-même ; il est signé : « La jeunesse studieuse la plus mûre d'Ingolstadt (1) ». Mais, comme il n'y a aucun nom souscrit, il est permis de croire que cette jeunesse se réduisait à quelques élèves turbulents, et, on le verra, menés par un seul. Malgré l'impression pénible que fait cette diatribe contre des maîtres qui se conciliaient d'ailleurs tant de sympathie et de vénération, il est instructif de la citer en substance.

« Noble et Magnifique seigneur Recteur, Noble et Magnifique Pro Chancelier, et autres Révérends, Nobles et Magnifiques et *vraiment Pères* (2), très amples Académiciens :

« Depuis longtemps nous avons supporté avec une patience et une dissimulation incroyables la domination très lourde, tout à fait usurpée, que les RR. PP. de la Compagnie de Jésus exercent sur nous, à ce point que nous paraîtrions déjà presque réduits en servitude. Mal plus sensible encore, si nous réfléchissons à quels grands frais nous sommes nourris en cette université, où tout se vend au plus haut prix; que nous nous sommes exilés pour l'amour de la science, et que, de riches devenus pauvres, nous nous réduisons à rien (pour parler avec l'empereur Frédéric) nous exposons notre vie à de nombreux périls, sans donner cependant aucun sujet de querelle ou d'embarras à nul professeur (3). Mais nous sommes traités par les Pères de la Compagnie de la manière la plus méprisante et la

1. N° 130. — *Archiv. Conservat.*, fasc. 11. — *Archiv. univ.*, ibid.

2. Mots soulignés par M. Prantl, qui les fait suivre d'une recommandation sur cette pièce, inspirée, d'après lui, par des professeurs, et dépeignant la situation. Le ton seul aurait pu lui ouvrir les yeux, en dehors du feu des passions qui aveuglaient alors les assaillants.

3. Souvenir assez curieux de gibelins et de despotes opposés à l'Église romaine, dans un pays autrefois guelfe et toujours attaché au Saint Siège.

plus sordide. Bien plus, très souvent nous sommes conduits à la perte de notre salut temporel et éternel, parce qu'ils cherchent de toutes leurs forces à se venger de qui les a une fois offensés. Il réduisent ou poussent les princes, les parents, les patrons, près desquels ils se vantent tacitement de pouvoir tout, à nous retirer leur protection ou les subsides paternels. Comment pourrait-il se faire qu'un jeune homme, ainsi opprimé, ne quittât pas les écoles de l'académie, ne dît pas adieu à toute étude, pour se plonger en toute sorte de misères?

« Nous avons voulu déposer nos griefs entre vos mains, Pères académiques; et ce n'était, nous en attestons Dieu et les saints, par l'impulsion d'aucune malice ou haine, mais contraints par la nécessité! Et nous ne reculons pas devant des poursuites à exercer contre eux, puisque eux-mêmes nous ont indiqué la voie à suivre : d'abord, au tribunal de leur P. Recteur; puis, de leur P. Provincial; en troisième lieu, devant leur tout à fait Révérend Père général; enfin, devant le Souverain Pontife des Romains. Nous n'hésitons pas non plus à implorer en fils désolés votre paternel secours; mais nous avons appris que cette manière de procéder ne menait à rien. L'Allemagne est bien loin de Rome. Et qui supporterait facilement que des juges prononçassent en leur propre cause? Nous savons d'ailleurs que votre jugement, qu'ils rejettent et méprisent en quelque manière, est d'un grand poids auprès du Sérénissime Maximilien, duc des deux Bavières et notre très clément Seigneur. Ils n'échapperont pas à son tribunal, et nous savons que cette florissante et très catholique université lui est vivement chère ».

On voit qu'après avoir affecté de recourir aux anciens juges ecclésiastiques des causes universitaires, ils s'en remettent exclusivement au pouvoir temporel, et mettent en suspicion la hiérarchie cléricale.

« Écoutez s'il est un attentat que n'osent commettre les Pères : un premier grief est qu'ils ne sauraient souffrir qu'on donnât aucun signal pour les avertir de terminer de trop longues leçons ; mais ils feront rougir même un théologien ou un philosophe par de telles apostrophes : *Exeat, exeat* (1) ; ou bien, comme le P. Sébastien Heiss, nouveau venu de Dillingue, ils n'auront pas horreur de comparer des juristes à des porcs ou à des bœufs (2) ».

Autres reproches puérils, après de prétendus griefs, qui signalent des manœuvres insolentes : les Pères ne donnaient pas congé les mêmes jours que les autres maîtres. — Pour de bonnes raisons. — On n'admettait nul d'entre les plaignants à l'attaque des thèses théologiques soutenues publiquement ; ou, pour obtenir cette faveur, il fallait qu'un étudiant chanoine renonçât à la récitation obligée de son office (3).

« Mais ce qu'il y a de plus indigne, par une insulte qui atteint la Faculté de droit, ils appellent ses étudiants corrupteurs de la jeunesse ; et cela devant les élèves du Gymnase, d'un âge si tendre (4) ! Ils ne craignent pas de répéter ces accusations partout dans les provinces. Bien plus, un étudiant vient-il pour la première fois à Ingolstadt, il entend dans les classes retentir partout ces horribles paroles : « Il est perdu, il se perdra, vous avez « été perdu ». A entendre ces termes de *perdition*, etc., qui enverra désormais son fils en ce lieu de séduction ?

1. Reproduit en italique par M. Prantl dans son texte.

2. S'ils s'assimilaient eux-mêmes, par la voix comme par l'action, *jumentis insipientibus*, comme l'Esprit-Saint le dit de l'homme oublieux de sa dignité, qu'avaient-ils à réclamer? Or ils l'avaient fait, on le verra.

3. Tant l'heure qu'on lui assignait était inopportune !

4. Mais le duc Albert et son conseil ont confirmé la justice de ces reproches infamants.

L'injure remonte jusqu'à nos magistrats, hommes très graves, très vigilants, qui *même se montrent trop sévères*. Ainsi les Pères diffament-ils une académie de si haute réputation Bien plus, ils donnent avec peine de bons témoignages (1) à ceux qui se présentent, et les détournent de leur résolution autant qu'ils peuvent ».

Exagération évidente de rigueurs ou de précautions sans doute trop motivées !

« La voix publique répète que depuis longtemps l'université a perdu ou perd sa prospérité, très florissante jusqu'ici, par le fait des seuls Pères de la Compagnie, du désir qu'ils ont de dominer, et de la discipline qu'ils ont empruntée à Dillingue, pour s'efforcer de toutes manières d'en transporter l'usage dans cette libre université.

« Un effet de cette haine contre les juristes est une loi nouvelle d'exclusion du convict (2), portée contre tout élève en droit, et qui prive des jeunes gens très honnêtes et très savants du privilège de guider tant de barons, comtes et illustres personnages, affluant d'ordinaire à ce pensionnat. Cette loi contraint beaucoup d'élèves à renoncer aux études », en diminuant leurs ressources, si l'on n'exagérait : intérêt, en tout cas, secondaire ; car on reconnaît là une réclame des sous-maîtres.

« Nous ne voyons pas pourquoi ils dissuadent de l'étude du droit, indispensable à la chose publique, et de la vraie philosophie, non de la feinte (pour prendre les expressions d'un jurisconsulte). Peut-être en ont-ils le domaine ? Mais loin d'ici la pensée de les accepter pour maîtres qui préparent à cette profession libérale, que Justinien et Frédéric ont comblée de privilèges, et que notre Sérénissime duc Maximilien veut voir fleurir en liberté !

1. De l'école.
2. Des Pères.

« Aux philosophes et aux élèves du gymnase reviennent d'autres affronts : par exemple, que l'on couvre les premiers de confusion; qu'on appelle publiquement l'un d'eux *peste de l'école*, un autre *indigne de la classe ;* qu'on en exclue un troisième; qu'on leur donne des noms sordides ou enfantins ; qu'on ne leur permette pas de demander par le moindre signe qu'on leur dicte plus lentement, plus clairement : abus très commun, qui a porté beaucoup d'entre eux, opprimés par cette discipline du gymnase, à déserter les études philosophiques.

« Nombre d'élèves, d'ailleurs, se plaignent de leur philosophie, comme peu ou pas utile à l'étude de la médecine et des autres sciences. Nul n'est admis au cours philosophique, s'il n'a d'abord été inscrit par le doyen de la philosophie ; et l'on a statué que nul n'en sortirait, sans dispense, avant neuf heures, pour suivre les cours de droit canon : dispense donnée difficilement. Qui les offense à ce sujet le moins du monde, est menacé d'exclusion des classes ou de refus des certificats,

« Avant de recevoir un élève dans cette libre et privilégiée académie, on l'examine d'une manière puérile (1) ; on le passe au crible : mesures gênantes, contraires à la liberté, à l'autorité, aux privilèges académiques, à l'intention de notre Sérénissime... (?)

« Plus tard, ce sont des élèves du gymnase que l'on traite sans égard ni discrétion. Ces jours derniers, pour une faute très légère, ils poussèrent grossièrement (2) un très jeune homme, baron très délicat, le jetèrent à terre, et l'y châtièrent une seconde fois. Avec d'autres barons de très illustre noblesse, on ne peut exprimer comme ils procèdent indignement : on les rend confus, on les reprend en pu-

1. Il s'agit de très jeunes candidats.
2. *Grobianiter* (?).

blic; on exclut plusieurs barons pour avoir été aux vêpres ou à la procession des RR. PP. franciscains, afin de gagner des indulgences, au lieu de se rendre aux vêpres des Pères (1). On les empêche de communiquer avec les élèves de l'académie, surtout avec les juristes, sous prétexte de leur ignorance du latin (la langue de l'Église et des études était alors celle des communications entre écoliers). Ils défendent enfin aux plus pauvres des leurs de se mettre en service près de leurs camarades.

« On a vu beaucoup d'élèves et de congréganistes se faire moines ». — Précieux aveu, qui éloigne bien de leurs maîtres les soupçons de jalousie précédemment insinués! — « Mais on ne le tolèrera plus désormais: car ils ont porté une loi publique à cet égard, dans la Congrégation ». — Oh! l'imprudence qu'ils auraient faite! mais quelle invraisemblance! — « Certes, bon gré mal gré, ils se rendent très manifestement suspects d'une haine particulière contre les RR. religieux de Saint-François (2). Il s'agit de ces derniers Pères dans notre mémoire de supplique (3), qu'on a attribué à l'académie, tout en désirant peu qu'il fût d'elle (4).

« Dernièrement, notre Sérénissime avait commandé que chacun assistât aux prières des quarante heures, au temps

1. Il est clair qu'il s'agit de prétextes d'indiscipline. Les meneurs excitaient de plus à la discorde entre ordres religieux; discordes dont ils profiteraient pour eux-mêmes et contre les jésuites. — Pour la réclame, elle est évidente : ni les parents, ni les enfants, d'une noblesse fière, n'auraient manqué de faire eux-mêmes leurs réclamations, si les Pères avaient eu la maladresse de passer ainsi les bornes.

2. M. Prantl signale dans son texte le prétendu fait (t. I, p. 358).

3. *Libello supplici*. On traduirait librement, mais avec justice, « libelle suppliant » : la présente requête pourrait elle-même être ainsi qualifiée avec raison. L'aveu du rédacteur des deux pamphlets trahit en lui le meneur principal de l'intrigue éhontée.

4. Exemple très remarquable pour ce que M. Prantl admet parfois facilement sur le compte de l'académie.

désigné par le magistrat. Les mêmes Pères n'ont pas eu horreur d'ordonner, dans une congrégation publique, que les élèves et les congréganistes se réunissent à la même heure pour les vêpres célébrées dans leur église.

« Enfin, ce qu'il y a de plus grave, les Pères susdits ne cessent pas de nous déprimer en public et de nous calomnier, comme l'a fait récemment le P. Mayrhoffer dans une exhortation publique, où, avec bien des précautions oratoires et des détours d'expressions, il n'a pas eu honte de nous comparer à des « fils de perdition et du diable (1) ». S'il continue, comme nous comptons quatre-vingt-dix juristes, nul ne se portera caution pour un autre d'entre nous, que, de leur part, on ne doive s'attendre à quelque offense ».

II

Ainsi aboutit à une menace une pièce hypocritement commencée par les lamentations de victimes obéissantes, remplie d'injures et d'évidentes calomnies ou de griefs puérils, et dont l'auteur, écrivant, il est probable, à peu près en son seul nom, laisse échapper qu'il a déjà écrit un libelle anonyme, attribué malignement à l'université même. Et c'est sur un témoignage pareil de *la jeunesse la plus mûre* que M. Prantl répètera, d'après les redites d'alors et pour les redites de nos jours, que, par le fait des jésuites, « l'université est en décadence, a perdu la fleur et vu diminuer ses élèves » ! *Defecit, defloruit, decrevit Universitas* (2).

Les aveux que l'on pouvait tirer de cette pièce, sur la turbulence malicieuse des prétendus plaignants, furent confirmés peu après par la plainte du P. Manhart, recteur du

1. M. Prantl, en reproduisant l'accusation dans son texte (p. 358), oublie d'en donner les atténuations qui la rendent vague : *Per multas introductiones et verborum ambages.*

2. En italiques dans son texte.

collège des jésuites, au sujet des agissements de nombreux écoliers contre la congrégation de Marie. Voici une autre confirmation de ces incartades, non moindre, quoique involontaire. En même temps le recteur de l'université Stevart exprimait, de son côté, un blâme énergique au sujet du traitement que les Pères avaient fait subir aux élèves qui prenaient part au service divin des Pères de Saint-François. Il y avait là, comme nous avons vu, un moyen de se soustraire à la règle, et, ajoutons-le, une marque très probable d'opposition. Quant à l'égarement temporaire du recteur de l'université, homme d'ailleurs éminent et honorable, il éclate encore dans sa démarche au sénat (1), à propos d'une discussion soutenue par les jésuites contre le professeur de théologie et recteur Gerick, qui alla jusqu'à leur imputer « la ruine imminente de l'université (2) ».

Le premier il s'était opposé, avec une sorte de scandale, à plusieurs expulsions d'élèves des jésuites. Les supérieurs des Pères espéraient en vain la paix après le gouvernement de Gerick : l'exemple était donné pour braver plus hautement leur autorité. Bientôt un sujet de mauvais esprit et de mœurs corrompues, à charge à ses condisciples comme aux maîtres, est expulsé du convict. Il obtient cependant, à la reprise des cours, de passer en logique, temporairement et à titre révocable, s'il ne s'opère en lui un changement. Mais l'amélioration est loin de suivre : il se procure furtivement une clef, ouvre avant l'heure une classe et y introduit des complices, qui reçoivent avec trépignements et tumulte les religieux franciscains et jésuites et les élèves nobles. La même clef, passée à d'autres, sert à

1. Prantl, *ibid* — *Arch. de l'Univ.*, 1-14 avril 1610.

2. Le prussien Gerick donna l'exemple de soutenir plusieurs indignes élèves des jésuites. Voir à la suite d'une notice que nous donnons à part sur lui et sur Stevart, avec de justes éloges, surtout du dernier, défenseur de la Compagnie alors même.

jouer d'autres tours au maître. Ce n'est qu'après bien des recherches qu'on découvre le coupable, qui, sur son aveu, reçoit l'ordre de quitter la classe.

Il va droit au recteur, et lui dit n'avoir fait qu'ouvrir une classe. Celui-ci, joyeux de l'occasion d'une ingérence dans la discipline confiée aux jésuites, envoie un notaire (1), chargé de s'enquérir de la vérité auprès du professeur, qui le met au courant.... Deux jours s'écoulent : on se croit débarrassé ; et voici que « la mauvaise tête » revient à la classe, sans saluer ni prévenir le maître. Le Père dissimule, va consulter son supérieur, et, sur son conseil, s'assure près de l'élève que l'impudent a suivi l'ordre du recteur, et lui ordonne d'attendre au dehors la fin de l'affaire. Mais celui-ci recourt encore au recteur, qui, de nouveau, envoie le notaire, chargé de faire savoir au professeur et au doyen que le recteur n'agit pas en cette cause d'après sa seule sentence, mais d'après celle des Pères académiciens. Une exclusion, dit-il, est acte de juridiction rectorale. Si les Pères ont quelque privilège à cet égard, qu'ils le montrent. Le professeur répond qu'il n'a pas songé à contester le droit du recteur, mais qu'il a suivi l'usage de la Faculté, reposant sur les diplômes du prince, dont on produit en effet, peu après, l'autographe authentique, très clair sur le droit de punir et d'exclure... Le recteur, convaincu, se tourne cependant de tous côtés sans trouver d'expédient, et, contre l'ordre écrit de la main du prince, il maintient à la fois son droit et sa sentence.

Alors le professeur, remettant la question de principe au jugement de la Faculté des arts, proteste auprès du sénat académique contre l'obligation d'admettre un élève révolté, au moins pour le temps où la cause serait pendante.

1. *Notarium*, suppôt, qui pouvait être un huissier.

Le conseil s'assemble, mais à l'exclusion des Pères qui en sont membres, de manière que, juge et partie en même temps, il tienne cachées les décisions à l'autre partie. Tandis que délibère ainsi depuis deux jours cette moitié du sénat, un docteur Schober vient trouver le recteur des jésuites avec le notaire. Ce membre de l'université, jouissant d'une certaine considération, se porte pour bienveillant médiateur, et blâme les jeunes Pères de leur ardeur à vouloir, contre le droit du recteur académique, établir les usages que les Pères de Dillingue suivent dans une académie toute à eux : ils ne réussiront qu'à faire le vide dans leur classe. Le recteur du collège réfute facilement ces objections, et constate d'abord la différence profonde que les Pères mettaient dans leur situation à Dillingue et à Ingolstadt.

On s'accorda cependant, par la modération du P. Recteur, qui proposa de recevoir, après un juste châtiment, l'élève turbulent, avec cette protestation expresse que ce n'était pas pour obéir à l'ordre de personne, mais par égard pour le recteur et les professeurs universitaires, et qu'on le chasserait s'il recommençait. Schober répondit que la peine avait été décrétée par un *sénatus-consulte*, et se retira après cette paix plâtrée, fin de l'altercation présente.

Le délinquant subit deux jours et une nuit de prison avant de rentrer en classe, mais revint à ses écarts et s'absenta fréquemment ; enfin il partit, ou bien on l'éloigna en lui persuadant de prévenir une sentence d'expulsion formelle (1).

La querelle fut ainsi assoupie jusqu'à l'année du P. Théodore Busée, provincial, qui, après explication de la suite des débats et examen du diplôme ducal, pensa qu'il

1. Ces détails, décisifs en faveur des Pères, sont glanés par M. Prantl seul.

fallait demander au conseil de mettre à l'avenir hors de contestation l'usage du droit des Pères. Les conseillers firent des réponses dilatoires ; et, tandis que les jésuites perdaient leur temps à écrire encore à la cour de Munich, leurs rivaux parurent s'emparer de l'oreille du prince. Le diplôme du duc son père justifiait clairement la cause des Pères, au jugement de Maximilien ; mais il craignait d'offenser la partie adverse : il répondit donc qu'il remettait l'arrangement de toute l'affaire au P. Provincial et au P. Jacques Keller, recteur du collège de Munich ; réponse pacifique, mais qui rejetait sur les Pères une tâche odieuse. Le départ du Provincial, sa visite d'office laissa tout le poids de l'affaire au P. Jacques Keller. Au moins Keller obtint-il du chancelier Donnersberg qu'il voulût bien requérir leurs adversaires d'exprimer clairement, dans leurs lettres, en quoi les jésuites excédaient leur droit. Les délais de leurs accusateurs suffirent à montrer pour lors l'inanité de leurs plaintes (1).

L'encouragement donné par Gerick à l'indiscipline troubla jusqu'à la congrégation de Marie. Déjà l'on avait eu lieu d'y donner des avertissements sévères à ceux qui négligeaient l'usage des sacrements, et tenaient une conduite mauvaise ou même scandaleuse. Ceux-ci s'en indignaient, et un chef de leurs conventicules, Jacques Berthold, se prépara à prononcer en séance publique de congrégation un discours dirigé contre le président et le préfet. Le premier lui imposa silence. Mais il sortit, suivi de quarante autres. Ceux-ci recoururent aux docteurs universitaires, en particulier à Stevart, puis au recteur. Ils demandaient dans une requête qu'on n'exigeât plus de billets attestant la réception des sacrements (2), selon la règle de

1. 1609, n° 950-54 du tome III de Flotto, continuateur d'Agricola.

2. La confession sans doute, l'absolution étant secrète et la communion publique.

l'association ; que le préfet ne dénonçât quoi que ce fût sans l'accord des consulteurs ; enfin, qu'on rappelât un expulsé de la congrégation, Charles Hitterdof. Mais Henri Canisius avait succédé, cette année 1610, à Gerick, qui avait été promu de nouveau à la charge suprême de recteur. Il déclara que la réclamation n'était ni juste ni digne ; ce qui suffit pour rompre la conjuration. La plupart revinrent à la congrégation, et le bureau dissimula sur ce que c'était de leur seul gré qu'ils rentraient. Aux autres on fixa un jour de rentrée en grâce et en communion, et ceux qui firent défaut furent effacés du rôle.

Un évènement que l'historien de la province de Germanie supérieure, le P. Flotto, regarde comme providentiel en ces conjonctures, fut le legs que le même Henri Canisius fit au collège de la Compagnie des excellents ouvrages de science sacrée que contenait sa bibliothèque, très bien montée. Il en légua à l'académie tout le mobilier ; mais il déclarait la congrégation sa légataire universelle : disposition qui rendit si furieux les adversaires de l'association, qu'ils allèrent chercher jusqu'en Belgique des héritiers éloignés du Père. La réunion, pour éviter un procès indigne d'elle, céda, sans les devoir, plusieurs centaines de florins (1). Mais l'effet moral de cette donation n'en fut que plus favorable aux Pères.

Il est encore un côté où ils respireront avec nous dans les intervalles de harcèlements nouveaux : c'est l'horizon immense et florissant de leurs œuvres, qui s'étendaient jusqu'aux extrémités du monde. De 1613 à 1620, l'édifice du collège d'Ingolstadt reçut de grands accroissements, qui servirent à loger de nombreux auxiliaires travaillant dans la province et des Pères bannis par les hérétiques de Bohême

1. Tome IV de François-Xavier Kropf, nº 262-63.

et de Moravie : ce qui éleva de 100 à 150 le nombre des Pères de la maison. La Providence pourvoyait à cette large hospitalité fraternelle. Les dons nécessaires à ces constructions nouvelles provinrent particulièrement de la libéralité d'un comte nouvellement converti, qui fut frappé de l'admirable discipline régnant dans cette multiplication de religieux.

Et, d'autre part, cette ruche laborieuse envoyait au loin ses essaims de travailleurs héroïques. Trois missionnaires étaient partis d'Ingolstadt pour l'Irlande persécutée. En 1608, partit également de la ville universitaire une première troupe d'apôtres (1) : un pour le Paraguay, trois pour le Pérou ; un cinquième s'adjoignit à la mission de Munich pour la Chine, que revenait chercher le P. Nicolas Trigautius. Guillaume V y avait souscrit, le premier des nobles Bavarois, pour 500 florins et des chefs-d'œuvre d'art offerts à l'empereur chinois. Aussi l'historien ne craint pas de dire : « Cette mission devint alors, en quelque sorte, une province bavaroise ».

Il ne faut pas perdre de vue cet élan perpétuel des Pères vers le martyre, au milieu de ces chicanes misérables dont nous reprenons l'exposé. Ils reproduisaient en raccourci l'image du souverain pontificat, presque toujours gêné par la turbulence des États romains, et les pieds en quelque sorte dans les entraves, tandis qu'il étendait sur l'univers entier les bras de sa charité.

III

La trêve fut courte avec les meneurs universitaires.

Suivit cette déclaration officielle du sénat : que les auteurs des conflits n'étaient pas les étudiants, mais bien les

1. N° 58-60.

jésuites, notamment pour le dernier ; que le Père Heiss eût à se tenir tranquille, et que les portes de la congrégation restassent encore deux semaines ouvertes aux étudiants (1). Ce dernier ordre renfermait deux criants abus : l'un contre la justice, le droit exclusif que les Pères et les jeunes associés eux-mêmes avaient tout au moins à l'égard de leur congrégation (2) ; l'autre contre la vérité. Les élèves qu'on avait simplement expulsés, pour absence de vêpres, etc., n'avaient été exclus que de la congrégation, qui pouvait insister avec plus d'exigence sur les obligations propres et volontairement contractées.

Le 10 mai, l'université adressa au duc des griefs multipliés, redites de ceux des plaignants, qu'elle prenait, pour ainsi dire, à son compte : la recherche de la domination, le zèle jaloux des réformes, qui réduiraient l'université, disait-on dédaigneusement, à l'état des académies de Dillingue, de Grætz ou du collège de Munich. Le haut et le bas pays de la circonscription universitaire étaient déjà tombés à ce point, et la Faculté de droit, élevée jusqu'alors à sa plus haute splendeur, courait risque de ruine, comme la libre université elle-même. Les Pères, en effet, ne paraissaient au sénat que lorsqu'il y était question de leurs intérêts ; et, dans ces cas, ils arrêtaient à l'avance entre eux leurs suffrages, que ne pouvait dès lors modifier la délibération. D'après un statut, à eux particulier, ils avaient à veiller plutôt à l'avantage de l'ordre qu'à celui de l'université.

Possédant la Faculté de philosophie, ils avaient fait des réformes contraires aux statuts. On rappelait les reproches faits aux Pères Haller et Welzer, et la multiplication des con-

1. Nous reviendrons sur la haute vertu et les grands mérites des Pères Mayhroffer et Heiss. — *Ibid.*, 21 avril 1610, 10 mai.

2. Ingérence étonnante, qui s'imposait officiellement jusque dans la congrégation dirigée par les Pères, dans une élite de jeunes gens, recrutée par le suffrage des anciens, et qui exigeait d'abord le bon esprit !

scillers jésuites. La Compagnie, en conséquence, ne procédait plus maintenant par prière, mais par commandement. Elle exigeait des nouveaux venus une entière soumission ; elle outrageait ou excluait des élèves pour un faux pas irréfléchi, ou sur la moindre délation au sujet des critiques dirigées contre les Pères. Ceux-ci envoyaient, comme récompenses, de petites images aux rapporteurs (1).

Qui se confessait aux franciscains, se mettait en cas d'exclusion. Au sujet des expulsions, le préfet du collège se contentait d'envoyer au recteur de l'académie un billet portant que tel ou tel était renvoyé (2). Tandis que les jésuites ne paraissaient jamais dans l'université, ils forçaient les candidats (à leur Faculté) de venir dans leur église. Chaque observation du recteur de la haute école était mise de côté, avec ces paroles : *C'est contre l'Institut ; le Provincial a réglé les choses*. De leur congrégation de Marie ils ont chassé quatre-vingt-dix élèves par leurs nouveautés, et ils ont, par suite, diffamé les locataires de leurs maisons. (Il y avait donc eu d'étranges désordres chez leurs jeunes clients et leurs hôtes responsables !).

La philosophie qu'ils enseignent, est inutile à l'étude du droit et de la médecine. Enfin, quant à ce qui concerne la juridiction, ils n'en ont jamais eu ; et l'écrit du 10 février 1573, auquel ils recourent, ou n'a pas existé, ou n'a jamais été mis en pratique par eux. Au cas contraire, l'université serait un *monstre étrange*, où la partie aurait plus de pouvoir que le tout ; il y aurait deux hauts supérieurs, et la seigneurie n'appartiendrait plus au duc, mais en tout on consulterait d'abord le Père Provincial ou le Père Général.

1. Le texte dit : « à leurs protégés » ; mais il est interprété ainsi dans une pièce suivante. Prantl, t. II, n. 131, p. 368-72.

2. Procédé un peu sommaire, mais explicable dans la gêne où l'on mettait alors l'autorité des Pères. Nécessité n'a pas de loi, encore moins de formalités.

En même temps l'université formulait une plainte relative aux finances (1). Depuis que la caisse de la Faculté était confiée aux Pères, elle avait souffert de grandes pertes : d'un côté, par l'abandon spontané des revenus des promotions ; de l'autre, par le luxe et la prodigalité de leurs distributions de prix, de leurs comédies, ils avaient causé depuis 1588 un déficit de 1272 florins. A de telles accusations, dit M. Prantl, les jésuites n'opposaient rien de plus qu'une protestation élevée contre l'entente des élèves opposants avec certains maîtres leurs adversaires, et que le sénat déclarait unanimement inutile ; ou bien ils répandaient le bruit que les professeurs des autres Facultés étaient déjà punis par les remords de leur conscience sur ce qui avait précédé. Le chancelier ducal vit que l'université était en danger d'une décadence pareille à celle de Dillingue et de Grætz (2).

Cette décadence était-elle prouvée ? Il n'entre pas dans notre tâche de l'examiner. L'Académie modeste des montagnes de Styrie, longtemps troublée, n'avait pas assurément les mêmes avantages que celle d'Ingolstadt. Celle-ci pouvait, d'autre part, avoir contre l'université de Dillingue une jalousie ou un dédain de voisinage. En tout cas, nous verrons, à propos du P. Rem, la haute éducation morale que donnait cette dernière. Quoi qu'il en fût aussi alors de ces jugements, le duc, sur l'avis de son conseil, convoqua une députation mixte de l'université et des jésuites, qui dut se mettre en voyage pour Munich au commencement de janvier 1611. C'était donner suite à l'idée et à l'invitation de novembre 1609.

1. Juin 1610, etc. Prantl, t. I, p. 358 et suiv. ; t. II, nº 131, p. 368-72, etc.

2. *Archiv. univ.*, citées f. 32, vol. III. Bref de l'université à Donnersberg. *Archiv. Conserv.*, fascic. 8, sept. 1610. Consultation du conseil ducal.

Voilà donc de nouvelles épreuves préparées aux membres de cette Compagnie qui, comme son divin chef, vit si souvent les douleurs s'ajouter à ses labeurs continuels. Tout à l'heure ses ennemis persévéraient à l'accuser, quand elle avait elle-même tant de sujets de plaintes, et qu'elle en formulait une faible partie. Maintenant il faut qu'elle aille plaider en forme, comme accusée en même temps qu'accusatrice, et en redoutant le scandale qui résulte d'ordinaire de ces débats publics. Aussi ne prit-elle pour champion que le P. Gretser, et l'illustre savant en accepta-t-il la charge entière ; tandis que l'université envoyait à la commission Stevart, Denich et Schober, et le gouvernement trois députés. Aussi bien ce n'était pas la bonne partie de l'université qui était ici représentée ; elle restait dominée, comme si souvent les faibles. Les Pères au moins le soutinrent plusieurs fois, et il sera bon de se rappeler cette réserve, quand nous emprunterons à M. Prantl le nom d'université pour une des deux parties qui plaidaient tour à tour. L'historien ne produit pas non plus le texte même des deux discussions ; mais son analyse étendue suffit, non seulement pour justifier, mais encore pour honorer la cause de ceux qu'il poursuit de son animosité incessante (1).

En effet dans le premier débat, composé de douze plaintes des jésuites et d'autant de réponses de leurs adversaires, on voit clairement l'intention qu'avaient eue les derniers et qu'ils conservaient, de rendre aux premiers l'existence impossible dans les conditions qui leur avaient été accordées ; et, pour arriver à cette fin, la résolution de leur refuser toute justice et toute défense, en prenant à peine le soin de colorer cette conduite par de vains

1. T. I, p. 260-62-67.

ou d'injurieux prétextes. Contentons-nous de plusieurs traits.

IV

Les *jésuites* se plaignaient des clameurs que venaient faire à leurs portes les étudiants en droit, du brisement de leurs fenêtres et de l'inaction de l'*université* Celle-ci répondait aux instances des Pères, avec une raillerie dédaigneuse, qu'ils envoyassent eux-mêmes des gardes. Dans des villes d'hérétiques, ajoutaient les plaignants, à Augsbourg, à Ratisbonne, à Spire, à Haguenau, à Worms (1), les membres de la Compagnie éprouvaient beaucoup moins de mauvais traitements que dans la cité catholique d'Ingolstadt. – « Ah! répondait l'université, vous y agissez autrement. On n'a pas découvert le briseur de fenêtres (2). D'ailleurs, vous vous êtes attiré ces réprésailles des étudiants en les traitant de porcs et de bœufs ». Or on va voir l'imitation du cri d'animaux semblables. — Les *jésuites :* Le recteur de l'université a permis à des élèves étrangers de fréquenter, contre l'ordre établi, leurs classes de philosophie.— *Réponse :* Cela n'arriverait pas sans doute, si les Pères n'aspiraient à la toute-puissance.— Les *jésuites :* Leurs auditeurs, dans les actes de promotion, étaient troublés par des élèves des autres classes, par leurs vociférations, leurs trépignements, leurs bourdonnements ou grognements, et leurs mugissements. — L'*université :* Ces murmures ne sont pas si forts ; et d'ailleurs, cette invention appartient aux élèves des Pères, qui l'ont introduite (3).

1. Cette statistique est assez curieuse pour quelques cités, ramenées peu après à la foi par la Contre-Réforme.

2. L'avait-on cherché, lui ou ses complices ?

3. C'est invraisemblable ; ou, si quelqu'une de ces indignités avait soulevé de premiers mouvements semblables, échappés à ces jeunes gens, la

Les *jésuites :* Le sénat prend des décisions à l'insu des Pères qui en font partie, et souvent il arrive qu'on ne les convoque pas même aux séances. — L'*université :* Avec raison, quand on a quelque décision à prendre contre eux. — Les *jésuites :* Le reproche qu'on leur adresse de vouloir faire d'Ingolstadt un second Dillingue et de vouloir perdre la première de ces académies, n'est pas démontré. Jamais la Faculté de philosophie n'a été si florissante : la grande salle de théologie est remplie d'auditeurs. Et cependant le théologien jésuite Grégoire de Valentia craint qu'après l'introduction de deux professeurs de théologie séculiers, on n'en nomme encore un troisième. — Pas de réponse sur ce troisième, qu'indique cependant M. Prantl (1). — Les *jésuites :* Dans le soulèvement contre la congrégation de Marie, le sénat a pris parti pour les étudiants rebelles. — L'*université :* Cette mesure était tout à fait fondée. — Les *jésuites :* Les professeurs de l'académie examinent assez souvent les élèves, comme l'ont fait Stuber et Labrique, sur les explications de leurs maîtres, etc. — L'*université :* Ce n'est pas non plus sans motif.

L'université, à son tour d'offensive, avait plus multiplié ses plaintes, et le P. Gretser, pour en faciliter la réfutation, dut les ranger sous trente-deux chefs principaux. M. Prantl produit encore les répliques faites aux réponses de l'université. En réalité, cette masse de griefs contenait beaucoup de répétitions, de minuties ou d'insolences, dont nous épargnerons l'ennui à nos lecteurs, n'en gardant que certaines réclamations, quelque peu nouvelles ou significatives (2).

Par exemple, les *jésuites* rappelaient le vœu exprimé par

prudence de leurs maîtres aimés et obéis les aurait comprimés promptement et pour la suite.

1. Il le nomme Riepel.

2. Prantl, t. I, p. 362. *Archives Conserv., ibid.*— Commencement de février et 6 mars 1611. *Archives de l'univers.*, vol. III, f. 55 et 97.

le P. Welzer, que, d'après l'ordonnance du 20 mars 1565, trois professeurs de théologie fussent admis au sénat universitaire avec le P. Gretser, théologien émérite, aussi bien que faisaient partie de ce conseil trois professeurs émérites séculiers. — L'*université* répondait que des admissions semblables n'avaient pas eu lieu, et que l'ordonnance de 1565 n'existait pas. On pouvait seulement alléguer le *recez* de 1576 (73), qui ne se rapportait point au cas actuel, sinon par une prétendue analogie : car il ne regardait que les professeurs émérites, tels qu'on qualifiait les professeurs séculiers; tandis que les professeurs religieux ne recevaient de titres que du P. Provincial. — A quoi les *jésuites* répliquaient : On doit retrouver le décret de 1565 ; d'ailleurs il est sûr que les professeurs jésuites qui ont enseigné assez longtemps, sont également déclarés émérites par le prince. Enfin, leurs maîtres, en majorité, ne seraient pas ainsi représentés au conseil par six, contre dix laïques, lorsque ceux-ci s'accorderaient entre eux. — L'*université* reprenait : les sénateurs séculiers ne conspirent pas ; la conspiration entre, au contraire, dans les statuts de la Compagnie. — Les jésuites *auraient répondu* : Ces statuts sont tombés en désuétude ; d'ailleurs ils ne sont pas si dangereux. Cette inconcevable réponse aurait-elle été une ironie ? car, lors même que la conspiration supposée par M. Prantl, dès que les jésuites reparurent à Ingolstaldt, ne serait pas très invraisemblable, que dire d'un tel aveu ? Ou plutôt n'est-ce pas une réplique que leur prêtent leurs adversaires, puisqu'on ne trouve pas le *duplicatum* des répliques faites aux réponses de l'université par les jésuites (1) ? En tout cas, comment la Compagnie aurait-elle, alors ou auparavant, laissé passer cette

1. Prantl, t. I, p. 362. — D'après lui-même, le résumé des principaux points fait par les Pères est seul aux *Archives de l'université*, vol. I, f. 105. Et admettre l'*invention*, n'est-ce pas, au moins, cécité ?

prétention, que ses théologiens dépendissent d'une minorité de séculiers ?

L'*université* prétendait ensuite, contrairement à l'avis des jésuites, qu'il n'y avait rien dans les statuts qui empêchât les élèves de leurs cours d'en fréquenter d'autres, (mais la seule nécessité du bon ordre ne l'interdisait-elle pas ?) ; que les parents, dès qu'ils confiaient leurs enfants à des sous-maîtres, ne les laissaientpas sous la direction de la Faculté philosophique ; que ce serait là une moquerie ; que Gretser prétendait en vain ne pas se souvenir qu'on eût demandé l'autorisation du recteur universitaire pour la répression d'un précepteur à ce sujet. Un appel en forme des enfants au recteur, disaient les *jésuites*, est inadmissible. On ne lui a jamais refusé une enquête approfondie ; mais les affirmations des professeurs sont plus croyables que celles des enfants.

Puis les Pères répondent plus explicitement à des reproches que nous avons déjà entendus : — Pour la prolongation prétendue de leurs leçons : Elles se terminent au coup de cloche ; les finir auparavant est d'autant moins nécessaire, que les élèves en droit se réunissent alors pour piétiner dans leur grande salle. — La réclamation sur les différences des congés est inconcevable, vu que les séculiers en donnent trois ou quatre par semaine. — Outre leurs fêtes spéciales, les juristes en ont qui leur sont singulièrement propres : ainsi les fêtes du *mal de tête ;* et, en compensation, leurs leçons ne durent parfois qu'environ un quart d'heure. — Fables sur Gretser, dont la longue carrière à Ingolstadt fut si honorée, et qui aurait répété : *Si fecisti, nega* ; — sur le P. Mayrhoffer, qui ne s'est pas servi de ces expressions mêmes : *Filii diaboli et perditionis ;* — sur la congrégation de Marie, qui ne regardait pas d'ailleurs leurs adversaires et qu'ils ne connaissaient nullement.

Cependant on se plaignit encore de dépenses excessives pour la Faculté de philosophie, dont les Pères avaient dû accepter la gestion financière, et pour le gymnase, à raison des comédies (1), etc. D'autre part, un double exemple fait ressortir le même sentiment amer chez l'historien, à propos de faits particuliers ou individuels. Le sénat, dit-il, reprochait *avec droit* aux jésuites d'avoir porté leur inspection sur le protocole des discussions que l'on dressait contre eux (2) ; et au contraire les jésuites calomniaient auprès du prince le recteur, l'accusant d'avoir loué un étudiant qui avait lancé ou tiré des projectiles dans le convict (3). Sans examiner le fond de ces griefs opposés, remarquons d'abord qu'à supposer la seconde plainte mal fondée, il était vraisemblable que les Pères avaient fait là une simple erreur, d'après une vanterie du coupable ou autrement, et non une invention maladroite, puisque le recteur était là pour rectifier les faits. Mais ce qu'il faut observer surtout, c'est que jamais M. Prantl n'avouera de calomnies de la partie adverse, après les nombreuses et graves invraisemblances que nous avons signalées dans leurs accusations ; jamais non plus, ou ce serait bien rarement, il ne confessera le bon droit des Pères. Est-ce là l'histoire que lui commanda l'École ?

Et cependant un *promemoria anonyme* des jésuites, qu'il rappelle, parle de la partialité et de l'inimitié du sénat d'alors (4). Lui-même convient que les partis étaient arri-

1. Ce mot *comédie*, répété à dessein et avec exclusion des mots *séances littéraires*, etc., exercices académiques plus fréquents, est-il un exemple des expressions plus ou moins odieuses employées par les ennemis des jésuites ? C'est douteux : car les Pères vont employer ce mot au même sens général. — *Archiv. Conserv.*, fasc. X, 6 mars.

2. *Archives de l'Univ.*, D, III, n° 17, f. 75.

3. *Ibid.*, T, vol. IV, f. 22.

4. *Archiv. Conserv.*, fasc. III, mai 1611.

vés au paroxysme de l'aigreur : ce qui devait le mettre en garde aussi contre les jugements ou les dépositions du parti remuant des universitaires.

V

Au lieu de cela, il remarque que le duc qui prononcera était absent. Peut-être était-ce à dessein, pour laisser le champ libre, sans perdre de vue cette lutte. Il mentionne aussi, comme succès partiel de l'université, une déclaration que fit d'abord le conseil ducal (1), à savoir que certaines plaintes étaient fondées sur la philosophie des jésuites, qui servirait trop exclusivement de préparation à la théologie ; qu'il faudrait améliorer les classes de rhétorique, de poésie, d'histoire, de mathématiques, omises ou faites par de jeunes maîtres, qui étaient eux-mêmes encore écoliers. Les humanités devaient être enseignées d'une manière plus digne de l'académie ; les dépenses de la Faculté de philosophie s'étaient élevées à trois cents florins par an, pour ce qui concernait le gymnase, l'université avait ainsi perdu deux mille cinq cents florins en vingt-deux ans. Il vaudrait mieux voir les jésuites renoncer à leurs comédies, qu'ils ne croyaient jamais rendre assez pompeuses, et ne renoncer plus aux revenus des promotions.

Conformément à l'avis de son conseil, mais avec plus d'impartialité en fait et dans sa déclaration, le duc promulgua enfin un édit délibéré (2). Il exprime le regret de cette dissidence (*abalienatio*), qui subsiste *entre les professeurs*. La cause originaire doit en être imputée aux étudiants, qui se sont aliéné les jésuites par leurs murmures et trépignements, et qui ont trouvé accueil auprès du recteur. A

1. *Ibid.* C'est sur cette *consultation* que s'appuie M. Huber.
2. *Recesz*, 3 juin 1611. M. Huber n'en dit rien.

l'avenir, à propos de plainte d'injustice, ce dignitaire n'agréera pas le recours de semblables perturbateurs, et il trouvera moyen d'éloigner le désordre du milieu des meilleurs élèves de la jurisprudence. Le Bidelle se rendra, même de loin, au commencement des leçons. Quand l'étude de la philosophie sera publique, les Pères *pourront* ne pas éloigner les élèves de la fréquentation des cours de droit, ainsi réglés. D'autre part, les dépenses des représentations dramatiques (*comediæ*), ne devront pas surpasser les revenus de la Faculté.

Un point principal de discussion restait encore indécis : le recteur demandait au duc le maintien de sa juridiction, que nulle Faculté ne devait s'arroger (1). D'un autre côté, les jésuites maintenaient, comme s'accordant en particulier avec l'avis émis par le prince, un formulaire de leurs réclamations, réduit en substance à quatorze points, que voici en peu de mots : Leur droit d'exclusion devait être déclaré d'une manière définitive, et les appels au recteur universitaire, signalés comme inadmissibles ; la philosophie serait enseignée selon Aristote, comme dans les autres établissements de la Compagnie, par des professeurs éprouvés, âgés de plus de vingt-neuf ans, et assez instruits pour enseigner encore la théologie. Elle devrait servir à la théologie plutôt qu'à la jurisprudence (2), et le programme devait répondre à ce but. La rhétorique, les mathématiques, l'histoire et la poésie seront enseignées de la meilleure manière, et la dernière surtout de telle sorte que, pour l'appréciation de tout poème de quelque valeur, on puisse n'avoir recours qu'aux Pères. Mais il est nécessaire

1. Juillet. *Archives de l'université*, T, vol. IV, f. 32.

2. Le mot *servit* est souligné par M. Prantl. Le sens n'est cependant pas ici : *être subordonnée ;* mais nous concédons volontiers ce dernier sens comme bon en soi et conforme à l'opinion alors reçue généralement.

de renvoyer toutes ces matières au gymnase, et de ne pas laisser la fréquentation de ses classes à l'arbitraire des étudiants.

Les heures de leçons, fixées jusqu'ici, ne peuvent être changées par les élèves en droit ; l'attribution de régler les congés s'exercera par le recteur dans les limites des fêtes fixées jusqu'ici, afin que le service divin au gymnase n'éprouve aucun trouble. Le vœu exprimé par les parents, pour la fréquentation des leçons de droit, pourra être rempli ; les dépenses de distributions de prix, comédies, etc., devront être prises sur l'argent destiné auparavant aux professeurs particuliers de la Faculté, et on en améliorera l'état financier, devenu critique, dans un déficit annuel de 200 florins, par un versement dû à la chambre universitaire. Les professeurs jésuites, agrégés au corps de la Faculté de théologie, devront être membres actifs du sénat. Enfin, on exigera du prince une déclaration écrite sur ces points (1).

Le P. Théodore Busée, provincial, les porta aussitôt à la connaissance du prince, et prit à peine une heure pour lui en exposer l'ensemble. Ce n'est pas une raison pour donner à croire, comme le fait M. Prantl, que le religieux ait « fait tourner rapidement » l'esprit du prince (2), qui avait bien l'âge de se montrer le grand Maximilien, et avait déjà ses idées faites sur cette longue querelle ou sur ses principaux points, assez clairs. Le 15 octobre 1611, le duc décida expressément un point essentiel : qu'on n'enlèverait pas

1. Avec les formes requises, sans doute : car celle du susdit formulaire avait assez de raideur calculée en vue de contenter l'école, pour n'être pas présentée ainsi. — *Archiv. de l'Univ.*, vol. V, f. 3. — *Archiv. Conserv.*, fasc. 3 et 4, juillet et septembre.

2. *Abschindelle.* Août. Remarque 46^e, avec renvoi à la 50^e, appuyée sur le document n° 152, au tome II de Prantl.

aux jésuites leur droit d'exclusion (1), et qu'il ne serait plus question d'en faire appel. Quant à ce qui regarde la philosophie, l'enseignement de la Compagnie serait maintenu, et l'on ne parlerait plus que par hypothèse de ce qu'il pouvait avoir de défectueux. Les solennités où le gymnase aurait à prendre part au service divin dans l'université, seraient les suivantes : Messe de minuit, dimanche des Rameaux, Saint Jean-Baptiste, Assomption, Nativité de Marie. Là paraît avoir été faite par la Compagnie une dernière concession (2) de détail, sauvant ses droits plus nécessaires. Pour les fêtes données, ou bien la chambre des finances de l'université verserait par an 200 florins, pris sur les droits de 60 florins qu'on levait pour les promotions; ou bien l'université y contribuerait par des présents particuliers, qui combleraient toujours le déficit. Enfin, tous les professeurs jésuites de théologie seraient membres du conseil universitaire, bien que deux seulement dussent en suivre les séances.

Arrêt juste en général, mais qui faisait encore la part trop belle à la Compagnie, au jugement de ses peu conciliables rivaux.

1. *Archiv. Conserv.*, fasc. 3 et 6, n° 5. — *Archiv. de l'Univers.*, T. vol. V, f. 8, et *Reischs Archiv. jesuitica*, fasc. 73, f. 69.

2. *Archives de l'Univ.*, D, III, n° 18. Citées par Prantl, comme les indications précédentes.

CHAPITRE III

Conclusion pour les études

I. — Enfin, après une *remontrance* de l'université, parut l'édit du 19 septembre 1613, qui ne fermait pas la voie à tout démêlé dans l'avenir, et faisait des concessions de quelque gravité aux adversaires des jésuites ; mais qui, grâce à la modération des Pères, devait apaiser peu à peu ces querelles. — Son grand résultat était que l'enseignement philosophique fût sauvé de l'envahissement des cours étrangers à son objet, qui le ruinent aujourd'hui, et que la fermeté des Pères, loin de l'avoir ruiné, le fortifia.

II. — Le règlement, aussi affermi, de la Faculté des arts, n'amena pas davantage la décadence de l'école en général. — Une éclipse temporaire a été la suite des préludes de la guerre de Trente ans. — État relativement florissant de l'université à cette époque. — Vains reproches.

I

En d'autres temps, la cause eût été finie, en principe du moins, sinon pour les questions accessoires, après la décision du pouvoir suprême ; alors, au contraire, elle ne fit qu'exalter ces esprits déjà très montés. Ils s'échauffaient en particulier sur le droit nécessaire que réclamaient les jésuites de se débarrasser des élèves nuisibles ; question disciplinaire, qui faisait le point fondamental de la querelle, avec le partage de l'enseignement philosophique, d'après les paroles de M. Prantl : « Le droit d'exclusion restait une pierre de scandale opposée à tout apaisement ». L'auteur représente deux nouveaux professeurs unis avec Joachim Denich, Stuber et Labrique, trois professeurs de droit, déjà connus dans leur tendance d'opposition, pour protester par leurs vœux auprès de Stevart, recteur désigné ; les deux se seraient montrés auparavant plus amis

des jésuites (1). Faibles amis, en tout cas, sinon faux amis ! qui auraient rappelé que les jésuites avaient aussi tenté dans les universités de Cologne, de Louvain, de Paris, de Padoue, d'y faire, par leur indépendance souveraine, un monstre à deux têtes *(monstrum biceps)*, et que leurs prétentions avaient été repoussées.

Un seul point reste vrai dans ces imputations. Les passions et des intérêts inférieurs s'unirent contre eux en trop d'endroits, mais par moments ; et des esprits bons et catholiques, momentanément abusés, leur étaient habituellement revenus. A Paris, en particulier, depuis leur prompt et glorieux rappel, sous Henri IV, ils avaient commencé à vivre en paix pour deux siècles, où l'on ne voit pas que la Sorbonne ait eu tant à souffrir de ce voisinage, d'abord si redouté, du collège de Clermont ou de Louis-le-Grand, ni que ses études, même philosophiques (2), aient tant perdu de compter un Père Petau ou un Sirmond auprès de ses savants docteurs.

M. Prantl s'étend ensuite sur une *remontrance*, signée du recteur Stevart et des professeurs séculiers, le 3 octobre 1612, qui attaquait déjà la décision du prince, « *glissée* par les jésuites (3) ». Elle précipiterait la ruine de l'université : ce ne serait plus qu'une haute école des jésuites ; et, comme leur nom est détesté, personne n'y enverrait

1. Philippe Menzel et Brugglacher, d'après la lettre d'un jésuite (*Reisch Archiv.*, ibid., f. 462). Joachim Denich, docteur des deux droits, les enseigna 43 ans, et fut élevé à la charge de conseiller ducal. Son traitement de professeur monta jusqu'à 400 florins, avec un bénéfice de prévôté. L'évêque du même nom, Sébastien, suffragant de Ratisbonne, était un de ses fils (V. Mederer, t II, surtout p. 266, pour la vie et les ouvrages du père). Son second, Gaspard, fut un docte professeur de droit.

2. Puisqu'il s'agissait du salut de la philosophie, aux yeux des deux partis d'Ingolstadt.

3. « *Expracticirte* » *herzogliche Entscheidung*. C'est le document 132 de son t. II, auquel l'écrivain renvoyait tout à l'heure. *Archiv. Conserv.*, fasc. 11. — *Archiv. de l'Univers.*, T, vol. V, f. 51.

plus d'enfants. — Les catalogues suffiront tout à l'heure à la réfutation. — Passons sur des redites perpétuelles. Observons seulement, sur la philosophie, qu'il ne s'agissait pas, pour les opposants, de quitter le texte d'Aristote : car les écoles catholiques se seraient mises en danger par un changement de système à cette époque d'innovation ; mais les opposants voulaient seulement, dans ce cours philosophique, faire une part spéciale à l'histoire, par exemple, qui menaçait dès lors d'empiéter sur la scolastique, quelle que fût en elle-même l'utilité de cette science plus moderne ; car les Pères feront les premiers *quelque* histoire de la philosophie.

On retarda l'envoi de cette remontrance jusqu'au retour de Stevart, alors en voyage, et dans l'espoir d'obtenir d'ailleurs de meilleures conditions. Dans l'intervalle, en janvier 1613, les professeurs jésuites de théologie occupèrent leur rang au conseil. Mais ceux qui composaient la Faculté de philosophie, manifestèrent le soupçon de se voir refuser l'exécution du décret sur leur admission au conseil, et ils réclamèrent aussi leur droit contesté d'exclusion des élèves, le 25 février. L'université envoya, le 7 mars, sa réponse peu satisfaisante sur ces points, avec sa propre remontrance (1). Le dernier jour de ce mois, le P. Manhart, directeur du collège des jésuites, envoya au recteur de l'université l'ensemble de ces réclamations sur la liberté, que devait avoir la Faculté philosophique, de faire de nouveaux statuts, d'exclure des élèves et d'examiner les nouveaux venus ; il remontait jusqu'aux statuts de 1472, sur lesquels s'appuyaient ses adversaires (2). Enfin, le jésuite doyen de cette Faculté pressait le duc d'en finir avec leurs résistances.

1. *Archiv. de l'Univers.*, p. 25, 75.

2. *Ibid.*, T. vol. I, f. 28. Denich en particulier réclamait, de son côté, pour un séculier la chaire de dialectique.

Par les conseils du chancelier Donnersberg, le duc appela à une nouvelle conférence un député des jésuites et deux de l'université, Denich et Schober. Le résultat de ces ménagements et de la conférence, qui dura trois jours, fut définitif. D'après M. Prantl, l'édit du 19 septembre, qui s'ensuivit, ouvrait encore le champ à de nouveaux démêlés. L'historien n'a pas entièrement tort, bien que la modération de l'un des deux partis ait prévenu ces effets. Nous reconnaissons néanmoins dans ce décret définitif les efforts de la paternité modératrice du prince (1).

Les noms des élèves turbulents que les jésuites étaient contraints d'expulser, devaient être notifiés au recteur universitaire, après trois admonestations sans fruit, et entre la première instruction de leur cause et la détermination de la mesure. Il y aurait ainsi, disait-on, union des deux autorités, et la force du pouvoir suprême de ce recteur apparaîtrait aussitôt qu'il y aurait lieu. Le même désir de ménager les susceptibilités des séculiers, dans les cas où le nombre eût donné, au conseil, la majorité aux religieux, fit qu'on ordonna que les uns et les autres y auraient deux voix cette année, et que, dans les suivantes, tantôt les uns, tantôt les autres auraient trois voix contre une : ce qui assurerait toujours une décision de majorité. Mais on pourrait appeler de la part des minorités, comme on le faisait de la part des plaignants, au grand conseil universitaire ; et de là il pourrait encore y avoir appel au duc.

Pour ce qui concernait les cours, ceux de logique et de dialectique ne seraient pas dirigés exclusivement vers la théologie ; les jésuites les parcourraient de manière à traiter en même temps de ce qui allait au but de la Faculté médicale et de ce qui servirait d'introduction à la science

1. *Archiv. Conserv.*, fasc. 11, 15 juillet et 5 août. — *Archiv. de l'Univ.*, 71-74, et 91. 25 juill.

du droit. Pour satisfaire au vœu présumé des parents et des tuteurs, les étudiants devraient suivre diverses leçons. Pour faire enfin les frais des dépenses du gymnase, les jésuites recevraient annuellement 80 florins de la chambre des finances universitaires, outre les revenus des promotions (1).

II

L'édit faisait, certes, à la paix des concessions de quelque importance ; mais en vain, M. Prantl voudrait-il voir là une victoire de l'université. Elle eût été complète, dit-il, si les leçons de dialectique eussent été confiées à l'Académie. Succès douteux ! En fin de compte, les jésuites obtenaient le point capital à sauvegarder, l'unité de leur enseignement philosophique : car il ne leur était pas d'ailleurs impossible d'en garder aussi l'intégrité, tout en satisfaisant à part aux exigences de la préparation nécessaire à des carrières spéciales, et en calmant surtout les inquiétudes de l'esprit du temps. Au contraire, à cette époque critique, où l'hérésie en particulier s'insinuait partout, il y aurait eu un grand risque à rompre l'unité de cette Faculté importante. Elle restait proprement philosophique.

La philosophie scolastique était sauvée de l'invasion d'autres sciences qu'on commençait à lui préférer ; et, pour voir l'étendue du mal où pouvait entraîner le commencement de l'erreur du jour, il n'y a qu'à écouter sur la disparition de la philosophie et de tout principe, à la suite d'une pareille invasion dans l'enseignement des lycées, un professeur de notre université actuelle, qui excuse et encou-

1. Prantl, t. I. p. 272-73. L'écrit est rapporté aux sources, t. II, n. 133. — *Archiv. de l'Univ.*, T, vol. V, f. 92. — *Reisch Archiv.* fasc. 73, f. 74.

rage une altération semblable de l'enseignement, quoiqu'il représente une opinion très modérée relativement (1).

« Il est indubitable, a-t-on dit, que la philosophie dogmatique, qu'on enseignait autrefois avec confiance, n'existe plus ou du moins ne domine plus. Personne ne songe à imposer aux professeurs d'aujourd'hui une autre philosophie que celle qui leur paraît bonne. Mais du moment où l'on ne peut plus enseigner aux élèves rien de positif et d'assuré, il n'y a plus lieu, semble-t-il, d'enseigner (2). Pour démontrer qu'on ne peut pas démontrer Dieu, l'âme, la liberté, l'immortalité, le devoir même, faut-il donc prendre tant de temps et fatiguer à ce point les esprits par un enseignement si négatif? Vaut-il la peine d'interrompre une année plutôt tout le vieil enseignement classique et littéraire ? L'enseignement de la philosophie, par sa hauteur, sa difficulté et sa variété, semble mieux trouver sa place dans l'enseignement supérieur ».

C'est-à-dire qu'il doit disparaître de l'enseignement secondaire, des études ordinaires, des leçons suivies de tous.

Interpellé sur son opinion, le même orateur répliqua que plus l'enseignement cesse d'être dogmatique, plus il devient long, compliqué, fatigant.

Or voilà ce que serait devenu, sous tous rapports, l'enseignement philosophique d'Ingolstadt, diminué d'abord par des éléments étrangers d'études, et par là exposé à toute variation, jusqu'à la négation absolue, bien plus, à charge enfin aux élèves mêmes qui affectaient de se plaindre de

1. M. Lavisse, d'après le journal d'instruction publique *l'Université*, dans la séance tenue le 20 avril 1885, à un comité d'enseignement supérieur, composé principalement d'universitaires (V. *l'Univers* du 25 avril).

2. Mais le mal ne vient-il pas, en partie, précisément de ce qu'avait ou ne donnait plus assez de temps à enseigner la saine philosophie, et cela en particulier par suite de l'envahissement des « sciences modernes »?

l'ennui d'un cours trop purement philosophique, quoiqu'uni aux sciences les plus en rapport avec son but.

Ce n'est pas cependant qu'il s'agît alors pour les adversaires des jésuites, comme voudraient le faire croire ceux d'aujourd'hui, de substituer un système de philosophie indépendante à celui qui régnait encore universellement dans les écoles catholiques. Si, quelques années plus tard, Descartes devait prêter, très probablement contre son gré, un fondement ou un prétexte à cette philosophie indépendante (1), cet illustre élève des jésuites de la Flèche n'avait pas encore posé son fameux principe, qu'adoptèrent d'ailleurs des Pères distingués de ce temps : car on était loin du grand abus qu'on en fit.

Le docteur Prantl est donc très peu fondé à croire qu'il y ait eu alors une *déroute* de la Compagnie. Des Pères purent concevoir au premier instant, suivant son expression, des soupçons sur la diminution de leur crédit ; et il n'est pas étonnant que, dans ce premier moment, l'inquiétude ait porté un anonyme d'entre eux à écrire que le duc était mal informé (2). Mais, au fond, aucune de leurs garanties n'était compromise, et ils comptaient sur la bienveillance de leur ancien élève. D'autre part, jamais, nous le répétons, ils n'avaient prétendu à l'occupation ou au partage de la juridiction suprême dans l'expulsion des élèves insupportables, mais seulement à la nécessité d'écarter librement cette entrave. Aussi en vain cite-t-on deux lettres du Père Général au Provincial sur le soin d'éviter de nouvelles concessions, de perfectionner le cours de dialecti-

1. Dans son discours *de la Méthode*, on sait qu'il mit en réserve ses croyances catholiques, avant de chercher une base purement rationnelle à sa philosophie. Nous n'entendons pas d'autre part toucher la question de cet écrit, mis alors à l'index, peut-être par une appréhension temporaire.

2. *Archiv. de l'Univ.*, n. 1, 27 novembre 1613.

que dans les conditions nouvelles, et d'adoucir enfin l'effet des appels de ces exclusions, auprès de juges qui pouvaient devenir rivaux (1): sages conseils, du reste, dans l'hypothèse.

En somme, si leurs précédents adversaires se contentaient d'avoir extérieurement gain de cause sur des points, en réalité secondaires, ce fut une raison de plus pour les jésuites d'observer la paix, qui désormais ne dépendait plus que d'eux. M. Prantl est obligé de prétendre qu'ils portèrent leurs intrigues sur d'autres points. C'est confirmer un aveu, arraché d'ailleurs par la vérité, à savoir qu'ils se soumirent dès lors sur les points qui avaient été fixés. A peine une exception aurait-elle confirmé cette règle invariable d'obéissance et de charité (2).

Revenant à notre principal objet, à la prétendue ruine de l'université, particulièrement dans celle de la philosophie, les jésuites n'avaient pas seulement fortifié cet enseignement, autrefois, par les trois années qu'ils firent donner à une étude si importante ; ils l'avaient préservé contre les immixtions inopportunes d'autres sciences, qui avaient surtout pour but de l'amoindrir, et sauvé par là d'une déviation funeste. Pourquoi a-t-il fallu le démontrer contre un historien, professeur de philosophie dans l'université qui se glorifie de continuer celle d'Ingolstadt ?

III

Au lieu de cette prétendue *déroute* d'une partie des maîtres d'Ingolstadt, montrons la *prospérité relative de l'académie et les travaux des jésuites vers le commencement de la guerre de Trente ans, le terme où nous nous arrêtons.*

1. *Jesuitica*, fasc. 73, n. 60.

2. Aussi le t. II de M. Prantl ne reproduit-il plus, depuis lors, que de rares documents, en 1638, etc.

La prétendue ruine de la philosophie attribuée aux jésuites s'étendit-elle plus réellement à toute l'université, les années suivantes, d'après l'accusation convenue, qui passa du pamphlet à l'ouvrage soi-disant historique, et de la diatribe du club au discours mesuré de la tribune, comme suite d'une constatation de griefs qui auraient été accablants, dès l'origine, pour l'enseignement de la Compagnie ? Ici encore, la vérification des faits nous amènera à des conclusions contraires, sans avoir besoin d'autres témoins, d'autres juges, que les adversaires mêmes des jésuites dans leurs contradictions.

M. Prantl commence par nous fournir une explication toute naturelle de cette décadence des études, qu'on signale comme conséquence, après l'abandon de la Faculté des arts à la direction des Pères. Il rappelle les calamités affreuses que la guerre de Trente ans apporta jusque dans la cité académique de Bavière (1). Ces terribles épreuves, trop mémorables, sont rapportées plus en détail par l'annaliste universitaire. Les maux de la guerre avaient auparavant « fait irruption » dans bien d'autres universités allemandes » dit en général le premier auteur ; mais, comme le feu sacré des études subsista dans celle de Bavière ! Ingolstadt fut assiégée, en 1632, par Gustave-Adolphe ; le grand et pieux général de Maximilien, Tilly, succombait à ses blessures, le 30 avril, dans le collège même de Saint-François-Xavier (2). « Je passe d'autant plus volontiers, dit Mederer, sur un siège qui appartient à l'histoire politique, qu'il n'interrompit ni les leçons ni les promotions de l'académie. La fièvre appelée hongroise, mal encore inconnu, nous causa bien plus d'affliction encore que la guerre. Dans le seul collège

1. Prantl, p. 376. On a déjà vu quelques effets déplorables des seuls préludes de cette guerre sur les études. Nous n'y revenons pas ici.

2. Mederer, t. II, p. 252 ; et, pour la suite, p. 273, 320.

des Pères, elle fit quatorze victimes, parmi lesquelles paraît avoir été atteint le savant professeur de théologie André Tanner (1) ».

En 1634, l'annaliste est bien forcé de revenir aussi sur les fléaux de la guerre, qui n'intéressaient que trop les études. « La cessation des classes, que la fureur de la guerre n'avait pu nous imposer, la violence de la fièvre nous l'ordonna. Le 26 septembre, le sénat décréta la vacation des cours, sans publication écrite, de peur d'inquiéter sur l'état de la ville (2). Les généraux suédois Bernard de Weimar et Gustave Horn coupèrent les moissons voisines avant leur maturité (nous l'avons dit à un autre sujet), et la licence des troupes catholiques acheva de ruiner cet espoir de subsistance. A l'approche de Weimar, les étudiants avaient été enregimentés pour la garde de la cité. On était loin du moment où les armes feraient place à la toge ». En février 1635, cependant, on rouvrit les classes par la messe du Saint-Esprit : la peste semblait s'apaiser; mais elle sévit en 1649 avec tant de fureur, qu'après la perte d'un certain nombre d'écoliers, la dispersion de beaucoup d'autres, malgré les hésitations de l'électeur et du conseil académique, il fallut interrompre les leçons depuis la fin d'octobre et des petites vacances jusqu'en décembre, à Noël. Quant aux Pères, ils avaient obtenu de fermer, depuis la Saint-Michel, le gymnase de leurs enfants, qui ne se rouvrit que le 18 janvier. Il était nécessaire que la fréquentation des cours de l'université souffrît de pareilles calamités. Aussi en remarquons-nous les effets depuis 1625.

Dans l'intervalle qui sépara 1589 de 1625, le nombre

1. Nous rapportons ailleurs qu'il n'y succomba que parvenu, dans sa retraite, à quelque distance.

2. *Sine programmate, ne segnior inde nota civitati adhæreret.*

des nouveaux étudiants inscrits s'éleva deux fois, en 1601 et en 1612, au chiffre de 321, et, en 1616, à celui de 339. En 1599 seulement, le minimum descendit jusqu'à 17, et la moyenne des nouveaux venus, dans ces trente-six années, monta jusqu'à 236 : progrès qui pouvait porter, pendant la même période, la quantité de tout l'ensemble des élèves à une moyenne de 600 par année. Mais, dans celle qui s'écoula de 1625 à 1651, nous trouvons en général les chiffres les plus bas que l'université ait présentés dans les années de crise. En 1632, le nombre des nouveaux n'était que de 31, et de 17 en 1634; tandis que le maximum en 1629 n'atteignait que 205 de ces admissions, et que la moyenne des vingt-huit années (y compris la première et la dernière inclusivement) n'allait qu'à 132, chiffre qui laisse celui des étudiants à environ 330 par an, pour moyenne de leur ensemble total. Ces évaluations reposent principalement sur les catalogues exacts de Mederer. Les avantages conservés auparavant devraient compter à la décharge des jésuites, depuis l'époque du réglement de la Faculté philosophique ou de celle des arts, et tourner même à leur éloge, dans la dernière période brillante de leur enseignement, où, de l'aveu d'un adversaire aussi acharné que M. Prantl, ils auraient surpassé encore la quantité par la qualité des élèves qu'attiraient leurs leçons et leur éducation. Voyons cependant comment il trouve moyen de tourner contre eux, non le groupement des chiffres, impossible dans ce compte si bien tenu, mais leur explication.

« Nous devons, continue M. Prantl, à des conjonctures calamiteuses connues de tous le déchet qu'offre cette époque ; et il n'est pas moins juste de reconnaître que l'accroissement de 18 pour cent, obtenu sur la période qu'em-

brassait notre chapitre précédent (1), est encore sans contredit *attribuable aux jésuites, grâce principalement au grand concours d'étudiants qui se portait au cours de philosophie, occupé par eux.* C'est pourquoi les professeurs des Facultés de droit et de médecine se plaignaient, non sans raison, de voir diminuer par contre-coup le nombre de leurs auditeurs. L'affluence des élèves vers les jésuites venait, d'un côté, de la bonne opinion qui avait grandi et s'était répandue au loin en leur faveur, et, d'un autre côté, de l'instruction gratuite qu'ils dispensaient. De notre part, ajoute l'auteur, nous ne pouvons voir un gage assuré de « prospérité florissante pour l'université » dans cette abondante fréquentation du cours des jésuites, qui était en proportion inverse avec la réduction du nombre d'auditeurs des deux autres Facultés ». Ainsi, voilà les Pères rendus responsables de la décadence des deux Facultés, dont ils ne s'occupaient pas, et dont l'une, bien licencieuse, celle de droit, leur faisait opposition !

Il est évident que si, pour M. Prantl, les jésuites ne formaient pas, à ce point de vue, *deux têtes* dans l'université, ils y font encore un monstre *à trop forte tête.* Mais, sans parler des preuves confirmatives que l'on peut tirer de ces paroles, particulièrement en faveur du cours de philosophie, on voit d'abord combien il eût été fâcheux de sacrifier le bien qu'ils faisaient aux réclamations, au moins exagérées, des Facultés de droit et de médecine, si peu importantes, non en ce qu'elles auraient dû être, mais, de fait, en ce qu'elles étaient alors. On y reconnaît aussi les causes et les résultats de la triste querelle que nous avons été contraint d'exposer, la jalousie, la dégénération de la Faculté de droit, le mauvais esprit des étudiants et même d'un

1. De 1550, époque de l'arrivée des jésuites, à 1588. — Cf. Prantl, t. I, p. 275-76 et p. 377-78.

certain nombre de professeurs, les désordres enfin des élèves, encore inouïs, malgré les abus précédemment déclarés. Autrement, sans ce contraste visible entre les deux directions, et avec un bon accord notoire entre elles, pourquoi le grand progrès de la Faculté des arts et de la philosophie, institutions toutes préparatoires, aurait-il nui? n'aurait-il pas, au contraire, grandement profité aux autres Facultés? Et qu'il eût été facile de s'entendre, par exemple, sur les appropriations vraiment nécessaires à introduire dans le cours philosophique! car on ne voit pas que la scolastique des jésuites ait tant arrêté le progrès de la science des lois ou de la médecine, en d'autres écoles ni en d'autres temps.

Quant à la gratuité de l'enseignement des Pères, qui aurait encore contribué à l'inégalité des Facultés, si funeste, dit-on, il faut d'abord consulter l'intérêt des élèves et des familles, qui certainement y gagnait. L'intérêt des maîtres séculiers n'y perdait pas non plus, nous l'avons prouvé ailleurs par les libéralités que l'Église et le prince accordaient à ces maîtres, laïques et mariés ou autres, en proportion de leur générosité pour les maîtres religieux. Que l'on compte, par exemple, à ce sujet, les dons et honneurs prodigués au professeur Deñich et à ses deux fils : le second, évêque de Nuremberg ; le premier, gendre de Lagus, autre opposant (1) : on verra qu'il n'avait pas tant à se plaindre. Ce n'est pas qu'ils ne les aient mérités, ni que l'évêque en particulier, ami de la Compagnie, n'ait, d'après la volonté expresse de son père (2), réparé ces anciennes querel-

1. Pour le second Gaspard Lagus, mort en 1605, voir l'épitaphe que lui composèrent les Denich : « Il fut conseiller de six princes », etc. (*Annal.*, t. II, p. 83, 186-87).

2. Les paroles de Mederer sont assez importantes pour être rapportées dans la modération et la force de son témoignage décisif, qui réduit d'abord la querelle à ses justes proportions : *Theses suas Facultati philo-*

les. Il dédia ses thèses à la Faculté de philosophie, composée des Pères ; de sa propre initiative, il fit ceux du collège ses légataires universels et leur laissa une partie de ses biens (1).

A côté de ces amendes honorables accompagnées de bienfaits, les Pères recueillirent de trop longs troubles exceptionnels, une consolation plus réelle et plus haute : c'est que, les difficultés étant levées et les esprits éclairés par l'expérience, maîtres laïques et religieux purent poursuivre leur belle et fructueuse œuvre commune, dans une entente et une concorde assez générales, pendant près d'un siècle et demi. Nous verrons, en reprenant alors quelques faits de la fin, que cette paix et cette union ne furent troublées de nouveau que par la guerre commencée contre la foi, dans la conjuration contre l'existence des jésuites, et aboutissant presque aussitôt, à Ingolstadt même, à l'organisation de la secte la plus antichrétienne et antisociale (2).

sophicæ dedicavit, ita volente patre, ad testandam scilicet amicitiam cum Facultate penitus restauratam, quam priorum annorum contentiones quædam et offensiunculæ labefactasse videbantur. Et l'on veut voir la ruine dans cette restauration à fond!

1. Mort en 1671. — Voir ses œuvres et ses dignités, à cette dernière année du second centenaire, et à la dernière page du t. II des *Annales*. Son père et son frère ont aussi laissé des écrits estimés.

2. Pour finir par nos grandes conclusions, en particulier sur la philosophie, nous renvoyons aux notes finales : premièrement, une courte statistique qui confirme, contre de vains reproches, l'état relativement florissant de l'université, même dans les cruels préludes de la guerre de Trente ans ; en second lieu, la part des Pères d'Ingolstadt dans la naissance d'un art nouveau, celui de la gravure des thèses ; en troisième lieu, surtout, leur participation avec l'université aux éditions corrigées des païens, recommandées à la fin de la brillante période, de même qu'aux origines de l'école, pour la garde des mœurs, jointe à une sorte de culte pour l'antiquité classique. Note finale XXXI[e].

Voir enfin, à la note XXV[e], les remarques de M. Gaston Boissier sur les études des jésuites. Faites en général, elles sont appliquées Ingolstadt et discutées dans ce qu'elles nous paraissent encore laisser à désirer. Mais elles nous semblent achever singulièrement de

Terminons par un tableau pleinement confirmatif de nos conclusions mêmes, celui des grands travaux ou des hautes vertus des maîtres que nous avons nommés dans cette période, si belle mais si troublée. La plupart appartiennent à la Compagnie ; mais quelques-uns, aussi d'un mérite distingué, aux maîtres séculiers de l'école (1).

prouver, contre un dernier grief, que, si les excellents principes de ces études littéraires restaient stables, leur application tenait l'avant dans le progrès, loin de demeurer stationnaire.

1. Qu'on nous permette ici une explication plutôt qu'une rectification de l'orthographe du nom anglais *Sotwell*, que nous avons écrit latinisé par un simple *V*, comme l'auteur l'imprime au titre de son édition de 1676, et signe à la préface.

CHAPITRE IV

Deux chapitres supplémentaires sur les maîtres et auteurs de la « brillante période ».

§ I. — Jacques Gretser. — Biographie. — Mérite de son enseignement de 24 ou 26 ans à Ingolstadt et de ses ouvrages. — Détails pédagogiques. — Importante lettre manuscrite au P. Petau.

§ II. — Les Pères Renier Fabrice, Paul Hoflée, Sébastien Heiss et Mathias Mayrhoffer.

Après avoir réfuté les chicanes qui troublèrent une partie de la « brillante période » et qu'on essaye de faire revivre de nos jours, il est à propos de revenir à part sur les savants et saints personnages qui se trouvèrent mêlés à ces tristes querelles, et dont nos adversaires semblent tenir peu de compte. La démonstration s'achève ainsi plus positivement encore que dans la polémique, à la gloire de l'école même, comme à celle des Pères, qu'on tente également de rabaisser. — On ne s'étonnera pas de la première et large part faite à Gretser (1).

Le P. Jacques Gretser.

Il était né en 1562, le jour même du Vendredi-Saint, qui tombait cette année le 27 mars. Nous avons indiqué son lieu de naissance, Marckdorf, ville de Souabe et du diocèse de Constance, près du lac appelé par les anciens Acronien, formé par le Rhin, et près du pays natal de Jacques Rem, pays qui partagea le nom antique du lac de Constance,

1. Nous nous attachons, comme le fait Mederer, à résumer les faits qui se rapportent à l'université d'Ingolstadt, mais sans nous borner à la brièveté de l'annaliste (t. II, 242-45). Nous suivons surtout et traduisons souvent le P. Kropf, qui s'excuse d'une longueur hors de propos avec son plan, mais toujours brièveté, dit-il, quand il s'agit d'un tel homme (V. à l'année 1025). L'abrégé de la vie de Gretser, mis en tête de ses dix-sept volumes, est très court et à peu près vide de faits. Sotvell et les Pères de Backer et Sommervogel sont bien plus complets.

Bregenz, Brigantium, Brigantinus lacus. Élevé au petit séminaire d'Inspruck, il entra, à peine âgé de seize ans, au noviciat de la Compagnie, transféré, cette année même, de Munich à Landsberg. Il n'avait pas encore fait sa rhétorique. A la sortie du noviciat, il la fit en une année à Munich ; puis, à Ingolstadt, il s'appliqua trois ans à l'étude de la philosophie. On publia déjà un spécimen varié et exquis de sa culture littéraire. Il alla ensuite remplir, plus de deux ans, la régence d'une classe d'humanités à Fribourg en Suisse ; d'où il revint à Ingolstadt, suivre les cours de théologie sous Grégoire de Valentia et Mayerhoffer, les deux célèbres maîtres que l'on connaît déjà.

Sans avoir encore parcouru l'étendue de ce cours, il reçut l'ordre d'expliquer Aristote à l'académie et de présider aux exercices du séminaire des religieux dans le collège de Saint-Ignace-Martyr. Dès qu'il eut achevé cette carrière, on lui donna la charge d'enseigner publiquement la méthode (*Institutiones*) de la langue grecque dans la classe de rhétorique, et d'expliquer, en particulier au pensionnat des jésuites, le dogme en ce qui appartient à l'Incarnation. Dans l'espace de l'année (car il n'en consacra qu'une à cette belle mission), il publia une première petite élucubration sur la vie de la Bienheureuse Vierge Marie, et il commença à rédiger, sur la méthode du grec, un livre dont la publication fut suivie de celles d'opuscules divers de littérature grecque à l'usage des classes. Il avait commencé en secret cette entreprise ; mais les supérieurs voulurent qu'il en fît part au public. Ils prenaient en pitié le labeur des enfants dans cette étude ; labeur qu'avaient peu soulagé les *circonlocutions* (ambages) de Nicolas Clénard, auteur d'une grammaire grecque en usage auparavant dans nos écoles (1).

1. Né à Deest (Brabant), 1495, mort à Grenade, 1542 : *Instnes l. gr.*

L'année suivante (1592), il commença à professer publiquement la partie de la théologie qui consiste tout entière à disserter (1); il succédait à son maître Grégoire de Valentia, alors sur son départ. Il employa à cet enseignement quatorze années, mais sans continuité, et en admettant quelques loisirs pour ses écrits (2). Dans l'intervalle, il fut reçu à la profession des quatre vœux. De cette théologie *spéculative*, dit aussi le P. Kropf, il descendit à expliquer, en 1609, celle qui traite des questions du for extérieur et des causes qui s'y rattachent. L'annaliste est ici plus explicite que l'historien. « Afin, dit-il, de trouver plus de temps pour ses très utiles traités (*Commentationes*), Gretser laissa cette théologie de spéculation à Jacques Keller, et se réserva la solution des questions (ou cas) de conscience et de mœurs, pendant dix ans ». L'historien ne compte, lui, que sept années consacrées à ces exercices d'une théologie plus pratique. En tout cas, il s'accorde avec Mederer pour assigner vingt-cinq années à cet enseignement, qui illustra l'académie d'Ingolstadt.

Gretser exposait, soit de vive voix, soit par écrit, avec une perspicacité et une excellence dans la doctrine égales, disait-on vulgairement, avec l'emphase d'alors, à la pureté du soleil par sa très nette lumière. Il employa donc ses neuf dernières années à revoir les divers écrits qu'il avait publiés, en sorte de les ranger en volumes par une rédaction mieux ajustée, d'y ajouter de nouveaux écrits, et de remplir en même temps les différents devoirs religieux de son Institut.

1. *Tota est in disserendo* (Kropf, p. 334): c'est, d'après Mederer, la théologie spéculative.

2. Mederer entend bien faire la même réserve, tout en disant : « quatorze années continues ». Remarquons l'époque, 1592-1605, celle précisément où l'on reprochait a la Compagnie de ne pas avoir formé elle-même les sujets qui l'illustraient.

Mais ce qui embellit surtout cette vie d'immense travail, c'est qu'il y brûla toujours d'une ardeur emflammée pour s'épuiser en combats perpétuels, ainsi que dans les plus grands labeurs possibles, pour Dieu, pour l'Église et la Compagnie. C'était là son souci, son effort principal et assidu, d'augmenter de toute manière la gloire du nom de Jésus (1), le domaine de l'Église orthodoxe, et, dans cette double vue, l'honneur et la bonne renommée de la Compagnie, du divin Chef et de son Lieutenant visible.

Avant tout, dans ces célèbres guerres engagées avec les ennemis de la doctrine catholique, dit le P. Kropf, il semblait, comme Annibal dans son serment contre les Romains, avoir juré à l'hérésie une éternelle haine devant les autels. On l'entendit souvent dire qu'il était consumé d'un si grand zèle de réfuter les hérétiques et de défendre l'Église contre eux, que si, à son dernier souffle, on lui offrait quelque ouvrage de ce genre à entreprendre, il se ferait une joie d'occuper, autant qu'il lui serait permis, à cette sorte de labeur sa main déjà défaillante.

Mais ces combats de plume ou de vive voix ne restèrent pas sans triomphe. D'aussi grands éloges lui furent accordés qu'autrefois à Pierre Canisius par les savants les plus graves. N'en recueillons que quelques témoignages expressifs : c'est Henri de Sponde (2), qui l'appelle « un très fort défenseur de la vérité, un athlète très courageux et très exercé dans ces luttes » (contre les hérésies); c'est Pierre Lambecius (3), qui le dit « un propagateur très docte et

1. Cf. le Père Kropf, second continuateur d'Agricola (après Flotto) et l'historien dont nous traduisons ici les belles paroles.

2. L'évêque de Pamiers (né en 1568, mort en 1643), continuateur estimé des *Annales de Baronius* (2 in-fol.).

3. 1628-80. — Principaux ouvrages : *Origines Hamburgenses*, 2 in-4°; *Prodromus historiæ litter.*, en 2 vol. in-4°; *Commentarius de Biblioth. Cæsarea Vindobonensi*, 8 in-4°.

très brave de la foi catholique » ; c'est Antoine Possevin, qui conseille de ne plus lire de préférence, pour la réfutation des hérétiques, que Bellarmin ou Gretser ; c'est André Eudemon Jean (1), philosophe, théologien, controversiste qui l'appelle « la terreur des hérétiques et des calomniateurs de la Compagnie, un savant dont nous avons droit d'admirer les écrits pour leur variété, leur multitude, leur érudition ». D'ailleurs, les luthériens ne l'appelleront pas moins, pour avoir éprouvé la force de ses coups, « le grand jésuite, le jésuite de grand renom », etc.

Ce qui recommande encore particulièrement l'illustre écrivain, c'est le nombre de ses ouvrages divers, qui dépassent cent cinquante, d'un sujet toujours différent. Et telle en est l'érudition, tel le soin donné au style, qu'un maître en fait d'études historiques et un écrivain déjà ancien pour nous, mais qui n'a pas perdu sa valeur, Lenglet-Dufresnoy, l'affirme hautement : « Tout ce qu'a écrit Gretser, d'historique et de dogmatique, est d'un prix immense et d'un mérite singulier ». Il n'est pas seulement fécond en productions de son propre génie ; il a illustré de ses commentaires nombre de manuscrits et de monuments étrangers, de l'antiquité latine ou grecque. Il a traduit en latin des Pères grecs et beaucoup d'autres auteurs, et même, à l'usage de la Compagnie, remarque-t-il, des livres écrits en français.

Le monde érudit désirait depuis longtemps un catalogue universel de ses ouvrages : l'an 1774, le P. Georges Heller l'a édité, principalement d'après un autographe de l'auteur. En effet, Gretser avait fait imprimer deux catalogues de ses livres, que demandaient à l'envi des personnages de diverses contrées. Le premier date de la quinzième année

1. Très savant auteur, issu des Paléologues, mort en 1625. — *Apologie de Garnet*, 1610. — *Lettre à Jean Barclay*, 1613.

avant sa mort, et le second, de la treizième. Comme il faisait sans cesse de nouveaux ouvrages, il laissa en mourant un catalogue plus complet de la plupart des livres édités en son nom : car beaucoup l'avaient été sous le nom d'autres. En 1674, Georges Strengel mit au jour ses œuvres posthumes, de genres divers, réunies en quelques volumes. De son vivant même, Conrad Veller avait traduit en allemand un grand nombre de ses élucubrations. Il n'en reste que fort peu qui soient demeurées inédites. Quant à ses écrits qui avaient vu la lumière, ils ont été réédités, suivant le vœu des plus savants et des plus éminents personnages.

De ces louanges sans réserve des contemporains nous devons rapprocher les critiques que renferment les éloges des modernes, et qui pouvaient à la vérité tenir à l'esprit de leur temps ou au leur, comme à la sévérité janséniste de Dupin ou au scepticisme de Bayle. Son style facile aurait eu trop de véhémence et d'aigreur pour des adversaires qui lui répondaient, du reste, on l'avoue, sur le même ton. Suivant le premier, dans sa *Nouvelle Bibliothèque ecclésiastique*, « ce qu'on doit le plus estimer dans ses ouvrages, c'est l'exactitude avec laquelle il recueille, sur chaque sujet, ce qui peut y avoir rapport. On peut dire que ses livres sont de bons mémoires pour ceux qui veulent travailler sur les matières qui y ont trait ». Ces auteurs et d'autres conviennent que son érudition est des plus vastes; mais, ajoutent quelques-uns, « elle manque souvent de critique ». Gretser trouve quelque excuse à son époque, où la critique moderne ne faisait que commencer.

Disons en tout cas quelle haute estime, parmi ses contemporains, a eue le monde érudit, de ses livres, non moins comme monuments de son zèle, de sa vertu, de sa piété, que de son esprit et de sa sagesse. Des savants de tous pays lui marquaient leur déférence, le consultaient par

ettres comme un oracle. Parmi eux, Marc Wetzer, *duumvir* d'Augsbourg, tout en gérant cette magistrature suprême de sa grande cité, ne laissait point passer de semaine sans lui écrire. Robert Bellarmin, dont Gretser avait défendu dans bien des écrits la réputation et la doctrine calomniées (1), correspondait fréquemment avec lui; et, pour passer sur les évêques, cardinaux, princes, seigneurs, qui s'empressaient en foule de lui écrire, de le visiter, Maximilien ne jeta pas les yeux sur des théologiens qui lui semblassent plus dignes de lutter au colloque de Ratisbonne. De même, Ferdinand II l'admettait à ses plus hautes délibérations, et, lors de son retour de la diète de Francfort, où il venait d'être proclamé empereur, il l'appela près de lui, à Munich.

Et nous ne rappelons les recommandations de Clément VIII aux supérieurs, citées à part, sur le soin d'une si précieuse santé, que pour terminer, à ce propos, la revue rapide de ses vertus. Commençons par la plus stricte tempérance, qu'il posait en principe de régime dans ces paroles : « La nature se contente de peu, je le sais par expérience ». En réalité, sa réfection était une abstinence perpétuelle; au lieu de s'accorder un sommeil nécessaire, il s'imposait des veilles prolongées; son délassement d'esprit était la solitude et le silence. Du reste, il trouvait du repos dans le travail même ; et c'est ce qui explique comment il suffit à tant de travaux, si approfondis et si soignés, au milieu des fatigues de l'enseignement, des consultations, d'une correspondance continuelle, des ministères et exercices de la Compagnie : toutes occupations qui n'ôtaient rien

1. De nos jours encore, des écrivains de diverses nuances distinguent les *Defensiones Bellarminianæ*, qui ont paru d'abord en deux tomes séparés (1607-1608). « Cet ouvrage, rempli d'érudition, dit la *Biographie* de Firmin-Didot, contient une critique très vive de la version allemande de la Bible par Luther, à qui il reproche de nombreuses falsifications ».

à la spiritualité, pour ne pas parler en outre de ses maladies et de ses rigueurs envers lui-même. Autrement il faudrait mentionner comment, en dépit de ses douleurs, les exhortations domestiques, les cas de conscience qu'il présidait dans la maison, les nombreuses confessions du dehors, le trouvaient toujours prêt ; ainsi que les instructions de tout genre, quand les supérieurs ne trouvaient pas d'autres sujets disponibles, en cas inopiné, urgent. Aussi le P. Kropf rapporte-t-il, comme Mederer, qu'on trouva après sa mort son cerveau tout desséché, phénomène attribué à ses surexcitations de zèle et de charité (1).

Nous ne reviendrons pas sur une humilité dont nous donnons ailleurs d'assez étonnants exemples. Ses concitoyens de Marckdorf, qui avaient été si loin d'obtenir de lui qu'il se fît faire son portrait, mirent au moins avec son image, faite après sa mort, toutes les œuvres qu'il avait publiées, et une inscription dans leur salle de conseil. Mais à Ingolstadt surtout, après l'oraison funèbre du professeur de droit Ferdinand Waizenegger, la Faculté de théologie lui dut graver dans sa grande classe ce bel éloge ; il résume autant que possible des mérites que nous n'avons nous-même qu'indiqués :

« Le R. P. Jacques Gretser, de Marckdorf, au pays d'Acron, et de la Compagnie de Jésus, a enseigné vingt-six années entières dans cette vénérable université (2) : une année, la langue grecque ; trois, la philosophie et les autres, la théologie. Rien de plus clair que son esprit, de plus fidèle que sa mémoire, de plus grave que son jugement, de plus constant que son travail, de plus érudit

1. P. 338 du P. Kropf.

2. *Alma.* Vingt-six années, en suivant sans doute le large compte qu embrassait l'enseignement du maître, même quand il était occupé à d'autres soins.

et de plus fécond que les fruits de ses veilles. Il a honoré l'académie par la publication de plus de cent cinquante ouvrages, a vraiment augmenté les bibliothèques, a défendu l'Église. Dans l'intervalle, prédications, exhortations, leçons privées, excursions (apostoliques), confessions, consultations données, il était assidu à toutes ces œuvres, sans rien omettre des devoirs de communauté. Les plus grands princes l'aimaient, les savants de tous pays recherchaient sa familiarité, les hérétiques le redoutaient vivement, et, appuyé des grandes félicitations du monde catholique, il les réprima d'une façon merveilleusement heureuse et facile. Il mourut à Ingolstadt, épuisé des efforts de ses études et plein des mérites de ses vertus, le 29 janvier de l'année jubilaire 1625, et de son âge la soixante-troisième (1) ».

II

Autour de ce grand et saint nom, groupons-en d'autres, dignes aussi de remarque et de vénération. Pour eux, nous craindrons d'autant moins d'insister sur leur vie morale et religieuse, que nous avons déjà parlé de leur vie d'étude ou d'enseignement. L'indignité des traitements, passés et présents, qu'ils subirent dans leur personne ou dans leur mémoire, demande aussi ce genre de réparation éclatante.

1. A la suite de cette étude sur l'homme, le professeur et le savant, nous pourrions présenter à nos lecteurs une lettre importante de Gretser, manuscrite, adressée au savant P. Petau, son correspondant en France. Dans la crainte d'allonger, qui n'arrêtait pas le P. Kropf dans l'éloge de Gretser, nous remettons la lettre, nos commentaires à ce sujet, et son ménologe, d'un détail plus intime sur le religieux, à la note finale XXXII^me^. Pour ses ouvrages, nous nous bornons au nombre assez grand de ceux que nous avons signalés à mesure ; la liste presque interminable des autres se trouve analysée en détail dans les *Bibliothèques* de nos écrivains, et d'abord dans ses œuvres complètes.

Le P. Renier Fabrice

Renier Fabrice, de Leyde, mourait la même année que Gretser, à quatre-vingt-dix-sept ans. Il était entré dans la Compagnie à trente et un ans, et avait été reçu professeur à quarante et un. Il en passa quarante-cinq dans les chaires de rhétorique et d'éthique d'Ingolstadt. On se souvient des attaques qu'il eut à subir de la part des professeurs et même du conseil de l'université, au commencement de ses classes de rhétorique et de morale, qu'il fit nombre d'années ; après avoir eu pour élèves l'archiduc et les jeunes ducs de Bavière. Les maîtres qui faisaient opposition, encourageaient la turbulence de certains écoliers, qui blâmaient la discipline. Fabrice était à la tête du « Collège des arts », quand éclata une plus formidable tempête ; on a vu que la persécution obligea les jésuites à se retirer au collège de Munich. Mais c'était à la désolation de la grande majorité des élèves, et peut-être même des maîtres. La Providence tira le bien du mal, tant pour l'avantage de l'université et des jésuites, que pour le profit spirituel du Père. La langueur des études et le relâchement de la discipline, suites de l'exil des Pères, les fit rappeler dans de meilleures conditions. Ils *ensevelirent* dans le respect de la tombe les injures qu'ils avaient souffertes et Fabrice en particulier eut le temps de rendre à la plupart de ses anciens adversaires un hommage dont on ne s'acquitte qu'envers des amis, celui de prononcer leur oraison funèbre : il le fit dans les termes les plus délicats. C'était chez lui l'effet d'une candeur du vieux temps, qu'il joignait à une admirable facilité pour se concilier les cœurs.

Observons qu'il conserva, dans sa vieillesse très avancée, le soin de la propreté, qu'il entretenait personnellement ; qualité qu'a recommandée saint Ignace à ses religieux ; et

que dans sa très longue vieillesse, il refusait, pour nettoyer sa chambre, le secours de mains étrangères, tant qu'il y put employer les siennes. D'une dévotion remarquable pour la Mère de Dieu, il faisait suivre de ses litanies en plusieurs genres sa messe quotidienne; héritage de saint Stanislas, qu'il avait conduit à pied, avec un autre compagnon, de Dillingue à Rome, ainsi qu'il le racontait à sa grande consolation. Retiré dans ses dix dernières années à Bibourg, il traîna son corps usé, tous les jours, tant qu'il le put, au pélérinage de la sainte Vierge à Allersdorf, sanctuaire distant de mille pas. Il ne fut rendu, les dernières semaines, au collège d'Ingolstadt que pour y expirer le dimanche de *Lætare*, invoquant encore le nom suave de Marie (1).

Ne trouvant pas sur son enseignement d'autres détails, ajoutons à l'année de la mort de ce patriarche, 1625, une preuve de l'état florissant du cours de philosophie, qu'il avait illustré avec Gretser. Cette année, on y soutint sept discussions solennelles: la première fois, on y décora du laurier 66 candidats, et, la dernière, 55 (2).

Le P. Hoffée

Le P. Hoffée, surtout d'après son dernier ménologe français autographié, nous rappellera suffisamment pour ce temps des gloires d'un autre ordre dans l'administration de la province.

Le 17 décembre 1608, mourut à 85 ans, au collège d'Ingolstadt, le P. Paul Hoffée, regardé par les Églises d'Allemagne, avec le bienheureux P. Canisius, comme le restaurateur de la foi (3). Nous en avons donné la

1. Kropf, p. 339.

2. Mederer, t. II, p. 245-46.

3. C'est une partie principale de ce que nous voulons démontrer dans tout ce travail : l'influence de la Compagnie, en particulier des Pères d'Ingolstadt, dans cette œuvre des œuvres.

preuve dans la parole que le duc Albert de Bavière, un des plus prudents et des plus catholiques princes de son temps, répétait sur ces deux grands hommes, empruntant les expressions d'une antienne des Apôtres : *Petrus Canisius et Paulus Hoffæus ipsi nos docuerunt legem tuam, Domine.*

Tour à tour recteur des collèges de Vienne, de Prague, de Munich et d'Ingolstadt, visiteur provincial, assistant d'Allemagne, il embrassait partout du même zèle les princes, les savants, les élèves de ses collèges, et en particulier les congréganistes de la Sainte-Vierge, mais surtout les juvénistes de la Compagnie ; et souvent, en exhortant ceux-ci à se sanctifier d'abord eux-mêmes pour mieux sanctifier les âmes, et à ne jamais négliger la moindre prescription de leurs règles, il ajoutait avec une grande simplicité : « Je crains bien que, sans cela, vous n'en veniez un jour, comme plusieurs autres, à demander des prières pour vous tirer du purgatoire ». Nous pouvons ajouter à ce détail discret du ménologe que c'était précisément aux jeunes religieux d'Ingolstadt qu'il adressait cet avis sérieux, d'après ses relations avec le purgatoire (1). Dans ses derniers moments, il ne faisait plus que s'entretenir avec Notre-Seigneur, sa sainte Mère et ses saints. Il fut sensiblement consolé par la visite d'une très sainte âme, qui l'avait précédé de deux ou trois jours à peine dans le ciel, et l'invitait à venir lui-même pour jouir enfin de la vue et de l'amour éternel de Dieu.

Second fondateur de la province de Germanie supérieure S. J., son souvenir se rattache en particulier à la congrégation d'Ingolstadt par les fruits de trois exhortations enflammées en 1592 (2).

1. Sotvell. *Ingolstadii, nostris adolescentibus.*

2. Cf. Agricola. — Flotto, t. II, n° 140 : y voir plus de détails sur son admission au collège Germanique, puis dans la Compagnie par saint Ignace, et sa sainte mort. Il écrivit aussi un Catéchisme romain, traduit en latin, et

Pères Sébastien Heiss et Mathias Mayrhoffer ou Mayerhoffer.

Nous avons raconté la conclusion de la dernière grande querelle suscitée contre la Compagnie ; sujet dont nous avons dû exposer les détails, parfois rebutants ou puérils, mais complétant la peinture locale d'une histoire, d'ordinaire si glorieuse et si édifiante : car l'histoire, pour atteindre toute sa vérité, doit montrer le revers des plus brillantes médailles.

Après ces trop longs débats, un mot à part sur deux professeurs jésuites dont les paroles furent particulièrement incriminées et qui étaient dignes, par leur science et leur vertu, d'être signalés comme auteurs de prétendues injures, après avoir été eux-mêmes bien plus probablement victimes des traitements grossiers d'élèves étrangers à leurs cours ou dévoyés : c'étaient le P. *Sébastien Heiss*, et surtout le P. *Mathias Mayrhoffer ou Mayerhoffer*.

Le premier, venu de Dillingue, où il avait professé la théologie, était originaire d'Augsbourg. Il paraît à Ingolstadt, en 1599, comme professeur de métaphysique ; en 1609, époque des dernières dissensions, il occupe la chaire de théologie, qui ne lui créait pas de rapports avec les élèves opposants, sinon comme intrus dans sa classe. En 1613, ses infirmités croissantes l'obligèrent de donner ses leçons théologiques, non plus à l'académie, où il ne pouvait plus descendre, mais dans la classe de rhétorique. Une défaillance, enfin, le força de se retirer à Munich, où il mourut, âgé seulement de quarante-trois ans. « Homme d'un esprit éminent, écrit Mede-

deux livres, dont l'un sur la communion sous une seule espèce, contre le célèbre hérétique Smildelinus ; mais il cachait toujours son nom, ou même, dans ces deux derniers ouvrages, sa participation, sous ce titre : *Theologorum Bavarix*. Pour le haut emploi de sa vie, qui dépasse nos limites, voir Sotvel.

rer, d'une doctrine rare, et d'une vertu qui ne le cédait pas à ses talents. Il était à peine un écrit qu'il ne lût sans le retenir de mémoire. Il *poursuivit* (1) les hérétiques de son temps dans des dissertations de polémique riches de science, et qui furent publiées avec l'approbation des érudits ». Parmi ses ouvrages imprimés, on en a distingué plusieurs, qui d'ordinaire s'attaquent, en effet, aux sectaires (2); et c'est probablement là le dernier mot de la haine que lui vouaient les juristes, en quelques rapports, comme on l'a vu avec les luthériens.

Le P. Mayrhoffer n'avait peut-être pas la facilité du précédent, mais il fut encore plus remarquable pour sa haute vertu et une science bien plus longtemps cultivée. Né à Landshut, un des premiers novices de Rome, ainsi que nous le ferons voir en décrivant le noviciat du P. Rem, il put être, à leur retour en Allemagne, le professeur de son condisciple : car il commençait dès 1576 son long enseignement à Ingolstadt. Le catalogue de cette année le désigne déjà comme nouveau professeur de philosophie, et celui de 1582 (3), comme professeur licencié de théologie ; emploi qui lui est continué jusqu'en 1590, et qu'il remplit, dit Mederer, « avec de grands éloges » de la part du public. Il interrompit cependant son cours deux années, pour remplir la charge de recteur du collège Wilhelmin, ou de Saint-Ignace-Martyr ; et, à la reprise de ses leçons, il fut reçu docteur par Grégoire de Valentia en 1587 (4). Il mou-

1. *Disputationibus exagitavit...* T. II, p. 211.

2. *De Vera Christi in terris Ecclesia. — De Triumphante in cœlis Ecclesia. — De Cultu et Invocatione sanctorum — De Viginti Articulis Confessionis Augustanæ. — De Purgatorio lutheranorum. — De S. Scriptura in genere. — De S. Scriptura in particulari. — De S. Eucharistia.* — Sur sa vie et ses écrits, voir Mederer, t. II, pages 159, 193, 206, et surtout 210-11.

3. *Annales*, t. II, p. 29, 78.

4. P. 108. Le P. Silberhorn, professeur de mathématiques, lui succéda comme recteur, et comptait quarante religieux pris en partie parmi les élèves du convict; détail qui suffirait pour réfuter M. Prantl sur leur désertion.

rut en 1641 seulement, et la Faculté fit graver son éloge dans la grande salle de théologie. On y lisait :

« ... Il enseigna avec succès les sciences de philosophie et de théologie, la dernière pendant huit ans (1), et fut le zélé collègue de Grégoire de Valentia. Celui-ci avait coutume de dire qu'il n'avait rencontré personne d'une plus grande vigueur (*nervosiorem*, de plus musculeux) que Mayerhoffer, quand une fois il s'animait. Arraché aux classes, il fut proposé à la direction des collèges à Munich, à Dillingue, et de nouveau à Munich. Il accompagna comme *socius* (ou compagnon et auxiliaire) le P. Provincial ; puis il s'acquitta nombre d'années des fonctions de Père spirituel. Dompteur très sévère de son corps, il employait tout son temps à l'oraison, à la lecture, à des écrits, et publia différents ouvrages sur la morale ou sur la foi catholique, contre les hérétiques (2). Enfin, accablé de vieillesse, il mourut âgé de quatre-vingt-treize ans, à Munich, le 7 février 1641 ».

Des hommes de tel mérite n'autorisaient, sans doute, ni l'opposition qu'on leur fit, ni la responsabilité qu'on leur prêta, ni enfin la campagne entreprise par le parti opposé à la Compagnie ; gratuite et stérile guerre, qui n'a pu cependant arrêter l'essor de ce temps.

1. On ne tient pas compte de l'interruption: peut-être parce qu'il restait en titre et devait reprendre. P. 297-98.

2. Voici les titres latins de ses discussions (*Disputationes*) théologiques : — *De Tribus Peccatorum generibus*, etc. Ingolstadt, 1587. — *De Rerum dominio et Justis Possessionibus*, 1588. — *De Voto et Juramento ; de Restitutione*, 1589. — *De Sacramento Eucharistiæ et Incarnationis mysterio*, 1590. — *Quatuor Flumina Paradisi, sive præcipui fontes scientiæ de Deo.* — *Piscina natatoria ;* — *Speculum prædicantium, et hujus Apologia.* — Deux traductions en allemand, l'une, de l'italien : *Lucæ Pinelli Vita B. V. M. ;* l'autre, du français : *Petri Cottoni Devotio calvinistarum.* Voir les sources du P. Prat, le récent et savant historien du P. Cotton, et, plus en général, sur les écrits des deux Pères Heiss et Mayrhoffer, la *Bibliothèque de la Compagnie*, des PP. Sotvell et de Backer.

CHAPITRE V

Fin de l'exposé des œuvres et des mérites, soit des Pères, soit des maîtres séculiers de la « brillante période ». — Les docteurs Pierre Stevart et Adam Gerick, etc. — Le P. Christophe Scheiner et sa lutte contre Galilée. — Les PP. Adam Tanner, Georges Stengel, Simon Félix, Paul Layman, Jérôme Drexelius. — État moral du scolasticat au temps du P. Georges Holzay.

L'éclat de cette période se prolonge par l'enseignement et les écrits des professeurs. Sans rappeler, parmi les maîtres séculiers, Henri Canisius, les Everhard, les Denich, le juriste Niguarda, et tant d'autres dont nous parlons ailleurs, faisons d'abord mieux connaître deux personnages mêlés aux derniers débats.

Les docteurs Stevart et Gerick

Pierre Stevart est un des dignitaires de l'université que les jésuites regrettèrent le plus de voir momentanément parmi leurs adversaires, après avoir vécu longtemps en bonne intelligence, en rapports même intimes. Il occupe une grande place dans l'histoire universitaire de cette époque. Belge (Hollandais), venu de Leyde ou Luttich, qui en est le nom allemand, il paraît déjà comme étudiant de théologie en 1571 (1). En 1576, licencié en théologie et professeur à Eichstædt, il prononce dans cette cité, puis à Ingolstadt, l'éloge funèbre du savant théologien Clenck, ancien régent des collèges d'Eichstædt et de Georges à Ingolstadt.

En 1584, Stevart paraît sur le catalogue de l'université

1. *Annales*, t. I, p. 328. — Mederer, dans les simples notes qu'il y ajoute alors, annonce déjà ses mérites futurs.

avec le titre de docteur en théologie et de professeur d'Écriture sainte. L'année suivante, il y tient la tête, comme deux fois recteur, et joignant aux fonctions de professeur les titres de protonotaire apostolique et de curé de Saint-Maurice (1). Ne poursuivons pas, année par année, la série de ses charges rectorales, auxquelles il ajoute, après le décès d'Albert Hunger, celle de pro-chancelier, en 1604. Il abdique tous ces hauts emplois en 1619, pour aller finir ses jours à Leyde en 1624. Il suffit de dire qu'il fut vingt et une fois recteur, et plusieurs autres fois pro-recteur. Il défendit par de très savants ouvrages la religion et la Compagnie de Jésus, au temps même où éclata leur déplorable dissentiment (2).

Autant et plus que ces doctes œuvres, une fondation charitable honora cette belle mémoire, celle d'un orphelinat construit à ses frais à Ingolstadt, comme le rappelait,

1. T. II, p. 51, 160-169 et suivantes.

2. P. 223 et 240. Voir les principaux de ces écrits dans Mederer. Ce sont des commentaires sur plusieurs épîtres de saint Paul et un sur celle de saint Jacques, publiés depuis l'an 1580 jusqu'en 1612. *Apologia pro Societate Jesu, contra Polycarpum Leiserum, seu potius Eliam Hassenmillerum*, etc., an. 1593. Une *Vie de saint Maurice*, 1617, atteste aussi sa piété. — M. Prantl renvoie aux notices ds Strauss, *Viri quos Eichstædt*, etc., p. 41.

Hassenmiller, luthérien, était venu de Nordlingue, ville de Souabe alors, maintenant de Bavière, où il enseignait la philosophie. Poussé par l'indigence, bien plutôt que par le besoin d'abjurer, il avait reçu une généreuse hospitalité du P. Richard Haller, recteur du collège d'Ingolstadt, qui lui permit de faire abjuration en public, après l'avoir admis en particulier, le fit entrer, comme élève, au collège Albertin, et même ensuite, comme novice, dans la Compagnie, après des délais exigés par les examinateurs. Cependant, à l'approche du temps de ses vœux, Hassenmiller s'enfuit du noviciat de Landsberg dans son pays, où il rétracta son abjuration. Bien plus, profitant de ce qu'il avait pu observer, il composa une *Historia jesuitica*, pleine de calomnies. Stevart, dit Agricola (t. II, p. 59-60, à l'année 1593), le réfuta « avec d'autant plus de sincérité et d'autorité, qu'il n'y était engagé que par amour de la justice et bienveillance pour la Compagnie ». Du reste le relaps était mort avant que son *factum* vît le jour, comme le rapporte Gretser, au préambule d'une autre *Apologie*, qu'on pourrait aussi intituler *Invective*.

au temps de Mederer, cette inscription gravée en 1617, sur un marbre du frontispice :

« Voyageur chrétien,... Pierre Stevart, Belge, de Leyde, curé, pro-chancelier, a commencé cet orphelinat pour la gloire de Dieu et le soulagement des pauvres. C'était pour te rappeler, à toi qui passes par ce chemin, un sentiment de bienveillance et de communion (fraternelle), afin que tu possèdes (*sic*, en le suivant) le royaume préparé dès la création du monde aux pères des orphelins. 1617 ».

A cet acte de sa munificence, il joignit, en 1614 et 1619, en faveur du collège des Pères, les dons de 650 florins pour fonder la bibliothèque, et de 1000 à libre disposition.

Adam Gerich, Prussien, *Borussus*, avait été appelé en 1604 à Ingolstadt, pour sa célébrité au collège de Ratibor, en Silésie, où il était professeur licencié en théologie et doyen. Il fut reçu docteur avec deux autres par Stevart, nouveau pro-chancelier, et revêtu d'insignes que décrit Mederer, installé enfin avec une solennité aussi particulière, où le précédaient quatre enfants des plus nobles du gymnase, habillés en génies. Le recteur magnifique ; les marquis, comtes, barons ; les professeurs et les hôtes accompagnaient la procession. Nous ne négligeons pas ces détails de formalités cérémonielles, qui paraissent avoir dû porter quelques-uns de ces dignitaires à un formalisme et à des prétentions propres à expliquer bien des susceptibilités, origines elles-mêmes de fâcheux et sérieux malentendus.

On créa aussi alors, en faveur de Gerick, une chaire de *controverses de la foi*, séparée de la théologie scolastique, et pour les émoluments de laquelle Maximilien envoya tout d'abord 100 florins. Le nouveau maître y entra avec beaucoup d'ardeur. Il était pour la seconde fois recteur (1606, 1608), lorsque ce fut entre lui et la Faculté des arts que

s'engagea la querelle sur le droit de retenir dans une classe inférieure, de punir et enfin d'expulser des élèves mauvais ou incorrigibles, droit que réclamaient les Pères, pour l'avoir toujours exercé sans conteste. Gerick fut recteur plusieurs années de suite, soit avec Stevart, soit seul (1). Il quitta l'université en 1612, pour remplir les fonctions de vicaire à Eichstædt pendant treize ans, avec des éloges que rappelle, avec quelque affectation peut-être, l'inscription gravée dans la classe de théologie d'Ingolstadt après sa mort, arrivée en 1632 (2) :

« Appelé ici pour son renom de science et de vertu, il tint sept ans la chaire de controverse ; par *son jugement* et ses *conseils*, il se montra grand, *juste* et pieux. Il remplit son emploi de vicaire avec gravité et sainteté. Revenu à Ingolstadt en qualité d'émérite, il ne resta cependant jamais oisif, mais s'appliqua à de doctes travaux et à la piété ».

On mentionnait ensuite des legs pieux et une libéralité faite à ses collègues qui assisteraient à son service commémoratif. L'académie avait cependant hésité à l'inscrire au catalogue de la grande salle de théologie, parce qu'il fallait huit années d'enseignement pour avoir cet honneur. Mais on passa outre, en rappelant qu'il avait bien mérité de l'université, et que, pour revenir dans son sein et y finir sa vie, il avait renoncé au vicariat d'Eichstædt. Un autre monument de marbre, érigé dans les constructions de la paroisse-hôpital du Saint-Esprit, rappelait encore que Gerick les avait restaurés aux beaux deniers comptants de sept cents florins.

Devant ces générosités, il y aurait peut-être mauvaise

1. P. 180-90-99 du t. II des *Annales*. Pour le droit d'exclusion, voir Flotto, t. III, p. 401.
2. P. 204 et 263-64.

grâce à restreindre les éloges précédents, en ce qui concerne son rôle dans la lutte qu'il avait engagée avec les Pères.

Mais si la charité, qui couvre une multitude de fautes, l'a fait abondamment pour ses erreurs, la vérité a aussi ses droits et ici un grand intérêt, en face de renseignements qui nous avaient d'abord échappé (1).

Les autres œuvres du bienfaisant docteur lui auront sans doute mérité une meilleure inscription de son nom au Livre de vie.

Christophe Scheiner

M. Huber lui-même a nommé avec distinction le P. *Christophe Scheiner* illustre par ses découvertes, en particulier, par celle dès taches du soleil, qu'il fit en mars 1611, à la tour de l'église de Sainte-Croix, érigée en observatoire, à Ingolstadt (2). Né à Wald, près de Mindleim, en Souabe, et entré dans la Compagnie à l'âge de vingt ans, en 1593, il avait commencé à s'y former dans les sciences au noviciat de

1. Nous les trouvons encore dans le P. Flotto, auteur moins tenu à la réserve, dans l'histoire de la Compagnie, que Mederer dans les *Annales de l'université* (décade VII, t. VIII, n° 949, an. 1609). Il rappelle que Guillaume V avait confié aux jésuites la Faculté de philosophie et le gymnase, avec plein droit de les gouverner suivant leur manière et leur Institut, sans que personne pût les y troubler : pouvoir qui, jusqu'à Gerick, avait entraîné sans nulle contradiction celui de punir, et, s'il n'y avait d'amendement, d'expulser. Ce recteur fut donc le premier qui, par des agissements tout nouveaux, amena une perturbation de plus de vingt ans, d'après l'historien. C'est d'abord un élève paresseux, privé du droit de monter, comme on disait, de la *syntaxe* à la théologie morale, qui l'escalade par ses ordres. Puis un autre se plaint de ne pas obtenir un certificat de présence d'une année où il n'a paru que neuf mois, avec des interruptions. Gerick méprise le témoignage du professeur, et se contente d'attestations différentes. Un troisième élève — c'est un baron — refuse plusieurs fois de se rendre à l'appel ou à l'examen du passage de la rhétorique en philosophie. Il le subit par une sorte de surprise, et déclare que c'est le recteur qui lui avait défendu d'obéir. Les supérieurs patientent : après ce recteur, on aura la paix ; on sait s'ils l'obtinrent !

2. Il était aidé par Jean-Baptiste Cysatus, Lucernois, son élève, plus

Landsberg et à Ingolstadt, où il fut envoyé après une année de probation. Professeur à Fribourg-en-Brisgau, telle fut sa renommée, que le duc de Bavière le demanda pour sa haute école, en 1606, bien qu'il ne fût encore que frère scolastique. Par un autre honneur inouï, Guillaume V voulut qu'il mangeât à sa table, quoiqu'il n'ait été élevé au sacerdoce qu'en 1610. Il enseignait l'hébreu en même temps que les mathématiques (1).

Son Mécène et son ami, Marc Welser, un des deux principaux magistrats d'Augsbourg, le pressa de publier une découverte qui excitait trop d'admiration pour rester longtemps inconnue aux plagiaires, et édita lui-même trois lettres, qu'il obtint de lui, sous le pseudonyme d'Appelles (2). La précaution ne fut pas inutile à Scheiner.

C'est bien lui que Galileo, Galilei de Florence (le fameux Galilée), accusa de plagiat pour cette grande découverte, dont il s'attribuait la gloire à lui-même. L'annaliste ajoute que Scheiner défendit dans son vaste ouvrage *Rosa Ursina* l'honneur de l'observatoire d'Ingolstadt. « Mais, quoi qu'il en soit, écrit Lalande, de celui à qui le hasard a pu faire voir ces taches pour la première fois, il est sûr que personne ne les observa aussi bien et n'en donna la théorie d'une manière aussi complète que le P. Scheiner. Son ouvrage a 774 pages in-folio sur cette seule matière, et cela suffit pour faire voir avec quelle

tard professeur à Ingolstadt, entré dans la Compagnie en 1622, recteur à Lucerne, à Inspruck, à Eischstædt, et aussi auteur d'ouvrages scientifiques, mort seulement en 1657. — V. les *Annales*, surtout p. 224.

1. C'est de Lipowski que nous apprenons ces derniers détails, propres à réfuter bien des détractions sur la formation des savants jésuites avant leur entrée dans la Compagnie T. II, 114, 116. Il a consulté lui-même, sur Scheiner comme sur Cysatus, le P. Flotto, t. III, p. 435 et 447, continuation d'Agricola. V. aussi la partie II de celui-ci, p. 112.

2. En 1612, et non en 1712. *Epistolæ aliquot phenomenon macularum solarium ad Marc. Valserum.* Aug. Vindelicorum.

assiduité il s'en occupa, et combien il y donna d'étendue. On voit d'abord, par son livre, qu'il était très bon astronome, et aussi capable que Galilée de bien faire ces observations (1) ». A plus forte raison Hevel, astronome renommé d'Allemagne, fait-il de lui un merveilleux éloge : « Savant incomparable en tout genre de science, il a surtout obtenu la première palme en cette matière » (des taches du soleil). On conservait encore du temps de Mederer, dans le cabinet d'instruments scientifiques (2), ceux dont il s'était servi.

Il s'absenta souvent, obligé par l'électeur Maximilien d'aller plusieurs fois à l'université d'Inspruck, ou achevant à Rome quelques-uns de ses doctes ouvrages (3). Il mourut en 1616, âgé de 70 ans, à Nyssa, en Silésie, recteur du collège que venait d'y fonder l'archiduc Charles, son pénitent, frère de Ferdinand II. Scheiner, homme d'une simple et admirable piété, était cependant si économe de son temps, qu'il prenait pour le travail une ou plusieurs heures sur le temps que la Compagnie accorde au sommeil.

Assurément, les détails que nous avons rattachés au souvenir de ce seul professeur d'Ingolstadt, suffiraient pour réfuter ce que M. Huber ajoute sur la perte de l'esprit scientifique, qui aurait suivi la prédominance de la Compagnie dans le haut enseignement.

Le nom de Galilée nous fournit l'heureuse occasion de

1. *Astronomie*, l. XX, n. 2503. Cité en français, à l'an 1611, *Ann. Ingolst.*, p. 201-2.

2. *In armario nostro mathematico.*

3. Voir Mederer, t. II, p. 210 et 215, surtout pour ses ouvrages, dont plusieurs se rapportent à sa découverte principale. Parmi ces livres, signalons en son entier et avec explication le titre de l'*Appelles post tabulam* (Cf. la *Bibliothèque* des PP. de Backer). Comme le peintre antique, Scheiner en appelait au juge, après examen de son œuvre. La *Rosa Ursina*, nommée plus haut, désignait, d'après le sous-titre, les rayons du soleil variés par l'admirable phénomène des taches.

revenir sur l'opposition du même savant au système du mouvement de la terre autour du soleil (1). Outre le préjugé, que semblait autoriser la manière de parler de l'Écriture sainte, conforme d'ailleurs à celle de tout le monde, militait contre Galilée la manière dont lui-même prétendait *imposer dogmatiquement* le système découvert par le chanoine prussien Copernic. Mais, ici encore, la Compagnie garda son rang dans la science de l'université.

« Nous trouvons, dit Mederer (à l'année 1719), le système de Copernic adopté, dans des thèses publiques de cette année par Treyling, un des nôtres. Dans une annexe à des thèses de médecine, il *posa* celle-ci au numéro 13e : « Le système de Copernic nous paraît beaucoup plus élé« gant, plus ingénieux, plus appuyé de raisons et d'argu« ments spécieux (persuasifs), plus digne de la sagesse di« vine, et non contraire aux saintes Lettres ». A ces très louables efforts s'opposa la Faculté de théologie (2), le priant de corriger cette *position* ou de la limiter par une explication bénigne. Le P. Treyling obéit avec la facilité que lui inspirait sa vertu, et ajouta, en forme de corollaire, l'interprétation de son assertion, qui a été imprimée et insérée dans l'opuscule ».

Adam Tanner, l'ami de collège et le conseiller de Ferdinand II.

Tanner était Allemand, du pays d'Inspruck. Il était entré dans la Compagnie en 1690, l'année même où l'archiduc entrait au collège d'Ingolstadt, et n'avait lui-même que dix-huit ans. Il suivit les cours de logique et de physique, tout en faisant son noviciat ; et c'est après ses vœux, dans sa der-

1. V. notre p. 101.
2. Déjà diversement composée. T. III, p. 148-50.

nière année de philosophie, que Ferdinand se l'adjoignit en compagnie pour ses concertations. Depuis, il ne cessa de s'appliquer à la théologie, soit pour l'apprendre, soit pour l'enseigner ou pour écrire. A Ingolstadt, il professa d'abord les *préceptes* de la langue sacrée ; ensuite il enseigna deux ans, à Munich, les controverses sur la foi, et trois ans la morale. C'est alors qu'il assista et prit part à la discussion soutenue entre les députés des ducs de Bavière et de Neubourg, à Ratisbonne. Avec quel applaudissement des catholiques, quel deuil des hérétiques, c'est ce qu'attestent les Actes imprimés (1).

Grand fait du temps que ce tournoi théologique (1601), où avaient été envoyés les premiers Hunger et Gretser. Mais ce dernier, vétéran, malade, fut remplacé par notre jeune lutteur. Les tenants de la partie adverse étaient les plus doctes luthériens du Palatinat, de la Saxe, de la Marche du Brandebourg et de Wurtemberg. Parmi les témoins et consulteurs du côté des Bavarois, était d'abord Tanner. Beaucoup d'étudiants d'Ingolstadt partirent pour ce merveilleux spectacle de l'époque. Sur son heureuse issue, il suffit de rappeler la conversion de l'héritier du duc de Neubourg, déclarée plus tard.

De retour, Tanner fut décoré du laurier de docteur, et traita treize années entières de la scolastique à Ingolstadt, avec une approbation extraordinaire. C'est alors qu'il fit ses grands vœux, en 1617.

On s'intéresse, dans cette année si critique qui précéda la guerre de Trente ans, à le voir appelé à Vienne par l'empereur Mathias, pour remplacer Martin Becan dans la chaire de théologie (2). Ferdinand, élu empereur, le prit

1. Sotvell et Mederer, II, 129, 145. 166, pour l'ensemble.

2. Ce jésuite, dont nous ne parlons pas en détail, fut cependant plus tard le confesseur de Ferdinand II trois années durant. Mais il refusa toute

pour chancelier de l'université de Prague, qu'il confia à la Compagnie. Mais, l'année à peine écoulée, sa santé l'obligea à se retirer en Bavière, dont l'air était devenu habituel pour lui ; et plus tard, l'incursion de Gustave-Adolphe dans ce pays le chassait en Tyrol, lorsque, comme on l'a dit ailleurs, il mourut en route (mai 1632).

Esprit fin et sérieux, il était avare de paroles, les réservant pour l'expression de grandes pensées ; fort instruit en grec, en latin, en hébreu, il traita avec talent l'histoire ecclésiastique, il fouilla avec une diligence infatigable dans la science des saints Pères et des antiquités chrétiennes. Son autorité était grande, tant par sa vertu que par son érudition. C'est un des jésuites qui honorèrent le plus la Compagnie, défendue et illustrée par ses écrits latins et allemands. Il joignait à ces mérites une humilité insigne et une simplicité qui se délectait dans la conversation de ses moindres frères (1). L'académie d'Ingolstadt lui consacra cette inscription :

« Né à Inspruck, en Tyrol, il excella dans la connaissance des langues et dans l'éloquence. Il était versé dans toutes les sciences et pourvu de tout le mobilier de l'histoire. On le compta parmi les premiers théologiens de son temps. Après avoir vaincu les prédicants luthériens à Ratisbonne, il professa treize ans la théologie ; dans l'intervalle, il se montra, dans ses nombreux écrits, très solide et très prudent défenseur de la foi. Le vœu de l'empereur Mathias l'appela à Vienne, pour expliquer la théologie. Puis il fut envoyé diriger les études de l'Université Carolo-Ferdinandine de Prague, s'acquitta avec une haute

participation à la politique religieuse du temps, et se contenta d'être, au témoignage de Sotvell, très parfait théologien (*absolutissimus*), et, lui aussi, le *Marteau des hérétiques*, que prévenaient d'autre part en sa faveur son affabilité et sa sainteté.

1. *Annales*, 220-262.

distinction de ces deux emplois, revint à Ingolstadt, et mourut à Unken, près de Salzbourg, dans sa soixante et unième année, le 25 mars 1632 ».

Sur un Père de cette valeur et de cette vertu, encore quelques belles citations d'après son ménologe autographié (1), etc.

« *Le premier théologien de l'Allemagne catholique au dix-septième siècle*, et, selon l'expression de ses contemporains, même parmi les protestants, *l'un de ces hommes qui rendirent la Compagnie vénérable au monde entier*.

« Formé à l'école de Gretser et de Valentia, il paraissait dès l'âge de trente ans au colloque de Ratisbonne, et y confondait publiquement les trois plus fiers défenseurs de l'hérésie. Les princes de Bavière, les empereurs Mathias et Ferdinand II voulurent tour à tour, pour l'honneur de leurs universités de Munich, d'Ingolstadt, de Vienne et de Prague, que le P. Tanner y enseignât la théologie. Mais, recherché par tout ce qu'il y avait alors de savants et d'hommes illustres, le docte Père ne trouvait pas de plus agréable repos que de converser avec les Frères coadjuteurs, ou de jouir des beautés de la création, qui lui parlaient ineffablement de Dieu, disait-il, et l'invitaient sans cesse à louer l'auteur de leurs harmonies. A l'approche des Suédois, qui se disposaient à ravager la Bavière, les supérieurs cherchèrent à sauver cette existence précieuse pour la défense de la foi : ils le firent partir pour Inspruck, sa patrie ; mais il succomba à des fièvres pernicieuses dans le cours du voyage ».

Ajoutons enfin quelques détails sur sa vie et ses ouvrages, tirés de la *Bibliothèque* des PP. de Backer. Il avait enseigné vingt-deux ans ; laissé ensuite à ses luttes et à ses

1. Qui met sa mort le 25 mai, comme Sotvell.

écrits théologiques, il avait publié, en 1602, la relation abrégée du fameux colloque de Ratisbonne, tenu l'année précédente. Il en fit aussi la traduction en allemand, imprimée également en 1602. Enfin, il en édita les Actes, d'une grande importance doctrinale, et les défendit contre les attaques obstinées d'Egidius Hunnius, commencées en vue du colloque, avant même qu'il se tint (1).

Stengel et Simon Félix, Layman et Drexelius

Un mot sur le P. *Georges Stengel*, d'Augsbourg, pour la grandeur de ses travaux et de sa vertu. Il ne mourut qu'en 1651, à Ingolstadt; mais il appartient à cette pléiade, étant entré dans la Compagnie en 1601. Soixante-dix traités ou opuscules de controverse et de piété rendirent son nom cher à tous les catholiques d'Allemagne et formidable aux hérétiques les plus audacieux (2). Sa vertu était à la hauteur de sa science, et sa patience ne semblait pas même effleurée par les menaces et les injures dont cherchaient sans cesse à l'accabler les haines de l'impiété vaincue. « C'était pour lui, dit un historien de la Compagnie, comme ces épines au milieu desquelles on recueille hardiment des roses; et dans les outrages, il lui était doux de trouver l'éclat et le parfum des fleurs de la croix (3) ». L'université, où il avait enseigné neuf ans la théologie, rappela aussi, dans son inscription gravée à la grande salle, ses leçons de philosophie, son mérite littéraire, ses prédications élo-

1. Voir l'article *Tanner* de la *Bibliothèque* des PP. de Backer, colon. 1050-51. Les thèses mêmes de l'adversaire y sont énumérées avec soin (1051-52). On y joint les réponses de Jacques Gretser.

2. Voir la longue liste des principaux dans Sotvell.

3. Ménologe autographié.

quentes et fécondes en fruits dans les églises ou à la congrégation (1).

Le Père *Simon Félix*, de Munich, avait appris à Ingolstadt les sciences qu'il y enseigna longtemps, la philosophie, la théologie morale, la polémique et la scolastique. Il fut professeur dix-sept ans, et prêcha ensuite treize années : en tout, à peu près une trentaine d'années, depuis 1612 jusqu'à 1641 ; et dans cet intervalle il enseigna la théologie à l'intérieur du collège des Pères, quatre ans et demi (2). C'était, dit Alegambe, un savant versé en tout genre de littérature. Aussi, quelque sujet qu'il traitât, y apportait-il une doctrine pleine de nerf et d'arguments. Les hérétiques craignaient sa plume, qui les avait souvent combattus ; mais les catholiques admiraient sa modestie, unie à un tel mérite. Malgré la répugnance qu'il eut à publier ses écrits, Sotvell en énumère trois, de polémique contre l'hérésie. Félix prolongea sa vie jusqu'en 1656, année où il expira dans sa ville natale ; mais il avait commencé à enseigner à peu près en même temps que les suivants.

Le Père *Paul Layman*, né à Inspruck, en 1576, et entré dans la Compagnie de Jésus à dix-neuf ans, fut chargé, pendant seize années, des cours de philosophie et de théologie morale, et expliqua le droit canonique pendant sept années, à Ingolstadt, à Munich et à Dillingue. Célèbre moraliste, il était en particulier fort habile dans cette science du droit canon. Il mourut en 1625, âgé de moins de soixante ans. Atteint mortellement de la peste, il s'isola dans une solitude complète, pour ne pas communiquer la contagion.

1. *Annal.*, p. 148, 220, 328. — Il est élève à Ingolstadt en 1597, revient professeur en 1618 ; — est aussi recteur à Dillingue.

2. *Annales de l'Académie*, partie II, p. 203. Il est inscrit comme professeur de philosophie en 1612 ; son départ et ses écrits sont mentionnés l'an 1641, p. 297.

Sotvell le loue encore de sa sincérité, de sa patience et d'une charité qui se prêtait à tous, jointe à une humilité plus profonde encore que sa doctrine et qui l'abaissait au-dessous de tous. Il n'est pas nécessaire de dire cependant combien il était consulté et ses leçons recherchées (1).

Nous parlons ailleurs de *Jérémie Drexelius*, plus mêlé aux événements. Il était né à Augsbourg, en 1581, et entré dans la Compagnie à dix-sept ans. On connaît ses nombreux écrits, à la fois ascétiques et très savants, plus dans le goût de son temps que du nôtre, et qui cependant rendent toujours son érudition agréable par la suavité de l'esprit qu'ils y mêlent. Drexelius y gardait aussi toujours une religieuse gravité, rare parmi les humanistes d'alors. Il prêcha en même temps devant Maximilien pendant vingt-trois années, et l'électeur recommandait à son propre médecin la santé du jésuite, s'écriant qu'elle importait plus à l'intérêt public que la sienne propre. La santé de Drexelius était en effet très délicate. Il se soutint par une incroyable tempérance ; mais, avec un égal courage, il ne se coucha jamais, et ne mourut néanmoins qu'à cinquante-sept ans, en 1638.

L'université d'Ingolstadt peut revendiquer la formation de ce saint et savant religieux, et ses premiers succès oratoires, que Mederer consigne en ces termes, l'an 1609 : « Son nom, fameux dans la suite par son érudition et la sainteté de sa vie, commença cette année à jeter de l'éclat, quand il était encore auditeur de théologie, par les fréquents discours qu'il prononça dans la chapelle de la Sainte-

1. Parmi ses savants ouvrages, citons sa *Theologia moralis, in libros V partita*, 1624-26-30, Dillingue ; ses *Quæstiones canonicæ de prælatorum ecclesiasticorum electione, institutione et potestate, ex libro Decretalium*, Munich, 1628, et son *Jus canonicum*, ses *Commentarii in libros Decretales*, Dillingue. Les PP. de Backer ajoutent encore à la liste de ses ouvrages, déjà assez longue dans Alegambe.

Vierge, selon l'antique habitude de la Compagnie (1).

Revenons à nos sources (2) sur le côté moral que relèvent les mérites littéraires, chez ce Père accompli.

Parvenu à l'âge de soixante ans, il vit, dans l'espace de quelques mois, la peste enlever quinze Pères et frères d'Ingolstadt (3), et il obtint, à force de prières, de les assister tous sur leur lit de mort, sans prendre d'autre précaution que de s'armer du signe de la croix, chaque fois qu'il s'approchait d'eux pour les assister. Son unique désir, en ce qui touchait sa propre vie, était de ne rendre lui-même son âme à Dieu qu'après le dernier de ceux que le fléau devait moissonner dans ses bras, afin qu'aucun autre Père ne dût s'exposer à un ministère aussi dangereux.

Les douleurs de ses dernières années furent véritablement excessives ; mais il trouvait tant de force à les recevoir de la main de Dieu et pour Dieu, que l'on n'apercevait pas la moindre altération sur son visage ; et comme, la veille de sa mort, il s'entretenait avec un des Pères du collège sur la manière de s'y préparer, il avoua en toute simplicité n'avoir rien omis de ce qu'il avait cru n'être pas au-dessus des forces humaines pour paraître en paix devant Dieu. Il n'est pas nécessaire de déduire l'effet d'une telle charité et sainteté, sur les jeunes gens surtout, qu'il guidait sans doute dans leurs études et leur spiritualité, depuis 1610, environ jusqu'en 1646.

La revue de ces saints et savants maîtres, radieuse couronne des groupes précédents, nous prépare à l'histoire de

1. Renvoyons à Sotvell et à la *Bibliothèque* des PP. de Backer, pour le catalogue de ses opuscules écrits, plusieurs en allemand, mais la plupart en latin, et imprimés dans de jolies éditions, tantôt séparément, tantôt réunies. Toute la collection a été rassemblée à Anvers, en 1643, 2 in-folio. Les œuvres complètes ont été divisées en 16 in-12, à Rome, en italien. Ses œuvres en allemand ont paru à Wurzbourg, in-4°, en 1647.

2. Ménologe autographié, etc.

3. La peste hongroise, dont nous parlons ailleurs.

la congrégation d'Ingolstadt, qui contribua tant à leur formation ou à leur influence. Nous y retrouverons, d'ailleurs, d'autres pieux et doctes écrivains : en premier lieu, André Brunner, le successeur du P. Rem, qui prend place aussi, comme grand historien de la Bavière, dans notre note sur les historiens bavarois (1).

Quelques mots sur le P. *Holzhay* nous feront connaître, surtout au moral, l'état du scolasticat d'Ingolstadt à la fin de notre période. Nous les devons à la mémoire de ces jeunes religieux envers qui le P. Hoffée a pu paraître sévère, pour des fautes qui ne dépassaient pas la vénialité.

Le 9 mai 1646, mourut, âgé de soixante-quinze ans, le P. Georges Holzhay, tour à tour professeur, préfet des études, père spirituel du scolasticat d'Ingolstadt, pépinière des professeurs jésuites, *pendant une grande partie de sa vie*. Mettons qu'il l'ait été trente-cinq ans : il aura exercé cette influence depuis 1611, c'est-à-dire, une dizaine d'années, avant notre terme assez général, d'où il est bon d'ailleurs de jeter çà et là quelque coup d'œil sur la persévérance.

L'histoire de la Haute-Allemagne nous a conservé sur la ferveur de ces jeunes gens des traits admirables, dus particulièrement à la formation sainte et généreuse du P. Holzhay. Il leur persuadait de bonne heure qu'ils pouvaient être dès lors des saints, mais à la condition de le vouloir énergiquement, et d'observer à la lettre les règles de leur degré dans la Compagnie, étudiant et vivant sous les yeux de Dieu. « Quoiqu'il n'ait pas été professeur public », dit Mederer (2), ou à l'université, « nous le comprenons dans nos *Annales*, pour avoir présidé longtemps aux études intérieures de notre collège (*seminario*), y avoir enseigné

1. XXXIV^me^.

2. Mederer, tome II, p. 312.

privément l'hébreu et la sainte Écriture, surtout pour y avoir occupé très utilement nos presses typographiques par l'édition d'ouvrages très érudits. — Pour passer sur ses autres élucubrations, qui certainement supportent la critique des érudits jusque dans la lumière des sciences actuelles, il avait préparé pour l'impression, dans les derniers temps de sa vie, un lexique et une grammaire hébraïques, que la mort l'empêcha d'éditer. Je me souviens d'avoir vu, continue l'annaliste, dans la bibliothèque du collège de la Compagnie, un manuscrit dont je ne puis dire maintenant ce qu'il est devenu (1) ».

1. *Evangelia et Epistolæ in festa et dominicas, cum notis germanicis.*

NEUVIÈME PARTIE

HISTOIRE DE LA CONGRÉGATION D'INGOLSTADT ET DU P. JACQUES REM. — « COLLOQUIUM. — DIRECTIONS. — MATER TER ADMIRABILIS ».

CHAPITRE PREMIER

Le P. Rem en général. — Son histoire jusqu'à son rôle spirituel dans les collèges et dans les congrégations de Marie. — Famille et pays originaire. — Départ de Bregenz pour l'université de Dillingue, au temps où Othon Truchsess fondait cette école et la confiait aux jésuites. — Zèle et succès des Pères. — Le service de fête ordonné à la mort du P. Lainez, contribue à la vocation de Rem. — Celui-ci arrive à Rome, *lors de la construction du premier noviciat.* — Il commence par une effrayante mortification. — Vœux de dévotion. — Ses co-novices. — Mayerhoffer. — Claude et Rodolphe Aquaviva. — Saint Stanislas Kotska. — Stanislas Varzevitaki. — Après ses vœux simples, Rem reprend ses études à Dillingue. — Philosophie et théologie. — Troisième an. — Sacerdoce. — Retour au pays. — Partout il trouve ou donne grande édification ; — il s'est formé à la mission de sa vie.

I

Après avoir vu le mouvement de progrès constant dans les vertus chrétiennes que l'éducation du collège des Pères d'Ingolstadt imprimait, pour la vie entière, à ses meilleurs élèves, et déjà indirectement à ceux de l'université, c'est le lieu d'étudier le principal ressort de ce mouvement moral et même intellectuel, la congrégation de Marie, non seulement en général, mais dans l'efficacité et la perfection toutes particulières que fut appelé à lui

donner le P. Jacques Rem. Nous avons dû plusieurs fois parler en passant de cette congrégation et de ce saint directeur; mais on verra qu'il importait de leur réserver une large place à part, comme couronnant en quelque sorte l'œuvre des anciens jésuites, qui a fait en bonne partie le sujet de cette histoire. Nous y suivrons surtout naturellement l'ouvrage récent et spécial du R. P. Hattler (1), qui n'a rien négligé pour l'intérêt de son travail. Comme son ouvrage s'adresse à la piété en même temps qu'à la science, il indique en général et à part les auteurs ou documents, sans citations précises pour le détail. Il embellit son livre de plusieurs curieuses gravures, et il nous représente d'abord, d'après un portrait gardé à Ingolstadt, le « vénérable » religieux sous des traits en effet on ne peut plus vénérables (2). Le Père porte ouvert un livre où, en face du portrait de la Vierge-Mère, on lit en titre : *Directiones. Coll. M. T. A.* : « Colloquium de la Mère trois fois admirable (3). »

Cette monographie est venue d'autant plus à propos, que, huit ans auparavant, le docteur Prantl avait, en quelques mots, défiguré l'œuvre du P. Rem, qu'il ne connaissait évidemment pas : « Cet écrivain, dit le P. Hattler, a cependant consulté les sources,.. tant manuscrites qu'imprimées; mais sa haine des jésuites semble l'avoir

1. Donnons-en ici le titre complet : *Der ehrwurdige P. Jacob Rem, S. J., und Seine Marienconferenz*, ouvrage fait d'après les sources, que l'auteur présente comme modèle aux instituteurs chrétiens et aux dévots de la Mère de Dieu (x-326 pages, Ratisbonne, Manz, 1881).

2. Ce qualificatif ordinaire : *ehrwurdige*, ne peut se traduire par Révérend, qui ne s'applique qu'aux Pères vivants.

3. La tradition primitive, qui part de la révélation reçue de lui pour cette dévotion, paraît avoir préféré l'image de la Vierge portant son divin Fils, et s'être conformée ainsi davantage au nom de *Mater*. Son « vrai portrait à Ingolstadt », représenté page 229, ne fut même que l'image de saint Luc : on le verra. La Mère trois fois admirable reste l'objet d'une grande dévotion en Allemagne.

tellement aveuglé, que ses recherches lui devenaient inutiles. C'est ainsi qu'il écrit (1) : « Dans l'année 1615, l'établissement des jésuites reçut une nouvelle impulsion par la fondation que fit un membre de leur Compagnie, Jacques Rem : *Colloquium externum Matris ter amabilis* » ; (!) et il cite à l'appui Mederer, qui marque cependant d'une manière assez claire (2) qu'il ne s'agit pas de cet autre titre : « Mère aimable ». Double erreur : en effet, l'annaliste, dans ses deux mentions, dont la brièveté s'explique d'ailleurs par les temps malheureux où il écrivait, nous apprend que le *Colloque extérieur*, comme on l'appelait, se forma, cette année 1615, entre quelques pieux académiciens ou maîtres et élèves de l'université, à l'imitation d'une réunion plus importante du convict des Pères, le *Colloque intérieur* de la Mère trois fois *admirable*, et que les derniers de ces associés célébraient d'abord leur assemblée *externe* dans une classe de gymnase.

En 1618, l'année de la mort du P. Rem, âgé de soixante-douze ans, l'annaliste, rappelant les quarante-neuf années qu'il avait passées à diriger la jeunesse des convicts de Munich, de Dillingue et d'Ingolstadt, avec une prudence, un fruit et surtout une sainteté rares, au jugement de tous, ajoute son autre titre, cette célèbre fondation du *Colloquium Matris ter admirabilis*.

Mais, pour nous borner ici dans ce vaste sujet, nous le développerons surtout depuis le moment où, après s'être fructueusement employé à la direction de la jeunesse de Dillingue et de Munich et à celle de la première congrégation allemande, qu'il avait instituée à Dillingue, il vient

1. Page 314 du tome I.
2. *Annal.*, tome II, p. 213-221. — Hattler, note sur les sources, n° 10, p. 297.

transformer la congrégation d'Ingolstadt, en 1594 (1). Il avait quarante-huit ans, et consacra à peu près ses vingt-quatre dernières années à Ingolstadt. Là, suivant les *Annales*, son œuvre et son souvenir personnel restèrent en telle vénération, que jamais les ducs de Bavière ne vinrent dans cette cité sans visiter le *Colloquium*, et qu'avec la permission de l'Ordinaire d'Eichstædt, ses restes furent transférés du cimetière au lieu où se tenait la réunion (2).

II

La vie du P. Jacques Rem, jusqu'à ses emplois spirituels dans les collèges de la Germanie supérieure, fournira des détails neufs ou curieux sur plusieurs des points que nous avons traités, outre l'intérêt qui s'attache à la formation d'un saint personnage, si influent sur l'éducation de la jeunesse allemande d'Ingolstadt et de tout le sud-ouest. On s'y retrouvera d'ailleurs déjà en famille connue.

Il était né à Bregenz, capitale du Vorharlberg, située sur le lac de Constance. Cette cité avait dû la conservation de son ancienne foi au patronage bienfaisant de la maison de Habsbourg, qui en avait acquis le comté par une providence particulière, au moment où devenait de plus en plus imminent le schisme religieux qui divisa l'Allemagne : car la défense de la foi est pour cette maison, dans ces contrées, le côté splendide, dont le revers est sa querelle avec la Suisse. L'archiduc Sigismond de Tyrol avait acheté la ville avec la moitié du comté dont elle dépendait, en

1. P. Hattler, p. 41 et chapitre suivant. Nous reviendrons dans un supplément sur ce qui précède.

2. Au temps de Mederer, on les transporta de nouveau, avec le siège du *Colloquium*, à l'Odéon universitaire (t. II, p. 222). — L'inscription mise au bas de son portrait, dans le livre du P. Hattler, montre qu'ils y sont restés, entourés d'honneurs.

1451, et l'archiduc Ferdinand I^er en acquit l'autre moitié également par achat (1).

La famille Rem s'y trouvait aussi providentiellement établie au temps de la Réforme. Agricola assure qu'elle appartenait à une race patricienne renommée d'Augsbourg, et il présume qu'une branche de cette souche dut se transplanter à Bregenz, l'an 1537, à l'époque précise où le protestantisme prévalut dans sa patrie et pressa d'apostasier le clergé et le patriciat. Passons sur les épreuves que les deux branches séparées subirent dans les deux villes (2).

Au temps où Jacques Rem fut en âge de suivre les cours des universités, nous avons fait voir à quel libertinage de mœurs et de croyances elles étaient livrées; et l'évêque cardinal d'Augsbourg, Othon Truchsess, pouvait bien dire : « Leur corruption est telle, que personne ne sera surpris si l'Église et l'État sont en péril et s'effondrent, puisque les personnages appelés à l'administration de l'une et de l'autre y apportent les mœurs perverties de ces hautes écoles ». Il y avait alors deux académies catholiques, relativement voisines du Vorharlberg, celle d'Ingolstadt, et, pour toute la Souabe, celle de Dillingue, où, à raison d'une moindre distance, se rendit Jacques Rem, alors âgé de seize ans. Comme c'est là que se prépara sa vocation, il est bon d'exposer l'état de cette université. D'ailleurs, les adversaires que trouva la Compagnie de Jésus à Ingolstadt, affectaient de répéter qu'elle réduirait l'université de cette dernière ville, où elle exerçait, disaient-ils, trop d'influence, à l'état de celle de Dillingue, dont elle

1. P. Hattler, p. 8.

2. P. 9-12 et *Histoire de la province de Germanie supérieure*, citée *ibid.* — Remarquons que Rhem s'écrit avec un *h* à Augsbourg; et Rem sans *h* à Bregenz: ce qui explique comment de rares auteurs écrivent avec *h* le nom du Père, qui n'en doit pas prendre. Les PP. Rader, Flotto et Kropf y mettent cependant un *h*.

avait accepté la charge entière. Il est donc à propos d'en constater l'état réel.

Les anciens comtes de Dillingue avaient, dès l'an 1268, fait donation de cette cité au chapitre de la cathédrale ou à l'évêché d'Augsbourg, dont elle devint dès lors le domaine libre ou immédiat : ce qui en sauva aussi les intérêts spirituels. Car, en 1543, le pape Paul III avait mis sur le siège de saint Uldalrich, en lui décernant la dignité de cardinal, la première année de son épiscopat, Othon Truchsess de Waldbourg, dont nous avons déjà fait connaître la sagesse et « l'immense énergie » (1). Seul, il tint tête, avec sa confiance en Dieu, à l'hérésie qui désolait son troupeau ; et son premier soin fut d'opposer à ces ravages la formation d'un clergé vaillant, instruit et de mœurs pures.

Dans ce but, il reçut un conseil du P. Le Jay, que nous avons vu, cette année même, 1543, jeter aussi cette bonne semence à Ingolstadt, et qu'inspiraient en cet avis le sens et les recommandations de saint Ignace : c'était d'élever un séminaire sous le patronage du grand docteur saint Jérôme (2). Là, on préparerait au sacerdoce, par la science et la vertu, des jeunes gens de familles chrétiennes d'une condition inférieure.

L'exécution ne tarda point. Dillingue paraissait l'endroit favorable, et, en 1549, s'ouvrait l'établissement clérical qui devint bientôt une maison d'instruction publique (3). Le riche et magnifique cardinal n'épargna nulle dépense pour attirer, des chaires principales d'Europe, des maîtres

1. Expression du Père Hattler, p. 13.

2. Il est à peine nécessaire de rappeler que c'était prévenir la recommandation du concile de Trente.

3. Remarquons encore que cette année coïncide avec l'établissement définitif du même Le Jay, père de l'enseignement des religieux à Ingolstadt. Voir sa *Vie* par le Père Prat.

célèbres, entre autres, le grand docteur en théologie, l'Espagnol Pierre Soto, des frères prêcheurs. La renommée de l'institution nouvelle se propagea si promptement, que la noblesse de Souabe pressa l'évêque de recevoir ses fils en participation de l'excellente instruction et de l'éducation vertueuse qu'on y donnait ; et le prélat, accédant à une si honorable requête, joignit à son séminaire une seconde section pour un collège destiné à l'éducation et aux études de la jeune noblesse.

Les progrès du double établissement inspirèrent au cardinal l'idée d'en étendre le bienfait par la création d'une université : projet qui trouva toute adhésion près des nobles du pays, de l'empereur Charles-Quint et du pape Paul III. L'invasion de l'électeur Maurice de Saxe, qui, en 1552, dévasta le sud de l'Allemagne et en particulier l'école d'Ingolstadt, mit seule un délai à l'ouverture de l'autre académie, en forçant les maîtres de Dillingue à fuir avec leurs élèves à Ingolstadt, puis à Salzbourg, et jusqu'à Frisach en Carinthie... Mais, aussitôt ce torrent écoulé, l'université nouvelle s'ouvrit solennellement, le 20 mai 1554.

Elle s'accrut en peu d'années ; mais ce succès même lui apporta un grave préjudice. Les sujets de valeur qui s'y employaient, occupèrent, dans le pays d'abord, des postes élevés de l'Église et de l'État. La grande difficulté devint de trouver un corps de professeurs stable, surtout traditionnel, et, avant toute chose, inaccessible à l'hérésie et armé contre elle : car elle se glissait dans l'école nouvelle, à la faveur de l'empressement qu'on mettait à lui procurer de savants maîtres. C'est alors que le docteur Soto (1),

1. Nous supprimons, conformément à l'usage de nos théologiens, la particule *de* Soto, que met l'auteur allemand.

dont l'âme était à la hauteur de l'esprit, fit envisager au cardinal la nécessité et les avantages de toute sorte qu'il y aurait à confier son université aux jésuites : décision qui en diminuerait aussi les frais. Ces détails répondent à de vaines accusations que nous avons rencontrées à Ingolstadt. On ne peut pas dire notamment que les jésuites se seraient insinués à Dillingue par leurs intrigues ; et le P. Le Jay, dont M. Prantl a faussé l'histoire sous ce rapport, à Ingolstadt, ne prit évidemment point, dans l'autre université, une position qui semblait cependant toute préparée pour lui et les siens.

Le recteur même de la nouvelle académie, Rosendal, nommé aussi Herlen, fut appelé à Rome par le cardinal, qui s'y trouvait : sur les lettres de Soto, il s'y aboucha avec saint François de Borgia, alors vicaire général du P. Lainez ; et, à la suite de leurs conventions, les sujets destinés à Dillingue furent prêts le 20 octobre 1563. C'étaient seize jésuites, que d'autres devaient suivre à peu de distance. Deux jours après leur arrivée, ils commençaient leur enseignement, descendant de la théologie jusqu'aux plus basses classes de latin. Nous laissons à penser, d'après les détails donnés sur Ingolstadt, ce qu'il en coûta, pour organiser si vite ce corps enseignant, à une Compagnie si proche encore de ses origines !

Jacques Rem, entré cette année, et s'adonnant aussitôt avec application à l'étude des humanités, fut témoin des rapides succès de ses religieux, qui amenèrent le cardinal à leur confier, dans le cours même de l'année scolaire, la direction entière et indépendante de son université. Le Bienheureux Canisius, nommé aussi en 1563 supérieur de la province de Germanie supérieure, instituée alors, vint recevoir cette transmission, faite avec solennité, le 15 août 1564. Dans ces conditions, Dillingue renfermait le premier collège fondé

en Allemagne sur le modèle du collège Germanique de Rome et comme institution de plein exercice.

Avec cette direction, les jésuites avaient accepté celle du séminaire de Saint-Jérôme. Canisius y mit pour premier régent le docteur anglais Thomas Darbishier, qui, sous le règne d'Élisabeth, avait souffert pour la foi les langueurs d'une dure prison, avait été exilé et était entré dans la Compagnie à l'âge de quarante-cinq ans. Il était encore novice quand il reçut cette charge ; et il y montra tant de modération, de sagesse, de piété, qu'il fut bientôt désigné pour l'emploi de maître des novices. Au convict attenant, habitait le jeune Jacques ; et il est probable que quelque membre de sa famille veillait à la garde de son innocence, lors de ses sorties dans la ville : car on y trouvait un libraire catholique, du nom de Rem, qui devait être son parent.

Les Pères, du reste, y déployaient leur zèle vigilant. Un professeur qui a raconté de nos jours l'histoire de cet « établissement d'études », nous rapporte qu'ils se préparaient alors à leurs luttes et à leurs persécutions prochaines (1). Par là ils méritaient l'éloge de la nouvelle académie que le duc de Bavière, Albert V, si bon juge, écrivait alors au saint pape Pie V : « Je me promets beaucoup, tant pour l'intérêt général de l'Église que pour le mien propre, de cette pépinière du clergé, de cette chaste éducation, et de cet enseignement de jeunes gens nobles ou de condition libérale ; je m'en promets autant que des autres écoles de l'épiscopat allemand, prises ensemble : car on doit en attendre des hommes non seulement instruits, mais solidement formés à la pureté des mœurs ». Une telle louange est déjà une réponse aux injustes dédains

1. Haut, *Geschichte des K. Studienanstalt Dillingen, nach der Quellen dargestellt*, 1854, Dillingen, cité par le P. Hattler, p. 17 et aux sources.

que les Pères de Dillingue rencontraient parmi les faibles d'entre les professeurs d'Ingolstadt, adversaires de l'éducation que donnait la Compagnie dans cette dernière ville, et à l'odieuse comparaison que ces maîtres laïques faisaient de leur ancienne université propre avec celle des jésuites de Dillingue.

III

Parmi les sujets d'édification qui préparèrent la vocation du jeune Rem, nous devons remarquer le service solennel que l'on célébra pour l'âme du P. Lainez. Othon Truchsess avait une telle estime de ce Général, qu'il ordonna de tendre l'autel et l'église de draperies, non pas noires, mais rouges, pour fêter avec joie son passage direct au ciel. Jacques fut frappé de ce spectacle. Il avait achevé sa première année du cours de philosophie et de logique, lorsqu'il obtint sa première admission comme candidat, en août 1566. Le P. Pierre Canisius, Provincial, étant occupé à la diète d'Augsbourg, ce fut le docteur Thierry Canisius, son frère, recteur de l'université de Dillingue, qui reçut le candidat et le dirigea vers Rome, au plus tard dans les premiers jours de septembre. Rem avait vingt ans ; il avait perdu sa mère, et conservait encore son père. Ce fut un des premiers Allemands qui entrèrent dans la Compagnie et firent à Rome leur noviciat.

Or les novices n'y avaient pas encore de maison propre : une partie habitait la maison professe ; l'autre, le collège Romain. La congrégation générale des Pères, assemblée pour nommer le successeur de Lainez, venait de charger celui qui fut élu, saint François de Borgia, de donner aux novices une demeure particulière et des règles. La seconde tâche, plus facile, fut remplie dès le 20 novem-

bre 1565. Ces règles se trouvent dans l'Institut (1). Quant à l'emplacement même de la maison, déjà le P. Lainez s'était donné une peine inutile pour le trouver. Le saint P. François de Borgia fut plus heureux. L'évêque de Tivoli, Jean-André Croce, donna à la Compagnie la chapelle de Saint-André, sur le mont Cavallo, avec deux petites maisons et un jardin. Puis, pendant que le saint s'appliquait à faire bâtir, la femme d'Ascagne Colonna, princesse de Tagliacozzo, Jeanne d'Aragon, prit à sa charge les frais de construction, et y ajouta encore le don d'une maison et d'un jardin qu'elle possédait dans le voisinage. Une partie des novices pouvait déjà habiter le nouveau bâtiment en janvier 1566; l'autre restait au collège Romain. C'est alors que Jacques Rem arrivait en septembre.

Il sollicita près du saint son admission, qui lui fut accordée, avec l'ordre de se préparer à l'examen auquel le candidat devait répondre dans une première probation. Il y restait séparé du noviciat, pendant une quinzaine de jours, avec un compagnon, d'ordinaire un novice, qui était chargé de veiller à son entretien matériel, de passer avec lui le temps des récréations, et de le mettre au courant pour l'aider à se préparer au nouveau genre de vie qu'il devait embrasser (2). C'est alors que les supérieurs observaient si la vocation du candidat était sérieuse, et s'il s'appliquait au renoncement de lui-même. Or le jeune Rem montrait déjà cette vertu à un haut degré, dans la mortification de sa chair, qui n'en est encore que le commencement. Une abnégation plus complète s'annonçait en même temps dans le court abrégé qu'il présenta de son examen propre.

1. *Règles du maître des novices*, ch. IV.

2. Son emploi lui valait à Rome le nom d'*angelo custode* de son *custodito*.

Ainsi que plusieurs candidats éminents de cette première époque, il se déclarait d'abord indifférent entre la destination de novice scolastique, consacré aux études, avec la perspective du sacerdoce, et celle de novice coadjuteur temporel, entièrement voué aux emplois domestiques.

Cet acte une fois signé, le 18 septembre (1), il fut admis au noviciat. Parmi les admirables vertus qu'il y montra, celle que nous venons de signaler brilla par une telle patience, dans le crucifiement de son corps, qu'on put nommer ce saint corps « cuirasse de patience ». On en jugera par ce seul trait. Il commença à se laisser dévorer par la vermine, qu'engendrait la chaleur dans ses vêtements et que développait son incurie, *voulue* à cet égard ; et cette pénitence, il la garda jusqu'à la mort, autant que la sollicitude des supérieurs n'intervenait point (2).

Certes, la nature se révolte à la pensée d'un semblable sacrifice continuel ; mais à qui affecterait d'y voir une insanité inutile, on peut opposer un autre spectacle, expliqué avec une sublime éloquence dans le panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry par Bossuet : « Après qu'on a dépouillé le saint martyr, on découvre un autre martyre non moins admirable, qui est le martyre de la pénitence, un cilice affreux tout plein de vermine. Ah ! ne méprisons point cette peinture, et ne craignons point de remuer ces ordures si précieuses. Ce cilice lui perce la peau, et il est si attaché à sa peau, qu'il semble qu'il soit une autre peau autour de son corps. On voit que ce saint a été martyr tout le cours de sa vie, et on ne s'étonne plus de ce qu'il

1. L'acte, traduit en allemand, p. 25, est conservé en latin.

2. Le P. Kropf (t. IV, p. 191) s'étend aussi sur les vertus que pratiquait le jeune Rem au noviciat, notamment sur le même trait et sur un jeûne absolu de trois jours, à l'occasion d'un oubli, que les supérieurs s'empressèrent de réparer.

est mort avec tant de force, mais de ce qu'il a pu vivre au milieu de tant de souffrances. O digne défenseur de l'Eglise ! Voilà les hommes qui méritent de parler pour elle ! (1) ». Aussi le biographe de Rem voit-il là un exemple de l'esprit qui prépare les enfants de la Compagnie à leurs combats futurs ; bien que les pénitences habituelles y restent libres, et que les supérieurs puissent modérer les extraordinaires, en vue du service extérieur de Dieu. Ceux de Rem ne virent pas moins un grand signe de vocation dans cette héroïque tendance à se vaincre (2).

Saint Ignace a étendu à deux ans la durée du noviciat, qui, dans les autres ordres, ne dépassait pas généralement une année ; mais, vers la fin de la première, il autorise les sujets les plus fervents, et dont on est d'ailleurs le plus sûr, à faire à part eux des vœux de *dévotion*. Rem obtint cette permission avidement désirée, pour le 20 juillet 1567, avec des co-novices dont la liste montre une diversité d'origine que l'on remarquait, alors et depuis, dans les maisons de formation des jésuites. Nous les nommons pour ce motif, et comme premiers novices de Rome. C'étaient deux Français, Lopez et Rodriguez (3) ; un Espagnol, François de Ribera ; le docteur Prandt, de Bologne ; Jean de Majoribus, de Rome ; un Anglais, Christophe Pankyns, et un Écossais, Thomas Smetom. Mais Jacques Rem vit affluer au noviciat, trois mois après son entrée, une élite de reli-

1. Fin du premier point. Rader, particulièrement informé, comme Bavarois, rapporte que les supérieurs, sitôt qu'ils furent avertis, lui enlevèrent cette « cuirasse de patience », pour la suspendre sous le toit.

2. P. 26-28. Par suite de l'oubli répréhensible qu'il ne fit pas connaître, il avait, comme un futur Xavier, passé trois jours à jeun.

3. Leur nom est espagnol, et peut-être n'est-ce que leur prénom traduit, car on ne donne pas leurs deux noms comme pour leur co-novices. Peut-être aussi étaient-ils originaires de provinces françaises appartenant encore à l'Espagne. Le texte porte : « deux du royaume de France », et sous-entendrait, dans notre dernière supposition : « tel qu'il est actuellement ».

gieux plus célèbres, ou plus en rapport avec les collèges allemands où son zèle devait s'exercer.

Le jour de l'Épiphanie 1567, entrait l'Espagnol François Torrès, fameux théologien du Pape, qui l'honorait de sa confiance, docteur versé dans toutes les sciences, auteur de beaux ouvrages, habile professeur. Il venait subir humblement le joug de l'obéissance. Le 3 mai, arrivaient trois Allemands, âgés de dix-sept ans, et, parmi eux, ce Mathias Mayerhoffer, de Landshut, si attaqué à Ingolstadt par les adversaires des jésuites, et si glorifié par l'université elle-même dans son enseignement et son austérité. Rem devait trouver en lui un maître et un supérieur, également digne de le former à sa tâche d'éducateur de la jeunesse.

Mais il devait rencontrer un supérieur à la fois bien plus élevé et plus capable dans le plus jeune des fils du duc d'Atri, Claude Aquaviva, qui fut envoyé aux novices du collège Romain, le 22 juillet 1567. Du même âge que lui, Claude était plus avancé dans ses études, et déjà employé dans les œuvres du pape saint Pie V, comme son camérier en faveur. A tant de douceurs et d'espérances il préféra d'être membre d'un ordre éloigné des honneurs de l'Église, comme de l'État ; mais, quatorze ans après, Rem le voyait cinquième Général de la Compagnie, le plus jeune de ses généraux et l'un des plus grands. C'est à ses travaux surtout que l'on dut le *Ratio studiorum*, ce chef-d'œuvre de règlement d'éducation et d'instruction, qu'entre autres savants, Binder a loué en ces termes (1) : « L'excellence de ce livre a été si généralement remarquée, que, même dans les cercles protestants, on recommande sa valeur pour l'enseignement, et qu'on se le proposera toujours pour modèle dans des vues soit pédagogiques, soit religieuses ». Moins

1. *Conversation Lexicon*, art. *Aquaviva*, cité p. 31.

connues, mais encore plus riches et plus profondes dans leur spiritualité, sont ses *Industries pour guérir les maladies de l'âme* (1). Il les adresse aux supérieurs de l'ordre ; mais elles regardent indirectement les religieux et les chrétiens qui comprennent la sainteté de leur profession en tout état. Avec un trésor d'avis pratiques, elles en renferment un autre de connaissance intime du cœur humain.

Peu après le frère Claude, se présentait Rodolphe Aquaviva, son neveu, mais sans aucune influence de son jeune oncle sur sa détermination, et malgré les plus grandes contradictions de toute autre part, si ce n'est du côté des novices. Après avoir supplié le Père Général saint François de l'admettre, il avait sollicité leurs prières, en les embrassant avec tendresse et en se jetant à leurs pieds, pour qu'il restât au moins comme hôte au noviciat. Mais une lettre qu'il avait envoyée au duc son père pour l'informer de sa vocation, fut retournée au jeune homme avec un ordre de retour, appuyé du saint pape Pie V lui-même. Rodolphe, cependant, se cacha dans la maison ; et, après l'y avoir découvert, on dut le traîner à la porte, où l'attendait le saint Général en personne. Saint François lui fit entendre que résister encore à qui lui manifestait la volonté de Dieu, serait se montrer impropre à la Compagnie. Dès lors Rodolphe céda aussitôt. Mais sa touchante constance fut récompensée : son père cédait à son tour l'année suivante, en avril 1568 ; et, seize ans après, il recevait aux Indes la couronne du beau martyre que l'on connaît Un tel exemple enracinait plus avant la vocation de Rem. Presque immédiatement après, il en admirait un plus frappant, du modèle même des novices et de leur saint patron.

1. *Industriæ ad curandos animæ morbos. Præfatio ad superiores Societatis.*

C'est l'occasion de revenir à son cher collège de Dillingue, pour y contempler ce saint modèle. Le bienheureux Pierre Canisius venait d'y revenir, de la diète d'Augsbourg, en visitant sur son chemin les collèges d'Inspruck et d'Ingolstadt. C'est à Dillingue qu'il reçut avec bienveillance, en septembre 1567, un jeune homme qui lui apportait des lettres de recommandation des jésuites de Vienne. L'opposition de son père à sa vocation, racontait-il, l'avait forcé de fuir à pied de si loin, échappant aussi à la poursuite de son frère aîné et de son gouverneur, et décidé à ne déposer son bâton de pèlerin qu'au noviciat de la Compagnie. C'était un Polonais, de la grande famille des Kotska, Stanislas, âgé de dix-sept ans. Canisius admira son héroïsme, et lui ordonna d'achever à pied la longue route qui le séparait encore de Rome. C'était sans doute moins pour éprouver ainsi, de nouveau, une telle vocation, que pour l'éloigner encore davantage des effets de la fureur du sénateur Kotska son père. Il l'avait d'abord soumis à un autre expériment de trois semaines, celui de servir les élèves au réfectoire. Stanislas leur parut un ange dans le soin et l'humilité, mêlée d'une haute distinction, qu'il mettait à cet emploi, si nouveau pour lui. Aussi Canisius le recommandait-il en ces termes au saint Général : « J'ai conçu une haute espérance de ce jeune candidat (1) ».

Saint François de Borgia le reçut à bras ouverts, le 25 octobre 1557 ; mais, pour le délasser de ses grandes fatigues, il le laissa un mois au collège Romain, où nous avons vu rester des novices. C'est là que Rem dut faire

1. *Le Bienheureux Canisius, prêtre de la Compagnie de Jésus, fondateur du collège de Fribourg*, par Héliodore Raumy de Bertigny, Fribourg, 1865, p. 201-205. L'auteur place la première rencontre des deux saints à Ingolstadt même, mais à tort, pensons-nous.

sa connaissance. Il y avait été envoyé lui-même avec son compagnon, Darius Tamburelli, pour reprendre ses études, par le cours de philosophie, dans la seconde année de son noviciat: témoignage de ses progrès dans la vertu, posée par saint Ignace comme premier fondement. avant tout moyen ou savoir humain.

Un mois après le jeune saint Stanislas, entrait au noviciat un autre Polonais, de famille aussi très distinguée, Stanislas Warzewitski. Encore dans la fleur de l'âge, il jouissait déjà d'une renommée de science qui le désignait, comme Rem, à l'instruction de la jeunesse. Combien celui-ci devait profiter du commerce de cette élite de jeunes religieux, surtout pour l'ensemble de ses hautes vertus! Et que ne dut-il pas en particulier à ses rapports avec saint Stanislas, pour la dévotion filiale à Marie, qui devait le caractériser lui-même, ainsi que l'œuvre capitale de sa vie (1)!

C'est par l'histoire de ce saint que nous savons le nom des maîtres de Rem dans la spiritualité : le principal, le P. Alphonse Ruiz, maître des novices, résidait à la maison professe, mais étendait sa sollicitude à ceux des autres maisons, par lui-même ou par son remplaçant à Saint-André, le P. Jules Fazi, ou par le P. Jules Sanguigni, autre auxiliaire. Le P. Hattler doit encore à des recherches nouvelles, faites sur saint Stanislas, des détails curieux sur le principal événement qui édifia Rem avant la fin de son noviciat, la mort de ce saint patron des novices, Stanislas.

Dans l'été de 1568, le saint pape Pie V avait appelé à Rome le P. Canisius, avec le cardinal évêque Othon Truchsess, pour conférer avec eux sur les besoins spirituels de

1. Le P. Kropf (P. IV, p. 292) remarque que Jacques avait toujours les yeux humides de larmes : don céleste, mais effet d'amour divin continuel. Nous le trouvons aussi chez saint Stanislas.

l'Allemagne et les moyens d'y satisfaire. Le Provincial de la Germanie supérieure prolongea son séjour en cette cité, pour attendre une réunion des procureurs de l'ordre, fixée en novembre, et on lui demanda de venir faire aux novices de Saint-André une exhortation, que vinrent entendre, des autres maisons, leurs compagnons et même des Pères plus âgés. Dans la familiarité de cet entretien domestique, l'illustre Père prit pour point de départ un dicton populaire, qui recommandait, le 1er du mois d'août, jour où l'on se trouvait, de « fêter août », et il recommanda lui-même de se préparer à passer ce mois comme si l'on devait y mourir ; exercice bon à faire, du reste, au commencement de tout mois. Dans une réunion récréative qui suivit, saint Stanislas s'écria que, « dans le conseil donné, les autres avaient pu entendre la voix d'un saint, mais que lui-même y avait entendu la voix de Dieu, sur sa mort toute prochaine ». Ce fut donc là l'origine, peu connue, de cette demande qu'il fut inspiré d'ailleurs d'adresser à la sainte Vierge, le dix août, par l'intermédiaire de saint Laurent, à savoir, la grâce d'aller au ciel jouir du triomphe de sa mère, à l'anniversaire de son Assomption ; jour où Marie, comme on sait, vint chercher en personne le saint enfant qu'elle avait elle-même envoyé dans la Compagnie.

Cette mort, prophétisée par saint Stanislas, par suite d'un mot inspiré à Canisius, autre grand dévot à la Vierge Marie, achevait, avec toute cette société de saints, de prédestiner Rem à son rôle, lorsque l'oblation de ses premiers vœux simples finissait son noviciat, et que l'approche des grandes chaleurs du pays, menaçant d'ailleurs sa santé délicate, le rappelait dans son collège allemand.

IV

Jacques Rem retrouva comme recteur du collège de Dillingue le P. Thierry Canisius, qui l'avait admis en qualité de candidat, et, en 1572, il y acheva son cours triennal de philosophie, de manière à subir alors avec succès son examen *de universa philosophia*.

Saint Ignace a pris, dans ses constitutions, des mesures modératrices entre l'étude et les exercices de piété des scolastiques ou des étudiants de la Compagnie : en sorte que leurs progrès dans la science n'éprouvent aucun obstacle ni aucune gêne de leurs pieux exercices, et que la piété de leur cœur ne souffre pas non plus de l'application de leur esprit. Pour empêcher en particulier leur ferveur de s'amortir, de s'attiédir même, il a compté sur des sujets d'édification, dont on a soin de les entourer. Or notre jeune religieux n'en put trouver de meilleur dans ses deux premières années de théologie, en 1572-73, que l'exemple du P. Canisius, ramené par l'ordre du Père Général à la vie de simple religieux. Nous avons vu qu'on voulait en particulier faciliter à ce savant homme la rédaction de ses immenses recherches, dans ses grands ouvrages, destinés à repousser toutes les attaques de l'hérésie. C'est surtout à Dillingue qu'il montra, dans tout le détail de la vie cachée et de l'obéissance, l'humble abnégation d'un jésuite, qui, à tous égards, avait occupé un rang supérieur dans les cours des princes ou dans les grandes assemblées de l'Église et de l'Empire, comme parmi ses frères (1). Le P. Jacques Rem dut profiter d'un si beau contraste.

Mais après l'achèvement de ses études, et d'ordi-

1. Voir dans Agricola, partie I, décade IV, n° 7, un contraste si édifiant, dont Ingolstadt n'a pu nous présenter qu'une faible partie.

naire après quelques années de régence ou de ministère, le scolastique est encore repris pour faire une sorte de second noviciat d'une année, appelé en conséquence *Troisième an*, et que saint Ignace caractérise mieux sous le nom d'*École du cœur*. C'est en effet la dernière préparation de son religieux, réparant d'abord les quelques brèches que l'étude ou de premiers emplois au dehors peuvent avoir faites à son esprit intérieur, afin de profiter, pour son âme et pour le prochain, des écueils mêmes que lui aura signalés son expérience.

A cette époque encore, la Providence allait mêler ses propres moyens d'éducation à ceux que l'Institut des jésuites emploie pour les exercer, et d'abord la persécution, la meilleure de ses épreuves et de ses leçons, que le fondateur même de la Compagnie lui a souhaitée, et a certes bien obtenue. Celle que devaient subir les Pères à Dillingue, eut sa première origine dans le décès du cardinal d'Augsbourg, mort arrivée à Rome, le 2 avril 1573, et pleurée à Dillingue, en particulier par les jésuites, comme la perte du fondateur même de leur collège et de leur bienfaiteur et patron signalé.

Ce n'est pas que les Pères n'aient trouvé d'abord des dispositions semblables dans le nouvel évêque, Egolf, de la famille des Knœringen, de Souabe, la même sans doute qui donna aux maîtres d'Ingolstadt la bibliothèque dont nous avons parlé. Dès l'octave des fêtes du Saint-Sacrement, signalées aussi par son entrée, le 23 mai, il leur promit faveur et secours. Mais le sombre avenir qu'on ne laissait pas d'entrevoir, contribua à donner un caractère d'immolation du cœur, faite à l'avance, à l'ordination sacerdotale et à la première messe du P. Rem. Il la célébra d'ailleurs avec une sainte joie, le 21 mai, le jour qu'il appelait dans son cœur « le jour de grande allégresse ». L'historien de

la province de Germanie supérieure mentionne aussi comme mémorable ce premier saint sacrifice d'un religieux « appelé à laisser un souvenir populaire de sainteté (1) ».

Une épreuve suivit de près cette oblation, accompagnée d'une offrande de tout lui-même. Sa santé obligea ses supérieurs à le séparer quelque temps de la communauté qu'il chérissait. Il alla prendre les eaux de Jebenhausen, en Wurtemberg (2). C'est là que nous avons les premières données sur ses communications avec le monde d'outre-tombe, par la révélation que lui fit le P. Franz de Arsène, religieux qui avait vécu dans une haute renommée de sainteté. Il lui apprenait sa mort, puis son court passage au purgatoire, où il sollicitait ses prières, et, très peu après, sa joie ineffable au ciel. On ne tarda pas, en effet, à recevoir la nouvelle du décès de ce saint religieux à Dillingue, entre les bras du Père Provincial Paul Hoffée, au moment où il l'avait révélée.

Rem était depuis longtemps revenu au convict de Dillingue, pour s'y livrer à l'éducation de la jeunesse, avant d'avoir fini ses études théologiques, lorsqu'un Père encore plus saint, Canisius, fut envoyé de là à Fribourg en Suisse, pour y fonder le collège de cette ville. C'était en 1582. Mais ce grand homme se prévalut, sans doute, de son âge, pour échapper à la haute charge de recteur, qui fut conférée au P. Michel (Pierre), chargé en dernier lieu du cours de philosophie à Dillingue. Ce dernier Père reçut aussi, à l'occasion de son départ pour la Suisse, la mission d'accompagner le P. Rem dans son pays et dans sa famille.

1. Agricola, *ibid.*, n° 83.

2. Près de Goppingen, à 33 k. de Stuttgard ; eaux minérales, qui attiraient alors un grand concours de malades.

Une demande en avait été adressée, de Bregenz, à ses supérieurs. Il est vraisemblable que c'était suivant l'intention de son vieux père, qui désirait le revoir encore. En tous cas, les quelques jours que passèrent près de lui les deux jésuites, furent bien employés. A la première nouvelle de leur arrivée, affluèrent avec un égal empressement une multitude de peuple, et bon nombre de prêtres, à l'effet de se confesser. Les religieux accédèrent de grand cœur à leur désir, et sanctifièrent ainsi leur séjour par le soin des âmes. Ces jours bénis contribuèrent sans doute à la proposition que Bregenz se résolut à faire, en 1593, d'établir chez elle une maison de jésuites, ou, si le nombre insuffisant des membres de la Compagnie ne le permettait pas, d'employer au moins un jésuite pour prédicateur et père spirituel, au jubilé de 1602. La bourgeoisie de cette ville se porta aussi aux exercices du carême de Constance avec tant de sainte avidité et de fruit, qu'« il ne se fit pas, aux alentours du lac, de moisson spirituelle plus riche que dans la patrie du P. Rem (1) ».

Après cette mission improvisée, va commencer sa grande et continuelle mission apostolique dans ses emplois de collège et dans ses congrégations.

1. Flotto, *Histoire de la province de Germanie supérieure*, t. III, décade VII, n° 89.

CHAPITRE II

I. — Le P. Rem reprend plus exclusivement la charge d'élever la jeunesse, comme préfet du *Museum* et surveillant, puis comme sous-régent. — Saints élèves qu'il forme. — Comparaison avec notre P. Labonde pour sa grande influence dans des missions modestes, remplies avec une haute idée.

II. — Origine de la congrégation romaine à Syracuse et par les soins du P. Cabarrasi, puis du P. Léon, son successeur. — Sa forme définitive au collège Romain. 1564.— Celle de Dillingue ne précède que canoniquement la première en Allemagne, celle d'Ingolstadt, et elle est fondée par le P. Rem, — aidé du *Manuel* du P. Coster. — Agrégation de celle de Dillingue à la *Prima-primaria*, 1577. — Élan qu'elle reçoit de là et par les efforts de Rem, — et qu'elle communique à celles d'Ingolstadt et de toute la province de Germanie supérieure, S. J.— Le P. Rem à Munich.— Prospérité du collège, particulièrement de sa congrégation, par la présence des ducs régnants, qui acceptent le rôle de préfets. — « La cour sainte ». — Association des princes. — Ils se transportent à Ingolstadt au même temps que Rem, 1594. — Grandes qualités que « le Vénérable » y déploie, d'abord comme Père spirituel du convict. — Exemples. — Prédictions réalisées.

I

Il nous faut remonter un peu plus haut dans la mission d'éducation que le « vénérable Père » recommença plus exclusivement alors, et qu'il avait dû remplir en poursuivant ses études. A ces détails s'en joignent naturellement d'autres sur l'université de Dillingue, peu séparable sous plusieurs rapports de celle d'Ingolstadt.

Depuis leur arrivée en 1563, les jésuites habitaient au convict de Saint-Jérôme, dans des limites assez restreintes. Aussi le cardinal Othon leur avait-il élevé un collège pro-

pre à eux, immédiatement voisin du pensionnat et en partie contigu. La première pierre en avait été posée en 1565, et l'édifice était achevé en quatre ans. Les professeurs purent s'y installer avec les religieux étudiants, aux fêtes de Pâques 1569.

On agrandissait en même temps le convict, qui pourrait servir à divers usages. Des élèves destinés à la cléricature séculière y étaient entretenus aux frais du diocèse. Ensuite de jeunes religieux étaient venus de différents cloîtres, plus ou moins proches; après leur noviciat, on les envoyait à Dillingue étudier les humanités, puis les hautes sciences. Enfin, la noblesse de Souabe et de Haute-Allemagne confiait ses fils aux jésuites, pour les instruire avec les jeunes clercs. La discipline et l'éducation leur étaient communes; l'université donnait l'enseignement.

La direction du convict était confiée à un régent, qui dépendait, sous plusieurs rapports, du recteur du collège et de l'université. Les diverses sortes d'élèves énumérés plus haut habitaient séparément, et les trois divisions ainsi formées avaient chacune leur préfet de *museum* ou de bibliothèque, préfet qui dans l'origine était un séculier au compte des parents. En 1569, le P. Jean Rabenstein, régent, voulut que cet emploi fût gratuit et rempli par des membres de la Compagnie; et, sur sa proposition, le P. Paul Hoffée ordonna que de jeunes religieux étudiants auraient en même temps cette charge. Le P. Rem la reçut dès sa première année de théologie. Elle l'obligeait à rester nuit et jour auprès des élèves ; il devait prendre soin que tous suivissent l'ordre du jour prescrit ; que les élèves employassent leur temps libre à s'appliquer à l'étude en leur particulier ; que les religieux accomplissent chaque jour leurs exercices spirituels avec piété et se traitassent convenablement au temps de la récréation ; enfin, que tout

leur régime de vie répondît à leur vocation et aux préceptes de l'Église. Ainsi atteindraient-ils le but que saint Ignace proposait au convict : la double culture des caractères dans leur formation et des esprits pour l'instruction.

Surveiller de près tant de jeunes gens de natures si diverses, c'était déjà pour le P. Rem, comme pour ses confrères étudiants, une rude tâche ; mais la difficulté s'en augmentait encore par la nécessité de poursuivre, au milieu des élèves, des études sérieuses, qui exigeaient de l'application. Aussi, en 1582, le P. Olivier Manhart, visiteur de la province des jésuites en Haute-Germanie, étant venu à Dillingue, décida-t-il que désormais l'emploi des préfets de *museum* serait confié de nouveau à de très dignes laïcs, au compte du convict, et que les trois Pères seraient adjoints au régent et au sous-régent : le premier, comme Père spirituel, chargé de la direction de tous les élèves ; le second, comme préfet général, chargé de leur surveillance, et le troisième, comme préfet des études, préposé à leur travail.

C'est probablement à la suite de ces mutations que le P. Rem passa de la préfecture à l'emploi de sous-régent, après neuf années de sacerdoce. Il se tenait sans cesse à la disposition du régent pour ses occupations diverses, il avait une inspection sur les préfets des sections différentes, il devait prendre un soin particulier des élèves malades, il veillait enfin sur les employés au service matériel, en sorte que chacun d'eux remplît fidèlement sa tâche.

Ces nombreuses charges soustrayaient le P. Rem à l'attention du monde, employaient son zèle à une humble mission subordonnée, exigeaient enfin à l'intérieur de la maison des soins fort dissemblables ; mais son courage était soutenu par son esprit de foi, qui lui faisait voir, à

l'exemple de saint Chrysostome, dans la formation de la jeunesse, une œuvre bien supérieure aux chefs-d'œuvre de l'art, où le statuaire et le peintre cherchent à réaliser leur idéal. Un témoignage de son aptitude et de son dévouement à ses fonctions fut qu'on l'y continua quinze ans. D'autres preuves de ses grandes qualités se tirent encore, soit de l'accroissement du nombre des élèves, soit de leurs progrès remarquables, surtout dans la vertu chrétienne.

Le nombre des pensionnaires était porté à 150 en 1576; six ans après, à 160, dont 60 séminaristes. Les nobles étaient aussi nombreux. L'année suivante, le total augmentait de dix ; plus tard, on atteignait et on surpassait 200 (1). Un rapport sur les progrès des jeunes religieux des divers ordres offrirait une estimation plus haute, bien que flottante. Pour beaucoup, les jeûnes de l'Avent, par exemple, étaient si austères, qu'ils consistaient à ne jamais prendre de réfection du soir, ou, au plus, trois fois la semaine. La prière, les exercices monastiques leur prenaient aussi une bonne part de leur temps. N'oublions pas qu'ils faisaient, tous les ans, les exercices spirituels de saint Ignace, peu abrégés encore sans doute, car le *Directoire* n'avait pas encore universellement appris à les faire en huit ou dix jours (2).

Parmi les vrais modèles de vertu que forma alors le P. Rem, nous nous bornerons, avec son historien, à choisir ici « quelque fleur spirituelle du jardin de cette pieuse

1. Nous avons montré à proportion pour Ingolstadt qu'il ne fallait pas juger du succès remporté, par comparaison avec notre époque pour le nombre des étudiants ; mais se transporter, pour ainsi dire, au milieu des besoins, des difficultés de la haute éducation du temps, et juger des grands résultats obtenus par des accroissements notables dans un nombre d'élèves toujours restreint, et cependant en faire grand cas, soit relativement à cet état de la société, soit absolument, en tenant compte de la très diligente culture des esprits, et particulièrement des âmes, par de « vrais Pères ».

2. La préface de la publication date de bien plus tard (1599).

jeunesse (1) ». Entre autres cloîtres que la renommée du convict amenait à confier aux jésuites leurs jeunes religieux, on remarquait une riche abbaye de Prémontrés, à Roth, près de Memmingen. L'abbé, Martin Erdmann, personnage éminent, envoya à Dillingue plusieurs novices, entre autres le F. Jean Feeg, qui vécut de longues années sous la direction du vénérable Père. Ce « miroir brillant » de perfection, suivant les expressions du P. Hattler, profita en particulier des pressantes exhortations du Père spirituel Jules Priscinien, que nous avons vu célèbre professeur, et qui exerçait aussi une profonde influence sur les âmes. Le P. Feeg revint dans le couvent de son ordre et fut nommé Père spirituel. Reproduisant les instructions qu'il avait reçues à Dillingue, il portait les religieux ses confrères à l'accomplissement parfait des petites choses, et, par là surtout, à la perfection même.

Parmi les saints élèves qu'il formait à son tour, signalons Guillaume Eiselin, qui entra dans son ordre, et que, pour sa pureté céleste, égalée par sa sincérité, on appelait « un ange dans une chair mortelle (2) ». Eiselin fut envoyé à Dillingue, au convict de Saint-Jérôme, et il y eut aussi pour Père spirituel le P. Priscinien. Il se signala dans la dévotion à Marie, qu'y avait répandue le P. Rem ; et son professeur d'humanités, le P. Ferdinand Erendel, disait à ses élèves : « Le bon et pieux Guillaume fait autant de progrès dans les études par sa fervente prière, que bien d'autres par leurs efforts de jour et de nuit ».

Averti à l'avance de sa fin prochaine par une apparition de son ange gardien, deux ans après son entrée, et revenu à son couvent, Feeg y mourut en odeur de sainteté, le 28 mars 1588. Cinquante ans après, on lui élevait un monu-

1. P. 59-62.
2. Appellation donnée aussi, alors, à saint Louis de Gonzague.

ment sépulcral au milieu de la chapelle du chapitre; et, jusqu'à la destruction de ce tombeau, en 1805, on y célébrait l'anniversaire de sa mort par un service solennel. En 1855, le curé de l'église paroissiale y fit transporter ses reliques, et le peuple continua toujours de recourir à son intercession. Ces modèles, dit le P. Hattler, n'étaient point rares au convict. Mais le principal moyen du P. Rem pour arriver plus en grand à de si beaux et si durables résultats, fut la congrégation de Marie.

La direction qu'il y va exercer, jointe à ses emplois modestes, qui regardaient surtout l'éducation, rapproche son souvenir d'une autre douce et pieuse mémoire, encore toute récente et comme vive en France, celle du P. Pierre Labonde, jésuite, dont un de ses confrères en religion vient de publier l'édifiante et instructive histoire (1). Nous ne prétendons pas établir de comparaison entre cette sainte mais humble vie, remarquable par l'originalité même de sa simplicité, et celle de Jacques Rem, connu de toute l'Allemagne catholique, au cours même de sa carrière, par des dons merveilleux, qui tenaient du miracle ou de la prophétie. Mais tous deux joignirent à des qualités éminentes une grande action sur la jeunesse par le moyen de l'éducation, dans des charges également humbles, qui les mirent cependant en rapport avec la haute société; tous deux montrèrent que c'est surtout par la manière dont on remplit ces charges, quelles qu'elles soient, par la haute idée qu'on en a, par l'intention grande qu'on y apporte, qu'elles exercent au loin l'influence la plus salutaire et la plus sanctifiante; tous deux enfin, toutes particulièrement à l'*enseignement apostolique des*

1. *Un Apôtre des enfants et des ouvriers. Le R. P. Pierre Labonde*, S. J., par le P. Chaumont, de la même Compagnie. In-12. Lyon, Angers, Nantes, Paris, etc.

âmes, dans une jeunesse d'élite, y employèrent, comme grand moyen, une dévotion toute filiale à la Mère de Dieu et le beau présent de la Congrégation qu'elle a fait d'abord dans ce but à leur Compagnie, et dont il faut reprendre l'origine, mêlée à celle de la vie religieuse du P. Rem.

II

Commençons par modifier une opinion répandue et justement chère aux catholiques belges, qui n'auront cependant pas lieu de nous en savoir mauvais gré.

On trouvait en sa faveur quelques détails pleins d'intérêt sur l'origine des premières congrégations de Marie, contemporaines de celle d'Ingolstadt, dans l'*Histoire abrégée des congrégations de la très sainte Vierge*, composée par le P. Jean Crasset, S. J., publiée et complétée, en 1863, par le P. A. Carayon, de la même Compagnie. Mais ces auteurs ne les présentaient qu'en passant et sous une forme encore peu arrêtée. On ne sera donc pas surpris des modifications que nous joignons à un complément nécessaire. Nous les présentons en partie d'après les documents nouveaux de l'*Histoire du P. Rem.* Ce Père assista précisément ces origines de la Congrégation à Rome, où, de l'aveu général, elle prit la forme de congrégation mère, forme déterminée par les papes, et le point de départ décisif de son immense propagation.

« Je sais que les jésuites de la province de Sicile, dit le P. Crasset, prétendent avoir été les premiers qui ont commencé ces dévotes assemblées, dont ils nomment pour auteur le P. Sébastien Cabarrasio, et qu'ils soutiennent qu'il y avait déjà des congrégations à Gênes et à Pérouse (1),

1. P. 45-47. L'auteur oublie les premières d'Allemagne, notamment celle d'Ingolstadt, comme on va le voir. Cabarrasi prend deux *r*. Il était Frère

avant que le P. Jean Léon, qui enseignait à Rome, eût donné commencement à la sienne. Je leur pardonne aisément d'être jaloux d'une si sainte gloire. Il est constant, au moins, que c'est la congrégation de Rome qui a servi de modèle à toutes celles qui ont été érigées par l'autorité apostolique, qui a dressé les règles qui ont été approuvées par le Saint-Siège, et qui a été établie le chef auquel doivent être unies toutes les autres, pour participer aux faveurs de l'Église... ».

Une note, due au moins en partie au P. Carayon, nous donnait en même temps ces premiers renseignements sur le P. Jean Léon : « Il naquit à Liège, et fut admis à Rome dans la Compagnie de Jésus. Son zèle pour le culte de la très sainte Vierge lui a fait un nom sur la terre, et lui aura mérité une grande récompense dans le ciel. En 1563, il était professeur de grammaire au collège Romain. Chaque jour, après la classe, il réunissait les élèves les plus pieux, choisis parmi les siens et ceux des autres classes de grammaire, autour d'un petit autel élevé en l'honneur de la très sainte Vierge, pour y prier et faire une prière en commun. Les jours de dimanche et de fête, on y psalmodiait les vêpres. Ces modestes commencements produisirent bien vite des fruits consolants, d'abord dans le collège Romain et bientôt dans tout l'univers catholique... »

Voici maintenant ce que nous apprend sur le même sujet l'*Histoire du P. Rem*, envoyé au collège Romain, avec une partie des premiers novices de la Compagnie, en 1567, dans sa seconde année de noviciat (1). C'était le moment où, parmi les élèves venus au gymnase de divers

alors, aussi bien que J. Léon. Les continuateurs d'Orlandin font aussi mention du seul F. Léon, mais ils ont peu de chose sur les origines de la Congrégation, T. II, l. VII, n. 7; l. VIII, nº 37.

1. Car tous ne le faisaient pas encore à Saint-André. Détails que nous racontons au premier chapitre.

pays, « la congrégation de Marie avait enfoncé ses premières fortes racines ; mais c'est en Sicile que son germe avait bourgeonné (1) ». Le P. Emmanuel Aguilera, dans son *Histoire de la province sicilienne de la Compagnie* (2), va nous expliquer cette figure. D'après son récit, il se trouvait, au collège des Pères à Syracuse, avant 1560, un jeune scolastique, du nom de Sébastien Cabarrasi, professeur de la plus basse classe de grammaire. Ce religieux, dont il célèbre la sainteté et les faveurs célestes exceptionnelles, prit ce moyen pour former à la piété et aux vertus chrétiennes ses élèves, enfants qui commençaient l'étude du latin. Le samedi, après la classe de l'après-midi, il retenait les meilleurs, leur parlait des grandeurs de Marie, de sa miséricorde, citait des exemples, et conférait avec eux des moyens de l'honorer. Il y mettait toujours quelque méthode, et en même temps il écrivait quelques petites règles. Le premier point était de n'admettre que des élèves de choix à la réunion.

Comme les dispositions des supérieurs changeaient dès lors les scolastiques de résidence selon leurs différents emplois, la direction de cette réunion naissante passa aux mains du jeune Liégeois Léon, dont on a parlé, et qui *ne suivit pas seulement l'exemple du P. Cabarrasi, mais travailla d'abord en Sicile sur le même petit personnel* (3). Il éleva au collège de Syracuse et à nouveau un petit autel dédié à Marie, et il l'entoura de ses élèves, non seulement le samedi, mais tous les jours. Nous ne savons combien de temps il dirigea l'association. En tout cas, l'an 1560, il paraît déjà à Rome ; puis il fait au collège Romain la classe

1. P. Hattler, p. 37-38. *Der Ehrwurdige Jacob Rem.*

2. Voir le premier des 2 in-folio, p 480-82.

3. Il y a donc eu erreur, ou, à tout le moins, omission, sur telle médaille et autres emblèmes, où, à l'occasion du dernier centenaire, on ne mettait que l'effigie du P. Jean Léon, à l'exclusion du P. Cabarrasi.

infime de grammaire. Tout est à noter dans les humbles berceaux que la Mère de Dieu donne à ses plus grandes œuvres.

« Il commença, dit le P. Hattler, de la même manière que Cabarrasi à Syracuse, avec ses propres élèves. Seulement, l'utilité de son œuvre se déclara assez vite pour que leurs condisciples des autres basses classes s'adjoignissent à eux, et que règlement et forme de l'association fussent déjà arrêtés en 1563.

« Des congrégations semblables s'étaient déjà formées dans d'autres collèges des jésuites, *à Ingolstadt*, à *Gênes* et à *Pérouse*. Elles avaient originairement le même but prochain, celui de réunir les meilleurs écoliers pour s'aider mutuellement, par une adhésion intime, à faire de plus grands progrès dans la vie chrétienne, à rendre plus solides leur science et leur vertu. Mais l'honneur tout particulier rendu à la Mère de Dieu, d'après des règles déterminées, n'était pas primitivement dans le plan de ces dernières associations. Le F. Léon l'introduisit pour la première fois dans la sienne, au collège Romain ». A lui donc cette belle part dans les origines de la congrégation mère. Mais, comme le répète le biographe du P. Rem, la racine de l'arbre immense était due à Syracuse, où le F. Léon la recueillit des saintes mains du F. Cabarrasi (1).

Cet exposé nous paraît plus dégagé des préjugés nationaux que celui du P. Crasset. D'autre part, nous aimons à citer la fin de la note sur le P. Léon, à sa gloire et à l'honneur de la Compagnie en Belgique et en France (2). « Après avoir passé plusieurs années à Rome, le P. Léon fut envoyé à Paris, où il propagea avec la même ardeur et le même succès le culte de Marie dans d'autres collèges.

1. P. 47-49.
2. P. 39.

Nous le retrouvons à Lyon, en 1569. A cette époque, les hérétiques désolaient une partie de la France. Le saint pape Pie V envoya des troupes au secours du roi très chrétien ; mais, pendant l'hiver de 1570, les soldats italiens eurent beaucoup à souffrir du froid et des misères de la guerre. Le P. Léon fut envoyé au secours de ces malheureux, qui avaient bien mérité de la religion catholique. Il mendia pour eux dans la ville de Lyon, et pourvut aux nécessités pressantes de tant de malades, à la grande édification des habitants... Il mourut à Turin, dans un âge peu avancé (1) ».

Revenons à Rome, où, dès 1564, l'année qui suivit l'installation de son petit autel, les congrégations avaient, suivant le même auteur, pris la forme qu'elles ont religieusement conservée. Trois ans seulement après, le P. Rem achevait au même collège Romain sa deuxième année de noviciat. Nul doute qu'il n'ait profité de la société du P. Léon, pendant le séjour prolongé de celui-ci, avant de retourner lui-même en Allemagne, cette même année 1567, et d'y porter ses souvenirs, ses traditions, sur Marie et sur sa famille nouvelle. Le lecteur aura remarqué la mention, faite en première ligne, d'une congrégation déjà établie à Ingolstadt, malgré les réserves faites sur ces premiers essais par l'auteur allemand, naturellement porté à voir le berceau de la congrégation, pour l'Allemagne, à Dillingue, où elle fut d'abord canoniquement érigée par l'entremise de Rem, son héros. Mais le collège d'Ingolstadt fut fondé avant celui de Dillingue ; et Ingolstadt, ville enseignée d'abord et évangélisée par le P. Pierre Canisius, le grand serviteur et savant défenseur de Marie, ne put posséder d'association semblable, qui ne

1. L'auteur renvoie au P. B. Fisen, *Flores Ecclesiæ Leodiensis*, Liège, 1647.

fût, elle aussi, vouée à Marie, par une dévotion toute spéciale et par des règles ou usages propres.

III

En tout cas, Jacques Rem trouva dans l'université voisine, où il militait auparavant, celle de Dillingue, des ressources suffisantes à l'établissement d'une florissante congrégation, dix années après l'organisation de celle du collège Romain, son modèle. On comprendra que nous insistions sur ces deux types de celle d'Ingolstadt. Il chercha, en dehors de ses nouveaux élèves, un jeune disciple propre à entrer dans son dessein et à y rallier les cœurs de ses camarades; il le trouva dans la personne de Wolfgang-Sigismond Hannsperg, appartenant à l'une des principales familles de Bavière et extrêmement chéri des autres pensionnaires du convict pour son affabilité. Hannsperg en attira une troupe dans l'association. Parmi 150 pensionnaires, le P. Rem put en trouver 25 dignes d'être congréganistes, et il eut la prudence de se borner à ce bon choix. Prenant leur direction, d'après l'ordre des supérieurs, il les modela sur la congrégation de Rome, et fut aidé dans ce travail par le récent *Manuel de la congrégation*, du P. Coster, le même livre qui fut publié plus tard à Ingolstadt, contenant deux autres pieux écrits du même auteur (1). Cet ouvrage, que nous avons parcouru avec édification, méritait que le P. Rem l'adoptât, de manière à ne prendre d'abord d'autres règles que celles qu'il prescrit.

Le P. Coster, né en Belgique et membre de la Compagnie dans la province de Germanie inférieure, venait d'ins-

1. *Libellus sodalitatis, hoc est, christianorum institutionum libri quinque, auctore Francisco Costero, doctore theologo, S. J. — Ejusdem in Cantic. Salve Regina, in hymnum Ave Maris stella Meditationes.* Ingolst., Sartorius, 1597, in-16, 956 p., *cum Professione fid. Trid.* — Cf. Sotvell.

tituer, en 1575, la première congrégation de cette province, à Cologne, au collège des *Trois Couronnés* (ou rois Mages). Cette association acquit rapidement une telle renommée, qu'elle renferma, non seulement de très nombreux élèves du collège des jésuites et d'autres écoles de la ville, mais encore des docteurs d'une haute science, des pasteurs, des religieux, des évêques et des princes, glorieux de lui appartenir. Le P. Coster emprunta ses règles au collège Romain, et les fit approuver par le nonce Gaspard Gropper, qui les enrichit d'indulgences. Le jésuite y joignit, quatre ans après, des allocutions adressées aux congréganistes, et qui sont des chefs-d'œuvre à la fois de clarté et d'érudition. Il avait envisagé avec perspicacité les périls auxquels était alors exposée la jeunesse, au milieu des conflits religieux, et il l'aidait d'abord à garder la pureté de sa foi.

Dans de simples et populaires instructions, il l'attachait à la fréquentation des sacrements, à l'assistance au saint sacrifice, à la recherche de la parole de Dieu, à l'examen quotidien de conscience. Il exerçait d'abord ses congréganistes aux vertus; mais, dans ce but même, il les prémunissait contre les railleries qui s'attachaient alors aux cérémonies de l'Église, à ses saints usages : soins qui pourraient paraître maintenant moins dignes de mention particulière, mais malheureusement plus rares et plus nouveaux alors (1). Le P. Rem s'y conformait, en insistant avec des paroles de feu sur la dévotion à Marie, d'une nécessité urgente dans ces dangers. Il les réunissait les dimanches et fêtes autour de son autel, et, avec les plus vives instances, il leur recommandait la fréquence et la ferveur des communions.

C'est alors que sa congrégation mit à profit l'extension

1. Voir le P. Hattler, p. 68-70. Cf. avec les recommandations des *Exercices*, *Regulæ ad sentiendum cum Ecclesia.*

des privilèges de celle du collège Romain, accordée par Grégoire XIII, en 1577, aux associations qui s'uniraient avec la *Prima primaria*. Avant la fin de l'année, les congréganistes de Dillingue recevaient leur bref. Avec quelle joie célébraient-ils avec le P. Rem une distinction alors si appréciée! Des indulgences non moins précieuses enflammaient leur soif de vertus. Le Pape recommandait particulièrement l'usage de la confession générale, pour affermir la conversion, tant des hérétiques que des pécheurs; la communion de huitaine, déjà conseillée par saint Ignace, et qui passait alors pour grande fréquentation du sacrement; la prière quotidienne, etc. Le diplôme pontifical finissait par cette remarquable décision :

« Nous voulons et nous décrétons que tout congréganiste qui, un mois durant, omettrait, sans motif fondé, chacune des quatre semaines, la confession, la communion et les prières prescrites par la congrégation, soit privé de ses indulgences et autres grâces aussi longtemps que le conseil de l'œuvre ne lui aura point pardonné sa négligence (1) ».

Par de tels moyens, les cœurs des congréganistes de Dillingue brûlèrent d'une telle ardeur à s'avancer dans la vertu, que leur exemple agit fortement sur les collèges même éloignés. Celui d'Ingolstadt en fut de plus près embrasé. Le P. recteur, qui en dirigeait le convict, Othon Eisenreich, communiqua la nouvelle de cette fondation à plusieurs des plus pieux pensionnaires; et, cette même année bénie, sa congrégation, comme nous l'avons dit, prit réellement naissance, en partageant les règles suivies à Rome et à Dillingue et les avantages de l'association à la *Prima primaria*. Là encore, un choix scrupuleux n'admit que vingt premiers congréganistes.

1. Le P. Rem nous paraît s'être plus tard inspiré très heureusement de cette fermeté.

Au commencement de l'année suivante, les élèves de Munich imitèrent cet exemple. Un nombre considérable d'entre eux envoyèrent aux jésuites du collège une supplique, les priant de vouloir bien se proposer l'érection d'une congrégation, et d'en prendre les moyens. Leur prière fut volontiers accueillie. Mais, du nombre de ceux qui l'avaient adressée, on ne choisit que onze pensionnaires comme pierres fondamentales. A leur tête on mit Joachim Fugger, depuis lieutenant ducal à Straubing et fils du célèbre Jean Jacques, président de la chambre du prince (1). Dillingue leur envoya leur premier préfet dans la personne du P. Gaspard Haywood, qui *transplanta* chez eux l'esprit du P. Rem. Le 13 mars 1578, ils reçurent des mains du nonce apostolique Barthélemy, comte de Porcia, l'érection canonique et les premières indulgences. Ils prenaient pour patronne celle même de la Bavière (2).

Aussitôt après, Munich, Inspruck et Hall, en Tyrol, et Lucerne, en Suisse, reçurent les fondements d'une congrégation de Marie. A Dillingue, le P. Rem était déjà forcé, en 1579, par les prières de beaucoup d'étudiants, habitant en dehors du convict, de leur accorder l'entrée de sa congrégation. Malgré la réserve qu'il mit à en venir à ces concessions, dès l'année suivante, les membres dépassaient, au total, le nombre de deux cents. Les annales du collège, gardées manuscrites, portent à l'année 1580 : « La congrégation de notre bien-aimée Vierge gagne chaque jour en vertu et en nombre de ses membres, qui fréquentent quotidiennement les conférences religieuses, et qui manifestent par d'excellentes œuvres pies leur bonne volonté et leur courage ».

1. *Hofkammer-Præsidenten* — Lipowski, t. I, p. 188. Il attribue cette émulation à l'exemple d'Ingolstadt et de Dillingue.

2. *Patrona Bavariæ.*

C'est ainsi que la congrégation de Dillingue acquit l'honneur d'avoir été canoniquement la première et la plus ancienne de celles des collèges des jésuites d'Autriche et de Haute-Allemagne. Cette dernière province comptait alors d'après les divisions géographiques de nos jours, le Tyrol, la Bavière, la plus grande partie du Wurtemberg et du pays badois, l'Alsace et la Suisse. Les nombreuses congrégations de la sainte Vierge qui fleurissaient à l'envi dans ces contrées, prenaient modèle sur celle de Dillingue pour leur direction et leur forme. On rapporte qu'en janvier 1727, le nombre des congréganistes engagés dans cette seule province, depuis l'origine, n'allait pas à moins de 30,000 (1).

IV

Mais, bien plus que le nombre, il faut considérer l'immense progrès obtenu dans la vertu des associés et celui que cherchait par là dans l'éducation le P. Rem, qui contribua surtout à donner le premier branle au mouvement religieux et moral imprimé à toute cette jeunesse d'élite. Nous ne rapporterons pas nombre d'actes héroïques et d'impétrations de grâces miraculeuses qui se retrouvent, sous des formes plus ou moins variées, dans les annales de la congrégation d'Ingolstadt (2). On y reconnaît « la force que fait l'union », et que faisait principalement cette union sainte dont le P. Aquaviva prédisait à la con-

1. Ces détails et les suivants expliquent le grand rôle de Rem à Ingolstadt et l'influence qu'il exerça dans cette dernière et longue station.

2. On peut en voir le détail, et celui de mortifications parfois effrayantes pour nos temps, soit dans le P. Hattler, p. 65, soit dans les annales imprimées, mais très rares, de l'ensemble des congrégations, que nous citons dans nos notes sur la congrégation d'Ingolstadt, et qu'on peut également consulter sur celle de Dillingue, dans la même période (V. note finale XXXIV).

grégation de Munich « l'action toute-puissante, aidée du concours de l'Auteur même de tout bien, et de la Dispensatrice de toute grâce (1) ». Si, auprès du convict, ajoute le P. Hattler, on considère les séminaires cléricaux et religieux, on y remarque encore la vérité du mot de saint Ambroise : « Rien ne donne force et grâce pour le sacerdoce, comme une rigide tempérance (en toute chose) et la soumission à une règle », qui ne laisse pas prise à l'inégalité d'humeur ni au caprice de la fantaisie. Aussi la congrégation de Dillingue devenait une pépinière de nombreuses vocations pour le clergé régulier et séculier ; et, sans que le libre essor en fût gêné dans la diversité des vocations religieuses, il entrait quinze congréganistes, en 1585, dans la seule Compagnie de Jésus.

L'année précédente, 1584, la dernière que Rem passa à Dillingue, Grégoire XIII publia une seconde bulle solennelle, qui confirmait la congrégation du collège Romain en qualité de chef de toutes les autres établies ou à établir, et les enrichissait de toutes nouvelles indulgences. Le Général de la Compagnie enjoignit, l'an 1585, à tous ses collèges d'unir leurs congrégations avec celle de Rome ; et celle de Dillingue s'empressa de solliciter, comme plus ancienne, la grâce d'une des premières congrégations. Avec la concession demandée, il lui fut envoyé un livre des règles de la congrégation romaine, auxquelles elle devait être tenue de se conformer.

Autant d'occasions d'allumer encore le zèle des congréganistes de Dillingue. Leur nombre s'était tellement accru les dernières années, qu'il fut nécessaire de fonder trois congrégations séparées. Avec leur nombre, se multipliaient aussi les modèles de toutes les vertus. Aussi, lors-

1. Fragments cités par le P. Hattler p. 76 (V. dans notre même note la lettre d'Aquaviva, rapportée au long).

que Rem, qui était l'âme de la réunion, dut quitter la direction qu'il exerçait depuis longtemps, la douleur profonde des associés se manifesta par son meilleur signe, les actes des plus hautes vertus; et les grandes qualités dont il n'avait pu encore jeter que la semence, produisirent immédiatement après d'excellents fruits (1).

V

D'autres récoltes semblables l'attendaient en Bavière, dans la capitale, puis de bien plus riches dans la ville universitaire. Quant à Munich, il est nécessaire de remonter rapidement plus haut, pour y voir les préparatifs de l'œuvre du Père, là, puis à Ingolstadt, de plus en plus liée au sort de la métropole politique. Nous omettrons les faits déjà indiqués.

La fondation du collège d'Ingolstadt, le Benjamin de saint Ignace, dans l'ordre d'origine des établissements d'éducation qui lui durent naissance (7 juillet 1556), n'avait précédé que de trois semaines la mort de ce saint patriarche. Les espérances que les ducs de Bavière avait mises dans l'appel des jésuites, avaient été si vite et si bien remplies, que, un peu plus de deux ans après, en 1559, ils demandaient pour Munich un collège de classes inférieures. Il ne se trouvait d'ailleurs dans la capitale qu'un commencement de convict, restreint aussi à d'étroites limites. Mais les Pères s'efforcèrent, par leurs zèlés services, de reculer ces bornes, dans un but également plus élevé que l'instruction, attendue principalement de leur concours. Ils conquirent d'abord ainsi une installation convenable. En 1577, Albert V avait acheté une maison proche du gymnase : avant l'arrière-saison d'été de l'année suivante, il

1. P. 79. et suiv.

l'avait assez agrandie pour en faire un pensionnat. Mais l'ancienne construction menaçait ruine, et l'ensemble était si resserré, qu'il donnait à peine un logement pour cent élèves. On s'en contenta toutefois provisoirement. A la fête de saint Michel archange, les jésuites en prirent possession: d'où le nom de Saint-Michel donné au nouveau convict. Il y vint d'abord 39 élèves, en partie enfants de familles distinguées. Dix ans après, leur nombre montait à cent. Un recteur et deux Pères dirigeaient l'établisssement. Mais les autres jésuites employés aux classes demeuraient toujours dans un cloître d'augustins, qu'on leur avait d'abord assigné à cet effet; et ils y habitaient si à l'étroit, que, s'il leur survenait deux Pères voyageurs pour passer la nuit, ils cédaient leur chambre et devaient aller dormir çà et là sur des bancs.

Telle était leur situation matérielle, peu brillante, quand le P. Rem arriva parmi eux, en 1584. — Chargé à peu près une année d'un ministère au collège, il fut ensuite employé à l'éducation au convict de Saint-Michel (1). Dans ce court intervalle, d'heureux évènements réjouirent saintement son cœur.

La nouvelle église grandiose des jésuites, dédiée à saint Michel, fut achevée en 1585, et l'on posait en même temps la première pierre du collège. La construction en avait été ordonnée par le duc Guillaume V, avec tant de magnificence, que les Pères lui demandèrent plusieurs fois de vouloir bien mettre des bornes à sa libéralité. Leurs ennemis se tournaient à ce sujet vers la duchesse mère, Anne, pour lui adresser leurs plaintes sur ces dépenses excessives. Mais Guillaume ne s'en laissait pas troubler. Il voulait, écrivait-il à sa mère, acquitter la dette de toute la Bavière envers le prince des anges : car le pays devait

1. P. Hattler, p. 94 et suiv.

à sa protection *une paix d'à peu près 80 ans et la conservation de la vraie foi, pendant que l'Allemagne était affligée et déchirée par une guerre criminelle* (1). Le plan d'un nouveau convict était aussi déjà préparé.

Le P. Rem commençait à éprouver une joie encore plus grande des beaux fruits portés dès lors par la congrégation naissante de Munich. On se souvient qu'elle s'était formée en 1577, à la suite de la bonne renommée d'une première congrégation de la Germanie supérieure, fondée par le P. Rem à Dillingue. Les visites qu'avaient daigné faire à cette réunion un second nonce apostolique, d'autres dignitaires ecclésiastiques, des docteurs et des personnages de haute noblesse, lui avaient attiré une grande considération. Le nombre des membres s'augmentait, et les présentations devinrent si fréquentes, qu'en 1579 il fallut d'une congrégation en faire trois. Celle qui existait auparavant, reçut le titre de *Grande*, ou encore de *Latine*, parce que les instructions s'y faisaient en latin ; une nouvelle était érigée pour le gymnase, et la troisième exclusivement pour le convict de Saint-Michel. Peu de mois après ce sectionnement, après la mort de son père Albert, Guillaume V s'associa à la grande congrégation, et cet illustre exemple entraîna, dans un court espace de semps, l'entrée de beaucoup de nobles, de conseillers ducaux et de magistrats.

L'association avait brillé d'une nouvelle gloire, en 1584, l'année où Rem arrivait à Munich. A la tête de la congrégation latine se trouvait alors, comme préfet, le duc héritier Maximilien, qui n'avait que onze ans (2), et le temps

1. Notre sujet nous a amené à signaler d'autres causes *visibles* d'un si heureux contraste. Voir Lipowski, *Jesuiten in Baiern*, t. I, particulièrement p. 204-5, et l'inscription du frontispice. p. 206-7 et notes.— Cf. Agricola et Adelzreiter, mêmes années.

2. Cf. Lipowski, t. I, p. 227 et suiv.

était venu de faire un choix nouveau des membres du conseil de direction. Le prince voulut, conformément à la règle, se démettre de son emploi, et il se rendit à la réunion avec ses frères plus jeunes, Philippe et Ferdinand. Il remercia les associés, en termes modestes, de la confiance qu'ils lui avaient montrée, et pria qu'on voulût bien l'excuser, en tant qu'il n'avait pas rempli parfaitement sa charge de préfet. Les congréganistes en jugèrent autrement : ils le prièrent de leur côté, de vive voix et par écrit, de consentir à diriger l'association, quand ce serait de loin. Comme le jeune duc hésitait encore, un personnage éminent, revêtu d'une haute dignité, et qui revenait depuis peu de Rome, se leva, et, s'adressant à l'assemblée, il apprit qu'il apportait une lettre écrite par la congrégation de Rome à celle de Munich. On voulut en savoir le contenu. C'était une décision de la congrégation principale, portant que le duc héritier, Maximilien, était nommé préfet de toutes les congrégations de Marie en Allemagne. La réunion se leva tout entière, et fit instance pour que le duc exerçât un emploi si honorable, comme membre de la congrégation particulière où il s'était engagé en premier lieu. Le prince crut devoir accepter, et accéder à la prière générale : c'est ainsi qu'il reprit la direction de ses jeunes associés.

La congrégation de Munich offrait déjà, dans les relations intimes de cette réunion avec la famille ducale, qui continua depuis Maximilien à lui donner des préfets (1), le magnifique spectacle d'une véritable *Cour sainte*, composée des princes de cette pieuse maison. La femme de Guillaume V, mère de Maximilien, Renée de Lorraine, n'était pas moins zélée qu'eux pour l'œuvre que poursuivait cette

1. En voir la liste dans Lipowski, t. II, p. 30, et note 2. Il revient souvent sur cette congrégation de la capitale.

association de Marie (1). On pouvait donc parfaitement appliquer à la cour de Bavière le glorieux titre que le P. Caussin allait appliquer, au commencement du dix-septième siècle, à la cour de France, sous le règne de Louis XIII. Dans l'un et dans l'autre pays, c'était l'effet de la Contre-Réforme, opérée dans les deux à peu près au même temps, et où l'éducation donnée par la Compagnie avait eu également part.

Bientôt après la nomination nouvelle du prince préfet de la congrégation, arriva leur fête principale, l'Annonciation, occasion d'une nouvelle cérémonie, pleine d'allégresse. Le prince Philippe, déjà évêque désigné de Ratisbonne, et plus tard décoré de la pourpre romaine, fut admis dans la congrégation par son aîné. Après l'intervalle d'un an, ce dernier prince fut élu préfet une troisième fois, et obtenu en cette qualité de Guillaume V. La solennité de son installation se rehaussa encore de trois réceptions illustres.

Trois princes de la maison souveraine de Bade vivaient alors à la cour de Bavière : Christophe-Gustave, Charles et Jean-Charles. C'étaient les fils de Christophe, frère de Philibert, margrave régnant de Bade. Christophe avait embrassé le luthéranisme, et fait élever ses enfants dans la secte. A la mort de leur père, ils se retirèrent à la cour du très pieux duc bavarois, et ils revinrent bientôt à l'Église catholique. C'était pour la première fois qu'ils se mettaient sous la protection de Celle qui a exterminé toutes les hérésies, et ils sollicitaient leur admission dans la congrégation de la Très-Sainte-Vierge. En conséquence, le 1er mai 1585, se tint une assemblée extraordinaire et très nombreuse. En même temps que les princes badois, le jeune duc bavarois Ferdinand sollicitait son admission. Maximilien, comme

1. Sa mort, en 1602, laissa des regrets universels. V. p. 66-70, et Agricola, cette année.

préfet, suivit une coutume et une règle des congrégations allemandes: il fit prononcer aux candidats la profession de foi du Concile de Trente, et inscrivit ensuite leurs noms au catalogue de la congrégation (1). Nous allons revoir le P. Rem en relations intimes avec ces princes de Bade; mais ce sera à Ingolstadt, le lieu de son dernier et principal ministère spirituel auprès des élèves. Malgré l'éclat qu'attirait sur la congrégation de Munich l'avantage de la capitale, elle sera bien surpassée.

V

Il n'est pas nécessaire de rappeler l'état florissant où, dit l'historien du P. Rem, s'était élevée alors cette université, « une des premières de l'Europe (2) ». En 1586, les trois princes badois y habitèrent le convict de Saint-Ignace, pendant que les trois jeunes ducs de Bavière demeuraient dans la ville pour suivre les leçons du gymnase : Philippe, âgé de dix ans; Ferdinand, de neuf; Charles, de six. On voit par là jusqu'où descendaient les basses classes organisées par les Pères.

Tous ces princes, déjà congréganistes, recevaient l'enseignement des jésuites; mais les premiers leur étaient exclusivement confiés et plus en rapport avec le P. Rem, premier sous-régent du P. Mathias Mayrhoffer (ou Mayrhovius), son ancien co-novice. Ce fut une véritable école de jeunes princes, quand le duc héritier Maximilien revint d'une absence temporaire, en 1587, et fut suivi, trois ans après, de l'archiduc Ferdinand.

Le P. Rem se trouva donc, dès l'abord, *comme Père spirituel* du convict, sur un des plus grands théâtres d'éducation publique qu'offrît alors la catholicité, et il resta parti-

1. P. Hattler, p. 95-96.
2. P. 99.

culièrement un centre, au convict de Saint-Ignace, pendant trente et une ou deux années. La grande idée qu'il avait de cette charge d'élever la jeunesse, une jeunesse surtout destinée à une grande influence religieuse dans cette longue crise, où il fallait d'abord la sauver de sa propre perte; cette haute idée de sa mission continua de développer rapidement ses éminentes qualités, acquises par une expérience déjà longue. Dès ce temps brillèrent particulièrement ses vertus: la douceur, mêlée à la gravité; une patience invincible, et un zèle qui faisait dire à l'un de ses biographes que, si l'on en signalait tels traits en particulier, on n'y ajouterait pas foi; zèle surtout de feu *contre le péché*, qui inspirera plus tard ses admirables *Directions* (1). A une tendresse de mère il joignait une activité infatigable, employant exemples, prières, avis, instances redoublées, puis sévérité poussée jusqu'à la rigueur. C'étaient là ces armes de combat contre le mal moral. Citons, par intégrité d'historien, un exemple de cette rigueur qui nous étonne.

Un élève était gravement malade. D'un caractère déjà téméraire, il était devenu, par l'effet de la maladie, fort impatient et contrariant. Il se laissa emporter jusqu'à proférer sans horreur des blasphèmes contre Dieu, et à souiller ainsi son âme de péchés vraisemblablement graves, et, en tous cas, très scandaleux. Le P. Rem passait les nuits près de son lit, dans une extrême affliction. Ses douces exhortations ne faisaient qu'irriter cette fureur. Le Père en appela alors à la considération que lui conciliait son emploi,

1. Voir Hattler, p. 101, — et le beau portrait qu'en fait Rader, qui commence par ce trait achevé de perfection: « Pendant ses trente-deux années passées à Ingolstadt, jamais la pétulance d'aucun de ces adolescents, une résistance obstinée, ou même des injures dont on le harcelait (nous ne parlons pas de ses congréganistes), ne lui causèrent aucun trouble, dont on pût saisir la moindre trace » (Voir sa vie dans la *Bavaria pia*, ou dans l'in-32 d'Ingolstadt, que nous décrirons parmi d'autres éditions).

si saintement rempli ; ce fut en vain : le jeune homme multiplia ses imprécations blasphématoires. La crainte de leur effet détestable sur ses camarades et de la malédiction divine sur tout le convict, si l'on n'arrêtait ce débordement impie, poussa alors le P. Rem à prendre un moyen héroïque, dût-il en souffrir à l'extrême, avec l'infortuné. Il prit l'instant moins défavorable du milieu de la nuit, pour le faire transporter dans un autre bâtiment. Et à cette objection qu'une translation semblable aurait peut-être pour résultat d'aggraver la maladie, le Père répondit, avec l'énergie de foi d'un cœur cependant très aimant : « Mieux vaudrait la mort même d'un seul, que la contagion mortelle d'un exemple abominable sur un grand nombre d'âmes ». Le divin Sauveur, dit l'historien, lui avait appris qu'il importait parfois d'exposer au danger un membre pour le salut du corps entier, et l'Apôtre lui enseignait qu'un peu de levain suffisait pour corrompre la masse (1).

En même temps qu'il préservait l'ensemble du pensionnat des atteintes du péché, il le sanctifiait par le même grand moyen qu'il avait employé à Dillingue, les saints Exercices spirituels, que vingt d'entre les élèves, par exemple, suivaient en 1603.

Du reste, Dieu autorisait déjà son saint ministre par des grâces extraordinaires, accordées souvent en faveur de ses élèves chéris. Laissons le détail de ses prédictions vérifiées par l'accomplissement (2), pour ne citer encore qu'un seul exemple, multiple, il est vrai, et qui est encore terri-

1. Tout en reproduisant ces excellentes réflexions du P. Hattler, nous croyons que le procédé a pu paraître vif de nos jours. Rader rapporte aussi le fait sans réserve. Mais il nous semble que c'est le cas d'avouer que tout n'est pas à imiter chez les saints, bien qu'il y ait toujours lieu d'admirer ou de profiter.

2. Voir p. 109, surtout les faits appuyés par le P. Théodoric (Thierry Beck, dont on développe plus loin le témoignage.

ble, mais où le P. Rem ne parut que comme prophète involontaire.

En 1599, quatre jeunes gens tenaient au convict une conduite infâme et d'un grand scandale. Tous les efforts et toutes les industries du P. Rem pour y mettre fin étaient restées inutiles. Un jour, il leur prédit qu'ils périraient de mort violente. Il eut lieu de le leur répéter, sans que l'on crût à un accomplissement aussi formel et surtout aussi prompt de cette prophétie. En novembre 1600, les Turcs commencèrent le siège de Canischa, rempart de la Haute-Allemagne et de l'Italie. Un des jeunes insensés, qui s'y étaient rendus, périt frappé d'une balle ; un autre, d'un boulet ; un autre, d'un coup d'épée ; le dernier, de froid et de faim. La grande consolation que la Providence leur laissa, fut de périr pour leur pays, et peut-être pour leur foi ; mais pour aucun la mort n'avait été naturelle, et tous avaient succombé avant deux ans. On peut juger si un tel exemple prédit profita à leurs condisciples.

Rem, cependant, agissait surtout sur ceux-ci par une vive affection réciproque : car, lors même que quelques-uns de ces jeunes gens « se fâchaient tout rouge » contre les Pères, comme il arrivait temporairement à leur vivacité, ils mettaient à leurs griefs inconsidérés contre tous cette réserve continuelle : « excepté le P. Rem ». Mais la congrégation d'Ingolstadt lui fournissait alors un moyen d'action bien plus général et bien plus puissant, dont nous avons réservé à part la très mémorable histoire.

CHAPITRE III

Le Père spirituel des élèves, le P. Rem devient directeur de la congrégation d'Ingolstadt (1594), et l'accroît. — Sa fondation et ses progrès précédents sous la direction du P. Eisenreich. — Le P. Possevin avait apporté le bref d'indulgences, avec la confirmation des congrégations allemandes et la réunion à la *Prima primaria*. — L'état florissant du convict de Saint-Ignace-Martyr aide le P. Rem à établir le *Colloquium Marianum*. — L'exemple des vertus héroïques des jeunes princes en est le point de départ. — Illustres premiers membres. — Description du local. — Copie de la Vierge de saint Luc. — Comment l'absence du péché mortel chez tout membre réel de cette réunion assurait le bien qu'elle devait faire. — Le P. Rem donne ses *Directions*, d'une haute sagesse et d'une grande énergie. — Texte intégral. — Retranchement et réconciliation du membre coupable opérés également dans le secret. — Objection réfutée. — Ouverture du Colloque, 4 mai 1595. — Accroissements et affermissements du *Colloquium* après de terribles épreuves. — Vie intérieure en action.

I

Un dernier mot sur Rem comme Père spirituel des élèves. A Ingolstadt, ce fut comme à Dillingue : Rem fit porter au convict de Saint-Ignace des « fruits de la meilleure renommée ». On rapporte expressément que beaucoup de personnages, d'après le bruit de ces succès, s'estimèrent heureux de confier leurs fils aux soins du Père. Aussi le nombre des élèves pensionnaires crut-il sans cesse.

En 1591, il était de cent trente. Deux années après, remarque Mederer, le convict de Saint-Ignace-Martyr compte cent quarante pensionnaires, qui ne sont pas seulement distingués par la noblesse de leur naissance, mais plus encore par leur esprit religieux et leurs mœurs sans

tache (1) ». Rappelons-nous, devant le nombre de ces élèves encore petit, si on le prend d'une manière matérielle et absolue, qu'il s'agissait plutôt de la condition, de la qualité morale, de l'influence future, que de la quantité de cette jeunesse d'élite, prise absolument.

Lorsque le vénérable père entra au convict, il n'y trouva que trente congréganistes : près de sa mort, ils étaient déjà quatre-vingts. D'après ces chiffres limités, y aurait-il eu quelque exagération dans un tableau fait 57 ans après la mort du P. Rem, et qui lui attribue cette louange, d'avoir formé, dans les 49 ans qu'il travailla aux convicts de Dillingue, Munich et Ingolstadt, des milliers de jeunes gens à une vie toute chrétienne par sa direction « divinement sainte » ? Cette question, que nous nous faisons d'après un doute du P. Hattler, est un exemple de la réserve qu'il apporte lui-même dans ses appréciations (2).

Dans cette école d'éducation chrétienne, furent élevés des personnages plus tard éminents : princes, cardinaux, archevêques, évêques, prélats, et un nombre considérable de religieux des divers ordres, de savants et vertueux hommes d'État (3). Cette œuvre, que Rem faisait dans l'obscurité d'une classe et dans une vie cachée au monde, devait s'y manifester par ses résultats éclatants. Aussi Canisius, dont c'était de même l'œuvre favorite, faisait-il le plus grand cas de cette formation de l'enfance, de la jeunesse,

1. *Annales*, t. II, p. 134, an. 1593. Pour entière exactitude, il faut, ce semble, attribuer ce premier accroissement à un ensemble de circonstances heureuses, que nous avons décrites, autant qu'au bruit de la venue du Père, qui ne dirigeait pas encore la congrégation.

2. Il faut d'ailleurs compter les congréganistes venus de l'université, comme on le verra.

3. L'énumération, que nous reproduisons telle quelle, montre ce que l'on considerait le plus alors, mais n'est pas complète. Comme, parmi les hommes d'État, on pouvait compter des hommes de guerre, de même, sans doute, bien des ecclésiastiques parmi les hommes consacrés à Dieu.

dans l'instruction chrétienne et la piété ; et, peu avant sa mort, il adressait à Munich une lettre qui fait ressortir le mérite du service que Rem commençait déjà à y rendre.

« Le duc Albert, dit-il, manifeste de vive voix et par écrit que la Compagnie a eu la meilleure part, dans sa Bavière, au renouvellement de la foi et de la piété catholique ». Puis il énumère ce que, parmi les Pères, des hommes pleins de sens ont senti la nécessité de faire dans ce but, entrant avec profondeur dans la pensée des moyens qu'offraient la science et les pratiques de piété. Il conclut enfin, « sans aucune prétention, par la victoire des droits de Dieu, de la vérité, de l'honneur divin », actuellement remportée. « Signe certain, s'écrie-il, que d'autres hommes pousseront encore plus loin ce progrès (1). » Cette annonce, qui va se réaliser, nous remet en mémoire celle que saint Ignace, peu avant d'expirer, faisait à la cour de Bavière et aux siens, à savoir, que ceux-ci tendraient sans cesse à se surpasser. C'est ce que fit en particulier le P. Rem, devenu directeur de la congrégation.

II

Au commencement de son exposé sur la fondation des *Conférences de Marie* ou du *Colloquium Marianum* d'Ingolstadt, en 1594, le P. Hattler nous représente son héros se faisant la plus haute idée de l'éducation chrétienne. « L'enthousiasme de cet emploi passe de son esprit dans son cœur. Dès lors, à la riche expérience qu'avait amassée en lui l'exercice de nombreuses années, il joint un immense amour de cette jeunesse si agitée, parfois si égarée, livrée à

1. Voir l'extrait de la lettre, traduit plus au long en allemand. Hattler, p. 212, et notre traduction de la lettre entière (Note XXXII).

tant d'assauts, et enfin sa foi en une mère tout aimante et toute-puissante. Tous ces sentiments produisent en lui une grande pensée vivante, qui le possède et lui fait enfin trouver un moyen, tout à fait propre à lui, d'atteindre le but le plus beau, le plus noble et sublime ». Déjà, en France, Vauvenargues l'a dit, au point de vue naturel : « Les grandes pensées viennent du cœur ». Tandis que l'esprit seul reste sec, monotone, peu inventif, le cœur, se tournant de côté et d'autre pour atteindre ce qu'il cherche, trouve, avec la plus féconde pensée, l'exécution également la plus heureuse.

On s'étonnera, dit notre biographe, qu'une entreprise destinée à des effets qui émerveillèrent l'époque, soit restée si cachée dans ses commencements. Faisons donc remonter à ces origines nos investigations. — Le lecteur se rappelle que la congrégation de Dillingue était parvenue, dès 1577, à un renom éclatant, sous la direction du P. Rem, et que le régent du convict d'Ingolstadt, le P. Othon Eisenreich, avait été amené, par une telle réussite, à introduire cette association parmi ses élèves. Elle y portait le nom de l'*Oblation* (du sacrifice) de Marie (1), et ne comptait d'abord que vingt membres. Le zèle qu'ils déployèrent dans le cours de cette année, excita un empressement constant à y entrer; et déjà, en 1578, il fallait la partager en deux : la grande, qui, sous le nom d'Annonciation de Marie, se composait des étudiants depuis la rhétorique jusqu'aux cours supérieurs; et celle des petits, qui renfermait les élèves des classes de latin.

L'année suivante, le P. Antoine Possevin, partant pour son voyage en Suède, où il allait, de la part du pape Grégoire XIII, fortifier la conversion du roi Jean III à la foi catholique, passa par Munich et Ingolstadt, et, comme nous

1. *Opferung Mariam*, p. 114.

l'avons dit à l'avance pour l'université, il rapporta de Rome une bulle, qui confirmait les congrégations déjà établies en Allemagne, les réunissait à la *Prima primaria*, et les enrichissait de nombreuses indulgences. L'association d'Ingolstadt considéra comme un grand avantage d'être réunie, en 1586, à la congrégation de Rome, et de puiser ainsi plus abondamment au trésor de grâces de l'Église. C'était à l'ouverture de la période brillante que nous avons étudiée, et où les trois jeunes frères de Maximilien allaient lui succéder à l'école d'Ingolstadt, se groupant autour de leur cousin germain de Styrie, avec une sorte de cour, que leur formaient des hommes et des jeunes gens de haute noblesse. Si ces mœurs aristocratiques d'alors, gardées même au collège, froissaient nos temps de démocratie, nous pourrions rappeler, par un souvenir personnel, qu'il en était encore ainsi, lorsque nous faisions nos classes au collège Henri IV (1). Encore à cette époque, les jeunes princes d'Orléans ne paraissaient guère dans les récréations qu'entourés de leurs amis ou habitués du Palais-Royal; et cependant leur père prétendait, par cette éducation publique, capter la faveur populaire.

Ferdinand n'offrit pas seulement au P. Rem le plus beau modèle qu'il pût désirer pour ses congréganistes ; sa remarquable escorte, que nous avons pris le soin de décrire, fut pour sa congrégation la semence d'une moisson qui contribua à son grand dessein. Le gouverneur de l'archiduc, Jean-Balthasar Schrattenbach, s'y enrôla le premier, avec son fils Rodolphe-Frédéric ; puis Ferdinand Muggenthaler, de Bavière ; et Jean-Georges Khuen, et Jean-Guillaume Payersberg (2).

Dans la compagnie des deux jeunes ducs, qui précédè-

1. En 1828-34.

2. Nous rappelons toujours fidèlement les prénoms, suivant l'usage de la Compagnie de Jésus, non seulement pour mieux distinguer les élèves, mais pour garder les habitudes de famille.

rent d'un an leur dernier frère, on signalait parmi les associés, comme venant de *Souabe*, Wolfgang-Conrad Rechberg, grand maître de la cour (ou gouverneur) des ducs, également le premier, avec son fils Guillaume-Léon ; puis Jean Gebhart de Mazenried ; — de *Bavière*, Charles Freyberg et Wolfgang-Guillaume Hund, de Falkenstein ; — de *Forli*, Alphonse-Guillaume, comte de Porzia (1). C'étaient, pour prendre le langage du temps, comme les plus éclatantes constellations de ce ciel anticipé. Aux fêtes solennelles, ils entraînaient avec eux à l'église des jésuites, aux prédications, aux cérémonies, une telle foule, que l'enceinte sacrée ne suffisait plus à les contenir. C'est ce qu'on vit, en particulier, dans la procession de pénitence faite à l'approche des Turcs, et où nous avons dépeint ailleurs l'archiduc et les princes bavarois s'offrant publiquement comme victimes. Au commencement et à la clôture de ces prières des *Quarante Heures*, on les a vus agenouillés sur la pierre et portant le cilice. Depuis plusieurs années, il avait passé en usage que la congrégation prenait part, le Vendredi saint, à une solennelle procession de deuil. La même année 1594, les quatre princes y précédèrent leurs confrères, revêtus comme eux de leur manteau bleu d'uniforme et portant tour à tour le crucifix. Le P. Rem partit de cet élan de ferveur pour rendre durable l'état florissant et progressif de sa congrégation. Le moyen ne s'en offrit pas à lui aussitôt et soudainement; mais, comme il arrive souvent dans les entreprises grandioses, il se révéla à lui peu à peu, d'une manière évidemment accidentelle, dans le cours de ses pieux et zélés désirs. Ce fut le *Colloquium Marianum*. L'occasion très prochaine de l'instituer s'offrit à lui d'elle-même, et d'une manière d'autant plus providentielle qu'elle était imprévue.

1. Ou Porcia.

III

Le collège Albertin, consacré à saint Ignace martyr, présentait une grande construction à trois étages. Un grand corridor aidait à le traverser rapidement dans toute sa longueur, et séparait les salles d'études, les classes et les dortoirs. A l'étage le plus élevé, du côté du jardin du collège, et dans la direction de l'occident, s'étendait une longue salle, éclairée de quatre ou cinq fenêtres à demi arrondies, et qui servait à la prière commune de chaque jour et aux répétitions données entre les classes. Puis de là on passait au dortoir, et près des deux chambres où le P. Rem avait sa cellule (1).

Il avait habité Rome au temps de son noviciat et vers celui où saint François de Borgia, troisième général de la Compagnie, faisait tirer les premières copies du portrait de la sainte Vierge qu'une tradition attribue à saint Luc, et qui est conservé à Sainte-Marie-Majeure. Nous ajouterons, pour l'avoir vu personnellement, que le premier exemplaire de ces copies ayant été donné au noviciat par le saint Général, les novices avaient jusqu'à nos jours l'habitude d'aller ensemble prier devant cette image, dans la chambre même où est mort saint Stanislas, et qui a été transformée en chapelle (2). Or le P. Rem avait pris là une grande dévotion à vénérer la sainte image, comme le faisait probablement saint Stanislas, avec qui nous disons ailleurs quels furent les rapports de ce Père.

1. Le P. Hattler reproduit, p. 110, une image de ce bâtiment et de l'église attenante de Sainte-Croix, gravée en 1720. La vue se prend vers l'orient, et, pour cette raison, ne donne pas une parfaite idée du lieu de la chapelle du *Colloquium*, d'après la conformité à la description; mais cette description par écrit l'indique clairement.

2. A Saint-André-du-Quirinal; on l'appelle proprement la *Capelletta*, parmi les autres chapelles du même grand édifice.

On se figure donc la joie profonde que ressentit l'âme pieuse de Rem, quand il retrouva une autre copie de cette pieuse image en arrivant à Ingolstadt (1); et, comme elle va jouer un grand rôle dans son œuvre, il ne paraîtra pas superflu d'insister sur la dévotion qu'il en reprit et que plus tard il communiqua. Il obtint des supérieurs de la placer aussitôt près de sa chambre ; et, plusieurs fois le jour, il venait prier là. Quelques membres de la congrégation suivirent spontanément son exemple, et le Père s'en réjouissait en silence. Pour accroître l'honneur rendu à la Mère de Dieu, il transporta son image dans la salle de prière et d'étude que nous avons décrite. Bientôt il dut élever un petit autel et dire la messe devant l'image bien-aimée.

La sainteté du Père, l'ardeur de sa piété envers Marie enflammait cette jeunesse animée des mêmes sentiments, à l'imitation de son culte de prédilection. Quelques-uns en particulier, non contents d'orner l'autel, se vouèrent à la Mère de Dieu, sous l'invocation d'une image aussi recommandée et d'après l'exemple de l'autre modèle vivant qui frappait leurs yeux, leur vénérable directeur. Le souvenir que l'on garda de leurs noms, fait voir la haute estime qu'ils inspirèrent. C'étaient, par exemple, deux frères d'une famille très ancienne et d'un nom historique, des Khuen de Belast, barons tyroliens, qui s'étaient établis dans le Tyrol, en y accompagnant les Habsbourg eux-mêmes (2) à leurs

1. Le Bienheureux P. Ignace d'Azevedo excita ses frères au martyre et le subit lui-même, en tenant devant sa poitrine une autre copie de l'image vénérée, que lui avait remise saint François de Borgia, pour soutenir l'héroïsme de leur mission au Brésil. Ces beaux effets de simples copies se produisaient à peu près en même temps sur des théâtres bien éloignés les uns des autres, mais reliés par une même divine inspiration, et il y aurait lieu d'en faire une sainte histoire.

2. Cf. Agricola, t. II, p. 79. — Il énumère à peu près de même ces premiers associés.

origines. L'aîné, Jean-Rodolphe, étudiait la *poésie ;* et le plus jeune, Jean Degenhard, faisait encore ses classes de grammaire. Venaient encore Christophe Fugger, fils du comte Octavien, qui, avec son frère, le jésuite Philippe Eduard, avait construit le beau collège d'Augsbourg ; Wolfgang, Heinrich et Jean Sébastien de Langenmantel, originaires aussi de cette cité. Ces trois derniers élevèrent à leurs frais un nouvel autel pour l'image de Marie, en cette année fastique pour le P. Rem, 1594.

L'élan était donné à la grande et à la petite congrégation dont ils étaient membres. Les liaisons étroites de ces jeunes gens entre eux et avec leur pieux directeur créèrent bientôt les entretiens qu'on nommait le *Colloquium Marianum ;* colloque par excellence, parce qu'il ne devait être que de vertu et de piété : discussions, allocutions mutuelles sur la sainte Vierge, tout ce que le P. Hattler, enfin, peut comprendre de nos jours sous le nom de conférences Marianites (1).

Déjà à Dillingue, le P. Rem avait embrasé par ses discours les cœurs des élèves, et recueilli dans sa congrégation de précieux fruits : il devait donc bien en espérer d'autres du germe éclos à Ingolstadt, dans le *Colloquium.* Il y avait lieu d'ordonner ces réunions, de régler ces conversations. Cependant l'idée, qu'il caressait sans cesse, de procurer à Marie la plus haute gloire, et l'encouragement si particulier qu'il recevait des honneurs rendus à l'image, contribuèrent à une autre pensée, qui lui fut tout à fait propre, mais aussi singulièrement sublime et parfaite, pour relever la gloire de la mère avec un égal profit pour ses enfants dévoués. En sorte qu'un des membres des plus autorisés de la réunion pouvait dire, peu avant la mort du fonda-

1. *Marienconferenzen*, 118.

teur : « Ces principes n'ont pas été posés par les hommes, mais déclarés ou dictés par un ange du ciel ».

Nous n'entrerons pas ici dans la haute doctrine sur Marie par laquelle le P. Hattler suppose qu'il passa (1), pour arriver aux conséquences pratiques, appliquées à sa réunion. Il nous appartient seulement d'en exposer les conséquences.

Les membres de l'association nouvelle devaient se tenir sans interruption, quoique avec toute liberté d'esprit, sous le regard de Dieu, qui voit tout ; et par là, toujours investis de sa souveraine grâce, ils devaient se conduire ou agir comme enfants de ce Dieu, ses très véritables disciples, ses très dignes serviteurs, et en même temps comme fils bien-aimés de la Mère de Dieu, qui, de son côté, dans tout le cours de leur vie, les rendrait, par une pureté sans tache, l'objet ravissant des regards de la très sainte Trinité. Pouvait-on, se demande l'historien du P. Rem, concevoir, espérer et attendre, pour l'éducation chrétienne, un but plus idéal que celui du saint directeur pour sa réunion ? Quant au bien qu'une agrégation de tels jeunes gens, élevés à cette perfection (sans manquer à nul devoir d'état, bien au contraire !), était appelée à faire au dehors, chacun, dit le P. Hattler, le voit à l'instant, sans qu'il soit nécessaire de s'arrêter à l'expliquer.

Restait à trouver, ce qui n'était pas le moins important à côté de ce but constant, déjà si pratique, le moyen particulier que cherchait le directeur ; et il importe de remarquer la grande latitude qui lui était laissée, surtout pour instituer une réunion que ne demandait pas jusqu'alors la congrégation : liberté comme excitateur, modérateur,

1. P. 118-121. Rappelons seulement la « vertu consommée » du Père, d'après l'expression de Flotto, t. III, p. 190. Cette perfection lui attirait ses admirables lumières.

guide, investi du droit d'éloigner les membres qui ne se montreraient pas à la hauteur de l'appel nouveau, et d'écarter toute faute assez grave pour exposer à la moindre tache un corps aussi choisi. Ce dernier point, il est vrai, exigeait, au sein de l'assemblée, l'appui d'un conseil, qui coopérerait aussi au règlement des temps d'étude, de prière, etc. (1).

Le Père avait déjà donné à sa réunion, sur ces derniers détails, quelque formation extérieure; mais il avait plus pensé encore à lui donner l'usage du moyen propre à atteindre le but commun, et qui consistait, pour l'exprimer d'abord généralement, à se tenir toujours pur ou purifié du péché (mortel, s'entend).

IV

A ce moyen général il joignit des règles, proposées aux membres de la réunion, et en composa un écrit assez court, intitulé : *Directions du* Colloquium Marianum *de la Vierge Mère de Dieu.* « C'est le seul que nous possédions de la main du vénérable Rem, dit le P. Hattler; mais c'est un présent seigneurial de son cœur croyant. Il a renfermé en ce peu de lignes, non seulement l'expression de sa pensée, mais son âme; l'esprit de sa triple et profondément intime charité et de son zèle, fécond envers Dieu, envers Marie, et pour le bien, le salut des âmes de ses élèves. C'est la plus belle expression, le portrait le plus parfait, que le Père nous ait gravé de la noble force morale contenue dans son âme ».

Ces règles ont-elles été écrites avant ou après l'inauguration solennelle de son association ? Ce détail reste in-

1. P. 122 et suiv.

connu ; mais elles ont été imprimées bien des fois, et le savant biographe en a pu reproduire un exemplaire daté de l'an 1623, c'est-à-dire, cinq années seulement après la mort du « vénérable Père (1) ». Il renfermait d'abord une lettre dédicatoire du Père qui dirigeait alors la réunion, Christophe-Ernest Troïlo du Troïburg, encore étudiant en théologie. Nous en reproduirons un extrait assez curieux, et qui confirme l'idée du P. Rem sur la nécessité de l'absence du péché parmi les *colloquistes*, comme on les appelait. Suit un bref d'indulgence plénière accordée par le pape Paul V, dont nous donnerons bientôt quelques détails ; et, après les *Directions*, viennent encore les formules de consécration et les prières de réunion, dont nous parlerons également dans les notes finales. En réservant à cet endroit le précieux texte latin des *Directions*, nous nous empressons de les traduire ici en premier lieu :

I. — « Qui voudra être admis au *Colloquium*, doit être membre de la congrégation de la Bienheureuse Vierge. On l'éprouve pendant un mois, à la fin duquel il fera une confession générale de toute sa vie, ou depuis sa dernière confession générale.

II. — « Afin que l'on puisse espérer et dire que le *Colloquium* est agréable à Dieu, qu'il lui est ami (2) ; et à ce point, que ce n'est pas seulement une certaine réunion d'hommes dignes d'éloge, mais pure, sainte ; en sorte que le Dieu tout-puissant l'ait toujours en sa grâce, chaque confrère s'efforcera de rester dans la grâce divine, non

1. Le Père l'a placé à la fin de son livre, en brochure à part, consacrant la première page au titre : *Directiones Mariani Colloquii Deiparæ Virginis, a R. P. Jacobo Rem, p. m. (piæ memoriæ), Societ. Jesu sacerdote, bono convictorum Ingolstadiensium. St Ignatii Martyris erecti.* « *Tu parasti directiones* ». Ps. 98. *Ingolstadii, typis Greg. Huenlin*, 1623. V. n. finale XXXIV.

2. *Amicus*, au sens de *beneplacitus*, « de son bon plaisir ».

seulement durant son séjour au collège, mais quand il se sera transporté ailleurs; ce qui suppose cette condition, de se garder très diligemment du péché mortel. Mais si quelqu'un (ce dont Dieu le garde!) venait à contracter cette tache mortelle, qu'il comprenne que par là même il serait exclu. De cette manière, le *Colloquium* ne sera pas souillé par son crime ; mais à perpétuité il persévérera dans sa pureté et sainteté, puisque par là seulement qu'un de ses membres pèche, il est retranché de la réunion. Ainsi arrivera-t-il que cette assemblée ne se rendra jamais odieuse au Seigneur par aucun crime ou nulle action honteuse (1), mais plaira toujours à sa bonté. Or celui que le péché aura ainsi rejeté du *Colloquium*, s'en tiendra pour exclu (tout en continuant d'en fréquenter les réunions, comme les autres), jusqu'à ce qu'il ait lavé sa faute dans la confession faite aux pieds du prêtre et qu'il ait récité l'*Ave Maris stella*, etc., pour le *Colloquium*. Après quoi, réconcilié à l'association, il sera réputé rendu à la participation de son trésor spirituel ; et cette réconciliation entière sera tenue secrète, comme l'exclusion même (2).

III. — « Afin que la pureté de conscience exigée au *Colloquium*, dans la direction précédente, se conserve avec plus de facilité, chaque membre se confessera tous les huit jours ; et toujours, après la confession, il remettra au confesseur son nom dans une cédule, avec la date du jour et du mois où il se sera approché du saint tribunal. C'est l'acte qu'accompliront ceux qui habitent le collège. Quant à ceux qui demeurent au dehors, s'ils ne le remplissent tous les huit ou quatorze jours, ils se confesseront au moins chaque mois.

1. *Flagitio.* C'est la grande idée de cette règle principale.
2. Le lecteur observera, après cette fermeté, une condescendance qui l'égale, sans y rien ôter.

IV. — « Les prières, les chants pieux, les entretiens de choses spirituelles et utiles, qui ont lieu à certains temps fixes ; tout ce qui semblablement, au *Colloquium* ou au nom de cette assemblée, se dit, s'entend, se pratique, doit être rapporté très prochainement selon Dieu à l'honneur de la sainte Vierge. Par là, il est permis d'espérer que tout acte bon, accompli par un membre de la réunion, suivant la prescription de son institut, recevra une double récompense.

V. — « Sitôt que sera arrivée la mort d'un associé, chacun des non-prêtres récitera trois rosaires et chacun des prêtres célébrera le saint sacrifice pour le salut du défunt, et tous réciteront, au *Colloquium*, le psaume *Miserere*. Si le défunt a fini ses jours n'appartenant plus vraiment au *Colloquium*, pour des causes publiquement connues, personne n'est tenu aux prescriptions précédentes, à raison du *Colloquium*. (D'autre part) la piété exige aussi que les parents de ceux qui font partie de cette réunion, soient aidés de ses prières. C'est pourquoi, dès qu'il constatera de leur mort, on récitera au *Colloquium*, pour les délivrer des peines amères du purgatoire, un *Miserere* et l'oraison pour les défunts ; puis, aussitôt que chaque confrère le pourra, il dira le rosaire à leur intention.

VI. — « L'assemblée aura lieu tous les samedis, à la troisième partie du jour, jusqu'à l'octave de vêpres (1), et tous les jours de fête, à une heure de l'après-midi. Dans cette réunion, se gardera cet ordre : Dans l'une sur deux, il s'agira du colloque mental : c'est-à-dire que chaque membre méditera sur quelque sujet de religion, qui lui aura été proposé au commencement. Dans les autres assemblées, on procédera de cette façon :

1. C'est-à-dire, si nous ne nous trompons, depuis sexte ou midi jusqu'à trois heures, suivant le compte des heures qui fait partir la première de six heures.

« 1° On lira d'abord quelque point spirituel, accommodé au lieu (1).

« 2° Quelque membre du *Colloquium* récitera, soit un discours, soit un poème, sur quelque sujet pieux; ou il développera, soit un exemple, soit une sentence de la sainte Écriture et des saints Pères, celle qui lui paraîtra efficace pour enflammer les âmes des auditeurs, afin qu'ils aiment Dieu de tout leur cœur, et qu'ils vénèrent sa Mère très sainte avec une dévotion et une diligence singulières.

« 3° On chantera les litanies pour la nécessité occurrente.

« 4° Il se fera une exhortation. L'hymne des douleurs de la sainte Vierge (*Stabat*), se chantera toujours les vendredis de Carême... avant la onzième heure (cinq heures).

VII. — « Ceux qui voudront appartenir au Colloque, soit qu'ils vivent au collège, soit au dehors, devront faire quelque prière aux intentions suivantes, et même répandre leurs âmes devant Dieu pour chacune, récitant, à leur volonté, l'oraison dominicale, ou la salutation angélique, ou un psaume, ou quelque autre oraison :

« 1° Pour notre sainte Mère l'Église catholique;

« 2° Pour son suprême chef sur la terre, le Souverain Pontife;

« 3° Pour le *Colloquium;*

« 4° Pour les défunts de cette association;

« 5° Pour celui du *Colloquium* qui doit mourir le premier (cette prière regardera le temps de l'agonie, autant que dure l'usage de la raison);

« 6° Pour celui du *Colloquium* qui est mort le plus récemment (cette oraison se rapporte au premier temps qui suit la séparation de l'âme);

1. Ne faut-il pas aussi entendre *au temps*, cette espèce de lieu dans l'année chrétienne?

« 7° Pour le collège de Saint-Ignace, évêque et martyr ;

« 8° Pour les bienfaiteurs du *Colloquium*, tant spirituels que temporels, et vivants ou décédés.

« Celui qui aura oublié de réciter ces prières un jour, les doublera les jours suivants ; et qui différera au troisième jour, ne se sera pas acquitté envers le Colloque (1).

VIII. — « Ceux qui s'en iront du collège et qui voudront rester en participation du trésor du Colloque, demanderont toutes les directions, et les reliront tous les trois mois. De plus, chacun d'eux fera, au moins une fois l'an, comme une visite par lettre au *Colloquium*, s'il peut remplir ce devoir avec peu ou point de frais. Ceux qui séjournent dans la ville, au lieu d'adresser une lettre, pourront s'y rendre le jour de l'institution solennelle du *Colloquium* (ou quelque autre, s'ils en étaient empêchés), et certifier par cet acte de présence qu'ils en font toujours partie Qui négligerait l'un ou l'autre de ces moyens, doit savoir qu'il ne fait plus partie du *Colloquium*, jusqu'à ce qu'il se soit réconcilié, soit en personne, soit par lettre.

IX. — « Qui transgresse quelqu'une de ces directions, par le fait même est exclu du *Colloquium* et privé de la communication du trésor spirituel qu'il possède, sans qu'il ait fallu absolument qu'on tînt (au dehors) aucun compte de sa négligence, et soit que le transgresseur en ait conscience lui seul, soit que d'autres en aient eu connaissance ».

V

Par les dernières de ces directions, le Père leur assurait une observance constante, dans leur intégrité. Le re-

1. On pourrait être tenté de croire que dès lors il n'y avait plus ici de sanction. Il en paraîtra tout autrement, si l'on réfléchit sur la fermeté de l'ensemble des directions et sur ce que nous allons ajouter.

lâchement de quelque membre dans la sincère observation de ces statuts lui fermait, une fois pour toutes, la porte de la réunion. Le *Colloquium* était mis dans l'alternative de garder inviolablement la pratique de ces règles, ou de ne plus subsister. Cette prescription nous montre dans le P. Rem un caractère prononcé et plein d'une énergie qui ne souffrait pas les demi-mesures, qui voulait le bien avec toute cette décision, et qui s'efforçait de former chez ses élèves cette même détermination tranchée, pleine de caractère (1). Ce trait fut bien saisi par les colloquistes, comme le fait voir la légende attachée au portrait du P. Rem, vraisemblablement le plus ancien de tous, le même que la réunion devait transporter dans sa salle de prière. Le « vénérable » y présente à celui qui le contemple un livre ouvert, où nous trouvons la description courte mais expressive de sa réunion, dans les paroles suivantes : « Le *Colloquium* est une association d'hommes pieux, qui se proposent d'honorer la sainte Vierge Marie, et qui observent sans hésitation ses prescriptions et ses règles de conduite ».

Un autre caractère, moins propre à cette réunion de jeunes gens, parmi celles qu'avait instituées la sagesse des Pères, mais aussi très pratique, c'était de s'inquiéter jusqu'à un certain point uniquement du péché mortel, surtout parmi ces jeunes gens, sans tomber dans l'illusion de certains directeurs, qui exigent l'absence des fautes vénielles dans leurs communautés, et s'imaginent trop facilement être ainsi arrivés à ce résultat, d'ailleurs si désirable. La tendance à la perfection est plutôt le fruit de la direction du P. Rem que sa condition, qui consiste dans l'état de

1. Ces paroles, que nous traduisons du P. Hattler, p. 120, comme du reste nous suivons souvent son texte avec avantage, expliquent en particulier la volonté indomptable de Ferdinand, « le modèle » du Colloque.

grâce gardé ou recouvré, et dans la pureté immaculée de l'association même.

Quand donc le Père eut tracé et gravé dans son esprit et dans son cœur le plan de sa réunion nouvelle, il rechercha ce petit groupe de congréganistes qui avait commencé à essayer ces conférences de Marie, ce *Colloquium Marianum* qu'on a vu en action, et il l'exerça longtemps à inaugurer l'exécution de ce plan. Ces élèves vaillants (*braven*) montrèrent une bonne volonté très prompte à s'y conformer par essai. C'était encore en 1594. La fidélité, le zèle que mirent ces jeunes gens à parcourir les premiers ces voies nouvelles, portèrent enfin le directeur à ne plus retarder l'établissement formel de sa réunion: l'an 1595, il fixa le jour de l'ouverture solennelle à la grande fête de l'Ascension, qui tombait le 4 mai. Cette date resta profondément gravée dans la mémoire des colloquistes, en sorte que, selon le P. Hattler, c'est en son souvenir que le Pape accorda pour la même fête, comme pour deux autres, les grâces qu'il puisa à son trésor d'indulgences.

Le P. Rem composa lui-même la formule de consécration à la Mère de Dieu; elle resta, pendant toute la durée de cette magnifique association, l'expression du sentiment unanime avec lequel ses membres y entrèrent. Tous les ans, au jour anniversaire de la fondation, ils la renouvelèrent de vive voix à la chapelle, ou par écrit, en cas d'absence. Ils avaient aussi coutume de l'employer avec le changement de quelques paroles, quand, déchus de leur droit à l'association par quelque péché grave, ils voulaient y rentrer après la réconciliation sacramentelle. En voici la teneur (1):

1. En allemand, p. 127, et dans la formule latine, très probablement usitée p. 324, appendice V. — Le P. Agricola, t. II, p. 80, fait aussi ressortir la ressemblance des deux formules et des deux manières humblement usitées, quand on se vouait et quand on se réconciliait ; ressemblance qui ménageait encore les délinquants réconciliés.

« Sainte Marie, Mère admirable de Dieu, Reine du Ciel, N., votre serviteur, tout indigne que je suis, je veux aujourd'hui me joindre à ceux dont la bonne volonté et le pieux propos est de servir votre Fils, Dieu et homme, dans la pureté de conscience qu'on lui doit et la fuite du péché mortel, et de vous honorer d'une particulière dévotion, vous, la très sainte Mère de notre même Créateur et Sauveur, et la patronne très bénigne de ce *Colloquium;* de vous honorer ainsi par un moyen propre, à savoir : tous les pieux exercices, tout acte qu'ils accomplissent par l'ordre ou au nom du *Colloquium*, ils les rapportent à votre honneur après celui de Dieu. Je vous demande donc humblement, Mère admirable de la belle dilection et de la sainte espérance, de vouloir bien me compter miséricordieusement parmi ceux qui sont *vrais* membres de votre *Colloquium*, et de m'y avoir pour recommandé. Ainsi soit-il ».

En 1770, trois ans avant la suppression de la Compagnie de Jésus, qui entraînait celle d'un grand nombre de ses œuvres, un membre de celle-ci écrivait sur cette fondation : « Ainsi le Père Rem avait-il établi, à Ingolstadt, une école de mœurs chrétiennes et d'intime prière, où furent formés des hommes craignant Dieu, versés dans la science des saints et utiles à l'Église et à l'État ». Simple résumé, que justifie le biographe du fondateur par le développement édifiant de cette belle histoire, poursuivie jusqu'à ce terme, touchant à celui de l'ancienne Compagnie.

Nous suivrons peu au delà du décès de Jacques Rem les accroissements et affermissements de son œuvre, après des épreuves déjà terribles, parce que ces premières vicissitudes eurent lieu surtout dans cette période, qui d'ailleurs se renferme dans nos limites.

Un événement extraordinaire, qui adressa un joyeux encouragement à sa jeune réunion, mais en même temps

une exhortation et un avis sérieux, attira sur elle l'attention générale, et lui procura une considération qu'elle n'avait pas pressentie.

C'était dès lors la coutume, dans la Compagnie de Jésus, que le Général déléguât de temps à autre un Père de grand mérite, pour inspecter en son nom des provinces prises en particulier. C'est ainsi qu'en 1591 le Père Aquaviva avait envoyé un Père qu'on a vu Provincial de la Germanie supérieure, Paul Hoffée, comme visiteur en Allemagne. Ce religieux, pendant la gestion de son emploi, reçut de diverses parts des dénonciations détournées sur le *Colloquium*, qui ne comptait encore que deux années d'âge. Comme l'historiographe de l'ordre paraît le croire, il devait s'agir d'un malentendu sur la seconde règle ; comme si la prescription au sujet de l'exclusion d'un membre, ou sur le genre et la manière de la réconciliation avec le *Colloquium*, avait prêté occasion à demander des jugements criminels. Seulement peut-être dans les premiers mois, l'exécution de cette règle s'était-elle faite par certains colloquistes d'une manière trop apparente, quand ils récitaient à genoux la prière de leur réconciliation devant l'autel de l'assemblée. Voici ce que remarque sur son temps (1729) un historiographe de la congrégation :

« Aujourd'hui, il y a quelque motif actuel pour que jamais le genre et la manière de cette pratique très fréquente de réconciliation avec Dieu et sa très sainte Mère ne prêtent sujet à de vilains soupçons : car tandis que, d'un côté, on peut s'acquitter en secret et partout de la formule prescrite de réconciliation, les plus pieux peuvent préférer la pratique de se prosterner à genoux, en assemblée publique, devant l'image de la Mère trois fois admirable ; et, d'après une habitude devenue tout à fait générale (1), dont

1. Que suivaient aussi gratuitement les âmes en état de grâce.

ne se dispensent pas les princes eux-mêmes, ils s'empressent de baiser la terre. D'après cela, il y aurait eu plus de raisons pour multiplier ces saintes pratiques, que pour y chercher matière à des jugements criminels ».

On conçoit cependant que le P. Hoffée ait prêté d'abord l'oreille à ces dénonciations. En 1596, il ordonna au P. Rem d'interrompre aussitôt ses réunions. Seulement, la suppression n'en était ordonnée que pour peu de temps, Hoffée eut même des inquiétudes sur cette défense, sa conscience et son repos en furent troublés; ses angoisses allèrent même jusqu'à l'effroi, et il n'y sut trouver d'autre remède que de déclarer qu'il s'était attiré la disgrâce de la très sainte Vierge. De peur d'en éprouver les effets, il révoqua l'ordre donné, et autorisa, avec une approbation spéciale, la continuation de l'édifice du *Colloquium*, ajoutant: « Jacques Rem est en si haute faveur auprès de la Mère de Dieu, que Paul Hoffée ne pourrait le contrister impunément (1) ».

Cette singulière protection de Marie se manifesta cette année même, par un événement terrible comme châtiment d'une trahison envers son *Colloquium*, mais profondément instructif dans l'expérience qu'il légua à ses membres. Nous en abrégerons le long détail, y conservant d'ailleurs la peinture locale du tableau d'une autre partie des écoliers (2).

Parmi les congréganistes se trouvait un jeune Westphalien, Gerhard Ledenbourg, noble et plein de talents, qui, à une époque difficile pour la jeunesse, se laissa entraîner à la suite de condisciples égarés. Comme il demeurait hors

1. Une épreuve analogue sous quelque rapport exerça et affligea bien vivement le P. Labonde, dans la direction des congréganistes de Fribourg, et il n'y eut pas d'intervention semblable de Marie pour éloigner ou adoucir l'amertume de ce calice.

2. P. Hattler, n° 35, p. 130-33.

du convict, il put avec plus de facilité se donner toute licence, et ne pas rompre cependant avec la congrégation. Ce ne furent d'abord que de ces compotations fréquentes que nous avons vu interdire; mais elles étaient poussées jusqu'aux orgies les plus scandaleuses. En outre, il s'était attaché à une bande des plus mauvais étudiants, étroitement liés; et lui qui avait été fervent, plein d'une crainte respectueuse de Dieu, il en vint à contrefaire l'association de Marie, dans de prétendues règles, qui l'engageaient avec ses compagnons à une énorme consommation de vins, fixée dans sa quantité.

Aussi désespéraient-ils les *gardes de nuit* (1). Ils avaient trouvé un moyen de faire les frais d'une telle vie. C'était d'entourer avec des flambeaux, ou avec des torches de broussailles inflammables, ceux de leurs compagnons dont ils espéraient obtenir les sommes nécessaires. Dans un cercle de feu, qui se rapprochait sans cesse de leurs victimes, ils les contraignaient par la chaleur à promettre de débourser. Aussi les appelait-on les *brûleurs*.

Quelque démon poussait ces jeunes fous, Ledenbourg en particulier, suivant l'axiome de la corruption pire chez ceux qui ont été les meilleurs. Sa maison devint comme le repaire de tous. Le 2 février, fête de la Purification, de nouveaux membres de la congrégation se consacraient à Marie. Ceux qui parodiaient cette pieuse réunion, ne manquèrent pas d'avoir leur Chandeleur, et de chercher à y attirer quelque imprudent parmi ces recrues toutes nouvelles. Une orgie surpassa les autres, et se prolongea plus avant dans la nuit. Chacun se retira enfin, et Ledenbourg le dernier. Il ne put gagner son lit; un lourd sommeil, anticipé par l'ivresse, le saisit à sa table, et il tomba, presque déshabillé, en heurtant un chandelier, qui mit le feu à son reste

1. Ce que nous appelions alors *archers du guet*.

de vêtement. Bref, en proie à des brûlures épouvantables, il poussa en vain des hurlements : on ne put le préserver d'une mort d'autant plus cruelle, qu'elle fut très lente. Mais cette longue agonie fut un bienfait pour son âme. Réconcilié, même avec la sainte réunion de Marie, il multiplia ses instances pour que Dieu voulût bien accepter ses douleurs et son dernier sacrifice, non seulement comme expiation, mais surtout comme offrande volontaire de charité. Une telle leçon ne fut pas moins salutaire à la congrégation : elle sentit l'inviolable fidélité qu'exigeaient les promesses de ses membres, quand ceux-ci les renouvelèrent à l'Annonciation.

Une troisième épreuve ne fut pas moins douloureuse pour le P. Rem. Il semble que l'Esprit du mal, prévoyant le bien que devait accomplir le *Colloquium*, ait multiplié ses machinations pour le détruire, surtout à son premier âge, alors que la constitution de ce corps n'avait encore ni développé ni affermi ses forces. L'expérience manquait à ses jeunes membres, dont l'écueil était la présomption. Plusieurs ne craignirent pas d'exprimer leurs jugements hardis en secret : car ils ne rompaient pas avec la réunion ; ce qui rendait leur influence d'autant plus dangereuse. Ils avançaient que le vieux Père bâtissait là des châteaux en Espagne ; qu'il faisait de beaux rêves, auxquels ne manquait que le contrôle d'une pratique expérimentée. Des dérisions s'ensuivirent contre ceux qui observaient encore les règles, et la ferveur de la plupart se refroidit.

Le vénérable directeur ne put longtemps ignorer ce changement déplorable. On a vu que l'énergie était le côté saillant de son caractère : il ne s'en tint donc pas à des demi-mesures, quoiqu'il dût lui en coûter. Il se rendit un jour à l'assemblée, et, prenant son air le plus sérieux, il mit chacun en demeure de déclarer et de marquer par

écrit s'il entendait, oui ou non, rester au *Colloquium* pour en observer les règles. Qui ne le voulait, n'avait qu'à prendre le chemin de sortie.

De tous les membres il n'en resta que six. *Vingt-deux* se retirèrent. Si ce résultat étonnait quelque lecteur, c'est qu'il ne saurait pas combien les grandes œuvres, surtout les œuvres divines, éprouvent de secousses, presque d'effondrement, à leur origine. On peut se rappeler aussi combien le murmure, le scandale gagnaient facilement les disciples du divin Sauveur, et combien s'isolèrent alors de cet adorable Maître ; sans poursuivre ici de comparaison, sans parler de deux apôtres, sur douze, qui trahissent ou renient. Ce qui fortifia d'ailleurs les colloquistes fidèles, ce fut, d'un côté, les châtiments qui semblèrent poursuivre les déserteurs (1), quoique Marie ait encore signalé par son intervention, pour les adoucir, l'amour qu'elle gardait pour ses anciens enfants ; de l'autre côté, ce furent les bénédictions qui comblèrent dès lors la réunion ; la paix, un état florissant, de grands progrès en nombre, et surtout en vertus, en mérites, y succédèrent à ces orages dévastateurs.

C'est au *Colloquium* ainsi renouvelé sur le fondement que lui donnèrent ces nouveaux guerriers choisis et ceux qui restaient, les seuls gardés par le nouveau Gédéon, c'est en récompense de cette fidélité tant éprouvée, de cet élan repris et redoublé, que leur très sainte patronne leur accorda son apparition et sa révélation, à tout jamais dignes de reconnaissance. De là leur assemblée allait prendre son

1. Le P. Colomban Schreiber (Scriba), chartreux, un des membres ainsi confirmés dans leur constance, en cite des exemples frappants, dans une lettre écrite au *Colloquium*, le 24 juillet 1624, cinq années après la mort du P. Rem (p. 134-5). Cf. Agricola, t. II, p. 80-81. En 1701, on ne craignit pas de réveiller le souvenir salutaire de ces suites tragiques, dans une pièce donnée seulement quand il n'y eut plus de douleurs, ni même de susceptibilités à ménager : car, nous l'avouerons, de telles personnalités, même historiques, sont toujours des sujets délicats à traiter.

nom propre de la *Mère trois fois admirable,* pour la longue durée de sa glorieuse existence.

Le P. Agricola en trace une belle description après le nouveau point de départ : « Dans ces colloques, on faisait ces enquêtes : avec quelle vigueur gardait-on les statuts? ou quelle négligence, quel mélange s'y seraient glissés? quels moyens d'amendement ont fait défaut ? On admonestait ceux qui étaient en faute, on écoutait les excuses, on lisait les lettres des colloquistes. Au besoin, l'on recourait à de nouvelles règles, à des précautions. Un samedi, c'était le président qui parlait; un autre, alternativement, c'étaient les colloquistes, soit avec Dieu, soit à Dieu, dans la méditation : deux points en étaient proposés par le président, avec brièveté; après quoi l'on gardait le silence un quart d'heure. Tout assistant prenait part à cet exercice, et l'on ne pouvait s'absenter. Qui même était éloigné, devait rendre compte de sa diligence dans le passé ou de ses mesures pour l'avenir, sous peine de perdre tout droit d'association dans la vie et à la mort. C'est ainsi que, des régions les plus lointaines de l'Europe, arrivaient des lettres des personnages les plus considérables de l'Église et du monde, attestant le désir de vivre et mourir clients perpétuels de la Mère trois fois admirable ».

CHAPITRE IV

La Mère trois fois admirable. Première révélation, preuves et explication de cette invocation préférée, de ce titre aussi du *Colloquium Matris ter admirabilis.* — Erreurs qui suivirent les premiers témoignages très authentiques. — Encouragement dû par les *colloquistes* à ceux-ci, surtout au bref de Paul V. — La lettre du directeur Troïlo est une attestation de premier ordre, et caractérise le *Colloquium.* — Nouvelle réunion distincte de la première, le *Colloquium externum.* — Grande supériorité que garde le premier.

I

Avant d'aborder l'exposé de la grâce surnaturelle et extraordinaire accordée au *Colloquium*, le P. Hattler insiste avec raison sur les preuves de crédibilité qui viennent à l'appui, et qui offrent toutes les garanties nécessaires au regard d'une critique purement humaine, c'est-à-dire, quand même on ne tiendrait nul compte de la vraisemblance d'une telle intervention de la Vierge-Mère. Toute miséricordieuse et toute puissante, au jugement de l'Église, à l'égard même des pécheurs, elle le fut à bien plus forte raison envers une association de jeunes gens d'élite, si étroitement engagés à se tenir purs de tout péché grave. Mais de plus, dit l'historien, cette certitude repose, d'un côté, sur les témoignages les plus précis, rendus par des adversaires et des écrivains de mérite, bien qu'entachés d'erreurs sur la foi, s'accordant ici avec des catholiques sur les temps, lieux et circonstances importantes ; d'autre part, avaient déposé leurs attestations, de primitifs et très anciens témoins, contemporains du P. Rem et ses confrères ou ses collaborateurs au *Colloquium:* en sorte que, des dif-

férents détails fournis par chacun, ou des débats contradictoires, est résulté un ensemble de preuves essentiellement irrécusable et tout à fait convaincant par sa conformité ou son unité morale.

Le fait se passa le 5 avril de l'an 1604. Le vénérable Rem était profondément plongé dans la prière, méditant sur celui des titres donnés à la sainte Vierge, dans ses litanies, qui pouvait lui agréer le plus. Et ce n'était pas là une recherche de curiosité pieuse, mais bien d'application très pratique dans toute la dévotion à la Mère de Dieu, que résument ces litanies. Pour le comprendre, il suffit qu'on nous permette quelques détails abrégés (1).

Ces litanies, fort autorisées dans l'Église, sont les mêmes litanies antiques qui se chantaient à Notre-Dame de Lorette, vers le temps où fut érigé ce tout divin sanctuaire.

Il est remarquable, particulièrement en vue de ce que nous allons raconter, que beaucoup d'auteurs graves rapportent au P. Rem l'honneur d'avoir répandu l'usage de ces litanies de Lorette, avec une extension dont nous devons préciser les bornes à celles de l'Allemagne catholique. Lipowski, après avoir rappelé qu'on remarquait ce Père pour la pieuse complaisance qu'il mettait dans ce sujet d'oraison, ajoute : « C'est sur cette pratique de prédilection que se fondèrent les jésuites pour l'introduire dans les exercices du soir dans l'Église (2) ». Il est probable qu'il l'avait prise à Rome. Nous les avons, en effet,

1. Nous omettons ici comme ailleurs un pieux développement théologique, qui convient plus à une œuvre très édifiante d'ascétisme qu'à notre histoire. Voir dans le n° 35 du P. Hattler, la page 136-7.

2. Tome II, p. 135. Il cite, en note, des auteurs que nous consultons d'ordinaire : Kropf, continuation d'Agricola, p. IV, p. 95, 146, 214, et p. 458; Mederer, *Annal.*, t. II, p. 221, et *Hist. d'Ingolstadt*, p. 231. — Rader, *Bavaria pia*, p. 163, etc.

entendu chanter tous les dimanches au *Gesù*, avant la bénédiction du saint Sacrement, comme on chante les vêpres en France. Le « Vénérable » avait donc grâce pour obtenir par cette prière, elle-même bien puissante, l'objet de sa pieuse recherche.

On sait que le mot même de « litanies » signifie des supplications répétées, en forme de prières *jaculatoires* ou *dardées* en quelque sorte vers le cœur miséricordieux de Jésus, de Marie et des saints. Les litanies de la sainte Vierge, en particulier, se divisent comme en trois parts : la première réitère nos hommages envers ses titres d'une sublimité vraiment divine ; la seconde redouble des exclamations sorties du cœur filial de ses enfants en l'honneur de ses grâces et perfections ineffables ; la troisième, enfin, multiplie les invocations pressantes, adressées à sa très secourable compassion.

Le P. Rem cherchait donc laquelle de ces jaculatoires pourrait, dans sa généralité expressive, atteindre le mieux à la fois ces trois buts si désirables. C'est alors qu'une lumière du ciel, venue comme d'en haut, inonda d'abord cette sainte âme en prière. Dans une telle clarté, le vénérable Père reconnut distinctement que la Mère de Dieu avait pour le plus agréable ce titre d'hommage et d'admiration affectueuse : « Mère admirable », *Mater admirabilis*. Et l'on peut concevoir comment elle devait être acclamée et proclamée trois fois admirable, sous les trois rapports d'honneurs que la piété du Père cherchait à unir : hommage, remerciement et expression d'amour, demande instante.

Une preuve confirmative du caractère céleste de cette révélation suivit le lendemain ; une seconde grâce, d'un ordre encore très élevé.

C'était le soir, vers huit heures et quart : les membres du

Colloquium assistaient à une réunion d'usage, consacrée à la prière. Le P. Rem était agenouillé, selon sa coutume, dans le coin de la chapelle le plus reculé à droite, en se tournant vers l'autel où fut placée plus tard l'image privilégiée de *Mater ter admirabilis* ou *des grâces*, comme on appela l'image et le sanctuaire (1). On chantait les litanies de Lorette. Les chantres étaient à deux pas du directeur, et, à quelque distance, un élève de noble famille chantait, Siggenhausen, qui devint plus tard membre du conseil des finances ducales et remplit à Amberg un haut emploi.

C'est donc dans ces circonstances que, dans sa prière à genoux, un ravissement saisit tout à coup le P. Rem, non seulement son âme, mais son corps, qui fut, à la suite de l'âme, surnaturellement soulevé de terre (2). Dans ce transport sensible, la très sainte Vierge lui apparut avec une majesté céleste, entourée d'un éclat resplendissant. Toute cette apparition n'eut que la courte durée d'un coup d'œil, d'un éclair, mais avec une plénitude de délices célestes qui équivaut à la durée d'une vie sur terre.

Le chant était alors arrivé à l'invocation *Mater admirabilis*. Le P. Rem, encore tout hors de lui-même, ordonna à Siggenhausen de redoubler cette jaculatoire, puis de la chanter une troisième fois (3). Le jeune chantre obéit,

1. *Gnadenbild, Gnaden Capelle.* Le P. Hattler renvoie au plan qu'il en donne, n° 62. Voir p. 259, après la gravure du même sanctuaire. C'est sans doute à la dernière place, celle où l'on éleva au Père une statue, et près de l'endroit où l'on admettait quelque public, aux solennités.

2. Tout extraordinaires qu'elles sont, ces grâces ont été fréquentes dans la vie des saints. Saint Ignace est vu dans sa prière élevé à quatre palmes du sol ; et, dans un siècle incrédule, saint Alphonse de Liguori, en prêchant, est ravi au-dessus de son auditoire. Et tant d'autres exemples!

3. D'après le P. Flotto (part. III d'Agricola, p. 190), à cette éclatante apparition de Marie, invoquée comme Mère admirable, le P. Rem s'élance du coin de la chapelle au milieu, et, à la stupéfaction de tous sur un mouvement si extraordinaire, il s'écrie : « Que tous répètent deux fois ». Il lui est acquis que c'est l'invocation préférée.

tout émerveillé, et fit lui-même trois fois répéter ce titre aux colloquistes, non moins profondément surpris.

La réunion à peine terminée, chacun voulut naturellement savoir la cause d'un évènement aussi extraordinaire. Siggenhausen en raconta ce qu'il savait. Quant au P. Rem, il restait fort réservé au sujet d'une telle communication, et n'en laissait rien percer. Mais les supérieurs, qui avaient eu bientôt connaissance du fait, recoururent à la sainte obéissance qui leur était due, et ordonnèrent au Père de leur communiquer en détail la commission qu'il avait reçue. Dès lors celui-ci fit connaître l'apparition merveilleuse et le contenu de la révélation qui lui avait été faite. Depuis, Siggenhausen, déjà parvenu à la vieillesse, s'étant rencontré dans la chapelle du *Colloquium* avec le très savant P. Gumpenberg, jésuite, fut heureux de lui raconter la merveille dont il avait été témoin dans son jeune âge, et il disait avec une sainte fierté toute la part qu'il avait eue à la grâce du P. Rem. Le P. Gumpenberg, de son côté, avait été dans sa jeunesse un membre zélé du *Colloquium*, et il y joignait une relation de sa propre source. Il estimait donc comme un grand bonheur pour lui de n'avoir pas seulement su les choses au lieu de l'apparition, mais d'en avoir aussi tenu le récit de la bouche d'un témoin plus rapproché.

On reprendra la suite de ces preuves avec la suite même des temps, qui les éclaire. Mais d'autres rapports erronés s'éloignent de ces relations les plus anciennes. Le biographe de Rem cite en particulier Lipowski, dans son *Histoire des jésuites en Bavière*, que nous avons consultée d'ailleurs avec fruit (1), et Sattler, qui l'a suivi sur ce

1. P. 74-75. Il parle encore de Rem, t. II, p. 147, et dans d'autres passages déjà cités, p. 135, etc.; mais la table fait complètement défaut. C'est dans une note, rattachée à l'histoire de la congrégation à Landsberg

point, dans son *Histoire des congrégations en Bavière*. Ces divers auteurs, que nous ne devons pas moins citer, donnent pour théâtre à la sainte apparition une chapelle de campagne, située à Leihfeld, près de Landsberg ; et c'est à la suite de ce merveilleux évènement qu'on aurait consacré, dans cette église, quinze colonnes à Marie : détails qui ne paraissent pas convenir avec ce qu'on sait du P. Rem et de cette révélation. Autre erreur : ce ne serait pas la Mère de Dieu en personne, mais son image, qui aurait paru entourée d'une splendeur céleste. Ajoutez, ce qui est inadmissible (avec les anciens documents reçus), que la sainte Vierge aurait apparu à tout le *Colloquium* et parlé à chacun de ses membres. Enfin, il n'est pas plus exact que les jésuites aient introduit à Ingolstadt, pour la première fois, en l'année 1619, et en conséquence de l'apparition confirmée, la récitation des litanies de Lorette, comme une dévotion nouvelle : le chant de ces litanies était déjà usité à l'ouverture de la congrégation et à celle du *Colloquium*, et préféré à toute mélodie religieuse ; seulement, il vint, comme on l'a vu, un jour où l'on y répéta trois fois l'invocation de Mère admirable, et dès lors ces litanies prirent, à Ingolstadt, un point de départ nouveau pour une propagation croissante. Les Pères de la Compagnie en répandirent l'usage dans toute la Haute-Allemagne. Lorsqu'après l'abolition de leur ordre, ils se retirèrent en Russie, ils transportèrent avec eux cette dévotion dans ce lointain exil, et, lors de leur expulsion de ce refuge, ils la rapportèrent en Autriche et dans la province que leur Société rétablit en Suisse. Elles restèrent

principalement de celle des *bourgeois*, qu'il reproduit en passant ce ouï-dire fantaisiste. Le P. Flotto, qu'il indique peu exactement (V. t. III, p. 190), paraît peu informé lui-même sur le siège du *Colloquium* à Ingolstadt. Son récit est d'ailleurs en général conforme au nôtre.

surtout en prédilection aux noviciats, avec la coutume empruntée au collège d'Ingolstadt de répéter trois fois : « Mère admirable », *Mater admirabilis*. Dans les livres de prières du dix-septième et du dix-huitième siècle, on retrouve imprimée cette triple invocation (1).

II

Revenons à l'effet des premières nouvelles qui se propagèrent sur la grâce prodigieuse accordée réellement dans la chapelle du *Colloquium*. Il s'entend de soi que ses membres d'abord en ressentirent la plus grande joie, furent fortifiés dans leur persévérance et enflammés dans leur zèle. Avec un saint enthousiasme, ils voulurent s'appeler dorénavant le *Colloquium de la Mère trois fois admirable*, et l'image de Marie autour de laquelle ils se groupaient, devant laquelle ils avaient obtenu l'apparition, ils ne l'appelèrent plus désormais que *Mater ter admirabilis*.

Bientôt ils regardèrent encore comme une marque signalée de la faveur céleste un présent plein de bienveillance que leur fit le lieutenant de Jésus-Christ sur terre (2). En 1601, le fils du frère de Guillaume V, du duc Ferdinand de Bavière, François-Guillaume, comte de Wartenberg, était entré au convict de Saint-Ignace ; il y suivit pendant sept années, sans interruption, les cours du gymnase. Il était en même temps membre du *Colloquium*. En 1608, son père l'envoya à Rome, où il étudia les hautes sciences au collège Romain. Il saisit l'occasion de s'associer à Léon Menzel, son ancien condisciple, et, dans le même intervalle d'années, fidèle colloquiste. Ils voulurent obtenir ensemble du

1. Dévotion très vive, très étendue, nous ont dit des Pères allemands. V. encore l'explication théologique et mystique du P. Hattler, p. 140-48.
2. *Statthalter*, gouverneur, régent. Expression du P. Hattler.

Saint-Siège confirmation et extension du *Colloquium* par les largesses du trésor des indulgences. Ils adressèrent donc, à la fin de 1611, une requête au pape Paul V. Le Saint-Père voulut bien qu'on la lui lût en présence du cardinal Bellarmin, de la Compagnie de Jésus. Il prit avec une joie manifeste connaissance du sublime but et des règles très sages de la réunion; il les loua, et accorda au *Colloquium* les riches indulgences que nous avons indiquées, dans un bref apostolique du 5 janvier 1612.

L'importance que la concession et l'autorité suprême qui l'accordait, avaient alors dans la Société, et qu'elles eurent particulièrement dans les circonstances, nous porte à donner de ce bref une traduction presque intégrale (1).

« Le pape Paul V. En perpétuelle mémoire du fait :

« Comme nous l'avons appris, il existe dans l'église de Saint-Ignace évêque et martyr, au collège de la Compagnie de Jésus dans la ville d'Ingolstadt, du diocèse d'Eichstædt, une congrégation pieuse et dévote de jeunes gens fidèles à Jésus-Christ, et canoniquement instituée sous la dénomination de *Colloquium* de la Bienheureuse sainte Vierge Marie; et ses fils bien-aimés, les jeunes confrères, s'exercent d'habitude aux œuvres de piété et de charité. Nous donc, pour que cette congrégation prenne chaque jour des accroissements plus étendus, appuyés sur la miséricorde du Dieu tout-puissant et sur l'autorité de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, nous accordons à tous ses fidèles et à chacun d'eux qui entrera désormais dans la congrégation, pour le premier jour de leur entrée, s'ils sont vraiment pénitents et confessés, et s'ils ont reçu le sacrement de l'Eucharistie, une indulgence plénière; puis, tant à ceux qui s'inscriront dans la suite qu'à ceux qui seront déjà inscrits, une autre indulgence plénière pour cha-

1. Le P. Hattler ne le donne qu'en latin et aux notes, p. 312-13.

cun, à l'heure de la mort, s'ils sont pareillement pénitents, confessés et munis de la sainte communion, ou si du moins, avec contrition, ils invoquent le nom de Jésus, soit de bouche, soit, en cas d'impossibilité, de cœur. A ceux qui, avec la même préparation, visiteront chaque année avec dévotion l'église et la chapelle ou l'oratoire ci-dessus nommés (1), aux fêtes de l'Ascension ou de saint Ignace, et prieront pour la concorde des princes chrétiens, etc.; à ceux là nous concédons miséricordieusement l'indulgence pleine et la rémission entière de tous leurs péchés. Pour ceux qui visiteront les mêmes église, chapelle ou oratoire le premier dimanche de chaque mois, et prieront comme il a été dit, nous leur accordons chaque fois une année et une quarantaine. — Enfin, à ceux qui, tous les huit jours, ou au moins tous les mois, suivant les règles de la même congrégation, s'acquittent de la confession sacramentelle, nous concédons quarante jours; et même grâce à qui fera tous les jours une prière pour la sainte Église, le souverain Pontife, ladite congrégation, ses associés défunts, ou celui d'entre eux qui sera le plus récemment décédé; pour le collège Saint-Ignace, les bienfaiteurs de la congrégation vivants ou décédés ; ainsi qu'aux membres qui liront diligemment chaque trimestre les règles de la congrégation; et aux confrères qui, à l'Ascension, ou, en cas d'empêchement, au jour le plus proche possible, assisteront à la congrégation ».

On excusera la longueur de cet extrait, eu égard aux marques détaillées d'approbation et d'encouragement prodiguées à l'œuvre du P. Rem et à ses différentes pratiques. Qu'on juge en effet de la haute renommée que procura au *Colloquium* la publication d'un tel diplôme pontifical, encore assez rare. Parmi les étudiants qu'il attira à la réu-

1. Du *Colloquium*.

nion, se comptaient des élèves nobles de divers pays, Polonais, Italiens, Hongrois, qui étudiaient alors tant à l'université qu'au convict des Pères. La vie sainte du directeur, les fruits de bénédiction que recueillaient les membres de leur assemblée, les grâces surnaturelles qu'ils obtenaient devant l'image de la Mère trois fois admirable, toutes ces merveilles amenaient sans cesse au *Colloquium*, et davantage d'année en année, des amis, des bienfaiteurs, des protecteurs et des participants aux mérites de l'association : de manière que, peu d'années après la mort du P. Rem, déjà cette assemblée florissait comme une riche moisson.

Mais nous devons terminer les preuves et témoignages primitifs sur la révélation qui explique ce grand progrès, par la déposition d'un colloquiste de la plus grave autorité, qui ne confirme pas seulement tout ce qui précède, mais y ajoute très peu après un témoignage personnel et de premier ordre sur ces premiers temps de la réunion. Le témoin fut, dans la direction du *Colloquium*, le successeur, non immédiat, mais très rapproché, du fondateur même, après avoir été membre de l'association. Ses attestations sont donc quelque peu équivalentes à celles qu'aurait pu laisser le « vénérable » Père.

III

C'était ce Docteur Troïlo de Troïbourg dont nous avons déjà dit un mot. Tyrolien comme Rem, il était à la tête de la réunion en 1624, six années seulement après la mort du Père. Il était le majordome, ou, comme on l'a vu, par équivalence, le gouverneur du jeune margrave Jean-Philippe Spinola. Cette année même, il avait obtenu le titre de doc-

teur avec plusieurs autres, dans une grande solennité, comme on en usait alors pour ces réceptions collectives. Deux années plus tard, on le trouve vicaire général de l'évêque de Brixen. Quelques années après, il était dans le même diocèse chanoine et scolastique (1). En 1631, à l'érection du consistoire épiscopal, il fut choisi comme premier président. On le renommait comme l'ami des pauvres et des malades, auxquels il légua une somme considérable; et jusqu'à nos temps se sont conservés deux bénéfices fondés par lui à Brixen. Il mourut l'an 1654. Son corps reposa dans la cathédrale de cette cité, près de l'autel privilégié du Rosaire.

Ces détails auront quelque intérêt en raison de son témoignage, qu'ils rendent plus puissant encore par cette carrière si honorable. Lorsqu'il s'appliquait encore aux études à Ingolstadt, et qu'il avait été choisi pour directeur du *Colloquium*, avant ou en 1624 (2), on a vu qu'il prit soin de faire une nouvelle édition des statuts de la réunion, et la dédia, dans une préface, à ses membres. Ces préliminaires pouvaient compter comme une de ces exhortations que, conformément à la sixième règle, il devait, à des temps fixés, adresser à ses associés et adapter à leur usage, les enflammant, en peu de paroles, des ardeurs de la charité et du zèle pour le service de la Mère de Dieu. Cette épitre dédicatoire expose aussi nettement l'idée mère du *Colloquium*, l'absence du péché, qui lui attirait de si hautes récompenses, suivant la promesse de la Vérité même : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt*. Le P. Hattler ne se contente pas de citer cette dédicace,

1. Ou préfet des hautes et moindres écoles ; écolâtre, comme on disait dans nos universités.

2. Date du P. Hattler ; mais auparavant, d'après celle de l'épitre dédicatoire qu'on va lire, 1623. V. encore sur le directeur, Christophe-Ernest Troïlo, les *Annal.*, t. II, p. 237.

en forme de *fervorino*, dans l'édition latine que nous avons décrite ; il l'extrait au long en allemand. Elle vaut en effet la peine de cette double reproduction (1), malgré quelque prétention littéraire dans le goût du temps et quelques formes de la politesse exagérée d'alors. Ce sont même des raisons de plus pour qu'il entre dans notre sujet de faire connaître intégralement cette épître, au point de vue des études :

« Aux très révérends, tout à fait révérends et très illustres (2), Généreux, Magnifiques, Nobles, très glorieux (3) et très honorés Seigneurs, les seigneurs associés du *Colloquium* de Marie.

« De nouveau ont été mises sous presse nos *Directions*, tout à fait révérends, très illustres et très honorés Seigneurs, et de nouveau elles vont vers vous sans l'impulsion d'autres que d'elles-mêmes : car elles ne pensent pas pouvoir se conserver plus sûrement ailleurs que là où elles paraissent à tous observées au dernier point, et elles ambitionnent avec raison la droite (4) protectrice de ceux dont les âmes leur sont connues par expérience. Recevez donc ces linéaments du *Colloquium* de Marie, moins imprimés par la presse que dans vos mœurs. Ils attestent par quelle voie abrégée vous avez été élevés au faîte de la vertu. Quelle est grande, en effet, la sainteté de nos règles ! Tellement qu'il faut mettre parmi les incompatibilités absolues (5), d'être colloquiste et de demeurer enchaîné par le péché mortel : car, du moment que vous admettriez en votre âme le mortel virus, vous commenceriez à *avoir vécu* colloquiste, vous cesseriez de l'être, et le

1. P. 149-51 et 317-18 de la monographie.
2. *Perillustribus.*
3. *Amplissimis.*
4. *Dexteram.*
5. *Adynata*, les impossibilités.

retour ne vous serait pas permis, avant d'avoir rejeté ce venin par la confession, ou au moins par l'acte de contrition (1), et de commencer à redevenir ainsi ce que vous aviez cessé d'être.

« Mais pour que personne ne soit saisi de crainte en face d'un chemin si escarpé (et pourtant qu'y a-t-il d'abrupte pour la vertu ?) ¶ Il faut vous souvenir de ce jour où apparut la Mère de Dieu, notre patronne, au R. P. Jacques Rem, dans le lieu même du *Colloquium*. A cette bienheureuse petite heure, on chantait les litanies de Lorette, et la mélodie (2) en était précisément venue à cet éloge : « Mère admirable ». Elle s'offrit donc aux regards dans un grand éclat (3) : car elle ne voulut pas seulement indiquer quel titre lui souriait le plus parmi les autres (connaissance qui tenait un si haut degré dans les vœux du R. P. Jacques) ; mais que ce lieu, à savoir celui du *Colloquium*, et l'institut du *Colloquium*, et les membres mêmes du *Colloquium*, tous ces objets si chers, elle les prenait sous sa tutelle et son patronage.

« Que désormais le Tartare, frémissant, fasse pleuvoir sur nous tout ce qu'il a de traits ! il sera bien forcé à cet aveu : que nous pouvons bien être vaincus ; mais que, sous notre bouclier, nous échappons à la portée du trait (4).

« Vos âmes recevront cependant, de plus, une force immense, à la pensée des regards qui, du ciel, contemplent

1. Rendue aussi parfaite que possible et renfermant l'intention de se confesser.

2. *Musica*. D'après le P. Flotto, III. 190, il y aurait eu de même, ce semble, accompagnement d'instruments : *Cum musici decantarent*.

3. *Multo corusca lumine spectandam se obtulit*. Il paraît dire « visible à tous », comme le P. Flotto.

4. *At sub clypeo, extra teli jactum esse*. Troïlo fait-il seulement allusion au patronage de Marie en général, et non pas plutôt en particulier comme traduit le P. Hattler, à l'abri qu'offrait, en définitive, cette règle de purification du péché, qui empêchait l'enfer de profiter de ses victoires ?

votre vertu. Pour omettre les autres témoins, le P. Jacques Rem vous considère, lui, le fondateur autrefois du *Colloquium* et maintenant son défenseur parmi les âmes bienheureuses (car sa grande sainteté, connue de l'univers, nous permet cette croyance). Au temps de son séjour parmi les hommes, il fit écouler sur les siens bien des grâces de ressemblance avec la Mère de Dieu ; maintenant qu'il vit parmi les habitants du ciel, il aura soin d'imiter à sa manière cette Mère divine, dans sa libéralité (1). Elle protège, comme je l'ai montré, notre *Colloquium*, parce qu'elle est sa patronne ; il protégera donc, lui aussi, ce *Colloquium*, parce qu'il est son fondateur. Mais je finis.

« Vous m'avez créé, sans mérite de ma part, votre directeur (2) ; et cela me porterait à vous parler plus longtemps, si je ne savais que je parle à des soldats, et non à de simples sujets de Marie (3). Recevez donc ces armes, qui sont à vous. Elles ne sont pas radieuses, comme autrefois celles d'Énée, de l'éclat des exploits d'autres héros ; mais elles sont ornées des images ciselées de vos propres vertus.

« Elles brillent d'ailleurs d'un ornement de prix immense. Il a plu, en effet, au souverain Pontife Paul V, de les décorer de grâces et d'indulgences perpétuelles, à l'intercession du Révérend et Illustre seigneur, le Seigneur François Guillaume, comte de Wartenberg, seigneur de Waldt, etc., Préfet suprême de la cour électorale de Colo-

1. Autant que nous pouvons saisir et rendre le sens de cette singulière phrase, que le P. Hattler traduit à peu près de même : *Multa ille, dum inter homines ageret, a Deiparæ moribus in suos derivavit; jam in hoc quoque, dum inter cœlites degit, Deiparam suo modo assequi curabit.*

2. Ce qui ferait croire qu'il avait été élu, ou tout au moins accordé à leur demande. Dans les deux cas, son témoignage en aurait plus de valeur encore.

3. *Marianos me milites, non quirites alloqui.*

gne, Prévôt de la cathédrale de Ratisbonne; et du tout à fait Révérend Noble et Illustre Seigneur Léon Menzel, Docteur en théologie, Pro-Chancelier et Professeur de notre université : deux astres qui éclairent encore maintenant notre *Colloquium*. Elles sont donc dignes, ces armes, ennoblies par le don de Dieu, de sa divine Mère, du suprême Pontife lui-même, et enfin de leur auteur, de n'être confiées qu'à de très nobles mains; et, puisque vous les avez saisies et continuerez de les tenir, il incombe à votre honneur qu'en face des habitants du ciel, de la terre et des enfers, ces mêmes mains se signalent par l'emploi d'armes déjà si glorieuses.

« D'Ingolstadt, au convict de Saint-Ignace-Martyr, XII des calendes de juin 1623 ».

Dans cette dernière pièce particulièrement régnait, comme dans l'histoire des commencements du *Colloquium*, une espèce de couleur tout aristocratique, où il faut faire la part de l'époque. Mais on va voir, dès l'origine d'une nouvelle branche de l'association, germer et se développer d'autres éléments, avec la largeur de l'esprit chrétien.

IV

Dans ces admirables développements, qu'avait déjà pris et qu'allait prendre le *Colloquium*, se renouvela, en des proportions relativement bien petites, sans doute, le prodige par lequel Dieu a voulu signaler l'établissement tout divin de son Église. Selon l'Apôtre, Dieu a employé ce qui était faible aux yeux du monde pour confondre ce qui lui paraissait fort ; ce qui était bas et méprisable, ce qui n'était rien, pour en faire ce qui est, ce qui compte en réalité au jugement de la Vérité même (1). C'est la merveille

1. I Cor., I, 27, 28.

qu'on va voir encore se reproduire dans l'œuvre, qui prendra plus tard un magnifique essor, après s'être fondée sur les petits, sur les simples : quatre pieux enfants qu'un religieux rassemble un jour pour les conduire devant l'image et les former sur le modèle de la Mère de Dieu (1). Ce fut, il est vrai, l'œuvre du puissant patronage de la sainte Vierge auprès de Dieu ; ce fut cependant aussi l'œuvre de l'humble mais absolue confiance du P. Rem en cette divine protectrice, dont il se regardait comme le pur instrument : il ne montrait dès lors aucune hésitation dans son entreprise, de même qu'il n'y prétendait mêler nul esprit propre.

Le *Colloquium* s'était formé à l'origine, et constamment depuis, d'élèves du convict de Saint-Ignace, pris dans ce milieu. La bonne réputation, les bénédictions manifestes qui en provenaient, excitèrent chez d'autres étudiants, qui habitaient en dehors du pensionnat, le désir d'y participer. Comme cette accession était impossible dans les conditions imposées au pensionnat lui-même, quelques membres de la congrégation des hautes classes dans l'université formèrent à part une réunion analogue. A la tête de cette entreprise se mirent trois étudiants : Jean-Baptiste Brugglacher, Christophe Sartori (2), et Balthasar Groll. Ils se bornèrent, la première année, 1615, à ce nombre de trois, pour tenir à des heures fixes des colloques spirituels entre eux, ou pratiquer ensemble des exercices de piété en l'honneur de la Mère de Dieu. Aussitôt ils commencèrent à se multiplier tellement, qu'ils cherchèrent une salle assez grande pour contenir leur réunion ; encore ne tarda-t-elle pas à paraître trop étroite.

1. Nous empruntons, en particulier, ces touchantes réflexions à la piété du P. Hattler, p. 199.

2. Peut-être de la famille des imprimeurs d'Ingolstadt.

Ils firent alors un rapport aux Pères de la Compagnie, avec prière de prendre leur société sous sa direction et de leur accorder un local convenable, en même temps qu'un Père pour directeur. Les Pères jésuites se prêtèrent volontiers à ce mouvement de zèle et à ce désir, appuyé de prières par ces vertueux élèves, et les supérieurs leur accordèrent pour directeur celui-là même qu'ils s'accordaient à désigner et à demander (1).

C'était le P. Christophe Hutter, alors en grand renom de vertu à Ingolstadt, après le P. Rem. Il était né à Bosen, au sud du Tyrol, était entré jeune dans la Compagnie, et y avait fait ses trois vœux de coadjuteur spirituel. Une rare intelligence, une riche instruction dans la science de la spiritualité, du zèle pour la direction des âmes, de la rigueur pour lui-même, et, au contraire, une charité qui ne tarissait pas pour subvenir aux besoins d'autrui : toutes ces qualités, unies à un soin très consciencieux d'observer les règles de son ordre, l'avaient rendu particulièrement propre à la direction des autres. Il s'était acquitté à la satisfaction des siens des fonctions de recteur. A Landsberg, il avait rempli, sept années durant, l'emploi de prêcher, avec une onction, une force, une abondance de preuves, qui le signalaient et attiraient de larges bénédictions sur ses nombreux auditeurs. Quand le prince-évêque d'Eichstædt, Christophe de Westertetten, fugitif devant la fureur protestante des Suédois, en 1631, vint à Ingolstadt et choisit pour habitation le convict de Saint-Ignace, il prit pour confesseur le P. Hutter parmi les autres jésuites.

Tel était le directeur demandé pour la nouvelle réunion. Le P. Hutter la prit tout à fait en affection, et s'y dévoua avec une abnégation sans réserve. Sa première préoccupation fut d'acquérir un local suffisant pour ses

1. P. Hattler, p. 199-201.

réunions. Les jésuites lui concédèrent un bâtiment qui dépendait du convict, mais en était séparé et se trouvait dans la ville. Ensuite ils lui destinèrent de plus la salle du gymnase, où les élèves de poésie suivaient des leçons. Enfin, en 1740, la réunion devait occuper une chapelle voisine d'une maison qui avait appartenu au théologien Eckius.

Les associés empruntèrent les règles du *Colloquium* établi au convict; mais ils prirent, eu égard à la dévotion spéciale qu'on avait alors pour ce mystère, le vocable de l'Immaculée-Conception de Marie. Une autre particularité fut que d'abord ils durent s'en tenir au nombre de trente trois, peut-être en souvenir des trente-trois années de la vie du Sauveur. Pour les distinguer du *Colloquium* qui les avait précédés au convict, on appela celui-ci le *Colloquium intérieur*, et leur propre assemblée, le *Colloquium extérieur*. Le premier retint son nom plus particulier *de la Mère trois fois admirable*, et les deux fleurirent l'un près de l'autre, jusqu'à l'abolition de la Compagnie de Jésus.

Pour l'importance et la réputation, le *Colloquium* du convict garda le premier rang, et trois causes y contribuèrent : la première était le nombre et la supériorité extraordinaire des grâces obtenues au pied de l'image de la Mère admirable, placée au-dessus de l'autel, dans la salle de réunion, où elle excitait la piété; la seconde fut la sainte mort du vénérable fondateur de la réunion, que nous raconterons à part, et qui fut comme le couronnement splendide d'une si belle vie. Les nombreux colloquistes en répandirent au loin les édifiants détails; et de ces deux causes de bonne renommée jointes ensemble en provint une autre, celle même d'un état de plus en plus florissant.

Nous consulterons, pour une grande partie de notre exposé, le récit d'un membre du *Colloquium*, rapportant lui-même à sa manière ces étonnants progrès. Il a puisé sa relation, en 1779, aux sources manuscrites des archives de la réunion, et a imprimé cette histoire abrégée. Comme membre de ce corps même, il était plus propre qu'un autre à extraire et à rapporter les faits dans leur esprit, leur vrai sens et toute leur valeur de signification. Il fait sentir l'influence incomparable que le *Colloquium* exerça sur la sanctification de ses propres associés et au grand profit de l'Église et de l'État.

Quelques mots sur le nombre, l'éclat, le zèle, l'esprit de l'assemblée, suivis de plusieurs exemples plus détaillés.

CHAPITRE V

Un mot sur les 410 colloquistes, presque de tous pays, inscrits à la réunion de *Mater ter admirabilis*. — Leur distinction aussi haute que leurs vertus. — Quelques exemples plus détaillés : Léon Menzel, Jean Erdrædi, Stanislas Zborowski. — Les Wartenberg : Franz-Guillaume ; ses hautes dignités ecclésiastiques, sa lettre au *Colloquium*, ses frères Maximilien et Ferdinand-Laurent. — Part de Guillaume V à la vocation et à la sanctification du premier. — La sainte Vierge délivre l'autre de captivité. — Le P. Gumpenberg témoin de la Mère admirable. — *Atlas Marianus*. — Avantages du retranchement au vif opéré par le P. Rem parmi les colloquistes — et d'une direction rigoureuse des congréganistes en général.

I

L'historien du P. Rem, rappelant un mot de saint Jean Chrysostome sur « les enfants, confiés à leurs parents par la Providence comme le plus précieux dépôt », ajoute que c'est bien au Colloque du convict Wilhelmin d'Ingolstadt qu'il faut considérer principalement et en toute vérité l'accomplissement de ce devoir le plus sacré, par la sollicitude qu'on y eut d'y transmettre ce dépôt et d'y veiller sur ces trésors, destinés non seulement à la Bavière, mai à l'Allemagne et à l'Europe. En effet, dit-il, on trouverait avec peine une nation chrétienne où les familles en état de le faire n'aient pas envoyé leurs fils à ce convict, en vue du *Colloquium*. De 1594, année où Jacques Rem l'institua, à 1618 seulement, année de la mort du Père, 410 colloquistes s'inscrivirent eux-mêmes. D'ordinaire c'étaient des seigneurs du rang le plus élevé, mais surtout c'étaient des jeunes gens de valeur par le mérite : par exemple,

Frédéric, landgrave de Leuchtenberg, prince du saint-empire romain, comme plusieurs des suivants : Scipion, margrave ou marquis de Gonzague et d'Hostiliani ; Aloys de Gonzague, prince de Castiglione, marquis de Mantoue (1) et grand d'Espagne ; Ferdinand de Gonzague, prince et marquis de Mantoue, tous trois très proches parents de saint Louis de Gonzague (2) ; Annibal, prince de Porzia ; Adelmann de Adelmannsfelden, prince-prévôt (3) d'Elwangen. Parmi les sujets venus de Bavière, on remarquait François-Guillaume, comte de Wartemberg, depuis cardinal et prince-évêque de Ratisbonne, Osnabruck, Minden et Werden ; Ernest-Albert, aussi comte de Wartemberg, évêque de Laodicée, administrateur de Ratisbonne, et un autre comte de Wartemberg, Maximilien, qui mourut jésuite.

Il serait bien difficile, s'écrie le P. Hattler, d'énumérer même les plus hauts seigneurs, comtes, souverains, etc., qu'entourait une noblesse affluant de la Bavière et de toute l'Allemagne au *Colloquium*. Aucune des foules brillantes de chevaliers qui se pressaient dans les tournois du moyen âge, n'égalerait celle des colloquistes qui, au premier siècle de l'association, se lièrent ensemble pour combattre jusqu'à la mort sous le drapeau de la Mère trois fois admirable, pour servir son divin Fils avec une conscience pure de tout péché, ou prête, s'il leur en échappait, à saisir l'occasion la plus prochaine de s'en relever. Et l'auteur rappelle le tribut de jeunes gens que fournirent à la réunion les grandes maisons de Thoring, de Tattenbach, de Taufkirch, de Khuen, de Franking, de

1. Le biographe donne le titre allemand de margrave à ces comtes des Marches ou frontières, titre qui les rattachait à l'Empire.

2. Gonzaga (sans *de*) ; ce dernier, de la branche de Castiglione.

3. *Furstprobst.*

Gumpenberg, de Leibelsing, de Seiboltstorf, de Fraunhosen, de Seischenfeld, de Haasland, de Kœnisfeld, de Seinsheim, de Mendl, de Darberg, de Preysing, de Closen, etc, etc.

C'est presque un livre d'or de la noblesse allemande catholique, qu'on laisse encore très incomplet, sans compter les personnages illustres qui venaient s'y adjoindre de France, d'Espagne, de Suisse, et particulièrement d'Italie, de Pologne et de Hongrie (1).

Entrons dans quelques détails sur les plus anciens associés. On a peu de documents sur les deux premiers, deux frères et barons de Khuen : l'aîné, devenu chanoine du chapitre princier de Salzbourg ; le plus jeune, revêtu de la même dignité à Brixen.

Les sources sont plus abondantes pour la notice de Léon Menzel, élève noble qui avait inauguré avec eux le *Colloquium*. Il avait commencé aussi ses hautes études à Ingolstadt, où son père Philippe fut longtemps professeur de médecine, et l'une des plus belles gloires de l'université par sa science et sa vertu. Le fils suivit ces glorieuses traces. Comme élève interne du convict, il fut même le premier des premiers choisis par le P. Rem pour son *Colloquium*, et il se signala toute sa vie par sa dévotion à la Mère de Dieu. Après avoir achevé ses études de philosophie, il partit pour Rome, et s'appliqua à la théologie au collège Germanique. On a vu comment, avec François-Guillaume de Wartenberg, il avait obtenu de Paul V un bref d'indulgences pour leur cher *Colloquium*. Qu'il nous soit permis d'insister sur cette base vivante de l'association.

A peine était-il revenu dans sa patrie, qu'il fut élevé à l'emploi et à la dignité de professeur de théologie. Il l'enseigna

1. Nous avons cité nous-même, comme inscrits dans la congrégation, des noms célèbres dans notre pays, non seulement par leur noblesse, mais par leur renommée dans la philosophie et la littérature.

vingt ans avec tout le zèle possible. Cet ami de la Compagnie succéda à un adversaire des jésuites, à Gerick, dans la chaire des controverses de la foi, en 1612. Il fut nommé presque aussitôt à un canonicat d'Eichstædt, puis remplaça Stevart, comme professeur d'Écriture sainte, prochancelier de l'université et curé de Saint-Maurice d'Ingolstadt. Il mourut en 1633, et l'on mit dans la grande classe de théologie, où il avait professé, une inscription à sa louange. Elle rapportait que, docteur en théologie et professeur d'Écriture sainte, il avait rempli les charges susdites, et celle de recteur seize fois. On mentionnait l'éclat de ses leçons, de ses discussions, et ses études savantes, couronnées à Rome, aux applaudissements du cardinal Baronius en particulier. Tant d'honneurs s'unissaient chez lui à une modestie parfaite et à un « miroir de vertu » qui faisait le profit de tous, sans oublier sa piété exemplaire pour Marie. L'inscription l'appelait à la fois le père des pauvres, et, avec une certaine emphase, l'astre de l'université, la gloire de la patrie, le modèle du sacerdoce. Il laissa la cure de Saint-Maurice restaurée avec une munificence seigneuriale, et légua à cette église sa riche succession. Sa mort, dit la fin de son éloge, fut regrettée de tous. Elle arriva dans cette cure, qu'il avait si généreusement occupée quinze ans (1).

Sur un second élève très distingué du P. Rem au *Colloquium*, voici ce que raconte la relation qu'a recommandée le P. Hattler :

« Dieu envoya au pieux fondateur, en 1611, un joyau précieux dans la personne de Jean Erdœdi de Cherau,

1. Nous empruntons une partie de ces détails à la deuxième partie des *Annales de l'université*, où son nom revient souvent, particulièrement l'année de sa mort 1633 (p. 266) et pour ses écrits (p. 267) : *de Verbo Dei non scripto, sive de Traditionibus; de Indulgentiis*, 1615; *de Baptismo*, 1616; *de sanctæ Incarnationis mysterio*, 1617.

comte de Waradein et plus tard évêque d'Agram. Il avait pour père Thomas, ban de Croatie, qui, en qualité de feld-maréchal de l'Empereur, remporta sur les Turcs de nombreuses victoires, de 1584 à 1595. Le fils, jeune homme qui donnait de grandes espérances, soutint à sa gloire une discussion publique, sous la présidence de Sa Majesté impériale. Quand il apprit que la théologie, aussi bien que les autres sciences, était florissante à Ingolstadt, il y vint, sans vouloir entendre parler d'aucune autre ville universitaire, et il y habita au convict, contenant alors des étudiants de tant de nations, qu'il y était salué à table en vingt langues. Dans un relevé sommaire des faits les plus remarquables du *Colloquium*, il est dépeint comme comblé des dons les plus rares de la nature et de la grâce, et sa conduite comme un brillant modèle de perfection et de pureté. Aussi fut-il unanimement choisi pour préfet de la congrégation académique de Marie. Bien plus, les professeurs de l'université lui donnèrent le sceptre de cette haute école même, avec l'autorité pleine de recteur magnifique. Mais le titre qui avait le plus de valeur à ses yeux, c'était l'honneur de faire partie du *Colloquium*, qu'il illustra trois ans du vif éclat de ses vertus. A son départ, il lui laissa une largesse sous le nom de restitution » (1).

II

Une compensation plus précieuse qu'il sembla lui léguer, fut l'arrivée, au temps de son propre départ, en 1617, et comme en sa place, d'un jeune Polonais, aussi de grand cœur et de grande famille, Stanislas Zborowski de Rydfiani.

A un esprit richement doué il joignait une grande

1. *Antipendium*, mot germanisé de la relation.

ardeur pour l'étude, un grand zèle pour la culture des belles-lettres, au point de donner à des juges compétents l'espérance de le voir dépasser tous ses condisciples. Il unissait aussi à ces talents une modestie et une affabilité, qui attiraient tous les regards et lui gagnaient tous les cœurs. Son humilité éclatait surtout dans ses ménagements et sa condescendance pour ceux qui avaient le plus besoin de lui. Ainsi recherchait-il, comme ses plus aimés camarades, ceux que leur naissance inférieure exposait à être éconduits de la compagnie des plus nobles (1), et il en faisait la sienne. Pour ses vêtements, il choisissait les plus grossières étoffes, et le directeur de son âme devait l'obliger à prendre de meilleurs habits, pour ne pas compromettre l'honneur et exciter les légitimes réclamations de sa famille. Son père par exemple, lui avait envoyé d'Italie une étoffe précieuse : Stanislas l'aurait aussitôt envoyée en présent à une église, si les supérieurs ne l'en avaient empêché (2).

De tels sentiments ne pouvaient tarder à produire en lui une vive affection pour la Mère de Dieu. Il demanda

1. Nous voyons ici, non au *Colloquium*, mais au convict, la fierté de cettte jeune noblesse allemande, slave, etc. Elle naissait du milieu même de ces élèves, et trop souvent elle était encouragée par leurs familles. Quelque simple que fût l'éducation de la Compagnie, elle devait ménager ces prétentions et ne pas heurter les usages du temps.

2. Dans l'histoire comparée des congrégations l'on trouverait des traits semblables de simples enfants « procurant à Dieu une gloire parfaite ». Un seul exemple : à Saint-Acheul, le jeune de Saint-Ferréol, petit-neveu de l'évêque d'Amiens, la veille de sa première communion, ne trouve au dortoir ni linge ni habits, et se couche sans inquiétudes, dans ses divines pensées. Tout au plus s'était-il dit : « Le linger aura oublié ; il apportera ces hardes plus tard ». Le lendemain, il est trop occupé de son bonheur pour songer même à s'en distraire, et il faut qu'un surveillant l'avertisse. Nous avons à peine besoin de rappeler l'exemple de saint Stanislas lui-même, changeant ses habits avec un petit mendiant, joyeux de l'échange, mais moins que le jeune prince. L'humble saint précéda les congrégations, dont il avait et enseignait l'esprit.

donc à entrer au *Colloquium* du P. Rem. Il fut admis aussitôt, et, eu égard à la haute idée que l'on avait de sa vertu, on pensa à faire sur-le-champ sa réception en tournant une des règles. Mais il ne voulut permettre aucune exception, et il déclara nettement qu'elle ne lui serait pas agréable, parce qu'il ne voulait pas donner l'exemple pour d'autres d'une faveur de ce genre.

Une fois reçu dans les règles, il mit son premier soin à tenir sa conscience libre du péché. Dans ce but, les deux principaux moyens qu'il employa, furent la ferveur d'une humble prière, et, suivant les prescriptions du *Colloquium*, la fréquentation hebdomadaire du sacrement de la pénitence. Il y ajoutait une sérieuse règle de vie, et il pratiqua longtemps l'abstinence au souper du samedi. Dieu récompensa à sa manière de pareils efforts : Il lui inspira une vocation qui lui demandait un grand sacrifice, étendu à tout bien d'ici-bas, et qui le vouait à son service particulier. Zborowski ne ressemblait pas seulement par son même nom de baptême, par sa naissance illustre, mais encore par son grand cœur, à saint Stanislas Kotska. A son exemple, il avait résolu de renoncer à toutes les espérances d'un avenir plein de belles promesses et d'entrer dans la Compagnie de Jésus; il n'attendait plus que le consentement paternel.

Mais autres étaient les conseils divins : Dieu se contenta de l'offrande d'une volonté décidée. Deux mois après la mort du P. Rem, le 1^er février 1619, Stanislas fut subitement atteint de la petite vérole, et la maladie marcha avec une rapidité extraordinaire Le 6, la mort cueillit cette fleur de jeunesse. Parmi les églises d'Ingolstadt, celle qui était dédiée à sa Mère céleste fut le lieu de sa sépulture. Une multitude de personnes, pour qui sa mort était un deuil, marqua par ses regrets, à ses obsèques, l'affec-

tion et l'estime qu'elle lui portait. Son souvenir se perpétua dans l'université, et, dans une circonstance solennelle, le 1er mai de l'an 1678, les jeunes étudiants représentèrent en sa mémoire un drame intitulé : *le Parfum du lis au jardin de Marie*.

La mort prématurée d'un jeune homme qui promettait tant, fit une profonde impression à un autre jeune colloquiste, lui aussi de haute naissance, Maximilien comte de Wartenberg. Mais on ne peut séparer de son histoire celle de ses proches parents, qui tient elle-même à l'histoire intime des rapports de quelques princes bavarois avec le *Colloquium*.

Le père de Maximilien était en effet le duc Ferdinand, frère de Guillaume V. Il avait contracté un mariage morganatique avec une demoiselle d'honneur de la cour, Marie Pettenbeck ; et cette union, tige de la famille des Wartenberg, ne parut pas seulement bénie par la naissance de huit fils et huit filles, mais par la vocation de plusieurs d'entre eux : les deux aînées des filles entrèrent dans un couvent de franciscaines, au Bas-Munich ; et si l'une, Madeleine, reçut dès 1620 sa récompense céleste, l'autre, Maximilienne, mourut en odeur de sainteté en 1638, après de douloureuses épreuves supportées avec mérite (1).

L'aîné des fils était ce Franz-Guillaume, l'un des deux associés et intercesseurs, à Rome, du *Colloquium ;* grand personnage que nous avons eu occasion de mentionner plusieurs fois. Après avoir terminé ses études, il revint en Bavière, et y brilla par sa science pratique dans les affaires de l'Église et de l'État. Il fut d'abord membre du conseil général de Maximilien, duc de Bavière, puis président du

1. La *Bavaria sancta* du docteur Magnus Jocham lui consacre une notice intéressante, citée p. 208, avec des détails sur la vie fugitive de cette supérieure pendant la guerre de Trente ans.

conseil général de l'électeur de Cologne, et, l'an 1622, son envoyé à la diète de Ratisbonne. Il était déjà administrateur de l'évêché d'Osnabruck, lorsque le pape Urbain VIII le nomma évêque de Minden et de Werden et son vicaire dans l'Allemagne du Nord (1). Il devait prendre, comme ambassadeur de l'électorat de Cologne, une part active à la conclusion du traité de Westphalie, être élevé en 1642 à la dignité épiscopale de Ratisbonne (2), et enfin, en 1661, au cardinalat, une année avant sa mort.

Jusqu'à ce dernier instant, il resta fidèle membre du *Colloquium*, et marqua sa profonde vénération pour son fondateur, le P. Rem : témoin la lettre qu'il écrivit, en 1660, à cette assemblée d'Ingolstadt. C'est une réponse à un écrit où les colloquistes lui exprimaient leurs remerciements pour l'aide qu'il avait prêtée à la réunion. Elle montre encore que le P. Rem avait principalement cherché, dans cette association, la formation toute chrétienne de ses membres :

« A nos très dignes et intimement aimés coassociés et conserviteurs de la Bienheureuse sainte Vierge Marie, salut et bénédictions éternelles en son divin Fils.

« Il nous a été extraordinairement agréable d'apprendre que notre souvenir n'est pas encore effacé au lieu où, il y a soixante ans, nous avons reçu notre éducation de première jeunesse et d'âge encore tendre. Comme vous le savez bien, c'est à la renommée université d'Ingolstadt que nous avons posé le fondement de notre formation dans les sciences ; nous y avons fait toutes nos humanités dans le cours de sept ans ; puis, par la disposition et l'ordre du

1. Distinctions extraordinaires, qui nous montrent encore, en passant, l'influence immense des Bavarois et des anciens élèves de l'université les plus marquants, dans la Contre-Réforme allemande.

2. M. Hattler l'appelle, par inattention, archevêché. Ce siège ne le fut que de 1805 à 1817.

Sérénissime duc de Bavière Ferdinand, notre gracieux Seigneur, de bienheureuse mémoire, nous avons été envoyé à Rome, pour nous y appliquer aux études supérieures de la philosophie, de la théologie et du droit ecclésiastique. Nous comprenons bien que nous devons beaucoup à l'instruction qui nous a fait avancer dans les sciences; mais il nous faut encore préférer l'éducation religieuse, qui donne la base de toute la vie chrétienne. De plus, abstraction faite des nombreux exercices que l'éducation consciencieuse donnée par les Pères jésuites apprend à suivre, déjà vous accomplissiez les vôtres avec une animation toute particulière, au lieu de votre réunion. Là, le P. Rem, de pieuse mémoire, avait alors fondé le *Colloquium*, excellent entre tous, de la Bienheureuse Vierge et de la Mère vraiment admirable.

« Quand nous avons ainsi rendu service à votre réunion, elle était faible encore, et elle méritait un bien plus grand secours de la Vierge Marie et Mère admirable. Depuis ce temps, nous avons appris, à notre grande consolation et avec une confiance croissante, l'assistance et l'impulsion que vous y donniez par votre action, parmi tant d'adversités de ce monde, d'injures de ce temps et de méchancetés des hommes qui, ennemis de la croix du Christ, nous ont souvent mis en péril.

« Comme membre du corps de votre réunion, nous faisons une prière : c'est que Dieu veuille bien conserver votre congrégation dans sa vertu florissante et son zèle pour sa gloire, pour le soin de l'honneur dû à l'admirable Vierge-Mère et pour le salut de la jeunesse chrétienne. Nous devons l'espérer, et y compter d'autant plus sûrement, que nous voyons, certes, combien Dieu a témoigné à cette assemblée sa divine bienveillance, et par combien de prodiges il l'a glorifiée.

« De notre côté, reconnaissant et tout porté à la bienveillance envers votre congrégation, nous lui rendrons tout bon office, tout service possibles. Nous recommandons avec plus d'instances aux membres de cette réunion, d'une haute importance pour le salut, de ne pas nous oublier dans leurs œuvres et pieux exercices.

« Donné dans notre résidence épiscopale de Ratisbonne, en janvier de l'année de grâce 1660, de notre épiscopat à Ratisbonne la douzième année, à Osnabruck la trente-septième, à Minden la trente-troisième, et à Werden la trente et unième ».

III

Dix années après celle où le comte François-Guillaume, destiné à de si hautes et si nombreuses dignités ecclésiastiques, partait du convict, deux de ses plus jeunes frères, Maximilien et Ferdinand-Laurent, y entraient. Il est vraisemblable que ce fut avant le mois d'octobre 1618, et qu'ils trouvèrent le P. Rem encore en vie. L'aîné, Max, suivant son nom familier, avait commencé son cours de philosophie; et, dans le cours de la première année, on l'admit au *Colloquium*. Bientôt il fut témoin de la mort très édifiante de Zborowski, membre de sa réunion. Trente jours après l'enterrement, qui suivit son décès prématuré, on fit le dernier service, et le comte Max lui adressa le dernier adieu. Avec l'éloquence que lui inspirait son émotion, provenant de l'estime d'une si haute vertu, il retraça la vie de son ami d'une manière tellement saisissante, que les supérieurs jugèrent son discours digne d'être imprimé, pour le publier et le répandre au loin. Mais il s'était d'abord parlé à lui-même. C'est à l'école de cette mort que Max apprit à connaître la vanité des

espérances d'ici-bas, et qu'il commença à diriger son esprit et ses aspirations exclusivement vers les biens célestes et impérissables. Sa vocation à la Compagnie en fut la suite.

Pour ne pas être détourné de son dessein, il le tint secret, et le communiqua seulement à son oncle, le duc Guillaume V, frère de son père, décédé en 1608.

Une âme de prière, comme l'était celle de Guillaume, ne pouvait être mieux disposée pour cette vocation. Le prince promit de la soutenir, tant en actes qu'en paroles, dans la famille ducale. Tous les membres dont elle se composait, donnèrent leur approbation ; mais, avant tous les autres, le duc régent Maximilien Ier en témoigna sa joie. Au jour de son départ, Max laissa une chaîne d'or sur l'autel où il avait communié et servi la messe à un Père jésuite ; dernier acte qu'il répéta plusieurs fois. C'était sa réponse à des personnes de haute considération, qui se donnèrent beaucoup de mouvement pour ébranler sa résolution. Arrivé à Landsberg, où se trouvait le noviciat, il renvoya sa voiture, pour traverser la ville entière à pied et monter au faubourg opposé. Aussitôt rendu au lieu du repos de son âme, il écrivit au duc son oncle une lettre d'intime remerciement, et reçut de lui cette réponse :

« Vous avez de nouveau, cher Max, mérité le penchant de mon cœur pour vous, en me remerciant de vous avoir rendu possible votre entrée dans la Compagnie de Jésus. Je vois mieux encore par là que Dieu vous a inspiré ce dessein; et, de mon côté, j'en suis si pleinement convaincu, qu'il n'y peut exister, à mon avis, aucun obstacle. Du reste, je n'avais aucune raison de prétendre à votre remerciement. C'est avec spontanéité et dans la joie de mon cœur que j'ai pris votre parti; et je le fai-

sais d'autant plus volontiers que, je le savais, vous aviez pris la meilleure part, pour la vie du corps comme pour celle de l'âme (1). Oui, croyez-moi, vous pouvez entretenir l'espoir le plus assuré de sauver l'une et l'autre.

« Reste à achever par votre constance, jusqu'à consommation et perfection, ce que vous avez bien commencé avec le secours de Dieu ; acccomplissement que j'espère de vous avec assurance. Vous suivrez mon conseil avec d'autant plus de facilité, que vous aurez une volonté plus empressée et plus docile à vous soumettre aux intentions de vos supérieurs et de vos maîtres. Je demande pour vous toutes les grâces du Seigneur que vous pourriez jamais désirer, dans cette vue. »

L'année suivante, le duc alla visiter son neveu au noviciat ; il l'exhorta derechef a persévérer dans sa vocation, et à s'efforcer d'avancer en vertu. Suivant lui, Max devait se trouver bien plus heureux que son frère aîné, lancé sur les flots agités de ce monde, tandis que lui, sur la terre ferme, il marchait à pas plus assurés vers le ciel (2). Puis le vénérable prince pria le Père recteur Gaspard Frankenreiter, qui remplissait en même temps l'emploi de maître des novices, d'exercer sérieusement son neveu à l'école de l'obéissance, de n'admettre en aucune façon d'exception pour

1. Leçon bien remarquable, venant d'un souverain. Qu'on nous permette d'en rapprocher un souvenir personnel, non moins instructif. A Saint-André du Quirinal, où nous faisions notre noviciat, on répétait de tradition que, le Père maître parlant de la vanité des choses humaines, un ancien roi, qui avait aussi abdiqué, Charles-Emmanuel, alors novice coadjuteur temporel (1815-1819), bien que vieux et aveugle, se leva pour s'écrier avec un accent profond : « Ce que vous dites là est bien vrai ! » Mot qui valait bien une autre exhortation.

2. Les religieux ne sauraient trop méditer une si belle appréciation d'un prince souverain, comparant ainsi leur état même avec celui d'un haut prélat aussi fervent qu'il était chargé d'honneurs. V. P. Hattler, p. 209-212.

lui à la vie commune, et de le faire pénétrer si avant dans l'esprit de son ordre, qu'il apprît à bien comprendre qu'on ne tolérerait aucun égard à sa haute origine.

Max fut, pour sa part, fidèle à ces recommandations : il imprima si profondément dans son cœur l'humilité religieuse, que, toute sa vie durant, il ne supporta nulle distinction ; il n'envia surtout ni l'éclat mondain qui entourait ses plus jeunes frères, ni la pourpre et les nombreux sièges épiscopaux de son aîné. Cet amour intime pour la Mère de Dieu, dont il avait reçu la semence au *Colloquium*, il l'entretint dans son cœur jusqu'à la mort ; et cette affection le porta à traduire en allemand un livre écrit en latin par un de ses confrères, le P. Guillaume Gumpenberg, l'*Atlas de Marie*. Plus tard, les supérieurs l'envoyèrent, en qualité de ministre, au collège de Hall, en Tyrol. Mais il mourut en chemin, à Altœtting, dans un autre collège des Pères, en 1679.

Longtemps avant son décès, et trois années après son entrée, son exemple entraînait celle de son plus jeune frère, Ferdinand-Laurent, dans la même Compagnie, et ce dernier prince se rendait directement d'Ingolstadt au noviciat de Landsberg. Sa résolution ne resta pas aussi ferme que celle de Maximilien ; mais il garda toujours le fondement d'éducation toute chrétienne jeté en lui dans la maison de *Mater ter admirabilis*. Dans la guerre de Trente ans, où il commandait un corps de cavalerie, il tomba, en Westphalie, dans une dure captivité, et il fit vœu de fonder une messe annuelle au sanctuaire de Marie à Altœtting (1), s'il était délivré. Son vœu fut exaucé : cinq jours après, le commandant du château fort Freyberg, l'arrachait au

1. (Le vieux Œttingen). Nous avons parlé, tout à l'heure encore, de ce lieu vénéré d'un fréquent pèlerinage et de la sépulture des ducs. On y voit encore le tombeau de Tilly.

pouvoir de l'ennemi, et l'ancien colloquiste, revenu dans son pays après trois ans, allait s'acquitter en personne de son vœu.

Par de tels exemples, que nous pourrions continuer de citer, même dans la famille de Wartenberg et dans la dynastie ducale (1), on voit que le grand arbre planté par le P. Rem était loin d'avoir souffert de la taille faite au vif de ses branches qui paraissaient les plus nécessaires à sa vie, quand il était encore si près de sa naissance; mais il n'en avait porté que des fleurs d'un éclat plus pur, et que de plus savoureux, de meilleurs fruits. Et pourtant, ouvrir la porte à vingt-deux des premiers membres du Colloque, pour n'en garder que six! que ce remède héroïque pouvait d'abord paraître rigoureux et dangereux! Il nous semble que l'on peut tirer de ses heureux effets deux conclusions importantes : la première, c'est que, chez ce Père, qui exerça tant d'influence, parmi des vertus générales de piété humble et profonde, de parfaite et douce charité, le côté saillant du caractère était une singulière énergie dans la pratique, comme une solide spiritualité distinguait son esprit dans les principes. Nous avons remarqué ce dernier trait distinctif dans ses *Directions;* mais nous ne pouvions étudier et approuver le premier, cette étonnante vigueur d'âme, qu'après expérience, et nous en avons vu aussi les magnifiques résultats.

Notre autre conclusion, c'est qu'il n'est pas hors de propos de signaler cette énergie et ses résultats, aussi frappants qu'inespérés, d'y insister à notre époque, où l'on s'accorde à dire que les caractères s'effacent, même dans ces sujets d'élite. Chez eux, les directeurs mêmes de congrégation pourraient être entraînés à ménager la mollesse, qui envahit en particulier les classes riches. N'est-ce

1. P. Hattler, p. 201-13, 213-214-228.

pas un exemple salutaire que celui de ces jésuites du seizième siècle, formant une sorte de tempérament robuste dans tant de jeunes âmes héroïques et saintes, à commencer leur liste par Ferdinand II ?

Avouons-le, il est vrai que les âmes de ces élèves semblaient alors plus fortes de leur nature même. Grande aussi était la force morale des familles qui, comme les Wittelsbach et la mère du jeune archiduc, prêtaient tout leur appui à l'éducation vigoureuse des Pères, et d'abord la recherchaient. Mais avec quelle incomparable vigueur spirituelle répondait à cette attente et à ce concours la Compagnie de Jésus ! C'est ce qu'on a pu voir quand il nous a été donné d'étudier son action, sa discipline, comme ici celle de Rem, dans son détail hautement instructif (1).

1. Nous n'avons pas voulu interrompre notre exposé pour parler de ce P. Guillaume Gumpenberg que nous nommions tout à l'heure comme auteur marianite, et que nous invoquions plus haut comme témoin pour l'apparition de la Mère admirable. Un autre souvenir cependant de la Mère de Dieu se rattache à sa vocation, qui fut encore l'œuvre de la copie de saint Luc envoyée à Ingolstadt par saint François de Borgia. Citons le P. Kropf, t. IV, décade VIII, numéro 668 : « Gumpenberg le racontait de lui-même, sans se nommer : « On a souvent entendu la Vierge parler par « cette image, et la renommée en est certaine. Parmi les bienfaits de cette « Madone, il faut compter singulièrement celui-ci, à savoir que ceux qui « délibèrent sur le choix d'un état de vie, connaîtraient à peine ailleurs des « signes aussi certains de la volonté divine. Il *croit* à d'autres exemples de « ce bienfait ; il en *sait* un seul. » Ces derniers mots, dit l'auteur, le désignent lui-même. Il est inscrit par Mederer, en 1639, comme nouveau professeur (t. II, p. 291). Les *Annales* mentionnent nombre de membres de cette famille comme élèves et comme professeurs.

CHAPITRE VI

Saintes dernières années du P. Rem. — Sa mort préparée par les exercices de communauté. — Grâces extraordinaires qui suivirent cette sainte mort. — Son portrait. — Éloges. — Prudence des supérieurs dans le soin de recueillir et de discerner sévèrement les témoignages relatifs à l'introduction de sa cause. — Rem dissimulait son esprit prophétique. — Importance exceptionnelle d'une déposition détaillée du P. André Brunner, un des grands historiens de la Bavière et le successeur de Rem comme président du *Colloquium* — Sa propre guérison. — Le décret d'Urbain VIII, rendu précisément alors, empêche de changer en culte public les honneurs rendus au P. Rem. — Son récent ménologe.

I

Nous avons dépassé l'époque de la mort du P. Rem, nous attachant aux destinées de quelques colloquistes, qui ont encore pu le connaître. Revenons à ses derniers jours. Suivront des preuves de sa sainteté et de ses grâces extraordinaires, l'appréciation et l'apologie de son œuvre principale contre les écrivains qui l'attaquent encore, et enfin une rapide conclusion de notre travail, avec la réfutation de quelques objections plus générales.

Le P. Hattler termine la série des prédictions du « vénérable » Père, accompagnées des témoignages de leur authenticité, et portant sur la guerre de Trente ans et sur des évènements de cette période, par cette observation importante, qu'il n'en vit lui-même que les préludes dans les premiers soulèvements de la Bohême (1). En effet, dès lors, il était avancé en âge et sentait le poids de la vieil-

1. P. 190-90.

lesse. Toutefois il continuait de remplir l'emploi de sous-régent avec conscience et ardeur. Ce n'est que dans la direction de son bien-aimé *Colloquium* qu'il se laissa assister par ses confrères. Sa santé, qui, à part cette fatigue, se maintenait forte, commença, en 1618, à réclamer des secours, à la suite de plusieurs indispositions graves. Le P. Rem reconnut les avant-coureurs de sa fin. Pour y apporter quelque préparation, il demanda à ses supérieurs la grâce de prendre assez souvent son dîner avec la communauté, au collège, au lieu de partager celui des élèves, au convict. Ainsi pouvait-il profiter de la lecture religieuse qui se faisait à table, et s'édifier également de la conversation pieuse de ses confrères à la récréation qui suivait le repas.

Nous éprouvons le besoin de dire ici combien ces simples détails, qui pourraient ne pas frapper un public étranger à la vie commune des religieux, nous paraissent des traits de perfection, dignes d'achever, aux yeux de nos lecteurs le portrait de ce véritable homme de communauté. Peut-être aussi l'épreuve des temps actuels, qui poursuivent l'extinction de cette vie commune chez ceux qui en ont fait vœu, nous en rend-elle le besoin plus vif et nous en fait-elle paraître les vertus plus précieuses encore et plus visiblement essentielles à notre vocation.

Le saint vieillard dut enfin se mettre au lit, d'où il ne devait plus se relever. Si les douleurs de sa maladie exercèrent sa patience, il s'appliqua à les faire fructifier en mérites pour le ciel : de plus en plus son esprit et son cœur se plongeaient en Dieu.

Un jour, plusieurs de ses confrères s'étaient réunis autour de son lit, et, parmi eux, un jeune religieux, à qui le P. Rem avait promis une longue vie et de lourdes croix. Le P. Hattler présume avec raison que c'était le P. André

Brunner (1). Ils parlaient à voix basse de leur cher malade et de son *Colloquium*. Le jeune Père exprimait la crainte que cette réunion ne survécût pas à son fondateur. Tout à coup le P. Rem l'appelle par son nom, le fait approcher de son lit, et lui dit, à la grande surprise des assistants : « Il n'en sera rien ; mais vous-même vous dirigerez à ma place le *Colloquium* avec aptitude et succès ».

Le 9 octobre, le mal avait fait de si grands progrès, que les supérieurs décidèrent de lui donner l'extrême-onction. Le malade, qui ne voyait pas la mort si proche, pensa qu'il n'était pas encore temps. Mais, quand il sut que les supérieurs jugeaient autrement du danger, son cœur humble obtempéra sur-le-champ à leur désir, selon l'habitude de sa vie. En réalité, les supérieurs avaient bien vu : le grand âge de Rem ne lui permettait pas de supporter longtemps de cruelles souffrances. Le 12 octobre, à quatre heures du matin, muni des sacrements, il remettait son esprit entre les mains de son Créateur. Il avait soixante-douze ans, et en avait passé cinquante-deux dans la Compagnie, dont quarante-neuf employés à l'éducation de la jeunesse.

Ses restes furent d'abord placés dans un caveau, nouvellement construit, de l'église des jésuites, Sainte-Croix. Le P. Rem était le premier qui fût mis en ce lieu de paix, sous l'autel du Seigneur, et dont les ossements vénérés participassent en quelque sorte à la consécration du sanctuaire. Ils reposèrent là 77 ans, jusqu'à ce que les membres du *Colloquium* en obtinssent la translation, au centenaire solennel de leur fondation, en 1695.

La mort du vénérable vieillard fut un deuil, non seule-

1. Le directeur avait, en effet, prédit ce que Brunner devait souffrir, comme on l'a vu depuis, dans sa captivité, de la part des Suédois luthériens (Cf. p. 191 et p. 171-72).

ment pour ses frères, mais pour les élèves et tous ceux qui l'avaient connu. Tout ce qui pouvait rester du défunt, comme venant de lui ou à son usage, fut redemandé avec instance par les supérieurs, gardé scrupuleusement, et, au besoin, mis à profit pour obtenir des grâces. Par exemple, en 1624, un des Pères du collège était gravement malade, au Bas-Ingolstadt; d'après le jugement de tous, il n'y avait plus pour lui nulle espérance de vie. On lui appliqua au corps une chemise qu'avait portée le pieux Père : à peine quelques heures après, le moribond se leva parfaitement guéri.

Un prêtre avait retenu un morceau de drap d'un manteau du vénérable Rem, et l'avait pieusement inséré dans son bréviaire. Comme il avait, un jour, ce bréviaire à la main, il s'approcha par hasard d'un possédé. Celui-ci lui demanda avec ironie pourquoi cette insertion d'une loque de drap. Or ni le possédé lui-même ni aucun des assistants n'avaient vu ce morceau, ni personne ne savait ce qu'il y avait là de caché. L'esprit impur seul savait tout : aussi affectait-il de dédaigner, par jalousie, cette relique vénérée (1).

Cette vénération que les colloquistes avaient eue pour le P. Rem de son vivant, les porta à conserver le souvenir de ses traits dans un portrait qu'ils firent faire, et qui se voit encore à Ingolstadt, sur le côté intérieur de la porte d'une armoire où ont été gardés les ossements du saint homme (2). Il reproduit son extérieur. La taille

1. Il va sans dire que nous ne remplissons ici que le rôle de rapporteur fidèle, sans ajouter à ces relations, tant que l'Église n'a pas prononcé, d'autre croyance que celle qui est due aux conditions du témoignage des hommes, autant qu'elles sont remplies. Seulement nous ne tombons pas dans l'insigne absurdité de nier le surnaturel, *absolument*, même en ce qui n'est pas de foi; ni même, comme en ce dernier cas, l'extra-naturel.

2. La gravure que le P. Hattler a mise au frontispice de son livre, et dont nous avons parlé, a été faite d'après ce portrait authentique.

paraît avoir été moyenne ; les épaules sont larges, la tête penchée en avant par l'âge, le visage pâle et maigre, les yeux à demi ouverts et baissés, le nez aquilin et fortement arqué, le front haut et large, les cheveux clairsemés et blancs comme neige ; la barbe épaisse, qui couvre le bas de la figure, a la même blancheur ; sur l'ensemble de cette physionomie, enfin, sont comme répandues une douceur ineffable et une paix céleste.

Mais plus beau encore que ce portrait extérieur est celui de son âme, tracé par ses contemporains. Déjà, peu de semaines après son décès, on lui dressait en quelque sorte, dans les annales du collège des jésuites, un monument écrit, qui a ouvert une source à tous les écrivains. Ce ménologe étendu commence ainsi : « Nous avons perdu cette année un homme qui, d'après la renommée et le jugement universels, était connu comme un saint. Il fut le premier des nôtres enterré dans le caveau de notre église. C'était le P. Jacques Rem..., homme éminent par les plus hautes vertus. En somme, il les possédait toutes ; mais sa modestie avait tellement dissimulé ces vertus, qu'elles commencèrent à paraître alors seulement que nous avions peu de témoignages prêts à produire pour justifier le renom de sa sainteté ».

Ce que l'annaliste ne pouvait faire immédiatement après la mort du vénérable Père, fut obtenu dès que la nouvelle de ce trépas ouvrit la bouche aux nombreux témoins de sa pieuse vie, pour célébrer et publier ses grandes vertus. Ces communications multiplièrent d'année en année le nombre des beaux traits qu'on rapportait de lui, et qui furent ainsi transmis à la postérité par des écrits manuscrits ou imprimés. Avec quelle sollicitude et quelle circonspection ces citations furent-elles recueillies ? c'est ce que font connaître les frais et les déplacements que s'im-

posèrent les supérieurs, pour vérifier en particulier les prophéties du Père.

D'après le P. Jean Manhart, recteur du collège d'Ingolstadt, Rem était très avare de telles communications. Quelqu'un voulut avec indiscrétion le sonder, pour savoir s'il remarquait qu'on attribuât ses paroles à un esprit prophétique, et il obtint à peine de lui une parole. De plus, l'humble réserve du Père mêlait souvent ses prédictions à sa conversation avec ses frères ou ses élèves, de telle manière qu'on pouvait croire d'abord que ce n'étaient que des conjectures. Son historien explique par là comment des esprits faibles, parmi les auditeurs de Rem, attribuaient au contraire une valeur de prophétie à de simples propos, et il cite plusieurs exemples des additions gratuites faites ainsi à ses véritables paroles, sur la fin de la puissance turque, ou de la liberté du culte protestant en Allemagne, etc. (1). C'est là qu'il y avait lieu de discerner avec la plus sévère critique.

Voici quelle en fut la rigueur, d'après ce que rapporte, l'année 1746, le P. Kropf, chargé de rédiger l'histoire de la province de Germanie supérieure de la Compagnie, ce qu'il écrit au sujet de ces fausses prophéties, rapidement colportées de main en main. Les supérieurs de la Compagnie avaient pris l'affaire en main dès la mort du vénérable Père, attachant la plus haute importance à ce que la moindre erreur ne pût se glisser dans une cause qui intéressait à ce point le service de Dieu. Ils ordonnèrent donc que quiconque tiendrait là-dessus quelque témoignage de la bouche du P. Rem, ou de source vraiment autorisée, le consignât par écrit; puis ils instituèrent une commission d'hommes savants, prudents et considé-

1. C'est-à-dire, sur ce qui préoccupait les esprits, et les faisait passer facilement du désir à l'espoir (V. p. 193-94).

rés, qui feraient de ces dépositions, examinées sérieusement, un inventaire fondamental, se feraient confirmer chaque information par serment, et mettraient enfin ces renseignements, passés au crible, dans l'ordre et la rédaction qu'exigeait un pareil ouvrage.

II

Pour s'aider dans cette œuvre, ils avaient près d'eux, entre autres auxiliaires, un ami particulièrement sûr du vénérable, qui ne s'était pas fait connaître, mais qui s'était tenu à ses côtés jusqu'à sa mort, le P. Georges Stengel, célèbre, comme nous l'avons montré, par sa science et par ses nombreux écrits, très solides. Ce Père avait précisément mis par écrit une longue instruction, faite comme pour un procès, où il vérifiait les fondements certains qui avaient prêté à l'invention des prophéties faussement attribuées au vénérable. Son écrit se gardait en entier aux archives de la province de Germanie supérieure, et le P. Kropf, l'historien de la Compagnie que nous avons cité, l'avait sous les yeux (1).

Autant et plus que toute cette sollicitude, servirent à contrôler tout ce qui n'aurait pas eu authenticité entière dans ses prédictions, des faits remarquables, qui montrent la vénération profonde qu'on avait pour le Père. Trente jours après sa mort, les membres du *Colloquium* nommèrent des commissaires, parmi lesquels des évêques, des prélats, de hauts personnages de l'État, avaient commencé à rassembler

1. Ces détails donnent bien du poids au récit de ce Père sur les grâces merveilleuses obtenues par le vénérable, entre autres la délivrance d'une âme vraiment obsédée par le démon de l'impureté; récompense de l'insigne garde des sens qui distinguait Jacques Rem, comme saint Stanislas, dès le noviciat.

des dépositions authentiques, à l'effet de servir à un procès de béatification. Le P. Hattler tire ces détails d'une lettre que l'on a conservée du P.Brunner, l'un des grands historiens de la Bavière, déjà vieux, et qui avait vécu de nombreuses années tout proche du P. Rem, en fréquentes relations familières avec lui ; qui enfin fut invité à prendre, dans ces conjonctures. la présidence du *Colloquium*, à transmettre par écrit ses communications sur la vie de son prédécesseur et sur les dons extraordinaires qu'il tenait de la grâce. C'était donc un témoin *omni exceptione major*, et sa lettre met la sainteté de Rem en un jour lumineux par les sentiments qu'il avait de lui, comme par les faits qu'il dépose (1). Il écrit à la réunion :

« C'est une entreprise digne de votre caractère et de votre rang que vous avez faite, vous, autrefois les meilleurs des étudiants, à l'honneur d'un homme qui vous a ouvert une école de sainteté ; c'est une digne entreprise que de vous efforcer de lui assurer le titre de saint, qu'il a mérité et obtenu pendant sa vie. Je ne doute pas que Dieu même, dans sa bienveillance pour la glorification de cette âme si pure, ne vous ait mis au cœur cet acte de reconnaissance. Ç'a été pour moi un vrai bonheur que vous m'ayez invité à venir en aide, dans ce dessein, à votre sénat. Cette commission me paraît si honorable, que je ne m'en puis donner d'autre explication, si ce n'est votre désir d'élever vers le ciel un homme qui rampe sur la terre, et de lui montrer comment il peut se disposer aux biens célestes.

« Sans doute j'offre cet avantage, d'avoir eu, dix années entières, l'occasion d'apprendre à connaître le saint vieillard et de le scruter de plus près. Tout ce temps, chacun

1. Le P. Hattler cite au long, en allemand (p. 195-97), cette belle lettre, dont Kropf ne rapporte qu'un fragment en latin (p. 194-95).

le vénérait uniquement comme un être venu du ciel ou digne d'y habiter. Il avait ce privilège, d'une rareté exceptionnelle, que personne ne pouvait le haïr, qui ne fût excité en même temps par la jalousie et la méchanceté à la haine de la vertu. Tous nourrissaient cette conviction, qu'un saint fût-il descendu de là-haut pour vivre parmi les hommes, il aurait composé ses regards, son visage, et tenu ses mains de même que le P. Rem, et qu'il n'aurait, pour me servir de cette comparaison, paru que sa doublure. Tellement qu'en lui seul l'esprit de critique ne trouvait rien à railler, l'envie rien à blâmer, et qu'il vécut sans reproche parmi tant de regards malins qui, nuit et jour pareillement, épiaient ses actes et ses paroles, et les portaient à la pleine lumière d'un examen particulier. Tous s'accordaient à décider d'une même voix que c'était l'image de la vertu la plus parfaite ; et, au dire de sages vieillards, tant qu'il fut exposé aux regards des mortels, il les enflammait pour lui-même d'une merveilleuse affection.

Son esprit était plongé en Dieu et demeurait au ciel, et il avait laissé sur la terre autant de traces de ses vertus que de ses pas. Aussi pouvait-on sans hésitation affirmer avec serment qu'il paraissait à tous un bienheureux hors du ciel. Qui connaissait la mesure de ses aliments et de sa boisson, ne doutait pas qu'une autre nourriture ne lui fût tendue de là-haut, parce que, avec une quantité si réduite, il n'aurait pu soutenir sa vie. — Ou il ne parlait pas, ou c'était de Dieu, ou bien à Dieu. Personne n'a entendu de sa bouche un mot trop vif ; et c'est déjà, d'après le jugement de l'Apôtre (1), le mérite d'un homme parfait, de ne faillir en nulle parole.

1. *Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir* (Jac., III, 2). Plusieurs de ces traits étaient remarqués dès son noviciat (Kropf, *ibid.*, n^os 649, etc.).

« Quand il offrait le saint sacrifice, il fondait en larmes, et tous ceux qui lui servaient la messe étaient convaincus qu'il avait l'habitude de s'élever au-dessus de lui-même, non seulement en esprit, mais en son corps, qui suivait son esprit. Qu'il vécût en intime communication avec les âmes des défunts, il n'a pu le dissimuler tout à fait lui-même, dans l'ouverture de son cœur. Il contemplait la mort de personnes éloignées, et décrivait l'ordre de tout ce que Dieu avait disposé à leur égard, comme s'il en eût été réellement le spectateur. Aussi, d'ordinaire, déclarait-il aux colloquistes pour quelle raison fondamentale certaines âmes restaient temporairement exclues du ciel, avant que les membres de la réunion eussent pu recevoir la première nouvelle du décès de ces personnes.

« Beaucoup de faits s'échappent de mon souvenir par le fait de la distance des temps ; mais des témoins qui les possèdent avec une mémoire fidèle, pourraient rapporter nombre de ces évènements extraordinaires. Il suffit de nommer parmi ces dépositaires un des nôtres, le P. Martin Brutscher, et un commandant de forteresse en exercice actuel, le seigneur Brandt, qui lui-même a été sous la direction du P. Rem. Tous les deux sont du même âge que moi. Je sais du dernier que, dans l'état militaire, il ne s'est jamais dégoûté des pratiques pieuses de sa jeunesse, et je pense qu'il ne rougirait pas de compter parmi ses titres d'honneur celui de membre du *Colloquium* (1)...

« Depuis plus de deux ans, j'avais l'obligation de prendre la charge entière des exhortations pieuses du bon vieillard à sa réunion, après la diminution de ses forces (2). Je

1. Le P. Bunner rapporte ici les grâces miraculeuses obtenues par la prière dans la chapelle du *Colloquium*, et dont nous rappelons un exemple qui lui fut propre, empruntant un fragment que le P. Hattler place ailleurs.

2. Le P. Hattler nous apprend d'ailleurs que, dans les dernières an-

reçus là, dans une occasion particulière, une récompense pour mes peines. Les supérieurs m'ayant imposé alors la charge d'un travail d'écrivain, le temps nécessaire me manquait pour cette étude (1), et en outre je souffrais de si violentes douleurs de tête, qu'avec la meilleure volonté, j'étais hors d'état d'écrire. Dans cet embarras, je priai jusque fort avant dans la nuit à la chapelle du *Colloquium ;* je priais prosterné devant l'autel de la Vierge-Mère, et je lui exposais l'objet de mes instances. C'est alors que je pris sur moi quelque confiance d'essayer un moyen d'obtenir. Je représentai donc à Marie, pour gagner toutes ses bonnes grâces, le service non interrompu de charité que je rendais à notre bon vieillard, et qui, à n'en pas douter, lui était à elle-même d'un véritable agrément. Le cœur plein de confiance, je lui demandai si elle pourrait accorder ma requête, non à moi, qui n'avais aucun mérite, mais à ce serviteur ; si elle le ferait bien pour l'amour de lui, qui aurait auprès d'elle le pouvoir de l'obliger lui-même ; si enfin elle aurait la bonté de délivrer la tête d'un homme rendu incapable, des douleurs qui la tourmentaient depuis longtemps, afin qu'il pût remplir l'ordre de ses supérieurs.

« Après que j'eus ainsi prié, je pris quelque fragment des fleurs dont le vieillard parait d'habitude l'autel de sa souveraine ; je les plaçai sur ma tête, et je quittai la chapelle, de nouveau rempli d'espoir. La protection virginale de Marie, à qui j'en avais ainsi appelé, ne me repoussa point. Non seulement, de sa main, elle éloigna toutes mes douleurs ; mais elle communiqua à mon esprit une vivacité extraordinaire et une telle facilité pour écrire, que la

nées, l'âge et la faiblesse de santé du P. Rem avaient engagé les supérieurs à lui donner pour compagnon inséparable (*zur Seite, a latere*) le P. André Brunner.

1. Sa grande *Histoire,* qui demanda d'immenses recherches d'antiquités.

rapidité de cette production fut pour moi et pour les autres un sujet de s'émerveiller. Dès lors je ne cessai plus de regarder cet autel comme un lieu de refuge, convaincu que la Vierge exaucerait toute prière que je lui adresserais au nom du P. Jacques.

« Je sais bien que mon témoignage, de peu d'importance, sera à peine admis parmi tant d'autres excellents qu'on a reçus et qui surabondent. La voix d'un homme si complètement insignifiant ne sera pas entendue, parmi les voix dont l'Allemagne n'est pas le seul pays qui retentisse en faveur de la sainteté du Père. Un grand cri d'acclamation s'élèvera en particulier du sein des ordres religieux, que l'excellent pasteur a si souvent conduits et protégés. Il se joindra au concert de ses louanges, célébrées par les personnages les plus éminents de l'État, qui reconnaîtront avec la plus vive reconnaissance qu'ils lui doivent leurs progrès dans le bien. Personne d'ailleurs n'a mis d'empêchement à ce qu'on lui décernât après sa mort le nom de saint qu'on lui donnait pendant sa vie.

« Que Dieu m'accorde de le voir de nouveau, lui que j'ai toujours eu devant les yeux et porté dans mon cœur! qu'il vous accorde une digne récompense de votre pieuse entreprise et de vos démarches empressées en l'honneur de ce saint! qu'il vous conduise dans la voie que les *Directions* du Père vous indiquaient, c'est-à-dire, au Cœur de la Mère admirable, où je le prie de vous mettre, ainsi que moi, par le secours de ses prières.

« De votre illustre réunion le très humble serviteur,

« André Brunner, *S. J.*

« Inspruck, 8 avril 1646 ».

Nonobstant ce haut renom de sainteté attaché à la mémoire du P. Rem, jamais on ne lui rendit de culte pu-

blic, partagé par les fidèles. Le motif s'en explique parfaitement. Ce fut juste à peu près aussitôt après sa mort, en 1625, que le pape Urbain VIII publia un décret pour interdire strictement de rendre les honneurs publics à un serviteur de Dieu avant que l'Église eût prononcé sur sa béatitude. On le sait, ce décret eut pour conséquence, à la même époque, que les honneurs rendus en particulier au Bienheureux P. Canisius ne purent se changer alors en culte public et solennel. Mais les hommages privés, rendus par les fidèles au P. Rem, durèrent sans interruption depuis ce temps jusqu'à nos jours. C'est ce que témoignent les différentes images qui le représentent, et dont les épigraphes attestent la sainteté de sa vie (1). C'est ce que témoignent beaucoup d'écrits qui racontent sa sainte manière de vivre, la sollicitude avec laquelle on traita ses reliques, le souvenir de vénération que lui ont gardé jusqu'à cette heure Bregenz, sa patrie, et Ingolstadt, mais surtout le *Colloquium*, où, comme on l'a vu, son esprit lui a survécu par un merveilleux essor qu'il a donné à l'association, rappelant cette semence de l'Évangile qui multiplie quand elle tombe au sein de la terre.

1. P. Hattler, p. 197-98. Voir le quatrième appendice. C'était d'abord l'inscription commune aux deux images correspondantes que nous avons rapprochées quelques pages plus haut.

Le P. Kropf a consacré dix-sept pages in-folio à l'éloge historique du P. Rem (p. 190-207 du quatrième vol.). Il avait aussi, en quelques lignes substantielles, indiqué les principaux auteurs à consulter sur sa vie, à part des sources où a puisé avec plus d'abondance le P. Hattler : « Rader, *Bavaria pia; Vie*, à peu près transcrite des annales de notre collège d'Ingolstadt (nous en décrivons ailleurs une curieuse édition in-32). Mathias Tanner a écrit aussi sa biographie dans sa *Societas Jesu Apostolorum imitatrix*. Ont écrit plus brièvement de lui, les PP. Gaspard Leschner, *Sodalis parthenius*, et Philippe Alegambe, *Bibliotheca scriptorum S. J.;* très brièvement, Jean Nadasi, *Anni dierum memorabilium S. J.* Ajoutez : Jean-Eusèbe Nieremberg, *de Viris illustribus ;* Jean Bourghesius, *Societas Jesu Deiparæ sacra;* l'*Atlas Marianus* de Gumpenberg, déjà mentionné, etc. Le continuateur d'Agricola ajoute à ces imprimés ses recherches dans des documents particuliers.

Au large et beau récit du P. Hattler on ne sera pas fâché de voir joindre ici ces lignes de notre ménologe autographié sur *le vénérable Père Jacques Rhem* (1) *et la congrégation de la très sainte Vierge*. Après les témoignages recommandables de ses compatriotes, il est bon d'entendre les nôtres : ils confirmeront encore les principaux faits signalés.

« Le 13 d'octobre 1618, il mourut au collège d'Ingolstadt, en grande réputation de sainteté, célèbre par sa vie miraculeuse et par le prodigieux accroissement du culte de la très sainte Vierge en Allemagne, dans les collèges de la Compagnie. Entré au noviciat de Rome en 1568, il y vit bientôt arriver saint Stanislas, et fut regardé comme le digne émule de son innocence et de sa générosité ».

Rappelant ensuite ses premiers sacrifices héroïques, l'auteur de l'éloge ajoute : « Il reçut en récompense un don très extraordinaire d'abstinence et de mortification. Dès lors aussi les lectures qu'il entendait au réfectoire, et en particulier celle du Martyrologe, l'enflammaient d'un tel désir de faire et de souffrir pour Jésus-Christ le plus qu'il lui serait possible, qu'il en sortait baigné de larmes et comme saintement enivré de l'amour de Dieu ». Nous l'avons vu réclamer ces lectures du réfectoire comme préparation immédiate à la mort ; fin trait de perfection, ici accentué.

« De retour en Allemagne, le P. Rhem n'eut d'autre emploi, pendant quarante-neuf ans, que celui de préfet des pensionnaires et des externes, dans les différents collèges de la province ; et il en profita, disent ses biographes, pour former plusieurs milliers de ces jeunes gens à la plus solide piété. Les premières congrégations de la très sainte Vierge

1. Le Père rédacteur suit cette orthographe, que nous n'employons pas, pour motif indiqué.

en Allemagne furent son ouvrage et son puissant moyen d'apostolat. Mais rien en ce genre n'a surpassé, ni peut-être même égalé la réunion qu'il forma au collège d'Ingolstadt, de l'élite des congréganistes, sous le titre de *Collocutorium Marianum*, et les règles qu'il leur donna pour vivre en dignes enfants de Marie (1). Le P. Rhem ne parvint d'abord à réunir que six jeunes écoliers capables de répondre à ses désirs (2). Mais, comme il ne craignait pas de l'avouer, le nombre était pour lui peu de chose; la ferveur et l'influence chrétienne étaient tout.

« Un jour qu'il chantait avec eux les litanies de la très sainte Vierge, au moment où l'on entonnait le verset : *Mater admirabilis, ora pro nobis,* la Reine du ciel, apparaissant à son dévoué serviteur, lui déclara qu'elle voulait être désormais spécialement honorée sous ce titre; et à dater de ce moment, elle fut toujours, dans la suite, saluée trois fois à chaque réunion par ces paroles, sans jamais cesser, pendant deux siècles, de se montrer admirable dans ses enfants. Les grâces de guérison du corps et de l'âme, de vocation et de sainteté, dues à l'image miraculeuse de cette Mère trois fois admirable, comme l'appellent les *Annales* de la Compagnie, rendirent son nom célèbre dans tout le monde catholique; et l'on vit bientôt les enfants des familles princières et régnantes venir étudier de bien loin à l'université d'Ingolstadt.

« Pour le P. Rhem, il menait lui-même une vie plus digne des anges que des hommes. En vain cherchait-il,

1. Nous en reproduisons et traduisons le texte latin. Le rédacteur du ménologe proposait ces *directions* comme un des plus beaux modèles, renvoyant à une note, que la mort l'a empêché de rattacher à cet éloge, pour donner ce texte complet. C'est dans son ménologe autographié qu'il en exprimait le projet, réalisé en Allemagne par le P. Hattler dès 1880.

2. On a vu qu'il en dut éliminer 22, admis au premier essai.

dans toutes ses années religieuses, la plus légère faute vénielle qui pût servir de Matière à une absolution. Notre-Seigneur, sa très Sainte Mère et les bienheureux du ciel daignaient l'honorer de leurs visites. Une lumière céleste lui faisait connaître l'état et la mort de ses congréganistes dans les diverses parties du monde, au moment où ils expiraient. Souvent ses voisins entendaient les gémissements des âmes du purgatoire, qui répétaient d'une voix lamentable : *Pater Jacobe, ora pro nobis* (1)! « Pendant le saint sacrifice, il n'était pas rare de le voir élevé de terre et tout éclatant de lumière. Enfin, les plus grands ennemis de la Compagnie avouaient hautement ne rien découvrir en lui qui ne fût vraiment admirable, et les démons eux-mêmes, en frémissant, furent contraints par la puissance divine de rendre publiquement hommage à sa sainteté ».

A cet éloge, fait par un Français, ajoutons un récit, en même langue, de l'apparition qui immortalise surtout le nom de Rem.

Voici comment raconte cette célèbre révélation un de nos vieux auteurs, d'après Jean Burghesius (*ex litteris Ingolstadii datis*) : « Ce bon Pere (Rhem) avoit un grand desir de scavoir quelle louange estoit plus agreable à sa bonne maistresse, et il lui fut révélé que c'estoit celle-cy : *Mater admirabilis*,.... comme abbregé de toutes les loüanges que l'on peut dire de cette Vierge-Mere. Un jour que les escholiers chantoient les litanies de la Vierge en sa chappelle, à cette parole, *Mater admirabilis !* Nostre-Dame se presenta à luy, toute environnée d'une lumiere celeste ; et luy, aussitost, sortant du coin où il se mettoit d'ordinaire à l'oraison, cria tout haut aux escholiers avec étonnement,

1. Voir la gravure publiée par le P. Hattler, p. 152.

qu'ils répétassent par trois fois les mesmes paroles ». (*Calendrier historial de la glorieuse Vierge Marie, Mere de Dieu*, par V. Charron, chanoine de l'Eglise de Nantes. — A Nantes, 1637, in-4°, p. 689, 12 octobre, jour du decez de ce devot Pere).

CHAPITRE VII

Défense de la congrégation et de l'œuvre du P. Rem contre les erreurs de M. Prantl et Zierngiebl. — La congrégation ne créait rien d'absolument nouveau, et apportait cependant de grandes ressources nouvelles pour la sanctification de ses propres membres et du prochain. — Association d'abord scolaire, elle agissait puissamment sur le collège, l'université et toute condition de personnes. — Féconde union de la vertu, des œuvres de charité et du travail, du progrès dans les études, par l'aide mutuelle que se prêtent les académies de collège et les congrégations.

Dernière conclusion de tout ce travail, avec une brève récapitulation sur l'éducation donnée par les jésuites d'Ingolstadt, et le recueil de quelques nouveaux aveux remarquables.

I

La sainte mort du « vénérable » P. Rem termine à peu près cette étude, dans la partie de développements complets qu'elle embrasse ; comme le rôle de tant de saints jésuites à l'université d'Ingolstadt a commencé et rempli une grande partie de son histoire, pour l'éducation qu'ils y ont donnée et l'influence qu'ils ont exercée. Les faits donnent là une réponse bien victorieuse et un éclatant démenti aux attaques acharnées des adversaires de la Compagnie.

Nous n'avons pu depuis quelque temps mentionner d'objections du docteur Prantl. Son animosité continuelle contre les jésuites ne lui manque pas contre les congréganistes, comme on va le voir ; mais il paraît peu connaître le P. Rem et son *Colloquium* de la Mère trois fois admirable (1). Quant à la congrégation même, il ne la

1. Il les nomme simplement, p. 374 et note 61, où il renvoie à Mederer,

connaît guère, non plus, que par le docteur Zierngiebl (1), auteur vanté par les siens, mais aussi peu compétent ici qu'il nous a semblé l'être peu sur le reste de ce qui tient à l'histoire littéraire des jésuites. Ce défaut de renseignements n'empêchera pas M. Prantl de reproduire sa métaphore non moins habituelle qu'injurieuse sur les pièges et réseaux de ces religieux.

Remontons au moment d'une dissidence regrettable, où fut confié à des mains plus équitables pour les Pères, professeurs de philosophie, le sceau de cette Faculté, dont on avait abusé contre eux (1587). « En même temps, dit M. Prantl, qu'ils remportaient cette victoire définitive, qui signifiait la ruine de la Faculté philosophique (?), l'ordre commença à envelopper jeunes et vieux dans les lacets d'un autre filet fort étendu. Ce fut après que le pape Sixte-Quint eut, cette année, autorisé les congrégations de Marie qui, sur le modèle de celle de Rome, se seraient fondées en d'autres lieux (2). Et certes, c'était tout à fait dans le sens qu'avait entendu le fondateur du collège Albertin, quand il donnait ces racines à ses nouvelles dispositions. L'histoire de l'université trouve là un nouveau document pour décrire la décadence générale qui, par le fait des jésuites, faisait irruption dans la haute école (3) ».

dont on connaît la réserve de plus en plus obligée en approchant de 1772, l'année qui précéda l'abolition de la Compagnie. Autre mention, p. 358, etc, mais sans rien dire *ex professo*.

1. P. 268.

2. M. Prantl indique deux *pompeux diplômes* d'affiliation de la congrégation d'Ingolstadt à celle de Rome, conservés aux archives du royaume, *Jesuitica*, fascic. IV, 15 juillet 1635, et fascic. VII, 1692. Ce ne sont pas les premiers. Un siècle même auparavant, ce n'est pas Sixte-Quint qui fit les premières agrégations.

3. A peine est il besoin de signaler de nouveau la contradiction de ces paroles avec ce que l'historien a dit de cette période brillante.

Le passage de Zierngiebl, auquel ne fait que renvoyer l'historien, est à citer, moins pour les faits généraux et assez connus qu'il rappelle, que pour la manière de les présenter (1) : « Le moyen favori des jésuites était l'usage des congrégations de Marie et des confréries de divers noms qui s'y rattachaient. Avant l'époque où parut la Compagnie, il avait existé des confréries, et, au-dessus d'elles, une qui dépendait de l'ordre des dominicains, la confrérie du Saint-Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie ; mais la renommée naissante des jésuites fit passer promptement leurs associations, imprégnées de leur esprit, de commencements obscurs au premier rang, par une course de victoires : elles débordèrent même la très haute puissance du Rosaire. »

Comme si les jésuites, loin de songer à la primer, n'avaient pas toujours recommandé, et, à partir des saints Ignace et Xavier, n'avaient pas donné l'exemple de pratiquer cette dévotion du Rosaire, y admirant un don de la sainte Vierge elle-même, fait à saint Dominique et à l'Église !

« Les papes versent sur la congrégation de Jésus la corne d'abondance (2) de leurs grâces : ils ne traiteront donc pas moins richement ces enfants gâtés des jésuites (3).

« Déjà la bulle de Grégoire XIII, du 15 décembre 1884, qui érigeait la première congrégation des étudiants, au collège Romain, la dotait d'indulgences plénières et non plénières, attachées à différentes œuvres de charité, et elle autorisait le Général à fonder d'autres congrégations dans les collèges situés hors de Rome, à les agréger avec participation des mêmes grâces à la première, à les visiter, à

1. *Studien uber das Institut der Gesellschaft Jesu*, p. 47.
2. *Fullhorn*.
3. *Schooskinder*.

leur donner des statuts, à les inspecter et approuver. Trois ans après — (signe de l'empressement des jeunes et des vieux, des puissants et des faibles, des gens instruits ou ignorants, à puiser aux mêmes sources de grâce), — Sixte-Quint, par les bulles du 5 janvier et du 29 décembre 1587, se montra assez bienveillant pour accorder aux congrégations composées de personnes appartenant à des congrégations et à des castes différentes, non seulement de s'établir dans les églises, maisons et collèges de la Compagnie, et séminaires mis sous la direction des jésuites, mais encore de s'agréger, à leur fantaisie, avec les mêmes privilèges des associations déjà fondées. De semblables largesses spirituelles furent accordées par Clément VIII, le 30 août 1602, et par Grégoire XV, le 15 avril 1621... »

Dans ces renseignements, que nous interrompons avant les grandes concessions de Benoît XIV, se trouvent, au fond, de l'exactitude et une importante vérité, mêlée à des interprétations erronées : c'est que les congrégations tranchèrent d'une manière toute nouvelle avec le but et l'organisation des anciennes confréries, et même du saint Rosaire. C'est l'importante innovation que remarque le P. Hattler (1) ; et il prend ce point de départ pour nous faire voir d'abord, dans toute sa sublimité, l'œuvre de la congrégation à l'égard de ses propres membres, jugés dignes d'être, chacun en particulier, le premier objet de sa sollicitude. Le grand bien qu'elle fit ensuite par eux, ou par d'autres sortes de congrégations, formées sur son modèle, et que nous indiquerons, n'était qu'une conséquence, étendue en tout lieu et à toute condition, de cette féconde et capitale institution scolaire, la congrégation du collège.

Nous nous contentons d'indiquer ici un rapprochement

1. P. 66.

aussi très fécond à poursuivre avec l'idée de saint Ignace, largement exposée ici, de faire sortir des collèges de la Compagnie (sans exclure de ces sources les maisons professes) tout son apostolat, et d'y unir ainsi toujours la science nécessaire avec la charité, « selon la raison de l'Institut ».

« Ce serait se faire une idée erronée des congrégations, dit le P. Hattler, que de les considérer comme beaucoup d'autres *réunions de prières*, entre autres, la confrérie du Saint-Rosaire (1), et de croire qu'en somme elle consiste dans une association régulière pour l'accomplissement des prières prescrites. C'est un point, mais non le plus important de leur tâche. L'œuvre est bien plus compréhensive, bien plus profonde : elle embrasse toute la vie des congréganistes, pour la régler, l'ennoblir, la perfectionner. Mais cette fin ne lui suffit pas encore ; elle vise à un but plus élevé et y dirige ses efforts ».

Suivons largement ici la théorie du P. Hattler. Tenant pour démontré que le modèle le plus éminent de toutes les vertus chrétiennes est la vie de la Mère de Dieu, la Compagnie veut que le congréganiste s'efforce de se transformer exactement, autant qu'il lui est possible, en cette image. Tel est l'idéal que propose la congrégation à ceux

1. Il semble qu'il y a déjà dans la confrérie du Saint-Rosaire quelque chose de plus qu'une simple association de prières, et même plus que l'instruction populaire et si précieuse, répandue par la méditation des principaux mystères ; il devait y avoir plus, d'après la recommandation que fait, de nos jours, N. S. P. le Pape Léon XIII, de s'y associer pour la régénération de la société. Cette immense réunion de prières, il est vrai, peut déjà y contribuer par impétration ; mais en outre, d'elle-même, par suite de ses aspirations ferventes, elle porte déjà ses membres à prendre en commun des moyens de sanctification et d'apostolat par les œuvres. Seulement ce n'est pas son but formel, ni l'idée première de sa constitution ; c'en est une conséquence, et c'est abstraction faite de cette distinction que l'on a pu dire : La congrégation n'a rien institué d'absolument nouveau.

qui se présentent; idéal dont la réalisation doit faire l'objet de leur première tâche.

Il s'entend de soi que le Dieu fait homme est, de lui-même, le premier modèle; mais après ou plutôt avec ce premier type, à la fois divin et humain, s'offre à notre imitation un second exemplaire (1), qui ne fait qu'un avec le premier, et y ajoute un nouvel encouragement, une nouvelle consolation : c'est celui d'une simple créature, toute formée par la miséricorde et toute composée de bonté; notre sœur par nature, devenue notre Mère de toute grâce. Il n'est pas non plus besoin d'expliquer au long comment la Vierge, épouse, mère, veuve incomparables, est le modèle de tous les états de vie, dans cette carrière extérieurement commune qu'elle a si saintement menée, soit dans la famille, soit dans la société. La Compagnie remplissait jusqu'au bout sa mission en voulant ainsi ne faire du chrétien d'élite que le *Christianus alter Christus*, comme le définissent les SS. Pères, et ajoutant : *per Mariam*, avec les saints docteurs : non seulement par l'intermédiaire de son secours, mais encore par l'attrait du second modèle qu'elle présente.

Mais comment atteindre, autant qu'il se peut, l'idéal de Jésus-Marie ? La congrégation, ajoute le P. Hattler (2), demandait, outre la prière, le moyen le plus puissant qu'enseigne le christianisme, l'influence de l'union intime d'un grand nombre d'âmes tendant au même but, la force des exemples que se donnent des cœurs animés de sentiments semblables. Et, pour l'accroissement de leurs pieux efforts communs, les congréganistes employèrent dès l'origine

1. *Luminare minus*, disent encore les saints docteurs, recevant du *luminare majus* les rayons qu'il renvoie tempérés à la terre.

2. Nous venons d'interpréter sa pensée, plutôt que de la traduire littéralement.

des œuvres de miséricorde, tant spirituelle que corporelle : la visite des hôpitaux, l'assistance personnellement donnée aux pauvres, l'instruction des ignorants ou des errants, la propagation des bons écrits, l'encouragement à fréquenter les divins sacrements, donné surtout par l'exemple. Premiers et heureux résultats ordinaires, obtenus au dehors, mais qui étaient d'abord les moyens habituels de sanctification des associés.

Ceux-ci, pour atteindre leur but, si beau, si élevé, devaient se mettre à l'œuvre avec une sage prévoyance; une volonté sérieuse leur était surtout indispensable. Ils ne pouvaient, par conséquent, se recruter que dans le petit nombre des élèves, mais dans une élite qui agirait sur le grand nombre. Un peu de levain, suivant la parabole du Sauveur, suffit pour la fermentation de la masse (1).

Nouveaux points de vue, intéressant l'œuvre entière de l'enseignement. A l'étudiant, en particulier, la congrégation demandait absolument le progrès dans ses études, au moins l'application à son *devoir*. On le conçoit, puisqu'elle était fondée originairement pour la jeunesse des collèges de la Compagnie de Jésus. Les jésuites lui proposaient nécessairement une double fin : l'avancement dans la vertu chrétienne et dans les sciences, dans les *bonnes lettres*, dont ils étaient aussi les apôtres. Voilà par quels simples mais admirables moyens les Pères tendaient eux-mêmes à leur double but, le plus glorieux pour « le Dieu des sciences, le Dieu des vertus » : une instruction excellente autant que leur éducation ; le tout encore à la gloire comme par l'intercession de Marie, *Sedes sapientiæ*.

1. Matth., XIII, 33. — Saint Paul revient plusieurs fois sur cette image de l'influence d'une minorité énergique et très unie, en bien comme en mal. Si, du mauvais côté, elle étonne chez les jacobins de la Convention, du côté bon et divin, que ne peut-elle faire, avec la grâce et toute la force de la nature? (V. Cor. V, 6; Gal. V, 9).

Aussi la Compagnie prit-elle, à cet effet, un moyen vraiment inspiré par la divine Sagesse. Le P. Claude Aquaviva, l'ancien novice du P. Rem et de saint Stanislas, devenu Général, avait pourvu à cette nécessité dans un statut du livre des règles destinées à l'instruction et à l'éducation de toute école des jésuites, le *Ratio studiorum*. Ce plan d'études, qui renfermait des enseignements et des injonctions, fonda en particulier, comme le pense l'historien du P. Rem (1), une institution littéraire en relation intime avec les congrégations, mais en situation subordonnée sous un rapport à l'égard de cette institution religieuse et morale des congrégations. Il s'agit de l'érection des *académies*, composées des élèves les meilleurs et les plus distingués.

Pour y admettre ces sujets riches en talents, elle imposait deux conditions, avant de leur donner une plus haute formation dans les études et de joindre à leurs travaux scolaires une culture plus étendue dans les différentes Facultés. Voici la première loi d'admission proposée à l'entrée de ces réunions savantes : « Les académiciens doivent s'appliquer aux vertus chrétiennes et à la piété, à la diligence et au zèle pour l'étude, et, dans l'observation des règles de l'école, à surpasser tous les autres écoliers, à leur servir de modèles ».

La seconde condition consistait à être membre des congrégations de Marie, et sur ce point l'académie était subordonnée. Cependant cette union de l'académie, institution littéraire, et de la congrégation, école de piété et surtout de vertus chrétiennes, comme nous l'avons fait connaître, montrait, non seulement aux membres de ces deux corps, mais à tous, la sollicitude apportée par la Compagnie de Jésus à l'avancement des élèves dans les sciences en même temps que dans la religion et la morale,

1. V. p. 67-68.

à aider et à exciter ces divers progrès les uns par les autres. « Et c'est, dit le P. Hattler, cet esprit de la Compagnie qui, en particulier, concilia à la congrégation les faveurs exclusives du Saint-Siège ». L'auteur semble faire ici, qu'il l'ait voulu ou non, une réponse topique au passage cité de Zierngiebl sur ces *enfants gâtés* des jésuites.

Un tel esprit de force était propre à former de grands caractères (1) ; mais l'esprit d'amour, surtout, élevait au-dessus d'eux-mêmes tant de jeunes gens généreux, pleins de l'humble confiance de la foi et des encouragements du zèle et de la charité, qu'ils s'entre-donnaient, par l'effet même de leurs réunions intimes et des bénédictions promises par le divin Maître : « Si deux ou trois d'entre vous sont unis en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux (2) ».

Aussi terminons-nous sur ces congrégations admirables, par ces paroles qu'écrivait le P. Aquaviva à celle de Munich, premier objet des soins du P. Rem : « La raison et une expérience journalière nous ont appris qu'il est non seulement agréable et convenable à la nature humaine, mais encore bon en soi et d'un grand profit, que plusieurs se réunissent d'ordinaire ensemble par amour fraternel, s'aident mutuellement par le moyen d'œuvres de charité, et s'enflamment à la pratique de la vertu par des exemples réciproques.

« Outre cela, le Seigneur lui-même a promis de se trouver au milieu de ceux qui se rassembleraient en son nom et de leur prodiguer ses grâces (3), surtout quand ils recourraient au patronage de Celle que Dieu même a donnée pour Mère commune et pour Refuge aux chrétiens. C'est pourquoi la Compagnie a pris ce moyen entre tous pour l'édu-

1. V. p. 68-72.
2. Matth., XVIII, 20.
3. Matthieu, *ibid.*, 19 : « Je leur accorderai toute demande ».

cation de la jeunesse, et, avec la grâce divine, elle n'en espère pas peu de fruit : car ses heureuses conséquences montrent déjà qu'il provient, non des hommes, mais de Dieu, de l'auteur de tout bien, du Christ lui-même (1) ».

II

Revenons, pour conclure tout ce travail, à l'histoire générale de l'université, aux dernieres déclarations favorables de la thèse universitaire qui a été l'occasion de notre entreprise.

M. de Crozals a voulu lui-même se limiter à l'année 1588 (2), en deçà de l'époque où nous fixons nos propres bornes, pour ce qui regarde les études. Nous jetterons avec lui un coup d'œil sur la partie de l'histoire universitaire que nous avons vue ensemble. Ainsi achèverons-nous de joindre son suffrage au nôtre et à celui d'autorités supérieures à la nôtre, et les moins suspectes à nos adversaires.

« Depuis lors, dit-il, parlant de sa limite, 1588 (3), les annales de l'école d'Ingolstadt se déroulent dans un ordre simple et paisible ». — Expressions qui confirmeraient, si nous voulions les prendre pour plus exactes qu'elles ne le sont; le peu d'importance de la querelle philosophique qu'on a tellement grossie à dessein. Elles sont plus vraies depuis l'époque où nous nous arrêtons. — « Ingols-

1. Fragment cité par le Père Hattler, en allemand. V. p. 72-74. La lettre entière l'est aussi en allemand dans Lipowski (V. notes finales, n° XXXIV).

2. P. LXX.

3. Il finit à peu près avec la première période (1572) des *Annales* du premier centenaire de Mederer et avec le premier volume d'Agricola, les deux ouvrages qu'il s'attache principalement à suivre.

tadt, ajoute-t-il, est comme la forteresse de la doctrine catholique et le rempart de l'autorité pontificale dans la Haute-Allemagne. De 1588 à 1618, année où commence la guerre de Trente ans, s'écoulèrent trente autres années, intervalle assez long pour que les esprits des catholiques aient pu se fortifier dans leur foi et se préparer à la résistance. A cet avantage, que l'on joigne l'heureuse circonstance de l'éducation que Ferdinand II reçut à Ingolstadt, et dès lors n'échappera à personne l'importance de son université dans les destinées politiques de la Bavière et de toute l'Allemagne (1) ». Aussi l'auteur ne craint-il pas de dire que l'histoire particulière de cette école, d'apparence si modeste à première vue, *appartient à l'histoire universelle et de ce grand pays et de l'Europe*. C'est ainsi que nous l'avons envisagée.

Dans son résumé, M. de Crozals rappelle, pour la première partie, que les humanistes ont préparé l'université d'Ingolstadt à lutter avec les armes nouvelles qu'exigèrent plus tard les procédés d'attaque de la Réforme. Ajoutons que l'université lutta ainsi sans abandonner l'arsenal plus solide encore de l'ancienne théologie. La seconde partie s'ouvre avec l'histoire de cette révolution religieuse, qui l'occupe à peu près entièrement par le continuel et glorieux combat soutenu contre ce mouvement à Ingolstadt. Mais l'auteur insiste encore sur la troisième partie avec l'ordinaire impartialité, que nous avons généralement remarquée, comme bien rare, appuyant sur la prééminence très marquée qu'il y attribue au système d'instruction et d'éducation de la Compagnie. « Déjà avant elle, répète-t-il, aucune université ne gardait « une tenue plus ferme (2) » aux temps si troublés de Luther. « Nulle part on n'a soute-

1. P. LXX.
2. *Firmiorem habitum*. P. LXXI-II.

nu un combat théologique plus acharné, explicable soit par le caractère des ducs, soit par le rôle d'Eckius ». Les jésuites recueillent immédiatement la succession de son œuvre, et ouvrent une troisième période. « Il serait inutile de rappeler avec quelle solidité ils ont affermi ce qu'Eckius avait fait, et comment ils sont parvenus à rendre Ingolstadt le siège principal de la foi catholique ». Restreignons au moins cette louange à l'Allemagne d'alors. « Pour n'envisager que l'avantage des études à la fin du seizième siècle, qui ne reconnaîtrait et n'avouerait même que leur influence a été utile et d'une considérable importance ? Ils l'ont emporté sur leur rivaux par deux moyens : *la gratuité de l'instruction et la réforme des mœurs. Ils ont attiré par là à leurs classes tous les élèves pauvres et ceux mêmes qui, admis aux cours, formaient une classe séparée par la modicité de leurs ressources.* Bientôt alla croissant le nombre de ceux qui recevaient avec abondance le bienfait de l'instruction littéraire et des scienees (1). Bientôt il fut prouvé que les Pères de la Compagnie n'étaient inférieurs en aucun genre aux maîtres de l'université.

« Par l'ingénieuse nouveauté de leurs méthodes, ajoute M. de Crozals, ils concilièrent à leur enseignement tous les esprits. Alors ils se tournèrent contre les vices des universités de ce temps : à côté de la culture de l'esprit, ils firent la place de la discipline des mœurs. Bien plus, il parut qu'ils donnaient le pas à celle-ci sur l'autre. Quel-

1. Ou de la bonne doctrine. *Auctior ivit numerus eorum quibus litterarum et doctrinæ beneficia largirentur.* Le soin des pauvres et d'abord leur instruction sont des paratonnerres pour leurs hautes écoles menacées. Insistons sur ce grand mérite des jésuites, que les annalistes de l'université n'avaient pas lieu de faire assez ressortir pour nos propres recherches. C'est toute une compensation à ce silence ; c'est du bien fait aux pauvres qu'il est surtout vrai de dire : « Le fruit ne fait pas de bruit », quand d'ailleurs l'humilité religieuse se hâte d'en réserver soigneusement la gloire à Dieu seul et toute la récompense à elle-même.

ques directeurs perspicaces de l'université avaient en vain désiré cet amendement moral; mais ce sont les jésuites mêmes qui l'ont absolument mené à fin parfaite (1). *La discipline des collèges succéda dès lors à la licence des Bourses, qui avaient été d'un exemple détestable* (2). Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, en peu de temps, les Pères jouirent auprès de tous de la plus grande faveur. Pendant qu'ils plaçaient à l'intérieur de l'académie plusieurs de leurs excellents maîtres, en dehors de ses murs ils répandaient un enseignement plus adapté au sens du vulgaire, et ils formaient leurs propres élèves avec moins de magnificence et d'appareil aux diverses conditions de la société. Ainsi, tandis que l'université ne s'occupait que d'un genre d'auditeurs appartenant au très petit nombre, eux, au contraire, avec la dignité du caractère sacré qui augmentait leur autorité personnelle, embrassaient dans l'étendue de leur action presque tous les genres de disciples (3) ».

Education populaire; mais nous pouvons l'ajouter, populaire en même temps que, pour les jeunes nobles (non exclusivement toutefois), elle était relevée au plus point, selon la hiérarchie sociale d'alors ; éducation qui tendait ainsi à ne laisser personne absolument en dehors de ses bienfaits, selon toute la mesure et les besoins de chacun.

1. *Hæc morum emendatio, nequidquam a quibusdam ex universitatis sagacibus moderatoribus exoptata, omnino ab ipsis jesuitis perfecta est.* Et un tel éloge a été approuvé ou admis à la Sorbonne !

2. Jugement bien opposé à toutes les longues chicanes qu'appuie, sur les réclamations des maîtres de ces Bourses, le docteur Prantl! et jugement qui peut s'étendre temporairement à des Facultés.

3. *Dum academia ad genus audientium numero perpaucorum spectaret...* Haute louange, bien remarquable, mais bien ignorée à notre époque de démocratie. — Cf. les *Lettres* de Mgr Dupanloup *au duc de Broglie* (le père) sur les 65,000 élèves recevant l'instruction secondaire en France, au grand siècle littéraire.

En outre, on a vu que l'œuvre des jésuites échappait de bien des côtés à notre auteur : ainsi pour ce qui concerne ce séminaire, destiné à l'instruction de tant de jeunes religieux des anciens ordres, tandis que les saints *exercices* renouvelaient les vertus sublimes de leurs couvents. C'était la plus haute de leurs entreprises, pour la dignité ; elle répondait à ce point spécial de leur vocation : « s'appliquer de toutes ses forces (*incumbere*), non seulement au *soin* du salut, mais aussi de la perfection des autres » ; travailler déjà ainsi à son salut, à sa perfection propre, mais de plus vaquer à soi, comme si l'on ne faisait rien, et pour tout mieux faire, ainsi que le pratiquait le premier père de l'éducation allemande en particulier, Pierre Lefebvre, mort après tant de grandes œuvres, à 43 ans !

Une dernière réflexion de M. de Crozals sur les jésuites, c'est qu' « il est d'un haut intérêt de suivre, dès *sa première origine*, les accroissements insensibles de ce système d'éducation si bien et si studieusement médité, qui devait se concilier une autorité d'une telle importance et d'un tel poids chez les nations modernes (1). Or on ne pouvait faire cette étude avec plus d'avantage, dans l'histoire d'aucune autre école allemande, au moins, que dans celle de l'université bavaroise. C'est à Ingolstadt, en effet, que se fit le premier enseignement individuel des jésuites en Allemagne, et par quels géants de science et de sainteté (2) ! C'est là aussi que saint Ignace voulut établir son premier collège allemand ; et, bien que les circonstances n'aient pas

1. *Magni ergo interest ut hujus studiose meditatæ disciplinæ incrementa prima ab origine insequamur, quæ sibi tanti momenti et ponderis auctoritatem apud recentiores gentes erat conciliatura.* C'est ce que nous avons tenté d'approfondir. On s'explique comment, au commencement très troublé de la guerre de Trente ans, le collège comptait 137 élèves de premier choix (Zierngiebl, *Studien*, IV, p. 271).

2. L'Allemagne savante retentit en ce moment même de leurs noms par la publication du quatrième volume d'un ouvrage *in fieri*, celui de Mgr Janssen.

laissé à cet établissement la priorité réelle du temps, *c'est cependant à son sujet que la correspondance du saint fondateur* avec les ducs et ses premiers Pères *a développé tout son système.* Il nous reste à récapituler nous-même brièvement plusieurs grandes questions historiques qui, parmi bien d'autres, forment comme le progrès d'une magnifique démonstration, telle que l'a entreprise notre faiblesse, mais telle aussi qu'elle ressort des faits, des jugements mêmes exposés dans la thèse de M. de Crozals, sans qu'il l'en ait dégagée suffisamment et qu'il ait évité d'y mêler quelques erreurs.

III

L'université d'Ingolstadt fut fondée de concert entre les papes et les ducs de Bavière, par suite du mouvement littéraire de la Renaissance, il est vrai, mais principalement pour la défense de la foi contre le précurseur de la Réforme, Jean Huss, qui menaçait déjà tout ordre chrétien et social. Elle fut la plus romaine et la plus apostolique de l'Allemagne, et forma en ce pays le plus puissant boulevard de l'ancienne religion et de tous les intérêts qui s'y rattachaient. De plus, en face de la première et plus terrible explosion du protestantisme, Dieu accorda à cette université, dans la personne d'Eckius, non seulement un grand polémiste, armé de toutes pièces contre les plus célèbres faux docteurs, qui maintint dans la foi la Haute-Allemagne et la Suisse, mais encore, avec le professeur qui éleva pendant plus de trente ans les études théologiques, l'organisateur qui rendit à l'école une discipline plus nécessaire encore.

Cependant ce n'était toujours qu'un homme isolé, qui ne

laissa pas de traditions; et, après lui, son œuvre tomba étrangement. Or voici que la même Providence spéciale lui a préparé pour successeur, à l'instant même où il succombait, non plus un individu, mais une Compagnie instituée particulièrement pour l'éducation (1), et qui recevait alors les prémices de l'esprit, dans la sainteté et dans le génie de son œuvre apostolique. Encore saint Ignace ne se contenta-t-il pas de l'action individuelle de grands hommes tels que les Le Jay, les Salmeron, les Canisius, enseignant individuellement à Ingolstadt : il lui fallait, il réclama sans cesse l'action collective d'un collège à Ingolstadt, association studieuse, modelée sur celle de la Compagnie, et dont il voulait voir sortir l'apostolat comme l'enseignement.

Dans cette éducation, la Compagnie est, avant tout, une réunion de doctes théologiens, qui, selon l'esprit de l'ancienne École catholique, maintiennent la vieille méthode scolastique, et subordonnent les autres sciences à la théologie; mais ce sont aussi des savants lettrés, qui s'accommodent à l'humanisme de la Renaissance et aux découvertes des sciences nouvelles, en gardant les fruits de la sagesse inspirée par l'Église, de l'expérience acquise par le moyen âge chrétien, et consignée dans des ouvrages qui font loi pour jamais. L'instruction donnée par les jésuites à Ingolstadt est donc une œuvre de foi pure, de science rigoureusement orthodoxe, et cependant d'esprit très large, de prudence habile et souple (2) : qualités qui se développent là, ce semble, sur un terrain fort resserré, mais pour rayonner de là fort au loin, par des succès éclatants et durables.

1. Une *légion*, pour ainsi dire, du côté des bons anges de la jeunesse.

2. Voir aux pièces justificatives, dans le curieux extrait déjà indiqué d'un remarquable article de M. Gaston Boissier, les témoignages du libre penseur à ce sujet.

Ces points de vue élevés, ces vastes horizons n'empêchent pas les jésuites de s'occuper d'une œuvre qui pouvait paraître bien humble, et qui exigeait des soins bien minutieux, l'enseignement et l'éducation des enfants de bonnes familles, formés dans leurs convicts et exercés dans les classes d'éléments et d'humanités, plus ou moins infimes et par ce motif négligées, mais qui servaient d'excellente préparation aux études supérieures. Ce n'est pas sans qu'une opposition s'élève contre eux du sein de cette université qui leur a fait bon et cordial accueil, et qui marche en général de très bon et intime accord avec eux. Les passions et les intérêts s'agitent, surtout quand ils reçoivent le soin de réformer, puis de diriger la Faculté des arts, la Faculté particulière de philosophie en pleine décadence et « dans la détresse ». Mais leurs services, l'abnégation, le désintéressement réel qu'ils apportent le plus souvent, quoi qu'on en ait dit, dans ces débats, et l'appui de la vraie autorité dans l'École, celle que contestent en vain des esprits remuants ou abusés d'alors et de nos jours, celle des pieux et sages ducs patrons de l'université, leur donnent gain de cause, sinon constamment, du moins d'ordinaire et en définitive.

De leur côté, les Pères soutiennent le droit, au moins le droit d'alors, en restant fidèles à cette autorité dans les querelles de l'École, et de même contre les soulèvements du dehors. Ce sont ceux des États de la province, qui ont aussi leurs droits légitimes, mais les exagèrent et unissent leur cause à celle de l'hérésie et de son alliée, la révolution politique et sociale. Le rôle tout spirituel des Pères était tracé à l'avance : s'abstraire du débat politique, et se vouer saintement, par tout moyen permis, au salut, à la sanctification des âmes.

Par une ligne de conduite et une direction si droites, si

contenues ; par leurs efforts croissants, en recueillant avec les épreuves les fruits de leur dévouement, *a dextris et a sinistris*, les fils de saint Ignace tenaient l'héroïque promesse que leur Père, près de mourir, écrivait en réponse aux grands éloges d'Albert V sur les premiers travaux et les succès des Pères : « Ils feront mieux et mieux encore ! » *Ad majorem !* En effet, leur congrégation de Marie, conduite par leur « vénérable » Père Rem avec une sagesse et une vigueur insignes et son *Colloquium Marianum*, merveilleusement favorisé de la *Mère admirable*, agissent à l'intérieur de leur collège par l'influence d'une véritable élite sur le grand nombre, et font déborder au dehors les effets de leur exemple ou de leur action. Ces moyens rendent spécialement compte du succès de la plus belle entreprise au point de vue divin et humain, depuis les croisades, celle de la Contre-Réforme. Le résultat de cette guerre sainte des temps modernes est une grande conquête de l'Église faite et assurée pour l'avenir par les deux plus grands élèves des Pères, Ferdinand et Maximilien. C'est ainsi que l'éducation et l'enseignement des Pères d'Ingolstadt, moyens appliqués, paraîtrait-il, tout entiers à former chez tant d'élèves des esprits élevés, sains et cultivés, de bons cœurs, de forts caractères, de grandes et saintes âmes, rendent par suite à de nombreux peuples, si troublés et si affligés alors, les plus grands biens de l'ordre spirituel et temporel, la foi, la sécurité, avec les vertus chrétiennes et vraiment sociales.

Ce n'est là qu'un faible tableau des gloires de l'université bavaroise, de ses illustres protecteurs, de ses religieux auxiliaires. Nous achevons de le sentir dans cette récapitulation encore bien générale d'une histoire à la fois mémorable et peu connue. Aussi nous appliquions-nous, dans le cours de notre travail, ce mot si bien

trouvé (1) : « Celui qui commence un ouvrage (sérieux) est le disciple de celui qui l'achève ».

Notre titre général annonçait, dans une formule nécessairement moins explicite, *les résultats de l'éducation donnée à Ferdinand et à Maximilien*, jusqu'à l'année *normale* (1624) *des restitutions* que ces princes ont obtenues aux catholiques et qui leur sont généralement restées. Dans la partie supplémentaire qui va suivre, nous compléterons plus à l'aise cette admirable histoire, abrégée sans doute, comme moins directement universitaire, mais qu'il est nécessaire de rendre présente au lecteur, surtout au lecteur étranger.

1. Par un écrivain anonyme de la famille de Montmorency.

SUPPLÉMENT

DEUX ÉLÈVES. — CONTRE-RÉFORME

Sommaire des chapitres suivants, complémentaires. — Effets immédiats et prodigieux de deux éducations : 1° dans le persévérant héroïsme des vertus chrétiennes de Ferdinand et de Maximilien ; 2° dans l'œuvre de la Contre-Réforme, particulièrement due à ces princes. Le premier surtout doit la reprendre à nouveau jusqu'à ses progrès suprêmes et aux résultats durables consacrés par le traité de 1624, *l'année normale.*

CHAPITRE PREMIER

Effrayants progrès de l'hérésie à la fin du règne de Charles de Styrie et dans l'interrègne des cinq années que son fils passe à Ingolstadt. — Caractère socialiste de la révolte à Salzbourg, etc., depuis Luther. Ferdinand rétablit héroïquement la foi et son autorité dans ses États. — Tendances et alliances républicaines. Le conseil autrichien abandonne l'archiduc. Mais l'empereur Rodolphe II commence à lutter en Autriche. Dans l'Empire, la réaction catholique l'entraîne aussi à résister. Ferdinand lui rend courage. Ranke et Schiller sur l'*influence de l'université d'Ingolstadt.* — Maximilien à Donawerth. — Éloge de ces deux princes par les auteurs protestants.

Sans un récit abrégé, on ne peut se faire une idée des deux extrémités contraires de cette sainte lutte, de ces immenses et rapides succès de la Contre-Réforme, partie intégrante de notre sujet. Nous n'oublierons ni l'université ni la congrégation d'Ingolstadt, partie toujours vivante du tableau, avec l'influence des jésuites, particulièrement des Pères bavarois.

Ferdinand avait seize ans et demi quand Rodolphe II, d'accord avec la mère de l'archiduc, et comptant comme elle sur un si jeune prince, qu'il avait pu juger de près, l'invita et l'autorisa à gouverner lui-même. C'est ce qui l'avait fait rappeler d'Ingolstadt. Aussitôt commencèrent les luttes continuelles et croissantes de ce véritable évêque du dehors, tout formé, tout armé pour le grand combat de la foi, mais muni aussi d'une patience et d'une douceur qui n'avaient d'égales que sa vigueur et

sa constance. Le fruit d'une éducation de choix s'unissait aux dons d'une nature d'élite.

Dès ce moment, il est présenté par les légats impériaux à ses provinces, pour recevoir les serments en usage à l'inauguration d'un nouveau règne. Les États de Styrie, à qui l'on s'adresse, déclarent qu'ils ne le prêteront que si le prince jure lui-même la concession de la liberté religieuse qu'ils *tiennent* de son père. « Il ne le peut ni ne le veut », répond-il. Cette capitulation conditionnelle avait été justement rendue révocable, comme nous le montrons ailleurs (1), par des exemples déplorables de l'étrange et abusive extension que l'hérésie avait faite de cette concession (2), limitée dès l'origine, puis à peu près rétractée (3). Les paysans en particulier avaient été contraints d'apostasier de vive force. Le mal croissait sans cesse, surtout depuis que Rodolphe était occupé en Hongrie, et son dernier délégué, l'archiduc Maximilien, également absent. En 1595, dit l'historien, « les catholiques étaient chassés de la plupart des paroisses, livrées aux prédicants, et le nombre des luthériens si grand, que, de *presque tous* les habitants de Grætz, on n'en trouvait pas plus de trois qui fussent restés fidèles à la religion de leurs pères ». Tellement que, en 1596, année où Ferdinand prit les rênes de l'administration, le jour de Pâques, personne ne s'approcha de la sainte table que le prince, avec tel ou tel de ses partisans (4). C'était à l'église paroissiale de sa capitale même !

Léopold Ranke, citant la partie soulignée de ce passage, ajoute : L'expression « presque tous », *pene cunctis*, rend, à la vérité, la chose un peu douteuse (5) ». Nous ne voulons nous non plus prendre le mot que comme une manière de parler, mais dont il faut tenir compte avec cette réserve : car le protestantisme a *terrorisé*, comme plus tard la révolution. Le professeur de Berlin rappelle que les protestants avaient repris leurs

1. Note finale xxxv, avec l'effrayant progrès de la révolution religieuse et sociale en Styrie, etc.

2. Tome II, p. 689, etc. Hansitz, *Germania sacra, metropolis Salisburgensis*. Lettre de Stobée (v. même note).

3. P. 709-12.

4. *Numerus sectatorum Lutheri tantus ut, vel ex Græcensibus pene cunctis, invenirentur avitæ fidei cultores tres, non amplius...*

5. *Histoire de la papauté pendant le XVI^e et le XVII^e siècles*, t. III de la traduction, p. 50-51. L'historien jésuite de la *Bavaria sacra*, suivi par Ranke, dit du reste : *memoriæ proditum est*, pour le fait cité à l'appui.

églises, augmenté leur école à Grætz, et que la noblesse avait institué un comité pour résister à tout ce qui pourrait être prémédité contre le protestantisme.

On voit que, malgré les préjugés de l'auteur, la grandeur de la lutte entreprise par les deux illustres élèves d'Ingolstadt force en quelque sorte son estime et son admiration : « Les jésuites, dit-il, avaient eu la *gloire d'élever,* non seulement des princes ecclésiastiques, mais encore des princes temporels. Leurs deux grands élèves, Ferdinand II et Maximilien I^er^, parurent sur la scène du monde à la fin du seizième siècle (1) ».

Dès lors, en effet, y parut aussi Maximilien, qui n'était guère moins jeune que Ferdinand ; mais il avait beaucoup moins à faire que lui dans l'intérieur de son État, assuré au catholicisme, avant d'agir contre l'hérésie dans le reste de l'Allemagne. C'est une des raisons qui portent Ranke à s'occuper surtout de l'archiduc. Nous en avons plus de motifs encore, puisque nous nous concentrons sur le résultat immédiat de l'éducation des deux princes, résultat prodigieux pour Ferdinand, qu'on peut dire à peine sorti des bancs, bien plus, arraché aux bancs de l'université avant le terme de ses études.

L'auteur protestant justifierait déjà Ferdinand des remèdes parfois héroïques qu'il appliqua au mal, par ce qu'il ajoute dès l'abord : « Malgré cette réaction protestante, Ferdinand n'hésita pas à travailler tout de suite à l'œuvre de la Contre-Réforme. Il fut déterminé à cette résolution par des raisons à la fois religieuses et politiques. Il voulait, disait-il, être le maître dans ses États, comme le prince électoral de Saxe et le prince électoral du Palatinat. Quand on lui montrait le danger d'une attaque des Turcs pendant les dissensions intestines qui pourraient éclater, il répondait « qu'il n'y avait pas à compter sur le secours de Dieu, tant que la conversion des hérétiques ne serait pas accomplie ».

Le détail des faits confirme magnifiquement de si belles paroles, et fait voir à quel point d'aveuglement allait la rage des sectaires. En vain le jeune prince les rappelait avec bonté à leurs premiers devoirs, leur montrait le cimeterre turc brandi

1. Au commencement du même § V.

sur leurs têtes (1). Ils répondaient que la noblesse n'était pas sujette, mais vassale, et que ses dons refusés étaient volontaires : tellement que l'archiduc les crut d'accord avec les Turcs. Ils ne faisaient, du reste, qu'imiter Luther et devancer nos communards, en face de l'invasion.

L'extrême douceur dont usa d'abord le prince, et ses efforts pour persuader les seigneurs pris un à un, l'emportèrent dans la diète de Styrie; puis dans celle de Carinthie, où les opposants disaient d'abord que, le Turc fût-il à la porte, ils ne se rendraient pas. Suivant une comparaison de Stobée, prélat qui tint la place du prince dans cette dernière réunion, c'était le rocher de Sisyphe, qui mettait Ferdinand à bout de forces, et qui retombait ensuite plus accablant (2). La lettre de l'évêque de Gurtz se termine par les mesures d'exil que le prince fut obligé de prendre contre les prédicants, les meneurs et les obstinés, en respectant leurs biens : ce qui trop souvent ne se faisait pas dans les émigrations forcées des catholiques, sujets des princes protestants. Au *maximum*, on imposa tout au plus aux émigrés un dixième denier, dont ils se plaignaient fort (3).

Par ces moyens, l'archiduc rétablit la paix, l'autorité chez lui, et reprit sa liberté et sa puissance au dehors, dans la résistance nécessaire et urgente aux progrès des protestants et des infidèles (4).

Mais l'historien de Salzbourg, dans le complément qu'il donne à la lettre de Stobée, montre que Ferdinand eut à vaincre d'abord les craintes de sa propre maison. Revenons rapidement sur ces dernières difficultés.

Par le conseil de sa mère, qui l'assistait seule, il alla essayer de s'entendre à Prague avec Rodolphe, entouré de ses conseillers. Il représenta que, sous prétexte de la liberté de religion accordée par son père, *les États voulaient son abdication* et la constitution d'une sorte de république, comme en Hollande. L'affirmation de Ferdinand est appuyée et généralisée par

1. *Benigne monet et instat, ne secet patriam hostibus prostituant... exitium propriis cervicibus jamjam imminens depellant :... quod alioquin ex officio habent.*

2. *Germania sacra*, t. II, p. 692-70[illegible]

3. *Histoire de la papauté*, de Ranke, III, p. 53-54.

4. 702-8. *Métropole de Salzbourg*.

Ranke lui-même : « Les protestants manifestèrent ouvertement des tendances vers la république, ou du moins vers une indépendance aristocratique. Dans beaucoup de pays, en France, en Pologne, dans les États autrichiens, une puissante noblesse, partageant les croyances protestantes, était en lutte déclarée avec le gouvernement catholique.

« La *république des Pays-Bas* donnait un brillant exemple de ce qu'on pouvait attendre d'une résistance énergique. A l'époque où nous sommes arrivés, *il fut question en Autriche de se débarrasser de la famille régnante, et d'adopter une constitution comme celle de la Suisse ou des Pays-Bas.* Le succès de cette tentative présentait aux villes impériales de l'Allemagne l'unique chance de parvenir de nouveau à une grande importance : aussi y prirent-elles une part active. Par elle-même, la constitution religieuse des huguenots était déjà républicaine », etc. (1).

Toute l'histoire des guerres religieuses en France appuie ces vues d'ensemble.

Or, ajoutait l'archiduc, déjà, par l'abus fait du nom de son père, la concession conditionnelle de Charles avait expiré avec ce prince lui-même, sinon auparavant, et Ferdinand n'avait pas voulu la faire revivre, tout en confirmant les autres libertés accordées par ses ancêtres.

Le conseil de l'Empereur, même le conseil de l'archiduc, répondirent que, pour exécuter sa résolution, Ferdinand avait plus d'équité que de forces. Il tenterait là une entreprise pleine de dangers, lui, dénué de ressources, contre une faction puissante, qui comptait en outre sur l'intervention des Hongrois et des Vénitiens. Ferdinand répliqua qu'il était certain du succès, après avoir consulté Dieu (2). Égalité d'âme que l'adversité, comme plus tard la prospérité, n'ébranlaient pas même légèrement, parce qu'elle s'appuyait sur l'Immobile (3).

1: P. 100. Cf. les *Mémoires* de Montluc, commencement du t. III, aux années 1559-60, sur le vrai communisme organisé dès les premiers troubles (Ed. Petitot in 12); et nos *Réflexions sur l'histoire de France et Recherches sur l'origine du protestantisme*, 1856, Douniol.

2. P. 712. Toutes ces luttes furent soutenues dans l'année 1596, qui suivit celle de sa sortie d'Ingolstadt.

3. C'est le mot d'un autre élève de la Compagnie, contemporain, de saint François de Sales : *Qui nititur immobili, non movetur.* Il explique la douceur inaltérable, comme la force inébranlable des saints.

II

Le respect de la foi du peuple et l'autorité de Rodolphe étaient tombés bien bas en Autriche. En 1578, dans une procession sortie de l'église Saint-Étienne de Vienne, le saint Sacrement avait été attaqué, abandonné, et l'Empereur, qui suivait, obligé de mettre l'épée à la main, comme les princes qui l'entourèrent. Le nonce et le P. provincial des jésuites, Magio, déterminèrent le prince, croyant mais faible, à se montrer ferme contre les prédicants, qui avaient excité la sédition, et qui furent bannis. Mais l'historien de la Compagnie, Sacchini, montre combien ils avaient égaré une partie du peuple : « J'ai honte de raconter combien ces sacrilèges dignes de toute exécration furent accompagnés à leur départ, et quels signes de bienveillance leur donna une nombreuse multitude. On peut juger par là de la gravité du mal (1) ».

Mais dès lors, avec l'appui de l'Empereur, commença une réaction catholique croissante. Les protestants furent éloignés des emplois, le droit de bourgeoisie ne s'accorda pas non plus sans un serment de foi; et *c'est seulement alors qu'à l'université de Vienne*, les candidats au titre de docteur furent *astreints à signer la profession de foi* ordonnée par Pie IV, sur le vœu du Concile de Trente. On enleva les livres hérétiques; on répandit au contraire, surtout dans les écoles, le *Catéchisme* de Canisius, prescrit, etc.

A la vérité, l'opposition se fortifia dans la noblesse de Basse-Autriche, les villes de la Haute-Enns se confédérèrent (2). Cependant Ranke représente, sur plusieurs points de l'Empire, la spontanéité de la réaction : « Déjà les villes réclamaient elles-mêmes *le droit de réforme catholique*. Quelques comtes et seigneurs, quelques chevaliers de l'Empire, qui venaient probablement d'être convertis par des jésuites, crurent pouvoir se servir de ce droit, et entreprirent dans leurs petits domaines la restauration du catholicisme... Ce devint une réaction immense. Le protestantisme fut repoussé avec la même énergie qui l'avait fait

1. Partie IV, t. VI, n. 78.
2. Ranke, p. 155-60.

autrefois triompher (1) ». Disons : avec une énergie plus grande, vu qu'il s'agissait de remonter, non de descendre la pente de la nature. Les jésuites en furent les auxiliaires, avec leurs écoles ou celles dont ils font partie, et qui, *sur le modèle de l'université bavaroise*, firent preuve d'une foi plus franche que jamais, d'une action plus unie, mais aussi plus encouragée que jamais.

L'historien protestant cite un mémoire du nonce Minuccio, de l'an 1588, « sur la manière de rétablir la religion catholique en Allemagne (2) ». — L'auteur portait l'attention de préférence sur l'instruction. On aurait désiré que les universités catholiques eussent été mieux dotées, afin d'attirer des professeurs plus distingués. *Celle d'Ingolstadt seule était pourvue de moyens suffisants*, etc.

Rodolphe trouvait dans l'Empire la réaction plus décidée qu'il ne l'était lui-même. Ainsi, pour obtenir des subsides contre les Turcs à la diète de Ratisbonne, tenue en 1594, un diplôme de lui reconnaît à l'administrateur protestant de l'archevêché de Magdebourg le droit de siéger, à la condition de n'en pas user. Cependant ce droit amenait à reconnaître les sécularisations semblables. Les autres administrateurs prétendent, deux ans après, dans une autre diète de Ratisbonne, aux mêmes droits et aux mêmes conditions (3). Mais depuis, le diplôme impérial ne prévaut plus sur le défaut d'investiture canonique du pape.

De même les protestants avaient récusé les décisions de la chambre impériale sur les questions de domaines ecclésiastiques ; depuis lors, non seulement elles continuent de faire autorité, mais « il arriva même qu'un arrêt favorable aux catholiques fut rendu par quatre protestants et seulement deux catholiques ».

Les premières luttes de Ferdinand contribuaient au réveil de l'Allemagne orthodoxe. Il est si important de trouver *un homme, un qui commence !* Malheureusement, l'archiduc Mathias, frère de Rodolphe, pressé par les besoins de la guerre contre les Turcs, où il commandait, accorda en 1602 aux protestants que la question du droit de la chambre impériale, décidée à la paix

1. P. 169-70.

2. *Discorso .. sopra il modo di restituire la cattolica religione in Alemagna* (Manuscrits Barberini, ap. Ranke, p. 172 et suiv.).

3. M. Charvériat, p. 34-37.

de 1555, *serait différée*, et il commença à prendre une situation intermédiaire. Il appartenait au jeune élève d'Ingolstadt de rendre lui-même courage à l'Empereur, qui l'avait laissé isolé, de le ramener par ses propres succès déjà rapidement complétés chez lui. Mais comment l'histoire protestantisée apprécie-t-elle son rôle ?

L'historien protestant de la guerre de Trente ans, Schiller, malgré les préjugés qui l'ont empêché d'apprécier à sa hauteur, par exemple, le rôle de Jeanne d'Arc, a quelquefois saisi, par son génie, ce qu'avaient de grand et de pur les héros catholiques : il a compris, par exemple, en quelques endroits de sa tragédie de ce nom, Marie Stuart, une autre martyre. Et même, en plusieurs circonstances de son histoire, il justifie et exalte Ferdinand ; non sans charger davantage, il est vrai, à ces occasions, la Compagnie de Jésus, mais non sans lui faire moins honneur, malgré lui. Selon Schiller, « les jésuites d'Ingolstadt avaient montré, d'un côté, au prince les effets déplorables de l'indulgence *des Maximiliens*, c'est-à-dire, de la maison d'Autriche, les troubles qui désolaient leurs États ; d'autre part, le zèle inébranlable des ducs bavarois, et les bénédictions sans nombre que le Ciel répandait sur leur province. A lui de choisir entre ces deux exemples (1) ». Tel est l'exposé de l'historien poète. L'alternative proposée n'était pas dénuée de sens, ni de force. « Ferdinand fut préparé ainsi, *dans cette école*, à devenir l'ardent et valeureux défenseur de l'Église ».

L'auteur prétend ensuite que le protestantisme formait déjà la *majorité*, que la concession de la liberté religieuse était devenue institution légale ; assertions que rend au moins très douteuses le détail des faits ; enfin, qu'il était dangereux de révoquer cette charte ; ce que nous lui concédons, mais non comme un plus grand danger, si on le compare à un tout autre péril religieux et politique, celui des concessions. « Cependant, ajoute-t-il lui-même, l'exemple des autres États de l'Empire, tant protestants que catholiques, qui avaient exercé *sans contradiction* (2) le droit de réforme dans leur domaine, et les *abus que*

1. *Zwischen diesen beiden Mustern.* Proprement : entre ces patrons ou échantillons (*Geschichte dez dreissigjahrigen Kriegs*, t. I).

2. Dit plus que, *sans résistance*, comme on traduit. Le dissident ne pouvait blâmer ce que faisaient des coreligionnaires où ils étaient les plus

les États de Styrie avaient fait de la liberté de religion, *semblaient légitimer* cet emploi de la force (1). A l'abri de la lettre d'une loi absurde mais positive, on crut pouvoir braver sans crainte la raison (?) et l'équité (?). Au surplus, Ferdinand montra dans cette entreprise injuste un courage admirable et une persévérance digne d'éloges. *Sans fougue, et l'on peut dire même, sans cruauté*, il parvint à détruire successivement dans chaque ville le culte protestant. Quelques années suffirent pour accomplir cette œuvre pleine de dangers, *à la grande surprise de l'Allemagne entière* ». Elle put s'étonner en effet de voir « pour la première fois les Habsbourgs catholiques résister au torrent et le remonter, œuvre bien plus difficile, et par là pleinement réussir à reprendre en Allemagne ce que les ducs bavarois avaient conservé dans leurs États ».

III

L'archiduc, ne trouvant qu'abandon dans le chef de l'Empire et de sa maison, s'était tourné vers le chef de l'Eglise et le Père commun, non sans s'adresser d'abord à la Mère de Dieu, secours des chrétiens, selon les traditions toutes particulières de la congrégation d'Ingolstadt.

« En 1597, dit Ranke, Ferdinand, passant par Loreto pour aller à Rome se jeter aux pieds du pape Clément VIII, fit le vœu de rétablir la religion catholique dans ses États, même au prix de sa vie ; le Pape le fortifia dans ses bonnes intentions. A son retour, il se mit à l'œuvre : en septembre 1598, il ordonna aux prédiçateurs luthériens résidant à Grætz de s'éloigner (2) ».

L'historien protestant ne tombe pas ici dans une erreur que reproche Hansitz à notre historien gallican parlementaire, de Thou. L'auteur français avait prétendu que le serment fut prêté au Pape. Ferdinand ne prit cet engagement qu'avec lui-

forts. *Ohne Wiederspruck*, sans qu'on osât parler contre sa propre manière d'agir.

1. *Gewaltthatigkeit zur Rechtfertigung.*
2. T. IV, p. 51-52, 13 septembre 1598.

même, devant Notre-Dame de Lorette. On n'eut certes pas à lui reprocher trop de dépendance à l'égard du Saint-Siège, en ce qui concernait le temporel : témoin plus tard Urbain VIII, dans les précautions qu'il crut devoir prendre contre l'extension énorme de la puissance autrichienne. Schiller dit aussi, mieux que de Thou : « Ferdinand, avant d'exécuter le plan *conçu à Ingolstadt*, alla en personne implorer le secours de la Vierge Marie à Notre-Dame-de-Lorette, et ensuite à Rome, demander au Saint-Père sa bénédiction apostolique ».

Il avait particulièrement consulté l'évêque de Gurtz, Stobée, qui, dans plusieurs lettres éloquentes et instructives pour l'histoire, s'attacha à lui montrer, toujours par des précédents, que les concessions et les demi-mesures ne font qu'accroître les prétentions et l'audace des rebelles (1).

Une supplique des protestants, mêlée de menaces, « rencontra un marbre dur », dit un ouvrage curieux, cité par le professeur de Berlin (2). Les progrès des Turcs, qui déjà s'étaient emparés de la ville très forte de Canischa, en Hongrie, étaient aussi menaçants pour eux, quoi qu'ils eussent pu dire.

Ils votèrent les subsides sans condition, et la foi catholique reprit son empire dans tous les États de Ferdinand. A la date de 1603, la *Germania sacra* constate le triomphe que la foi remportait aussi dans les cœurs : « Cette année, le nombre de ceux qui s'approchèrent à Pâques du banquet sacré, s'augmenta de plus de 40,000 : conversions qui, dans les circonstances, parurent tenir du prodige (3) ». *Les conséquences de cet immense succès*, dit Ranke, *s'étendirent bientôt sur toute l'Autriche. Dans le principe, l'empereur Rodolphe avait blâmé les projets de son jeune cousin ; mais, celui-ci ayant réussi, il l'imita.* De 1599 à

1. *De auspicanda religionis reformatione in Styria, Carinthia et Carniolia, epistola ad Sereniss. Principem D. Ferdinandum*, p. 713 à 720. Autre lettre au pape Clément VIII, pour la dotation d'un collège de jésuites à Klagenfurt. C'est pour arrêter, guérir la contagion, élever la jeunesse... Les misères de la Carinthie, qu'il a constatées lui-même, arracheraient des larmes de sang. An. 1600, p. 734-35. Autres épîtres à Ferdinand, p. 736-742-44, pour le porter à user jusqu'au bout des fruits de sa victoire.

2. *La Gloire de la Carniole*, par Valvassor.

3. Voir Ranke, p. 73-74.

1601, une commission de réforme fut en pleine activité dans la Haute-Autriche, et dans la Basse, de 1602 à 1603 (1) ».

Le condisciple de Ferdinand, Maximilien Ier, qui avait moins à faire que lui dans ses États, dut cependant, avant de défendre la foi et l'autorité dans l'Empire, réprimer et mettre dans l'impuissance de nuire à ses intérêts la ville impériale de Donawerth, située en Souabe, mais voisine de la Bavière et ancienne possession de ses ducs, mise enfin au ban par la diète en 1607-8. Comment Ranke suppose-t-il de légers motifs à l'arrêt et à l'exécution (2), quand lui-même nous a dit non seulement la tendance, mais la conspiration démocratique des villes impériales? « Un prince voisin, dit-il, catholique rigide, Maximilien de Bavière, reçut l'ordre d'exécuter la sentence. Il ne se contenta pas de mettre une garnison à Donawerth », etc. Il tenta, devons-nous dire, jusqu'à la fin, les moyens de douceur; et, après la victoire, il n'usa pas non plus du seul droit de la force. « Les habitants rebelles avaient élevé, ajoute M. Charvériat, un gibet sur la place. Le duc le fit abattre, et ne punit les plus coupables que d'un an ou deux de prison. Les frais de l'expédition se montaient à 300,000 florins : l'Empereur, ne pouvant les payer, lui laissa la ville en gage, et, faute d'argent, elle lui resta ». Reprenons avec Ranke : « Il y fit venir sur-le-champ les jésuites, n'autorisa plus que le service divin catholique, et s'occupa avec les procédés ordinaires d'exécuter la Contre-Réforme », c'est-à-dire en réalité, la contre-révolution. Le duc écrivit au Pape ses espérances plus générales : c'était de rendre à toute l'Allemagne des gages semblables de paix publique. En 1609, il fonda, contre l'union protestante, la *ligue catholique*, composée d'abord des princes ecclésiastiques, et où ne tarda pas à entrer Ferdinand. Elle fut favorisée par le souverain Pontife; Rodolphe en com-

1. P. 54.

2. P. 58. — La municipalité n'aurait-elle voulu empêcher que la procession de l'abbé, elle violait déjà les droits seigneuriaux, en même temps que la liberté de conscience des catholiques : car comment supposer encore que les catholiques eussent violé eux-mêmes d'anciennes restrictions mises à ces cérémonies, quand ils étaient si menacés et si opprimés? Voilà ce qui justifiait l'intervention de l'Empereur. Quant au parti que Maximilien tira de l'exécution pour étendre sa domination propre, il se justifiait surtout par le danger d'un voisinage démocratique et protestant.

battit le dessein, comme son successeur Mathias: c'était pourtant le salut de la foi (1).

L'historien protestant est plus juste qu'au sujet de Donawerth, quand, après avoir fait la part de la supériorité personnelle des princes chefs du parti catholique, et du rare mérite des princes ecclésiastiques dans la *Contre-Réforme* des pays du Rhin, il ajoute sur nos deux élèves d'Ingolstadt : « A leurs côtés, s'élèvent Maximilien de Bavière, doué d'un génie mâle, pénétrant, infatigable, prince d'un excellent esprit d'administration, plein des projets politiques les plus grandioses ; et l'archiduc Ferdinand, d'une inébranlable fermeté d'âme, fondée sur l'ardeur de sa foi. *Ces hommes éminents sortaient presque tous de l'école des jésuites, si habiles à provoquer de hautes et vastes impulsions* dans l'esprit de leurs élèves. Ces princes étaient, *eux aussi, des réformateurs*, et ils avaient réalisé, par la force de leur foi religieuse, la restauration spirituelle, telle que nous la voyons accomplie. Les princes protestants, au contraire (ceux de cette génération), ne se distinguaient que par l'ambition et l'amour de l'agitation (2) ».

Plus loin, il nous représente la récompense temporelle qui venait déjà couronner la fermeté surnaturelle de Ferdinand, et réaliser ce que le prince s'était entendu prédire à Ingolstadt : « Les archiducs, frères de l'Empereur (Mathias) s'étaient réconciliés depuis 1612 et entendus entre eux. Inspirés par le grand sens dont cette illustre Maison a donné tant de preuves dans les circonstances critiques, ils avaient renoncé, en faveur de l'archiduc Ferdinand, aux prétentions qu'ils pouvaient faire valoir après la mort de l'empereur Mathias », qui n'avait pas de postérité. « Digne de tous les titres que lui destinait cette adoption, dit de même le P. Bougeant, par son habileté, sa sagesse, son zèle pour la religion, sa piété et beaucoup d'autres grandes qualités, qui brillaient dans sa personne, Ferdinand se vit disputer tous ses droits, et fut obligé de conquérir ce que son mérite, sa naissance et les lois lui donnaient incontestablement (3) ».

1. Ranke, 67-68 cité par Charvériat, p. 40-51.
2. Ranke, p. 90-100. *H st. de la Papauté.*
3. *Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie*, 1727, in-4°, p. 47. Comme les histoires diplomatiques de la guerre de

L'Espagne avait joint elle-même ses prétentions aux difficultés qu'avait semblé amasser la divine Providence, pour les surmonter d'une manière plus manifeste en faveur de son élu, Ferdinand, dès son enfance en quelque sorte *désigné César*. Le roi Philippe III, il est vrai, n'avait pas de droit suffisant pour réclamer la succession autrichienne : il ne descendait de Ferdinand I^er que par sa mère, petite-fille de cet empereur. Ferdinand II était le petit-fils du même Ferdinand par son père, et la descendance masculine l'emportait. Mais l'archiduc avait besoin de l'alliance espagnole : on pouvait transiger. L'Espagne dut toutefois renoncer à toutes ses prétentions sur les provinces allemandes, de peur des protestations de la nationalité germanique, et elle renonça même à demander l'Alsace et le Tyrol, pour relier ses provinces de Flandre et de Franche-Comté avec le Milanais. Elle craignait de plus l'opposition de la France : en sorte que, sans irriter l'Empire par nulle concession, Ferdinand vit l'ambassadeur espagnol adhérer au traité secret de succession et se joindre aux archiducs pour *arracher à Mathias* la convocation de la diète de Bohême, qui devait le reconnaître comme héritier présomptif de ce royaume : voie nécessaire pour arriver à l'Empire, qu'on n'aurait pas voulu séparer de cette royauté (1).

Trente ans, celle-ci est fort brève sur les commencements. Celle de Schiller, qui est au contraire un vrai drame, abonde ici en détails, qu'il resserre en avançant vers la période française.

1. La Bohême ne devait revenir à la branche espagnole qu'à défaut d'héritier mâle.

CHAPITRE II

L'archiduc, élu roi de Bohême et de Hongrie, réunit les États héréditaires d'Autriche. Ses ennemis dépeints par la *défénestration de Prague*. Prédictions du P. Rem à Ingolstadt.

Dernières extrémités que brave Ferdinand, avant d'être élevé au rang suprême de l'Empire. Usurpation de la Bohême par le Palatin. Victoire complète de Maximilien dans une guerre généralement sainte, quoique souillée d'excès.

Exemple incomparable de la perte qui suit les transactions et du triomphe assuré à l'intransigeance en face de l'esprit révolutionnaire.

I

La Bohême opposait un dernier, mais le plus grave obstacle aux destinées suprêmes de Ferdinand et de sa grande cause. Là encore, la nationalité tchèque était fort à craindre dans les réclamations récentes, surexcitées par les protestants, héritiers de l'influence des hussites ; résistance appréhendée d'autant plus que les catholiques marquaient d'avance leur joie. « Ils considéraient Ferdinand comme le modèle du roi chrétien ; ils firent des processions pour demander qu'il fût élu (1) ».

Dès 1610, à une diète de princes allemands, quelques-uns protestants, tenue à Prague, le jeune archiduc, dit l'excellent historien de la Compagnie en Bohême, le P. Jean Schmidl, se fit tellement remarquer par son intégrité, ses bonnes manières, son affabilité, sa prudence et les autres qualités qui gagnent l'affection des grands et des peuples, que l'on reconnut qu'il avait suivi, dans ses réformes religieuses, les seules voies du droit et de la justice. Tous les cœurs commencèrent à s'incliner vers lui, et ce fut comme son premier degré franchi pour l'élever à l'Empire (2).

Cette popularité ne fut pas ébranlée, en 1615, par la fonda-

1. *Histoire de la guerre de Trente ans*, par Charvériat, 71-73.

2. *Historia Provinciæ Bohemiæ*, t. II, pars II, l. V, nº 152 (Prague, 1749).

tion d'un noviciat à Leoben, près de Grætz, pour alléger du coût d'entretien de vingt sujets jésuites celui de Brünn, en Moravie, qui comptait déjà cent sujets et en reçut cette année soixante-quatre nouveaux (1). Aussi, en 1617, son élection comme roi électeur de Bohême, contre toute attente, se fit presque à l'unanimité. Le comte de Thurn protesta seul, avec Colonna de Feels. Thurn, protestant, était un des plus remuants de l'opposition et le chef des ennemis les plus secrets de l'Église et de l'Autriche. Il avait, lui surtout, arraché à Rodolphe la *lettre de Majesté*, qui restreignait la puissance royale, et, après s'être fait bien payer son alliance avec Mathias, substitué à son frère en Bohême, il avait offert ce royaume à un électeur de Saxe, qui repoussa ses indignes avances. Elles font juger de ce qu'était ce parti (2), et nous aident déjà à juger la conduite ultérieure de Ferdinand. Il faut préciser aussi ce qu'était cette *lettre de Majesté*, que confirma d'abord le nouveau roi.

Malgré les réclamations des seigneurs catholiques de Bohême, Rodolphe avait été contraint par la force de signer cette lettre, qui accordait aux seigneurs, chevaliers et villes royales (immédiates) la liberté de la confession bohémienne, mélange des doctrines de Huss, de Luther et de Calvin. Mais 1° les simples sujets devaient, comme en Allemagne, suivre la religion de leurs souverains ; 2° c'était une paix analogue à celle d'Augsbourg pour l'Allemagne : elle ne permettait pas davantage de nouveaux empiètements ; 3° un *concordat* particulier joint à la *lettre* accordait exceptionnellement aux sujets des domaines *royaux* le droit de pratiquer la même confession bohémienne, et d'élever des temples (3).

Or aucune de ces conditions ne justifie la révolte connue sous le nom de *défénestration de Prague* ; coup d'audace perfide et cruel, qui en fut le signal et commença la guerre de Trente ans. En voici la première origine :

Les protestants de Braunau (4) s'étaient emparés d'une

1. *Ibid.* VI, 128.

2. Charvériat, 86-87. — Nous nous empressons de consulter encore un livre nouveau de l'auteur : *Affaires religieuses en Bohême au seizième siècle, depuis l'origine des Frères Bohèmes jusques et y compris la lettre de Majesté de* 1609. — Plon, 1886.

3. Charvériat, *Guerre de Trente ans*, p. 60-61.

4. En Bohême, au N. E. de Kœnigsgrætz. L'histoire de cette guerre

église, *non sur terre royale,* mais dans le domaine d'un couvent de bénédictins. « Ils n'en avaient pas le droit : la chancellerie de Bohême les obligea à rendre l'église, et les autorités protestantes elles-mêmes reconnurent la légalité de ce jugement ». Les bourgeois élevèrent alors un temple eux-mêmes, mais au même lieu (1611). Ceux de Clostergrab (1) firent une semblable construction sur une terre d'abbaye. Mathias, devenu conservateur depuis qu'il était parvenu à la royauté, après avoir défendu la première construction, différa de renverser la seconde devant la conspiration protestante, qui s'étendait à l'Autriche, à l'Allemagne, et, par la Hongrie, à la Transylvanie, où elle s'entendait avec les Turcs. Enfin, en décembre 1617, « la destruction du temple de Clostergrab eut un immense retentissement en Bohême et en Europe (2) ». Celui de Braunau subsista, grâce à la révolte commencée par la *défénestration*, dont ces deux noms répétés, Braunau, Clostergrab, avaient été comme les éclatants signaux.

Un mot seulement sur un fait si célèbre, mais bien défiguré dans l'histoire protestantisée, autre perpétuelle conspiration. On voudrait donner quelque caractère fier et national, quoique farouche, à la violence des assassins, qui précipitèrent les deux lieutenants impériaux et le secrétaire du gouvernement, des fenêtres dans les fossés du château de Prague. Pour en faire une *coutume du pays*, on rappelle que, deux siècles auparavant, deux conseillers du roi Sigismond avaient été ainsi traités (3) ; on prétend aussi que les nouveaux traîtres seraient tombés sur des balayures ou sur un buisson, qui auraient amorti leur chute. Slavata, le secrétaire, l'une des victimes, le nie. Lui-même, blessé en heurtant de la tête une corniche et tombé évanoui, reçut,

veut des études très spéciales. Nous n'en exposerons que les abords, qui tiennent plus directement à notre sujet, et nous en renverrons quelques difficultés aux notes justificatives.

1. A l'O. de Tœplitz.

2. P. 35-36.

3. Sous le nom d'une revendication nationale en histoire, se cache une revendication révolutionnaire, et nous dirions même barbare. On a soutenu, ces dernières années, à la Faculté des lettres de Paris, une thèse sur ces temps de Jean Huss, qui rejette parfois les documents latins, en particulier ceux d'Æneas Sylvius Piccolomini. Les documents tchèques renverseraient tout. Nous ne précisons pas davantage, nous proposant de faire peut-être nous-même, autant qu'elle nous sera permise, cette autre revendication de la science, de la foi et de la civilisation.

comme ses compagnons d'infortune, plusieurs coups de feu de ses meurtriers acharnés. Lui et ses collègues, tous personnages très honorables, demandèrent en vain un confesseur, auquel ils se hâtèrent de recourir après s'être un peu remis de leur terrible chute, et ils étaient tombés en invoquant Jésus et Marie.

Sans attribuer, comme firent des catholiques, leur salut à un miracle, mais bien à une providence spéciale, on peut voir dans la nouvelle *Histoire de la guerre de Trente ans* qu'ils étaient martyrs de leur foi et de leur devoir par le complot et le guet-apens de quelques meneurs (1), agissant sans aveu (28 mai 1618). Notons seulement qu'ils profitèrent de l'exaspération des protestants, causée par les lettres de leur ancien allié, l'empereur Mathias, qui maintenait cependant tous les privilèges accordés et n'en combattait que l'abus actuel. D'autre part, quelques agents impériaux auraient violé la *lettre de Majesté* en obtenant des conversions par force : ils étaient blâmables, s'il ne s'agissait de vassaux du roi. Car il ne faut pas oublier, dit M. Charvériat, qu'à cette époque la contrainte religieuse était de droit commun, que la lettre de Majesté avait été arrachée à Rodolphe par une insurrection, et qu'il était singulier, comme Mathias le faisait remarquer, que le roi n'eût pas autant de droits sur ses domaines que les simples nobles sur les leurs.

« La défénestration fut l'œuvre de quelques ambitieux, qui entraînèrent une diète ne représentant qu'une partie des Bohémiens (2). L'injustice et l'odieux de cet acte sauvage sont trop évidents pour qu'il faille insister... L'Empereur voulait rétablir le catholicisme dans ses États ; il en avait le droit. Les électeurs de Saxe, qui étaient les champions du luthéranisme, poursuivaient alors les calvinistes, et les électeurs palatins sévissaient tantôt contre les luthériens et tantôt contre les calvinis-

1. Dénomination répétée dans l'*Histoire de la guerre de Trente ans*, ch. III, p. 78, etc. Encore les criminels, leurs instruments, protestants étrangers au complot, furent-ils d'abord saisis d'horreur; ils subirent une pression, et l'exécution se fit par surprise.

2. Les SS. Pères remarquent combien l'on croit plus facilement le mal que le bien (V. le sermon de Bossuet *sur la Médisance*). Mais en particulier, « ce qui se dit en faveur des séditieux, est plus facilement cru que la vérité qui est rapportée en faveur du prince ». Cité des *Mémoires* de Richelieu, t. I, p. 319, édit. Petitot. Cf. le récit plus accablant encore que le jugement de l'auteur (Charvériat, p. 92 et suiv.).

tes, suivant qu'il leur plaisait d'être tantôt de l'une et tantôt de l'autre religion : ils en avaient le droit, en vertu du principe : *Cujus regio, ejus religio.* Ce principe, du reste, n'a pas disparu autant qu'on pourrait le croire. Chaque État moderne a eu, jusqu'à nos jours, pour base de sa vie politique et morale, un certain ensemble de préceptes, dont il assure au besoin l'observation par la force. Au dix-septième siècle, ces préceptes étaient seulement plus nombreux, plus étroits qu'aujourd'hui (1)».

Contentons-nous de la raison de parité tirée du droit public, sans recourir à d'autres motifs de justice et de nécessité contre le parti de l'agression et de la déprédation continuelle.

Du reste, la Providence continuait de se déclarer en faveur de l'élève d'Ingolstadt, roi héritier de Bohême, prince que menaçait surtout ce parti depuis son élection nouvelle comme roi de Hongrie (16 mai 1618). Ferdinand devait aussi recueillir, à la mort de Mathias, l'archiduché d'Autriche, son domaine héréditaire. Le Tyrol, l'Alsace et l'Autriche antérieure, comprenant le Brisgau et la Souabe autrichienne, lui revinrent encore, soit par décès de Ferdinand de Tyrol, second fils de Ferdinand Ier, soit par la cession des archiducs, frères de Mathias. « Cette concentration de tous les États et de toutes les forces de la maison d'Autriche en une seule main était un évènement heureux, presque nécessaire, tant pour cette maison que pour le catholicisme (2) ».

Il n'est pas indifférent à la connaissance complète des espérances de cette grande année 1618, de rattacher à la « bienheureuse fin » du président de la congrégation d'Ingolstadt, pour prendre l'expression du P. Hattler sur sa mort, de renommées manifestations du Ciel, qu'y rapporte l'historien lui-même. L'auteur de la *Vie du vénérable P. Rem* rappelle ce principe général de saint Ignace (3) : « Parlant en général, plus quelqu'un s'attachera étroitement à Dieu, et plus il se montrera libéral envers sa souveraine Majesté, plus aussi il éprouvera la libéralité de la Majesté suprême, et plus il se rendra propre, de

1. P. 99.
2. P. 77.
3. Constitutions extraites dans la règle dix-neuvième du sommaire. P. Hattler, p. 168, n° 45. — *Der Ehrwurdige Jacob Rem, und Seine Marien conferenz*. Ratisbonne, 1881, Manz ; ouvrage dont nous parlons *ad hoc*, en traitant à part de la congrégation d'Ingolstadt.

jour en jour, à recevoir des grâces et des dons spirituels plus abondants. » Parole qui se réalisa merveilleusement dans le Père spirituel du collège d'Ingolstadt, mort en odeur de sainteté : sa ferveur, son courage au service de Dieu furent récompensés de dons tout à fait extraordinaires. Ce ne fut pas seulement dans l'ordre des vertus et des œuvres, des consolations, des lumières célestes, qu'il recevait ; on lui attribuait une connaissance intime du secret des cœurs dont il était comme l'instituteur spirituel, et des révélations divines sur l'avenir en ce qui se rapportait de quelque manière aux intérêts des âmes (1). Il annonce les calamités de la guerre de Trente ans, dont on pouvait avoir le pressentiment général ; il prédisait également les triomphes de la foi, et il paraît avoir marqué les circonstances particulières de ces vicissitudes. Ainsi laissait-il connaître à ses confrères d'Ingolstadt, dans ses communications mesurées et discrètes, que des deux grands domaines du collège, Bibourg et Munchmunster, l'un serait entièrement livré aux flammes, l'autre échapperait à la ruine.

D'autres prédictions regardent des faits ou des personnages historiques du temps (2). Il suffit, sans nous prononcer sur ces faits d'ordre surnaturel, de tenir compte de la croyance qu'on y avait généralement, comme du caractère de l'opinion publique d'alors, qui encourageait tant les catholiques. Contentons-nous d'indiquer encore une prédiction qu'il aurait faite d'un évènement de l'intérêt le plus vif pour la Bavière et pour les deux grands princes qui avaient été condisciples dans son université, à savoir celle d'une postérité qui manquait encore à Maximilien, quand, à l'âge de 62 ans, il épousa la princesse Marie-Anne, fille de son impérial ami. Il eut d'elle un fils du nom de Ferdinand ; une fille, Marie, et un deuxième fils, Maximilien-Philippe. Ces prophéties ou ces pressentiments singuliers coïncidaient

1. V. le chapitre entier.

2. Par exemple, celles qui regardent Neubourg et Donawerth, les deux villes récemment converties par les soins du duc et le zèle des jésuites bavarois, ou qui concernent des Pères d'Ingolstadt, dont nous parlons ailleurs, Oswald Coscanus, (Kiepler ou Kiepel), aussi Père spirituel du collège, et surtout André Brunner, l'historien de la Bavière, qui fut confié à la direction du P. Rem, à Ingolstadt, dès l'âge de 19 ans, et qui le remplaça au *Colloquium*. Ils sont du nombre des témoins de ses œuvres saintes et parfois merveilleuses.

avec l'accomplissement de la remarquable prédiction de Gretser sur le prince enfant, si éloigné alors de ses trônes futurs. A une telle attente va répondre la suite de cette grande et providentielle histoire, empruntée surtout à des auteurs peu favorables à l'Église, sur l'exaltation de la puissance du saint archiduc, égalée par sa grandeur morale.

II

En 1617-18, Ferdinand avait été reconnu roi de Bohême et de Hongrie. En 1619, mourait repentant Mathias, dont il était aussi pour l'Autriche le successeur désigné. « Du haut d'un trône environné d'orages, Ferdinand mesure ses dangers d'un œil tranquille. Quand tout paraît lui échapper, il ne renonce à rien, il ne désespère de rien, et se prépare à montrer ce que peuvent l'activité, le courage et la volonté d'une âme forte (1). C'est en vain qu'il fit porter aux protestants de Bohême les propositions les plus avantageuses : amnistie pleine et entière, confirmation de tous leurs privilèges... » Les Bohémiens donnèrent le signal de la guerre. « Tandis que les catholiques, dit Schiller, admiraient en ce prince le héros et le chevalier de l'Église, les protestants commencèrent à le considérer comme leur plus dangereux ennemi... Les Bohémiens furent surtout indignés d'un traité secret conclu avec l'Espagne, dans lequel, à défaut d'héritier mâle, il assurait la Bohême à cette couronne, sans consulter la nation (2).

On démêle ici la part du préjugé. Cette cession d'abord, d'après ce qu'on vient de voir, n'aurait pu s'opérer, et Ferdinand lui-même ne pouvait ménager que pour la forme les derniers rêves de l'Espagne.

Les Bohémiens opposaient, du reste, un droit absolu d'élection à l'archiduc lui-même, qui avait été plutôt reconnu qu'élu, comme ses prédécesseurs autrichiens. Le royaume de Bohême était réellement héréditaire dans la maison d'Autriche, avec

1. Nous empruntons à dessein quelques passages à un livre officiel d'un temps moins impartial que le nôtre à certains égards : Ragon, inspecteur de l'Académie de Paris, *Histoire générale des temps modernes*, approuvée de l'université pour l'enseignement, 5e édition, 1845, t. II, p. 340.

2. *Der dreissigjahrige Krieg*, t. I, *init.*

des formes électives, dont ce n'avait pas été le temps de tenir compte, dans les troubles commencés avec le protestantisme. Aussi Ferdinand soutenait-il contre les Bohémiens, dit le P. Bougeant, « qu'ils n'avaient ce droit d'élection entière que quand il n'y avait plus d'héritier, mâle ni femelle, de la branche royale de Bohême ».

L'historien Frédéric Ancillon, fils de protestants refugiés à Berlin après la révocation de l'édit de Nantes, a tracé un tableau impartial des vrais motifs qui avaient causé ce soulèvement immense pour la seconde fois : Trente directeurs substitués aux premiers magistrats de la Bohême « altèrent les faits, en créent même au besoin, prêtent des crimes à leurs adversaires pour justifier leurs propres violences, appliquent aux évènements des principes étrangers à la constitution de l'État, et couvrent leurs démarches des mots d'égalité, de justice, de patriotisme, qui légitiment les passions à leurs propres yeux, séduisent les esprits faibles et rassurent les consciences timides... En même temps ils font circuler des projets homicides et de prétendus plans de conspiration, qui menacent la religion protestante ; ils attribuent aux victimes du soulèvement les actions les plus atroces... La malignité invente des calomnies, la cupidité les reçoit avidement, les passions s'en nourrissent, et la Bohême tout entière est en armes (1) ».

Nous n'avons pas craint de citer dans son développement cette condamnation complète de l'insurrection qui commença, à proprement dire, la guerre de Trente ans. Déjà ce même auteur protestant avait dit, à propos de l'arrêt de démolition des temples de Clostergrab et de Braunau : « Cette sentence pouvait être imprudente, mais elle était juste » : car la *lettre de Majesté* qu'invoquaient les protestants, les condamnait. Restait même à savoir, contre l'éclectisme vanté d'Ancillon, si un premier acte de fermeté de Mathias, pour arrêter des empiètements encouragés par l'absence de répression, pouvait encourir le reproche d'imprudence.

Poursuivons rapidement les conséquences de la redoutable révolte qui suivit.

1. *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe*, publié en 1803.

Les États d'Autriche, appelés à prêter le serment ordinaire, demandèrent *du temps pour délibérer*. Ils étaient déjà liés avec la Bohême. Bref, le comte de Thurn, à la tête des rebelles de ce royaume et des provinces de Silésie, Lusace et Moravie, envahit la Haute et la Basse-Autriche. Là, d'après l'historien poète protestant, « le torrent révolutionnaire (*Rebellenstrom*), sans cesse grossissant dans son cours, inonde la contrée ». En même temps, Betlen Gabor, prince de Transylvanie et chef des protestants en Hongrie, soulevait ce pays, où il se fit plus tard proclamer roi en place de Ferdinand, déposé (novembre 1619). Ceux qui ne s'étaient pas soulevés, restaient plongés dans une lâche stupeur. Thurn assiégeait Ferdinand dans Vienne, sans qu'aucun bras se levât en faveur de ce prince ou contre Bethlem Gabor, qui s'appuyait pourtant sur les secrets armements des Turcs.

Ferdinand put dire alors avec le Sauveur [1] : « J'ai regardé autour de moi, et il n'y avait personne pour me secourir... C'est mon indignation même qui est venue à mon secours » (Is., LXXXIII, 5). Le Ciel prêta aussi l'aide la plus manifeste au prince qui s'aidait si bien lui-même ; mais, pour son intervention, le Ciel parut attendre que l'Empereur semblât perdu sans ressources dans sa capitale. Une poignée de soldats sans solde, sans pain, formait la garnison, qui, par suite, manquait aussi de bonne volonté. Au flot montant et furieux de la multitude armée qui battait les murs de Vienne répondait au dedans le soulèvement d'une « populace protestante », plus nombreuse que les catholiques (2), au moins pour les hommes décidés de chaque parti.

Elle demande la réclusion de Ferdinand dans un cloître, le partage de ses États pour mieux y dominer elle-même, l'éducation de ses enfants dans le protestantisme. Mais l'archiduc a mis ceux-ci en sûreté dans le Tyrol, loin de Grætz même où la faction styrienne pouvait les mettre en pièces. Libre de ce côté, « il s'est prosterné au pied de la croix, a prié avec ferveur, et son cœur s'est armé d'une force surnaturelle.

1. *Circumspexi, et non erat auxiliator.. Indignatio mea ipsa auxiliata est mihi.*

2. *Protestantische Pœbel.* Il semble à Schiller qu'il en fut ainsi ; mais l'audace révolutionnaire fait illusion sur le nombre.

Il entendit une voix, celle sans doute de la *Mère admirable* d'Ingolstadt, qui lui disait : « Ferdinand, je ne t'abandonnerai pas (1) ». Ni les représentations de ses ministres ; ni les instances d'amis qui l'exhortent à fuir quand il le peut encore, de prêtres catholiques même qui lui conseillent de fléchir; ni le canon des Bohémiens, qui envoient leurs boulets jusque dans le palais impérial ; ni les clameurs du dehors ; ni les violences de seize barons autrichiens qui se précipitent dans son appartement et l'accablent de reproches et de menaces, ne le décident à autoriser leur *confédération* avec les Bohémiens. « Tomber du trône, et non pas en descendre; périr, s'il le faut, mais en roi : telle est sa ferme résolution ; ou plutôt, sauver à la fois par cette fermeté et sa couronne et sa gloire et sa vie, telle est son espérance, que justifie l'évènement (2). Un de ses seigneurs ose le saisir par le bouton de son pourpoint (3), et lui dit d'une voix courroucée : « Ferdinand, signeras-tu ? » Le prince répond par un *Non* sec (*Nein*) et d'autant plus formel.

A quel prince, s'écrie l'historien poète, n'eût-on pardonné alors de chanceler ?

Tout à coup le son des trompettes se fait entendre : c'étaient les cuirassiers de Dampierre qui, malgré la vigilance des rebelles, étaient accourus et avaient pénétré dans Vienne (11 juin 1619). Ils furent bientôt suivis d'autres renforts. En même temps les Bohémiens apprenaient qu'un autre fidèle chef victorieux assiégeait Prague, et ils levaient eux-mêmes leur propre siège pour aller la défendre. Tous les chemins restaient libres vers Francfort, où les électeurs s'assemblaient pour décider la succession de l'Empire. Ferdinand y courut, les Bohémiens lui contestèrent en vain son propre suffrage comme leur roi, et, le 28 août 1619, contre toute attente, il réunit l'unanimité des voix moins une (4), celle de l'électeur palatin. Ce dernier prince allait usurper sa couronne de Bohême, mais pour la perdre, et tout avec elle.

La Providence devait achever d'une manière aussi admirable

1. *Ferdinande, non te deseram.*
2. *H. des Temps modernes*, p. 347.
3. *Seines Mamms*, Cf. P. Bougeant, p. 50-51.
4. C'était le 28 août 1619. Quelle rapidité des plus grandes vicissitudes !

l'œuvre qu'elle avait commencée, du salut et de la grandeur du nouveau César, qui était celle aussi de la restauration du catholicisme. Schiller en attribue plusieurs fois le plan et l'exécution aux jésuites d'Ingolstadt. Nous nous sommes borné, dans l'histoire de la Contre-Réforme, à exposer les effets immédiats ou du moins directs de la sainte et grande éducation qu'ils avaient donnée à leurs deux élèves : il faut finir d'en voir les fruits avec le triomphe de cette Contre-Révolution au plus haut point qu'il ait atteint et gardé.

III

Des auteurs d'un esprit opposé à l'Église sont parvenus à poétiser jusque dans l'histoire classique, enseignée à la jeunesse, l'usurpation de l'électeur Frédéric : sa faiblesse d'abord pour une épouse adorée. « Elle aimait mieux, disait-elle, ne manger que du pain et être reine, que de vivre dans les délices comme femme d'électeur (1) ».

Puis les défenseurs de Frédéric menacé à son tour dans ses États — d'affreux brigands dans la réalité — sont présentés sous un jour intéressant et des couleurs favorables. C'est un margrave de Bade-Dourlach, qui a pris part aux troubles de Bohême dès leur origine, et renoncé à sa souveraineté pour se vouer *à la défense d'un prince opprimé*, c'est-à dire, de l'électeur lâchement fugitif. C'est encore un Christian de Brunswick : « Animé d'une passion romanesque pour la jeune électrice palatine, il s'est déclaré son chevalier ; *combattre pour Dieu et pour elle*, telle est sa devise ; et, à la vérité, par son courage il n'est pas indigne d'arborer ces emblèmes de l'antique chevalerie ». L'auteur que nous citons doit cependant ajouter : « Mais il souille ces belles qualités par une insatiable avidité, par une cruauté impitoyable (2) ». Ces chefs de protestants, enrôlant ceux qui aimaient mieux combattre que travailler, ou qui, ruinés par des

1. Le mot est embelli : *Temps modernes*, t. II, p. 348. Prosaïquement : Élisabeth, fille du roi Jacques Ier, déclara qu'elle aimerait mieux « manger de la choucroûte avec un roi que du rôti avec un électeur ».

2. Nous notons ailleurs les ignobles vices de ces princes protestants.

soldats, le devenaient par désespoir, recrutaient par l'attrait du pillage des armées nombreuses, et firent ainsi de l'Allemagne, un théâtre de brigandage, d'indiscipline, de violences de toute espèce (1).

L'attentat de Frédéric V ne trouva que trop de sympathies dans le protestantisme européen, malgré la désapprobation des souverains. Pour ne prendre qu'un exemple, toute la nation anglaise, excitée par les discours de son primat et de ses ministres, réclame du roi Jacques Ier une intervention en faveur du Palatin, son gendre, dont la cause est celle de Dieu. Mais le roi Jacques, ce fanatique théologien couronné, a du moins le sentiment de l'inviolabilité des droits souverains, qu'il partage. Indigné, il refuse de reconnaître comme roi l'époux de sa fille; et, s'il accorde à l'opinion publique l'envoi de quatre mille soldats et un secours pécuniaire, c'est seulement pour la protection du patrimoine de l'électeur (2).

Maximilien marqua naturellement une plus vive opposition au projet, quand Frédéric le fit tâter par une ambassade. Dès 1618, le Palatin avait voulu se concilier le duc par une visite personnelle, où il avait d'ailleurs reçu un accueil digne de son rang. Mais lui-même s'était tenu avec inconvenance à l'église, trouvant sans doute que Maximilien, qui le conduisait, restait trop longtemps prosterné. Les jésuites ne lui donnèrent pas moins une représentation dramatique, qui rappelait l'ancienne union de la Bavière et du Palatinat (3). Mais elle devait se rétablir autrement que par la concorde.

Ne nous arrêtons pas ici sur les extrémités nouvelles où fut réduit Ferdinand par la seconde révolte bohémienne. Nous en rapprocherons les excès de la rigueur du châtiment qui la suivit. Occupons-nous ici de l'exécution du projet de Frédéric sur la Bohême. Elle fut aussi odieuse que sa résolution. La cour palatine étala son goût des plaisirs, en même temps que le fa-

1. V. p. 352-53.

2. Lingard, t. IV, p. 600. V. Charvériat, t. II, p. 159-62 et les notes. En Hollande, comme autour du Palatin, on justifiait l'entreprise par la prédestination absolue des calvinistes.

3. Agricola, t. IV, p. 241-42, décade VIII, n. 808-12. Les *Annales de l'Académie d'ingolstadt*, II, p. 220, notent le passage de l'électeur. Michel Menzel, docteur d'Heidelberg, vient à cette occasion conférer avec leurs docteurs et donner des espérances de conversion.

natisme de ses prédicants calvinistes, au milieu d'un peuple aux mœurs graves, quoique son sentiment religieux eût été fourvoyé par ses chefs. N'insistons pas en ce moment sur la persécution exercée contre les catholiques. Les souffrances du peuple entier furent indicibles. Nous en avons un témoin dans Descartes, qui servait alors, à vingt-quatre ans, depuis 1619, dans l'armée bavaroise, et dont il faut dire un mot.

Le célèbre philosophe, élevé à la Flèche, était disciple reconnaissant et dévoué des jésuites; comme Tilly, son général ; comme Maximilien, qu'il servait alors. Il avait assisté aux cérémonies religieuses du sacre impérial de Ferdinand II, si imposantes, que Gœthe s'est plu à en dépeindre les dernières coutumes au sacre de Léopold II (1). Le savant français n'en était que plus disposé à soutenir la double cause de l'autorité et de la foi. Il écrivait cependant : « J'ai bien de la peine à donner place au métier de la guerre parmi les professions honorables, voyant que l'oisiveté et le libertinage sont les principaux motifs qui y portent aujourd'hui la plupart des hommes (2) ».

L'armée bavaroise se livra parfois elle-même à ces désordres, malgré une organisation, une discipline meilleures, et les efforts de Maximilien et de Tilly pour les arrêter (3). Agricola ne dissimule pas ces excès dans sa description de l'horrible état de la Bohême « telle que l'avait faite l'hérésie, jointe à la licence de la guerre. C'étaient là les misérables restes du passé (des hussites, etc.). Nos soldats comblèrent cette calamité, dans leur fureur contre les hérétiques et les rebelles. En cette confusion, ils n'épargnaient non plus ni catholiques ni innocents. Ni menaces ni supplices n'arrêtèrent cette rage. » L'incendie dévorait ce qui n'avait pas encore été consumé. — Il n'en est pas moins vrai qu'en offrant, comme les premières croisades l'exemple de déplorables abus, l'expédition du prince bavarois pour soutenir les intérêts des catholiques et venger l'injure faite à

1. V. Charvériat, *Histoire de la guerre de Trente ans*, t. II, p. 147-53.
2. P. 294.
3. Tilly n'en sera pas moins chargé gratuitement des plus grandes barbaries de cette atroce guerre. Notons déjà, avec M. Charvériat, que, dans la guerre, où il servit Rodolphe contre l'ambitieux Mathias, ce dernier prince l'avait accusé à tort de cruautés. Tilly, d'après Otto Klopp, avait fait une réponse victorieuse à son écrit public (cité p. 286 et suiv.).

son ancien condisciple dépouillé d'une couronne présenta aussi quelques admirables caractères d'une guerre sainte.

La duchesse Élisabeth, épouse de Maximilien, lui avait amené une troupe d'aumôniers de la Compagnie de Jésus, au moment où une partie de leurs confrères venait de succomber à la peste qui désolait le camp. Parmi eux se trouvait le prédicateur Jérémie Drexelius, qui écrivit des commentaires sur l'expédition. Ils avaient pour supérieur le P. Buslid, confesseur de Maximilien. Il fallut presque aussitôt remplacer deux d'entre eux, victimes de la contagion (1).

Le général des carmes, Dominique de Jésus-Marie, vieillard en renom par son éminente sainteté, apparaît un moment comme le Pierre l'Ermite de cette croisade. Avant la bataille de Prague ou de la montagne Blanche, il aurait, dit-on, assisté au conseil de guerre. Il y aurait soutenu de son influence l'avis du duc et de Tilly, qui, malgré les difficultés, voulaient engager la bataille le jour de l'octave de tous les saints, dont ils défendaient la cause contre leurs contempteurs. Puis il éleva une ancienne image de la sainte Vierge à laquelle les hérétiques avaient crevé les yeux. « Voilà ce qu'ils ont fait dans son image révérée à la Mère de Dieu, s'écria-t-il : c'est vous assurer de sa protection (2). » Ces paroles auraient décidé l'attaque, où il porta en tête cette image, en prenant pour cri de guerre : *Marie !* La veille, tous les soldats s'étaient approchés des sacrements ; au moment de l'action, le jésuite Fitz-Simon fit entonner le *Salve Regina* (8 novembre 1620). C'était un dimanche, et l'armée de la ligue catholique s'était animée à ces paroles de l'Évangile : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ».

Le combat fut glorieusement soutenu de part et d'autre. On cita parmi les héros de la journée le jeune comte de Papenheim, qui survécut à vingt blessures, dont sept paraissaient mortelles. Quant au Palatin, apprenant sa défaite au sortir d'un copieux repas, il demanda un armistice, et reçut la sommation

1. Agricola, décade VIII, nº 817-23.

2. Agricola, nº 832-33. Un auteur allemand a récemment mis en doute l'assistance du moine au conseil (Brendel, *die Schlacht am weissen Berge* p. 45, Halle, 1870, cité par M. Charvériat, p. 230.

d'abdiquer et de quitter le pays : on lui accordait huit heures pour se décider. Sans s'y résigner, il ne sut pas non plus se défendre, comme il aurait encore pu le tenter avec avantage : il abandonna ses troupes, dont il se défiait, ne les ayant pas soldées, et les bourgeois de Prague, soupçonnés par lui de vouloir le livrer pour obtenir leur pardon ; enfin il s'enfuit, d'asile en asile, jusqu'auprès de son oncle le stathouder de Hollande, qui ne l'avait pas secouru. Il laissa, avec les joyaux de la couronne, les archives secrètes de la Bohême, qui livraient tous ceux qui s'étaient compromis. Il n'avait pas même cherché à rien stipuler en leur faveur. Aussi tout se soumit sans condition ; les vainqueurs parcoururent la ville, portant cette image mutilée de Marie que le P. Dominique avait tenue élevée tout le temps du combat. Envoyée à Rome, elle appartint définitivement à l'église des carmes déchaussés, sous le nom de *Notre chère Dame de la Victoire*. La couronne de Bohême, reléguée dans la citadelle et comme prisonnière en ce lieu qui servait de prison (1) », fut placée dans la chapelle de saint Wenceslas, le prince qui avait été le plus digne de la porter. On ne permit de piller que les maisons des fugitifs. C'était leur appliquer la loi du talion.

Descartes, en effet, un des vainqueurs de l'armée catholique, chercha en vain les instruments d'astronomie de Tycho-Brahé, pillés à Prague pendant l'usurpation (2).

Rome illumina : Maximilien fut considéré comme le sauveur de Ferdinand, au moins pour un royaume, et avant tout comme le sauveur, avec lui, du catholicisme en Allemagne.

Agricola nous a conservé le souvenir de l'immense impression causée par une conquête si difficile, et qui fut sitôt et si complètement terminée. On en célébrait la préparation par l'organisation militaire qu'avait faite le duc, et par la manière habile dont l'armée avait été conduite. Mais on attribuait surtout le succès à la ferveur des prières de l'Allemagne, unie à la catholicité (3). La piété personnelle de Maximilien y avait

1. Ibid, 845.
2. P. 231-8.
3. La Compagnie de Jésus, en particulier, avait offert des milliers de messes et redoublé ses prières à ces intentions, comme l'apprennent les lettres de Mutius Vitelleschi, son Général.

contribué : on l'avait vu, comme nous l'avons dit de l'Empereur, descendre de cheval dans des routes affreuses, pour suivre à pied le saint Sacrement porté à ses soldats, et visiter, à l'exemple des Pères de la Compagnie, les infirmeries infectées de la peste.

Il écrivit au Pape une lettre, dont Drexelius rapporte les termes : « Dieu a regardé son Église et mis en déroute ses ennemis. Illustre victoire, sans doute, mais qui doit être appelée celle du Seigneur ! Nous sommes, à la vérité, venu, et nous avons vu ; mais c'est le Dieu très bon qui a vaincu : nous devons lui rapporter tout ce triomphe avec la plus vive reconnaissance ».

Avec ses actions de grâces, rendues aussitôt à Prague, dans l'église des capucins, avait déjà éclaté sa modestie : il avait logé chez un simple conseiller, non au palais, par respect pour l'Empereur ; à son retour en Bavière, il avait prévenu partout qu'on lui épargnât les félicitations. Agricola décrit cependant la joie et l'enthousiasme extrêmes qui portèrent toute la population de Munich sur le chemin de la plus grande église de la Sainte-Vierge, où il se rendait directement et où il remercia longtemps Dieu et sa sainte Mère.

Huit jours après, le jour de saint François Xavier (1), il dîna au réfectoire du collège des jésuites avec le vieux duc Guillaume V son père, son frère Albert, l'épouse de ce prince et la sienne. Mais il se décida plus difficilement à entendre là un poème épique d'un maître de l'université de Prague, Jacques Irsing, et il n'agréa que présenté par écrit un discours du P. Jacques Keller, recteur du collège de Munich, en l'honneur de son triomphe. Renvoyant la gloire à qui de droit, il posa en personne sur le grand autel de la principale église de Marie une magnifique statue de la Vierge dans son assomption ; monument de la victoire du Ciel (2). La Providence achevait en effet de se montrer dans la délivrance et la haute fortune de Ferdinand, que venait d'assurer Maximilien.

Exemple incomparable de la perte qui suit les transactions,

1. Les fêtes splendides de la canonisation simultanée du Saint et de saint Ignace, que célébra la première Ingolstadt, huit jours de suite, coïncidèrent avec ces triomphes (N. finale XXXIII).

2. N. 840-52. Fin de la décade VIII^e^.

et de la victoire assurée à l'intransigeance, en face de l'espr révolutionnaire ! Ajoutons pourtant la nécessité de la prière qui attire le secours à la cause humainement désespérée.

L'Empereur allait à son tour récompenser dignement l duc, son ancien ami d'Ingolstadt ; et par l'union de ces deu âmes, formées à la même école, l'Église arrivait elle-mêm à son plus éclatant et plus durable triomphe sur la Réforme.

Quant aux difficultés et au jugement à porter au sujet de mesures qui suivirent, et qui purent rendre ce triomphe plu complet ou l'empêcher de se compléter, nous allons propose comme nous l'avons annoncé, nos solutions sur une histoire qu demanderait une étude à part.

CHAPITRE III

Difficultés sur le rôle de Maximilien et de Ferdinand et de leurs agents principaux dans la guerre de Trente ans et la Contre-Réforme.

1° Châtiment des rebelles dans les États héréditaires d'Autriche, — rapproché de leurs crimes et des concessions impériales. — 2° Contre-Réforme en Bohême, dans la Hongrie, que Betlen Gabor livrait aux Turcs et à Mahomet ; — dans les autres États autrichiens et dans le Palatinat. — Lettre de Majesté jetée au feu — Larges libertés laissées selon les différents pays. — Conclusion. — Grande part d'Ingolstadt à la conversion du Neubourg. — L'université et les jésuites de Bavière célèbrent, avec Maximilien, l'achèvement de la Contre-Réforme en ce qu'elle a généralement gardé, *l'année normale des restitutions* (1624). — Ferdinand, leur premier chef, tente en vain de passer ces limites. — Excès de zèle, ce semble, ou plutôt erreur, non sans les plus justes excuses.

I

N'examinons ici que quelques principaux reproches faits aux eux grands princes disciples de l'école d'Ingolstadt, à pros de la guerre de Trente ans, et déclarons à l'avance que ous ne prétendons pas louer ni même justifier tous leurs actes ans ces longs, vastes et ardents conflits. Mais, malgré des xcès de zèle, des malentendus ou des faiblesses, qui tenaient l'humanité, on appréciera toujours les beaux caractères, les rands cœurs de ces vrais héros de la foi, et même leurs sainès âmes, et l'on jugera par ses fruits l'arbre qui les porta, l'éducation religieuse.

Grégoire XV avait écrit à Ferdinand que, par la restauration u catholicisme, il témoignerait à Dieu sa reconnaissance pour a victoire, et que la rébellion et l'impiété vaincues lui en donaient l'occasion. Il lui en facilitait en même temps les moyens n doublant ses subsides (1).

1. Ranke, *Histoire de la Papauté*, t. IV p. 119. — *Instruzione al Vescod'Aversa ;* pièce omise dans la traduction, tome IV, p. 387-9 de l'appendice allemand.

Les faits déjà exposés suffiraient pour expliquer la rigueur des répressions et l'énergie parfois excessive de la Contre-Réforme. Mais que d'autres actes d'opiniâtreté ou de récidive ! et que de crimes dans la révolte ! Un coup d'œil rétrospectif : Ferdinand, déposé et remplacé en *Bohême* et en *Hongrie*, avait été assiégé une seconde fois à Vienne par Thurn et Betlen réunis. Celui-ci comptait des Turcs dans son armée. Et depuis, quels attentats nouveaux ! Par exemple, dans l'usurpation éphémère du Palatin Frédéric, condamnée par l'Europe catholique ou protestante, « on vit s'accomplir à Prague, sous l'influence des calvinistes, des actes de vandalisme semblables à ceux qui avaient eu lieu dans le Palatinat dans des variations de sectes, sous le règne du père de ce Frédéric V : des églises furent transformées en écuries, leurs tombeaux profanés ; l'église du château, qui servait de cathédrale, fut ravagée. On détruisit tout ce qui indiquait un culte extérieur (1). L'art y perdit des chefs-d'œuvre nombreux.

« Mêmes violences en *Moravie*, à Olmütz, à Brünn. Dans cette dernière ville, une infime minorité domina sur les habitants restés fidèles. Ne parlons pas de l'expulsion des religieux, de leur spoliation. Il n'était déjà plus question de ceux qui avaient été les plus maltraités à Prague, les jésuites. Ils avaient cependant dit au roi, lors de son élection, qu'il pouvait confirmer les lettres de Majesté, quand sa conscience répugnait à le faire (2). Ils savaient d'ailleurs que pour sa part il tiendrait à sa parole. Cependant, dès la première révolte, en juin 1618, ceux du collège de Prague, après de touchants adieux à leurs élèves catholiques, furent expulsés. Ils sortirent de la ville en procession, suivant les mêmes rues par lesquelles leurs prédécesseurs y étaient entrés, sous le règne de Ferdinand Ier. Leurs amis les accompagnaient en pleurant, et nombre de protestants virent leur départ avec émotion ». Dès lors leurs collèges de Kommotau (N, O. de Saartz), Krummau, Neuhaus, Budweis, eurent le même sort.

1. Charvériat, *Histoire de la guerre de Trente ans.* Voir p. 166-68. — Voir aussi Wilhelm Schreiber, *Maximilian I, der Catholische,* chapitre v.

2. « Une fois accordées, disaient-ils, ce qui était illicite, il fallait les confirmer pour être élu ».

Revenons aux excès de la seconde révolte. Un chanoine périt dans les tortures, pour n'avoir pas voulu révéler la confession d'une des victimes de la *défénestration*. La terreur obligeait le peuple au culte hérétique. Que devenaient les souvenirs des reproches faits aux agents de Mathias pour atteinte aux droits des consciences ?

Quant à Ferdinand, il se décida lentement à user de rigueur. En *Autriche*, il ne sévit contre les complices de cette immense rébellion, oppresseurs aussi de leurs concitoyens, qu'après les avoir ménagés et souvent avertis ; et, s'il y eut des confiscations, *aucune* condamnation à mort ne fut exécutée (1). C'était avant la bataille de Prague (novembre 1620). En juin 1621, un rebelle persistant fut exécuté en Autriche (2) ; mais nombre de nouvelles grâces furent accordées.

D'autre part, les prédications d'un Père déjà remarqué à Ingolstadt, du savant P. Jérémie Drexelius, apôtre de Linz, avaient été appuyées par le sacrifice héroïque des jésuites, ses confrères, qui continuaient d'être victimes de leur dévouement aux pestiférés (3).

L'indulgence du prince ne put s'exercer ainsi en *Bohême*, où restaient les foyers d'une insurrection obstinée. Sur quarante rebelles condamnés à mort, Ferdinand ne fit grâce qu'à douze, et plus tard à un treizième. Il avait passé sans repos la nuit qui précéda la signature. Le lendemain, il demanda, dit-on, à son confesseur, le P. Lamormain, jésuite déjà âgé et qui avait sur lui une grande influence morale, s'il pouvait sans blesser sa conscience condamner ou faire grâce. Lamormain lui aurait répondu, paraît-il, qu'il avait le droit de faire l'un et l'autre. La modération connue du Père suffit à certifier qu'il fit entendre la voie de la pitié, sans prétendre condamner celle de la justice. Ferdinand signa. On a accusé les jésuites et les capucins d'avoir poussé ce prince à user de rigueur. C'est une calomnie : il n'y eut pas d'autre avis donné que celui de Lamormain, avis qui n'excluait pas son intercession miséricordieuse (4), qu'il employa instamment dans d'autres circonstances au su de tous

1. *Ibid.*, p. 103, 169.
2. 179-180.
3. Agricola, t. IV, page 242-43, décade VIII, nº 23-26.
4. Nous revenons à la note XXXVII sur ses grandes qualités. Charvériat,

Tilly, le général de la ligue catholique, chargé du commandement des troupes de Maximilien et investi de ses pouvoirs, est accusé ailleurs aussi injustement par le poète historien Schiller. Voici ce qu'ajoute ici le protestant Onno Klopp, un de ses historiens, sur ce grand général : « Quant à Tilly, il essaya même de sauver les coupables en les faisant inviter à s'enfuir après leur avoir ôté leurs gardes. Ils ne profitèrent pas de l'avis, et l'on a dit que c'était parce que cet avis leur avait fait espérer une grâce complète. Tous refusèrent d'ailleurs de la demander. Un seul manifesta du repentir. Il était catholique, se confessa à un jésuite, et demanda à être enterré à la porte d'une église, n'étant pas digne de l'être à l'intérieur et méritant d'être foulé aux pieds (1) ». La sentence avait été prononcée dans la salle de la *défénestration*, et l'on pouvait toujours répondre aux protestants : « C'était à vous de commencer à faire grâce dans ces assassinats ». Accusons en général la barbarie des mœurs du temps et du pays. N'oublions pas non plus que le hussitisme, développé par la Réforme, poussait les fiers barons tchèques à ruiner, non seulement les droits des Habsbourgs, mais la monarchies, et, par suite de l'anarchie féodale, l'ordre social, que menaçait déjà Jean Huss (2).

L'Empereur annula aussi la lettre de Majesté et les privilèges accordés aux dissidents. Il se crut dégagé de ses promesses vis-à-vis d'un peuple coupable de haute trahison, ou plutôt vis-à-vis d'une secte qui opprimait ce peuple, si elle ne le séduisait. Il se fit apporter de Prague, où cette nation, d'ailleurs si noble, les gardait soigneusement, les originaux de ces chartes, qu'elle estimait comme un trésor ; il les considéra longtemps en silence ; puis il les coupa et en jeta au feu les

p. 250-252, d'après Klopp, *Tilly*, t. I, p. 92 et suiv. — Hurter, *Geschichte Kaiser Ferdinands II*, t. II, p. 594.

1. De même que Klopp, le comte de Villermont dit que Tilly les fit, à trois reprises, presser de fuir, s'offrant à favoriser leur évasion; mais que, « soit aveuglement, soit crainte de perdre leurs biens, tous restèrent sourds à ses charitables avis ». Jusqu'alors on n'avait pas su punir du glaive ; eux seuls en disposaient. Nous commençons à nous servir de cette excellente histoire : *Tilly ou la Guerre de Trente ans*, de 1618 à 1632, t. Ier, p. 143. Tournai-Paris, 1859.

2. *Les Affaires religieuses en Bohême*, avant-propos, et notre note XXXVIe. M. Charvériat s'appuie en particulier des ouvrages récents de M. Gindely.

lambeaux, en s'écriant : « Voilà donc les paperasses qui ont causé tant de peines à mes prédécesseurs ! » Sur trois cent dix-huit personnes condamnées à la confiscation, quarante-huit, sans rémission, perdirent tous leurs biens ; la plupart, le tiers seulement.

« Nous ne sommes plus habitués à de pareilles rigueurs, dit M. Charvériat ; mais il ne faut pas oublier que de tels supplices étaient d'accord avec les mœurs et conformes à la justice de cette époque... Il ne faut pas non plus croire que le crime méritât une peine moins sévère parce que c'était un crime politique. Les chefs de la rébellion avaient porté atteinte, non seulement à des vies et à des intérêts privés, mais à l'autorité du souverain et aux intérêts publics, dont cette autorité était la personnification et la sauvegarde (1) ».

Appuyant une pensée si juste de l'énumération des attentats commis contre le prince, l'alliance avec les étrangers, même avec le sultan, l'auteur conclut avec des historiens allemands ou bohémiens (2) : « Or il n'y a pas de plus grand crime que l'attaque contre un gouvernement légitime : car il en résulte pour tout un peuple d'incalculables désastres ; et, par suite, nul ne doit être plus sévèrement puni ». Ce n'est pas la doctrine des révolutionnaires, selon laquelle l'attentat politique *couvre* le crime ordinaire ; mais ils ne manquent pas, quand ils sont au pouvoir, d'appliquer les principes de tous les temps plus rigoureusement que personne.

D'ailleurs, c'était le temps des supplices inouïs ordonnés par les rois anglicans (3) et en Hollande ; c'est l'époque du supplice d'un magistrat suprême, du mérite de Barneweldt, auquel assistait un Maurice de Nassau. La tolérance est inconnue. Mais, de plus, niera-t-on que ces saints martyrs, ou ces vertueux citoyens, ne sont nullement comparables aux meneurs parjures, impies, cruels, de la Bohême ?

Un grave reproche, cependant, que nous ferons à Ferdinand avec l'historien français que nous suivons ici, consiste dans

1. P. 235.
2. Gindely, *Geschichte des bœhmischen Aufstandes*, t. I, p. 153, O. Klopp, p. 23, etc.
3. En Bohême, il y eut alors un poing coupé et quelques écartellements, mais après la décapitation. Cf. Lingard, *passim*, sur les effroyables cruautés de Jacques Ier, imitateur d'Élisabeth.

ces injustices nombreuses que commirent en son nom le prince de Lichtenstein et autres officiers chargés d'exécuter ses ordres. « En vain dira-t-on que ses ordres furent dénaturés ou violés, et qu'il ignora la conduite et les vols de ses lieutenants : un souverain est toujours responsable des actes de ses agents ; il ne peut dans aucun cas prétexter l'ignorance ». Belle contre partie de l'inviolabilité de ses droits, reconnue tout à l'heure! « Il y a plus : Ferdinand n'ignora pas les injustices de Lichtenstein: il en fut averti par le duc de Bavière ; il n'osa pas briser ses agents, et cela par faiblesse pour ses amis. Cette faiblesse ne peut l'excuser ». Elle atténue seulement la gravité de la faute. Surtout d'immenses embarras rendaient nécessaires, non de prétendus amis, mais des partisans plus ou moins subordonnés ; et le salut public eût justifié à ses propres yeux tout autre prince qu'un empereur chrétien, dans ces ménagements presque forcés.

Sur vingt-trois chefs de rebelles condamnés à mort en *Moravie, aucun ne fut exécuté :* leur peine fut commuée en celle de la prison perpétuelle ou temporaire. Mais l'empereur abandonna à ses agents les biens confisqués par suite de cette condamnation, ce fut encore l'effet de la même faiblesse, et d'une préoccupation excessive de soins innombrables.

En *Silésie*, les catholiques recouvrèrent leurs biens et leurs droits, dont ils avaient été dépouillés depuis la lettre de Majesté. La paix, qui leur avait été tant de fois refusée, fut accordée sans représailles, par leur parti vainqueur ; on en excluait, il est vrai, les chefs calvinistes ; mais d'accord avec l'opposition luthérienne. Ferdinand confirma de même les privilèges de la *Lusace* et de ses protestants, après avoir consulté le P. Lamormain et l'archiduc évêque de Breslau, frère de l'Empereur, qui durent se sentir soulagés par ces concessions. Dans ces annexes, en Autriche, partout, excepté en Bohême, Ferdinand confirma les concessions de liberté religieuse faites aux luthériens, et leurs droits politiques (1).

1. Charvériat, p. 259-60.

II

Il fit une tentative plus ou moins heureuse dans l'Empire, pour imposer la *restitution* des biens sécularisés depuis la paix de 1555, et dont nous ne parlerons point, comme dépassant nos limites de 1624 (1). Répondons aux objections sur la réforme catholique qui se fit de 1520 à 1528 *en Bohême et dans les États héréditaires*, et qui accompagna une restitution plus prompte. Là, elle fut aussi plus complète et plus durable. Ferdinand n'y avait pas seulement le devoir de faire respecter la paix d'Augsbourg, mais le droit d'y *établir*, d'après cette paix, sa religion, et encore plus de l'y *rétablir*, le droit enfin de prévenir des révoltes nouvelles.

En Bohême, la Contre-Réforme avait commencé dès la victoire de Prague. La cathédrale, consacrée à saint Vit, avait été purifiée et rendue au culte ; les ministres et maîtres d'école calvinistes, introduits par le Palatin, avaient dû émigrer. Ferdinand hésitait à expulser pareillement les ministres luthériens, et Maximilien ne l'en pressait pas, ménageant comme lui l'électeur de Saxe avant la translation de l'électorat du Palatin à la Bavière. L'historien de Ferdinand II se sert surtout, ici, d'un rapport fait au Saint-Siège : *legatio apostolica Petri Aloysii Carafa* (2). C'est le nonce Caraffa qui décida l'Empereur par ces paroles : « Après tant de victoires, avait-il moins de droits que les hérétiques vaincus ? Nulle part l'électeur de Saxe ne tolérait le culte, ni les prêtres catholiques », etc. Au reste, en conseillant l'emploi modéré des moyens coercitifs, le nonce insistait, d'après les désirs du Saint-Siège, sur ceux de l'instruction religieuse, et particulièrement

1. *Ibid.* ch. VIII, portant le titre même de *Restitutions*.

2. On ne suit pas d'ordinaire, en France, l'orthographe de ce nom par un seul f. — Wurtzbourg, 1640, L'historien y donne aussi des *déclarations* (*Erklarungen*) de la Compagnie de Jésus. Ranke, outre la relation imprimée de Caraffa, publie une relation manuscrite, aussi précieuse et pareillement en italien, t. IV, nos 110, 112, appendice p. (411 et 417). Elles ont été omises dans la traduction, comme tout ce riche appendice de 300 pages (sans table), qui se rapporte à l'ouvrage entier. V. aussi, p. 403, sur l'état de ces provinces, le no 108.

des écoles : en quoi il était appuyé par le P. Lamormain. Des grands, au contraire, pactisaient avec l'hérésie, comme le prince de Lichstenstein (1), ailleurs cupide et cruel. Les ministres luthériens durent cependant quitter aussi la Bohême, d'après le conseil du perspicace légat.

L'Empereur rendit du reste à ce royaume, en les confirmant, tous ses privilèges, hors la lettre de Majesté; il conserva la diète provinciale, mais en y restituant au clergé le rang du premier ordre, qui lui avait été ravi. C'était le retour à la légalité, moins l'abus, au droit commun de l'Empire. La suppression de l'ordre du clergé, qui avait été complète, et l'octroi de la lettre de Majesté « n'avaient servi qu'aux seigneurs et aux villes qui possédaient droit de souveraineté... et, sauf dans les domaines royaux, les sujets n'avaient profité ni de l'une ni de l'autre (2) ».

D'autre part, Ferdinand refusa à plusieurs prélats l'annulation d'anciennes ventes de biens ecclésiastiques, et certaines restitutions *qui auraient troublé la propriété acquise*.

Il confia à différents ordres religieux, ou à des prêtres bavarois et alsaciens, les églises privées de leurs prêtres, qui avaient été bannis, avaient succombé, ou refusaient de revenir dans un pays si troublé. Les jésuites revinrent à l'université de Charles IV, à Prague, école qu'ils réorganisèrent et qui devint un centre d'enseignement. La surveillance des imprimeries lui fut également confiée. Le nonce Caraffa avait pu écrire, dans sa relation : « Le peuple de Bohême a tant multiplié les peintures dans ses villes ! vous croiriez qu'il n'a pour Dieu que Bacchus ».

Tot pingunt calices Bohemorum turba per urbes.
Ut credas Bacchi numina sola coli (3).

L'énorme calice que le roi Podiebrad, ancien chef hussite, avait placé sur une église de Sainte-Marie, à Prague, fut remplacé par la statue de la Vierge; le glaive qui accompagnait

1. Sur l'utraquisme. Le fait est contesté, d'après Ranke, note 2, p. 121.
2. Charvériat, p. 481.
3. Hurter, t. II,(ou IX), p. 225.

ce grand calice, rappelait, d'après Ranke, des souvenirs à effacer. Saint Jean Népomucène reprit au calendrier sa place occupée par Jean Huss ; en un mot, tous les signes de l'utraquisme et du hussitisme disparurent, comme les livres de liturgie en langue tchèque, qui favorisaient ces différents degrés d'erreurs. On y sacrifia, dit-on, avec ces livres, des monuments de l'ancienne langue tchèque ! Nous pensons que la question littéraire intéressait moins Ferdinand que la question religieuse et politique ; mais nous sommes porté à croire que, de nos jours, on exagère la valeur de ces livres nationaux, dès qu'ils en ont une pour l'hérésie : et cependant cette tactique réussit d'ordinaire. Ranke répète que l'utraquisme était un rit national ; c'était plutôt alors celui de l'hérésie et de la rébellion. L'auteur lui-même remarque la promptitude des retours, qui étonna le nonce. « Aux églises de Prague, il y avait, le matin, de deux à trois mille personnes dont il admirait l'humilité et la piété. Ce fait résulte, suivant lui, de ce que les traditions catholiques n'avaient jamais été entièrement étouffées et de ce que *les opinions protestantes n'avaient pas réellement pénétré au sein des masses* (1) ».

Enfin, le 31 juillet 1627, date sans doute fortuite, mais que M. Charvériat veut rapprocher de la mémoire de saint Ignace (2) l'Empereur porta le décret qui obligeait les nobles protestants à opter entre l'abjuration ou l'exil : Pour rétablir la paix, disait-il, et en vue du salut de ses peuples, dont il devait rendre compte, il invitait les nobles à rentrer au sein de l'Église où leurs pères étaient morts. C'était sous le règne de Charles IV, époque où la Bohême était catholique, qu'elle avait joui de la plus grande prospérité. Un délai de six mois était laissé aux émigrants pour vendre leurs biens à des catholiques. Délai trop court : les acquéreurs attendaient pour les avoir à vil prix. Au moins ne leva-t-on pas sur les exilés le droit de sortie, passé en coutume dans les émigrations catholiques ou protestantes. D'autre part, la pression augmentait avec la résistance des populations. « On pensait bien que ces conversions forcées manquaient de solidité. Mais on espérait que les enfants des

1. Charvériat, p. 483 ; Ranke, p. 123-24.
2. l'Eglise commençait à le fêter ce jour-là.

convertis seraient des catholiques sincères ». Et ce n'était pas sans fondement : l'hérésie avait obtenu elle-même ce résultat par une révolution bien plus violente. Cependant il y eut, en quelques endroits, excès de commissaires civils, qui affectaient d'autant plus de zèle qu'ils avaient plus à cacher de méfaits, à mériter de pardons ; excès de *convertisseurs* militaires, qui ne concevaient pas de délai dans l'obéissance ; et, dans une lutte ouverte avec les bourgeois, on eut à déplorer un massacre commis par la soldatesque.

Les violences dont on usa pour ramener la Bohême au catholicisme, furent surtout l'œuvre des laïques et des soldats, qu'on avait imprudemment chargés de cette entreprise difficile et délicate (1). Deux jésuites, le P. Lamormain et le P. Philippi, recteur de la maison professe de Vienne, consultés par Ferdinand sur les moyens à employer, conseillèrent d'instruire les hérétiques et d'user de douceur à leur égard. Ils étaient persuadés *que des prêtres dévoués, prêchant d'exemple comme de bouche, ne mettraient pas plus de trois ans à convertir le pays*. Ils ne voulaient recourir à la force militaire que pour empêcher les violences à l'égard des prédicateurs catholiques.

L'Empereur leur ayant proposé de faire rendre a l'Église tous les biens qui lui avaient été enlevés depuis les temps de Ziska, ou de l'indemniser d'ailleurs, les deux jésuites « furent d'avis qu'il fallait laisser ces biens aux possesseurs actuels, et que l'Église avait été déjà suffisamment dédommagée en recevant une partie des domaines confisqués sur les rebelles ».

Voilà les religieux que les protestants accusent d'avoir voulu faire remonter les revendications au delà de la paix d'Augsbourg (2). Leur avis devint celui du conseil privé (12 janvier 1627). C'est la contre-partie de l'influence qu'Alegambe prête, avec éloge, à Lamormain dans les mesures énergiques prises contre l'hérésie ; et il faut corriger en ce sens ce que

1. P. 486-88. Les dragons de Lichstenstein rappelle un peu ceux de Louvois.

2. Ranke, *Histoire de la Papauté au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle*, t. IV, p. 238-39. — Il prétend s'appuyer d'une relation de Caraffa, qui rapporte seulement que les jésuites avaient obtenu, en 1620, un décret pour le partage des couvents rendus et inoccupés entre les collèges de la Compagnie et des autres ordres. Alegambe, que nous indiquons ensuite, écrit comme de choses présentes, en 1642.

son rôle paraîtrait avoir de trop rigide d'après cet écrivain. Écoutons un auteur protestant converti : « Les jésuites et la plupart des prêtres usèrent de douceur, et réussirent. On cite surtout le jésuite Adam Krawarski. Souvent menacé de mort, sa douceur le sauva toujours ; plusieurs sectaires, venus pour le tuer, s'en retournèrent convertis... » Il y eut des révoltes en 1625 et en 1629 ; plusieurs missionnaires furent massacrés. Beaucoup moururent encore de la peste en soignant les malades. Mais, vers 1628, le *protestantisme disparut* à peu près complètement de la Bohême. Les jésuites, chargés particulièrement des fonctions dangereuses, ramenèrent pour leur part 16,000 protestants (1). « Toute la Bohême, dit Ranke, finit par devenir complètement catholique (2) ».

IV

La *Moravie* paraissait à plusieurs conseillers de Ferdinand plus coupable que la Bohême, et d'ailleurs le nombre des protestants ne permettait pas d'y tenir une diète provinciale où prévalussent les orthodoxes. La Moravie cependant conserva ses libertés, dit Hurter ; seulement le clergé redevint le premier ordre de la diète (3). On y confia, de nouveau partout des établissements d'instruction à la Compagnie de Jésus, que Caraffa encourageait par les titres les plus honorables (4).

La *Lusace* et la *Silésie* se virent confirmer la lettre de Majesté, quand elles furent soumises par l'électeur de Saxe. La première de ces provinces lui restait d'ailleurs en gage. La

1. Hurter, *Geschichte Kaiser Ferdinands*. II. D'après cet historien, t. III, p. 167-176 et suiv., « on a évalué à 30,000 (ce que remarque aussi l'auteur qui le cite, M. Charvériat, p. 488), le nombre des familles qui durent quitter la Bohême en 1527, et l'on a soutenu que la locution *vie de Bohême* venait de ces familles errantes à la suite de leur exil (Feillet, *la Misère du temps de la Fronde*, p. 6). Le nombre des familles semble exagéré, et quant à la locution *vie de Bohême*, elle existait déjà au quinzième siècle (Littré, *Bohême*).

2. T. IV, p. 124). Cordara, *Historia Societatis Jesu*, l. VII, p. 38 ; XI, 48, etc.

3. *Geschichte Kaiser Ferdinands II*, t. III, p. 159. L'Empereur y anoblit et couronna le poète Opitz, resté protestant. P. 193.

4. *Magistra morum, hœres um vindex, vitiorum expultrix, præceptrix virtutum, juventutis nutrix.*

seconde s'étant depuis déclarée pour Mansfeld, les territoires qui avaient pour seigneurs des princes souverains, conservèrent la liberté de religion ; les autres, où les sujets relevaient directement de Ferdinand, furent réduits trop violemment à se convertir par un burgrave de Dohna, que Wallenstein avait préposé à cette province, et ces conversions de cœurs aigris ne tinrent pas (1).

L'ancienne religion se rétablit en Hongrie avec plus d'étendue qu'on ne l'espérait, tant l'héresie avait été seulement répandue à la surface chez ces anciens défenseurs de l'Europe catholique ! Le fils aîné de Ferdinand, l'archiduc Ferdinand-Ernest venait d'y recevoir par élection la couronne apostolique de saint Etienne. Mais il avait dû prêter des serments défavorables à l'Église. Impossible de tenter là les mêmes réformes que dans les autres États auirichiens, avec les restrictions mises au pouvoir royal. Telle était d'ailleurs la dépopulation du clergé que le dixième des paroisses à peine avait encore des curés. Les maîtres d'école maintenaient seuls l'enseignement orthodoxe et faisaient des baptêmes. Cependant un retour marqué vers le catholicisme suivit l'exemple qu'en donnèrent quelques magnats. Ferdinand put alors faire rendre au clergé les biens qui lui avaient été ravis. On réorganisa les écoles, et le cardinal Pazmani, archevêque de Gran et primat de Hongrie, eut la principale part dans ce bienfait.

Jean-Pierre Pazmani, jésuite, né en 1570, mort en 1637, appartenait à la vieille noblesse madgyare. Converti à treize ans, puis entré dans la Compagnie, il avait d'abord enseigné la théologie à Grætz; plus tard il avait été nommé au siège de Gran, (1616). De cette primatie, qui lui était imposée dans des conjonctures difficiles, il usa pour faire nommer roi en 1618, l'archiduc de Styrie. Par son influence personnelle sur la haute société, ses écrits, son éloquence entraînante, il convertit un grand nombre de dissidents. Il consacra plus d'un demi-million de florins à des établissements d'enseignement : à la fondation, par exemple, de l'université de Tirnau, qui a été transportée à Pest et y a toujours subsisté. Le *Pazmaneum* de Vienne rappelle encore son fondateur... Auteur latin, il écrivait aussi en hon-

1. Hurter, *ibid.*, et t. II, p. 235 et suiv.

grois, langue qu'il possédait mieux que nul des écrivains du temps (1).

Il faut entendre surtout des grands ce remarquable aveu de Ranke : « En Hongrie, la restauration catholique fut bien plus volontaire que dans les autres provinces ». Une certaine pression exercée par les magnats catholiques acheva l'œuvre. Les deux tiers de la Hongrie échappèrent au protestantisme. La mort de Betlen Gabor, en *Transylvanie*, lui ôta un allié et rendit à l'Empereur sept comitats de Hongrie qui avaient été cédés à Betlen au préjudice de la foi catholique.

La manière dont Betlen était parvenu à usurper momentanément, puis à démembrer le royaume de Hongrie, explique comment les Hongrois revinrent si facilement à l'autorité paternelle et légitime de Ferdinand ; elle dépeint aussi les partis opposés à l'Empereur, par le genre d'alliés qu'ils acceptaient. Betlen trompa d'abord constamment tout le monde : les États mêmes et les protestants qu'il soutenait, les Turcs sur lesquels il s'appuyait, et il semble tromper encore l'histoire. « Zélé calviniste, dit M. Charvériat, il assistait assidûment aux prêches ; il composa un chant d'église, et lut, dit-on, la Bible vingt-six fois en entier. On s'est demandé cependant quelles étaient au fond ses croyances (2). Pour nous, ce fanatique n'était qu'un brigand, avide des biens de l'Église en particulier, des biens des religieux, plus faciles à dépouiller. Mais son traité avec Soliman nous fait apprécier l'homme et la cause.

« Moi, Betlen Gabor, je jure au très puissant et très invincible empereur des Turcs, comme à mon seigneur et maître, de lui être fidèle et obéissant serviteur, et que ce qui me sera commandé par son ambassadeur, sera par moi fidèlement exécuté de point en point... Et je m'efforcerai de chasser, boulever-

1. Parmi une quinzaine d'ouvrages de controverse ou de piété l'on cite de lui le *Kalaus*, ou, suivant son titre latin, *Hodegus, seu dux ad veritatem in qua ostenditur vanitas sectarum catholicæ fidei adversantium*. Pest, 1613, 3 in-fol. *Conciones in evangelia dominicarum*, 1636-37, in-fol. — V. Sotvell, notice sur sa vie et ses écrits, d'après Alegambe, son contemporain. « Il a personnellement, dit Ranke, déterminé la conversion de cinquante familles », en partie des plus illustres Un de ces néophytes, Adam Zrinyi a remplacé, à lui seul, vingt ministres protestants par vingt curés catholiques. Le parti catholique autrichien obtint la majorité dans la diète en 1625 (p. 125-27) ».

2. P. 171, 259 et suiv.

ser et ruiner de fond en comble les lieux, les temples et les autels méchamment infectés de l'idolâtrie papistique, référant le tout à la plus grande gloire de Dieu et à *l'honneur du très haut et très grand prophète Mahomet*. Promets en outre de faire *planter la foi mahométanne dans mon royaume*.

« J'ai fermement résolu d'assujettir à la puissance de mon seigneur très clément la *Hongrie*, la *Bohême*, l'*Autriche*, la *Moravie*, la *Silésie*, qui ont été longtemps sous le joug des... Austriens. Je jure que je serai très impitoyable, très cruel, capital et à jamais irréconciliable *ennemi de la maison d'Autriche*, des Jagellons, et ruinerai toute la chrétienté professant la foi papistique... A Cassovie, 21 mai 1621 (1) ».

A la vérité, comme ces rapports avec le sultan lui aliénaient jusqu'à un certain point les luthériens, il les niait formellement. Le 20 juillet, il écrivait à tous les États de l'Empire, prenant en main la cause de la religion et de la liberté, opprimées en Allemagne. Mais les 60,000 hommes qu'il réunissait sous ses étendards, ne voyaient-ils pas au milieu d'eux 5,000 soldats turcs, gage de sa trahison sacrilège ? et Ferdinand peut-il paraître trop sévère pour une telle conspiration d'hérétiques, d'infidèles et de factieux innombrables ?

Dans l'*archiduché d'Autriche*, les protestants ne furent pas aussi faciles à réduire qu'on aurait pu l'espérer. L'ordre donné en 1525, à ceux de *Vienne*, d'abjurer ou d'émigrer, ne regardait pas d'abord les nobles, qui avaient été autorisés par l'Empereur à garder la confession d'Augsbourg et à entretenir des ministres dans leurs châteaux. Mais ceux-ci enseignaient le calvinisme et la désobéissance, que favorisait une secte prêtant à la démagogie : ils durent s'exiler, et la population fut ramenée à la foi ; les nobles cependant conservèrent la liberté de pratiquer la religion luthérienne.

« De justes rigueurs et de sages concessions ramenèrent la *Basse-Autriche* à l'obéissance », dit un auteur universitaire qui ne s'exprime pas toujours avec autant d'équité (2).

L'*université de Vienne*, envahie par le protestantisme, devai

1. Texte conservé à Lyon, chez Antonine Vitré, 1621. Qui sait si, comme Mahomet, il n'a pas voulu voir dans la Bible la prophétie du règne de la race d'Ismaël ?

2. Ragon, *Histoire générale des temps modernes*, t. II, p. 350.

être réformée, si l'on voulait que la Basse-Autriche devînt et restât catholique. La faculté de philosophie fut confiée, en 1622, aux jésuites, avec quelques chaires de théologie; mais l'hérésie poursuivait ses progrès dans les Facultés de droit et de médecine. Vingt-huit docteurs eurent à opter entre l'ancienne foi et l'exil : onze seulement s'éloignèrent.

La *Haute-Autriche* avait été engagée à Maximilien, en gage des treize millions de florins dépensés, et que ne pouvait lui rendre l'Empereur. Ferdinand n'attendit pas qu'il eût reçu en place, à ce même titre, le Haut-Palatinat, pour commencer la réforme dans l'Autriche supérieure. Les ministres et maîtres d'école reçurent l'ordre d'émigrer dans la huitaine. Le gouverneur bavarois Herberetorf fit aux bourgeois de Linz une harangue, qui dépeignait son moyen de persuasion, avant d'user de la force : « L'Empereur ne les forçait pas à embrasser la religion catholique, ni à entendre la messe ; on ne leur demandait que d'aller recevoir les instructions catholiques : ils y apprendraient une doctrine qui n'était pas celle que leurs ministres leur faisaient craindre. Lui-même avait été protestant ; mais il s'était rappelé la maxime de saint Paul : « Un Dieu, une foi, un baptême ». Il n'avait pu admettre que ses ancêtres fussent damnés, et le ciel ouvert seulement depuis Luther », etc. Comme on usait de délais ou de résistance, quatre mois après, il ordonnait d'embrasser le culte catholique ou de quitter le pays dans le délai de trois semaines. Les résistances se changèrent alors en une déplorable et terrible révolte et en une guerre de paysans, que Maximilien dut soutenir par l'envoi de nouvelles forces. Huit chefs de rebelles eurent la tête tranchée.

Mais Ferdinand rendit aux États leurs privilèges, entre autres, celui de lever seuls des impôts. Cependant, là aussi, les prélats reçurent de nouveau le droit de siéger aux diètes provinciales. Par contre, beaucoup de protestants demeurèrent dans le pays en possession de leurs biens.

III

Dans le *Haut-Palatinat*, que Maximilien reçut en payement de ses treize millions de florins prêtés, il eut pareillement à établir son autorité et sa foi. Il appela, dans ce but, à Heidel-

berg les jésuites, qui, substitués aux prédicants, au nombre de cinquante, évangélisèrent tout le pays, partagé par le duc en vingt missions, et disposé à se convertir par les divisions des calvinistes et des luthériens, au milieu desquelles un fond de foi catholique se conservait dans les populations (1). « Plus on espérait, dit Ranke, que le pays resterait bavarois (2), plus ses habitants s'empressaient de se soumettre ». Les jésuites allemands ne jouirent pas, il est vrai, de la bibliothèque d'Heidelberg : la partie échappée au pillage ou au feu fut cédée à Grégoire XV, et, portée à dos de mulets, elle forma à Rome la bibliothèque Palatine.

Les jésuites avaient beaucoup souffert dans la guerre du Palatinat. La victoire de Tilly, à Hæchst, venait de délivrer cinq d'entre eux, qui avaient été enlevés à Paderborn pour n'avoir pas payé 10,000 thalers. Ils auraient sans doute eu le sort du curé même d'Hæchst, que Christian de Brunswick avait fait jeter dans le Mein, pieds et poings liés, ou d'un vieux prêtre de l'hôpital, à qui il avait fait crever les yeux et trancher la tête, laissant aussi massacrer une foule de femmes et d'enfants. C'est en face de ces horribles guerres, nées du protestantisme, qu'il faut apprécier la manière d'agir de Maximilien (3).

Il restreignit les libertés d'un pays qui s'était mis en pleine indépendance, et, là aussi, les protestants n'eurent que le choix entre abjuration ou émigration. Certain nombre d'habitants prirent ce dernier parti ; et l'industrie, surtout celle des mines, y fit des pertes sensibles. Mais, en réunissant ce pays à la Bavière, dont il était détaché depuis trois cents ans, le duc voulait obtenir l'unité de son État dans la soumission à l'Église et au prince.

Les principes politiques suivis par l'électeur de Bavière, et surtout par Ferdinand, pour ramener ses sujets à la foi catholique, ne sont plus conformes à ceux d'un certain nombre d'É-

1. Kropf, t. IV, p. 271 et suiv.

2. La traduction ajoute un fait qui modifie ce témoignage : « et ne perdrait pas sa nationalité » (T. IV, p. 171. Cf. l'allemand, t. III, p. 467). Le fait ainsi dégagé montre encore combien on était las de l'oppression des sectes.

3. Cf. Schreiber, *Maximilian Ier*, ch. v et vi.

tats de notre temps, mais ils l'étaient entièrement à ceux de son siècle. C'était le temps où le parlement d'Angleterre priait le roi d'enlever à leurs parents catholiques *tous* leurs enfants, pour les faire élever dans la religion anglicane.

Quels sentiments marqua et quelle part prit le Saint-Siège dans les dispositions adoptées alors ? En ce qui concernait ce siège même, Grégoire XV considéra l'acquisition de cette bibliothèque comme un des plus glorieux triomphes de la foi qu'on eût remportés.

Il en avait même fait la demande au duc avant la prise de la ville, pour sauver ces trésors et leur donner leur plus grande utilité ; et Maximilien, dit Ranke, s'était « engagé à cette faveur avec son empressement habituel ». A la première nouvelle de la conquête, le nonce Montorio réclama l'exécution de cette promesse (1). L'historien protestant remarque à ce propos que les conquérants considéraient le Bas-Palatinat, pays où se trouvait Heidelberg, comme leur propriété, ainsi que le Haut-Palatinat. Mais c'était le fait universel des guerres d'alors ; et de nos jours, en Alsace-Lorraine, il n'en est guère autrement. Puisque la conscience religieuse même semblait devoir suivre alors le sort des armes, les livres appartenaient encore plus que les hommes au vainqueur, surtout quand il joignait à la force les droits donnés par l'usurpation vaincue, au moins ceux de revendication, après les vols et les profanations de l'hérésie. Ajoutons que le Pape avait ainsi obtenu, en même temps, la conservation de manuscrits d'une valeur inappréciable. Il avait fait prier Tilly en particulier de les préserver du pillage (2), et il envoya Leone Allaci (*Allatius*), le célèbre bibliothécaire du Vatican, pour recevoir ces livres avec plus de soin (3).

Grégoire XV déclara que cette affaire « était une des plus honorables et des plus utiles pour le Saint-Siège, pour l'Église, pour les sciences, et même pour le nom bavarois, le peuple devant se réjouir de voir un butin aussi précieux éternellement conservé à Rome, le centre du monde civilisé ».

1. *Relazione di M. Montorio, ritornato nunzio di Colonia*, 1624, Ranke, appendice (dans l'allemand), t. IV, p. 408-411.

2. C'est même cette conservation que le Pape demandait au duc. Cf. la fin de la relation avec Ranke, t. III, 467, et avec la traduction, IV, 120.

3. De Chio, théologien, helléniste, antiquaire (1580-1669).

C'étaient bien là, en effet, les sentiments de la Bavière, vraiment représentée par le zèle infatigable de Maximilien pour la Contre-Réforme. Il surpassa, ajoute Ranke, même les Espagnols, qui cependant étaient de bons catholiques. Le mot est de Montorio : *Benche nelle terre che occupavano i Spagnoli, non si camini con quel fervore con quale camin, in quelle che occupa il santo duca di Baviera per la converzione dei popoli.* Le nonce fut ravi de voir célébrer la messe et faire des conversions même à Heidelberg, où avaient été publiés le rit et le catéchisme calvinistes. Dans l'empressement de ces retours, il s'exerça sans doute une pression du dehors; mais rappelons le droit qu'en donnait au duc, dans les idées d'alors, une juste sévérité.

Au mouvement de conversions commencé dans le Palatinat (1) on peut rattacher le retour à la foi de la Bergstrass, ramenée par l'archevêque de Mayence Schweikard ; le zèle et le succès de l'évêque de Bamberg, qui ramena vingt-trois paroisses; des évêques de Fulde, de Eischfeld, de Paderborn, et surtout de Munster. De là des missionnaires s'élancèrent jusqu'à Halberstadt, à Magdebourg, et s'établirent à Altona (Holstein), pour y apprendre les langues, les dialectes, et pénétrer dans les pays scandinaves.

Un progrès bien plus sûr et d'une tout autre importance, non seulement pour la Bavière, mais encore pour toute l'Allemagne catholique, fut la translation de la dignité électorale du

1. V. dans le tome IV du P. Kropf, depuis la p. 267, les grands travaux des jésuites, là et dans le duché voisin de Neubourg. Pour la conversion des princes et d'une bonne partie de ce dernier pays, l'extension déjà donnée à notre sujet nous empêche de développer la vive part qu'y prirent les Bavarois, leur université et leurs jésuites (V. Lipowski et les nombreux auteurs qu'il consulte, t. II, p. 47-60 et notes, depuis le printemps de 1599). Les plus célèbres docteurs d'Ingolstadt y sont énumérés en face des ministres protestants, au colloque de Neubourg, en 1601. Maximilien y poursuit la conversion de Philippe, palatin de Neubourg. Ce prince, après avoir donné à la suite du colloque ses sympathies et les plus belles espérances, son nom même à la foi catholique, était mort dans la confession évangélique. Mais le comte palatin Wolfgang, son fils, abjura en 1613 et persévéra, après avoir épousé la princesse Madeleine, sœur de Maximilien. Il laissa les jésuites établir un collège dans sa résidence même. Son fils et imitateur dans ses fondations religieuses, Philippe-Guillaume, invita ses sujets, par édit de 1615, à revenir comme leurs princes à la religion de leurs pères.

Palatin au duc de Bavière. Elle changeait la constitution de l'Empire au profit de l'ancienne foi, qui s'assurait ainsi la majorité dans le suprême conseil des septemvirs allemands. Aussi la promesse qu'en avait faite Ferdinand à Maximilien dès 1621, éprouva-t-elle bien des obstacles dans sa réalisation, même de la part des princes catholiques, mus par leurs raisons politiques particulières. Le zélé archevêque de Mayence lui-même, dont le vote devait entraîner celui des deux autres électeurs ecclésiastiques, et de celui de Saxe, balançait d'abord, au témoignage du nonce Montorio, qui le détermina. Ferdinand II, malgré ses motifs dynastiques entre autres, pouvait hésiter à élever si haut le duc bavarois. Mais le Pape, dit Ranke, s'intéressa dans cette affaire comme si elle était la sienne (1).

Parmi toutes ses démarches, la lettre qui seconda les efforts incessants de son nonce Caraffa près de l'Empereur, et hâta la détermination de ce prince, dépeint le prix qu'attachait l'Église à l'attribution de l'électorat au Bavarois : « Les armées célestes se préparent à vous l'acquérir, cette grande gloire ; elles combattront dans votre camp pour vous ».

Enfin Ferdinand obtint l'assentiment de la majorité électorale, nécessaire pour faire une nouvelle loi d'Empire, elle-même indispensable pour légitimer la translation. Il déféra l'électorat à son allié victorieux, comme ne devant être, à la vérité, pour ce prince qu'une dignité personnelle, en réservant pour l'avenir les droits des héritiers du Palatin (25 février 1623). On sait qu'au traité définitif le Bas-Palatinat fut rendu à son ancien possesseur, avec un nouvel ou huitième électorat.

En attendant, dit l'historien protestant, on avait obtenu un résultat immense, et surtout on s'était assuré la prépondérance dans le conseil suprême, dont l'assentiment apporta alors une sanction juridique à chaque nouvelle décision prise dans l'intérêt du catholicisme.

Le nouvel électeur écrivit à Grégoire XV : « Votre Sainteté a non seulement favorisé la réussite de cette affaire ; mais Elle l'a directement effectuée par ses exhortations, par son autorité, par l'activité de ses démarches. Elle doit être attribuée entiè-

1. *Ibid.*, et dans les relations des nonces déjà indiquées.

rement à la faveur et à la vigilance de Votre Sainteté. » Et le Pontife lui répondit : « Votre lettre, ô mon fils, a rempli notre cœur de délices semblables à une manne céleste : la fille de Sion peut enfin secouer de sa tête les cendres de deuil et se revêtir d'habits de fête (1) ».

IV

Mais c'est à Ingolstadt en particulier qu'on devait, au milieu des épreuves cruelles de la guerre, ressentir cette double joie, prendre part à cette double gloire catholique et nationale, puisque l'un des deux augustes élèves de l'université, son duc et son patron, après avoir tant contribué à l'élévation de l'autre, recevait en retour, de ce souverain si puissant, la plus haute et la plus influente dignité, et que tous deux pouvaient mutuellement se glorifier avec l'Église, dans le Dieu qu'ils avaient si bien servi. Aussi les annales académiques, l'histoire des Pères de la province, leurs compositions, les écrits universitaires enfin, sont-ils remplis de ces doux et purs sentiments (2). Voici ce que dit Mederer en l'année 1623 : « Notre université, pour ne pas laisser à désirer son hommage dans l'allégresse universelle, publia, au nom du recteur et des autres Pères académiciens, la *gloire guerrière* de Maximilien, comte palatin du Rhin, duc des deux Bavières, et électeur avec sa fonction honorifique (*Sti R. I. archidapifer*) ; éloges réunis en un volume convenable à la circonstance (3) ».

Le collège célébra aussi cette époque mémorable de l'histoire bavaroise par l'*Applaudissement symbolique*. Le P. Kropf décrit, à la suite, les fêtes du collège de Munich, où Maximilien parut en famille, conduit par Ferdinand, archevêque électeur de Cologne. C'est l'apogée de la gloire de Wittelsbach.

1. Ranke, t. IV, p. 129 – 135. Mederer, t. II, p. 236. Kropff, 323-25.
2. Nous avons indiqué à la note XXXIII quelques-uns de ces éloges, particulièrement d'après la *Bibliothèque* des PP. de Backer.
3. *Justo volumine*. Mais en même temps qu'on célébrait ce triomphe on abrégeait, par pénurie, le cours de philosophie.

L'Empereur, de son côté, atteignait son grand but dans ses États héréditaires, et en bonne partie dans l'Empire. Au traité de Westphalie, qui décida ce grand procès pour l'Allemagne, « le catholicisme, dit Ranke, conserva ses grandes acquisitions (1), puisque *l'année 1624 fut admise comme l'année normale, à laquelle il fallait ramener la situation respective des deux partis* ».

A la vérité, l'Empereur avait cru devoir porter au delà de ces limites la Contre-Réforme. L'invasion du roi de Danemarck, qui avait eu lieu cette année (1624), en faveur et avec le secours des protestants, ayant été repoussée, Ferdinand II se crut autorisé à faire remonter ses revendications des biens de l'Église sécularisés jusqu'à la trêve de Passau, changée en paix perpétuelle au traité solennel d'Augsbourg. L'édit de restitution parut en 1629. L'intervention victorieuse des Suédois, le succès de la diplomatie, puis les victoires des Français, enfin des difficultés plus personnelles avec le pape Urbain VIII lui-même, l'obligèrent de modifier son dessein dans ce qu'il avait de trop absolu ; il en maintint cependant le principe. Le P. Lamormain, d'après Ranke, l'y encourageait avec les jésuites, d'accord avec le même pape Urbain ; et pour ce motif, dit l'historien protestant, le Père a été souvent loué « comme un digne confesseur, comme un homme qui ne cède pas à des considérations temporelles (2) ». Mais Hurter va bientôt déclarer que les jésuites ne prirent aucune part à la politique de Ferdinand. Le sentiment prêté à Lamormain put être l'opinion personnelle de quelques Pères, non celle des jésuites. L'entreprise très grave était bien chanceuse ! Il y eut, ce semble, de la part du prince lui-même excès de zèle ou plutôt erreur, non sans les plus justes excuses. Ce fut seulement dans les vastes États autrichiens que les catholiques obtinrent à peu près justice, et que la foi reprit son empire sur les âmes.

1. T. IV, p. 255-6.

2. P. 252. On lit dans une lettre du cardinal Barberino au nonce Baglione, datée du 17 mars 1635 : *Essendo azione da generoso cristiano e degno confessore di un pio imperatore, cioche egli ha fatto, rimirando piu il cielo che il mondo.* » Citée t. III, p. 467 de l'allemand.

SUPPLÉMENT. — CHAPITRE IV

DERNIERS FRUITS DE L'ÉDUCATION DES DEUX PRINCES DANS LA CONTRE-RÉFORME, ETC.

Plus que la vie commune du collège, la congrégation de Marie unissait étroitement ses membres dans la cause de la foi, soit que leur entente fût parfaite sur ses grands intérêts et sur leurs autres devoirs, soit malgré leurs divergences d'opinion dans les détails ; enfin, elle réglait toute leur vie chrétienne, et leur préparait une sainte mort. Exemple insigne d'union de cœur et d'oppositions politiques dans la carrière et les rapports de Ferdinand et de Maximilien : 1° Accord dans le service suprême qu'ils se rendent l'un à l'autre. Souvenir général de la conquête et conversion de la Bohême et du Haut-Palatinat. Énormes difficultés qu'y surmonte la vertu des Pères. 2° Désaccord des vues de Maximilien chef de la ligue catholique, et de Ferdinand, représentant la mission de l'Autriche. Henri IV, comme plus tard Richelieu, compte sur la Bavière et sur les progrès de son hégémonie au S.-O. de l'Allemagne. 3° Sainte et heureuse fin de l'Empereur. Réglement de vie privée et publique du prince, ses lettres filiales sur la Compagnie, etc. Conclusion sur le genre d'influence qu'elle exerça auprès des deux princes.

I

Ce dernier chapitre est comme un couronnement de l'histoire des deux éducations qui portèrent de si beaux fruits dans la Contre-Réforme et dans les vertus de ses deux saints héros. On nous pardonnera, à ce titre, d'y outre-passer parfois et sobrement l'année normale de 1624. En compensation, nous nous y rapprocherons plus souvent des moyens *scolaires* de la Compagnie.

La congrégation de Marie, joignant son heureuse influence à celle de la direction du collège et de l'union des élèves, qui y formait déjà une famille, obtenait les plus hauts et les plus nombreux avantages. Un de ses buts principaux était de favoriser cette concorde pour l'avenir comme dans le présent, soit

que l'entente régnât entre les anciens élèves principaux sur leurs grands devoirs et les grands intérêts qu'ils avaient en vue de servir, soit que cette entente ne se fît point et ne subsistât pas complètement, par des malentendus indifférents en morale, mais qui, selon saint Thomas, empêchent seuls la paix parfaite entre élus sur la terre. Les congréganistes cherchaient ainsi, malgré leurs divergences d'opinions et de vues particulières, à procurer le salut et la sanctification du prochain, et d'abord de leurs confrères : car le premier et le principal but de la congrégation était de sauver et de sanctifier ses propres membres dans tout le cours de leur vie, et surtout à l'heure de leur mort, « précieuse devant Dieu ».

Or, parmi les avantages d'une vie constamment réglée un peu comme au collège, garder ou remettre sous ses yeux son règlement de vie et surtout l'observer, c'est tout faire par vertu, rien par caprice ; c'est la mort de la mauvaise liberté de l'âme et le règne de la bonne. Ce sont là d'insignes avantages, qu'on va voir dans les rapports de Ferdinand et de Maximillien, dans leur œuvre commune de la Contre-Réforme, puis dans la vie privée, réglée si saintement, et dans la bienheureuse mort du premier empereur congréganiste (1).

Pour récompense de ses exploits et pour indemnité de ses sacrifices, Ferdinand avait transféré à Maximilien, en 1623, le droit électoral, enlevé au Palatin usurpateur. Le duc ne devait d'abord l'exercer que sa vie durant ; et, en 1628, l'Empereur y devait joindre le domaine même du Haut-Palatinat. C'est ainsi que s'entr'aidaient les deux anciens condisciples d'Ingolstadt. Cependant le nouveau césar n'avait pas songé pour son intérêt propre à sortir d'un état d'oppression plein des plus grands dangers, pour parvenir au faîte de la puissance et de la gloire ; il voulait surtout, et presque uniquement, délivrer et exalter la religion catholique parmi les peuples nombreux ramenés sous son sceptre héréditaire. Dans ce but, nous l'avons vu rappeler en Bohême les jésuites qui en avaient été expulsés, comme Maximilien envoyait de ces Pères dans le Palatinat, récemment

1. L'impératrice, femme de Rodolphe, avait été de même la première congréganiste de son rang, et était entrée aussi, à Vienne, en 1581, dans la congrégation des femmes, y attirant bientôt la reine douairière de France, veuve du roi de France Charles IX.

annexé. Il n'y avait à désirer qu'un nombre beaucoup moins insuffisant de ces religieux, pour la mission difficile de relever entièrement la foi et les bonnes mœurs dans tant de provinces privées de la vérité. En outre, la complète conversion de Neubourg et de Donawerth demandait encore un nombre considérable de jésuites. Ainsi le duc fut-il déterminé par les Pères à faire venir des membres d'autres ordres religieux pour le soutien et l'accomplissement de l'entreprise.

Les missionnaires, en dépit du meilleur appui qu'ils reçussent des deux princes, étaient en face d'une œuvre difficile entre toutes. On regardait notamment les jésuites avec toute la haine du fanatisme ; on les voyait tels que les avaient décrits à l'ignorance les prédicants luthériens et calvinistes, usant des déclamations les plus illicites. Ils les avait dépeints aux peuples comme les satellites les plus passionnés du tyran et les troupes auxiliaires du démon : absurdités admises avec une égale fureur par l'ignorance des foules surexcitées. Elles avaient ordinairement peur des jésuites ; elles priaient Dieu qu'il daignât les garder de leur seul aspect (1) ; elles fermaient à des prêtres si redoutés leurs églises et leurs maisons ; elles les écartaient avec des bâtons et des pierres ; elles les honnissaient et traitaient en infâmes. Et cependant le noble zèle de ces apôtres, leur patience, leur humanité envers des ennemis, leur charité pour les malades et les pauvres, brisaient partout les chaines inflexibles, ce semble, de cette ignorance brutale et de telles erreurs, fomentées par le fanatisme, et changeaient ces malédictions ou ces craintes d'ensorcellements en désir de conversion (2).

II

Un second avantage signalé de la congrégation était de maintenir l'union étroite de ses membres, en vue de la gloire

1. On sait que dans les pays situés au nord et à l'est de l'Allemagne règnent toujours des restes de tels préjugés, plus épais encore qu'ailleurs. Tel missionnaire a dû, à notre connaissance, montrer à nu ses pieds, pour prouver qu'ils n'étaient pas fourchus, même dans des châteaux de nobles, censés plus instruits.

2. Nous traduisons à peu près ce tableau si frappant de l'*Histoire du P. Rem*, par le P. Hattler (p. 188-89), qui consulte lui-même celle d'Otto de Schaching : *Maximilian, Kurfursl von Baiern* (Fribourg, Herder, 1876)

divine et du salut des âmes, même quand ces confrères différaient d'opinion, non-seulement sur les moyens à employer, mais encore sur les buts à atteindre ; buts secondaires, si l'on veut, néanmoins d'une très haute importance en soi ou pour la fin dernière que l'on poursuivait. Ainsi la ligue catholique avait élu Maximilien son chef, en dehors de l'Autriche, pour ne pas livrer à l'omnipotence de la maison hispano-autrichienne, si elle venait à prévaloir entièrement, au nom des intérêts de la foi dont elle était le principal soutien ; pour ne pas lui livrer l'indépendance de l'Allemagne et de l'Europe, et par suite celle de l'Église. C'est la politique à peu près constante qui amenait nos rois français à soutenir les adversaires de l'Autriche pour conserver l'équilibre européen, quoiqu'ils aient souvent été plus loin dans leurs projets ambitieux, et qu'ils aient usé de moyens condamnables, comme l'union avec les protestants et même avec les Turcs. La ligue catholique allemande combattait au contraire ces divers ennemis, et tenait ses alliés en défiance vis-à-vis des arrière-pensées de nos rois, même quand elle se rapprochait de ces derniers princes.

D'autre part, si Maximilien avait égard aux nécessités de la liberté des princes allemands, Ferdinand considérait plutôt la grandeur de sa maison, dont il était porté à identifier les intérêts avec ceux de l'Église même ; et les services que cette famille avait rendus à la cause de la religion, la haine des ennemis de la foi, qui attaquaient soit son autorité à l'intérieur, soit sa prépondérance au dehors, fortifiaient encore cette manière de voir.

On conçoit donc que le *catholique* Maximilien ait plus tard, en 1630, paru prêt, au moins temporairement, à entrer en quelque entente, même avec Richelieu, qui prétendait, disait-il, enlever à l'Autriche le « *masque* dangereux de religion » dont elle se couvrait dans ses projets de domination universelle ; avec Richelieu, qui en même temps ménageait, ou, si l'on veut, affectait de garantir les intérêts des catholiques dans ses traités avec les protestants (1).

1. Nous regrettons que les bornes de notre sujet ne nous permettent pas d'entrer dans le détail des citations de ses mémoires, rédigés avec le concours de ses secrétaires, mais sous l'inspiration de sa pensée. — Voir encore, à l'appui de la présente thèse, les traités et histoires di-

Il faut considérer que la vraie prudence politique cherche d'autres garanties que les hommes, qui peuvent se tromper, sinon tromper, changer ou être remplacés. Déjà avant 1610, nous pouvons rappeler de curieuses tentatives de Henri IV, pour opposer Maximilien à Ferdinand ; elles n'avaient pas réussi(1).

Au temps de Richelieu, les énormes progrès de l'Autriche menaçaient encore plus l'équilibre européen, et d'abord l'indépendance des États allemands. Urbain VIII lui-même frémit pour la liberté de l'Italie et du Saint-Siège devant la force colossale que les bandes de Walstein donnèrent à Ferdinand : bandes qui d'ailleurs pouvaient entraîner à Rome leur général, comme il en fut pour le général de Charles-Quint, l'ancien connétable de Bourbon ; et le Pontife se rapprocha de Richelieu, justifiant par là en partie la politique du cardinal et surtout celle de l'électeur (2).

Un instant la candidature de Maximilien fut opposée à celle du fils de Ferdinand au titre de roi des Romains, et la diplomatie de l'agent de Richelieu, le P. Joseph, fit entrer, selon un mot de l'Empereur, authentique ou bien trouvé, « six bonnets électoraux dans son étroit capuchon ». En ce moment le ministre français put se vanter, dans ses mémoires, d'avoir fait marcher à la fois contre l'Autriche le roi de Suède et l'électeur de Saxe, chef de la ligue protestante, et d'avoir au moins isolé de Ferdinand l'électeur de Bavière, chef de la ligue catholique, tout en empêchant les protestants d'Allemagne de trop augmenter la puissance de Gustave-Adolphe par une alliance trop complète avec la Suède. Profondes combinaisons, impuissantes alors ! Tandis que les succès foudroyants des Suédois déjouaient ses calculs, ils ramenaient la Bavière et la ligue catholique à l'alliance autrichienne pour la cause de la foi et de la patrie communes.

En effet, malgré ces dissentiments politiques, Maximilien et Ferdinand étaient restés intimement unis par le lien de leur

plomatiques, celle du P. Bougeant, par exemple, sur les précédents des traités de Westphalie.

1. C'est pour ce motif que nous en renvoyons le résumé à la note XXXVIII^me^.

2. Voir Ranke, *Histoire de la papauté au* XVI^e^ *et au* XVII^e^ *siècle*, IV^me^ volume, p. 227-50.

ancienne amitié chrétienne d'enfance et par un zèle aussi constant et aussi pur pour la cause de leur religion et de leurs peuples catholiques. Or c'était particulièrement l'éducation et une formation encore plus parfaite dans la congrégation de Marie, qui avait dominé ces divergences secondaires, si on les compare à leur union dans des vues plus élevées ; c'était cette confraternité resserrée qui les avait plus promptement ramenés à l'entente complète comme à la concorde parfaite dans leur grande cause. Le mariage de Maximilien avec la fille de son meilleur condisciple, union si bénie pour la Bavière, en a été pour nous une excellente preuve.

III

Le collège et la congrégation contribuèrent aussi admirablement à préparer la sainte et heureuse mort de Ferdinand, après avoir réglé de la manière la plus exacte sa vie privée et publique pour le cours entier d'une carrière si agitée. Reprenons le détail dans l'exposé de ce couronnement de l'œuvre éducatrice.

Nous avons raconté la sainte mort de Maximilien à Ingolstadt, parmi les évènements et les souvenirs qui rattachèrent sa vie au lieu de son éducation. Mais, dans sa carrière de soixante-dix-neuf ans, qui ne se termina qu'en 1651, il survécut à la guerre de Trente ans, et en vit les derniers résultats favorables à la grandeur et aux intérêts de la Bavière.

Ferdinand II mourut auparavant, en 1637, après avoir reçu aussi une dernière consolation sur la terre parmi ses épreuves. Cette joie, qu'il désirait plus vivement, après une première attaque d'apoplexie, ce fut l'élection à Ratisbonne, comme roi des Romains, de son fils Ferdinand III, déjà roi de Bohême et de Hongrie (22 décembre 1629). Un choix semblable, déjà proposé aussi à une diète de Ratisbonne, nous venons de le voir, avait souffert bien des difficultés. Suivit le sacre et couronnement, le 29 : belles cérémonies catholiques (1), auxquelles

1. En voir l'admirable description dans Hurter, t. IV, depuis la page 498.

l'Empereur put assister lui-même, versant des larmes pendant qu'il recommandait à son fils la fidélité à tous les devoirs de sa charge suprême. Ferdinand III était digne de lui par sa piété. Comme lui, élève des jésuites, il contribua de même par son exemple à ramener au culte catholique la noblesse, que des raisons de circonstances en avaient surtout éloignée (1).

Nous avons rapporté la belle devise que Ferdinand II avait choisie à Ingolstadt : CORONA LEGITIME CERTANTIBVS. La devise que prit alors Ferdinand III, NE QVID NIMIS, était très opportune, après l'opposition victorieuse qu'avait suscitée l'*édit de restitution* des biens de l'Église, juste en principe, mais dont Ferdinand II lui-même avait pu regretter la trop stricte application dans l'Empire. Ferdinand III apprit par cette expérience à être plus modéré, et par là il trouva plus d'obéissance.

Son frère, Léopold-Guillaume, évêque de Strasbourg et de Passau, et d'autres diocèses, qu'il ne devait pas garder, obtint aussi dans ces limites le retour de l'ordre, et pour lui-même un avantage plus solide, que suffit à faire connaître le titre de ce livre du P. Avancin : *le Prince dévot et guerrier, ou les Vertus héroïques de Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche* (2).

Heureux ainsi dans sa famille, Ferdinand ne demandait pas à Dieu de prolonger le peu de jours qu'il s'attendait à vivre ; il ne lui demandait que de faire sa volonté très sainte. Après avoir encore prié une heure, la veille, suivant sa coutume, devant l'autel élevé dans sa chambre, il mourut à Vienne, le 15 février, âgé de 59 ans, tenant un cierge bénit, tandis que toutes les églises se remplissaient de peuple priant pour lui. Son corps fut transporté à Grætz, lieu de son enfance, comme il l'avait désiré ; et son cœur placé près des restes de sa mère, à qui il devait primitivement ce qu'il fut (3). Avec le conseil aulique, cent pauvres suivaient son convoi : « C'est pour les pauvres, avait-il dit, que Dieu m'a fait empereur ». Le P. Guillaume Lamormain, qui l'assista à sa mort, comme il l'avait

1. Koch a écrit l'histoire de l'Allemagne sous son administration. *Geschichte des Deutschen Reisch unter der Regierung Ferdinands III.* Nous dirons, dans l'histoire de la congrégation, quel saint prince avait annoncé son aîné, mort prématurément.

2. Traduit par le P. Henri Bex. Lille, 1667.

3. Chantériat, tome II, partie IV, ch. II, 358-69.

dirigé pendant sa vie, écrivit le 15 février, à Ferdinand III, resté à Ratisbonne, les saints détails de sa mort, dont nous regrettons de ne pouvoir citer que ces mots :

« Aujourd'hui, sur les neuf heures du matin, au milieu d'un deuil immense, est mort l'empereur le plus humain, le plus doux de tous les princes, doué d'une bonté et d'une libéralité suprêmes, modèle de sainteté et de piété. Il est mort, mais sans me laisser, à moi qui ai eu soin de son âme, aucun chagrin ; au contraire, une consolation intime et une joie bien sincère.

« Je ne déclare que ceci : avant de se purifier par la confession sacramentelle, il a rappelé avec modestie que, depuis sa première adolescence, il avait eu la charité de Dieu, et s'était toujours recommandé et confié de toute son âme à son bon plaisir, avec les siens et tout ce qu'il possédait, et qu'il continuait cet abandon. Du reste, c'était sans mettre aucun espoir dans les œuvres des hommes, quelque louable que fût leur vie, si la miséricorde ne tempérait la rigueur des jugements divins ».

Le cardinal Pazmani (S. J.) ne doutait pas, non plus que Lamormain, que ce prince ne fût allé directement jouir de « la paix qu'il avait tant désirée sur terre, et qu'il n'avait jamais pu obtenir (1) ». Deux témoignages plus honorables et plus significatifs, s'il est possible, étaient celui de Grégoire XV, qui l'avait appelé saint, et celui d'Urbain VIII, pape si sévère sur cette qualification, qui la confirma, malgré ses dissentiments politiques avec la cour de Vienne. Le nonce Charles Caraffa n'avait-il pas affirmé, écrivant de cette cour au même pontife, que, « depuis Constantin, il n'y avait pas eu pareil empereur (2) » ? Si la carrière de l'homme dépend de sa première formation, c'est surtout dans celle de Ferdinand, tellement demeuré ce qu'il était, comme on va le voir encore, qu'il faut rapporter ses vertus à ses maîtres, après Dieu et après sa mère (nous sous-entendons celle de Dieu, qu'il appelait d'abord la sienne ; mais nous parlons de l'archiduchesse Marie).

1. Expressions de Lamormain, dans sa lettre.
2. Ces témoignages sont rapportés par Agricola, déc. X, nº 691.

IV

Terminons ce qui concerne les fruits de l'éducation que Ferdinand reçut des Pères, par son règlement de vie, ou plutôt par l'ensemble de ses observances journalières, qu'on nous a communiqué d'après des notes manuscrites, bien que plusieurs de ces détails puissent se trouver, imprimés à part ou clairsemés, dans les nombreux volumes de son savant et laborieux historien, où nous en puisons d'autres (1). Ces notes, nous les reproduisons telles quelles. On ne nous objectera pas, croyons-nous, que ce tableau, pris ainsi plus au vif, se rapporte surtout à la dernière année du prince, la quarante-troisième après son départ du convict d'Ingolstadt : car plus l'époque de ces pratiques en est éloignée, plus elle montre, avec sa constance, la force de ses résolutions et l'efficacité des moyens de les tenir, qui lui furent inspirés par ses maîtres. C'est la mise en œuvre des *Directions* du P. Rem.

État particulier du régime de conduite suivi par Sa Majesté sacrée Césarienne Ferdinand II (1637): *sa journée à l'âge de cinquante-neuf ans*, etc. (2).

C'est l'année de sa mort, et l'on reconnaît encore dans son règlement celui de la congrégation du collège, l'esprit au moins, sinon le détail matériel.

On reconnaît l'esprit de ce dernier réglement dans ces paroles, entre autres rapports, de son historien: « Jetons encore un coup d'œil sur la manière dont l'archiduc employa son temps et se comporta pendant les cinq ans de son séjour à Ingolstadt. Dans tout cet intervalle, il conforma sa manière de vivre sous tous rapports aux vœux que lui avait exprimés sa mère : vertu, piété, et une troisième qualité sans laquelle celle-ci ne serait qu'un masque, pureté de mœurs, furent les éléments réunis d'un beau modèle dont il n'écarta jamais ni ses yeux ni sa di-

1. Pour le XI[e] et dernier volume, qui revient en général sur sa vie privée et publique, il n'a pas de riche appendice, comme on en trouve dans les premiers.

2. *Status particularis regiminis S. C. Majestatis Ferdinandi II* (V. note finale XXXV).

rection (1). Complétons cet éloge de vertus intimes par la comparaison de la grande vertu publique que M. Charvériat ne craint pas, loin de là, d'établir en un mot entre l'Empereur et Gustave-Adolphe : parallèle sous le rapport d'un véritable amour des peuples, pour renverser absolument en faveur du premier de ces princes les préjugés reçus : « Gustave passe encore aux yeux de beaucoup d'historiens pour avoir été le défenseur de la liberté, et Ferdinand le soutien de la tyrannie. Ces deux jugements sont faux. Gustave-Adolphe représente la force, qui séduit toujours la foule ; Ferdinand, la justice, que les esprits d'élite comprennent, et que les âmes généreuses seules pratiquent (2) ».

V

CONCLUSION

Pour revenir aux belles paroles de Hurter, au sujet du soin si exact que mettait Ferdinand à se modeler sur l'idéal que lui avaient présenté les leçons et l'exemple de sa mère, la pensée qui les lui inspire, l'aide plus loin à expliquer sous son vrai jour l'*influence des jésuites* sur ce prince. Il la traite d'abord de *supposée* (3). Cependant il s'explique et montre que les Pères ont exercé une action réelle, complète, ou bien peu s'en fallait, et qu'ils l'ont enfin étendue en général à toute la vie de leur élève ; mais c'était une influence morale, toute différente de l'influence politique qu'imaginent la passion et les préjugés ; et elle ne fut autre que la continuation, le développement et la confirmation de l'influence maternelle, conservée sous le seul rapport religieux et moral, qui du reste a véritablement *fait* ce grand et pieux empereur. *Nulle immixtion dans la politique*, et toutefois zèle heureux à faire dominer sans cesse l'esprit chrétien dans sa politique.

Mais c'est surtout dans ses cinq ans passés à l'université, qu'ils avaient assuré le succès de leur grande œuvre. Aussi Hurter traite-t-il fort à propos, après les études de l'archiduc,

1. *Geschichte Kaiser Ferdinands II*, t. III, p. 238-39.
2. T. II, p. 378.
3. *Uber der angeblichen Einflusz der jesuiten*, t. III, p. 247-51.

cette question d'une influence d'éducation étendue à tout son règne. L'Esprit-Saint confirme ce proverbe de la sagesse populaire. *Adolescens juxta viam suam; etiam cum senuerit, non recedet ab ea* (1). Et, s'il est vrai d'ordinaire de dire que « le jeune homme prend alors sa voie, pour ne pas la quitter même dans sa vieillesse », c'est bien surtout après une éducation fortement religieuse. Or personne ne l'a mieux et plus constamment prouvé que Ferdinand. Son âme, déjà vigoureusement trempée, l'a été une seconde fois, comme l'acier le meilleur, dans la formation que reçut l'élève de Grætz et surtout d'*Ingolstadt*.

1. Proverbes, XXII, 6 : *Proverbium est*, etc. : C'est un axiome.

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

I. — *Additions au premier volume*, que nous ne nous sommes pas procurées à temps, et qui sont riches en renseignements, mais surtout remarquables par leurs beautés morales.

I

A. — *Lettre ou Mémoire du P. Le Jay*, adressé au conseiller Stockamer, patron de l'académie, 10 juin 1550, pour l'établissement d'un collège à Ingolstadt (D'après le manuscrit de Munich, inédit). Se rapporte à la troisième partie, chap. II (fin) et III (commencement), p. 214 et suiv.

† JÉSUS

« Magnifique Seigneur Patron,

« Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ et la paix perpétuelle soient avec vous.

« Votre Excellence ne peut avoir oublié ce qui s'est traité dans notre dernier entretien, quand l'instant du départ pressait de plus en plus. Comme la précipitation du voyage ne laissait pas le loisir de traiter, Votre Honorabilité me donna charge de vous envoyer une instruction plus pleine des objets que j'avais proposés le soir. Je le ferai d'autant plus volontiers maintenant, que, j'en suis plus persuadé, vous accomplirez la pieuse institution dont il s'agit avec la bienveillance que vous nous avez déclarée, et vous l'avancerez dans la haute mesure de votre foi. C'est en effet une affaire de telle importance, que, si je ne me trompe pleinement, elle procurera la plus grande gloire au Dieu très bon, qu'elle ne fera pas un médiocre honneur au Clarissime duc Albert, et qu'elle sera d'un grand fruit pour l'académie d'Ingolstadt et toute l'Allemagne.

« Après donc qu'envoyés de Rome et appelés à Ingolstadt, nous y sommes arrivés, nous avons commencé nos leçons d'en-

seignement théologique, et nous nous sommes assurés, par l'expérience même, que tous nos efforts de professeurs, quels qu'ils fussent, seraient inutiles, qu'il seraient de petit ou nul profit, puisque les auditeurs manquaient. Aussi nous a-t-il paru qu'il valait la peine d'avertir le magnifique seigneur Léonard d'Eck, de pieuse mémoire, qui était alors à Ingolstadt : nous lui avons exposé ce qui se rapportait à l'incommodité de ces leçons préliminaires, la haine que les Allemands avaient alors pour le sacerdoce et le monachisme. En outre, on éclatait partout contre la partie la plus pure de la théologie, tous la négligeaient, et il était plus que jamais nécessaire de rétablir la science sacrée. Évidemment, il ne nous paraissait rester d'autre remède que de constituer un collège pour beaucoup de jeunes gens. On y aurait de pauvres étudiants, doués d'heureuses qualités d'esprit, qui seraient aussi formés à la piété sous une même discipline, et qui seraient destinés uniquement aux études de l'Écriture sainte (1).

« Il n'ignorait pas que nous possédions des collèges de tels étudiants en Portugal, en Italie, en Sicile, en Espagne ; tous construits en un petit nombre de ces dernières années et appliqués à la Compagnie du nom de Jésus. Pourquoi plus d'explications ? Le seigneur docteur de Eck répondit, ce qu'il a souvent depuis confirmé par ses lettres, que notre Institut plaisait à l'Illustrissime duc Guillaume, qui s'était de plus affermi dans la résolution de fonder un collège pour cet Institut dans son académie. Nous avons ajouté le bon espoir que nous avons conçu, à savoir que le préposé de notre Compagnie et de cet Institut, dès qu'il verrait le collège s'établir par le duc, y enverrait à perpétuité deux théologiens, qui pourraient répondre à l'exigence de leur nom et de leur office public : proposition qui lui avait tout à fait agréé ; vu qu'il avait éprouvé, ces dernières années, non seulement que partout on sentait le déficit de théologiens, mais que ceux-là mêmes qu'avait demandés le duc Guillaume n'avaient pu être obtenus, bien qu'il eût écrit à ce sujet avec gravité et affection aux universités de Louvain, de Cologne et de Paris. C'est ce que confirment les lettres du

1. Nous avons cité cette phrase, publiée par le P. Riesz, p. 88. — C'est-à-dire, la théologie, où l'on commentait « la page sacrée ».

même prince au Pontife, avant que d'Italie on ne nous envoyât ici.

« Quant à ce qui regarde la manière et la facilité de construire ici un collège, il nous découvrit la pensée du prince et nous dit : Il y a aujourd'hui quelques couvents déserts ou presque abandonnés. Il procurerait, auprès du nouveau Pontife, qu'on appliquât les biens de ces monastères à cette pieuse institution.

« Nous donc, qui en avions reçu l'ordre, nous désignâmes les cardinaux qui nous étaient alors le plus attachés, et qui nous paraissaient les plus aptes à promouvoir cette affaire à Rome. Ensuite, comme on nous apportait la nouvelle de l'élection du nouveau Pontife, — et que rien ne s'opposait plus à l'intention où était le prince d'achever l'affaire, comme le montrent les lettres du docteur de Eck, — un envoyé du prince fut député à Rome, non seulement en vue de prêter serment d'obéissance, mais encore pour expédier au plus tôt la cause du collège tant de fois promis : car c'est dans cette pensée que le duc ordonna d'écrire au long au souverain Pontife et aux cardinaux que nous avions nommés. C'est là ce que mandait le seigneur de Eck, dans ses dernières lettres.

« Suivit la mort vraiment regrettable du très chrétien duc Guillaume, et ne lui survécut pas longtemps le docteur lui-même, qui, très proche du décès, rencontrant à Munich un ami à nous, ajouta encore à ces renseignements : La volonté du Clarissime prince Albert était la même que celle de son père excellent, sur l'établissement d'un collège pour les nôtres. Il avait écrit diligemment à Rome en ce (commun) nom ; l'affaire procédait ainsi heureusement, et ni la bienveillance ni le secours du très obligeant duc ne nous feraient défaut.

« Nous n'avons rien appris depuis, sinon que le secrétaire du prince, se trouvant dernièrement à Rome, alla trouver le Préposé de notre Compagnie. Il obtint tout ce qui se rapportait à l'enseignement de l'Institut et à l'intelligence de la manière de construire des collèges pour nous : en sorte que ce n'est pas la peine de répéter ce qu'il a reçu d'écrit à Rome et ce qu'il rapporta. Vous avez le sommaire complet que vous avez demandé, Clarissime Docteur ; vous voyez toutes les transactions que nous avons connues : car nous n'en avons rien dissimulé.

« Maintenant donc que, par la divine volonté, vous nous êtes échu pour patron, et à l'université pour protecteur, il ne reste pas d'obscurité sur ce que nous espérons, sur ce que nous attendons de Votre Excellence. Elle ne pourrait douter du grand profit qui doit revenir, sous la conduite du Christ, à toute cette académie, de l'érection du collège. Donc ce sera une chose très agréable pour nous qu'aura faite Votre Bénignité. Nous l'en implorons maintenant pour la première fois, si elle ne nous refuse pas sa bienveillance désirée et son service pour un objet aussi précieux qu'honorable. Comme vous avez une autorité prépondérante auprès de l'Excellent duc, nous vous demandons encore avec instance de nous recommander, selon l'étendue de votre foi, à la faveur d'un si grand prince. Si l'on nous exauce, si la négociation réussit, comme un grand nombre de personnes l'espèrent et l'annoncent en Italie, l'Excellent prince peut d'abord se faire cette conviction sur nous, que nous ne laisserons jamais l'académie manquer de docteurs théologiens, ni, avec la grâce de Jésus-Christ, de professeurs capables et solidement catholiques. En second lieu, outre des professeurs, assisteront là des auditeurs assidus et vraiment studieux pour la doctrine divine, qui, par leur diligence, corrigeront la commune torpeur des autres ; qui, par l'usage des discussions, exciteront beaucoup d'entre eux à un semblable zèle, et qui restaureront ainsi cette science sacrée, tombée si honteusement.

« En troisième lieu, outre qu'il y aura des professeurs et des auditeurs perpétuels, ce collège recevra l'ornement d'une jeunesse bien élevée, qui pourra donner l'exemple éclatant d'une vie honorable et de pieuses relations. Quatrièmement, nous tenons pour indubitable, et, appuyé sur la vertu de Jésus-Christ, nous nous promettons fermement que peu à peu, de ce collège, comme d'une excellente école, sortiront beaucoup d'élèves qui, après l'achèvement de leurs études, seront versés avec gloire dans le public, et y chercheront, non leur intérêt, mais celui des autres et de Jésus-Christ. Ce qui se fera par les cours, les classes, les sermons et autres œuvres de la piété chrétienne, exercées tant en particulier qu'en public ; et tout cela gratuitement, parce que c'est ainsi que l'ordonne le régime propre de cette Compagnie.

« Il n'y pas de motif pour que personne pense que le collège

manquerait d'habitants qui voulussent embrasser notre Institut. Par la grâce de Jésus-Christ, nous avons des jeunes gens, et non en petit nombre, de cet Institut, qui s'appliquent aux études maintenant même à Paris, à Louvain, à Cologne, et non sans gloire, soit de leur doctrine, soit de leur piété : en sorte qu'il n'y aurait eu aucune difficulté d'y recruter les fondements du collège bavarois. Mais maintenant il ne manquerait en ce lieu, ni pour le présent ni pour l'avenir, de sujets qui se livreraient ici à nous et à l'Institut, s'il en apparaissait quelques fondements. La pureté irréprochable de la vie, jointe à une sainte condition, y est aimable ; là on cultive la piété, là on remarque la lumière de la sagesse ; les esprits s'y concilient facilement, et s'y excitent à l'exercice de la vertu. La vérité se réjouit d'y être affirmée en paroles et en exemples ; et, ainsi attestée, elle attire même ceux qui y répugnent, à l'admirer, à l'aimer, à lui rendre un culte (1).

« Quel inconvénient, je vous prie, au mélange des jeunes Allemands avec d'autres étrangers de diverses provinces qui honoreraient un centre resté un et ferme ? Cette variété n'obscurcit pas, elle illustre les gymnases. La maxime de l'Apôtre y reste observée : « Dans le Christ Jésus, il n'est ni Juif, ni Grec, ni Barbare, ni Scythe », etc. Là où nos collèges abondent, à Messine, à Palerme, à Bologne, à Padoue, pour ne point parler de ceux d'Espagne et de Portugal, nous élevons avec affection des Allemands ; nous les entourons de soins, quoique étrangers; nous les formons à une science pieuse et à une piété instruite. Il y séjourne côte à côte des Espagnols et des Siciliens, des Allemands et des Italiens, et ils sont d'autant plus unis étroitement que leurs patries sont plus éloignées l'une de l'autre. Nous négligeons donc spontanément cette attention (aux nationalités) afin d'entretenir dans ce mélange d'étrangers une charité attentive. C'est un ornement pour les académies, que cette collection de professeurs appartenant à des nations diverses. Et nous-mêmes, théologiens, qui sommes venus appelés ici, nous différons entièrement de lieu natal ; à moins qu'on ne prenne pour compatriotes un Espagnol, un Allemand et un Savoisien. En somme,

1. On remarquera ce tableau de la vie primitive des collèges des jésuites.

c'est ainsi que la foi et la charité nous unifient dans le Christ, c'est ainsi que le sang sacro-saint de Jésus-Christ cimente l'union de tous les peuples et de tous les voyageurs, et les tient comme collés ensemble par un lien tellement indisssoluble (1).

« Mais, pour éviter d'être trop long, je demande à Votre Excellence, je la prie par Jésus-Christ, d'abord, de continuer à des absents la faveur dont vous aviez commencé à les entourer ; ensuite, que vous ayez pour recommandée l'entreprise que nous désirions promouvoir par ces lettres, et l'ayez d'autant plus à cœur que vous la sentez, par votre prudence, vraiment dirigée et poussée en avant pour la gloire divine, et qu'en outre elle honore le nom de votre Illustrissime duc et le glorifie à l'étranger ; enfin, que l'on y consulte les intérêts de votre université, et que l'on y veut remettre en sa lumière la sagesse chrétienne.

« Cette cité est restée depuis longtemps invincible au milieu de troupes armées d'hérétiques. Qu'elle ne soit pas privée, nous vous en prions, de la splendeur théologique, de tout l'éclat des vertus et de la religion. Vive au moins la science divine, là où règnent les sciences humaines ! Nous aurons soin avec dévouement de ce qui est notre office, et nous embrasserons avec des cœurs reconnaissants des travaux entrepris pour vous. Ce n'est pas nous seulement, c'est toute la Compagnie, que vous vous serez attachée par ces liens, si vous paraissez avoir voulu ce que certainement vous pouvez, et avoir pris en main notre cause. En attendant nous prierons le Seigneur, qui, dans sa clémence, vous a donné à nous pour patron, qu'il favorise vos efforts, qu'il garde votre santé et celle de votre famille, et nous fasse tous croître dans sa grâce. Amen !

« Enfin, nous vous prions de nous répondre, par quelque moyen possible, serait-ce en peu de mots.

« Claude Le Jay, *docteur théologien, à Munich* ».

1, Avec quelle élévation de foi et quelle largeur de charité Le Jay aborde cette difficulté que font encore des esprits soi-disant humanitaires ! Il rappelle aussi en passant que les Pères ne se sont pas ingérés dans cette mission.

« *Au Magnifique et très docte Georges Stockamer, très prudent Conseiller du duc de Bavière et Patron de l'Université d'Ingolstadt.* »

Collationné par Hœfele (1).

B. — *Texte latin.*

† JESUS

MAGNIFICE DOMINE PATRONE !

Gratia Domini nostri Jesu Christi et pax nobiscum perpetua.

Non ignorare potest Excellentia Tua, quid postremo inter nos colloquio tractatum fuerit, jamjam instante discessu. Et quia tractandi otium excludebat festinata profectio, dedit hoc mihi munus Praestantia Tua, ut iisdem de rebus, quas proposueram sero, instructionem istuc mitterem pleniorem. Faciam id quidem eo nunc libentius, quo magis mihi fore persuadeo ut pium istud, de quo agitur, Institutum, complexurus sis ea, quam tunc nobis declarasti, benevolentia, atque pro tua fide promoturus. Est enim hoc negotium tale, quod, ni plane fallor, ad Dei optimi maximam gloriam faciat, quod clarissimo duci Alberto non vulgari queat esse ornamento et quod Ingolstadiensi academiae sicut et toti Germaniae frugiferum fore videatur.

Igitur postquam ab Urbe missi vocatique venimus Ingolstadium et lectiones coepimus theologicas profiteri, re ipsa quidem satis comperimus, conatus hosce nostros, qualescunque sunt, in profitendo, parum aut certe nihil hic profuturos, quum deessent auditores. Proinde quod operae pretium videbatur, admonuimus ea de re magnificum dominum, qui tunc Ingolstadii aderat, doctorem Leonardum ab Eck, piae memoriæ : ei exposuimus, quae ad hanc praelegendi incommoditatem spectabant, tum sacerdotalem ordinem et monachatum Germanis exosum haberi ; ad haec theologiae partem sinceriorem explodi passim, negligi ab omnibus, hinc restituendae quidem disciplinae sacrae, uti maxime nunc erat opus, non videri nobis remedium aliud

1. Le célèbre bibliothécaire.

superesse, nisi ut bene multis adolescentibus constitueretur collegium; in eo pauperes haberentur studiosi, bonis ingeniis praediti, qui ad pietatem quoque sub eadem disciplina sedulo instituerentur, sacrae tantum Scripturae studiis destinati. Nec ignoravit ille talium quidem studiosorum nobis collegia esse, ut in Portugalia, Italia, Sicilia, Hispania, superioribus abhinc annis non ita multis, extructa omnia et Societati nominis Jesu applicata. Quid multa? Respondit dominus doctor ab Eck, quemadmodum posterioribus etiam litteris saepe confirmavit, placere nostrum hoc Institutum Illustrissimo duci Guilhelmo, qui confirmato insuper animo statuisset hujus Instituto fundare collegium in hac academia sua. Adjecimus praeterea bonam nobis inesse spem, ut qui Societatis nostrae ac Instituti huius existit Praepositus, ubi collegium a duce constitutum videret, duos hic in perpetuum praeberet theologos, qui nomini suo officioque publico respondere possent. Id quod illi placuit, admodum, ut qui paulo ante fuisset expertus, non modo penuriam sentiri passim theologorum, sed etiam expetitos illos a duce Guilhelmo obtineri non potuisse, tametsi ea de re scripsisset serio et amanter ad Lovanienses, Colonienses, Parisienses. Confirmant hoc ejusdem Principis literae ad Pontificem datae, priusquam huc ex Italia destinaremur. Quod ad rationem atque commoditatem extruendi collegii spectat, aperuit is ipse nobis animum Principis et in eo esse dixit : Quandoquidem deserta sunt et desolata hodie monasteria nonnulla, procuraret apud novum Pontificem, ut applicarentur monasteriorum bona pio huic Instituto. Nos idcirco, ut jussi fueramus, cardinalium designavimus nomina, qui tum Societati nostrae chariores, tum ad promovendum, hoc Romae negotium aptiores videbantur. Postea cum allatum esset de novi Pontificis electione nuntium. — Nihil enim aliud voluntatem ducis in conficiendo negotio impediebat, quemadmodum ostendunt doctoreis ab Eck literae, — missus in Urbem legatus est ducis, non modo praestandae obedientiae gratia, quae Sedi Apostolicae deberetur, verum etiam ut toties promissi collegii causa quam primum expediretur. In hanc enim sententiam et ad Pontificem Maximum et ad tres vel octo cardinales quos nominaveramus, dux rescribendum curavit. Sic dominus ab Eck in postremis ad nos literis. Hinc subsecuta est

dolenda certe mors ducis christianissimi Guilhelmi, nec diu post illum superfuit doctor ipse, qui, proxime ante mortem, quum in amicum nostrum incidisset Monaci, hoc etiam addidit; clarissimi principis Alberti voluntatem eamdem esse, quae patris optimi fuerat de collegio hic nostris constituendo, scripsisse illum quoque diligenter in Urbem hoc nomine, sic negotium feliciter procedere, non defuturam nobis aut gratiam aut operam novi sed humanissimi ducis. Neque aliud fere quodcunque accepimus postea, nisi quod secretarius principis, quum nuper esset Romae, Societatis nostrae Praepositum accesserit, impetratis demum iis omnibus, quae ad huius Instituti disciplinam et ad extruendorum pro nobis collegiorum rationem spectant intelligendam. Ut proinde operae pretium non sit, hic eadem replicare, quae scripta in Urbe accepit ille et adportavit. Summam habes omnium, uti postulasti, Clarissime Doctor, quae transacta nos cognovimus vides in hoc negotio, nihil enim dissimulamus. Nunc vero quum divina voluntate nobis et patronus, obtigeris, et protector huius academiae, non est in obscuro, quid speramus, quid expectemus ab Excellentia Tua; quae dubitare vix possit de magno emolumento, quod Christo duce ad hanc totam academiam rediturum sit, constituto semel collegio. Igitur gratissimum nobis fecerit Benignitas Tua, quam nunc primum imploramus, si desideratam benevolentiam operamque tuam in re tam pia quam honesta non deneget. Cum vero authoritate polleas apud egregium ducem, etiam hoc precamur enixe, ut tanti principis gratiae nos causamque nostram pro tua fide commendes. Quod si audimur, si succedit negotium, ut complures in Italia sperant et praedicant, primum quidem hoc sibi persuadere de nobis potest optimus princeps, non defuturos unquam in academia sua doctores theologos, eosque Christi gratia professores idoneos ac bene catholicos. Secundo præter professores aderunt auditores perpetui vereque studiosi doctrinae divinae, qui sedulitate sua communem aliorum torporem emendent, qui disputationum usu multos ad hoc studium excitent, atque ita collapsam fœde disciplinam hanc sacram instaurent.

Tertio, praeterquam quod professores et auditores erunt perpetui, ornabitur istud collegium bene institutis adolescentibus, qui honestae vitae, qui piae conversationis exemplo praelucere possint et aedificationem in Christo adferre aliis, quem ad mo-

dum haec quidem tempora praecipue flagitare videntur. Quarto illud pro indubitato censemus et Christi virtute confisi fore nobis promittimus firmiter, ut paulatim ex hoc collegio tanquam optima schola multi prodeant, jamque absolutis illis sacris studiis, cum laude demum versentur in publico, quaerentes non quae sua sunt, sed quae aliorum et quae Jesu Christi. Id vero fiet praelegendo, docendo, concionando et similia christianae pietatis opera tum privatim tum publice exercendo, et gratis quidem haec omnia, quod sic jubet Societatis hujus propria disciplina.

Nec vero est, cur quisquam existimet, defuturos huic collegio inhabitatores, qui nostrum velint Institutum amplecti. Habemus, Christi gratia, Germanos jam adolescentes nec paucos huius quidem Instituti; navant operam studiis etiam num Parisiis, Lovanii, Coloniae, nec sine laude tum doctrinae tum pietatis suae, ut nihil difficile fuerit, ex hisce fundamenta collegii Bavarici comparare. Sed neque nunc deerunt hoc in loco neque defuturos unquam arbitror, qui sese nobis et Instituto huic traderent, si fundamenta quaedam apparerent. Amabilis est vitae sinceritas cum sancta eruditione conjuncta, ubi vere pietas colitur, ubi sapientiae lumen cernitur, facile conciliatur hominum animus, et ad virtutis aemulationem incitatur. Verbis et exemplis asseri gaudet veritas, asserta vel nolentes trahit in sui admirationem, amorem et cultum. Quid vero sit incommodi, quaeso, si Germanis adolescentibus exteri quoque commisceantur et diversis e provinciis unam firmamque collegii sedem cohonestent? Non obscurat, sed illustrat haec varietas gymnasia. Stat apostolica semper sententia : In Christo Jesu non est Judaeus neque Graecus, non est Barbarus neque Scytha, etc. Ubi nobis collegia suppetunt, quem admodum Messanae, Panormi, Bononiae, Patavii, ut alia Hispaniarum et Portugaliae collegia nostra praeteream, fovemus et illic Germanos, exteros licet amplectimur, eosque provehimus ad piam eruditionem et ad eruditam pietatem. Junctim illic commorantur Hispani et Siculi, Germani et Itali, eoque magis charitate conglutinantur, quo longius inter se patria diviuntur. Hanc ergo curiosam diligentiam ultro negligimus, ut diligentem, quae in Christo est, charitatem inter alienigenas foveamus. Nimirum ornamento datur academiis, sic ubi natio-

num diversarum collecti fuerint professores; et nos qui huc acciti theologi venimus, natali plane solo differimus, nisi forte idem videatur, Hispanum, Germanum ac Sabandum esse. Ita fides demum et charitas unum in Christo facit, ita Christi sanguis ille sacro sanctus et gentes et peregrinos omnes copulat, adeoque indissolubili quodam nexu tenet conglutinatos.

Verum ut ne sim longior, hoc peto, hoc rogo per Christum Excellentiam Tuam : primum quo nos favore complecti modo coepisti, eodem absentes prosequare, deinde quod hisce literis promovere cupimus, tanto magis commendatum habeas, quanto verius pro tua prudentia sentis, divinam hic spectari provehique gloriam, demum ornari praeterea nomen Illustrissimi ducis et apud exteros illustrari ; demum academiae vestrae commodis prospici et christianae sapientiae lucem vindicari. Quae civitas pridem inter armatas haereticorum copias invicta perstitit, non orbetur, quaeso, theologiae splendore, virtutis omnis ac religionis. Vivat saltem divina scientia, ubi regnant humanae disciplinae. Curabimus autem, quod nostri est officii, sedulo, susceptosque pro nobis labores tuos gratis complectemur animis. Neque nos tantum, sed hanc omnem Jesu Societatem tibi devincies, si quod certe potes, etiam voluisse, nostramque causam egisse videaris. Precabimur interim Dominum, qui nobis te patronum clementer impertiit, ut tuis adspiret conatibus, incolumitatem tuam, familiaeque tueatur et gratia sua nos omnes augeat. Amen. Denique si ullo pacto licet, vel paucis ad nos rescribas, oramus. Ingolstadii, X Junii, anno 1550.

Claudius Jaius, *doctor theologus.*

Magnifico et nobili D. D. Georgio
Stochamero Illustrissimi ducis Bavariae
Prudentissimo consiliario et academiae
Ingolstadiensis patrono.

Coll. v. Hœfele. Monachium.

Extr. de : *Jesuitica. Ingolstadt*, fasc. 73, n° 1374.

II

Lettre de saint François de Borgia au duc Albert V, 7 avril 1571 (inédite, d'après l'original gardé à Munich). *Réponse. Remerciement. Affaires d'Ingolstadt.*

† JESUS

« Très Illustre et très Excellent Prince et très honorable Seigneur.

« On m'a remis des lettres de Votre Altesse, datées du 9 de mars, et pleines de votre affection et bonté ; sentiments qu'a toujours attendus de Votre Altesse notre Compagnie. Cette Société, grâce à Dieu, « auteur de tout bien », est entretenue avec amour et accrue en beaucoup d'endroits par les princes catholiques. Nous devons cependant rendre grâces d'une façon particulière à son immense bonté d'avoir tellement porté l'âme de Votre Altesse à encourager nos efforts et à développer notre Compagnie dans ses États, à l'affermir et à l'honorer de ses bienfaits. Et bien que, nous le reconnaissons, nos forces soient encore si infirmes et si frêles, nous espérons que Dieu les accroîtra, en sorte que notre dévouement à l'égard de Votre Altesse, de votre illustre famille et de vos États, puisse en être augmenté. Car il est certain que notre volonté est très empressée, et, avec la faveur divine, le sera toujours, à nous montrer reconnaissants envers un patron tout à fait méritant et clément à notre égard ; et pour ce que nous ne pourrons rendre de bons offices en fait, nous aurons soin d'obtenir de Dieu, par nos prières, qu'il y supplée lui-même.

« Quant à ce qui concerne l'académie d'Ingolstadt, nous avons toujours formé le vœu de rendre un service qui ne soit pas inutile, ni tout à fait indigne de l'attente de Votre Altesse. La méthode d'études que Votre Altesse a commencée de suivre, ces jours-ci, avec une grande diligence, sera-t-elle utile ? C'est ce que manifestera cette année, ou au moins le temps fixé pour l'essai jusqu'à la fête de saint Luc. Car, dans sa prudence et sa piété, Votre Altesse a statué que des deux côtés on pourrait faire l'essai décisif du cours philosophique et

de la pédagogie. Que de l'obligation du serment et *du péril de l'émulation avec d'autres religieux, qui seraient nos concurrents*, Votre Altesse ait délivré notre Compagnie ; qu'elle ait voulu que nous vivions à Ingolstadt suivant nos constitutions, et que pour supporter les dépenses, pour l'accroissement du nombre de nos scolastiques, elle ait déclaré avec bonté vouloir augmenter les revenus et l'habitation : ce sont autant de bienfaits dont nous avons et témoignons la plus grande reconnaissance. Certainement, plus le régime de notre Institut, plus la liberté religieuse nous sera assurée, et plus les nôtres, faisant des progrès en ce qui les regarde eux-mêmes, pourront rendre aux autres utiles services.

Quant au projet d'introduire un collège à Landshut dans l'espace de deux ans, je ne puis m'empêcher d'offrir ma disposition empressée ; et j'espère que Dieu, dans l'intervalle que ce temps nous laisse, augmentera le nombre des ouvriers qui se porteront vers cette partie de la Bavière, et qu'ils feront des efforts généreux pour cultiver cette vigne du Seigneur.

Que ce zèle de Votre Altesse, qui entreprend toujours d'accroître la dignité de l'Église catholique et de notre sainte religion, s'accroisse par le secours du Dieu, qui en est l'auteur ! que le même Dieu lui accorde les plus heureux succès, non seulement en Bavière, mais dans toute l'Allemagne. Qu'il daigne multiplier les dons de sa grâce en Votre Altesse, protéger toute votre famille Illustrissime, et l'élever de jour en jour.

Rome, VII avril MDLXXI.

De Votre Altesse,
le serviteur obéissant dans le Christ Jésus,

FRANÇOIS.

Au très Illustre et Excellent seigneur Albert, duc de Bavière, etc., Mon Seigneur très honorable dans le Christ.

Collationné par Hœfele. (*Original.*)

† JESUS

Illustrissime et Excellentissime princeps, et Domine colendissime,

Redditae mihi fuerunt Vestrae Celsitudinis litterae nona martii datae, et quidem plenae eius humanitatis et benignitatis, quam in Vestra Celsitudine singularem semper nostra Societas experta est; quae quamvis multis in locis a Deo, bonorum omnium authore, per principes catholicos fovetur ac promovetur, peculiari tamen ratione gratias agere ipsius immensae bonitati debemus, quod animum Celsitudinis Vestrae tam propensum ad conatus nostros promovendos, et Societatem nostram in sua ditione augendam, et stabiliendam, et tam multis beneficiis ornandam dederit. Et, licet vires nostras imbecilles admodum et tenues agnoscimus, eas ipsas augeri a Domino optamus, quo nostrum obsequium erga Vestram Celsitudinem illustrissimamque familiam, ac ditiones suas augeri possit. Nam certe voluntas ipsa quam promptissima est, et erit Deo favente semper, ut patrono de nobis optime merito, et clementissimo gratos nos exhibere studeamus, et quod opere praestare non poterimus, orationibus a Deo, ut ipse suppleat, obtinere curabimus.

Quod ad Ingolstadiensem academiam attinet, semper quidem in votis nobis fuit, ut nostram illa operam non inutilem, nec omnino indignam expectatione Vestrae Celsitudinis sentiat. An autem ea ratio studiorum quae a Vestra Celsitudine his diebus peramanter inita est, utilis sit futura, hic annus (aut certe tempus quod ad diem Lucae festum reliquum est, et probationi datur) declarabit. Nam pro sua prudentia, et pietate, ut reliqua, ita et hoc statuit Vestra Celsitudo ut utrinque novi huius cursus philosophici, et pedagogii periculum fieri possit. Quod autem a iuramenti obligatione, et ab aemulationis periculo cum aliis religiosis concurrentibus nostram Societatem Vestra Celsitudo exemerit, et juxta constitutiones nostras nos Ingolstadii vivere velit, quodque ad onera perferenda, ac scholasticorum nostrorum numerum augendum, et redditus, et habita-

tionem se augere velle benigne declaret, maximas habeo et ago gratias. Certe quo nostri Instituti ratio, et libertas religiosa magis nobis constabit, eo nostri in seipsis magis proficient et utiliorem operam navare aliis poterunt.

Quod attinet ad collegium Landisuthum intra biennium deducendum, non possum non afferre promptum animum meum, et spero Deum, hos medio tempore, acciturum esse numerum operariorum, qui in eam Bavariae partem se conferant, et pro virili parte vineam Domini excolere curent. Studium autem Vestrae Celsitudinis quod semper ad dignitatem Ecclesiae catholicæ et sanctæ religionis augmentum suscipit, augeat semper Ille idem qui eius author fuit, et successus non in Bavaria solum, sed in universa etiam Germania quam felicissimos tribuat, et gratiae suae dona in Vestra Celsitudine cum familia tota illustrissima tueri, et in dies augere dignetur.

Romae, VII aprilis MDLXXI.

Vestrae Celsitudinis
servus obediens in Christo Jesu,
FRANCISCUS.

Illustrissimo ac Excellentissimo Domino Alberto Bavariæ Duci, etc., Domino meo in Christo observandissimo.

Coll. v. Hœfele.

Jesuitica, Fascicul. 73, n° 1373, sub R. b. sigium. (*Original.*)

NOTES DU II^e VOLUME (*suite*)

XX

Le machiavélisme condamné d'abord et vigoureusement à Ingolstadt — se rapporte à la page 3.

Très peu après l'installation de la grande colonie des dix-huit Pères, fondatrice du collège, en 1559, l'université d'Ingolstadt proscrivit avec une énergie extrême le livre de Machiavel,

et, on pourrait dire, l'auteur lui-même, autant qu'elle pouvait l'atteindre dans sa mémoire. Ce fait, loin d'être isolé, se rattache à l'ensemble de l'influence doctrinale des jésuites, et de l'influence la plus contraire au commencement de la vulgarisation du machiavélisme. C'est ce qui ressort d'un travail récent et appuyé sur des recherches sérieuses (1). L'auteur, M. Derome, à la suite de M. Nourrisson, prouve que, jusque vers le milieu du seizième siècle, Machiavel n'est qu'un écrivain florentin « discuté dans sa patrie, servant de bannière à des factions locales. Il est inconnu au dehors, sauf dans les cours et les universités, où l'on disserte du *Prince* (2), discrètement, sans qu'il y ait d'écho dans la rue. A partir de 1550 (environ), la scène change ».

La révolution religieuse née de la fausse Réforme avait tout ébranlé en Europe, bien que les protestants eussent fini par sentir, comme l'Église catholique, la nécessité de protéger la société contre le scepticisme absolu et l'anarchie, ou le césarisme aveugle et servile en religion et en politique : abîmes opposés où menaient les erreurs du temps, et particulièrement celles des abus de la Renaissance. Ce dernier mouvement, dans ses abus, avait préparé la Réforme elle-même et un nihilisme bien plus profond, où elle devait en grande partie aboutir. M. Derome signale avec raison Catherine de Médicis et les traditions italiennes, fortes et durables, qu'elle laissa à la cour de France, comme l'évènement qui fit de Machiavel une puissance devenue ensuite européenne (3). Il ajoute un fait qui nous regarde et paraît bien en opposition avec le préjugé si général : c'est que les jésuites, en particulier ceux d'Ingolstadt, eurent au premier rang mission de combattre le machiavélisme, prévenant ainsi les premiers et détestables fruits

1. *Machiavel, sa doctrine et sa mémoire*, d'après des documents nouveaux troisième article de M. Derome dans le *Correspondant*, 10 juillet 1882, p. 134 et suiv. — Étude intéressante et étendue, faite à propos du savant et curieux livre de M. Nourrisson, de l'Institut, *Machiavel*.

2. Son plus important ouvrage.

3. Sur cette profonde influence italienne et par suite machiavélique, qui a fait la Saint-Barthélemy, voir la *Correspondance politique de Catherine de Médicis*, par M. Hector de Laferrière, I et II, in-4°, Paris, 1881 (Imprimerie nationale) : publication en cours, dont a donné de longs extraits le même recueil le *Correspondant*.

de sa propagation : « En dehors des actes publics de l'autorité ecclésiastique, l'animosité contre Machiavel se manifeste. En 1559, les jésuites d'Ingolstadt le brûlent en effigie ».

Et pourquoi produit-il d'abord cet exemple ? « Dans la pensée de l'Église », avait-il dit précédemment au point de vue de sa thèse, « ce que le concile de Trente devait être sous le rapport théologique et pour les mœurs, la Compagnie de Jésus devait l'être dans la réforme de l'enseignement, envahi par les humanistes et par le pouvoir civil ». Or le machiavélisme provenait en premier lieu, disions-nous, de ces excès de l'humanisme ; et Ingolstadt, notamment, était l'avant-poste opposé à cette irruption.

Le même auteur cite encore parmi les écrits les plus virulents publiés en Espagne contre la doctrine de Machiavel, considérée comme une des sources principales de l'insurrection des Pays-Bas, etc., l'ouvrage de Ribadeneira intitulé *de la Religion et des Vertus nécessaires à un prince chrétien*, fait à l'intention de don Carlos, fils de Philippe II (1). Le célèbre élève de saint Ignace pense que « le feu infernal des politiques et machiavélistes menace d'incendier le monde (2) ». Il conseille de les détruire, sinon l'on sera détruit par eux. Mais Ingolstadt a puissamment contribué à préserver la Bavière, autant que possible, du feu des mauvaises doctrines qui consumait l'Allemagne.

N'est-il pas enfin curieux de voir la Compagnie de Jésus combattre ainsi au premier rang la nouvelle morale, qui consiste dans la justification des moyens par la fin ? et n'est-ce pas une des causes qui ont fait retourner calomnieusement contre elle la maxime de tous ses adversaires (3) ?

1. *De Religione et Virtutibus principis christiani, adversus Machiavellum, libri duo.* Quel rapprochement avec un autre sujet de calomnie !

2. *Correspondant*, p. 162.

3. M. Prantl, qui prête aux jésuites son rôle perpétuel, leur oppose la science nouvelle, favorisée par Frédéric II, l'hypocrite auteur de *l'Antimachiavel* (t. I, période de 1746-73, *init.*) !

XXI

Extraits ou analyses de quelques pièces relatives au différend sur la pédagogie et le cours de philosophie (1571-72). — Se rapporte à la p. 22.

A. — La réclamation du P. Hoffée est grave, surtout en ce qui tient à la démoralisation des élèves. Elle maintient avec fermeté les droits de sa Compagnie, dans son concours libre et qui lui avait été demandé. Le docteur Prantl la dédaigne pourtant, comme « n'ayant pas besoin de commentaire ».

Une *première réponse* du Conseil ducal, d'abord peu favorable, est ainsi analysée par M. Prantl ; l'historien n'en cite pas le texte (1), et il en rend sans doute le ton plus leste. Elle suit point par point les vingt questions d'Hoffée, ne le payant qu'en cuivre, suivant le mot de l'auteur hostile :

Au 1er. Le serment est nécessaire pour les professeurs. On pourra y ajouter pour les Pères : « sauf le vœu de la Compagnie ».

Au 2me. Les jésuites doivent accomplir tout au mieux possible, suivant leurs forces ; mais d'importantes mesures ne peuvent se prendre que d'accord avec le sénat académique, et l'université ne peut se diviser en deux parts.

Au 3me. Le duc doit garder le pouvoir d'exercer, lui aussi, sa sollicitude dans ses choix.

Au 4me. On ne peut mettre en doute la bienveillance du prince pour les jésuites.

Au 5me. Les changements de professeurs ne doivent pas survenir mal à propos.

Au 6me. La juridiction du recteur s'étend à tout droit pénal universitaire, pour maintenir le leur aux jésuites.

Au 7me. Le sénat prêtera l'assistance demandée.

Au 8me. Le droit d'exiler de la ville doit rester au recteur.

1. Indiqué à la *Bibliothèque d'État*, code bavarois, nº 2.205, a, le même nº que pour les questions d'Hoffée.

Au 9me Le magistrat académique ne saurait être plus bienveillant.

Au 10me. La demande d'une majorité à la Faculté des arts est à rejeter.

Au 11me. Les membres du sénat doivent être les professeurs et avoir prêté le serment.

Au 12me. Les jésuites, il faut l'espérer, n'encourront pas l'amende.

Au 13me. Un médiateur serait, d'un côté, superflu, et, de l'autre, prêterait à réflexion.

Au 14me. L'ordre actuel a été bien établi, et il ne faut pas compromettre le renom de l'université.

Au 15me. Il n'y a rien à craindre de l'évêque.

Au 16me. La volonté des parents de l'élève est aussi à prendre en considération.

Au 17me. Au sujet des soins à prendre pour la conduite des élèves, on peut délibérer en conseil; mais il ne faut pas en venir à déconsidérer l'université.

Au 18me et au 19me. On se consultera, on avisera.

Au 20me. Le Provincial des jésuites peut faire connaître son avis.

Cette réponse, qui pourrait passer pour fort raide et assez injuste sur certains points, ne semble au contraire à M. Prantl que peu héroïque encore. D'après lui, une *réplique* du P. Hoffée fut « plus humble sur certains points, afin d'insister sur d'autres » : le jésuite protesta d'abord contre l'injustice entière qu'il y aurait à craindre l'influence des Pères, et modifia ainsi les points suivants de sa réclamation :

1° Pour le refus d'exempter du serment, c'est dur; mais on peut obtenir quelque accommodement du Général.

2° et 3° Pas de défiance à concevoir des jésuites.

4° Les privilèges de l'ordre doivent être garantis.

5° On s'arrangera pour le mieux possible.

6° Le Recteur de l'université n'a aucune juridiction sur les élèves (1).

8° Qui voudra recevoir un élève exclu, devra se porter caution pour lui.

1. Particuliers des Pères.

10° La majorité des jésuites à la Faculté des arts est nécessaire. Un professeur de poésie n'est pas compétent pour la philosophie (qui était plus particulièrement enseignée par les Pères).

14° L'assistance des jésuites aux examens d'admission est indispensable.

16° La volonté des parents doit être exprimée par certificats authentiques.

17° L'autorité de l'université ne doit ni faiblir ni mollir dans la punition des élèves coupables.

20° Le Conseil ducal pourrait écrire au Père Général (1).

B. — Le Conseil du prince, ajoute M. Prantl, plia devant le Provincial, suivant sa réponse nouvelle :

1° On sera heureux de la condescendance du Général.

2° et 3° On était disposé à toute confiance.

4° On ferait droit à la réclamation.

5° Le mot « au mieux possible » suffisait.

6° Le recteur de l'université n'a aucune juridiction sur les contraventions des élèves des jésuites ; mais il emploie le bras séculier pour maintenir l'ordre.

8° Les jésuites exercent une juridiction coercitive dans la pédagogie et au cours ; et le recteur se porte garant pour les exclus qui rentrent.

10° La majorité appartiendra aux Pères professeurs dans la Faculté des arts.

14° De même, les jésuites assisteront à l'examen d'admission.

20° On attendra les propositions des jésuites pour l'amélioration des usages.

Les archives de l'université et celles du Conservatoire de Munich (2) gardent une pièce attribuée à Nicolas Everhard,

1. M. Prantl le nomme par erreur Jérôme Natal. Ce dernier, ancien confident de saint Ignace, vint en Allemagne l'an 1574, malgré l'âge et la fatigue. Le Général, saint François de Borgia, épuisait ses dernières forces à former la ligue qui sauva la chrétienté à Lépante, en 1571 (Sur Natal, Agricola, déc. IV, n. 121).

2. Voir Prantl, t. II, n. 90.

dont le nom est mis à la fin et encore indiqué dans le fascicule de documents qu'on vient de citer d'après la Bibliothèque d'État. L'exemplaire du Conservatoire est d'une rédaction *très définitive*, dit M. Prantl, et l'on y trouve raturées des variantes de l'autre, exprimées d'une manière plus énergique encore. L'auteur croit devoir les reproduire dans des remarques. Le texte, au contraire, nous aurait paru déjà indigne d'être analysé, par la platitude qui s'y joint à l'injure et honore peu même un professeur aussi prévenu qu'Everhard. Nous le reproduirons cependant, selon le résumé qu'en fait encore l'historien dans son texte (1).

D'après lui, l'université n'avait pas perdu le sentiment de son devoir actuel, et le vaillant N. Everhard marqua sa juste indignation dans son expression la plus vive (2). Dans le préambule, répondant à celui du P. Hoffée, on voit comment les jésuites avaient voulu fouiller dans les plus intimes entrailles de leurs amis et de leurs bienfaiteurs jusqu'à ce jour. C'était là le remerciement que les jésuites avaient pensé à faire, en s'arrogeant à eux seuls la gloire d'élever la jeunesse. Le recteur et les professeurs de l'université ne devaient garder d'autres fonctions que celles d'huissiers et de bourreaux à leur service, le tout pour la perte de l'université. Aussi nul homme de simple bon sens ne pouvait conseiller au prince d'accueillir des articles qui allaient à la perte de l'académie. Les jésuites s'appuyaient volontiers sur la grande patience qu'on avait montrée en vue de la paix jusqu'à ce jour, pour mettre aux universitaires le joug sur la nuque. Ils avaient toujours le mot de la gloire de Dieu sur les lèvres, et ils criaient : *Scandale ! scandale !* jusqu'à Rome, parce que l'université se tenait librement sur le terrain de la défensive, comme elle le devait, quand on lui réclamait partage par moitié de la juridiction. Le mieux serait que les jésuites s'abstinssent de leurs audacieux attentats : alors ils agiraient en chrétiens, et, s'ils consentaient à marcher du même pas avec l'université, ils pourraient obtenir de son bon gré bien des concessions qu'autrement elle ne se laisserait point extorquer par la force.

1. Cf. t. I, p. 241-242, t. II ; p. 271-76.

2. L'écrit est intitulé : *Notæ ad capitula quibus Societatis Jesu articulis respondetur.*

L'auteur de l'invective ne donne d'ailleurs aucune preuve, et il serait à peu près inutile de citer ses expressions écœurantes (1), si l'on n'en donnait la violence pour énergie.

D'une telle incrimination, Everhard passe à une prétendue discussion des articles, où il affectera parfois la modération.

1° « On peut tolérer ce que l'Illustrissime prince a accordé au sujet du serment, remis à condition que les jésuites seront tenus au secret sur ce qui aura été dit en consulte ».

2° Le pouvoir de gouverner, que les jésuites étendraient dans la Pédagogie et au cours, jusqu'au châtiment corporel, à la manière des pédagogues envers leurs enfants, pouvoir élevé au titre de juridiction, « serait chose indigne et inouïe » (2). On commençait à trouver illibéral ce procédé, autrefois essentiellement universitaire, mais parce que la jalousie d'autorité se joignait à la faiblesse qui abandonnait ce moyen « intolérable ». Aussi rappelait-on que les Pères ne devaient diriger ces cours que sous inspection du sénat de l'université. Les punitions plus fortes qu'une réprimande verbale, ou qu'un refus de promotion, ne dépendaient que de l'autorité supérieure de l'académie, qui ne pouvait descendre jusqu'à n'exercer qu'une juridiction accessoire.

3° Le prince ne pouvait se laisser prescrire des lois par les jésuites, sans vergogne dans cette arrogance (3).

8° La juridiction coercitive des jésuites est un outrage fait à l'université entière. S'ils donnaient l'ordre d'une incarcération sans le formuler sous l'autorité du recteur (supposition contraire aux réserves d'Hoffée), n'y aurait-il pas lieu de redouter une révolte plus juste que le procédé ?

9° On traitera les jésuites en amis, s'ils s'abstiennent d'empiéter.

1. Renforcées encore par de ces variantes, dont il suffit de donner une idée : *Leonina Societas. ; Insignem impudentiam et ambitionem maximam... Utinam nequissimi hominum in faciem argumentis meis respondere cogerentur !* Puis, le vœu contraire pour ses lecteurs : *Quibus vellem boni Patres isti numquam dedissent sinistre de ipsis opinandi, hac sua detestabili avaritia, occasionem.*

2. *Illos enim flagris et verberibus cædi non est liberale*, etc. On comprend l'étendue de la déclamation sur ce deuxième point.

3. *Arrogans*, etc. *Non erubescunt...*

11° et 12° Les sénateurs liés par serment doivent se rendre à toute convocation du recteur. Les jésuites n'appréhendent-ils pas d'amendes, en cas d'absence ? Il est vrai qu'ils ne craignent pas d'usurper la juridiction même.

Suivent au n° 16, etc., des injures semblables (1).

19° Rétorsion contre la grande négligence des jésuites pour l'éducation. Les autres professeurs, au contraire, redoublent d'ardeur, s'ils sont en paix et à l'abri des dénonciations et poursuites...

M. Prantl donne ensuite l'analyse de deux lettres, adressées le 4 février 1572, au chancelier ducal Simon Eck par Eisengrein. En supposant leur authenticité, sans interpolation, l'auteur se serait un moment bien éloigné de ses sentiments et de sa conduite, si favorables à la Compagnie de Jésus dans le passé et dans la suite (2). Comment expliquer cette contradiction ? L'historien représente le pro-chancelier de l'académie comme un caractère honnête, mais trop conciliant pour les deux partis et s'exposant ainsi à la haine de tous. La première de ces lettres rappelait le *Pro memoria* d'Everhard, qui, approuvé par le parti opposé aux jésuites, avait fait éclater un orage universitaire. Parlant au saint nom de Dieu, Eisengrein disait que les vingt points mentionnés étaient pour la plupart profitables aux jésuites, sans inconvénients pour l'université, mais peut-être inopportuns. En revanche, il déclarait qu'il ne fallait pas céder aux Pères la juridiction sur les deux cours (3) dans sa pénalité la plus haute, l'exil : autrement on courrait risque de voir sacrifier l'université à la *tyrannie* des jésuites. Ce ne seraient pas seulement alors les hérétiques qui s'éloigneraient d'Ingolstadt, mais les catholiques. Le duc n'entendait pas les choses ainsi ; mais les jésuites savaient où ils tendaient, et leur juridiction coercitive, fût-elle admise sur la Pédagogie, serait insupportable sur le cours.

Relativement au dixième point, le mieux serait peut-être que deux ou trois jésuites siégeassent au conseil de la Faculté phi-

1. *Falcem mittere in messem alienam non potest mirum videri de iis qui iniquiora attentare*, etc.

2. T. I, p 243. D'après le même n° 2205, a, du code bavarois de la Bibliothèque d'État.

3. De la Faculté des arts.

losophique avec deux membres séculiers. Il faudrait se borner à cette concession, pour empêcher les empiètements continuels des jésuites. Eisengrein priait Eck de détruire sa lettre.

Dans la seconde, il le priait de ne pas s'aigrir contre lui, s'il lui faisait des objections qui n'avaient pas suffi pour le désunir de Staphyle, quand Eck déclarait que les professeurs semaient partout les plus mauvais propos contre les jésuites : c'était rappeler des mensonges et des calomnies misérables. D'autre part, les jésuites n'avaient rien appris du *Pro memoria* d'Everhard qu'il ne leur eût dit lui-même. Mais, ajoutait-il, « tandis que je cherche et m'efforce d'être agréable à tous, je les offense tous(1) »; et il prenait pour exemple Peltan ou Lanoy, échauffé par son confrère. Ce qui était controuvé dans les reproches adressés aux Pères, c'était que les élèves eussent déserté le cours. Cependant il désirait qu'aucun des deux partis ne fût anéanti, mais au contraire qu'une pieuse émulation les excitât mutuellement au travail...

Le sénat écrivit, le 10 février, aux conseillers d'État Simon Eck, Hund et Perbinger (2), sur les manœuvres des jésuites, qui leur avaient gagné l'approbation d'Eisengrein, contradiction avec les pièces précédentes.

Ne nous arrêtons pas sur ces dénonciations continuelles, vagues et déclamatoires, de délations même attribuées à des rivaux. Les Pères auraient parlé tout autrement à Munich qu'ils n'agissaient à Ingolstadt. Mais ils y avaient l'oreille du gouvernement. A les en croire, tout périssait sans eux, notamment l'enseignement tiré d'Aristote ; tandis que c'est à peine si deux ou trois de leurs élèves parvenaient à lire le Philosophe. Ils se contentaient de proposer les questions et de dicter, etc. — Dans la Pédagogie, ils n'enseignaient de même continuellement que Despautère, et c'est à peine si leurs écoliers écrivaient correctement quatre lignes. Pas d'accord possible avec des hommes que l'obéissance ne laissait pas libres de ne point tout envahir, le recteur ne devant être que leur bras séculier ou plutôt leur pied. Ce caractère d'envahissement est la maladie, le *cancer* incurable

1. *Dum omnibus gratificari studeo, omnes offendo.*
2. *Ibid.*

des jésuites ». Une autre lettre, adressée par l'université au prédicateur de la Cour, le priait de s'interposer près du prince (1). A cette *monnaie de cuivre* et qui sonne faux ou d'une manière déjà douteuse, par l'injure substituée aux raisons, les Pères ne se contentent pas d'opposer cette bonne monnaie de fond ; ils la font déjà valoir par une modération toujours conciliante et condescendante.

Le P. Hoffée répondit aux accusations mêmes avec une douceur extrême et vraiment très humble, d'après le fragment de lettre reproduit parmi les documents de M. Prantl et que nous avons traduit en entier, d'autant plus soigneusement que l'historien ne donne pas une idée assez juste, dans son texte, de la charité qui engageait le Provincial, d'après l'Institut, à gagner le cœur de ses ennemis (2).

XXII

A. — *Extraits d'une lettre de Canisius, écrite dans sa vieillesse aux Pères et Frères du collège de Munich*, concernant aussi Ingolstadt, etc. P. 162, 313.

Le R. P. Alet a publié en entier cette lettre, dont nous ne trouvons ailleurs qu'un fragment. Elle est sans date, mais elle appartient à la vieillesse du grand et saint religieux (3). Beaucoup de détails y regardent Ingolstadt, le souvenir des mêmes protecteurs de l'instruction dans la capitale et dans la cité universitaire, et l'histoire de l'enseignement des jésuites dans la province en général. Nous reproduirons donc à peu près l'ensemble de la lettre :

« Dès sa fondation, votre collège eut de zélés protecteurs, et j'aime à en citer les noms : c'était le glorieux prince alors

1. Indiquée p. 245, d'après les archives de l'université.

2. D'après la dernière protestation : *Ad obsequia paratus*. V. le latin, t. II, n. 91, p. 256.

3. Lettre X. *Vie de Canisius*, p. 299-305. Communiquée par le P. Boëro.

régnant, le duc Albert, et son chancelier Simon Thaddée Eckius, frère de Jean Eckius et théologien. Ce sont ces deux derniers, et surtout Schweicker, secrétaire intime de Guillaume IV et grand ami de notre Compagnie, qui ont demandé à Rome les jésuites destinés à occuper plus tard le nouvel édifice, et ont en quelque sorte fait surgir les premiers fondements de cette maison...

« Oui, vous devez beaucoup au glorieux duc Guillaume IV, à lui qui reçut d'abord avec tant de bonté les trois théologiens de la Compagnie que l'on fit venir pour la première fois de Rome à Ingolstadt. Mais vous devez plus à son fils, le prince Albert, le généreux fondateur des collèges d'Ingolstadt et de Munich, et plus encore au fils de ce même prince Albert, l'héritier de la piété et de la libéralité de son père, Guillaume V, notre plus déclaré protecteur. Tel a été son empressement à nous favoriser et à promouvoir le succès de nos affaires, que bien des personnes ont paru s'étonner et même s'offenser de tant de bienveillance. Elles ne comprenaient pas sans doute la nature de la charité chrétienne et toute la force qu'elle communique à un excellent prince; elles ignoraient ce que peut le zèle de la maison de Dieu dans le cœur de ceux qui marchent résolument sur les traces des Constantin, des Théodose, des Charlemagne, des Henri et de tant d'autres héros. Mais laissons ces réflexions, où il entre peut-être plus « d'honneur » que d'humilité.

C'est pour nous un devoir, mes bien chers Frères, de vous rappeler fréquemment les grandes intentions de ces catholiques princes, leur zèle pour le bien de la religion et les bienfaits signalés qu'ils nous ont prodigués par amour de Dieu; un devoir aussi de reconnaître Dieu comme source de tout bien, et de le bénir dans leur illustre famille. Toutes nos prières, tous nos travaux doivent tendre généreusement à répondre de plus en plus à leurs pieux désirs. Surtout ne négligeons rien pour cultiver ce champ de la Bavière, et ne demeurons pas au-dessous des espérances qu'on a conçues de nous. Ces grands princes, dont nous avons éprouvé la bienveillance et les faveurs, ne méritent-ils pas que nous n'épargnions aucun effort et que nous travaillions sans repos ni trêve à répandre et à faire croître la divine semence au sein de leur province ?

« Un jour, avant la fondation de ce collège, — permettez-moi cette petite confidence, qui vous donnera lieu de remercier le Ciel avec moi,— j'étais humblement prosterné dans la prière, quand le Seigneur me remplit d'une consolation extraordinaire : il eut la bonté de me promettre que votre maison s'élèverait bientôt et qu'elle produirait de grands fruits. L'évènement n'a point trompé cette promesse.

« Nous en avons pour garant le témoignage du prince Albert lui-même : il a protesté de vive voix et par écrit que la Compagnie de Jésus avait grandement contribué à relever et à propager la foi catholique en Bavière (1). Du reste, c'est un fait avéré et publiquement reconnu par tous les gens de bonne foi, que, *depuis notre arrivée*, la Bavière vit le culte partout refleurir, la fréquentation des sacrements devenir plus assidue et plus fervente, l'ancienne foi se ranimer peu à peu, les œuvres de pénitence et de charité prendre un nouvel élan, les fortes et saines études se raviver dans les écoles, et la jeunesse du pays y puiser en foule les éléments de la foi et de la piété chrétienne. A Dieu ne plaise que je rapporte ces détails pour contenter en vous ou en moi-même une ridicule vanité ! J'ai voulu au moins acquitter envers Dieu et envers la vérité le tribut d'hommage qui leur revient.

Béni soit l'Auteur de tout bien, qui permet à un vieillard, *plus chargé d'années qu'aucun de ses frères*, de voir et de goûter les fruits délicieux que vos mains recueillent chaque année dans ce jardin de Munich, et qui portent la vie au cœur d'un si grand nombre de fidèles. Puisse le Seigneur, le prince de tous les bienfaiteurs, confirmer en vous le bien commencé !... en sorte que, oubliant tout intérêt propre, vous vous sacrifiiez sans réserve au salut et à la perfection de tous les peuples de la Bavière. Plus vous avez à vous louer de la munificence de vos princes, plus vous devez leur témoigner de gratitude, en mettant à la tête de vos obligations celle de confirmer dans la foi et dans la vertu les peuples soumis à leur sceptre, et d'étendre toujours l'empire de Dieu par l'infatigable ardeur de votre dévouement.

1. Le P. Riez reproduit cette fin en allemand, p. 365.

« Gardez, aussi longtemps que durera votre collège et l'Église Saint-Michel, le souvenir de votre vieux père Canisius, qui en fut le premier ouvrier, ou, si vous voulez, l'architecte... »

Ces paroles s'appliquent aussi bien à Ingolstadt. Rappelons d'ailleurs que les traditions des deux enseignements devaient plus tard se confondre, par la translation de l'université.

XXIII

La Bulle de béatification de Canisius sur ses œuvres à Ingolstadt.

Elle les réunit avec celles qu'il fit à Vienne, mais on reconnaîtra particulièrement, dans ce passage, son rôle à Ingolstadt (1) : « En arrivant à Ingolstadt et plus tard à Vienne, il dut déplorer les nombreuses et profondes blessures que les hérétiques avaient faites à l'Église : les mœurs du peuple dépravées, la discipline ecclésiastique relâchée, le culte négligé dans les églises, la fréquentation des sacrements interrompue, la plupart des villes dépourvues de pasteurs. Pour remédier à tous ces maux, Canisius employa le ministère de la parole ; mais il prêcha surtout par l'autorité de l'exemple, dont l'éloquence est toujours plus persuasive. Principalement anxieux et préoccupé au sujet de la restauration du règlement des études (2) dans les collèges, ce fut par des efforts opiniâtres qu'il parvint à ce résultat, de réunir des maîtres d'une foi éprouvée pour reprendre l'enseignement d'une saine doctrine et de la théologie scolastique, si propre à l'explication des vérités catholiques, et, pour ce motif, en horreur extrême aux protestants. Il avait observé que le venin de l'hérésie se répandait au moyen de petits livres pleins d'erreurs : il conçut en conséquence l'idée d'y opposer le meilleur antidote dans la publication d'un abrégé de la doctrine catholique (3), et il le composa d'une manière si élémentaire,

1. *Sancti D. N. Pii papæ noni breve beatitudinis Venerabilis, servi Dei Petri Canisii.* Plusieurs points se retrouvent au ménologe, supprimé comme moins approprié au sujet.

2. *De Studiorum Ratione.*

3. *Summam catholicæ doctrinæ* rappelle le titre de la *Somme préparatoire au Catéchisme*, publiée à Ingolstadt.

si claire et si concise, qu'il n'est rien de plus propre que ce petit ouvrage à instruire les peuples de la vérité catholique et à les y confirmer. Aussi fut-il approuvé et reçu par les évêques et les théologiens avec un applaudissement unanime, et répandu de toute part en vue du bien des âmes ».

XXIV

Thierry Canisius. — Fonctions. — Vertus (p. suiv.).

Au saint souvenir de Pierre s'en rattache un autre, qui intéresse aussi l'université bavaroise.

Rader a inséré dans sa *Bavaria pia* une courte biographie de Thierry Canisius, frère de père du bienheureux (1), et natif de Nimègue comme lui. Il la tire en partie des annales du collège d'Ingolstadt, et il rapporte qu'après les plus brillantes études, Thierry avait été élevé au doctorat de théologie dès l'âge de 21 ans. Plus saint encore que savant, il demanda dès lors son admission dans la Compagnie à son frère, déjà préposé aux autres, et qui l'éprouva, comme saint Stanislas, par plusieurs expériments, entre autres, par un long voyage jusqu'à Rome. C'est là que saint Ignace lui-même l'admit, et le prit pour compagnon de chambre. Deux ans après, le saint fondateur était élevé au ciel. Thierry fut alors envoyé en Allemagne. Là, dit son biographe, il fut successivement recteur, durant trente années, de trois très nobles et très fréquentés collèges de notre province (Germanie supérieure) : à Munich, pendant quelques années ; à Dillingue, vingt ans, et, le reste du temps, à Ingolstadt, où la jeunesse très nombreuse du scolasticat *(domestica)* était plus qu'ailleurs exercée dans les hautes études. Délivré enfin de cette charge, on l'envoya à Lucerne, chez les Suisses, qu'il chérissait pour leur singulière piété. Mais l'*importance du collège d'Ingolstadt*, qui manquait de recteur, obligea la Compagnie à l'y rappeler en cette qualité, à l'âge de

1. *Theodoricus Canisius, qui fuit Petri ex patre frater*. C'est le titre, p. 148-52 du IV^me^ volume de la *Bavaria sancta*. Rader écrit comme témoin : *ut ipse mihi fassus est*, etc.

63 ans. Ce ne fut que pour sanctifier l'université par deux années de souffrances saintement supportées. Il y mourut, le 4 octobre 1606, dans l'octave des saints anges, qu'il égalait en pureté ».

Les annales de l'université ne le nomment point, tandis qu'elles font une large part au neveu de Pierre Canisius, Henri Canisius, qui ne fut pas jésuite. Agricola rapporte quelques faits de sa vie et sa sainte mort (1), mais avec moins de précision ce qui s'y rattache à Ingolstadt. Le silence de Mederer tient probablement à ce que le rôle de Thierry n'y fut pas extérieurement actif, en général, hors du collège de la Compagnie. On le distingua surtout pour la sagesse administrative qu'il joignait à l'autorité de ses vertus.

XXV

Remarques de M. Gaston Boissier sur les études des jésuites, appliquées à Ingolstadt pour la défense et à l'honneur du RATIO STUDIORUM (p. 228-29 et 403).

On peut appliquer aux réformes apportées par les jésuites dans les universités d'Allemagne, et notamment dans celle d'Ingolstadt, un triple éloge, tiré d'un écrit de l'éminent académicien (2), sur leur enseignement en général, à savoir, de l'avoir mieux adapté que leurs devanciers, survivants en quelque sorte de l'éducation du moyen âge : 1° aux besoins de leur temps ; 2° à ceux des laïques, qui prenaient de plus en plus part au bienfait de l'instruction ; 3° à ceux de l'enfance ou de la première jeunesse, âge qui n'avait pas cependant été négligé aussi universellement que le prétend le savant auteur.

Comme le *Ratio studiorum*, qu'il exalte, appliquait à peu près de même partout ses principes par un enseignement essentiellement un dans son heureuse variété, c'est la réfutation directe des fréquentes déclamations de M. Prantl.

1. T. I, décade II, n. 246-50 ; t. II, n. 904 ; t. III, p. 667.

2. M. Gaston Boissier, dans un récent article de la *Revue des deux mondes : la Réforme des études au XVI^e^ siècle.*

« L'université de Paris, au moyen âge, n'était guère faite que pour les clercs. On ne traversait la Faculté des arts que pour entrer dans celle de théologie. L'instruction préparant à une profession spéciale était réservée à une seule classe, peu étendue (?) et distincte ». — Rappelons cependant que, depuis les temps d'Abailard, l'école de Paris avait des maîtres laïques, comme déjà elle comptait beaucoup d'élèves non clercs, et qu'il en était plus ou moins ainsi ailleurs.

« Au contraire, les écoles de la Renaissance s'ouvrent aux laïques comme aux clercs. La science qu'on y enseigne, est une préparation générale pour la vie, à quelque état qu'on se destine. Tout est fait par des maîtres qui sentent que des études auxquelles tous peuvent et doivent participer, doivent être faciles et attrayantes.

« ... Pour cela, il fallait une révolution dans la méthode. Le fond de l'éducation du moyen âge, toujours armé en guerre et sur la défensive, était la logique.

« Des trois ordres d'enseignements, le primaire, le secondaire et le supérieur, le moyen âge n'a parfaitement connu que le dernier. C'est le seul dont il s'occupe (1). L'université obscurcit et absorbe tout le reste. L'étudiant y arrive à quatorze ans, souvent plus tôt, pour suivre les cours de la Faculté des arts. Il sait lire, écrire, a reçu quelques leçons de grammaire ; il comprend et parle le jargon barbare qu'on appelle alors le latin (2). C'est assez : on le met à l'étude de la logique (3). La logique est le grand art, le seul qu'on enseigne à fond dans les universités du moyen âge. On y veut faire des dialecticiens et, pour habituer l'esprit à toutes les souplesses de la dialectique, on leur apprend à discuter. Il n'y a pas d'exercice aussi pratiqué dans les écoles que la dispute.

« La Renaissance rompt brusquement avec ces habitudes,... renverse absolument le plan des études. Elle met à la place d'honneur les humanités, ces études de grammaire dont le moyen âge s'occupait si peu, cette première instruction littéraire

1. Assertion assurément excessive.

2. Distinguons du jargon des scolastiques dégénérés le beau latin ecclésiastique, qui a son genre et sa perfection à part.

3. Les *parva logicalia* commencent le programme d'Ingolstadt. ar. 1402 (V. Ire note finale).

qu'on puisait je ne sais où, avant d'entrer dans l'université, et qui vont devenir le fondement et presque le but unique de l'enseignement. Comprendre et parler les langues anciennes dans leur pureté, lire les plus célèbres écrivains des littératures classiques ; puis, essayer de les imiter, de les reproduire dans leurs idées et leur langage : voilà la grande affaire des écoles, le premier soin de tous les gens distingués.

« La connaissance des grands modèles rendit le sentiment et le goût de la forme. Au moyen âge, on se contentait de parler; avec la Renaissance, les compositions écrites remplacèrent les exercices oraux. Des études de grammaire la Renaissance fit une éducation générale, vivante, humaine, qui convient à tous, qui pour tous est la même, et dont personne n'est dispensé. Désormais ce sera celle de toute la partie de la nation qui peut s'instruire, des fils de marchands, de cultivateurs, comme des nobles... » Ce prog ès de la bourgoisie fut plus lent en Allemagne.

« La réforme des études au seizième siècle fut d'abord une œuvre protestante (1). L'université penchait vers la révolution religieuse (2). C'est ce que comprirent admirablement les jésuites. D'un coup d'œil ils aperçurent le péril, et, pour le conjurer, ils se firent admirablement novateurs. Rompant à leur tour avec les traditions du passé, dont ils étaient les défenseurs obstinés pour tout le reste (3), ils firent entrer dans leur *Ratio studiorum* toutes les méthodes nouvelles. Ils les y mirent en œuvre avec une habileté merveilleuse, les poussant même à l'excès, et n'hésitant pas à flatter le goût de leur temps dans ce qu'il avait d'exagéré (4). C'est ainsi que la bourgoisie fut enlevée au protestantisme.

1. Nous prenons la liberté de le nier. Ingolstadt elle-même proteste avec Pie II, son premier fondateur ; avec ses Renaissants catholiques, ou surpris dans leur religion, qu'ils n'abandonnaient pas ; avec ses réformateurs littéraires et beaux diseurs latinistes, comme Eckius. Luther *ruina* les études.

2. On a vu au contraire que celle de Paris, dont il s'agit, se déclara nettement dès l'abord ; et elle continua : par exemple, elle contribua avec la Ligue à sauver la foi, malgré leurs passions.

3. C'est-à-dire, pour la foi et les principes d'autorité, mais indépendamment des systèmes politiques.

4. Ils n'ont flatté personne, ni sacrifié l'intérêt des bonnes lettres et de leurs élèves. Supposé qu'ils aient exagéré, ils ont pu, comme d'autres, céder à quelque entraînement dans la voie des bonnes innovations.

« Ils avaient trouvé le défaut de la tendance trop libérale des études. Ils opposèrent à la turbulence des universités la discipline de leurs maisons. Aux quatre années de grammaire et d'humanités ils ajoutent trois ou quatre ans de rhétorique et de philosophie, et « l'honnête homme (1) » doit sortir de leurs mains.

XXVI

Lettre des jésuites à Guillaume V pour fuir le soin temporel du Georgianum. Propose des conseils. Signale des abus (p. 69).

« Sérénissime prince, la paix de Jésus-Christ.

« Nous avons reçu de Votre Sérénité des lettres datées du 20 octobre et du 24 décembre de l'année dernière, lesquelles concernaient surtout la réforme du collège de Georges.

« L'unique ou principale cause du retard de notre réponse a été que les Pères de notre Compagnie, bien qu'ils fussent membres de la Faculté des arts depuis nombre d'années, avaient toujours été affranchis de l'administration temporelle du collège (universitaire) de Georges, par privilège du Sérénissime duc Albert, d'heureuse mémoire, pour éviter de trop nombreuses distractions, et un genre d'occupation à charge aux religieux, que le maintien du bon état de ce collège a coutume d'apporter avec soi. De là vint que nous sommes restés, tout ce temps, tout à fait étrangers à la connaissance et au jugement de ces affaires, et ignorant de tout. Ainsi avons-nous eu besoin de plus de temps qu'on ne croirait pour peser tous les points de la question. Maintenant donc, pour obtempérer au désir de Votre Sérénité, tâchons d'embrasser dans cet examen tout ce qui peut avoir quelque rapport à la bonne constitution du collège de Georges.

« Avant tout, il faut avoir soin de chercher et de procurer un régent qui soit ecclésiastique, d'expérience mûre, savant, pieux, prudent, exercé dans l'économat.

« Ensuite, il faut s'efforcer de garder l'esprit du fondateur et les lois qu'il a prescrites, et employer au besoin, à cet effet, la déclaration faite en 1563, par le duc Albert...

1. Celui des *humanités*, honorables pour sa nature.

« Il faut veiller singulièrement à ce que le nombre des maîtres stipendiés ne soit pas diminué pour le salaire de ce régent (1) ; mais qu'outre la mense, qu'il a jusqu'à présent, et l'habitation, il reçoive en sus annuellement 200 florins des revenus du collège, ou qu'au moins on supplée à ce salaire par quelque riche bénéfice (2).

« Il semble de même nécessaire que le régent dépende entièrement, dans son office, d'un magistrat déterminé, qui l'élise, le présente, l'investisse, l'avertisse, le châtie au besoin, et, si la faute le demande, puisse le déposer ; — de plus, que le recteur ou le conseil académique, requis par le régent ou le magistrat du régent, lui prêtent conseil ou secours, tant pour le châtiment des contumaces que pour les autres mesures qui appartiennent à la discipline ou à quelque intérêt du collège.

« Qu'on ne reçoive à être stipendiés que les sujets d'un âge mûr et réunissant les qualités requises par les fondateurs, suivant la déclaration de réforme faite l'an 63 ; et qu'on n'en accorde dispense que pour grave et juste motif. Qu'on n'aliène ce traitement pour aucun usage autre que ne le prescrit la fondation ; qu'on n'en unisse pas non plus deux ; mais plutôt, s'il se peut, qu'on augmente les trop petits par d'honnêtes moyens.

« Qu'il n'y ait pas, dans le collège, *d'expectants* ou d'*espérants*, comme on les appelle, qui jouissent de ses revenus et qui pourtant ne soient pas engagés, suivant l'intention des fondateurs. — Que les stipendiés, dès leur admission au collège, s'engagent à l'état ecclésiastique et aux autres obligations comprises dans les actes de fondation, suivant ladite déclaration de 63.

« Il serait avantageux au collège que l'argent et les revenus restent aux mains, non du dépensier *(granatarii)*, mais du régent de l'université, qui, par des serviteurs propres à la chose et constitués de son choix, les ferait rentrer et les dépenserait aux besoins de l'établissement, et qui rendrait compte des recettes et dépenses au magnifique recteur et aux délégués du prince, toutes les fois qu'il en serait requis, notamment au mois

1. On lit ici *legens ;* il faut *regens*, puisque c'est du régent qu'il s'agit et d'un traitement qui ne convient qu'à lui.
2. *Pingui beneficio.*

de mai. Ces délégués, à leur tour, sous peine de réparer intégralement les pertes à leurs frais, seraient tenus de déclarer fidèlement au prince toute grande erreur ou tout déficit notable qu'ils pourraient remarquer dans les comptes d'administration du collège.

« Que les autres pensionnaires admis à la table du collège soient tenus d'habiter dans l'établissement même et d'obéir aux lois avec les stipendiés, selon la prescription du fondateur, à moins de pouvoir se libérer de quelques prières particulières que les fondateurs exigent des autres. Il est à désirer sous tous rapports que le régent ait son économe, son cuisinier, et autres gens de son office, pour ne pas laisser à un homme du dehors et à des femmes du peuple le soin de préparer les aliments et de servir les collégiaux. Il faut tout à fait interdire aux femmes l'entrée du collège, même à l'épouse de l'économe et aux personnes (du sexe) tenant à sa famille ».

Suivent d'autres conseils pour éviter une grande cause de désorganisation dans le pensionnat : se garder de l'extrême parcimonie, qui affame, à leur dire, les pensionnaires, et qui oblige la plupart des stipendiés à se pourvoir chez des étrangers, moins bien et à plus cher prix. Il n'en coûterait pas à l'économe de les mieux traiter : ce serait à son propre avantage, outre la raison du profit extraordinaire qu'il fait déjà sur le bled et l'ameublement.

Division de ces pensionnaires dans les trois corps de bâtiment du collège : l'ancien, le nouveau et le Klipperien (1). Dans les deux premiers habiteraient les pensionnaires de philosophie et des classes inférieures ; dans le troisième, les étudiants en droit et en médecine et, si on l'élargissait, les théologiens, les maîtres gradués (*honorati*) et les nobles (2). Aux étudiants en droit le recteur fournirait un répétiteur savant et propre à l'emploi.....

Il ne serait pas libre aux pensionnaires de sortir, d'entrer au collège, d'y introduire des aliments, ou d'aller manger ailleurs, surtout de faire aucune compotation diurne ou nocturne

1. La Compagnie sait combien il est nécessaire de les séparer, suivant leurs âges, et, comme ici, selon la nature de leurs études.

2. Outre la distinction que voulait le temps, ils étaient mieux gardés.

hors des repas. Toute ivresse serait sévèrement punie ; comme tout calcul sur la paye des *stipendiés*, fait par les villes qui solliciteraient leur admission sous condition de partage. On a pu remarquer qu'il s'agit, dans ces dernières dispositions, d'élèves stipendiés, aussi bien que les maîtres.

Pour ne pas frustrer l'intention pieuse des fondateurs, on juge à propos de rappeler la coutume en vigueur depuis quelques années chez les stipendiés, de demander tous les mois, ou à un terme rapproché de celui-ci (1), un témoignage de diligence à leurs précepteurs et au régent, pour les présenter à des époques fixes, et prendre leurs grades en philosophie, selon la loi des fondateurs. Ceux qui seraient trouvés indignes, ou en faute de désobéissance, seraient privés de leur rétribution, suivant la réforme de l'an 63.

Les signataires, après ces avis, jugés avantageux pour le présent à l'administration du collège de Georges, terminaient par dire qu'ils avaient marqué sur une feuille séparée, incluse, les dépenses qui s'étaient faites pour les promotions des bacheliers et des maîtres (2), et ils ajoutaient :

« Nous prions Votre Sérénité de daigner faire, de notre travail, l'usage que lui conseillera sa clémence, à laquelle nous nous recommandons avec révérence, dans le Seigneur Jésus.

« De Votre Sérénité le très obéissant en Notre-Seigneur, le Doyen de la Faculté des arts, avec le collège philosophique.

« Ingolstadt, 21 janvier 1587 ».

1. *In angariis*, au temps des transports.

2. Les indications que les signataires fournissent dans la pièce suivante, p. 538-39, paraissent se rapporter à ce dernier compte, quoique données plutôt pour l'avenir que pour le passé : *de Sumptibus quæ fiunt in promotionibus philosophorum.*

XXVII

Établissement des séminaires et réforme des clercs et des anciens ordres par ce moyen, particulièrement à Ingolstadt. Ébauche du Grand Catéchisme de Canisius, fait dans cette pensée pour les prêtres, à Ingolstadt. Exemples des *contubernia* de Bohême (p. 75).

I

C'est une des plus belles œuvres de la Compagnie de Jésus, à Ingolstadt et ailleurs, que l'établissement des séminaires, et l'on a pu poser en thèse générale qu'elle y avait été destinée dans l'Église universelle (1). Elle s'y voue la première, à cette époque de restauration, en même temps que le concile de Trente exprimait le vœu de voir fonder partout de ces séminaires. Ils étaient en effet à peu près inconnus auparavant, et ils parurent alors indispensables pour la formation à part de jeunes prêtres et de professeurs d'autres établissements ecclésiastiques ou religieux semblables. Ils parurent alors nécessaires, surtout quand la foi et la morale chrétiennes subissaient dans le monde tant d'atteintes nouvelles et funestes. La Compagnie a même probablement contribué pour une grande part à suggérer au concile l'idée de son décret ; en tout cas elle a été chargée de l'exécution dans les premières et principales de ces écoles ecclésiastiques : et ce qui rapporte étroitement, dès l'abord, ce grand fait à notre sujet, c'est que saint Ignace fondait dans ces vues le collège Germanique, à l'époque où il aurait voulu fonder à Ingolstadt le premier collège théologique d'Allemagne.

1. Le P. Theiner, *Geschichte der Geistlichen Bildungs-Anstalten*, troisième époque, établissements d'éducation pour le clergé depuis le concile de Trente. — Ribadeneira, *Vie de saint Ignace*. Le premier auteur, dont nous nous servons principalement, bien qu'avec des réserves et des corrections, puise lui-même dans le grand et savant ouvrage de Jules Cordara, *Collegii Germanici et Hungarici Historia, libris 4 comprehensa*, Romæ, 1770, in-4°. Nous emprunterons aussi généralement les citations de Theiner dans la première partie de cette étude.

La Compagnie elle-même, composée de prêtres docteurs, de clercs réguliers et savants, se trouva primitivement organisée comme un séminaire de prêtres et de religieux, en particulier de ceux qui se vouèrent à un œuvre pareille. En même temps qu'elle se consacrait à l'éducation de la jeunesse, elle eut principalement en vue l'éducation cléricale. Depuis que saint Augustin, parmi les Pères de son siècle, s'était signalé par la création des premiers séminaires, ces écoles d'éducation ecclésiastique avaient fleuri au sein de la barbarie ; mais la naissance des universités, au plus splendide âge de foi, fut précisément la cause principale de l'abandon d'une éducation ecclésiastique séparée, dans l'essor que prit l'enseignement laïque, désormais mêlé à celui des clercs.

« L'institut de Saint-Ignace, dit le P. Theiner, devint le modèle de toutes les institutions théologiques fondées sous la protection immédiate du Saint-Siège, et servit même d'idéal aux Pères du concile de Trente (1) pour des créations de ce genre et en même temps pour tout genre d'écoles. L'assemblée alla jusqu'à dire des maîtres de cette Compagnie : *Et si reperiantur jesuitæ, cæteris anteponendi sunt* (2). Déclaration que l'on peut rapprocher, selon la pensée de l'auteur allemand, de celle de Bacon : *Ad pædagogicum quod attinet, brevissimum foret dictu : Consule scholas jesuitarum : nihil enim quod in usum venit his melius* (3).

Revenons à l'œuvre spéciale des séminaires. Le cardinal Morone, dont on a vu le zèle dans les origines de l'enseignement des jésuites à Ingolstadt, favorisa le premier le plan de saint Ignace pour l'enseignement ecclésiastique de l'Allemagne. Il revenait de sa légation dans ce pays, où il avait vu les premiers ravages de la Réforme ; joint au cardinal Cervini, plus tard Marcel II, il excita et seconda Jules III dans son exhortation au consistoire pour faire cesser la principale cause de ces bouleversements, avec l'indiscipline et l'immoralité du clergé allemand, suites surtout de son ignorance. On décida à l'unanimité

1. Le traducteur met faiblement : « servit de guide ». Il y a dans le texte : *Zum Vorbilde gedient* — Cf. la traduction, page 233 du t. Ier, et l'allemand, p. 83-4 du t. unique.

2. Theiner, nº 234, *Declarationes* CC^ii^ *ad sessionem* XXIII, c. XVIII, etc.

3. *De Dignitate et Augmento scientiarum*, l. VII, p. 153.

l'érection d'un collège germanique, avec un revenu de 3065 sequins (1), que les cardinaux s'engagèrent à payer tous les ans. Le Pape en avait promis à l'avance 500, bonne partie de sa fortune privée; le cardinal de Lorraine, 240, etc. L'acte de la fondation s'est conservé jusqu'à nos jours au collège allemand (2).

Saint Ignace déploya aussitôt la plus grande activité, écrivant partout où ses disciples travaillaient déjà en Allemagne, et dressant le règlement détaillé du collège. Les huit premiers de vingt-deux sujets qui y arrivèrent presque ausstiôt, prêtèrent les deux serments que le saint avait rédigés, le premier pour l'observation des règles, le second pour la confession et la défense de la foi (3). Nous citons ce dernier, comme ayant donné l'idée de la formule de Pie IV, qui occupe une place importante dans nos annales d'Ingolstadt :

« Moi N. N., je professe devant le Seigneur Dieu et tous les assistants, la main posée sur l'Évangile, en simplicité d'âme et en sincérité de paroles et de sens, que je m'accorde intimement sur la foi, les dogmes et tous les rites, avec l'Église catholique et orthodoxe, qui est unique, et gouvernée jusqu'à ce jour, suivant l'institution certaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par les souverains Pontifes romains. J'abjure d'ailleurs toutes les doctrines et opinions contraires, comme erronées. C'est encore pour les attaquer *(expugnationem)* que j'approuve et embrasse l'institut pieux de ce collège, et je promets de continuer fidèlement selon les constitutions, tant générales que particulières ». (4)

Le duc Albert V de Bavière et l'empereur Ferdinand Ier furent les premiers à prendre cette œuvre mère des séminaires allemands sous leur protection, et il est fort remarquable pour l'histoire de l'université d'Ingolstadt que ce *mouvement ait coïncidé ou plutôt n'ait fait qu'un avec celui de l'établissement du premier collège théologique* que l'esprit profond et inspiré d'Ignace ait désiré mettre en Allemagne même, *à Ingolstadt.*

1. Monnaie d'or de 6 fr., qui a cours surtout dans le Levant.

2. Cordara a donné aussi la bulle de Jules III, reproduite, p. 403, dans les pièces de Theiner, *de Erectione Colleg i Germanici.* an. 1552, *pridie Kal. sept.*

3. 21 novembre 1552.

4. Emprunté à Cordara, livre Ier, nos 20, 21.

Malgré les longues hésitations que l'on a remarquées d'abord chez le duc, il envoya sur-le-champ à Rome le célèbre jurisconsulte Henri Schweicker, son conseiller de cabinet (1), pour prier saint Ignace de lui indiquer les moyens d'*élever dans son duché un séminaire semblable* (2). Saint Ignace accueillit avec joie cette ouverture, communiqua au conseiller bavarois la bulle d'érection de Jules III, et lui remit enfin copie des statuts qu'il avait rédigés pour le collège Germanique ; mais on sait par quelles difficultés fut retardé (3) le collège d'*Ingolstadt, qui aurait pu devenir, suivant les premières vues d'Albert lui-même, un séminaire général de l'autre côté des Alpes.* Les peines ne devaient pas cependant y être perdues pour l'œuvre postérieure des clercs et des religieux.

Ferdinand fonda donc le premier un collège allemand à Vienne, et prépara celui de Prague avec la même munificence. Plein de l'idée de Canisius et d'abord de saint Ignace, il fit rechercher dans toutes les universités allemandes, principalement dans les plus catholiques, à Vienne, à Prague, à Cologne et à Ingolstadt, les jeunes gens les plus vertueux et les plus capables qui voudraient suivre la vocation ecclésiastique, et il les envoya à ses frais au séminaire Romain. Saint Ignace les reçut à la porte de Rome, où il leur avait ménagé une sorte de triomphe à leur entrée. L'Empereur, de son côté, très satisfait de leurs succès à Vienne, qui occupait alors, aussi pour l'œuvre des séminaires, la place destinée à Ingolstadt, demanda au Général des jésuites de faire composer, par un docte théologien de sa Compagnie, un manuel de théologie qui servît de fondement uniforme à l'étude de cette science sacrée dans toute l'Allemagne.

Le *Grand Catéchisme* devait répondre à son désir pour l'enseignement des prêtres, et non immédiatement pour le besoin des fidèles, auxquels pourvurent ses abrégés populaires (4). Nous avons dit que le P. Canisius avait eu l'initiative de cette

1. *Kabinets-rath.*
2. Lettres latines, l. IV, ép. VI, p. 507, et p. 555, ép. XXXII.
3. Le plan ne fut pas déjoué, comme dit la traduction de Theiner, mais entravé (*Hintertrieben*).
4. L. IV, ep. II p. 501.

pensée à *Ingolstadt*, et qu'il avait donné les premières ébauches, sinon les premières éditions du *Catéchisme*, à l'université de cette ville. Confirmons ce fait glorieux pour l'école bavaroise, d'après un extrait de la notice de la dernière édition classique du *Catéchisme* (1). « C'est à Canisius que Ferdinand confia une si importante entreprise. Le religieux avait eu la même idée, et venait de publier à Ingolstadt, en faveur des étudiants, une première ébauche d'un travail que l'Empereur lui demandait. De pareils antécédents, la profondeur de ses connnaissances théologiques, la netteté de son esprit, l'y rendaient éminemment propre ».

Nous avons insisté sur cet achèvement de la base d'une œuvre vraiment ignatienne, qui commença plus tard, mais avec éclat, dans l'université bavaroise, et y atteignit un fructueux et large couronnement. Pour son développement, on peut lire une longue suite de détails dans les auteurs cités et dans les anciens historiens de la Compagnie. Ribadeneira a semblé déjà annoncer le séminaire fondé à Ingolstadt pour la réforme des anciens ordres, lorsque, dans le célèbre décret de Trente pour les séminaires, il rappelle le but de la réforme des religieux, non moins importante que celle du clergé séculier (2).

Nous ne pouvons omettre de dire un mot de la part que prit Canisius à la fondation du séminaire allemand. Il méditait l'établissement d'un séminaire qui fût à la fois une pension et une école plus vaste, spécialement destinée aux pauvres clercs. C'est près d'Othon Truchsess, le protecteur de l'enseignement des premiers Pères à Ingolstadt, c'est dans sa cité épiscopale, qu'il fut immédiatement préparé à la part qu'il prit, dans

1. 1864. Leclerc V. aussi le P. Alet, *le B. Canisius, le Catéchisme*, IIIe p., c. II.

2. *Vie de saint Ignace*, l. III, c. XXIV : « Il faut y joindre le modèle que le concile propose aux ordres religieux afin d'éprouver et de former leurs novices ». Il y aurait encore des particularités curieuses à rappeler sur les fondations que faisaient les seigneurs allemands, par exemple, celle d'un *plat* pour les pauvres séminaires ou *contubernia*, qui répondaient assez aux fondations particlles en faveur des collèges des pauvres écoliers (clercs) en France. V. en particulier l'*Histoire de la Compagnie en Bohême*, que nous allons citer plus loin ; et *le Bienheureux Canisius* du P. V. Alet, avec nos auteurs, les PP. Boëro et Riesz, qu'il consulte lui-même, ch. V : *Canisius, réformateur de l'éducation du clergé*.

cette sorte de seconde fondation du séminaire Romain, à celui des jeunes clercs allemands.

Des universités de Bavière et d'Autriche, il venait, en 1559, d'être appelé à la diète d'Augsbourg. Deux cents de ces jeunes gens fréquentaient l'école cathédrale de cette dernière cité, pour se consacrer au ministère de l'autel.

On les y élevait diligemment dans la piété et la saine doctrine. Mais la plupart étaient réduits à chercher eux-mêmes leurs moyens d'existence. Il est à peine besoin d'en rappeler un exemple connu à l'université de Paris : c'est celui de saint Ignace et de ses premiers compagnons, obligés d'aller jusqu'en Flandre quêter pour leur entretien pendant leurs études, qui souffraient de ces interruptions ; expérience qui amena plus tard le saint à accepter des fondations pour les maisons d'études de la Compagnie. A Augsbourg, les luthériens profitaient de cette pénurie pour tâcher de séduire les jeunes clercs. « Ils auraient, disaient-ils, des maîtres plus habiles ; la charité pourvoirait plus abondamment à leur entretien ; ils échapperaient à la honte de mendier, et n'y consumeraient pas un temps nécessaire à leurs études ». Quelques-uns cédèrent à la tentation, et Canisius en conçut une affliction profonde. Il alla tendre la main chez les évêques et les princes de la diète, puis par la ville ; et, au moyen de ces aumônes, il put loger et entretenir ces pauvres clercs pendant un hiver fort rude. Il leur donna des règles pour leurs études et leurs exercices spirituels, et ce fut l'ébauche d'un premier séminaire, bien avant que Grégoire XIII employât le bienheureux, en 1573, pour la *restauration* du séminaire Germanique, fondé par Jules III, mais compromis dans son existence par les calamités du temps, et s'aidât au moins de ses conseils dans la fondations des séminaires anglais (1), grecs, maronites, émules de ceux que le célèbre religieux multiplia en Allemagne et surtout en Bavière.

1. Voir notre tome 1er, p. 129-30, sur ce que le bienheureux en avait écrit d'Ingolstadt.

II

Terminons cette étude, qui, même dans quelques généralités, se rapporte aux fondations particulières de ce genre à Ingolstadt, en indiquant comment se fondaient et les cours et les pensions des pauvres clercs en Allemagne. Pour un collège proprement dit, les nobles et les riches familles des élèves y contribuaient avec les princes ; mais qu'en était-il pour les séminaires cléricaux ou religieux, dont les élèves se recrutaient principalement parmi le peuple ou dans les campagnes mêmes, à cette époque de foi ? Les exemples s'en trouvent plus qu'ailleurs dans la remarquable *Histoire de la Compagnie de Jésus en Bohême* (1). Nous avons été amenés à exposer la Contre-Réforme en ce pays ; et, s'il y a ici à faire encore une courte digression, qu'on veuille l'excuser par l'avis d'un Père d'une grave autorité en ces matières, et qui nous a conseillé d'y insister (2).

« Rien de plus glorieux à la Compagnie cette année, dit le P. Schmidl à la date de 1559, que l'institution d'un séminaire à Prague, pour l'éducation des jeunes gens pauvres qui voulaient s'appliquer à l'étude des lettres. La Bohême, perdue par l'hérésie, souffrait de la rareté des prêtres, sans savoir où en demander. Les écoles comptaient une nombreuse jeunesse, et à peine se trouvait-il un sujet pour le sacerdoce. La plupart des élèves distingués par leur noblesse ou l'opulence de leur famille, n'étudiaient que pour eux, non en vue du prochain ; les autres, soit ennui des études, soit empêchement né de leur pauvreté domestique, retournaient chez eux dès qu'ils avaient goûté à la philosophie.

« Henri Scribonius, prévôt de l'église cathédrale et administrateur de l'archidiocèse, homme très savant et ami particulier de la Compagnie, nous exprimait souvent ce regret. Nous

1. *Historiæ Societatis Jesu provinciæ Bohemiæ pars prima* (1555-92), *auctore Joanne Schmidl, Societatis ejusdem sacerdote, Pragæ, typis universitat. Carolo Ferdinandeæ, in collegio S. J. ad Clementem*, 1747. Tome I, l. II n° 70.

2. Le P. de Guilhermy : nous avons déjà eu occasion de rendre hommage à sa mémoire, pour sa science des choses à la Compagnie.

nous occupions des écoles et de la cour dans ces premiers temps ; mais nous ne songions pas à relever le clergé, à augmenter le nombre des prêtres pieux. Les Pères en étaient empêchés par leurs embarras domestiques. Ils prirent conseil avec des amis, et résolurent d'entreprendre l'établissement d'une *maison de pauvres* (1), espérant que ce seul nom leur attirerait les subsides des grands. Après avoir fait part du projet à l'archiduc Ferdinand, vice-roi, l'on réunit dans une maison commune (*contubernium*) quelques jeunes gens, jusqu'à l'établissement en règle du *collège nouveau* : car le nom de séminaire n'était pas exclusivement une appellation cléricale. Un écrit publié par Canisius *sur le soin des pauvres* amena les grands à donner aussitôt l'exemple de contribuer, et on le suivit avec tant d'ardeur, que le succès fut emporté avec une sorte de « tumulte ». A l'assemblée des grands, l'archiduc recommanda l'affaire, et souscrivit pour une rente annuelle de cent thalers, jusqu'à sa mort ; puis le burgrave de Lobkowitz, très ami de la Compagnie, et Scribonius promirent chacun une semblable rente de vingt thalers. Ernest de Bavière, comme comte de Glatz, nourrit huit ou neuf écoliers ; d'autres se réunirent pour une cotisation temporelle, etc.

Sur ces entrefaites, l'évêque de Misnie manda au roi de Bohême, l'empereur Ferdinand I^er^, qu'il ne pouvait trouver de prêtres pour la Lusace : mission pour laquelle ce prince lui avait attribué un revenu annuel de quatre cent cinquante florins sur un monastère de cette province, abandonné depuis les ravages du protestantisme. Le prince les appliqua à la *Maison des pauvres*, qui serait chargée de fournir des prêtres à la Lusace aussi bien qu'à la Bohême. Ce ne fut pas toutefois sans difficulté que les Pères obtinrent le décret impérial et une approbation de vive voix du pape Paul IV. La donation fut même reprise jusqu'aux heureux temps de Ferdinand II, où la Compagnie obtint qu'elle fût rendue et complétée (2).

L'histoire d'une si belle entreprise, menée à fin par les Pères au moyen de grandes et petites contributions, à temps fixe ou

1. *Domum pauperum.*

2. N. 71, 73. V. 75, sur le convict et le séminaire florissant que les chanoines de Prague entretenaient dans cette même maison hospitalière.

indéterminé, et d'une bonne fortune imprévue, rend à peu près compte, par analogie, de semblables fondations en Bavière, bien que ses ducs y aient pris plus d'initiative et de participation. A ce dernier point de vue même, ce mot sur des œuvres charitables d'hospitalité en même temps que d'éducation nous aide encore à réfuter M. Prantl sur les récompenses de ces princes envers la Compagnie, qu'il prétend avoir été excessives, et qui furent consacrées en bonne partie par elle à cet usage, avec un dévouement d'abord désintéressé. C'est une addition aux fruits de nos recherches sur l'enseignement des pauvres à Ingolstadt, rendues difficiles par l'*humilité* qui s'y cache.

XXVIII-IX

Documents tirés de l'histoire et du recueil de pièces de Reiffenberg, sur l'influence de la Bavière, particulièrement de son université, et des jésuites dans les pays du Rhin, et d'autres plus rapprochés de l'action des Bavarois et de leurs auxiliaires (p. 89).

1° *Rapports avec Othon Truchsess*, illustre personnage, si souvent mêlé à notre histoire. Sa ville épiscopale, dont il s'agit d'abord, peut être considérée comme bavaroise (*Augusta Vindelicorum*).

« *Lettre du pape Pie IV* au très honorable Canisius, théologien S. J. » Le destinataire de la lettre vient de fonder le collège d'Ingolstadt ; cette épître, très apostolique, est un grand titre de la sainteté du Père (1).

« Très cher fils, il est parvenu à nos oreilles, par le rapport de notre cher fils Othon, cardinal d'Augsbourg, avec quel zèle, quelle diligence, quelle charité, vous travaillez dans son diocèse à ramener dans la voie du salut le plus grand nombre possible de ceux qui, se laissant tromper par les fraudes des hérétiques, ont dévié de la droite religion. Nous savons aussi combien vous réussissez avec le secours de la grâce

1. *Perhonorifica* (*Mantissa*, t. I, p. 23). Comme le premier Boniface préparait la voie aux Carlovingiens sur le Rhin, ainsi le second, aux ducs bavarois.

divine. Une si grande nouvelle nous a été d'une vive consolation. Nous rendons grâces à Dieu pour tant d'âmes rappelées à l'Église catholique par le ministère de votre prédication. Poursuivez, mon fils, comme vous avez commencé, et efforcez-vous de gagner au plus tôt ces âmes. Pressez une affaire si pieuse et si sainte, ne vous fatiguez pas de votre application à une si sainte œuvre, et vous en recevrez, de Celui qui vous admet à sa familiarité, le prix promis de sa bouche aux bons et fidèles serviteurs. Si vous désirez de nous quelque grâce que vous croyez importer au salut des âmes, nous vous accorderons volontiers tout ce que vous nous demanderez.

« Daté de Rome, à Saint-Pierre, 1561, 5 mars ».

Plus loin, le même Pontife demande au même Père de « visiter l'archevêque de Trèves, et lui concède indirectement la faculté de transférer au nouveau collège de la Compagnie en cette ville les revenus du couvent des religieuses de Sainte-Barbe (1). »

Le Pape écrit au prélat d'avoir la même confiance en son intermédiaire (Canisius) qu'en lui-même. Le bienheureux représente, en effet, le Pape dans ces fondations, autre saint Boniface.

Une question qui prendra un haut intérêt pour la Bavière et son université en particulier, la très grave question de garder à la foi catholique l'archevêché de Cologne, qui pouvait donner aux protestants la majorité dans le collège électoral de l'Empire, était déjà posée. Le recueil que nous citons est rempli de lettres du saint pape Pie V : d'abord, pour obtenir de l'archevêque élu, Fréderic de Wed, la sincère profession de foi imposée par le concile de Trente ; lettre au prélat lui-même (1566), puis à l'empereur Maximilien II pour le prier de l'exiger (23 mars). — Lettre de Frédéric de Wed demandant un délai pour ménagements opportuns. — Réponse urgente du Pape. — Le prélat élu donne enfin sa démission, de peur d'être déposé (2). — Alors commencent d'autres efforts pour obtenir un

1. On ne cite au long que la lettre adressée à l'archevêque électeur, où, à plus proprement parler, le Pape concède au prélat lui-même la faculté de cette translation, qu'il a demandée (p. 25-26) ; mais l'archevêque l'a fait à la requête de Canisius.

2. P. 30-35. — Pie IV avait déjà demandé cette fameuse profession à l'université de Cologne, par l'intermédiaire de Canisius, 1565 (p. 24). C'est partout le critérium d'enseignement orthodoxe. Le Père continue Eckius.

« digne prélat ». — Le légat Commendon propose, entre autres sujets, Gebhard Truchsess, le neveu du cardinal d'Augsbourg, *l'élève d'Ingolstadt*, mais qui n'avait profité de cette éducation ni pour la science ni pour la vertu, et qui devait malheureusement apostasier sur ce haut siège (1). En avait-on déjà quelque appréhension ? Le mérite du cardinal Othon expliquerait seul que le Pontife ait plutôt recommandé l'oncle. Il fait un bel éloge de ce grand homme au chapitre de Cologne (2) ; éloge précédé d'un autre, plus explicite encore, adressé par Albert V, duc de Bavière, le 2 février 1566, au souverain Pontife. Ici nous voyons les premières interventions bavaroises.

Lettre d'Albert V à saint Pie V sur l'université de Dillingue (3), etc.

Le duc insiste tout particulièrement sur la munificence d'Othon dans la fondation de l'université de Dillingue. Les études y étaient très florissantes ; mais ces beaux résultats ne suffisaient pas au cardinal évêque, qui cherchait la gloire de Dieu avant tout dans l'éducation morale, et ne trouvait ni vigueur de la discipline dans les maîtres laïques, ni conduite et pureté de mœurs dans leurs disciples. C'est pour remédier à ce double mal qu'il construisit avec les plus grands frais le collège de la Compagnie de Jésus à Dillingue : « école d'hommes très saints et très savants, qui devaient rester seuls maîtres, pour former les esprits et les mœurs, et seuls conserver la direction des autres. Votre Sainteté estimera facilement quels avantages en résultent pour l'Église catholique et pour la conservation en Allemagne de notre religion pure et héréditaire. Quant à moi, tant au nom du bien public de l'Église qu'en mon nom particulier, je me promets de ce séminaire du clergé catholique et de la très chaste éducation et instruction qu'y reçoivent des jeunes gens nobles ou de bonnes familles, un fruit égal à celui qu'on peut attendre de *toutes les autres écoles des évêques d'Allemagne, de leurs soins, de leurs fortes dépenses :* car nous espé-

1. P. 35-et 40, 1557 ; écrite en italien au cardinal vicaire Bonelli.
2. Octobre, p, 42-3.
3. Nous mentionnons souvent cette université de la Compagnie, voisine d'Ingolstadt, là, en étroits rapports avec son collège des Pères, et rabaissée par leurs rivaux.

rons voir sortir de là des hommes, non seulement instruits, mais exercés aux plus saintes habitudes de vie. C'est pourquoi nous vous recommandons ce très révérend et très illustre cardinal, qui n'a pas seulement consacré toutes ses ressources et celles de son évêché à de si utiles et si saints usages, mais les a vues épuisées, dans ces temps d'iniquité, par la sédition et la guerre, jointes à la grandeur de ses dépenses, en sorte qu'il a dû contracter des dettes considérables. »

2° *Autres interventions bavaroises à Cologne*, etc. Cette dernière considération n'était pas propre à persuader tous les chanoines de Cologne, dans leurs dispositions plus ou moins favorables à la cause de la foi. Ils choisirent d'abord *Salentinus*, des comtes d'Isembourg, un des candidats, d'ailleurs, que pressentait Commendon, dans la lettre citée plus haut. Saint Pie V lui recommande aussitôt la Compagnie de Jésus, et en particulier son collège (1). Il prie encore l'université de Cologne de laisser les Pères vivre suivant leur institut, sans être salariés pour leur enseignement (2). Le nonce Gaspard Gropper y confirme la congrégation de Marie et ses statuts, qui favorisent partout les études autant que la piété (3). Claude Aquaviva unit, en 1586, cette association à la *Prima primaria*. Il rend ainsi, dit Reiffenberg, fille de la congrégation romaine celle qui, depuis 1575, était la mère de la plupart des autres associations semblables de toute la contrée. »

C'est le moment où Grégoire XIII encourage cet abbé de Fulde qui, en faisant volte-face à la tendance hérétique de la grande et puissante abbaye, commence à seconder avec l'efficacité qu'on a vue le mouvement de Contre-Réforme dans les pays rhénans. Il le loue en même temps d'en avoir pris le principal moyen dans l'enseignement et la prédication de la Compagnie de Jésus : double apostolat alors attaché à ses collèges et pensionnats. L'écrit suivant est trop court et trop important

1. P. 47, 48 (1568)
2. P. 50-51 (1570).
3. P. 53-55 (1575). Ce caractère ressort dans les congrégations de Jacques Rem.

dans l'ensemble (1), pour l'omettre, malgré la généralité de son rapport au sujet.

Fragment d'une lettre de Grégoire XIII à l'abbé de Fulde (1576).

Très cher, Nous avons toujours aimé votre excellente charité et piété, votre zèle et vos soins pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Maintenant on ne pourrait exprimer combien nous nous sommes réjoui de l'acte si mémorable et si agréable à ce même Dieu, que vous avez fait dans la fondation d'un collège de jésuites et d'un pensionnat d'internes (*seminario convictorum*); on ne saurait dire quelles actions de grâces nous en avons rendues à la divine bonté. Nous voyons clairement que, par là, vous avez consulté à merveille les besoins de l'Église ; vous y avez pourvu de manière à ne pas laisser plus longtemps le champ libre, pour la grande perte des âmes, à Satan et à ses excès furieux (2). Les serviteurs de Dieu seront prêts à réprimer ses furies par l'innocence, la doctrine, l'usage des sacrements, l'exemple de leur vie. En outre, la récompense de leurs peines et de leurs labeurs refluera en grande partie sur vous. C'est pourquoi, etc. — Daté de Rome, près Saint-Pierre, le 17 mai 1576, de notre pontificat la 4e année ».

3° *Compétition d'élèves d'Ingolstadt. — Intérêt suprême du choix.* — Gebhard Truchsess, élu à son tour évêque de Cologne, s'empresse de montrer son souvenir d'Ingolstadt. Dès le 15 septembre 1581, il écrit à Jean de Swolgen, chanoine de Cologne, pour l'engager à accomplir son dessein, de confier à la Compagnie son collège *Swolgianum*. Son désir va même plus loin, d'après cette lettre intime, écrite en allemand, *manu propria* (3) :

« A notre honoré et très docte vicaire *in spiritualibus*, le cher et considéré J. de Swolgen, chanoine de notre Église de Cologne et doyen de Saint-André, dans la même ville, Gebhard,

1. On l'appellerait plus précisément extrait que fragment. Nous ne faisons pas cet extrait, mais nous l'empruntons entièrement. P. 58.

2. *Bacchari.*

3. Cette langue native, qu'il garde ensuite dans un écrit plus officiel, mais encore de sa main, témoigne-t-elle de sa négligence de la langue ecclésiastique ?

par la grâce de Dieu exalté évêque électeur, duc de Westphalie, etc.

« Très vénéré, très savant, aimé, considéré,

« Nous avons appris dernièrement que vous vouliez faire élever à nouveau, pour un collège, un bâtiment où vous feriez aussi une maison professe pour les Pères de la Compagnie de Jésus », etc. Il l'exhorte à l'exécution de son projet, qui contribuera directement et indirectement à la conservation de la foi par l'éducation et les missions, et il excite son zèle en faveur de la jeunesse de Cologne à poursuivre cette entreprise, sans avoir nul égard (*respectum*) aux raisons ou aux personnes qui pourraient l'en détourner.

Dans une autre lettre, du 14 février 1582, écrite également en allemand, de sa propre main, mais qui n'est plus familière, il demande pour les jésuites, au chapitre de l'église de Saint-André, la faculté d'y prêcher en latin, c'est-à-dire, aux écoliers (1). Grégoire XIII seconde cette bonne volonté par des lettres en faveur de l'établissement des Pères, qui témoignent de la bienveillance du prélat et de sa grande générosité pour eux.

Mais voici que Gebhard passe à l'hérésie protestante, malgré le zèle qu'il avait affecté contre les enfants de cette réforme, les anabaptistes, aussi bien que Frédéric de Wed, celui de ses prédécesseurs qui avait ensuite encouru les condamnations du Saint-Siège (2). Voici donc qu'à la suite d'une faiblesse de la chair, il tombe plus misérablement encore que ce de Wed, par son apostasie protestante. Grégoire XIII le détourne d'abord du schisme où sa lâche passion le précipitait, puis le frappe d'anathème, et le dépose comme apostat (3). On voit, d'après les sentiments du P. Frédéric Reiffenberg, qui débordent dans son récit, combien dès lors les jésuites se dégagèrent de leurs liens particuliers d'Ingolstadt, de Cologne et d'Augsbourg, avec le neveu du grand Othon et leur propre disciple, maintenant dévoyé et révolté. Du reste, c'était un autre de leurs élèves dans la même université, le descendant des ducs bavarois, leurs

1. P. 62-3.

2. P. 21-22 — Édit publié à Kempen, mais non en 1560, son épiscopat ayant commencé bien plus tard (1577).

3. Lettre du 17 décembre 1582 et bulle des Kalendes d'avril 1583 (P. 78-80, *Manlissa*).

protecteurs et patrons de l'école ; c'était le nouvel archevêque, le duc de Bavière, Ernest, déjà évêque de Liège, qui l'emporta sur ce compétiteur obstiné, aux acclamations des peuples catholiques du Rhin ; et l'on peut juger que la cause de la Compagnie ne perdait pas au changement de prélat, non plus que les intérêts de la Contre-Réforme, commencée avec éclat en ces importantes contrées (1). Les papes louèrent l'archevêque de son zèle, et confirmèrent les lois qu'il porta pour la réforme des clercs et la suppression d'autres sortes d'abus. Mais la bienfaisance du riche et puissant prélat s'exerça particulièrement envers les établissements d'éducation en détresse. L'avenir de la Contre-Réforme s'assurait par ce genre d'apostolat patient, que préféraient les jésuites.

L'archevêque bavarois, « élu et confirmé », marque en particulier sa munificence pour le collège des Pères par une lettre du 1er mars 1591, datée de sa cité épiscopale de Liège. Autant il fait ressortir la décadence du monastère des cisterciens du Mont-Saint-Walbourg, qu'il incorpore à ce collège, autant il exalte les efforts et les succès des jésuites, comme professeurs et missionnaires. Il allègue aussi les pertes qu'ils viennent de faire dans la guerre calamiteuse, terminée à l'avantage du candidat légitime au siège de l'archevêque électeur (2).

La misère était en effet horrible, non seulement dans l'électorat de Cologne, mais dans celui de Trèves, etc., et les collèges de la Compagnie participaient aux souffrances des pays rhénans (3). « Mais la Providence soulagera par une très large aumône » ses ouvriers qui se dépensaient eux-mêmes pour le salut du prochain. « Le duc de Bavière Guillaume V ne les laissa pas dans l'inquiétude : avec sa rare munificence pour la Compagnie, il envoya des sommes d'argent, qu'il défendit d'inscrire et de faire connaître, selon son habitude, mais assez considérables pour les délivrer de toutes leurs dettes et de toutes leurs autres pressantes obligations ». Nous n'insisterons pas sur les autres Mécènes (4) qui se trouvèrent parmi les princes

1. *Historiæ Rhenanæ libri* VIII, c. VIII et IX, p. 215 et suiv.
2. *Mantissa*, p. 81-82.
3. Voir le liv. Xme, ch. V.
4. Voir à la table : *Mécènes*.

ecclésiastiques bavarois. Ce patronage leur donnait la plus grande influence sur l'immense mouvement de la Contre-Réforme.

XXX

Traits rattachés à la mémoire de Grégoire de Valentia. — Épitaphe latine, etc. (p. 168).

1° Nos adversaires d'alors et d'aujourd'hui, à Ingolstadt, ont tant déprécié les Pères professeurs ou écrivains dans cette université, tant répété qu'ils se sont formés hors du sein de la Compagnie, qu'il est fort à propos de leur citer un éloge de Grégoire de Valentia, son enfant, élevé par elle: éloge fait par le cordelier qui devint plus tard Clément XIV. C'était en 1745, dans une solennité théologique du couvent de Saint-Bonaventure. Laurent Ganganelli rappe'ait les noms de jésuites célèbres en différentes sciences sacrées. Il loua notamment la maturité des jugements de Valentia. De ce souvenir on peut en rapprocher un autre, non moins piquant, à l'honneur de l'humilité comme de la science du grand théologien.

En 1591, Grégoire de Valentia passait par Pont-à-Mousson, petite cité lorraine, alors fameuse par son université de jésuites (1). Il s'y soutenait ce jour-là une solennelle discussion théologique. Une des parties attaqua vivement une opinion attribuée à tort au célèbre théologien d'Ingolstadt. Celui-ci, après avoir remis sa lettre d'obédience au P. recteur de l'école, assistait *incognito* dans la foule des auditeurs. Il demanda la parole, redressa victorieusement l'état de la question *de fait*, et l'on fut très étonné d'apprendre que c'était Valentia qui s'était ainsi défendu lui-même. Les applaudissements redoublèrent alors en l'honneur d'une si glorieuse et si modeste célébrité (2).

1. Nous y retrouvons, en passant, des Porcelet de Maillane, parents des Porcelets ou Pourcelets que nous avons notés avec plaisir au catalogue d'Ingolstadt. Un de ceux qui étudiaient à Pont-à-Mousson fut élevé au siège épicopal de Toul, inféodé peut-être à la noble famille (car nous y avons noté un gouverneur de Toul) ; l'évêque est remarqué comme aussi instruit dans la science sacrée que pieux (*Documents inédits*, publiés par le P. Auguste Carayon, tome XX et XXI).

2. Mêmes *Documents inédits*, tome XXII. Pour le premier trait, cité ic avec plus de réserve, Crétineau-Joly, qui l'a rapporté, a dû l'emprunter aux documents qui ont été mis par les Pères à sa disposition.

2° *Cénotaphe* dressé par la reconnaissance du collège théologique d'Ingolstadt à Grégoire de Valentia.

« Grégoire de Valentia, de la Compagnie de Jésus, Espagnol, né à Medina del Campo, docteur de la théologie sacrée, ne le cédant à nul autre parmi les théologiens de son temps, réclamé avec véhémence par l'université de Paris, demandé longtemps par Étienne, roi de Pologne, fut l'ornement de cette académie, où il séjourna vingt-quatre ans. Il y enseigna seize ans la sainte théologie, au grand applaudissement et fruit de ses auditeurs, par la propagation de sa science très féconde. Dans l'intervalle, il soutint des controverses de tout genre contre le plus grand nombre possible d'hérétiques, par la publication de beaucoup d'ouvrages, et livra d'excellents combats, d'où il ne sortit jamais que vainqueur. Il éclaira toute la théologie scolastique dans quatre volumes de commentaires, œuvre bien digne de mémoire. Après avoir obtenu ainsi une gloire immortelle, il fut appelé à Rome, vers 1598, par la volonté des supérieurs ; et, après y avoir vécu quelque temps dans une haute renommée, en partie comme professeur de théologie, en partie comme directeur suprême des études dans le collège de la Compagnie, brisé enfin de travaux continuels et consumé par une maladie invétérée, s'étant retiré à Naples pour le soin de sa santé atteinte, il quitta cette vie pour celle qui ne finit pas, le 27 janvier 1603, à l'âge de 65 ans ».

Gregorius de Valentia, e Societate Jesu, Metymensis, Hispanus, sacræ theologiæ doctor, inter theologos sui temporis nulli secundus, Parisiis vehementer expetitus, a Stephano rege Poloniæ diu postulatus, præclarum hujus Academiæ decus, in qua annos XXIV commoratus, cum sanctam theologiam sedecim annis continuis, magno auditorum plausu et fructu, fœcundissimæ eruditionis propagatione docuisset, atque interim in omni controversiarum religionis genere contra hæreticos quam multos, compluribus libris editis, nunquam non victor egregie dimicasset, universamque scolasticam theologiam quatuor commentariorum tomis commemorabili opere illustrasset, immortalem nominis gloriam adeptus, anno 1598, superiorum suorum voluntate Romam evocatus est ; cumque illic partim sanctæ theologiæ professor, partim supremus in collegio Societatis studiorum moderator, ali-

quandiu clarissimus vixisset, demum assiduis laboribus fractus et inveterata consumptus ægritudine, Neapoli, quo, valetudinis causa, æger concesserat, e vivis, semper victurus, excessit, 25 aprilis, anno 1603, ætatis 65.

XXXI

Documents sur l'état relativement florissant de l'université à l'origine de la guerre de Trente ans (p. 228).

A. — *Composition cosmopolite du personnel des étudiants.*

Nous traduisons de M. Prantl (1) cette énumération, comme faisant suite au tableau que nous avons tracé du cosmopolitisme de l'école avant 1588. « Nous y trouvons des étudiants venus d'Autriche, de Hongrie, du Tyrol, de Carinthie, de Styrie ; de Milan et de Florence ; de Bourgogne, de Paris, d'Alsace, de Lorraine, de Suisse, de Bade, de Mayence, de Fulde, de Cologne, de Dusseldorf, d'Osnabrück, de Leyde, de Liège, d'Anvers ; d'Angleterre, de Danemark, de Hambourg, de Rugen, de Wilna, de Dantzick, de Rostock, de Poméranie, de Brandebourg, de Saxe, de Silésie, de Bohême, de Moravie, de Lithuanie, etc. ; on pourrait presque le dire — malheureusement — en grand nombre de Pologne : car il y avait à peine une batterie où il ne parût quelque Polonais, comme provocateur ou partie ».

Bien qu'on pût reprocher peut-être aux étudiants de cette nation quelques excès de vin, qui les engageaient dans ces querelles, on peut croire que l'auteur flatte ici l'antipathie des Allemands contre un peuple d'ailleurs héroïque et victime, dont les enfants, exilés alors pour recevoir une éducation catholique, méritaient meilleur souvenir d'un professeur de l'ancienne école d'Ingolstadt.

Dans les années défavorables qu'on a mentionnées, venaient à peine des élèves de la moitié de ces pays : on les envoyait

1. V. t. I, p. 276, etc.

plutôt de Hongrie, de Tyrol, de Carinthie, de Styrie, de Bade, de Liège, de Westphalie, de Silésie, de Bohême, de Pologne; c'est-à-dire, des contrées voisines et de même foi. Cependant quelques-uns arrivaient d'autres pays, séparés par la distance ou la croyance, de Wittemberg, du Luxembourg, d'Utrecht, d'Espagne, de Russie, et un de Constantinople : preuves de la grande et bonne renommée d'Ingolstadt, qui continuait de les attirer.

B. — *Art nouveau de la gravure des thèses.*

Deux points particuliers, de très inégale importance, à la vérité, mais tous deux intéressants, se rapportaient encore à l'état relativement prospère de la théologie de la Faculté philosophique et de celle des arts : l'influence de la gravure des thèses sur le développement de cet art des graveurs, et celle des éditions classiques, au double point de vue des bonnes lettres et de la morale dans l'éducation.

De concert avec l'université, les jésuites ne négligeaient rien pour donner de la solennité à leurs grandes discussions publiques de philosophie et de théologie, sachant combien l'ardeur de ces études gagne dans les classes au retentissement extérieur de ces actes solennels. En voici un premier exemple, tiré de l'époque même où nous nous arrêtons, 1613. Trois ans auparavant, on lit au catalogue des *Annales*, en tête et à part des *nobles inscrits* : « Prince Georges d'Ostrog, duc de Zaslaw, suivi de trois nobles (1) et de huit serviteurs ». — C'était le fils du palatin de Volhynie, pays reculé de l'ancienne Pologne. Le 19 septembre 1613, le prince défendit des thèses publiques sur la philosophie d'Aristote tout entière. Ne parlons ni des applaudissements qu'il reçut, ni des libations qu'il offrit à tous, « pour tempérer la chaleur de la dispute », avant ou après le banquet des professeurs (2). Une innovation plus digne de remarque fut que l'on ne se contenta pas d'imprimer, comme d'habitude, les thèses proposées ; mais on les fit graver sur cuivre, avec une belle image de saint Georges. Ce fut un chef-d'œuvre dû à Georges Kilian, artiste renommé d'Augsbourg.

1. Mederer, t. II, p. 196. Lipowski les qualifie de chevaliers, t. II, p. 227, et les fait arriver en 1609.
2. P. 205 des *Annales*.

Le succès de cette nouveauté fit que Sébastien Denich, le futur évêque suffragant de Ratisbonne, la répéta, quand, en juillet 1615, il soutint à son tour solennellement une discussion philosophique. La chose passa en coutume, et les artistes ne furent par les derniers à s'en réjouir, car ils y trouvèrent une source de célébrité pour leur burin et leurs eaux-fortes. L'exemple fut suivi dans les universités catholiques et les lycées. Il produisit de très belles gravures, et des Mécènes y consacrèrent bien des centaines de florins. Parmi les graveurs qui durent en partie leur renom à ce nouveau genre, on distingue Élie-Christophe Heiss, qui fit beaucoup de gravures en manière noire; Barthélemy Kilian, dont le burin se créa une renommée par la gravure de 50 thèses, hautes de quatre à cinq pieds; Georges Kilian, qui en grava un grand nombre par les deux procédés, et Georges-Christian Kilian, qui fit aussi beaucoup de ces gravures pour les jésuites, par le procédé du noir, Georges Bodenher et Gustave Wolfgang, etc. (1).

C. — *Éditions classiques.*

Un service bien plus précieux encore, rendu à l'éducation aussi bien qu'aux lettres, consistait, nous l'avons dit, à mettre à la portée de la jeunesse les trésors de la littérature antique, en préservant cet âge de la corruption du paganisme, qui s'y trouvait mêlée. C'est ce que la Compagnie avait depuis longtemps commencé à obtenir pour des éditions classiques des meilleurs auteurs anciens, commentés et expurgés avec soin. Mais, à l'époque où nous nous arrêtons, les Pères firent d'immenses progrès. Les constitutions de saint Ignace avaient déjà prévu cette nécessité, d'une si haute et si pressante importance, pour extirper les licences païennes, « de peur que ces défauts n'offensent la pureté des âmes (2). » D'autre part, un règlement de classe des principautés de Haute et Basse-Bavière, daté de 1569, lorsque les jésuites commençaient à asseoir leurs prin-

1. Lipowski nous fournit ces détails spéciaux d'après son *Baier Kunster Lexicon*, t. I et II. Il renvoie à Mederer, t. II, et à Kropf, part. IV (*Jesuiten in Baiern*, t. II, 128 et notes).

2. Partie IV, c. XIV. Nous empruntons les détails et les citations qui suivent en général, à Lipowski, p. 116 et suivantes.

cipes d'enseignement, contenait à la fin un « index des lectures destinées à la formation de la jeunesse, au collège ducal de Munich (1) ».

Les Pères le publiaient à la suite de la promulgation, faite cette année même, du règlement ducal, qui prescrivait un choix d'auteurs purifiés des passages pernicieux pour l'âge qui vit et erre dans le domaine de l'imagination et n'a pas encore de principes affermis ni d'expérience. Beaucoup moins devait-on admettre l'usage des livres qui répandaient des principes païens, séditieux, ou éveillaient des sentiments défavorables et dangereux à l'égard de l'Église ou de l'État, chez les ministres de l'une ou les fonctionnaires de l'autre, chez les bourgeois ou autres sujets. Parmi les auteurs grecs, on permettait, avec ces précautions, Thucydide, Plutarque, Pausanias, Hérodote, Arrien, Xénophon, Diogène-Laërce et Polybe ; parmi les latins, Tite-Live, Jules Solin, Pomponius Mela, Tacite, Valère Maxime, Salluste, Florus, Velleius Paterculus, Quinte-Curce et les Commentaires de César. — Parmi les poètes, Virgile et Horace, alors qu'on en avait interdit strictement la lecture aux moines, et qu'en place on leur avait mis entre les mains Jérôme Vida, Jacques Sannazar, Baptiste de Mantoue, Ambroise Novidius, latinistes d'un mérite bien inégal entre eux. — Les progrès, même dans les auteurs nouvellement concédés, laissaenit fort à désirer pour la quantité et même pour la qualité du choix ; mais on avait posé le principe premier du progrès.

Tout en proscrivant les passages non seulement scandaleux, mais même scabreux, les jésuites purent bientôt autoriser, pour les différentes classes, les livres suivants : *pour le rudiment*, les *Fables* de Phèdre, les *Dialogues* du jésuite Pontanus (2) et les *Lettres familières* de Cicéron ; pour la *grammaire*, Cornelius Nepos, Pomponius Mela, dans les *Dialogues* sus-mentionnés, et Florus. — Quant aux auteurs grecs, on recommandait

1. Munich, chez Adam Berg, 1569, in-4°. Il prescrivait particulièrement, pour la littérature grecque, Homère et Isocrate ; pour les lettres latines, Cicéron, Virgile, César, Ésope (ce dernier, sans doute, dans une de ses bonnes et multiples traductions en latin, puisque Lipowski range le bon Phrygien parmi les latins).

2. Le programme portait encore les *Progymnasmata latinitatis* de Jac-

surtout le *Nouveau-Testament*, que Gretser avait ramené aux éléments de cette langue. Pour la classe de *petite syntaxe*, c'étaient Quinte-Qurce, Cicéron sur les *Devoirs*, les *Lettres* de Pline, et, quant au grec, les écrits des saints Pères ; pour la *grande syntaxe*, Salluste, César, et, de Tacite, les *Mœurs des Germains*.

Dans la *classe de poésie*, Tite-Live, Tacite pour les *Annales*, Sénèque, Martial, Horace et Virgile ; les auteurs grecs Thucydide et Xénophon.

En rhétorique enfin, Cicéron et Quintilien, *sur l'Art oratoire ;* les *Harangues* de Cicéron, les écrits de Pline plutôt que ses *Discours*, marqués par Lipowski, car ils sont perdus, et on n'a pas les vrais discours de Pline le Naturaliste ; pour les poètes, Ovide, Virgile et Horace ; pour le grec, Homère, les *Discours* d'Isocrate, Hérodote et Plutarque (1). C'est ainsi que s'étaient multipliées, sans rien compromettre au moral, les dépouilles enlevées à l'Égypte », comme on disait des emprunts faits à la *belle antiquité* (2).

ques Pontanus, S. J. Cet auteur, classique excellent, qui rendit de grands services en se vouant aux travaux utiles a l'éducation, mourut à Augsbourg, le 25 décembre 1626 (P. Kropf, continuateur d'Agricola, part. IV, p. 329). Il faut rapprocher de ce livre l'opuscule du P. Horace Tursellin, *de Particulis linguæ elegantioris*, employé dans la classe de grammaire, et souvent publié de nouveau *à Munich et à Ingolstadt*. L'auteur était né à Rome, mais issu d'une famille noble de la Flandre, qui se rattachait encore à l'Allemagne. On sait qu'il entra dans la Compagnie en 1562. Il enseigna vingt ans au collège Romain, écrivit l'*Histoire de Loretle, de saint François-Xavier*, etc., outre ses ouvrages de grammaire, et mourut en 1599. V. comme pour Pontanus, les PP. de Backer.

1. Lipowski cite, entre autres documents, l'édition d'Anvers (1635 du *Ratio atque institutio studiorum Societ. Jesu*).

2. Au sujet d'un de ces meilleurs classiques, Quinte-Curce, les Pères bavarois préférèrent un vieil auteur du pays, même au dix-septième siècle, au Père français très célèbre et savant, Michel Letellier, qui devait donner, en 1678, une édition in-4° de Quinte-Curce, *à l'usage du Dauphin*. Les jésuites allemands en firent d'abord usage pour les écoles ; mais on lui substitua ensuite l'édition que le P Noth, recteur du collège d'Ulm, prépara en 1697, et qui fut commentée par le P. Junker. On publia cette seconde édition en 1715. L'édition dont on se servait auparavant dans les collèges des jésuites, était celle de Christophe Bruno, professeur à Munich, qui (dès 1541) l'avait préparée par ses soins. Ce savant écrivait sur le style de Quinte-Curce : « Cet auteur doit être assidument dans les mains et dans le cœur de ceux qui aiment la grande et pure (*pudicum*) latinité ; ses expressions sont très choisies et spirituelles, ses pensées abondent, ses antithèses

XXXII

A. — *Original d'une lettre manuscrite du P. Gretser au P. Petau.*

Nous devons l'édition de saint Épiphane à cette lettre, que nous déchiffrons d'après l'original, resté entre nos mains :

Reverendo Patri in Christo Dionysio Petavio, Societatis Jesu sacerdoti, Parisiis, in Galliis.

Reverende in Christo Pater,

Pax Christi.

Binas accepi a R. V., alteras jam pridem, alteras nuper. Prioribus respondere distuli, quia sperabam mihi occasionem datum iri conferendi codices Bavaricos Themistianos manuscriptos cum editione Stephani, prout postulaveras ; sed nullis precibus impetrare potui ut codices Ingolstadium ad me transmitterentur : nam Serenissimus princeps nominatim vetuit, ne cuiquam ullus amplius liber ex sua bibliotheca commodato detur, cujuscumque status sit aut conditionis ; idque propter Harpacem quemdam qui, specie mutui, non paucos libros inde subtraxerat et subrepserat. Speramus tamen animum Serenissimi diuturnitate temporis mitigatum iri, ita ut antiquæ beneficentiæ fontes nobis pateant. Valde mihi placuit R. V. Synesius (1), etsi obiter duntaxat inspectus ; quem tamen per otium cum cura et cum fructu evolvam. Fœtui huic R^æ V^æ non dissimilis erit Themistius quem jam prælum subiisse gaudeo. Incidit mihi his diebus quiddam, quod eum R. V. communicare consultum duxi. Liberavit R. V. Synesium a sordibus Cornarii. Quid si idem beneficium conferret in S. Epiphanium, quem idem interpres mirifice conspurcavit ? R. V. valet ætate, græcæ linguæ cognitione et facultatibus salvis (2).

émerveillent, ses discours sont riches d'une copieuse éloquence, en sorte cependant que son style conserve toute sa majesté ». *Der Gesuiten latein*, Mainz, 1608, cité *ibid.*

1. Par des indications qui suivent, on verra que *Gretser* avait adressé au P. Petau des recherches sur les deux auteurs déjà mentionnés.

2. Autant qu'on peut lire ces deux mots, dont le premier est abrégé et un peu effacé.

S. Epiphanius dignissimus est, cui tam misere habito succurratur. Non desunt codices manuscripti ex quibus editio et versio ornari et adornari queant. Latet in hoc Patre immensus ecclesiasticae antiquitatis thesaurus: copiosam, non tantum notandi, sed et commentandi materiam subministrabit. Toti Ecclesiæ labor iste gratus et fructuosus erit: cur igitur R. V. hanc tam honorificam provinciam refugiat ? In bibliotheca Bavarica exstat S. Epiphanius, calamo exaratus : si R. V. opus aggredi velit, libellum supplicem Serenissimo nostro offeram, ut conferendi cum editis copia fiat.

Responsum ad orationem illam Rect. Par. (Rectoris Parisiensis), una cum postremis litteris, accepi, VI novembris. Pater ille Scotus aliquot hebdomades Augustæ, ob febrim, moratus est ; inde Monachium profectus, fasciculum semper secum retinuit. Sperabat seipsum ad nos reversurum ; sed secus accidit : nam, non salutato Ingolstadio, in Austriam descendit. Apologiam perlegi. Utinam publicaretur ! Ego non video cur talia scripta debeant prorsus esse edentula (1). Audio ipsa in Germania, non tantum latine, sed et germanice edita esse : solent enim sectarii nostri quidquid in Galliis adversus Societatem evulgatur si latinum sit, excudere et in germanicum sermonem transferre. Ex tunc, si quid gallice nostrum ordinem lacessit, vobis in illis locis degentibus notius est quam mihi, quo ille adversarius stylo tractandus sit. Ego talibus non multum blandiri consuevi. Ficum ficum, scapham scapham, ut aiunt (2). Commendo me precibus et sacrificiis R. V.

Revæ servus in Xo,
J. G.

Ingolstadii, 19 novembris 1612.

Nous n'oserions dire si la lettre est inédite, bien que nous en possédions l'original dans un recueil de lettres semblables du Père ou au P. Petau.— Il est sûr seulement qu'elle se trouve indiquée au catalogue de dix grandes pages dû au P. Brotier et publié sous ce titre : *Anecdotes des lettres adressées au P. Petau*. On n'en indique pas l'édition : c'est déjà dire qu'elle n'était pas encore connue du public avant la longue période

1. S.-e. *vina*, vins qui ont perdu leur force.
2. « J'appelle un chat un chat ». Réponse à la critique, qu'on a vue, sur son âcreté.

révolutionnaire, où peu de ces publications sortirent des recueils gardés par les anciens Pères. Le P. Brotier, bibliothécaire du collège Louis-le-Grand jusqu'à la suppression de l'ordre, y survécut jusqu'en 1789, éditant, dans cette dernière période, depuis son Tacite 1771, ses principaux ouvrages.

Nous trouvons seulement deux lettres de Gretser dans sa liste, et la deuxième se rapporte, pour les sujets mentionnés, à la première indiquée, celle que nous transcrivons. Voici les indications : — Première. « Gretser Jacques (S. J.), 29 novembre 1612. Il parle de Themistius ; mais ce qui est plus curieux, on voit que c'est Gretser qui a fait faire *Saint Épiphane* au P. Petau. Défense du prince de prêter à qui que ce fût, hors de la bibliothèque, les manuscrits, parce qu'on lui en avait escroqué ». Seconde. « 4 septembre 1611. Mémoires sur Synesius et sur Themistius ».

Le Père Écossais dont il s'agit plus haut, est probablement le vertueux et distingué P. Jacques Gordon, de l'illustre famille des Huntly (*Huntlæus*), qui, né en 1541, entré dans la Compagnie en 1563, mourut en 1620, après avoir professé cinquante ans la philosophie à Pont-à-Mousson, à Paris, à Bordeaux, et souffert persécution dans l'apostolat de l'Écosse.

Nous avons aussi une lettre autographe du même P. Gordon, adressée au P. Petau, qui renferme quelques lignes se rapportant à l'étude des Pères à Ingolstadt. Après l'éloge de son Nicéphore, il ajoute : « V. R. aura vu, au commencement de l'édition de Mistella à Ingolstadt, comme on promet Theophanes, en grec, avec une nouvelle version latine. Je ne sais si on l'a encore mis en lumière. Je ne l'ai pas trouvé au catalogue de Francfort.

« De Poitiers, ce 29 d'octobre 1616 ».

On voit par là qu'il avait voyagé en Allemagne, et les relations savantes entre collèges de la Compagnie l'auront fait passer par Ingolstadt.

B. — *Travail et prière infatigables du P. Gretser.*

Le zèle de la maison de Dieu consumait sensiblement le P. Gretser, et il mourut, aux témoignages des médecins, de l'ardeur du travail, qui avait desséché jusqu'aux plus intimes de ses

organes et aux sources mêmes de sa vie. « Il me semble, disait-il quelquefois, que, si l'on m'apportait à mon agonie quelque déclaration nouvelle de guerre contre mon Dieu, tracée de la main des hérétiques, ma main défaillante se soulèverait encore pour les repousser. » Les luthériens eux-mêmes l'appeaient « le grand jésuite ». Le souverain pontife Clément VIII écrivait aux premiers supérieurs de la Compagnie de veiller à la conservation d'une vie aussi précieuse à l'Église de Jésus-Christ. Lui seul n'estimait pas avoir le temps ni valoir la peine de se soigner, et le repos lui semblait impossible, tant qu'il pouvait étudier, écrire et prier (1).

Au milieu de ses immenses travaux, qu'il mena de front pendant vingt-cinq ans avec l'enseignement des hautes sciences dans l'université d'Ingolstadt, le P. Gretser trouvait encore le temps d'être un homme d'oraison. — Il avait pris pour protecteurs et pour guides, dans cette science des saints, le Roi prophète et son saint Père Ignace. Le livre des Psaumes lui offrait une source inépuisable d'affections et de pensées toutes divines. Il y revenait sans cesse, en étudiait les sens les plus cachés, demandait à l'Esprit-Saint de les lui faire comprendre; et il avait même reproduit et paraphrasé, avec les paroles du Psalmiste, tout le livre des Exercices.

A la prière, malgré de fréquentes infirmités, il joignait encore les veilles, les jeûnes et beaucoup d'autres austérités volontaires. Chaque nuit, il attendait pour se livrer au repos que la cloche d'un monastère voisin appelât les religieuses à l'office des matines. Plus d'une fois, pendant qu'il veillait et priait, les âmes du purgatoire vinrent implorer visiblement son secours; et sa charité pour elles était si grande, que, sans parler des pénitences extraordinaires qu'il appliquait à leur délivrance, il ajoutait au moins cinquante chapelets par mois aux suffrages ordinaires de la Compagnie.

Pendant sa dernière maladie, Notre-Seigneur, dans une vision mystérieuse, lui fit connaître le nombre de jours et d'heures qui lui restaient à vivre ; et, malgré les prévisions des médecins, il expira juste au moment qu'il avait indiqué.

1. Le ménologe imprimé du P. Patrigniani, continué par le P. Boero (éd. en 1859), insiste sur cette humilité à la date du 28 janvier, consacré à son souvenir.

Tous ses ouvrages, et en particulier les premières lignes de son beau livre sur *la Croix*, témoignent du zèle et de la piété qui lui faisaient prendre la plume ; et il put redire au lit de mort, avec une humble confiance : « Si j'avais encore à écrire ce que j'ai jamais écrit, je serais prêt à recommencer (1) ».

XXXIII

A. — Note bibliographique des éloges de Maximilien le Grand à Ingolstadt. — Natalitia. — Werner Tilly.

B. — Fêtes de la double canonisation des SS. Ignace et Xavier (p. 130).

A. — Au souvenir que l'université garda de Maximilien il faut rattacher quelques écrits que mentionnent les PP. de Backer, article *Ingolstadt.*

Gloria bellica Serenissimi ac potentissimi principis Maximiliani, Bavariæ ducis, S. R. I. archidapiferi Electoris, Libri XX. Ingolstadii, ex officina Gregorii Hœnlini, 1623, 4°, par le P. Georges Stengel.

Planctus symbolicus Sereni[smo] *Maximiliano, Bavariæ duci, ad septemviratum evecto. Ingolst..., Hœnlin, 1623, fol.*

Palma Boica ad historiæ formam Sere[smi] *Ducis et Electoris Ferdinandi Mariæ ortui gratulabunde scripta, nomine collegii Ingolstadiensis. Ingolst., 1636, in-12.*

Palma Boïca autumno vernans, sive gratulatio natalitia sere[smis] *Maximiliano, S. R. I. septemviro, patri ; Mariæ Annæ, matri; Ferdinando Mariæ Francisco Ignatio (2) Volfgango, filio, pridie K. novembr., an. X*[i] *1636, orto. Recusa Ingolstadii, Hœnlin, 1638*, par le P. Bissel.

1. Extrait de l'éloge autographié. Le P. Patrigniani marque qu'il avait prédit sa mort pour le jour de saint Charlemagne, fêté comme tel dans plusieurs pays allemands, à l'ouest : détail qui met bien son décès au 28 janvier.

2. Noms donnés à l'occasion de la fête très solennelle et encore récente que rappelle en particulier cet écrit : *Divus Ignatius Loy. et Franciscus Xav. a SS. D. N. Gregorio XV P. M. in S*[or]*. tabulas relati, Ingolstadii primum solemni ritu celebrati octoduo integro a nonis Maii usque ad idus 1622, majoris Acad*[ae] *Congregnis B*[ae] *Mariæ Dnis sodalibus oblati, dicati, Ingolst.*, Hœnlin, 1623, in-f°, p. 114. Préface signée du préfet de la congrégation, Sigism. a Neuhaus. Le collège se souvenait d'avoir été le Benjamin d'Ignace ou le dernier, qu'il fonda avec tant de peine.

Il reste un souvenir du collège à l'égard de Tilly dans ce titre de louangeuse ironie : *Francisco Andreæ, comiti de Tilly, immensi ingenii infantis, novo in cunis Herculi, filiolo illustrissimorum parentum, Werneri, comitis de Tilly* (1), *Franciscæ Barbaræ, principis de Lichtenstein, geniale et præsagum carmen accinuit collegium Ingolstadiense, an. exeunte 1630, Ingolst., 1630*, par le P. Balde. Sotvell nommait déjà, avec les *Quinquennalia* (1594 *typis Ederi*), qu'on a vus ailleurs, les trois premiers de ces écrits, et, parmi d'autres, l'*Helicon christianus*, imprimé à Ingolstadt en 1613, à l'occasion de la consécration épiscopale du prince Jean-Christophe, évêque d'Eischstædt, *typis Angermari*, in-4°.

B. — *Fêtes de la double canonisation des deux Pères fondateurs de la Compagnie, célébrées à Ingolstadt.*

Ce que nous y signalons surtout, avec Mederer, c'est que les Pères de l'Académie la célébrèrent, comme leur étant propre, avec les jésuites.

Pendant toute l'octave, commencée le samedi après l'Ascension, 7 mai, ils donnèrent vacances, et ils ne se contentèrent pas de participer aux cérémonies par leur présence, mais en outre ils élevèrent à leurs frais un arc triomphal, haut de plus de cinquante pieds, entre les deux portes de l'église Sainte-Croix. Le dimanche, entouré de plusieurs chanoines qu'ils avaient amenés et des chefs principaux de l'université, le prince évêque d'Eichstædt, chancelier, célébra la messe solennelle ; le duc de Neubourg y assista dès le commencement avec la duchesse ; et Léon Menzel, le recteur et pro-chancelier, y prononça un grand sermon le onze mai. La faculté de philosophie prit saint François Xavier pour patron, après une discussion solennelle (2), et en son honneur, le professeur de physique conféra le premier laurier de philosophie à cinquante-neuf candidats. A la fin, les Pères de la Compagnie servirent à un repas de quatre cents pauvres, et quelques-uns des plus célèbres professeurs tinrent à par-

1. Ce n'était cependant ni le célèbre Tilly (Jean) ni son frère Jacques, qui combattit près de lui avec ses fils ; mais cette parenté glorieuse recommandait déjà Werner.

2. La même année, la Faculté théologique prenait pour patron saint Thomas *Annal*, t. II, p. 231-33.

tager ce service. Une nouvelle, enfin, arrivée le 10 mai, combla la joie commune, la nouvelle de la victoire remportée par les catholiques sur le margrave de Bade-Durlach, Georges-Frédéric.

C'était sans doute la seconde des deux victoires remportées sur ce prince, celle-ci le 6 mai, à Wimpfen, par Tilly, qui sauva alors une première fois la Bavière, en même temps que l'Église, des brigandages sacrilèges de l'hérésie. Elle faisait partie d'une suite de triomphes, qui força le Palatin d'aller en Hollande attendre son sort de la volonté du César.

XXXIV

Recherches sur Adlzreiter et quelques autres historiens bavarois, d'après Leibnitz, etc. (p. 260).

Jean Adlzreiter a publié une grande histoire de Bavière : *Annalium Boïcæ gentis partes tres*, éditée d'abord à Munich, en 1662-63. Le P. Fervaux, jésuite, en aurait été le premier auteur, d'après une opinion commune exagérée, rapportée dans le *Dictionnaire* d'Ersch et Gruber (1). Il faut lire *Forquevaux* avec les PP. de Backer et Sommervogel. Confesseur de l'électrice Élisabeth, première femme de Maximilien, c'est à sa sollicitation que Forquevaux aurait fait quelques recherches préparatoires et souvent prêté sa plume exercée à l'historien. — Sur celui-ci même, consultons principalement la préface de l'édition de 1710, due à Godefroy-Guillaume Leibnitz (le grand Leibnitz) (2).

Adlzreiter était né à Rosenheim, ville de Bavière, en 1596 ; il avait fait ses études littéraires à Munich et ses études philosophiques à Ingolstadt. Obligé de quitter ce dernier séjour, il y revint pour remplir l'emploi de secrétaire auprès d'un professeur de droit renommé, Gaspard Denis. C'est alors qu'il passa, en 1622, sa licence en droit, avec une thèse *de Juribus fisci*, etc. Mederer ne dit de lui qu'un mot, et c'est au sujet de cette épreuve : « Cet homme, d'un nom partout célèbre, et plus tard

1. Article *Adlzreiter*. Voir, pour le P. Forquevaux, Lorrain, les articles *Forquevaux* et *Adlzreiter*. dans de Backer.

2. Grand in-folio, qui joint à ces *Annales* celles du P. Brunner, etc. Leibnitz n'a proprement fait que la préface. L'édition avait été préparée par des savants de la Compagnie, que nomment les PP. de Backer (article *Brunner*).

chancelier de Munich, discuta publiquement cette année sur la science des deux droits (*jurium*), et les applaudissements furent tels, qu'ils semblèrent présager ses futurs honneurs (1). » L'annaliste suppose probablement assez connu l'ancien élève d'Ingolstadt, pour rester aussi bref à son sujet.

A Munich, il fit partie des deux conseils ducaux, et Maximilien Ier, encore régent, recourut souvent à ses conseils. Préposé aux archives, il employa à la rédaction des papiers d'État de Bavière sa plume, que l'on y reconnaît. En 1642, le duc le nomma membre du conseil d'État, et, en 1649, chancelier ducal. Il le chargea aussi de plusieurs ambassades, le plus grand honneur que pût recevoir alors un bourgeois.

Ces charges importantes l'avaient préparé à reprendre le *Corpus* de l'histoire bavaroise. Malgré l'aide que lui prêta le P. Forquevaux (dont on a encore diversement germanisé le nom, français comme la nationalité, *Valburg, Valfur*), c'est à Adlzreiter que nous devons tout le fond de cette grande œuvre, distinguée de toutes les histoires précédentes; c'est lui surtout qui en a recherché et ordonné les matériaux, avec les vues d'un homme instruit des affaires d'État.

Pour les histoires précédentes d'Aventin, Hund et Brunner (2), il y avait lieu de les reprendre, d'y ajouter plus de critique, d'achever leur œuvre et de la continuer. C'est ce qu'il fit dans ses deux premières parties. La troisième, qui lui appartient et qui embrasse l'histoire de Maximilien et des ligues de ce temps, est un des meilleurs morceaux historiques, et doit cet avantage à la familiarité que l'historien eut avec les grands hommes du temps. Il ne la commença que sous l'électeur Ferdinand-Marie, fils de Maximilien, à qui il l'a dédiée.

Nous reviendrons en quelques mots sur Adlzreiter, après avoir parlé de ses devanciers, pour montrer comment il les continua et compléta.

Nul pays en Allemagne, dit à bon droit Leibnitz, n'a eu

1. IIe partie, p. 234.

2. Le P. André Brunner, qui écrivit aussi l'*Histoire du Tyrol* (Hall, 1589-1660), a publié les *Annales Boiorum* jusqu'en 1311. Finauer s'est servi de l'abrégé qu'en a fait Gewold, dans la composition de sa *Bibliothèque bavaroise* (Augsbourg, 1682). V. *infra*.

de meilleurs historiens que la Bavière ; et il rappelle d'abord, après Aventin, que nous avons fait connaître en détail, Viguleius Hund, dont nous avons aussi déjà fait une large mention. Ce dernier appartenait à la noble maison de Lautterbach, qui s'était illustrée en combattant contre les Turcs, au quatorzième siècle. Dans le premier de ses deux in-folio, publiés à Ingolstadt en 1581, et que nous avons indiqués, il traite des généalogies. Le second volume embrasse l'histoire, non seulement de la métropole de Salzbourg, mais des diocèses soumis à sa vaste juridiction, y compris plusieurs de ceux de Bavière, et il commence aux origines mêmes de leur conversion. C'est ce qu'annonce le titre : *Metropolis Salisburgensis, continens primordia christianæ religionis per Boiariam, et loca quædam vicina.* Il fut édité en 1582, à Ingolstadt.

Christian Gewold fit une nouvelle édition des deux in-folio, en 1620, y ajouta des faits nouveaux ; enfin il appuya l'ouvrage de pièces importantes et de nombreux diplômes de papes, d'empereurs et d'autres princes. Il publia le tout en trois volumes, à Munich. Par là, l'histoire de la métropole de Salzbourg, traitant de ses établissements ecclésiastiques et religieux, complète, selon les expressions de Mederer, l'histoire diplomatique de la Bavière sacrée.

L'autobiographie de Hund a été insérée plus tard dans la troisième partie de ses écrits et de ses sources, recueillis par Freyberg (1). Enfin, le P. Marc Hansiz, S. J., donna sur la *Metropolis* son édition d'Augsbourg, 1729. Il la rattache à une édition plus générale : *Germaniæ sacræ tomus II. Archiepiscopatus Salisburgensis chronologice propositus ;* livre où il rappelle les travaux de Hund, de Duker et des Mezger, surtout de Joseph Mezger, sans mentionner ceux de Gewold. « Hund, dit-il, avait poussé son œuvre jusqu'à la mort de l'évêque Jean-Jacques de Kun ; Duker atteignit presque jusqu'à la fin de Guidobald Thunius, mort en 1668. Les Mezger parvinrent jusqu'aux commencements de Jean-Ernest, élu en 1685. Je déclare de grand cœur leur devoir beaucoup pour les biographies récentes ».

1. III^me^ volume, p. 182, et dans Finauer, Bibl., 5. *Gebrauche d. Bayer. Staats* (Indiqué par Prantl, II, 488). — Préface, au commencement.

Revenons à l'auteur bavarois dont il omet de parler. Gewold avait déjà publié ses *Généalogies des ducs de Bavière*, où il ajoute de nouvelles recherches d'antiquités aux généalogies de Hund, et un traité *du Septemviral de l'Empire, ou des sept Electorals*. Mederer, qui cite ces derniers écrits, ajoute : « Ils ne soutiendraient pas la rigueur de la critique d'aujourd'hui. Ils témoignent cependant d'une industrie infatigable et d'une extrême ardeur à bien mériter de la Bavière (1) » : titres de gloire qui éclatent encore plus dans l'édition nouvelle de *la Métropole de Salzbourg* que nous venons de mentionner.

Parmi les autres écrits de Gewold, il n'en est qu'un qui intéresse la Bavière, la *Description de l'ancienne Norique*. Mais un autre ouvrage intéressant, qui regarde ce pays en même temps que l'Allemagne et la France, est intitulé *Vindiciæ pro Ludovico IV imperatore*. On sait que Louis IV (l'Enfant), ce dernier des Carlovingiens, mort au commencement du dixième siècle, fut victime à la fois de l'invasion des Huns et de querelles ambitieuses où figure un duc de Bavière. Les savantes discussions de Gewold avec Marq Freher, *de Palatino electoratu*, ne touchent la Bavière que par le souvenir des possessions qu'avaient eues ses princes dans le Palatinat, et par le titre de comtes palatins que prenaient ses ducs, avant le titre même de leur duché. Une autre polémique de Gewold aurait encore trait à l'histoire bavaroise : c'est celle qu'il soutint dans une apologie de « cet homme illustre, Marc Velzer », que nous rangerons parmi les écrivains de cette histoire (2).

A ces principaux historiens de la province sous le rapport religieux, il faut joindre le P. Mathias Rader, qui édita, de 1615 à 1628, ses quatre parties ou volumes sur la *Bavaria sancta* et la *Bavaria pia*, que nous avons souvent appréciées en les citant; sans parler de ses commentaires sur Martial et Quinte-Curce. Rader était, en effet, philologue en même temps qu'historien. Il vécut de 1561 à 1624.

Mais, reprend Leibnitz, la moisson d'annales a été plus abondante en Bavière pour les historiens qu'il appelle civils, et que nous nommons politiques, par opposition à l'histoire religieuse.

1. Tome II, p. 182, p. 228-29, à la mort de Gewold, 1621.

2. Nous parlons plus loin, et avons dit un mot ailleurs, de ce savant *duumvir* d'Augsbourg. Nous reviendrons également sur les rapports de Gewold et d'Ingolstadt.

L'illustre éditeur omet les célèbres chroniques bavaroises du moyen âge, et ne comprend dans son recueil que ceux qui suivirent la Renaissance et qui traitèrent l'histoire générale.

Dans ce nombre, rentre d'abord plus exclusivement Aventin, qui parcourut tant de pays, et y fit ces recueils que l'on garde à Munich, abstrayant des fables les antiquités véritables, et unissant dans son exposé l'élégance au jugement. C'est l'opinion qu'en donne Leibnitz. Il mentionne aussi ses attaques, que nous avons vues, contre les vices des ecclésiastiques. Baronius les blâme, rapporte-t-il ; mais on doit mettre en ligne de compte la défense qu'il prit de la vérité historique, favorable à l'Église. C'est ainsi qu'il réfute le premier, d'après le même auteur, la fable de la papesse Jeanne.

Welzer est le savant magistrat d'Augsbourg qui fut en rapports particuliers avec le P. Gretser (1). Il se souvint qu'Augsbourg appartenait à l'ancienne Bavière, et il composa son *Rerum boïcarum lib. V*, in 4°, et *Rerum Augustanarum Vindelicorum lib. VIII*, in 4°. Sous le nom de *Fragmenta tabulæ antiquæ*, 1594, in 4°, il nous a conservé des fragments de la table de Peutinger, qu'il retrouva ensuite en entier, et qu'il adressa à Abraham Ortelius (2). D'après Leibnitz, il eût surpassé Aventin, s'il ne se fût arrêté dans l'histoire antique des Tassillon (3).

Nous avons indiqué l'ouvrage du P. Brunner que Alegambe et Sotvell citent sous ce titre: *Annales virtutis et fortunæ Boïorum*, 3 volumes, publiés en 1626, 1629 et 1635, in-8°, *Monachii*. Il s'arrête à peu près à l'avènement de l'empereur Louis V de Bavière, et le fait en ces termes expressifs : *Augustalem Aquilam liberior calamus asseret, minusque invidiæ obnoxius. Ea nobis vacationem dedit ardui laboris, manumque sua sponte non cessantem a tabula submovit.* Ces paroles font supposer que ses supérieurs craignirent qu'il n'offensât Rome en ménageant le pouvoir civil. Il s'élevait déjà d'âcres discussions d'érudits entre l'auteur et le P. Rader. Maximilien passa outre, en con-

1. Il vécut de 1568 à 1614.

2. Œrtel, savant géographe d'Anvers (1527-1598), qui, avec ce secours, publia, en 1595, *le Theatrum orbis terrarum parergon, sive veteris geographiæ tabulæ ;* complément du premier atlas connu, qu'il avait édité en 1570, sous ce titre: *Theatrum orbis terrarum*, in-f°.

3. Nom propre d'un célèbre duc de Bavière du huitième siècle, dont on peut faire un nom générique.

fiant la continuation à d'autres écrivains. Ce fut d'abord à Jacques Balde, qui ne s'en occupa guère; puis au P. Jean Bissel, jésuite, qui, sous le nom de Léon Galeatus, écrivit l'histoire de l'expédition victorieuse du duc Maximilien en Bohême, exposée avec plus d'ampleur par Schmitdl, dans la grande histoire de la Compagnie en ce royaume, que nous avons plutôt consultée.

Adlzreiter fut le vrai, définitif et grand continuateur de l'histoire bavaroise.

Le soin qu'il mit à sa grande histoire s'annonce dès l'abord par une comparaison avec ses prédécesseurs, qui, en les caractérisant comme écrivains, nous servira d'une sorte de résumé pour les derniers historiens bavarois (1) : « Bien que je ne me promette pas (d'apporter dans mon récit) le brillant de Welzer, la clarté de Rader, l'élévation et l'harmonie inimitables de Brunner, quelques personnages très distingués ont cependant trouvé une raison qu'ils pussent alléguer pour réclamer ma plume : c'est qu'ils voulaient qu'on rassemblât, d'une fois et dans un seul corps d'histoire, avec la même couleur générale et le même style, tout ce qu'ont fait les Bavarois jusqu'à notre âge ». Concluons aussi de là que la rédaction définitive est de lui.

Il ne suffisait pas enfin de poursuivre ; il fallait encore revenir : aussi Adlzreiter fit-il, à l'usage de la princesse bavaroise qui devait alors épouser le dauphin de France, un abrégé des *Bruniana*, que Leibnitz qualifie de « pas mal lancé » ou « bien mené (2) ».

Nous n'avons pas compris, non plus que ne l'avait fait l'éminent éditeur, dans cette revue sommaire, les historiens ou chroniqueurs de Bavière au moyen âge. Nous n'avons commencé, nous aussi, qu'à la Renaissance, époque où naît elle-même l'université d'Ingolstadt.

1. *Quamvis mihi non polliceror Velzeri nitorem, Raderi claritudinem, Brunneri numerosam et vix ulli imitabilem celsitatem, reperere tamen aliqui viri clarissimi cur dicerent se meam manum flagitare : voluerunt scilicet eodem stylo ac tenore in unum semel simulque conferri, quæ ad nostram usque ætatem gessere Boii.*

2. *Non male missum.* Brunner ajouta encore les *Vies abrégées de soixante ducs de Bavière*, écrites en allemand, à ses *Excubiæ tutelares Serenᵐⁱ principis Ferdinandi Mariæ. Bavariæ ducis. Monachii*, 1637. On y joint 60 très jolis portraits de ces ducs, gravés par Kilian. Sur celui-ci, voir *Thèses d'Ingolstadt gravées*, dans la suite de nos notes, p. 525.

XXXV

A. — *Directiones Colloquii Deiparæ Virginis*
A Rev. P. Jacob Rem (1).
Tu parasti Directiones (Ps. XCVIII).

I

Qui voluerit recipi in Colloquium debet ex sodalibus esse congregationis B. Virginis. Probatur autem per mensem unum; sub ejus finem confitebitur generaliter de tota vita, vel ab ultima generali confessione.

II

Ut sperari et dici queat Colloquium Deo et B. Virgini semper esse gratum amicumque, atque adeo cœtum hominum non solum laudabilem, verum etiam purum, sanctum et quem in gratia sua præpotens Deus semper habeat; quilibet e Colloquio conabitur esse in gratia Dei, non solum dum in collegio commorabitur, sed etiam postquam alio concesserit, eo pacto videlicet, ut omne peccatum mortale quam diligentissime caveat. Quod si vero quispiam, quod Deus avertat, mortiferam noxam etiam occultam contrahat, is intelligat se eo ipso exclusum esse, ut hunc in modum ipsius crimine Colloquium non contaminetur, sed continuo in sua sanctitate et puritate permaneat; quando quidem is simul lethali peccato se astrinxit et Colloquio excidit. Ita scilicet accidet ut hic cœtus nullius scelere aut flagitio Deo reddatur invisus, sed ut ejus bonitati placeat semper. Porro quem sic e Colloquio ejicerit peccatum, etsi frequentet conventus, ut alii, tenebit tamen ejectum, donec id confessione apud sacerdotem eluerit, hymnumque *Ave Maris stella*, etc., pro colloquio recitaverit. Quo facto, Colloquio reconciliatus, ejusque thesauri spiritualis denuo particeps effectus, censebitur eritque reconciliatio hæc tota, quemadmodum et ipsa exclusio, occulta.

1. Nous avons indiqué tout le titre de l'édition d'Ingolstadt, 1623, que nous suivons. — En tête des *Directions* mêmes, comprises en trois grandes pages dans ce recueil de pièces en douze grandes pages, on lit : *Directiones Beatissimæ Virginis*. Elles sont attribuées à la Vierge même.

III

Ut puritas conscientiæ quam Colloquium in præcedenti directione requirit, facilius servetur, quilibet e Colloquio, octavo quoque die confitebitur, et semper post confessionem dabit confessario suum nomen in scheda, una cum mense et die quo fuerit confessus. Hoc præstabitur ab iis qui in collegio habitant ; qui vero extra collegium exstiterint, si non octavo aut decimo quarto, singulis semper mensibus confitebuntur.

IV

Precationes cantionesque piæ, collocutiones denique de rebus spiritualibus et utilibus, quæ certis temporibus habentur, atque alia omnia, quæ in Colloquio vel nomine Colloquii dicuntur, audiuntur exercenturque, ad honorem B. Virginis, secundum Deum, proxime referri debent. Unde sperari merito licet quemlibet actum bonum, qui ab aliquo ex hoc cœtu juxta præscriptum institutionis exercetur, mercede duplici esse donandum.

V

Quum primum contigerit quemquam e Colloquio mori, singuli non sacerdotes tria rosaria, sacerdotes unum sacrum pro salute defuncti offerant, et psalmum *Miserere* omnes una in Colloquio recitent. Quod si defunctus, cum diem suum obiit, ob causas saltem cognitas vere membrum Colloquii non fuerit, nemo tenetur præscripta — ratione Colloquii — exsequi. Exigit etiam pietas ut parentes eorum, qui in Colloquio sunt, precibus Colloquii juventur : ubi igitur de obitu constabit, in Colloquio, pro eorum liberatione ab acerbis purgatorii pœnis, psalmus *Miserere* recitabitur et oratio pro defunctis ; et ab unoquoque, quam primum id fieri poterit, recitabitur rosarium.

VI

Conventus habebitur singulis diebus sabbati, tertia parte, ad oc-

tavam vespertinam, et, diebus festis, hora prima promeridiana(1). In conventu autem hic servabitur ordo. Alternis conventibus, agetur de colloquio mentali, hoc est, singuli meditabuntur rem aliquam divinam, quæ illis ab initio conventus proponetur ; in aliis vero conventibus, hoc ordine proponetur :

1° Legetur aliquid spirituale, loco accommodatum.

2° Aliquis e Colloquio recitabit vel orationem, vel carmen de re aliqua pia, vel proferet exemplum, aut sententiam sanctæ Scripturæ, vel alicujus sancti Patris, quæ videtur efficax ad inflammandos auditorum animos ut Deum ex toto corde ament, ejusque Matrem sanctissimam singulari devotione et diligentia venerentur.

3° Cantabuntur litaniæ pro necessitate occurrente.

4° Habebitur exhortatio ; planctus vero B. V. *Stabat Mater* semper cantabitur diebus Veneris, in Quadragesima, tertia parte ante undecimam.

VII

Qui de Colloquio volent esse, sive in collegio, sive extra illud vixerint, pro sequentibus quotidie precationem aliquam et quidem pro singulis suam Deo fundant, sive Dominicam Orationem voluerint, sive Salutationem angelicam malint, sive psalmum aliquem, sive quamcumque orationem :

1° Po S. Matre nostra Ecclesia catholica.

2° Pro ejusdem Supremo in terris capite, Summo Pontifice.

3° Pro Colloquio.

4° Pro defunctis omnibus Colloquii.

5° Pro eo qui, proxima vice, e Colloquio moriturus est ; quæ oratio spectabit ad agonem, eo tempore quo usus rationis durat.

6° Pro eo qui, proxime defunctus e Colloquio est ; quæ oratio refertur ad primum tempus quod animæ separationem sequitur.

7° Pro collegio S. Ignatii episcopi et martyris.

8° Pro benefactoribus Colloquii, et spiritualibus et corporalibus, tam vivis quam defunctis.

1. N'est-ce pas plutôt *pomeridiana*, pour *postmeridiana* ? Nous ne connaissons pas l'autre mot comme usité.

Oblitus hæc recitare uno die, duplicabit sequenti ; in diem tertium qui differt, Colloquio minime satisfacit.

VIII

Dicessuri e collegio, si porro hujus Colloquii thesauri participes esse velint, petent omnes *Directiones*, quas tertio quoque mense revolvent. Insuper singuli, per annum semel saltem, Colloquium litteris revisent, si sine sumptu aut cum exiguo id præstare poterunt. Qui in urbe morabuntur, litterarum loco, die solemni institutionis Colloquii, aut impediti, quocumque poterunt die, in eodem compareant, atque de Colloquio esse præsentia sua liquidum faciant. Neglector alicujus horum tamdiu de Colloquio se non esse norit, quousque aut coram aut per litteras eidem reconcilietur.

IX

Qui aliquam ex Directionibus transgreditur, is ipso facto excluditur e Colloquio et thesauri spiritualis qui in ipso est, communicatione privatur, nulla penitus habita ratione commissæ negligentiæ, sive hujus transgressor solus sibi, sive aliis etiam conscius existimetur.

Formula precandi recitanda ab iis qui ad Colloquium suscipiuntur.

Sancta Maria, Dei Mater admirabilis, Regnia cœli, ego *N.*, famulus tuus, licet indignus, volo hodie adjungi iis, quorum voluntas et propositum est, velle Filio tuo vero Deo ac homini inservire in debita conscientiæ puritate, ac fuga omnis peccati mortalis, ac te ejusdem Creatoris et Salvatoris nostri Matrem SS^imam^ et Colloquii hujus patronam benignissimam peculiari devotione fovere, ea nimirum ratione ut omnia pia exercitia, quæ jussu ac nomine Colloqui faciunt, ad tuum post Deum honorem referant. A te igitur, Mater admirabilis, pulchræ dilectionis ac sanctæ spei, peto humiliter ut me inter eos qui vera membra hujus tui Colloquii existunt, misericorditer annumerare ac commendatum habere velis. Amen.

Preces pro reconciliatione.

Après le verset : *Dignare me*, etc., qui suit *l'Ave maris stella :* Sancta Maria, Dei Mater admirabilis, ego *N.*, famulus tuus, licet indignus, volo hodie *renovare* propositum, *quod habui eo die quo susceptus sum in Colloquio, nimirum adjunctus esse iis quorum* bona voluntas (et reliqua ut supra).

La prière suivante, empruntée à l'édition de 1731, p. 59, est un moyen de rappel, pieusement résumé :

Oratio Colloquistis quotidie recitanda

Ut Directioni 4^e^ et 7^e^ satisfaciant et Indulgentias 40 dierum lucrentur :

O Domina mea sancta Maria, Mater ter admirabilis, me in tuam benedictam fidem ac singularem custodiam, et in sinum misericordiæ tuæ, hodie et quotidie, et in hora exitus mei, animam meam et corpus meum tibi commendo; omnem spem et consolationem meam, omnes angustias et miserias meas, vitam et finem vitæ meæ tibi committo, ut per tuam sanctissimam intercessionem et per tua incrita, omnes meæ dirigantur et disponantur cogitationes, verba et opera, secundum tuam, tuique Filii sanctissimam voluntatem, beneplacitum, honorem et gloriam (1). In eamdem benedictam fidem ac singularem custodiam, et in sinum misericordiæ tuæ, commendo totam Ecclesiam catholicam, summum Pontificem, Colloquium tuum, defunctos omnes Colloquii, eum qui proxima vice e Colloquio moriturus est aut mortuus est, collegium S. Ignatii Martyris, benefactores denique omnes vivos et defunctos, spirituales et corporales, ut per tuam sanctissimam intercessionem et per merita tua, obtineant ea omnia quæ juxta Filii tui sanctissimam voluntatem desiderant.

Nous avons entre les mains cette autre édition très pieuse parmi celles qu'on a dû faire des *Directions :*

1. Il y a ici des analogies remarquables avec la prière de S. Louis de Gonzague à la S^te^ Vierge. On a vu, du reste, qu'il était colloquiste, du moins inscrit, correspondant, mais engagé.

Directiones Mariani Colloquii B. V. Matris ter admirabilis, in collegio DD. Convictorum Ingolstadiensium sancti Ignatii Mar. a Ven. P. Jacobo Rhem. Soc. Jesu, an. 1595, erecti, a Paulo V Pont., 1612, sacris Indulgentiis ditati. — Ingolstadii, typis Godefridi Zipper, typogr. Acad., an. MDCCXXXI.

Cette édition est en même temps un petit manuel de 134 pages, petit in-32.

A la tête des *Directions* proprement dites, on ne trouve pas l'épigraphe : *Tu parasti Directiones ;* mais au verso du titre général de l'édition se lisent ces mots, comme sacramentels : *Colloquium est cœtus piorum hominum, in honorem. B. Virginis institutus, suas Directiones inviolabiliter observans.*

B. — *Extrait des lettres annuelles de la Compagnie de Jésus, a peu près inédites, sur le collège d'Ingolstadt et l'état comparé des autres collèges bavarois*, surtout en ce qui concerne les congrégations, les séminaires, etc. — Jusqu'à la *direction* de Rem à Ingolstadt (1581-94).

Ces lettres sont imprimées deux ans après l'année dont elles rendent compte, pour le catalogue général des provinces, collèges et membres de la Compagnie, et pour leurs œuvres spirituelles. Elles sont adressées exclusivement aux « Pères et aux frères (1) ». Elles sont par conséquent restées peu connues et très rares. « Les *annuæ litteræ*, écrivait dernièrement le R. P. Paul Pierling, n'étaient pas livrées au public. A la suppression des jésuites, lorsque leurs bibliothèques furent en partie confisquées par les gouvernements, en partie vendues ou dilapidées, quelques exemplaires entrèrent dans les dépôts publics ou privés : ils sont de nos jours d'une rareté extrême (2) ». C'est ce qui nous engage à en donner des extraits, qui compléteront notre histoire.

1. *Annuæ litteræ Societatis Jesu, anni* 1581, *et sic sequentium, ad Patres et Fratres ejusd. Soc. — Romæ, in collegio ejusd. Soc.* 1583. Chaque année est l'objet d'un in-12 de 2 à 300 pages.

2. *Antonii Possevini Missio Moscovitica*, 1882 — Ernest Leroux.

L'exactitude de ces renseignements est garantie jusqu'à un certain point par le soin qu'on a pris de revoir, pour la généraliser, la correspondance particulière que les individus, maisons ou provinces entretenaient, suivant une simple pensée de charité mutuelle qu'inspirait l'institut. C'est ce que nous apprend la préface du premier volume, ou de l'année 1581, temps où l'on paraît avoir commencé à imprimer, comme à rédiger d'office, des sortes de lettres encycliques (1). Voici le résumé du préambule du P. Jean Valtrinus, l'auteur des lettres de 1581 et 1582, qui ne met pas son nom (2):

« C'est une coutume d'écrire les œuvres les plus signalées que fait chaque année notre Compagnie, pour la gloire de Dieu, dans les diverses régions ou parties du monde. Nos ancêtres l'ont établie avec sagesse, et elle a été sanctionnée par les règles de la Société. Comme nous sommes tous unis par les liens de la charité fraternelle, il nous est très agréable de savoir ce que font les nôtres, séparés par de telles distances ; et, par cette communication, les esprits ne sont pas seulement plus unis entre eux, mais s'animent avec plus de zèle à égaler ces grandes œuvres ».

Tel était l'objet de ces lettres, plutôt que celui de former des archives ou de recueillir des instructions pour l'utilité des supérieurs, par exemple. Ceux-ci pouvaient avoir leurs correspondances, consulter les *diaria* ou journaux de leurs maisons ; mais il n'y avait pas de *litteræ annuæ interiores* (3).

Restait toujours un but multiple, d'union fraternelle, de curiosité vive et louable entre membres si dispersés d'un corps immense et cosmopolite ; enfin, un but d'émulation, qui fait l'essence même d'une société instituée *ad majorem Dei gloriam*. Toutes ces considérations exigeaient quelque exactitude, avec l'esprit même si positif de la Compagnie, qui n'en prenait pas cependant la responsabilité. On ne s'étonnera pas de quelques divergences.

1. Époque de rénovation, où la congrégation générale choisit Éverard Mercurien comme Général, Hoffée comme assistant d'Allemagne, etc. 1er volume, p. 5-8.

2. Italien, enseigna cinq ans au collège Romain.

3. V. Alegambe, *Bibl. Soc. Jesu, Tab. materiar.*, p. 525.

1581.

Il y a dans la province de Germanie supérieure (1) huit maisons et 174 membres de la Compagnie : à Ingolstadt, 44 ; à Dillingue, 30 ; à Munich, 21 ; à Hall, *Hala ad Œnum*, 21 ; à Inspruck (juvénat), 13 ; à Lucerne, 12 ; à Landsperg (noviciat), 27 ; à Augsbourg, 8. — Défunts, 5 ; admis dans la Compagnie, 17.

Collège d'Ingolstadt.

6 ont été retirés de l'hérésie : parmi eux un prédicant, qui enseignait l'hérésie luthérienne depuis dix-huit ans. Un autre, livré également à l'hérésie et qui était savant, a été poussé par les congréganistes de la sainte Vierge à brûler ses livres hérétiques et à faire une bonne confession. Un homme est venu d'une distance de trente milles se purifier par une confession générale. Un curé licencié en théologie et suffragant désigné de l'évêque de Frissingue, avant de remplir ses fonctions, a voulu se préparer chez nous par les exercices spirituels ; trois autres, dont un moine, les ont encore faits.

Ce commencement d'œuvres va se développer promptement. Complétons les renseignements sur cette première année, qui sont déjà étendus, en donnant le chiffre des membres de la Compagnie dans la province d'Autriche et au collège de Vienne, dont nous avons vu l'histoire en rapport étroit et constant avec le collège d'Ingolstadt et la province de Germanie supérieure (dès lors distincte). En Autriche, 197 jésuites ; à Vienne, 58 ; à Prague, 34 ; à Olmütz, 41 ; à Grætz, 28, et à la maison de probation de Brunn, 33 (2).

Comparé au nombre que nous citons pour la Bavière et que

1. P. 190-194. Cette province, depuis 1560, était séparée de celle d'Autriche, qui en fut comme une colonie ; et elle était gouvernée par Hoffée, après être restée quelque temps réunie à l'Autriche, sous le gouvernement de Canisius.

2. P. 195-204.

nous supposons exact, le chiffre est un peu supérieur, et le développement donné dans les *litteræ* sur le collége de Vienne en montre aussi l'importance, due à la résidence des Césars catholiques. Mais il n'en faut pas moins remarquer aussi l'importance relative d'Ingolstadt, qui se maintiendra et s'accroîtra la plupart du temps, jusqu'à l'époque où écrivait Mederer et où la Compagnie comptait 150 membres dans la ville universitaire des souverains bavarois.

1582.

Nous serons naturellement plus bref désormais, et, en indiquant la statistique comparée de la province, nous nous bornerons à Ingolstadt dans nos détails plus particuliers.

On y compta cette année 32 personnes « réconciliées avec l'Église » : expressions qui marquent leur retour de l'hérésie. Quelques-unes avaient d'abord défendu obstinément leurs erreurs. Parmi elles, un maître ès arts fut tellement frappé de la lecture d'un livre écrit par l'un des Pères, que les remords de sa conscience ne lui laissèrent aucun repos jusqu'à ce qu'il eût embrassé la foi catholique et la vocation de la Compagnie. Plus de cent pécheurs firent des confessions générales de toute leur vie ; et beaucoup d'entre eux, des confessions arriérées, accompagnées des témoignages les plus vifs de leurs regrets. Onze hommes, religieux ou étudiants, ont vaqué aux exercices spirituels (1).

1583.

Depuis cette année, le rédacteur anonyme est Orlandin. A mesure que les lettres annuelles sont mieux renseignées de toute part et embrassent plus de provinces, la rédaction se resserre quelque temps sur Ingolstadt ; mais ici nous retrouvons une statistique des collèges bavarois.

A Ingolstadt, 42 jésuites ; à Dillingue, 26 ; à Munich, 19 ; à Augsbourg, 22 ; à Lansdperg, 20 environ ; à Inspruck, 15 ; à Lu-

1. Il ne s'agissait pas de jésuites, qui les font tous, ni d'autres exercices spirituels que de ceux du mois entier. Tome II, p. 185.

cerne, 15 ; dans les autres, 12.— Entrée de 11 novices, 3 sujets décédés.

A Ingolstadt, 22 conversions de l'hérésie, 4 abjurations, dues aux exhortations des congréganistes... (1).

1585.

Le P. Orlandin donne plus de place à la province de Germanie supérieure et à Ingolstadt, qui ont aussi augmenté sensiblement leur personnel (2).

9 maisons, à peu près 212 sujets, etc. : à Ingolstadt, 54 ; à Dillingue, 24 ; à Lucerne, 16 ; à Augsbourg, 20 ; à Landsberg, 30. Un mort, 24 admis.

Le collège d'Ingolstadt a donné à la Compagnie 4 recrues. Les exercices y ont été suivis par des étrangers *(externi)* d'un haut rang, entre autres par un abbé noble et prédicateur, qui était venu d'Ingolstadt dans ce but. — 35 ont été absous du péché d'hérésie; et, à certains temps de l'année, il vient des pays hérétiques des gens qui veulent se confesser à la manière des catholiques. La congrégation de la sainte Vierge est florissante par la piété et par le nombre.

Dans les jours consacrés par l'anniversaire de la mort du Christ, beaucoup se sont donné la discipline devant son tombeau. Quelques-uns ont fait de même, revêtus du sac des pénitents *(cucullo)*, dans les diverses églises de la ville et aux tombeaux qu'on y avait érigés (3). En septembre, on a commencé les cours dans le récent et très beau collège élevé par la libéralité rare du duc Guillaume. On y ajoutait un cours de rhétorique désiré, et on y représenta la tragédie d'*Absalon* devant une noble assemblée, réunie là pour honorer le nouveau collège de sa visite.

1. IV^me^ vol., p. 143.
2. IV^me^ vol., p. 174.
3. Pénitences permises même à quelques élèves : ils domptaient ainsi leur corps et acquéraient l'énergie qu'on admire en eux. On sait que saint Louis envoyait une discipline en don à sa fille. Gretser a composé *De voluntaria flagellorum seu disciplinarum cruce*, libri III. Ingolst., 1606, traduit, et, en 1607, *Spicilegium de tribus libellis de disciplinis, cum libello de disciplina spirituali* (Cologne).

1584 (1).

219 jésuites dans la Germanie supérieure : à Ingolstadt, 52 ; 31 à Dillingue ; 26 à Munich ; 15 à Augsbourg ; 24 à Inspruck ; 13 à Hala ; à Lucerne, 16 ; à Fribourg, 15 ; 27 à Landsberg. — 3 morts, 14 admissions.

La Compagnie remporta de beaux triomphes sur l'hérésie et fit cinquante conversions. On établit une explication du catéchisme, où beaucoup de *maîtres d'école (ludimagistri)*, qu'on appelait ainsi comme enseignant les éléments, entraient en conférence ou discussion avec leurs élèves (2). On établit deux nouvelles classes, à l'instance du prince, qui avait si bien mérité de la Société : l'une, de mathématiques ; l'autre, de dialectique. Le duc éleva aussi, avec sa générosité rare, un pensionnat fort élégant et ample, pour les élèves qu'il entretenait et les autres pensionnaires. Quatre jésuites présidèrent cette jeunesse, et quatre vocations pourvurent à l'accroissement des charges.

1586 et 1587.

Réunies par le P. François Bencius (qui rédigea jusqu'en 94. V. Sotwell).

Dans la Germanie supérieure, 10 maisons, en comptant, outre les susdites, celle de Ratisbonne, fondée par Guillaume V. Le nombre des jésuites se maintient, la première année, à 219 ; mais il monte, la suivante, à 233. 7 décès, 31 admissions.

A Ingolstadt, les exercices sont donnés à 42 personnes, dont 23 moines. — 4 admissions, — 250 confessions générales.

Les convertis de l'hérésie atteignent presque la centaine. Beaucoup de leurs livres sont brûlés ; beaucoup aussi appartenant à la magie furent livrés aux flammes. Quelques ouvrages sont d'autre part publiés par les Pères, pour vaincre l'obstination de ces folies. Le convict des pensionnaires s'aug-

1. T. V^me^, pages 260-61.

2. *Se conferunt cum auditoribus suis.* Vogue de la polémique, à Ingolstadt. V. la suite.

mente de plus en plus, par une réunion de jeunes nobles, parmi lesquels le fils du marquis de Bade. On y compte aussi 40 moines. Aux deux congrégations de la Sainte-Vierge s'en joint une troisième, de religieux. Cette action sur les moines complète les détails que nous avons pu donner.

L'éclat des classes est relevé par des élèves d'un nom illustre, des fils de familles princières ou jouissant de la souveraineté (1). En tête des congréganistes brillent, par le talent et la piété comme par le rang, les nombreux enfants du duc Guillaume. Lui-même est d'une sollicitude si éprouvée pour la Compagnie ! Ce prince a consacré aussi 2500 florins d'or à l'adjonction du convict au collège ; de plus, 400 à notre usage, des soulagements dans la disette qui nous pressait, et un ameublement domestique, augmenté encore de celui que donna à la chapelle son épouse, émule de ses exemples et de sa piété. De nombreux missionnaires se sont répandus dans divers bourgs, et, à chaque frontière de peuple hérétique qu'ils franchissaient, nombre de gens accouraient pour voir des jésuites (2) : curiosité inoffensive, sinon sympathique. On voit donc commencer une période de prospérité, de faveur et de popularité.

1588.

Le nombre des jésuites s'accroît en effet, dans la province, 241 ; mais non à Ingolstadt, 49. D'autre part, le noviciat de Landsperg compte 37 sujets ; Ratisbonne n'en a encore que 7. En général, 5 décès, 20 admissions.

A Ingolstadt, on signale 2 stations fructueuses : à l'église Saint-Maurice et dans la salle du gymnase. 5,200 confessions en sont les suites, dont 70 embrassant toute la vie ; 15 personnes dévouées revinrent à la foi ; 5 bourgs sont évangélisés avec succès, mais surtout réussit le catéchisme de la ville. Les maîtres d'école, encouragés par une augmentation de solde, le fréquentent avec leurs élèves. 7 sujets entrent dans la Compagnie (3).

1. *Dynastarum.*
2. Tome VI, p. 225-27.
3. Tome VI, p. 39-40.

1589.

Le progrès s'accentue — 256 jésuites dans la province, à Ingolstadt, 60 ; à Landsperg, 38 ; à Dillingue, 30 ; à Munich, 29 ; à Augsbourg, 25 ; à Inspruck, 17 ; à Lucerne, 16 ; à Hala et à Fribourg, 14 ; à Ratisbonne, 13. — 5 décès, 21 entrées. — Dans le Tyrol seulement, diminution, expliquée par les embarras exposés. Mais l'union des deux familles souveraines donne un éclat nouveau à l'enseignement d'Ingolstadt.

Outre les deux stations précitées à l'an 88, on prêcha dans les paroisses voisines. Les fruits obtenus furent plus de 7,000 confessions, dont un bon nombre de générales, et 25 retours de l'hérésie.

Un détail sur les fêtes du collège, moins pour la singularité du fait, que parce qu'il dépeint la ferveur des écoliers d'alors. « On venait de conclure joyeusement la représentation du *Pœnulus* (le Jeune Carthaginois) de Plaute. Suivit un appendice en vue d'une plus haute utilité : Un adolescent s'avança avec un costume de femme, représentant la Piété. Son visage, son vêtement, son geste, tout en lui figurait la tristesse. Dans un discours lugubre, il montra du doigt une tête de mort, jusque-là couverte, au milieu de la scène et au lieu le plus élevé. Son court et grave exorde parcourut toutes les conditions des hommes, avertissant que tous arriveraient à ce même destin, et que l'éclat des choses humaines, quel qu'il fût, aboutirait à cette ombre. Le saisissement de la crainte religieuse s'augmentait encore par le résonnement terrible d'une voix partant de la tête et secrètement gonflée au moyen d'un roseau, creusé à cet effet. Cette voix rendait souvent ces paroles : « Il faut nécessairement mourir ». C'est sur ce triste spectacle et sur la préoccupation des esprits terrifiés, que ce tut l'action entière (1). » Avouons que la foi seule du temps pouvait porter une telle conclusion de fête.

Passons à l'effet d'une scène moins imaginaire : « L'explication du catéchisme, qui se faisait en six différents endroits, ne fut pas seulement fructueuse à la jeunesse et à de plus avan-

1. Tome VIII, par Bencius, p. 176-81.

cés en âge : l'excès du nombre des auditeurs obligea de la transférer dans une église très vaste. A la fin du carême, comme le peuple d'Ingolstadt visitait suivant la coutume plusieurs églises, l'école catéchistique parcourut les routes en processions perpétuelles, les faisant retentir d'un concert de musique, et sa piété se manifesta à l'envi sous ses étendards. Au même temps nos missionnaires n'étaient pas sans recueillir des fruits dans quelques bourgs voisins. Leurs prédications furent suivies de 400 confessions ; et cependant ils durent répéter, contre un bruit calomnieux, que personne n'était le moins du monde réduit à se confesser par force. Après l'enseignement de la doctrine chrétienne, à grands concours d'hommes, se fit la réconciliation des ennemis. Les Pères durent, dans les chaleurs de la canicule, porter leurs efforts à l'intérieur des monastères, et ce fut avec utilité : ils concilièrent les moines à la Compagnie, et le résultat fut que 50 d'entre eux entrèrent au convict (des séminaires) ».

Jamais les cours de lettres n'ont été plus florissants par le nombre et la diligence des auditeurs. Dans l'académie, les discussions théologiques et philosophiques ont été fréquentes ; les jeunes princes sérén^smes^ y ont été assidus et y ont donné un spécimen de leur instruction ; 5 étudiants ont obtenu le laurier de docteur, parmi lesquels 3 élèves pontificaux (1). Les nôtres ont publié différents ouvrages, propres au service d'intérêts catholiques. Beaucoup de ces livres auront été propagés au grand avantage de tous, espérons-nous. Les libelles trompeurs (2) des hérétiques ont, au contraire, pétillé dans le feu. Le don d'un monastère (3) est venu accroître nos ressources, et une église (4), dont la construction avait commencé il y a deux ans, a été consacrée le 4 novembre. La prise de possession du monastère a donné lieu à une mission sur ses terres, et 160 sujets y ont communié. Quant à la dédicace, elle a donné occasion à des poésies et emblèmes, et à un repas des jeunes princes sérénissimes au collège. Le discours fait en latin par l'archiduc Ferdinand à un nombreux

1. *Alumni pontificii :* sans doute, 3 Germaniques de Rome.
2. *Offuciæ.*
3. Bibourg.
4. Sainte-Croix.

public a reçu de tous une approbation toute particulière, et une tragédie de *Jézabel*, admirablement accueillie dans la salle du convict, a complété le succès de la solennité.

Ces derniers faits, dont le bruit a déjà retenti dans l'histoire de l'université, confirment le tableau de la haute prospérité du collège.

1590 et *1591* (1).

La province comptait 262 sujets, 34 admissions, et, chacune des deux années, l'une dans l'autre, 6 décès. Au collège d'Ingolstadt, même progrès dans les études et dans la piété, excité par l'exemple des jeunes ducs bavarois et surtout de l'archiduc. En une année, trois essais de ce dernier prince, savants et d'un style soigné, et la représentation solennelle de cinq drames donnèrent un vif éclat aux séances. La triple congrégation de la Mère de Dieu fut aussi féconde en bonnes œuvres et en pénitences corporelles, qui s'exercèrent en particulier dans la splendide procession du vendredi saint. Aussi 5 congréganistes distingués entrèrent-ils dans la Compagnie. Les jours où l'on pouvait faire des sermons, on en ajouta un troisième aux deux d'usage. Deux catéchistes instruisaient la jeunesse des villes, et quatre celle des campagnes, sans négliger l'instruction religieuse des soldats de la garnison. La foi et la Compagnie obtinrent accès dans une cité luthérienne qui n'est pas nommée. A Ingolstadt, il y eut à Noël 1,700 communions, et autant dans un jubilé, qu'on annonça solennellement ; beaucoup de livres hérétiques furent brûlés, et 65 dévoyés revinrent dans la bonne voie. Le duc Guillaume, la duchesse et leur fils aîné Maximilien trouvaient dans leur générosité pour le collège de nombreux imitateurs.

1592.

Les lettres de cette année, incomplètes et moins exactes,

1. Edité en 1594, p. 285-290.

sont rédigées d'une manière plus synthétique (1). La Germanie supérieure (2) comptait 181 religieux, 13 maisons au lieu de 11, comptées l'année précédente. Le rédacteur suit une nouvelle méthode d'exposition (*non per domicilia, sed per capita rerum*, préface générale). Il avoue n'être pas informé au mieux du nombre des habitants de chaque maison: 9 collèges, à Ingolstadt, à Dillingue, Munich, Augsbourg, Ratisbonne, Inspruck, Halle, Lucerne, Fribourg ; une maison de probation à Landsperg ; 2 résidences, à Brunstutt (Porentruy) et à Œttingen ; une mission à Constance ; 17 religieux admis, 3 décédés.

Dans l'énumération considérable des conversions de l'hérésie, Ingolstadt n'en compte pas moins de 50. Son collège sort de sa gêne par la construction d'un nouveau bâtiment (*fabrica*).

Le duc Guillaume V s'était signalé parmi les princes de sa famille par la magnificence de ces édifices religieux, qui achevaient de couvrir la Bavière. Il vint solennellement, le 14 février, présider au réfectoire du collège de Munich, avec son épouse, son frère Ferdinand ; Marie-Anne, fille de l'archiduc Charles de Styrie ; l'aîné de ses propres enfants, Maximilien, et le plus jeune, Albert ; enfin, avec les principaux personnages de sa cour. Il exalta la prospérité actuelle de la Bavière, surtout relativement à son état passé, et daigna l'attribuer aux travaux des nôtres. Aussi enrichit-il leur église et fit-il de magnifiques promesses pour un revenu annuel, jusqu'à l'achèvement des constructions entreprises, et notamment pour une dotation de 5,000 florins en vue de l'éducation et de l'entretien des écoliers. Ces dispositions ne sont pas étrangères à l'histoire d'Ingolstadt, où l'on mentionne le brillant couronnement des études littéraires de l'archiduc, passé à celle des mathématiques en particulier, et des sciences politiques morales en public. Les jeunes ducs bavarois, qui partaient cette année pour l'Italie, n'admirent pas de compagnons qui n'eussent rempli leurs devoirs religieux (3).

1. A Florence, chez Philippe Janeta, en 1600.
2. P. 114-22.
3. Il s'agit de Philippe et de Ferdinand son frère, non de Maximilien, et encore moins de Ferdinand l'archiduc, nommés par confusion..

L'extrait suivant ajoute à celui-ci, surtout pour la partie religieuse :

C. — *Quelques fleurs recueillies des Annales de la congrégation d'Ingolstadt.*

Nous les empruntons, sous ce titre, à un ancien recueil général, fait par le P. Balolo (S. J.), qui ne se nomme pas (1). Bien que ce ne soit pas sur la congrégation d'Ingolstadt qu'il paraisse particulièrement renseigné, il ajoute quelques faits à ceux que nous avons réunis. Mais, comme on pourra le consulter avec moins de difficulté que le précédent, on nous permettra de nous borner à ces indications. Assurément, de nos jours, la plupart des parents même chrétiens ne comprendraient ni ne supporteraient que des actes semblables de pénitence et de vertu fussent, non pas inspirés, mais permis à leurs enfants : c'est que nous ne sommes plus de ces temps d'hommes de foi si vive et de si grands caractères, surexcités par une lutte de tout instant et de tous lieux avec l'hérésie envahissante et subversive.

En 1586, un jeune Polonais de race illustre va célébrer sa première consécration dans un sanctuaire éloigné d'Ingolstadt de huit milles. La sainte cérémonie achevée, il fait préparer un repas à douze pauvres, qu'il sert lui-même (2).

En 1591, à la congrégation, grand usage de cilices, de flagellations volontaires et d'autres châtiments corporels. Dans les prières publiques de la semaine sainte, les uns traversent la ville nu-pieds ; les autres, couronnés d'épines. L'un deux rencontre sur la voie un enfant transi de froid, le mène à un chauffoir, le lave, le nourrit et l'habille. Un autre obtient de Dieu par Marie, à force de prières, un talent éminent (3) ou sa révélation.

C'est le plus grand honneur des congréganistes d'Ingolstadt,

1. *Annales congregationum B^mae V. Mariæ, collectæ ex Annalibus S. J., opera unius e Societate eadem. Burdigalæ, apud Petr. de la Court*, 1624, in-8°.
2. T. I, p. 37.
3. P. 83.

qu'au seul temps du jeûne quadragésimal de 1594, plus de deux cents ceintures de cilices (1) leur aient été distribuées, sans avoir pu satisfaire tous ceux qui en demandaient. Aussi s'en trouva-t-il qui appliquèrent à leur chair, en place de cilices, des orties et des épines de rosiers.

Dans leurs rapports continuels et communs avec leurs condiciples, ils ne semblent s'être proposé qu'un but, procurer le salut du prochain. C'est ainsi qu'ils allaient à la recherche de ceux qui étaient infectés d'hérésie, et qu'ils leur insinuaient à propos des conseils salutaires, ou du moins qu'ils éloignaient le péril de la perversion d'autrui. S'ils voyaient quelque écolier languir dans son devoir de chrétien, ils l'exhortaient à fréquenter les sacrements. Ils réprimaient les blasphèmes, châtiaient la licence des médisants, et ne craignaient pas de s'attirer par leur zèle la haine et les blâmes des hommes.

Il ne manqua pas de ces élèves qui, après avoir instruit les pauvres des éléments de la foi, leurs faisaient une large aumône. Il y en avait qui, réunissant jeunes garçons et jeunes filles dans le faubourg hors de la ville, leur enseignaient l'Oraison dominicale, et les réjouissaient par de petites récompenses payées de leur propre bourse.

La prière publique annuelle, où l'on passe la nuit du vendredi saint, fut plus solennelle que de coutume. Les trois jeunes ducs y assistèrent; ils portaient la croix en tête de la procession avec le sérénissime archiduc Ferdinand d'Autriche. Leur troupe était plus fournie (2) que de coutume ; plus grandes étaient les manifestations de piété, et plus nombreuse l'affluence des deux sexes.

La divine bonté ne manqua pas d'enflammer les cœurs des étudiants par ces traits de zèle pieux et d'autres semblables, ni d'effrayer l'obstination par des exemples de peines. Un des membres de la congrégation l'avait quittée, non pour de bons motifs. La punition divine ne se fit pas attendre : dans une excursion, il tomba de cheval, et l'accident fut assez grave pour que les médecins déclarassent que les membres disloqués

1. *Zonæ cilicinæ*, les cilices proprement dits, ainsi distingués des haires, chemises de crin qui couvraient le corps.

2. *Agmen instructius*. C'était le noyau de la réunion dont il s'agit ensuite.

ne reprendraient leur place que par une cure de trois ans. L'infortuné, instruit par sa peine, se repentit et promit de rentrer dans la congrégation. La douleur s'adoucit, et le blessé fut bientôt convalescent.

La congrégation ne se contenta pas des prières publiques en usage pour conjurer les dangers de la guerre. Au jour fixé d'une fête en l'honneur du Saint-Esprit, après une cérémonie solennelle et un appareil de chant, ils distribuèrent des pains de poids ordinaire à plus de 1200 indigents, et ils assurèrent par une collecte abondante les frais d'une générosité semblable pour tous les ans (1).

En 1596, la congrégation des plus jeunes compta 170 membres, dont douze barons et la fleur d'une jeunesse distinguée. Parmi eux, entra le jeune duc Albert, un des fils de Guillaume V. Sa réception fut fêtée par un drame, que jouèrent ses condisciples. Le sujet en était Albert le Grand, illustre par sa science, et surtout par une rare dévotion pour la sainte Vierge (2).

D. — *Lettre du P. Aquaviva, adressée à la congrégation des seigneurs et bourgeois de Munich, le 5 novembre 1610* (3) — (P. 39).

Ce grand titre des premières congrégations allemandes, surtout en Bavière, fait voir en particulier comment elles s'étendaient des collèges aux diverses conditions de la société. Il n'est guère cité que par fragments : aussi le reproduisons-nous entièrement, au moins en substance.

« Claude Aquaviva, Général de la Compagnie de Jésus (4),

1. P. 108-109. Le recueil va jusqu'en 1612, mais s'arrête à 1600 pour Ingolstadt.

2. P. 141. Voir jusqu'à 145, et 162-163.

3. Nous avions longtemps cherché l'original latin de cette épître. Nous la traduisons d'un texte de vieil allemand que Lipowski emprunta au « Livre des choses louables et notables de la congrégation vouée à Notre-Dame de l'Annonciation, qui fleurit de plus en plus dans les gymnases de la Compagnie de Jésus, commencée en 1610 ». Il s'agit de la congrégation de Munich, troisième section, qui prit le plus grand essor. V. *Jesuiten in Baïern*, t. II, p. 106-113. Le livre est manuscrit (p. 113-114, *ibid.*). La lettre est à la première page du premier procès verbal (*protocoll*) de la réunion.

4. Ces premiers mots sont en latin.

souhaite à ceux qui liront le présent bref bonheur et salut en Celui qui est le vrai salut.

« Ce n'est pas seulement la raison, c'est l'expérience, c'est la pratique des affaires, qui nous apprend que les saintes associations et confréries d'hommes, et en particulier celles qui se sont mises sous la protection et le patronage de la bienheureuse Vierge Marie, y ont trouvé une très grande force pour l'accroissement de la vertu, soit par le secours spécial et l'assistance certaine de la Mère de Dieu, soit à cause des vertus propres et habituelles de cette association et de ses saintes pratiques, soit en raison des exemples parfaits et communs, qui ont beaucoup d'influence et de pouvoir pour exciter le cœur des hommes d'une manière facile et douce, à tout point de vue.

« Quand notre Société, pour des motifs qui tiennent à ses fondements, se fut proposé de tendre au salut et à la perfection des âmes, de tous ses efforts et par des moyens qui vont à son esprit, elle le fit aidée d'une grâce divine, particulière, et n'omit jamais une occasion d'user de toutes ses ressources, dont elle apprit bientôt à estimer la puissance.

« C'est pourquoi le pape Grégoire XIII, de sainte mémoire, supportait avec peine que, dans le collège Romain, l'association fondée depuis longtemps sous le vocable d'Annonciation de notre bien-aimée Vierge, ne vît suivre ses exemples que, par la jeunesse des écoles et par les enfants élevés dans nos collèges : il voulut étendre de toutes ses forces et par tous ses efforts ces industries nécessaires à la vertu, et jugea que la propagation de cette œuvre sanctifiante était d'une haute nécessité. Par cette raison, le Saint-Père employa son autorité suprême à confirmer et le trésor de ses grâces spirituelles à enrichir ces congrégations.

Le Souverain Pontife Grégoire XIII, pour procurer l'accroissement de la gloire divine, nous a octroyé, suivant notre demande, un acte authentique de ces faveurs, à la date du 3 décembre 1584. Il avait premièrement établi et érigé canoniquement, dans notre collège Romain, la congrégation originaire parmi les étudiants, étendue bientôt, en sorte de recevoir d'autres fidèles, sous le même titre de l'Annonciation de la

sainte Vierge Marie. Il lui a prodigué les indulgences et immunités du trésor de l'Église. Au Général, au Vicaire général et à tous ceux qui seraient investis de ces fonctions, il a donné pleins pouvoirs de fonder dans nos collèges des congrégations semblables parmi les étudiants et parmi les autres, qui montreraient du zèle pour les œuvres de ces associations. Il leur communiquait le titre de l'Annonciation de la Bh^se^ Vierge, sans préjudice pour la *Première*. Nos collèges et nos églises en devaient jouir particulièrement, en communication avec le collège Romain, qui resterait comme la tête par rapport aux membres. Mêmes indulgences, rémissions de péchés et autres privilèges, mêmes grâces enfin, qui avaient été attribuées dès le principe à la congrégation première. Ces réunions n'en faisaient ainsi qu'une avec la première, et devaient dépendre d'elle. Le Général, le Vicaire, ou leurs successeurs, par eux-mêmes ou par leurs délégués, pouvaient exclusivement les visiter, leur donner des statuts de tout genre, là où une bonne direction les demanderait ; abolir les précédents défectueux, et, comme ils sauraient le décider dans le Seigneur, selon la tournure que prendraient les choses et eu égard à l'opportunité des circonstances, changer ces coutumes, les améliorer ou les renouveler.

« Ensuite, Sa Sainteté le pape Sixte-Quint, non moins pour accroître un zèle si particulier du service de Dieu qu'afin de marquer sa sollicitude paternelle et son ardente énergie pour le salut et la sanctification de toutes les âmes chrétiennes qui lui sont confiées, acquiesça à nos humbles prières et voulut bien les accueillir gracieusement. Il étendit la concession du Pontife nommé plus haut, Sa Sainteté Grégoire XIII, concéda et accorda par lettres à perpétuité que le Préposé ou le Vicaire général de la Compagnie pourrait, dans les changements successifs des choses, tout disposer, non seulement à l'égard d'une congrégation, mais de beaucoup, soit qu'il s'agît des étudiants, soit des fidèles, soit de réunions mixtes, également rangées sous le patronage de la très vénérable Vierge Marie dans son Annonciation, ou sous toute autre invocation et titre, en tous lieux où notre Compagnie a des églises, maisons, collèges et

séminaires (1). De par l'autorité pontificale, nous pourrions en établir, ériger, et les associer à la première congrégation de Rome. Elles en partageraient toutes les grâces, avantages spirituels et temporels, tant pour les réunions déjà formées que pour celles de l'avenir, et tant pour l'ensemble que pour les individus, membres de leurs associations ; le tout pour la durée des temps, en vertu des lettres apostoliques de Sixte-Quint.

« D'après ce qui précède, nous désirons montrer notre affection en J.-C. aux honorables préfet et assistants de la congrégation vouée à la Bhse Vierge, dans le collège de notre Compagnie à Munich, en son nom et en celui de tous vos associés, qui déploient un zèle si fervent pour l'honneur de la Vierge bénie. Nous avons à cœur de vous communiquer, à vous, dignitaires et membres de cette réunion, les privilèges octroyés à la congrégation de Rome, et de les rendre communs à celle des élèves du collège de Munich et à celle des Seigneurs, en les adjoignant à la congrégation de Rome (primordiale).

« Nous n'avons donc pas seulement accueilli votre prière, mais nous avons voulu louer votre entreprise et résolu d'encourager la société des Seigneurs et Bourgeois du collège de Munich, de l'ériger en congrégation sous le titre de notre bien-aimée Vierge de l'Annonciation, et de l'unir à la congrégation première et originaire de Rome . Nous voulons qu'elle jouisse des mêmes franchises, indulgences plénières et autres grâces accordées aux premières congrégations, à celles qui furent formées ensuite et qui le seront à l'avenir.

« *Au nom de la très sainte et indivisible Trinité de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit*, nous prions très humblement leur divine Majesté qu'elle veuille, du haut du ciel, agréer et confirmer cette *concession* et ordonnance. Les congréganistes eux-mêmes, avec l'accroissement des grâces divines, qui leur sont accordées chaque jour, participeront enfin à la vie éternelle, en considération de ces personnes divines et de la Vierge bienheureuse et bénie. Ils se rendront, pour l'éternité, dignes d'avoir été à son pieux et saint service. Nous signons cet Acte

1. C'est là proprement ce que fit Sixte-Quint. Cf. Zirngiebl, *l. c.*

authentique de notre propre main, et nous le munissons du sceau de la Société.

« Donné à Rome, le 5 novembre 1610.

« CLAUDE AQUAVIVA.

« BERNARDINI DE ANGELIS, *secrétaire* ».

XXXVI

Progrès de la révolution religieuse et sociale en Styrie, etc. sous l'archiduc Charles et la régence qui précéda Ferdinand (P. 408).

Voyons, dès le gouvernement des parents de l'élève d'Ingolstadt, la profondeur du mal dans ces contrées, déjà désolées par la jacquerie religieuse et la turbulence des États. Nous en apprécierons mieux un relèvement magnifique, et l'histoire de notre école ne sera pas étrangère au tableau.

La Styrie et les pays joints à son archiduché se trouvaient en rapport intime avec la Bavière par la parenté et la liaison étroite de leurs princes, qui avaient dû aboutir à l'éducation si importante de Ferdinand, dans l'université toute catholique des Bavarois. Dans la hiérarchie ecclésiastique, une partie de la Bavière (N.-O.) dépendait de l'archevêché de Salzbourg, qui embrassait surtout l'archiduché de Styrie. L'histoire de la métropole de Salzbourg, qui intéresse aussi l'histoire civile de toute cette province ecclésiastique, regarde donc également celle de la Bavière et de son influence catholique (1). L'évêque d'Eichstædt était suffragant du métropolitain de Salzbourg. Mais les annales de cet archevêché donnent surtout de précieuses indications sur les troubles causés par le protestantisme et sa répression, à l'époque où nous sommes arrivés.

Nous avons parlé du premier travail fait par Hund : l'antique historien bavarois s'arrête en 1581 ; Duker l'a poursuivi jusqu'en 1668, année où l'a repris le bénédictin Mezger, pour

1. Aussi voyons-nous l'ancien historien Hund embrasser déjà ces deux histoires dans leur ensemble et sous ces titres : *Metropolis Salisburgensis* in-4°, et le *Livre des généalogies bavaroises, Bayerisch Stæmmenbuch*, 2 in-4

le conduire peu au delà de 1687. Ensuite l'achevèrent deux frères, Paul et François, ses confrères en religion. Enfin, le P. Marc Hansitz, S. J., en a fait le second in-folio de sa *Germania sacra;* il l'a revu et complété, soit en y insérant des documents nouveaux, soit en y résolvant de vrais problèmes chronologiques (1). Il remonte à l'année 1525, où nous avons vu l'origine de cette profonde perturbation dans la guerre des *Baurs* ou paysans, la plupart luthériens.

Les métropolitains se signalent souvent dans la lutte, vers cette époque. On a déjà vu qu'Ingolstadt était une pépinière de ces hauts prélats.

Notons en passant l'épiscopat du duc Ernest de Bavière, frère de Guillaume IV (1540-1549), et de son successeur Michel de Kuenbourg (1554-65), pour leurs relations intimes avec la Bavière, comme puissance dévouée à la cause catholique, et en particulier celles de ce dernier prélat avec l'université d'Ingolstadt, surtout avec Staphyle, qui était *comme son favori* (2). Sous le premier de ces prélats, assista au concile provincial de Salzbourg, avec l'évêque d'Eichstædt, le premier jésuite qui eût passé par l'université de Bavière (1544), « Le Jay, qui avait déjà travaillé avec le plus grand mérite en Allemagne, contre les principes du mal. Il venait empêcher qu'on ne fît rien contre la volonté du Pape à la diète de Worms, qui allait se tenir, et il avait rédigé un traité sur cette question : « C'est chose indigne et pleine de dangers que de traiter de la « foi dans une assemblée civile, formée de laïques (3) ».

Sous l'archevêque suivant, Jean-Jacques de Kuen, Tyrolien, s'assemble un « synode très solennel » à Salzbourg, pour la réforme du clergé, suivant les décrets du concile de Trente, en 1569, et P. Canisius, l'apôtre que nous retrouvons très souvent dans ce groupe de peuples rapprochés par la hiérarchie ecclésiastique, est envoyé par Grégoire XIII, en 1575,

1. *Archiepiscopatus Salisburgensis chronologice propositus, Augustæ Vindelicorum*, 1729. Mabillon et Pagi, dit-il, ne lui avaient créé que des difficultés (*Præfatio*). Il montre les traditions communes de toute cette province de *Norique* (*Prolegomenon de veteri Juvavia*, p. 592 et suivantes).

2. *In amoribus habebat*. Rotmar fait l'éloge du prélat, calomnié par les hérétiques (T. I, partie VI, cité par Mezger et Hansitz, p. 622-637).

3. *Metropolis*, p. 613-14.

pour urger l'exécution des mesures prises par cette assemblée provinciale (1).

Ces efforts et bien d'autres travaux, bien des sacrifices généreux n'empêchèrent pas les perturbateurs de prévaloir. Une lettre fort étendue de l'évêque de Gurtz (*Lavantinus*), l'humaniste Georges Stobée, dont nous avons parlé, en déroule éloquemment la douloureuse histoire (2) Elle est adressée à l'archiduc Charles, frère de Ferdinand : datée de 1604, elle justifie amplement l'énergique réforme de ce dernier prince par les excès inouïs des prétendus réformateurs. Elle explique d'abord comment l'archiduc Charles, le père, avait subi les violences des rebelles, et, par crainte de plus grands attentats, cédé, de guerre lasse, *à certaines conditions mal observées*, une liberté de religion qui n'était qu'un prétexte de licence en tout ordre de choses. L'hérésie ne s'était pas un instant contenue dans les quatre villes où la tolérance lui était accordée, et les prédicants ne s'étaient pas abstenus un moment, contrairement à ce qui avait été stipulé, de leurs attaques publiques contre la foi, parmi des populations gardées fidèles. Aussi le prince avait-il ensuite tenté, mais en vain, de rétracter cette concession, en face de la sédition croissante (3).

Charles ne vit pas alors de meilleur rempart à leur opposer que la fondation du collège des jésuites de Grætz, et pour préparer un meilleur avenir par l'éducation, et pour garder ou rétablir la foi dans le présent. Une lettre de Stobée rapporte que les protestants y opposèrent, aux frais du public, écoles, imprimerie, etc. Mais, de plus, d'après le supplément ajouté par Hansitz (4) à cette épître de Stobée, on voit que, de ces établissements hérétiques, plusieurs avaient précédé et amené la fondation du collège de la Compagnie. Seulement, cette érection fut le signal de nouvelles violences ; et, bien que nous ayons vu Charles regagner du terrain, les novateurs dominaient même à Grætz. La mort l'empêcha de reprendre cette capitale à leur influence envahissante.

1. Voir la lettre du Pape, etc., p. 629 et suiv.
2. Hansitz, p. 676-708. *De peracta reformatione religionis in Styria Carinthia, Carnolia, Epistola ad serens^m^ Carolum, archiducem Austriæ*. Le titre est significatif.
3. P. 682-83.
4. P. 708-711.

Les abus ne firent que croître pendant les cinq ans d'interrègne véritable que son fils enfant passa à Ingolstadt. Dans cet intervalle, le césar Rodolphe confia successivement la régence à ses propres frères, Ernest et Maximilien. L'archiduchesse Marie, que Stobée appelle une héroïne, avait à lutter contre les novateurs, qui revendiquaient en vain la concession Caroline, soit près de l'Empereur, soit près des archiducs délégués ; mais, dans leurs transgressions, ils s'appuyaient sur les gouverneurs locaux (1).

Les seigneurs, dit l'évêque de Gurtz, poursuivaient la princesse de la haine la plus vive, comme persécutrice de la nouvelle doctrine. Mais, loin de l'arrêter, ces fureurs ne faisaient qu'allumer son zèle.

Ses embarras de finances n'empêchèrent pas l'archevêque de Salsbourg, Wolfgang Thierry, de défendre ses immunités quand il aurait fallu se sacrifier aux circonstances (2). Hansitz nous explique d'où provenaient et affluaient, au contraire, les ressources des protestants : elles étaient prises sur le trésor, qu'alimentaient les contributions des catholiques. Les provinces catholiques autrichiennes avaient de grandes dépenses à faire, au milieu des guerres intestines d'Allemagne, des invasions musulmanes, et enfin des intrigues de l'alliance des Français avec les protestants d'Allemagne et les Turcs. Mais les assemblées des États et des villes où dominait l'hérésie, puisaient dans ce que nous appellerions maintenant le budget, qu'elles votaient à leur gré ; et, d'autre part, avec une tactique assez semblable à celle de nos révolutionnaires, elles refusaient au prince les subsides les plus indispensables pour la défense commune, si celui-ci ne faisait sans cesse de nouvelles concessions. C'est ce qui explique comment le père de Ferdinand, après avoir fait la sienne sous conditions, ne l'avait jamais pu définitivement révoquer.

---

1. Lettre, p. 689.

2. Hansitz dit cependant de ce prélat : *Excelsi animi vir. nisi*, etc. *Verba sunt Christophori Gevoldi.*

XXXVII

Révolte de Bohême républicaine, aristocratique, impopulaire, principe de ruine au dedans et au dehors (p. 440).

Dans le cours d'impression de notre travail, nous recevions l'annonce d'un nouvel ouvrage de M. Charvériat : — *les Affaires religieuses en Bohême au XVI^e siècle, depuis l'origine des Frères Bohêmes, jusque et y compris la lettre de Majesté de 1609* (1). M. Gindely, professeur à Prague, avait publié, en 1867-69, trois volumes considérables sur le même sujet, le troisième uniquement sur la lettre de Majesté. Mais une partie de ses documents inédits sont écrits en langue tchèque, et eussent été peu abordables. M. Charvériat a rendu aussi le service de résumer ce grand travail en 400 et quelques pages, et d'y mettre plus d'unité par des comparaisons avec d'autres ouvrages du même auteur. Ainsi M. Gindely avait d'abord soutenu la thèse catholique sur le prétendu droit qu'auraient eu les protestants d'élever des églises sur les terres ecclésiastiques (III^e volume et *Histoire de Rodolphe II et de son temps*, 1868. (Il paraît douter de cette thèse dans son *Histoire de la guerre de Trente ans*, (1869). Mais l'auteur français, qui réfute cette erreur, s'accorde habituellement avec lui, et s'appuie encore souvent des différents ouvrages de Ranke.

Or le livre de M. Charvériat confirme et éclaire encore notre exposé. En voici une analyse exacte par l'historien même, dans son avant-propos :

« L'origine des Frères Bohêmes, l'une des sectes les plus importantes qui soient sorties du mouvement national (2) des hussites ; l'introduction du luthéranisme en Bohême ; la décadence de l'utraquisme ou du hussitisme officiel ; la réforme du catholicisme et la part considérable que les jésuites

1. Plon, 1886.

2. Le mot *national* serait un contre-sens, s'il n'était emprunté à l'abus car on va voir que ni le principe ni le résultat de ce mouvement n'avaien rien de national, au contraire, si ce n'est peut-être dans l'opinion un instant abusée, et qui ne l'est restée qu'en histoire.

y ont prise ; le dessein formé par la noblesse de *renverser le pouvoir royal et de le remplacer par une république aristocratique*, dessein dont le résultat définitif, s'il avait réussi, aurait été la conquête de l'Europe par l'islamisme et la ruine de la civilisation chrétienne (1) ; les efforts de cette noblesse pour faire servir à son avantage temporel les aspirations religieuses et la ferveur des sectes nouvelles ; la résistance qu'elle a rencontrée dans la maison de Habsbourg, et enfin l'octroi de la lettre de Majesté, qui ne combla un instant les vœux des seigneurs, des chevaliers et d'une partie de la bourgeoisie des villes, que pour mieux préparer leur défaite ; enfin, la formation de l'Europe moderne par le triomphe de l'ordre monarchique sur l'anarchie féodale (2) : tels sont les principaux faits qui remplissent cette époque troublée ».

Parmi les observations qu'ajoute à ce tableau le savant historien qui le trace, il marque les conséquences de ce mouvement aristocratique de l'Europe centrale, qui n'a réussi qu'en Pologne, pour en détruire la nationalité. La lettre de Majesté est un premier pas fait par la noblesse de l'Europe centrale (3) vers le gouvernement aristocratique qu'elle s'efforçait d'établir. Mais ce succès n'a été que partiel et passager. La noblesse l'a emporté en Pologne, et son triomphe a détruit la nationalité polonaise. Elle a succombé ailleurs, et sa défaite a sauvé, avec la civilisation chrétienne, l'indépendance religieuse et politique de l'Europe (4).

« La lettre de Majesté, au lieu de rétablir la paix, la rendit impossible, en aveuglant les vainqueurs et en irritant les vaincus. La royauté représentait alors en Bohême les intérêts généraux du peuple, l'ordre et l'unité, sauvegardes de l'existence et de l'indépendance nationales. Ce fut la cause de sa victoire (5) », ou l'une des principales. N'oublions pas en effet que l'intérêt de la vraie liberté s'y unissait à celui de l'autorité, d'ailleurs sa garantie. L'impérial élève d'Ingolstadt assurait

1. L'auteur sous-entend le même dessein de la noblesse dans les divers États européens de l'Est.

2. En Orient.

3. Non d'alors, mais plutôt d'aujourd'hui.

4. P. 328-29. « La noblesse se proposait d'établir une république aristocratique » (Gindely, *Rudolf II*, t. I, p. 306).

5. P. 270.

leur double triomphe, en achevant contre le hussitisme l'œuvre pour laquelle avait été fondée l'académie bavaroise.

XXXVIII

État particulier du régime de Ferdinand II. — Sa journée à l'âge de cinquante-neuf ans. — Attachement à la Compagnie. — Notes manuscrites. — Lettres. — Le théâtre des jésuites et la musique bavaroise (p. 466).

I

« Son aspect est agréable ; son naturel humain, bienfaisant, doux, tout à fait libéral. Il observe la tempérance tant pour la nourriture que pour la boisson, son sommeil est modéré (1) ».

Ce portrait répond a celui qu'en font Bassompierre et le dernier historien français de la guerre de Trente ans. Ce dernier auteur ajoute : « Ferdinand joignait à une dignité qui commandait le respect, une bienveillance qui lui gagnait tous les cœurs. Tout en lui annonçait la loyauté et inspirait la confiance (2) ». Reprenons le *Status regiminis*.

« A dix heures, le soir, il se met au lit (3) ; quelquefois il se lève à une heure du matin, ordinairement à quatre heures. Il récite ses prières à genoux (4) ». Après une courte prière, il va méditer une heure devant l'autel dressé dans sa chambre, et, le soir, une demi-heure, y compris l'examen de conscience. Le matin, il baise cinq fois la terre en souvenir des cinq plaies du Sauveur, sans que ni voyages, ni luttes contre le sommeil, ni affaiblissement de l'âge n'interrompent ces saintes pratiques. « Les jours de fêtes, de solennités, principalement aux anniversaires des Apôtres, il se confesse et *participe* à la messe (5) ». Il est vraisemblable qu'on veut parler de la communion.

1. *Præsentia grata ; natura humana, benefica, mitis, admodum liberalis : vita tam in cibis quam in potu temperans, somnus moderatus.*

2. Charvériat, t. II, p. 370

3. *Cubiculum discedit.* Littéralement : il gagne sa chambre à coucher.

4. *Genibus flexis.*

5. *Missæ participare.* Cf. les expressions de saint Paul pour la communion. Il ne se peut agir de la simple assistance quotidienne, d'après ce qui suivra.

Son dimanche était consacré presque entièrement à la piété.

« Au temps de l'Avent, il se lève tout à fait le matin, pour la récitation habituelle de l'office appelé *Rorate* »... Il est curieux d'opposer à cette diligence matinale et régulière celle que le « sacristain » Joseph II crut devoir mettre à supprimer l'office *Rorate*.

« Il assiste à la procession de la Fête-Dieu. Bien plus, le dimanche suivant, il suit, même publiquement, la procession célébrée par les jésuites(1) ». Tête nue, il frappait, il touchait par son recueillement tout son peuple. On le vit, dans ces différentes pompes, rester malgré la pluie qui le pénétrait, ou porter une torche de sa main libre, bien que l'autre bras fût malade. Qu'était-ce d'ailleurs, pour un prince qui portait un cilice, comme Maximilien, et dont, après sa mort, on trouva teinte de son sang la discipline qui lui servait tous les jours ? Et faut-il dire ensuite qu'il faisait tous les jeûnes d'Église et se privait d'une partie de ses repas les veilles de communion ?

Le trait de caractère que les historiens font le plus ressortir en ce prince, était son amour diligent pour la pureté de conscience et en particulier pour celle des mœurs (2). Ce soin se rattachait au culte de la sainte Vierge, qu'il appelait et prenait à tâche de faire appeler, dans son armée, « sa généralissime (3) ». Comme Tilly, général de l'électeur, ou comme Maximilien lui-même, il mettait sur ses drapeaux son image protectrice. Cette pureté de cœur lui faisait, avant de se confesser, demander pardon à l'impératrice des moindres offenses qu'il aurait pu lui faire en paroles, par exemple, où elles sont faciles. Mais, à côté de ces détails presque naïfs, on en trouve qui marquent une sévérité inflexible pour les attentats ou simples atteintes à la pureté (4).

Un point où se reconnaît singulièrement cette impression

1. *Jesuiticam processionem etiam coram frequentat.*
2. Voir Charvériat, t. II, p 370-76.
3. Agricola, t. V, p. 190-91.
4. S'il ne faisait pas grâce au blasphème, non plus que saint Louis, des peines rigoureuses d'alors, à plus forte raison, ne pardonnait-il ni à l'adultère ni même aux belles peintures indécentes.

générale de son éducation, était le plaisir qu'il trouvait aux pièces dramatiques représentées dans les collèges des jésuites. Le jour de son couronnement, par exemple, c'est la partie des fêtes à laquelle il avait pris le plus de part (1). On pourrait s'étonner de lire à ce sujet: « Il se chargeait de faire élever à ses frais, dans un séminaire, ceux qui s'étaient le plus distingués dans ce genre d'exercice, et avoir bien rempli un rôle de saint servait à ses yeux de recommandation pour obtenir une bonne cure ». A cet égard, il paraîtra peut-être tombé dans l'excès; mais ces paroles mêmes rappellent qu'il ne s'agissait dans le théâtre des jésuites que de sujets saints, représentés par de jeunes chrétiens d'élite, qui se faisaient souvent une première mission de ce puissant moyen d'édification, et qui s'y préparaient parfois dans une fervente participation aux sacrements. Si d'excellentes notes de conduite, d'application au travail, témoignages plus effectifs, venaient se joindre à ce qu'avaient de plus frappant des accents partis du cœur et de la foi chez les jeunes acteurs de ces drames, un apôtre ou un pasteur futur pouvaient s'y révéler. Un cœur pur ne manque pas d'ordinaire de perspicacité dans les choses de Dieu (2).

Ferdinand était digne de porter, dans cet ordre de choses, l'œil pénétrant de saint Jean, l'Apôtre vierge, ajoutons, le martyr tout prêt. Dans la ferveur de sa foi, le prince s'écriait que, si sa mort pouvait servir en rien à l'accroissement de la foi catholique, il désirait, il priait Dieu de permettre qu'il tombât sous le fer infâme du bourreau (3).

1. Charvériat, t. I[er], p. 147. Les détails suivants sont une réponse remarquable aux déclamations récentes de nos réformateurs de l'instruction publique.

2. Citons à ce propos ces lignes du *Correspondant* (10 nov. 1879) sur un récent ouvrage de M. Boquet (*le Théâtre des jésuites*) : « Jamais ces excellents maîtres ne perdaient de vue que l'objet du théâtre, dans leurs mains et selon leurs principes, ne doit pas être de chatouiller les mauvaises passions qu'on peut avoir, ni de faire naître celles qu'on n'a pas encore; mais au contraire de mettre en relief les plus nobles, d'en susciter le goût par le charme de la vérité et des peintures, et de montrer par des exemples mis en action qu'elles sont aussi légitimes, aussi efficaces pour le bonheur de l'homme, que les autres sont honteuses et fécondes en toutes sortes de calamités ». Nous ne pouvons qu'indiquer à l'appui, d'après nos ménologes, la conversion, vocation et sanctification du P. Siegerstrater (mort le 15 juillet 1656, à Ingolstadt), comme les effets de ces représentations saintes.

3. Agricola, t. V, p. 392. Continuateurs.

Hurter rapporte, d'après les paroles de Ferdinand, qu'à l'instant il se serait fait jésuite, s'il avait été aussi libre que ses frères (1) : si dévoué à l'Église, il en chérissait naturellement les apôtres.

II

Le 16 février 1608, Ferdinand écrivit, de Ratisbonne, à la congrégation générale de la Compagnie, qui s'assemblait sous le généralat du P. Claude Aquaviva, cette lettre, qui honore assez l'Empereur et les Pères pour que nous la traduisions ici :

« Bien Révérends Pères, suivant la faveur, la bienveillance entière et le respect que je vous ai portés dès mon plus jeune âge, je ferai mes efforts pour ne laisser à désirer ni zèle ni bons offices dans mon dévouement à la défense de votre excellente Compagnie et à l'accroissement de sa dignité. Je vous aime et vous chéris uniquement, à ce point que je regarde comme m'étant propres vos calamités, vos infortunes, et toutes les amertumes que vous rencontrez partout : c'est pourquoi je ne cesserai de protéger, d'accroître, d'embellir vos collèges, fondés par mon sérénissime et très cher père Charles ou par moi, dans mes provinces, comme mes propres biens et des personnes qui se rattachent à ma famille (2) ».

Aussi appelait-il la Compagnie *sa mère*, comme dans cette autre lettre au Général Mutius Vittelleschi, lequel lui avait fait part d'une calomnie partie de sa cour par les machinations d'un savant hostile, Scioppus, esprit intrigant et inquiet, qui fut chassé de tous les États autrichiens (3) :

1. Agricola, déc X, nº 687 : *Si Cæsari sibi, perinde atque archiducibus, integra etiam, tam liberaque foret optio, Societatem se hodie ingressurum.* Voir l'énumération étonnante de ses fondations, nº 690. Il pensait encore à d'autres, qu'il recommanda à Ferdinand III.

2. Voir le latin de ces lettres dans Agricola, t. V, p. 389. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici la belle lettre que Maximilien écrivit aussi à la congrégation provinciale de Munich, tenue en vue de la VI[e] congrégation générale, en 1607. Cette épître, du 11 juin, est reproduite en allemand et en caractères gothiques majuscules dans le texte latin de Flotto, part. III, p. 294-97, et Lipowski l'insère dans une note, t. II, p. 89. Pleine d'estime et d'affection, elle serait, sous un rapport, plus précieuse que celle de Ferdinand II, dont on n'a pas cherché à mettre en doute les sentiments.

3. Sur les livres de ce calomniateur, voir le même historien, à l'année

« Révérend Père en Jésus-Christ, Je renvoie à Votre Révérence ce mensonge le plus menteur de tous les mensonges. J'en ai ri, mais en même temps je m'en suis enflammé d'indignation. Et si Votre Révérence me demande un témoignage contraire, je ne me refuserai pas à l'exhiber en forme très ample, pour conserver la bonne réputation de *Notre Mère*, la Compagnie. Que Dieu la garde, avec Votre Révérence, aux prières et SS. sacrifices de laquelle je me recommande entièrement. Eberdof, 17 septembre 1633.

« De Votre Révérence le fils en Jésus-Christ, FERDINAND ».

Enfin, dans ses apologies fréquentes de la Compagnie contre ses détracteurs, il écrivait à Ferdinand-Ernest, son fils aîné : « Bien plus, je vous la recommande de nouveau, et encore et encore. Protégez-la, non moins contre ses faux amis que contre ses ennemis déclarés. Vous apprécierez avec le temps qu'il y en a beaucoup qui ne l'aiment pas, comme ils s'en vantent, et qui devraient l'aimer ».

Les clauses ajoutées à son testament montrent avec quelle sollicitude il laissait à son fils et à ses descendants le soin de protéger la Compagnie. Agricola en traduit un fragment sur l'autographe espagnol :

« Mais avant tout, nous voulons sérieusement, avec le plus grand zèle et une immense ardeur, que la vénérable religion de la Compagnie de Jésus soit tenue pour recommandée à nos successeurs, avec tous ses Pères ; considérant combien ils ont été utiles à l'Église catholique, non seulement dans nos provinces d'Autriche, mais dans nos autres royaumes et en tout pays de la chrétienté ; avec quel zèle, quelle ferveur, quelle fidélité, ils ont travaillé plus que tous les autres à conserver la religion catholique et à la répandre dans toutes les parties du monde ; et néanmoins comme ils sont détestés, plus que tous autres ennemis, par ce monde pervers et inquiet, tourmentés par de plus grandes persécutions qu'aucun autre : que pour ce motif ils

1633, déc. X, 359 85-86, 395. Il les réfute par ses propres témoignagnes élogieux, nº 427. On peut, sous d'autres rapports, relever le mérite de Gaspard Schopp, dit *Canis grammaticus*, à cause de ses discussions continuelles avec les savants de l'époque, érudit, philologue, controversiste (Neumarkt, Palatinat, 1576-1649). Citons pour notre objet ses *Stratagemata S. J.*

méritent une plus abondante faveur et protection, de même qu'elle leur est plus nécessaire. Nous avons donc confiance et nous nous promettons sûrement que nos héritiers et successeurs exécuteront notre volonté sur ce point, et cette volonté est sérieuse et inviolable. En foi de quoi nous signons ce codicille, nous le munissons du sceau impérial et le voulons corroborer de l'autorité de notre conseil... En notre ville de Vienne, 10 mai 1631 (1) ».

Un autre bon et grand roi, bien que différent de caractère et de vues avec cet empereur, notre Henri IV, apprenait vers la même époque à chérir la Compagnie, de ce cœur qu'il lui légua. — Mais on sent que Ferdinand II l'avait toujours aimée comme un enfant, avec la même tendresse qu'il avait en quelque sorte trouvée dans son sein. Comme le grand roi de France, parlant de lui-même, le disait un jour aux jésuites, l'Empereur leur disait : « Prenez ; vous n'aurez pas toujours un Ferdinand II ». En effet, Ferdinand III, dit-on, leur aurait été un peu moins favorable (2).

Mais il faut observer que Ferdinand II, avec cette confiance et cette gratitude, était fort indépendant des Pères et de toute influence, pour ses dernières délibérations dans l'ordre temporel. Vis-à-vis du Saint-Siège même, qu'il vénérait tant, il maintenait ses décisions politiques, malgré l'opposition du Pape: ainsi, pour la concession de l'archevêché de Brême, faite au fils du roi de Danemarck, et la suppression d'un couvent scandaleux, pour laquelle paraissait tarder l'autorisation de Rome. Nous n'avons pas à insister sur le différend qu'eut Urbain VIII avec l'Empereur, au sujet des prétentions impériales sur le Mantouan, dans un temps où l'Italie s'inquiétait de certaines paroles de Vallenstein sur l'occupation du nord de l'Italie. A en croire un excellent auteur, qui s'appuie trop peut-être ici sur les généralisations, parfois exagérées, de Ranke, le Pontife aurait été jusqu'à moins redouter la victoire de la Suède que celle de l'Autriche et de l'Espagne, au point de vue de l'indépendance des États de l'Église et même de la foi (3). Mais

1. Agricola, décade X, nº 690.

2. Peut-être ? On jugera au moins du chrétien, si nous donnons quelque suite de la congrégation. (La voir, p. 646-7).

3. Voir Charvériat, t. II, p. 151, 220.

ces dispositions, impétueuses en paroles, ne se maintinrent pas dans les effets.

III

Le souvenir de ces démêlés assez vifs avec la politique des Barberini nous amène au rapprochement de la vie publique du César allemand avec sa vie privée. Reprenons, à ce sujet, nos notes manuscrites, dont nous respectons à peu près l'ordre : nouveau motif d'excuser ce qu'il peut rester encore d'un peu décousu dans cet ensemble de traits, nécessairement détachés.

« Dans les cas de religion et de conscience, continue le document, quand la Majesté Césarienne délègue ses conseillers à cette fin, elle ne se hâte point de rien rectifier ; mais auparavant, elle remet l'examen de toutes ces affaires à son confesseur, Père d'un esprit très délié et très prudent ».

Cet éloge s'applique, soit au P. Guillaume Lamormain, dont nous avons cité les conseils dans des cas importants, et que Ferdinand eut pour confesseur jusqu'à sa mort, soit au P. Barthélemy Miller, qui prit part aussi à la direction de la conscience du souverain. Les seules marques de confiance intime que leur donnait le prince, comme pénitent, montrent qu'ils devaient tous deux joindre à la sainteté cette haute prudence que, dans le même temps, sainte Thérèse recherchait d'abord dans ses directeurs spirituels ; à plus forte raison un souverain avait-il besoin avant tout, dans sa direction morale, de cette sagesse selon Dieu.

« Les jours ordinaires, après avoir entendu deux messes et achevé les consultes secrètes (1), Ferdinand se promène ou chasse ». Mais, à la chasse même, il priait ou faisait sa lecture quotidienne de *l'Imitation*. On sait combien ces exercices du corps lui étaient nécessaires, et combien de lui-même il les eût peu recherchés, avare, comme il l'était, de son temps, et n'épargnant pour le travail que celui de la prière. C'est ainsi qu'il faut entendre ce qui suit : « C'était un proverbe que « Sa

1. *Duabus missis auditis et finitis consultationibus secretioribus.*

« Majesté Césarienne était infatigable en trois occupations : « celles de religion, de consulte et de chasse (1) ».

Il était cependant aussi très bon musicien. Les vieillards d'Ingolstadt, dit son historien, se rappelaient avoir entendn sa voix parmi celles des principaux chanteurs du Gymnase (2). Il entretenait quatre-vingts musiciens dans sa chapelle.

Cette qualité lui était commune avec son aïeul maternel. Albert V de Bavière, le grand fondateur de l'éducation de la Compagnie dans ce pays. D'accord, sans doute, avec elle, ce dernier prince avait fait particulièrement cultiver la musique au collège.

Le détail donné sur Ferdinand montre que l'esprit et la direction des Pères avaient pour but de développer largement toutes les facultés, même chez ceux qui, comme l'archiduc, se seraient volontiers absorbés dans les plus sérieuses études (3). Cet art prêtait son concours aux pompes du culte divin et aux fêtes récréatives. La tradition s'en est conservée dans les collèges des Pères, mais elle va surtout à l'esprit artistique des Bavarois. Le travail du prince ne souffrait pas de cette distraction.

Revenons au règlement de Ferdinand II sur ce qui concerne plutôt la part des affaires. Pour se faire une idée du mérite de l'assiduité attentive de l'Empereur aux conseils, on peut se rappeler que la multiplicité de ces assemblées et leurs formalités sans fin étaient les caractères spéciaux du gouvernement autrichien, dus aussi à la constitution multiple de cette monarchie et de l'Empire, dont la haute direction lui était comme annexée.

Ainsi, outre la participation aux diètes d'Allemagne et les relations avec la chambre impériale, qui régissait plus ordinairement les affaires de l'Empire et s'occupait surtout de

1. *Cæsaream Majestatem tribus in rebus indefatigabilem esse: in religione, in consilio, in venatione.*

2. *Hurter*, t. III, p. 239.

3. Lipowski, *Geschichte der jesuiten in Baïern, theil* 1, p. 124, note : *Vehementer commovit musica illa præstantissima, quam princeps noster Albertus V habuit, quaque non tantum ad animi recreationem, sed vel maxime ad ornandum et illustrandum Dei cultum quotidie usus es : cui profecto nulla in universo orbe christiano unquam similis reperta fuit, sive ad instrumentorum musicorum varietatem et multitudinem, sive ad cantorum varietatem et admirabilem peritiam et suavitatem respicias. (Orationes funebres in exequiis Alberti V ab Ingolstadiensi Academia habitæ, Ingolstadii, 1580, Oratio prima a Nicolao Everarhardo habita).*

continuels différends, encore augmentés par les difficultés politico-religieuses, « Ferdinand tenait les conseils *particuliers* suivants : « 1° *Intime ;* 2° *impérial Aulique ;* 3° *chambre Aulique ;* 4° *conseil de Cour militaire ;* 5° *ecclesiastique*, » composé moitié de clercs, moitié de laïques, assemblée plus politique que religieuse ; « 6° le *conseil de Conscience* », purement spirituel. « Il ne se tenait que par convocation et pour consulte déterminée, et il se composait tantôt de beaucoup, tantôt de peu de membres ecclésiastiques (1). » Pour ce dernier conseil, de caractère clérical, sa formation et la fréquence de ses réunions étaient à la disposition de l'Empereur, plus indépendant, ici, des formes et des traditions.

Puis venaient les grands conseils *spéciaux :* 7° de Hongrie et Transylvanie ; 8° de Bohême, Moravie, Lusace, Silésie, etc.

N'omettons pas que, dans ces conseils, il admettait la contradiction. On a trouvé dans ses écrits ces mots de sa main : « Je hais les chiens muets, et ceux qui se laissent mener à une opinion par l'autorité des autres ne me plaisent point. J'aime ceux qui, librement, ouvertement, sincèrement, exposent leur avis avec modestie ». Car il voulait être éclairé particulièrement sur la justice, la vraie politique : « Folie de croire qu'on garde un État par des moyens réprouvés de Dieu ».

Le proverbe cité plus haut, qui montrait fixé, sans jamais se fatiguer dans ses conseils, le prince le plus fidèle à les présider, et qui le présentait retenu là, comme à la principale place d'un prince gouvernant, ce proverbe laissait cependant encore de côté son labeur le plus considérable et un état sédentaire plus gênant.

Le voici :

« L'Empereur écrit par jour 40, 50, 60 et plus de lettres de sa propre main, et cela sans aucune marque d'impatience. C'est seulement après cette tâche qu'il se mettait à table (2) ».

Il égalait ainsi, au moins, pour l'opiniâtreté à ce genre de travail, comme pour la facilité, les *épistoliers* les plus célèbres ; et ce qui le distingue, c'est qu'il ne dictait pas, mais écrivait

1. *Solummodo ex conventu et consultatione. sæpe plurium, sæpe vero paucorum personarum ecclesiasticarum constat.*

2. *Propria manu, idque absque minima impatientiæ nota. Tum denique mensæ accumbit.*

lui-même, si nous prenons à la lettre, et pour de simples billets ou mots, ces expressions de témoins graves ou contemporains. Avouons cependant que, pour les admettre ainsi, l'on a besoin de croire à l'aide toute-puissante de la prière. Il sollicitait si vivement le Ciel de lui prêter les forces nécessaires, vu surtout sa délicate organisation ! Quoi qu'il en soit de ce travail personnel et matériel, on peut placer, pour son travail acharné, Ferdinand à côté d'Origène, que ses contemporains appelèrent « l'homme aux entrailles d'airain (1) ». Encore le grand docteur d'Alexandrie, s'il en soutenait l'Égl'se, ne s'occupait-il surtout que d'études ! Joignez à cet effort persévérant de l'Empereur le labeur de la lecture des pétitions, surtout de celles des pauvres, qui se prolongeait la nuit.

APPENDICE

Le P. Guillaume Lamormain. — Ses vertus, égales à son influence.

Au sujet de la Contre-Réforme et de l'élève d'Ingolstadt, nous avons eu trop à mentionner ce Père, pour ne pas lui consacrer une courte notice, en partie d'après nos ménologes.

L. P. Sotwell a retracé ainsi la carrière et le rôle de Guillaume Lamormain. Belge, né dans une localité des Ardennes qui dépendait du Luxembourg, il entra dans la Compagnie en 1590, à l'âge de vingt ans. Parmi les dons qu'il avait reçus de la nature et de la grâce, on remarquait son grand cœur et sa constance dans l'adversité. Il professa avec éclat la philosophie et la théologie à Grætz, portant le titre de docteur en ces deux facultés ; devint recteur des collèges de cette ville et de Vienne, supérieur de la maison professe en cette capitale de l'Autriche, préposé enfin à toute cette province de la Compagnie. C'est alors qu'il devint confesseur de Ferdinand II pendant de longues années et jusqu'à la mort de ce prince. Il soutint fermement par ses conseils et son courage, dans les temps les plus difficiles et les plus troublés, la lutte pour cette défense très vigoureuse de la foi, que le monde, dit Alegambe, son contemporain, regarde et admire avec vénération.

1. χαλκέντερος, pour le même motif.

Notre Compagnie lui doit beaucoup, particulièrement les provinces d'Autriche et de Bohême, en faveur desquelles il a obtenu de la munificence du César plusieurs fondations de collèges, d'écoles et de séminaires. Il fut d'un jugement perspicace (*peracri*) et d'une prudence singulière, que les princes observaient et dont ils suivaient les excellents conseils. C'est sa confiance en Dieu qui le rendait inperturbable en tout danger et intrépide en face des souverains. Il disait avec liberté son avis, s'il s'agissait de l'Église ou de la justice. Avec une religieuse indépendance, quand la circonstance le demandait, il ne craignait pas d'avertir les puissants de pratiquer la vertu, d'oser des entreprises difficiles pour Dieu, pour la patrie, pour la religion, et il les induisait, malgré sa charité pour les personnes, à éliminer l'hérésie de plusieurs provinces, surtout des États d'Autriche, qui jouissent maintenant du fruit de ces mesures. Enfin, à l'intérieur de nos maisons, il fut le modèle des vertus religieuses, surtout des héroïques, fréquemment recommandées dans ses exhortations, et à la cour il ne céda à nulle fumée de vanité. Il mourut dans la maison professe de Vienne, non moins chargé de mérites que d'années, le 24 février 1648, après 24 ans de profession (1).

XXXIX

(A). *Tentative de Henri IV pour opposer Maximilien à Ferdinand.* — (B). *Géographie des progrès de la Contre-Réforme.* — *Rapports avec l'histoire de l'école d'Ingolstadt* (Après la p. 418, et p. 461).

A. — Henri IV, d'après M. Alfred Baudrillart, put avoir d'abord des velléités de préparer sa propre élection à l'Empire, quand s'ouvrirait la succession de Rodolphe II. — A partir de 1602, cet esprit pratique, qui cherchait là un moyen d'abaisser l'Espagne-Autriche, s'intéressa beaucoup moins à cette élection,

1. On a de lui : 1° *Oratio habita Græcii*, 28 *maii* 1608, *in favorem serenissimæ Mariæ matris Ferdinandi II imperatoris, in parentalibus eidem a collegio Græcensi factis.* 2° *Ferdinandi II Romanorum imperatoris virtutes. Viennæ Austriæ, typis Greg.* Gelbhaar, 1628, in-4°, avec l'épigraphe : *Idea christiani principis.* Le 4ᵉ et dernier livre sur la vie du même prince parut d'avance.

pour laquelle il avait peu de chance, et il lui était même difficile de trouver un candidat favorable à sa politique. « Catholique, dit M. Baudrillart, il ne pouvait formuler la proposition d'un protestant, qui n'aurait eu d'ailleurs aucune chance de succès : les trois électeurs ecclésiastiques et l'électeur de Bohême ne voteraient que pour un catholique : l'électeur de Saxe accepterait non seulement un catholique, mais un Autrichien. Tout ce que Henri IV pourrait faire, c'était de chercher en Allemagne un catholique modéré, qui n'appartînt pas à la maison d'Autriche, fût hostile à la politique espagnole, et incapable d'user de violence envers les électeurs du Brandebourg et du Palatinat (1). Or ce prince catholique existait : c'était le duc de Bavière. De vieille date, les Wittelsbach étaient unis au Saint-Siège par une animosité commune contre la bulle d'or.. qui avait limité les droits du Pape et exclu la Bavière du collège électoral (2) ; *l'université d'Ingolstadt était devenue la citadelle des jésuites allemands :* de là, la possibilité de grouper autour de la cour de Munich les électeurs ecclésiast ques. D'autre part, les ducs de Bavière avaient profité de la Réforme pour mettre la main sur un certain nombre de privilèges et de biens ecclésiastiques : telle compétition territoriale semblait devoir les brouiller avec l'Autriche ; leur puissance était trop faible pour qu'ils imposassent leur volonté au reste de l'Allemagne. Il n'est pas étonnant que Henri IV ait songé à faire un empereur du souverain de la Bavière : il préludait ainsi à la politique qui a été celle de tous les Bourbons ; dès 1602, tout en parlant au landgrave de Hesse de sa propre candidature, il songeait au duc Maximilien, et demandait s'il serait possible de le gagner (3). En 1605, il voulut envoyer un ambassadeur en Allemagne, pour faire exé-

1. *Briefe und Akten zur Geschichte des dreissijiæhrigen Krieges*, publiés par Ritter, t. I, p. 235, et cités par M. Eugène Baudrillart, comme les autorités qui suivent immédiatement.— *Revue des questions histor.*, avril 1885, p. 421-22. *La Politique de Henri IV en Allemagne.* Inutile d'indiquer toutes nos réserves.

2. Himly, *Formation territoriale des États de l'Europe centrale*, t. II, p. 257. Nous avons signalé souvent une autre cause plus élevée de leur union, la foi des ducs.

3. L'auteur s'appuie ici, comme dans tout son article sur l'importante correspondance de Henri IV avec Maurice le Savant, landgrave de Hesse, publiée par de Rommel, Paris, 1840, in-8°, p. 77. Selon lui, l'*Histoire de France* de Henri Martin et l'*Histoire de Henri IV* de Poirson, ne consacrent aux

cuter ce projet : mais bientôt il dut reconnaître que la Bavière elle-même craignait de se charger du lourd fardeau de l'Empire. Maximilien se considérait personnellement comme le champion de la foi catholique : il aurait cru trahir la cause qu'il servait, en s'élevant contre l'Autriche. Il allait, quelques années plus tard, organiser la sainte Ligue en face de l'Union évangélique, et même soutenir par les armes son cousin germain Ferdinand II (1). Par conséquent, le roi de France fut obligé de renoncer temporairement à son idée ».

Au moins favorisa-t-il, parmi les Habsbourgs, l'archiduc Mathias, de concert avec les autres archiducs, frères de l'Empereur, qui déclarèrent d'abord Rodolphe incapable de régner. Ils faisaient le jeu du roi de France. Cependant, avant la mort de ce monarque, s'ouvrait la succession de Clèves et de Juliers, qui, le décidant à la guerre avec l'Autriche, le ramenait à de nouvelles tentatives pour l'élection du duc Maximilien (2).

B. — Mais le roi de France avait en même temps poursuivi des projets de *confédération* avec les États protestants et même catholiques d'Allemagne contre la maison autrichienne-espagnole, et M. Himly, déjà cité par M. Baudrillart, trace à ce propos un tableau des immenses progrès qu'avait déjà faits la Contre-Réforme, comme dus en particulier aux travaux des jésuites et à ceux d'Ingolstadt jusqu'à l'époque de la mort du roi (1610). Cette vue en partie rétrospective se rattache ici à notre sujet. Nous y recueillerons encore d'instructifs et curieux renseignements, malgré quelques exagérations, qui se réfutent comme d'elles-mêmes, après celles que nous avons déjà remarquées, surtout chez Léopold Ranke, sur la diminution des catholiques au point de départ de la réaction (3).

négociations poursuivies par Henri IV avec les différentes cours d'Allemagne qu'un petit nombre de pages, en partie inexactes, à cause de l'importance exagérée qu'ils accordent aux *Œconomies royales* de Sully, et à une moitié du *Grand Dessein*. D'autres, l'*Histoire de France* comme celle de Michelet, préfèrent des anecdotes douteuses; d'autres enfin, comme celle de M. Dareste, réduisent à fort peu de chose la politique de Henri IV en Allemagne. Sur des falsifications de Sully, V M. Desclozaux, *Revue hist.* mars 1887.

1. Nous verrons cependant le saint duc prendre plus tard, avec Richelieu, ses précautions contre les progrès immenses, non pas tant de l'Empereur personnellement, que de l'Autriche.

2. Malgré sa réserve précédente, l'auteur cite les *Œconomies royales* de Sully, édit. Michaud et Poujoulat, t. II, p. 73-78, et ailleurs.

3. N. III. *Projets de confédération*, p. 426 et suiv.

D'après M. Himly, «... les Tchèques passaient doucement du hussitisme au luthéranisme ; en Hongrie, les Madgyares étaient calvinistes, et les Allemands luthériens ; la Transylvanie donnait asile aux sociniens ; la noblesse autrichienne était en grande partie protestante, et, pendant plus de vingt années, l'université de Vienne n'avait fourni aucune recrue aux ordres sacrés. Vers 1563, on affirmait qu'un trentième seulement des Autrichiens était demeuré fidèle au catholicisme... La Bavière n'avait pas mieux résisté (?). Il n'était pas jusqu'aux electorats ecclésiastiques qui n'eussent inspiré à Rome les craintes les plus sérieuses »...

Que les traits du tableau soient plus ou moins chargés, en tout cas, selon le même auteur, tout va changer, après que les jésuites se sont établis à Vienne en 1551, à Cologne et à Ingolstadt en 1556.

« Du sein de ces trois *métropoles*, (pour l'importance religieuse) ils s'étaient propagés dans toute l'Allemagne : de *Vienne* étaient sortis les collèges de Prague en Bohême, de Tirnau en Hongrie, d'Olmütz et de Brünn en Moravie ; de *Cologne*, la Compagnie de Jésus avait gagné Trèves, Coblentz, Mayence, Aschaffembourg, Spire, Wurtzbourg ; *d'Ingolstadt*, Munich, Dillingue, Augsbourg, Inspruck, bientôt tout le Tyrol. Par leurs universités, les jésuites attiraient, enseignaient et convertissaient toutes les classes de la société.

« Beaucoup d'écoles, jadis prospères, étaient tombées dans la plus complète décadence : les jésuites relevèrent les études ; les protestants eux-mêmes leur confièrent leurs enfants. Grâce à leur influence, la toute-puissance donnée aux princes par la paix de religion tourna parfois au profit du catholicisme. Le duc de Bavière Albert V ne voulut que des fonctionnaires catholiques ; son successeur Guillaume V chassa de ses États la plupart des protestants ; Maximilien Ier fit surveiller les nobles jusque dans leurs châteaux, et exigea l'observation minutieuse de toutes les pratiques catholiques. (1) Les princes ecclésiastiques, à l'exemple de l'abbé de Fulde, acceptèrent les décrets de Trente et ne tolérèrent plus les huguenots (2).

1. Admettrions-nous tous ces détails, cette restauration forcée ne dépassait pas, certes, la persécution du protestantisme allemand, par exemple, à cette époque.

2. Nom plutôt suisse et français, bien que de formation allemande.

« Vers la fin du siècle, la fameuse *rue aux Prêtres* de l'empereur Maximilien était relevée. Le Rhin coulait presque d'un bout à l'autre en terre épiscopale.

« Les évêques de Coire et de Constance tenaient le cours supérieur du fleuve ; les quatre princes-évêques de Bâle, de Strasbourg, de Spire et de Worms, servaient de trait d'union entre eux et les électeurs ecclésiastiques : l'archevêque de Mayence, souverain de 300,000 sujets : l'archevêque de Trèves, dont les États continus dominaient le cours de la Lahn, du Rhin, de la Moselle et de la Sarre ; l'archevêque de Cologne, enfin, qui avait pour voisins les deux duchés catholiques de Berg et de Juliers. Ce groupe des évêchés rhénans était flanqué, à gauche, des terres de l'évêque de Liège, et fortifié, sur sa droite, de celles des évêques ou abbés de Wurtzbourg, de Corwey, de Bamberg, de Fulde, de Paderborn, de Munster, d'Osnabrück et de Lubeck (1) ».

A la vérité, l'Allemagne du Nord et du Centre était restée en grande partie protestante. Mais quelle riche zone était déjà regagnée, et resta à l'Église et au peuple chrétien, sur cette grande voie reliant les peuples les plus civilisés ! A peine est-il besoin de rappeler combien la Bavière et les élèves sortis de son université avaient contribué à ce premier recouvrement. D'autre part, l'hégémonie des ducs, au sud-ouest de l'Allemagne, avait grandi en proportion, et ces progrès faisaient une loi à la France de chercher à s'allier avec eux.

XL

Tilly défend la Bavière et meurt à Ingolstadt (1632). — État de l'université et du collège des Pères (Après la p. 452).

I

Quelques derniers détails sur le généralissime de Maximilien se rattacheront, parfois même directement, à l'histoire des jésuites d'Ingolstadt, que nous complétons ainsi pour cette

1. Cette remarquable géographie religieuse est due, sans doute, en partie à un maître, dont M. Baudrillart a aussi consulté le deuxième ouvrage : *la Prusse et les États de la petite Allemagne*, par M. Himly, professeur de géographie à la Sorbonne.

époque troublée. Tilly fut d'ailleurs élève, même novice des Pères (1).

Tilly, voué à la Vierge immaculée, avait fait peindre son image sur ses drapeaux ; et, dans son dernier pèlerinage à son sanctuaire d'Altencœtting, ou de l'ancienne ville d'Œttingen, à quinze lieues S.-O. de Nuremberg, il s'y était marqué la place de son tombeau, avec fondation pour 6,000 florins de messes à son intention. Il donnait aussi les joyaux dont l'infante Isabelle, régnant sur son pays, lui avait fait présent, « aux délices de son cœur, à sa Dame et souveraine ». Son cœur y fut porté immédiatement après sa mort ; mais son corps n'y fut transféré qu'en 1653, et resta déposé dans la crypte de l'église Sainte-Croix, qui appartenait aux jésuites, à Ingolstadt.

Nous verrons en détail et Agricola rappelle en particulier les honneurs funèbres que lui rendirent, avec de ferventes prières, les Pères d'Ingolstadt. C'était lui rendre littéralement ce que l'année précédente sa piété avait fait, à Halle en Saxe, pour son confesseur, le P. Maurice Tullensis (2). Sur le vase d'argent qui contenait son cœur, fut gravée cette légende, composée sans doute par un des professeurs : « Cœur du très illustre et très excellent comte Jean de Tilly, dont la vie, la milice, la mort, le triomphe, le cœur, sont maintenant où était son trésor. Humble, il honora l'humilité de Marie, la servante chaste, la mère de chasteté ; soldat, il combattit le combat de Dieu, garda la foi, consomma sa course. Aussi le Seigneur juste juge a-t-il remis à Tilly la couronne de justice qui lui était réservée (3), le dernier jour d'avril 1632 ».

L'historien catholique de Tilly décrit une autre sorte de monument élevé à sa mémoire et subsistant dans la ville universitaire.

Lorsque le voyageur qui descend le Danube, arrive à In-

1. M. de Villermont hésite sur le dernier point d'après de faibles raisons *Tilly*, etc., I, 3 4.

2. T. V, p. 42. *Annal. Ingolst. Acad.*. II, 258, 273. L'historien renvoie au *Magni Tillii Parentalia* du célèbre poète Jacques Balde.

3. *Cor Illustrissimi et Excellentissimi comitis D. D. Joannis Tillii, cujus vita, militia, mors, triumphus et cor nunc est ubi thesaurus fuit. Humilis Ancillæ humilitatem, castus Matrem castitatis coluit; miles certamen Dei certavit, fidem servavit, cursum consummavit. Hæc repositam justitiæ coronam reddidit Tillio Dnus justus judex. Ultima die aprilis. an. Xi MDCXXXII.*

golstadt, il aperçoit à sa droite d'imposantes constructions, faites avec ce luxe de soins que recherche l'architecture militaire de notre époque, et qui s'allie parfaitement avec la mâle simplicité des lignes. Au dehors des créneaux qui les couronnent, est placée cette inscription en lettres colossales : FORT TILLY. Beau rapprochement à faire avec *la cité qui fut, comme lui, par ses docteurs militants, le rempart de la foi et du pays.*

M. Charvériat rend à Tilly cet éclatant hommage : « Aucun général (dans la guerre de Trente ans) ne remporta plus de victoires : il suffit de rappeler celles de la Montagne Blanche, de Wimpfen, de Hœchst, de Stadtlohn, de Lutter. Ce héros, que ses adversaires ont calomnié, était sévère pour ses soldats (1) et plus encore pour lui-même, humain pour les malheureuses populations que foulait la guerre, tolérant en matière *religieuse* (2). Fidèle observateur des lois de l'Empire, il fut aussi désintéressé, vertu rare surtout à cette époque. Avec moins d'ascendant que Wallenstein, moins de génie militaire que Gustave-Adolphe, il l'emporta bien sur tous deux par ses qualités personnelles. Il n'était pas marié, et il conserva néanmoins une entière pureté de mœurs. On eût dit un de ces religieux militaires, établis au moyen âge pour guerroyer en Palestine : c'était un moine sous la cuirasse. Ses soldats l'appelaient *le vieux Père* ».

Les soldats l'appelaient plus proprement leur Père, ajouterons-nous ; nom que justifie M. de Villermont (3) : « Il les entourait d'une sollicitude constante, s'identifiant avec leurs besoins, leurs désirs, leurs pensées, devenait en leur faveur importun, difficile » dans ses demandes et ses plaintes, s'affectait de leurs souffrances jusqu'à en tomber malade. Aussi lui faisaient-ils un rempart de leur corps, comme à Breittenfeld. Là, de son côté il sauva aux dépens de sa gloire Papenheim, qui le haïssait, sans avoir jamais ouvert la bouche contre son ingrati-

1. Grand bienfait pour les peuples !

2. Notons cette exception à son siècle, pour l'opposer à l'accusation d'un prétendu fanatisme et à d'injustes paroles de M. Ragon (p. 383), mêlées de magnifiques éloges : « D'une intrépidité vraiment héroïque, d'une tempérance admirable, d'un desintéressement tel qu'il mourut pauvre, malgré toutes les occasions qu'il eut de s'enrichir, il ternit ses qualités par un caractère dur et cruel, des violences barbares », etc.

3. T. Ier, p. 101-106.

tude. Ainsi agit-il avec d'autres officiers, ses ennemis, qu'il recommandait.

Dirons-nous enfin que ce saint, récitant ses heures, marchait toujours en présence de Dieu ? Tandis qu'il traitait largement ses hôtes, un diplomate protestant écrivait : « Son lit n'est que de deux barres de fer et d'une matrasse, dormant toujours en ses habits », etc. (1).

Rapprochons de la fin du héros et de ses gloires suprêmes l'histoire d'Ingolstadt, cette même année 1632.

Le jour même où succombait Tilly, Gustave-Adolphe, arrivé l'avant-veille, 28 avril, à Ingolstadt, donnait l'assaut à la tête du pont situé sur la rive droite du Danube. Mais un sergent bavarois tira si juste sur le roi une pièce de vingt-quatre, que le cheval du prince, éventré par le boulet, tomba sur lui et couvrit de sang le héros, d'ailleurs blessé, tandis qu'un autre boulet emportait la tête du jeune margrave de Bade auprès de lui. Les Suédois éprouvèrent de grandes pertes en se retirant, et la peau du cheval empaillé fut gardée au fort comme un trophée (2).

Gustave, de retour au camp, crut devoir se justifier vis-à-vis de ses alliés après cet échec. Il eut une explication très vive avec un envoyé de Richelieu, qui le pressait avec instance de se désister de ses hostilités contre Maximilien: car il était temps d'arrêter le Goth, disait Louis XIII : et le ministre français prétendait bien, tout en opposant la Suède à la puissante maison autrichienne-espagnole, ne pas sacrifier la ligue catholique ni son chef, et même l'opposer aussi aux prétentions de l'Autriche, si cette puissance dépassait leur but commun avec celui que se proposait la ligue, celui de la défense des princes catholiques et de l'Église (3). Gustave s'emporta jusqu'à menacer la France d'une guerre où il s'appuierait du Turc « son

1. *Ibid.*, d'après les archives de la Bavière.

2 Agricola, ou plutôt son continuateur, le P. François-Xavier Kropf, 1754, pour le t. V (1631-40), que nous avons déjà cité, décade XII, nº 192. Charvériat, p. 172 et suiv.

3. Le Cardinal explique lui-même son plan, à cette époque de ses *Mémoires*, rédigés par son secrétaire, t. VII. Il tenait de même séparé de Gustave l'électeur de Saxe, chef des protestants allemands, tout en opposant ces deux princes à l'Autriche. De même, il voulait opposer Maximilien à l'excès de l'ambition autrichienne, en maintenant ses alliés les uns par les autres.

ami, qui n'était pas plus mauvais que les papistes idolâtres ». La guerre eût probablement éclaté, si le roi n'avait péri à Lutzen, le 16 novembre de la même année.

C'était déjà un grand résultat obtenu par Maximilien, si la résistance de sa ville universitaire, devenue place imprénable, arrêtait l'invasion quelques jours et aidait l'intervention française. Cette mémorable défense eut une autre suite heureuse. Tilly, mourant, avait conseillé à l'électeur de Bavière de ne laisser que quatre régiments à la garde d'Ingolstadt et de prévenir les Suédois par l'occupation de Ratisbonne, qui, avec Ingolstadt, leur fermerait l'entrée de l'Autriche. Le coup réussit sur la première de ces villes, dont la fidélité était douteuse, et où les bourgeois voulaient exclusivement la garde de la place. L'électeur, devenu maître et malgré eux et malgré le général Horn de cette position formidable, y put conserver son armée, tandis que Gustave, craignant de laisser derrière lui deux places si fortes, s'arrêtait, refaisant pour seule compensation son armée, et la payant par le pillage de la Bavière, contrée si riche et jusque-là épargnée.

II

Ce pays catholique éprouva seulement alors, et momentanément, toutes les horreurs de la guerre qui désolait l'Allemagne; mais cette calamité même démontra deux grands résultats de la politique des ducs: l'attachement profond des populations à cette dynastie et à l'ancienne religion. Nous verrons surtout ce qui touche de plus près à notre sujet, le dévouement de ses professeurs, particulièrement de ses Pères.

Gustave leva le siège d'Ingolstadt le 4 mai, et se dirigea vers Munich ; mais les Suédois avaient rarememt rencontré des populations hostiles comme ces Bavarois, dévoués à leur foi et à leur électeur, et regardant tout Suédois comme hérétique et ennemi. Aussi en vain chercha-t-il, pour se les concilier, à contenir le brigandage de ses soldats. Le paysan, maltraité, s'en vengeait par d'horribles mutilations de ceux qui tombaient entre ses mains. Les Suédois, à leur tour, incendièrent une centaine de villages, et repoussaient dans les flammes les habitants qui cherchaient à s'échapper. Il en fut de même dans quelques dis-

tricts de l'Autriche inférieure, qui s'étendaient vers le Rhin et le lac de Constance, et que traversa ensuite l'invasion. Les populations, attachées à la foi catholique, aux Habsbourgs, et au chef qui représentait si bien cette famille, souffrirent, mais résistèrent (1). En Bavière, Gustave-Adolphe put s'emparer, à Munich, de l'artillerie de l'électeur, de la partie de ses richesses que ce dernier prince n'avait pu envoyer dans les montagnes les moins accessibles. Malgré ces avantages, il dut perdre l'espoir de garder la province.

Par la même politique qu'il avait suivie ailleurs, Gustave avait déclaré aux jésuites de Neubourg, dans une diversion qu'il avait faite d'Ingolstadt contre cette ville, qu' « il n'était pas « venu faire la guerre aux catholiques, ni aux prêtres de la Com- « pagnie ». Mais, si quelques chefs de son parti en devinrent plus traitables et ne détruisirent (2) pas le grand établissement d'instruction des jésuites, ces religieux eurent bien à souffrir, soit des rapines ou de la barbarie des autres, soit de l'horrible calamité commune (3). Ainsi, à *Bibourg*, les Suédois dévastèrent la maison de campagne d'où les Pères d'Ingolstadt tiraient particulièrement tout l'entretien de leur collège, et ils y firent périr dans d'atroces tortures, à l'âge de 43 ans, le P. Mathias Widman, tombé en démence après vingt ans de vie religieuse, qu'avaient précédés de brillantes études en philosophie et dans les deux droits. Les bâtiments furent brûlés en grande partie ; mais l'incendie, qui gagna d'autres habitations, n'atteignit pas l'église adjacente ni les monastères voisins, dont les revenus, par concession de Guillaume V, payaient les maîtres de l'université (4).

A Ingolstadt, des maladies pestilentielles s'étaient répandues des camps dans la ville. Les études languissaient dans l'université, après s'y être maintenues pendant le tumulte du siège. Alors « *le fracas de l'artillerie n'avait pas empêché*, dit l'historien de la Compagnie, *une assistance nombreuse de suivre les leçons des doc-*

1. *Histoire de la guerre de Trente ans*, t. II, p. 171-72-174-75.
2. Agricola, décade VIII, n° 90.
3. Mederer, *Annal.* t. II p. 221.
4. Agric., n°s 99-103. Ce qui concerne ces *Monasteriensia bona* avait été prédit quatorze ans auparavant par le P. Jacques Rem, mort en odeur de sainteté, comme nous l'exposons ailleurs.

leurs. Maintenant, les Pères de l'Académie continuaient de stimuler leurs élèves et ne cessaient pas de remplir les autres fonctions de notre institut ». Douze de ces religieux succombèrent par leur charité à la contagion, parmi lesquels l'auteur rappelle le P. Christophe Lutz, Bavarois de Straubing, et le saint P. Jean Lefèvre, Mayençais, arraché au marteau et à l'enclume, que rappelait son nom, pour venir cultiver les lettres à l'école d'Ingolstadt, où il trouva la vocation. Prédicateur infatigable et d'une mortification qui rappelait celle des Pères fondateurs de la Compagnie, il avait fait trois cents conversions à la suite du dernier jubilé.

XLI

Conversion du margrave administrateur de Magdebourg à Ingolstadt.

La plus remarquable des conversions d'alors se rattache à la principale réfutation historique relative à Tilly. On a fait depuis longtemps prévaloir jusque dans l'enseignement officiel de la jeunesse la légende des cruautés de Tilly à l'assaut de Magdebourg, et les progrès de la science en ont non seulement établi la fausseté, mais prouvé le contraire dans le rôle honorable rendu au héros catholique, après que l'histoire protestantisée l'avait, bien à tort, attribué à Gustave-Adolphe (1). Or voici une phrase qu'apprenait, sur Tilly, avec un frémissement particulier, notre enfance : « Une sinistre prophétie vint troubler son ivresse barbare »: « Dieu », lui a dit l'administrateur (sorte d'évêque protestant) amené captif en sa présence, « punira un « jour ces atrocités ; et la fortune de Tilly restera ensevelie « dans les ruines de Magdebourg » (2). Voilà de ces inventions

1. Le comte de Villermont a consacré près de cent pages à cet épisode, où il justifie ce grand homme et accuse gravement ses adversaires (*Tilly ou la Guerre de Trente ans*, de 1618 à 1632, t. II, p. 118 et notes). M. Charvériat, avec moins de détail, s'accorde avec lui ; et nous l'avons aussi consulté, parce que des auteurs protestants lui ont suffi pour rétablir la vérité (t. II. p. 89).

2. Ragon, t. II, p. 379. Poésie de Schiller, du reste, qui passe en histoire approuvée.

dramatiques, revêtues de l'autorité doctrinale, qui nous faisaient regarder avec horreur les héros de la foi, et ses ennemis avec une admiration sympathique. Tilly ne put entendre cette prétendue prophétie, n'ayant pas admis en sa présence le coupable vaincu. Mais que devint le prophète ?

Le margrave Christian-Guillaume, administrateur de Magdebourg, s'est chargé de nous l'apprendre lui-même. Prisonnier à Ingolstadt, il s'y fit catholique, un an après sa défaite, et il a voulu le raconter dans un écrit intitulé : *Miroir brandebourgeois de la vérité*. Pour passer le temps dans sa captivité, il avait lu un petit livre du jésuite Élias Schiller, intitulé *Fondement de la doctrine catholique*, et qui lui avait été offe t dès qu'on le tira du quartier général. Il en avait goûté l'argument unique : l'assistance du Saint-Esprit dans l'Église véritable. A Ingolstadt, le jésuite Stallhouse le gagna par la prévenance et la modération qu'il unissait à son esprit. « Si l'Église catholique, lui répétait le Père, enseignait en réalité la doctrine que lui imputent les protestants, je serais le premier à l'abandonner ».

Nous ne rapportons pas comment achevèrent l'œuvre d'autres conférences, continuées à Vienne et à Neustadt. Il fut remis en pleine liberté ; mais il préféra demeurer en Bohême, royaume rendu à la foi et à Ferdinand. Là, ce prince et cet ancien métropolitain de sécularisation acheta un domaine, et vécut jusqu'à 1665. Quand ce dénouement surnagera-t-il de ces abîmes d'erreurs ? « Gardons la foi », même pour l'avenir du vrai en histoire, et concluons, comme aux notes du premier volume :

VERITAS VINCIT

FIN. — CONTRASTE. — WEISHAUPT

CHAPITRE PREMIER

Sommaire. — Préliminaires du complément de ce livre jusqu'en 1872. — L'intérêt s'y concentre sur quelques points du plus remarquable contraste par exemple: l'apparition de la secte qui tend à organiser la maçonnerie aussitôt après la suppression de la Compagnie. — Causes de la diminution des maîtres et des écrits célèbres. — Principaux faits jusqu'aux révolutions dans l'enseignement, qui commencent vers le milieu du dix-huitième siècle. — Nicolas le Bourguignon, célébré par Balde. — Barthélemy Holzhauser, ses clercs réguliers et ses prophéties. — Union de l'école et des Pères à la canonisation de saint François de Borgia (1671). — Le légiste Gaspard Manz. — Le P. Gaspard Castner en Chine et le musée de Ferdinand Orban. — Le médecin Jean Moraschi et le système atomistique. — Les PP. canonistes Schmalzgruber et Zech. — Eusèbe Amort et le probabilisme.

Précédents du baron Jean-Adam d'Ickstatt, disciple de Wolf. Sa faveur à la Cour. Il est nommé directeur pour la réforme — Il se lie avec Jean-Georges Weishaupt, père d'Adam, qu'il tient sur les fonts de baptême. — Premières réformes favorables à l'université, qui se reconstitue après les calamiteuses suites des prétentions de l'électeur empereur Charles VII.

L'union de l'université et des jésuites lors de la canonisation des SS. Stanislas et Louis de Gonzague. — Travaux de la Compagnie dans la paix et la concorde avec les Pères académiciens. — PP. Jean-Jacques Treyling, Antoine Hermann, Ignace Schwartz. — En 1752, le triennat de philosophie diminué d'un an. — Comment les Pères le gardent pour les leurs. — L'année décisive. — Popularité du théologien Eckher. — Son sermon contre l'introduction du luthéranisme et contre la faiblesse d'Ickstatt donne lieu à des décrets qui détruisent l'ancienne censure et ouvrent la porte aux nouveautés du juriste Lori, du protestant Rothscher, etc. — Mederer est-il coupable d'avoir omis la mercuriale faite à Eckher, etc. ? — La ruine de l'ancien système d'éducation est préparée.

I

Au sujet d'une académie qui ne fut pas matériellement des plus considérables par le nombre des élèves, nous avons en réalité présenté le fond d'une histoire nouvelle de la Contre-

Réforme religieuse et de la réforme classique. C'est que, dans la largeur du développement que demande cette histoire universitaire, nous prenions pour centre l'influence des Wittelsbach (1), surtout par l'entremise de leur haute école et des jésuites. L'université d'Ingolstadt a surtout soutenu, dès les premières origines et jusqu'à la fin de notre étude, la plus grande de ces deux luttes, celle qui est engagée avec le protestantisme, la seule à peu près sur laquelle nous devons ici revenir. Fondée en face de l'hérésie des hussites, cette académie a vu, au terme de son plus grand rôle, en 1624, sanctionner pour l'avenir le retour à l'Église d'une très notable partie des peuples arrachés à ses bras maternels : « Grande et intéressante œuvre s'il en fut jamais », s'écrie Ranke ; œuvre à laquelle cette école avait encore eu, selon lui, la plus grande part, avec celle qu'y prit la Compagnie de Jésus. Sans doute ce n'avait pas été sans que « le char d'Elie », pour reproduire l'image célèbre des annalistes sur l'université vît souvent la fougue de plusieurs coursiers s'agiter frémissante sous cette ferme direction, écarter momentanément plusieurs de ses guides et dévier parfois avec violence ; mais ce char avait suivi en général et repris en définitive sa course directe, rapide et ascendante, jusqu'à un terme vraiment sublime.

Resterait maintenant à faire un résumé de l'histoire universitaire jusqu'en 1872 ; mais, nous l'avons annoncé, le terrain, outre son immense longueur, paraît plus ingrat, principalement pour le lecteur français. Il se rencontre certainement encore des professeurs de très grand mérite ; les Pères continuent aussi leur modeste et dévoué labeur, et des deux côtés on se signale par d'heureuses découvertes scientifiques, par des ouvrages utiles, par la culture des bonnes lettres, malgré la contrariété qu'éprouvent de plus en plus les vraies méthodes. Mais les hommes sont aussi d'ordinaire ce que les font les circonstances ; et, nous l'avouons, la grandeur inouïe jusqu'alors du rôle de l'école et de la Compagnie en Allemagne tint à deux conjonctures extraordinaires : d'abord à la longue et terrible crise religieuse et sociale que nous avons traversée, puis à l'absence assez générale d'autres universités franchement romaines

1. Auxquels nous associons bien légitimement Ferdinand II, petit-fils d'Albert V, élevé dans leur famille et à leur université.

et militantes, d'autres prêtres apostoliques, d'autres communautés enseignantes : défaut d'hommes qui laissait dans le camp catholique une si grande influence à l'académie et aux jésuites de Bavière. Les défenseurs vont au contraire aborder de diverses parts, avec la réaction catholique du dix-septième siècle.

D'un autre côté, tandis que les ardentes luttes religieuses du seizième siècle font place peu à peu à des intérêts politiques, à des procédés diplomatiques, et que le zèle se refroidit peu à peu, s'introduit l'hérésie janséniste, au moins aussi dangereuse que les précédentes, parce qu'elle s'insinue avec tous les dehors de la foi catholique, pour miner à la longue les fondements de l'ordre politique avec ceux de la religion. En Allemagne, s'infiltrent en particulier ses diverses sectes, jusqu'au récent fébronianisme et à cette sorte d'hérésie bureaucratique du joséphisme : sectes qui entravent et paralysent, bien plus puissamment que la Réforme, les efforts des maîtres catholiques d'Ingolstadt et en particulier des jésuites. Alors les chicanes des adversaires de la Compagnie reprennent avec plus d'audace, et, il faut le dire, avec plus d'insolence et de grossièreté. Le lecteur achèvera de s'en faire une idée trop suffisante par quelques indications du ramassis de pièces qu'une histoire avocassière a cru devoir glaner parmi celles qu'on négligeait de citer et de réfuter, par pudeur autant que par mépris. Et c'est encore pour ce motif que nous nous en tiendrons aux grands faits, auxquels se rattachent assez de ces vaines souillures, et qui fortifieront par le contraste l'enseignement de l'histoire précédente.

Singulière et proprement unique leçon, en effet, que la coïncidence du rôle de Weishaupt avec les précédents et les suites de la suppression des jésuites, l'annulation graduelle de leur méthode d'éducation et d'enseignement à Ingolstadt ! Pour emprunter une comparaison au plus frappant des faits semblables et simultanés, aux conséquences immédiates de leur expulsion du collège Louis-le-Grand à Paris, la génération d'élèves qui y remplaça leurs derniers disciples fut représentée par Robespierre et ses complices. Mais à Ingolstadt, le repoussoir du tableau est plus vif encore et plus instructif, en ce que la doctrine la plus opposée à celle de la foi catholique et de l'ancienne constitution chrétienne naît sur-le-champ toute formée et tout armée, comme Minerve du cerveau de Jupiter ; elle naît

du cerveau d'un seul individu, mais d'un maître alors tout-puissant, parce qu'il pouvait, comme le démon interrogé dans l'Évangile, s'appeler Légion.

Et que l'on n'oppose pas aux Pères d'Ingolstadt que, d'abord, leur élève et en quelque sorte leur nourrisson a tiré, pour ainsi dire, du sein et des entrailles de la Compagnie le poison dont il infecta le monde. Sans parler en général de la liberté humaine, qui peut altérer ainsi le lait le plus pur (1), nous rappellerons ce que répètent tant de fois les saints Pères à la suite de Tertullien. Le démon est comme le singe de Dieu, et le serpent de l'hérésie a puisé dans la doctrine de Jésus-Christ même des erreurs plus radicales, d'une perversité plus profonde et d'un effet plus étendu que les monstruosités mêmes du paganisme. Mais il faut remonter au principe du mal dans les faits, où nous développerons quelques points du plus haut intérêt, au lieu de nous contenter d'un long et sec résumé. Quelques mots de marche rapide embrasseront d'abord plus d'un siècle, et ne laisseront pas d'éclairer quelques sommets de ce parcours.

II

En réalité, nous rencontrons peu de maîtres ou d'écrits très remarquables jusqu'en 1671, année où meurt le dernier professeur que nous ayons signalé, l'évêque Joachim Denich; et peu depuis, jusqu'en 1727, époque où nous devons reprendre ces mentions principales. Dans la première de ces périodes, plus troublée encore que l'autre par le tumulte des armes et par les souffrances des peuples, ne s'illustrent, avec les personnages déjà nommés, que *Nicolas Burgundius* ou le Bourguignon, professeur de droit. Encore ne fut-il l'ornement de l'université, par sa science et le style élégant de ses ouvrages, que de 1627 à 1639, année où le rappelèrent les Belges, ses compatriotes. Il s'était déjà fait un grand nom comme premier avocat de la cour suprême de Belgique, et il avait rapporté de ce pays à Ingolstadt une histoire manuscrite de Belgique, recueillie des notes de son grand concitoyen,

1. *Coruptio optimi pessima.*

Viglius Zwichem, qui avait aussi brillé d'un grand éclat à l'université. Ce fut donc comme son bien qui fut ainsi rendu à l'école par les presses d'Eder, en 1629. Mais une *Histoire de l'empereur Louis IV*, qui devait, dit-on, lui gagner les plus hautes distinctions de Maximilien, blessa au contraire si au vif l'électeur, que ce prince fit transporter toute l'édition à Munich, pour l'y séquestrer. On parvint cependant à en sauver un exemplaire pour refaire l'édition, et Mederer déclare que le style en aurait fait envie, comme celui de ses autres écrits [1], aux Grecs et aux Romains. Poète, comme historien et orateur, il a été chanté par *Jacques Balde*. Ce dernier auteur, qu'ont particulièrement illustré ses poésies, avait achevé son cours de philosophie à Ingolstadt et commençait son cours de droit, quand il entra au noviciat de la Compagnie. Il mourut en 1668, « dans notre voisinage, dit Mederer, à Neubourg, près du Danube (2) ».

Le célèbre Barthélemy Holzhauser, né en 1613, près d'Augsbourg, vint en 1648 se présenter à Ingolstadt, et adresser à l'électeur son plan pour la fondation d'un « institut de clercs séculiers vivant en commun ». On sait qu'il prétendait rétablir la vie cléricale des siècles apostoliques. C'était un excellent prêtre, mais son cerveau pouvait être hanté de quelques visions. Les jésuites lui fournirent le nécessaire pour suivre le cours de philosophie, et le P. Fervaux l'employa quelque temps à des écritures. D'autre part, le régent universitaire du Georgianum lui déclara que son genre de vie n'allait guère avec les statuts de l'établissement. En effet, il s'éloignait des honneurs, des biens de la terre, et n'acceptait pas même de traitement. Il se retira; mais un riche professeur de droit, Lossius, lui prêta sa propre maison pour former, d'abord par des études théologiques, les premiers élèves d'un séminaire de son institut, mis sous le vocable de saint Barthélemy. Cette institution ne paraît pas avoir eu de suite. On n'a pas non plus encore l'entier éclaircissement de ses prophéties apocalyptiques, etc., qui ont cependant attiré l'attention de sérieux et recommandables savants (3).

1. Parmi lesquels il cite une oraison funèbre de Joachim Denich, l'évêque mentionné plus haut. — T. II, p. 291-92.

2. V. 238-39 et une note étendue de Lipowski, p. 237.

3. Qu'on nous permette de renvoyer, pour ce personnage, peu en rapport

L'année 1671, qui terminait le second centenaire, donna un éclatant témoignage de l'union de l'école et des Pères, dans les fêtes de la canonisation de saint François de Borgia, qui suivirent sa mort (1571), à un siècle juste de distance. L'université voulut y prendre la part principale. Elle ne se contenta pas d'accorder des vacances de huit jours pour la célébration de l'octave: elle réserva le second jour à sa propre dévotion pour le saint jésuite (1). Le pro-chancelier célébra la messe solennelle. Les quatre Facultés avaient fait faire un buste du saint en argent, du prix de 196 florins (2). Les Pères (séculiers) de l'académie suivirent la procession aux églises. L'évêque d'Eichstædt, chancelier, présida toutes les cérémonies du jour, et s'assit le lendemain avec eux tous au banquet du collège des jésuites.

Depuis les fêtes du second centenaire, dont Mederer s'étonne de ne pas retrouver trace (3), jusqu'en 1727, année où nous aurons occasion de reprendre la liste des plus illustres maîtres ou écrivains, se présente d'abord Gaspard Manz ou Manzius, légiste converti, du palatinat de Neubourg, pépinière maintenant ou noble retraite de savants catholiques (4). Venu de Dillingue, il professa le droit quarante-deux ans à Ingolstadt (1636-79), sauf un intervalle de sept ans, où il fut chancelier du duc de Neubourg. Ses vertus chrétiennes et sa généreuse charité pour les pauvres n'étaient pas moins insignes que sa science et que les honneurs dont le comblèrent de grands princes.

Un personnage non moins éminent pour sa science et sa piété fut le jésuite Gaspard Castner, qui, après avoir préparé et subi à Ingolstadt son examen universel de théologie, partit

avec notre sujet, au savant livre écrit, il y a quelques années, sur sa vie, par M. l'abbé Gaduel, vicaire général d'Orléans, qui entre dans des détails intéressants sur ses rapports avec les jésuites. Nous n'avons consulté ici que des documents universitaires et allemands, en particulier ceux de M. Prantl, p. 404-5 et note 183. L'auteur indique aussi ses ouvrages. Seulement, il fait, en passant, du P. Fervaux le Père spirituel de l'électeur. Ce religieux ne le fut, croyons-nous, que d'une princesse de sa cour (cf. notre note sur les historiens de la Bavière).

1. *Suis religionibus* (p. 389).
2. *Statuam pectoralem argenteam.*
3. T. III, p. 4, 5.
4. V. la liste de ses importants ouvrages, etc, p. 25-8, l'année de sa mort. 1677.

pour les missions de Chine en 1694. Maximilien, à l'exemple de son père, avait généreusement soutenu cette mission des Pères.

L'empereur chinois fit tant de cas de Castner à ce double point de vue moral et intellectuel, qu'il l'éleva à la présidence du tribunal des mathématiques et lui confia l'instruction de son héritier (1). Une mort prématurée l'enleva en 1709. On conserva au musée *Orbanien* des objets précieux qu'il avait rapportés de sa mission, comme membre d'une ambassade chinoise envoyée à Rome en 1703. Il n'avait pu la suivre jusqu'au bout, et il revint mourir à Ingolstadt. Ce musée fut fondé en 1732, dans le collége des jésuites (2) par un prêtre bavarois, qui voulut y mourir, Ferdinand Orban, père spirituel de l'électeur palatin Jean-Guillaume, savant distingué dans les sciences naturelles et en rapport avec Leibnitz. Ce grand homme, qui l'honorait de son amitié, se disait à ce propos l'ami des jésuites, prenant part à leurs diverses destinées.

Contentons-nous de mentionner encore plusieurs savants légistes, du nom de Clingensberg; Hermann (Antoine), mort en 1755; Christophe, mort en 1720, après avoir été honoré aussi, comme jurisconsulte, des plus hautes charges universitaires, moins longtemps cependant que son fils, encore appelé Antoine Hermann. Nous retrouverons ce dernier, comme le célèbre médecin Jean Morasch ou Moraschi, Bavarois, mais fils né d'un Italien. Celui-ci avait été protégé dans ses études à Vienne par Ulrich Mayer, le fameux augustinien Abraham a Sancta Clara. M. Prantl le célèbre à bon droit comme un des principaux partisans des idées nouvelles. Jean-Paul Sutor, venu du Palatinat, est aussi nommé souvent, et fut honoré du rectorat. Il laissa un fils du même nom et prénom, docteur dans la même faculté, et qui députa en 1773, la dernière année de la Compagnie (3). Nous ne

1. *Instructor*, p. 80. Les *Annales* reviennent encore sur les missionnaires bavarois en Chine, sur l'aide généreuse que Maximilien prêta aux missions. V. Lipowski, t. II, p. 125-26.

2. Mederer ne manque pas l'occasion de faire une description de ce riche Muséum, le premier de ce genre qu'on ait vu en ces régions. La physique y avait sa place à côté de l'histoire naturelle et d'objets d'art précieux, surtout pour la richesse. Maxime Mangold. *Observationes*, citées par Lipowski, t. II, p. 253-56.

3. P. 297 et 317 ; et pour Moraschi, 192-4 ; Prantl, 504, 536.

rapprochons qu'en passant deux illustres érudits bavarois, Christophe Gewold (1), qui est de l'époque précédente, et André-Félix Hœfele, mentionnés encore dans notre note finale sur les historiens de Bavière (2).

Un très savant canoniste de la Compagnie de Jésus, François Schmalzgrueber, appelé à l'académie de Dillingue comme chancelier, en 1716, laissa la chaire qu'il occupait à Ingolstadt depuis 1709. C'est dans cette dernière école qu'il rédigea tout son droit canon, suivant l'ordre des décrétales de Grégoire IX, éditant année par année une ou plusieurs discussions qu'il avait soutenues. Tous ces traités furent réunis, l'an 1727, en sept in-4°, et autant d'in-folio l'année suivante. Ils ont depuis fait autorité (3). On peut anticiper pour nommer auprès de lui le P. François-Xavier Zeck, Franconien, né en 1692, qui professa le droit canon vingt-cinq ans (1743-68), et se retira à Munich (4).

Notons encore, pour l'éclat des études théologiques, la discussion que vint soutenir, en 1716, un jeune chanoine de Polling, destiné à un grand renom, Eusèbe Amort (5). M. Prantl cite une réclamation peut-être bien vive, que le docteur probabilioriste aurait faite contre ses argumentants probabilistes (6); et, à cette occasion, il s'en tient, comme pour la *conspiration*, aux *Provinciales* du janséniste Pascal. Ignore-t-il d'abord que le probabilisme a cause gagnée dans la doctrine catholique, comme dans la pratique commune?

1. Venu d'Amberg, mort en 1621, chancelier ducal. Il fit un riche don à la Faculté de théologie (II, 228, 379).

2. V. les détails que fournit à Mederer Joseph-Antoine Hœfele sur les noms primitifs de sa famille, attachée à l'université dès sa fondation : Jean Osselein ; puis, en 1526, Wolfgang Œselin ; André-Félix Hœfele, élève de physique (1655, rappelé en 1724 à Louvain, depuis préposé à la bibliothèque de Munich, où il publia le principal de ses ouvrages, qui en faisait connaître les trésors. Joseph-Antoine, son frère, recueillit les épitaphes d'Ingolstadt (V. p. 168, 197).

3. T. III, surtout p. 142.

4. Surtout p. 301-2.

5. *Annal.* t. III, p. 142.

6. *Duo academici Anglipolitani* (d'Ingolstadt) *malæ fidei causa castigati*. Anonyme, supposé que ce soit Amort.

III

Reprenons à l'époque de révolution dans l'enseignement, qui commence au milieu du dix-huitième siècle.

Franchissons, pour ce récit, l'espace de cent vingt ans: nous comptons à partir de 1624, notre point d'arrêt assez général. Au lever de la toile, pour ainsi dire, en 1744, après un aussi long entr'acte, paraît le chef d'une famille qui contractera des liens avec celle où va naître Weishaupt en 1748, et qui, à la suppression de la Compagnie, occupera un rang principal dans l'université: c'est Jean-Adam, baron d'Ickstatt. Ce personnage digne de mémoire, dit Mederer (1), et d'être souvent mentionné avec éloge, avait des antécédents déjà curieux à rapporter. Il était né en 1702, à Vockenhuss, dans l'électorat de Mayence; il avait commencé, à Mayence même, de brillantes études de latin, de grec, de philosophie, de mathématiques, et il vint achever ces dernières à Paris, avec les leçons générales et particulières de Fontenelle, qu'il suffit de nommer, et du savant abbé Varignon membre de l'Académie des sciences et professeur de mathématiques au collège Mazarin, auteur, lui aussi, d'ouvrages renommés. Mais Ickstatt embrassa d'abord la carrière des armes, sous le drapeau français, puis sous celui de l'Autriche, où il eut du reste pour chef assez immédiat un autre Français, le fameux comte de Bonneval. Cependant ce dernier observa que son subordonné, pendant sa faction (car il servait comme simple soldat), déposait son fusil pour s'occuper avec ses livres. Il le fit appeler, pour rendre compte de cette infraction. Ickstatt s'en excusa par sa passion pour les bons auteurs qu'il tira de son bagage : Homère, Horace et Fénelon, dans son *Télémaque*. Bonneval pensa qu'il pouvait tirer très grand parti d'un tel jeune homme pour les projets doublement criminels qu'il méditait alors: passer au camp des Turcs et y apostasier: double trahison contre Jésus-Christ et contre la chrétienté (2). Il l'em-

1. T. III, p. 223-29.

2 Elles étaient alors inséparables du service des Turcs, et la position de Bonneval était tout à fait différente de celle des hommes honorables de nos jours qui étudient ou servent chez les musulmans, même avec les titres de bey, etc. Aussi la comtesse de Bonneval, partagée entre son amour

mena donc à Venise ; mais, au moment ou il se révélait comme transfuge, son honorable compagnon l'abandonna lui-même pour reprendre sa vocation littéraire et se rendre dans les trois royaumes unis d'Angleterre.

Chemin faisant, il se mit en rapport avec Gronovius et d'autres érudits hollandais ; mais, au terme surtout, il gagna merveilleusement au commerce des plus grands esprits, Newton, Pope, Addison, etc. Il racontait plus tard à Mederer comment il y enseigna, tout en apprenant le grec et les mathématiques : ses ressources pécuniaires abondaient en proportion. Toutefois il revint en Allemagne, attiré surtout par la renommée universelle de Wolf dans son enseignement à Marbourg. Là, au commencement de 1726, il reprit son cours de sciences philosophiques, et peu après, en 1727, créé maître, il obtint des privilèges tout particuliers pour inaugurer des leçons de philosophie et de mathématiques.

C'est alors qu'entra dans cet esprit encyclopédique la pensée de se donner à l'étude de la jurisprudence, pour se rendre plus utile à sa patrie : et dans l'espace de deux ans, il y fit, dit Mederer, d'aussi grands progrès qu'on pouvait en attendre d'un disciple de Wolf, habitué à la rigueur des démonstrations (1). En 1729, il revint à Mayence, y fut reçu docteur dans les deux droits, mais n'obtint pas licence d'enseigner, et il fut appelé en 1731 par le comte de Stradion, son bienfaiteur, à l'Académie de Wurtzbourg, où il s'illustra par son enseignement et ses écrits, jusqu'en 1740.

Depuis cette année, rapproché de la Bavière, il va mettre à la disposition de cette province les trésors ou l'alliage de tant d'acquis. Charles-Albert, électeur de ce pays, le donne pour professeur de jurisprudence à son héritier Maximilien-Joseph ; puis, à la mort de l'empereur Charles VI, il le charge de composer des *déductions* en faveur de ses prétentions à l'héritage des États autrichiens contre Marie-Thérèse. Pour l'en récom-

pour cet officier distingué et sa foi bien plus forte, eut-elle horreur de le suivre. De là une correspondance qu'a mise en ordre, avec son histoire, lady Georgina Fullerton, sœur de lord Granville, et qui a, dans sa réalité historique, l'intérêt d'un beau roman chrétien.

1. On a cependant reproché à Wolf la folle prétention d'appliquer à toutes les sciences sa méthode géométrique, qui rend ses ouvrages fatigants et presque illisibles.

penser, l'électeur l'annoblit; et, quand il est lui-même élu empereur sous le nom de Charles VII, il le crée conseiller aulique, etc., et a soin de le tenir perpétuellement à ses côtés. Maximilien-Joseph, à son tour, à la mort prématurée de son père, en 1745, prenant le titre de proviseur et de vicaire général de l'Empire, choisit son ancien maître pour assesseur au jugement du Vicariat, et le crée baron immédiat de l'Empire (*liberum*): dignité qu'Ickstatt n'accepte qu'à la condition de la voir aussi conférer à l'illustre Wolf. Si les révolutions amènent la suppression de ce jugement du Vicariat, le prince le nomme conseiller intime et vice-chancelier du conseil des appels. Enfin, en 1746, il le fait académicien de l'université d'Ingolstadt, professeur de droit romain-germanique, naturel, et de droit des gens; enfin professeur de droit économique et de la chambre, en même temps que vice-président du conseil ducal et vice-préfet du conseil libre et immédiat de la province à Hirschberg. A tous ces honneurs se joignent les fonctions de *directeur* ou inspecteur et surintendant de l'université pour sa réforme : cumul de distinctions, l'année où il paraît comme nouveau pofesseur au catalogue.

C'est Mederer qui nous retrace, avec sa large ou prudente modération, ces précédents d'Ickstatt : resté sans doute en rapports personnels d'amitié avec les jésuites, mais, comme on le verra, l'auteur principal de la ruine des principes de leur éducation et de l'ancienne école catholique. Une circonstance non moins remarquable, qui suivit son arrivée, fut, en 1748, la naissance du trop fameux Adam Weishaupt. Ickstatt tint l'enfant sur les fonts de baptême: ce qui était, pour un tel parrain, un encouragement à protéger aussi son avenir temporel.

Deux années auparavant, était arrivé à l'université le père d'Adam Weishaupt (Jean-Georges). Né dans l'électorat de Cologne, il avait été appelé de Wurtzbourg, où il était répétiteur public, pour être professeur de droit criminel, et avait été reçu préalablement docteur en cette Faculté : mais après s'être fait un nom par ses consultations et ses ouvrages, il devait mourir, à peine âgé de trente-six ans, en 1753, année où il venait d'être recteur. Il partagea jusqu'à un certain point les idées de d'Ickstatt, qui avait contribué à sa nomination, et son décès rendit plus

étroites encore aux yeux du directeur ses obligations envers son très jeune filleul (1).

Le directeur de l'université (il est ainsi inscrit après le recteur) se contenta, avant l'élection du professeur d'Écriture Sainte, Jean-Joseph Hertel, à cette dignité rectorale, d'entrer lui-même en fonction par une courte allocution bienveillante, et il s'exempta du serment habituel des conseillers universitaires. Il ajouta seulement, par forme d'appendice, qu'il exécuterait fidèlement les ordres qui lui étaient intimés en vertu du décret très clément du Sérénissime. Le principe du patronage souverain du prince, que nous avons vu méconnaître par l'opposition et son historien, restait toujours maintenu.

Aussitôt commença la réforme du l'université par la Faculté de droit : on y créa d'abord de nouvelles chaires, celles du droit naturel et des gens, du droit économique et de la chambre : toutes les deux confiées à Ickstatt, comme nous l'avons dit, avec celle du droit public romain germanique. Le *jus patrium* et *feudale*, le Code et le Digeste furent commis à deux autres professeurs. Jean-Georges Weishaupt joignit la chaire des institutions impériales à celle de la pratique criminelle, avec traitement de 600 florins, toutes dispositions qui nous révèlent l'organisation nouvelle de la Faculté (2). Ces créations, où l'on reconnaît les résultats de l'expérience, mais aussi des nouveautés hardies du directeur, furent suivies encore, en 1746, d'un rescrit qui rendait à l'université l'administration cumulative de ses biens et le droit de patronage sur les paroisses qui relevaient d'elle auparavant (3). Ces mesures, d'après l'annaliste, « furent sans doute les premiers effets des très puissants efforts du nouveau directeur ».

Les dernières réparaient la part que l'université avait eue

1. P. 227, 256, t. II, des *Annales*.— Cf. Prantl, qui ouvre aussi alors, en 1746, une période jusqu'en 1773, année de l'abolition de la Compagnie. Il oppose d'abord le kantisme et les nouveaux systèmes allemands à la philosophie des jésuites (t. I, 546-56). Il faut certainement signaler un grand et beau mouvement national dans la littérature et les sciences, à côté de dangereuses utopies, qu'il appuyait, et qui durent d'abord surprendre la tradition aristotélicienne, surtout par des formules scientifiques, qui souvent ne redisaient, avec moins de clarté, que des choses anciennes.

2. On sait que les mémoires nous manquaient sur l'ancienne. Voir le code diplomatique des *Annales*, n° LXXXVIII, p. 446 et suiv.

3. *Ibid.*, n° LXXXIX.

aux calamités du pays, à la suite de la malheureuse tentative faite par le père de l'électeur actuel, l'empereur Charles VII, pour ravir aux Habsbourgs, non seulement la dignité impériale, mais encore leurs États héréditaires. Alors l'école avait dû subir, avec les orgueilleuses prétentions des chefs autrichiens ou hongrois à recevoir des serments dont elle était exempte, leurs dures exactions et de cruelles vexations de la soldatesque ou des hordes différentes qui sillonnaient tour à tour l'Allemagne (1). Mais, en 1745, dès la mort de Charles VII, les troupes bavaroises avaient remplacé les autrichiennes, et 121 élèves se faisaient inscrire. Un homme très prudent, en ces temps difficiles, Jean-Joseph Hertel, ancien professeur et pro-chancelier, et d'autres professeurs, mis en fuite comme lui, ne faisaient que revenir. Parmi eux on distinguait encore un nouveau docteur en théologie et pasteur d'une cure collégiale, Eckher, de Waldsass, en Palatinat (2). L'université elle-même l'avait élevé à ses frais, tant elle mettait d'espérance dans ses progrès en différentes Facultés. Il put occuper sa chaire, vacante depuis six mois. La Faculté de philosophie surtout, qui lui avait auparavant montré une bienveillance particulière, lui confia la populaire charge de dépositeur académicien ou Quintus (3), qui était propre à cette Faculté. Ces personnages figureront dans les préludes du drame de la suppression de l'ancien enseignement, puis de l'ordre des jésuites, qui se préparent.

IV

Cette catastrophe ne s'annonçait pas cependant encore. En 1727, le collège des Pères avait célébré par une solennelle octave la canonisation des SS. Louis de Gonzague et Stanis-

1. P. 219 du t. III.

2. Professeur en 1731, nommé à une cure de l'université, sur la présentation de Charles VII, en 1744.

3. Sur cette charge et l'installation à laquelle assiste pour la première fois un électeur, en 1675, v. t. II, p. 19. Le *Quintus* était l'administrateur de cette agrégation d'élèves et de maîtres, étendue à d'autres universités (Inspruck, Bamberg, Salzbourg, p. 23) et accompagnée d'une contribution : car la société fait un don d'argent à l'électeur. Cependant le conseil électoral tâche déjà de détruire la charge avec ses cérémonies, devenues abusives, en 1683 (p. 50) et en 1712 (131), et elle y parvient seulement en 1747. L'importance donnée à cette association, qui disparaît alors, indique un peu l'affaiblissement de l'autorité.

las Kostka, patrons de la jeunesse ; fête moins brillante, sans doute, que la canonisation des SS. Ignace et Xavier aux jours prospères de l'école, et même que la canonisation de saint François de Borgia. Mais l'accord des maîtres séculiers et religieux, qui favorisait leur œuvre commune, apparut encore en cette circonstance : « Les Pères accadémiciens, dit Mederer, honorèrent souvent de leur présence cette suite de solennités, et prirent tous part avec leur recteur à un splendide festin (1). »

Les cours et les écrits des professeurs séculiers ou religieux continuaient d'attester leurs efforts, malgré les misères et les souffrances de ce temps. Mais parmi ces derniers, nous trouvons peu de noms à signaler : d'abord le P. Jean-Jacques Treyling, déjà mentionné comme le premier partisan du système de Copernic. Ce Père le fit prévaloir, et non moins modeste que savant, il refusa en 1740 le rectorat. Puis viennent les PP. Antoine Hermann et Ignace Schwartz, qui laissèrent cette même année l'enseignement et l'université. L'un avait combattu son collègue Moraschi, lequel introduisit la philosophie atomistique, contre la tradition péripatéticienne (2) ; l'autre, institué par le très savant électeur Charles-Albert premier professeur d'histoire universelle dans l'université, en 1726, avait attiré un grand concours d'auditeurs et publié de nombreux ouvrages historiques, pleins d'érudition, où il continuait la lutte contre les protestants (3). Il mourut à Augsbourg, en 1763. Aussi modeste que Treyling, il avait laissé cette note remarquable sur les fragments de son *Histoire profane*, restée inédite : « Ces écrits sont inutiles, parce que, d'une part, ils sont incomplets, et, de l'autre, parce qu'ils traitent de matières et de questions qui, de quelque manière qu'on les touche, offensent de nos jours les oreilles déli-

1. P. 172-73

2. Son ouvrage, *Lapis offensionis atomisticæ*, avait paru en 1730. Moraschi avait soutenu, dès 1704, ses thèses sous la présidence d'un maître qui lui avait transmis ses idées, Klinbrodt ; il avait publié sa *Philosophie atomistique partie I, Métaphysique*, en 1727 ; *partie II, Physique universelle*, en 1731 ; la *partie III, Physique spéciale*, resta inédite. Treyling, son émule, et Mederer ont loué ses luttes pour faire triompher un système où il cherchait, dit le dernier, la vérité en philosophie et l'utilité pour la médecine. Il créa aussi le jardin botanique et le théâtre anatomique. Il paraît, d'autre part, avoir abrégé sa vie (1734) par des excès qui, joints à ses travaux, ruinèrent sa forte santé.

3. En voir la liste, p. 207.

cates, même des catholiques, surtout quand c'est par la plume d'un jésuite ».

Ces jours d'épreuve commencent déjà à Ingolstadt, en 1752. L'annaliste remarque des passions que soulevaient les moindres questions religieuses à propos d'un sermon qui avait attaqué *importunément*, selon son expression, les rapports avec les *catholiques* et l'importation de livres contraires à la foi.

Il ne fit que fournir un prétexte aux plus graves nouveautés : une d'abord annonçait les dernières dès 1748, et les *Annales* la mentionnent avec détail (1) :

« Cette année expira notre philosophie triennale dans l'académie, après y avoir subsisté 276 ans depuis sa première origine, Les Pères de la Compagnie conservèrent en entier le cours de trois ans pour les leurs, soit afin d'apprendre certains sujets avec de plus nettes explications, dans cet immense *farrago* de matières philosophiques proposées, et afin de continuer d'y soutenir un examen rigoureux : soit pour se préparer en même temps dans la dernière année, comme intercalaire, aux classes d'humanités qu'ils devaient faire après avoir achevé leur philosophie. Afin que ces étudiants eussent eux-mêmes un professeur admis à participer aux privilèges de l'université avec les autres Pères de la Faculté philosophique, les jésuites obtinrent de l'électeur que le cours d'histoire du droit, joint auparavant à celui de morale ou d'éthique, en fût séparé et ce dernier cours confié à un étudiant de la Compagnie, qui en même temps travaillerait un an pour son compte après avoir achevé le *biennium* où l'on réduisait la philosophie. Seulement cette première année, l'enseignement de la morale fut confié au P. Berthold Hauser, qui s'illustra par son enseignement, renfermé en huit petits volumes, et mourut à la peine en 1762 ». Mederer distingue à cette occasion un autre Père, Joseph Mangold, qui « le premier de l'université, publia une philosophie cartésienne » (2). Ainsi les jésuites, pour avoir gardé là et ailleurs une lenteur qui était souvent prudence, gardaient encore à Ingolstadt la tête du

1. La pièce relative à ces grands changements est rapportée au t. IV de Mederer, n° 92, p. 457.

2. Hauser et Mangold commencent en 1747 (p. 237-36). Maxime Mangold, frère du dernier, également jésuite, est nouveau professeur en 1756 et chargé, trois ans plus tard, de rédiger un *Compendium* d'après leur philosophie nouvelle. Nous avons mentionné ses *Observations*.

mouvement, à l'instant où l'on voulait y imposer des innovations précipitées. Suivons maintenant l'exposé de M. Prantl sur l'ensemble de ses réformes. Le philosophe historien nous présente la réduction du cours de philosophie au *biennium* comme un triomphe remporté par le professeur Lori, uni à Ickstatt et à Jean-Georges Weishaupt (1). Les Pères de la faculté philosophique avaient eu à se plaindre au chancelier du conseil ducal Bradlohn, en 1751-52, de leurs attaques dans leurs leçons publiques ou dans leurs conférences particulières aux juristes. Le chancelier les avait encore rassurés avec bienveillance.

Mais, cette dernière année 1752, l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, dans son « plan de réforme des études », donnait, dit M. Prantl, « un énergique exemple » de ce principe : que les établissements d'instruction dépendaient de l'État, et non du *Ratio studiorum*. A Vienne, l'autorité de la philosophie aristotélicienne avait été promptement écartée des écoles des jésuites ; la physique avait été entièrement affranchie, comme science expérimentale. Ordre avait été donné, par exemple, que l'on n'y appuyât plus la doctrine des *accidents absolus* sur celle de l'Eucharistie, et que l'on rangeât les deux parmi celles de la Faculté de théologie, dans l'histoire ecclésiastique et l'éloquence sacrée (2).

A peine est-il besoin de faire ressortir les contradictions d'un libre penseur, appelant l'autorité de l'État sur les écoles catholiques, non pas en réalité contre le *Ratio studiorum*, mais contre l'Église, et cela à propos d'opinions libres, comme celle des *accidents absolus*. Quand même les catholiques n'admettraient plus ces entités scolastiques, ils soutiendraient le vrai et constant principe de l'École : *In dubiis libertas*, pratiqué même au temps où ils préféraient le système des accidents absolus, non pas pour s'appuyer sur le mystère de l'Eucharistie dans le domaine philosophique, mais pour chercher, même en philosophie, un

1. Les deux derniers partagaient modérément les hardiesses de Jean-Georges Lori, né en Haute-Bavière, et que les *Annales* mentionnent, en 1749, comme nouveau professeur extraordinaire de droit criminel et d'histoire du droit, à la suite d'un remarquable ouvrage intitulé *Premier Commentaire de l'ancien droit civil de Bavière depuis les premiers souvenirs des Bavarois jusqu'au commencement du XIV^me^ siècle* (commentaire illustré par les sources originales). Il fut, l'année même, reçu docteur par Weishaupt (p. 239-40. V. aussi les suiv.).

2. T. I, p. 357-58, et note 32.

moyen que l'on croyait bon alors pour concilier sur ce point la raison avec la foi.

M. Prantl fait ensuite, avec sa tactique trop à jour, l'éloge d'une tentative de bénédictins qui se tenaient à la base de la science et organisaient une association de tous les couvents allemands pour l'union des efforts de la science, en particulier pour rassembler et publier les documents anciens (1) : « ce que n'avaient pas fait les jésuites ».

Mais, sans vouloir diminuer le mérite des travaux de leurs doctes confrères les bénédictins, nous le demanderions à M. Prantl : ignore-t-il les travaux du seul P. Brunner, faits sans apparat, sur les antiquités de leur pays commun, ou la grande réunion de savants Pères qu'avait proposée Canisius pour la science catholique? Il cite aussi le couvent bénédictin de Saint-Emmerand, à Ratisbonne, qui enseignait la philosophie de Wolf, et Franz Grégor Rothfischer, qui multipliait ses voyages avec Lori ou près d'Ickstatt, mais embrassait le protestantisme et mêlait à une apologétique sur son apostasie des satires contre la méthode philosophique des jésuites. Rothfischer sollicitait les princes d'affranchir l'enseignement de l'influence des jésuites, d'établir la tolérance, à commencer par l'élimination des clercs, et d'envoyer les meilleurs étudiants aux universités protestantes.

C'est alors que prêcha contre l'introduction du protestantisme et les faiblesses du directeur Ickstatt le théologien Eckher, estimé dans l'école et que nous avons vu nommer à une cure d'Ingolstadt, mais dont M. Prantl fait « le chef des réactionnaires ».

La querelle, dénoncée à Munich, aboutit à ces décrets électoraux : 1° les professeurs pourraient se procurer tout livre à leur usage, sans les avoir d'abord présentés à la visite ; 2° quant aux autres, la visite ou la censure en appartenaient à la Faculté de théologie, mais il ne faudrait pas rejeter un livre pour une proposition ou une autre ; 3° les auteurs à commenter dans les

1. Le jésuite Permaneder y reviendra avec éloge. — Comme suite de cette tentative, M. Prantl cite des écrits attribués à Olivier Legipontius et auxquels nous ne nous arrêtons pas, vu qu'ils restent anonymes (V. note 33). Sur le mouvement inquiet qui voulait déjà substituer l'allemand au latin, comme langue d'étude universelle, voir Lipowski, t. II, p. 274-75, note 3.

collèges établis pour le droit (*juridicis*) devraient être examinés et choisis par le directeur Ickstatt et deux professeurs, le P. Zeck, professeur de droit canon, et Clingensberg, professeur de droit national ; 4° les maîtres devraient dorénavant composer des résumés à l'usage des collèges publics; 5° dans les collèges publics, on devrait abroger la dictée à la plume, et enseigner plutôt d'après un *compendium* d'histoire, adapté aux auditeurs de théologie dogmatique et de droit public romain germanique (1).

Les deux premières mesures changeaient au profit du philosophisme, dont le règne commençait dès lors en Europe, le système d'enseignement maintenu jusqu'alors, et dans les derniers de ces règlements on paraît viser en particulier les leçons des jésuites, auxquels nous avons vu reprocher les dictées à la plume. Tel était le rapport de Mederer : il ne pouvait, dans ces circonstances critiques, que rester plus que jamais fidèle à sa réserve entre les deux partis. M. Prantl va insister au contraire sur ces premières victoires ; mais, tout en nous tenant plus au courant du détail, il se livre lui-même sur son erreur, sans qu'on ait besoin parfois de le réfuter.

Mederer a pu nous représenter la prédication qui donna occasion à ces dernières nouveautés comme inopportune ; mais elle n'était déjà que trop fondée. On mettait des livres dangereux, non seulement dans les mains des premiers maîtres, mais encore d'habitants étrangers à l'instruction (2); on se mettait en correspondance avec les hérétiques eux-mêmes.

Il s'entend de soi, dit M. Prantl, que Ickstatt ne voulut pas laisser cette attaque impunie. En vain la cour de l'évêché d'Eichstædt rappela-t-elle que le curé relevait de sa juridiction et avait lui-même charge de préserver les âmes du virus luthérien ; en vain fut-il appuyé par la Faculté de théologie : sans nous arrêter aux déclamations hérétiques que leur opposait Rothfischer, un professeur, que, dit M. Prantl, on pensait être Jean-Georges Weishaupt, déclara que la Faculté de théologie n'avait pas compétence pour soumettre toute sorte d'écrits à sa censure, qu'il n'y avait pas d'enquête à faire sur le luthéranisme de quelques professeurs, et qu'il fallait renoncer

1. V. la pièce, *Annal.*, *Code dipl.*, p. 457, n. 92.
2. *In die buergerlichen Hœndel* (*Prantl*).

sur ce point aux anciens combats d'Ingolstadt. Ickstatt et Lori agissaient dans le même sens auprès de l'électeur et de son chancelier.

Bradlohn arrêtait seul ses décisions (1), d'accord, du reste, avec la majorité du conseil universitaire. Une remarque importante à faire sur cet exposé de M. Prantl, c'est que maintenant il soutient les procédés les plus absolus du prince, mené par son ancien précepteur, parce que l'école tient pour les jésuites.

Le chancelier trompait le prince, suivant l'expression de l'historien, qui montre au long comment la pression des universités allemandes, jointe au crédit des novateurs, détermina enfin l'électeur aux décrets qu'on a vus. L'auteur les complète, en rapportant surtout qu'une vive réprimande y fut faite au curé Eckher, avec l'injonction de faire amende honorable, devant le sénat assemblé, aux professeurs qu'il avait attaqués, et d'abord au directeur. M. Prantl fait à l'occasion de ce grand succès un violent réquisitoire, non seulement contre le trop zélé pasteur, qu'il met au *pilori* (2), mais contre Mederer, qu'il accuse de *falsification formelle*, pour avoir *escamoté* (3), dans le décret cité par lui (4), la mercuriale et l'amende honorable.

Il est à remarquer que lui-même ne fait aucune citation de pièces pour donner à juger de l'importance des passages qui manquent (5), tandis que l'annaliste paraît plus excusable, puisque, dans son texte, il n'avait pas nommé le prédicateur, qu'il blâmait lui-même. Il évite en effet les personnalités, encore plus que les questions irritantes, surtout à l'égard d'un collègue comme professeur et d'un confrère comme curé de la ville : d'un personnage qui avait été si aimé de l'école, si honoré, et qui continua de l'être par les grandes charges qu'on lui con-

1. T. I, p. 359-60.

2. *Pranger*.

3. *Handgreifflichen Falschung... unterschlagt*. V. d'autres expressions odieuses sur l'humble soumission d'Eckher à une sentence bien rigoureuse, si ce n'est injuste (p. 460-65).

4. Avec les décrets de réforme qui suivirent sur le droit triennal de 1753-1755, n° 95, et sur la médecine (1754, n° 94).

5. Il se contente de renvoyer aux Archives Univ., B. IV, 23. aug. 1752. S'il s'exempte d'une reproduction, qu'il juge si importante, pour ne pas grossir son volume de pièces, pourquoi Mederer n'aurait-il pas fait un retranchement par une raison plus élevée? Laissons également aux archives ces misérables personnalités.

féra (1). Il est même permis de croire que l'on autorisa Mederer à omettre les susdits passages, jugés excessifs : car ses *Annales* ne furent pas seulement autorisées, mais revues par commission de l'Académie, quand, peu après, il en rédigea la fin, comme M. Prantl nous l'apprend, avec Permaneder, au commencement de sa continuation. Les esprits étaient assez divisés et la mémoire du fait assez récente, pour qu'on eût réclamé d'après les actes publics, si l'omission eût été grave et illicite. Enfin, la réticence de l'ancien jésuite provenait si peu d'une raison personnelle, que le fougueux Eckher s'était, on le verra, jeté dans des opinions contraires à celles de la Compagnie, quand Mederer rédigea ses troisième et quatrième volumes.

Revenons aux novateurs :

Des concessions furent en même temps faites aux parents des élèves sur l'ancienne discipline. Mais l'adversaire des jésuites a raison de triompher avec plus d'éclat de l'abolition ou grande diminution de leur censure théologique, et d'exalter les faveurs dont jouit en particulier à la cour de Munich le novateur Lori. A peine lui reste-t-il à regretter que la majorité du sénat universitaire, « encore dans la sphère d'action des jésuites », ait refusé d'acquérir en 1559 pour la bibliothèque académique les *Acta eruditorum Lipsensia*. En réalité, la porte était déjà ouverte à toute erreur, et l'ancien système d'enseignement catholique, bien compromis, en attendant la suppression prochaine de son principal soutien, la Compagnie (2).

Un Père de Landshut, Jean-Baptiste Seidel, dépeignit agréablement la situation en 1755, dans des ariettes d'une sorte d'opéra-comique : l'union des protestants, des jansénistes et de l'hypocrite impiété, pour dépouiller le culte et le rendre plus agréable à Dieu, plus fécond en miracles (3). A l'éloge ironique des

1. Nous le retrouverons recteur en 1756.

2. Parmi les maîtres les plus distingués, mourut, en 1755, Antoine Hermann Clingensberg, le professeur de droit chargé de la censure. Sur sa vie, ses ouvrages, etc., v. p. 269 et suiv.

3. *I. Ad quid in templis aurum stat?*
Cur non in orbem ambulat,
In bonum reipublicæ ?
Cur Christum facis divitem,
Qui vitam amat pauperem
Et opes docet spernere ?

II. De aureo Apostolo
Vel martyre argenteo
Non legimus prodigia.
Per ligna et per lapides
Benefici sunt cœlites
Et patent mirabilia.

universités en certain progrès et dont on faisait grand bruit, il joignait celui d'une indépendance de pensée qui menait au scepticisme (1).

1. *III. Lugduni Batavorum*
Est patria doctorum;
Marburgi, Jenæ, Lipsiæ,
Quærendæ sunt scientiæ ;
Helmstadii, Londini,
Halæ apud Saxones,
Ibi fiunt homines.

IV. Libertas sentiendi
Lex prima est sciendi :
Si jura dat religio,
Captiva est ratio.
Qui vinculis romanis
Ligatur instar canis,
Nunquam mentem erigit,
Nunquam se nil scire scit.

(Tiré de Westenrieder *Geschichte der baier. Akademie der Wischensch.*, t. I, 296-214, souvent cité sur l'époque (Lipowski, p. 279-80). On nous pardonnera cette exception à la gravité de l'histoire, comme aux contemporains cette distraction de la crise où ils entraient.

CHAPITRE II

Sommaire — I. Condamnation de Fébronius (1764) et actes de réaction.— Une attaque contre le gallicanisme du parlement de Toulouse accroît le danger de la Compagnie (1767). — Réformes précipitées et rigoureuses de Maximilien-Joseph. — La superstition contre les sorciers déjà combattue par Adam Tanner. — Les supérieurs des Pères privés du choix de leurs propres professeurs (1769).— Népotisme d'Ickstatt. — Le plus fatal en faveur d'Adam Weishaupt. — troisième centenaire de l'université (1772).

II. Suppression de la Compagnie (21 juin 1773). — Exécution à Ingolstadt. — Délégation pour le séquestre. — Humble soumission et demande de continuation des services. — Admission précaire d'un petit nombre et renvois. — Weishaupt professeur de droit canon. — Réclamation de l'école. — Grand rôle et œuvres du bénédictin Schobliner. — Réduction du nombre des Pères, de peur du « retour de leur esprit factieux ». — Disposition de leurs livres et instruments. — Modiques pensions. — La vie se conserve dans les études.

III. Hésitations sur les biens de la Compagnie. — Mort d'Ickstatt et du dernier des Wittelsbach (1776-77).— Charles-Théodore, électeur palatin, le remplace, avant une branche des Deux-Ponts (1799).— Une partie des biens donnée au plus cher de ses bâtards, sous le nom d'une *langue* de Malte, etc. (1782). — Intervention généreuse de Pie VI. — Reconnaissance d'Ingolstadt. — Épreuves de Mederer achevant ses *Annales*. — Garanties d'une censure non suspecte. — Odieuses imputations de M. Prantl, qui se retournent contre lui.

I

La saine partie de l'université maintenait les principes, autant qu'elle le pouvait, dans la dissolution commencée. C'est ainsi que, le 10 avril 1764, l'évêque d'Eichstædt fit communiquer à l'université par le curé Eckher la condamnation de « Justin Fébronius, *De Statu Ecclesiæ* (1) ». M. Prantl ne manque pas de dire, à ce sujet, que le décret papistique ne frappait qu'une attaque dirigée contre la curie romaine, sous ce pseudonyme, par le

1. *Annal.*, p. 287. — Prantl, p. 366 et n° 52.

renommé baron de Honthein, etc. Ickstatt aurait aussi reçu un blâme à propos de prédications tumultueuses d'un professeur réfuté par Jean-Paul Sutor le père, dans un discours d'inauguration qu'il publia : *Jus naturæ heterodoxorum nec Deo, nec reipublicæ, nec homini jus suum tribuens* (octobre) (1). Le directeur lui-même, en 1767, aurait été l'objet des outrages du jésuite Georges Urbain, pour quelques leçons qui parurent entachées d'hérésie (2). Ce n'était guère, de la part d'un jésuite, le temps d'attaques mal fondées, et Mederer ne juge pas même à propos de rappeler cette dernière polémique ; mais il mentionne plusieurs fois le P. Georges Urbain comme ayant enseigné sept ans la théologie avec autant de clarté que de solidité, avant d'être arraché de sa chaire en 1773, et enlevé à ce monde en 1780, au vif regret de ses auditeurs (3).

En 1767 se présenta une belle occasion de ruiner en Bavière l'enseignement de la Compagnie, déjà ébranlé par les coups qu'il recevait ailleurs. Le P. François-Xavier Friedl, nouveau professeur de dogme, dans son discours même d'ouverture, fit une sortie importune, comme l'accorde facilement Mederer, contre le gallicanisme parlementaire de la Faculté théologique de Toulouse. Pour M. Prantl, qui prête si souvent des dénonciations aux jésuites, il omet de blâmer celle que l'on fit contre eux, de cette opinion au moins libre en Bavière, et une dénonciation si dangereuse, quand l'incendie excité contre les jésuites n'attendait qu'une étincelle dans les pays où il n'avait pas encore éclaté.

Deux envoyés français, se contente-t-il de dire, Follard à Munich et du Buat à Ratisbonne, adressèrent un blâme, prononcé à la cour de l'électeur. C'était le temps où les jésuites avaient été successivement frappés, en Espagne, en France, en Portugal et au Brésil, à Naples, à Parme et à Malte. Il paraît même que, depuis ces dernières années fatales, l'ardent Eckher, dans des opinions cette fois contraires aux doctrines des jésuites, aurait adressé à Munich un *promemoria* pour le retour de la Faculté théologique aux professeurs séculiers (4). L'électeur

1. P. 367, et *Annal.*, p. 289.
2. Prantl, n° 55.
3. Surtout p. 296.
4. Le fait reste encore douteux (Cf. Prantl, p. 269, note 62). Il s'appuie d'un autre écrit d'Eckher contre les jésuites (décembre 1767, p. 582, n° 110). Mederer omet le détail (p. 298).

envoya la plainte des Français au conseil universitaire pour faire une enquête. Les jésuites s'accordèrent à déclarer qu'ils n'avaient eu aucune connaissance de la sortie faite par le Père, et, sur vingt et un votants du sénat, il n'y en eut que deux à le déclarer coupable. L'électeur n'en manda pas moins aux jésuites qu'ils avaient mérité de perdre leurs chaires de théologie, et que c'était leur faire grâce de se borner à éloigner du pays le P. Friedl : point exigé par l'envoyé français. Le P. Georges Urbain, préfet des études, prit la place de l'exilé.

Maximilien-Joseph était trop faible pour pouvoir ou même vouloir résister. On lui doit des institutions bienfaisantes ; mais dit Schœll, la plupart de ces règlements, fruits d'une spéculation dénuée d'expérience, se fondaient sur la théorie. L'imprudent électeur, dans cette « civilisation forcée », encourageait les témérités nouvelles, promulguait en même temps des lois draconiennes, que lui semblaient nécessiter le vagabondage né de la misère. Mais, si les lois de Dracon étaient autrefois restées inexécutables, on urgea au contraire l'exécution de celles-ci : dans le bailliage de Burghausen, en dix-huit ans, il y eut jusqu'à onze cents exécutions capitales, quelquefois pour simples délits (1), et souvent pour sorcellerie. M. Prantl voit un peu matière à comédie dans les débats de sorcellerie à l'école, en 1767, au moment où Marie-Thérèse venait d'interdire ces procès, peut-être trop absolument. L'historien ignore sans doute les luttes des Pères contre ces cruelles superstitions, plus fréquentes chez les protestants. Le jésuite Frédéric Spé ou de Spée (2) avait été glorieusement précédé à Ingolstadt même par le P. Adam Tanner dans ces combats de civilisation.

En 1768, l'enseignement des Pères commença à recevoir le dernier coup avant l'abolition. Après une visite annuelle du *directeur* Ickstatt, on leur enleva le droit de nommer immédiatement et simplement leurs professeurs. Ils durent présenter trois candidats, et l'autorité faisait son choix en toute liberté. Ils durent même commencer, en 1769, à se convaincre que leur

1. V. Schœll, *Cours d'histoire des États européens*, t. XIII, p. 244-45. On pendait pour le troisième vol, de la valeur de 26 sous, et le premier d'une valeur de 20 florins.

2. Cf. Sotvell et de Backer. Le P. Spé mourut en 1635, après avoir prêché la foi, en Basse-Saxe, sous les coups mêmes dont le blessaient les hérétiques.

mission finissait en Bavière, comme elle avait fini en Autriche. Il leur était interdit de se soumettre directement à leur provincial de Germanie supérieure (1), et une conséquence fut la constitution d'un provincialat pour la Bavière, en 1770. Mederer indique les nombreux changements des Pères professeurs de théologie et de philosophie qui furent la suite de cette disposition. Il rapporte, à la date de 1768, que lui-même, sortant de philosophie à Amberg et destiné à Ratisbonne, reçut ainsi l'ordre, d'après une nomination électorale, de venir enseigner l'histoire nationale à Ingolstadt, en place du savant Père franconien Henri Schutz, dont il énumère les ouvrages, fruits d'un travail continuel. L'annaliste lui-même publia cette année un abrégé, pour la commodité de ses auditeurs (2).

En 1770, il ajoute : « En place des deux théologiens partant, vinrent pour le dogme et la morale deux Pères, Benoît Stattler, nom célèbre depuis à Ingolstadt, et François-Xavier Sautermaister, dont auront beaucoup à dire ceux qui écriront l'histoire de notre quatrième siècle ». Du cours philosophique de Landshut vint le P. Mathias Glaber, qui devait y enseigner onze ans de vive voix et par ses ouvrages, et qui, « au moment où j'écris (1782), a dû se retirer à Wemding de Rhétie, sa patrie, où il est curé ». Un professeur de mathématiques, et auteur également recommandable, était le P. César Amann, qui publia une description du cadran astronomique. Il reçut pour successeur à l'observatoire Jean Helzenfrieder, qui devait pareillement s'illustrer (3). On le voit, les travaux des Pères ne souffraient pas encore beaucoup des innovations hostiles.

Mederer dit, à l'an 1772 : « Notre Sérénissime, pour prévenir des réclamations déjà anciennes, mais souvent répétées, des quatre Facultés, ordonna qu'on supprimerait toutes les leçons et écoles privées, et que nul candidat à leur enseignement de théologie, droit, médecine ou philosophie, n'y pourrait parvenir, sans avoir fréquenté deux ans les cours de l'académie du pays » (4), etc.

1. Prantl, p. 566-71.

2. *Idœa systematis historiæ Germanicæ*, etc. — *P.* 300.

3. P. 307-8. Nous complétons avec Lipowski, p. 312-13, Prantl, p. 642. Pour Amann, *Ann.*, p. 291-93. *Quadrans astronomicus novus, descriptus et examinatus in specula uranica Ingolstadiensi.* Augsbourg, in-4°, 1710.

4. L'édit spécial est au tome IV, n° 97, p. 470.

Le directeur rendait trop de services au parti contraire à la Compagnie, pour ne pas mériter l'indulgence de l'historien de ce parti, qui ne craint pas de l'avouer. Aussi l'auteur passe-t-il légèrement sur un criant népotisme exercé par Ickstatt, d'abord en faveur d'un neveu propre, Pierre Ickstatt. Dès 1764, année où celui-ci n'était encore que nouveau professeur extraordinaire dans une des chaires de son oncle, il entre au sénat universitaire, et Mederer exprime son étonnement de cette nouveauté inouïe (1). En 1769, il y prend le premier rang après le doyen de la Faculté de droit et même avant les plus vieux, et il est en même temps créé baron de l'Empire par l'électeur. Enfin il est élu recteur. Mais dès l'année suivante on voit commencer quelque opposition au conseil contre sa grande sévérité dans le renvoi d'un élève. Mederer loue, à la vérité, cette rigueur et la science du maître. Deux ans après, la mort arrête sa fortune. Un autre neveu du directeur, Jean-Joseph de Weinbach, était nommé professeur de droit dans la même année 1769. En 1770, bien que professeur extraordinaire, il est admis au conseil de la Faculté de droit, et, à la mort de son parent, que nous venons de mentionner, il obtient un traitement de 400 florins, avec le titre d'ordinaire. Après 1773, on le retrouve recteur; mais il passe plus tard comme assesseur au tribunal de Vezlar, et l'établissement de la dynastie universitaire échoue encore de ce côté à Ingolstadt (2). M. Prantl se contente de recueillir contre ce népotisme quelques paroles assez libres sur l'honneur de la famille, lazzi qu'il pouvait laisser aux archives.

Mais la faveur la plus fatale de Jean-Adam Ickstatt fut pour son filleul Adam Weishaupt. Il avait cependant confié son éducation au collège des jésuites. L'élève « goûta peu leur enseignement, et se fit inscrire à l'université », dit M. Asse (3). On verra que la question des *méthodes* entrait pour peu dans la voie nouvelle que prit son immense ambition, égalée par des vices criminels. Son ingratitude à l'égard d'Ickstatt lui-même se révèlera dans des lettres secrètes, consultées par M. Prantl

1. *Quod prorsus singulare erat.*
2. *Annales*, p 304-306.
3. *Biographie* Didot. — Nous aurons à revenir sur cet article, mais nous savons que l'auteur a été bien mieux inspiré ailleurs.

aux archives, sur la parcimonie de son bienfaiteur à son égard et sur ses ridicules. Cependant Mederer, en 1772, à la dernière année de ses *Annales*, annonce le nouveau professeur extraordinaire de droit en des termes qui indiquent un reste d'attachement : « Depuis quelques années, il avait rempli l'emploi de répétiteur public des sciences du droit, et il avait écrit l'année précédente un tome premier du *Droit civil privé*, en y ajoutant des *Déterminations du droit civil de Bavière*, ouvrage dont les censeurs électoraux portèrent un jugement tout à fait honorable, et qui lui ouvrit la voie à la chaire des droits (1). »

On allait célébrer les fêtes du troisième centenaire de l'université, mais on y n'invitait point les autres universités, pour cause de pénurie. Les États de la province contribuèrent aux dépenses pour mille florins. Dans les exercices littéraires ou scientifiques de la solennité, distinguons une concertation historique sur *Garibald, duc de Bavière*, le premier des Agilolfinges. Deux jeunes jésuites devaient la soutenir, et le professeur d'histoire Mederer en avait publié le sujet.

II

C'est son dernier mot comme annaliste, et Permaneder, son confrère dans la Compagnie ressuscitée, ouvre la série de ses *Annales* par l'année suprême de la suppression de l'ancienne Compagnie : « Cet ordre vénérable, éminent depuis près de trois siècles par la très heureuse limitation de l'hérésie, par une propagation assidue de la religion catholique parmi les infidèles, par une très heureuse réforme des lettres, de la doctrine et des mœurs, par tant d'hommes remarquables pour leur sainteté et versés presque en tout genre de science, enfin par des ouvrages innombrables et en même temps excellents ; cet ordre fut aboli et éteint par la très fameuse bulle *Dominus ac Redemptor*, du pape régnant Clément XIV, le 21 juin 1773. On donna en

1. Adam Weishaupt, d'Ingolstadt, est inscrit dès 1768, comme nouveau docteur, à la suite de Mederer, nouveau professeur. Déjà celui-ci mentionne, en 1764, les thèses *de Philosophia universa* de son jeune collègue futur pour le droit civil et canon, dédiées au très Excellent Seigneur, son parrain P. 288-89, 99, 313-14).

Bavière commencement à l'exécution de la constitution pontificale, le 30 août (1). Par décret du Sérénissime, qui avait accepté cette bulle avec les autres princes du S. E. R., furent députés à l'auguste Académie des lettres d'Ingolstadt le très illustre seigneur Jean-Adam L. B. d'Ickstatt, conseiller électoral intime, directeur perpétuel de l'université ; le très noble Prugger, très célèbre professeur de droit judiciaire et criminel (2), et le très docte Ferdinand Mendl, licencié dans les deux droits, notaire académique, envoyés en qualité de commissaires au collège de la Compagnie de Jésus. Ils scellèrent la procure, la bibliothèque (3), le magnifique musée Orbanien, donné par son fondateur, et prirent possession de tous les biens appartenant à l'ordre (4). Ces mesures étaient cependant censées provisoires, jusqu'aux dispositions prises d'accord avec le Saint-Siège. Le dix décembre se fit, par les mêmes commissaires, la promulgation de la bulle pontificale, à laquelle tous les Pères professeurs et les Frères laïques se soumirent avec toute l'humilité convenable, déposant l'habit de leur ordre pour prendre celui de clercs séculiers ».

Le 13 septembre, le directeur reçut mandat électoral pour s'adjoindre le recteur magnifique Antoine Carl et le même Prugger, archiviste, afin de savoir de chacun des *ex-jésuites*, pour en référer au Sérénissime, qui d'entre eux voudrait ou pourrait retenir provisoirement sa chaire pour l'année suivante. Le P. Christophe Ublacher, docteur en théologie et dans les deux droits, qui avait enseigné le droit canon toute l'année scolaire finie, s'offrit avec modestie, s'il paraissait digne et apte à continuer. Pareillement le Père François-Xavier Sautermeister, docteur, qui joignait à l'enseignement de la morale la présidence de la congrégation académique marianite, se recommanda pour continuer non seulement les exhortations habituelles dans

1. P.B. On sait que les noms de bulle, etc., sont contestables, Clément XIV ayant omis, très probablement de propos délibéré, des formes dont l'absence a permis de ne considérer l'acte que comme un bref. De même il urgea moins l'exécution que ne prétendaient ceux qui lui avaient arraché sa signature.

2. Mederer revient souvent sur cet ancien professeur, depuis p. 59, surtout p. 285-92.

3. Y compris les cabinets de physique, etc.

4. Prantl, p. 679.

ces assemblées, mais encore ses leçons. Firent des réponses semblables les deux professeurs de dogme, Georges Urbain et Benoît Sattler, qui l'étaient depuis onze et sept ans. Ils supplièrent en toute humilité qu'on ne leur laissât pas seulement leur office d'une manière provisoire, ce qu'ils tiendraient déjà pour gage d'une suprême bienveillance; mais que, s'il était possible, on les confirmât très gracieusement dans une position stable : car ils ne désiraient rien tant que de servir de toutes leurs forces, dans la culture des lettres, la patrie et le prince. Les professeurs de la Faculté philosophique ne s'offrirent pas moins : les bien Rds Pères Mederer, « très célèbre professeur d'histoire » ; Mathias Glaber, depuis trois ans professeur de philosophie, très goûté de tous ; Bernard Peischer, qui expliquait la physique, tant générale que particulière ; Joseph Kraus, qui enseignait depuis six ans la philosophie et depuis l'année précédente les mathématiques ; Helfenzrieder, le professeur de mathématiques, et le maître de rhétorique seconde depuis quatre ans, Wolfgang Hastreiter. Tous étaient prêts, soit au même enseignement, soit à celui de toute partie du cours philosophique qu'on leur prescrirait. C'étaient tant de forces vives !

Ickstatt porta ces vœux, mais avec son propre avis, à Munich ; et, le 11 octobre, parut un décret signé du Sérénissime, par lequel, dans une nombreuse réunion *(coronâ)* des professeurs de théologie et de philosophie, de grandes mutations de personnes se firent dans les deux Facultés. *Quatre* Pères seulement obtinrent la grâce, qu'ils avaient si humblement demandée, d'être retenus au professorat, et encore comme clercs séculiers, toute Compagnie de Jésus supprimée : c'étaient Helfenzrieder, Glaber et Stattler, pour les mathématiques, la dogmatique et la physique. On leur adjoignit Mederer, depuis cinq ans dans sa partie, et qui venait d'être associé par l'Académie des sciences de Munich au collège des historiographes, pour sa toute récente dissertation sur la *très antique ville d'Egra*. Il fut donc réinscrit, le 22 octobre, avec des émoluments annuels de 600 florins.

Les autres professeurs furent envoyés « misérablement » à des chaires de différentes écoles ou à des ministères de pasteurs, avec pensions de 240 florins. Parmi leurs successeurs est nommé le premier, pour le droit canon, celui d'Ublacher,

conseiller ecclésiastique électoral, qui était appelé à professer cette science à Munich. Ce fut Adam Weishaupt, élevé ainsi du simple rang de professeur extraordinaire, qu'il occupait depuis l'année précédente, à celui de professeur ordinaire de droit canonique. On suppose gratuitement que les jésuites ne lui pardonnèrent pas d'occuper une chaire qu'ils remplissaient auparavant (1). Weishaupt seul donna des preuves de sa haine, comme d'ordinaire les révolutionnaires élèves du clergé! Mais les jésuites purent plaindre, pour l'université et pour lui-même, ce nouveau professeur canoniste, dont ils connaissaient la tête et le cœur.

Ce fut plutôt le conseil académique qui réclama, avec le recteur, contre l'élévation subite d'un jeune homme de rien : l'année précédente, il succédait à Sutor, mais sans avoir les avantages d'honneurs et d'émoluments accordés au mérite de son prédécesseur ; deux mois après, il les obtenait avec ses nouvelles fonctions, et prenait rang avec droit de vote au sénat! Mais M. Prantl, qui rapporte ces plaintes, les repousse au nom du beau langage avec lequel le débutant soutenait les principes de droit naturel des Hugo Grotius, des Leibnitz et des Wolf (2).

Au moins à Georges Urbain substitua-t-on pour le dogme un maître éprouvé d'un haut mérite, Hermann Scholliner, protonotaire apostolique, conseiller ecclésiastique de l'électeur et de l'archevêque de Salzbourg. C'était un bénédictin du célèbre monastère de l'Altaica supérieur, que les jésuites d'Ingolstadt avait contribué à réformer et à relever. Après avoir professé la philosophie et la théologie avec distinction dans son couvent et dans les universités de Salzbourg et d'Erfurth, il avait été préposé à la direction des études ecclésiastiques de Bavière, et avait rempli sept ans cet emploi avec la plus haute approbation de ses supérieurs. L'Académie des sciences de Munich se l'était associé en 1759, et lui avait confié la publication des monuments bavarois dont nous avons parlé. Il venait d'être élu prieur de son monastère, lorsque, suivant les expressions de Permaneder, cet homme, honoré de grandes et diverses dignités, vint faire l'ornement de l'é-

1. M. Asse, *l. c.* — Permaneder, p. 6.
2. P. 157 et note 164.

cole d'Ingolstadt par sa parole et sa plume. L'annaliste distingue le plus considérable de ses savants ouvrages, ses *Prælectiones dogmaticæ* (1).

Le « bien révérend » Père Sautermeister avait d'abord été expressément confirmé dans sa chaire par rescrit électoral du 15 octobre ; il en fut cependant éloigné, non qu'il manquât de la science suffisante ou de méthode pour la transmettre (car il était agréable et cher à tous ses auditeurs et collègues) ; mais, ce sont les expressions d'Ickstatt, afin qu'il y eût plus de fusion dans la Faculté sacro-sainte et que, si l'esprit factieux venait à renaître chez les jésuites, il fût plus profondément écrasé (2) ! Le baron hautain, comme le reconnaît d'ailleurs M. Prantl, pouvait avoir ressenti chez les Pères un esprit opposé à ses mesures hardies, tranchantes et rigoureuses ; mais on reconnaissait là, d'autre part, la plainte du loup contre l'agneau.

En philosophie, le P Kraus eut un très digne successeur dans la personne du Dr Steigenberg, chanoine régulier de Polling, qui, envoyé auparavant à Paris et à Rome par ses supérieurs, avait fréquenté les écoles et les bibliothèques et profité du commerce d'hommes très doctes, entre autres des cardinaux Zallada et Gerambo : aussi fut-il chargé de la bibliothèque d'Ingolstadt. Le vénérable P. Adam Kern, d'Eischstædt, fut également renvoyé après six années d'enseignement de logique et de morale ; mais l'évêque l'honora, dans sa patrie, du titre de chanoine et de prédicateur ordinaire. On donna la chaire d'éloquence du P. Wolfgang Hastreiter au P. François-Xavier Gruber, de Riedembourg, prêtre S. J., qui était aussi un éloquent prédicateur, mais qu'on éloigna l'année suivante. On créait en même temps une chaire nouvelle, joignant à la physique et à la chimie l'histoire naturelle, qui n'avait pas encore été enseignée : ce fut en faveur de Georges-Louis Rousseau, devenu professeur ordinaire et créé docteur avant d'ouvrir son cours (3).

1. Augsbourg, 1763, 12 in-8°. L'annaliste revient encore sur ses beaux travaux et ses collections, en 1789. Alors Scholliner alla se reposer dans son couvent, puis mourut en 1795.

2. *Penitus factiosus, si quis in jesuitis forte revivisceret, animus opprimeretur.*

3. Mederer indique les commencements brillants de cet initiateur à

Les lettres du 11 octobre confirmaient encore à l'université sa juridiction sur le gymnase académique, et y consacraient à l'usage du public les trésors de livres, d'objets de sciences naturelles et d'instruments de physique, possédés auparavant par les jésuites, et mis sous la garde de Prugger et de Steigenberg. Le collège, livré aux jésuites *ad tempus* par le bienheureux duc Albert V (1), était restitué à l'université avec toutes ses attenances, et retrouvait son nom primitif de collège Albertin. Au même collège, tous les membres du même ordre, étudiants académiques ou maîtres d'autres gymnases, qui devaient embrasser l'état de clercs séculiers, seraient admis par grâce spéciale à recevoir toutes choses nécessaires à la vie, jusqu'à ce qu'on ordonnât pour eux le titre de la mense et jusqu'à ce qu'ils pussent remplir quelque magistère ou ministère ecclésiastique. Chacun d'ailleurs était autorisé à aller vivre où bon lui semblerait. On lu donnait en ce cas un vêtement noir séculier et 50 florins pour le voyage. Les *frères* toucheraient, à cet effet, 5 florins par jour, et les scolastiques, 4, au lieu où ils se fixeraient. Le statthalter devait veiller à ce qu'aucun d'entre eux ne fût insulté par la populace, et les commissaires électoraux publièrent une ordonnance probibant tout blâme de l'ordre au sujet de l'abolition, soit par écrit, soit de vive voix. Le mieux eût été de n'en pas donner l'exemple.

Le 21 octobre, on manda à tous les professeurs de délibérer avec soin, au commencement de l'année scolaire, et de rapporter à l'électeur, chacun suivant sa pensée, par lettres scellées, tout ce qu'ils trouveraient à corriger ou ajouter dans leurs Facultés aux méthodes d'enseignement et d'éducation.

A cette époque enfin d'une année diversement mémorable, prenons un exemple de la vie que gardaient les études. Les facultés philosophique et théologique firent preuve, dit Permaneder, d'une rare libéralité dans les promotions : un grand nombre de jeunes ex-jésuites furent décorés du laurier de maîtres ou de docteurs, mais sans la solennité publique en usage. Comme la plupart des 72 appartenaient à ces religieux, ce fut le doyen

l'examen de pharmacie (p. 248); les sacrifices que l'université appauvrie du faire à ses essais (p. 280), et la générosité de la Faculté médicale, quand ont le créa professeur extraordinaire (p. 313 et suiv.).

1. De pieuse mémoire (6 octobre). — Pantl, p. 579.

de théologie, le bénédictin Scholliner, qui leur conféra ce grade. L'annaliste en nomme beaucoup qui marquèrent dans la suite. Il donne ensuite, comme d'habitude, la liste des ouvrages de l'année, qui témoignent de la persévérance du travail (1).

III

Deux questions restaient à résoudre au plus tôt les années suivantes: quelle sera la réforme des études? mais d'abord et dans cette vue même, à qui profiteraient les grands biens dont les jésuites avaient eu la disposition? Ickstatt ne doutait pas du droit de les sécula riser ni de celui de les appliquer aux besoins de l'Académie, puisqu'ils avaient été donnés pour l'instruction. Ce serait prêter au contraire aux condamnations et malédictions de l'opinion publique, que de les réserver aux nécessités gouvernementales. On ne pouvait d'ailleurs en disposer pour soutenir l'ordre de Malte, comme le Siège apostolique en avait manifesté l'intention, quelque impuissante qu'elle fût. Lori, le partisan et l'instrument d'Ickstatt à la cour, pressa en 1776 le recteur et le sénat de faire instance auprès de l'électeur pour un projet en ce sens de la commission scolaire. Mais les choses restèrent définitivement en suspens. On se contenta du séquestre, ou de l'usage des établissements scolaires, dont nous avons vu les commissaires prendre en quelque sorte possession, mais sous réserve d'un enquête étendue, approfondie. L'évêque d'Eichstædt avait aussi fait ses réclamations au point de vue spirituel ou hiérarchique. Enfin la congrégation que Prantl appelle ici, de la *Mère aimable* possédait aussi des biens qu'on avait garantis autant que possible, en les confiant à la garde de Mederer (2).

1. P. 10. *Faculté théologique:* avec l'in-4° mentionné de Mederer sur Egra, Stattler, *Compendium de philosophia*, t. I. *Fac. de droit:* Weishaupt, tome II de son livre. *Fac. de médecine:* ouvrages en allemand, le deuxième de Rousseau, titre significatif: *Défense de la chimie contre les préjugés de notre temps. Fac. de philosophie :* Glauber, *Théorie des eaux*, in-8° : *des Vapeurs et des Météores*, in-8°, Helfensried : *Tube astronomique d'un champ très ample*, descriptions, in-4°.

2. P. 620-22 et suiv., et 579-80. — Permaneder fait, à l'occasion des instances de l'évêque, une dissertation rétrospective sur ses droits de chancelier de l'École, qui compléterait les nôtres à peu près jusqu'à ce temps, mais que nous ne pouvons plus qu'indiquer.

Enfin l'on pressentait l'imprévu dans des changements prochains, peut-être dans des bouleversements, qu'accompliront en effet les idées et les armes de la révolution française.

En 1776, mourut à 74 ans le directeur Ickstatt, au moment où il occupait son activité à Wildsass, au règlement des frontières du Haut-Palatinat et de la Bohême, en qualité de commissaire électoral. L'année suivante, mourait Maximilien-Joseph, le dernier des princes de sa race, dont il avait bien différé. Par des conventions de famille, de 1766-71-74, avait été confirmé le droit certain de son héritier, à défaut des descendants mâles, Charles-Théodore, électeur palatin de la maison de Sulzbach. Il devait lui-même, faute d'héritier, transmettre la Bavière, en 1799, au duc et à la maison des Deux-Ponts. Mais la Bavière, qui s'identifiait autrefois avec ses ducs, si nationaux et si catholiques, était déjà livrée à des mains étrangères! Charles-Théodore n'avait quitté qu'avec répugnance son palais et ses débauches de Manheim, et ne songeait qu'à y revenir (1). Le nouvel électeur mérita-t-il de son école et de son peuple, par la fondation d'une *langue* ou division de l'ordre de Malte en Bavière, où il employa ces biens des jésuites et ceux d'autres couvents ? Il suffit de dire qu'il ne songeait qu'à doter ainsi le plus chéri de ses bâtards, qui ne pouvaient prétendre à la moindre part de ses États. Belle fin d'une bonne partie de ces biens, qu'on a prétendus prodigués à l'œuvre des Pères ! Laissons le reste des détails du règlement des affaires matérielles, fait de 1779 à 1782, dans l'histoire de M. Prantl, qui fait monter la masse des biens à plus de six millions de florins. L'auteur reconnaît d'ailleurs la bienveillance de Pie VI dans la large part que le Pontife fit de ce qui en restait à l'université, sans méconnaître d'autres justes désirs, comme les besoins des communautés méritantes et appauvries (2).

Aussi se porta-t-il vers Munich un grand concours de maîtres et d'élèves, quand Pie VI vint dans cette ville, lors du voyage de Vienne, qu'il avait entrepris pour essayer d'arrêter les empiètements et innovations de l'empereur Joseph II : voyage inu-

1. Schœll, t. XI-II, p. 219-26.

2. Prantl, 629, etc. L'ordre de Malte prit possession, en 1782, du fond nommé de Denich, et dont nous avons dit l'origine (Permaneder, p. 70) mais ce fut en laissant aux étudiants 3 o/o des 125,000 florins.

tile, écœurant, mais qui ne fut ni sans consolations ni sans fruits près des populations, et dans la Bavière surtout, fidèle à elle-même. Permaneder note particulièrement que l'université dut accorder un congé de treize jours pour le pèlerinage vers le Pape, qui la laissait à vide (1).

C'est sans doute grâce à cet esprit, et peut-être à une réaction venant de plus haut, que Mederer obtint les moyens de continuer en particulier ses *Annales*. Ce savant, qui brillait à l'Académie de Munich et dans son enseignement d'Ingolstadt par ses connaissances étendues et variées, avait été éloigné de sa chaire en 1780, comme le fut Glauber, comme Helfenzrieder l'avait été temporairement. Ce dernier savant avait alors illustré l'Académie des sciences de Munich et d'autres. Mais Mederer avait été éloigné avec une pension de 240 florins : entretien d'autant plus modique, qu'il lui fallait obtenir, non sans difficultés, les communications indispensables pour la continuation de l'œuvre à laquelle il s'était plus spécialement voué, ses *Annales*. On lui offrit la chaire d'histoire d'Heidelberg, grande et riche position ; mais il préféra achever avec soin, dans le temps même de cette disgrâce, un travail acharné de dix ans, où le public admira, dit Permaneder, avec sa très pure latinité, la singulière érudition qui mettait dans tout leur jour les personnes et les choses les plus notables (2). Aussi, à la suite de cette production excellente, fut-il rendu à sa chaire d'histoire d'Ingolstadt, augmentée des enseignements de critique, de chronologie, de diplomatique, de mumismatique et de science héraldique. On fit aussi plus que tripler son traitement de 240 florins, par une addition de 500.

Voici encore quelques détails présentés à la manière de M'. Prantl : D'après un écrit (?), la cause des difficultés qu'il éprouva d'abord aurait été, entre autres, que le sénat regardait la période de participation des jésuites *comme une tache* (3). En 1781, Mederer avait présenté à la censure de ce conseil le troisième volume et le Code diplomatique de son ouvrage, qu'il avait commencé à Munich depuis 1775. Les deux premières parties

1. V. 63.

2. P. 60-61 et 80. A tous ces titres nous ajouterons la correction parfaite de l'édition.

3. C'est peu vraisemblable, d'après un reste de vive sympathie, que M. Prantl déplore.

avaient déjà été soumises à la censure du savant Hœfele, à Munich (1) ; elles eurent encore trois juges à Ingolstadt, dont Weishaupt. La dernière partie eut aussi trois examinateurs ; et, d'après leurs observations différentes, elle dut subir des modifications. Il n'y avait là rien que de naturel ; mais c'étaient là autant de garanties. N'eût-il pas été souhaitable, pour M. Prantl et ceux qui l'ont mis en avant, que son propre livre eût été soumis à pareille censure ?

Les *Annales*, nous dit-il, font peu d'honneur à Mederer. Cependant le reproche le plus significatif qu'il puisse articuler sur la composition, avec d'autres légers défauts que nous avons reconnus nous-même, chemin faisant, c'est que, parmi les étudiants, il insiste surtout, comme ses devanciers leurs contemporains, sur ceux qui sont parvenus à de hautes prélatures. Mais n'était-ce pas alors une marque de leur mérite ou de l'influence qu'ils ont exercée ? ne faut-il pas d'ailleurs entrer dans l'esprit du temps ?

Mais voici une accusation bien plus grave et même criminelle : Mederer aurait servi une école de mensonge, notamment dans une falsification formelle dans l'affaire d'Eckher. C'était, nous l'avons montré dans cet appendice même, une omission motivée, qui peut s'expliquer, quand même elle ne pourrait entièrement se justifier ; tandis que, pour ne prendre que cet exemple, M. Prantl a dissimulé autant qu'il l'a pu une falsification vraie et commise en forme, au plus haut degré, dans l'acte de quelques professeurs de la Faculté des arts, qui leur fit retirer le sceau même dont ils avaient abusé. Mais le faux était dirigé contre les jésuites ! M. Prantl part au contraire de sa découverte prétendue, d'un seul exemple, qu'il aurait bien multiplié, s'il lui eût été possible, pour s'écrier en quelque sorte : *Ab uno disce omnes*, et condamner en bloc les *Annales* dont il s'est servi, les flétrir comme trompeuses, dès qu'il y a intérêt (2). Mais, après ses choix arbitraires de textes, sa manière de les interpréter et même de les lire, n'aurions-nous pu répéter contre lui-même une semblable condamnation générale, d'après un principe bien plus sûr : *ex communiter contingentibus* ?

1. Mederer se glorifie de son approbation, et des détails intimes qu'il lui a fournis (t. II, p. 339).

2. P. 633-34, et note 45-46.

CHAPITRE III

SOMMAIRE. — I. L'académie florissait encore, quand Weishaupt, recteur en 1776, commençait l'ordre des *Illuminés*. — Documents peu connus, particulièrement dans Barruel. — Désordres et crimes de Weishaupt dans sa vie privée. — Son hypocrisie ne peut les défendre. — Impiété radicale de son œuvre. — Propagande au dedans et en dehors de l'école. — On couvre en vain son attentat du mérite d'une entreprise de réforme littéraire. — Injure faite aux jésuites dans la comparaison de ce qu'il leur aurait emprunté. — Il s'empare des esprits au moyen des instincts les plus bas, par le mensonge et le vice. — Affreux despotisme daus le but et dans les moyens. — Contre-sens historiques. — Étude nouvelle.

II. L'œuvre trahie par sa propre iniquité. — Diversions, espionnage. — Immixtion de la politique. — Découverte. — L'électeur destitue et exile Weishaupt à une occasion ou sous un prétexte qui lui permet d'endormir la secte et de recueillir les pièces de son arrêt. — Châtiments mêlés de modération. — Quelque apaisement dans l'école, mais progrès de la secte et découvertes. — La perversité de Weishaupt n'est pas attribuable aux jésuites, comme les vertus de Ferdinand et de Maximilien.

Ingolstadt toujours attachée à la Compagnie. — L'université *de Louis-Maximilien* transportée à Landshut en 1800, et à Munich en 1826. Dœllinger, chef du vieux catholicisme, y est exalté en 1871.

I

En 1776, Adam Weishaupt avait été désigné comme recteur 528e, conseiller aulique actuel du sérénissime électeur, en même temps que professeur ordinaire de droit canon. Cette mémorable année, l'université paraissait encore fleurir ; elle faisait prévaloir ses privilèges dans sa manière même de prêter serment au nouveau prince. C'était aussi l'année où, entre autres savants

visiteurs (1), le célèbre médecin Gaspard Lavater, très connu par ses écrits physiognomoniques, ou dans l'art de juger les caractères par les traits du visage, se félicitait vivement d'avoir assisté aux expériences de physique d'Ingolstadt.

Tandis que l'école florissait encore ainsi à l'extérieur, son chef Weishaupt y préparait une conspiration radicale et universelle. M. Prantl rappelle à ce sujet un article qu'il avait publié peu avant son *Histoire*, et qui, à ses renseignements sur ces origines des *Illuminés*, en joignait d'autres sur la riche littérature qui s'y rapporte (2). Nous en profiterons surtout pour la première et bien plus importante partie ; mais, sans parler de l'esprit sectaire qui en fausse l'exposition, nous devons dire qu'elle manque d'étendue et de profondeur vis-à-vis d'autres travaux que l'écrivain n'a pas consultés, tant allemands que français, surtout les *Mémoires* du P. Barruel, ex-jésuite, *pour servir à l'histoire du jacobinisme* (3). Ce dernier auteur ne consacre pas moins de la moitié de ses recherches, restées irréfutables, à l'organisateur des sociétés secrètes et à la grande part de la secte bavaroise dans la *Maçonnerie*. Nous les comparerons d'ailleurs aux autres documents. Nous ne parlons pas d'erreurs possibles de détail : la science est fille du temps. Par combien de replis se dérobe le serpent !

Dans un exposé qu'inspire l'indignation, mais qu'elle émeut encore trop pour le ton de l'histoire, et qui serait seulement à modifier selon le style de nos temps, maintenant habitués aux révolutions, Barruel dépeint un de ces hommes qu'on serait tenté de prendre pour une émanation de cette intelligence funeste à qui un Dieu vengeur n'a laissé de génie que pour le mal ; mais il va, ce semble, trop loin, il conjecture plutôt en

1. Trois doctes professeurs d'Altorf en firent un récit, avec des hommages mêlés de quelques critiques : *Bemerkungen auf einer litterarischen Reise durch einen Kleine Theil des Katholische Deutchslands* (Permaneder, p. 30-42).

2. *Illuminaten*, In Bluntschli's Staatswœrterbuch, I. V, p. 290, ff., cité au t. I[er] de son *Histoire*, p. 637, n° 54, 1797.

3. Nous suivons l'édition française de Londres, t. III et IV (car il y en a une anglaise). Il est bon aussi de consulter avec nous un élégant abrégé qu'il en a fait en 2 in-12, pour vulgariser des révélations toujours si nécessaires. *Nouvelle* éd., revue, corrigée et considérablement augmentée, Paris, 1817, tout le t. II.

dehors de ses pièces, en lui refusant tout talent supérieur et en supposant ignorée une jeunesse dont il n'avait pu connaître les succès, trop favorisés, il est vrai. D'autre part, il explique tout d'abord la scélératesse de ses œuvres regardant le public, par la profonde dépravation de sa vie privée ; et c'est avec raison : car, si « les grandes pensées viennent du cœur », comme nous le rappelons pour le P. Rem, du cœur aussi procède dans les idées la perversité consommée du sectaire, servie par l'hypocrisie la plus profonde. Un seul trait échappe aux ténèbres dont s'enveloppe sa vie domestique ; et qu'on nous pardonne d'en donner avec Barruel quelque détail abrégé, d'une haute instruction, sur ce révolutionnaire par excellence.

Sophiste, même pour l'inceste, c'est la veuve de son frère qu'il a séduite ; père dénaturé, c'est pour l'infanticide qu'il sollicite le fer et le poison. Le scandale qu'il redoute, n'est pas celui du crime; c'est celui qui le priverait de son autorité sur des élèves et autres disciples, qu'il conduit aux plus grands forfaits sous le masque de la vertu.

« Me voilà, écrit-il à l'un de ses adeptes, en danger de perdre cette réputation qui me donnait tant d'autorité sur notre monde». Et, parlant de l'état de sa belle-sœur: « Nous avons déjà tenté bien des choses pour arracher l'enfant. *Euriphon* est trop timide. Si j'étais sûr du silence de *Celse* (Bader, médecin de la duchesse douairière), celui-là pourrait bien m'aider. Il me l'avait déjà promis, il y a trois ans (1). Parlez-lui-en... Il serait encore temps d'essayer : car elle n'est que dans son quatrième mois ; et le pire, c'est que le cas est criminel. C'est aussi ce qui rend nécessaire les plus grands efforts et la plus extrême résolution » (*Écrits orig.*, t. II, lettre VIII, à Marius Hertel) ». On n'était pas aussi tendre qu'à présent pour ces cas de peine capitale.

Quand le voile commence à lui échapper, il revient sur ces monstrueuses confidences : « Ce qui me fâche encore plus, c'est que je perds mon autorité sur mes gens ; c'est de leur avoir montré un côté faible, à l'abri duquel ils ne manqueront pas

1. Sans doute à une autre occasion, ou dans une cauteleuse appréhension. Ces pseudonymes cachent d'ordinaire les attentats de sa vie publique.

de se mettre quand je les exciterai à la vertu et à l'honnêteté » (*Ibid.*, t. I, lett. XLI, à Caton Zwack) (1).

Quand ses papiers furent saisis par l'électeur désillusionné ; quand ils furent vérifiés, exposés, il nia intrépidement. Mais déjà « l'iniquité se mentait à elle-même », indépendamment de l'examen *a posteriori :* qu'on en juge par cette seule comparaison d'un demi-aveu forcé et d'une protestation inadmissible sur le reste de l'inculpation. Barruel le met au défi courageusement : car ce chef de secte, quoique refugié, lui aussi, avait déjà au loin toutes sortes d'affidés (2) : « A l'appui des comptes rendus pour le *Montly Review*, on m'annonce une réponse de Weishaupt même. Pour celui-ci, ma réponse est toute prête. Je n'en ai point d'autre à lui donner qu'un rendez-vous à Munich, aux archives, où se trouvent ses lettres ; mais, comme il ne saurait s'exposer à y paraître sans être pendu, il pourra nommer un procureur. Qu'il prouve que ces lettres sont fausses ; que la cour et les magistrats de Bavière en ont imposé à l'univers en les rendant publiques, en invitant chacun à les vérifier sur les originaux. Toute autre apologie de sa part serait inutile ; et de la mienne, toute réplique serait superflue. La réponse à toutes ses nouvelles, comme à ses premières apologies, est déjà dans le code et dans l'histoire de son illuminisme (3). Tout ce que j'ai à dire sur lui se réduit à ces mots : « Lisez et vérifiez ».

Or il s'était déjà enveloppé dans ses mailles ; il disait dans l'introduction de son *Apologie* (p. 6) : « Je pense et je dois reconnaître *devant Dieu*, et je veux que cet écrit soit regardé comme la plus solennelle protestation que de la vie je n'ai entendu parler ni de ces moyens secrets (de procurer l'avortement) ni de ces poisons ; que je n'ai rien vu ; que bien moins encore ai-je connaissance d'une seule occasion dans laquelle un de mes amis ait seulement pensé à les conseiller, ou à les donner, ou bien à en faire le moindre usage. Soit dit *en témoignage et affirmation de la vérité* (4) ».

1. Grande édit., t. III, p. 1-6. — Éd. abrégée, revue, t. II, 1-6.
2. T. IV, *Observations*, p. XV.
3. C'est la grande preuve historique, l'ensemble des faits, jointe à celle des pièces.
4. Les deux éditions, à la suite, dans les t. III et II.

Contre une affirmation si solennelle, qui prétend décider, un mot d'objection suffit. D'un côté, abstraction faite des preuves précédentes, il avoue, par prétermission au moins, les désordres, les embarras qui avaient donné lieu aux accusations. D'autre part, il ose invoquer Dieu ; et tout le monde sait qu'il le niait devant ses complices plus audacieusement que les encyclopédistes, dont il tenta de se servir, et qui affectaient au moins et toléraient le déisme entre eux. Son impiété à lui anticipe sur notre temps.

« Dès l'instant que l'œil de la justice le découvre, il paraît à la tête d'une conspiration auprès de laquelle toutes celles des clubs de d'Alembert et de Voltaire, toutes celles des antres maçonniques ne sont que des jeux de l'enfance. Il est difficile de constater si Weishaupt eut un maître... Très certainement il eut des notions au moins informes sur l'illuminisme, puisqu'il en adopta le nom et qu'il renouvela toute la partie désorganisatrice de leurs systèmes... Mais, athée de cœur et détestant toute théosophie, il se jouait du double Dieu et ne prit de Manès que sa haine pour tout gouvernement, toute autorité. Il connut tous les sophistes du jour ; et, malgré leur démocratie, tous lui parurent encore trop réservés sur les conséquences de leur égalité et de leur liberté. Les uns le conduisaient à la nullité de toute loi politique et civile ; les autres, à la nullité de toute loi religieuse : de ces deux systèmes il n'en fit plus qu'un seul, dont le résultat fut le vœu le plus frénétique pour l'abolition, sans exception, de toute religion, de tout gouvernement, de toute propriété (1) ».

Mais il était déjà lancé dans les aventures de sa vie publique. Il sera fort instructif de reprendre, en suivant avant tout M. Prantl dans sa manière d'exposer les choses. Il remonte lui-même jusqu'à la découverte de la conspiration en 1785. Rien d'abord sur la vie privée du professeur, qu'il n'a fait connaître que sous un jour assez favorable.

L'histoire des Illuminés, selon lui, touche indirectement à celle de l'université. Oui, à peu près comme celle d'un vaste complot ne fait qu'en effleurer le point de départ, le premier centre, le premier foyer. Weishaupt choisit un ou deux de ses collègues juristes, ajoute-t-il. La plupart des membres qui se mirent en avant

1. *Ibid.*, jusqu'aux p. 9 et 8.

et qui agirent, étaient pris à l'extérieur de l'académie ; la liste de ses vrais disciples actifs, qui appartenaient à la fois à l'école et à l'illuminisme, dut être épuisée avant que le fondateur fût connu au dehors : c'étaient les professeurs Krenner et Semer, le bibliothécaire Drexl, les répétiteurs Duschel et Hubner, le greffier Bauer et quelques étudiants (baron Bartles, Frauenberg, Danzer, par exemple). D'un autre côté, ils étaient contenus par le fort courant qui partait du gouvernement pour supprimer l'ordre et en persécuter les membres présumés : car des murmures s'élevaient contre les meilleurs membres de l'université ; ils étaient exposés aux plus viles dénonciations, qui les présentaient comme des illuminés intolérables. La première lettre où Weishaupt révélait son plan pour la fondation de l'ordre, date de 1778.

Barruel met plus tôt ses agissements : le premier mai 1776 il tint sa première réunion, avec deux seulement de ses élèves : Massenhausen (Ajax), destiné à la magistature, et Merz (Tibère), digne de ce surnom pour la turpitude de ses mœurs. Tous deux avaient vingt ans, et le maître seulement vingt-huit. Schœll indique les deux comme restés très influents.

Les préparatifs, pour reprendre le récit de M. Prantl, n'aboutirent qu'à la fin de 1781, bien que poussés vivement par le marquis napolitain de Costanza et le seigneur hanovrien de Knigge. Ce dernier mit les associés en rapport avec « l'élite des maçons », ou « les Maçons éclectiques » (1), et ils prirent vis-à-vis de l'électeur une sorte d'écriteau de garantie : car il existait déjà à Munich, au su du gouvernement, une association affiliée aux *Frères de la Cour* (2), qui composaient la loge de Maçons appelée *Charles-Théodore pour le bon conseil* (3).

M. Prantl distingue dès lors parmi eux une double direction : l'une, propageant les lumières (4) ; l'autre, politique. La pre nière

1. *Eklektischen Maurerei.*
2. *Hof-Adels.*
3. *Karl Theodor zum guten Rath.*
4. *Aufklarerische.* — Permaneder et Schœll rapportent que ce fut par haine contre les jésuites que Weishaupt fonda un ordre qui leur fût opposé, avec la puissance de quelques-uns de leurs moyens. Nous sommes loin de nier sa haine contre les Pères qu'il avait quittés, qu'il craignait d'ailleurs. Il recommande aux siens d'éloigner tous les religieux, les jésuites

développait un de ces plans ou rêves d'idéologues qui visent à élever plus haut l'humanité et la morale cosmopolite. De plus, Weishaupt voulait reprendre la direction civilisatrice qui élèverait la Bavière avec une accélération forcée à l'apogée de la littérature du nord de l'Allemagne. Par là il mettrait les membres de sa ligue à la tête du mouvement civilisateur des encyclopédistes français; et nous devrions déjà reconnaître un mérite dans cette tendance, malgré ses exagérations. C'était entrer dans la nouvelle direction donnée aux études par Ickstatt, et résister au courant contraire qui s'était manisfesté dans les dernières années de Maximilien-Joseph. Mais, avoue l'historien, la forme et l'organisation que Weishaupt donnait à son ordre pour atteindre plus puissamment le but, offrait des côtés plus propres à inspirer des soucis, quand on considère surtout le mobile de sa confédération, qui, declaré par la pratique, consistait en ce que les membres des derniers grades étaient seuls connus par ceux des grades immédiatement supérieurs, lesquels ne connaissaient pas ceux des premiers degrés, demeurés dans l'obscurité au moyen de pseudonymes de personnes et de lieux, propres à les cacher d'abord à leurs confrères. C'était là le péril social.

Voici quelques-uns de ces noms empruntés : Spartacus (Veishaupt), Philon (Knigge), Diomède (Costanza), Hannibal (Freiher de Bassus (1)), Caton (Zwack), Aurèle (Feder, à Gœttingue) Lucien (Nicolaï, à Berlin); et pour les noms de villes : Éphèse (Ingolstadt), Éphèse (également Ingolstadt, mais dans un langage plus mystérieux), Erzeroum (Eichstædt), Athènes (Munich), Thèbes (Frissingue), Delphes (Landshut), Corinthe (Ratisbonne), Sparte (Ravensburg), Édesse (Francfort), Rome (Vienne) (2).

Ces ténèbres servaient, selon l'historien, à l'obéissance abso-

en particulier. « Ils les fuiront comme la peste » (Barruel, p. 22, 2e éd.). Nous pensons cependant qu'il affectait de prendre la Compagnie pour le parti des ténèbres, afin de ne laisser voir dans son ordre que le parti de la lumière.

1. Dont M. Prantl consulte la relation (1788) sur la première lettre de 1778, mentionnée plus haut.

2. Dans ce tableau même, répondant à la ligue, dans son extension, se reconnaît la prépondérance qu'y gardait la Bavière, et par conséquent son centre intellectuel, sa haute école. Cf., dans Barruel, t. IV, p. 214, le tableau qui précède la troisième époque ou la découverte de l'illuminisme.

lument aveugle que Weishaupt avait posée en principe, comme le moyen salutaire que les jésuites avaient employé pour atteindre leur but : par là les individualités, depuis les plus basses, étaient très étroitement reliées au pouvoir des plus hauts grades, moyennant le système de l'espionnage, autre emprunt que l'on suppose fait aux jésuites.

Ce n'était là que la caricature diabolique de la Compagnie. Nous n'avons pas besoin d'insister sur ses différences essentielles avec l'Institut, qui réserve à la liberté morale toute son essence, dès qu'il exclut de l'obéissance le péché, et qui laisse ou donne à l'esprit tout l'usage de ses facultés par la suavité et la largeur de sa direction vivifiante. Quant à l'espionnage, le P. de Ravignan a montré avec un cœur assez *franc* pour entraîner la conviction quelle horreur ses frères, et supérieurs et sujets, ont de la délation dans leurs communications toutes fraternelles (1). Il est aussi à peu près inutile de dire que la Compagnie, tout en usant d'une discrétion nécessaire ou temporaire dans la publicité de ses constitutions, etc., n'a rien de commun avec une société secrète.

Mais un publiciste déjà cité (2), en complétant l'exposé de M. Prantl sous un jour encore plus défavorable aux jésuites, comparés à la secte, nous donnera lieu de faire encore une importante distinction, moins remarquée.

Il attribue à Weishaupt d'avoir formé le dessein de faire pour les progrès de l'esprit humain et de la fraternité ce que l'ordre des jésuites était censé accomplir pour la défense du christianisme et pour son intérêt particulier. Weishaupt pensait que la Franc-Maçonnerie était insuffisante, parce qu'elle manquait d'unité et ne se courbait pas assez sous le joug de l'obéissance passive; il agit par la force de l'association et l'*attrait du mystère :* car on était alors singulièrement porté au merveilleux. Cette observation nous paraît répondre à celle de Maistre sur la crédulité extrême des esprits forts : retenons-en ici un des puissants leviers de Weishaupt, le besoin de savoir ce qui est occulte. C'est ce qu'observe, dans les divisions et subdivisions de l'illumi-

1. *De l'Institut des jésuites.* Du reste, singerie de l'Évangile (p. 203).
2. M. Asse. Cf. Barruel. t. III, depuis la p. 29, et 2e éd., depuis la p. 18.

nisme, Louis Blanc, que cite le même article : Elles avaient pour objet, dit-il, d'exciter l'adepte au progrès dans la science de l'égalité (plus connue dans les premiers degrés), « puis d'exalter son imagination en lui faisant espérer la communication d'un secret précieux ». C'était, disait-on par exemple, de faire du genre humain, sans distinction de nations, de rangs ni de professions, une famille heureuse.

Or on nous permettra de reconnaître ici déjà l'opposition diamétrale de la Compagnie de Jésus avec l'illuminisme, aux signes mêmes que donne saint Ignace, dans sa méditation des *Deux Étendards*, pour distinguer l'esprit de Jésus-Christ de celui de Satan : il montre le Sauveur s'adressant par la persuasion aux plus nobles facultés de l'homme, tandis que le démon les tente par les plus basses, la curiosité, par exemple, ici, en même temps que par l'orgueil. Le code de l'illuminé bavarois répète en effet mille fois, d'après Barruel, qu'on saura les mystères cachés aux autres, qu'on sera chargé de leur faire des constitutions, qu'on règnera.... Le but et quelques moyens de Weishaupt, que démasque M. Asse, contre son intention, viennent achever la preuve de notre assertion, sans qu'il soit besoin d'ajouter beaucoup à ces indications inconscientes.

Le premier degré, le plus invisible, composait l'aréopage. « Weishaupt devenait donc le chef inconnu de la secte, qui se diviserait en deux classes : celle des préparations, comprenant les grades de novices, minervals, illuminés mineurs, illuminés majeurs ; et celle des mystères, comprenant les grades de prêtres, régents, philosophes et homme roi ». Tout aboutit toujours à l'esprit superbe qui, se dévoilant avec plus d'audace aux plus sûrs ou aux plus engagés, leur dit : *Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me.*

Il espère disposer de tout par le mensonge et le vice : le *mensonge*. « Les illuminés des hautes classes doivent s'appliquer à approfondir toutes les sciences (voilà pour le charlatanisme) ; à connaître l'art d'expliquer les écritures en chiffres et à enlever l'empreinte des cachets (1) ». — Différent de saint

1. Cf. Barruel, 2e éd. « Appliquez-vous à la perfection intérieure et extérieure ». Il s'explique : « à l'art de vous contrefaire en observant les autres ».

Paul, il dit : *Nobiles, potentes, divites, doctos quærite* ». Que de nobles gagnés parmi les étudiants, les déclassés, les utopistes ! Mais, parlant des bonnes gens qui remplissent le nombre et la caisse : « Ils doivent être persuadés que leur grade est le dernier (1) ».

Les femmes, devaient comme minervales, etc., faire partie des associés. Les meilleures, formant la première classe, attireraient les bons, et les pires les mauvais ; elles formeraient deux sociétés distinctes, sans doute pour rassurer la première (2). Mais ce comble d'immoralité calculée fut reconnu compromettant, et, à tout point de vue, impraticable.

Si l'on n'usa plus ordinairement de ce genre d'auxiliaires, le soin de recruter des initiés fut confié à des Frères *insinuants*, choisis parmi les plus habiles, et qui ne devaient s'adresser qu'aux hommes de réputation irréprochable, graves dans leurs manières et d'un extérieur imposant (3).

Après certain temps d'épreuves (4), l'illuminé passait des *mineurs* aux *majeurs*, et prêtait un serment redoutable. On confrontait alors la confession générale de sa vie, qu'il avait préalablement remise cachetée, avec un code scrutateur où l'on avait inscrit jour par jour les renseignements que l'*Instituteur* avait déposés sur lui (5). Il promettait alors de se consacrer au développement de la puissance commune et de pro-

1. P. 222-23. Mais, à côté des dociles, il lui faut des officiers de cour, des conseillers : « Qui aura gagné cette partie, a plus fait que s'il avait gagné le prince lui-même ».

2. V., dans les papiers authentiques, précieux et nombreux de Barruel. p. 24, 2e éd., le projet de leur admission, écrit de la main de Zwack, son plus intime confident. Les unes et les autres doivent ignorer qu'elles sont gouvernées par des hommes. On fera croire aux premières qu'elles ont au-dessus d'elles une mère loge du même sexe. Les Frères les conduiront par la lecture des bons livres, et les autres (Sœurs) en les formant à l'art de satisfaire secrètement leurs passions. « Favoriser leur vanité, leur curiosité, leur sensualité, leur amour du changement (*Diction. encycl.* de Wetzer et Welt, art. *Illuminés*, p. 216) ».

3. V. *ibid.*, p. 29-37, les secrets dont doivent se munir et les instructions dont on munit les *insinuants*. C'est infernal. Il est lui-même enveloppé : « Apprenez à faire quelquefois le valet pour devenir le maître » ; et : « Qui lui résiste, doit être perdu dans l'opinion ».

4. V. le *novice*. et le reste, p. 37. Abîme appelant d'autres abîmes

5. C'est sans doute pour que tous soient prêts et décidés à remplir un tel emploi que « tout illuminé doit se munir de tablettes en forme de journal (*diarium*) », espion assidu de tout ce qui l'entoure (Barruel, p. 20). V. sur ces degrés, les renvois aux diverses parties du Code, p. 185.

curer aux adeptes tous les emplois dont il pouvait disposer. Les membres des grades suprêmes, qui devaient être les plus initiés, étaient reçus avec les rites les plus imposants et les plus terribles (1). Et les menaces! « Le tonnerre n'est pas plus prompt... Nul prince ne pourra sauver qui trahit ».

On voit combien étaient odieux et le but et les moyens, qui liaient et livraient ainsi l'individu, âme et corps, avec son honneur et au besoin son sang ou celui d'autrui. Et l'on sait trop que ce ne fut pas un vain fanatisme ! Nous avons, pièces en mains, suivi à dessein, dans ces derniers détails, M. Asse, auteur assez prévenu pour dire de Weishaupt : « Il était passionné pour l'humanité. Ce n'était pas un révolutionnaire », c'est-à-dire, un démocrate ; ou, suivant Schœll, il ne voulait pas culbuter ; mais diriger les gouvernements. Pour revenir au premier écrivain, il oublie avoir dit auparavant : « Élève des jésuites, Weishaupt regardait la fin plutôt que les moyens ». Sur ce point qu'il nous suffise de répondre, pour notre part : L'Église a donné à la Compagnie les approbations les plus hautes, les plus répétées. Or une pureté sans tache de conscience est la base de toute morale catholique ; tandis que le monde en fait d'ordinaire abstraction à peu près complète : pureté d'intention telle, que le vrai chrétien non seulement ne se baisserait pas pour ramasser une couronne royale au prix de la moindre faute, mais encore ne s'abaisserait pas jusque-là pour gagner à ce prix tout un monde à sa foi ; vu le principe inébranlable, sauveur de la société comme du droit : « Le moindre mal moral « est illicite, même pour le plus grand bien » ; tandis que les parleurs de vertu sans religion, même quand ils se proposent un but louable, pratiquent facilement la maxime qu'ils nous attribuent : « La fin justifie les moyens ».

Nul besoin de ces développements pour repousser une dernière conclusion de l'auteur : « Telle était l'association conçue par Weishaupt, qui a fait dire de lui qu'il était le plus grand organisateur des temps modernes ». Gardons ces préférences pour les organisateurs du bon ordre, qui demande bien plus

1. Cf. 52. L'électeur fit imprimer 2 vol. de lettres trouvées chez Schvack et Bassus, intitulées : *Écrits originaux ;* d'autres, *Derniers Travaux de Philon et de Spartacus.*

de capacité et de mérite. Et l'on comprendra justement parmi eux saint Ignace, qui représente dans ce travail l'opposition au mauvais génie, incapable même de copier.

II

Note étude, nouvelle pour l'ensemble de l'organisation, le sera pour la lutte.

Ces œuvres inspirées du mauvais esprit ont toujours des côtés très mal affermis et très vulnérables. M. Prantl dit que l'espionnage était le germe de mort que l'illuminisme portait dans son sein (1). On en peut signaler un plus général avec l'Évangile : « Tout État divisé en lui-même périra ». Ne parlons pas des rapports difficiles avec les Francs-Maçons, de deux tentatives que Weishaupt fit pour se les affilier et auxquelles ils se dérobèrent d'abord, la seconde fois à Willelmsbad, en 1782, malgré les efforts de Bode, un des Maçons les plus influents. Knigge, au contraire, se sépare de son chef. Sur l'état intérieur des frères, l'historien est plus instruit : il signale les effets de ces *coteries* qui se formaient dans l'association et par des malentendus sur ces utopies que les membres étaient excités à former, et par les questions personnelles d'influence, de préséance même, par tant d'intrigues enfin où se glissait la politique, malgré les précautions qu'on avait dû prendre à cet égard. C'est ainsi qu'on fit agréer à Charles-Théodore un plan pour s'étendre dans la Haute-Allemagne par des changements qui touchaient aux intérêts autrichiens, tandis que Mongelas, un des principaux membres, paraissait agir en faveur de la ligue de Maximilien-Joseph, qui se prétendait dépossédée par son traité. L'esprit vigilant du roi de Prusse donna l'éveil.

Schœll nous révèle ici quelques détails très importants pour juger le nœud et le dénouement de l'intrigue. Un Napolitain, Costanzo di Costanzo (le noble Costanza que nous avons nommé), envoyé par l'ordre à Berlin, éveilla les soupçons de Frédéric II, qui, en janvier 1785 avertit la duchesse (douairière) Marie-Anne, veuve de Maximilien-Joseph. La princesse de-

1. P. 639. Sur Knigge, son bras droit, mais son rival, Barruel, 236-46.

manda des renseignements à son secrétaire Joseph Utschneider. Celui-ci, qui avait appartenu à l'ordre, en était sorti, comme plusieurs autres, parce qu'il avait conçu des soupçons sur le but de l'illuminisme : il avoua tout ce qu'il en savait (1). Le P. Permaneder nous apprend que les Frères avaient osé exiger de lui qu'il livrât la correspondance du roi avec la duchesse, et qu'il avait refusé avec intrépidité (2). L'électeur, dans ses premières inquiétudes, avait défendu, dès juin 1784 toutes les sociétés secrètes. Les Maçons, moins organisés et en général bien moins pervers, avaient obéi ; mais les Illuminés avaient continué leurs réunions. Leur chef croyait avoir enlacé le prince.

Bref, Charles-Théodore finit par s'alarmer des menées de ceux qu'il avait d'abord acceptés pour instruments de ses desseins, mais dont il reconnut les trames plus dangereuses pour lui-même. Ce fut, d'après M. Prantl, comme le signal de la persécution que suscita l'obscurantisme, épiant depuis longtemps l'occasion contre les illuminés, qui poursuivaient à l'origine un but idéal, ou, si l'on veut, d'idéologues. Dans la suite, une partie d'entre eux s'étaient laissé engager dans des voies politiques condamnables, et on les confondit dès lors dans une persécution commune. Les amis des ex-jésuites en triomphaient, pour combattre par les armes les plus perfides la civilisation qui eût résulté de ce mouvement, attiser le feu de la discorde et donner la chasse à leurs adversaires. Justement se trouvait occuper la charge de grand inquisiteur le Père spirituel de l'électeur, Franck (3). Il s'allia avec l'ancien professeur Lippert, dont M. Prantl avait parlé avec avantage (4). Mais, ajoute l'auteur universitaire, il avait depuis tourné au fanatisme. Que les sectaires sont habiles à trouver de ces mots qui font fortune et qui restent, par exemple, *obturantistes*, vis à vis des illuminés (ou *éclaireurs*, dit Schœll) !

Mais Mederer nous fait mieux connaître Lippert, dès l'année 1761, où, déjà conseiller aulique actuel et professeur ordinaire

1. P. 261. Dépositions étendues de ce conseiller antique et de trois professeurs (Barruel, 49 et suiv.).

2. P. 80. *Strenue*.

3. Ex-jésuite, que ne nous font pas connaître les *Annales*, et qui est jugé défavorablement, comme réactionnaire excessif, ainsi que Lippert, par Schœll (p. 2. 54), s'il n'est pas au moins peu renseigné sur Lippert, comme le ferait penser ce qu'on va dire. Il appelle le premier Franco.

4. P. 595.

de droit impérial, il fut élevé à la dignité de recteur. Sa santé l'obligea à se démettre ; il refusa aussi une grande dignité civile que lui offrait Ickstatt : mais l'électeur Maximilien-Joseph l'éleva à de hautes charges administratives, et l'adjoignit à Hœfele comme bibliothécaire, sur la demande de cet illustre savant. Il fit partie des commissions nommées pour la nouvelle organisation des Facultés de philosophie et de droit. Enfin, au moment où l'annaliste achevait son ouvrage, il était membre du conseil suprême et chargé des archives intimes (1). Un homme d'aussi grand mérite ne peut guère passer pour être tombé à l'état d'obscurantiste, et d'ailleurs il s'agissait bien d'obscurantisme ! Aussi M. Prantl nous montre-t-il vainement ces prétendus persécuteurs poussant à emprisonner ou exiler des centaines de victimes, pour étouffer au berceau l'esprit moderne naissant. Il avoue par là les ravages de la secte. Enfin, dit-il, parut une *dénonciation* d'un livre, d'après laquelle on disait que « quiconque n'était plus tout à fait stupide ne se mettrait plus au lit avec sécurité ».

Ce que nous savons, c'est que, sur la révélation d'Utschneider, l'électeur ordonna, le 2 mars 1785, à la société des illuminés de se dissoudre (2). Un peu avant cet édit, Weishaupt avait fourni un prétexte de débarrasser de lui l'École et l'État : il avait osé faire instance près du bibliothécaire et du sénat même de l'université, pour obtenir l'acquisition du *Dictionnaire historique* de Bayle et des ouvrages de Richard Simon, aux frais de l'Académie. L'électeur, secrètement averti, avait écrit le 1er février, qu'il s'étonnait fort qu'un professeur de droit canon réclamât ainsi pour l'usage du public des livres impies, qui sapaient les fondements du christianisme et répandaient manifestement les germes pernicieux du scepticisme ou de l'hérésie. Le recteur de l'école ne devait donc pas tarder d'exiger de lui une justifica-

1. T. III, p. 281-2. Il énumère d'abord parmi ses œuvres littéraires sa *Notice sur les sociétés savantes qui ont précédé en Bavière* (*Nachricht*, etc.), dissertation très érudite; les deux parties en ont paru dans les *Commentaires de l'Académie des sciences de Bavière*, t. II et III. Lippert fut plusieurs années secrétaire de ce corps savant, sur la demande de ses membres.— Puis, *Marci Velseri rerum boicarum libri quinque, una cum libro sexto, hactenus inedita. Accedunt Herwartii et Raderi additiones et emendationes*, etc. ; et beaucoup d'opuscules. Enfin, il promet dans sa préface à Welzer, nombre de lettres inédites du même, et de Gewold, Scioppius, Rader, etc.

2. Schœll et Permaneder, p. 88-9.

tion, qui, dans les deux jours, devait être référée au conseil intime. L'excuse que l'on envoya, ne fut pas approuvée de l'électeur, et de nouvelles lettres décrétèrent les mesures suivantes: Ce n'était pas l'ouvrage détestable de Bayle qu'on devait mettre à la bibliothèque publique, mais bien la *Bibliotheca Zabusnekiana*, où l'on rendait compte des écrits de Bayle, Voltaire, Rousseau et autres pseudophilosophes, avec assez de finesse pour faire connaître plus facilement à tous la perversité de leurs doctrines. Weishaupt prononcera en face des Pères académiciens, les portes grandes ouvertes, une profession de foi catholique. Dorénavant il saura qu'à la fin de l'année scolaire il sera congédié de son emploi d'enseigner, et dès lors on lui payera une pension annuelle de 400 florins; somme dont il ne pourra cependant jouir ni à Munich, ni à Ingolstadt, ni dans les pays adjacents.

Le décret était à peine publié, que Weishaupt y faisait réponse: Il abdiquerait son emploi et ne mendierait pas de pension; mais, dans les dix jours, il quitterait la ville, le territoire et toute la Bavière. Il posait. On récrivit de Munich aux Pères qu'ils tinssent dès cette heure pour déposé de sa chaire un homme de cette jactance orgueilleuse, chef des Francs-Maçons, comme on le présumait. Ils le renverraient avec une copie conforme du rescrit. Quant au revenu de mille florins qu'on lui avait accordé, en date du 9 mai, par une singulière exception, il en serait donné 600 pour l'augmentation de la paye des trois professeurs de droit les plus méritants, Moshamer, Semer et Krenner ; et 400 feraient retour à la caisse de l'Académie. Enfin, la chaire de droit canonique, si étrangement confiée à Weishaupt, fut rendue au clergé dans la personne d'un bénédictin, Clocker, à la fois docteur en philosophie, en théologie et dans les deux droits.

Cette réaction était trop juste et trop modérée, particulièrement contre Weishaupt, qui fuyait en réalité un supplice imminent, dès que ses trames, à peine dévoilées, seraient mises au grand jour. Comment M. Prantl l'a-t-il appréciée? Il commence par des concessions, dont il faut lui savoir quelque gré. Le caractère de Weishaupt n'a, dit-il, nullement sa sympathie : par son esprit inquiet, ambitieux, il a changé une remarquable tendance, vraiment civilisatrice, en une œuvre d'agitation,

qui déjà portait préjudice à sa vocation universitaire. Il y joignait une détestable ingratitude vis-à-vis du parrain, son bienfaiteur (1). Mais, ajoute l'historien, la note qui, en février 1785, porta à l'éloigner, était vraiment ridicule. S'il en semble ainsi à M. Prantl, c'est qu'il prend pour la vraie cause de sa condamnation la demande des livres de Bayle, etc. Or, évidemment, la cour y chercha un prétexte, et nous concéderons volontiers à l'auteur que le motif mis en avant ne renfermait pas même d'inculpation bien grave, après la licence qu'on avait autorisée précédemment à l'égard de ces livres dangereux. Il est vraisemblable que le gouvernement évitait ainsi d'attaquer Weishaupt sur des révélations bien plus sérieuses, que nous avons constatées, et qu'indique d'un mot vague sur le roi de Prusse, mais que semble ignorer au fond M. Prantl. L'électeur soupçonnait des secrets terribles, et il voulait endormir la secte pour la mieux extirper, en évitant les difficultés qu'elle pouvait faire avec son audace et ses ruses, par exemple, pour la réunion des pièces d'information et de conviction, avant qu'on les eût toutes fait disparaître.

Weishaupt se retira près du duc Ernest II de Saxe-Gotha, un de ces petits princes qui préparaient la ruine commune de ces souverainetés, et qui l'honora du titre de conseiller aulique. Gotha devint le centre d'un déluge d'écrits, entre autres des apologies effrontées du chef de secte, comme autrefois la Saxe le fut pour Luther. Que devenaient cependant les complices de Weishaupt abandonnés à leur sort? Nous n'avons à rechercher que celui des illuminés d'Ingolstadt. Le conseil universitaire, d'après les instructions de l'électeur, qu'il contribuait sans doute à éclairer, informa avec zèle contre le répétiteur Duschel, le bibliothécaire Drexl, un bon nombre d'étudiants, et même les noms des professeurs Krenner et Semer furent plusieurs fois compromis dans ces enquêtes. Les contes que Weishaupt répandit au sujet de ces procédés, dans un écrit anonyme, plein, comme ses autres écrits, d'une phraséologie de mauvais goût, ont été publiés et sont devenus l'objet d'un con-

1. C'est ici que l'auteur cite, d'après Kluckhone, ses plaintes écrites à Lori sur l'insuffisant entretien qu'il recevait d'Ickstatt, sur « ce népotisme dont on faisait tant d'honneur à un vieillard tombé dans l'enfance, léger à l'égard des croyances, et rapportant tout à son intérêt ».

trôle historique avec différents recueils d'actes judiciaires que rassembla le recteur Kandler dans une publication opposée (1). Nul doute que la réaction n'ait été parfois exagérée, dans l'inquiétude et l'indignation générales. M. Prantl cite l'écrit anonyme d'un défenseur des jésuites, qui aurait fait en quelque sorte une irruption contre Weishaupt et ses disciples aussi criminels que lui. Quoi qu'il en soit de ces accusations, où se mêlaient, remarque Permaneder, celles d'immoralités et d'impiétés abominables, les *Annales de l'université* remarquent d'un côté l'obstination de ses membres pervertis, qui firent cortège à Weishaupt et continuèrent leurs assemblées secrètes, mais avec plus de précautions ; d'autre part, les condamnations modérées que l'on prononça contre les maîtres et élèves susmentionnés et la condescendance qu'affecta l'autorité et que l'on jugea excessives (2).

Fischer, *défenseur* des intérêts municipaux (*ecdicus*), déjà cité en justice, subira sa peine en son temps, sans doute à cause d'un privilège ; Letner, capitaine recruteur (*succenturio*), est exilé de la ville et restera sous la garde de la haute police ; Drexl sera privé de son bénéfice ecclésiastique et mis au séminaire ; Duschel sera également destitué. Les deux professeurs, absous de l'instance, seront sévèrement avertis, et deux étudiants, les barons immédiats de Fraunberg et de Bartels, seront renvoyés à leurs familles jusqu'à ce qu'ils reviennent de leurs erreurs.

Au sujet du premier, on put voir d'un côté la simple étour-

1. Prantl, p. 642-43. Il observe ici que ces rapports sont fort embrouillés, qu'il n'en faut induire qu'avec précaution des jugements contre les personnes, et qu'on peut en tenir certaines pour incriminées, sans pour cela prendre leurs accusateurs comme partisans des obscurantistes : ainsi, en vain Weishaupt donne-t-il pour tel un de leur dénonciateur, le médecin Leveling. Permaneder nous paraît faire le plus grand cas de ce doyen de la Faculté de médecine (Henri Palmace), créant docteurs médecins ses deux fils, dont l'aîné devient professeur en 1788 (p. 105).

2. 90-92. Mais une instruction trouvée sur Lanz, prêtre qui se rendait en Silésie pour les affaires de la secte et avait été frappé de la foudre, était devenue le signal d'enquêtes et de châtiments sévères. La découverte d'écrits originaux chez Zwack et Bassus mit au jour tout le mystère d'iniquité. Ces documents furent imprimés (1786-87), et déposés aux archives avec les manuscrits, pour qu'on pût s'assurer de tout par ses propres yeux (Wetser et Welt, p. 277). Weishaupt dut fuir de Ratisbonne où la régence l'avait d'abord accueilli : sa tête avait été mise à prix (Barruel, II, 277).

derie de plusieurs des jeunes gens entraînés ; de l'autre, le gouvernement paternel que gardait encore la Bavière. Fraunberg partit, non dans la tenue d'un banni, mais en voiture, précédée d'un trompette, accompagnée de huit cavaliers, ses camarades les plus nobles ; et ce qui révolta encore plus les esprits, c'est que le pro-chancelier de l'université parut à ses fenêtres pour saluer le cortège. Mais, loin d'attirer de nouvelles sévérités, cette incartade fut pardonnée et la complaisance du pro-chancelier approuvée par la cour ; ce qui donna à penser, suivant l'annaliste, qu'on avait trouvé par une enquête ultérieure peu de culpabilité dans cette jeunesse. M. Prantl termine par dire que l'image même de l'illuminisme cessa de hanter les esprits. Mais des princes s'inquiétèrent ; d'autres étaient calmés par la secte qui les entourait à leur insu.

Cependant un des adeptes constatait en ces termes de premiers succès, dont il devait rester bien des traces : « Nous avons purgé l'université d'Ingolstadt de tous les jésuites, organisé d'après nos plans le corps des cadets (qu'on formait alors) ; nous avons fait nommer Pylade conseiller fiscal pour les revenus ecclésiastiques, et pourvu nos prêtres de bénéfices, cures, préceptorats, nos jeunes étudiants de bourses, et nous nous estimons maîtres de toutes les écoles »... Il peut y avoir là quelque jactance ; mais ce n'est pas un bulletin trop victorieux. Charles-Théodore, dans un rescrit du 10 août 1785, se plaint déjà de ce que les Francs-Maçons et Illuminés prédominent dans les tribunaux et dans les corps de l'État où l'on devait le moins s'attendre à les rencontrer. Ils affluaient partout (1).

On ne saurait non plus garder la même quiétude sur les ravages que l'illuminisme fit au loin, dans le temps comme dans l'espace, jusqu'en Espagne, où avait serpenté l'ancienne secte des *Allumbrados ;* en France, en Suède, à l'aide du mysticisme de Saint-Martin, de Swedenborg, du meurtre de Gustave III. En Allemagne, pour citer ce seul exemple, on sait qu'en 1819 l'illuminisme armait à Manheim le fanatique de liberté Sand, dans l'assassinat de Kotzebue, l'auteur des aima-

1. Wetzer et Welt, p. 276. Trop absolus ; mais cf. Barruel, pièces, listes 224-9?78, etc.

bles drames arrangés pour notre théâtre (1). Quant à Weishaupt, sa vie s'éteignit seulement le 13 octobre 1830 : il avait 73 ans, et affectait de se livrer à ses travaux scientifiques (2).

On n'opposera pas, sans doute, à l'idée principale de notre œuvre que Weishaupt fut un fruit de l'éducation des jésuites, bien opposé aux deux principaux que nous avons présentés, Ferdinand et Maximilien. Outre que les Pères purent un peu dire du premier ce que disait leur divin Chef de Judas : Il fut quelque temps parmi nos disciples, mais non l'un d'entre eux, ses maîtres ne pouvaient cultiver que ses facultés, mais non forcer sa liberté ; au contraire, les vertus des deux princes, qui se prêtèrent tout entiers à cette culture, appartiennent à leur formation. Si Weishaupt subit dans son cœur une action forte du dehors, ce fut celle de son temps, représenté par son protecteur et opposé à l'enseignement des jésuites ; et il est bien remarquable que la Révolution, pleinement personnifiée en lui, ait éclaté quand on supprima la Compagnie, opposée dès l'origine, comme l'école d'Ingolstadt elle-même, à la Réforme, principe de la Révolution.

III

Nous avons, de préférence, tâché de jeter la lumière sur les points culminants, et en particulier sur le dernier, qui, semblable à certains pics, a cherché et cherche encore à se couvrir de nuages. L'université était menacée depuis longtemps d'une translation à Landshut, annoncée à la grande appréhension d'Ingolstadt, et opérée en 1800, à la joie au contraire des libres penseurs, qui voyaient cette ville toujours trop attachée aux jésuites (3). L'école prit là les noms de Louis-Maximilien :

1. *Les Deux Frères*, *Misanthropie et Repentir*. *V. Des Soc. secr. en All.*, 1819, Paris, p. 95, et 115 ; livre d'ailleurs hostile aux jésuites.

2. Voir encore un article très considérable de l'*Algemeine Encyklopedie* de Ersch et Gruber, t. XVI, IIe section, p. 208-31. Les auteurs consultent Barruel, comme l'ont fait Wetser et Welt, dans un autre article de moindre critique, cité plusieurs fois, p. 273-77. — N'omettons pas, pour des notions plus brèves et plus générales, *les Sociétés secrètes*, par Nicolas Deschamps, 3e éd. par Claude Jannet, t. Ier p. 9 et suiv. ; II, 98 et suiv. Les sectaires, surpris, n'ont jamais nié l'authenticité de leurs écrits : ils les expliquaient impudemment (Barruel, p. 272 et suiv.).

3. (687) M. Prantl rend, à propos de la dernière réaction, ce témoignage, qui contredit ce qu'il affirmait d'une antipathie exagérée ou plutôt supposée.

grands souvenirs anciens, joints à ceux de ses princes actuels. Comme l'Académie d'Ingolstadt était proprement notre sujet, nous pouvons nous borner à quelques mots sur sa fin, d'autant mieux que son historien, surtout dès que Permaneder lui manque, se borne à quelques pages ou plutôt à une énumération de noms sur l'université, enfin transférée à Munich, capitale où la centralisation l'attira presque aussitôt (1826) pour l'y fixer. Dès 1804, un directeur et trois maîtres Kantiens au séminaire (1).

Il faudrait pouvoir dépeindre la douleur commune et de l'université et des habitants, lorsque, en mai 1800, en même temps que le conseil du nouvel électeur Maximilien-Joseph IV, le conseil universitaire délibéra sur la translation à Landshut. On alléguait justement l'occupation, d'Ulm, cité voisine, par le vainqueur français Moreau : l'Académie serait plus en sûreté dans le voisinage de Munich. Mederer, depuis trois ans élevé à la charge de pro-chancelier, ouvrit d'abord l'avis d'enterrer ce que l'école avait de plus précieux, comme on l'avait déjà partiellement fait en 1796 (2), et de continuer leurs leçons aussi longtemps qu'ils pourraient. Les votes se partageaient. Un très noble professeur, Thaddée Genner, sans observer l'ordre des suffrages, exhiba une requête au duc, toute préparée, qui entraîna la majorité. Aussitôt une députation alla obtenir le décret de translation, et chaque chef d'emploi parmi les maîtres fut chargé de veiller au transport des objets qui dépendaient de son enseignement. On déféra par confiance à Mederer et à Gaspard Kandler le soin des vases d'argent. Il fallait que tout fût déposé le 21 juin à Landshut, pour y recommencer les leçons l'été. Le trouble se mêla nécessairement à la précipitation, dans le transport de tant de choses appartenant à l'école ou à ses membres en particulier. Les nombreux et magnifiques édifices que nous avons décrits, restèrent fermés, et les universitaires seuls qui avaient voté la construction eurent le courage de célébrer un festin d'adieu. Pour comble, cette place qui avait résisté et gardé son intégrité dans tant de guerres, perdit sa force quand elle fut, dit l'annaliste, abandonnée des Muses ; et sa citadelle, vierge inexpugnable, comme on l'appelait, fut détruite et rasée, avant

1. P. p. 720-32. — Permaneder s'arrête à l'an 1826. Hattler, p. 284.
2. Permaneder, p. 166-7.

d'être plus splendidement reconstruite, par le roi Louis Ier (1). Mais jusqu'alors que d'épreuves !

Il y eut des tentatives inutiles pour rétablir l'université (2) à Ingolstadt. Quant à Mederer, il n'en voulut pas sortir, et resta à la cure de Saint-Maurice, qu'il avait reçue en 1787, jusqu'à l'âge de 74 ans, où il mourut, en 1808, tout occupé de ses fonctions pastorales. « Il était d'une prudence insigne et d'une singulière douceur, très zélé pour la conservation et le rétablissement de la paix, et très agréable à tous pour l'insigne candeur de son âme, généreux envers tout le monde, mais prodigue de toutes ses ressources pour les familles de pauvres honteux : tellement qu'on lui décerna avec raison le titre de « père des pauvres ». Il laissa un livre posthume, digne de lui (3).

Deux de ses vénérables collègues, obtenant comme lui leur démission, restèrent aussi, tels que de vieux Romains à l'approche des Gaulois : Kandler, professeur de droit depuis 21 ans, archiviste de l'école et directeur du conseil électoral des jurisconsultes (*juridicorum*), mort à 77 ans, en 1815, et François Siardi, qui professait de même le droit à Ingolstadt depuis 35 ans, avait occupé, depuis 1782, le rectorat, etc , et mourut à 88 ans, en 1823 (4).

L'ancienne congrégation du P. Rem, que les Pères avaient vaillamment continuée, même après la suppression de leur Compagnie, avait été transportée dans l'église académique de Landshut, avec la curieuse déclaration que « cette dévotion était libre, et que personne n'y devait être forcé d'aucune manière(5) ». Nous avons renvoyé au P. Hattler pour la suite, depuis la mort du « Vénérable », et nous n'en dirons, d'après nos propres recherches, que la première et magnifique fécondité, comme portant pour l'avenir de derniers et beaux fruits d'Ingolstadt, et confirmant son admirable influence sur la Contre-Réforme, en particu-

1. P. 201-6.
2. Prantl, p. 251-2.
3. Permaneder, 207. — *Histoire de la cour royale primitive d'Ingolstadt, depuis 806 jusqu'au retour de la royauté de Bavière en 1806. Geschichte der uralten kœniglichen Mayerhofes Ingolstadts*, etc. — Ignace Hubner, Ingolstadt.
4. P. 206.
5. Ses biens furent vendus (1803-5). V. le P. Hattler, p. 286 et 281, sur les emprunts de l'illuminisme à ses *saints* et confessions du *mois*.

lier sur la sanctification d'une province future de la France.

Dans la seconde moitié du dix-septième siècle, le P. Jean Crasset, marquant, parmi les œuvres des congrégations, l'heureux effet de l'apostolat des bonnes ou pieuses conversations sur la réaction catholique de notre grand siècle, écrivait : « D'autres congrégations ont pris un soin particulier d'apprendre à sanctifier leurs conversations et à s'entretenir chrétiennement. *C'est la dévotion des Messieurs d'Ingolstadt, d'où cette congrégation a pris le nom de Colloque de la sainte Vierge*, parce que ceux qui la composent se font un devoir de parler de Dieu dans tous leurs entretiens, et s'assemblent afin de s'exercer et d'apprendre à le faire prudemment, en *s'insinuant*, pour inspirer l'amour de Dieu (1) ». Voilà des *insinuants* meilleurs que ceux de Weishaupt, qu'on est porté à leur préférer ! Ils répondent à l'éloge que le P. Antoine Natal donnait, dans le *de Cœlesti Conversatione*, à « la réunion d'Ingolstadt, illustre par d'éminentes vertus, des faveurs extraordinaires reçues du ciel, sa grande dévotion à Marie, son zèle à procurer sa gloire ».

Mais les exemples se joignaient à la parole. Forcés à un choix restreint, concentrons-nous sur l'héritage de Ferdinand II, le modèle du *Colloquium*, dans ceux de sa foi, qu'il laissa à sa famille, et qui resplendit en elle. Sans rappeler ceux des ducs en Bavière, à Cologne, dans les pays rhénans, en voici un qui regardait la Flandre espagnole, maintenant française, et la vieille et célèbre confrérie de Lille, Notre-Dame de la Treille. Ses membres s'élevaient, en 1636, au nombre de 1460, et ils étaient entourés de milliers d'autres congrégations. Cependant elles attendaient encore le grand réveil de l'époque. Le P. Florent de Montmorency, recteur du collège de Lille, est envoyé par le Général comme visiteur extraordinaire des collèges d'Allemagne, pays auquel se rattachait la Flandre, cercle d'Empire. Le Père savait que Ferdinand, à peine nommé roi de Hongrie et de Bohême, s'était inscrit de sa main, le 17 septembre 1618, comme congréganiste de Marie et recommandé à jamais sous ce patronage. Parvenu à l'empire, il avait signé avec ce titre suprême, mais préféré encore celui de congréganiste de la Vierge, en se mettant avec toute dévotion sous son égide tutélaire : il ne sera que le généralissime de ses armées, et il procla-

1. *Histoire des congrégations*, ch. III et V.

me ne lui avoir jamais rien demandé qu'elle ne lui ait accordé avec une bonté extrême. Enfin il avait renouvelé autrefois sa consécration à la sainte Vierge, comme associé à la congrégation de Louvain. Le P. de Montmorency vint donc lui citer les grands noms déjà inscrits dans sa confrérie, et revint avec l'inscription signée de l'Empereur, de l'Impératrice, du roi des Romains et de la reine, etc. Toutes les corporations lilloises s'assemblèrent pour recevoir un diplôme si glorieux.

Le fils aîné que Ferdinand II eut la douleur de perdre, Ferdinand-Ernest, roi de Hongrie et de Bohême, déjà couronné roi des Romains, avait voulu de bonne heure entrer dans la congrégation, et il en accomplissait exactement tous les devoirs, en particulier l'examen quotidien de conscience. Tombé malade le jour de la Visitation, il mourut à vingt ans, le jour de l'octave, répétant avec joie qu'il voyait la sainte Vierge le bénir.

L'empereur Ferdinand III, qui avait succédé à ses droits, adoucit l'amertume d'une semblable perte par sa piété profonde, qui lui fit demander sa réception solennelle à la congrégation de Louvain, trois ans après son élection, à peu près à l'époque où Louis XIII se consacrait avec la France à la sainte Vierge par son vœu solennel et partout fidèlement renouvelé. L'Empereur s'inscrivit de sa propre main avec cette consécration, faite en latin et dont le P. Crasset s'efforce de rendre en français la dévotion pleine de feu :

« Très auguste Reine du ciel, je me déclare de bon cœur et à juste titre l'un de cette compagnie assemblée sous l'invocation de votre nom. Je remets absolument entre vos mains ma personne, celle de l'Impératrice et de mes enfants, l'Empire Romain, dont Dieu m'a fait le maître, les royaumes que j'ai reçus de mes ancêtres. Je me mets sous cette protection avec tous mes peuples et mes soldats, qui combattent pour votre gloire et celle de votre Fils. Recevez-moi pour être entièrement à vous, puisque je vis, je règne et je combats uniquement pour l'honneur de votre Fils et le vôtre. Marie, Mère de Dieu, tous ceux qui seront mes sujets, seront les vôtres. Vous serez la maîtresse de mes États, de mon royaume et de mon empire ; vous le serez de mes peuples et de mes armées. Protégez-les, rendez-les victorieux, régnez sur eux, soyez leur impératrice.

C'est ce que je désire ardemment, moi qui suis à vous par les devoirs de piété et de justice. L'an 1640. FERDINAND (1) ».

C'est là un des beaux couronnements de l'œuvre des Pères à Ingolstadt.

C'est sous l'impression de si belles paroles que nous resterons et sous le patronage qu'elles invoquent, mais non sans jeter un dernier regard sur l'université de Munich, définitive héritière de celle d'Ingolstadt, dont nous croyons avoir bien mérité. Là se sont accomplis d'utiles et brillants progrès; mais là souffle l'esprit dit *nouveau*, et dont nous avons vu dès l'abord les effrayants ravages. En paraissant se calmer après Weishaupt, il a envahi l'Église, et c'en est là sans doute le plus terrible et durable danger. Dœllinger (Jean-Joseph-Ignace) — il suffit de citer ce nom — est né à Bamberg, ville maintenant du royaume de Bavière, a été appelé à enseigner l'histoire de l'Église à Munich, en 1826, et a représenté l'Académie aux États bavarois, en 1854. Dès lors il s'est mis peu à peu en contradiction avec toute l'Église hiérarchique, notamment à l'occasion du concile. Ce fut le chef du vieux catholicisme. Sa popularité s'accrut en proportion, non pas seulement près du roi Louis II, mais, dans l'École: 54 professeurs le choisirent pour recteur, sur 63 présents. N'allons pas plus loin dans des distinctions qu'il méritait du reste en partie par ses premiers travaux et ses recherches continuées: nous avons profité de ses labeurs, qui l'ont sans doute gardé sur le bord des abîmes où le jetait son schisme. Mais ses chutes ont marqué, pour ainsi dire, dans leurs degrés et accéléré la décadence des esprits en Bavière, sous le rapport des principes qui ont fait autrefois la grandeur du pays. Que sont devenus, depuis moins d'un demi-siècle, la foi de ce peuple et son national attachement à ses princes? Où va-t-il en particulier par le fait de son enseignement, autrefois sauveur de l'Allemagne à tout point de vue? Espérons dans les ressources infinies de la Providence, appuyées sur de telles traditions.

1. p. 132-38.

NOTE AU RÉSUMÉ FINAL.

A l'accusateur perpétuel que le vieux catholicisme nous a officiellement suscité, lui donnant toute facilité de puiser abondamment aux sources dont il abuse, et qui vient encore de citer un anonyme attribuant au conseil de l'école ce mot que les jésuites avaient *fait tache* sur sa gloire, il est nécessaire d'opposer des protestants équitables et instruits sur le grand témoignage de l'histoire. On se rappelle Leibnitz, éditant le corps des historiens de Bavière que nous avons suivis, et proclamant leur ensemble incomparable. Voici la déposition d'un autre célèbre protestant, plus prévenu, jugeant le corps même des historiens de la Compagnie. Nous citerons seulement ce qui regarde les grands auteurs traitant plus particulièrement de notre sujet et de la partie que nous avons surtout développée.

Sacchini et les auteurs de l'histoire latine de la Compagnie, d'après Ranke (1), *comparé à Alegambe, etc., et placé au point de vue de la Contre-Réforme et du rôle de l'école bavaroise.*

Sacchini n'a pas seulement, en général, la plus grande importance parmi ces grands historiens que nous avons consultés ; il s'est occupé en particulier d'Ingolstadt et de la Bavière. D'autre part, il nous faut tenir compte du jugement de Ranke sur ces auteurs, au point de vue de l'Allemagne et de la Contre-Réforme, où nous aimons à nous servir de cet écrivain protestant, avec le contrôle nécessaire. Souvenons-nous, en outre, de l'offre magnifique qui lui aurait été faite, il y a quelques années, d'après les feuilles publiques : un traitement de 14,000 florins, s'il venait professer à Munich. Il appartient donc un peu à l'école bavaroise par cette sympathique estime. Comme lui, nous ne donnerons aux autres jésuites chargés de leur histoire que quelques mots, dans un résumé rapide.

Les grands ordres religieux, dit l'historien allemand que nous traduirons d'ordinaire, ont mis leur dignité et consacré les loisirs de leurs meilleurs écrivains à rédiger avec soin leur histoire. Mais aucun autre ne l'a systématisée avec la perfec-

1. *Die Rœmischem Pœpst*, III^e^ ou IV^e^ vol. de *Fürsten und Vœlker von süd Europa*, p 381-84 du riche appendice.

tion atteinte par les jésuites. La Compagnie comprenait l'avantage de faire connaître au monde l'histoire de son œuvre, dans son ensemble coordonné.

En fait, l'histoire de la Compagnie que l'on connaît sous le nom d'Orlandin et de ses continuateurs, est pour les fastes de leur ordre, et, nous devons dire, pour l'histoire des siècles pendant lesquels il travailla, un ouvrage d'un haut et principal intérêt.

Nicolas Orlandini, né à Florence en 1554, avait un certain temps dirigé le collège de Nole et le noviciat de Naples, lorsque, en 1598, il fut appelé à Rome par le général Aquaviva et nommé historiographe de la Compagnie. Comme dans toutes les affaires de la vie, il apportait dans son style beaucoup de soin, d'exactitude, de réflexion (1), et il y joignait beaucoup de cœur. Il mourut en 1606, et put conduire son œuvre jusqu'à la mort de saint Ignace, en 1556 (2).

C'est là que reprit l'œuvre François Sacchini, né au territoire de Pérouse, en 1570 (3), le plus distingué parmi les principaux historiens des jésuites. C'était le fils d'un paysan. Parfois son père venait le visiter au collège Romain, où il enseignait la rhétorique et jouissait d'une haute renommée. Il n'en ressentait pas plus de respect humain à le recevoir. Il employa dix-huit ans à la composition de son histoire, habitant la maison de probation du Quirinal, d'où il ne sortait presque jamais ; mais il ne s'en tenait pas moins au courant des graves intérêts du monde. La restauration du catholicisme continuait d'y être dans sa phase de grands progrès. Quel stimulant pour un historien que d'avoir à exposer les origines d'un grand fait dont il avait de son vivant sous les yeux le magnifique développement et les effets (4). Sacchini répondit bien à ce que lui offrait d'avantage unique une telle matière. Ce combat universel aboutissait, pour lui, à l'enthousiasme de l'orthodoxie. « J'expose la guerre, s'écriait-il, non des peuples entre eux, mais des races humaines contre les monstres et les puissances de l'enfer ; la guerre qui embrasse non quelques provinces, mais toutes les terres et

1. *Ut in vita sic in stylo accuratus.* Trait emprunté à Alegambe.

2. Ses prières et celles de ses frères, dit Alegambe, éloignèrent la cécité qui le menaçait jusqu'à ce terme de son travail.

3. *Bibliothèque* des PP. de Backer.

4. Il fit sa profession des quatre vœux, l'année fastique 1588, à 28 ans.

les mers ; la guerre enfin où le prix du combat n'est pas la domination terrestre, mais le royaume céleste ».

C'est en ce sens, propre à enthousiasmer un jésuite, qu'il écrivit l'histoire des gouvernements de Lainez (1556-64), de Borgia jusqu'en 1572, d'Everard Mercurien jusqu'en 1580 : le tout en huit livres ; puis les dix premières années de l'administration d'Aquaviva, en quatre livres. L'ensemble remplit quatre in-folio raisonnablement forts (1), et l'auteur ne s'en excusait pas moins d'être court. On ne pourrait dire en réalité qu'il tombe dans la diffusion ou qu'il engendre l'ennui. Naturellement il est partial, fort partial (2) : il passe sur ce qui ne lui plaît point ; et des matériaux qu'il a devant lui il recueille ce qui va à l'honneur des siens, etc. Mais on n'en apprend pas moins beaucoup dans ses livres. « J'ai eu occasion de comparer çà et là son exposé avec ses sources, par exemple, avec les lettres annuelles de la Compagnie, quand elles ont été imprimées ou quand elles sont accessibles. De tels écrits sont très rares dans les circonstances où nous vivons, et j'ai dû recourir aux bibliothèques de Breslau et de Gœttingue. Eh bien, partout j'ai trouvé que ses extraits conservent l'intelligence, la propriété, l'esprit enfin des documents ».

Cet aveu de Ranke nous aide à réfuter son reproche de partialité. Sacchini écrivait l'histoire de la Compagnie dans le but particulier de la justifier d'accusations continuelles, où les préjugés et la calomnie avaient une grande part : il était donc naturel qu'il insistât de préférence sur ce qui allait à cette fin, laissant plutôt dans l'ombre les faits indifférents sous ce rapport. Ce qu'on pouvait lui demander, c'est qu'il ne supposât pas le bien et qu'il n'affectât pas non plus de dissimuler le mal ; ce qu'on avait surtout à exiger, c'étaient des citations ou des analyses fidèles, et l'auteur protestant convient qu'il ne gardait pas seulement la lettre, mais l'esprit même des sources où il puisait.

Nous continuons d'emprunter en son entier ce véritable éloge. « A son labeur, Sacchini joignait une connaissance exacte et approfondie des affaires de la Compagnie. Aussi le général

1. Disons cependant qu'ils sont inégaux, étant divisés en généralats plus ou moint longs et importants.

2. N'oublions pas que c'est Ranke qui parle ici d'ordinaire. Suivra la réfutation sur ce point.

Mutio Vitelleschi l'avait-il appelé auprès de lui. Il aurait été désirable pour nous (historiens) que cette mesure n'eût pas été prise : Sacchini aurait achevé le gouvernement d'Aquaviva; une des époques les plus importantes eût été bien mieux expliquée, car la décadence devait suivre plus tard. Sacchini mourut en 1625, et déjà le P. Possine avait dû compléter et publier son dernier volume. Jules Cordara, très utile, ne se compare plus à ses devanciers pour l'entrain, la force (1).

Nous n'ajouterons pas à cette petite notice de Ranke l'article d'Alegambe sur les vertus éclatantes et les différents ouvrages remarquables de Sacchini, qui regarderaient moins notre sujet. Ce qu'a dit à l'éloge de son histoire le P. Alegambe, son contemporain, s'accorde assez avec les louanges de Ranke : « Il y travailla 21 ans (2), avec une extrême diligence, une grande sincérité et intégrité, qualités unies à l'éclat du style, à l'élégance de l'élocution ; et ses quatre volumes lui ont mérité, quoique précédés par celui d'Orlandin, le titre de *Père de notre histoire* (c'est le titre que lui donne déjà Pierre Possine). Il ne montra pas moins d'application ni moins d'autres vertus comme secrétaire du Général pendant sept années jusqu'à sa mort. Très zélé imitateur de saint François de Borgia dans sa pauvreté et son humilité, il écrivait souvent sur des feuilles de rebut et n'avait pas plus de deux plumes, de même qu'il n'usait que d'une paire de chaussures ». Petites vertus, mais non indignes du grand cœur qu'il mettait à dépeindre les héros de ce temps.

Notons deux de ses ouvrages publiés à Ingolstadt, et qui regardent en effet la jeunesse du collège de cette ville ou son bienheureux fondateur :

1° *Libellum de ratione libros ; cum profectu legendi, et Oratio de vitanda moribus noxia lectione. Ingolstadii, typis Ederianis*, 1614, in-16.

2° *De Vita et Rebus gestis Patris Petri Canisii, de Societate J. libri III. Ingolst., typis Eder.*, 1614 in-4°.

1. Le P. Possine dut écrire l'histoire, alors considérable, des colonies et des missions. Dœllinger fait plus de cas du P. Cordara, en tête du mémoire qu'il a publié (*Docum. polit. eccl.*, t. III, *init.*).

2. Nous maintenons 18, que marque Pierre Possine. Ce Père développe magnifiquement l'éloge de Sacchini, dans la préface du cinquième volume de l'histoire de la Compagnie, ou du dernier de l'auteur qu'il complétait.

TABLE ANALYTIQUE

CORRESPONDANT A LA SUITE DES SOMMAIRES

SIXIÈME PARTIE

Idée générale. — Réformes et réaction. — Œuvre des séminaires réguliers et séculiers. — Nouvelle lutte des jésuites, surtout avec la Faculté des arts. — Suit une trêve assez longue, qui prépare la « brillante période » de l'éducation des princes, Maximilien, etc. — Continuation de la Contre-Réforme. — Pédagogie. — Séminaire des anciens ordres.

CHAPITRE PREMIER. — L'intérêt de l'âme des enfants, point décisif en faveur de leurs vrais amis, dans le procès perpétuellement intenté aux Pères. — Le premier volume s'est plus directement occupé des maîtres ou des étudiants avancés ; celui-ci traitera plutôt des enfants, et développera les fruits de leur éducation et conjointement les derniers fruits de la Contre-Réforme. . . . . .

L'université prend part à la conversion du comté de Haag et du margraviat de Bade. — Jalousies contre les succès des Pères et leurs progrès dans le cours de philosophie et de pédagogie. — Exagération des griefs. — Le recesz du 30 janvier 1571 paraît cependant y donner une satisfaction assez large — Plaintes plus amères. — Pour les arrêter, le P. Paul Hoffée propose au conseil ducal ses conditions pour l'avenir 1

CHAPITRE II. — Les vingt points du provincial P. Hoffée proposent et motivent ses conditions. — Décisions conciliantes d'Albert et de son conseil, dans une réponse également en vingt points. — Une humble et charitable lettre d'Hoffée l'a préparée, et concède même une partie du serment universitaire, qui faisait difficulté pour les jésuites (1572). — Vaines accusations de leurs adversaires d'alors et d'aujourd'hui. 14

CHAPITRE III. — La *sentence* (fin 1572) qui confie aux Pères la Pédagogie et le cours philosophique avec serment à part, soulève une nouvelle tempête. — Les patrons de l'université se déclarent contre eux, mais reviennent. — Les jésuites ne s'en retirent pas moins à Munich, par suite de nouvelles exclusions de leur place au conseil, et ne laissent que peu de temps deux théologiens. — Regrets. — Autres regrets de l'université, causés par des troubles, la désertion. — Éloge des Pères Peltan et Priscinien. — L'école redemande les Pères. — Le duc tarde à les accorder, pour rendre leur rappel durable. — Nouveau personnel. — Grégoire de Valentia. — Luc Pinelli. — Pacte du retour. — Les Pères occupent le local agrandi du convict d'Albert. — Commencements de la congrégation. — Canisius assiste en 1577 comme

à une nouvelle fondation de ce collège, mis sous l'invocation de saint Ignace, martyr 36

Chapitre IV. — Nécessité et succès d'une nouvelle réforme religieuse et scolaire dans l'université et la province (1578). — Mort d'Albert (1579). — Éloges universels. Parti que les Pères en tirent pour le progrès de la piété et des études. — Éducation de princes polonais, etc. — Piété du nouveau duc Guillaume V. — Fondation à perpétuité pour 78 jésuites. — Le gymnase Willhelmin et le nouveau *Pædagogium*. — Fêtes à cette occasion. — Réforme complète de la Faculté des arts. — La direction en est confiée aux jésuites dès 1582. — Dédicace et heureux commencements du nouveau collège (1584-85). — En même temps la Faculté des arts mérite la perte de son sceau, — de sa caisse. — L'éloignement des Pères pour l'administration temporelle éclate dans leur lettre de janvier 1587 sur le collège de Georges. — Décret définitif sur la Faculté des arts transférée aux Pères, en janvier 1588. — Éclat de l'enseignement. — Les réformes au *Georgianum* (novembre 1586) en sont la condition. . 52

Chapitre V. — (1587). Séminaire des ordres religieux. — 300 moines, etc. — Qualités qu'exigeait cette direction. — Guillaume V écrit à Sixte-Quint pour ouvrir le rectorat aux laïques. — Cette proposition utile paraît rejetée avec perte, pour le maintien de traditions restées encore en quelque vigueur. — Elle l'emportera plus tard. — Prospérité et union générale dans l'université. — Commencements de *Gretser*. — Autres maîtres distingués — parmi les Anglais exilés. — La bibliothèque Knœringen cédée à l'université. — Sur son emplacement s'élève pour les Pères la belle église de Sainte-Croix. — Autres grands dons. — Leurs travaux y correspondent. — Bibourg et sa dotation. — L'université participe à ces libéralités, etc. (1593 et an. suiv.) 73

SEPTIÈME PARTIE

Idée générale. — La « brillante période » de l'école. — Éducation et instruction de l'électeur Maximilien Ier et de l'empereur Ferdinand II. — Résultats dans la grandeur et la sainteté de leur vie et de leur rôle, et dans les conquêtes durables de la Contre-Réforme. — Éclat et influence de l'enseignement des Pères et de l'université.

Chapitre premier. — Transition à cette apogée de la foi, des vertus et des bonnes lettres. — Le premier usage du *Ratio studiorum* rattaché au passage du P. Antoine Possevin (1579-93). — Renommée des études d'Ingolstadt et de ses savants professeurs, Gretser, etc. — Formation dernière et brillantes études de Maximilien (1587-91). — Contraste de l'académie avec les écoles protestantes d'alors, dépouillées et dégénérées. — Explique l'influence de la Bavière dans les États de Styrie, etc., avec les relations des deux familles catholiques régnantes. — État déplorable de ces derniers pays. — Guillaume V amène l'archiduc Charles, frère de Ferdinand, à fonder des collèges et à vaincre l'opposition des États provinciaux. — Grégoire XIII l'y aide.

Première éducation de Ferdinand par l'archiduchesse Marie, sœur de Guillaume. Comment il ne fit pas ses hautes études dans les collèges des États Autrichiens. — Escorte, accueil et heureux commencements à Ingolstadt (1590). — Lettres à la mort de son père, etc. . 95

Chapitre II. — (1590-91). Temps où les deux princes font leurs études ensemble, l'un les finissant, l'autre les commençant. — Qualités qu'annonce Maximilien. — Grande et sainte intimité entre eux, malgré un léger et rapide nuage. — Incident qui caractérise aussi leurs saints parents. — Un mot de la congrégation. — Retour et bienfaits de l'électeur à l'université. — Meurt à Ingolstadt. — Ses entrailles à l'église Sainte-Marie. — Erreur sur la défiance qu'on lui prête à l'égard des Pères dans sa politique. — Sublimité de ses vertus, talents et œuvres. — Prospérité chrétienne de la Bavière au milieu des troubles sacrilèges, des guerres et calamités de l'Allemagne : gloire à laquelle s'associe l'école. — Œuvre des clercs. — Unité de foi 114

Chapitre III. — Éducation de Ferdinand II, continuée après la fin des études de Maximilien (1590-94). — Témoignage de Bassompierre sur leur vie de collège. — Observations scientifiques de l'archiduc. — Leur succès près de Rodolphe II. — Lettres des Pères sur ses progrès. — Son départ pressé par son état de santé, et les difficultés qu'éprouve sa mère etc. — Fête de regrets, présage. — Traits de perfection. — Splendeur de l'académie du collège des Pères. — Témoignage de l'évêque Stobée 133

Chapitre IV. — Retour sur quelques points à part. — I. Lettre de Guillaume V à Sixte-Quint pour prévenir une atteinte à l'intégrité de l'Institut des jésuites et glorifier leurs services, à propos de projets attribués, probablement à tort, au grand pape franciscain (1589). — Témoignage de réciprocité qui regarde particulièrement les Pères d'Ingolstadt. — Intérêt des circonstances. — II. *Mariale* de Canisius, composé à Ingolstadt. — Projets qu'il y forme pour un dernier et vaste travail d'apologétique collective, et qui sont arrêtés. — Sa mort vingt ans après (1577-97). — III. Succession célèbre à la même chaire de théologie : Hermann, Thyrræus, Alphonse Pisa, Jérôme Torrès, Grégoire de Valentia 150

HUITIÈME PARTIE

Idée générale. — Nécessité de continuer l'histoire de l'université jusque vers 1613, époque où l'on prétend voir la ruine de la Faculté des arts, confiée aux jésuites et revendiquée par un parti universitaire : sujet de calomnies pour la conjuration de nos jours contre l'enseignement de la Compagnie (MM. Huber, Spuller, etc.) — Tableau de l'enseignement des Pères vers 1624. . . . . .

Chapitre premier. — L'université réclame le partage de l'enseignement à la Faculté des arts, qui périt, dit-elle, aux mains de la Compagnie. — L'exemple du célèbre universitaire Quirinus Leoninus proteste

en faveur des jésuites, par la fondation d'un séminaire de clercs, qu'il confie aux Pères, et par sa vocation à leur Compagnie. — Une commission nommée par Maximilien se montre défavorable aux jésuites. — Intervention de Guillaume V. — Les Pères, de leur côté, réclament le droit d'exclure les mauvais élèves. — Réponse, pleine d'animosité, de l'université, qui ne les laisse pas enseigner librement. — Maximilien convoque une députation des deux partis 169

Chapitre II. — Requête de la prétendue « jeunesse studieuse ». Griefs de l'université même. — Gerick, appuyé par Stewart, ôte aux Pères le droit d'expulser les mauvais élèves. — Exemple suivi. — La modération des PP. Busée et Keller n'amène qu'une trêve. — Ingérence dans la congrégation de Marie. — Le recteur Henri Canisius réprime l'agression. — Accroissements de l'œuvre des jésuites. — Griefs nouveaux ou répétés de leurs adversaires. — Plaidoiries contradictoires à Munich. — 12 points de Gretser, 32 de l'autre parti, et réponses en résumé. — La déclaration du conseil ducal paraît donner tort aux jésuites. — Mais l' « arrêt délibéré » de Maximilien, tout en exigeant d'eux des concessions de détail, sauve leurs droits nécessaires. 188

Chapitre III. — *Conclusion pour les études*. — Enfin, après une *remontrance* de l'université, parut l'édit du 19 septembre 1613, qui ne fermait pas la voie à tout démêlé dans l'avenir et faisait des concessions de quelque gravité aux adversaires des jésuites ; mais qui, grâce à la modération des Pères, devait apaiser peu à peu ces querelles. — Son grand résultat était que l'enseignement philosophique fût sauvé de l'envahissement des cours étrangers à son objet, qui le ruinent aujourd'hui, et que la fermeté des Pères, loin de l'avoir ruiné, le fortifia.

II. — Le règlement, aussi affermi, de la Faculté des arts, n'amena pas davantage la décadence de l'école en général. — Une éclipse temporaire a été la suite des préludes de la guerre de Trente ans. — État relativement florissant de l'université à cette époque. — Vains reproches. 215

Chapitre IV. — Deux chapitres supplémentaires sur les maîtres et auteurs de la « brillante période ».

I. — Jacques Gretser. — Biographie. — Mérite de son enseignement de 24 ou 26 ans à Ingolstadt, et de ses ouvrages. — Détails pédagogiques. — Importante lettre manuscrite du P. Petau.

II. — Les Pères Renier Fabrice, Paul Hoffée, Sébastien Heiss et Mathias Mayrhoffer 231

Chapitre V. — Fin de l'exposé des œuvres et des mérites, soit des Pères, soit des maîtres séculiers de la « brillante période ». — Les docteurs Stevart et Adam Gerich, etc. — Le P. Christophe Scheiner et sa lutte contre Galilée. — Les PP. Adam Tanner, Georges Stengel, Simon Félix, Paul Layman, Jérémie Drexelius — État moral du scolasticat au temps de Georges Holzay. 245

NEUVIÈME PARTIE

Histoire de la congrégation d'Ingolstadt et du P. Jacques Rem. — Colloquium. — Directions. — « Mater ter admirabilis ».

CHAPITRE PREMIER. — *Le P. Rem en général. — Son histoire jusqu'à son rôle dans les congrégations de Marie.* — Famille et pays originaire. — Départ de Bregenz pour l'université de Dillingue, au temps où Othon Truchsess fondait cette école et la confiait aux jésuites. — Zèle et succès des Pères. — Le service de fête ordonné à la mort du P. Lainez contribue à la vocation de Rem. — Celui-ci arrive à Rome *lors de la construction du premier noviciat.* — Il commence par une effrayante mortification. — Vœux de dévotion. — Ses conovices Mayerhoffer, Claude et Rodolphe Aquaviva, saint Stanislas Kotska, Stanislas Varzevitski. — Après ses vœux simples, Rem reprend ses études à Dillingue. — Philosophie et théologie. — Troisième an. — Sacerdoce. — Retour au pays. — Partout il trouve ou donne grande édification. — Il s'est formé à la mission de sa vie 263

CHAPITRE II. — I. Le P. Rem reprend plus exclusivement la charge d'élever la jeunesse, comme préfet du muséum et surveillant, puis comme sous-régent. — Saints élèves qu'il forme. — Comparaison avec notre P. Labonde, pour son influence dans des missions modestes remplies avec une haute idée. — II. Origine de la congrégation romaine à Syracuse et par les soins du P. Cabarrasi, puis du P. Léon son successeur. — Sa forme définitive au collège Romain en 1564. — Celle de Dillingue ne précède que canoniquement la première en Allemagne, celle d'Ingolstadt, et elle est fondée par le P. Rem, — aidé du *Manuel* du P. Coster. — Agrégation de celle de Dillingue à la *Prima primaria* en 1577. — Élan qu'elle reçoit de là et par les efforts de Rem, et qu'elle communique à celle d'Ingolstadt et de toute la province de Germanie supérieure, S. J. — Le P. Rem à Munich. — Prospérité du collège, particulièrement de sa congrégation, par la présence des ducs régnants, qui acceptent le rôle de préfets. — La « cour sainte ». — Association des princes. — Ils se transportent à Ingolstadt au même temps que Rem (1594). — Grandes qualités que le « Vénérable » y déploie, d'abord comme Père spirituel du convict. — Exemples. — Prédictions réalisées. 270

CHAPITRE III. — De Père spirituel des élèves, le P. Rem devient directeur de la congrégation d'Ingolstadt (1594) et l'accroît. — Sa fondation et ses progrès précédents sous la direction du P. Eisenreich. — Le P. Possevin avait apporté un bref d'indulgences à la *Prima primaria*, avec la confirmation des congrégations allemandes et la réunion. — L'état florissant du convict de saint Ignace-Martyr aide le P. Rem à établir le *Colloquium Marianum*. — L'exemple des vertus héroïques des jeunes princes en est le point de départ. — Illustres premiers membres. — Description du local. — Copie de la Vierge de saint Luc. — Com-

ment l'absence de péché mortel chez tout membre réel de cette réunion assurait le bien qu'elle devait faire. — Le P. Rem donne ses *Directions*, d'une haute sagesse et d'une grande énergie. — Texte intégral. — Retranchement et réconciliation du membre coupable opéré également dans le secret. — Objection refutée. — Ouverture du Colloque, 4 mai 1595. — Accroissements et affermissements du *Colloquium*, après de terribles épreuves. — Vie extérieure en action 320

Chapitre IV. — *La Mère trois fois admirable.* — Première révélation, preuves et explication de cette invocation préférée, de ce titre aussi du *Colloquium Matris ter admirabilis*. — Erreurs qui suivirent les premiers témoignages très authentiques. — Encouragement dû par les *colloquistes* à ceux-ci, surtout au bref de Paul V. — La lettre du directeur Troïlo est une attestation de premier ordre, et caractérise le *Colloquium*. — Nouvelle réunion distincte, le *Colloquium externum*. — Grande supériorité que garde le premier. 336

Chapitre V. — Un mot sur les 410 colloquistes, presque de tous pays, inscrits à la réunion de *Mater ter admirabilis*. — Leur distinction aussi haute que leurs vertus. — Quelques exemples plus détaillés. — Léon Menzel, Jean Erdrædi, Stanislas Zborowski. — Les Wartenberg. — Franz-Guillaume. — Ses hautes dignités ecclésiastiques. — Sa lettre au *Colloquium*. — Ses frères Maximilien et Ferdinand-Laurent. — Part de Guillaume V à la vocation et à la sanctification du premier. — La sainte Vierge délivre l'autre de captivité. — Le P. Gumpenberg témoin de la Mère admirable. — *Atlas Marianus*. — Avantages du retranchement au vif opéré par le P. Rem parmi les colloquistes, et d'une direction rigoureuse des congréganistes en général. . . . 355

Chapitre VI. — Saintes dernières années du P. Rem. — Sa mort, préparée par les exercices de communauté. — Grâces extraordinaires qui suivirent cette sainte mort. — Son portrait. — Éloges. — Prudence des supérieurs dans le soin de recueillir et de discerner sévèrement les témoignages relatifs à l'introduction de sa cause. — Rem dissimulait son esprit prophétique. — Importance exceptionnelle d'une déposition détaillée du P. André Brunner, un des grands historiens de la Bavière et le successeur de Rem comme président du *Colloquium*. — Sa propre guérison. — Le décret d'Urbain VIII, rendu précisément alors, empêche de changer en culte public les honneurs rendus au P. Rem. — Son récent ménologe. 371

Chapitre VII. — Défense de la congrégation et de l'œuvre du P. Rem contre les erreurs de MM. Prantl et Zirngiebl. — La congrégation ne créait rien d'absolument nouveau, et apportait cependant de grandes ressources nouvelles pour la sanctification de ses propres membres et des autres. — Association d'abord scolaire, elle agissait puissamment sur le collège, l'université et toute condition de personnes. — Féconde union de la vertu, des œuvres de charité et du travail, du progrès dans les études, par l'aide mutuelle que se prêtent les académies du collège et les congrégations.

Dernière conclusion de tout ce travail par une brève récapitulation

sur l'éducation donnée par les jésuites d'Ingolstadt et le recueil de quelques nouveaux aveux remarquables 388

SUPPLÉMENT — DEUX ÉLÈVES — CONTRE-RÉFORME

Effets immédiats et vraiment prodigieux de cette éducation dans le persévérant héroïsme du saint adolescent Ferdinand et de Maximilien. — Suprêmes progrès de la Contre-Réforme, dus à ces princes.

Chapitre premier. — Progrès effrayants de l'hérésie à la fin du règne de Charles de Styrie et dans l'interrègne des cinq années que son fils passe à Ingolstadt. — Caractère socialiste de la révolte à Salzbourg, etc., depuis Luther. — Ferdinand rétablit héroïquement la foi et son autorité dans ses États. — Tendances et alliances républicaines. — Le conseil autrichien abandonne l'archiduc. — Lutte de Rodolphe en Autriche. — Dans l'Empire, la réaction catholique l'entraîne. — Ferdinand lui rend courage. — Ranke et Schiller sur l'influence de l'université d'Ingolstadt. — Maximilien à Donawerth. — Éloge de ces deux princes par les auteurs protestants. 407

Chapitre II. — L'archiduc, élu roi de Bohême et de Hongrie, réunit les États héréditaires d'Autriche. Ses ennemis dépeints par la *Défénestration de Prague*. — Prédictions du P. Rem à Ingolstadt. — Dernières extrémités que brave Ferdinand avant d'être élevé au rang suprême de l'Empire. — Usurpation de la Bohême par le palatin. Victoire complète de Maximilien dans une guerre généralement sainte. — Exemple incomparable de la perte qui suit les transactions et du triomphe assuré à l'intransigeance en face de l'esprit révolutionnaire. 420

Chapitre III. — *Difficultés sur le rôle de Maximilien et de Ferdinand et de leurs agents principaux dans la guerre de Trente ans et la Contre-Réforme.* — 1° Châtiment des rebelles dans les États héréditaires d'Autriche, rapproché de leurs crimes et des concessions impériales; 2° Contre-Réforme en Bohême; 3° dans la Hongrie, que Betlen Gabor livrait aux Turcs et à Mahomet; 4° dans les autres États autrichiens et le Palatinat. — Let re de Majesté jetée au feu. — Larges libertés laissées selon les différents pays. — *Conclusion.*

Grande part d'Ingolstadt à la conversion du Neubourg. — L'université et les jésuites de Bavière célèbrent avec Maximilien l'achèvement de la Contre-Réforme en ce qu'elle a généralement gardé (1623-1624, *l'année normale des restitutions*). — Ferdinand croit devoir passer ces limites et le tente en vain. — Excès probable, mais non sans les plus justes excuses 437

Chapitre IV. — Plus que la vie commune du collège, la congrégation de Marie unissait étroitement ses membres dans la cause de la foi, soit que leur entente fût parfaite sur ces grands intérêts et sur leurs autres devoirs, soit malgré leurs divergences d'opinion dans le détail. — Enfin elle réglait toute leur vie chrétienne et leur préparait une sainte mort. — Exemple insigne d'union de cœur et d'oppositions politiques

dans les rapports de Ferdinand et de Maximilien : 1° Accord dans le service suprême qu'ils se rendent l'un à l'autre. — Conquête et conversion de la Bohême et du Haut-Palatinat. — Énormes difficultés qu'y surmonte la vertu des Pères. — 2° Désaccord des vues de Maximilien, chef de la ligue catholique, et de Ferdinand, représentant la mission de l'Autriche. — Henri IV et Richelieu comptent sur la Bavière et sur les progrès de son hégémonie au S.-O. de l'Allemagne. — 3° Sainte et heureuse fin de l'Empereur. — Règlement de vie privée et publique du prince. — Ses lettres filiales sur la Compagnie, etc. — Conclusion sur le genre d'influence qu'elle exerça auprès des deux princes. . . 458

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

I. — *Additions au premier volume.*

I (A). — Lettre ou Mémoire du P. Le Jay, adressé au conseiller Stockamer, patron de l'académie, pour l'établissement d'un collège, 10 juin 1550 (inédit ?), d'après le manuscrit de Munich. (Se rapporte aux pages 214 et suiv). 469

(B). — Texte latin. 475

II (A). — Lettre de saint François de Borgia au duc Albert V, 7 avril 1571 (inédite ?), d'après l'original gardé à Munich. Réponse, remerciement, affaires d'Ingolstadt, etc. 480

(B). Texte latin (se rapporte à la page 394 et note 1) 482

II. — *Notes du second volume, suite.*

XX. — Le machiavélisme condamné d'abord et vigoureusement à Ingolstadt (se rapporte à la page 3). 484

XXI. — Extrait ou analyse de pièces relatives aux différends sur la Pédagogie et le cours de philosophie. — La suite de la lettre à Sixte-Quint est dans le texte (V. p. 22, 156-57). 486

XXII. — Extrait d'une lettre de Canisius, écrite dans sa vieillesse aux pères et aux frères du collège de Munich, concernant aussi Ingolstadt, etc. (V. p. 33, 162-54, 157-162, 313). 493

XXIII. — Ménologe. — Bulle de canonisation sur ses œuvres à Ingolstadt (P 162). 496

XXIV. — Thierry Canisius. — Fonctions. — Vertus. — Pourquoi omis aux *Annales*. 497

XXV. — Remarques de M. Gaston Boissier sur les réformes littéraires des jésuites. — Appliquées à Ingolstadt, à l'honneur du *Ratio studiorum* (V. p. 228-403). 498

XXVI. — Lettre des jésuites à Guillaume V pour l'administration temporelle du collège de Georges, propose des conseils, signale des abus, 1585 (P. 69). 501

XXVII. — Etablissement des séminaires et réforme des clercs et anciens ordres. Première ébauche du *Grand Catéchisme* de Canisius pour les prêtres, commencée dans cette pensée à Ingolstadt. — Exemple des *contubernia* de Bohême *pour la formation des pauvres clercs.* (P. 75). 501

XXVIII-IX. — Documents tirés principalement du recueil de Reiffenberg sur l'influence de la Bavière, de son université et des jésuites dans les pays du Rhin (P. 89). 513

XXX. — Traits rattachés à la mémoire de Grégoire de Valentia. — Epitaphe latine (P. 168). 519

XXXI. — Documents sur l'état relativement florissant de l'école pendant la guerre de Trente ans. (A) Cosmopolitisme. (B) Art nouveau de la gravure des thèses. (C) Éditions classiques (P. 228). 522

XXXII. — Importante lettre manuscrite du P. Gretser au P. Petau. — Travail et prière infatigables (P. 238) 527

XXXIII. — Bibliographie des éloges de Maximilien à Ingolstadt. — *Natalitia*, Werner Tilly, etc. — Canonisation des saints Ignace et François Xavier (P. 130) 531

XXXIII (*bis*) ou XXXIV. — Note sur les historiens bavarois, d'après Leibnitz, etc. (P. 260) 554

XXXIV. — 1° Texte latin des *Directions* du P. Rem et des formules d'admission et de réconciliation. — Autre édition dans un manuel de 1730 (P. 322-28). 539

2° Lettres annuelles très rares (inédites hors de la Compagnie) sur le collège d'Ingolstadt, sa congrégation, etc. — Quelques fleurs recueillies des vertus de cette réunion (P. 300) 544

3° Lettre fondamentale du P. Aquaviva aux seigneurs et bourgeois de la Congrégation de Munich. — Fait voir en particulier comment des réunions semblables se propagent des collèges dans les diverses conditions de la société (P. 397) 557

XXXV. — Progrès de la révolution religieuse et sociale en Styrie, sous l'archiduc Charles et la régence qui précéda Ferdinand (P. 408). 561

XXXVI. — Révolte de Bohême, républicaine, aristocratique, impopulaire, principe de ruine au dedans et au dehors (P. 440). . . . 565

XXXVII. — *Status particularis regiminis S. C. Majestatis Ferdinandi II.* (Lettres, attachement à la Compagnie. — Le théâtre des jésuites et la musique bavaroise). — Le P. Lamormain (P. 466) 567

XXXVIII. — Tentative de Henri IV pour opposer Maximilien à Ferdinand. — Géographie des progrès de la Contre-Réforme. — Rapports avec l'école d'Ingolstadt (P. 461) 577

XXXIX. — Tilly défend la Bavière et meurt à Ingolstadt. — État de l'école et des Pères (Après p. 452). 581

XL. — Conversion du margrave administrateur de Magdebourg à Ingolstadt 587

FIN — CONTRASTE — WEISHAUPT, ETC.

INDICATION ET SUBSTANCE DES SOMMAIRES DE TROIS CHAPITRES

I. — Voir p. 589. — Les maîtres séculiers et les Pères collaborent unis. — Progrès. — Mais l'esprit *nouveau* ruine l'ancien système d'éducation, ouvre la porte à l'hérésie, etc.

II. — V. p. 610. — Suppression de la Compagnie (1773). — Précédents. — Navrants détails (vaine injure faite à Mederer, très honoré). — Dissipation de la plupart des biens. — Suites de l'abolition, malgré une réaction. — Weishaupt.

III. — V. p. 625. — L'illuminisme. — Perversité et progrès méconnus. — Tend à organiser la Maçonnerie. — Découverte (1785). — Châtiments et faiblesses. — Translations de l'école à Landshut (1800), à Munich (1826). — Attachement de l'université d'Ingolstadt à la Compagnie.— La congrégation confirme les résultats de leur influence dans les pays reconquis à la foi.— Dœllinger à l'Académie de Munich. — Chef du vieux catholicisme (1870).

Note à l'occasion de la partie finale. — Sacchini et les auteurs de l'histoire latine de la Compagnie, d'après Ranke, comparé, etc., pour la Bavière. P. 648.

In multiloquio non deerit peccatum, répète la Sainte Écriture (Prov. X, 19; Eccli XX, 8). Au lieu d'un ERRATUM détaillé sur des lapsus, la plupart faciles à corriger pour le lecteur, nous recourons à son indulgence, apprenant nous-même à mieux l'exercer : et nous indiquons comme derniers exemples de distraction par fatigue : *Dmus* pour *Dnus* (p. 582), 1559 pour 1759 et *Lipsensia* pour *Lipsiensia* (p. 626). D'autres corrections ont été indiquées çà et là.

BIBLIOTHÈQUE IBS ADRIEN CARRÈRE

Imp. de l'Ouest, A. NÉZAN, Mayenne.

1193

060.93
V584

57081

Verdière, Ch.-H.

AUTHOR

Histoire de l'Université

TITLE

d'Ingolstadt.

DATE DUE	BORROWER'S NAME

57081